AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

IV

G - H - I - J - L

Cet ouvrage se trouve :

A ANGERS, chez M. GASTINEAU, libraire.

A BRUXELLES, chez M. GOEMAERE, libraire éditeur.

— chez MM. DEVAUX et Cie, libraires.

A GENÈVE, chez M. MARC MEHLING, libraire.

— chez M. GARIN, libraire.

A LILLE, chez M. QUARRÉ, libraire.

A LA FERTÉ-MACÉ (Orne), chez M. BOUQUEREL, libraire.

A MONTPELLIER, chez M. SEGUIN, libraire.

A NANTES, chez M. P. MAZEAU, libraire.

A RENNES, chez M. HAUVESPRE, libraire.

A SAINT-BRIEUC, chez M. FERRÈRE, libraire

A TOULOUSE, chez M. FERRÈRE, libraire.

A TOURS, chez M. EUDES, libraire.

LYON. — IMPRIMERIE DE FÉLIX GIRARD,
Rue Saint Dominique, 13

AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

DISTRIBUÉE

SOUS HUIT CENTS TITRES DIFFÉRENTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

EN CENT MILLE SENTENCES

EXTRAITES DES SOURCES SACRÉES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, ET DES SOURCES VÉNÉRABLES DES SAINTS PÈRES, DES CONCILES, DES DOCTEURS ET DES MEILLEURS AUTEURS PAÏENS AU NOMBRE DE DEUX CENTS ENVIRON

OUVRAGE DESTINÉ

A TOUS RELIGIEUX ET SÉCULIERS, MAIS SURTOUT AUX PRÉDICATEURS, ORATEURS, JURISCONSULTES ET A TOUS LES HOMMES D'ÉTUDE EN GÉNÉRAL

Par le R. P. ROBERT, Capucin

DE LA PROVINCE FRANCO-BELGE

NOUVELLE ÉDITION REPRODUITE DE CELLE DE 1680

Avec traduction et indication du nom de l'auteur et des titres, chapitres et versets de l'ouvrage d'où chaque texte a été tiré

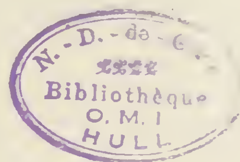
PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES DE DIVERS DIOCÈSES

ET SOUS LA DIRECTION DE

M. l'Abbé ROUQUETTE, de Toulouse

PRÉDICATEUR, CHANOINE HONORAIRE

Approuvé par plusieurs Archevêques et Evêques de France et de l'Etranger et précédé d'une lettre de Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans



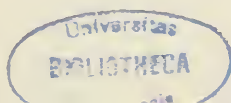
TOME QUATRIÈME

FÉLIX GIRARD, LIBRAIRE ÉDITEUR

LYON — Place Bellecour, 30

PARIS — Rue Cassette, 5

1866



AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

G

GEHENNA (Enfer).

DEFINITIO.

S. Hier. Gehenna quædam perpetua incorruptio, et æterna perseverantia tormentorum est. *Sup. Job, c.* 20, *sup. illud, Luet quæ fecit omnia, p.* 180, *D, t.* 7.

L'enfer consiste dans une conservation perpétuelle et une durée éternelle de supplices.

Hugo card. Gehenna est illatio pœnæ. *Sup. Matth. c.* 5, *f.* 19, *col.* 2, *t.* 6.

L'enfer est l'application du châtiment.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dicit Dominus : Manus meæ tegent te, ne filii tui gehennam videant. 4 *Esdr.* 2, *v.* 9.

Le Seigneur dit : Mes mains te protégeront, de peur que tes fils ne voient le feu de l'enfer.

2. Qui dixerit fratri suo : Fatue, reus erit gehennæ ignis. *Matth.* 5, *v.* 22.

Celui qui dira à son frère : Insensé, sera condamné au feu de l'enfer.

3. Expedit tibi, ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus tuum mittatur in gehennam. *Ibid. v.* 29.

Il vaut mieux pour vous qu'un de vos membres périsse que de voir votre corps jeté dans l'enfer.

4. Timete eum qui potest et animam et corpus perdere in gehennam. *Ibid.* 10, *v.* 28.

Craignez celui qui peut précipiter l'âme et le corps dans l'enfer.

5. Bonum tibi est cum uno oculo in vitam intrare, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis. *Ibid.* 18, *v.* 9.

Il vaut mieux entrer dans la vie avec un seul œil que d'être jeté, en ayant deux, dans les feux de l'enfer.

6. Væ vobis, scribæ et pharisæi hypocritæ, quia circuitis mare et aridam, ut faciatis unum proselytum, et cum fuerit factus, facitis eum filium gehennæ duplo quam vos! *Matthæus, c.* 23, *v.* 15.

Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, qui parcourez la terre et les mers pour faire un seul prosélyte, et qui, après l'avoir fait, le rendez digne de l'enfer deux fois plus que vous !

7. Serpentes, genimina viperarum, quomodo fugietis a judicio gehennæ ? *Ibid.* 23, *v.* 33.

Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement du feu?

8. Bonum est tibi debilem introire in vitam, quam duas manus habentem ire in gehennam. *Marc.* 9, *v.* 42.

Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'une main, que d'en avoir deux et aller en enfer, dans le feu qui ne s'éteint pas.

9. Bonum est tibi claudum introire in vitam æternam, quam duos pedes habentem mitti in gehennam ignis inextinguibilis. *Ibid. v.* 44.

Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans la vie éternelle n'ayant qu'un pied, que d'en avoir deux et être précipité dans l'enfer, dans ce feu qui ne s'éteint pas.

10. Bonum est tibi luscum introire in regnum Dei, quam duos oculos habentem mitti in gehennam ignis. *Ibid. v.* 46.

Il vaut mieux pour vous que vous entriez dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'en avoir deux et être précipité dans le feu de l'enfer.

11. Timete eum, qui postquam occiderit, habet potestatem mittere in gehennam. *Luc.* 12. *v.* 5.

Craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans l'enfer

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Aug. 12. Qui gehennas metuit, non peccare metuit, sed ardere : ille autem peccare metuit, qui peccatum ipsum sicut gehennas odit. *Epistol.* 144 *ad Anastas. prope med. p.* 434, *C, t.* 2.

Celui qui craint les feux de l'enfer ne craint pas le péché, mais le feu ; celui-là au contraire craint le péché, qui a horreur du péché lui-même autant que des flammes.

13. Quisquis vivere ita incipit, ut ante finiat vitam, quam originalis peccati obligatione solvatur ; etsi unius diei, vel unius horæ spatio anima illa vixerit in corpore, necesse est eam cum eodem corpore interminabilia gehennæ sustinere supplicia, ubi diabolus cum angelis suis in æternum arsurus est. *De Fide ad Petrum, c.* 2, *circa med. p.* 157, *B, t.* 5.

Quiconque est venu à cette vie et la quitte avant d'avoir été délivré des liens de la tache originelle, son âme n'eût-elle passé qu'un jour, une heure, unie au corps, elle devra nécessairement supporter avec ce même corps les interminables supplices du feu dans ce lieu où Satan doit brûler avec ses anges pendant toute l'éternité.

14. Vere diabolo est præparata gehenna, et omnibus hominibus facientibus opera diaboli. *De salut. Docum. c.* 49, *in med. p.* 763, *t.* 4.

Le feu de l'enfer a été véritablement préparé pour le diable et pour tous les hommes qui accomplissent les œuvres du diable.

15. Gehenna ignis nec damnationem habet dubiam, sicut judicium ; nec damnati pœnam, sicut concilium : in gehenna quippe ignis certa est et damnatio et pœna damnati. *Lib.* 1 *de Serm. Domini in monte, cap.* 9, *post med. sup. illud, Reus erit gehennæ ignis, t.* 4.

Dans l'enfer plus de doute au sujet de la condamnation comme dans le jugement, plus de doute sur le châtiment du condamné comme pendant les délibérations de la justice ; dans l'enfer la condamnation est certaine, certain aussi le châtiment du condamné.

16. Quid tam magnum in suppliciis, quam gehenna ignis? *Lib.* 1 *contra advers. legis, c.* 16, *post med. t.* 6.

Quel supplice est aussi grand que celui du feu de l'enfer?

17. Propterea judex torquet accusatum, ne occidat nesciens innocentem. *Lib.* 19 *de Civit. Dei, c.* 6, *post init. t.* 5.

Le juge torture l'accusé, de peur de mettre à mort un innocent s'il ignorait l'auteur du crime.

S. Bern. 18. Homo in gehenna uri poterit, non autem exuri ; ardere, sed non deleri. *Sermon.* 1 *Annunt. B. M. circa med. f.* 30, *col.* 2, *D.*

L'homme dans l'enfer pourra être torturé, mais non consumé par les flammes; il pourra être brûlé, mais non détruit.

S. Doroth. 19. Habitus peccati statui gehennæ proximus est : quia omne peccatum, cum ad actum venerit, gehennam parit. *Doctrina* 15, *statim a med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 581, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

L'habitude du péché est un état voisin de celui de l'enfer, car le péché, lorsqu'il est consommé, enfante l'enfer.

S. Eus. Cæs. 20. Est gehennalis pœna paganorum infinite minor, quam malorum christianorum. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hieronymi, longe post init. quæ est* 61 *Ep. D. Hieron. t.* 4, *p.* 346, *C.*

Le supplice des païens dans l'enfer est infiniment moindre que celui des mauvais chrétiens.

Gloss. ord. 21. Propter diabolum facta est gehenna ; sicut gehenna semper ardet, sic diabolus ubicunque sit, vel in aere, vel sub terra, secum fert tormenta suarum flammarum. *Sup. Epist. Jacobi, c.* 3, *col.* 1286, *D, t.* 6.

L'enfer a été créé à cause du démon ; et comme le feu de l'enfer brûle sans cesse, ainsi, dans quelque lieu qu'il se trouve, soit dans les airs, soit dans le sein de la terre, le démon porte avec lui les tourments des flammes qui le dévorent.

S. Greg. Ma. 22. Damnatis una est gehenna, quæ afficit, et tamen non una omnes qualitate comburit : quia quod hic agit dispar valetudo corporum, hoc illic exhibet dispar causa meritorum. *Lib.* 9 *Mor. c.* 39, *ante med. col.* 338, *B, t.* 1.

Le même feu punit tous les damnés, et cependant il ne les torture pas tous de la même manière; la différence que fait ici entre les hommes la santé des corps, le degré de mérite l'établit dans l'enfer entre ces malheureux.

23. Gehennæ flamma reprobis nequaquam lucet ad consolationis gratiam, et tamen lucet ad pœnam ; ut damnatorum oculis ignis supplicii et nulla claritate candeat, et ad doloris cumulum clarescat. *Ibid. a medio, num.* 49, *col.* 339, *B.*

La clarté des flammes de l'enfer ne donne aucune consolation aux réprouvés, elle ne leur laisse apercevoir que leur supplice : de sorte que le feu qui fait leur tourment ne brille d'aucune clarté à leurs yeux, et qu'il les éclaire pour mettre le comble à leurs souffrances.

24. Unus est gehennæ ignis, sed non uno modo omnes cruciat peccatores, uniuscujusque enim quantum exigit culpa, tanta illic sentitur pœna. *Lib.* 4 *Dialogi, cap.* 43, *in princ. verbo Unus, col.* 1457, *D, t.* 1.

Le feu de l'enfer est pour tous de même; mais il ne tourmente pas tous les réprouvés de la même manière, car le supplice de chacun est en rapport avec la gravité de ses fautes.

25. Peccata, quæ feriri gehennæ ignibus

possunt, disciplinæ verbere sunt corrigenda. *Hom.* 19 *sup. Ezech. ante med. col.* 265, *B.*

Il faut réparer par les rigueurs de la pénitence les péchés qui peuvent être punis des flammes de l'enfer.

S. Hier. 26. Gehennæ nutrimentum et fomes, ignis est, flamma perpetua, et supplicia peccatorum. *Lib.* 10 *sup. Isaiam, c.* 30, *sup. illud, Matth.* 25, *Ite in ignem æternum, p.* 131, *D, t.* 4.

Le feu, une flamme perpétuelle et les supplices des pécheurs, voilà ce qui alimente et entretient l'enfer.

Hugo card. 27. Non sequitur, iste meruit gehennam, ergo quamlibet minorem pœnam : fornicatione enim meretur quis gehennæ incendium, non tamen suspendium. *Sup. Genes. c.* 15, *f.* 21, *col.* 1, *t.* 1.

Il n'est pas exact de dire : Un homme a mérité l'enfer, donc il a mérité aussi tout autre châtiment moindre que l'enfer; celui, en effet, qui a commis le péché de fornication, mérite l'enfer, et cependant il ne mérite pas d'être pendu.

28. Melius est non esse, quam in gehenna esse. *Sup. Ps.* 57, *Moraliter, fol.* 174, *col.* 2, *tom.* 2.

Il vaut mieux ne pas être que d'être dans l'enfer.

S. Innoc. III. 29. Ignis gehennæ, nec lignis nutritur, nec flatu succenditur : sed a Deo creatus est inextinguibilis ab origine mundi. *Lib.* 3 *de Contemptu mundi, c.* 6, *in princ. p.* 144.

Le feu de l'enfer n'est pas entretenu par le bois, ni allumé par le souffle; dès l'origine du monde, Dieu le créa inextinguible.

30. Ignis gehennæ semper ardebit, et nunquam lucebit : semper exuret, et nunquam consumet : semper afficiet, et nunquam deficiet. *Ibid. ante med. p.* 144.

Le feu de l'enfer brûlera toujours et ne brillera jamais; il dévorera toujours et ne consumera jamais; il agira toujours et ne finira jamais.

31. In gehennalibus suppliciis tria sunt præcipue prævidenda :	Obscuritas,	Obscuritas tenebrarum,
	Acerbitas,	Acerbitas pœnarum,
	Diuturnitas ;	Diuturnitas miseriarum. *Serm.* 2 *de Martyribus, ante fin. f.* 81, *col.* 4.

Dans les tourments de l'enfer, il faut distinguer trois choses principales :	L'obscurité,	L'obscurité des ténèbres,
	La rigueur,	La rigueur des supplices,
	La durée;	La durée des misères.

32. Mors gehennalis non consumit hominem, sed affligit, ut semper vivat ad mortem. *Sup. Ps.* 6, *post med. vers.* 5, *f.* 108, *col.* 4.

La mort de l'enfer ne détruit pas l'homme, mais elle le tourmente pour qu'il vive toujours, pour subir cette mort qui ne l'anéantit jamais.

S. Joan. Chr. 33. Intolerabilis res est gehenna, supplicium illud horribile : in gehenna enim uritur, sed nihil tale quale est a beatæ illius gloriæ honore repelli, exosumque esse Christo. *Hom.* 14 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 233, *B, t.* 2.

Le feu de l'enfer est une chose intolérable, c'est un supplice horrible, car le feu dévore ses victimes; mais rien n'est comparable au supplice d'être dépouillé de l'honneur de la gloire céleste, et d'être un objet de haine pour Jésus-Christ.

34. Gehenna nullo fine comprehenditur. *Hom.* 9 *sup.* 1 *ad Cor. in princ. col.* 389, *C, tom.* 4.

L'enfer n'est renfermé dans aucune limite.

35. Gehennæ memoria, remedium est amoris. *Hom.* 7 *sup.* 2 *Cor. ante fin. Moraliter, col.* 745, *B, t.* 4.

Le souvenir de l'enfer est le remède de l'amour.

36. Intolerabilis gehenna, et vehementer intolerabilis; verumtamen intolerabilius est e regno Dei excidere. *Serm.* 13 *sup. Epist. ad Philipp. in Mor. ante med. col.* 1213, *B, t.* 4.

Le feu de l'enfer est intolérable, extrêmement intolérable; mais il est plus intolérable encore d'être chassé du royaume de Dieu.

37. Si quis gehennam futuram non credit, Sodomam cogitet, et Gomorrhæ meminerit, id quod indicium est æternam fore gehennam. *Hom.* 8 *sup.* 1 *Thess. post med. col.* 1372, *B, tom.* 4.

Si quelqu'un ne croit pas à l'existence de l'enfer, qu'il se souvienne de Sodome et de Gomorrhe; c'est là une preuve qu'il y aura un feu éternel.

38. Gehennæ recordatio quasi salutare quoddam pharmacum animis impositum, multa bona potest efficere. *Hom.* 2 *sup.* 2 *Thess. a med. col.* 1405, *B, t.* 4.

Le souvenir de l'enfer, comme un remède salutaire préparé aux âmes, peut produire beaucoup de bien.

39. Non potest fieri ut anima de gehenna sollicite cogitans, cito peccet. *Ibid.*

Il est impossible qu'une âme qui pense sérieusement à l'enfer se livre aussitôt au péché.

40. Nemo eorum, qui gehennam serio ad oculos habent, in gehennam incidet. *Ibid.*

Aucun de ceux qui gardent sérieusement devant leurs yeux le spectacle de l'enfer ne tombera dans ses flammes.

41. Nemo gehennam contemnentium, gehennam effugiet. *Ibid.*

Aucun de ceux qui méprisent l'enfer n'en évitera les supplices.

42. Nihil ita est utile, quam de gehenna sermocinari, quia quovis argento mundiores animas facit. *Ibid. post med. col.* 1406, *A.*

Rien n'est aussi utile que de prêcher sur l'enfer, car cette pensée rend les âmes plus pures que le plus pur argent.

43. Quid gehenna gravius? sed hujus metu nihil utilius : gehennæ namque timor regni

S. Joan. Chr.

affert coronam. *Hom.* 15 *ad popul. Antioch. ab init. col.* 137, *C*, *t.* 5.

Qu'y a-t il de plus terrible que l'enfer? et cependant rien n'est plus utile que la crainte de l'enfer, car cette crainte fait gagner la couronne du royaume céleste.

44. Intolerabilis est gehenna, tamen licet quis innumeras ponat gehennas, tale nil dicet, quale illa, felici excidere gloria. *Ibid. Hom.* 47, *circa init. col.* 329, *C.*

L'enfer est intolérable, et cependant, quand on ajouterait l'un à l'autre un nombre infini d'enfers, on ne trouvera rien de plus affreux que d'être privé de la gloire du ciel.

45. Etsi multi gehennam omnium malorum supremum atque ultimum putant; ego tamen sic censeo, sic assidue prædicabo, multo acerbius esse Christum offendere, quam gehennæ malis vexari. *Hom.* 37 *sup. Matth. oper. perf. in fine*, *col.* 339, *D*, *t.* 2.

Quoiqu'un grand nombre pensent que l'enfer est le plus grand et le dernier de tous les maux, pour moi, je pense et je dirai toujours qu'il est plus terrible d'offenser Jésus-Christ que d'être livré aux supplices de l'enfer.

46. Multi sunt homines, qui gehennam esse non credunt, neque esse supplicium. *Serm. in dictum Pauli : Nolo vos ignorare, fratres, etc. ante med. t.* 4.

Il est beaucoup d'hommes qui ne croient pas à l'existence de l'enfer, ni à ses tourments.

47. Non sinet in gehennam incidere, gehennæ meminisse. *Serm.* 31 *sup. Epist. ad Rom. in Morali, circa med. t.* 4.

Le souvenir de l'enfer empêche d'y tomber.

48. Mentem tuam persuade, ne vane nugetur, ne per experientiam discas esse gehennam. *Ibid. in fine.*

Ne laissez pas votre âme se livrer à de vains amusements, si vous ne voulez pas apprendre par votre expérience qu'il existe un enfer.

49. Si perpetuo gehennam recogitaremus, non statim in illam incideremus. *Hom.* 2 *sup.* 2 *ad Thess. a med. t.* 4.

Si nous pensions toujours à l'enfer, nous n'y tomberions pas.

50. Gehenna non videtur incredulis, nam credentibus est perspicua manifestaque. *Conc.* 4 *de Lazaro, ante med. t.* 2.

Les incrédules ne voient pas l'enfer, mais pour les croyants il est évident et manifeste.

51. Quanto magis gehennæ rationem confirmari video, tanto magis contremisco, et timore dissolvor ; verum necessarium est hanc habere orationem, ne in gehennam incidamus. *Hom.* 9 *sup.* 1 *Cor. ante med.*

Plus je vois s'établir la vérité de l'existence de l'enfer, plus je tremble et je suis saisi de crainte, cependant il est nécessaire d'en parler pour nous empêcher de tomber dans ses flammes.

52. Multo plures ingrediuntur gehennam, quam regnum. *Hom.* 34 *sup. Acta Apostol. post med. t.* 3.

S. Joan. Chr.

L'enfer engloutit un plus grand nombre de victimes que le ciel ne reçoit d'élus.

53. Gehennam continue timens, nunquam in gehennæ ignem decidet. *Hom.* 5 *ad popul. Antioch. ante med. t.* 5.

Celui qui craint toujours l'enfer n'y tombera jamais.

54. Intolerabilis est gehenna, confiteor, et multum intolerabilis, tamen intolerabilior hæc regni amissio. *Ibid. Hom.* 48, *post med.*

L'enfer est intolérable, je l'avoue, et bien intolérable; mais la perte du ciel est plus intolérable encore.

55. Tam misere nos habemus, quod nisi gehennæ timor esset, non eligeremus boni quid facere ; propterea si non ex quoquam alio, ex hoc certe gehenna digni essemus, gehennam plusquam Deum timentes. *Ibid. post init.*

Nous sommes si misérables, que, si ce n'était la crainte de l'enfer, nous ne ferions volontairement aucun bien ; mais n'eussions-nous aucun autre crime qui nous rende dignes des feux éternels, nous les mériterions par cela seul que nous craignons plus l'enfer que Dieu.

56. Quid, non esse gehennam dicis? Gehennæ, inquis, expectatione animam non conficiam ; licet gehenna sit, ei persuadebo gehennam non esse. *Hom.* 50, *ante med.*

Quoi ! vous dites qu'il n'y a pas d'enfer? Je ne veux pas, dites-vous, torturer mon âme par l'attente de l'enfer, et, quoique l'enfer existe, je lui persuaderai qu'il n'existe pas.

57. Minatur gehennam Deus, non quo gehennam indicat, sed quo a gehenna liberet. *Hom.* 5 *de Pœnit. sub fin. col.* 869, *B*, *t.* 5.

Dieu nous menace de l'enfer non pour nous y condamner, mais pour nous en délivrer.

58. Duplex damnatorum pœna est in gehenna, quorum et mentem urit tristitia, et corpus flamma, justa vicissitudine; ut qui mente tractaverunt quod perficerent corpore, simul et animo puniantur et corpore. *L.* 1 *de summo Bono, c.* 28, *sent.* 1, *p.* 635, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

Un double châtiment punit les damnés dans l'enfer : par une juste réciprocité, la tristesse brûle leur esprit et les flammes leur corps, de sorte que ceux qui ont médité dans leur esprit les actes que leur corps devait accomplir, soient punis à la fois et dans leur âme et dans leur corps.

59. Ignem gehennæ ad aliquid lumen habere, et ad aliquid non habere : hoc est, habere lumen ad damnationem, ut videant impii, unde doleant ; et non habere ad consolationem, ne videant unde gaudeant. *Pros.*

Le feu de l'enfer éclaire pour une chose et ne donne aucune lumière pour une autre; c'est-à-dire il éclaire pour la damnation, afin que les impies voient les sujets de leur désolation, et il n'éclaire pas pour la consolation, pour que les réprouvés ne voient rien qui puisse les réjouir.

60. Ignis gehennæ et lucebit miseris ad augmentum pœnarum, ut videant unde do-

leant : et non lucebit ad consolationem, ne videant unde gaudeant. *Ibid. sent.* 2, *etc.*

Le feu de l'enfer éclairera ces malheureux pour augmenter leurs peines en leur faisant voir les causes de leur désolation, et il ne les éclairera pas pour leur consolation, ne leur laissant rien voir qui puisse les réjouir.

Robertus Bellarmin. 61. Qui decidunt in gehennam, perpetuo moriuntur : vivunt enim semper in pœnis, ut semper moriantur, et mortis finem, quem cupiunt, nunquam inveniant. *Sup. Ps.* 54, *v.* 26.

Ceux qui tombent dans l'enfer meurent continuellement, car ils vivent toujours dans les tourments pour mourir toujours, et ne trouvent jamais la fin de cette mort, objet de leurs désirs.

S. Valerian. 62. Expectat reum suum gehenna debitis armata suppliciis. *Hom.* 1 *de Bono disciplinæ, in med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 476, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618.

L'enfer attend le coupable avec tous les supplices qu'il mérite.

Vitis Patr. 63. Omnis labor totius temporis, quo quis hic degit, nondum unius horæ tormentorum æternorum gehennæ spatium habet. *Lib.* 3, *num.* 3, *in med. p.* 493, *col.* 1.

Toute la peine que supporte l'homme, pendant tout le temps qu'il passe sur la terre, n'égale même pas la durée d'une heure des supplices éternels de l'enfer.

Sextus phil. 64. Male viventes, cum e corpore excesserint, cruciabit malus dæmon. *Sent.* 34, *p.* 64, *col.* 2, *H, apud Bibl. Patr. tom.* 3, *edit. Coloniæ* 1618.

Après leur mort, ceux qui auront mal vécu seront torturés par la malice du démon.

GEMMA (Pierre précieuse).

ETYMOLOGIA.

Isidorius Hispal. Gemmæ vocantur, quod instar gummi transluceant. *Lib.* 16 *Etymol. c.* 6, *verbo Gemmæ, p.* 216, *col.* 1.

Les pierres précieuses sont appelées en latin *gemmæ*, parce qu'elles sont transparentes comme la gomme

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Gemma nisi auro non convenit, margarita nisi pretiosis monilibus non aptatur. *Serm.* 6 *de Margarita, post init. col.* 695, *A, t.* 2.

La pierre précieuse ne convient qu'à l'or; la perle ne s'adapte bien qu'au collier précieux.

S. Aug. 2. In frontibus regum pretiosius est signum crucis, quam gemma diadematis. *Sup. Ps.* 73, *vers.* 4, *p.* 554, *C, t.* 8.

Le signe de la croix est plus précieux aux fronts des rois que les diamants de leurs couronnes.

S. Bern. 3. Filiæ Babylonis fulgent monilibus, moribus sordent. *Epist.* 113 *ad Sophiam virg. in med. f.* 235, *col.* 1, *B.*

Les filles de Babylone brillent par l'éclat de leurs colliers, mais elles sont souillées par la corruption de leurs mœurs.

4. Nulla splendidior gemma in omni ornatu, quam humilitas. *Lib.* 2 *de Consid. ad Eugen. pap. circa med. f.* 277, *col.* 2, *D.*

Il n'est pas dans une parure quelconque de perle plus éclatante que l'humilité.

S. Clem. Alex. 5. Gemmas fuscas, aut virides, quæ ab externi maris æstu expelluntur, et quæ ex terræ ramentis deteruntur, admirari et stupere, puerile est. *Lib.* 2 *Pædag. c.* 12, *in princ. f.* 1, *C.*

Admirer et regarder avec étonnement les perles sombres ou vertes que les flots de l'Océan jettent sur le rivage, et qui sont arrachées du limon de la terre, c'est digne d'un enfant.

6. Magni pretii est, non gemma, sed virtus. *Ibid. lib.* 3, *c.* 6, *in med. f.* 48, *p.* 2, *F.*

La vertu est d'un grand prix et non les pierres précieuses.

S. Cyprian. 7. Auro te licet et margaritis gemmisque condecores, sine Christi decore deformis es. *Serm.* 5 *de Lapsis, longe ante finem, t.* 1.

Quoique vous vous décoriez de perles et de diamants, vous êtes sans beauté, si vous n'êtes paré de la beauté de Jésus-Christ.

S. Hier. 8. Gemmæ et sericæ vestes feminarum, jactantiæ seminarium est. *Tom.* 1, *Epist.* 13 *ad Paulin. a med. p.* 103, *B.*

Les pierres précieuses et les vêtements de soie des femmes sont une source de vanité.

9. Gemmis codices vestiuntur, et nudus ante fores Christus emoritur. *Tom.* 1, *Epist.* 22 *ad Eustoch. longe post med. p.* 146, *C.*

Les livres sont ornés de pierres précieuses, et Jésus-Christ meurt dénué de tout sur le seuil de la porte.

10. Lucet margarita in sordibus, et fulgor gemmæ purissimæ etiam in luto radiat. *Tom.* 1, *Epist. ad Pammach. ante med. p.* 164, *C.*

Une perle luit au milieu des ordures, et l'éclat d'un pur diamant rayonne même au milieu de la boue.

11. Difficilius caremus arrogantia, quam auro et gemmis. *Tom.* 1, *Epist.* 30 *ad Oceanum, in princ. p.* 197, *B.*

Nous nous dépouillons plus difficilement de l'orgueil que de l'or et des pierres précieuses.

12. Crimen est, caput post chrismatis sanctificationem, aut auro, aut gemmis comari. *Tom.* 4, *Epist.* 14 *ad Mauritii filiam, in med. pag.* 90, *C.*

C'est un crime de parer d'or et de pierreries une tête qui a été sanctifiée par l'onction du saint chrême.

S. Hilar. 13. Humanus error, pretiosius nihil auro et gemmis opinatur : hæc sunt, quæ hominum cupiditates dominatui pretii sui et honoris sub-

S. Hilar. dilexerunt. *Sup. Ps.* 118, *in illud, Feci judicium et justitiam, ante fin. f.* 73, *col.* 1.

Les hommes, dans leurs fausses idées, estiment que rien n'est plus précieux que l'or et les diamants, et, en effet, ces matières ont soumis les désirs des hommes à la puissance de leur valeur et de leur éclat.

14. Per gemmas humani corporis præstantior species ut putatur, ad naturæ contumeliam expolitur. *Ibid. etc.*

C'est faire outrage à la nature que de croire rendre plus beau le visage de l'homme en l'ornant de pierres précieuses.

15. Nihil habet sexus uterque pretiosius auro et gemmis; dum viri posse omnia auro volunt, mulieres vero per gemmas fieri se existimant pulchriores. *Ibid. etc.*

Les deux sexes n'ont rien de plus précieux que l'or et les pierreries, puisque les hommes veulent tout pouvoir par l'or, et que les femmes croient devenir plus belles avec l'ornement des pierres précieuses.

16. Sicut præstat cæteris metallis aurum, ita et aliis lapidibus pretiosis topazius; est enim ipse rarissimus et speciosissimus omnium et maximus. *Ibid.*

Comme l'or est au-dessus de tous les métaux, ainsi la topaze l'emporte sur toutes les pierres précieuses; car elle est la plus rare, la plus belle et la plus grosse de toutes.

Hugo a S. Victore. 17. Gemma pretiosa est et clara, virtute pollet, plana et tota speciosa est. *Lib.* 4 *de Propriet. rerum, c.* 3, *circa init. p.* 307, *D, t.* 2.

La perle est précieuse, claire, d'une grande valeur, unie et belle sur tous ses points.

S. Innoc. III. 18. Aurum et argentum, lapides et gemmæ, in luto sordescunt. *Lib.* 2 *de Contemptu mundi, c.* 37, *ante med. p.* 118.

L'or et l'argent, les pierres précieuses et les diamants se salissent dans la boue.

S. Joan. Chr. 19. Gemma avaritiæ materia est, et fornacem cupiditatis succendit, captorumque animam expugnat. *Hom.* 4 *sup. Genes. in princ. col.* 88, *B, t.* 1.

Les pierres précieuses sont la matière de l'avarice, allument le feu de la convoitise et dominent l'âme de ceux qui sont épris de leur beauté.

20. Qui pretiosos lapides in mari invenire cupiunt, magnum laborem et molestiam ferunt, periculoque indomitarum aquarum se exponunt, quo desideratis potiantur. *Ibid.*

Ceux qui veulent arracher à la mer les pierres précieuses supportent un grand et pénible labeur, affrontent, non sans péril, les vagues indomptées pour posséder ce qu'ils désirent.

21. Gemmas invenisse, inventori non multum prodest, sæpe autem nocuit, et innumerorum naufragiorum occasio fuit. *Ibid.*

Celui qui a trouvé des pierres précieuses n'en retire pas toujours un grand profit; leur extraction lui est souvent nuisible, parce qu'elle est l'occasion de nombreux naufrages.

22. Aliquid magnæ utilitatis vitæ huic affert pretiosorum lapidum inventio. *Ibid. Hom.* 9, *in princ. col.* 54, *C.* S. Joan. Chr.

La découverte des pierres précieuses est d'une grande utilité pour cette vie.

23. Tu ipse corpus auro et gemmis exornas, animam vero in turpitudine sedentem negligis. *Hom.* 70 *sup. Matth. oper. perfect. circa med. col.* 577, *D, t.* 2.

Vous ornez votre corps d'or et de pierreries, mais vous négligez votre âme plongée dans la honte du péché.

24. Gemmæ non in corporis mole, sed naturæ pulchritudine pretium habent. *Hom.* 1 *ad popul. Antioch. post init. col.* 10, *C, t.* 5.

La valeur des pierres précieuses n'est pas tant dans leur grosseur que dans la beauté de leur nature.

25. Circa margaritarum cultum insania est et pompa satanica. *Ibid. Hom.* 21, *post med. col.* 194, *A, t.* 5.

On recherche les pierres précieuses avec une folie et une ostentation satanique.

26. Omnium gemmarum virentium, smaragdus principatum habet: cui veteres tertiam post margaritas et uniones tribuunt dignitatem. *Lib.* 16 *Etymol. c.* 2, *in princ. pag.* 216, *col.* 1. S. Isidorius Hispal.

L'émeraude est la plus belle des pierres précieuses de couleur verte; les anciens lui donnaient le troisième rang, la plaçant après les deux sortes de perles qu'ils appelaient *margarita* et *unio*.

27. Fulgentibus margaritis ac gemmis se componere, scelus est nefandissimum. *De Humilit. c.* 11, *in princ. pag.* 674, *col.* 1, *E, part.* 2. Lact. Firm.

C'est un grand péché de se parer de perles et de pierres éclatantes.

28. Gemma est pretiosa, quæ non potest corrumpi. *De Doctrina christ. ante fin. t.* 1. S. Thomas Aquinas.

Une perle est précieuse lorsqu'elle ne peut se corrompre.

SENTENTIA PAGANI.

29. Eo deliciarum pervenimus, ut nisi gemmas calcare nolimus. *Epist.* 86, *ante med. p.* 927, *t.* 2. Seneca.

Nous en sommes arrivés à ce point dans la recherche des plaisirs, que nous ne voulons plus marcher que sur des pierres précieuses.

GENERATIO (Génération, race).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Generatio prava atque perversa. *Deut.* 32, *v.* 5.

Race dépravée et perverse.

2. Generatio perversa est, et infideles filii. *Ibid. v.* 20.

Ils sont une race perverse et des enfants infidèles.

3. Dominus in generatione justa est, quoniam Dominus spes ejus est. *Psal.* 13, *v.* 10.

Le Seigneur habite avec les générations des justes, et le Seigneur est leur espérance.

4. Generatio prava et exasperans : generatio, quæ non direxit cor suum. *Psal.* 77, *v.* 8.

Une race dépravée et rebelle, une race dont le cœur n'a pas été droit.

5. Generatio rectorum benedicetur. *Psal.* 111, *v.* 2.

La race des justes sera bénie.

6. Generatio et generatio laudabit opera tua. *Psal.* 144, *v.* 4.

Les générations célébreront vos œuvres.

7. Generatio, quæ patri suo maledicit, quæ matri suæ non benedicit. *Prov.* 30, *v.* 11.

Il y a une race qui maudit son père et qui ne bénit pas sa mère.

8. Generatio, quæ sibi munda videtur, et tamen non est lota a sordibus suis. *V.* 12.

Il y a une race qui se croit innocente, et qui cependant n'est point purifiée de ses souillures.

9. Generatio, cujus excelsi sunt oculi, et palpebræ ejus in alta surrectæ. *V.* 13.

Il y a une race dont les regards sont altiers et les paupières élevées.

10. Generatio, quæ pro dentibus gladios habet, et commandit molaribus suis, ut comedat inopes de terra, et pauperes ex hominibus. *V.* 14.

Il y a une race dont les dents sont des glaives, dont les dents sont tranchantes, et qui broient et dévorent les pauvres de la terre et l'homme indigent.

11. Generatio præterit, et generatio advenit. *Eccl.* 1, *v.* 4.

Une génération passe, une génération vient.

12. Generationis iniquæ, diræ sunt consummationes. *Sap.* 3, *in fine.*

La fin de la race inique est cruelle.

13. O quam pulchra est casta generatio cum charitate ! Immortalis est enim memoria illius, quoniam et apud Deum nota est, et apud homines. *Ibid.* 4, *v.* 1.

Oh ! combien est belle une génération chaste et charitable ! Sa mémoire est immortelle, et elle est connue de Dieu et des hommes.

14. Spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt, etc. *Ibid. v.* 3.

Les rejetons adultères ne produiront pas de profondes racines et n'établiront pas un fondement durable.

15. Alia generantur et alia dejiciuntur : sic generatio carnis et sanguinis, alia finitur, et alia nascitur. *Eccli.* 14, *v.* 19.

Les unes croissent et les autres tombent; ainsi, dans cette génération de chair et de sang, les uns finissent et les autres naissent.

16. Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. *Ibid.* 44, *v.* 1.

Louons ces hommes pleins de gloire et nos pères en leurs générations.

17. Generatio mea ablata est, et convoluta est a me, quasi tabernaculum pastorum. *Isa.* 38, *v.* 12.

Ma vie est finie et a été emportée loin de moi comme la tente du pasteur qu'on replie.

18. De angustia et judicio sublatus est : generationem ejus quis enarrabit? *Ibid.* 53, *v.* 8.

Il est mort au milieu des angoisses après un jugement; qui racontera sa génération?

19. Si ego, qui generationem cæteris tribuo, sterilis ero? ait Dominus Deus. *Isa.* 66, *v.* 9.

Moi qui donne une postérité aux autres, serai-je stérile? dit le Seigneur.

20. Radix tua et generatio tua de terra Chanaan. *Ezech.* 16, *v.* 3.

Ton origine et ta race sont de la terre de Chanaan.

21. Generatio mala et adultera signum quærit. *Matth.* 12, *v.* 39.

Cette génération mauvaise et adultère demande un signe.

22. Scimus, quia omnis, qui natus est ex Deo, non peccat : sed generatio Dei conservat eum, et malignus non tangit eum. 1 *Joan.* 5, *v.* 18.

Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point; mais la naissance qu'il a reçue de Dieu le conserve, et l'esprit malin ne l'atteint pas.

GENERATIO IN GENERE

(Génération en général).

DEFINITIO.

Generatio est productio viventis a principio vivente conjuncto, secundum similitudinem in natura vi productionis. Collector.

La génération est la production d'un être vivant, accomplie par un principe vivant, uni à un être semblable à lui, et produisant par sa force même un être d'une nature semblable.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Ab adolescentia incipit homo posse generare. *Lib.* 16 *de Civit. Dei, c.* 43, *circa finem, tom.* 5. S. Aug.

L'homme commence à posséder dès l'adolescence la puissance d'engendrer.

2. Terrena civitas generatione tantummodo,

S. Aug. cœlestis autem etiam regeneratione opus habet, ut noxam generationis evadat. *Ibid. lib.* 15, *c.* 16, *ante fin.*

La génération suffit à la cité terrestre; la cité céleste a besoin aussi de la régénération pour se délivrer de la faute de la génération.

3. In cœlo non erit generatio, cum illuc perduxerit regeneratio. *Ibid. c.* 17, *circa med.*

Au ciel il n'y aura point de génération, puisqu'on y parvient par la régénération.

4. Generatio disperdet, nisi regeneratio liberet. *Ibid. lib.* 16, *c.* 27.

La génération nous perdra, si la régénération ne nous sauve.

5. Generatio carnalis una est. *Tract.* 12 *sup. Joan. circa init. t.* 9.

La génération charnelle est toujours la même.

6. Nemo est, qui non hunc ordinem in domo sua vel optet, vel speret, ut generatores filiorum cedant, et generati succedant. *De Util. jejunii, c.* 10, *circa init. t.* 9.

Il n'est personne qui ne désire ou n'espère voir établir l'ordre suivant, savoir : que les pères abandonnent la vie les premiers, et que les fils prennent leur place

7. Deus per Christum regenerat hominem generatum. *Lib.* 2 *contra Julianum, capit.* 4, *post init. tom.* 7.

Dieu régénère par Jésus-Christ l'homme déjà engendré.

8. Parvuli eo volente regenerantur, quo creante generantur. *Ibid. lib.* 4, *cap.* 8, *ante med.*

Les enfants sont régénérés par la volonté de Celui qui les a créés.

9. Quod Deus creat, et homo generat, profecto bonum est, in quantum homo est. *Ibid. lib.* 16, *c.* 14, *in med.*

Ce que Dieu crée et que l'homme engendre est certainement bon en tant que c'est un homme.

10. Quod generatione contrahitur, non nisi regeneratione solvitur. *Ibid. lib.* 2, *c.* 4, *in medio.*

La régénération seule efface la faute contractée par la génération.

11. Concupiscentiæ reatum regeneratio sola dimittit, quem generatio trahit. *Lib.* 1 *de Nuptiis, c.* 19, *p.* 43, *circa init. tom.* 7.

La régénération seule efface le péché de concupiscence qui accompagne la génération.

12. Potens est Deus sine tempore generare. *Hom.* 43 *ex quinquag. Hom. c.* 3, *ante finem, tom.* 10.

Dieu a le pouvoir de créer sans besoin de temps.

13. Generat per uxorem filium pater moriturus successurum; generat Deus de Ecclesia filios non successuros, sed secum mansuros. *Ibid. Homil.* 50, *c.* 3, *post med.*

Le père mortel engendre par son épouse le fils qui lui succédera; Dieu engendre dans le sein de son Église des enfants qui ne lui succéderont point, mais qui demeureront avec lui.

14. Nobilior est generatio spiritalis, quam S. Aug.
carnalis. *Serm.* 1 *dom. Quinquag. et in ord.* 53, *in fin. t.* 10.

La génération spirituelle est plus noble que la génération charnelle.

15. Sæpe ad avaritiam cor parentis allicit S. Greg. Mag.
fecunditas prolis. *Lib.* 1 *Moral. c.* 4, *in princ. num.* 3, *col.* 4, *C*, *t.* 1.

L'abondante génération d'enfants excite souvent le cœur du père à l'avarice.

16. Delectatio solet esse in concipiendo, do- Hugo card.
lor est in pariendo. *Sup. Epist. ad Rom.* 3, *Moraliter, f.* 23, *col.* 3, *t.* 7.

Le plaisir se mêle ordinairement à la conception, mais la douleur accompagne l'enfantement.

17. Quid prodest ei, quem sordidant mores, S. Joan. Chr.
generatio clara? aut quid nocet ei generatio vilis, quem mores adornant? *Hom.* 3 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 759, *C*, *t.* 8.

A quoi sert une naissance illustre à celui que dégradent des mœurs corrompues? et quel mal fait une naissance obscure à celui que recommandent des mœurs pures?

18. Generatio clara non liberat, quem vita Joan. Trith.
maculata ligat. *In cap.* 1 *Regulæ S. Bened. verbo Caput, in princ. p.* 236, *col.* 1.

Une naissance illustre ne délivre pas celui qu'enchaîne une vie dégradée.

19. Bestia quælibet ad hoc solummodo coit, S. Petr. Dam.
ut gignat; homo solus ad hoc gignit, ut coeat. *Lib.* 1, *Epist.* 15 *ad Alexandr. pap. post med. p.* 14, *col.* 1, *D*, *t.* 1.

Tous les animaux s'unissent dans le seul but d'engendrer; seul l'homme engendre pour se procurer le plaisir de l'union.

20. Lætatur pater in alio se, quem genuit S. Zeno.
ex se. *Serm.* 3 *de Filii Dei generat. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 110, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

Le père se réjouit dans un autre lui-même qu'il engendre de sa propre substance.

GENERATIO VERBI

(Génération du Verbe).

DEFINITIO.

Generatio Verbi, est consubstantialis Filii S. Joan. Dam.
ex solo Patre progressio. *Lib.* 4 *de Fide orthod. c.* 7, *ante med. f.* 269, *part.* 1, *B.*

La génération du Verbe est la production consubstantielle du Fils engendré du Père seul.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Scrutari non licet superna mysteria: li- S. Ambr.
cet scire quod Filius natus sit, non licet dis-

S. Ambr. cutere quomodo natus sit; illud negare mihi non licet, hoc quærere metus est. *Lib.* 1 *de Fide ad Gratianum*, *c.* 5, *ante med. col.* 277, *A et B*, *t.* 2.

Il ne nous est pas permis de sonder les mystères surnaturels; il est permis de savoir que le Fils est né, mais je ne dois point discuter comment il est né; il ne m'est pas permis de nier la première de ces propositions, et je dois craindre d'approfondir la seconde.

2. Incomprehensibiliter generatur Filius, impassibiliter generat Pater, et tamen ex se generavit, et ante omnem intellectum generavit Deus verus, Deum verum. *Ibid. circa med. col.* 277, *C*.

Le Fils est engendré d'une manière incompréhensible; le Père engendre sans souffrir, et cependant il engendre de sa propre substance, et, vrai Dieu, il engendra avant toute connaissance son Fils, vrai Dieu comme lui.

3. Non solum admirabilis ex Patre generatio Christi, sed admirabilis etiam ipsa generatio ejus ex Virgine. *Ibid. post med. col.* 278.

Non seulement la génération de Jésus-Christ par le Père est admirable, mais admirable aussi est sa génération par la sainte Vierge.

4. Generatio paternæ proprietatis est, non potentiæ; et pietas æquat, non separat. *Ibid. lib.* 4, *c.* 4, *post init. col.* 321, *A*.

La génération est une propriété de la nature même du Père et non un acte de sa puissance; l'amour les égale au lieu de les séparer.

5. Quid tam evidens, quo unius naturæ Filius Dei cum Patre esse doceatur? *De Benedict. patriarch. c.* 4, *ante med. col.* 1097, *B*, *tom.* 4.

Qu'y a-t-il d'aussi évident que cette vérité que l'Eglise enseigne, que le Fils de Dieu ne forme qu'une nature avec le Père?

Anselm. 6. In Trinitate non dicitur Verbum, nisi Filius : quia nec ille, cujus est Verbum, potest esse Verbum suum, nec Verbum potest esse, cujus est Verbum. *In Monologio*, *c.* 37, *ante med.*

Dans la sainte Trinité, on donne au Fils seul le nom de Verbe; car le Père, dont le Fils est le Verbe, ne peut lui-même être le Verbe, et le Fils ne peut non plus être celui dont il est le Verbe.

Athan. Mag. 7. Divinus character Filii substantiæ Patris incommutabile sigillum est. *Serm. de Sanctiss. Deipara*, *ante med. col.* 65, *B*, *t.* 3.

La marque de la divinité du Fils est le sceau immuable de la substance du Père.

8. Generans Pater Deus ex se, id est de seipso Filium, hoc genuit, quod est ipse, non aliquid aliud. *Pros.*

Dieu le Père, engendrant de sa propre substance son Fils, engendre ce qu'il est lui-même et rien autre chose.

9. Ergo non extrinsecus, neque ex nihilo, neque ex aliqua præcedente aut subsequente materia, sed ex seipso genuit, et non aliud, quam id quod ipse est, genuit. *Disputat. contra Arium*, *circa med. col.* 815, *E*, *t.* 4.

Il ne l'a donc tiré ni d'une substance étrangère à lui-même, ni du néant, ni de quelque matière précédente ou subséquente; mais il l'a engendré de lui-même, et il n'a engendré absolument que ce qu'il est lui-même.

10. Pater ut haberet Filium de seipso, non minuit seipsum; sed ita genuit de se alterum se, ut totus maneret in se, et esset in Filio tantus, quantus et solus. *Epist.* 66 *ad Maximum*, *ante med. p.* 207, *A*, *tom.* 2. S. Aug.

Le Père, pour se donner un Fils de lui-même, n'a point diminué sa propre substance; mais il a engendré de lui-même un autre lui-même, de telle sorte qu'il demeurât tout entier en soi-même, et qu'il fût en son Fils aussi grand que lui seul.

11. Deus cum Verbum genuit, id quod est ipse, genuit, neque de nihilo, neque de aliqua facta conditaque materia, sed de seipso id quod est ipse. *De Fide et Symbolo*, *c.* 3, *in med. p.* 99, *B*, *tom.* 3.

Dieu, lorsqu'il a engendré son Verbe, a engendré ce qu'il est lui-même; il ne l'a pas tiré du néant ou de quelque matière faite ou créée, mais il l'a engendré de lui-même et ce qu'il est lui-même.

12. Deus Pater, qui verissime se indicare animis cognituris, et voluit et potuit : hoc ad seipsum indicandum genuit, quod est ipse, qui genuit. *Ibid. in fine*, *p.* 99, *B*.

Dieu le Père, qui a voulu et qui a pu se manifester aux esprits qui devaient le connaître très-clairement a, pour se manifester, engendré ce qu'il est lui-même qui engendrait.

13. Æternum sine initio est, quod Filius de natura Patris natus existit. *De Fide ad Petrum*, *c.* 1, *in med. p.* 149, *B*, *tom.* 3.

Le Fils existe engendré de la nature du Père, éternellement et sans commencement.

14. Secundum illam divinitatem, qua unum sunt Pater et Filius et Spiritus sanctus, neque Patrem natum credimus, neque Spiritum sanctum, sed solum Filium. *Ibid. c.* 2, *in princ. p.* 150, *litt. D.*

Relativement à la divinité par laquelle le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne sont qu'un, nous croyons que ni le Père ni l'Esprit saint n'ont été engendrés, mais le Fils seul.

15. Pater Deus de nullo genitus Deo, semel de sua natura sine initio genuit Filium, Deum sibi æqualem, et eadem qua ipse naturaliter æternus est, divinitate coæternum. *Ibid. post init. p.* 151, *A*.

Dieu le Père n'a été engendré par aucun autre Dieu; mais il a une fois, avant tout commencement, engendré de sa propre substance le Fils, Dieu qui lui est égal et coéternel par cette même divinité qui le rend lui-même éternel par nature.

16. Unigenitus Dei, natus est semel ex Patre, semel ex Matre; natus est enim de Patre Deus Verbum, natus est de Matre Verbum caro factum. *Pros.*

Le Fils unique de Dieu est engendré une fois de son Père et une fois par sa Mère : du Père, il est engendré Dieu Verbe : de sa Mère, il est né Verbe fait chair

S. Aug. 17. Unus est ergo atque idem Deus Dei Filius, natus ante sæcula, et natus in sæculo; et utraque nativitas, unius est Filii Dei. *Ibid. ante med.*

Il est donc un seul et même Dieu avec le Père; le Fils de Dieu, engendré avant tous les siècles, est né dans le temps, et l'une et l'autre de ces deux générations sont de la même personne du Fils de Dieu.

18. Sic Christum Dei Filium (id est unam ex Trinitate personam), Deum verum crede, ut divinitatem ejus de natura Patris natam esse non dubites. *Ibid. ante med. p.* 152, *C.*

Ainsi croyez que le Christ, Fils de Dieu (c'est-à-dire une personne de la sainte Trinité), est véritablement Dieu, et vous ne douterez pas que sa divinité ne soit engendrée de la nature du Père.

19. Pater ipsa sapientia est, et ita dicitur Filius sapientia Patris, quomodo dicitur lumen Patris, id est, ut quemadmodum lumen de lumine, et utrumque unum lumen; sic intelligatur sapientia de sapientia, et utrumque una sapientia, ergo et una essentia. *Ibid. lib.* 7, *c.* 1, *in fine*, *p.* 239, *B*, *t.* 3.

Le Père est la sagesse même, et le Fils est appelé la sagesse du Père; c'est-à-dire que comme il est lumière de lumière, et l'un et l'autre ne sont qu'une seule lumière, ainsi il faut entendre sagesse de sagesse, et tous deux sont une même sagesse, et par conséquent une seule et même essence.

20. Filio præstat essentiam sine initio temporis, sine ulla mutabilitate naturæ de Patre generatio. *Ibid. lib.* 15, *cap.* 16, *sub fin. pag.* 337, *litt. B.*

La génération du Père donne au Fils une essence qui n'a jamais eu de commencement et qui n'a pu subir aucun changement de nature.

21. Quis ignorat, quod Deus Deum genuit, quod Dominus Dominum genuit, quod Rex Regem genuit, quod Creator Creatorem genuit, quod bonus bonum genuit, quod sapiens sapientem genuit, quod clemens clementem genuit, quod potens potentem genuit? *Contra Maximum, lib.* 1, *respons.* 7, *in princ. pag.* 479, *B*, *tom.* 6.

Qui ignore que Dieu a engendré Dieu, que le Seigneur a engendré le Seigneur, le Roi a engendré le Roi, le Créateur a engendré le Créateur, la bonté a engendré la bonté, la sagesse a engendré la sagesse, la clémence a engendré la clémence, la puissance a engendré la puissance?

22. Absit, ut ideo sit potentior Pater Filio, quia Creatorem genuit Pater, Filius autem non genuit Creatorem; neque enim non potuit, sed non oportuit. Immoderata enim esset divina generatio, si genitus Filius nepotem gigneret Patri. *Ibid. lib.* 3, *cap.* 12, *sub finem. p.* 505, *B.*

Loin de nous de croire que le Père est plus puissant que le Fils, parce que le Père a engendré le Créateur et que le Fils ne l'a point engendré; car ce n'est pas qu'il n'ait point pu, mais parce qu'il ne l'a point fallu. La génération divine aurait dépassé les limites nécessaires, si le Fils, une fois engendré, avait engendré un petit-fils au Père.

23. Si vultis Dei Filium verum confiteri, prius illum ac præcipue dicite unius ejusdemque substantiæ, ut tanquam verum Filium et Dei Filium per omnia similem Patri esse dicatis. *Ibid. c.* 15, *ante med. p.* 512, *G.* S. Aug.

Si vous voulez confesser le vrai Fils de Dieu, dites d'abord et par-dessus tout qu'il est d'une seule et même substance, et alors vous le proclamez vrai Fils et Fils de Dieu, en tout semblable à son Père.

24. Verus Dei Filius, et unius cum Patre substantiæ est, quia verus Filius est, et per omnia est Patri similis, quia Dei Filius est. *Ibid. circa med. p.* 512, *C.*

Le vrai Fils de Dieu est avec le Père une même substance, parce qu'il est son vrai Fils, et il est semblable en tout à son Père, parce qu'il est le Fils de Dieu.

25. Deus ejusdem naturæ, sive substantiæ Deum genuit. *Ibid. statim a med. p.* 512, *C.*

Dieu a engendré un Dieu de la même nature, c'est-à-dire de la même substance que lui-même.

26. Generat Deus, non ut homo; generat autem vere, et genitura ex ipso Verbum est, non humanum, sed divinum. *Lib.* 5 *Eversor. ante med. p.* 357, *tom.* 1. S. Basil. Mag.

Dieu n'engendre pas comme l'homme; cependant il engendre véritablement, et le fruit de sa génération est le Verbe, qui vient de lui-même, non un verbe humain, mais le Verbe divin.

27. Quod dicitur ex Patre, ineffabilis est nativitas; quod in Patre, consubstantialis unitas; quod cum Patre, æqualitas majestatis. *Serm.* 5 *de Verbis Isaiæ, in princ. fol.* 68, *col.* 4, *L.* S. Bern.

Quand nous disons *né du Père*, nous exprimons une génération ineffable; quand nous disons *dans le Père*, nous désignons une unité consubstantielle, et quand nous disons *avec le Père*, nous exprimons l'égalité de leur majesté.

28. Non cœpit unquam esse Pater, eo quod substantialis ei est productio Filii; nihil enim aliud gigni potuit ex Deo, nisi Deus. *De Trin. ante fin.* Boetius.

Le Père n'a jamais commencé d'exister, et c'est pourquoi la génération du Fils lui est substantielle; Dieu n'a pu engendrer qu'un Dieu.

29. Generatio in divinis est omnimodæ perfectionis. *Sup. lib.* 1 *Sent. dist.* 9, *art.* 1, *quæst.* 1, *in fine corpor. p.* 82, *col.* 1, *A*, *t.* 4. S. Bonav.

La génération dans les personnes divines est d'une perfection absolue.

30. Generatio Filii in divinis est terminata, si perfectionem ejus respiciamus; si durationem intueamur (cum semper duret), interminata dici debet. *Ibid. dist.* 9, *art.* 1, *quæst.* 4, *in princ. corpor. p.* 84, *col.* 1, *C.*

La génération du Fils dans la divinité est finie, si nous considérons sa perfection; mais si nous considérons sa durée, elle n'est pas finie, puisqu'elle dure toujours.

31. Dicendo : Hodie, coæternitatem suæ majestatis ostendit; hodie enim apud Deum nullo initio incipit, nullo fine concluditur. Non est ibi fuit, neque erit; sed semper manet, semper Cassiodor.

issiodor. est. *Sup. Psal.* 2, *ante med. vers.* 7, *Ego hodie genui te*, *f*, 6, *col.* 3.

En disant *aujourd'hui*, Dieu exprime la coéternité de sa majesté; car *aujourd'hui* en Dieu n'a pas de commencement et n'est arrêté par aucune fin. En lui il n'y a ni passé ni avenir, mais le présent est et dure toujours.

32. Proprium est Patri, quod naturaliter sine initio ante sæcula genuit Filium; proprium est Filio, quod naturaliter a Patre generatus est. *Sup. Ps.* 50, *post med. v.* 13, *f.* 77, *col.* 2.

C'est le propre du Père d'engendrer naturellement le Fils sans aucun commencement et avant tous les siècles, et le propre du Fils d'être engendré naturellement par le Père.

33. Genitus est Deus verus de Deo vero, lumen de lumine, immortalis de immortali, invisibilis de invisibili, Omnipotens de Omnipotente. *Sup. Ps.* 61, *in fine, vers. ult. fol.* 91, *col.* 4.

Le vrai Dieu est engendré par le vrai Dieu, la lumière par la lumière, l'immortel par l'immortel, l'invisible par l'invisible, le Tout-Puissant par le Tout-Puissant.

Cyprian. 34. Quomodo sane Deus Pater genuerit Filium, nolo discutias, nec te curiosius inseras in profundi hujus arcanum, ne forte dum inaccessæ lucis fulgorem pertinacius perscrutaris, exiguum ipsum, qui mortalibus divino munere concessus est, perdas aspectum. *Sup. Symbol. Apostolorum, in illud, Credo in Deum, etc.*

Je ne veux pas que vous discutiez comment Dieu le Père a engendré le Fils, ni que vous sondiez avec curiosité les profondeurs de ce mystère, de peur qu'en cherchant obstinément à scruter les splendeurs de cette lumière inaccessible, vous ne perdiez la faible clarté que le Seigneur a bien voulu laisser aux mortels.

35. Est Deus Pater, verus veritatis Pater, non extrinsecus creans, sed ex eo, quod ipse est, Filium generans; id est, quasi sapiens sapientiam, quasi justus justitiam, quasi sempiternus sempiternum, quasi immortalis immortalem, quasi invisibilis invisibilem, quasi lux splendorem, quasi mens Verbum. *Ibid. longe post init. sup. illud, Joan.* 14, *Videt et Patrem.*

Dieu le Père, véritable Père de la vérité, n'a pas créé en dehors de lui, mais a engendré de sa propre substance son Fils; c'est-à-dire comme sage la sagesse, comme juste la justice, comme éternel l'éternel, comme immortel l'immortel, comme invisible l'invisible, comme lumière la lumière, comme esprit le Verbe.

yrill. Alex. 36. Christi generationem nulla creata res omnino aut dicendo, aut cogitando assequi potest; sed velut in speculo contemplantes, et genitum esse dicimus, et existere ipsum Patri coæternum. *Hom.* 12 *de Festis Paschalib. post med. p.* 149.

Aucune créature ne peut absolument expliquer ou comprendre la génération du Christ; mais nous la contemplons comme dans un miroir, et nous disons qu'il est engendré et qu'il existe coéternellement au Père.

yrill. Hier. 37. Filius non in temporibus esse cœpit, sed ante sæcula sempiternus, incomprehensibiliter ex Patre genitus. *Cateches.* 4 *de Christo, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p* 404, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Cyrill. Hier.

Le Fils n'a pas commencé d'exister dans le temps, mais il est engendré éternel, d'une manière incompréhensible, avant tous les siècles.

38. Pater perfectus perfectum genuit Filium, omniaque tradit genito. *Ibid. Cateches.* 7, *ante med. p.* 413, *col.* 2, *G.*

Le Père, qui est parfait, a engendré son Fils parfait, et lui a donné tout ce qu'il a.

39. Filius est Dei, non adoptione, sed natura genitus ex Patre. *Pros.*

Il est Fils de Dieu, non par adoption, mais par nature, engendré du Père.

40. Qui diligit generantem, diligit et genitum ex eo : qui autem non respicit genitum, contumelia afficit genitorem. *Ibid. Cateches.* 11, *ante med. p.* 420, *col.* 1. *D.*

Celui qui aime le Père aime aussi le Fils engendré de lui ; celui qui n'honore pas le Fils fait injure au Père.

41. Deo Patre generante, neque ignorantia intercedit, neque deliberatio. *Pros.*

Dans la génération du Père il n'y a eu ni ignorance ni délibération.

42. Dicere enim, quod natum ex se ignorat, maxima est impietas; dicere vero, quod in tempore considerans, deinceps Pater est factus, ejusdem est impietatis.

Car dire qu'il ignore qu'il a engendré son Fils, c'est une impiété, et dire qu'après s'être recueilli dans un temps donné, il est devenu Père, c'est également une impiété.

43. Non enim prius erat Deus sine prole, successu vero temporis factus est Pater; sed semper habet Filium, quem genuit, Deum verum. *Ibid. ante med. p.* 420, *col.* 2, *F.*

Car Dieu n'existait pas d'abord sans le Fils, et n'est pas devenu Père dans la suite du temps; mais il a de toute éternité son Fils qu'il engendre, vrai Dieu comme lui-même.

44. Genuit Deus unum solum, et qui genuit ille solus novit; et qui ab illo genitus est, novit genitorem. *Pros.*

Dieu a engendré un seul Fils, et seul il le reconnaît, et le Fils engendré par lui connaît aussi son Père.

45. Neque generans aliquo privatur, neque deest quidquam genito.

Le Père en engendrant ne perd rien, et rien ne manque non plus au Fils.

46. Neque genitor habet patrem, neque genitus fratrem, neque generans in Filium mutatus est, neque natus Pater factus.

Le Père n'a pas de père, et le Fils n'a pas de frère; le Père ne devient pas le Fils, et le Fils ne devient pas le Père.

47. Ex uno solo Patre, unus unigenitus Filius; neque duo ingeniti, neque duo unigeniti.

Du Père seul, qui est un, vient un seul Fils unique, et ils ne sont pas deux non engendrés ni deux fils uniques.

48. Sed unus est Pater ingenitus, qui Patrem non habet; et unus est Filius æternus,

S. Cyrill. Hier. ex Patre natus; non tempore factus, sed ante sæcula genitus; non prosperitate aliqua auctus, sed idem semper, qui et nunc. *Ibid. in med. p.* 421, *col.* 1, *A.*

Mais le Père est le seul non engendré et n'a pas de père, et seul est le Fils éternel né du Père, non créé dans le temps, mais engendré avant tous les siècles, qui n'a jamais pu grandir, mais a été toujours ce qu'il est maintenant.

49. Verus Deus non generat falsum, neque deliberans deinceps genuit, sed perpetuo genuit, et verbis cogitationibusque nostris multo celerius genuit. *Ibid. circa med. p.* 421, *col.* 1, *litt. B.*

Le vrai Dieu n'engendre pas un faux dieu, et il ne l'engendre pas après avoir délibéré, mais il l'engendre éternellement et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire ou le penser.

50. Similis in omnibus Filius est genitori, vita ex vita genitus, lumen de lumine, et Deus de Deo. *Ibid. post med. p.* 421, *col.* 2, *E.*

Le Fils est en tout semblable au Père, il est la vie engendrée de la vie, la lumière de la lumière, Dieu de Dieu.

51. Pater generans Filium mansit Pater, et non alteratur : sapientiam genuit, sed non insipiens ipse factus; et virtutem generans, ipse non est infirmatus Deum generans, ipse non est aliquo privatus, neque diminutus quidquam ipse perdidit, neque genitus aliquem defectum habet. *Pros.*

Le Père engendrant le Fils est resté le Père et n'a pas changé; il a engendré la sagesse, mais il n'a pas perdu la sagesse lui-même ; il a engendré la force et n'a pas été affaibli; il a engendré Dieu et ne s'est lui-même privé de rien ; il n'a subi aucune diminution et n'a rien perdu, et le Fils n'a non plus aucun défaut.

52. Perfectus genitor, perfectus genitus; Deus genitor, Deus et genitus. *Ibid.*

Le Père est parfait, parfait aussi le Fils ; le Père est Dieu, le Fils est Dieu aussi.

S. Epiphan. 53. Quomodo tu putas majorem esse Patrem Filio? circumferentia, aut mole, aut tempore, aut temporis parte, aut dignitate, aut deitate, aut immortalitate, aut æternitate? *Pros.*

De quelle manière pensez-vous que le Père soit plus grand que le Fils? en étendue, en poids, en temps ou par une partie de temps, en dignité, en divinité, en immortalité, en éternité?

54. Ne putes hæc. Nihil enim in deitate inæquale est ad Filium ; sed prout Pater Pater est, et prout Filius genuinus, honorat suum Patrem.

Ne croyez pas cela. Il n'y a en divinité rien d'inégal par rapport au Fils ; mais comme Père il est Père, et comme Fils naturel il honore le Père.

55. Neque enim mole fertur Deus, ut mole excedat Filium Pater; neque tempori subjacet, ut tempore Pater Filium excedat ; neque juxta mensuram in alto locum habet Pater (omnia enim ipse continet, et a nullo continetur), ut Filius inferior intelligatur. *In Lib. Ancorato, longe post init. p.* 335, *edit. Paris.* 1544.

Dieu n'est pas composé d'une masse pour que le Père surpasse le Fils en poids; il n'est pas sujet au temps pour le surpasser par le temps; le Père n'a point son trône élevé selon une mesure quelconque (puisqu'il contient tout et n'est contenu par rien) pour que le Fils lui soit inférieur.

56. Filii generatio inenarrabilis est, ignora- S. Fulgent.
bilis non est; neque enim consequens est, ut quod non potest enarrari, non possit sciri. *Contra Arianos, resp.* 2, *in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 6, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

La génération du Verbe est inénarrable, mais elle n'est pas inconnue; car de ce qu'une chose ne peut s'expliquer, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse la connaître.

57. Vera et æterna substantia, de qua vera nativitas extitit, sicut generando minui dividique non potest, ita in se tota permanens, totam se coæternæ veritati nativitatis indulsit. *Pros.*

La substance vraiment éternelle de laquelle vient la naissance du vrai Fils ne peut être ni diminuée ni divisée par la génération ; mais demeurant toujours tout entière en soi, elle se donne tout entière à son vrai Fils, éternel comme elle.

58. Ut scilicet gignentis genitique non solum æqualitas absque diversitate consisteret; sed etiam sine confusione detrimentoque naturalis unitas permaneret.

De sorte que non seulement le Père et le Fils sont égaux sans aucune différence, mais encore que leur unité de nature subsiste sans aucune confusion ni aucun dommage.

59. Divinæ quippe nativitatis et nomen et veritas, sicut discretam monstrat gignentis genitique personam ; sic diversam non sinit putari substantiam. *Ibid. respons.* 7, *circa init.*

Le nom et la vérité de la naissance du Christ montre la distinction des personnes du Père et du Fils, mais ne permet pas de croire à la diversité de substance.

60. Deus Filius non discrepat a Patre, immensus non caret Patris æqualitate, nec celsitudine privatur altissimus, nec est origine posterior sempiternus. *Pros.*

Dieu le Fils ne diffère point du Père : immense, il est égal au Père ; très-haut, il a autant d'élévation ; éternel, il ne lui est pas postérieur par son origine.

61. Nam quia in Deo Patre nihil potest esse mutabile, ex Deo natus est Deus ; quia nihil locale, ex immenso processit immensus; quia in Deo humile aliquid non est, altissimum generavit altissimus; quia initiatum nihil in Deo poterit reperiri, sempiternum protulit sempiternus.

Comme en Dieu le Père rien ne peut changer, de Dieu est né Dieu; comme en lui rien n'est local, du Dieu immense est né un Dieu immense; comme en lui rien n'est humble, le Très-Haut a engendré le Très-Haut; comme en lui rien n'a eu de commencement, l'Eternel a engendré l'Eternel.

62. Talis ergo est illa divina inenarrabilisque nativitas, ut quem Pater genuit ex se, haberet in se. *Lib.* 2 *ad Trasimundum regem, c.* 3,

Fulgent. *post med. apud Bibl. Patr. tom.* 6, *part.* 1, *p.* 45, *col.* 1. *D, edit. Colon.* 1618.

Telle est donc cette divine et inénarrable génération, que le Père possède en lui-même celui qu'il a engendré de sa propre substance.

63. Natus est de Patre Deo, Filius Deus, alter in persona, non alius in natura; semper apud Patrem, semper cum Patre, semper de Patre, semper in Patre. *Pros.*

De Dieu le Père est né Dieu le Fils, différent comme personne, mais non comme nature, étant toujours auprès du Père, avec le Père, par le Père et dans le Père.

64. Semper apud Patrem, cum quo illi est una et naturalis æternitas.

Il est toujours auprès du Père, avec lequel il jouit par nature de la même éternité.

65. Semper de Patre, de quo illi est naturaliter æterna nativitas.

Il est toujours du Père, par lequel il est éternellement engendré de même nature.

66. Semper in Patre, cum quo illi est una naturaliter æqualisque divinitas.

Il est toujours dans le Père, avec lequel il est par nature un même Dieu.

67. Et alter quidem ille, qui Pater est; alter ille, qui Filius est; neuter tamen alter Deus, quia Pater et Filius unus est Deus. *Serm.* 1 *de Nativ. circa init. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Le Père est un, le Fils est un autre; cependant ni l'un ni l'autre n'est un Dieu différent, parce que le Père et le Fils ne sont qu'un même Dieu.

Ross. ord. 68. Hæc humana generatio Verbi, ex magna parte est inenarrabilis; sed illa divina, tota inenarrabilis est. *Pros.*

La génération humaine du Verbe incarné est inénarrable sous certains rapports, sa génération divine est tout entière inénarrable.

69. Quia etsi dicitur Filius a Patre genitus, tamen qualiter, nec apostolus, nec propheta novit, nec angelus. *Sup. Matth. c.* 1, *col.* 32, *D, tom.* 5.

Car, bien que l'on dise que le Fils est engendré par le Père, comment cela se fait, ni les apôtres, ni les prophètes, ni les anges n'ont pu le savoir.

Greg. Mag. 70. Christus in eo, quod virtus et sapientia Dei est, de Patre ante tempora natus est; vel potius quia nec cœpit nasci, nec desiit, dicamus verius, semper natus. *Lib.* 29 *Moral. c.* 1, *in princ, col.* 962.

Le Christ, en tant qu'il est la sagesse de Dieu, est né du Père avant tous les temps; ou plutôt, comme sa génération n'a jamais commencé ni fini, disons avec plus de vérité qu'il a été toujours engendré.

Greg. Naz. 71. Audis generationem Verbi, quomodo autem sit, noli nimis curiose inquirere, noli nimis anxie indagare. *Orat.* 18 *de Statu episcopali, ante fin. p.* 165.

Vous entendez parler de la génération du Verbe, mais ne cherchez pas avec trop de curiosité ou d'anxiété comment elle s'accomplit.

72. Perfecta fides est, Deum de Deo credere. *Tom.* 2, *Ep.* 12 *advers. Luciferianos, a med. p.* 142, *D.* S. Hier.

La foi parfaite est de croire le Verbe Dieu de Dieu.

73. Pater ante omne tempus et sæcula Unigenitum ex iis, quæ ingenita ex se erant, procreavit. *Lib.* 3 *de Trin. verbo Hic ergo, ab init. f.* 11, *col.* 2. S. Hilar.

Avant tous les temps et tous les siècles, le Père engendra son Fils unique de sa propre substance, qui est innée en lui-même.

74. Ipso quo Pater dicitur, ejus quem genuit, auctor ostenditur; id habens nomen, quod neque profectum ex alio intelligatur, et ex quo is, qui genitus est, substitisse doceatur. *Ibid. lib.* 4, *longe ab init. fol.* 13, *col.* 4.

Par cela seul qu'il est Père, il est considéré comme ayant produit celui qu'il a engendré; car son nom indique qu'il ne vient lui-même d'aucun autre et que celui qui est engendré vient de lui.

75. Nihil nisi natum habet Filius, et geniti honoris admiratio in honore generantis est. *Ibid. longe ab init. f.* 14, *col.* 1.

Le Fils n'est autre chose qu'engendré du Père, et l'admiration de la gloire du Fils est aussi l'honneur du Père.

76. Non per desectionem, aut protensionem, aut per derivationem ex Deo Deus est; sed ex virtute naturæ in naturam eamdem nativitate subsistit Filius. *Ibid. lib.* 5, *circa fin. fol.* 24, *col.* 3.

Le Fils ne vient pas du Père par coupure, ou par prolongation, ou par dérivation; mais, en vertu de la nature divine, le Fils par sa génération est de la même nature.

77. Nativitas Dei non potest non eam, ex qua profecta est, tenere naturam; neque enim aliud quam Deus subsistit, quod non aliunde quam ex Deo Deus subsistit. *Ibid.*

Le Fils né du Père ne peut point ne pas avoir la même nature que celui de qui il est né; il ne peut être autre chose que Dieu, puisqu'il ne vient point d'ailleurs que de Dieu.

78. Eamdem naturam habet genitus, quam ille qui genuit. *Ibid. etc.*

Le Fils est de même nature que celui qui l'a engendré.

79. Unigenitus Deus, cum natus sit, Patrem testatur auctorem, cum ex manente natus sit, non est natus ex nihilo; et cum ante tempora æterna natus sit, omnem sensum necesse est nascendo præveniat. *Lib.* 12 *de Trinit. ante med. f.* 76, *col.* 2.

Puisqu'il est né le Fils de Dieu, il atteste par là qu'il a été produit par le Père; puisqu'il est né d'une cause qui dure toujours, il n'a pas été tiré du néant; et puisqu'il est né éternellement avant tous les temps, il est nécessaire qu'en naissant il ait été avant toute pensée.

80. Natus ex Deo Deus est, ut in eo veræ nativitatis et perfectæ generationis, et non ambigua divinitas sit. *Pros.*

Dieu est né de Dieu pour qu'il n'y ait pas de doute possible sur la divinité de sa naissance véritable et de sa génération parfaite.

S. Hilar. 81. Nihil enim in rebus Dei, nisi natum æternumque confitemur. Natum autem non post aliquid, sed ante omnia, ut nativitas tantum testetur auctorem, non præposterum aliquid in se auctore significet. *Ibid. ante finem, f.* 79, *col.* 1.

Pour ce qui regarde le Fils de Dieu, nous devons confesser qu'il est né et qu'il est éternel; mais il n'a pu naître qu'avant tous les temps, pour que sa génération indique qu'il est produit par le Père, et non qu'il y ait eu en lui quelque chose d'inférieur à son Père.

82. Non naturali necessitate ductus Pater genuit Filium, sed mox ut voluit sine tempore et impassibiliter ex se eum genitum demonstravit. *De Synodis, verbo Consequens, art.* 24, *fol.* 92, *col.* 2.

Le Père n'a pas engendré le Fils par une nécessité de sa nature; mais aussitôt qu'il a voulu il a montré le Fils engendré de lui sans aucun secours de temps ni sans souffrance.

83. Omnibus creaturis substantiam voluntas Dei attulit, sed naturam Filio dedit ex impassibili, nec non nata substantia perfecta nativitas. *De Synodis, post med. art.* 24, *f.* 93, *col.* 4.

La volonté de Dieu a donné à toutes les créatures leur substance; mais sa génération parfaite a donné au Fils la nature même de la substance impassible et éternelle d'où il vient.

84. Sicut in Patre et Filio credere duos Deos, impium est; ita Patrem et Filium singularem prædicare, sacrilegum est; nihil in eis novum est, nihil alienum, nihil separabile. *Pros.*

De même que c'est une impiété de croire que le Père et le Fils sont deux Dieux, ainsi c'est un sacrilége de dire que le Père et le Fils ne sont qu'une seule et même personne; il n'y a en eux rien de nouveau, rien d'étranger, rien de séparable.

85. Deum ex Deo quod in similitudine generis unum sint negare, blasphemum est. *Lib.* 6 *de Trinit. sub finem, f.* 39, *col.* 2.

C'est un blasphème de nier que le Fils est Dieu de Dieu, parce qu'ils ne sont qu'un par la conformité de leur nature.

Hugo a S. Victore. 86. Sicut Pater natura est Deus, ita natura genuit Filium, et hæc genitura æterna, ineffabilis est. *In Summa sent. tract.* 1, *c.* 7, *in med. p.* 302, *C, t.* 3.

Comme le Père est Dieu par nature, il a aussi par nature engendré le Fils, et cette génération est éternelle et ineffable

87. Quomodo Filius sit genitus, impossibile est scire, mens deficit, vox silet, non hominis tantum, sed et angelorum. Credere jubemur, discutere non permittimur. *Ibid. statim a med. p.* 302, *D.*

Il est impossible de savoir comment le Fils est engendré; l'esprit non seulement de l'homme, mais même de l'ange ne peut le comprendre. Il y a pour nous obligation de le croire et défense de le discuter.

Hugo card. 88. Christus nec finem habet, nec principium; sed et sine Patre fuit in terris, et sine Matre in cœlis. *Sup. Gen. c.* 14, *fol.* 19, *col.* 3, *tom.* 1.

Le Christ n'a ni commencement ni fin; mais sur la terre il n'a pas de Père, ni de Mère dans le ciel.

S. Joan. Chr. 89. Non ex tempore aliquod initium habet, qui est ante sæcula; non aliqua factura est, quæ temporibus excludatur, sed in Patris natura manens semper, absque initio invenitur, qui coæternus est genitori initium non habenti. *Hom. de Fide in Christo, in princ. col.* 421, *A,*

Celui qui est avant tous les siècles n'a pu avoir un commencement dans le temps, il n'est point un ouvrage qui ait pu être retenu par le temps; mais demeurant toujours dans l'essence même du Père, il nous apparaît sans aucun commencement, coéternel au Père qui n'a jamais eu de commencement.

S. Joan. Dam. 90. Dei Filius semper cum Patre et in Patre erat sempiterne, ac sine ullo principio ex ipso genitus. *Pros.*

Le Fils de Dieu était éternellement avec le Père et dans le Père, et il est engendré par lui sans aucun commencement.

91. Neque enim Pater unquam fuit, quin Filius quoque esset; verum simul Pater, simul Filius, qui ex ipso genitus est.

Le Père n'a jamais été que le Fils ne fût aussi; mais en même temps étaient toujours le Père et le Fils né de lui.

92. Neque etiam Pater vocari potest, qui Filio caret; nam si Filio aliquando caruit, Pater certe non erat; et si postea Filium habuit, postea quoque Pater factus est; cum ante Pater non esset, qua blasphemia nulla gravior excogitari potest. *Lib.* 1 *de Fide orthodoxa, c.* 8, *circa med. f.* 156, *p.* 2, *A.*

On ne peut appeler Père celui qui n'a pas de Fils, et s'il a été quelque temps sans Fils, il n'était pas Père, et s'il a eu un Fils dans la suite, il a été Père alors seulement, puisqu'avant il n'était pas Père; il est impossible d'imaginer un blasphème plus grand que celui-là.

93. Nefas est dicere, Deum naturali fecunditate caruisse, cum fecunditas in eo posita sit, ut ex seipso, id est, ex propria essentia prolem natura similem edat. *Ibid.*

Il n'est pas permis de dire que Dieu n'est pas fécond par nature, puisqu'il a été fécond et qu'il a produit de lui-même, c'est-à-dire de sa propre essence, un Fils semblable à lui par nature.

94. Cum de Filii generatione agitur, tempus intercessisse dicere, impium est, aut Filii substantiam Patre posteriorem constituere. *Ibid.*

Lorsqu'il s'agit de la génération du Fils, c'est une impiété de dire que le temps doit y être compté pour quelque chose, ou que la substance du Fils est postérieure au Père.

95. Unigenitus dicitur Filius, quia solus ex solo Patre singulari modo genitus est. *Pros.*

Le Fils est appelé unique parce que seul il est engendré du Père seul d'une manière merveilleuse.

96. Neque enim ulla alia generatio est, quæ Filii Dei generationi comparari possit, cum

nec alius Dei Filius est. *Ibid. c.* 9, *ante med. fol.* 159, *p.* 2, *A.*

Il n'est pas d'autre génération qui puisse être comparée à la génération du Fils de Dieu, parce qu'il n'y a point d'autre Fils de Dieu.

Isidorius Hispal.

97. Filii Dei perfecta nativitas nec cœpit esse, nec desiit; ne præterita sit, si desiit, et ne imperfecta sit, si adhuc fit. Sed sic æterna est et perfecta, quatenus in ea nativitate æternitas et perfectio habeatur. *Lib.* 1 *de summ. Bono, c.* 14, *sent.* 1, *p.* 626, *col.* 1.

La génération parfaite du Fils de Dieu n'a jamais commencé et n'a jamais fini : elle serait passée si elle avait cessé, et elle serait imparfaite si elle durait encore ; mais elle est éternelle et parfaite, puisque dans cette génération nous trouvons éternité et perfection.

Lact. Firm.

98. Sicut Mater sine exemplo, genuit auctorem suum; sic ineffabiliter Pater genuisse credendus est coæternum. *Pros.*

Comme la Mère, chose sans exemple, a engendré son Créateur, ainsi nous devons croire que le Père a engendré d'une manière ineffable un Fils qui lui est coéternel.

99. De Matre natus est, qui ante jam fuit; de Patre, qui aliquando non fuit. Hoc fides credat, intelligentia non requirat; ne aut non inventum putet incredibile, aut repertum non credat singulare. *Lib.* 2 *de divin. Inst. c.* 5, *in princ. p.* 69.

De la Mère est né le Fils qui existait avant elle, et du Père le Fils qui a toujours existé. La foi doit croire ces vérités, mais l'intelligence ne doit pas les discuter, de peur que, si elle ne les trouve pas, elle ne les regarde comme incroyables, et que, si elle les trouve, elle ne les croie pas extraordinaires.

100. Filius Dei bis natus est: primum in spiritu, postea in carne; æternaliter de Patre, temporaliter de Virgine Matre, sed nativitate inexcogitabili et ineffabili. *Ibid. lib.* 4, *c.* 8, *in princ. p.* 153.

Le Fils de Dieu est né deux fois, d'abord comme esprit, ensuite dans la chair ; éternellement de son Père, et de sa Mère dans le temps ; et cette naissance est inimaginable et ineffable.

S. Leo I.

101. Verus Deus est Filius Dei, totum habens ex Patre quod Pater est, nullo exordio temporalis, nulla varietate mutabilis; nec ab uno divisus, nec ab omnipotente diversus, sempiterni genitoris unigenitus sempiternus. *Serm.* 2 *de Resurr. Dom. post med.*

Le Fils de Dieu est vrai Dieu, ayant de son Père tout ce qu'est le Père lui-même, n'étant sujet au temps par aucun commencement, ni au changement par aucune variation ; n'étant point séparé du Dieu *un* par aucune division, ni différent du Dieu tout puissant, mais étant Fils unique et éternel du Dieu éternel

Ludov. Blos.

102. Pater gignit Filium, et spirat Spiritum sanctum; Filius gignitur a Patre, et una cum Patre spirat Spiritum sanctum, et sic Spiritus sanctus spiratur a Patre et Filio. *Lib.* 2 *Ench. parvulor. c.* 10, *post init.*

Le Père engendre le Fils et souffle l'Esprit saint ; le Fils est engendré du Père, et avec le Père produit l'Esprit saint, et ainsi le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

103. Pater, qui genuit Filium, non potest esse ipse Filius, quem genuit; et Filius, qui genitus est a Patre, non potest esse ipse Pater, a quo genitus est. *Ibid.* Lud. v. Blos.

Le Père qui engendre le Fils ne peut être lui-même ce Fils engendré par lui, et le Fils qui est engendré par le Père ne peut être le Père par qui il est engendré.

104. Generatio Filii Dei de Deo Patre, exemplar et veritas est cujuslibet hujuscemodi productionis naturalis. *Ibid. circa med.*

La génération du Fils de Dieu par le Père est le modèle et la réalité de toute sorte de production naturelle.

105. Bis natus est Dei Filius, sed ex duabus nativitatibus, Dei scilicet et hominis, seipsum unigenitum Patris, atque sese hominem unum esse voluit Deum. *Hom.* 1 *in Natali Dom. in med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 5, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618. S. Maximus Taur.

Le Fils de Dieu est né deux fois, mais de deux naissances différentes, l'une divine, l'autre humaine ; il a voulu que sa personne divine et son humanité ne fussent ensemble qu'un même Dieu.

106. Generatio Christi si enarrari non potest, credi potest; si lingua deficit, fides proficit; magnus enim profectus est fidei, cum tantum de Deo suo concipit, quantum sermo non potest parturire. *Ibid.*

La génération du Christ ne peut se raconter, mais elle peut être crue ; si la langue est impuissante, la foi grandit davantage, et c'est un grand avantage pour la foi de concevoir à l'égard de son Dieu des choses que le langage ne peut exprimer.

107. Generatio Dei initium non habet, nescit finem, non admittit excessum : sed in genitore genitus permanere persistit. *Serm.* 61, *in med, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 706, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618. S. Petr. Chr.

La génération divine n'a pas de commencement, n'a pas de fin, et ne peut admettre de mort ; mais le Fils demeure toujours dans le Père.

108. Non conceptione temporum, non passione viscerum ; sed Pater Filium generat nobis, dum revelat. *Ibid. Serm.* 26, *a med. pag.* 707, *col.* 2, *E.*

Le Père ne conçoit pas le Fils dans un temps donné, il ne l'enfante pas dans les douleurs, mais il l'engendre en même temps qu'il nous le révèle.

109. Filius, qui est divinitas, natus est de Patre, qui est natura divina. *Lib.* 1 *Sent. dist.* 5, *in med. p.* 16, *F.* Petr. Lomb.

Le Fils, qui est la divinité même, est né du Père, qui est la nature divine.

110. Nihil habet Filius, nisi natum, id est, nihil habet, secundum quod Deus est, nisi quod nascendo accepit, et ipse nascendo Patris in se subsistentem naturam habuit. *Ibid. p.* 17, *H*, *post init.*

Le Fils n'a rien qui ne soit engendré, c'est-à-dire qu'il n'a rien comme Dieu que ce qu'il a reçu en naissant ; mais en naissant il a eu en lui-même toute la nature divine de son Père.

Petr. Lomb. 111. Certum est, Christum esse Filium substantiæ Patris, et de substantia Patris genitum. *Ibid. p.* 18, *A*, *post init.*

Il est certain que le Christ est le Fils de la substance du Père et engendré de cette substance.

112. Generatio Filii semper est, nec prætérita, nec futura est, quia æterna est. *Ibid. distinct.* 9, *p.* 28, *K*, *in fine*,

La génération du Fils existe toujours, elle n'est pas passée, elle n'est point future, parce qu'elle est éternelle.

Robertus Bellarmin. 113. Nihil lucidius, nihil clarius, nihil splendidius generatione divina, qua lumen de lumine, Deus verus de Deo vero generatur. *Conc.* 11 *de Nativit. Dom. part.* 2, *in princ.*

Rien n'est plus brillant, plus clair, plus splendide que la génération divine par laquelle est engendrée la lumière de la lumière, le vrai Dieu du vrai Dieu.

Rupertus. 114. Dei Verbi generationem geminam esse constat; alteram quæ divinitatis, alteram quæ humanitatis est. *Lib.* 1 *sup. Gen. c.* 2, *in med. fol.* 2, *p.* 1.

Il est certain que la génération du Verbe de Dieu est double, l'une divine, l'autre humaine.

S. Thomas Aquinas. 115. Filius Dei proprie et vere Filius, non est ex nihilo, sed ex tota substantia Patris genitus. *Part.* 1, *quæst.* 41, *art.* 2, *in corp.*

Le Fils de Dieu, qui est proprement et véritablement Fils, n'a pas été tiré du néant, mais engendré de toute la substance du Père.

116. Necesse est, quod Pater generando Filium, non naturæ in ipsum transfuderit, sed totam naturam ei communicaverit, partem remanente distinctione solum secundum originem. *Ibid.*

Il est nécessaire que le Père, en engendrant le Fils, n'ait pas seulement versé en lui de sa propre nature, mais qu'il lui ait communiqué sa nature tout entière, ne laissant entre eux aucune distinction que par rapport à l'origine.

117. Nullus modus processionis alicujus creaturæ perfecte repræsentat divinam generationem. *Ibid. quæst.* 42, *art.* 2, *in corp. ad* 1.

Il n'est dans les créatures aucun mode de naissance qui représente parfaitement la génération divine.

118. Anima cogitando generat verbum suum, sic et Filius Dei nihil est aliud quam Verbum Dei: non sicut verbum exterius prolatum, quia illud transit; sed sicut verbum interius conceptum, et ideo ipsum Verbum Dei est unius naturæ cum Deo, et æquale Deo. *Opusc.* 6 *sup. Symb. Apost. art.* 2, *post med. t.* 1.

L'âme, en pensant, engendre son verbe; de même le Fils de Dieu n'est autre chose que le Verbe de Dieu : non comme le verbe produit à l'extérieur, parce que celui-ci passe, mais comme le verbe intérieurement conçu, et ainsi le Verbe de Dieu est de la même nature et égal à Dieu.

S. Vinc. Ferr. 119. Impossibile est divinæ generationis scire secretum; mens deficit, vox silet. *Serm.* 7 *dom.* 1 *Adv. in med. f.* 14, *col.* 3.

Il est impossible de connaître le mystère de la génération divine; l'esprit s'y perd, la parole est muette.

S. Zeno. 120. De Deo nascitur Deus, de ingenito unigenitus, de solo solus, de toto totus, de vero verus, de perfecto perfectus. *Serm.* 2 *de Filii Dei Generat. in med. apud Bibl. Patr. tom.* 3, *p.* 109, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618..

Dieu est né de Dieu, le Fils unique est né du Père qui n'est pas engendré, le seul est né du seul, le tout du tout, le vrai du vrai, le parfait du parfait.

121. De Deo nascitur Deus, totum Patris habens, nihil derogans Patri, alter retinet in altero, cujusvis gloriæ communis est honor, quia quod est Filii, Patris est, quod Patris, amborum. *Ibid. Serm.* 3, *ante med. p.* 110, *col.* 1, *B.*

Dieu est né de Dieu, possédant tout ce qui est au Père, ne retranchant rien au Père; l'un reste dans l'autre, la gloire de l'un est commune à l'autre, parce que ce qui est au Fils est au Père, et ce qui est au Père est à tous deux.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 122. Non convenit, quod Deus existat solus, neque non producat aliud ens nobile receptaculum suæ lucis, intellectum videlicet; sic etiam non decet, quod solus intellectus extet, et non subsit opus recipiens ejus luminis splendorem. *Lib.* 7 *Theolog. c.* 2, *in med. t.* 1.

Il ne convient pas que Dieu existe seul, sans produire un autre être qui soit le noble réceptacle de sa lumière, savoir l'intelligence; de même il ne convient pas que l'intelligence demeure seule, et qu'il n'y ait pas au-dessous d'elle une œuvre qui reçoive la splendeur de sa lumière.

Trismegist. 123. Pater omnium intellectus, vita et fulgor existens, hominem sibi similem procreavit, atque ei tanquam filio suo congratulatus est; pulcher enim erat, Patrisque sui ferebat imaginem. *Lib.* 1 *de Potest. et Sapientia Dei, cui titulus Pimander*, *capite primo*, *ante med.*

Le Père de toutes choses, l'intelligence, la vie, la lumière existante par elle-même, créa l'homme semblable à lui et le caressa comme son fils, car il était beau et portait la ressemblance de son Père.

GLADIUS DEI

(Epée, glaive de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Evaginabo gladium meum, interficiet eos manus mea. *Exod.* 15, *v.* 9.

Je tirerai mon glaive, ma main les tuera.

2. Indignabitur furor meus, percutiamque vos gladio. *Ibid.* 22, *v.* 24.

Ma fureur s'enflammera, et je vous frapperai du glaive.

3. Si acuero ut fulgur gladium meum, reddam ultionem hostibus meis. *Deut.* 32, *v.* 41.

Si j'aiguise mon épée comme la foudre, je me vengerai de mes ennemis.

4. Inebriabo sagittas meas sanguine, et gladius meus devorabit carnes. *Deut.* 32, *v.* 42.

J'enivrerai mes flèches de leur sang, et mon épée dévorera leur chair.

5. Fugite a facie gladii, quoniam ultor iniquitatum gladius est. *Job* 19, *in fine*.

Fuyez à la présence du glaive, parce qu'il y a un glaive vengeur des iniquités.

6. Cum apprehenderit eum gladius, subsistere non poterit neque hasta, neque thorax. *Ibid.* 41, *v.* 17.

Si on veut le percer de l'épée, *ni l'épée*,, ni les dards, ni les cuirasses, ne pourront *subsister devant lui.*

7. Immissus est vobis gladius, et quis est, qui avertat illum? 4 *Esdr.* 16, *v.* 3.

Le glaive a été envoyé contre vous, et quel est celui qui pourra le détourner?

8. Deus judex justus : nisi conversi fueritis, gladium suum vibrabit. *Psal.* 7, *v.* 12-13.

Dieu est un juge plein d'équité ; si vous ne retournez à lui, il aiguisera son glaive.

9. Arma et gladii in via perversi. *Prov.* 22, *v.* 5.

La voie des pervers est hérissée d'armes et de glaives.

10. In die illa visitabit Dominus in gladio suo duro et grandi et forti. *Isa.* 27, *v.* 1.

En ce jour-là, le Seigneur fera briller un glaive pénétrant, fort, invincible.

11. Cadet in gladio, non viri, et gladius non hominis, vorabit eum. *Ibid.* 31, *v.* 8.

Il tombera, mais non pas sous le fer d'un homme; le glaive qui le dévorera ne sera point le glaive d'un mortel.

12. Inebriatus est in cœlo gladius meus : gladius Domini repletus est sanguine, incrassatus est adipe. *Isa.* 34, *v.* 5-6.

Mon glaive, du haut des cieux, s'est enivré de sang; le glaive du Seigneur s'est rassasié de sang, il s'est engraissé de sang.

13. Numerabo vos in gladio, et omnes in cæde corruetis : pro eo quod vocavi, et non respondistis : locutus sum, et non audistis, dicit Dominus. *Ibid.* 65, *v.* 12.

Je vous compterai et je vous passerai au fil de l'épée, et vous périrez tous dans ce carnage, parce que je vous ai appelés, et vous ne m'avez pas répondu ; j'ai parlé, et vous ne m'avez pas écouté, dit le Seigneur.

14. Gladius Domini devorabit ab extremo terræ usque ad extremum ejus. *Jer.* 12, *v.* 12.

Le glaive du Seigneur dévorera la terre d'une extrémité à l'autre.

15. Persequar eos in gladio, etc., eo quod non audierint verba mea, dicit Dominus. *Ibid.* 29, *v.* 18-19.

Je les poursuivrai par le glaive, parce qu'ils n'ont point écouté mes paroles, dit le Seigneur.

16. Mittam post eos gladium, donec consumam eos, dicit Dominus. *Ibid.* 49, *in fine.*

J'enverrai contre eux mon glaive jusqu'à ce que je les aie dévorés, dit le Seigneur.

17. Hæc dicit Dominus : Egredietur gladius meus de vagina sua ad omnem carnem, ab austro usque ad aquilonem. *Ezech.* 21, *v.* 4.

Voici ce que dit le Seigneur : Mon épée sortira du fourreau contre toute chair, du midi jusqu'à l'aquilon.

18. Ut sciat omnis caro, quia ego Dominus, eduxi gladium meum de vagina sua irrevocabilem. *V.* 5.

Afin que toute chair sache que moi, le Seigneur, j'ai tiré hors du fourreau mon épée pour ne l'y plus remettre.

19. Hæc dicit Dominus Deus : Gladius, gladius exacutus est et limatus. *Pros. Ibid. v.* 9.

Voici les paroles du Seigneur Dieu : Le glaive a été aiguisé et poli.

20. Ut cædat victimas, exacutus est : ut splendeat, limatus est. *V.* 10.

Il a été aiguisé pour immoler des victimes; il a été poli pour briller d'un vif éclat.

21. Nolite arbitrari, quia pacem venerim mittere in terram : non veni pacem mittere, sed gladium, etc. *Matth.* 10, *v.* 34.

Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.

22. Ex ore ejus procedit gladius ex utraque parte acutus, ut in ipso percutiat gentes. *Apoc.* 19, *v.* 15.

Il sortait de sa bouche un glaive à deux tranchants pour en frapper les nations.

GLADIUS HOMINIS

(Épée, glaive de l'homme).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Gladius non transibit terminos vestros. *Levit.* 26, *v.* 6.

Le glaive ne passera point vos frontières.

2. Cadent inimici vestri gladio in conspectu vestro. *Levit.* 26, *v.* 8.

Vos ennemis tomberont sous le glaive en votre présence.

3. A quo percussus est in ore gladii, et possessa est terra ejus. *Num.* 21, *v.* 24.

Il fut frappé par le glaive d'Israël, et Israël conquit sa terre.

4. Foris vastabit eos gladius, et intus pavor. *Deut.* 32, *v.* 25.

Ils seront dévastés au-dehors par le glaive, et au-dedans par l'épouvante.

5. Tu venis ad me cum gladio, et hasta, et clypeo : ego autem venio ad te in nomine Domini exercituum. 1 *Reg.* 17, *v.* 45.

Tu viens à moi avec l'épée, le bouclier et la lance ; mais je viens à toi au nom du Seigneur des armées.

6. Noverit universa ecclesia, quia non in gladio, nec in hasta salvat Dominus. *Ibid. v.* 47.

Que toute cette multitude connaisse que le Seigneur sauve non par l'épée ni par la lance.

7. Interfecisti eum gladio : quam ob rem non recedet gladius de domo tua usque in sempiternum. 2 *Reg.* 12, *v.* 9 *et* 10.

Tu l'as fait périr par l'épée ; c'est pourquoi l'épée ne sortira jamais de ta maison.

8. In fame eruet te de morte, et in bello de manu gladii. *Job* 5, *v.* 20.

Dans la famine, il te préservera de la mort; dans les combats, du tranchant du glaive.

9. Contemnit pavorem, nec cedit gladio. *Ib.* 39, *v.* 22.

Il méprise la peur, il affronte le glaive.

10. Gladium evaginaverunt peccatores, intenderunt arcum suum. *Pros. Psal.* 36, *v.* 14.

Les impies ont tiré leur glaive, ils ont tendu leur arc.

11. Gladius eorum intret in corda ipsorum, et arcus eorum confringatur. *V.* 16.

Que leur glaive entre dans leur cœur, et que leur arc soit brisé.

12. Non enim in arcu meo sperabo, et gladius meus non salvabit me. *Ps.* 43, *v.* 8.

Car je ne mettrai pas mon espoir dans mon arc, et mon épée ne me sauvera pas.

13. Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime. *Psal.* 44, *v.* 4.

Armez-vous de votre glaive, ô le plus puissant des rois.

14. Tradentur in manus gladii, partes vulpium erunt. *Ps.* 62, *v.* 9.

Ils tomberont sous le tranchant du glaive; ils deviendront la proie des renards.

15. Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium et bellum. *Ps.* 75, *v.* 3.

Là, il a brisé la puissance de l'arc, le bouclier, le glaive et la guerre.

16. Avertisti adjutorium gladii ejus, et non est auxiliatus ei in bello. *Ps.* 88, *v.* 44.

Vous avez émoussé le tranchant de son glaive, et vous ne l'avez pas secouru dans les combats.

17. Qui redemisti David servum tuum, de gladio maligno eripe me. *Ps.* 143, *v.* 11.

Vous qui avez racheté David votre serviteur, délivrez-moi du glaive meurtrier.

18. Exaltationes Dei in gutture sanctorum, et gladii ancipites in manibus eorum. *Ps.* 149, *v.* 6.

La bouche des saints dira les louanges de Dieu, et un glaive à deux tranchants sera dans leurs mains.

19. Ad amicum, etsi produxeris gladium, non desperes, est enim regressus. *Eccli.* 22, *v.* 26.

Quand tu aurais levé l'épée contre ton ami, ne désespère pas, car le retour est encore possible.

20. Multi ceciderunt in ore gladii : sed non sic, quasi qui interierunt per linguam suam. *Ibid.* 28, *v.* 22.

Plusieurs ont péri par le tranchant du glaive, mais un plus grand nombre sont morts par leur propre langue.

21. Si me ad iracundiam provocaveritis, gladius devorabit vos. *Isa.* 1, *v.* 20.

Si vous provoquez ma colère, le glaive vous dévorera.

22. Conflabunt gladios suos in vomeres, et lanceas suas in falces. *Ibid.* 2, *v.* 4.

Ils changeront leurs épées en socs de charrue et leurs lances en faucilles.

23. Pulcherrimi viri tui, gladio cadent, et fortes in prælio. *Ibid.* 3, *in fine.*

Les plus beaux de tes époux tomberont sous le glaive, et les forts périront dans les combats.

24. Omnis qui inventus fuerit, occidetur : et omnis, qui supervenerit, cadet in gladio. *Ib.* 13, *v.* 15.

Ceux qui seront rencontrés seront massacrés, et ceux qui viendront les secourir tomberont sous le glaive.

25. A facie gladiorum fugerunt, a facie gladii imminentis. *Isa.* 21, *v.* 15.

Ils ont fui de devant les épées, de devant le glaive qui allait les percer.

26. Corruere eum faciam gladio in terra sua. *Ibid.* 37, *v.* 7.

Je le ferai périr par le glaive dans son propre royaume.

27. Heu, heu, heu, Domine Deus ! ecce pervenit gladius usque ad animam. *Jer.* 4, *v.* 10.

Hélas ! hélas ! hélas ! Seigneur mon Dieu, voilà que le glaive est venu jusqu'à leur âme.

28. Nolite exire ad agros, et in via ne ambuletis, quoniam gladius inimici, pavor in circuitu. *Ibid.* 6, *v.* 25.

Ne sortez point dans les champs et n'allez point sur les chemins, parce que là est le glaive de l'ennemi et l'épouvante de toute part.

29. Gladio, et fame, et peste consumam eos. *Ibid.* 14, *v.* 12.

Je les détruirai par le glaive, par la peste et par la faim.

30. Non videbitis gladium, et fames non erit in vobis. *Ibid. v.* 13.

Vous ne verrez pas le glaive, et la famine ne viendra pas sur vous.

31. Non eritis immunes, gladium enim ego voco super omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercituum. *Ibid.* 25, *v.* 29.

Vous n'échapperez pas à ma vengeance, car j'appelle le glaive contre tous les habitants de la terre, dit le Seigneur des armées.

32. Impios tradidi gladio, dicit Dominus. *Ibid. v.* 31.

J'ai livré les impies au glaive, dit le Seigneur.

33. Eruens liberabo te, et gladio non cades,

sed erit tibi anima tua in salutem : quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus. *Ib.* 39, *in fine.*

Je viendrai et je te délivrerai, et tu ne tomberas pas sous le glaive ; mais ta vie sera préservée parce que tu as eu confiance en moi, dit le Seigneur.

34. Silens conticesces, sequeturque te gladius. *Jer.* 48, *v.* 2.

Tu te tairas, et le glaive te poursuivra.

35. Maledictus, qui prohibet gladium suum a sanguine. *Ibid. v.* 10.

Maudit celui qui retire son épée du sang.

36. Foris interficit gladius, et domi mors similis est. *Thren.* 1, *v.* 20.

Au-dehors le glaive tue, et au-dedans il est l'image de la mort.

37. Gladio, fame et peste ruituri sunt : qui longe est, peste morietur ; qui autem prope, gladio corruet. *Ezech.* 6, *v.* 11 *et* 12.

Ils périront par l'épée, la famine et la peste ; celui qui est au loin mourra de la peste, et celui qui est près périra par l'épée.

38. Gladius foris, et pestis et fames intrinsecus. *Pros. Ibid.* 7, *v.* 15.

Au-dehors le glaive, la peste et la famine au-dedans.

39. Qui in agro est, gladio morietur : et qui in civitate, pestilentia et fame devorabuntur. *V.* 15.

Celui qui est dans les champs périra par l'épée, et celui qui est dans la ville sera dévoré par la peste et la famine.

40. Mucro, mucro, evagina te ad occidendum : lima te, ut interficias et fulgeas. *Ibid.* 21, *v.* 28.

Glaive, glaive, sors du fourreau pour tuer ; aiguise-toi pour tuer et pour briller.

41. Percutiam cum eis fœdus in die illa, et arcum, et gladium, et bellum conteram de terra, etc. *Osee* 2, *v.* 18.

En ce jour, j'établirai avec eux une alliance, et je ferai disparaître de la terre l'arc, l'épée et la guerre.

42. Concidite aratra vestra in gladios, et ligones vestros in lanceas. *Joel* 3, *v.* 10.

Forgez vos épées du fer de vos charrues ; faites des lances avec vos hoyaux.

43. Concident gladios suos in vomeres, et hastas suas in ligones : non sumet gens adversus gentem gladium. *Mich.* 4, *v.* 3.

Ils feront de leurs épées des socs de charrue, et des hoyaux de leurs lances ; un peuple ne tirera plus le glaive contre un autre peuple.

44. Peribis gladio, devorabit te ut bruchus. *Nahum* 3, *v.* 15.

Vous périrez par le glaive, et l'épée vous dévorera comme le ver.

45. Ponam te quasi gladium fortium. *Zach.* 9, *v.* 13.

Je te rendrai comme le glaive des forts

46. Accipe sanctum gladium, munus a Deo, in quo dejicies adversarios populi mei Israel. 2 *Mach.* 15, *v.* 16.

Prends cette sainte épée, qui est un don de Dieu, et avec elle tu extermineras les ennemis de mon peuple d'Israël.

47. Converte gladium tuum in locum suum : omnes enim, qui acceperint gladium, gladio peribunt. *Matth.* 26, *v.* 52.

Remettez votre épée dans le fourreau, car tous ceux qui se serviront de l'épée périront par l'épée.

48. Quis ergo nos separabit a charitate Christi ? tribulatio ? an angustia ? etc. an gladius ? *Rom.* 8, *v.* 35.

Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? l'affliction, les angoisses ou le glaive ?

49. Dei minister est, time : non enim sine causa gladium portat. *Ibid.* 13, *v.* 4.

Il est le ministre de Dieu ; tremblez, car ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive.

50. Qui in gladio occiderit, oportet eum gladio occidi. *Apoc.* 13, *v.* 10.

Celui qui tuera par le glaive mourra par le glaive.

GLORIA BONA (Bonne gloire).

DEFINITIO.

Gloria est effectus honoris et laudis ; quia ex hoc, quod testificamur de bonitate alicujus, clarescit bonitas ejus in notitia plurimorum, et hoc est gloria. *Part.* 4, *tit.* 5 *de Just. cap.* 10, § 1, *in fine, f.* 65, *col.* 4, *et Thom. Aquin.* 2 2, *quæst.* 103, *art.* 2 *ad* 3, *in fine, p.* 192, *col.* 1. S. Antonin. et S. Thomas Aquinas.

La gloire est le résultat de l'honneur et de la louange ; car, dès que nous rendons témoignage de la bonté de quelqu'un, sa bonté arrive avec éclat à la connaissance d'un grand nombre de personnes, et c'est là la gloire.

Gloria est judicium hominun bene de hominibus opinantium. *Lib.* 5 *de Civ. Dei, cap.* 12, *post med. p.* 90, *D, t.* 5. S. Aug.

La gloire, c'est le jugement des hommes pensant favorablement de leurs semblables.

Gloria est celebre præconium et frequentata laudatio. *Sup. Ps.* 23, *in fine, vers. ultimo, fol.* 35, *col.* 3. Cassiodor.

La gloire consiste dans un éloge solennel et des louanges souvent répétées.

Gloria est laus facta, celebratione multorum. *Sup. Ps.* 28, *ante finem, v.* 8, *f.* 41, *col.* 2.

La gloire consiste dans une louange donnée par un grand concours de personnes.

Gloria est multorum ore celebrata laudatio. *Sup. Ps.* 70, *ante med. v.* 3, *f.* 106, *col.* 2.

La gloire, c'est une louange célébrée par la voix de la multitude.

Cassiodor. Gloria est bonorum actuum frequentata laudatio. *Sup. Ps.* 149, *a med, v.* 5, *f.* 226, *col.* 2.

La gloire, c'est l'éloge souvent répété de bonnes actions.

Hugo card.) Gloria est { Alicujus magnifici late patens præconium, Ore multorum celebrata laudatio, Clara cum laude notitia. *Sup. Luc. c.* 2, *Mystice, f.* 142, *col.* 1, *t.* 6. }

La gloire consiste dans { L'éloge répandu au loin de la magnificence de quelqu'un, L'éloge célébré par la voix de la multitude, La connaissance de quelqu'un rendue célèbre par la louange. }

Cicero. Gloria est frequens de aliquo fama cum laude. *Lib.* 2 *de Invent. Rhetor. post med. col.* 148, *F, t.* 1.

La gloire, c'est la renommée répétant souvent les actions de quelqu'un avec éloge.

DIVISIO.

Triplex est gloria :	
Prima temporalis,	Prima est vana, et ideo fugienda.
Secunda spiritualis,	Secunda bona, ideo tenenda.
Tertia æternalis.	Tertia optima, ideo appetenda. *Sermone* 1 *de uno Mart. et in ord.* 13, *in pr. p.* 313, *col.* 1, *t.* 3.

Il y a trois sortes de gloire :	
La première est temporelle,	La première est vaine, il faut donc la fuir.
La seconde est spirituelle,	La seconde est bonne, il faut donc la conserver.
La troisième est éternelle.	La troisième est excellente, il faut donc la désirer.

DIFFERENTIA.

Seneca. Quid intersit inter gloriam et claritatem, dicam : Gloria multorum judiciis constat, claritas bonorum tantum. *Ep.* 102, *circa med. p.* 815, *t.* 2.

Voici la différence que j'établis entre la gloire et l'estime : la gloire consiste dans le jugement d'une multitude, l'estime dans le jugement des gens de bien.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Impius ipse sibi pœna est ; justus autem ipse sibi gloria. *Lib.* 1 *Offic. c.* 12, *col.* 7, *C, t.* 1.

L'impie porte en lui-même son châtiment ; le juste est à lui-même sa propre gloire.

2. Quos manet gloria, expectat injuria. *Ibid. c.* 16, *ante med. col.* 9, *D.*

L'injure attend ordinairement ceux à qui est réservée la gloire.

3. Isti, qui in deliciis, qui in luxuriis, rapinis, quæstibus, honoribus studia posuerunt sua, spectatores magis gloriæ, quam præliatores sunt. *Pros.* S. Ambr.

Ceux qui ont placé leurs affections dans les délices, les plaisirs, les rapines, le gain et les honneurs, sont plutôt les spectateurs que les champions de la gloire.

4. Habent enim lucrum laboris, fructum vero virtutis aut gloriæ non habent. *Ibid.*

Ils obtiennent en effet le bénéfice de leur travail, mais ils ne cueillent jamais le fruit de la vertu ou de la gloire.

5. Gloriam et honorem boni non debet sequi virtus, sed ipsa virtutem. *Lib.* 5 *de Civit. Dei, c.* 12, *post med. p.* 90, *t.* 5. S. Aug.

La vertu ne doit point rechercher la gloire et l'honneur du bien qu'elle fait, mais la vertu elle-même.

6. Paucorum virtus ad gloriam et honorem vera via est. *Ibid. prope fin. p* 91, *A.*

Peu d'hommes, pour aller à la gloire, et à l'honneur prennent la vertu pour droit chemin.

7. Non est in bonis gloria temporalis hominum vana quærentium, sed æterna gloria est brevi tempore patientium, et sine fine regnantium. *Sup. Ps.* 118, *conc.* 23, *in fine, p.* 954, *C, t.* 8.

Les hommes qui cherchent la vanité dans les biens de ce monde n'obtiennent pas même la gloire temporelle, tandis que la gloire éternelle appartient à ceux qui supportent les courtes souffrances du temps et qui règnent sans fin dans le ciel.

8. Non est vera gloria, nisi in Ecclesia sancta catholica ; alibi enim, id est, vel apud hæreticos, vel apud paganos vera gloria esse non potest. *Tract.* 100 *sup. Ev. Joan. de c.* 16, *ante fin. p.* 337, *B, t.* 9.

Il n'est de véritable gloire que dans la sainte Eglise catholique ; elle ne peut être ailleurs, c'est-à-dire chez les hérétiques et les païens.

9. Quid stultius, quid insanius, quam umbra et imagine et similitudine veræ gloriæ, more infantium decipi et superari, et ipsam gloriam non quærere, non desiderare ? *De triplici Habitaculo, c.* 3, *in princ. p.* 555, *B, t.* 9.

Est-il rien de plus insensé, de plus extravagant que de se laisser tromper et dominer, comme les enfants, par l'ombre, l'image, la ressemblance de la gloire véritable, au lieu de chercher et de désirer la gloire elle-même ?

10. Illos expectat gloria, qui gloriosa gerunt certamina. *In suis Proverb. verbo Illos, pag.* 19, *tom.* 2. V. Beda

La gloire est réservée à ceux qui soutiennent de glorieux combats.

11. Gloria, quam ab invicem accipiunt, qui gloriam (quæ est a solo Deo) non requirunt, vana est ; sed hæc est vera gloria, quæ est a spiritu veritatis. *Serm.* 4 *in Adv. post init. f.* 3, *col.* 2, *D.* S. Bern

Elle est vaine la gloire que se donnent les uns les autres ceux qui ne cherchent pas la gloire qui vient de Dieu seul ; la gloire véritable est celle qui vient de l'esprit de vérité.

Bern. 12. Non recti, sed perversi est animi, ante quærere gloriam, quam exercere virtutem. *Pros.*

Il n'est point d'un esprit droit, mais d'un esprit pervers, de chercher la gloire avant de pratiquer la vertu.

13. Quæ sine virtute est gloria, profecto indebita venit; præpropere affectatur, et periculose captatur.

La gloire qui n'est pas accompagnée de la vertu vient certainement sans être méritée; elle est recherchée avec trop de précipitation, et n'est jamais saisie sans danger.

14. Virtus gradus est ad gloriam, virtus mater gloriæ est, sola est, cui gloria jure debetur, et secure impenditur. *Serm.* 1 *de S. Victore, in princ. f.* 52, *col.* 3, *I.*

La vertu est le chemin qui mène à la gloire, elle est la mère de la gloire; à elle seule la gloire est due à bon droit et donnée sûrement.

15. Tutior sua cuique gloria, dum habet eam in semetipso, et non in altero. *Serm.* 25 *sup. Cant. post med. f.* 154, *col.* 1, *B.*

La gloire de l'homme est plus en sûreté lorsqu'il la garde en lui-même que lorsqu'il la laisse entre les mains d'un autre.

16. Non est, quod confundatur in verbo gloriæ, cui multa materies gloriandi est. *Ibid. Serm.* 68, *prope fin. f.* 189, *col.* 2, *E.*

Celui en qui se trouvent de nombreuses raisons d'être glorifié ne doit point se laisser troubler par un mot de louange.

17. Omnis gloria sanctorum intus, non foris est; hoc est, non in flore feni, aut in ore vulgi, sed in Domino. *Ibid. Serm.* 25, *post med. fol.* 154, *col.* 1, *B.*

Toute la gloire des saints est au-dedans et non au-dehors; c'est-à-dire elle n'est ni dans les fleurs des champs, ni dans les cris de la multitude, mais dans le Seigneur.

18. Genus clarum, corpus aptum, forma elegans, ingenium velox, eruditionis utilitas, et honestas morum, gloriosa sunt. *Epist.* 104 *ad magistr. Gualter. post init. f.* 232, *col.* 1, *B.*

Une illustre origine, un corps bien fait, une figure élégante, un esprit vif, une science utile, des mœurs honnêtes, sont des choses dignes de gloire.

19. Duæ sunt gloriæ: est gloria prima, est gloria secunda; prima virtutis, secunda beatitudinis; una in via, alia in patria. *Epist. ad quendam, in* 2 *vol. post init. f.* 119, *col.* 4, *L.*

Il y a deux sortes de gloires, la gloire première et la seconde; la première est la gloire de la vertu, la seconde celle de la béatitude; l'une est dans le chemin de la vie, l'autre dans la patrie.

Bonav. 20. Non est gloriandum in mundi gloria, quæ est vilissima et mendacissima et malignissima; sed in divina gloria, quæ est nobilissima et stabilissima et veracissima. *Serm.* 1 *de S. Andræa, sub fin. p.* 216, *col.* 1, *t.* 3.

Il ne faut pas se glorifier de la gloire de ce monde, qui est si vile, si mensongère, et pleine de malignité, mais de la gloire divine, qui est noble, durable et pleine de vérité.

21. Gloria sicut umbra sequitur fugientem, et fugit insequentem. *Lib* 1 *de Profectu religios. c.* 9, *in fin. p.* 563, *col.* 2, *C*, *t.* 7, *part.* 4. S. Bonav.

La gloire, comme l'ombre, fuit celui qui la poursuit, et poursuit celui qui la fuit.

22. Non potest gloriari veraciter, nisi qui extrinsecas gloriolas perfecte respuerit. *In Specul. disc. part.* 2, *c.* 6, *ante med. p.* 556, *col.* 2, *B*, *t.* 7, *part.* 4.

Celui-là seul mérite d'être glorifié véritablement, qui a su mépriser toutes les petites gloires extérieures.

23. Gloria christianorum, Dei præceptum est. *Pros.* S. Ephræm.

La gloire des chrétiens est dans les commandements de Dieu.

24. Gloria christianorum, apostolorum est atque prophetarum doctrina.

La gloire des chrétiens est dans la doctrine des apôtres et des prophètes.

25. Gloria christianorum, humilitas animi est, spiritalis paupertas atque obedientia.

La gloire des chrétiens est dans l'humilité de l'âme, la pauvreté d'esprit et l'obéissance.

26. Gloria christianorum, est psalmodia cum compunctione.

La gloire des chrétiens consiste à psalmodier avec componction.

27. Gloria christianorum, est pœnitentia cum lacrymis.

La gloire des chrétiens est dans les larmes de la pénitence.

28. Gloria christianorum, advenarum est et peregrinorum receptaculum atque compassio.

La gloire des chrétiens est dans l'hospitalité et la compassion à l'égard des étrangers et des voyageurs.

29. Gloria christianorum, est tribulationes sufferre et non indignari. *De Amore paupert. post med. p.* 16, *C*, *t.* 1.

La gloire des chrétiens consiste à souffrir, sans s'irriter, les tribulations de la vie.

30. Quid diffugis gloriam, quæ plus additur, S. Eus. Emiss.
dum timetur? *Hom. de S. Maximo, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Pourquoi fuyez-vous la gloire? Elle grandit à proportion qu'on la craint.

31. Tanta est gloria, quam expecto, ut omnis S. Franciscus Assisias.
me pœna delectet, omnis morbus, humiliatio omnis, persecutio omnis, mortificatio omnis. *In suis Opusc. apophthegm.* 57, *p.* 442, *t.* 3.

La gloire qui m'est réservée est si grande que je me réjouis de toutes les peines, les maladies, les humiliations, les persécutions et les mortifications.

32. Soli vere gloriosi sunt, qui divinæ dis- Gilleb. Angl.
positioni supponunt studium, solliciti primæ conditionis integram servare gratiam, vel relevare et restaurare corruptam. *Serm.* 4 *sup.*

Cant. ante med. apud D. Bern. vol. 2, fol. 3, col. 4, M.

Ceux-là seuls sont véritablement glorieux qui soumettent leurs désirs à la volonté divine, et mettent tous leurs soins à conserver entière la grâce de leur condition première, ou à la retrouver et la réparer s'ils l'ont laissée corrompre.

Gloss. int. 33. Gloria perfectorum est principium, et in perfectione sanctorum, imperfectio est. *Sup. Num. c. 1, col. 1164, E, t. 1.*

C'est la gloire qui fait commencer aux hommes le travail de la perfection, et elle est une imperfection dans la perfection des saints.

S. Greg. Mag. 34. Ipse vere gloriosus est, qui dum se ipso perfruitur, accedentis laudis indigens non est. *Lib. 32 Mor. c. 7, in princ. col. 1099, C, t. 1.*

Celui-là est vraiment glorieux qui, jouissant de lui-même, n'a aucun besoin de rechercher la louange.

35. Illa sine dubio est vera gloria, quam nullius mœstitiæ obtenebrat pœna. *In 7 Psalm. Pœnit. sup. Ps. 2, vers. 14, in fine, col. 551, B, t. 2.*

La gloire véritable est certainement celle que ne peut obscurcir aucune tristesse.

36. Ille vere gloriosus est, qui non de temporali potentia, sed pro Christi nomine de sua passione gloriatur. *Lib. 6 in Registr. ind. 15, c. 169, Epist. 5 ad Cyriac. episc. Constantinop. post med. col. 866, D, t. 2.*

Celui-là possède la vraie gloire, qui ne se glorifie pas de la puissance temporelle, mais de ce qu'il souffre pour le nom de Jésus-Christ.

S. Hier. 37. Difficile, imo impossibile est, ut et in cœlo et in terra appareat quis gloriosus. *Tom. 1, Ep. 34 ad Julian. ante finem, p. 208, D.*

Il est bien difficile, même impossible, que le même homme soit couvert de gloire et dans le ciel et sur la terre.

38. Nullus labor durus, nullum tempus longum videri debet, quo gloria æternitatis acquiritur. *Tom. 4, Epist. ad Demetriadem, in fine, p. 26, C.*

Aucun travail ne doit paraître pénible, aucun temps ne doit sembler long pour acquérir la gloire de l'éternité.

39. In usu debet esse quod præmium generat, et optabile quod gloriam parit. *Tom. 4, Epist. 6 ad amic. in med. p. 39, B.*

Il faut employer les moyens qui font arriver à la récompense, et désirer ce qui produit la gloire.

40. Magna gloria est, de imis ad summa crescere, de nihilo ad maxima pervenire, de limo ad cœlum, de servitute ad regnum. *Sup. Ep. ad Rom. c. 5, in illud, Sed et gloriamur, etc. p. 275, B, t. 9.*

C'est une magnifique gloire d'arriver des derniers rangs aux rangs les plus élevés, de rien aux plus grandes choses, de la terre au ciel, de la servitude au trône.

Hugo a S. Victore. 41. Duo quædam sunt omnibus necessaria : justitia et gloria ; justitia in mundo, gloria in cœlo ; justitia in merito, gloria in præmio. *Serm. 58 de divers. in fine, pag. 377, A, t. 2.*

Deux choses sont nécessaires à tous : la justice et la gloire, la justice en ce monde, la gloire au ciel ; la justice comme mérite, et la gloire comme récompense.

42. Melior est gloria propriæ conscientiæ, quam vana gloria laudis humanæ. *Sup. Eccles. c. 10, f. 98, col. 1, t. 3.* Hugo card.

La gloire que donne la conscience vaut mieux que la gloire vaine de la louange des hommes.

43. Revera non erunt socii in gloria, qui noluerunt esse socii in miseria. *Sup. 1 Cor. 1, f. 73, col. 3, t. 7.*

Ceux qui ne veulent point partager les misères de ce monde, ne peuvent espérer de partager la gloire du ciel.

44. Gloria cujuslibet hominis est sanctitas vitæ. *Lib. 5 de Contempl. mortis, c. 6, in princ. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 21, col. 2, E, edit. Colon. 1618.* Idiota.

La gloire de chaque homme est dans la sainteté de sa vie.

45. Quanta gloriæ magnitudine feruntur virtutis asseclæ ! *Hom. 25 sup. Gen. prope finem, col. 199, A, t. 1.* S. Joan. Chr.

A quelle élévation de gloire sont portés ceux qui pratiquent la vertu !

46. Gloria, quæ ab hominibus imitatur, brevi subvertitur : gloria autem Dei immobilis manet in perpetuum. *Hom. 4 de Fide Annæ, paulo ante med. col. 592, B, t. 1.*

La gloire des hommes, qui n'est qu'une imitation de la vraie gloire, est bientôt renversée ; la gloire de Dieu est immuable et demeure éternellement.

47. Multi a periculis liberantur, gloriosam tamen vitam non habent : alii e contra, gloria quidem et claritate fruuntur, periculis tamen ob hanc gloriam non carent. *Ibid. in med. col. 593, A.*

Beaucoup sont à l'abri des périls et mènent cependant une vie sans gloire ; d'autres, au contraire, sont comblés de gloire et d'honneur, et sont exposés à beaucoup de périls à cause de cette gloire.

48. Si glorificari cupis, gloriam despice, et omnes antecelles gloria. *Hom. 4 super Matth. oper. perf. post med. col. 46, B, t. 2.*

Si vous voulez être glorifié, méprisez la gloire, et votre gloire surpassera celle des autres.

49. Ad acquirendam gloriam contraria est omnino ostentatio : nam ad quod festinanter pergimus, ad illud impedimento solet esse maximo. *Ibid. Hom. 72, in fine, col. 593, C.*

L'ostentation est tout à fait contraire à celui qui veut arriver à la gloire ; car il est ordinaire que plus nous nous hâtons vers un but, plus elle nous suscite de grands obstacles.

50. Gloria cœlestis, gloria est vera, quæ non homines, sed angelos et archangelos, et angelorum Dominum, imo et cum his etiam ho-

(S. Joan. Chr.) mines laudatores habet. *Hom.* 28 *sup. Joan. in fine*, *col.* 143, *B*, *t.* 3.

La gloire céleste est la véritable gloire, et non seulement les anges, les archanges et le Dieu des anges, mais encore les hommes eux-mêmes en célèbrent la grandeur.

51. Plus gloriæ ex fide, quam ex operibus ad Deum redit : qui enim ex operibus gloriatur, proprios labores ostendit : qui vero in eo gloriatur quod Deo fidem habeat, multo majorem gloriandi occasionem ostentare potest, quia Deum et glorificat et magnificat. *Serm.* 8 *sup. Epist. ad Rom. post init. col.* 78, *D*, *t.* 4.

Notre foi procure plus de gloire à Dieu que nos œuvres; car celui qui se glorifie par ses œuvres montre son propre ouvrage, mais celui qui se glorifie parce qu'il croit en Dieu peut montrer un plus grand sujet de se glorifier, puisqu'en même temps il glorifie Dieu et exalte ses louanges.

52. Si vis gloria fulgere, gloriam contemne : sin gloriam sectaberis, gloria excides. *Hom.* 29 *sup.* 2 *Cor. ab init. col.* 874, *B*, *t.* 4.

Si vous voulez briller de l'éclat de la gloire, méprisez-la ; si vous la poursuivez, elle vous échappera.

53. Quemadmodum dives est non qui multis, sed qui nullo eget ; ita gloriosus est, non is qui gloriæ amans est, sed illius contemptor. *Ibid. circa med. col.* 874, *E*.

De même que l'homme riche n'est pas celui qui a besoin de beaucoup de choses, mais celui qui n'a besoin de rien, ainsi ce n'est pas celui qui aime la gloire, mais celui qui la méprise, qui est vraiment glorieux.

54. Gloria illa sola permanet, quæ naturalis est, quæ in intimis conditur. *Hom.* 2 *sup. Ep. ad Tit. in Moral. a med. col.* 1612, *D*, *t.* 4.

La seule gloire durable est la gloire naturelle, celle qui se cache au fond du cœur.

55. Non prohibeo gloriam appeti, sed illa volo ambiatur gloria, quæ vera est, quæ ex Deo est. *Ibid.*

Je ne défends pas de désirer la gloire, mais je veux qu'on recherche la véritable gloire, celle qui vient de Dieu.

56. Nihil vera gloria felicius, nihil beatius, nihil cui majori desiderio studendum sit. *Hom.* 5 *sup. Epist. ad Titum, ante med. col.* 1628, *B*, *t.* 4.

Rien ne donne plus de félicité, plus de bonheur que la gloire véritable ; il n'est rien que nous devions désirer plus ardemment.

57. Hominis gloria est fides recta, zelus in Deum, charitas, humilitas, mansuetudo, assidua oratio, eleemosynæ, et cætera universa virtutis membra. *Hom.* 7 *de Pœnit. post init. col.* 874, *D*, *t.* 5.

La gloire de l'homme est dans une foi droite, le zèle pour Dieu, la charité, l'humilité, la douceur, l'assiduité à la prière, l'aumône et tous les autres actes de la vertu.

58. Quanto quis acerbiora passus fuerit, tanto magis gloria excrescit. *Hom.* 22 *sup. Epist. ad Hebr. a med. col.* 1797, *C*, *t.* 4.

Plus l'homme aura supporté de cruels tourments, plus sa gloire sera éclatante.

59. Contemne gloriam, et eris gloriosus. *Ibid. Hom.* 25, *in princ. Moral. col.* 1815, *B*. (S. Joan. Chr.)

Méprisez la gloire, et vous serez couvert de gloire.

60. Nequit alio pacto acquiri gloria, quam gloriam fugiendo : nam donec eam persequimur, fugit nos : quando vero eam fugimus, persequitur ipsa nos. *Sermon.* 7 *ad Philipp. in Morali, ante med. col.* 1171, *C*, *t.* 4.

Le seul moyen d'atteindre la gloire, c'est de la fuir ; car si nous la poursuivons, elle nous fuit, et si nous la fuyons, elle nous poursuit.

61. Sola virtus præclaram, et nunquam intermorituram gloriam obtinet : quæ nec vetustati cedit, nec oblivione conteritur, nec marcescit ; verum recentem semper ac vegetam et florentem habeat propaginem. *Lib.* 2, *Ep.* 286 *ad Philoxen. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *p.* 565, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618. (S. Isidorius Pelus.)

La vertu seule obtient une gloire magnifique et qui ne meurt point, une gloire que la vieillesse ne peut abattre, que l'oubli ne peut détruire, qui ne se flétrit jamais, qui produit sans cesse des rejetons nouveaux, vigoureux et toujours fleuris.

62. Bona gloria est ei, qui ad laborantium et oppressorum subsidium defensionem ea utitur. *Ibid. lib.* 3, *Epist.* 172 *ad Arsenuphium*, *p.* 591, *col.* 1, *B*.

La gloire est utile à l'homme lorsqu'il sait s'en servir pour le soulagement et la défense des malheureux et des opprimés.

63. Gloria insipientis, malitiam reddit illustriorem sicut gloria justi, virtutem nobiliorem. *Lib.* 1 *de Plantat. Noe, ante finem*, *p.* 335, *t.* 1. (Philo Jud.)

La gloire de l'insensé fait mieux ressortir sa malice, comme la gloire du juste rend plus noble encore sa vertu.

64. Hæc est verissima gloria, si non in se, sed in Domino quique glorientur. *Epist. ad Rufin. c.* 2 *de lib. Arb. ante finem.* (S. Prosper.)

La gloire véritable consiste à se glorifier non en soi-même, mais dans le Seigneur.

65. Probitate coacta, (Prudentius poeta.)
Gloria nulla venit, sordetque ingloria
virtus. *In Amartigenia advers. Marcionitas, post med. vers.* 695.

Aucune gloire n'est possible à celui qui bannit la probité, et la vertu même s'avilit sans gloire.

66. Is apud homines gloriam adipisci dicitur, cujus nomen fama deferente multis innotescit. *Conc.* 12 *sup. Psalm.* 90, *part.* 2, *ante med.* (Robertus Bellarmin.)

On dit qu'un homme est arrivé à la gloire, lorsque son nom, porté par la renommée, est arrivé à la connaissance de beaucoup de monde.

67. De Catone Sallustius dicit, quod quo magis gloriam fugiebat, eo magis eum gloria sequebatur. 2 2, *quæst.* 32, *art.* 3, *in corp. ad* 2. (S. Thomas Aquinas.)

Salluste dit de Caton que plus il s'efforçait de fuir la gloire, plus la gloire le poursuivait.

68. Gloria corporis resultat ex gloria animæ. *Part.* 3, *quæst.* 47, *art.* 6, *in corp. argum.* 3.

La gloire du corps résulte de la gloire de l'âme.

Thomas a Kempis. 69. Qui veram gloriam desiderat, temporalem non curat : et qui temporalem requirit gloriam, minus amare convincitur cœlestem. *Lib. 2 de Imit. Christi, c. 6, sect. 2, t. 2.*

Celui qui cherche la véritable gloire ne prend aucun soin de la gloire de la terre, et celui qui recherche la gloire temporelle est convaincu d'aimer peu la gloire céleste.

70. Omnes sancti quanto altiores in gloria, tanto humiliores in seipsis, et Deo viciniores existunt. *Ibid. lib. 3, c. 58, sect. 8, t 2.*

Plus les saints sont élevés en gloire, plus ils sont humbles en eux-mêmes, et plus ils sont rapprochés de Dieu.

S. Valerian. 71. Quicunque movetur aliena bona gloria, currat post bonos, et elaboret ut apprehendat, et ut præcedat, tantum ut sine livore contendat. *Hom. 13, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 491, col. 1, D, edition. Colon.* 1616.

Si quelqu'un est ému de la gloire véritable des autres, qu'il suive les traces des hommes de bien, qu'il travaille à les atteindre, qu'il s'efforce de les devancer, mais sans aucune jalousie.

In Vitis Patr. 72. Nisi Deus glorificaverit hominem, gloria hominum nunquam stat. *Lib. 5, libello 8, num. 15, in fine, p. 593, col. 2.*

Si Dieu lui-même ne glorifie l'homme, la gloire des hommes n'a pas de durée.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 73. Gloria est cum virtuosus a cunctis existimatur. *Lib. 1 Rhet. c. 5, in med. t. 2.*

L'estime de tous donnée à l'homme vertueux, voilà la gloire.

Cicero. 74. Nihil vera gloria dulcius, nihil clarius, nihil optatius. *Orat. 47, Phil. 5, sub fin. num. 50, t. 2.*

Rien n'est plus doux, rien n'est plus brillant, rien n'est plus durable que la gloire véritable.

75. Decus veræ gloriæ in virtute positum est. *Lib. 10, Ep. 12 ad Plancum, circa finem, tom. 3.*

L'honneur de la gloire véritable est dans la vertu.

76. Gloria est solida quædam res et expressa, non adumbrata, sed virtuti consona. *Lib. 3 Tusc. Quæst. ab init. num. 3, t. 4.*

La gloire est une chose solide, éclatante, sans obscurité, mais lorsqu'elle est conforme à la vertu.

77. Ex omnibus præmiis virtutis, amplissimum est præmium, gloria hæc una, cujus gradibus homines in cœlum ascendere videntur. *Orat. 38 pro Milone, ante fin. num. 97, t. 2.*

Parmi les récompenses de la vertu, la plus belle est cette gloire qui seule paraît faire monter par degrés les hommes jusqu'au ciel.

78. Vera gloria radices agit, atque etiam propagatur : ficta vero omnia celeriter tanquam flosculi decidunt : qui igitur adipisci veram gloriam volet, justitiæ fungatur officiis. *Lib. 2 de Offic. circa med. t. 4.*

La vraie gloire pousse des racines et se propage, les choses feintes tombent rapidement comme les fleurs ; que celui donc qui veut atteindre la véritable gloire pratique tous les devoirs de la justice.

79. Sequi gloria, non appeti debet : nec si casu aliquo non sequatur, idcirco quod gloriam non meruit minus pulchrum est. *Lib. 1, Ep. 8 ad Pompeium Saturnin. ante fin. p. 20.* Plinius jun.

Il ne faut pas rechercher la gloire, elle doit venir seule, et si, par une circonstance quelconque, elle ne vient pas, l'action qui n'a pas obtenu la gloire n'en est pas moins belle.

80. Honor et gloria satietate languescit. *Lib. 1, Ep. 16 ad Septitium Clarum, in fine, p. 29.*

La satiété rend languissants la gloire et l'honneur.

81. Patet omnibus honoris et gloriæ campus. *In Panegyr. de Trajano August. longe post med. p.* 383.

Le champ de l'honneur et de la gloire est ouvert à tous.

82. Gloria umbra virtutis est, etiam invitos comitatur. *Pros.* Seneca.

La gloire est comme l'ombre de la vertu, elle accompagne même ceux qui ne la veulent pas.

83. Quemadmodum umbra aliquando antecedit, aliquando sequitur : ita gloria aliquando ante nos est visendamque se præbet : aliquando in averso est, majorque quo serior, ubi invidia secessit. *Ep. 97, post med. p. 698, t. 2.*

De même que l'ombre tantôt précède et tantôt suit, ainsi la gloire est quelquefois devant nous et se montre à nos yeux, quelquefois elle reste derrière, et elle est d'autant plus grande qu'elle est plus tardive, lorsque la jalousie s'est retirée.

84. Nihil per se gloriosum, sed quidquid virtus tractat, gloriosum facit. *Epist. 82, ante med. p. 708, t. 2.*

Rien n'est glorieux par soi-même, mais la vertu donne de la gloire à tout ce qu'elle touche.

85. Heu quam difficile est gloriæ custodia ! *In suis Prov. in fine positis, H.*

Oh ! que la garde de la gloire est difficile !

86. Sapientis viventis quidem parva est apud homines opinio, defuncti vero gloria prædicatur. *Sent. 46, p. 65, col. 1, A, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon.* 1618. Sextus phil

La gloire du sage est bien petite auprès des hommes pendant sa vie, mais après sa mort sa mémoire est célébrée par tous.

87. Virtutis uberrimum alimentum est verus honor et gloria. *Lib. 2 Dictor. memorabil. c. 1, post med. p.* 73. Valer. Max

L'honneur et la gloire véritable sont l'aliment le plus abondant de la vertu.

GLORIA DEI (Gloire de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Facite, et apparebit vobis gloria Domini. *Lev.* 9, *v.* 6.

Faites *ce que le Seigneur a commandé*, et sa gloire vous apparaîtra.

2. Fili mi, da gloriam Domino Deo Israel. *Josue* 7, *v.* 19.

Mon fils, rends gloire au Seigneur Dieu d'Israël.

3. Dabitis Deo Israel gloriam. 1 *Reg.* 6, *v.* 5.

Vous rendrez gloire au Dieu d'Israël.

4. Narrate in gentibus gloriam ejus. 1 *Par.* 16, *v.* 24.

Publiez sa gloire parmi les nations.

5. Tua est, Domine, magnificentia, et potestas, et gloria. *Ibid.* 29, *v.* 11.

A vous, Seigneur, appartient la magnificence; à vous la puissance et la gloire.

6. Satiabor cum apparuerit gloria tua. *Psal.* 16, *in fine.*

Je serai rassasié quand m'apparaîtra votre gloire.

7. Cœli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. *Psal.* 18, *v.* 1.

Les cieux annoncent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains.

8. Exaltare super cœlos, Deus, et in omnem terram gloria tua. *Psal.* 56, *v.* 7.

Elevez-vous, Seigneur, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre.

9. Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam. *Ps.* 70, *v.* 9.

Que ma bouche soit pleine de louanges, afin que je chante votre gloire.

10. Annuntiate inter gentes gloriam ejus. *Ps.* 95, *v.* 3.

Annoncez sa gloire parmi les nations.

11. Viderunt omnes populi gloriam ejus. *Ps.* 96, *v.* 6.

Toutes les nations ont vu sa gloire.

12. Timebunt gentes nomen tuum, Domine, et omnes reges terræ gloriam tuam. *Ps.* 101, *v.* 16.

Les nations craindront votre nom, Seigneur, et tous les rois de la terre votre gloire.

13. Excelsus super omnes gentes Dominus, et super cœlos gloria ejus. *Psal.* 112, *v.* 4.

Le Seigneur domine toutes les nations, et sa gloire est au-dessus des cieux.

14. Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam. *Ps.* 113, *v.* 9.

Faites éclater votre gloire, non pour nous, Seigneur, non pour nous, mais pour votre nom

15. Exultabunt sancti in gloria, lætabuntur in cubilibus suis. *Ps.* 149, *v.* 5.

Les élus triompheront dans la gloire, ils triompheront dans le lieu du repos.

16. Cujus thronus inæstimabilis, et gloria incomprehensibilis : cui astat exercitus angelorum cum tremore. 4 *Esdr.* 8. *v.* 21.

Son trône n'a pas de prix, sa gloire est incompréhensible; devant lui l'armée des anges se tient debout, saisie de frayeur.

17. Reple gloria tua populum tuum. *Eccli.* 36, *v.* 16.

Remplissez votre peuple de votre gloire.

18. Quis satiabitur videns gloriam ejus? *Ibid.* 42, *in fine.*

Qui se rassasiera en voyant sa gloire?

19. Plena est omnis terra gloria ejus. *Isa.* 6, *v.* 3.

Toute la terre est remplie de sa gloire.

20. Ego Dominus, hoc est nomen meum : gloriam meam alteri non dabo. *Ibid.* 42, *v.* 8.

Je suis le Seigneur, et le Seigneur est mon nom; je ne donnerai point ma gloire à un autre.

21. Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est. *Isa.* 60, *v.* 1.

Lève-toi, Jérusalem, ouvre les yeux à la lumière, elle s'avance; la gloire du Seigneur a brillé sur toi.

22. Date Domino Deo vestro gloriam antequam contenebrescat. *Jer.* 13, *v.* 16.

Rendez gloire au Seigneur votre Dieu avant qu'il amène l'obscurité.

23. Operuit cœlos gloria ejus, et laudis ejus plena est terra. *Habac.* 3, *v.* 3.

Sa gloire a couvert les cieux, et la terre est pleine de ses louanges.

24. Gloriam ab invicem accipitis, et gloriam, quæ a solo Deo est, non quæritis. *Joan.* 5, *v.* 44.

Vous cherchez la gloire les uns des autres, et vous ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul.

25. Dilexerunt gloriam hominum magis, quam gloriam Dei. *Ibid.* 12, *v.* 43.

Ils ont aimé la gloire des hommes plus que la gloire de Dieu.

26. Omnes peccaverunt, et egent gloria Dei. *Rom.* 3, *v.* 23.

Tous ont péché et ont besoin de la grâce de Dieu.

27. Sive manducatis, sive bibitis, vel aliud quid facitis, omnia in gloriam Dei facite. 1 *Cor.* 10, *v.* 31.

Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.

28. Regi sæculorum immortali et invisibili, soli Deo honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen. 1 *Tim.* 1, *v.* 17.

Au Roi des siècles, au seul Dieu qui est immortel, invisible et unique, honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

GLORIA HOMINIS

(Gloire de l'homme).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1: Contentus esto gloria, et sede in domo tua. 4 *Reg.* 14, *v.* 10.

Sois content de ta gloire, et demeure en paix dans ta maison.

2. Spoliavit me gloria mea, et abstulit coronam de capite meo. *Job* 19, *v.* 9.

Il m'a dépouillé de ma gloire et arraché la couronne de ma tête.

3. Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum. *Ps.* 8, *v.* 6.

Vous l'avez pour un peu de temps abaissé au-dessous des anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur.

4. Magna est gloria ejus in salutari tuo : gloriam et magnum decorem impones super eum. *Ps.* 10, *v.* 5.

Sa gloire est grande dans votre salut; vous l'environnez de gloire et de beauté.

5. Ne timueris, cum multiplicata fuerit gloria domus ejus : quoniam cum interierit, non descendet cum eo gloria ejus. *Ps.* 48, *v.* 17.

Ne le craignez pas quand il étendra la gloire de sa maison; à la mort, sa gloire ne descendra pas avec lui dans le tombeau.

6. Gloriam sapientes possidebunt : stultorum exaltatio, ignominia. *Prov.* 3, *in calce.*

Les sages posséderont la gloire, mais la gloire des insensés sera l'ignominie.

7. Gloriam præcedit humilitas. *Ibid.* 15, *in fine.*

L'humilité précède la gloire.

8. Quomodo nix in æstate, et pluvia in messe sic indecens est stulto gloria. *Ibid.* 26, *v.* 1.

Comme la neige vient mal en été et la pluie pendant la moisson, ainsi la gloire sied mal à un insensé.

9. Gloria hominis, ex honore patris sui : et dedecus filii, pater sine honore. *Eccli.* 3, *v.* 13.

La gloire du fils vient de l'honneur de son père, et un père sans honneur est la honte de son fils

10. Non zeles gloriam peccatoris; non enim scis, quæ futura sit illius subversio. *Ib.* 9, *v.* 16.

N'envie point la gloire du pécheur, car tu ne sais pas quelle doit être sa ruine.

11. Gloria divitum, honoratorum et pauperum, timor Dei est. *Ibid.* 10, *v.* 25.

La gloire des riches, des puissants et des pauvres, c'est la crainte du Seigneur.

12. Ne dederis maculam in gloria tua. *Ibid.* 33, *v.* 24.

N'imprime point de tache à ta gloire.

13. Non est inventus similis illi in gloria. *Ib.* 44, *v.* 20.

Nul ne l'a égalé en gloire.

14. Omnis caro fenum, et omnis gloria ejus quasi flos agri, etc. *Isa.* 40, *v.* 6.

Tous les mortels ne sont que de l'herbe, et toute leur gloire ressemble à la fleur des champs.

15. Ne tradas alteri gloriam tuam, et dignitatem tuam genti alienæ. *Bar.* 4, *v.* 3.

Ne livrez point votre gloire à un autre, ni votre grandeur à une nation étrangère.

16. Quasi avis avolavit gloria eorum. *Osee* 9, *v.* 11.

Leur gloire a disparu comme l'oiseau rapide.

17. Ibunt rami ejus, et erit quasi oliva gloria ejus. *Ibid.* 14, *v.* 7.

Ses rameaux s'étendront, sa beauté sera celle de l'olivier.

18. Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis et accipietis gloriam magnam et nomen æternum. 1 *Mach.* 2, *v.* 51.

Souvenez-vous des œuvres de vos pères en leurs générations, et vous laisserez une grande gloire et un nom éternel.

19. A verbis viri peccatoris ne timueritis : quia gloria ejus, stercus et vermis est, etc. *Ib.* *v.* 62.

Ne craignez pas les paroles de l'homme pécheur, parce que sa gloire est de l'ordure et la pâture des vers.

20. Gloriam ab invicem accipitis, et gloriam, quæ a solo Deo est, non quæritis. *Joan.* 5, *v.* 44.

Vous cherchez la gloire les uns des autres, et vous ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul.

21. Qui a semetipso loquitur, gloriam propriam quærit : qui autem quærit gloriam ejus, qui misit eum, hic verax est. *Ibid.* 7, *v.* 18.

Celui qui parle de soi-même cherche sa propre gloire; mais celui qui cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, celui-là est vrai.

22. Dilexerunt gloriam hominum magis, quam gloriam Dei. *Ibid.* 12, *v.* 43.

Ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu.

23. Gloria, et honor, et pax, omni operanti bonum. *Rom.* 2, *v.* 10.

Gloire, honneur et paix à celui qui fait le bien.

24. Habet gloriam, sed non apud Deum. *Ibid.* 4, *v.* 2.

Il a de quoi se glorifier, mais non pas devant Dieu.

25. Bonum est mihi magis mori, quam ut gloriam meam quis evacuet. 1 *Cor.* 9, *v.* 15.

J'aimerais mieux mourir que de perdre cette gloire.

26. Gloria nostra hæc est, testimonium conscientiæ nostræ. 2 *Cor.* 1, *v.* 12.

Ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience.

27. Omnis gloria ejus, tanquam flos feni : exaruit fenum, et flos ejus decidet. 1 *Petr.* 1, *v.* 24.

Toute sa gloire est comme la fleur des champs : l'herbe sèche, sa fleur tombe.

GLORIA VANA (Vaine gloire).

ETYMOLOGIA.

go card. Gloria mundana non habet substantiam, et ideo inanis et vana dicitur, quia cito evanescit. *Sup.* 2 *ad Cor. c.* 11, *f.* 140, *col.* 3, *t.* 7.

La gloire du monde n'a pas de substance, et on l'appelle vaine parce qu'elle s'évanouit rapidement.

DEFINITIO.

. Bern. Inanis gloria nihil aliud est, quam aurium inflatio vana, quæ haberi vix potest sine invidia. *Serm. de quinque Negotiat. circa med. f.* 359, *col.* 1, *C.*

La vaine gloire n'est autre chose qu'un vent qui frappe les oreilles, et qu'il est même impossible d'obtenir sans exciter la jalousie.

Bonav. Inanis gloria est amor laudis propriæ, propter excellentiam apparentem. *Part.* 1 *Centiloquii*, *sect.* 18, *in princ. p.* 63, *col.* 1, *C*, *tom.* 6, *part.* 1.

La vaine gloire est l'amour de la louange de soi-même, à cause de la grandeur apparente qu'elle donne.

Hugo a S. Victore. Vana gloria est placendi desiderio mota utriusque hominis incompetens agitatio. *De Fruct. carnis et spir. c.* 2, *in princ. p.* 160, *E*, *tom.* 2.

La vaine gloire est un mouvement déréglé de chaque homme excité par le désir de plaire.

ugo card. Inanis gloria est, quæ de bono quod non habet, quærit laudes hominum. *Sup.* 3 *Reg. c.* 11, *f.* 275, *col.* 4, *t.* 1.

La vaine gloire consiste à rechercher la louange des hommes pour un bien qu'on ne possède pas.

oan Clim. Cenodoxia est simplicitatis amissio, fictaque institutio. *Grad.* 21, *in calce*, *apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 274, *col.* 2, *E*, *edit. Coloniæ* 1618.

La vaine gloire est la perte de la simplicité et une conduite déguisée.

oan. Gers. Vana gloria est vitium, quo quis solum aut principaliter quærit in actibus suis vane laudari. *Part.* 4 *in Descript terminor. c. Temperantia*, *post med. f.* 26, *col.* 3, *T.*

La vaine gloire est un vice qui pousse l'homme à chercher uniquement ou principalement dans toutes ses actions la louange frivole.

. Maximus martyr. Vana gloria est recessus a scopo divino, et ad alium scopum quam divinum transitus. *Cent.* 3 *de Virtut. et Vitio*, *c.* 65, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 385, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

La vaine gloire est l'oubli de la fin divine de nos actes et la recherche d'une autre fin.

S. Nilus. Inanis gloria est animi perturbatio rationi contraria, quæ omnibus virtutis operibus facile implicatur. *Orat.* 7 *de inani Gloria*, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 971, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

La vaine gloire est une agitation d'esprit contraire à la raison et qui se glisse facilement dans tous les actes de vertu.

Gloria mundana, vanum et volatile quiddam est, auraque mobilius. *Ep.* 123, *in fine*, *p.* 887, *tom.* 2. Seneca.

La gloire mondaine est quelque chose de frivole, léger et plus mobile que l'air.

PRODUCTIO.

Inanis gloria, cum plene mentem cœperit, mox septiformem in illa nequitiam gignit, inobedientiam, jactantiam, hypocrisim, contentionem, pertinaciam, discordiam, ac novitatis præsumptionem. *Precatione* 2 *ante Missam*, *post init. col.* 1266, *D*, *t.* 4. S. Ambr.

La vaine gloire, lorsqu'elle s'est entièrement emparée d'un esprit, y produit bientôt les sept vices suivants : la désobéissance, l'orgueil, l'hypocrisie l'amour de la dispute, l'obstination, la discorde et la recherche de la nouveauté.

Vana gloria voluptatis, iræ et mœroris procreatrix est. *Adhortat.* 1, *sub fin. pag.* 281, *C*, *tom.* 2. S. Ephræm.

La vaine gloire engendre le vice de la volupté, la colère et la tristesse.

De inani gloria, inobedientia, jactantia, hypocrisis, contentiones, pertinacia, discordia et novitatum præsumptiones oriuntur. *Lib.* 31 *Mor. c.* 17, *post med. sup illud*, *Job* 39, *Exhortationem ducum*, *etc. col.* 1082, *C*, *tom.* 1. S. Greg. Mag.

De la vaine gloire découlent la désobéissance, l'ostentation, l'hypocrisie, les contentions, l'obstination, la discorde et la recherche de la nouveauté.

In vanæ gloriæ comitatu sunt : Hugo a S. Victore.
- Hypocrisis,
- Inobedientia,
- Jactantia,
- Novitatum præsumptio,
- Arrogantia,
- Loquacitas,
- Pertinacia. *De Fruct. carn. et spir. c.* 4, *in princ. p.* 160, *E*, *t.* 2.

La vaine gloire a pour cortége :
- L'hypocrisie,
- La désobéissance,
- L'ostentation.
- La recherche de la nouveauté,
- L'arrogance,
- Le bavardage,
- L'ostentation.

Vermis dum excreverit, natis alis in sublime subvectus est ; et consummata inanis gloria, superbiam parit, quæ malorum omnium dux, princeps et consummatio est. *Grad.* 21, *in calce. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 274, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618. S. Joan. Clim

Lorsque le ver a grandi et que les ailes lui sont venues, il s'élève dans les airs ; et la vaine gloire, arrivée à son développement, enfante l'orgueil, qui est le chef, le principal et la consommation de tous les maux.

COMPARATIO.

S. Nilus. Inanis gloria est veluti scopulus sub aqua latitans, ad quem si navem illiseris, periisti. *Orat. 7 de inani Gloria, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 971, G, edit. Coloniæ* 1618.

La vaine gloire est comme un écueil caché sous les eaux; si votre nacelle vient s'y briser, vous êtes perdu.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non te extollas in cogitatione animæ tuæ, velut taurus, ne forte elidatur virtus tua per stultitiam. *Eccli.* 6, *v.* 2.

Ne t'élève pas dans la pensée de ton cœur, comme l'animal superbe, de peur que ta force ne soit brisée par la folie.

2. Noli extollere te, in faciendo opere tuo. *Ibid.* 10, *v.* 29.

Ne t'élève pas à cause de tes œuvres.

3. Importune noli extolli in sapientia tua. *Ibid.* 32, *v.* 6.

Ne t'élève pas d'une manière importune dans ta sagesse.

4. Erit flos decidens gloriæ exultationis ejus. *Isa.* 28, *v.* 4.

Cette fleur passagère qui fait sa vanité et sa joie.....

5. A verbis viri peccatoris ne timueritis, quia gloria ejus, stercus et vermis est : hodie extollitur, et cras non invenietur. 1 *Mach.* 2, *v.* 62.

Ne craignez pas les paroles de l'homme pécheur, parce que toute sa gloire sera la proie des vers; il s'élève aujourd'hui, demain on ne le trouvera plus.

6. Tu, o sceleste, et omnium hominum flagitiosissime, noli frustra extolli vanis spebus. 2 *Mach.* 7, *v.* 34.

Toi, homme méchant et le plus criminel de tous les hommes, ne t'élève point en vain par de fausses espérances

7. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis. *Matth.* 6, *v.* 1.

Prenez garde de faire vos œuvres de justice devant les hommes, afin qu'ils vous voient; autrement vous n'auriez pas de récompense.

8. Ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanæ, qui me colaphizet. 2 *Cor.* 12, *v.* 7.

De peur que la grandeur de mes révélations ne me donne de l'orgueil, un aiguillon a été mis dans ma chair, instrument de Satan, pour me donner comme des soufflets.

9. Si quis existimat se aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit. *Pros. Galat.* 6, *v.* 3.

Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien.

10. Opus autem suum probet unusquisque, et sic in semetipso tantum gloriam habebit, et non in altero. *V.* 4.

Que chacun examine bien ses propres actions, et alors il aura seulement de quoi se glorifier en lui-même et non dans un autre.

11. Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes. *Ibid.* 5, *in fine.*

Ne désirons point la vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, envieux les uns des autres.

12. Nihil per contentionem, neque per inanem gloriam; sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes. *Philipp.* 2, *v.* 3.

Ne faites rien par un esprit de contention et de vaine gloire, mais que chacun par humilité croie les autres au-dessus de soi.

13. Gloria in confusione ipsorum, qui terrena sapiunt. *Ibid.* 3, *v.* 19.

Il en est plusieurs qui mettent leur gloire dans ce qui devrait les couvrir de honte, et qui n'ont de goût que pour les choses de la terre.

14. Omnis gloria ejus, tanquam flos feni : exaruit fenum, et flos ejus decidet. 1 *Petr.* 1, *v.* 24.

Toute sa gloire est comme la fleur des champs : l'herbe sèche, sa fleur tombe.

SENTENTIÆ PATRUM.

15. Non desidiosis et tepidis, neque inertibus et incultis, sed magis quibusdam animis sedulis, et bonorum actuum probitate luculentis, diabolus per gloriam irrepsit humanam; et quos pulsione non movit, elatione dejecit : quanto elatiores erant meritis, tanto eos aptiores suis invenit insidiis. *Lib.* 10, *Ep.* 84 *ad Demetriad. circa med. col.* 679, *B*, *t.* 3. S. Ambr.

Le démon attaque par la vaine gloire non les hommes paresseux, insouciants, inertes, ignorants, mais plutôt les esprits diligents et ennoblis par la droiture de leurs bonnes actions, et ceux qu'il n'a pu ébranler par ses coups, il les a renversés par l'orgueil; plus ils étaient élevés par leurs mérites, plus il les a trouvés faciles à tomber dans ses piéges.

16. Vigilant tentatoris insidiæ, ut ubi proficit devotio, subrepat elatio; et ut homo de bono opere in se potius, quam in Domino glorietur. *Ibid. post med. col.* 682, *B*.

Le tentateur tient toujours ses piéges tendus pour faire tomber dans la vaine gloire au milieu des progrès de la dévotion, et pour que l'homme rapporte à soi-même plutôt qu'à Dieu la gloire de ses bonnes œuvres.

17. Nihil magis fugiendum est, quam appetitus gloriæ, quæ virtutem negat divini operis, amore propriæ dignitatis. *Pros.*

Il n'est rien que l'on doive éviter avec plus de soin que le désir de la gloire, qui nie la vertu des œuvres divines par amour pour sa propre dignité.

18. Et cum aliæ cupiditates ea tantum bona, quibus adversantur, imminuant : hæc dum omnia ad se trahit, simul universa corrumpit.

Lib. 10, *Ep. ad Demetriad. post med. col.* 682, *C, tom.* 3.

Tandis que les autres passions diminuent seulement les biens auxquels elles sont opposées, la vaine gloire corrompt tout, parce qu'elle attire tout à elle.

Anselm. 19. Gloriatio christiani non est, nisi in nomine crucifixi Jesu Christi. *In Specul. Evang. Serm. c.* 2, *in princ.*

Le chrétien ne doit se glorifier que dans le nom de Jésus-Christ crucifié.

Antonin. 20. Primogenita superbiæ filia, est vana gloria. *Part.* 4, *tit.* 4, *c.* 1, *in princ. f.* 154, *col.* 3.

La vaine gloire est la fille aînée de l'orgueil.

21. Nulla est tam excelsa virtus, quæ dulcedine vanæ gloriæ non tangatur. *Ibid.*

Il n'est pas de vertu si élevée qu'elle ne soit accessible aux attraits de la vaine gloire.

22. Inanis gloria prima est, quæ campum intrat contra virtuosos pugnatura, ultima est in recessu : nullus enim evadit, quin ab ea aliquando non feriatur. *Ibid. post med. f.* 154, *col.* 4.

La vaine gloire est toujours la première qui entre en lice pour combattre les hommes vertueux, et toujours la dernière qui se retire; car il n'en est aucun qui tôt ou tard ne soit atteint de ses coups.

23. Finis inanis gloriæ, est manifestatio propriæ excellentiæ. *Ibid. c.* 1, § 3, *sub fin. fol.* 157, *col.* 4.

Le but de la vaine gloire est la manifestation de sa propre excellence.

Ant. de Pad. 24. Filia tua est operatio tua, quam tunc in prostibulo ponis, cum ipsam in lupanari mundi pro denario vanæ gloriæ vendis. *Serm. dom.* 3 *post Epiphan. ante med. sup. illud, Lev.* 19, *Filiam tuam ne prostituas, f.* 36, *p.* 1. *Pros.*

Votre action est votre fille, et vous la prostituez indignement lorsque vous la vendez à la corruption du monde pour le prix de la vaine gloire.

25. O infelix commercium! pro vento humani oris, vendere præmium regni cœlestis. *Ibid.*

O malheureux commerce! vendre la récompense du royaume céleste pour le prix de la louange humaine.

26. Semina sunt bona opera, quæ sole vanæ gloriæ arescunt : quidquid enim propter vanam gloriam facis, totum amittis. *Serm. dom.* 3 *post Pascha, ante med. f.* 137, *p.* 1.

Les bonnes œuvres sont comme de jeunes plantes qui se dessèchent au soleil de la vaine gloire; car tout ce que vous faites pour la vaine gloire est entièrement perdu.

S. Aug. 27. Sæpe homo de ipso vanæ gloriæ contemptu vanius gloriatur, ideoque non jam de ipso gloriæ contemptu gloriatur : non enim eam contemnit, cum gloriatur intus. *Lib.* 10 *Confess. c.* 28, *in fine, p.* 132, *C, t.* 1.

Souvent l'homme tire une vanité nouvelle du mépris même de la vaine gloire; aussi ne doit-il pas se glorifier de ce mépris de la vaine gloire, car il ne la méprise pas, puisqu'il la garde en son cœur.

28. Vanitas laudis humanæ, nihil ad cibandum affert, nisi inane et inflatum. *Ep.* 56 *ad Dioscor. post init. p.* 165, *A, t.* 2. S. Aug.

Les vaines louanges des hommes ne donnent aucun aliment à l'âme; elles la laissent dans le vide le plus complet.

29. Quid ista cæcitate tenebrosius, ad obtinendam inanissimam gloriam, errorem hominis aucupari, et Deum testem in corde contemnere? *De Exposit. sup. Ep. ad Galat. c.* 6, *in med. p.* 883, *A, t.* 4.

Est-il un aveuglement plus profond que celui qui consiste à mépriser Dieu, qui voit au fond de notre cœur, et de surprendre l'ignorance des hommes pour obtenir une gloire toute frivole?

30. Hoc vitium inimicum est piæ fidei, si major in corde sit cupiditas gloriæ, quam Dei timor et amor. *Lib.* 5 *de Civ. Dei, c.* 14, *circa init. p.* 91, *B, t.* 5.

Celui qui laisse le désir de la gloire s'élever dans son cœur au-dessus de la crainte et de l'amour de Dieu, se rend coupable d'un péché contraire à la foi et à la piété.

31. Non fere quisquam est, qui humanam non appetat gloriam. *Sup. Ps.* 1, *in princ. vers.* 1. *Et in cathedra pestilentiæ non sedit, p.* 7, 7, *A, t.* 8.

Il n'est presque personne qui ne recherche les louanges des hommes.

32. Qui bene didicit, vel expertus est vitiorum superandorum gradus, intelligit hoc vitium inanis gloriæ vel solum, vel maxime cavendum esse perfectis : quo primo enim vitio lapsa est anima, hoc ultimum vicit. *Sup. Psalm.* 7, *ante med. vers.* 5, *p.* 27, *A, t.* 8.

Celui qui a bien appris, soit par l'étude, soit par l'expérience, par quels degrés il faut passer pour surmonter les vices, comprend que ceux qui veulent être parfaits doivent éviter uniquement ou au moins par-dessus tout la vaine gloire; car le vice qui le premier s'est emparé de l'âme est aussi le dernier qu'on parvient à en expulser.

33. Multi pro misera gloriola vitam suam exponunt ac amittunt. *Conc.* 26 *de S. Manante, post med. p.* 259, *t.* 1. S. Basil. Mag.

Beaucoup d'hommes exposent ou perdent même la vie pour une misérable gloriole.

34. Vanam gloriam quam maxime fugere convenit, quæ non ante labores a laborando abducit, sed post labores coronis spoliat, et tanquam insidiatrix salutis nostræ virtutes dejicere contendit. *In Const. c.* 10, *in princ. p.* 634, *tom.* 3.

Il faut fuir avec le plus grand soin la vaine gloire, qui ne détourne pas de la fatigue avant l'heure du travail, mais qui, après la fatigue, arrache la couronne, et qui, dressant des embûches à notre salut, s'efforce de détruire nos vertus.

35. Vana gloria ubi viderit pietatis mercatorem, omnibus virtutum mercibus onerariam mentis navem implevisse, tunc commota sua procella, evertere ac submergere navem conatur. *Ibid. etc.*

Lorsqu'elle voit l'homme pieux ramasser comme un né-

gociant dans le vaisseau de son âme toute sorte de vertus, la vaine gloire vient, suscite une grande tempête et s'efforce de l'abattre et de le submerger.

S. Basil Mag. 36. Fugiamus vanam gloriam, dulcem illum spiritualium divitiarum prædonem, jucundum animarum nostrarum hostem, virtutum vermem, cum voluptate nostra deprædantem. *Pros.*

Fuyons la vaine gloire, ce charmant voleur des richesses spirituelles, cet ennemi agréable de nos âmes, ce ver rongeur de la vertu, qui a des charmes pour l'homme même pendant qu'il le dévalise.

37. Qui propriæ fraudis venenum melle colorat, et menti hominum perniciosum poculum porrigit, ut vitio inexplebiliter exsatientur. *Ibid. a med. p.* 635.

Elle donne la couleur du miel au venin de sa tromperie, et présente au cœur de l'homme une dangereuse coupe où il se rassasie de vices sans se désaltérer jamais.

38. Dulcis res est humana gloria ineruditis, et alias captos ab ipsa a recto judicio facile aberrare facit. *Ibid.*

La vaine gloire est agréable aux ignorants, et elle fausse facilement le jugement de ceux dont elle est s'est emparée.

V. Beda. 39. Virtutis fructum, sapiens in conscientia, minus perfectus ponit in gloria. *In suis Prov. verbo Virtutis, p.* 199, *t.* 2.

Le sage cherche dans sa conscience les progrès de sa vertu; l'homme moins parfait les place dans la gloire.

S. Bern. 40. Infelix homo, qui sæcularis colit gloriæ vanitatem. *Serm.* 13 *Advent. post init. f.* 2, *col.* 3, *I.*

Malheureux l'homme qui aime la vanité de la gloire du siècle.

41. Vana gloria immanis est bestia, flatu igneo quidquid attigerit, necat. *Serm.* 12 *sup. Qui habitat, a med. f.* 87, *col.* 1, *C.*

La vaine gloire est comme une bête féroce ; elle tue tout ce qu'elle atteint de son souffle dévorant.

42. Omnis qui de virtutum eminentia ad inanis gloriæ sese dimittit et dejicit appetitum, haud dubium quin Domino virtutum, qui tanta inter nos toleravit, ut nobis formam hujus imprimeret sanctitatis, pro gratia contumeliam reddat. *Serm.* 14 *sup. Qui habitat, circa med. fol.* 87, *col.* 4, *I.*

L'homme qui des hauteurs de la vertu se laisse aller à la vaine gloire et abaisse jusqu'à elle ses désirs, rend sans aucun doute l'injure pour les bienfaits au Dieu des vertus, qui a voulu tant souffrir parmi nous pour imprimer en nous l'image de sa sainteté.

43. Vana gloria basiliscus est. *Ibid. post med. f.* 87, *col.* 4, *M.*

La vaine gloire est un basilic.

44. Time sagittam, leviter volat, leviter penetrat : sed dico tibi, non leve infligit vulnus, cito interficit : nimirum sagitta hæc, vana gloria est. *Serm.* 6 *sup. Qui habitat, ante med. f.* 80, *col.* 2, *D.*

Craignez les traits de la vaine gloire; ils volent et pénètrent légèrement, mais je vous dis en vérité que la blessure qu'ils font n'est point légère; elle donne aussitôt la mort.

45. Non videntes necat inanis gloria, cæcos et negligentes, qui se ei ostentant, qui se exponunt, et non potius ipsi inspiciunt, non attendunt, non discutiunt illam, non vident denique quam sit frivola, quam sit caduca, quam vana, quam inutilis. *Ibid. Serm.* 14, *post med. f.* 87, *col.* 4, *M.* S. Bern.

La vaine gloire fait mourir ceux qui ne la voient pas, les aveugles et les négligents qui se montrent à elle et s'exposent à ses traits, au lieu de la considérer eux-mêmes, de l'étudier, de l'examiner, et de voir, en un mot, combien elle est frivole, caduque, vaine et inutile.

46. Si propriam gloriam quæris florenti invides, absenti detrahis, reponis lædenti. *Serm.* 24 *sup. Cant. prope fin. f.* 153, *col.* 3, *G.*

L'homme qui cherche sa propre gloire porte envie à celui qui est dans la prospérité, médit des absents et se venge de celui qui lui a fait injure.

47. Quo gloria plus affectatur, eo minus apprehenditur, ubi deprehenditur affectari : quid tam inglorium, quam gloriæ cupidum deprehendi? *Epist.* 126 *ad episc. Aquitaniæ, ante med. f.* 237, *col.* 2, *F.*

Plus on cherche la gloire, moins on l'atteint, lorsqu'on laisse voir qu'on la poursuit. Quoi de plus honteux que d'être reconnu comme avide de gloire?

48. O stulti filii Adam, qui contemnentes pacem, et gloriam appetentes, et pacem perdunt et gloriam ! *Ibid. a med. f.* 237, *col.* 4, *K.*

O insensés enfants d'Adam, qui méprisent la paix et recherchent la gloire, et perdent tout à la fois la gloire et la paix !

49. Amator vanæ gloriæ, verba sanctorum habet, vitam non habet : unde possit laudari, agere non quiescit. *De Ordine vitæ, ante fin, f.* 337, *col.* 4, *M.*

Celui qui aime la vaine gloire peut parler comme les saints, mais il ne vit pas comme eux; il cherche toujours dans ses actions la louange des hommes.

50. Vana est gloria hujus mundi, brevis est, modica hujus sæculi gloria, caduca, fragilis. *Serm.* 3 *ad sororem, in fine, f.* 82, *col.* 4, *M.*

Elle est vaine la gloire de ce monde, elle est courte, caduque et bien fragile.

51. Sicut ex alto aquila ad escam descendit, sic homo de alto bonæ conversationis per vanæ gloriæ appetitum ad inferiora demergitur. *Ibid. Serm.* 38, *in med. f.* 91, *col.* 1, *B.*

Comme l'aigle descend des hauteurs qu'il habite pour chercher sa nourriture sur la terre, ainsi l'homme, par le désir de la vaine gloire, descend des sublimes hauteurs de la vertu aux plus basses régions du péché.

52. Quanto minus quis gloriam terrenorum æstimat, tanto magis calcat : et quanto magis eam calcat, tanto ad sublimiora surripitur, et ita tanto major efficitur. *Sup. Luc. c.* 14, *p.* 177, *col.* 2, *A*, *t.* 2. S. Bonav.

Moins un homme estime la gloire de la terre, plus il la foule aux pieds; et plus il la foule aux pieds, plus il s'élève aux sublimes hauteurs de la vertu, et plus il devient grand.

53. Quid est gloria vana, nisi lignum putri-

S. Bonav. dum, de nocte lucens? *Serm.* 1 *de S. Andræa, ante med. p.* 215, *col.* 2, *t.* 3.

La vaine gloire est comme le bois pourri, qui brille dans l'obscurité de la nuit.

54. Ubi nunc gloria Assueri, qui centum et viginti septem provinciis imperavit? Ubi nunc gloria illius maximi Alexandri, in cujus conspectu omnis terra siluit? Ubi nunc gloria totius romani imperii, quod ad modum ferri omnia regna terræ perdomuit? Deperiit, et quasi flos feni decidit atque exaruit. *Ibid. circa med. etc.*

Où est aujourd'hui la gloire d'Assuérus, qui commanda à 127 provinces? Qu'est devenue la gloire de ce grand Alexandre, devant lequel la terre entière faisait silence? Où est la gloire de ce vaste empire romain, qui dompta et battit comme le fer tous les royaumes de la terre? Elle a péri, elle est tombée comme la fleur des champs et s'est flétrie comme elle.

55. Humana gloria propter quatuor ab homine est fugienda :

- Primo, quia vilissima ex sua conditione ;
- Secundo, quia vanissima, sive fragilissima in duratione ;
- Tertio, quia falsissima in promissione ;
- Quarto, quia malignissima in retributione. *Ibid. statim ab init. p.* 215, *col.* 1, *tom.* 3.

Quatre motifs doivent porter l'homme à fuir la vaine gloire :

- 1° Elle est très-méprisable en elle-même ;
- 2° Elle est très-vaine et très-frivole dans sa durée ;
- 3° Elle est très-perfide en ses promesses ;
- 4° Elle est très-mauvaise en ses récompenses.

56. Gloria vana homines fallit : nomina unum solum si poteris, quem ipsa non fefellit. Quem enim regum vel Cæsarum non decepit? Longam et honorabilem vitam, pacificam et securam potentiam suis amatoribus promittit, cum unum momentum temporis addere vitæ non possit. *Pros.*

La vaine gloire trompe les hommes, et je vous défie d'en nommer un qui n'ait été trompé par elle. Quel est celui des rois ou des Césars qu'elle n'a déçu? Elle promet à ses adorateurs une vie longue et honorée, une vie puissante, paisible et tranquille, tandis qu'elle ne peut ajouter une seule minute à leur existence.

57. Quis in gloria Alexandro similis, qui nullum unquam bellum perdidit, sed cum paucis multitudinem sæpe vicit : nullam civitatem obsedit, quam non ceperit : nullam provinciam invasit, quam non suæ ditioni submiserit? Et tamen quando se omnia subjugasse credidit, et pacifice ducere vitam speravit, tunc in momento ad modum aquæ torrentis deperiit. *Ibid. circa med. p.* 215, *col.* 2, *t.* 3.

Quelle gloire peut être comparée à celle d'Alexandre? Il ne perdit jamais une bataille, et souvent, avec une poignée de soldats, il détruisit des armées nombreuses ; pas une cité attaquée par lui n'échappa à sa domination ; pas une province où il ait porté ses pas qui ne soit tombée en son pouvoir. Et lorsqu'il crut avoir subjugué le monde entier, lorsqu'il espérait couler ses jours dans les délices de la paix, sa vie s'enfuit rapide comme l'eau du torrent.

58. Fluit mundana gloria ad modum navis mare sulcantis, ad modum avis per aera velociter transeuntis, et ad modum torrentis velocissime currentis, et plus vanescentis. *Ibid. p.* 216, *col.* 1. S. Bonav.

La gloire du monde fuit comme un vaisseau qui sillonne légèrement la mer, comme un oiseau qui traverse rapidement les airs, et comme un torrent qui court avec impétuosité et disparaît aussitôt.

59. Non est gloriandum in mundi gloria, quæ est vilissima et mendacissima et malignissima : sed in divina gloria, quæ est nobilissima et stabilissima et veracissima. *Ibid. sub fin. p.* 216, *col.* 1, *t.* 3.

La gloire de la terre est vile, trompeuse et pleine de malice ; ne la recherchez pas ; recherchez la gloire du ciel, gloire pleine de noblesse, de stabilité et de vérité.

60. Gloriam vanam cupere, ingloriatio est. *Lib.* 2 *Pharetræ, c.* 7, *in med. p.* 131, *col.* 2, *C, t.* 6.

Désirer la vaine gloire est une honte.

61. Vana gloria pingit sibi quoslibet ornatus, ut inde possit laus hominum acquiri. *Lib.* 2 *de Profect. rel. c.* 15, *in med. p.* 582, *col.* 1, *B, t.* 7, *part.* 4.

La vaine gloire se donne à elle-même quelques ornements qui puissent attirer les louanges des hommes.

62. Laus importuna subtilissimis aculeis penetrans animam, dum extollit, emollit, et pungit cum ungit. *De Jej. et Tent. c.* 1, *ante med. p.* 461, *col.* 1, *t.* 3. S. Cyprian.

La louange importune des hommes transperce l'âme de dards subtils, elle énerve en élevant, elle déchire en caressant.

63. Inanis gloria virtutem in hypocrisim vertit, et simpliciter inchoata pervertit. *Ibid.*

La vaine gloire change la vertu en hypocrisie, et pervertit les actions commencées avec une intention simple et droite.

64. Inanis gloria, quasi tinea quod integrum erat, rodit et aucupat, et sanctitatis fundamenta evellit et dissipat. *Ibid.*

Comme les vers rongent et dévorent sourdement ce qui était bon, ainsi la vaine gloire renverse et disperse les fondements de la sainteté.

65. Inanis gloria subtilissimum malum est : proprio laqueo hypocritam jugulat, et propriis armis sanctitatem impugnat. *Ibid.*

La vaine gloire est un mal très-subtil ; il étrangle l'hypocrite dans ses propres lacets, et il prend à la sainteté ses propres armes pour l'attaquer.

66. Mens veneno inanis gloriæ imbuta, in miseriis deliciatur, et occupata hac scabie in ulceribus gloriatur. *Ibid. circa med.*

L'âme abreuvée du poison de la vaine gloire trouve ses délices dans les misères, et, envahie par cette lèpre, elle se glorifie de ses ulcères.

Dionysius Carthus. 67. Vitanda est vana gloria, quæ est vitium periculosum et inquietum, quod vere devotos solet multum vexare; et quo magis dejicitur, magis insurgit. *De Profess. monast. art.* 18, *in fine*, *f.* 89, *p.* 2.

Il faut éviter la vaine gloire; elle est un vice dangereux et turbulent, qui persécute ordinairement les âmes vraiment dévotes, et plus elle est renversée, plus elle se relève.

S. Eus. Cæs. 68. Multi bona faciunt, quorum fructus surripit humanæ laudis appetitus. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hier: longe ante med.*

Beaucoup de personnes font de bonnes œuvres, mais les fruits leur en sont ravis par le désir qu'elles ont d'être louées des hommes.

S. Franciscus Assisias. 69. Levi mercede vanæ gloriæ rem impretiabilem sæpe contingit amitti; et illum qui dedit, ad non dandum iterum, facile provocari. *In suis Opusc. apoph.* 28, *p.* 432, *t.* 3.

Il arrive souvent que l'on perd des choses d'une valeur inappréciable pour le misérable prix de la louange, et on porte le Seigneur à retirer les dons qu'il aurait faits.

Gloss. ord. 70. Cavendum est ne forte expulsis peccatis a carne insurgat spiritalis bestia, id est vana gloria, quæ difficilius extirpatur, quam carnalia vitia. *Sup. Deut. c.* 7, *in fine*, *col.* 1510, *D*, *tom.* 1.

Il faut prendre garde, après avoir délivré votre chair des péchés qui la dégradaient, ne ne pas laisser entrer en votre âme la vaine gloire, cette bête spirituelle, plus difficile à extirper que les vices mêmes de la chair.

Gloss. int. 71. Non debet extolli in his quæ agit, qui nescit quomodo huc venit, vel quomodo vel quando exibit. *Sup. Job*, *c.* 38, *col.* 355, *A*, *t.* 3.

Il ne doit pas s'enorgueillir du bien qu'il fait, l'homme qui ne sait pas même comment il est venu en ce monde, et qui ignore de quelle manière et à quelle heure il le quittera.

Gloss. ord. 72. Inanis gloria suggerit præesse, ut pluribus prosit. *Ibid. c.* 39, *col.* 378, *E.*

La vaine gloire pousse l'homme à s'élever au-dessus des autres pour qu'il puisse être utile à un plus grand nombre.

Gloss. int. 73. Quo altius homines eriguntur in gloria terrena, quæ est in imo, eo profundius in barathrum merguntur. *Ibid. c.* 40, *col.* 384, *D.*

Plus les hommes sont élevés à un haut degré de cette gloire terrestre qui est elle-même si basse, plus ils sont plongés au profond des enfers.

Gloss. ord. 74. Duplici ratione jubemur attendere a vanæ gloriæ cupidis, ne vel eorum simulatione decipiamur, vel eorum exemplo ad amorem temporalium inflammemur. *Sup. Luc. c.* 20, *in fine*, *col.* 961, *A*, *t.* 5.

Deux raisons nous portent à nous défier de ceux qui sont avides de vaine gloire : la crainte d'être trompés par leur fourberie, et l'appréhension d'être excités par leur exemple à l'amour des choses de la terre.

75. Inanis gloriæ est, velle vincere ubi præmium non est. *Sup. Ep. ad Galat. c.* 5, *in fine*, *in illud*, *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi*, *col.* 517, *A*, *t.* 6.

C'est le propre de la vaine gloire de chercher des victoires qui ne méritent pas de récompense.

76. Cuncti vanæ gloriæ sectatores, dum se hominibus præferunt, alios quidem de fatuis sensibus, alios autem de indignis meritis judicant, alios censent nihil scire, alios non bene vivere. *Lib.* 23 *Moral. c.* 3, *prope init. col.* 768, *A*, *t.* 1. *S. Greg. Mag.*

Tous ceux qui cherchent la vaine gloire en se préférant aux autres jugent que les uns ont des sentiments ridicules, les autres des mérites indignes; ils pensent que ceux-ci ne savent rien et que ceux-là ne vivent pas d'une manière convenable.

77. Auget reatum culpæ sequentis, præconium gloriæ præcedentis. *Ibid. lib.* 18, *c.* 19, *circa med. col.* 697, *B.*

L'éclat de la gloire dont on a joui augmente la honte d'une faute dont on se rend coupable dans la suite.

78. Qui gloriosos quosque subito dejectos, aut fortasse morientes aspiciunt; quia humana gloria omnino nihil sit, cum gemitu fatentur. *Pros.*

Ceux qui voient les hommes couverts de gloire déchoir tout à coup de leur grandeur ou enlevés par la mort, confessent en gémissant le néant de la gloire humaine.

79. Tunc est humana elatio pensanda quam nihil sit, cum sese super cæteros successibus extollit. *Ibid. lib.* 6, *c.* 4, *a med. col.* 180, *A.*

Pour comprendre le néant de la vaine gloire, il faut la considérer lorsque par quelques succès elle s'élève au-dessus des autres.

80. Cum transit quod extollitur, permanet quod punitur. *Ibid. circa med. col.* 179, *D.*

Lorsque la vaine gloire est passée, son châtiment reste

81. Gravis labor est hanc ipsam præsentis vitæ gloriam quærere, quæsitam quandoque percipere, et perceptam cum gravi circumspecpectione custodire. *Ibid. c.* 7, *post init. col.* 184, *litt. C.*

C'est un pénible travail pour l'homme de chercher la gloire de ce monde, de la saisir lorsqu'il l'a cherchée et de la garder avec soin lorsqu'il l'a saisie.

82. Cum bene vivitur, valde cavendum est, ne mens despectis cæteris, de gloria singularitatis elevetur. *Ibid. c.* 16, *ante med. num.* 21, *col.* 199, *D.*

Un écueil à craindre pour l'homme qui vit saintement, c'est que son cœur, après avoir méprisé toutes les choses de ce monde, ne se laisse aller à la vaine gloire, à cause de sa sainteté même.

83. Iniquorum gloria cum plerumque in annorum multitudinem tenditur, ab infirmorum mentibus esse longa, et quasi stabilis æstimatur : sed postea brevem fuisse innotescit. *Ibid. lib.* 17, *c.* 5, *paulo ante med. num.* 4, *sup. illud*, *Job* 24, *Elevati sunt ad modicum*, *col.* 562, *C.*

Les esprits faibles, voyant la gloire des méchants se soutenir quelquefois un grand nombre d'années, croient cette gloire longue et durable; mais dans la suite il leur est facile de comprendre combien elle est courte.

84. Præsens vitæ gloria quasi in alto cerni-

g. Neg. tur, sed nulla stabilitate solidatur. *Ibid. lib.* 20. *c.* 24, *in princ. col.* 700, *A.*

La gloire de la vie présente nous paraît être en un lieu élevé, mais elle ne repose sur aucun fondement solide.

85. Inanis gloria dum oppressam mentem corruperit, mox invidiam gignit : qui nimirum dum vani nominis potentiam appetit, ne quis hanc alius adipisci valeat, tabescit. *Ibid. lib.* 31, *c.* 17, *ante fin. num.* 31, *col.* 1082, *D.*

Aussitôt que la vaine gloire a gâté le cœur dont elle s'est emparée, elle y engendre la jalousie ; en effet, celui qui recherche la vaine puissance de la renommée tremble toujours qu'un autre ne l'obtienne.

86. Inanis gloria dicit : Debes majora appetere, ut quo potestate valueris multos excedere, eo etiam valeas multis prodesse. *Ibid. ante fin. num.* 32, *col.* 1083, *B.*

La vaine gloire dit à son esclave : Tu dois désirer de monter encore, parce que plus grand sera le nombre de ceux que tu surpasseras en puissance, plus grand aussi sera le nombre de ceux à qui tu pourras être utile.

87. Cor carnale dum hujus vitæ gloriam quærit, humilitatem respuit. *Hom.* 32 *sup. Evang. in med. col.* 454, *D*, *t.* 2.

Lorsque le cœur de l'homme attaché à la terre cherche la gloire de cette vie, il méprise l'humilité.

88. Semper hæc ad memoriam revoces, ut surgentem cordis gloriam memoria reatus premat. *Lib.* 9 *in Reg. ind.* 4, *c.* 58, *Ep.* 58 *ad August. episcop. Anglor. ante med. col.* 1083, *tom.* 2.

Rappelez toujours ces pensées à votre mémoire pour que le souvenir du châtiment arrête votre cœur qui s'élève à la gloire.

89. Qui in hac vita gloriam percipit, quam reliquet, ab illa cadit quæ post hanc venit. *Lib.* 1 *in Reg. ind.* 9, *c.* 5, *Ep.* 5 *ad Theotistam, in fine.*

Celui qui obtient dans cette vie une gloire qu'il doit quitter perd en même temps la gloire qui doit venir après cette vie.

90. Qui gloria falsa subnixi sunt, a gloria vera evacuantur. *Ibid. post med. col.* 612, *B.*

Ceux qui s'appuient sur la fausse gloire sont privés de la gloire véritable.

g. Naz. 91. Inanis gloriæ studium hominibus magnum affert virtutis impedimentum. *De sua Fuga, in med. p.* 13.

Le désir de la vaine gloire est pour les hommes un grand obstacle à la vertu.

92. Omnis gloria humana tanquam gravis domina, et ægritudo molesta, abjicienda est. *Orat.* 6 *in funere Cæsarei fratris sui, ante med. p.* 4.

Nous devons rejeter toute gloire humaine comme une maîtresse tyrannique ou comme une maladie incommode.

srch. 93. Laudibus vana crescit gloria. *Lib.* 4 *sup. Lev. c.* 13, *in fine, apud Bibl. Patr. t.* 7, *pag.* 56, *col.* 6, *edit. Colon.* 1618.

Les louanges font grandir la vaine gloire.

94. Quam rarum est fidelem animam inveniri, ut nihil ob gloriæ cupiditatem, nihil ob rumusculos hominum faciat! *Tom.* 2, *Epist.* 12 *advers. Vigilant. a med. p.* 142, *D.* Hieron.

Qu'il est rare de trouver une âme fidèle, au point de ne rien faire poussée par le désir de la gloire et des louanges des hommes !

95. Nihil tam periculosum est, quam gloriæ cupiditas. *Tom.* 3, *Epist.* 5 *ad Fabiolam, mansione* 41, *in fine, p.* 53, *B.*

Rien n'est aussi dangereux que le désir de la gloire.

96. Ne quæras gloriam, et non dolebis cum inglorius fueris. *Lib.* 1 *sup. Matth. c.* 5, *can.* 10, *num.* 15, *sup. illud, Gaudete et exultate, p.* 18, *C*, *t.* 9.

Ne cherchez pas la gloire, et vous n'aurez point de douleur lorsque la gloire vous manquera.

97. Opinionem vulgi, et laudem hominum favore quæsitam, gloriæ nomen sonat. *Lib.* 3 *sup. Epist. ad Galat. c.* 5, *in illud, Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, p.* 170, *B*, *t.* 9.

On appelle gloire l'opinion de la multitude et la louange que donne la faveur des hommes.

98. Quisquis in eo quod bene agit, intumescit, eo ipso tramite, quo proficit, cadit. *Pros.* Hugo S. Victore.

Celui qui s'enorgueillit du bien qu'il a fait tombe dans le chemin même par lequel il avançait dans la vertu.

99. Bona actio cum elatione non elevat, sed gravat. *Sup. Reg. D. August. c.* 2, *post med. in illud, Nec extollantur, etc. p.* 7, *C*, *t.* 2.

Une bonne action, si elle est mêlée d'orgueil, loin d'élever l'homme, l'abaisse.

100. Vana gloria sæpe hominem post victoriam vitiorum sub specie humilitatis dejicit : unde fit quod qui multa et magna evaserat, ibi succumbat. *Sup. Gen. c.* 14, *fol.* 19, *col.* 4, *tom.* 1. Hugo card.

Souvent la vaine gloire, prenant la forme de l'humilité, renverse l'homme qui a remporté une grande victoire sur tous ses vices ; d'où il arrive que celui qui avait échappé à de grands et nombreux dangers vient se briser contre cet écueil.

101. Sicut basiliscus, si prius videatur, occiditur ; si prius videat, occidit : sic inanis gloria, si prius videatur, occiditur ; si prius videat, occidit. *Pros.*

Il en est de la vaine gloire comme du basilic ; elle est mise à mort par celui qui la voit le premier, et elle donne la mort à celui qu'elle voit la première.

102. Ille primo videtur ab inani gloria, qui ideo facit opera, ut ab hominibus videatur : ille autem primo videt, qui intentionem operis totam ad Deum refert. *Ibid. c.* 38, *Moral. fol.* 56, *col.* 1.

Celui-là est vu d'abord par la vaine gloire, qui fait ses actions pour être vu des hommes ; celui-là, au contraire, la voit le premier, qui rapporte à Dieu toute l'intention de ses œuvres.

103. Inanis gloria vult, ut boni sibi com-

Hugo card. misceantur : sed non debet tangi gloria in præsenti, sed in futuro secure poterit amplexari. *Ibid.*

La vaine gloire cherche à s'allier les hommes de bien ; mais gardez-vous de toucher à la gloire dans ce monde, ce n'est que dans le siècle futur qu'on peut l'embrasser sans danger.

104. Qui gloriam hic quærit, alienum usurpat ; et quod Domini est, injuste sibi vendicat. *Ibid.*

Celui qui cherche la gloire dans ce monde usurpe un bien qui ne lui appartient point, et il revendique injustement pour lui-même ce qui n'appartient qu'à Dieu.

105. Vipera manum invadit, cum vana gloria ex bono opere procedit. *Sup. 4 Reg.* 5, *Mor. f.* 280, *p.* 3, *t.* 1.

Lorsque la vaine gloire se mêle à une bonne œuvre, c'est comme une vipère qui se glisse dans la main.

106. Vana gloria est quasi meretrix, quæ spoliat amatorem suum. *Ibid.*

La vaine gloire est semblable à une femme perdue qui dépouille ses amants.

107. Tales miserrimi sunt, qui de labore suo pascunt et potant dæmones, cum bonam operationem convertunt in inanem gloriam. *Sup. Is. c.* 62, *Mystice, f.* 159, *col.* 3, *t.* 4.

Ceux qui se laissent aller à la vaine gloire après avoir fait une bonne action, sont des misérables qui jettent le fruit de leur travail en pâture aux démons.

108. Hæc est magna insania, gloriam hominum, quæ stercus et vermis est, quærere, et gloriam Dei repellere. *Sup. Joan. c.* 5, *Moraliter, f.* 321, *col.* 4, *t.* 6.

C'est une grande folie de rechercher la gloire humaine, qui est vile comme la boue ou comme un ver de terre, et de rejeter la gloire de Dieu.

109. Quas vires nocendi habeat humanæ gloriæ amor, non sentit. nisi qui ei bellum indixerit. *Sup.* 1 *Thess.* 2, *f.* 196, *col.* 3, *t.* 7.

On ne peut connaître les moyens de nuire que possède la vaine gloire que lorsqu'on lui a fait la guerre.

Idiota. 110. Vana gloria sicut ventus impedit viatorem, et impellit in chaos inferni. *Lib.* 1 *de Contemplat. amor. Dei, c.* 17, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 10, *p.* 5, *col.* 2, *F, edit. Coloniæ* 1618.

La vaine gloire, comme le vent contraire, empêche la marche de l'homme et le pousse vers le gouffre de l'enfer.

Joan. Cass. 111. Vana gloria est quæ delectabili esca mentem permulcet ad tempus, postea vero vacuam omnique virtute spoliatam reddet ac nudam, cunctis eam spiritalibus fructibus sterilem inanemque dimittens. *Lib. de cœnob. Inst. c.* 21, *in med. p.* 126.

La vaine gloire fournit pendant quelque temps à l'âme un aliment délicieux ; mais, dans la suite, elle la laisse vide, nue, dépouillée de toute vertu, et la rend stérile et incapable de produire aucun fruit spirituel.

112. Vana gloria non solum immanium laborum facit merita deperire, verum etiam supplicia majora conquirit. *Ibid. in medio, pag.* 127. Joan. Cass.

Non seulement la vaine gloire fait perdre à l'homme les mérites de ses grands travaux, mais encore elle lui prépare de grands supplices.

113. Cenodoxia tanto est perniciosior ad conflictum, quanto obscurior ad cavendum. *Lib.* 11 *cœnobit. Inst. c.* 2, *p.* 242.

Il est d'autant plus dangereux de combattre la vaine gloire que ses attaques sont plus cachées.

114. Omnia vitia superata marcescunt, et devicta per singulos dies infirmiora redduntur ; hoc vero dejectum acrius resurgit ad luctam, et cum putatur extinctum, sua morte vivacius convalescit. *Pros.*

Tous les vices s'affaiblissent à proportion qu'on les surmonte, et, vaincus tous les jours, ils deviennent tous les jours plus faibles ; celui-ci, une fois vaincu, recommence la lutte avec plus de vigueur, et, lorsqu'on le croit mort, il se relève fortifié encore par sa mort même.

115. Cætera genera vitiorum eos tantum impugnare solent, quos in certamine superarint : hoc vero suos victores acrius insectatur, quantoque fuerit validius elisum, tanto vehementius victoriæ ipsius elatione congreditur.

Tous les autres vices n'attaquent ordinairement que les hommes qu'ils ont déjà vaincus dans les combats passés ; celui-ci, au contraire, poursuit avec plus d'acharnement ceux qui l'ont terrassé, et plus il a été fortement écrasé, plus il les attaque avec violence, par l'orgueil de la victoire même qu'ils ont remportée sur lui.

116. Hæc est subtilis inimici versutia, ut militem Christi propriis faciat telis occumbere, quem hostilibus armis superare non potuit. *Ibid. c.* 7, *per totum, p.* 245.

Voici le stratagème de cet ennemi perfide : lorsqu'il n'a pu vaincre par ses armes le courageux soldat de Jésus-Christ, il s'efforce de le pousser à se percer lui-même de ses propres traits.

117. Gloria vana non aliunde quam virtutum ejus quem impetit, successibus animatur. *Ibid. c.* 8, *in med. p.* 24.

La vaine gloire ne tire sa vie que des progrès des vertus de celui qu'elle attaque.

118. Sæpe qui in conflictu atque acie mortis evaserunt discrimina, trophæis propriis, triumphisque succumbunt. *Ibid. c.* 11, *in fin. pag.* 248.

Souvent ceux qui ont échappé à la mort au milieu des dangers du combat et de la mêlée, succombent sous le poids de leurs trophées et s'ensevelissent dans leur triomphe.

119. Ea quæ bono initio fecerimus, observatione simili custodire nitamur, ne omnes laborum nostrorum fructus postea irrepens cenodoxiæ morbus evacuet. *Ibid. c.* 18, *prope med. p.* 254.

Si nous avons bien commencé, efforçons-nous de conserver nos bonnes œuvres avec la même intention, de peur que plus tard la vaine gloire, se glissant dans notre cœur, ne vienne nous enlever les fruits de tous nos travaux.

120. Qui passione vanæ gloriæ devinctus est, necesse est ut aliis quoque, et maxime superbiæ, vitiis obligetur. *Collation. 14 abbat. Nestoretis, c. 9, circa med. p. 636.*

L'esclave de la vaine gloire est nécessairement soumis à d'autres vices, et surtout à l'orgueil.

121. Is, qui ut ab hominibus gloriam venetur, aliquid boni operatur, sive ea potiatur, sive non, satis hic retributionis accepit, et alibi nihil accipiet præmiorum. *Hom. 5 sup. Gen. ante fin. col. 21, D, t. 1.*

Celui qui fait une bonne œuvre pour demander la gloire aux hommes, qu'il l'obtienne ou non, a déjà reçu toute sa récompense ici-bas, et ne doit en attendre aucun prix ailleurs.

122. Sæpe qui propter inanem gloriam multa facit, etiam ipsa gloria frustratur. *Ibid.*

Souvent celui qui a beaucoup fait pour obtenir la vaine gloire se voit privé même de cette gloire.

123. Spirituales philosophi vanam gloriam despiciunt, et illos qui humanæ gloriæ inhiant, maxime contemnunt. *Ibid. in fine, p. 32, B.*

Les philosophes spirituels dédaignent la vaine gloire et méprisent beaucoup ceux qui la désirent avec tant d'ardeur.

124. Malorum omnium causa est vana gloria, quæ vult nomen suum inscribi agris et ædibus. *Ibid. Hom. 22, col. 166, D.*

La cause de tous les maux est cette vaine gloire, qui veut que son nom soit inscrit dans les champs et sur les palais.

125. Quid vana et inani gloria fallacius? Idcirco vana dicitur, quia evanida est, et nihil habet stabile neque firmum : sed solum est deceptio, et priusquam appareat, avolat. *Ibid. ante fin. col. 167, B.*

Quoi de plus trompeur que la vaine gloire? Elle est ainsi nommée parce qu'elle s'évanouit bientôt et n'a rien de stable et de solide; elle n'est qu'une déception, elle s'envole avant de paraître.

126. Qui gloria inflatur, nihil stabile et solidum habet, quæ fluminibus ipsis ocius prælerlabitur. *Ibid. Hom. 28, circa med. col. 225, A.*

Celui qui s'enorgueillit de la gloire n'a rien de stable et de solide; elle s'enfuit plus rapidement que les eaux d'un fleuve.

127. Nihil est quod sic hominem faciat insignem et conspicuum (etiamsi magno ambitu optet latere), ut gloriam fugere. *Hom. 14 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 143, t. 2.*

Rien ne rend l'homme grand et illustre comme de fuir la gloire, alors même qu'il désire se cacher par ambition

128. Nihil ita ad amorem divitiarum inflammat, ut gloriæ vanæ cupiditas. *Ibid. Hom. 21, ante med. col. 202, B.*

Rien ne pousse à l'amour des richesses autant que le désir de la vaine gloire

129. Inanis gloriæ cupidus est, qui vel minimarum rerum gloriam aucupatur. *Ibid. Homil. 50, col. 528, D.*

L'homme qui recherche la gloire même des plus petites choses est certainement avide de vaine gloire.

130. Sicut avaritia acquisitioni pecuniarum contraria est, sic cupiditas gloriæ ad acquirendam gloriam parum conducit. *Ibid. Hom. 63, ante fin. col. 529, B.*

De même que l'avarice est souvent un obstacle pour gagner de l'argent, ainsi l'amour de la gloire est peu capable de conduire à la gloire.

131. Cupido inanis gloriæ deshonorationis causa esse invenitur : neque enim solum gloriosi dedecore sordidantur, verum etiam multa illiberalia et servilia facere coguntur. *Ibid. sub fin. col. 529, C.*

Le désir de la gloire est une cause de déshonneur; car non seulement les orgueilleux sont couverts d'ignominie, mais encore ils sont souvent poussés à beaucoup de choses honteuses et serviles.

132. Non est mirabile inani gloria propter alias res commoveri : de jejunio autem atque oratione se jactare, mirabile simul et lacrymis dignum est. *Ibid. Hom. 72, in med. col. 590, A, t. 2.*

Il n'est pas étonnant que la vaine gloire se mêle à beaucoup d'autres choses; mais s'enorgueillir de ses jeûnes et de ses prières, voilà qui est tout à la fois surprenant et déplorable.

133. Nemo majori odio multitudini est, quam qui falsam gloriam a bono opere quovis modo aucupatur. *Ibid. post med. col. 591, D.*

Personne n'est plus exposé à la haine de la multitude que celui qui, d'une manière quelconque, recherche la fausse gloire par de bonnes œuvres.

134. Ubique ac semper inanis gloria vituperatur : illa vero turpissima est, quæ nimium inflatur. *Ibid. post med. col. 592, A.*

La vaine gloire est blâmée partout et toujours; mais plus elle donne de l'orgueil, plus elle est honteuse.

135. O novæ calamitatis genus! o furiosam bestiam! quæ tinea corrodere non potest, nec fur violare, ea inanis gloria omnino dispergit. *Ibid. ante fin. col. 592, C.*

O nouveau genre de malheur! ô bête furieuse! ce que les vers ne peuvent ronger, ce que les voleurs ne peuvent ravir, la vaine gloire parvient à le détruire entièrement.

136. Inanis gloria, tinea cœlestis thesauri est; ille est fur, qui æterna regna furatur, qui immarcescibiles ab hominibus divitias aufert, qui tanquam contagiosus morbus omnia corrumpit. *Ibid.*

La vaine gloire est le ver qui ronge le trésor céleste, c'est le voleur qui ravit le trône du royaume éternel; elle enlève aux homme des richesses impérissables, et infecte tout comme une maladie contagieuse.

137. Prospexit diabolus tam latronibus et vermibus, quam aliis machinis inexpugnabile thesauri cœlestis esse præsidium, per inanem gloriam illud expugnat. *Ibid.*

Le démon a vu que la citadelle qui renferme le trésor céleste est inaccessible aux vers, aux voleurs et aux autres machines; aussi il l'attaque par la vaine gloire.

138. Omnia pene mala servos diaboli vexant; concupiscentia autem vanæ gloriæ, non solum

S. Joan Chr. servos diaboli, sed etiam servos Dei impugnat, magis autem servos Dei, quam servos diaboli. *Pros.*

Presque tous les vices assaillent les serviteurs du diable; mais le désir de la vaine gloire attaque non seulement les esclaves du démon, mais encore les serviteurs de Dieu, et même beaucoup plus les serviteurs de Dieu que ceux du diable.

139. Ubi res agitur gloriosa, ibi facilius locum invenit gloriationis occasio. *Hom.* 13 *sup. Matth. oper. imperf. ante med. col.* 827, *A*, *tom.* 2.

Il est très-facile de trouver l'occasion de se glorifier lorsqu'on fait une action digne de gloire.

140. Qui in corde propter vanam gloriam agit, est vanæ gloriæ mercator. *Ibid. post med. col.* 830, *C*.

Celui qui a dans le cœur le désir de la vaine gloire pour mobile de ses actions, est un vrai négociant de vaine gloire.

141. Amittit meritum justitiæ, qui juste vult vivere, ut gloriam humanæ laudis acquirat. *Hom.* 8 *ex divers. in Matth. ante med. col.* 1159, *D*, *t.* 2.

L'homme qui vit saintement pour s'attirer la gloire des louanges des hommes, perd tout le mérite de sa sainteté.

142. Nullo modo fieri potest, ut is qui tanto studio sæculari gloriæ serviat divinam unquam assequatur. *Hom.* 2 *sup. Joan. post med. col.* 26, *D*, *t.* 3.

Il est absolument impossible que l'homme qui recherche avec un si grand désir la gloire du siècle obtienne jamais la gloire divine.

143. Intolerabilis quædam ebrietas est, inanis gloria : et quem semel suæ subjecit ditioni, is ægre in sanitatem restituitur. *Ibid.*

La vaine gloire est une sorte d'ivresse intolérable; celui qui s'est une fois soumis à son empire recouvre difficilement la santé.

144. Qui sub dominii inanis gloriæ servitio premitur, omnium est sane miserrimus; et omni privatus voluptate, vitam vivit quam miserrimam. *Ibid. post med. col.* 27, *B*.

Celui qui gémit sous le joug de la vaine gloire est assurément le plus misérable des hommes; il est privé de tout plaisir et mène la vie la plus malheureuse.

145. Fieri non potest, ut qui gloriæ dulcedine capitur, magnum aliquid et egregium sapiat : sed ignominia illico ipsum notari necesse est, et animi abjecti, infamis, atque exigui existimari. *Ibid. post med. col.* 28, *A*.

Il est impossible que celui qui s'est laissé séduire par les charmes de la gloire ait du goût pour quelque chose de grand et de beau; mais aussitôt il tombe inévitablement dans l'ignominie, et il passe pour un esprit méprisable, infâme et sans portée.

146. Gloriæ cupiditas omnia commiscuit : avaritiam, invidiam, calumniam, insidias peperit; et qui nulla affecti sunt injuria, in illos qui nihil de ipsis male meriti sunt, et armat et efferat. *Ibid.* S. Joan Chr.

Le désir de la gloire mêle tout; il enfante l'avarice, la jalousie, la calomnie, les embûches; il arme et rend cruels ceux qu'il possède, sans qu'ils aient eu à souffrir aucune injure contre des hommes qui ne méritent de leur part aucun mauvais traitement.

147. Inanis gloria amicitiæ et consuetudinis obliviscitur : nihil se pudet, sed omni abjecta virtute, omnibus bellum indicit, semper inconstans, semper invisa. *Ibid.*

La vaine gloire oublie ses amitiés et ses habitudes ; elle ne rougit de rien, se dépouille de toute vertu, et, toujours inconstante, toujours envieuse, elle fait la guerre à tout le monde.

148. Inanis gloria omni tempore pestifera est, quia nihil risu dignius, nihil turpius, nihil ignominiosius. *Ibid.*

La vaine gloire est en tout temps pernicieuse; rien n'est plus ridicule, plus honteux et plus ignominieux.

149. Vera gloria est, inanem gloriam contemnere, et nullius momenti æstimare. *Ibid. col.* 28, *D*.

La gloire véritable consiste à mépriser la vaine gloire et à n'avoir pour elle aucune estime.

150. Qui inani gloria mulcetur, jejuniorum, orationum et misericordiæ omnem mercedem amittit, et a superna gloria excidit. *Hom.* 27 *sup. Joan. in fine*, *col.* 139, *B*, *t.* 3.

Celui qui se laisse prendre aux caresses de la vaine gloire perd la récompense de ses jeûnes, de ses prières et de ses aumônes, et de plus il perd la gloire du ciel.

151. Vana gloria est bestia varia et multiformis, quæ ubique proprium virus disseminat, et pecuniis, et deliciis, et corporis pulchritudine, et vestimentorum copia. *Ibid. Homil.* 68, *ante fin*, *col.* 328, *C*.

La vaine gloire est une bête changeante et multiforme, qui répand partout son venin par les richesses, les plaisirs, la beauté et l'abondance des vêtements.

152. Inanis gloria per se gravis morbus est, et longe gravior : quia radix est et mater omnium malorum. *Ibid. col.* 325, *D*.

La vaine gloire est une maladie grave par elle-même, et même la plus grave, car elle est la source et la mère de tous les maux.

153. Affectus inanis gloriæ, maxime ignem gehennæ accendit : hic diaboli undique ditionem propagat, hic ætatem et dignitatem omnem sævissimo premit imperio, hic Ecclesias huc illuc distrahit, hic civilia opera corrumpit, domos funditus, civitates, populos, gentes evertit, et si in solitudinem venerit, multam ei perniciei suæ vim ostendit. *Ibid. Hom.* 28, *ante fin. col.* 143, *litt. A*.

La vaine gloire est le vice le plus capable d'alimenter le feu de l'enfer; il étend partout la domination du démon, il tient sous son joug cruel tous les âges et toutes les conditions, il disperse çà et là les Eglises, il gâte les actions, il renverse de fond en comble les familles, les cités, les peuples, les nations, et s'il arrive dans la solitude, là encore il marque par des ruines son violent passage.

S. Jean Chr. 154. Gloria vana, inanis et stulta est : et nomine tantum, non re est gloria. *Ibid. in fine, col.* 143, *B.*

La vaine gloire n'est que futilité et folie; elle a le nom de la gloire, mais non la réalité.

155. Grave quiddam gloriæ inanis amor, grave, inquam; et multarum ipsa spinarum plena gloria, et velut fera et multorum capitum bestia, difficile tolli potest, quæ in eos quibus fovetur armata est. *Ibid. Hom.* 29, *in princ. col.* 143, *D.*

L'amour de la vaine gloire est un grand mal; elle est hérissée de nombreuses épines; elle ressemble à une bête féroce à plusieurs têtes, il est très-difficile de l'arracher du cœur; elle exerce sa cruauté contre ceux qui la caressent.

156. Quemadmodum vermis ligna, ex quibus nascitur, et rubigo ferrum consumit : ita inanis gloria altricem sui animam perdit. *Ibid. etc.*

Comme les vers dévorent les bois qui leur ont donné naissance, comme la rouille ronge le fer sur lequel elle se forme, ainsi la vaine gloire cause la perte de l'âme qui la nourrit.

157. Ubi quid gloriæ causa geritur, omnia manent vilia. *Ibid.* 4 *sup. Acta Apost. in fine, col.* 474, *C, t.* 1.

Lorsqu'on fait quelque chose pour la vaine gloire, on s'expose à avilir toutes ses actions.

158. Ubique vana gloria, et amor principatus, causæ sunt malorum. *Ibid. Hom.* 28, *ab init. col.* 633, *C.*

La vaine gloire et le désir de la domination sont partout la cause de beaucoup de maux.

159. Si gloriam quæris, veram gloriam quære et concupisce : si gloriam amas, magis ama eam, quæ a Deo est : si illam amaveris, hanc vanam despicies, et ignobilem esse videbis, quam sit fœda, quam ridicula. *Ibid. in Morali, circa med. col.* 636, *B.*

Si vous cherchez la gloire, que vos désirs se portent vers la gloire véritable; si vous aimez la gloire, que votre affection soit pour cette gloire qui vient de Dieu; si vous vous attachez à celle-ci, vous mépriserez la vaine gloire, vous comprendrez son ignominie, et vous verrez combien elle est hideuse et ridicule.

160. Mater gehennæ est inanis gloria, ignemque illum vehementer accendit, vermemque pestiferum confovet. *Serm.* 17 *sup. Epist. ad Rom. in Morali, post init. col.* 206, *A, t.* 4.

La vaine gloire est la mère de l'enfer ; c'est elle qui allume ce feu violent et entretient les vers contagieux.

161. Nihil est inani gloria pejus, nihil sumptuosius, nihil turpius, nihilque vilius. *Ibid. in princ. col.* 205, *C.*

Il n'est rien de plus mauvais, de plus coûteux, de plus honteux et de plus futile que la vaine gloire.

162. Barbari non talia captivis suis imperant, qualia subditis suis inanis gloria jubendo mandat. *Ibid. post init. col.* 206, *B.*

Les barbares eux-mêmes ne commandent pas à leurs esclaves des choses aussi dures que celles que la vaine gloire exige de ceux qui lui sont soumis.

163. Præcepta inanis gloriæ : S. Jean Chr.

- Primo. Omnium, inquit, servus esto, sintque qui in officinis agunt vilissimi, te multo præclariores.
- Secundo. Animam contemnito, virtutem negligito, libertatem rideto, salutem tuam devoveto.
- Tertio. Si bonum quid feceris, non ad hoc facito ut Deo placeas, sed ut multis ostentes, et coronam quæ benefacientes manet, perdas.
- Quarto. Si eleemosynam dederis, aut jejunaveris, laborem quidem sustineto, lucrum vero perdere studeto. *Ibid. etc.*

Les commandements de la vaine gloire sont :

- 1° Sois le serviteur de tous, dit-elle à son favori : que ceux qui exercent dans les ateliers les emplois les plus vils soient encore plus grands que toi.
- 2° Méprise ton âme, délaisse la vertu, ris de la liberté et sacrifie ton salut.
- 3° Si tu fais quelque bien, fais-le non pour plaire à Dieu, mais pour le faire voir aux yeux des hommes et perdre ainsi la couronne réservée à ceux qui font le bien.
- 4° Si tu fais l'aumône ou si tu jeûnes, supportes-en la peine, mais applique-toi à en perdre tout le profit.

164. Vanæ gloriæ cupidus similis illis est, qui tempestatibus jactantur, semper tremens, semper timens, innumerosque dominos observans. *Ibid. in fine, col.* 209, *D.*

Celui qui désire la vaine gloire est semblable au voyageur ballotté par la tempête; il est toujours tremblant, toujours dans la crainte, et toujours attentif au moindre signe de ses innombrables maîtres.

165. Gloria vana, crudelis est bellua, dæmon horrendus, communis totius orbis terrarum pestis, et vipera venenata. *Hom.* 35 *sup.* 1 *Cor. post med. col.* 608, *A, t.* 4.

La vaine gloire est une bête féroce, un démon horrible, la peste du monde entier et une vipère venimeuse.

166. Sicut vipera parturientis uterum rumpit, sic vana gloria dilaniat obnoxios sibi. *Ibid.*

Comme la vipère déchire le sein de sa mère lorsqu'elle vient au monde, ainsi la vaine gloire déchire ceux qu'elle s'est assujettis.

167. Omnibus servis servilius est vanæ gloriæ mancipium. *Hom.* 9 *sup.* 2 *Cor. post init. Moral. col.* 754, *C, t.* 4.

La sujétion de la vaine gloire est le plus servile de tous les esclavages.

168. Vana gloria quando contemnitur, mansuescit; quando autem colitur, efferatur, et se

S. Joan. Chr. armat contra se colentem. *Ibid. Hom.* 29, *ab init. col.* 874, *B.*

Méprisez la vaine gloire, elle deviendra plus douce; si vous la caressez, elle s'élèvera et prendra les armes contre vous.

169. Umbra gloriæ est vana gloria, non gloria. *Ibid. circa med. col.* 514, *B.*

La vaine gloire n'est pas la gloire elle-même, elle n'en est que l'ombre.

170. O rem amaris lacrymis dignam ! omnia bona opera incendit vanæ gloriæ tyrannis, flamma illa nihil non vorans. *Serm.* 10 *sup. Epist. ad Ephes. post med. col.* 1019, *C, t.* 4.

O sujet digne de larmes amères ! la vaine gloire est un tyran qui détruit toutes les bonnes œuvres, sa flamme dévorante n'épargne rien.

171. Gloriæ contemptor, vehementer sapiens est: novit enim res humanas. *Hom.* 9 *sup. Epist. ad Coloss. post init. col.* 1291, *B, t.* 4.

Celui qui méprise la vaine gloire est véritablement bien sage; il connaît la valeur des choses de ce monde.

172. Nihil humana gloria vilius, nihil abjectius, nihilque in se habet solidi atque veri. *Hom. sup. Epist. ad Tit. in Moral. a medio, col.* 1612, *C, t.* 4.

Rien n'est plus vil et plus abject que la vaine gloire ; elle n'a rien de vrai et de solide.

173. Gloria inanis imitatur gloriam, non vera gloria est; illa quippe sola permanet, quæ naturalis est, quæ in intimis conditur. *Ibid.*

La vaine gloire n'est pas la gloire véritable, elle n'en est que l'imitation; car la gloire qui est naturelle, qui a son siége au fond du cœur, est seule durable.

174. Diabolica hæc ars est, quod plures eo, quod inanem gloriam vicerunt, gloriantur inanius. *Hom.* 2 *sup. Ep. ad Philem. circa init. col.* 1650, *A, t.* 4.

Une des ruses du démon, c'est de pousser ceux qui ont vaincu la vaine gloire à se glorifier plus vainement encore de cette victoire.

175. Inanis gloria venti instar ingressa, thesauros omnes virtutis exsufflat. *De Provident. lib.* 1, *longe ante finem, col.* 619, *A, t.* 5.

La vaine gloire, survenant comme un vent violent, disperse par son souffle tous les trésors de la vertu.

176. Quid inanis gloriæ cupiditate sumptuosius, quid turpius, vel toleratu difficilius fieri potest? *Serm. de inani gloriæ Cupiditate, in princ. col.* 819, *B.*

On ne peut rien trouver de plus coûteux, de plus honteux et de plus intolérable que la passion de la vaine gloire.

177. Vana gloria innumera bona opera pessumdat. *Serm.* 13 *sup.* 1 *Cor. in Morali, post med. col.* 783, *B, t.* 4.

La vaine gloire fait perdre un nombre infini de bonnes œuvres.

178. Fieri non potest, ut qui non est purus vana gloria, sublimis, magnus et strenuus fiat. *Ibid. Hom.* 29, *in princ. Moral. col.* 873, *litt. D.* S. Joan. Chr.

Celui qui n'est pas exempt de vaine gloire ne sera jamais élevé, grand et courageux.

179. Nihil magis et jugo justitiæ subducere collum solet quam inanis conflatus gloriæ; quæ tumidos, remissos, adulatores, simulatores homines reddit. *Hom.* 41 *sup. Matth. oper. perf. ante finem, col.* 367, *B, t.* 2.

Le désir de la vaine gloire est le vice qui pousse le plus fortement les hommes à s'affranchir des lois de la justice; elle les rend en effet orgueilleux, lâches, flatteurs et hypocrites.

180. Vana gloria invisibilis est serpens et lubricus, qui latenter in sensus ingreditur et seducit. *Hom.* 13 *sup. Matth. oper. imperf. ante med. col.* 827, *B, t.* 2.

La vaine gloire est un serpent invisible et dangereux ; il entre inaperçu dans le cœur de l'homme et le séduit.

181. Quantavis bona feceris, volens compescere vanam gloriam, tanto magis excitas eam ; et causa est, quia omne malum ex malo nascitur, sola autem vana gloria de bono procedit ; et ideo non extinguitur per bonum, sed magis nutritur. *Ibid. Hom.* 15, *in princ. col.* 841, *A.*

Plus de bien vous faites avec l'intention de réprimer la vaine gloire, plus vous lui donnez de force, parce que les autres vices viennent d'un principe mauvais, mais seule la vaine gloire prend naissance dans le bien même ; aussi le bien que vous faites lui donne-t-il un aliment nouveau au lieu de l'éteindre.

182. Illi tentationem vanæ gloriæ patiuntur, qui tale aliquid faciunt, unde glorientur. *Ibid.*

Ceux qui font des œuvres dignes de louange sont exposés à la tentation de la vaine gloire.

183. Magno quidem animo sum in Deo ; at meipsum tamen metior, ne in gloriatione peream. *Lib.* 3 *Parall. c.* 73, *f.* 90, *p.* 2, *B.* S. Joan. Dam.

J'ai un grand courage parce que je suis avec Dieu ; cependant je me mesure moi-même, de peur de périr si je me glorifie.

184. Dum gloria de bono opere quæritur, virtus in manus inimici traditur. *In cap.* 4 *Regulæ S. Bened. verbo Jactantiam, in princ. p.* 312, *col.* 1. Joan. Trith.

Chercher la gloire en faisant de bonnes œuvres, c'est livrer sa vertu aux mains de son ennemi.

185. Quanto quique gloriam in rebus exterioribus venari cupiunt, tanto a vera gloria recedunt. *Part.* 1 *de Region. claustral. tract.* 1, *reg.* 1, *art.* 7, *in calce, p.* 581, *col.* 1.

Plus l'homme désire poursuivre la gloire dans les choses extérieures, plus il s'éloigne de la gloire véritable.

186. Nulla est tanta humilitas, quæ dulcedine gloriæ non tangatur. *Lib.* 2 *de Tent. relig. c.* 5, *post init. p.* 717, *col.* 1.

Il n'est pas d'humilité si grande que la vaine gloire n'atteigne de ses caresses.

187. Vanæ gloriæ tentatio vinci quidem po-

n. Tuth. test, sed totaliter extirpari vix potest, nisi quis desierit esse virtuosus. *Ibid. ante med. p.* 717, *col.* 2.

L'homme peut surmonter la tentation de la vaine gloire; mais l'extirper entièrement, il ne le pourrait qu'à la condition de cesser d'être vertueux.

188. Vanæ gloriæ vitium dejectum, acrius resurgit ad luctam, et cum putatur extinctum, sua morte vivacius convalescit. *Ibid.*

Le vice de la vaine gloire se relève avec plus de force pour recommencer la lutte lorsqu'il a été terrassé; et lorsqu'on le croit mort, il reparait fortifié par sa mort même.

Isidorus Hispal. 189. Nulla major iniquitas est, quam non in Deo, sed in se velle quempiam gloriari. *Lib.* 1 *de summ. Bono, c.* 10, *sent.* 16, *p.* 623, *col.* 1.

L'homme ne peut commettre de plus grande indignité que celle de se glorifier en lui-même au lieu de chercher sa gloire en Dieu.

190. Maxime per cenodoxiam subjicit sibi diabolus monachum; ut quem per sæculi amorem retinere non potuit, ab humilitatis culmine subtrahat, et superbiæ tumore sibi subditum faciat. *Ibid. lib.* 3, *c.* 22, *sent.* 8, *pag.* 674, *col.* 2.

C'est surtout par la vaine gloire que le démon domine le moine; celui qu'il n'a pu retenir par l'amour du siècle, il s'efforce de le renverser du faite de l'humilité et de le soumettre à son empire par l'orgueil.

191. Dei servus in bonis operibus cordis debet adhibere cautelam, ne per vanam gloriam perdat semetipsum, ac pereat. *Ibid. sent.* 9, *p.* 674, *col.* 2.

Le serviteur de Dieu, au milieu de ses bonnes œuvres, doit garder en son cœur une grande prudence, pour ne pas se perdre par la vaine gloire et périr éternellement.

192. Amator vanæ gloriæ unde possit semper laudari, agere non quiescit, et subinde vires illi vanitatis pravus appetitus auget. *Ibid. c.* 23, *sent.* 7, *p.* 675, *col.* 1.

L'amant de la vaine gloire ne cesse d'agir pour s'attirer la louange, et la passion de la vanité redouble toujours ses forces.

193. Boni operis inchoatio non debet citius palam ad hominum cognitionem venire; ne a virtute perfectionis inanescat per vanam gloriam intentio sanctitatis. *Ibid. sent.* 8, *etc.*

Celui qui commence une bonne œuvre ne doit pas la porter aussitôt à la connaissance des hommes, afin que l'intention sainte que l'on a ne s'éloigne, à cause de la vaine gloire, de la perfection de la vertu.

194. Quamvis quisque in sæculi gloria refulgeat, quamvis purpura auroque resplendeat, quamvis cultu pretioso redimitus emineat, quamvis sit multitudine præmunitus, quamvis excubantium armis protectus, quamvis innumeris obsequentium cuneis obstipatus; semper tamen in pœna est, semper in angustia, semper in mœrore, semper in discrimine. *Pros.*

L'homme dans cette vie est toujours dans la peine, toujours dans les angoisses, toujours dans la douleur, toujours dans le danger, fût-il d'ailleurs au milieu de l'éclat de la gloire du siècle, resplendissant de pourpre et d'or, entouré de respect et d'honneur, défendu par une multitude, protégé par les armes des gardes veillant autour de lui, et appuyé sur d'innombrables légions heureuses de lui obéir.

195. In sericis stratis cubat, sed turbidus; in pluma jacet, sed pallidus; in lectis aureis, sed turbatus. S. Isidorus Hispal.

Il s'étend sur des tapis de soie, mais toujours troublé; il est couché sur le duvet, mais toujours pâle de crainte; il repose sur des lits d'or, mais toujours agité.

196. Brevis est hujus sæculi gloria, et modica: caduca et fragilis temporalis potentia. *Lib.* 2 *de Synonym. c.* 17, *ante med.*

La gloire de ce siècle est courte et bien petite; la puissance temporelle est de peu de durée et bien fragile.

197. Falsam gloriam sequuntur ii, qui hominum laudem auramque popularem aucupantes proximis consulunt. *Epist. ad Zenam, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 2, *p.* 70, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618. S. Just. mart.

Ceux-là poursuivent la fausse gloire qui demandent des conseils à leurs amis en cherchant la louange et la faveur populaire.

198. Vana gloria in recte factis cavenda est. *Serm.* 7 *de Jejun. septimi mensis, post med.* S. Leo I.

C'est dans les bonnes œuvres qu'il faut prendre garde à la vaine gloire.

199. Vanæ gloriæ cupido, aut cum vincitur, aut cum remanet, parit superbiam: cum vincitur, opinionem in animo generat; manens vero, insolentiam. *Centur.* 3 *de Charit. c.* 61, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 360, *col.* 1, *edit. Col.* 1618. S. Maximus martyr.

La passion de la vaine gloire, qu'elle soit vaincue ou qu'elle demeure, engendre toujours l'orgueil; si elle est vaincue, elle laisse dans l'esprit la complaisance en soi-même; si elle reste, elle produit l'arrogance.

200. Qui inanis gloriæ cupiditate inductus, studet virtutibus, certum est, eumdem cognitionem quoque ob vanam gloriam exercere. *Ibid. c.* 74, *p.* 361, *col.* 1, *A.*

Il est certain que celui qui s'applique à pratiquer la vertu, poussé par le désir de la vaine gloire, se sert aussi de ses connaissances pour obtenir cette gloire.

201. Qui propriæ gloriæ causa sectatur, quod honestum est, Deo seipsum anteponit, vanæ gloriæ clavo trajectus. *Cent.* 3 *de Virt. et Vitio, c.* 68, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 385, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

L'homme qui, transpercé du dard de la vaine gloire, recherche ce qui est bien pour procurer sa propre gloire, se préfère à Dieu.

202. Inanis gloria sic juxta virtutes nascitur, ut non recedat, priusquam vim illarum exciderit. *Orat.* 7 *de inani Gloria, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Nilus.

La vaine gloire prend naissance auprès des vertus, pour ne les quitter que lorsqu'elle a détruit toute leur force.

S. Nilus. 203. Inanis gloriæ studiosus, est operarius sine mercede. *Ibid.*

Celui qui désire la vaine gloire est un ouvrier qui n'aura point de salaire.

204. Dolium pertusum non retinet, quæ sunt infusa, et inanis gloria profundit virtutis præmia. *Ibid. etc.*

Un tonneau perforé ne conserve point la liqueur qu'on verse dedans ; la vaine gloire laisse perdre ainsi la récompense de la vertu.

205. Inanis gloria est veluti scopulus sub aqua latitans, ad quem si navem illiseris, periisti. *Ibid.*

La vaine gloire est comme un écueil caché sous les flots; si votre nacelle vient s'y heurter, vous êtes perdu.

206. Vana gloria est mentis erroris initium, qua mens incitata, id quod divinum est, formis et figuris circumscribere conatur. *Ibid. in tract. parænet. in princ.*

La vaine gloire fait naître l'erreur dans le cœur de l'homme ; car l'esprit trompé par elle s'efforce de donner une forme et des traits sensibles à ce qui est divin.

207. Inani gloria laborans, operarius est mercedis expers ; laborem subiit, et laboris mercedem perdidit. *Ibid. Orat. 7 de inani Gloria, circa med. etc.*

Celui qui travaille pour la vaine gloire est un ouvrier sans salaire ; il supporte la fatigue du travail, et il en perd la récompense.

208. Quisquis inanis gloriæ levitati insidet, nunquam ad veræ gloriæ amorem pennas proferet. *Ibid. in fine.*

L'homme qui s'arrête à la vaine gloire, si légère, ne saura jamais s'élever jusqu'à l'amour de la gloire véritable.

209. Tribulus vere est inanis gloria, nam in quamcunque partem ceciderit, rectum semper stimulum statuit. *Ibid. in calce.*

La vaine gloire est un véritable chardon ; car, de quelque côté qu'elle tombe, elle place toujours son dard en l'air.

210. Inanis gloriæ medicina, gloriæ contemptio est. *Ibid. Orat. 8 de Superbia, in princ.*

Le remède de la vaine gloire est le mépris de la gloire.

211. Inanis gloriæ præsentia, superbiæ nuntius est. *Ibid. post init.*

La présence de la vaine gloire est l'annonce de l'orgueil.

Petr. Blesens. 212. Gloria mundi fallax et seductoria decipit amatores suos; quidquid enim vel in futurum promittit, vel in præsenti prætendit, totum ad nihilum deveniet. *Epist. 11 ad quendam cleric. circa med. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, p. 709, col. 2, edit. Colon.* 1618.

La gloire du monde, décevante et pleine de séductions, trompe ceux qui s'attachent à elle ; les biens qu'elle promet pour l'avenir et ceux qu'elle offre dès maintenant seront tous réduits à néant.

213. Quid est inanis gloria, nisi musca vilissima, murmurosa, sordida, pungitiva; quam miseri venantur, figuram araneæ gerentes, quæ de suis visceribus telam texit, ut capiat muscam vilissimam? *Ibid. Epist. 14 ad sacellan. regis Angliæ, in med. p. 713, col. 1, litt. D.* Petr. Blesens.

La vaine gloire n'est autre chose qu'une mouche vile et malpropre, qui bourdonne et pique de son dard; les malheureux qui la poursuivent sont semblables à l'araignée, qui tire de ses entrailles les fils dont elle forme sa toile pour prendre ce chétif insecte.

214. O quam fallax et vana est gloria, quam homines ab invicem petunt et accipiunt! Et gloriam, quæ a solo Deo est, non quærunt. *Ibid. Epist. 102 ad Radingens. abbat. ante med. p. 875, col. 1, B.*

Oh ! qu'elle est trompeuse et vaine la gloire que les hommes se demandent et se donnent les uns aux autres ! Et la gloire qui vient de Dieu seul, ils ne la cherchent jamais.

215. Infelix, qui ob inanis gloriæ ventum, suam animam jugulat. *Ibid. Epist. 120 ad decan. Turonens. in fine, p. 797, col. 1, D.*

Malheureux celui qui tue son âme pour poursuivre la fumée de la vaine gloire.

216. Inanis gloriæ cupidus, si totum sorbeat aerem, nullum sustinebit remedium. *Ibid. Serm. 34 in festo omn. SS. a med. p. 892, col. 1, B.*

L'ami de la vaine gloire, quand même il absorberait l'air tout entier, n'aurait pas encore trouvé le remède de sa passion.

217. Nunquam opus vanæ gloriæ numerabitur in remuneratione veræ gloriæ. *Lib. 2, Epist. 13, circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 561, col. 1, B, edit. Colon.* 1618. Petr. Cellens.

Les œuvres de la vaine gloire ne recevront jamais la récompense de la gloire véritable.

218. Ecce unde gloriosus esse volebas, inglorius esse convinceris. *Serm. 9 de S. Nicolao, circa med. p. 289, col. 2, C, t. 2.* S. Petr. Dam.

Votre déshonneur viendra de cela même que vous aurez fait pour vous procurer la gloire.

219. Sit solus Deus tua gloriatio : non divitiis, non honoribus, non principatu, non pulchritudine corporis, vel robore aut similibus rebus, quibus homines vesani extolluntur, tibi placeas. *Lib. 2 de Victimis, a med. p. 1152, t. 2.* Philo Jud.

Que Dieu seul soit votre gloire ; ne mettez point vos complaisances dans les richesses, les honneurs, le commandement, la beauté du corps, la force, et autres choses semblables dont les hommes vains se servent pour s'élever.

220. Vigilant tentatoris insidiæ, ut ubi proficit devotio, surrepat elatio ; et ut homo de bono opere in se potius, quam in Domino glorietur. *Epist. ad Demetriad. post med.* S. Prosper.

Le tentateur tient toujours ses embûches tendues pour faire glisser l'orgueil au milieu des progrès de la vertu, et pour que l'homme se glorifie plutôt en lui-même qu'en Dieu de ses bonnes œuvres.

221. Quanto excellentius quique proficiunt, tanto majores habent causas formidinis et tre-

moris, ne de ipsis probitatis augmentis mens sibi conscia et laudis avida in vanæ gloriæ rapiatur excessus, et fiat immunda vanitate, dum sibi videtur clara virtute. *Ibid. etc.*

Plus les hommes font de progrès dans le bien, plus ils ont sujet de trembler et de craindre, de peur que l'âme, avide de louanges, connaissant ses progrès dans la vertu, ne se laisse aller aux élans de la vaine gloire, et ne soit souillée par la vanité, tandis qu'elle se trouve elle-même éclatante de vertu.

Sianus. 222. Præcipimur vitare omnibus modis terrestris gloriæ vanitatem, ne dum humanæ laudis aurulam quærimus, præmium cœleste perdamus. *Epist. ad Salonium episc. circa med.*

Nous sommes obligés d'éviter de toute manière la vanité de la gloire de ce monde, de peur de perdre la récompense céleste pendant que nous cherchons l'éclat de la louange des hommes.

homas Kempis. 223. Si cupis vanam gloriam vincere, attende singulos defectus tuos, quasi omnibus notos, et cessabit vanæ gloriæ motus. *Serm.* 14 *ad novitios, divis.* 10, *t.* 1.

Si vous voulez vaincre la vaine gloire, considérez chacun de vos défauts comme étant connus de tous, et le mouvement de la vaine gloire cessera.

224. Vere inanis est gloria, mala pestis, vanitas maxima, quia a vera trahit gloria, et cœlesti spoliat gratia. *Lib.* 3 *de Imit. Christ. cap.* 40, *sect.* 4, *t.* 2.

La vaine gloire est vraiment une peste terrible et une excessive vanité, car elle éloigne de la gloire véritable et dépouille de la grâce céleste.

225. Aperta confusio sæpe est extinctio vanæ gloriæ. *In Hortulo rosarum, c.* 11, *in fine, tom.* 2.

Un affront public est souvent l'extinction de la vaine gloire.

226. Pleni veritate et gloria cœlesti, non sunt vanæ gloriæ cupidi. *Lib.* 2 *de Imit. Christ. c.* 10, *sect.* 4, *t.* 2.

Ceux qui possèdent la vérité et la gloire céleste ne sont pas désireux de la vaine gloire.

Vitæ Patr. 227. Quæ inanis gloriæ causa obeuntur, mercede carent. *Lib.* 1 *in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c.* 12, *ante med. p.* 270, *col.* 1.

Les œuvres faites par un motif de vaine gloire n'ont jamais de récompense.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 228. Gloriosus est, cui plura quam adsint, sibi arrogat, aut scire fingit, quæ non noverit. *Lib.* 1 *magnor. Moral. c.* 32, *t.* 2.

L'homme est orgueilleux lorsqu'il s'attribue plus de qualités qu'il n'en a, et qu'il feint de savoir des choses qu'il ne connaît point.

oto poeta. 229. Nec te collaudes, nec te culpaveris ipse;
Hoc faciunt stulti, quos gloria vexat inanis. *Lib.* 2 *Distich. metr.* 40.

Ne vous louez ni ne vous accusez vous-même; les insensés qui recherchent la vaine gloire agissent seuls de cette manière.

230. Levitatis est, inanem aucupari rumorem, et omnes umbras etiam falsæ gloriæ consectari. *Orat.* 37 *in Pison. post med. num.* 57, *tom.* 2. Cicero.

C'est d'un esprit léger de rechercher un vain bruit et de poursuivre les ombres mêmes de la fausse gloire.

231. Quæ habent speciem gloriæ, collectum ex inanissimis splendoris insignibus, contemne; brevia, fugacia et caduca existima. *Lib.* 10, *Epist.* 12 *ad Planc. circa finem, t.* 3.

Méprisez les choses qui ont l'apparence de la gloire, qui sont comme un faisceau de feux d'un éclat éphémère; comprenez qu'elles sont de courte durée, fugitives et caduques.

232. Vix invenitur, qui laboribus susceptis, periculisque aditis, non quasi mercedem rerum gestarum, desideret gloriam. *Lib.* 1 *de Offic. ante med. num.* 65, *t.* 4.

On trouve à peine un homme qui, après avoir exécuté de grands travaux et affronté de grands périls, ne désire la gloire comme une récompense de ses œuvres.

233. Cavenda est gloriæ cupiditas, eripit enim libertatem, pro qua magnanimis viris, omnis debet esse contentio. *Ibid.*

Il faut se garder du désir de la vaine gloire, car elle enlève la liberté qui seule doit être l'objet des efforts des hommes magnanimes.

234. Vanum gloriæ genus, odium divitiarum. *Lib.* 5 *Declamat. controvers.* 2, *post med. p.* 298, *t.* 1. Seneca.

La haine des richesses est encore un genre de vaine gloire.

235. Qui virtutem suam publicari vult, non virtuti laborat, sed vanæ gloriæ. *Epist.* 113, *in fin, p.* 859, *t.* 2.

Celui qui veut que sa vertu soit connue de tous ne travaille point pour la vertu, mais pour la vaine gloire.

236. Sis vanæ gloriæ contemptor, et bonorum, quibus præditus es, non acerbus exactor. *De quatuor Virt. post med. p.* 275, *edit Basileens.* 1537.

Méprisez la vaine gloire, et ne vous obstinez pas à nier les bonnes qualités dont vous êtes doué.

237. Quidquid egeris causa gloriæ, merces facti tui erit. *Sent.* 331, *p.* 66, *col.* 2, *F, edit. Coloniæ* 1618. Sextus phil.

Tout ce que vous ferez pour obtenir la gloire trouvera sa récompense dans votre action même.

238. Nulla est tanta humilitas, quæ dulcedine gloriæ non tangatur. *Lib.* 8 *Dictor. memorabil. c.* 15, *circa med. p.* 385. Valer. Max.

Il n'est point d'humilité si profonde que la douceur de la vaine gloire ne l'atteigne.

239. Nimiæ gloriæ cupiditas, perfidum existere cogit. *Ibid. lib.* 9, *c.* 6, *in med.*

Le désir immodéré de la gloire engendre la perfidie.

GLORIARI (Se glorifier).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ne glorietur accinctus, æque ut discinctus. 3 *Reg.* 20, *v.* 11.

Ce n'est pas quand on prend les armes qu'on doit se vanter, c'est quand on les quitte.

2. Domine Deus cœli et terræ, de sua virtute gloriantes, humilias. *Judith* 6, *v.* 15.

Seigneur, Dieu du ciel et de la terre, montrez que vous humiliez ceux qui se glorifient de leur puissance.

3. Gloriamini, omnes recti corde. *Psal.* 31, *in fine.*

Glorifiez-vous *dans le Seigneur*, vous tous qui avez le cœur droit.

4. Qui confidunt in virtute sua, et in multitudine divitiarum suarum gloriantur. *Ps.* 48, *v.* 7.

Qu'ils sachent ceux qui mettent leur confiance dans leurs propres forces, et qui se glorifient de la grandeur de leurs richesses.

5. Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate? *Ps.* 51, *v.* 1.

Pourquoi te fais-tu gloire de ta méchanceté, toi qui n'es puissant que dans le crime?

6. Gloriati sunt, qui oderunt te, in medio solemnitatis tuæ. *Ps.* 73, *v.* 5.

Ceux qui vous haïssent se sont glorifiés au milieu de votre solennité.

7. Usquequo peccatores, Domine, usquequo peccatores gloriabuntur? *Ps.* 93, *v.* 3.

Jusques à quand, Seigneur, jusques à quand les pécheurs triompheront-ils?

8. Ne glorieris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies. *Prov.* 27, *v.* 1.

Ne te glorifie point pour le lendemain, car tu ne sais ce qu'amènera le jour à venir.

9. Gloriatur patrem se habere Deum. *Sap.* 2, *v.* 16.

Il se vante d'avoir Dieu pour père.

10. Ne glorieris in contumelia patris tui: non enim est tibi gloria, ejus confusio. *Eccli.* 3, *v.* 12.

Ne vous glorifiez pas du déshonneur de votre père, car sa honte n'est pas votre gloire.

11. Melior est, qui operatur, et abundat in omnibus, quam qui gloriatur, et eget pane. *Ib.* 10, *v.* 30.

Celui qui travaille et qui a tout en abondance est au-dessus de celui qui se glorifie et qui manque de pain.

12. Qui gloriatur in paupertate, quanto magis in substantia? et qui gloriatur in substantia, paupertatem vereatur. *Ibid. in fine.*

Celui qui est glorifié dans la pauvreté, combien plus le serait-il dans l'opulence! et celui qui n'a de gloire que par sa richesse doit craindre la pauvreté.

13. In vestitu ne glorieris unquam, nec in die honoris tui extollaris. *Ibid.* 11, *v.* 4.

Ne te glorifie jamais de tes vêtements, et ne t'élève point au jour de tes honneurs.

14. Sapientia in medio populi sui gloriabitur. *Ibid.* 24, *v.* 1.

La sagesse se glorifiera au milieu de son peuple.

15. Qui docet filium suum, laudabitur in illo: et in medio domesticorum in illo gloriabitur. *Eccli.* 30, *v.* 2.

Celui qui instruit son fils sera loué à cause de lui, et se glorifiera dans son fils au milieu de ses proches.

16. Qui docet filium suum, in zelum mittit inimicum: et in medio amicorum gloriabitur in illo. *Ibid. v.* 3.

Celui qui instruit son fils excitera la jalousie de ses ennemis, et il sera fier de lui au milieu de ses amis.

17. Gloriantes ad quid valebimus? ipse enim Omnipotens super omnia opera sua. *Eccli.* 43, *v.* 30.

Que pouvons-nous pour sa gloire? car il est le Tout-Puissant, élevé au-dessus de toutes ses œuvres.

18. Non glorietur sapiens in sapientia sua. *Pros. Jer.* 9, *v.* 23.

Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse.

19. Et non glorietur fortis in fortitudine sua. *Ibid.*

Que le fort ne se glorifie point dans sa force.

20. Et non glorietur dives in divitiis suis. *Ibid.*

Et que le riche ne se glorifie point dans sa richesse.

21. Sed in hoc glorietur, qui gloriatur scire et nosse me, quia ego sum Dominus. *V.* 24.

Mais que celui qui se glorifie de me connaître se glorifie, parce que je suis le Seigneur.

22. Cessabit esse populus, quoniam contra Dominum gloriatus est. *Ibid.* 48, *v.* 42.

Moab cessera d'être un peuple, parce qu'il s'est glorifié contre le Seigneur.

23. Quid gloriaris in convallibus? Defluxit vallis tua. *Ibid.* 49, *v.* 4.

Pourquoi te glorifies-tu en tes vallées? Ta vallée s'est écoulée.

24. Gloriamur in spe gloriæ filiorum Dei. *Pros. Rom.* 5, *v.* 2.

Nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu.

25. Non solum autem, sed et gloriamur in tribulationibus. *V.* 3.

Et non seulement dans cette espérance, mais nous nous glorifions encore dans nos afflictions.

26. Noli gloriari adversus ramos: quod si gloriaris, non tu radicem portas, sed radix te. *Ibid.* 11, *v.* 18.

Ne vous glorifiez point contre les branches; si vous vous glorifiez, ce n'est pas vous qui portez la racine, mais la racine vous porte.

27. Nemo glorietur in hominibus. 1 *Cor.* 3, *v.* 21.

Que personne ne se glorifie dans les hommes.

28. Quid habes, quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris, quasi non acceperis? *Ibid.* 4, *v.* 7.

Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu? Que si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez point reçu?

29. Non est bona gloriatio vestra. *Ibid.* 5, *v.* 6.

Il ne convient pas de vous glorifier.

30. Occasionem damus vobis gloriandi pro nobis, ut habeatis ad eos, qui in facie gloriantur, et non in corde. 2 *Cor.* 5, *v.* 12.

Nous vous donnons occasion de vous glorifier à cause de nous, afin que vous puissiez répondre à ceux qui se glorifient de ce qui parait au-dehors et non de ce qui est au fond du cœur.

31. Qui gloriatur, in Domino glorietur : non enim qui seipsum commendat, ille probatus est, sed quem Deus commendat. 2 *Cor.* 10, *in fine.*

Que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur; car celui qui se rend témoigne à lui-même n'est pas vraiment estimable, mais celui à qui Dieu rend témoignage.

32. Multi gloriantur secundum carnem, et ego gloriaber. *Ibid.* 11, *v.* 18.

Plusieurs se glorifient selon la chair, et moi aussi je me glorifierai.

33. Si gloriari oportet, quæ infirmitatis meæ sunt gloriabor. *Ibid. v.* 30.

S'il faut se glorifier, je me glorifierai de ma faiblesse.

34. Pro hujusmodi gloriabor, pro me autem nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis. *Pros. Ibid.* 12, *v.* 5.

Je pourrai me glorifier en parlant d'un tel homme; mais pour moi je ne veux me glorifier que de mes faiblesses.

35. Nam etsi gloriari voluero, non ero insipiens. *V.* 6.

Car si je voulais me glorifier, je ne serais pas un insensé.

36. Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. *V.* 9.

Je me glorifierai volontiers de mes faiblesses, afin que la force de Jésus-Christ habite en moi.

37. Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. *Galat.* 6, *v.* 14.

Loin de moi de me glorifier en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ.

38. Hoc non ex vobis, Dei enim donum est : non ex operibus, ut ne quis glorietur. *Ephes.* 2, *v.* 8-9.

Cela ne vient pas de vous, car c'est un don de Dieu; cela ne vient pas de vos œuvres, afin que personne ne se glorifie.

39. Gloriamur in Christo Jesu, et non in carne fiduciam habentes. *Philipp.* 3, *v.* 3.

Nous nous glorifions en Jésus-Christ sans nous confier à la chair.

40. Glorietur frater humilis in exaltatione sua : dives autem in humilitate sua. *Jac.* 1, *v.* 9-10.

Que notre frère d'une condition obscure se glorifie de son élévation, et que le riche, au contraire, se confonde de son abaissement.

GLORIFICARE IN GENERE

(Glorifier en général).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. In hoc mirabilis es coram Altissimo, quoniam humiliasti te, sicut decet te : et non judicasti te, ut inter justos plurimum glorificeris. 4 *Esdr.* 8, *v.* 48-49.

Ta gloire, aux yeux du Très-Haut, vient de ce que tu t'es humilié comme tu le devais, et tu ne t'es point jugé toi-même, afin que tu sois glorifié parmi les justes.

2. Qui acquiescit arguenti, glorificabitur. *Prov.* 13, *v.* 18.

Celui qui écoute la réprimande sera glorifié.

3. Antequam conteratur, exaltatur cor hominis : et antequam glorificetur, humiliatur. *Ibid.* 18, *v.* 12.

Le cœur de l'homme s'enorgueillit avant d'être brisé, et il est humilié avant d'être glorifié.

4. Qui custos est domini sui, glorificabitur. *Prov.* 27, *v.* 18.

Le serviteur fidèle sera glorifié.

5. Fecit eum amicum suum, et glorificavit eum gloria magna. 1 *Mach.* 14, *v.* 39.

Il l'a pris pour son ami et l'a élevé en gloire.

6. Glorificetur pater in filio. *Joan.* 14, *v.* 13.

Que le père soit glorifié dans le fils.

7. Quantum glorificavit se, et in deliciis fuit, tantum date illi tormentum. *Apoc.* 18, *v.* 7.

Autant elle s'est glorifiée et elle a été dans les délices, autant multipliez ses tourments.

GLORIFICARE DEI

(Glorifier, action de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dicit Dominus : Quicunque glorificaverit me, glorificabo eum. 1 *Reg.* 2, *v.* 30.

Le Seigneur dit : Je glorifierai celui qui m'aura glorifié.

2. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus : timentes autem Dominum glorificat. *Psal.* 14, *v.* 4.

Le méchant n'est rien à ses yeux, mais il glorifie ceux qui craignent le Seigneur.

3. Clamabit ad me, et ego exaudiam eum, eripiam eum, et glorificabo eum. *Ps.* 90, *v.* 15.

Il m'invoquera, et je l'exaucerai, je le sauverai et je le placerai dans la gloire.

4. Dilectus Deo et hominibus, glorificavit illum in conspectu regum. *Eccli.* 45, *v.* 1-3.

Moïse a été chéri de Dieu et des hommes; *le Seigneur* l'a glorifié en présence des rois.

5. Sic in decem millibus glorificavit eum. *Ibid.* 47, *v.* 7.

Ainsi lui donna-t-il l'honneur d'avoir tué dix mille hommes.

6. Glorificatus sum in oculis Domini, et Deus meus factus est fortitudo mea. *Isa.* 49, *v.* 5.

J'ai été glorifié aux yeux du Seigneur, et mon Dieu est devenu ma force.

7. Domum majestatis meæ glorificabo. *Ibid.* 60, *v.* 7.

Je remplirai de gloire le sanctuaire de ma majesté.

8. Locum pedum meorum glorificabo. *Ibid.* *v.* 13.

Je glorifierai le lieu où reposent mes pieds.

9. Multiplicabo eos, et non minuentur : et glorificabo eos, et non attenuabuntur. *Jer.* 30, *v.* 19.

Je les multiplierai, et leur nombre ne diminuera point; je les glorifierai, et leur éclat ne sera pas obscurci.

10. Quos Deus justificavit, hos et glorificavit. *Rom.* 8, *v.* 30.

Ceux que Dieu a justifiés, il les a glorifiés.

GLORIFICARE DEUM
(Glorifier Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Iste Deus meus, et glorificabo eum : Deus patris mei, et exaltabo eum. *Exod.* 15, *v.* 3.

Le Seigneur est mon Dieu, et je le glorifierai; il est le Dieu de mon père, et je l'exalterai.

2. Locutus est Dominus : In conspectu omnis populi glorificabor. *Lev.* 10, *v.* 3.

Le Seigneur a dit : Je serai glorifié devant tout le peuple.

3. Nunc autem dicit Dominus : Quicunque glorificaverit me, glorificabo eum. 1 *Reg.* 2, *v.* 30.

Maintenant le Seigneur te dit : Je glorifierai celui qui m'aura glorifié.

4. Qui timetis Dominum, glorificate eum. *Psal.* 21, *v.* 24.

Vous qui craignez le Seigneur, glorifiez-le.

5. Omnes gentes quascunque fecisti, venient, et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum. *Psal.* 85, *v.* 8.

Toutes les nations que vous avez créées viendront; elles vous adoreront, Seigneur, prosternées en votre présence, et elles rendront gloire à votre nom.

6. Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum. *Ibid.* *v.* 11.

Seigneur mon Dieu, je vous louerai de tout mon cœur, je glorifierai votre nom à jamais.

7. Glorificantes Dominum, quantumcunque potueritis, supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus. *Eccli.* 43, *v.* 32.

Glorifiez le Seigneur autant que vous le pourrez; il sera encore au-dessus de votre louange, et sa magnificence sera plus élevée que votre admiration.

8. Populus iste labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me. *Isa.* 29, *v.* 13.

Ce peuple me glorifie du bout des lèvres, et son cœur est loin de moi.

9. Ecce ego glorificabor in medio tui. *Ezech.* 28, *v.* 21.

Voilà que je serai glorifié au milieu de toi.

10. Viventem in sempiternum laudavi et glorificavi. *Dan.* 4, *v.* 31.

J'ai loué et glorifié Celui qui vit dans l'éternité.

11. Ego laudo et magnifico et glorifico Regem cœli, quia omnia opera ejus vera. *Ibid.* *in fine.*

Je loue le Roi du ciel, et je publie sa grandeur et sa gloire, parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité.

12. Ædificate domum, et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus. *Aggæi* 1, *v.* 8.

Bâtissez mon temple, et il me sera agréable, et j'y manifesterai ma gloire, dit le Seigneur.

13. Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona, et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est. *Matth.* 5, *v.* 16.

Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

14. Si glorifico meipsum, gloria mea nihil est : est Pater meus, qui glorificat me. *Joan.* 8, *v.* 54.

Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; c'est mon Père qui me glorifie.

15. Empti estis pretio magno : glorificate et portate Deum in corpore vestro. 1 *Cor.* 6, *in calce.*

Vous avez été achetés d'un grand prix; glorifiez et portez Dieu dans votre corps.

16. Ut christianus non erubescat, glorificet Deum in isto nomine. 1 *Petr.* 4, *v.* 16.

S'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il en glorifie Dieu.

GRATIA DEI (Grace de Dieu).

DEFINITIO.

Bonav. — Gratia est quidam nitor animæ ad conciliandum sanctum amorem. *Part.* 3 *Centiloquii*, *sect.* 35, *in princ. p.* 83, *col.* 2, *B*, *t.* 6, *part.* 1.

La grâce est une certaine beauté de l'âme, capable d'attirer l'amour divin.

Gratia est sanitas mentis, et dilectio cordis. *Ibid. etc.*

La grâce est la santé de l'âme et l'amour du cœur.

...rvsius ...arthus. — Gratia proprie sumpta est habitus supernaturalis menti per creationem infusus, esse spiritale, deiforme atque idoneum ad promerendam vitam æternam. *Super Apocal. c.* 1, *ante med. in illud, Gratia vobis et pax, etc. f.* 101, *litt. A.*

La grâce proprement dite est l'état surnaturel donné par la création à l'âme, et qui fait qu'elle est spirituelle, à l'image de Dieu, et capable de mériter la vie éternelle.

...Hier. — Gratia est, qua nullo merito nec opere salvamur. *Sup. Epist. ad Philemonem, c.* 1, *in illud, Gratia vobis et pax, etc. t.* 9.

La grâce est un don qui nous sauve sans aucun mérite ni aucune œuvre de notre part.

Isidorius Hispal. — Gratia est Dei donum gratuitum, per quod bonæ voluntatis initium et operis promeretur affectum. *Lib.* 2 *de Different.-verbo Inter gratiam, p.* 299, *col.* 2.

La grâce est un don gratuit de Dieu, par lequel notre bonne volonté et nos œuvres deviennent dignes d'amour.

...an. Gers. — Gratia est donum aliquod a Deo gratuite, hoc est, sine meritis collatum. *Part.* 4 *in Descript. terminor. longe post init. f.* 24, *E.*

La grâce est un don que Dieu nous fait gratuitement, c'est-à-dire sans aucun mérite de notre part.

Gratia est habitus aliquis animæ supernaturaliter infusus, ad finem beatitudinis mediate vel immediate consequendum. *Ibid.*

La grâce est un état de l'âme qui lui est donné par le ciel pour lui faire acquérir médiatement ou immédiatement la béatitude céleste.

Laur. Just. — Gratia est quædam lux divina divinitus infusa gratis data, quæ interioris hominis illuminat oculos, et excitat affectum, ut videat, quæ agenda sunt, et quæcunque viderit, opere perficiat. *Part.* 1 *de Ligno vitæ, tract.* 3 *de Justitia, c.* 1, *ante med. p.* 21, *col.* 2, *F.*

La grâce est une lumière divine qui vient du ciel, donnée gratuitement, qui éclaire les yeux de l'homme intérieur et excite son affection pour lui faire voir ce qu'il doit faire et exécuter ce qu'il a vu.

S. Thomas Aquinas. — Gratia est quædam lux animæ. 1 2, *quæst.* 110, *art.* 1, *in argum. in contrar. p.* 208, *col.* 2.

La grâce est une lumière de l'âme.

S. Thomas Aquinas. — Gratia nihil aliud est, quam quædam participatio divinæ naturæ, quæ excedit omnem aliam naturam. *Ibid. quæst.* 112, *art.* 1, *in corp. p.* 212, *col.* 1.

La grâce n'est autre chose qu'une sorte de participation à la nature divine, qui est au-dessus de toute autre nature.

Gratia nihil est aliud, quam quædam inchoatio gloriæ in nobis. 2 2, *quæst.* 24, *art.* 3, *in corp. ad* 2, *p.* 44, *col.* 2.

La grâce n'est autre chose que le commencement de la gloire en nous.

Gratia est quædam similitudo Divinitatis participata in homine. *Part.* 3 *Summæ, quæst.* 2, *art.* 10, *in corp. ad* 1, *p.* 7, *col.* 2.

La grâce est une ressemblance avec la Divinité, communiquée à l'homme.

DIVISIO.

Hugo a S. Victore. — Tres sunt gratiæ benefaciendi : Præveniens, Cooperans, Subsequens. Prima dat voluntatem ; Secunda facultatem ; Tertia perseverantiam. *Lib.* 2 *Miscellan. codic.* 2, *tit.* 137, *p.* 170, *G*, *tom.* 3.

Il y a trois sortes de grâces qui aident à faire le bien : La grâce prévenante, La grâce coopérante, La grâce subséquente. La première donne la volonté ; La seconde le pouvoir d'agir ; La troisième la persévérance.

PRODUCTIO.

Hugo eod. — Tres sunt effectus gratiæ, Primus, sui ipsius consideratio ; Secundus, vitæ præteritæ abominatio ; Tertius, peccatorum confessio. *Sup.* 1 *Regum, c.* 1, *f.* 220, *col.* 1, *t.* 1.

La grâce produit trois effets : Le premier est la connaissance de soi-même ; Le second, la détestation de la vie passée ; Le troisième, la confession des péchés.

S. Leo 1. — Gratia principium justitiæ, et bonorum fons, atque origo meritorum est. *Epist.* 86 *ad Nicetam Aquileiensem episc. ante med. sup. illud, Ephes.* 2, *Gratia salvi facti estis, f.* 138. *p.* 1.

La grâce est le principe de la justice, la source des bonnes œuvres et l'origine des mérites.

S. Thomas Aquinas. — Gratiæ origo est Dei dilectio, vocatio, et interior inspiratio. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 1, *lect.* 4. *post med. f.* 4, *col.* 1.

L'origine de la grâce se trouve dans l'amour de Dieu, dans son appel et dans ses inspirations intérieures.

COMPARATIO.

S. Diadochus. Sicut mare cum turbatur, oleo infuso cedit natura sua tempestas, lenitate olei procellam extinguente; sic anima nostra cum lenitur gratia Spiritus sancti, jucunde tranquillatur. *De Perfect. spirit. c.* 35, *apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 749, *col.* 2, *G.*

De même que, lorsque la mer est agitée, la tempête cesse naturellement si on y jette de l'huile, la douceur de l'huile éteignant la tempête, ainsi notre âme retrouve les charmes de la tranquillité lorsqu'elle est adoucie par la grâce de l'Esprit saint.

Richard. a S. Victore. Sicut corpus nihil potest sine anima, sic interior homo nihil boni potest sine divina gratia. *Part.* 1, *lib.* 1 *de Erudit. homin. interior. c.* 3, *circa med. p.* 75, *col.* 2, *B.*

Comme le corps ne peut rien sans l'âme, de même l'homme intérieur ne peut faire aucune bonne action sans la grâce.

Robertus Bellarmin. Sicut terra sine aqua inanis est et vacua, sic anima sine gratia Dei nullos producit fructus. *Sup. Ps.* 142, *v.* 6, *p.* 910, *col.* 2.

De même que sans eau la terre est inutile et stérile, de même l'âme ne produit aucun fruit sans la grâce de Dieu.

S. Thomas Aquinas. Terra si non colitur, spinas et tribulos germinat; sic anima nisi colatur per gratiam, non germinat nisi tribulos et punctiones peccatorum. *Tom.* 1 *Opusculorum, opusc.* 7 *sup Pater noster, petit.* 1, *sub finem, f.* 37. *p.* 1.

La terre sans culture ne produit que des épines et des ronces; ainsi l'âme, si elle n'est cultivée par la grâce, ne produit que les ronces et les épines du péché.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Exuberant fontes mei, et gratia mea non deficiet. 4 *Esdr.* 2, *v.* 32.

Mes sources débordent, et ma grâce ne fera point défaut.

2. Gratiam et gloriam dabit Dominus. *Psal.* 83, *v.* 12.

Dieu nous donnera sa grâce et sa gloire.

3. Qui bonus est, hauriet gratiam a Domino. *Prov.* 12, *v.* 2.

Le juste puisera la grâce du Seigneur.

4. Gratia Dei et misericordia est in sanctos ejus. *Sap.* 4, *v.* 15.

La grâce et la miséricorde du Seigneur reposent sur ses saints.

5. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. *Eccl.* 3, *v.* 20.

Plus tu es grand, et plus tu dois t'humilier en toutes choses, et tu trouveras grâce devant Dieu.

6. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum, et liberatus sum gratia Dei. *Ibid.* 34, *v.* 13.

Quelquefois j'ai été en danger de perdre la vie, et Dieu m'a délivré par sa grâce.

7. Non est illi data a Domino gratia, omni enim sapientia defraudatus est. *Ibid.* 37, *v.* 24.

La grâce ne lui a point été donnée par le Seigneur, car il est privé de toute sagesse.

8. Gratia sicut paradisus in benedictionibus, et misericordia in sæculum permanet. *Ibid.* 40, *v.* 17.

Les œuvres de la grâce sont comme un jardin de délices et de bénédictions, et la miséricorde durera éternellement.

9. Effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ. *Zach.* 12, *v.* 10.

Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'esprit de grâce.

10. Sine me nihil potestis facere. *Joan.* 15, *v.* 5.

Sans moi, vous ne pouvez rien faire.

11. Gratia vobis et pax a Deo Patre nostro et Domino Jesu Christo. *Rom.* 1, *v.* 7.

Grâce et paix soient à vous de la part de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre Seigneur.

12. Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia. *Pros. Rom.* 5, *v.* 20.

Où il y a eu abondance de péché, il y a eu surabondance de grâce.

13. Ut sicut regnavit peccatum in mortem, ita et gratia regnet per justitiam in vitam æternam. *V.* 21.

Afin que, comme le péché avait régné en donnant la mort, la grâce, de même, règne par la justice en donnant la vie éternelle.

14. Gratia Dei, vita æterna in Christo Jesu Domino nostro. *Ibid.* 6, *in fine.*

La grâce de Dieu est la vie éternelle qu'il donne en Jésus-Christ notre Seigneur.

15. Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus? Gratia Dei. *Ibid.* 7, *in fine.*

Malheureux homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? La grâce de Dieu.

16. Gratia Dei sum, id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit. 1 *Cor.* 15, *v.* 10.

C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi.

17. Abundantius illis omnibus laboravi: non ego autem, sed gratia Dei mecum. *Ibid.*

J'ai travaillé plus que les autres, non pas moi néanmoins, mais la grâce de Dieu avec moi.

18. In simplicitate cordis et sinceritate Dei, et non in sapientia carnali, sed in gratia Dei conversati sumus in hoc mundo. 2 *Cor.* 1, *v.* 12.

Nous avons vécu en ce monde avec la simplicité du cœur et la sincérité de Dieu, non selon la sagesse de la chair, mais selon la grâce de Dieu.

19. Adjuvantes exhortamur, ne in vacuum gratia Dei recipiatis. *Ibid.* 6, *v.* 1.

Devenus les coopérateurs de Dieu, nous vous exhortons à ne pas recevoir la grâce en vain.

20. Potens est Deus omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum. *Ibid.* 9, *v.* 8.

Dieu est tout puissant pour vous donner toutes ses grâces, afin qu'en toutes choses, ayant toujours ce qui vous suffit, vous puissiez pratiquer abondamment toutes les bonnes œuvres.

21. Sufficit tibi gratia mea; nam virtus in infirmitate perficitur. *Ibid.* 12, *v.* 9.

Ma grâce te suffit, car la force se perfectionne dans la faiblesse.

22. Gratia estis salvati per fidem : et hoc non ex vobis, Dei enim donum est. *Ephes.* 2, *v.* 8.

C'est la grâce qui vous a sauvés par la foi, et cela ne vient pas de vous, car c'est un don de Dieu.

23. Unicuique nostrum data est gratia, secundum mensuram donationis Christi. *Ibid.* 4, *v.* 7.

La grâce a été donnée à chacun de nous, selon la mesure du don de Jésus-Christ.

24. Noli negligere gratiam, quæ in te est, quæ data est tibi. 1 *Tim.* 4, *v.* 14.

Ne négligez pas la grâce qui est en vous, qui vous a été donnée.

25. Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. *Hebr.* 4, *in fine.*

Allons avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver grâce et un secours opportun.

26. Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci : optimum est enim gratia stabilire cor. *Hebr.* 13, *v.* 9.

Ne vous laissez point emporter à des doctrines diverses et étrangères, car il est bon d'affermir son cœur par la grâce.

27. Dominus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. 1 *Petr.* 5, *v.* 5.

Le Seigneur résiste aux superbes, et il donne sa grâce aux humbles.

28. Gratia vobis et pax ab eo, qui est, et qui erat, et qui venturus est. *Apoc.* 1, *v.* 4.

La grâce et la paix soient avec vous de la part de Celui qui est, qui était et qui doit venir.

SENTENTIÆ PATRUM.

[illegible] de [illegible]

29. Minimam habere gratiam majus est, quam philosophorum omnium scientiam acquisisse. *Part.* 3, *Serm.* 4, *regina* 8, *p.* 246.

C'est un plus grand bien d'avoir la moindre grâce que de posséder la science de tous les philosophes.

…bert. Mag.

30. Gratia Dei non nisi per merita conservatur, meritis autem sine gratia nemo salvatur. *De Paradis. anim. part.* 1 *de Virtutib. c.* 21, *in princ. p.* 158.

La grâce de Dieu se conserve par les mérites, mais personne n'est sauvé par ses mérites sans la grâce.

31. Judicium Dei magis inscrutabile est in electione gratiæ, quam in retributione justitiæ. *Lib.* 1 *de Vocat. gent. c.* 9, *in fine, col.* 251, *A, t.* 2. S. Ambr.

Les jugements de Dieu sont plus insondables dans le choix qu'il fait par sa grâce que dans les récompenses de sa justice.

32. Tanto quisque est beatior, Deoque conjunctior, quanto plus in eo fuerit gratiæ divinæ, quam actionis humanæ. *Lib.* 10, *Epist.* 84 *ad Demetriad. in calce, col.* 685, *A, t.* 3.

L'homme est d'autant plus heureux et plus uni à Dieu qu'il y a eu en lui plus de grâce divine que d'action humaine.

33. Nescit tarda molimina sancti Spiritus gratia. *Lib.* 2 *super Luc. c.* 1, *in illud, Exurgens autem Maria, col.* 1635, *D, t.* 5.

La grâce du Saint-Esprit ne connait pas les efforts tardifs.

34. Non vehementior est natura ad diligendum, quam gratia. *Lib.* 2 *Offic. c.* 7, *post med. col.* 4, *C, t.* 1.

La nature n'est pas plus fortement portée à aimer que la grâce.

35. Non pretio taxatur Dei gratia. *Lib.* 4 *sup. Luc. c.* 4, *in illud, Multi leprosi erant, etc. col.* 1674, *A, t.* 5.

La grâce ne peut être estimée à un prix quelconque.

36. Majoris est virtutis gratia, quam natura. *De Myst. initiandorum, cap.* 9, *ante med. col.* 1236, *A, t.* 4.

La grâce est plus forte que la nature.

37. Uberior est gratia, quam precatio; semper enim plus tribuit, quam rogatur. *Lib.* 10 *super Lucam, c.* 33, *in illud, Hodie mecum eris in paradiso, col.* 1791, *B, t.* 5.

La grâce est plus abondante que la prière, car elle donne toujours plus qu'on ne demande.

38. Non ideo homo non accepit gratiam, quia non debet: sed ideo Deus non dedit, quia ille non accepit. *In dialogo de Casu diaboli, c.* 3, *post med.* S. Anselm

L'homme n'a pas reçu une grâce, non parce qu'il ne devait pas la recevoir; mais Dieu ne la lui a point donnée parce qu'il n'a point voulu la recevoir.

39. Omnia bona divinæ gratiæ, non humanis meritis sunt adscribenda. *Sup. Epist. ad Rom. c.* 1, *ante med.*

Tous les biens de la grâce divine ne doivent point être attribués aux mérites de l'homme.

40. Nullus Deum meritis antecessit, ut tenere eum quasi debitorem possit; sed ipse potius omnes sua gratia prævenit, ut subsequi possint eorum bona opera. *Ibid. c.* 11, *ante fin.*

Personne par ses propres mérites ne prévient l'action de Dieu, de telle sorte qu'il soit comme débiteur de l'homme; mais au contraire Dieu nous prévient tous par sa grâce et nous met en état d'opérer de bonnes œuvres.

41. Omne bonum a gratia Dei sumit originem. *Sup. Ep. ad Ephes. c.* 2, *ante med.*

Tout bien découle de la grâce de Dieu.

S. Antonin. 42. Principalis causa meritorum est gratia. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 2, § 2, *in princ. f.* 122, *col.* 2.

La cause première des mérites, c'est la grâce.

S. Aug. 43. Nemo a malo liberatur quisquam, nisi Dei gratia. *Lib.* 1 *Retract. c.* 9, *sub fin. p.* 9, *B*, *tom.* 1.

Personne ne peut être délivré du mal, si ce n'est par la grâce de Dieu.

44. Gratiæ tuæ deputo, quod peccata mea tanquam glaciem solvisti; gratiæ tuæ deputo, et quæcunque non feci mala. *Lib.* 2 *Conf. cap.* 3, *circa init. p.* 57, *B*, *t.* 1.

Je reconnais, mon Dieu, que c'est votre grâce qui a dissous mes péchés comme la glace; c'est aussi par votre grâce que j'ai évité le mal que je n'ai pas fait.

45. Hæc est lex divinæ Providentiæ, ut nemo a superioribus adjuvetur ad cognoscendam et percipiendam gratiam Dei, qui non ad eamdem puro affectu inferiores adjuverit. *De vera Relig. c.* 28, *post med. p.* 502, *D*, *t.* 1.

Telle est la loi de la Providence divine, que personne ne mérite d'être aidé de ses supérieurs pour connaître et acquérir la grâce de Dieu, s'il n'a lui-même aidé ses inférieurs avec une affection toute pure.

46. Ipsa gratia Dei meretur augeri, ut aucta mereatur perfici, comitante non ducente, pedisequa non prævia voluntate. *Ep.* 106 *ad Bonif. longe post init. p.* 310, *D*, *t.* 2.

La grâce de Dieu mérite d'être augmentée pour devenir parfaite ensuite, lorsqu'elle est accompagnée, mais non conduite par la volonté; celle-ci, en effet, peut bien la suivre, mais non la précéder.

47. Quid debet esse jucundius vel infirmis, gratia qua sanantur; vel pigris, gratia qua excitantur; vel nolentibus, gratia qua juvantur? *Ibid. in fine*, *p.* 318, *C.*

Que peut-il y avoir de plus doux pour les malades que la grâce qui les guérit, pour les paresseux que la grâce qui les stimule, pour ceux dont la volonté fait défaut que la grâce qui les aide?

48. Gratiæ, qua justificatur impius, quisquis ingratus de suis viribus fidit, justitiæ Dei non est subjectus. *Epist.* 144 *ad Anast. p.* 433, *B*, *tom.* 2.

Celui qui, ne comptant pas sur ses forces, met sa confiance dans la grâce qui justifie l'impie, n'est plus exposé aux coups de la justice de Dieu.

49. Quid nobis gratia Dei utilis confert in hoc præsenti sæculo maligno, nisi ut moriamur peccato? Ac per hoc ipsi gratiæ invenietur ingratus, si propter illam vult vivere in peccato, per quam morimur peccato. *Ep.* 47 *ad Valent. in fine*, *p.* 107, *A*, *t.* 2.

En quoi la grâce nous est-elle utile, en ce siècle de malice, si ce n'est en ce qu'elle nous fait mourir au péché? Il sera donc injuste envers la grâce, celui qui voudra vivre dans le péché, par elle qui nous fait mourir au péché.

50. Nisi magnis precibus gratia in nos implorata descendat, nequaquam terrenæ labis, et mundani corporis vincere conamur errores. *Ep.* 91, *circa med. p.* 271, *B*, *t.* 2. S. Aug.

C'est en vain que nous nous efforçons de vaincre la contagion de la terre et les défauts de notre corps en ce monde, si la grâce de Dieu ne vient à notre secours, attirée par de nombreuses prières.

51. Gratia non solum adjuvat justum, verum etiam justificat impium. *De Patient. c.* 20, *in med. p.* 722, *D*, *t.* 4.

Non seulement la grâce aide le juste, mais encore elle justifie le pécheur.

52. Præsto semper est gratia, quæ nunquam defuit nisi prius expulsa; continue et necessario quod suum est inspirat, si est qui recipiat. *De vera et falsa Pœnitent. cap.* 16, *p.* 748, *C*, *tom.* 4.

La grâce est toujours prête, elle ne fait jamais défaut, à moins qu'elle n'ait d'abord été rejetée; si quelqu'un la reçoit, elle communique sans interruption et nécessairement ses inspirations salutaires.

53. Christi gratia, sine qua nec infantes, nec ætate grandes, salvi fieri possunt; non enim meritis redditur, sed gratis datur, propter quod gratia nominatur. *De Nat. et Grat. c.* 4, *in princ. p.* 405, *B*, *t.* 7.

Sans la grâce de Dieu, ni les enfants ni les adultes ne peuvent être sauvés; car elle n'est pas accordée aux mérites, mais donnée gratuitement, ce qui lui a fait donner ce nom de grâce.

54. Sanat Deus per gratiam, non solum ut deleat quod peccavimus; sed ut præstet etiam auxilium, ne peccemus. *Ibid. c.* 26, *in fine. p.* 402, *D.*

Dieu nous guérit par la grâce, non seulement en effaçant nos péchés, mais encore en nous donnant du secours pour ne plus pécher.

55. Prævenit Deus ut sanemur, subsequitur ut glorificemur: prævenit ut pie vivamus, subsequitur ut cum illo semper vivamus. *Ibid. c.* 32, *prope med. p.* 504, *C.*

Dieu nous prévient pour guérir notre âme, il vient après pour nous donner la gloire; il nous prévient pour nous faire vivre pieusement, et il vient après pour nous faire vivre éternellement avec lui.

56. O ingrati gratiæ Dei! o inimici gratiæ Christi, et solo vocabulo christiani! *Lib.* 4 *contra Julian. c.* 3, *longe post init. pag.* 699, *A*, *tom.* 7.

O hommes ingrats envers la grâce de Dieu! ô ennemis de la grâce de Jésus-Christ, qui n'avez de chrétien que le nom!

57. Deus præparat voluntatem, et cooperando perficit, quod operando incipit; quoniam ipse ut velimus, operatur incipiens, qui volentibus cooperatur perficiens. *De Gratia et lib. Arbitr. c.* 17, *post init. p.* 897, *A*, *t.* 7.

Dieu prépare notre volonté et achève par son secours ce qu'il a commencé par sa propre action; car il commence à faire que nous voulions, et lorsque nous voulons, il nous aide à accomplir le bien.

Aug.

58. Gratia nos facit legis dilectores, lex vero ipsa sine gratia non nisi prævaricatores facit. *Ibid. c.* 18, *ante med. p.* 898, *D.*

La grâce nous fait aimer la loi, tandis que la loi seule, sans la grâce, ne peut que nous rendre prévaricateurs.

59. Gratia sola homines liberantur a malo, et sine qua nullum prorsus, sive cogitando, sive volendo et amando, sive agendo faciunt bonum. *De Corrept. et Gratia, c.* 2, *in princ. p.* 904, *D, tom.* 7.

La grâce seule délivre les hommes du mal, et sans elle ils ne peuvent aucun bien, ni par pensée, ni par volonté, ni par amour, ni par action.

60. Gratia Dei cur ad illum veniat, ad illum non veniat, occulta esse causa potest, injusta non potest. *Lib.* 1 *de peccator. meritis et remiss. c.* 21, *in princ. p.* 446, *D, t.* 7.

La raison qui fait que la grâce de Dieu est donnée à celui-ci, et refusée à celui-là peut nous être cachée, mais elle n'est pas injuste.

61. Vita nostra bona nihil aliud est, quam Dei gratia; sine dubio et vita æterna, quæ bonæ vitæ redditur, Dei gratia est; et ipsa enim gratis datur, quia gratis data est illa, cui datur. *De Gratia et lib. Arb. c.* 8, *in fine, pag.* 892, *C, t.* 7.

Notre vie, lorsqu'elle est bonne, n'est autre chose qu'une grâce de Dieu, et la vie éternelle, qui est la récompense de la vie sainte, est aussi une grâce de Dieu ; elle nous est en effet donnée gratuitement, puisqu'elle est la suite de l'autre qui nous a été gratuitement donnée.

62. Gratia Dei semper est bona, et per hanc fit, ut sit homo bonæ voluntatis, qui prius fuit voluntatis malæ. *Ibid. c.* 15, *paulo post med. p.* 896, *C.*

La grâce de Dieu est toujours bonne; c'est elle qui fait un homme de bonne volonté de celui dont la volonté était d'abord mauvaise.

63. Gratia non secundum merita hominum datur, alioquin gratia jam non est gratia ; ideo gratia vocatur, quia gratis datur. *Ibid. c.* 21, *in fine, p.* 902, *C.*

La grâce n'est pas donnée selon les mérites des hommes, autrement elle ne serait plus une grâce ; elle est appelée grâce parce qu'elle est donnée gratuitement.

64. Desiderare auxilium gratiæ, initium gratiæ est. *De Corrept. et Gratia, c.* 1, *post med. p.* 904, *C, t.* 7.

Désirer le secours de la grâce, c'est déjà un commencement de grâce.

65. Nemo nisi Dei gratia erigitur, nemo nisi gratia stabilitur. *Ad articulos sibi falso impositos, respons.* 7, *in fine, p.* 923, *B, t.* 7.

Personne n'est relevé sans la grâce de Dieu, personne n'est affermi sans elle.

66. Si vis esse alienus a gratia, jacta merita tua. *Sup. Ps.* 3, *prope finem præf. p.* 127, *B, tom.* 8.

Si vous voulez voir s'éloigner de vous la grâce, vantez vos propres mérites.

S. Aug.

67. Nemo facit aliquid bene, nisi gratia Dei ; quod facit homo male, ipsius est hominis ; quod facit bene, de beneficio Dei facit. *Sup. Ps.* 93, *ante med. exposit. vers.* 13, *p.* 722, *C, t.* 8.

Personne ne fait aucun bien sans la grâce de Dieu ; ce que l'homme fait de mal, c'est son œuvre ; ce qu'il fait de bien, c'est par un don de Dieu.

68. Quid est gratia ? gratis data ; quid est gratia ? gratis donata, non reddita ; si tibi debebatur, merces reddita est, non gratia donata ; si vere debebatur, bonus fuisti ; si autem non merito tuo, ut verum est, malus fuisti. *Tract.* 3 *in c.* 1 *Evang. Joan. ante med. pag.* 17, *A, tom.* 9.

Que signifie le mot *grâce?* donné gratis ; que signifie le mot *grâce?* accordé gratis, et non rendu ; car si elle vous était due, ce serait un salaire payé, et non une grâce donnée ; si elle vous était due, vous auriez donc été bon ; mais si elle n'a pas été donnée à votre mérite, comme c'est la vérité, vous avez donc été mauvais.

69. Si gratiam tibi dedit Deus, gratis dedit, gratis ama. *Ibid. in fine, p.* 20, *D.*

Si Dieu vous a donné sa grâce, il vous l'a donnée gratuitement ; aimez-le donc gratuitement.

70. Cave, christiane, cave superbiam ; licet imitator sanctorum sis, totum gratiæ semper reputa, quia ut esset aliquid reliquum, gratia in te Dei, non tuum meritum fuit. *Pros.*

O chrétien, prenez garde à l'orgueil ; quoique par votre conduite vous imitiez les saints, rapportez tout à la grâce de Dieu ; car c'est cette grâce et non votre mérite qui a laissé en vous quelque bien.

71. Totum reputa, quod justus es, Dei pietati ; quod autem peccator es, adscribe iniquitati. ·

Si vous êtes juste, rapportez-le à la bonté de Dieu ; si vous êtes pécheur, imputez-le à votre malice.

72. Esto accusator tuus, et Deus erit indultor tuus ; omne enim crimen, facinus, vel peccatum, nostræ est negligentiæ ; omnis vero virtus et sanctitas Dei est indulgentia. *De Verb. Dom. Serm.* 7, *in fine, p.* 18, *D, t.* 10.

Accusez-vous vous-même, et Dieu vous traitera avec indulgence ; car tous nos crimes, nos péchés, nos actions coupables sont la suite de notre négligence, et notre vertu et notre sainteté sont l'ouvrage de Dieu.

73. Gratia pluvia est, vallem facite, imbrem suscipite, depressa implentur, alta siccantur. *De Verb. Apost. Serm. ante med. pag.* 171, *B, tom.* 10.

La grâce est une pluie ; faites de votre âme une vallée, recevez la pluie : elle remplit les bas fonds et laisse à sec les hauteurs.

74. Communis est omnibus natura, non gratia ; natura non putetur gratia, sed etsi putetur gratia, ideo putetur gratia, quia et ipsa gratis concessa est. *Ibid. Serm.* 2, *post init. p.* 204, *D, t.* 10.

La nature est commune à tous, mais non la grâce ; ne regardez pas la nature comme une grâce, ou si vous la regardez comme une grâce, que ce soit parce qu'elle nous est aussi donnée gratuitement.

S. Aug. 75. Contradictor gratiæ, non est arbiter conscientiæ. *Ibid. Serm.* 12, *in princ. pag.* 208, *litt. D.*

Celui qui est l'ennemi de la grâce ne saurait être le guide de la conscience.

S. Bard. Mag. 76. Fieri nequit, ut nos divinæ gratiæ capaces simus, nisi prius contractas a vitio perturbationes, quibus animi nostri occupati sunt, ejecerimus. *Pros.*

Il est impossible que nous soyons capables de recevoir la grâce, si nous n'avons auparavant éloigné de notre cœur les désordres causés par le vice, et qui dominent notre âme.

77. Nam nec vasculum, quod fœtor quidam ante invasit, unguenti infusionem capere potest, nisi prius elutum fuerit. *Apud D. Joan. Damascen. lib.* 1 *Parall. c.* 30, *ante med. fol.* 24, *p.* 2, *C.*

Car il n'est pas possible de verser un parfum exquis dans un vase où est enfermée une mauvaise odeur, sans l'avoir bien lavé.

V. Beda. 78. Gratia sola Dei, quos vult, facit alta mereri. *In suis Proverb. verbo Gratia, pag.* 190, *tom.* 2.

Seule la grâce de Dieu peut rendre capables de grands mérites ceux qu'elle veut.

79. Nihil prodest littera jubens, nisi adfuerit gratia juvans. *Lib.* 1 *sup. Luc. c.* 2, *in illud, Lex per Moys. etc. col.* 239, *t.* 25.

La lettre de la loi ne nous est d'aucune utilité, si la grâce n'est là pour nous aider.

S. Bern. 80. Profecto nec avarus, nec inops est gratiæ distributor, sed ubi vacua vasa desunt, stare oleum necesse est. *Serm.* 6 *de Ascens. circa med.*

Certes, celui qui donne la grâce n'en est ni avare ni dépourvu; mais lorsqu'il n'y a plus de vases vides pour la recevoir, l'huile doit nécessairement s'arrêter.

81. Gratia non solum peccata lavat, sed et merita donat. *Serm.* 1 *post octav. Epiph. ante med. f.* 21, *col.* 4, *L.*

La grâce non seulement lave les péchés, mais encore donne les mérites

82. Gratiarum cessat decursus, ubi recursus non fuerit; nec modo nihil augetur ingrato, sed et quod acceperat, vertitur ei in perniciem. *Serm.* 1 *Quadrag. in medio, f.* 25, *col.* 4, *M.*

La grâce cesse de couler dans une âme où elle ne trouve pas la reconnaissance; et non seulement l'ingrat n'en reçoit pas un accroissement, mais encore ce qu'il en a reçu se tourne à son préjudice.

83. Cibus animæ gratia Dei est, dulcissimus sane, qui non modo delectat, sed et reficit et medetur. *Serm.* 3 *de Annunt. in princ. f.* 31, *col.* 2, *F.*

La grâce de Dieu est la nourriture de l'âme, nourriture, certes, bien douce, qui non seulement fait plaisir, mais encore fortifie et guérit

84. Gratia balsamum purissimum est, et ideo purum, solidum et profundum vas requirit. *Ibid. post med. col.* 32, *fol.* 1, *B.* S. Bern.

La grâce est un baume très-pur; aussi veut-elle être renfermée dans un vase pur, solide et profond.

85. Nihil tam evidenter gratiæ adversatur, quam ingratitudo perniciosa. *Ibid. etc. C.*

Rien n'est aussi ouvertement contraire à la grâce que la funeste ingratitude.

86. Spiritualis gratiæ plenitudinem occupata mens sæcularibus non admittit, non recipit animus, non capit affectus. *Serm.* 6 *Ascens. post med. f.* 43, *col.* 4, *L.*

Lorsque l'homme est absorbé par les choses de la terre, son âme ne peut accepter, son esprit ne peut recevoir, et son cœur ne peut contenir la plénitude de la grâce spirituelle.

87. Ubi magnitudo gratiarum est, ibi etiam magnitudo discriminis est. *Serm.* 60 *de parvis Sermonib. in fine, f.* 125, *col.* 4, *K.*

La où abondent de grandes grâces se trouvent aussi de grands périls.

88. Quantum crescis in gratia, tantum et in fiducia dilataris. *Serm.* 3 *sup. Cant. a med. f.* 136, *col.* 2, *E.*

Plus vous croissez en grâce, plus aussi votre cœur s'ouvre à la confiance.

89. In veritate didici nihil æque efficax esse ad gratiam promerendam, retinendam, recuperandam, quam si omni tempore coram Deo inveniaris non altum sapere, sed timere. *Pros.*

J'ai appris dans la vérité que rien n'est plus capable de faire obtenir, conserver et recouvrer la grâce, que de se tenir toujours devant Dieu, non avec l'orgueil de la sagesse, mais avec l'humilité de la crainte.

90. Beatus homo, qui semper est pavidus; time cum arriserit gratia, time cum abierit, time cum denuo revertetur, et hoc est semper pavidum esse. *Ibid. Serm.* 54, *post med. f.* 177, *col.* 4, *M.*

Heureux l'homme qui vit toujours dans la crainte; craignez lorsque la grâce vous sourit, craignez lorsqu'elle vous abandonne, craignez lorsqu'elle revient, c'est-à-dire soyez toujours dans la crainte.

91. Argumentum superbiæ, privatio est gratiæ; quanquam tamen interdum subtrahitur gratia, sive retrahitur, non pro superbia, quæ jam est, sed quæ futura est, nisi subtrahatur. *Ibid. ante fin. f.* 178, *col.* 1, *A.*

La privation de la grâce est la preuve sûre de l'orgueil, quoique néanmoins la grâce ne soit pas quelquefois accordée à l'homme, ou lui soit retirée, non à cause de l'orgueil qu'il a déjà, mais à cause de celui où il se laisserait aller bientôt, si la grâce ne lui était retirée.

92. Non est, quo gratia intret, ubi jam meritum occupavit; nam quidquid de proprio inest, inquantum est, gratiam cedere illi necesse est. *Ibid. Serm.* 67, *ante finem, f.* 188, *col.* 3, *H.*

La grâce ne trouve pas de passage pour entrer dans une âme déjà pleine de son propre mérite; car autant de place occupe ce qui nous est propre, autant la grâce est obligée d'en abandonner.

Bern. 93. Plena confessio gratiæ, ipsius gratiæ plenitudinem signat in anima confitentis. *Ibid.*

L'aveu entier de la grâce indique la plénitude de cette grâce dans l'âme de celui qui sait la reconnaître.

94. Deest gratiæ, quidquid meritis deputas; nolo meritum, quod gratiam excludat. *Ibid.*

Tout ce que vous attribuez à vos mérites manque à la grâce; je ne veux pas de ce mérite qui chasse la grâce.

95. Gratia liberum excitat arbitrium, cum seminat cogitatum, sanat cum immutat affectum, roborat ut perducat ad actum, servat ne sentiat defectum. *De Grat. et lib. Arb. post med. fol.* 287, *col.* 2, *F.*

La grâce excite le libre arbitre lorsqu'elle lui donne des pensées; elle le guérit quand elle change sa volonté; elle le fortifie pour qu'il agisse bien; elle le conserve pour qu'il ne fasse pas de mal.

Bonav. 96. Qui gratiam Dei suscipit, necesse est, ut Deo gratiam et gloriam reddat. *Serm.* 2 *in Hexam. ante med. p.* 14, *col.* 1, *E*, *t.* 1.

Celui qui reçoit la grâce doit rendre grâces et gloire à Dieu.

97. Gratia naturam perficit et confirmat. *Super lib.* 2 *Sent. dist.* 7, *part.* 1, *art.* 2, *quæst.* 1, *post med. p.* 88, *col.* 1, *B*, *t.* 4.

La grâce perfectionne la nature et la fortifie.

98. Gratia nobis procedit a Deo, sicut radius a sole, sicut germen a radice, sicut mel a flore, sicut rivus a fonte. *Lib.* 5 *Compend. Theolog. verit. c.* 2, *in fine*, *p.* 752, *col.* 2, *C*, *t.* 7, *part.* 4.

La grâce nous vient de Dieu comme les rayons lumineux viennent du soleil, comme la plante de la racine, le miel de la fleur, le ruisseau de la source.

99. Sine gratia nullus potest mereri, nec in bono proficere, nec ad gloriam pervenire. *Ib. c.* 3, *in princ. p.* 752, *col.* 2, *E.*

Sans la grâce, l'homme ne peut acquérir de mérites, ni faire des progrès dans le bien, ni arriver à la gloire.

100. Deus sicut est potentissimus in constitutione naturarum, ita est clementissimus in collatione gratiarum. *Lib.* 7 *Compend. Theolog. verit. c.* 16, *in princ. p.* 791, *col.* 1, *E*, *t.* 7, *part.* 4.

Dieu est infiniment bon dans le don qu'il nous fait de la grâce, comme il est infiniment puissant dans la création de la nature.

101. Maximum inhabitantis gratiæ signum, spiritualis est lætitia ac alacritas. *In Speculo discipl. part.* 1, *c.* 2, *sub finem*, *p.* 533, *col.* 2, *C*, *tom.* 7.

La marque la plus sûre que la grâce habite dans une âme, c'est la joie et la gaîté spirituelle.

Cassiodor. 102. In gratia fidelis vivit, per quam omnis reficitur christianus. *Sup. Ps.* 118, *vers. Confige timore tuo, etc. f.* 189, *col.* 3.

Le fidèle vit dans la grâce qui fortifie tout chrétien.

Cyrill. Hier. 103. Sicut calamus scriptorius, aut telum, ut ab aliquo impellatur necesse est : sic et gratia indiget credentibus. *Catech.* 16, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 398, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618. S. Cyrill. Hier.

Comme la plume à écrire ou la flèche a besoin d'une main qui la pousse, ainsi la grace a besoin de trouver des âmes pleines de foi.

104. Dei est gratiam conferre, tuum vero acceptare et custodire; non ideo spernas gratiam, quod gratis datur, sed religiose potius (cum eam acceperis) custodito. *Ibid.*

C'est à Dieu de vous donner la grâce, à vous de la recevoir et de la garder; ne méprisez donc pas la grâce parce qu'elle vous est donnée gratuitement, mais plutôt, lorsque vous l'avez reçue, gardez-la religieusement.

105. Tanto fit pejor brutis animalibus vir in peccatis, quanto eisdem præstat, cum divina gratia est fulcitus. *Epist. ad August. de Miraculis D. Hieronymi, longe post med. p.* 382, *B.*

Autant l'homme est supérieur aux animaux sans raison quand il est soutenu par la grâce, autant il tombe au-dessous d'eux lorsqu'il vit dans le péché.

106. Cum non habitat gratia in homine, tunc in profundo cordis instar serpentium dæmones delitescunt, non sinentes omnino animam ad cupiditatem boni aspicere. *Pros.* S. Diadoch.

Lorsque la grâce n'habite pas dans un homme, les démons se cachent comme des serpents au fond de son cœur, ne laissant à l'âme aucun moyen d'arriver au désir du bien.

107. Cum vero gratia in mente est abdita, tunc tanquam nubes quædam caliginosæ per partes corporis in passiones peccati discurrunt induti in varias formas distractionum, ut mentem ab usu et familiaritate gratiæ divellant. *De Perfect. spirit. c.* 81, *apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 757, *edit. Colon.* 1618.

Mais lorsque la grâce est cachée dans le cœur, alors, comme des nuages sombres, les démons parcourent les diverses parties du corps, les excitant au mal, et ils revêtent toutes les formes de distractions pour empêcher le cœur d'user des bienfaits et de la familiarité de la grâce.

108. Magna spiritalisque gratia solet esse elationis occasio. *Sup. Epist.* 1 *ad Cor. c.* 12, *art.* 12, *circa med. f.* 77, *G.* Dionys. Carthus.

Une grâce spirituelle extraordinaire est souvent une occasion d'orgueil.

109. Tanto perfectius bona aguntur, ac mala vitantur, quanto amplius cor in gratia stabilitur. *Sup. Epist. ad Hebr. c.* 13, *art.* 13, *ante med. f.* 129, *D.*

Plus la grâce est bien établie dans le cœur, plus est grande la perfection avec laquelle nous faisons le bien et nous évitons le mal.

110. Minimum bonum gratiæ præstantius est cunctis terrenis divitiis. *Sup. Apoc. cap.* 2, *art.* 3, *ante med. f.* 104, *H.*

La moindre grâce est plus précieuse que tous les biens de la terre.

111. Totum tuæ gratiæ debetur, o admi-

Dionysius Carthus. randæ dulcedinis pietas! quod homo proficiendo te meretur. *Pros.*

O admirable bonté de Dieu! c'est à votre grâce seule que l'homme doit de pouvoir mériter de vous posséder un jour.

112. O voluntariæ gratiæ admiranda suavitas! lege tua nos erudis, implendæ legis virtutem tribuis, meritum in nobis cumulas, et quod das, remuneras.

O admirable douceur de la grâce! vous nous enseignez la loi, vous nous donnez le courage d'accomplir cette loi, vous nous comblez de mérites, et puis vous récompensez ces choses qui ne sont que des dons de votre amour.

113. Totum igitur das, quod boni habemus, qui dedisti ut essemus; nec aliquid a nobis recipis, nisi quod dederis.

Vous qui nous avez donné la vie, vous nous donnez encore tout ce que nous avons de bien, et vous ne recevez de nous que ce que vous nous avez donné.

114. Dormientes ut surgant, excitas; tardos ut currant, acriter stimulas; et ne deficiant, lassos relevas, cibas et potas. *De Mortificat. vivifica, art.* 7, *in fine, f.* 127, *p.* 2.

Vous éveillez ceux qui dorment pour qu'ils se lèvent, vous stimulez fortement les retardataires pour qu'ils courent, et ceux qui sont fatigués, pour qu'ils ne tombent pas de défaillance, vous les relevez, les nourrissez et les désaltérez.

S. Ephræm. 115. Gratiæ præsentia, simul cum cordis compunctione, animi dulcedinem et tranquillitatem affert. *De Timore animi, post med. p.* 67, *D, t.* 1.

La présence de la grâce jointe à la componction du cœur produit dans l'âme la douceur et la paix.

116. Exhilarant undæ divinæ gratiæ nostra pectora, faciuntque, ut anima repente omnium rerum terrenarum, cupiditatumque carnalium ac noxiarum obliviscatur. *Ibid.*

Les eaux de la divine grâce réjouissent notre cœur, et font aussitôt oublier à l'âme les choses de la terre et les désirs charnels et coupables.

117. Semper Dei gratia corda nostra visitat, et si locum sibi paratum invenerit, ingreditur, semperque in anima quiescit; sed si cor immundum offenderit, illico recedit. *Serm.* 1 *de Compunct. in med. p.* 134, *A, t.* 1.

La grâce de Dieu visite toujours notre cœur, et si elle y trouve une place préparée, elle entre et fixe sa demeure dans l'âme; mais si elle rencontre un cœur impur, elle se retire aussitôt.

S. Euch. Lugd. 118. Tanto nolentibus gratia est perniciosior, quanto volentibus promptior. *In Epist parænet. ad Valerian. post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *parte* 1.

La grâce est aussi nuisible à ceux qui la refusent qu'elle est précieuse à ceux qui la reçoivent bien.

S. Eus. Em. 119. Gratia de gratia nascitur, ut quanto plus quis acquirere cœperit, tanto plus conetur et delectetur acquirere, ut acquisitionis lucrum, acquirendi nutriat appetitum. *Hom.* 3 *ad monachos, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 581, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618. S. Eus Emiss.

La grâce naît d'une autre grâce; de sorte que plus l'homme en a déjà reçu, plus il s'efforce et se réjouit d'en acquérir d'autres, et ainsi l'avantage de ce qu'il possède entretient son désir d'acquérir encore.

120. Adoptivus gratiæ, perit diabolo, et acquiritur Deo. *Ibid. Hom. de Trinit. post med. p.* 576, *col.* 1, *C.*

Celui que la grâce adopte échappe au démon et appartient à Dieu.

121. Spiritualibus non es dignus, qui nihil spiritualiter sapis. *In suis Opusc. collat.* 18, *p.* 458, *t.* 3. S. Franciscus Assisias.

Vous n'êtes pas digne des choses spirituelles, vous qui ne sentez rien d'une manière spirituelle.

122. Gratia Dei humanum non aufertur, sed sanatur; non adimitur, sed corrigitur; non removetur, sed illuminatur; non evacuatur, sed adjuvatur atque servatur arbitrium. *De Incarnat. c.* 20, *in fine.* S. Fulgent.

La grâce ne détruit pas la volonté humaine, mais elle la guérit; elle ne l'enlève pas, mais elle la corrige; elle ne la repousse pas, mais elle l'éclaire; elle ne l'anéantit pas, mais elle l'aide et la conserve.

123. Gratia Dei, sicut non nisi humilibus datur, sic humilis homo esse non potest, nisi detur; datur enim, ut humiles esse incipiant, et datur, ut humiles esse non desinant. *Pros.*

La grâce de Dieu n'est accordée qu'aux humbles, et l'homme ne peut être humble sans un don du ciel; c'est la grâce qui nous fait acquérir l'humilité, c'est elle qui nous empêche de la perdre.

124. Gratia igitur Dei facit, et ut humiles simus, et humiles perseverare possimus; qui enim potuit, quod non habuimus, dare, ipse potest, quod accepimus, custodire. *Epist.* 3 *ad Probam, c.* 22, *per totum.*

C'est la grâce de Dieu qui nous rend humbles et nous fait persévérer dans l'humilité; car celui qui a pu nous donner ce que nous n'avions pas peut nous conserver ce qu'il nous a donné.

125. Efficax est ad incrementa gratiarum tranquillitas mentis. *Sermon.* 15 *sup. Cant. in princ. apud D. Bernard. vol.* 2, *f.* 12, *col.* 2, *litt. D.* Gilleb. Ang.

La paix de l'âme contribue beaucoup au développement de la grâce.

126. Quanto quis majoris gratiæ lumen percipit, tanto amplius reprehensibilem se esse cognoscit. *Lib.* 35 *Moral. c.* 5, *in princ. col.* 1200, *B, t.* 1. S. Greg. Ma.

Plus l'homme est éclairé des lumières de la grâce, plus il connaît combien il y a à reprendre en lui.

127. Ut firmitatis animus dona habeat, et infirmitatem suam humiliter agnoscat, per accessum gratiæ ad alta sustollitur, et per recessum, quid ex semetipso sit, probatur. *Ibid. lib.* 8, *c.* 17, *ante med. col.* 265, *B.*

Dieu, pour donner à l'homme les dons de la force et lui faire reconnaître humblement sa faiblesse, lui accorde

sa grâce et l'élève à de grandes choses; puis il la lui retire pour lui apprendre par expérience ce dont il est capable par lui-même.

Greg. Mag. 128. Si superna gratia nocentem non prævenit, nunquam profecto inveniet, quem remuneret innocentem. *Pros.*

Si la grâce de Dieu ne prévient elle-même le coupable, elle ne trouvera certainement pas d'innocent à récompenser.

129. Prius agit in nobis aliquid sine nobis, ut subsequente quoque nostro libero arbitrio, bonum, quod appetimus, agat nobiscum. *Ibid. lib.* 16, *c.* 10, *circa med. sup. illud. Job* 22, *Salvabitur innocens, col.* 534, *B.*

Elle agit d'abord en nous sans notre concours, afin que, notre libre arbitre venant ensuite, elle accomplisse avec nous le bien que nous désirons.

130. Punitione magna dignus est, qui sæpius Dei gratiam contempsit. *Hom.* 37 *sup. Evang. col.* 504, *D, t.* 2.

Il mérite un grand châtiment, celui qui méprise souvent la grâce de Dieu.

131. Quo pensamus, quia nihil est quod restat, eo debemus pertimescere, ne tempus gratiæ quod præsto est, pereat. *Ibid. Hom.* 36. *post init. col.* 492, *D.*

Lorsque nous pensons qu'il ne reste rien à faire, nous devons craindre de perdre l'occasion de la grâce, qui est peut-être au moment de nous être accordée.

132. Ad sublimitatem divinæ gratiæ cito perveniunt, qui omnipotentem Deum, et bono opere, et ferventibus desideriis inquirere non desistunt. *Lib.* 5 *in* 1 *Reg. cap.* 2, *in fine, col.* 1498, *D, t.* 2.

Ceux qui cherchent sans cesse le Seigneur tout puissant par leurs bonnes œuvres et par l'ardeur de leurs désirs, arrivent bientôt aux grâces les plus sublimes.

Greg. Naz. 133. Indignos nequaquam gratia tangit, nec organum improbum et plane dissonum. *Orat.* 3 *præsente Basilio, p.* 31.

La grâce ne s'arrête pas sur ceux qui en sont indignes ; elle ne touche pas un instrument mauvais ou discordant.

134. Gratia non est in arctum coacta, nec locis circumscripta, sed tam pusillis quam magnis datur. *Ep. ad Cæsariens. in princ. p.* 409.

La grâce n'est ni resserrée ni circonscrite en certains lieux ; elle est accordée aux petits aussi bien qu'aux grands.

Greg. Nyss. 135. Una cujusque hominis justi magistra, ac doctrix, gratia sancti Spiritus est. *Orat. de S. Stephano, ante finem, col.* 700, *B.*

Seule la grâce du Saint-Esprit instruit et dirige l'homme juste.

S. Hier. 136. Gratia nisi scientiam comitata fuerit, et concessa a Deo, quamvis eruditus vir, non poterit invenire. *Sup. Ecclesiasten, c.* 9, *sup. illud, Converti me, et vidi, etc. p.* 90, *D, t.* 7.

L'homme, quelque instruit qu'il soit, ne pourra jamais acquérir la vraie science, si Dieu ne lui accorde la grâce qui la lui fera trouver.

137. Gratia neminem nisi sibi obnitentem repellit, neminem nisi negligentem rejicit. *Sup. Psal.* 118. *ante med. in illud, In quo corrigit adolescentior. f.* 52, *col.* 3. S. Hilar.

La grâce ne repousse que ceux qui lui résistent, elle ne rejette que celui qui la néglige.

138. Sine gratia operari, vanum est. *Lib.* 4 *sup. c.* 3 *cœlestis Hierarch. ante med. p.* 364, *H, tom.* 1. Hugo a S. Victore

Faire des œuvres sans la grâce est chose inutile.

139. Divina gratia ita est libera, ut nullis hominum meritis, vel officiis sit adstricta : sed quando vult, quomodo vult, ubicunque vult, semetipsam infundat. *Lib.* 3 *de Anima, c.* 50, *circa med. p.* 128, *B, t.* 2.

La grâce est tellement libre, qu'elle n'est due à aucun mérite ni à aucun acte de l'homme ; mais elle se répand quand elle veut, comme elle veut et où elle veut.

140. Gratia est stabilimentum cordis, et robur spiritus, si cor ea fuerit repletum. *Sup. Ep. ad Hebr. c.* 13, *f.* 275, *col.* 3, *t.* 7.

La grâce, si elle remplit l'âme, est le soutien du cœur et la force de l'esprit.

141. Promereri nemo gratiam potest, sed demereri gratiam quisque potest. *Serm.* 2 *de Convers. S. Pauli, in fine, f.* 45, *col.* 3.

Personne ne peut mériter la grâce, mais tous peuvent s'en rendre indignes.

142. Nisi magnis precibus gratia in nos implorata descendat, nequaquam terrenæ labis, et mundani corporis vincere conamur errores. *Apud D. Augustinum, tom.* 2, *quæ est Ep. circa med. p.* 271, *B.*

Si la grâce de Dieu ne descend en nous, attirée par de nombreuses prières, nous serons incapables de vaincre la contagion de la terre et les défauts de notre nature.

143. Nullus posset insidias inimici sufferre, seu carnales æstus naturali quodammodo igne flagrantes, vel extinguere, vel reprimere, nisi gratia Dei vel juvaret fragilitatem nostram, vel protegeret ac muniret. *Collat.* 2 *abbat. Moysis, c.* 13, *post med. p.* 342. Jean Cass.

L'homme ne pourrait supporter les assauts de l'ennemi, ni éteindre ou réprimer les ardeurs brûlantes de la chair, excitées par sa propre nature, si la grâce de Dieu ne venait à son secours, ne le protégeait et ne le fortifiait.

144. Adamante solidiores, et omnino inexpugnabiles Dei gratia nos facit. *Hom.* 4 *sup. Gen. post init. col.* 19, *D, t.* 1. S. Jean. Chr.

La grâce de Dieu nous rend plus solides que le diamant et absolument invincibles.

145. Gratia est parata, quærens eos, qui se cum largitate suscipiant. *Ibid. Hom.* 9, *post init. col.* 54, *D.*

La grâce est toujours prête et cherche ceux qui veulent la recevoir de bonne foi.

146. Gratia non solum salvat justum, sed et laborum retributiones dat, et virtutum præmia. *Ibid. Hom.* 24, *post med. col.* 183, *D.*

Non seulement la grâce sauve le juste, mais encore elle lui donne le prix de ses œuvres et la récompense de ses vertus.

S. Joan. Chr.

147. Impossibile est bonum aliquod quempiam recte agere, non habita superna gratia. *Ibid. Hom.* 25, *ante finem, col.* 198, *A.*

Il est impossible qu'un homme accomplisse comme il faut une bonne œuvre, s'il n'est assisté de la grâce d'en haut.

148. Dei gratia homini concessa, corporis sensus firmiores reddit. *Ibid. Hom.* 26, *post med. col.* 205, *C.*

La grâce de Dieu, lorsqu'elle est accordée à l'homme, rend plus forts les sens de son corps.

149. Maxima est securitas, et inexpugnabilis murus, gratia Dei. *Ibid. Hom.* 46, *in med. col.* 381, *litt. C.*

La grâce de Dieu est la plus forte sauvegarde et un rempart inexpugnable.

150. Nihil fortius est munito superna gratia, et nihil infirmius eo, qui hac privatus est, etiamsi innumeris circumdetur exercitibus. *Ibid. circa med. col.* 381.

Rien n'est plus fort que l'homme muni de la grâce du ciel; rien n'est plus faible que celui qui en est privé, fût-il d'ailleurs entouré d'armées innombrables.

151. Quando quis divina gratia munitur, non solum effugit inimicorum insidias, sed etsi in bestias ipsas incidat, nihil patitur grave. *Ibid. Hom.* 57, *post med. col.* 452, *B.*

Celui qui est fortifié par la grâce échappe à toutes les embûches des ennemis, et, tombât-il au milieu des bêtes féroces elles-mêmes, il n'en recevrait aucune blessure grave.

152. Nihil prorsus agere possumus, nisi superna gratia simus adjuti. *Ibid. Hom.* 58, *in fine, col.* 463, *B.*

Sans nul doute, nous ne pouvons rien faire sans le secours de la grâce du ciel.

153. Vere nihil beatius eo, qui Dei gratiam possidet. *Ibid. Hom.* 63, *ante fin. col.* 488, *B.*

Il n'est, en vérité, personne de plus heureux que celui qui possède la grâce de Dieu.

154. Accepta gratia, crescit compunctus: demonstrante gratia ex lumine sapientiæ efficitur homo castus. *Hom. de Adam et Eva, post med. col.* 537, *B, tom.* 1.

La contrition du cœur grandit avec la grâce que l'on a reçue; l'homme devient chaste lorsque la grâce a allumé en lui le flambeau de la sagesse.

155. Omnis accipiens gratiam, jam in eadem gratia accipit et lumen. *Ibid. etc.*

Celui qui reçoit la grâce reçoit la lumière avec elle.

156. Naturalem effectum vincit interveniens gratia. *Hom.* 3 *de Fide Annæ, ante med. col.* 583, *D, t.* 1.

La grâce qui descend dans un cœur surmonte les effets de la nature.

157. Gratia Dei nunquam consumitur, nunquam evacuatur, continue fons hic emanat, et a plenitudine ipsius, corpus et anima curantur. *Hom.* 68 *sup. Matth. oper. perfect. ante finem, col.* 565, *B, t.* 2.

S. Joan Chr.

La grâce de Dieu n'est jamais épuisée, jamais anéantie; c'est une source qui coule sans cesse, et sa plénitude guérit l'âme et le corps.

158. Omnis gratia per exercitationem additur, et per desidiam minoratur. *Hom.* 3 *sup. Matth. oper. imperf. longe post init. in illud, Vox clamantis in deserto, etc. col.* 755, *B, t.* 2.

Le travail augmente en nous la grâce, l'oisiveté la fait diminuer.

159. Sicut nec terra sine semine, nec semen sine terra fructificat; sic nec homo sine Deo, nec Deus sine homine gratiam operatur in homine. *Ibid. Hom.* 14, *in med. col.* 837, *D.*

De même que la terre ne produit pas de fruits sans semence, et que la semence ne produit pas sans la terre, ainsi l'homme ne produit pas en lui la grâce sans Dieu, ni Dieu sans l'homme.

160. Gratia Dei adjutorium est infirmitatis humanæ; adjutorium autem non datur dormientibus, sed festinantibus et prævalentibus. *Ibid. Hom.* 18, *post init. col.* 860, *B.*

La grâce de Dieu est l'aide de la faiblesse humaine, et ce secours n'est pas donné à ceux qui dorment, mais à ceux qui se hâtent et qui l'emportent sur les autres.

161. Sine gratiæ auxilio, omnis justitia hominibus gravis est; quia lex præceptum est nudum, gratia autem virtus est Dei. *Ibid. Hom.* 28, *post med. col.* 921, *C.*

Sans le secours de la grâce de Dieu, toute justice devient pénible à l'homme; car la loi n'est que le commandement tout seul, mais la grâce est la force de Dieu.

162. Nec gratia sine voluntate aliquid operatur, nec voluntas sine gratia; nam terra non germinat, nisi pluviam susceperit, nec pluvia fructificat sine terra. *Ibid. Hom.* 32, *col.* 932, *D.*

La grâce ne peut rien faire sans la volonté, ni la volonté sans la grâce, comme la terre ne produit pas si elle n'est arrosée par la pluie, ni la pluie ne produit point sans la terre.

163. Gratia Dei non venditur, sed donatur. Infelix est qui vendit, infelix est qui emit; gratia enim Christi auro et argento non potest comparari. *Hom.* 13 *sup. Marc. col.* 1280, *litt. D, tom.* 2.

La grâce de Dieu ne se vend pas, elle se donne. Malheureux est celui qui vend, malheureux celui qui achète; car la grâce de Jésus-Christ ne peut s'acquérir par l'or et l'argent.

164. Gratia Dei in omnes diffusa est; non Judæum, non Græcum, non Scytham, non liberum, non servum, non virum, non mulierem, non senem, non juvenem, effugit, aut dedignatur. *Hom.* 7 *sup. Joan. in princ. col.* 48, *D, tom.* 3.

La grâce de Dieu se répand sur tous les hommes; elle n'abandonne et ne méprise ni le Juif, ni le Grec, ni le Scythe, ni l'homme libre, ni l'esclave, ni l'homme, ni la femme, ni le vieillard, ni le jeune homme.

165. Talis est gratia, ut mœrorem solvat,

malas cupiditates consumat, formidinem pellat, non sinat amplius hominem esse quem afflat. *Ibid. Hom.* 74, *ante finem. col.* 354, *C.*

Telle est la grâce: elle enlève la tristesse, elle détruit les mauvaises passions, elle chasse la crainte, et elle fait que celui qu'elle inspire n'est pour ainsi dire plus homme.

166. Abusus gratiæ Dei, tremere facit. *Serm.* 19 *sup. Ep. ad Rom. post med. col.* 229, *A*, *tom.* 1.

L'abus de la grâce de Dieu fait trembler.

167. Quanto major gratia, tanto amplior postea peccantibus pœna. *Hom.* 21 *ad popul. Antioch. ante med. col.* 190, *A*, *t.* 5.

Plus les grâces que l'homme a reçues sont grandes, plus terrible sera son châtiment s'il retombe ensuite dans le péché.

168. Gratia rectas mentes diligit, et sine fuco propositum. *Lib.* 1 *de Compunct. cordis, longe post med. col.* 851, *D*, *t.* 5.

La grâce aime les esprits droits et une conduite sans dissimulation.

169. Sedes gratiæ nunc est, non sedes judicii. *Hom.* 7 *sup. Ep. ad Hebr. sub fin. col.* 1711, *A*, *tom.* 4.

Maintenant c'est le règne de la grâce, non celui de la justice.

170. Quid est gratia? Remissio videlicet, et purgatio peccatorum; hæc nobiscum est, si bene egerimus. *Ibid. Homil.* 34, *in fine*, *ante Morali*, *col.* 1816, *A.*

Qu'est-ce que la grâce? C'est la rémission et l'expiation des péchés ; elle est avec nous si nous faisons le bien.

Joan. Gers. 171. Divina gratia tribuitur exercentibus se ad eam; tanto abundantius, quanto citius ac diutius hoc egerint. *Pros.*

La grâce de Dieu est donnée à ceux qui la cherchent, et elle leur est donnée avec d'autant plus d'abondance qu'ils mettent plus de diligence et de constance à la chercher.

172. Ubi vero major est gratia in anima, magis est ipsius fotrix, nutrix, conservatrix atque roboratrix.

Aussi, plus la grâce est grande dans une âme, plus elle la réchauffe, la nourrit, la conserve et la fortifie.

173. Et e regione plerumque fit justo Dei judicio; ut qui gratiam Dei vel neglexerit vel repulerit, postmodum ad eam veniendi nequaquam recursus habeatur.

Et souvent il arrive, par un juste jugement de Dieu, que celui qui a négligé ou repoussé la grâce ne trouve plus le moyen d'arriver plus tard jusqu'à elle.

174. Sed absque Dei gratia quis salvabitur? quis subsistet? quis non potius in præceps vel in damnum ruet? *De Parvulis trahendis ad Christ. consider.* 1, *in princ. part.* 2.

Sans la grâce de Dieu, qui sera sauvé? qui se soutiendra? quel est plutôt celui qui ne se jettera dans le précipice et dans l'enfer?

175. Plus abhorret gratia otium, quam natura vacuum. *Serm. de Dominio evangelico, ante fin. part.* 2.

La grâce a horreur de l'oisiveté plus que la nature du vide.

176. Gratia non salvat, nisi volentem; nec deserit, nisi spernentem. *Ep.* 8 *ad monach. laps. post med. p.* 939, *col.* 1. Joan. Trith.

La grâce ne sauve que celui qui la veut et n'abandonne que celui qui la méprise.

177. Hominis meritum superna gratia, non ut veniat, invenit : sed postquam venerit, facit; atque ad indignam mentem veniens, facit in ea meritum quod remuneret, quæ solum invenerat quod puniret. *Lib.* 2 *de summ. Bono*, *c.* 5, *sent.* 5, *p.* 639, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

La grâce de Dieu ne cherche pas le mérite dans l'homme pour venir à lui; mais lorsqu'elle est venue, elle produit elle-même le mérite, et lorsqu'elle vient dans une âme coupable, elle y produit des mérites qu'elle récompensera, tandis qu'elle n'y avait trouvé que du mal à punir.

178. Multi cupiunt convolare ad gratiam Dei, sed timent carere oblectamento mundi : provocat quidem eos amor Christi, sed revocat cupiditas sæculi. *Ibid. lib.* 23, *c.* 22, *sent.* 1, *p.* 67, *col.* 2.

Il en est beaucoup qui désirent aller à la grâce de Dieu, mais qui craignent de se priver des amusements du monde; l'amour de Jésus-Christ les appelle, mais l'amour du siècle les retient.

179. Ii, qui se corpori rebusque terrenis addixerunt, premuntur in terram, nec assequi possunt divini Numinis gratiam. *De Ira Dei*, *c.* 14, *in princ. p.* 358. Lact. Firm.

Ceux qui se font les esclaves de leur corps et des choses d'ici-bas, sont appesantis sur la terre et ne peuvent s'élever jusqu'à la grâce de Dieu.

180. Sine gratia nullus infertur cœlo, et sanctorum consortio efficitur dignus. *De Contemptu mundi*, *c.* 19, *post init. p.* 525, *col.* 2, *D*, *part.* 2. S. Laur. Just.

Sans la grâce, personne ne peut arriver au ciel, ni être digne de la compagnie des saints.

181. Sicut non est de misericordia Dei desperandum, ita nec de gratia præsumendum. *Lib.* 1 *de spirituali Interitu*, *c.* 5, *longe post init. p.* 533, *col.* 1, *F*, *part.* 2.

De même qu'il ne faut pas désespérer de la miséricorde de Dieu, il ne faut pas présumer de la grâce.

182. Sublimitas gratiæ Dei tanta est, ut omne desiderium quod operatur in cordibus, a terrenis ad cœlestia transferatur. *Serm.* 5 *de Jejun. decimi mensis*, *in princ.* S. Leo I.

Telle est la sublimité de la grâce, que tous les désirs qu'elle produit dans le cœur s'élèvent des choses d'ici-bas aux choses du ciel.

183. Dulcius munera gratiæ divinæ proveniunt, quoties non sine magnis sudoribus acquiruntur. *Ep.* 63 *ad Theodoret. episc. Cyri*, *ab init.*

Les dons de la grâce apportent une douceur d'autant plus grande qu'ils ont été acquis avec plus de peine.

S. Leo I. 184. Gratia nisi gratis detur, non est gratia, sed merces, retributioque meritorum. *Epist.* 86 *ad Nicetam Aquileiens. episc. ante med.*

La grâce, si elle n'est pas accordée gratuitement, n'est plus une grâce, mais une récompense et la rétribution des mérites.

Ludov. Blos. 185. Ut adsit Deus per gratiam, vide ne tibi desis per socordiam. *In Canon. vitæ spirit. c.* 6, *post med.*

Si vous voulez que Dieu soit avec vous par sa grâce, voyez de ne pas vous manquer à vous-même par votre lâcheté.

S. Machar. Ægypt. sen. 186. Qui gratiam Dei sunt adepti, humiliter de se sentiunt. *Hom.* 15, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 67, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Ceux qui ont obtenu la grâce de Dieu ont d'humbles sentiments d'eux-mêmes.

187. Gratia dilectionem secreto in cordibus exercet : et quod amarum est, mutat in dulce : quod autem asperum, in planum. *Ibid. Hom.* 16, *in medio. p.* 71, *col.* 2, *K.*

La grâce entretient l'amour dans le secret du cœur; elle rend doux ce qui est amer, elle aplanit ce qui est escarpé.

S. Methodius. 188. Non comburit ignis gratiæ Domini, sed illuminat. *De Purific. B. M. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 359, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Le feu de la grâce de Dieu ne brûle pas, il éclaire.

Origen. 189. Si humilis et quietus non fueris, non potes habere gratiam Spiritus sancti. *Et habetur apud Bedam, t.* 7, *in suis Scintill. c.* 4, *col.* 377.

Si vous n'avez l'humilité et la douceur, vous ne pouvez posséder la grâce de l'Esprit saint.

Petr. Blesens. 190. Gratia Dei obest, si non alibi prodest. *Tract. de Instit. episcopi, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 940, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

La grâce de Dieu est nuisible à celui à qui elle n'est pas utile.

191. Gratia Dei homini data est in creditum et in causam mutui transit. *Pros.*

La grâce de Dieu est donnée à l'homme comme un dépôt et comme à titre de prêt.

192. Accipientem enim obligat Deo et proximo : Deo ad exhibendam gloriam, proximo ad gratiam communicandam. *Ibid. de Charitate, c.* 25, *in fine*, *p.* 950, *col.* 1, *D.*

Elle fait contracter par celui qui la reçoit une obligation envers Dieu et le prochain : à Dieu il doit rendre gloire, et au prochain communiquer la grâce.

Petr. Cellens. 193. O gratia gratiosa, sine te omnia mala, tecum omnia bona : sine te, inquam, inanis universa creatura, et a te repletur angelica cum humana creatura. *Pros.*

O grâce tout aimable, sans vous tout est mal, avec vous tout est bien; sans vous toute créature est dénuée de tout, avec vous les anges et les hommes sont comblés de richesses célestes.

194. Tu reformas deformia, lapsa reparas, confirmas debilia, clausa reseras, congregas dispersa, et obscura illuminas. Petr. Cellens.

Vous rendez sa forme première à ce qui était défiguré, vous relevez ce qui est tombé, vous fortifiez ce qui est faible, vous ouvrez la porte à ce qui était enfermé, vous rassemblez ce qui était dispersé, vous éclairez ce qui était dans les ténèbres.

195. Tuum est quod sum, quod vivo, quod sapio, quod sanctorum vestigia devotus assequor.

C'est par vous que j'existe, que je vis, que je cherche la sagesse, que je suis avec dévotion les traces des saints.

196. Nihil est visceribus virgineis carius, acceptabilius nihil; cum æthere nitidius, firmamento reluceant jucundius, cœloque sublimius. *Lib.* 2, *Ep.* 10 *ad abbatiss. quandam, post init. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 559, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Rien ne vous est plus cher et plus agréable que le cœur vierge, car il brille d'un éclat plus pur que l'éther, plus agréable que le firmament, et il est plus élevé que le ciel.

197. O anima, si esuris gratiam, pulsa ad januam : si pulsaveris, aperietur : si petieris, dabitur. *Pros.*

O âme, si tu es affamée de la grâce, frappe à la porte; si tu frappes, on ouvrira; si tu demandes, elle te sera donnée.

198. Non se abscondit gratia, non latitando fugit, non in fossis se recondit.

La grâce ne se cache pas, elle ne fuit pas en se cachant, elle ne se retire pas en des lieux profonds.

199. Præsto est : ne quærens fatigeris, occurrit : ne tædio afficiaris, præoccupat : ne conscientiæ pudore verecunderis, excitat : ne pigriteris, portat : ne labaris, gressus regit : ne exorbites, pascit : ne in via deficiens præ inopia ægrotes, providet.

Elle est toujours là : elle accourt au-devant de toi pour que tu ne te fatigues point à la chercher; elle vient la première pour que l'ennui ne s'empare point de toi; elle t'excite pour que la honte de la conscience ne t'arrête point; elle te porte pour que tu ne te laisses point aller à la paresse; de peur que tu ne tombes, elle dirige tes pas; elle te nourrit pour que tu n'abandonnes pas la bonne voie; enfin elle te donne des provisions de voyage pour que tu ne tombes pas le long de la route, accablé de défaillance et de maladie.

200. Docet stultum, quia sapiens : dat intellectum, quia intelligens : præbet consilium, quia novit mysteria omnium : confert fortitudinem, quia omnipotens : illuminat scientiam, quia mater est omnium scientiarum : exhibet pietatem, quia mel est omnium affectionum : adhibet timorem, quia conservatrix est omnium bonorum. *De Panibus, c.* 14, *post med. p.* 657, *col.* 1, *litt. B.*

Elle instruit l'insensé, parce qu'elle est sage; elle donne l'intelligence, parce qu'elle est intelligente; elle donne conseil, parce qu'elle connaît les secrets de toutes choses; elle communique la force, parce qu'elle est toute puissante; elle éclaire la science, parce qu'elle est la mère de toutes

les sciences, elle donne la piété, parce qu'elle est le miel de toutes les affections; enfin elle donne la crainte, parce qu'elle est la conservatrice de tous les biens.

r Dam.

201. Ut animus firmitatis dona utiliter habeat, et infirmitatem suam humiliter recognoscat, per accessum gratiæ ad alta sustollitur, et per recessum, quid sit ex semetipso salubriter experitur. *Serm.* 18 *de S. Vitale, post med. p.* 188. *col.* 2. *B, t.* 2.

Dieu, pour donner à l'homme les dons de la force intérieure et lui faire reconnaître humblement sa faiblesse, l'élève tantôt à de grandes choses par le secours de la grâce, et tantôt, en lui retirant la grâce, lui fait faire la salutaire expérience de ce qu'il est par lui-même.

Jul.

202. Sine divina gratia non est possibile, vel deserere mortalia, vel immortalibus semper adhærere. *Lib. de Temulent. post med. p.* 366, *tom.* 1.

Sans le secours de la grâce, il est impossible d'abandonner entièrement les choses périssables et de s'attacher toujours aux choses éternelles.

203. Ingentes opes animæ, quæ gratiis Dei plena est. *Ibid. post med. pag.* 367, *t.* 1.

Elle possède de grandes richesses, l'âme qui est remplie des grâces de Dieu.

Prosper.

204. Christianus per gratiam, quod in natura non habuit, acquisivit. *De Promiss. part.* 2, *c.* 20.

Le chrétien acquiert par la grâce ce qu'il n'a pas reçu de la nature.

205. Sordet natura sine gratia. *Ep. ad Rufin. de lib. Arb. c.* 1, *post med.*

La nature est bien vile sans la grâce.

206. Gratia Dei quoscunque justificat, non ex bonis meliores, sed ex malis bonos facit : postea per profectum ex bonis factura meliores, non adempto libero arbitrio, sed liberato. *Ibid. ante fin.*

Ceux que la grâce justifie, elle ne les rend pas meilleurs de bons qu'ils étaient, mais elle les prend mauvais et les fait bons; ensuite, en progressant, elle les rend meilleurs, et cela non en enlevant leur libre arbitre, mais en leur donnant toute liberté.

207. Neminem prorsus Dei gratia intentabilem facit. *Lib.* 2 *de Vocat. gent. c.* 35, *in fine.*

La grâce de Dieu ne rend pas l'homme inaccessible à la tentation.

208. Tanto quisque est beatior, Deoque conjunctior, quanto plus in eo fuerit gratiæ divinæ, quam actionis humanæ. *Ep. ad Demetr. in fine.*

Plus la grâce est abondante dans l'homme et domine en lui les actions de la nature humaine, plus il est uni à Dieu.

card.
. Victore.

209. Subtracta gratia, affectus boni deficiunt, et ad omne bonum languescunt, et sic de viventibus mortui fiunt. *Lib.* 2 *de Erud. hom. inter. c.* 31, *post init. p.* 149, *col.* 1, *A.*

Lorsque la grâce est perdue, les bons sentiments tombent et n'ont plus la même ardeur pour le bien, et ainsi ils passent de la vie à la mort.

210. Gratia est salus in hoste. *Sup. Ps.* 118, *vers.* 2. Robertus Bellarmin.

La grâce est le commencement du salut.

211. Gratia est in anima, sicut quædam forma habens esse completum in ea. *Part.* 3, *quæst.* 93, *art.* 5, *in corpor. ad* 1.

La grâce est dans l'âme comme une figure qui possède en elle-même son être complet.

212. Quanto diligentius collata gratia conservatur, tanto ad uberiorem gratiam præparatur. *De divinis Moribus, cap. Largitas, ante med. tom.* 2. S. Thomas Aquinas.

Plus vous gardez avec soin la grâce que vous avez reçue, plus disposé vous êtes à recevoir une grâce plus abondante.

213. Quando gratia Dei venit ad hominem, tunc potens fit ad omnia : sed quando recedit, tunc pauper et infirmus est, et quasi tantum ad flagella relictus. *Lib.* 2 *de Imit. Christ. c.* 8, *in fine, tom.* 2. Thomas a Kempis.

Lorsque la grâce de Dieu visite l'homme, alors il peut tout; mais quand elle se retire, il est pauvre et infirme, et ne semble réservé qu'aux châtiments.

214. Semper debetur gratia, digne gratias referenti : et auferetur ab elato, quod dari solet humili. *Ibid. c.* 10, *sect.* 2.

La grâce n'est jamais refusée à celui qui la reçoit avec reconnaissance, et Dieu donne à l'humble ce qu'il ôte au superbe.

215. Qui gratiam Dei retinere desiderat, sit gratus pro gratia data, patiens pro sublata : oret ut redeat : cautus sit et humilis, ne amittat. *Ib. c.* 10, *in calce.*

Voulez-vous conserver la grâce de Dieu, soyez reconnaissant lorsqu'il vous l'a donnée, patient lorsqu'il vous la retire; priez pour qu'elle vous soit rendue, soyez humble et vigilant pour ne pas la perdre.

216. Cogita in gratia, quam miser et inops esse soles sine gratia. *Ibid. lib.* 3, *c.* 7, *in princ.*

Lorsque vous avez la grâce, songez combien vous êtes pauvre et misérable sans la grâce.

217. Pretiosa est gratia Dei, non patitur se misceri extraneis rebus, nec consolationibus terrenis. *Pros.*

La grâce de Dieu est d'un grand prix et ne souffre pas le mélange des choses étrangères ni des consolations terrestres.

218. Abjicere ergo oportet impedimenta gratiæ, si optas ejus infusionem suscipere. *Ib. cap.* 13, *in princ.*

Il faut donc écarter tout ce qui l'arrête, si vous désirez qu'elle se répande en vous.

219. Quanto natura amplius premitur et vincitur, tanto major gratia infunditur, et quotidie novis visitationibus interior homo informatur. *Ibid. c.* 54, *in calce.*

Plus la nature est affaiblie et vaincue, plus la grâce se répand avec abondance, et chaque jour, par de nouvelles effusions, elle rétablit dans l'homme l'image de Dieu.

S. Thomas a Kempis. 220. Sine gratia nihil possum facere, omnia autem possum, confortante me gratia. *Pros.*

Sans la grâce, je ne puis rien faire; mais je puis tout quand la grâce me fortifie.

221. O vere cœlestis gratia, sine qua nulla sunt propria merita, nulla quoque dona naturæ ponderanda! Nihil artes, nihil divitiæ, nihil pulchritudo vel fortitudo, nihil ingenium vel eloquentia valent sine gratia.

O grâce vraiment céleste, sans laquelle nos mérites ne sont rien et les dons de la nature d'aucune valeur! Les arts, les richesses, la beauté, la force, l'éloquence, n'ont aucun prix sans la grâce.

222. Tantum eminet hæc gratia, ut nec donum prophetiæ, nec signorum operatio, nec quantalibet alta speculatio aliquid æstimetur sine gratia.

Telle est l'excellence de la grâce, que ni le don de prophétie, ni le pouvoir d'opérer des miracles, ni la plus haute contemplation ne doivent être comptés pour quelque chose sans elle.

223. Sed neque fides, neque spes, neque aliæ virtutes acceptæ sunt Deo, sine gratia. *Ib. c.* 55, *sect.* 4.

Mais ni la foi, ni l'espérance, ni les autres vertus ne sont agréables à Dieu sans la grâce.

224. Gratia est { Magistra veritatis, Doctrix disciplinæ, Lumen cordis, Solamen pressuræ, Fugatrix tristitiæ, Ablatrix timoris, Nutrix devotionis, Productrix lacrymarum. *Ibid. cap.* 55, *in fine.* }

La grâce { Enseigne la vérité, Règle la conduite, Eclaire le cœur, Console dans les angoisses, Chasse la tristesse, Dissipe la crainte, Nourrit la piété, Produit les larmes. }

225. Quid sum sine gratia, nisi aridum lignum, et stipes inutilis ad ejiciendum? *Ibid.*

Que suis-je sans la grâce, qu'un bois sec, une branche stérile, bon seulement à jeter au feu?

226. Quanto perfectius infimis quis renuntiat, et magis sibiipsi per contemptum sui moritur: tanto gratia celerius venit, copiosius intrat, et altiûs liberum cor elevat. *Ibid. lib.* 4, *cap.* 15, *sect.* 5.

Plus un homme renonce parfaitement aux choses d'ici-bas, plus il se méprise et meurt à lui-même, plus la grâce vient à lui promptement, plus elle remplit abondamment son âme, plus elle affranchit et élève son cœur.

227. Satis suaviter equitat, quem gratia Dei portat. *Ibid. lib.* 2, *c.* 9, *sect.* 1.

Il avance aisément et avec joie, celui que la grâce de Dieu porte.

S. Valerian. 228. Perit quidquid gratiæ homo per multos annos justis operibus acquisivit, si sub unius horæ spatio, quocunque turpis vitæ depravetur errore. *Hom.* 19, *post medium, apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 497, *col.* 2, *G, edit. Coloniæ* 1618.

Toutes les grâces que l'homme a acquises au prix de plusieurs années de bonnes œuvres, il se les voit enlever, si, pendant une heure seulement, il se laisse aller aux entraînements honteux d'une vie dépravée.

In Vitis Pat. 229. Gratia non ex dignitate cognoscitur, sed ex animarum actibus significari consueta est. *Lib.* 1 *de Vita S. Mariæ Ægypt. cap.* 10, *post init. p.* 385, *col.* 1.

Il ne faut pas apprécier la grâce d'après les dignités des personnes, mais d'après les bonnes œuvres de leur cœur.

GRATIARUM ACTIO

(Action de graces).

DEFINITIO.

S. Antonin. Gratitudo est, in qua amicitiarum et officiorum alterius memoria, et remunerandi voluntas continetur. *Part.* 4, *tit.* 5 *de Justitia, c.* 12, *in princ. f.* 67, *col.* 3.

La reconnaissance est un sentiment qui renferme le souvenir des amitiés et des bons services d'un autre, et la volonté de les récompenser.

S. Ant. de Pad. Gratiarum actio est in intellectu et cogitatione gratia bonæ voluntatis, et indeficiens ad Deum, ac irreflexa intentio. *Serm. dom.* 5 *post Pascha, ante med. f.* 155, *pag.* 1.

La reconnaissance est la grâce de la bonne volonté excitée par la pensée et l'intelligence, et une élévation naturelle et continuelle vers Dieu.

S. Bonav. Gratianum actio, est omnia bona a Deo data scire, et pro his eum laudare corde, voce et opere. *Lib.* 2 *de Profectu religiosor. cap.* 62, *in princ. p.* 600, *col.* 2, *B, tom.* 7, *part.* 4.

La reconnaissance consiste à savoir que tous les biens nous sont donnés par le Seigneur, et à proclamer, pour ce motif, ses louanges dans notre cœur, dans nos paroles et dans nos actions.

Gloss. ord. Gratias agere, est sentire omnia a Deo data esse, et pro eo laudare eum corde, voce et opere. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 1, *in illud, Gratias ago Deo meo, col.* 19, *A, t.* 6.

Rendre grâces, c'est comprendre que toutes choses viennent de Dieu, et lui en rendre gloire par nos sentiments, nos paroles et nos œuvres.

S. Thomas Aquinas. Gratiarum actio est, per quam redditur debitum benefactoribus. 1 2, *quæst.* 60, *art.* 3, *in corp. p.* 100, *col.* 2.

La reconnaissance est un moyen pour nous de rendre à nos bienfaiteurs ce que nous leur devons.

DIFFERENTIA.

idorus Hispal. Inter grates et gratias hoc interest, quod grates referimus, gratias agimus. *Lib.* 1 *Differentiar. differ.* 70, *p.* 284, *col.* 1.

La différence entre grâce et actions de grâces consiste en ce que nous rendons les actions de grâces et nous accordons les grâces.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Immobilis in Dei timore permansit, agens gratias Deo omnibus diebus vitæ suæ. *Tob.* 2, *v.* 14.

Il demeura ferme dans la crainte de Dieu, lui rendant grâces tous les jours de sa vie.

2. Deus prospector ejus, qui reddit gratiam, meminit ejus in posterum. *Eccli.* 3, *in fine.*

Dieu, qui doit récompenser les bonnes œuvres, la considère, *cette aumône;* il s'en souvient dans la suite.

3. De magnis periculis a Deo liberati, magnifice gratias agimus ipsi. 2 *Mach.* 1, *v.* 11.

Délivrés par Dieu de très-grands périls, nous lui rendons de très-grandes actions de grâces.

4. Deo gratias, qui semper triumphat nos in Christo Jesu. 2 *Cor.* 2, *v.* 14.

Je rends grâces à Dieu, qui nous fait toujours triompher en Jésus-Christ.

5. Gratia abundans, per multos in gratiarum actione abundet in gloriam Dei. *Ibid.* 4, *v.* 15.

Afin que la grâce répandue avec abondance augmente la gloire de Dieu par les actions de grâces d'une multitude d'hommes.

6. Gratias Deo super inenarrabili dono ejus. *Ibid.* 9, *v.* 15.

Grâces à Dieu de son ineffable don.

7. Nihil solliciti sitis, sed in omni oratione et obsecratione, cum gratiarum actione petitiones vestræ innotescant apud Deum. *Philipp.* 4, *v.* 6.

Ne vous inquiétez de rien, mais en toutes choses présentez à Dieu vos demandes par des prières et des supplications accompagnées d'actions de grâces.

8. Gratias agimus Deo et Patri Domini nostri Jesu Christi semper pro vobis orantes. *Coloss.* 1, *v.* 3.

Nous rendons grâces à Dieu le Père de notre Seigneur, et nous le prions sans cesse pour vous.

9. In Christo ambulate, abundantes in illo in gratiarum actione. *Ibid.* 2, *v.* 7.

Marchez dans les voies de Jésus-Christ, croissant de plus en plus en lui par de continuelles actions de grâces.

10. Omne quodcunque facitis in verbo aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo et Patri per ipsum. *Ibid.* 3, *v.* 17.

Quelque chose que vous fassiez, soit en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père.

11. Orationi instate, vigilantes in ea, in gratiarum actione. *Coloss.* 4, *v.* 2.

Persévérez et veillez dans la prière avec actions de grâces.

12. Gratias agimus Deo semper. 1 *Thess.* 1, *v.* 2.

Nous rendons à Dieu de continuelles actions de grâces.

13. Gratias agimus Deo sine intermissione. *Ibid.* 2, *v.* 13.

Nous rendons de continuelles actions de grâces.

14. In omnibus gratias agite. *Ibid.* 5, *v.* 18.

Rendez grâces à Dieu en toutes choses.

15. Gratias agere debemus semper Deo pro vobis, ita ut dignum est. 2 *Thess.* 1, *v.* 3.

Nous devons rendre à Dieu de continuelles actions de grâces pour vous, comme il convient de le faire.

16. Gratias ago ei, qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro. 1 *Tim.* 1, *v.* 12.

Je rends grâces à Jésus-Christ notre Seigneur, qui m'a fortifié.

17. Obsecro fieri gratiarum actiones pro omnibus hominibus. *Ibid.* 2, *v.* 1.

Je vous conjure que l'on rende des actions de grâces pour tous les hommes.

18. Nihil rejiciendum, quod cum gratiarum actione percipitur. *Ibid.* 4, *v.* 4.

On ne doit rejeter aucune des choses qui peuvent être acceptées avec actions de grâces.

19. Gratias ago Deo, cui servio in conscientia pura. 2 *Tim.* 1, *v.* 3.

Je rends grâces au Dieu que je sers avec une conscience pure.

20. Gratiarum actio Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen. *Apoc.* 7, *v.* 12.

Actions de grâces à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

SENTENTIÆ PATRUM.

21. Ille veram gratitudinem habet, qui omnium donorum Dei se indignum sentit: et quanto se indigniorem beneficiorum Dei reputat, in tantum amplius gratitudo mentis excrescit. *Part.* 1 *de Paradiso animæ, c.* 25 *de Virtutibus, circa init. p.* 189. S. Albert. Mag.

Celui-là possède la véritable reconnaissance, qui se sent indigne de tous les dons de Dieu ; et plus il se croit indigne des bienfaits de Dieu, plus la reconnaissance grandit dans son cœur.

22. Conferre gratiam, bonum est; sed qui referre nescit, durissimus. *Lib.* 1 *Offic. c.* 31, *in med. col.* 23, *B*, *tom.* 1. S. Ambr.

Accorder une grâce est un bien ; mais celui qui ne sait rendre grâces est un homme tout à fait insensible.

23. Quid est tam secundum naturam, quam referre auctori gratiam? Quod si homini non referre, simile homicidio judicatum est, quan-

S. Ambr. tum crimen est non referre Deo? *De Obitu Satyri fratris sui, post med. col.* 461, *A, t.* 3.

Est-il rien de plus conforme à la nature que la reconnaissance envers celui qui nous a fait grâce? Et si l'ingratitude envers un homme est jugée un crime semblable à l'homicide, quel crime sera l'ingratitude envers Dieu?

24. Nunquam cessandum ab actione gratiarum, quia inter secunda vitæ hujus et adversa, quibus gemina semper tentatione pulsamur, si proficimus, inde alimur : si stamus, inde subsistimus : si recidimus, inde reparamur. *Lib.* 10, *Ep.* 83 *ad Demetriad. post med. col* 682, *A, t.* 3.

Il ne faut jamais cesser de rendre grâces à Dieu, parce qu'au milieu des prospérités et des adversités de la vie qui viennent nous éprouver tour à tour, si nous faisons des progrès, c'est sa grâce qui nous fortifie; si nous nous arrêtons, elle nous soutient, et si nous tombons, elle nous relève.

25. Tu cum gratias non agis Deo, Deum non diligis, nec vereris : unde aut contumax servus, aut superbus es filius. *Serm.* 43 *de gratiarum Actione, in princ. col.* 737, *C, t.* 3.

Lorsque vous ne rendez pas grâces à Dieu, vous n'avez pour lui ni amour ni crainte, et vous êtes alors ou un serviteur rebelle, ou un fils orgueilleux.

S. Antonin. 26. Quanto gratuitum beneficium est magis continuatum, tanto major pro eo debetur gratiarum actio. *Part.* 4, *tit.* 5 *de Justitia, c.* 12, *ante finem, fol.* 67, *col.* 4.

Plus un bienfait gratuitement accordé est continué longtemps, plus grande doit être aussi la reconnaissance qu'il fait naître.

S. Aug. 27. Noli esse ingratus, repende gratiam matri tuæ, repende spiritualia pro carnalibus, pro temporalibus sempiterna. *Ep.* 38, *ante finem, p.* 90, *A, t.* 2.

Ne soyez point ingrat, rendez grâces à votre mère; pour les biens corporels qu'elle vous a donnés, rendez-lui des biens spirituels, et pour ses biens temporels, rendez-lui des biens éternels.

28. Quid melius et animo geramus, et ore promamus, et calamo exprimamus, quam Deo gratias? Hoc nec dici brevius, nec audiri lætius, nec intelligi grandius, nec agi fructuosius potest. *Ep.* 77 *ad Aurelium, fere in princ. p.* 222, *C, t.* 2.

Il n'est pas de sentiment que notre cœur garde mieux, que notre bouche exprime avec plus de joie, et que notre plume retrace avec plus de plaisir, que celui-ci : Rendons grâces à Dieu. On ne peut rien exprimer plus brièvement, ni entendre avec plus de joie, ni comprendre plus largement, ni pratiquer avec plus de profit.

29. Prorsus non gratias Deo agimus, sed nos agere fingimus, si unde illi gratias agimus, ipsum facere non putamus. *Ep.* 107 *ad Vitalem, ante med. p.* 320, *C, t.* 2.

Certainement nous ne rendons pas grâces à Dieu, mais nous feignons seulement de le faire, lorsque nous ne pensons pas à accomplir des œuvres capables de lui rendre grâces en effet.

30. Hoc et gratiarum actio indicat quod oratio : oratio pro infidelibus, gratiarum actio pro fidelibus. *Ibid. ante finem, p.* 325, *A.*

Action de grâces désigne la même chose que prière : prière pour les infidèles, action de grâces pour les fidèles.

31. Qui est orandus ut faciat, illi est actio gratiarum reddenda, cum fecerit. *Ibid.*

Celui que nous devons prier pour qu'il nous accorde quelque chose mérite nos actions de grâces lorsqu'il nous l'a accordé.

32. Discite gratias agere Deo, et in prosperitatibus, et in tribulationibus. *Sup. Psal.* 32, *ante med. vers.* 1, *p.* 138, *D, t.* 8.

Apprenez à rendre grâces à Dieu et dans la prospérité et dans les tribulations.

33. Deo gratias agere licet, referre non licet. *Sup. Psal.* 44, *ante med. vers* 3, *p.* 275, *B, t.* 8.

On peut rendre à Dieu des actions de grâces, mais non lui rendre les grâces.

34. Sacrificium laudis est gratias agere illi, a quo habes quidquid boni habes, et cujus misericordia tibi dimittitur quidquid tuum mali habes. *Sup. Psal.* 49, *post med. vers.* 15, *p.* 326, *D, t.* 8.

C'est un sacrifice de louanges de rendre grâces à celui de qui vous tenez tout le bien que vous avez, et dont la miséricorde vous pardonne tout le mal qui vient de vous.

35. Gratias misericordiæ Dei : quid dicam aliud quam gratias gratiæ ipsius? Nos enim gratias agimus, non damus, nec reddimus, nec referimus, nec rependimus gratias, sed tantum verbis agimus, retribuimus. *Sup. Psal.* 88, *sub finem, vers. ult. p.* 681, *D, t.* 8.

Rendons grâces à la miséricorde de Dieu; je dirai même : Rendons grâces à la grâce de Dieu, car nous ne pouvons ni faire, ni donner, ni rendre, ni supporter, ni échanger les grâces ; c'est seulement par des paroles que nous lui rendons grâces.

36. Cum adest felicitas mundi, consolationi Dei gratias agat : cum deest, justitiæ Dei gratias agat ; ubique sit gratus, nusquam sit ingratus ; et Patri consolanti et blandienti gratus sit, et Patri emendanti, et flagellanti, et disciplinam danti gratus sit : amat enim ille semper, sive blandiatur, sive minetur. *Sup. Ps.* 91, *in princ. p.* 701, *B.*

Lorsque l'homme jouit de la félicité de ce monde, qu'il rende grâces au Dieu des consolations; lorsqu'il en est privé, qu'il rende grâces à sa justice ; que dans toutes les positions il soit reconnaissant et jamais ingrat; qu'il soit reconnaissant envers son Père lorsqu'il le console et le caresse ; qu'il soit reconnaissant lorsqu'il le corrige, le frappe et le punit ; car c'est toujours l'amour qui fait agir ce Père, soit qu'il caresse, soit qu'il menace.

37. Fratres, cum vident homines, Deo gratias dicant. Quid est, inquiunt, Deo gratias? Ita ne surdus es, ut nescias quid sit Deo gratias ? Qui dicit Deo gratias, gratias agit Deo : vide si non debet frater Deo gratias agere, quando videt fratrem suum. *Sup. Ps.* 132, *circa med. vers.* 1, *Habitare fratres in unum, p.* 1058, *C, tom.* 8.

Lorsque les hommes voient leurs frères, qu'ils disent :

Deo gratias. Mais, dit-on, que signifie cela : *Deo gratias?* Quoi! vous êtes sourd à ce point que vous ne sachiez ce que signifie *Deo gratias!* Celui qui dit : *Deo gratias*, rend grâces à Dieu ; voyez donc si un frère ne doit pas rendre grâces à Dieu lorsqu'il voit son frère.

S. Aug. 38. Gratias agat quisque danti corde humili, non arroganti, ne quod humilis meruit, superbus amittat. *De Verbo Apost. Serm.* 2, *ante med. pag.* 171, *A*, *tom.* 10.

Rendez grâces à celui qui vous a donné quelque bien, avec humilité de cœur et non avec arrogance, de peur que l'orgueil ne vous fasse perdre ce que l'humilité vous a mérité.

Basil. Mag. 39. Accipientium gratiarum actio pro beneficio reputatur. *Conc.* 5 *de gratiar. Action. post med. p.* 164, *t.* 1.

La reconnaissance de ceux qui ont reçu un bienfait tient lieu du bienfait qu'ils ne peuvent rendre.

40. Nihil est rejiciendum, quod cum gratiarum actione sumitur. *Quæst.* 18, *quæst. diffuse explicat. ante med. p.* 530, *tom.* 1.

Ce que l'on reçoit avec reconnaissance ne doit jamais être rejeté.

41. Congruum encomii argumentum est, acceptorum beneficiorum commemoratio. *Apud D. Joan. Damasc. lib.* 2 *Parall. c.* 29, *f.* 75, *pag.* 1, *A*.

Le souvenir des bienfaits reçus est un juste sujet d'éloge.

S. Bern. 42. Multos videmus usque hodie satis importune petentes quod sibi deesse cognoverint : sed paucos admodum qui dignas super acceptis beneficiis gratias agere videantur. *Serm. contra vitium ingratitudinis, post med. f.* 103, *col.* 1, *C*.

Nous voyons aujourd'hui encore des personnes demander avec importunité les choses qui leur manquent ; mais nous en voyons bien peu qui rendent des actions de grâces proportionnées aux bienfaits qu'elles ont reçus.

43. Felix qui se alienigenam reputans, etiam pro quibuscunque minimis beneficiis non minimas refert grates, gratuitum esse non dubitans, neque dissimulans quod alieno impenditur, et ignoto. *Ibid. circa fin. fol.* 103, *col.* 2, *E*.

Heureux celui qui, se considérant comme étranger, rend de grandes actions de grâces, même pour les plus légers bienfaits, ne doutant et ne dissimulant pas que ce qu'on donne à un inconnu ou à un étranger est toujours gratuit.

44. Quoties tentatio superatur, aut vitium subjugatur, aut imminens periculum declinatur, aut laqueus insidiantis deprehenditur, aut annosa et inveterata quæcunque animæ passio semel perfecteque sanatur, quid nisi toties personat gratiarum actio? *Serm.* 1 *sup. Cant. post med. fol.* 135, *col.* 1, *D*.

Toutes les fois que nous surmontons une tentation, que nous domptons un vice, que nous échappons à un péril imminent, que nous évitons les embûches du tentateur, ou que nous obtenons la guérison complète d'une passion ancienne et invétérée dans notre cœur, ne devons-nous pas autant de fois rendre grâces à Dieu?

S. Bern. 45. Felix, qui beneficia sibi collata studiose colligere, et ante mentis suæ oculos, digna cum gratiarum actione reducere conatur. *Ibid. Serm.* 10, *post med. fol.* 140, *col.* 3, *H*.

Heureux celui qui s'efforce de rappeler avec soin les bienfaits qu'il a reçus et de les ramener devant les yeux de son âme avec une juste reconnaissance.

46. Non omnis gratiarum actio accepta est Deo, nisi quæ de cordibus pudica et mera simplicitate procedit. *Ibid. Serm.* 23, *ante med. fol.* 142, *col.* 4, *L*.

Dieu n'accepte pas toute sorte d'action de grâces, mais seulement celle qui part du cœur avec une pure et chaste simplicité.

47. Disce in referendo gratiam non esse segnis, aut tardus : disce ad singula dona gratias agere, ut nulla videlicet Dei dona debita gratiarum actione frustrentur. *Ibid. Serm.* 51, *post med. f.* 175, *col.* 2, *D*.

Rendez grâces sans négligence et sans retard après chacun des bienfaits que vous recevez ; remerciez Dieu pour qu'aucun de ses dons ne soit privé de la reconnaissance qu'il mérite.

48. Ad locum unde exeunt, revertantur flumina gratiarum, ut iterum fluant. *Ibid. Serm.* 13, *post init. f.* 142, *col.* 3, *I*.

Rendons à celui qui nous les donne les fleuves de grâces que nous recevons, pour qu'elles coulent de nouveau sur nous.

49. Nemo plane ut pharisæus gratias agat, cujus justitiæ non est laus a Deo, nec enim illa gratiarum actio gratiorem eum facit. *Ibid.*

Que personne ne remercie Dieu à la façon du pharisien, dont la justice n'a pas mérité la louange du Seigneur ; car cette action de grâces ne le rendit pas plus agréable à Dieu.

50. In omnibus operibus tuis Deo gratias refer, in omnibus actionibus tuis Deo gratias redde, in omni conversatione tua Deo gratias repende. *Serm.* 3 *ad sororem, in fine, f.* 81, *col.* 1, *B*.

Dans toutes vos œuvres rendez grâces à Dieu, dans toutes vos actions rendez encore grâces à Dieu ; rendez-lui grâces aussi dans toutes vos conversations.

51. Gratias age Deo semper, corde et ore, qualitercunque tibi succedit in gravamine et dolore. *In Alphab. religiosor. lect.* 6, *p.* 528, *col.* 2, *E*, *t.* 7, *part.* 4. S. Bonav.

Rendez grâces à Dieu toujours et dans votre cœur et dans vos paroles, dans quelque état que vous soyez, même dans la peine et la douleur.

52. Gratias Deo agimus, cum de bono, quod nobis ab ipso profluit, ejus bonitatem commendamus. *Lib.* 2 *de Prof. relig. c.* 62, *in princ. p.* 600, *col.* 2, *B*, *tom.* 7.

Nous rendons grâces à Dieu lorsque nous louons sa bonté pour un bienfait que nous avons reçu de lui.

53. Deo gratias, in quantum possumus, devota mente referamus. *Sup. Ps.* 21, *post med. v.* 26, *f.* 33, *col.* 2. Cassiodor.

Rendons grâces à Dieu autant qu'il nous est possible avec un cœur dévoué.

S. Clem. pap. 54. Deus animam sibi gratias agentem, proximam sibi et familiarem facit : ingratam vero, malus possidet dæmon. *Lib. 5 Recognit. post med. fol.* 101, *p.* 2.

Dieu attire à lui et admet à son amitié l'âme qui lui rend grâces de ses bienfaits; l'âme ingrate, au contraire, est soumise au pouvoir du démon.

Dionysius Carthus. 55. Gratiarum actio dilectionem accendit, benevolentiam captat, et ad potiora disponit. *Sup. Ep. ad Coloss. v.* 4, *art.* 4, *in princ. sup. illud, In gratiarum actione, etc. f.* 94, *F.*

La reconnaissance enflamme l'amour, attire la bienveillance et dispose à de meilleures choses.

56. Gratiarum actio de bonis collatis, est per quam dignificatur homo ad percipienda dona majora. *Sup. Ep.* 1 *ad Tim. c.* 2, *art.* 2, *in princ. f.* 103, *C.*

La reconnaissance pour les bienfaits reçus rend l'homme digne d'en obtenir de plus grands.

S. Eucher. 57. Impium est Deum non diligere : cui rependere non queas, etiam cum dilexeris. *Pros.*

C'est une impiété de ne pas aimer Dieu, à qui vous ne pourrez jamais rendre ce qu'il a fait pour vous, même quand vous l'aimeriez.

58. Injustissimum est, ut ei, quæ possis, tribuere nolis; cui, etiamsi velis, repensare non possis. *In Ep. parænet. ad Valer. post med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *p.* 776, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Il est souverainement injuste de ne vouloir pas lui rendre ce que vous pouvez, lorsque vous ne pourriez point lui payer ce que vous lui devez, quand même vous le voudriez.

S. Greg. Mag. 59. Discamus, fratres, non solum in prosperis, sed in adversis quoque omnipotenti Deo, gratias agere. *Hom.* 19 *sup. Ez. post med. col.* 273, *D.*

Apprenons, mes frères, à rendre grâces à Dieu, non seulement dans la fortune, mais encore dans l'adversité.

S. Hier. 60. Christianorum propria virtus est, etiam in his quæ adversa putantur, referre gratias Creatori. *Lib.* 3 *sup. Ep. ad Ephes. c.* 5, *in illud, Gratias agentes, etc. p.* 234, *A, tom.* 9.

C'est une vertu propre aux chrétiens de rendre grâces au Créateur, même pour les choses qu'ils regardent comme leur étant contraires.

Hugo a S. Victore. 61. Laus et gratiarum actio, non solum ad Deum, sed etiam coram Deo clamant. *Sup. Thren. longe post med. in illud, Genes.* 58, *Clamor Sodomorum, etc. p.* 123, *G, t.* 1.

La louange et l'action de grâces non seulement montent vers Dieu, mais encore arrivent devant lui.

Hugo card. 62. Quidquid acciderit tibi, cape cum gratiarum actione : quia si est adversitas, medicamentum est : si prosperitas, beneficium, et ita pro utroque debes gratias agere. *Sup. Eccles. c.* 13, *f.* 174, *col.* 3, *t.* 3.

Quoi qu'il vous arrive, acceptez-le avec action de grâces; car si c'est l'adversité, elle sera pour vous un remède; si c'est la prospérité, elle est un bienfait; et ainsi pour l'une et l'autre vous devez remercier Dieu.

63. Tunc est perfecta gratiarum actio de beneficiis divinis acceptis, quando cum timore quis petit pro amplioribus accipiendis, et pro periculis vitandis. *Sup. Ep. ad Hebr. c.* 13, *f.* 274, *col.* 3, *t.* 7. Hugo ca[rd.]

Le moyen de rendre parfaite l'action de grâces que nous faisons pour les bienfaits que nous avons reçus de Dieu, c'est de demander avec crainte de plus grandes grâces et la délivrance des périls auxquels nous sommes exposés.

64. Mens vel cum præterita Dei recolit beneficia, vel cum præsentia contemplatur : seu cum in futurum, quæ et quanta præparaverit Deus his, qui diligunt eum, prospicit, per ineffabiles excessus gratiarum actiones Deo refert. *Collat.* 9 *abbat. Isaac, c.* 14, *in princ. p.* 509. Joan. C[ass.]

Lorsque le cœur de l'homme se souvient des bienfaits que Dieu lui a déjà accordés, ou qu'il considère ceux qu'il lui accorde actuellement, ou qu'il voit le nombre et la grandeur des biens qu'il réserve pour l'avenir à ceux qui l'aiment, il rend grâces à Dieu par d'ineffables ravissements.

65. Sicut cum grati sumus hominibus, qui (nobis benefecerunt) illos clariores reddimus : ita si in Deum fuerimus grati, nos ipsos illustriores facimus. *Hom.* 26 *sup. Gen. ante fin. col.* 208, *B, tom.* 1. S. Joan. C[hrys.]

De même que par notre reconnaissance nous ajoutons à la gloire de ceux qui nous ont accordé des bienfaits, ainsi, lorsque nous sommes reconnaissants envers Dieu, nous ajoutons à notre propre gloire.

66. Quando Deus aliquem videt, qui gratus est de prioribus beneficiis, largius et cumulatius sua dona in illum profundit. *Ibid. Hom.* 27, *in princ. col.* 209, *B.*

Lorsque Dieu voit un homme reconnaissant pour les bienfaits qu'il lui a accordés, il se plaît à répandre sur lui ses dons avec plus de largesse et d'abondance.

67. Officium grati famuli est, non solum gratum esse domino, quando ubertim omnia succedunt, sed et ut in adversis eamdem gratitudinem declaret. *Ibid. Hom.* 40, *post med. col.* 332, *B.*

Un serviteur reconnaissant doit montrer sa gratitude à son maître, non seulement lorsque tout arrive en abondance à ce maître, mais encore lorsqu'il est dans l'adversité.

68. Nihil est tam gratum Deo, ut anima grata, et grâtias agens. *Ibid. Hom.* 52, *circa med. col.* 414, *B.*

Rien n'est aussi agréable à Dieu qu'un cœur reconnaissant, qui lui rend ses actions de grâces.

69. Cum innumeris beneficiis quotidie Deus nos prosequatur, sive ea sciamus, sive ignoremus, sive velimus, sive nolimus : nihil tamen aliud a nobis exigit, quam habere gratias pro his, quæ nobis facta sunt, ut pro illa ipsa gratiarum actione et ampliora danda provocetur. *Ibid.*

Dieu, qui nous comble tous les jours de bienfaits sans nombre, soit que nous le comprenions soit à notre insu, soit selon notre volonté, soit malgré nous, n'exige de nous que nos actions de grâces pour les bienfaits qu'il nous a accordés, et cette reconnaissance le porte à nous en accorder de plus grands encore.

S. Joan. Chr. 70. Magna felicitas hominis, si beneficiis responderit Creatoris. *Serm. de Moyse, post med. col.* 569, *D, tom.* 1.

Grande est la félicité de l'homme, s'il répond aux grâces du Créateur

71. Ubi gratiarum actio, eo sancti Spiritus advenit gratia : abiguntur dæmones, et omnis adversaria potestas diffugit ac discedit. *Hom.* 2 *de Fide Annæ, post med. col.* 579, *A, tom.* 1.

L'homme qui témoigne à Dieu sa reconnaissance voit la grâce du Saint-Esprit descendre en lui; les démons fuient, et toute puissance ennemie tombe,

72. Qui pro parvis acceptis beneficiis, parva retulerit, nulla dignus est reprehensione : qui vero in aliquod honoris culmen assumptus est, si vilia minimaque rependit, magnum meretur supplicium. *Hom.* 12 *sup. Joan. ante fin. col.* 76, *D, tom.* 3.

Celui qui, pour de légers bienfaits, rend de faibles actions de grâces, ne mérite pas de reproches; mais celui qui, après avoir été élevé au comble des honneurs, ne sait rendre que des choses viles et infimes, celui-là est digne d'un grand supplice.

73. Gratias agere oportet, non solum divites, sed et pauperes; non tantum benevalentes, sed et ægrotos; non tantum quibus ex voto, sed et quibus præter animi sententiam sinistre cadunt omnia. *Serm.* 2 *sup. Ep. ad Rom. in princ. col.* 16, *B, tom.* 4.

La reconnaissance envers Dieu est nécessaire non seulement aux riches, mais aussi aux pauvres, aussi bien aux malades qu'à ceux qui jouissent de la santé, à ceux qui voient tout arriver contre les prévisions de leur esprit comme à ceux qui sont au comble de leurs vœux.

74. Gratias agentes non verbis tantum, sed et operibus, sed vera gratitudine, sed rebus ipsis grati sint. *Ibid. Serm.* 18, *in Morali, in princ. col.* 217, *D, tom.* 4.

La reconnaissance des hommes est agréable lorsqu'elle est exprimée non seulement par des paroles, mais encore par les œuvres, par des sentiments sincères, et même par les objets extérieurs, qui en sont quelquefois l'expression.

75. Ea diligens ac vera erit gratiarum actio, si ea per quæ Deus glorificari poterit, fecerimus. *Ibid.*

Notre reconnaissance sera vraie et exacte, si elle nous fait faire des choses capables de procurer la gloire de Dieu.

76. Ante omnia Deo gratias agamus, cui nihil gratius, nihil acceptius est, quam gratitudo pro beneficiis vel in se, vel in alios collatis. *Hom.* 2 *sup.* 1 *Corinth. in princ. col.* 331, *B, t.* 4.

Avant tout, rendons grâces à Dieu, à qui rien n'est plus doux et plus agréable que la reconnaissance pour les bienfaits qu'il nous accorde à nous ou aux autres.

77. Pro privata utilitate in communi gratias oportet agere : et pro publica, privatam par est rependere gratiarum actionem. *Hom.* 2 *sup.* 2 *Cor. in princ. Mor. col.* 696, *C, tom.* 4.

Il est juste que tous remercient Dieu des grâces particulières accordées à chacun, et que chacun témoigne sa reconnaissance pour les biens publics donnés à tous.

78. Si in rebus adversis Deo gratias agas, omnium præcipua hæc est eleemosyna. *Ibid. Hom.* 4, *circa finem Moral. col.* 722, *A*. S. Joan. Chr.

Si dans vos adversités vous rendez grâces à Dieu, faites-le surtout par l'aumône.

79. Gratias age, etiamsi rationem eventus non videas; istud enim est gratiarum actio. *Pros.*

Rendez grâces même lorsque vous ne voyez pas la raison de ce qui arrive; c'est là la véritable reconnaissance.

80. Si gratias agis beneficiis affectus, et rerum abundans, et bene habens rerumque prospero successu potitus, nihil magni facis nihilquæ præcipui : sed in tribulationibus et doloribus existens gratias agas. *Serm.* 19 *sup. Ep. ad Ephes. prope med. col.* 1072, *C, tom.* 4.

Si vous rendez grâces à Dieu, comblé de ses bienfaits, au sein de l'abondance, heureux de la réussite de vos entreprises, vous ne faites rien de grand et de remarquable; le mérite consiste à remercier Dieu au milieu des tribulations et des souffrances.

81. Gratias agere pro omnibus, istud sinceri et grati est famuli, istud sapientis, istud prudentis. *Ibid. in Morali, ante med. col.* 1076, *litt. C.*

Rendre grâces pour toutes choses, c'est d'un serviteur sincère, sage et prudent.

82. Satagamus pro omnibus gratias referre. In paupertate sumus? gratias agamus : in ægritudine? gratias agamus : calumnias sustinemus? gratias agamus : aliquod malum patimur? gratias agamus. *Hom.* 33 *sup. Epist. ad Hebr. in Moral. circa med. col.* 1870, *D, t.* 4.

Appliquons-nous à remercier Dieu en toutes choses; sommes-nous dans la pauvreté, remercions Dieu; sommes-nous malades, remercions Dieu; sommes-nous calomniés, rendons grâces à Dieu; souffrons-nous un mal quelconque, rendons-lui grâces encore.

83. Gratiarum actio homines proximos facit esse Deo, et Deum reddit sibi debitorem. *Ibid.*

La reconnaissance rapproche les hommes de Dieu et rend Dieu en quelque sorte le débiteur de l'homme.

84. Nullum gratiarum actioni par bonum est. *Hom.* 1 *ad popul. Antioch. post med. col.* 22, *D, tom.* 5.

La reconnaissance est le plus grand de tous les biens.

85. Magnus thesaurus gratiarum actio, magnæ divitiæ, inconsumptum bonum, armatura fortis. *Ibid. ante fin. col.* 24, *A.*

La reconnaissance est un grand trésor, une grande richesse, un bien qui ne peut périr.

86. Nihil hac lingua sanctius, quæ in adversis Deo gratias agit. *Hom.* 8 *sup. Ep.* 8 *ad Coloss. post med. tom.* 4.

Il n'est pas de sainteté plus grande que celle de l'homme qui rend grâces à Dieu au milieu de l'adversité.

87. Homo certe ingratissimus est, et christiano vocabulo indignus, qui tantorum beneficiorum Christi usque adeo fuerit obliviosus, ut Joan. Trith.

non quotidie, vel semel ad minus gratiarum illi referat actiones. *Lib.* 1, *Hom.* 8 *ad mon. post med. p.* 443, *col.* 1.

C'est un homme bien ingrat et bien indigne du nom de chrétien, celui qui peut oublier les immenses bienfaits de Jésus-Christ au point de ne pas lui rendre grâces au moins une fois chaque jour.

S. Isidorus Pelus. 88. Is vir est, qui gratias agere norit. *Lib.* 2, *Ep.* 18 *ad Isidor. presbyt. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *p.* 523, *col.* 2, *F*, *edit. Col.* 1618.

Celui-là est vraiment homme qui sait être reconnaissant.

Lact. Firm. 89. Si quid homini boni evenerit, gratias agat; si quid mali, satisfaciat. *Lib.* 6 *de div. Instit. c.* 25, *prope fin. p.* 286.

L'homme doit remercier Dieu lorsqu'il lui arrive une joie, et, lorsqu'il lui arrive un malheur, il doit le remercier encore pour satisfaire à sa justice.

S. Laur. Just. 90. Nullum officium referenda gratia magis est necessarium, quia majora meretur suscipere, qui collata bona de corde non probatur delere. *Pros.*

Il n'est pas de devoir plus grand que la reconnaissance, parce que celui qui sait conserver dans son cœur le souvenir des bienfaits reçus se rend digne de bienfaits plus grands encore.

91. Disce ergo in gratias referendo non esse tardus, disce ad singula gratias agere, ut nulla dona debita gratiarum actione frustrentur.

Apprenez donc à ne pas offrir à Dieu une reconnaissance tardive, remerciez-le après chacune de ses grâces, pour qu'aucun des biens qu'il vous accorde ne soit privé de la reconnaissance qui lui est due.

92. Nam jugiter sibi subvenire facit, cui impensum beneficium ante oculos semper assistit.

Celui qui a toujours devant les yeux le bienfait reçu n'a pas besoin de le rappeler continuellement à son esprit.

93. Invitatur ad magna, qui de parvis gratias agere assuescit. *De Ligno vitæ, tract.* 13 *de Orat. c.* 7, *sub finem, pag.* 75, *col.* 2, *A.*

Celui qui est reconnaissant pour un petit bienfait est appelé à en recevoir de grands.

S. Maximus Taur. 94. Tu cum gratias non agis, Deum nec diligis, nec vereris : unde aut contumax es servus, aut superbus filius. *Hom.* 2 *de non timendis hostibus, in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *p.* 41, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Lorsque vous ne rendez pas grâces à Dieu, vous manquez envers lui d'amour et de respect, et vous êtes alors ou un serviteur rebelle, ou un enfant orgueilleux.

S. Nilus. 95. In tristibus gratias age, et jugum afflictionum leve erit. *Parænes.* 35, *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Remerciez Dieu dans vos peines, et le poids des afflictions sera léger.

Philo Jud. 96. Nihil creaturæ magis proprium, quam gratias agere, cum præterea nihil rependere valeat. *Lib. de Plantat. Noe, post med. p.* 327, *tom.* 1.

Rien ne convient mieux à la créature que la reconnaissance, puisqu'elle est incapable de rendre rien autre chose.

97. Grato ipsa gratiarum actio, merces est amplissima. *Ibid. post med. p.* 328. Philo Jud.

La reconnaissance est elle-même une grande récompense pour l'homme reconnaissant.

98. Hoc est consequens, atque id etiam usus vitæ humanæ habet, ut referatur gratia fœneratoribus gratiarum, et recipiant vicem munerum munerantes. *Lib.* 6 *de Gubern. Dei, ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 351, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. Salvianus.

C'est une chose naturelle et qui est passée en usage parmi les hommes, que l'on rende des services à ceux qui en ont rendu, et que ceux qui font des présents en reçoivent à leur tour.

99. Natura ipsa hominum consuetudoque communis, hac quasi generali cunctos lege constringit, ut a quibus aliquid liberalitatis accepimus, plus eis gratiæ debeamus : arctat quippe nos ad retributionem dati accepta largitio. *Ibid. lib.* 4 *ad Eccles. catholic. ante med. p.* 380, *col.* 1, *C.*

La nature même et l'usage général consacrent cette loi commune, que nous devons plus de bons services à ceux de qui nous avons reçu quelque libéralité; en effet, un don que nous avons reçu nous presse de donner à notre tour.

100. Dignum est nos gratias agere Deo pro cunctis beneficiis, quæ in nos ille translulit : dignum tamen etiam est pro fide gratias agere. *Sup. Ep. ad Ephes. c.* 1, *in illud, Gratias agere pro vobis, p.* 623, *B.* Theophylac

Il est juste que nous rendions grâces à Dieu pour tous les bienfaits dont il nous a conblés, mais il est convenable aussi de le remercier de nous avoir donné la foi.

101. Non est dignus beneficium consequi, qui de acceptis beneficiis gratias non agit. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 1, *sect.* 5, *in princ.* S. Thomas Aquinas.

Celui qui n'est pas reconnaissant des bienfaits qu'il a reçus, ne mérite pas d'en recevoir de nouveaux.

102. Gratiarum actio in accipiente respicit gratiam dantis : unde major est gratia ex parte dantis, ibi requiritur major gratiarum actio ex parte recipientis. 2 2, *quæst.* 106, *art.* 2, *in princ. corp.*

La reconnaissance doit être proportionnée aux dons du bienfaiteur; donc plus grands sont les bienfaits de celui qui donne, plus grande doit être la reconnaissance de celui qui les a reçus.

103. Indignus est beneficio, qui gratias non agit corde devoto. *Med.* 25 *de Christi Pass. c.* 4, *in princ. tom.* 2. Thomas a Kempis

Celui qui ne garde pas la reconnaissance dans un cœur dévoué n'est pas digne de recevoir des bienfaits.

104. Semper debetur gratia, digne gratias referenti. *Lib.* 2 *de Imitat. Christ. c.* 10, *sect.* 2, *tom.* 2.

La grâce n'est jamais refusée à celui qui en a une juste reconnaissance.

105. Da Deo quod Dei est, et tibi adscribe quod tuum est : hoc est, Deo gratias pro gratia tribue, tibi autem soli culpam et dignam pœ-

Thomas Kempis. nam pro culpa deberi sentias. *Ibid. cap.* 10, *sect.* 3.

Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et gardez pour vous ce qui est à vous ; c'est-à-dire remerciez Dieu de ses grâces, et imputez-vous à vous-même vos péchés et les peines qu'ils méritent.

106. Esto gratus pro minimo, et eris dignus majora accipere. *Ibid. c.* 10, *sent.* 4.

Soyez reconnaissant pour les moindres grâces, et vous en recevrez de plus grandes.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cicero. 107. Nunquam aliquid illustrius esse potest, gratiarum actione. *Lib.* 10, *Ep.* 19 *ad Plancum, circa init. tom.* 3.

Rien ne peut jamais être plus glorieux que la reconnaissance.

108. Volo et esse haberi gratus. *Lib.* 2 *de Finib. circa med. num.* 72, *t.* 4.

Je veux être reconnaissant et passer pour tel.

[Pl]inius jun. 109. Merenti gratias agere, facile est. *In Panegyrico de Trajano Augusto, post init. p.* 323.

Il est facile de rendre grâces à celui qui le mérite.

Seneca. 110. Ingratus est, qui remotis arbitris agit gratias. *Lib.* 2 *de Benef. c.* 23, *in med. p.* 403, *tom.* 2.

L'homme qui n'ose remercier devant témoins est un ingrat.

111. Nemo referre potest gratiam, nisi qui meminit : et qui meminit, jam refert. *Ibid. c.* 24, *ante med. p.* 403.

On ne peut témoigner de la reconnaissance que lorsqu'on garde le souvenir des bienfaits, et ce souvenir est déjà lui-même une reconnaissance.

112. Statim gratus est, qui se onerat. *Ibid. in fine, p.* 403, *tom.* 2.

Celui qui accepte un bienfait comme une obligation est aussitôt reconnaissant.

113. Qui gratus futurus est, statim dum beneficium accepit, de reddendo cogitat. *Ibid. c.* 25, *circa med. p.* 404.

Celui qui doit garder la reconnaissanee songe à rendre le bienfait aussitôt qu'il l'a reçu.

114. Nunquam eris gratus, nisi statim sis : vis reddere beneficium ? benigne accipe, retulisti gratiam : non ut solvisse te putes, sed ut securior debeas. *Ibid. cap. ult. in calce, p.* 410.

Vous ne serez jamais reconnaissant, si vous ne l'êtes dès le premier moment. Voulez-vous rendre un bienfait? recevez-le d'une manière obligeante, et vous avez aussitôt rendu grâces ; non point que vous deviez croire avoir par là acquitté votre dette, mais vous serez plus tranquille en la conservant.

115. Non referre beneficiis gratiam et est turpe, et apud omnes habetur. *Ibid. lib.* 3, *c.* 1. *in princ. p.* 410, *t.* 2.

L'ingratitude est une chose honteuse et considérée comme telle par tout le monde.

116. Ad reddendam gratiam, et virtute opus est, et tempore, et facultate : qui meminit sine impendio, gratus est. *Ibid, c.* 2, *in princ. pag.* 411, *tom.* 2. Seneca.

Pour rendre un bienfait, il faut de la vertu, du temps et la faculté de le rendre ; celui qui en garde le souvenir est reconnaissant sans qu'il lui en coûte rien.

117. Non potest quisquam et invidere et gratias agere, quia invidere quærentis et mœsti est : gratias agere, gaudentis. *Ibid. cap.* 3, *a med. p.* 412, *tom.* 2.

Un homme ne peut à la fois être envieux et reconnaissant; car l'envie vient d'un cœur inquiet et triste, la reconnaissance part d'un cœur content.

118. Præsentium intuitus, ac præteritorum memoria gratum facit. *Ibid. c.* 4, *in calce, pag.* 412, *tom.* 2.

La vue des bienfaits actuels et le souvenir des bienfaits passés produisent la reconnaissance.

119. Cum res honestissima sit, referre gratiam, desinit esse honesta, si necessaria est. *Pros.*

La reconnaissance est une chose très-honorable, mais elle cesse de l'être si elle est forcée.

120. Non est gloriosa res, gratum esse, nisi tutum est ingratum fuisse. *Ibid. c.* 7, *post init. pag.* 413.

La reconnaissance n'est glorieuse que lorsqu'il n'y aurait aucun danger à être ingrat.

121. Gratum hominem semper beneficium delectat, ingratum semel. *Ibid. c.* 17, *circa medium, p.* 419.

Un bienfait réjouit toujours l'homme reconnaissant, mais il ne réjouit qu'un seul instant l'homme ingrat.

122. Semper agamus Deo gratias. *Ep.* 12, *in fine, p.* 542, *t.* 2.

Rendons toujours grâces à Dieu.

123. Amoris et amicitiæ pars est, referre gratiam. *Epist.* 81, *ante med. p.* 702, *t.* 2.

La reconnaissance est une partie essentielle de l'amour et de l'amitié.

124. Nemo referre gratiam scit, nisi sapiens. *Ibid. ante med. p.* 703.

Le sage seul sait être reconnaissant.

125. Nihil grato animo honestius. *Ep.* 81, *sub fin. p.* 706, *t.* 2.

Rien n'est plus honorable qu'un cœur reconnaissant.

126. Deo gratiam præstat homo, qui quantum possibile est, vivit secundum Deum. *Sent.* 42, *p.* 65, *col.* 1, *A, apud Bibl. Patr. tom.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus phil.

L'homme est reconnaissant envers Dieu lorsqu'il consacre ses forces à vivre selon la loi de Dieu.

127. Adventante vespere, solisque radiis occidentibus, ut Deo gratias agerent omnes, præcipiebam : postquam vero gratias egerant, Trismegist.

Trismegist. quisque in proprium cubile se condebat. *Lib. de Potest. et Sap. Dei, c. 1, circa finem.*

Lorsque le soir arrivait et que les derniers rayons du soleil tombaient, je commandais à tous de rendre grâces à Dieu, et, après avoir rendu grâces, chacun se mettait dans son lit.

128. Ipso divino afflatus spiritu, omnibus animi viribus, Patri Deo gratias ago. *Ibid.*

Inspiré par l'esprit divin, je rends grâces à Dieu mon Père de toutes les forces de mon âme.

GRAVITAS (Gravité).

DEFINITIO.

Collector. Gravitas est firmitas et constantia animi, in moribus, vultu, verbis, rebus agendis quædam severitas.

La gravité consiste dans la fermeté et la constance de l'esprit, et une certaine sévérité dans les mœurs, le maintien, les paroles et les actions.

DIVISIO.

Hugo card. Multiplex est gravitas :
- Prima, gravitas morum ;
- Secunda, gravitas pœnæ ;
- Tertia, gravitas culpæ ;
- Quarta, gravitas malitiæ ;
- Quinta, gravitas acediæ ;
- Sexta, gravitas legis ;
- Septima, gravitas intelligentiæ ;
- Octava, gravitas obdurationis ;
- Nona, gravitas pigritiæ ;
- Decima, gravitas oppressionis ;
- Undecima, gravitas divitiarum. *Sup. Is. c. 1, Mystice, f. 4, col. 2, t. 4.*

Il y a plusieurs sortes de gravité :
- La première est la gravité des mœurs ;
- La seconde, la gravité du châtiment ;
- La troisième, la gravité de la faute ;
- La quatrième, la gravité de la malice ;
- La cinquième, la gravité de la tiédeur ;
- La sixième, la gravité de la loi ;
- La septième, la gravité de l'intelligence :
- La huitième, la gravité de l'endurcissement ;
- La neuvième, la gravité de la paresse ;
- La dixième, la gravité de l'oppression ;
- La onzième, la gravité des richesses.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Ille gressus probabilis est, in quo est species auctoritatis, gravitatisque pondus, tranquillitatis vestigium. *Lib. 1 Offic. c. 28, circa med. col. 11, D, t. 1.* S. Ambr.

La démarche est convenable lorsqu'elle a un air de dignité, de la gravité et du calme.

2. Sermo gravitatis, est habena cautelæ, fidei custodia, castimoniæ disciplina. *Lib. 2 de Pœnit. c. 13, sub fin. col. 178, D, t. 1.*

Les conversations graves sont le guide de la prudence, la garde de la foi et la règle de la chasteté.

3. Non placet Deo, quem non suorum gravitas morum probat. *Lib. 8, Epist. 64 ad Syagrium Veronens. episc. ante med. col. 614, B, tom. 3.*

L'homme qui n'est pas recommandable par la gravité de ses mœurs ne peut être agréable à Dieu.

4. Memento gravitatis tuæ, ut gravissimum aliquid, et saluberrimum doceas. *Epist. 56 ad Dioscorum, ante med. p. 166, D, t. 2.* S. Aug.

N'oubliez pas votre gravité, si vous voulez donner des enseignements graves et salutaires.

5. Sit risus mixtus gravitate, et plenus honesti motus. *De Spiritu et Anim. c. 62, post init. p. 641, A, t. 3.*

Que votre rire soit toujours accompagné d'une certaine gravité et de mouvements honnêtes.

6. Oportet ut senilis sermo non solum sit gravis, sed etiam brevis. *De Laudib. charit. in fine, p. 722, C, t. 9.*

Les discours des vieillards doivent être non seulement graves, mais encore courts.

7. Severus vultus, custos est disciplinæ. *Serm. 2 dom. 4 Quadr. et in ord. 97, in fine, p. 578, D, t. 10.*

Un visage grave est le gardien des convenances.

8. Gravis animus dubiam non habet sententiam. *In suis Prov. verbo Gravis, p. 190, t. 2.* V. Beda

Un esprit grave n'embrasse jamais un sentiment douteux.

9. Nulla magis virtus necessaria est, quam simplicitas humilis et gravitas verecunda. *Serm. 3 Epiph. in fine, f. 21, col. 2, E.* S. Bern.

Il n'est pas de vertu plus nécessaire qu'une humble simplicité et une gravité modeste.

10. Monstruosa res, vultus gravis et actus levis. *Lib. 2 de Consid. ad Eug. papam, post med. f. 277, col. 2, E.*

Etre grave dans son maintien et léger dans ses actions est une chose monstrueuse.

11. Sit incessus tuus maturitate plenus, gravis et honestus. *In Formula honestæ vitæ, in med. f. 340, col. 1, A.*

Que votre démarche soit celle d'un homme mûr, pleine de gravité et de convenance.

S. Bonav. 12. Gestus religiosi debet esse humilis, severus et gravis. *In Speculo disciplin. part.* 1, *c.* 19, *sub fin. p.* 543, *col.* 2, *C*, *t.* 7.

Le maintien d'un religieux doit être humble, sérieux et grave.

13. Gravitatis modestia multam affert (servata) moribus honestatem; neglecta, maculam et contemptum. *Ibid.*

Celui qui garde dans ses mœurs une modeste gravité s'attire beaucoup d'estime; celui qui la néglige n'obtient que la honte et le mépris.

14. Velocitas in opere ac maturitas, non removet gravitatem, sed vitium tarditatis excludit. *In Speculo discipl. part.* 2, *c.* 22, *post med. p.* 546, *col.* 2, *A*, *t.* 7.

La rapidité et la maturité dans le travail ne font pas perdre la gravité, mais excluent seulement la lenteur, qui est un défaut.

15. Potest gravitatis censura pro tempore remitti, non dimitti. *Ibid. cap.* 30, *ante med. p.* 550, *col.* 2, *C.*

On peut pour quelque temps diminuer la gravité, mais la perdre, jamais.

16. Gravitas inquietudinem et dissolutionem excludit. *Ibid. c.* 15, *post init. pag.* 540, *col.* 2, *A.*

La gravité exclut le trouble et la dissolution.

Clem. Alex. 17. Sit gravis aspectus, ac motus honestus; sæpe enim moveri, habitumque et figuram mutare, signum est levitatis. *Lib.* 2 *Pædagogi*, *c.* 7, *circa med. f.* 36, *p.* 1, *C*, *et in fine*, *f.* 36, *pag.* 2, *F.*

Que votre maintien soit grave et vos mouvements convenables; des mouvements trop fréquents et des changements rapides de contenance et de figure sont des signes de légèreté.

Concilium Carthag. IV. 18. In incessu debet esse sacerdos ornatus gravitate, ut mentis maturitatem ostendat. *Et hab. in decr. Gratiani, part.* 1, *dist.* 41, *can. Clericus*, *f.* 45, *col.* 2, *edit. Lugdun.* 1540.

Le maintien du prêtre doit être toujours remarquable par sa gravité pour montrer la maturité de son esprit.

Ephræm. 19. Modestum ac gravem te gere : modestia enim et gravitas pacificum ac tranquillum vitæ statum parit. *Ad monachos, paranæs.* 46, *circa init. p.* 430, *B*, *t.* 4.

Soyez toujours modeste et grave, car la gravité et la modestie rendent la vie paisible et tranquille.

Greg. Mag. 20. Ille ad quodlibet officium perducatur, quem morum gravitas commendat et actio. *Lib.* 5 *in Registr. indict.* 14, *c.* 107, *Epist.* 7 *ad Theodor. episc. in fine*, *col.* 528, *C. t.* 2.

Vous pouvez appliquer à un emploi quelconque celui qui se recommande par la gravité de ses mœurs et son travail.

Greg. Naz. 21. Gravitas cum prudentia conjuncta, præferenda est risui : nam animus severo faciei aspectu corrigitur. *Sup. Ecclesiast. c.* 7, *in princ. p.* 338.

La gravité mêlée à la prudence est préférable au rire; car l'esprit est corrigé par l'aspect sévère de la face.

22. Ita sit morum gravitas cum moderata animi demissione commixta, ut non oculos lædat intuentium, sed jucundum faciat obtutum : ut neque gravitatis splendor obscuretur, neque latens in animo vis propter humilitatem despiciatur; sed alterum æqualiter in utroque, tum in sublimitate humanitas, tum in humilitate gravitas animadvertatur. *De iis qui præmature arripiuntur, post init. col.* 593, *D.* S. Greg. Nyss.

La gravité des mœurs doit être tempérée par une humilité convenable, de telle sorte qu'elle ne blesse pas les yeux des autres, mais qu'elle réjouisse leur vue; de manière aussi que l'éclat de la gravité ne soit point terni, et que l'humilité ne fasse pas méconnaître la force cachée dans l'âme, mais que, l'une et l'autre se mêlant, l'humilité paraisse à côté de la grandeur et la gravité à côté de l'humilité.

23. Severa seu gravi vultus habitudine anima ad rectum, honestumque componitur. *Ibid. c.* 7, *circa init. p.* 53, *col.* 2, *F.* S. Gregorius Thaumat.

Une contenance grave et modeste dispose l'âme à la justice et à l'honnêteté.

24. Gravitas tuam personam decet. *Tom.* 1, *Epist.* 8 *ad Demetriad. post med. p.* 68, *C.* S. Hier.

La gravité convient à votre personne.

25. Sit in te gravitas, honestas admirabilis, et stupenda verecundia. *Tom.* 4, *Epist.* 14 *ad Mauritii filiam, ante fin. p.* 92, *C.*

Que l'on trouve en vous de la gravité, une admirable honnêteté et une pudeur étonnante.

26. Nihil sit scurrilitatis, aut vanitatis, sed magis quidquid est gravitatis et modestiæ : quia christiani vita omnibus in speculo posita est. *Tom.* 4, *Epist.* 53 *ad Ocean. de ferendis Opprobriis, ante fin. p.* 316, *D.*

Qu'il n'y ait dans votre conduite ni bassesse ni vanité, mais plutôt gravité et modestie, parce que la vie du chrétien est placée comme un miroir devant les regards de tous.

27. Quantalibet gravitate mens vigeat, carnales tamen sensus pueriliter exterius perstrepunt : et nisi interioris gravitatis pondere refrenentur, ad fluxa quæque et levia mentem enervem trahunt. *Lib.* 2 *sup. Lament. Jerem. c.* 3, *sup. illud, Oculus meus deprædatus est*, *p.* 368, *A*, *t.* 5.

Quelle que soit la gravité de l'esprit, les sens du corps s'agitent bruyamment avec légèreté, et si la gravité intérieure ne leur impose un frein solide, ils affaiblissent l'âme et l'entraînent à la mollesse et à la légèreté.

Hugo a S. Victore.

28. Hæc duo pertinent ad gravitatem :	Rarus sermo,	Rarus sermo concordiam servat;
	Rigor sermonis.	Rigor sermonis corrigit emendanda. *Lib.* 1 *de Claustro anim. c.* 16, *ante fin. pag.* 40, *D. t.* 2.

Voici deux choses qui conviennent à la gravité :	Parler rarement,	Parler peu contribue à entretenir la concorde ;
	Parler avec fermeté.	La fermeté dans les paroles corrige ce qui a besoin d'être réformé.

Hugo a S. Victore. 29. Affabilis est gravitas, non garrula : asperitatem monstrat, sed non est litigiosa. *Ibid.*

La gravité est affable et jamais indiscrète; elle a des dehors rudes, mais elle n'aime pas les querelles.

30. Nihil gravitate desiderabilius. *Hom.* 12 *sup. Ep. ad Coloss. ante fin. col.* 1319, *C*, *t.* 4.

Rien n'est plus désirable que la gravité.

S. Isidorus Hispal. 31. Incessus tuus imaginem levitatis non habeat, sed gravitatis. *Pros.*

Que votre démarche soit grave et jamais légère.

32. Ea quæ loqueris gravitate atque doctrina digna existant. *Lib.* 2 *de Syn. cap.* 8, *circa med. et ante fin.*

Que votre conversation soit toujours remarquable par la gravité et la science.

33. Perspicuitas cum gravitate conjuncta, obscuritatem auditoribus minime parit. *Lib.* 2, *Epist.* 154 *ad Ophelium, apud Bibl. Patrum*, *t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

La clarté unie à la gravité dans les paroles ne laisse aucune obscurité dans l'esprit des auditeurs.

S. Petr. Dam. 34. Sic sacerdotalem vultum gravitas matura componat, ne rigorem nimium intuentium infirmitas perhorrescat. *Lib.* 2, *Epist.* 1 *ad episc. cardinales, in fine*, *p.* 36, *col.* 2, *B*, *t.* 1.

Une douce gravité doit orner le visage du prêtre, de telle sorte que la faiblesse de ceux qui le voient n'ait pas à craindre une trop grande sévérité.

S. Prosper. 35. Multi sunt in verbo graves, in animo turpes. *Lib.* 3 *de Vita contemplat. cap.* 10, *in med.*

Combien d'hommes dont les paroles sont graves et le cœur corrompu !

Tertullian. 36. Gravitas adjutrix et socia pudicitiæ est. *De Cultu feminar. cap.* 8, *post med. pag.* 314, *E*, *tom.* 2.

La gravité est l'aide et la compagne de la chasteté.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cicero. 37. In rebus severis non est jocandi locus. *Lib.* 2 *de Divinat. ante med. num.* 25, *t.* 4.

Il n'y a pas lieu de s'amuser lorsqu'on traite des affaires sérieuses.

Plinius jun. 38. Nullus horror in vultu, nulla tristitia, multum sit severitatis. *Lib.* 1, *Epist.* 10 *ad Arrium Clement. in med. p.* 22.

Que votre visage ne porte jamais des traces de dureté ni de tristesse, mais seulement d'une grande gravité.

39. Gravitati multum comitatis adjungere non minus difficile, quam magnum est. *Lib.* 4, *Epist. ad Adrian. ante med. p.* 99.

Il n'est pas moins difficile que beau de savoir tempérer la gravité par une grande affabilité.

40. Non sis audax, nec arrogans, sed submitte gravitate servata. *De quatuor Virtut. circa med. p.* 674, *edit. Basileæ* 1537. Seneca.

Ne soyez ni hardi ni arrogant, mais soumettez-vous en conservant votre dignité.

41. Valde efficax est animi sermonisque abscissa gravitas. *Lib.* 6 *Dictor. memorabil. c.* 4, *circa med. p.* 276. Valer. Max.

Une sérieuse gravité dans l'esprit et dans les paroles donne une grande puissance à l'homme.

GULA (Gourmandise).

ETYMOLOGIA.

Gastrimargia est insanum ventris studium : μάργος, quippe furiosum sonat. *Lib.* 1, *Epist.* 384 *ad Philagrium, apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *p.* 511, *col.* 2, *G.* S. Isidorus Pelus.

La gourmandise consiste à donner à son ventre un soin insensé ; car le mot grec μάργος signifie furieux.

Gulosi græco vocabulo appellantur γαστρίμαργοι, id est, ventri usque ad insaniam indulgentes, tanquam cum præter modum implentes. *Lib.* 3 *de Morib. c.* 11, *ante med. f.* 33, *p.* 2. Aristot.

Les gourmands sont appelés d'un mot grec γαστρίμαργοι, c'est-à-dire soignant leur ventre jusqu'à la folie, parce qu'ils le remplissent outre mesure.

DEFINITIO.

Gula est cum aliquis cibum amplius, quam naturæ suæ conveniat, vel lautiora, vel rariora, vel nimis avide delicata sumit. *Part.* 2 *de Paradiso animæ, c.* 7 *de Vitiis, in princ. p.* 54. S. Albert M.

La gourmandise consiste à prendre plus de nourriture que la nature n'en demande, et à rechercher trop avidement des mets exquis, rares et délicats.

Gula est inordinatus appetitus cibi et potus. *Part.* 2, *tit.* 6 *de Gula, c.* 1, *in princ. f.* 109, *col.* 3. S. Antoni

La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger.

Gula est immoderatus amor delectationis ejus, quæ est circa, vel secundum gustum. *Part.* 1 *Centiloq. sect.* 23, *in princ. p.* 65, *col.* 1, *B*, *t.* 6. S. Bonav

La gourmandise est un amour immodéré du plaisir que peut éprouver le sens du goût.

Guttur seu gula vehiculum est vocis, et ciborum canalis. *Lib.* 4 *de Proprietate, c.* 7, *in fine, p.* 307, *B*, *t.* 2. Hugo a S. Victo

Le gosier, la gorge est le canal par où sort la voix et par où entre la nourriture.

Ventris ingluvies est immoderata qualiumcunque ciborum potuumve hiantis concupis-

centiæ satisfactio. *De Fructibus carnis et spiritus*, c. 9, *in princ. p.* 161, *D*, *t.* 2.

La gourmandise est la satisfaction immodérée d'un violent désir de nourritures ou de boissons quelconques.

PRODUCTIO.

Joan Cass. De gastrimargia fornicationem necesse est pullulare : quamobrem ut fornicatio subruatur, gastrimargiæ vitium est castigandum. *Collat.* 5 *abbat. Serapionis*, *cap.* 10, *post init. pag.* 395.

La gourmandise engendre nécessairement la fornication; aussi celui qui ne veut point tomber dans la fornication doit d'abord corriger la gourmandise.

S. Edmund. De gula nascuntur inepta lætitia, luxuria, immunditia, multiloquium, debilis intellectus. *In Speculo Eccles. c.* 8, *a med. apud Bibl. Patrum*, *t.* 13, *p.* 358, *col.* 2, *F.*

La gourmandise enfante la folle joie, la luxure, l'impureté, le bavardage et l'affaiblissement de l'intelligence.

S. Greg. Mag. De ventris ingluvie inepta lætitia, scurrilitas, immunditia, multiloquum, hebetudo sensus circa intelligentiam oriuntur. *Lib.* 31 *Mor. c.* 17, *post med. sup. illud, Job.* 39, *Exhortationem ducum, etc. col.* 1082, *C*, *t.* 1.

De la gourmandise découlent la folle joie, la luxure, l'impureté, le bavardage et une stupidité qui éteint l'intelligence.

S. Hier. Gula genitrix est luxuriæ, et castitatis carnifex. *In Reg. monach. c.* 35 *de Cibis*, *ante med. p.* 337, *A*, *t.* 1.

La gourmandise est la mère de la luxure et le bourreau de la chasteté.

Hugo a S. Victore. Gulæ comites sunt, ebrietas, crapula, mentis hebetudo, languor, delicatio, oblivio. *De Fructib. carnis et spiritus*, *c.* 9. *in princ. p.* 161, *D*, *t.* 2.

Les compagnes de la gourmandise sont l'ivresse, la débauche, la stupidité, la langueur, la volupté et l'oubli.

S. Joan. Clim. Gastrimargia est saporum variorumque liquaminum opifex, et suavitatis imaginariæ fons. *Grad.* 14, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 215, *col.* 2, *G.*

C'est la gourmandise qui a inventé les mets savoureux et toutes sortes de sauces; elle est aussi la source de douceurs imaginaires.

S. Nilus. Gula libidinis est mater; hæc enim libidinem gignit, et multa alia vitia, quæ ab ejus radice tanquam stolones pullulant, et paulatim in arbores magnas evadunt, malitiæque fructus edunt uberrimos. *In Lib. Ascetico*, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 965, *col.* 1, *litt. C.*

La gourmandise est la mère de la débauche; c'est elle, en effet, qui engendre la débauche, et beaucoup d'autres vices, qui sortent d'elle comme d'inutiles rejetons d'une racine grandissent et deviennent de grands arbres, produisent en abondance des fruits de malice.

Gula non tantum vitiorum est mater ac nutrix, verum etiam omnes aufert virtutes. *Ibid. post med. p.* 965, *col.* 2, *E.*

Non seulement la gourmandise engendre et nourrit les vices, mais encore elle enlève toutes les vertus.

COMPARATIO.

S. Bo Sicut Esau pro cibo lenticulæ vendidit primogenita sua, sic gulosi pro gula vendunt præmia æterna. *Tit. primo Diætæ*, *c.* 8, *ante med. p.* 278, *col.* 2, *B*, *t.* 6, *part.* 1.

Ainsi qu'Esau vendit son droit d'aînesse pour un ragoût de lentilles, de même les gourmands vendent les récompenses éternelles pour un vil plaisir de bouche.

Sicut piscis per guttur capitur cum hamo, et avis per collum cum laqueo tenetur; sic gulosus per guttur et collum capitur gulæ vitio. *Ibid.*

Comme l'hameçon prend le poisson par le gosier, comme le lacet saisit l'oiseau par le cou, ainsi la gourmandise prend son esclave par le gosier et la bouche.

S. Isidorus Hispal. Sicut omnes carnales cupiditates per abstinentiam resecantur, ita omnes animæ virtutes edacitatis vitio destruuntur. *Lib.* 2 *de summ. Bono*, *c.* 42, *sent.* 10, *p.* 658, *col.* 1.

De même que tous les appétits charnels sont domptés par l'abstinence, ainsi toutes les vertus de l'âme sont ruinées par la gourmandise.

S. Just. mar. Sicut corpus cum ægrotat, multa atque infinita remedia requirit; sic animus, qui ingluvie laborat, propemodum etiam pellibus inferciri cupit. *Epist. ad Zen. post med. p.* 71, *col.* 1, *B*, *apud Bibl. Patr. t.* 2.

Ainsi que le corps, lorsqu'il est malade, demande des remèdes nombreux et continuels, ainsi l'âme esclave de la gourmandise demande presque à être refaite par les viandes.

Sextus phi. Homo, qui a ventre vincitur, belluæ similis est. *Sent.* 262, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *pag.* 66, *col.* 1, *D.*

L'homme qui se laisse dominer par les désirs de son ventre est semblable à une bête féroce.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Incrassatus est dilectus, et recalcitravit incrassatus, impinguatus, dilatatus, recessit a Deo salutari suo. *Deut.* 32, *v.* 15.

Le peuple bien-aimé s'engraissa et se révolta : appesanti, rassasié, enivré, il s'est retiré de Dieu, son salut.

2. Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam. *Pros. Eccli.* 37, *v.* 32.

Ne sois pas avide en un festin, et ne te jette pas sur tous les mets.

3. In multis enim escis erit infirmitas, et aviditas appropinquabit usque ad choleram. *V.* 33.

Car l'excès dans un repas amène les maladies, et l'avidité produit la colère.

4. Propter crapulam multi obierunt : qui autem abstinens est, abjiciet vitam. *V.* 34.

Plusieurs sont morts à cause de l'intempérance, et l'homme sobre prolonge sa vie.

5. Comedamus et bibamus, cras enim moriemur. *Isa.* 22, *v.* 13.

Mangeons et buvons, disent-ils, nous mourrons demain.

6. Omnes mensæ repletæ sunt vomitu, sordiumque, ita ut non esset ultra locus. *Ibid.* 28, *v.* 88.

Toutes les tables sont souillées des traces de leurs débauches; il ne reste pas de lieu qui ne porte des marques de leur intempérance.

7. Qui vescebantur voluptuose, interierunt in viis : qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora. *Thren.* 4, *v.* 5.

Ceux qui vivaient avec mollesse sont morts dans les rues; ceux qui étaient nourris dans la pompe ont embrassé les immondices.

8. Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate. *Luc.* 21, *v.* 34.

Prenez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans les festins et dans l'ivresse.

9. Sicut in die honeste ambulemus, non in comessationibus et ebrietatibus, etc. *Rom.* 13, *v.* 13.

Marchons dans la décence comme durant le jour, et non dans la débauche et dans les festins.

10. Esca ventri, et venter escis : Deus autem et hunc et has destruet. 1 *Cor.* 6, *v.* 13.

Les aliments sont pour l'estomac et l'estomac pour les aliments, et un jour Dieu détruira l'un et l'autre.

11. Multi ambulant, quorum finis, interitus; quorum deus, venter est. *Philipp.* 3, *v.* 18-19.

Il y en a plusieurs *qui se conduisent en ennemis de la croix de Jésus-Christ*, dont la fin sera la damnation, et qui font leur dieu de leur ventre.

SENTENTIÆ PATRUM.

B. Alanus de Rupe. 12. Gula est rationis et virtutum omnium suffocatio. *Part.* 3, *Serm.* 4, *regina* 6, *c.* 23, *pag.* 243.

La gourmandise étouffe à la fois la raison et toutes les vertus.

S. Ambr. 13. Plurimos gula sua occidit, nullum frugalitas. *Lib.* 1 *de Cain et Abel*, *c.* 5, *ante med. col.* 930, *A*, *t.* 4.

Beaucoup d'hommes périssent victimes de la gourmandise; la sobriété ne tue jamais personne.

S. Antonin. 14. Ventris ingluvies ad luxuriam provocat, et omne opus bonum dissolvit. *Part.* 3, *tit.* 13 *de Cleric. c.* 3, § 3, *in med. f.* 158, *col.* 4.

La gourmandise pousse l'homme à la luxure et détruit toutes ses bonnes œuvres.

S. Aug. 15. Quis est, qui non in cibo rapiatur aliquando extra metas necessitatis? *Lib.* 10 *Conf. c.* 31, *in fine*, *pag.* 128, *C*, *tom.* 1.

Quel est celui qui ne dépasse quelquefois dans ses repas les limites du nécessaire?

16. Freni gutturis temperata relaxatione et constrictione tenendi sunt. *Lib.* 10 *Conf. cap.* 31, *in fine*, *p.* 128, *C*, *t.* 1.

Il faut donner à la bouche un frein qui se relâche et se retire à propos.

17. Gula cum aliquid jucunde sapit, etiamsi exiguum, tamen irrevocabilem partem sibi vendicat, et hoc cogit fieri, quod naturæ corporis convenit; quod nisi ita esset, nullus remaneret sapor in ore, posteaquam fuerint mansa illa reddita atque desputa. *Lib.* 2 *de lib. Arb. c.* 7, *ante fin. p.* 452, *C*, *t.* 1.

Lorsque la bouche goûte avec plaisir quelque chose, en si petite quantité que ce soit, elle en garde pour elle une partie qu'elle ne peut plus abandonner, et qu'elle force à se transformer en la substance même de son corps; car, s'il en était autrement, il n'en resterait plus aucun goût à la bouche lorsque les morceaux sont rejetés.

18. Fieri potest, ut sine aliquo vitio voracitatis pretiosissimo cibo sapiens utatur; insipiens autem fœdissima gulæ flamma in vilissimum ardescat. *Lib.* 3 *de Doctr. christ. c.* 12, *in med. p.* 36, *D*, *t.* 3.

L'homme sage peut très-bien manger des mets les plus délicats sans se souiller d'aucune gourmandise, tandis que l'insensé se jette avec une honteuse gloutonnerie sur les nourritures les plus viles.

19. Homo crapulosus, ferculis satiatus, diversis in luxuriis se proruit, et in stercore vitiorum se volutat. *Serm.* 67 *ad fratr. in eremo*, *in fine*, *p.* 1008, *B*, *t.* 10.

L'homme tombé dans l'ivresse, rassasié de nourriture, se jette dans toute sorte de débauches et se roule dans la fange des vices.

S. Basil. Mag. 20. Venter cibis onustus, non dicam ad cursum, sed ne ad somnum quidem aptus est; quandoquidem ciborum copia oppressus, ne quiescere quidem sinitur, sed multas in utramque partem conversiones efficere cogitur. *Apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. cap.* 77, *in princ. fol.* 40, *p.* 2, *A*.

Celui dont le ventre est trop chargé de nourriture n'est plus capable non seulement de courir, mais même de dormir; car, oppressé par cette quantité de nourriture, il ne peut saisir le sommeil et ne pense qu'à se tourner d'un côté et puis de l'autre.

21. Humana corpora assidua ingurgitatione degravata, facile morbis obruuntur. *Ibid.*

Le corps gâté par une habitude de gourmandise est bientôt accablé par les maladies.

22. Quid teipsum saginas, et carnibus gravas? An ignoras, quod quanto pinguius tuum tibi corpus, tanto graviorem animæ tuæ carcerem constituis? *Sup. Ps.* 29, *ante fin. vers.* 9, *tom.* 1.

Pourquoi vous chargez-vous d'embonpoint? pourquoi vous appesantissez-vous par les viandes? Ignorez-vous donc que plus vous engraissez votre corps, plus vous rendez incommode la prison de votre âme?

Bas. l Mag. 23. Gulæ vitium non in escarum copia naturæ suæ vim positam exercere novit, sed in voluptate atque gustu, licet modicis admodum utare. *Pros.*

Ce n'est pas sur la quantité de la nourriture que la gourmandise exerce sa force, mais dans la saveur et le goût exquis qu'elle y trouve, quelque petite que soit la quantité.

24. Quod si ita est, ut vel brevissima modo gustatu percepta delectatio obnoxium te istiusmodi morbo valeat efficere, haud dubie id te nullo negotio ad interitum dabit.

Il est donc vrai que cette délectation que vous éprouvez par la délicatesse du goût, quelque courte qu'elle soit, vous fait tomber dans cette maladie; il est certain qu'elle vous mènera à la mort sans aucune peine.

25. Ut enim fons aquæ, si in plures sit rivulos dissectus, vicina rivulis illis loca omnia herbarum viriditate convestit, et quasi pubescere facit; sic vitium gulæ, si per cordis tui venas se effuderit et distraxerit, indeque permeans sensus tuos omnes irrigarit, ubi libidinum multarum in te sylvam conseverit, animum tuum ferarum habitaculum efficiet.

De même qu'une fontaine qui se divise en plusieurs ruisseaux couvre de verdure tous les lieux arrosés par ces ruisseaux et fait croître tout avec vigueur, ainsi la gourmandise, lorsqu'elle coule de votre cœur, se divise dans tous ses vaisseaux et arrose ensuite vos sens; elle fait de votre âme une grande forêt de passions, qui devient le repaire des bêtes féroces.

26. Etenim multos ego animadverti sæpe, qui cum alterius cujusvis generis vitiis laborarent, ad sanitatem tamen redierint postea; qui autem hoc morbo tenerentur, et ventris ingluvie duci se sinerent, neminem ex omnibus vidi unquam, qui convaluerit. *De Abdicat. rerum, a med. t.* 2.

J'ai connu beaucoup de personnes qui, esclaves de toute autre espèce de vices, ont recouvré plus tard la santé de l'âme; mais de tous ceux que j'ai trouvés livrés à la gourmandise, se laissant conduire par les appétits de leur ventre, je n'en ai pas vu guérir un seul.

27. Qui ut gulæ libidinem obtegant, innumerabilibus se aliis vitiis involvunt, cum habitu quidem inter salvos esse videantur, rebus ipsis inter perditos numerandi sunt. *Ibid.*

Ceux qui, pour couvrir leur gourmandise, s'entourent d'un grand nombre d'autres vices, comptez-les parmi les hommes perdus, bien qu'ils paraissent être du nombre de ceux qui se portent bien.

28. Gulæ libido ea est, per quam ludibrio habetur Noe, et Cain maledictioni subjicitur; per hanc primogenita amittit Esau, et cum Chananæis affinitate conjungitur. *Ibid.*

C'est la gourmandise qui livra Noé à la dérision et attira la malédiction sur Caïn; c'est elle qui poussa Esaü à vendre son droit d'aînesse et à contracter alliance avec les Chananéens.

V. Beda. 29. Bibere et manducare nulli concessum est ad gulam explendam, sed ad famem sitimque restringendam. *In suis Prov. verb. Bibere, p.* 186, *t.* 2.

Il n'est permis à personne de manger et de boire pour contenter la gourmandise, mais seulement pour apaiser la faim et la soif.

30. Voluptas gutturis, quæ tanti hodie æstimatur, vix duorum obtinet latitudinem digitorum, et ejus tam modicæ partis tam exigua delectatio, quanta operatur sollicitudine, quantam deinde molestiam parit! *Serm. de Convers. ad clericos, c.* 12, *in princ. f.* 114, *col.* 2, *D.* S. Bern.

Le plaisir de la bouche, que l'on estime tant aujourd'hui, ne donne de satisfaction qu'à une partie du corps, large à peine de deux doigts, et ce plaisir si léger et affectant une si petite partie du corps, avec quel soin il est recherché, et quelle peine il enfante !

31. Guttur insatiabili ardet ingluvie, gula diversis saporibus satiari non potest. *De inter. Domo, c.* 30, *ante finem, f.* 328, *col.* 4, *D.*

Le gosier est d'une avidité insatiable, et la bouche ne peut être rassasiée par les diverses saveurs qu'elle se procure.

32. Unde gula delectatur, inde venter inflatur, corpus infirmatur, et sæpe mors sequitur. *Ibid.*

Ce qui flatte la bouche remplit l'estomac, engendre la maladie et cause souvent la mort.

33. Gula semper est in pugna et in culpa; sive manduces, sive bibas, adest illa tecum pugnatura. Si bene non pugnas, certe vinceris ab illa, quæ cum multis pugnat, et a paucis expugnatur. *Ibid. c.* 59, *in princ. f.* 332, *col.* 2, *litt. F.*

La gourmandise est toujours là pour attaquer ou faire pécher; si vous mangez ou si vous buvez, elle est là pour vous attaquer. Si vous ne combattez pas avec courage, vous serez vaincu par elle; elle livre bataille à beaucoup de personnes, et il en est bien peu qui triomphent d'elle.

34. Qui gulosus effectus est, vix aliter quam morte mores mutabit. *Epist. de Cura et Regim. rei familiaris, in* 2 *vol. posita, paulo post init. f.* 371, *col.* 1, *C.*

Celui qui s'est livré à la gourmandise ne changera pour ainsi dire d'habitude qu'à la mort.

35. Gulositas vilis et negligentis hominis putredo est. *Ibid. etc.*

La gourmandise d'un homme vil et négligent devient de la corruption.

36. Melius est exiguo sagimine ad usum vesci, quam ventoso legumine usque ad ructum exsaturari. *In Apol. ad Guill. abb. c. Unde, in med. f.* 305, *col.* 4, *L.*

Il vaut mieux manger peu d'un mets substantiel pour se nourrir que de se rassasier d'un légume peu nourrissant jusqu'à en être incommodé.

37. Fac gulam litigare cum bursa, et cave cujus advocatus existas; si autem inter gulam et bursam judex existas, sæpius, sed non semper pro bursa sententiam feras. Tunc male judicas contra gulam, quando avaritia ligat bursam. *Ibid. etc.*

Etablissez une lutte entre la gourmandise et votre bourse,

et faites attention de laquelle des deux vous vous ferez l'avocat. Si vous êtes juge entre la gourmandise et la bourse, prononcez-vous le plus souvent, pas toujours, en faveur de la bourse ; car le jugement que vous rendrez contre la gourmandise sera injuste lorsque l'avarice liera votre bourse.

S. Bern. 38. Tota die epulas in cogitatione ruminat, qui ad explendam gulam vespere sibi delicias præparat. *Serm.* 24 *ad soror. post init. f.* 88, *col.* 1, *C.*

Celui qui se prépare des mets délicieux pour satisfaire sa gourmandise le soir, passe sa journée entière à penser à cette nourriture.

39. Cavenda est cura ventris ; quando enim venter immoderate reficitur, corpus ad luxuriam excitatur. *Ibid. in med. f.* 88, *col.* 2, *D.*

Il faut prendre garde de ne pas donner trop de soins à son ventre ; lorsque l'estomac est trop rempli de nourriture, le corps est porté à la luxure.

40. Vitium gulositatis horridas immunditias et incurialitates multas facit. *Apud. D. Antonin. part.* 4, *tit.* 4, *c.* 4, § 2, *a med.*

La gourmandise fait souvent d'horribles ordures et beaucoup de malpropreté.

S. Bonav. 41. Turpe est, ut homo amet gulam, per quam e paradiso ejectus est. *Serm.* 1 *de uno Confess. et in ordin.* 23, *circa med. p.* 328, *col.* 1, *tom.* 3.

C'est une honte pour l'homme d'aimer la gourmandise, puisque c'est elle qui l'a fait chasser du paradis.

42. Si gulam non viceris, sed ipsa te vicerit, statim advocat sororem suam luxuriam. *De Pugna spirit. contra 7 vitia capitalia, c.* 2, *in princ. p.* 26, *col.* 2, *E*, *t.* 7, *part.* 3.

Si vous ne soumettez pas la gourmandise, si c'est elle qui triomphe, elle appelle aussitôt sa sœur la luxure.

S. Clem. Alex. 43. Iis, qui ad luxum mensarum propensi sunt, et suos sibi morbos enutriunt, præest dæmon helluo maximus, quem ego non verebor appellare ventris dæmonem, dæmonum omnium pessimum et perniciosissimum. *Lib.* 2 *Pædag. cap.* 1, *in fine*, *f.* 31, *p.* 2, *D.*

Ceux qui sont portés au luxe de la table et entretiennent eux-mêmes leurs propres maladies, sont sous l'empire de ce terrible démon de la gourmandise, que j'appellerai volontiers le démon du ventre, de tous les démons le plus méchant et le plus pernicieux.

44. Non est unquam prosiliendum ab ingluvie persuasis. *Ibid. c.* 7, *circa med. f.* 36, *p.* 1, *litt. C.*

Ceux qui se livrent à la gourmandise ne sont jamais disposés à se lever.

45. Quam res sit immunda ingluvies, arguunt sterquilinia, in quæ ventres nostri expuunt reliquias convivii. *Ibid. lib.* 3, *c.* 7, *in princ. f.* 49, *p.* 1, *A.*

Les lieux dans lesquels notre ventre rejette les restes des festins nous disent assez combien immonde est la gourmandise.

46. Vinum et carnis ingurgitationes corpus quidem fortius efficiunt, animam vero debiliorem. *Lib.* 7 *Stromat. longe ante med. f.* 147, *p.* 2, *F.* S. Clem. Alex.

Le vin et les viandes que nous absorbons fortifient le corps, mais débilitent l'âme.

47. Valde a ratione alienum est et inutile, et nequaquam humanum, pecudum more saginatum morti nutriri, deorsum in terram respicientes, et e terra semper in mensas procumbentes, lautam ac delicatam vitam persequentes, soli cibi devorationi blandientes. *Lib.* 2 *Pæd. c.* 1, *prope med. f.* 30, *p.* 2, *E.*

Il est dangereux, déraisonnable et indigne de l'homme de s'engraisser pour la mort, comme les animaux, de tenir ses regards toujours tournés vers la terre, de ne se lever de terre que pour manger, de chercher une vie délicate et somptueuse et de ne trouver de plaisir que dans une nourriture immodérée.

48. Gula vestit et nudat, aufert ornamenta virtutum, vestit ignominia vitiorum. *Hom.* 3, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 236, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Elig.

La gourmandise couvre et dépouille l'homme : elle le dépouille des ornements de la vertu, et le couvre de l'ignominie des vices.

49. Summo studio in hoc incumbendum est, ut ventri dominemur ; deus enim est eorum, qui ab ipso vincuntur. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 77, *in calce*, *f.* 41, *p.* 1, *C.* Evagrius.

Il est très-important de nous appliquer à maîtriser notre ventre, car il est le dieu de ceux qui se laissent dominer par lui.

50. Qui inexhausta cupidine gulæ ventrique deserviunt, pecorum vitam potius consectantur. *Super Ecclesiast. c.* 9, *in illud, Vade ergo et comede*, *col.* 1798, *E*, *t.* 3. Gloss. ord.

Ceux qui servent leur bouche et leur ventre avec une convoitise insatiable, vivent plutôt de la vie des animaux que de celle des hommes.

51. Dum gulæ incumbitur, ad levitatis protinus insaniam proditur. *Lib.* 10 *Mor. c.* 9, *circa med. col.* 355, *D*, *t.* 1. S. Greg. Mag.

Celui qui se laisse aller à la gourmandise tombe aussi dans la folie de la légèreté.

52. Sæpe edendi delectatio servit gulæ, et servire se simulat indigentiæ naturæ ; cumque ventrem ingluvie extendit, membra in luxuriam erigit. *Lib.* 7. *Mor. c.* 12, *ante finem*, *col.* 226, *D*, *t.* 1.

Souvent le plaisir de manger favorise la gourmandise et paraît satisfaire seulement le besoin de la nature, et en même temps qu'il dilate le ventre par la gourmandise, il excite les membres à la luxure.

53. Pravi cum reficiendis cibo corporibus naturæ serviunt, per delectationem gulæ, in voluptatis ingluvie distenduntur. *Ibid. lib.* 20, *c.* 15, *ante med. num.* 12, *col.* 682, *A.*

Les méchants, tout en satisfaisant au besoin de la nature et réparant les forces de leur corps par la nourriture, se laissent précipiter dans le gouffre de la volupté par le plaisir de la bouche.

54. Dominante gulæ vitio, per carnis illece-

reg. Mag. bram omne, quod fortiter agitur, perditur; et dum venter non restringitur, per carnis concupiscentiam simul cunctæ virtutes obruuntur. *Ibid. lib.* 29, *cap.* 13, *ante med. num.* 26, *col.* 1028, *D.*

Celui qui se laisse dominer par la gourmandise perd, par les attraits de la chair, le bien qu'il a eu le courage de faire; et lorsqu'il ne met pas un frein au plaisir du ventre, il se voit enlever toutes les vertus par la concupiscence de la chair.

55. Quid similius serpenti, quam violentum gulæ vitium, quod tanto est fraudulentius, quanto et occultius? *Lib.* 5 *in* 1 *Reg. c.* 1, *post init. col.* 1578, *C*, *t.* 2.

Rien ne ressemble plus au serpent que le vice terrible de la gourmandise; il est d'autant plus trompeur qu'il sait mieux se cacher.

56. Gula quasi necessarium suggerit cibum corpori, sed dum abundanter carnem reficit, luxuriæ gladium in mentem mergit. *Ibid.*

La gourmandise excite le corps à prendre la nourriture comme lui étant nécessaire; mais en même temps qu'elle la lui fait prendre avec abondance, elle blesse le cœur du dard de la volupté.

57. Gula similis est serpenti, quia respectu justæ necessitatis repit, et virus impiæ delectationis spargit. *Ibid.*

La gourmandise est semblable au serpent; elle rampe jusqu'à nous avec les dehors de la nécessité, mais elle répand le venin d'une délectation coupable.

58. Gulosi quique pro sollicitudine ventris innumerabilium curarum frequentia deprimuntur. *Ibid.*

Les gourmands se condamnent à un nombre incalculable d'ennuis par sollicitude pour leur ventre.

59. Sancti viri gulæ suggestionem non habent in fœdere amicitiæ, sed in pugna contrarietatis; eos gulæ appetitus tentare potest, superare non potest. *Ibid. longe post init. col.* 1479, *A.*

Les saints ne se familiarisent jamais avec les séductions de la gourmandise, mais ils leur font la guerre; ce vice peut les attaquer, mais non les vaincre.

60. Fœdus a gula petunt, qui vellent carnem pro voto reficere, si in carne nulla possent incitamenta sentire luxuriæ. *Ibid.*

Ils cherchent à faire alliance avec la gourmandise, ceux qui seraient dans la disposition de traiter leur chair selon ses désirs, s'ils ne devaient éprouver dans cette chair l'aiguillon de la luxure.

61. Gula similis est serpenti, et abstinentes quasi cum serpente pugnant, quando gulæ appetitum magna virtute deprimunt, ut veneno luxuriæ non inficiantur. *Ibid.*

La gourmandise est semblable au serpent, et ceux qui vivent dans les privations combattent pour ainsi dire contre le serpent, lorsqu'ils répriment avec force les appétits de la gourmandise pour se garantir du venin de la luxure.

62. Gulæ est, esurientia abstinentium corpora ad inordinatam ventris repletionem provocare. *Ibid.*

C'est le rôle de la gourmandise de pousser les hommes mortifiés à donner à leur corps pressé par la faim une trop grande quantité de nourriture.

63. Ex uno gulæ vitio innumera vitiorum agmina ad conflictum animæ producuntur. *Ibid. longe ante med. sup. illud, Et factum est, cum venisset dies, etc. col.* 1480, *C.* S. Greg. Mag.

La seule gourmandise soulève contre l'âme les attaques d'un nombre infini de vices.

64. Cum gulæ vitium reciditur, alia multa simul vitia subjugantur. *Ibid.*

Celui qui sait enlever de son âme le vice de la gourmandise, subjugue en même temps un grand nombre d'autres vices.

65. Bene gulæ serpens atteritur, si sic gula restringitur, ut libidinosi motus corporis, omnis violentia minuatur. *Ibid.*

Le serpent de la gourmandise est vraiment écrasé, lorsque nous modérons les désirs de notre bouche au point de réprimer la violence des mouvements passionnés de notre corps.

66. Gulæ deditos, superfluitas locutionis, levitas operis, atque luxuria comitatur. *Part.* 3 *Pastoral. c.* 1, *admonit.* 20, *in princ.*

L'abondance des paroles, la légèreté dans les actions et la luxure, voilà le cortége ordinaire des esclaves de la gourmandise.

67. Plerique resistere gulæ incipiunt, sed dum fatigari abstinentiæ labore inchoant, ad usum se consuetæ gulositatis inclinant. *Lib.* 5 *in* 1 *Reg. c.* 1, *post init. col.* 1480, *A*, *t.* 2.

Il en est beaucoup qui entreprennent de résister à la gourmandise; mais dès qu'ils se sentent fatigués par les rigueurs de l'abstinence, ils reviennent à leur ancienne coutume.

68. Gulæ appetitus de infirma carne refici appetit, sed electa mens in abstinentiæ virtute roborari. *Ibid. longe post init. col.* 1481, *B.*

La passion de la gourmandise demande à la faiblesse de la chair ce qui doit la rendre plus vive; mais un esprit élevé demande sa force à la vertu d'abstinence.

69. Nihil perinde pugnax, atque contentionis avidum est, ut venter. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 77, *circa med. f.* 40, *p.* 2, *D.* S. Greg. Naz.

Rien n'aime les combats comme l'estomac, rien n'est autant que lui avide de querelles.

70. Quidquid post gulam non sentitur, idem tibi sit quod panis et legumina. *Tom.* 1, *Ep.* 13 *ad Paulin. circa med. p.* 103, *B.* S. Hier.

Ces choses qui n'ont plus de saveur lorsqu'elles sont descendues de la bouche, ne les estimez pas plus que le pain ou les légumes.

71. Illico mens repleta torpescit, et irrigata humus spinas libidinum germinat. *Tom.* 2, *Ep.* 22 *ad Eust. ante med. p.* 139, *B.*

L'âme de celui qui mange trop s'engourdit, et, comme une terre arrosée, elle produit en abondance les épines des passions.

72. Nulla gulosis, nisi ventris cura est, et quæ ventri sunt proxima. *Ibid. post med. pag.* 144, *D.*

Le gourmand n'a de soin que pour son ventre et pour ce qui a rapport à lui.

S. Hier. 73. Esus carnium, et potus vini, ventrisque saturitas, seminarium libidinis est; unde comicus : Sine Cerere, inquit, et Libero, friget Venus. *Tom. 2, lib. 2 advers. Jovian. longe ante med. p. 75, B.*

Les viandes, les vins et le trop plein de l'estomac sont la cause de la passion pour les femmes ; ce qui fait dire à un comique : « Sans le secours de Cérès et de Bacchus, Vénus est froide. »

74. Nihil ita obruit animum, sicut plenus venter et exæstuans, et huc illucque se vertens, et in ructus vel in crepitus ventorum efflatione respirans. *Ibid. ante med. p. 77, B.*

Rien n'oppresse l'âme comme un estomac appesanti par la nourriture et la fermentation des vins, cherchant avec peine la respiration dans des mouvements répétés de côté et d'autre, au milieu des bruits incessants de la bouche et du ventre.

Hugo a S. Victore. 75. Deo ventri templum, est coquina; altare, mensa; ministri, coqui; immolatæ pecudes, coctæ carnes; fumus incensorum, odor saporum. *Lib. 2 de Claustro animæ, c. 19, ante med. p. 49, C, t. 2.*

Le dieu ventre a pour temple la cuisine, pour autel la table, pour ministres les cuisiniers; les viandes préparées sont les victimes qu'on lui immole, et l'odeur des mets l'encens qu'on lui offre.

Hugo card. 76. Nimis gulosus est, qui totum comedit, et de cujus copia nihil ad pauperes pervenit. *Sup. Luc. c. 16, f. 231, col. 4, t. 6.*

L'homme est trop gourmand lorsqu'il mange tout ce qu'il a et ne réserve rien pour les pauvres.

77. Gula est lepra, quæ quinque ulcera sive vesicas facit : scilicet egestatem, infirmitatem, cordis gravitatem, sacræ orationis indignitatem et fatuitatem. *Ibid. c. 17, f. 236, col. 2.*

La gourmandise est une lèpre qui produit cinq ulcères ou tumeurs, savoir : la pauvreté, la maladie, l'appesantissement du cœur, l'indignité de la prière et la folie.

78. Gula canis vorax est. *Sup. Ep. ad Galat. c. 2, Moraliter, f. 142, col. 1, t. 7.*

La gourmandise est un chien dévorant.

79. Amicus ventris, est inimicus crucis, id est, pœnitentiæ. *Super. Epist. ad Philipp. c. 3, f. 185, col. 2, t. 7.*

Celui qui aime son ventre est l'ennemi de la croix, c'est-à-dire de la mortification.

Idiota. 80. Misera caro aviditatem edendi commovet, gulam incitat, appetitum provocat, voluptates ingerit. *Lib. 3 Contemplat. de conflictu carnis, c. 2, in princ. pag. 16, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 10, edit. Colon. 1618.*

Un misérable morceau de viande excite le désir de manger, éveille la gourmandise, irrite la convoitise, et fait naître les passions.

81. Tanto facilius carnem gula in præceps rapit, quanto honestiore nomine necessitatis se contegit. *Ibid. lib. 2, c. 2, ante med. fol. 16, col. 2, G.*

La gourmandise a d'autant plus de facilité pour se jeter avidement sur la nourriture, qu'elle se cache sous le nom décent de nécessité.

82. Initium vitæ hominis, aqua et panis et vestimentum et domus protegens turpitudinem ; nunc autem gulosis non sufficiunt fructus arborum, non genera leguminum, non radices herbarum, non pisces maris, non bestiæ terræ, non aves cœli ; sed quæruntur pigmenta, comparantur aromata, et nutriuntur altilia. *Pros.* S. Innoc.

Au commencement, l'homme, pour entretenir sa vie, ne cherchait que de l'eau, du pain, un vêtement et une maison pour abriter sa bassesse ; aujourd'hui rien ne suffit aux gourmands, ni les fruits des arbres, ni les divers genres de légumes, ni les racines, ni les poissons de la mer, ni les animaux de la terre, ni les oiseaux du ciel ; mais ils recherchent les couleurs diverses, préparent les parfums, et engraissent toute sorte d'animaux.

83. Capiuntur ob escam, quæ studiose coquuntur arte coquorum, quæ laute parantur officio ministrorum.

Les mets qui sont préparés avec soin par l'adresse des cuisiniers, qui sont servis somptueusement par les domestiques, on les prend pour le plaisir de manger.

84. Alius contundit et colat, alius confundit et conficit, et substantiam convertit in accidens.

L'un broie et passe au tamis, l'autre mêle et prépare, et change la substance en accident.

85. Naturam mutat in artem, ut saturitas transeat in esuriem, ut fastidium revocet appetitum ad irrigandam gulam, non ad sustentandam naturam ; non ad necessitatem supplendam, sed ad aviditatem explendam.

Il remplace la nature par l'art, pour donner de l'appétit, même après que l'homme est rassasié, pour que le dégoût lui-même ramène la convoitise, et tout cela pour entretenir la gourmandise, et non pour soutenir la nature; non pour satisfaire la nécessité, mais pour contenter l'avidité.

86. Cæterum tam brevis est gulæ voluptas, ut spatio loci vix sit quatuor digitorum, spatio temporis vix sit totidem momentorum.

Du reste, le plaisir de la gourmandise est si court, que l'espace du corps qui en jouit est à peine de quatre doigts d'étendue, et que le temps qu'il dure est à peu près en rapport.

87. Contemnitur mediocritas, et superfluitas affectatur in diversitate saporum, in varietate ciborum.

On méprise une nourriture ordinaire, et on recherche la surabondance dans la diversité des ragoûts et la variété des mets.

88. Aviditas nescit modum, et varietas excedit mensuram; sed mens gravatur, et stomachus turbatur, et sensus opprimitur : inde non salus et sanitas, sed morbus et mors. *Lib. 2 de Contemptu mundi, c. 17, per totum, p. 83.*

L'avidité ne connaît plus de bornes, la variété passe toute limite ; les mets appesantissent l'âme, troublent l'estomac, oppressent les sens : aussi on y trouve non la conservation et la santé, mais la maladie et la mort.

89. Gula escarum tributum exigit, sed vilissimum reddit; quia quanto sunt delicatiora cibaria, tanto fœtidiora sunt stercora. *Pros.*

La gourmandise exige un grand tribut d'aliments, et elle rend ce qu'il y a de plus vil au monde : et plus les mets sont délicats, plus infect est ce qui en résulte.

nec. III. 90. Turpius egerit, qui turpiter ingerit, superius et inferius horribilem flatum exprimens, et abominabilem sonum emittens. *Ibid. c.* 18, *in princ. p.* 85.

Celui qui a honteusement trop mangé le rend avec plus de honte encore, laissant aller des parties supérieures et inférieures de son corps des exhalaisons dégoûtantes, et faisant entendre des bruits abominables.

91. Gula { Paradisum clausit, Primogenita Esau vendidit, Suspendit pistorem, Decollavit Baptistam. *Ibid.*

La gourmandise { A fermé le paradis, A vendu le droit d'aînesse d'Esaü, A fait pendre le panetier, A tranché la tête de Jean-Baptiste.

n. Cass. 92. Nunquam poterit ardentis concupiscentiæ stimulos inhibere, quisquis desideria gulæ refrænare nequiverit. *Lib.* 5 *de cœnob. Inst. c.* 11, *in princ. O, p.* 118.

Celui qui ne sait mettre un frein aux désirs de sa bouche, ne sera jamais capable d'arrêter l'aiguillon enflammé de la concupiscence.

93. Qui gulæ inordinatos appetitus inhibere non potuit, quomodo æstus carnalis concupiscentiæ valebit extinguere? *Ibid. c.* 20, *in med. pag.* 125.

Celui qui n'a pu arrêter les appétits déréglés de sa gourmandise, comment aura-t-il la force d'éteindre les ardeurs des convoitises de sa chair?

oan. Chr. 94. Gula damnosa est, impleri plus quam satis, et disrumpere ventrem. *Hom.* 10 *sup. Gen. prope init. col.* 60, *B, t.* 1.

C'est une gourmandise dangereuse de manger plus qu'il ne faut et de dilater son ventre.

95. Ventri servire, non hominum, sed belluarum potius est. *Hom.* 1 *sup. Joan. in fine, col.* 20, *B, t.* 3.

Etre esclave de son ventre est digne des animaux, non des hommes.

96. Nihil gula perniciosius, nihil ignominiosius est; hæc obtusum et crassum ingenium, hæc carnalem animam reddit, hæc cæcat intellectum, nec sinit, ut quidquam perspiciat. *Ib. Hom.* 44, *in princ. col.* 213, *A, t.* 3

Rien n'est plus nuisible et plus ignoble que la gourmandise; elle rend l'esprit lourd et paresseux, matérialise l'âme, obscurcit l'intelligence, et ne lui laisse plus rien comprendre.

97. Christus præ fame tabescit, tu autem præ gula teipsum disrumpis. *Hom.* 27 *sup. Acta Apostol. in Morali, post med. col.* 632, *B, t.* 3.

Jésus-Christ est desséché par la faim, et vous dilatez votre corps par la gourmandise.

98. Intractabilis est cupiditas, et ventris voracitas. *Hom.* 23 *sup. Cor. ante med. in illud,* 10, *Castigo corpus meum, col.* 500, *C, t.* 4.

La passion du manger, l'avidité de l'estomac est incorrigible.

99. Simul atque præteriit linguam atque fauces, voluptas omnis extincta est. Ubi voluptas illa pertransiit, magna prorsus tristitia linquitur, sive stomacho per cruditatem oppresso, sive qualibet alia difficultate lacessente. *Hom.* 13 *sup.* 1 *Tim. post med. col.* 1504, *C, tom.* 4. S. Joan. Chr.

Aussitôt que la nourriture a passé la langue et le gosier, tout le plaisir est fini; et aussitôt que ce plaisir a cessé, il reste une grande tristesse causée ou par l'estomac, accablé par des viandes indigestes ou par quelque autre incommodité qui vient nous assaillir.

100. Gastrimargia est simulatio ventris: cum enim satiatus fuerit, indigere se clamat; et cum distentus atque disruptus, vociferatur esuriem. *Grad.* 14, *in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 6, *part.* 2, *p.* 265, *col.* 2, *G, edit. Colon.* 1618. S. Joan. Clim.

La gourmandise est un mensonge de l'estomac: lorsqu'il est rassasié, il crie qu'il a besoin de manger encore, et lorsqu'il est déjà tendu et dilaté, il crie qu'il a faim.

101. Qui ventri dum obsequitur, fornicationis spiritum vincere vult, is ei similis est, qui oleo incendium extinguere nititur. *Gradu* 14, *in med. apud Bibl. Patr. tom.* 6, *part.* 2, *p.* 266, *col.* 1, *D, edit Colon.* 1618.

Celui qui veut vaincre le penchant à la fornication et donne à son estomac tout ce qu'il réclame, est semblable à un homme qui s'efforcerait d'éteindre un incendie en versant de l'huile sur le feu.

102. In ingluvie venerea cupiditas insita est. *Lib.* 1 *Parall. c.* 77, *sub fin. f.* 41, *p.* 1, *B.* S. Joan. Dam

La passion de la chair est pour ainsi dire greffée sur la gourmandise.

103. Gulosus majori afficitur pœna per gulam, quam voluptas sit; suam deglutiendo escam, plures occidit gula, quam gladius, nemo negat. *Serm. contra gulam, sub fin. part.* 4. Joan. Gers.

La gourmandise apporte à celui qui s'y livre plus de peine que de plaisir; tout le monde convient que ce vice a fait périr plus d'hommes par la nourriture que le glaive dans les batailles.

104. Frustra præliatur adversus alia vitia, qui gulæ portam aperit. *Serm. dom.* 1 *Quadr. ante med. part.* 4.

C'est en vain qu'on cherche à combattre les autres vices, si l'on ouvre la porte à l'intempérance.

105. Propter brevem gulæ voluptatem, terræ lustrantur et maria; et ut mulsum vinum pretiosusque cibus fauces pertranseat, totius vitæ opere desudatur. *Lib.* 8 *de Nugis curial. c.* 6, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 463, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1622. Joan. Saresb.

On parcourt la terre et les mers pour se procurer ce plaisir si court de la gourmandise, et on se fatigue pendant la vie entière pour faire passer dans sa bouche du vin miellé et une nourriture exquise.

106. Dicat Apostolus quod voluerit, quia fornicationem fugere, et gulæ servire, aut omnino impossibile, aut difficillimum est. *Pros.*

C'est avec raison que l'Apôtre dit qu'il est impossible ou au moins très-difficile de fuir la fornication et de se livrer à l'intempérance.

Joan. Saresb.

107. Nam et illa pars gulæ, quæ corpori vires adimit, nequaquam mœchiæ expers est. *Ibid. G.*

Car l'intempérance, qui enlève au corps sa force, ne le met pas à l'abri de la fornication.

Joan Trith.

108. Multis nocuit diutius continuata voracitas, et plures crapula quam gladio perierunt. *Lib.* 1, *Hom.* 15 *ad monachos, post med. pag.* 477, *col.* 2.

L'avidité dans le manger, trop longtemps contentée, a fait du mal à beaucoup de personnes; l'intempérance a tué plus de monde que le glaive.

109. Nemo carnis suæ motus potest deprimere, qui gulam contempserit edomare. *Lib.* 1. *Hom.* 21 *ad monachos, post med. pag.* 501, *col.* 1.

L'homme qui n'a pas voulu dompter la gourmandise n'est pas capable de réprimer les mouvements de sa chair.

S. Isidorius Hispal.

110. Utile est cavere gulam, ciborumque concupiscentiam; quid enim tam noxium, quam ut animus serviat ventri? *Lib.* 2 *de summ. Bono*, *c.* 42, *sent.* 3, *p.* 657, *col.* 1.

Il est utile de se garder contre la gourmandise et le désir violent de manger ; est-il en effet rien de plus nuisible que de rendre l'âme esclave du ventre ?

111. Qui nimium cibis utuntur, quanto magis ventrem pascunt, tanto amplius sensum mentis obtundunt. *Pros.*

Ceux qui mangent avec excès émoussent les sentiments de leur âme, d'autant plus qu'ils donnent plus de satisfaction à leur ventre.

112. Nam Græci dixerunt ex crasso ventre subtilem sensum gigni non posse ; gulæ enim saturitas nimia aciem mentis obtundit, ingeniumque hebescere facit. *Ibid. sent.* 5, *p.* 657, *col.* 2.

Les Grecs ont dit qu'un esprit subtil ne peut venir d'un homme dont l'estomac est trop lourd ; car la trop grande quantité de nourriture accordée à la gourmandise émousse la pénétration de l'intelligence et hébète l'esprit.

113. Sicut omnes carnales cupiditates per abstinentiam resecantur, ita omnes animæ virtutes edacitatis vitio destruuntur. *Ibid. sent.* 10, *p.* 658, *col.* 1.

De même que l'abstinence brise toutes les convoitises de la chair, ainsi l'intempérance détruit toutes les vertus de l'âme.

114. Non potest quispiam virtutum perfectionem attingere, nisi prius ventris edomaverit ingluviem. *Ibid.*

Personne ne peut arriver à la perfection de la vertu, s'il n'a préalablement dompté les désirs de son ventre.

115. Nemo potest dominari cæteris vitiis, nisi prius ingluviem ventris restrinxerit. *Pros.*

Personne ne peut se rendre maître des autres vices, s'il n'a auparavant réduit l'intempérance.

116. Nec quisquam facile poterit a semetipso spiritus immundos abstinere, nisi per abstinentiam gulæ. *Ibid. sent.* 11, *etc.*

Personne ne peut facilement éloigner de lui les esprits impurs, si ce n'est en s'abstenant de toute gourmandise.

S. Isidorius Hispal.

117. Quatuor sunt genera distinctionum in gulæ appetitu :	Quid,	Quid, ad rem ipsam pertinet, quæ appetitur.
	Quando,	Quando, si ante legitimum tempus quid appetatur.
	Quantum,	Quantum, ad immoderationem refertur.
	Quomodo appetatur.	Quomodo, ad impatientiam festinationis adscribitur. *Ibid. sent.* 13, *p.* 568, *col.* 1.

Il faut distinguer quatre choses dans la convoitise de la gourmandise :	Ce qu'elle demande,	Cela désigne la chose même qui est l'objet de la gourmandise.
	Quand elle demande,	Si elle demande avant l'heure fixée.
	Combien elle demande,	Cela a rapport à l'exagération des désirs.
	De quelle manière elle demande.	Cela indique l'impatience qu'elle a de satisfaire ses désirs.

118. Nullus homini tam importunus exactor est, quam venter, qui quotidianam refectionem, quotidiana famis exactione adimplet. *Pros.*

Il n'est pas d'exacteur plus incommode pour l'homme que son propre estomac, qui, par une sorte d'imposition journalière frappée par la faim, exige son repas tous les jours.

119. Cum cæteris enim vitiis, etsi interdum nascimur, interdum tamen cum eis non morimur ; cum isto autem et nascimur, cum isto et morimur. *Ibid. sent.* 14, *p.* 568, *col.* 2.

Il est des vices qui naissent avec nous, mais qui peuvent ne pas nous accompagner jusqu'à la tombe ; mais celui-ci naît avec nous et ne meurt qu'avec nous.

120. Plerumque voluptas vescendi ita sub obtentu necessitatis subrepit, ut dum putatur servire necessitati, voluptatis desiderio serviatur ; nec facile discernitur, utrum quod accipiatur, gulæ an indulgentiæ deputetur. *Ibid. sent.* 15, *p.* 658, *col.* 2.

Souvent la gourmandise se cache si bien sous le voile de la nécessité, que l'homme croit satisfaire cette nécessité, tandis qu'il contente le désir de la sensualité, et il n'est pas toujours facile de discerner si c'est à la gourmandise ou au besoin que l'on accorde ce que l'on prend.

121. Immundi spiritus se magis injiciunt, ubi plus viderint escarum et potuum. *Ibid. c.* 44, *sent.* 3, *p.* 659, *col.* 1.

Les esprits impurs se jettent de préférence là où ils ont vu préparer une plus grande quantité de mets et de vins.

122. Tota die epulas in cogitatione ruminat, qui ad explendam gulam, vespere sibi delicias præparat. *Ibid. c.* 44, *sent.* 12, *p.* 659, *col.* 2.

Celui qui, pour satisfaire sa gourmandise, fait préparer pour le soir des mets délicieux, emploie la journée entière à les ruminer dans sa pensée.

123. Qui appetitum edacitatis reprimit, sine

dubio lasciviæ motus restringit. *In Regula monachor. c.* 9, *circa med. p.* 702, *col.* 2.

Celui qui réprime les désirs de l'intempérance réprime aussi, sans aucun doute, les mouvements de la luxure.

Just. mart. 124. Fugienda est ingluvies, paucorum eorumque necessariorum sumptione et frugalitate. *Ep. ad Zenam, post med. apud Bibl. Patr. t.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Il faut fuir l'intempérance par la frugalité des mets, et en ne prenant que le nécessaire.

ct. Firm. 125. Turpe est sapienti, si ventri et gulæ serviat; quod qui facit, insipiens utique, ineptus et nihil est. *Lib.* 6 *de div. Inst. c.* 22, *in princ.*

Il serait honteux pour un homme sage de se faire l'esclave de l'intempérance et de la gourmandise; celui qui agit ainsi est un insensé, un sot et un homme sans valeur.

Laur. Just. 126. Nequaquam mens nostra ad contemplanda æterna et cœlestia provehitur, nisi gulæ appetitum coarctaverit. *De Ligno vitæ, tract.* 1 *de Sobriet. cap.* 1, *in fine, pag.* 60, *col.* 1, *D, part.* 1.

Notre âme ne peut s'élever à la contemplation des choses éternelles, si elle n'a mis un frein aux désirs de l'intempérance.

127. Per gulam
- Natura corrumpitur,
- Libidinis nutriuntur incendia,
- Subvertitur ratio,
- Scelera panduntur,
- Homicidia fiunt.
- Proferuntur stultiloquia,
- Detractiones et verba scurrilia prodeunt,
- Hebetatur mens,
- Maturitas relaxatur,
- Commessationes frequentantur,
- Lætitia inepta dissolvit,
- Immunditia polluit,
- Mors oritur culpæ,
- Resolutionis corporis memoria tollitur. *Lib.* 1 *de spirituali Interitu, c.* 23, *in princ. p.* 538, *col.* 2, *C, part.* 2.

La gourmandise
- Corrompt la nature,
- Entretient le feu des passions,
- Renverse la raison,
- Ouvre la porte à tous les vices,
- Multiplie les meurtres,
- Fait dire des paroles sottes,
- Engendre les détractions et les paroles grossières,
- Hébète l'esprit,
- Fait perdre la gravité,
- Multiplie les débauches,
- Fait éclater la folle joie,
- Produit les ordures,
- Fait sortir la mort de la faute même,
- Fait oublier la dissolution prochaine du corps.

128. Omnes virtutis fructus perimit affectio gulæ. *Centur.* 5 *de Virt. et Vitio, c.* 57, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 399, *col.* 2, *H.* S. Maximus martyr.

L'amour de la gourmandise fait perdre tous les fruits de la vertu.

129. Venter rectæ firmæque rationi non acquiescit; luxuria atque libidine corrumpitur. *In Lib Ascetico, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2. S. Nilus.

Le ventre n'obéit pas à la droite et bonne raison; il est corrompu par la luxure et la volupté.

130. Ventrem imperio tene, ne tibi ille imperet. *Orat.* 1 *de Gula, in fine.*

Sachez commander à votre estomac, et ne vous soumettez jamais à ses ordres.

131. Dæmonum princeps est Satanas; virorum autem gula. *Ibid. etc.*

Le prince des démons est Satan; le prince des hommes est l'intempérance.

132. Apud mundanos radix malorum avaritia est; apud monachos autem gula. *Ibid.*

L'avarice est la cause de tous les maux parmi les gens du monde, et la gourmandise parmi les moines.

133. Nihil magis prædatur oculos, quam ingluvies ventris; edacitas quidem cibos frangit, sed oculos vorat. *Epist. ad Reginald. Sarisberiens. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 769, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618. Petr. Blesens.

Rien ne captive plus les yeux que la gourmandise; elle broie les aliments, mais elle dévore les yeux.

134. Edacitas, quædam sanguisuga est; cui duæ sunt filiæ, ebrietas scilicet et luxuria. *Ep.* 15 *ad Alexandr. pap. circa med. p.* 13, *col.* 2, *A, tom.* 1. S. Petr. Dam.

L'intempérance est comme une sangsue; elle a deux filles, l'ivresse et la luxure.

135. Ventrem vino et epulis assuescere, quid est aliud, quam hostibus animæ, ut ingrediantur, aditus aperire? *Lib.* 6, *Epist.* 32 *ad eremit. suos, post med. p.* 105, *col.* 1, *C, t.* 1.

Accoutumer son estomac à boire et à manger d'une manière immodérée, ce n'est autre chose que donner entrée libre à tous les ennemis de l'âme.

136. Qui ventrem pro deo veneratur, Deum quodammodo negare convincitur. *Ibid.*

Celui qui fait son dieu de son ventre avoue en quelque sorte qu'il nie l'existence de Dieu.

137. Venter et genitalia invicem sibi vicina sunt, et cum hoc in cute reficiatur, illud ad contumelias excitatur. *Ibid.*

Le ventre et le siége des passions sont voisins, et tandis que l'un est trop rempli, l'autre est excité à l'infamie.

138. Varia irritamenta gulæ, a diabolo sunt. *Sup. Ps.* 103, *vers.* 17. Robertus Bellarmin.

Les nombreux aiguillons de la gourmandise viennent du démon.

139. Gula ebrietate famulante, magistra solet esse damnorum. *Homil.* 19, *post med. apud*

Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 497, col. 2, G, edit. Colon. 1618.

La gourmandise accompagnée de l'ivresse est ordinairement la maîtresse de tous les vices.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 140. Esse aut bibere quæ fors obtulerit, quoad plenior sis, quam naturæ necessitas postulat, nihil aliud est, quam modum naturæ convenientem copia superare. *Lib.* 3 *Moral. c.* 11, *circa init. edit. Paris.* 1565.

Manger ou boire ce que le hasard vous présente jusqu'à en prendre plus que ne le demande le besoin de la nature, ce n'est autre chose que dépasser les bornes convenables placées par la nature même.

Cato poeta. 141. Indulgere gulæ noli, quæ ventris amica est. *Lib.* 4 *Distich. metr.* 23.

Ne vous laissez pas aller à la gourmandise, qui est l'amie du ventre.

Cicero. 142. Ne mente quidem uti possumus, multo cibo et potione repleti, nec unquam mihi placuit bis in die saturum fieri. *Lib.* 5 *Tusc. Quæst. post med. t.* 4.

Nous ne pouvons plus nous servir convenablement de notre esprit lorsque nous avons beaucoup bu et mangé; pour moi, je n'ai jamais aimé à me rassasier deux fois dans un jour.

Diogen. 143. Venter, vitæ charybdis est. *In Sent. sent.* 6.

Le ventre est le gouffre de la vie.

Plinius jun. 144. Illa gula reprimenda, illa quasi in ordinem redigenda est. *Lib.* 2, *Epist.* 6 *ad Avitum, a med. p.* 45.

Il faut réprimer le désir de manger, il faut, pour ainsi dire, l'assujétir à un ordre réglé.

Seneca. 145. Gulosi vomunt, ut edant; edunt, ut vomant. *De Consol. ad Helviam, c.* 9, *ante finem, p.* 634, *t.* 1.

Les hommes intempérants vomissent pour manger ensuite, et mangent pour vomir.

146. Ad vos transeo, quorum profunda et insatiabilis gula, hinc maria scrutatur, hinc terras. *Pros.*

Je viens à vous dont la gourmandise profonde et insatiable fouille les mers et les terres.

147. Infelices, quod non intelligitis, vos majorem famem habere, quam ventrem. *Ep.* 89, *in fine, p.* 748, *t.* 2.

Malheureux que vous êtes, vous ne comprenez pas que votre faim est plus grande que votre estomac.

148. Multos morbos multa fercula ferunt. Innumerabiles esse morbos miraris? Coquos numera. *Epist.* 95, *ante med. p.* 786, *t.* 2. Seneca.

Le grand nombre des mets engendre le grand nombre des maladies. Vous êtes étonné de la quantité innombrable de maladies que l'on voit? Comptez donc les cuisiniers.

149. Gula non quærit, quemadmodum impleat ventrem, sed farciat. *Epist.* 119, *ante fin. p.* 871, *t.* 2.

La gourmandise ne cherche pas le moyen de remplir convenablement l'estomac, mais de le farcir.

150. Venter præcepta non audit, poscit, appellat: non est tamen molestus creditor, parvo dimittitur, si modo das illi quod debes, non quod potes. *Epist.* 21, *in calce, p.* 562, *t.* 2.

Le ventre n'écoute pas de commandements, il demande, il appelle; cependant il n'est pas un créancier trop importun; il se contente de peu, si toutefois vous lui donnez ce que vous lui devez et non tout ce que vous pouvez.

151. Taurus paucissimorum jugerum pascuis impletur; una sylva elephantibus pluribus sufficit; homo vero vix terra pascitur et mari. *Epist.* 60, *in med. p.* 634, *t.* 2.

Les pâturages que produisent quelques arpents de terre suffisent pour nourrir un taureau; une forêt nourrit un grand nombre d'éléphants; mais la terre et la mer suffisent à peine à nourrir l'homme.

152. Ventri obedientes, animalium loco numeramus, non hominum; quosdam vero ne animalium quidem, sed mortuorum. *Ibid. in fin. p.* 634.

Les hommes esclaves de leur ventre, nous les comptons non au rang des hommes, mais des animaux; quelques uns même, nous les rangeons non parmi les animaux, mais parmi les morts.

153. Melius est fame mori, quam per incontinentiam ventris maculare animam. *Sent.* 335, *p.* 66, *col.* 2, *H, apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus pl

Il vaut mieux mourir de faim que de souiller son âme par le désordre de l'intempérance.

154. Fugiendum in primis malum, est ventris luxus, malorum omnium fomes. *Lib. de Potest et Sap. Dei, cui titulus Pimander, c.* 6, *circa med.* Trismeg

Le vice qu'il faut fuir le plus, c'est la gourmandise, foyer de tous les autres maux.

H

HABERE (Avoir).

DEFINITIO.

Collector. Habere est rem detinere actualem, vel juridicam.

Avoir, c'est posséder une chose dont on jouit actuellement ou sur laquelle on a droit.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Qui plurimum habet, etsi non donat, non abundat, quia quantumvis acquirat, eget, qui semper plus concupiscit. *Pros.*

Celui qui possède beaucoup n'est pas dans l'abondance, même lorsqu'il ne donne rien, parce que celui qui désire plus qu'il n'a est toujours pauvre, quelques biens qu'il acquière.

2. Qui vero exiguum habet, non minuit amissione, quia nihil est quod amittit. *Lib.* 1 *Offic. c.* 30, *ante fin. col.* 21, *G*, *t.* 1.

Celui, au contraire, qui a peu, ne diminue pas son bien lorsqu'il perd, parce que ce qu'il perd n'est rien.

3. Satis mihi est, quod habeo (alienum non requiro); sive parum, sive multum habeam, mihi plurimum est. *Ibid. lib.* 2, *c.* 17, *circa med. col.* 50, *A*, *t.* 1.

Ce que j'ai me suffit (je ne cherche pas le bien des autres); que je possède peu ou beaucoup, c'est toujours beaucoup pour moi.

4. Quantæ felicitatis est, quod nulla vos habendi cupiditas inflammat! Pauper quod habet, poscit; quod non habet, non requirit. *Lib.* 1 *de Virg. ante fin. t.* 1.

Quel bonheur pour vous de n'avoir aucun désir de posséder beaucoup! Le pauvre demande ce qu'il possède et ne cherche jamais ce qu'il n'a pas.

Ant. de Pad. 5. Vis totum habere? da Deo totum, et ipse dabit tibi suum; et sic nihil habebis de te, quia habebis eum totum cum toto te. *Serm. domin.* 13 *post Trinit. ante med. f.* 254, *p.* 1.

Voulez-vous posséder tout? donnez tout à Dieu, et Dieu vous donnera ce qui est à lui; ainsi vous n'aurez rien de vous-même, mais vous aurez Dieu tout entier avec vous tout entier aussi.

S. Aug. 6. Melius est minus egere, quam plus habere. *In Regula* 3 *ad clericos, ante med. pag.* 593, *A*, *t.* 1.

Il vaut mieux avoir besoin de moins que de posséder davantage.

7. Multi miseri sunt magis habendo quod amant, quam carendo; amando res noxias miseri, habendo sunt miseriores. *Sup. Ps.* 26, *enarrat.* 2, *longe post init. vers.* 7, *p.* 89, *A*, *tom.* 8. S. Aug.

Il y en a beaucoup qui sont plus malheureux lorsqu'ils possèdent ce qu'ils aiment que lorsqu'ils ne l'ont pas; malheureux d'aimer des choses nuisibles, plus malheureux encore de les posséder.

8. Habere te agnosce, quod non habebas, et ex te nihil habere, ut nec superbus sis, nec ingratus; non est ibi superbia elati, sed confessio non ingrati. *Sup. Ps.* 85, *ante medium, vers.* 2, *p.* 647, *A*, *t.* 8.

Reconnaissez-vous que vous avez ce que vous ne possédiez pas autrefois, et que vous ne tenez rien de vous-même? De cette sorte, vous ne serez ni orgueilleux ni ingrat; car cette connaissance est non l'orgueil d'un esprit superbe, mais l'aveu d'un cœur reconnaissant.

9. Tolle invidiam, et tuum est quod habeo; tolle invidiam, et meum est quod habes: livor separat, charitas jungit. *Tract.* 32 *sup. Evang. Joan. de cap.* 7, *post med. p.* 176, *D*, *t.* 9.

Enlevez la jalousie, et ce que je possède est à vous; enlevez la jalousie, et ce que vous possédez est à moi: la jalousie sépare, la charité unit.

10. Non indignetur juste vivens et laborans, intus habet quod felix malus non habet: non ergo tristetur, non maceretur, non deficiat. *Prosec.*

Que l'homme juste et malheureux ne s'irrite pas: il possède intérieurement ce que ne peut avoir le méchant au sein de la félicité; qu'il ne se laisse donc pas aller à la tristesse, à l'affliction et au découragement.

11. Felix ille habet aurum in arca, iste Deum in conscientia; ille illud habet quod perit, et ibi habet unde perit; iste Deum habet, et eum, qui perire non potest, et ibi habet, unde auferri non potest. *Ibid. tract.* 25, *c.* 6, *ante finem*, *p.* 150, *D*.

Car le méchant heureux possède de l'or dans ses coffres, l'autre possède Dieu dans son âme; celui-là a des trésors qui périssent, et les garde en un lieu d'où ils peuvent être enlevés; celui-ci possède Dieu, qui ne peut périr, et le possède en un lieu d'où on ne peut le lui enlever.

12. Magis cogitare debetis, quid vobis desit, quam quod vobis adsit; quod habes, cave ne perdas; quod nondum habes, supplica ut habeas. *De Verb. Domini, Serm.* 63, *ante med. p.* 239, *B*, *t.* 10.

Il faut penser plus souvent à ce qui vous manque qu'à ce que vous avez; ce que vous avez, prenez garde de le perdre; priez pour obtenir ce qui vous manque.

13. Totum habet, qui bonam voluntatem habet; ipsa est, quæ potest sufficere, si cætera

S. Aug. non sint. Si autem sola desit, nihil prodest, quidquid habitum fuerit; sola sufficit, si adsit. *Hom.* 8 *ex quinquag. Homil. a med. t.* 10.

Celui-là possède tout, qui a la bonne volonté; car cette bonne volonté peut suffire lorsque tout le reste manque. Si elle seule manque, tout ce que l'on a ne sert de rien; seule elle suffit, si elle est dans le cœur.

14. Funde quod habes, ut capias quod non habes. *Ibid. Hom.* 37, *in med. p.* 353, *A.*

Donnez ce que vous avez pour acquérir ce que vous n'avez point.

15. Natura dicitur simplex, cui non sit aliquid habere, quod vel possit amittere; vel aliud sit habens, aliud quod habet. *Lib.* 11 *de Civ. Dei, c.* 10, *ante med. t.* 5.

On appelle une nature simple celle qui n'a rien qu'elle puisse perdre, et dans laquelle le sujet qui possède et l'objet possédé sont une chose différente.

16. Amor inhians habere quod amat, cupiditas est: id autem habens, eoque fruens, lætitia. *Ibid. lib.* 14, *c.* 7, *post med.*

L'amour, soupirant après l'objet aimé, s'appelle désir; lorsqu'il le possède et en jouit, il se nomme joie.

17. O homo, in præceptione cognosce quid debeas habere, in correptione cognosce tuo te vitio non habere, in oratione cognosce unde accipias quod vis habere. *De Corrept. et Gratia, c.* 3, *in fine, t.* 7.

O homme, connais par les préceptes ce que tu dois avoir; apprends par le châtiment que c'est par ta faute que tu ne le possèdes pas; apprends par la prière de qui tu dois recevoir ce que tu veux avoir.

18. Omnis res quæ dando non deficit, dum habetur et non datur, nondum habetur, quomodo habenda est. *Lib.* 1 *de Doctrina christ. c.* 1, *in med. t.* 3.

Toute chose qui ne fait pas défaut à celui qui la donne, lorsqu'on la possède, et qu'on ne la donne pas, on ne la possède pas comme il faut.

19. Pecunia et a malis male habetur, et a bonis tanto melius habetur, quanto minus amatur. *Epist.* 54, *circa fin. t.* 2.

Les méchants possèdent mal l'argent; les bons, au contraire, le possèdent d'autant mieux qu'ils y attachent moins leur cœur.

20. Satius est minus quemque habere quod a Deo petat, quam plus habere quod sibi tribuat. *Epist.* 89, *quæst.* 2, *ante med. t.* 2.

Il vaut mieux pour l'homme posséder moins et le demander à Dieu, que de posséder beaucoup et se l'attribuer à lui-même.

21. Habent homines mali, quod corpore incolumi vivunt, habent unde vivunt, habent unde male vivunt. *Epist.* 202, *ante fin. t.* 2.

Les méchants ont ce qu'il faut pour conserver leur santé; ils ont de quoi vivre, ils ont de quoi vivre mal.

22. Ex iis, quæ habes, gratias age Deo, tanquam fonti bonitatis, unde habes. *Epist.* 205, *ante fin. t.* 2.

Si vous possédez des biens, rendez-en grâces à Dieu comme à la source de bonté de qui vous est venu ce que vous avez.

23. In cœlo summa felicitas est, habere quod amas. *Lib.* 12 *de Genesi ad litt. cap.* 26, *in med. t.* 3. S. Aug.

Le souverain bonheur du ciel consiste à posséder ce que l'on aime.

24. Manifestum est, quod aliquando servi Dei ideo non habent, ut probentur qui habent. *Hom.* 18 *ex quinquag. Hom. ante med. t.* 10.

Il est certain que Dieu laisse quelquefois ses serviteurs sans aucun bien pour éprouver ceux qui en possèdent.

25. Nemo in hoc sæculo nequam quod vult habere potest; quandoquidem nec justus justitia satiatur, nec voluptuosus voluptate, nec curiosus curiositate, nec ambitiosus inani gloria. *Serm. de Primordiis, etc. in med. fol.* 95, *col.* 4, *M.* S. Bern.

Personne, dans ce siècle malheureux, ne peut avoir tout ce qu'il veut; car le juste n'est jamais rassasié de justice, le voluptueux de volupté, le curieux de curiosité, l'ambitieux de vaine gloire.

26. Anima quod delectat habere, id etiam perdere timet. *Serm.* 82 *sup. Cant. circa med. f.* 200, *col.* 4, *K.*

L'âme craint de perdre ce qu'elle possède avec bonheur.

27. Cum omnes te habeant, esto etiam tu ex habentibus unus. *Lib.* 1 *de Consid. ad Eug. pap. ante med. f.* 275, *col.* 1, *C.*

Puisque vous appartenez à tout le monde, soyez vous-même un de ceux qui vous possèdent.

28. Non plus habeat quis, quam licet habere; ne plus habere libeat, si habet quod liceat habere. *Lib. de Natura et Dignit. amoris, c.* 9, *ante med. f.* 55, *col.* 1, *C.*

Que personne ne possède plus qu'il n'est permis, et s'il possède ce qui est permis, qu'il ne désire point avoir davantage.

29. Quid vanius illis, qui se putant habere quod non habent? *Lib. de Passione Dom. cap.* 29, *in fine, f.* 69, *col.* 3, *H.*

Est-il rien de plus vain que ces hommes qui s'imaginent avoir ce qu'ils n'ont pas?

30. Melius est plus egere, quam plus habere. *Serm.* 45 *ad sororem, in fine, f.* 92, *col.* 2, *E.*

Il vaut mieux être dans le besoin que d'être trop riche.

31. Quidquid habes, habeto cum licentia; si quid habes, habeto cum benedictione; sine licentia nihil habeas, sine benedictione nihil accipias, sine licentia nihil tribuas. *Ibid. Serm.* 48, *in fine, f.* 93, *col.* 1, *C.*

Quoi que vous possédiez, ayez-le toujours avec permission; si vous avez quelque chose, ayez-le avec bénédiction; ne gardez rien sans permission, ne recevez rien sans bénédiction, ne donnez rien sans permission.

32. Vir sanctus dum nihil habet in mundo, est dives in cœlo. *Serm. de uno Mart. et in ord.* 17, *prope med. p.* 319, *col.* 1, *t.* 3. S. Bona

L'homme qui pratique la sainteté, quoiqu'il n'ait rien dans ce monde, est bien riche dans le ciel.

Bonav. 33. Magna est securitas cordis, nihil habere concupiscentiæ sæcularis. *In Collat. de contemptu sæculi, in princ. p.* 95, *col.* 1, *C, t.* 7.

C'est un grand sujet de confiance pour le cœur de n'avoir aucune des concupiscences du siècle.

34. Nihil habeas, et nihil omnino habere velis ultra necessitatem. *Lib. Medit. vitæ Christi, c.* 14, *post med. pag.* 365, *col.* 2, *A, tom.* 6.

Ne possédez rien et ne désirez rien posséder au-delà du nécessaire.

35. Quicunque in hac vita bene habetis, cum vos bona egisse recolitis, valde de his pertimescite, ne concessa vobis prosperitas, eorumdem remuneratio sit bonorum. *In Apolog. pauper. resp.* 3, *c.* 3, *ante med. p.* 415, *col.* 2, *D, t.* 7, *part.* 4.

O vous qui possédez ce qui fait le bonheur de cette vie, lorsque vous vous souvenez des bonnes œuvres que vous avez faites, craignez pour elles, de peur qu'elles n'aient eu leur récompense dans cette prospérité qui vous a été donnée.

36. Nemo in Christi expeditione liberior nil habente. *In Speculo discipl. part.* 2, *c.* 6, *ante med. p.* 556, *D, t.* 7.

Dans les camps du Christ, le plus alerte est celui qui ne possède rien.

37. Divitiæ non satiant appetitum habentis; sed quo plus habetur, eo inquietius sititur. *Lib.* 2 *de Profectu relig. c.* 44, *sub fin. pag.* 594, *col.* 2, *E, t.* 7, *part.* 4.

Les richesses ne contentent point les désirs de celui qui les possède; au contraire, plus il a, plus il est tourmenté du désir de posséder davantage.

38. Admodum rari sunt, qui non plus habere cupiant, vel pro se, vel pro aliis. *Ibid. c.* 45, *post med. p.* 594, *col.* 2, *E, t.* 7, *part.* 4.

Ils sont bien rares ceux qui ne désirent pas un accroissement de biens pour eux et pour les autres.

39. Divitias habere et amare, infructuosum est; amare et non habere, periculosum est: habere autem et non amare, laboriosum est. *Pros.*

Avoir des richesses et les aimer ne porte aucun profit; les aimer sans en avoir est périlleux; mais les posséder et ne pas les aimer, c'est difficile.

40. Nec habere divitias, nec amare, utile est, securum est, delectabile est. *De Perfect. vitæ ad sorores, c.* 3, *ante fin. pag.* 634, *col.* 1, *D, t.* 7, *part.* 4.

Il est utile, sûr et agréable de ne pas posséder des richesses et de ne pas les aimer.

41. Qui nihil habet in mundo quod diligit, nihil est in mundo quod pertimescit. *Ibid.*

Celui qui n'attache son cœur à rien de ce qu'il possède en ce monde n'a non plus rien à craindre.

Cæs. Arel. 42. Nihil habere, interdum res necessitatis est; nihil per avaritiam cupere, virtutis. *Hom.* 27, *in med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 772, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

Ne rien posséder est quelquefois le fait de la nécessité; mais ne rien désirer par avarice, c'est de la vertu.

43. Hunc sibi specialiter modum religiosus ponere debet, ut tantum habeat, quantum necessitas poscit, non quantum cupiditas concupiscit. *Pros.*

Un religieux doit se tracer cette règle : avoir autant que la nécessité réclame, et jamais autant que la cupidité désire.

44. Habendi enim amor, nisi ad integrum resecetur, ardentior est in parvis, et plus torquetur in minimis. *Ibid.*

Car l'amour des biens de ce monde, s'il n'est entièrement arraché du cœur, devient plus ardent dans les petites choses, et cause un tourment plus fort dans les choses de minime importance.

45. Quid deesse potest illi, qui omnia habentem habet? *Sup. Deut. c.* 18, *in princ. col.* 1561, *A, t.* 1. Gloss. ord.

Que peut-il manquer à celui qui possède le Maître de tous les biens?

46. Facile despicit divitias, qui non habet: difficile viles æstimat, qui habet. *Sup. Tob. c.* 12, *col.* 152, *D, t.* 3. Gloss. int.

Celui qui n'a pas de richesses peut les mépriser facilement; mais il est bien difficile à celui qui les possède de ne pas les estimer.

47. Homo hoc, quod habere videtur exterius, transit; et illud quod transire non potest, interius non habet. *Ibid. c.* 15, *col.* 181, *litt. A.* Gloss. ord.

L'homme abandonne facilement la prétention d'avoir ce qu'il paraît posséder extérieurement; mais ce qu'il ne peut abandonner, c'est ce qu'il ne possède pas intérieurement.

48. Sufficiat tibi quod habes, ne superflue quæras, quod adipisci non vales. *Sup. Eccles. c.* 2, *circa fin. col.* 2124, *D, t.* 3.

Contentez-vous de ce que vous avez, de peur de vous épuiser en vains efforts pour chercher ce que vous ne pouvez atteindre.

49. Plene habere est scire unde habeas; qui ergo non habet, id est, qui nescit unde habeat, et quod habet, auferetur ab eo. *Sup.* 1 *ad Cor. c.* 2, *col.* 212, *F, t.* 8.

Avoir véritablement, c'est savoir d'où vient ce que l'on possède; celui donc qui ne possède pas, c'est-à-dire qui ignore d'où lui vient ce qu'il possède, se verra enlever ce qu'il a.

50. Non parce seminat, qui parum habens, parum largitur, si animus promptus sit plus dare, si plus haberet, *Sup.* 2 *Cor. c.* 9, *in illud, Qui parce seminat, etc. col.* 422, *F, t.* 6.

Ce n'est pas semer avec parcimonie que de donner peu lorsqu'on ne possède que peu, si l'âme est dans la disposition de donner beaucoup si elle possédait davantage.

51. Res habita instanti fine corripitur, et habendi anxietas non finitur. *Lib.* 10 *Moral. c.* 13, *circa fin. col.* 364, *D, t.* 1. S. Greg. Mag.

Au moment de la mort, tout ce que l'homme possède lui est enlevé, et le désir de posséder ne cesse pas encore.

S. Greg. Mag. 52. Nonnulli jactant se habere, quod non habent. *Ibid. lib.* 23, *c.* 4, *post init. num.* 7, *col.* 769, *D.*

Beaucoup d'hommes se vantent de posséder ce qu'il n'ont pas.

53. Nolite intra vosmetipsos pensare, quod habetis, sed quid estis. *Hom.* 28 *sup. Evang. in med. col.* 442, *C, t.* 2.

N'examinez pas en vous-même ce que vous possédez, mais ce que vous êtes.

54. Facile est, hominem tunc divitias despicere, cum habet; difficile vero est eas, cum non habet, viles æstimare. *Lib.* 11 *Mor. c.* 2, *in princ. col.* 374, *A, t.* 1.

Il est facile à l'homme de mépriser les richesses quand il les possède; mais il lui est difficile de les trouver méprisables lorsqu'il ne les possède pas.

55. Quæ ardenter diliguntur habita, graviter suspirantur ablata. *Ibid. lib.* 31, *c.* 8, *ante med. col.* 1052, *D.*

On regrette vivement quand on les perd les choses que l'on aime ardemment quand on les possède.

56. Respondet dives pauperibus : Non habeo, quod vobis dare possim; et miror, si is, qui vestes habet, argentum habet, cellaria habet, quod pauperibus debeat dare, non habet. *Lib.* 5 *in Registr. indict.* 14, *c.* 29, *Epist.* 29 *ad Secundinum, circa med. col.* 841, *D, t.* 2.

Le riche répond au pauvre : Je ne puis rien vous donner; et cela m'étonne, qu'un homme qui a des habits, de l'argent, des celliers bien garnis, ne puisse point donner aux pauvres ce qu'il leur doit.

S. Hier. 57. Perfectus servus Christi, nihil præter Christum habet; si quid præter Christum habet, perfectus non est (cum se perfectum fore Deo pollicitus sit), ante mentitus est. *Epist.* 1 *ad Heliodor. circa med. p.* 3, *A, t.* 1.

Un parfait serviteur du Christ ne possède rien autre chose que Jésus-Christ lui-même; s'il possède autre chose, il a menti à Dieu lorsqu'il lui a promis de devenir parfait

58. Ille solus proprie habet, qui angelis et hominibus debet habere; nos autem nec soli, nec nobis habemus. *Et hab. in Glossa sup.* 1 *ad Timoth. c.* 7, *in illud, Qui solus habet immortalitatem, p.* 725, *C, t.* 6.

Celui-là seul possède, à proprement parler, qui doit donner ce qu'il leur faut aux anges et aux hommes; et nous, non seulement nous ne sommes pas seuls à posséder, mais nous n'avons même pas ce qu'il faut pour nous

S. Hilar. 59. Habere, criminis non est; sed modus in habendo retinendus est. *Sup. Matth. can.* 19, *post med. in illud, Difficile est divitem, etc. f.* 24, *col.* 1.

Ce n'est pas un crime de posséder des biens, mais il faut une mesure dans leur possession.

Hugo card. 60. Habere non est in vitio, sed curiositas et ardor habendi, vel habitus retinendi. *Sup. Ps.* 77, *Moral. f.* 207, *col.* 4.

Avoir n'est point un péché; le mal est dans le désir et l'amour des biens, et dans la manière de les garder.

61. Multa habere dicimur, quæ non possidemus; quia statim amittimus, vel quia nostra non sunt. *Sup. Matth. c.* 5, *f.* 15, *col.* 1, *t.* 6. Hugo ca

On dit souvent que nous avons bien des choses que nous ne possédons pas en effet, soit parce que nous les perdons tout de suite, soit parce qu'elles ne sont pas à nous.

62. Quidquid boni habemus, a te habemus. *Lib.* 1 *Contempl. de amore Dei, c.* 2, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 10, *p.* 1, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618. Idiota

Tout le bien que nous avons, ô mon Dieu, nous le tenons de vous.

63. Humana substantia semper pauper est; et quantumvis homo habuerit, nihil se putat habere. *Hom.* 33 *sup. Matth. oper. imperf. ante fin. col.* 968, *B, t.* 2. S. Joan

L'humanité est toujours pauvre, et, quelque bien qu'il possède, l'homme pense toujours n'avoir rien.

64. Non qui multa habet, sed qui modicis eget, inexpugnabilis est. *Serm.* 24 *sup. Epist. ad Rom. in fine Moralis, col.* 269, *B, t.* 4.

Ce n'est pas celui qui possède beaucoup qui est invincible, mais celui qui a besoin de peu.

65. Pauca recte habere multo præstantius est, quam multa scelerate. *Lib. Parall. c.* 26, *post med. f.* 23, *p.* 1, *A.* S. Joan

Il est plus beau de posséder peu, mais avec justice, que d'avoir de grands biens, mais injustement.

66. Sicut mali nihil habent in cœlo, ita boni nihil habere debent in terra. *Lib.* 1, *Hom.* 18 *ad monachos, circa med. p.* 491, *col.* 2. Joan. T

De même que les méchants ne possèdent aucun bien au ciel, ainsi les justes n'en doivent avoir aucun sur la terre.

67. Crescentibus divitiis, crescit et affectus habendi. *Orat.* 5 *in Conventu abbat. habita, post med. p.* 882, *col.* 1.

A mesure que les richesses augmentent, l'affection aux richesses augmente aussi.

68. Cum gravi dolore amittuntur, quæ cum magno amore habentur : minus autem carendo dolemus, quæ minus possidendo diligimus. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 59. *sent.* 2, *p.* 689, *col.* 2. S. Isidor. Hispal.

On éprouve un grand regret lorsqu'on perd des biens dans lesquels on a placé ses affections; on éprouve moins de peine de n'avoir plus des choses que l'on a moins aimées quand on les possédait.

69. Contemne vivens, quæ post mortem habere non potes : quod habes, habeto ad misericordiam. *Lib.* 2 *de Synonym. cap.* 17, *circa med.*

Méprisez pendant la vie les choses que vous ne pourrez garder après la mort, et ce que vous avez, employez-le en œuvres de miséricorde.

70. Quid ille miser habet, qui se non habet? Non enim se habet, qui plus de se, quam de Deo sperat : vereque est mortuus, qui non vivere timet, si totum de se Deo credat, Deoque permittat. *Epist.* 5 *ad Severum, prope finem,* S. Pau

apud Bibl. Patr, t. 5, part. 1, p. 159, col. 2, G, edit. Colon. 1618.

Que possède donc le malheureux qui ne se possède pas lui-même? Et il ne se possède pas lui-même, celui qui met son espérance en soi plutôt qu'en Dieu, et il est véritablement mort, celui qui craint de ne pas vivre, s'il se livre tout entier entre les mains de Dieu et met sa confiance en lui.

Blcens. 71. Miserere animæ tuæ placens Deo : si teipsum non habes, nihil habes. *Epist.* 16 *ad episcopum quendam, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Ayez pitié de votre âme en vivant de manière à plaire à Dieu; si vous ne vous possédez pas vous-même, vous ne possédez rien.

etr. Chr. 72. Dives quanto plus habet, tanto amplius debet. *Serm.* 26, *circa finem, apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *pag.* 682, *col.* 1, *C, edit. Coloniæ* 1618.

Plus le riche possède, plus il doit.

73. Totum in se habet homo, qui se habet : ipse autem se habet, qui Deum habet. *Ibid. Serm.* 56, *in fine, p.* 72, *col.* 2, *F.*

L'homme possède tout en lui lorsqu'il se possède lui-même, et il se possède lui-même quand il possède Dieu.

Jud. 74. Habere rem pretiosam, affert gaudium : expectatio vero habendi, spem. *Lib. Quod deterius potiori, etc. post med. p.* 250, *t.* 1.

La possession d'une chose précieuse donne la joie; l'attente de cette possession donne l'espérance.

Prosper. 75. Quod habet Ecclesia, cum omnibus nihil habentibus habet commune; nec aliquid inde eis, qui sibi de suo sufficiunt, debet erogare; quandoquidem nihil aliud sit habentibus dare, quam perdere. *Lib.* 2 *de Vita contemplat. c.* 9, *in fine.*

Ce que l'Eglise possède, elle l'a en commun avec ceux qui n'ont rien, et elle n'en doit rien donner à ceux qui ont suffisamment pour eux, parce que donner à ceux qui ont déjà, c'est perdre.

Theophil. Alex. 76. Nescit mensuram, cui tantum deest quod habet, quantum quod non habet. *Epist. paschal.* 3, *ante finem, apud Bibl. Patr. tom.* 4, *p.* 723, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618.

L'homme ne sait pas se régler lorsque ce qu'il a lui manque autant que ce qu'il n'a pas.

Thomas Kempis. 77. Melius est tibi minus habere, quam multum unde posses superbire. *Lib.* 3 *de Imit. Christi, c.* 7, *sect.* 3.

Il vaut mieux pour vous avoir moins que de posséder de grands biens qui pourraient vous donner de l'orgueil.

78. Noli concupiscere, quod non licet habere; noli habere, quod te potest impedire. *Ibid. c.* 27, *sect.* 1.

Ne désirez pas ce qu'il n'est pas permis d'avoir, et ne cherchez pas à avoir ce qui serait pour vous un obstacle.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

in. jun. 79. Tanta invasit homines habendi cupido, ut possideri magis, quam possidere videantur. *Lib.* 9, *Epist.* 30, *in calce, p.* 262.

L'amour des richesses s'est emparé des hommes au point qu'ils paraissent être plutôt les esclaves que les maîtres de leurs biens.

80. Nullum bonum juvat habentem, nisi ad cujus amissionem præparatus est animus. *Epist.* 4, *circa med. p.* 527, *t.* 1. Seneca.

Le seul bien qui réjouit celui qui le possède, c'est celui à la perte duquel son âme était préparée.

81. Contemnere omnia aliquis potest, omnia habere nemo potest. *Epist.* 62, *in fine, p.* 635, *tom.* 2.

Un homme peut tout mépriser; personne ne peut tout avoir.

82. Habere, eripitur; habuisse, nunquam. *Epist.* 98, *post med. p.* 801.

Ce que l'on a peut être enlevé; ce qu'on a eu, jamais.

83. Quod vult habet, qui velle quod satis est potest. *Ep.* 108, *ante med. p.* 831, *t.* 2.

L'homme a tout ce qu'il veut, lorsqu'il sait ne vouloir que ce qui lui suffit.

84. Plus incipit habere posse, qui plus habet. *Epist.* 119, *in med. p.* 870.

Celui qui a déjà beaucoup commence à pouvoir posséder encore davantage

85. Qui multum habet, plus cupit. *Ibid. circa med. p.* 870.

Celui qui possède beaucoup désire plus encore.

86. Quid sis interest, non quid habeas. *De Moribus, post init. p.* 677, *edit. Basil.* 1537.

Ce qui importe, c'est ce que vous êtes, et non ce que vous avez.

87. Quis plurimum habet? Is qui minimum cupit. *Ibid. ante med.*

Quel est celui qui possède le plus? Celui qui désire le moins.

88. Multum quis habet. Utrum avarus, aut prodigus est? Si avarus non habet : si prodigus, non habebit. *De Remed. fortuit. in med. p.* 283, *edit Basil.* 1537.

Un homme possède beaucoup. Est-il avare ou prodigue? S'il est avare, il n'a rien; s'il est prodigue, bientôt il n'aura plus rien.

89. Quid refert, quantum habeas? Multo illud plus est, quod non habes. *In suis Proverbiis, in fine positis, Q.*

Qu'importe quelles soient vos richesses? Celles que vous n'avez pas sont bien plus considérables.

90. Melius est nihil habere, quam multa habentem nemini impertiri. *Sent.* 364. *p.* 67, *col.* 1, *B, apud Bibl. Patr. tom.* 3, *edit. Coloniæ* 1618. Sextus phil.

Il vaut mieux n'avoir rien que d'avoir beaucoup et ne rien donner à personne.

HÆREDITAS (Héritage).

ETYMOLOGIA.

Cassiodor. Hæreditas ab hero dicta est, id est domino, quod in ea potestate libere dominetur. *Sup. Ps.* 2, *post med. vers.* 8, *f.* 6, *col.* 4.

Héritage vient du mot *herus*, qui signifie maître, parce que le maître a un pouvoir absolu et libre sur l'héritage.

Hugo card. Hæreditas dicitur ab hærendo, quia hero inhæret. *Sup. Ps.* 2, *f.* 6, *col.* 1, *tom.* 2.

Héritage vient du mot *hæreo* (être attaché à), parce que le bien est comme attaché à son maître.

S. Isidorus Hispal. Dicta est aut hæreditas e rebus additis, sive ab ære : quia qui possidet agrum, et censum solvit, inde et res. *Lib.* 5 *Etymolog. c.* 25, *in princ. p.* 59, *col.* 2.

Le mot *hæreditas* (héritage) vient soit des mots *e rebus additis*, par les choses qu'il nous ajoute, soit du mot *ære* (argent), parce que celui qui possède un champ paye un impôt, et par là même c'est une chose ajoutée.

DEFINITIO.

S. Isidorus Hispal. Hæreditas est, quæ morte alicujus ad quempiam pervenit, vel legato testamento, vel possessione retenta. *Lib.* 5 *Etymolog. c.* 25, *in princ. p.* 59, *col.* 2.

On appelle héritage les biens qui, à la mort d'une personne, reviennent à une autre, qui les reçoit par testament, ou en conserve la possession, si elle les tenait déjà.

Cicero. Hæreditas est pecunia, seu alia res, quæ morte alicujus ad quempiam pervenit jure. 29 *Topicor. col.* 369, *G, t.* 1.

On appelle héritage l'argent ou les autres choses qui, à la mort de quelqu'un, reviennent par droit à une autre personne.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dixit Dominus ad Aaron : Ego pars et hæreditas tua. *Num.* 18, *v.* 20.

Le Seigneur dit à Aaron : Je suis ta part et ton héritage.

2. Dabitur hæreditas his, qui ei proximi sunt. *Ibid.* 27, *v.* 11.

L'héritage sera donné à ses plus proches.

3. Hæreditas permanet in familiis. *Ibid.* 36, *v.* 8.

L'héritage reste dans les familles.

4. Propitius sit mihi Dominus, ne dem hæreditatem patrum meorum tibi. 3 *Reg. v.* 3, 21.

Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes pères!

5. Postula a me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam. *Ps.* 2, *v.* 8.

Demande-moi, et je te donnerai les nations pour héritage.

6. Dominus pars hæreditatis meæ. *Ps.* 15, *v.* 5.

Le Seigneur est la part de mon héritage.

7. Tu es, qui restitues hæreditatem meam mihi. *Ibid.*

C'est vous, Seigneur, qui me rendrez mon héritage.

8. Hæreditas mea præclara est mihi. *V.* 6.

Mon héritage est pour moi riche et brillant.

9. Novit Dominus dies immaculatorum, et hæreditas eorum in æternum erit. *Psalm.* 36, *v.* 18.

Le Seigneur connaît les jours de l'homme pur; son héritage sera éternel.

10. Quoniam tu, Deus meus, exaudisti orationem meam : dedisti hæreditatem timentibus nomen tuum. *Ps.* 60, *v.* 5.

Mon Dieu, vous avez exaucé ma prière; vous avez assuré un héritage à ceux qui craignent votre nom.

11. Bonus relinquit hæredes filios et nepotes. *Prov.* 13, *v.* 22.

Le juste laisse son héritage à ses enfants et à ses petits-enfants.

12. Hæreditas, ad quam festinatur in principio, in novissimo benedictione carebit. *Ibid.* 20, *v.* 21.

L'héritage que l'on se hâte d'acquérir finit dans la malédiction.

13. Studiosissime laboravi habiturus hæredem post me, quem ignoro, utrum sapiens, an stultus futurus sit, et denominabitur in laboribus meis, quibus desudavi, etc. *Eccl.* 2, *v.* 18-19.

J'ai travaillé sans repos, devant laisser après moi un héritier qui sera le maître de tous les travaux auxquels je me suis appliqué avec tant de peine, sans que je sache s'il doit être sage ou insensé.

14. Ne perdas te et hæreditatem tuam. *Eccli.* 9, *v.* 6.

De peur que tu ne te perdes avec ton héritage.

15. In tempore tribulationis illius (scilicet amici) permane illi fidelis, ut et in hæreditate illius cohæres sis. *Ibid.* 22, *v.* 29.

Reste-lui toujours fidèle (à ton ami) dans le temps de sa tribulation, afin que tu aies part avec lui à son héritage.

16. Hæreditas mea super mel et favum. *Ib.* 24, *v.* 27.

Mon héritage l'emporte sur le miel le plus doux.

17. In die consummationis dierum vitæ tuæ, et in tempore exitus tui, distribue hæreditatem tuam. *Ibid.* 33, *v.* 24.

Au jour de la fin des jours de ta vie et au temps de ta mort, distribue ton héritage.

18. Filiorum peccatorum periet hæreditas. *Ibid.* 41, *v.* 9.

L'héritage des enfants des pécheurs périra.

19. Aaron in terra gentes non hæreditabit,

et pars non est illi in gente : ipse est enim Deus pars ejus et hæreditas. *Ibid.* 45, *v.* 27.

Aaron ne doit point hériter de la terre des nations; il n'a point de part au milieu de son peuple, car le Seigneur est sa part et son héritage.

20. Hæc est hæreditas servorum Domini, et justitia eorum apud me, dicit Dominus. *Isa.* 54, *in fine.*

Voilà, dit le Seigneur, l'héritage des serviteurs de Dieu; ils trouveront justice auprès de moi.

21. Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam. *Jer.* 12, *v.* 7.

J'ai délaissé ma maison, j'ai abandonné mon héritage.

22. Facta est mihi hæreditas mea, quasi leo in sylva : dedit contra me vocem, ideo odivi eam. *V.* 8.

La terre que j'avais choisie pour mon héritage est devenue à mon égard comme un lion dans la forêt ; elle a jeté de grands cris contre moi, c'est pourquoi elle est devenue l'objet de ma haine.

23. Numquid avis discolor hæreditas mea mihi? numquid avis tincta per totum? *V.* 9.

Mon héritage devait-il être pour moi comme un oiseau de différentes couleurs et diversement peint dans son plumage?

24. Hæreditatem acceperunt, et non eis proderit. *V.* 13.

Ils ont reçu un héritage, et il ne leur servira pas.

25. Hæreditas ejus, filiorum suorum erit : possidebunt eam hæreditarie. *Ezech.* 46, *v.* 16. *Pros.*

Le don du prince à l'un de ses fils deviendra son héritage et celui de ses enfants, qui le posséderont par droit de succession.

26. Hæreditas ejus, filiis ejus erit. *V.* 17.

Mais le legs fait à un de ses serviteurs deviendra l'héritage des enfants du prince.

27. Et non accipiet princeps de hæreditate populi per violentiam, et de possessione eorum. *V.* 18.

Et le prince ne prendra rien par violence de l'héritage du peuple ni de ses biens.

28. Sed de possessione sua, hæreditatem dabit filiis suis. *Ibid.*

Mais avec son propre bien il donnera un héritage à ses enfants.

29. Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostra ad extraneos. *Thren.* 5, *v.* 2.

Notre héritage est passé à des étrangers, notre maison à des ennemis.

30. Parce, Domine, parce populo tuo, et ne des hæreditatem tuam in opprobrium, ut dominentur eis nationes. *Joel* 2, *v.* 17.

Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne permettez pas que votre héritage soit voué à l'opprobre et à l'insulte des nations.

SENTENTIÆ PATRUM.

31. Habet mater hæredes, sed auget dolores. *Lib.* 1 *de Virginib. ante med. col.* 81, *A*, *tom.* 1. S. Ambr.

La mère a des héritiers, mais chacun augmente ses douleurs.

32. Neque cæcus thesaurus hæreditas est, neque caduca omnia hæreditatis habent commodum : sola est illa hæreditas, in quibus est portio Deus. *Lib.* 1, *Epist.* 4 *ad Irenæum, ante med. col.* 513, *A*, *t.* 3.

On ne doit pas appeler héritage un trésor inanimé ; tous ces biens caducs du monde ne sont pas un héritage utile; le seul héritage est celui dont Dieu est l'objet.

33. Si ubi fides, ibi libertas; ubi libertas, ibi gratia ; ubi gratia, ibi hæreditas. *Pros.*

Si là où est la foi est la liberté, là où est la liberté est aussi la grâce, et là où est la grâce est l'héritage.

34. Ubi autem nulla libertas, nulla gratia : ubi nulla gratia, nulla adoptio ; ubi nulla adoptio, nulla successio. *Lib.* 9, *Ep.* 73 *ad Clementianum, post med. col.* 642, *B*, *t.* 3.

Là où n'est pas la liberté n'est pas la grâce; là où n'est pas la grâce, il n'y a pas d'adoption, et sans adoption il n'y a pas d'héritage.

35. Hæredes relinquis, qui litigent cum hæredibus : relinquis depositum magis hæreditarium, quam commodum voluntarium. *Pros.*

Vous laissez des héritiers qui seront en contestation avec les autres héritiers; vous leur laissez plutôt un dépôt héréditaire qu'un avantage fait par votre volonté.

36. Si frugi hæredes sunt, hæreditatem custodiunt : si luxuriosi, exhauriunt.

Si les héritiers sont économes, ils conservent l'héritage; s'ils sont portés au luxe, ils le dévorent.

37. Itaque aut bonos hæredes perpetua condemnas sollicitudine, aut malos dimittis, quo tua facta condemnent. *De Nabuthe, c.* 1, *in fine, col.* 1007, *A*, *t.* 4.

Ainsi vous condamnez vos héritiers, s'ils sont bons, à une sollicitude perpétuelle, et s'ils sont mauvais, ils condamneront vos actes.

38. Plerumque cum accessione patrimonii, accessit cupiditatis augmentum. *Ibid. c.* 2, *in princ. col.* 1107, *B.*

La plupart du temps, un accroissement de patrimoine entraîne un accroissement de cupidité.

39. Hæreditas majorum, est vera fides. *Sup. Ps.* 36, *ante med. col.* 1031, *C*, *t.* 4.

La vraie foi, voilà l'héritage de nos ancêtres.

40. Dilecti patris affectum stultus exarcebat filius, qui post illatas contumelias ante pœnitudinem, hæreditatis usurpat celsitudinem. *In Meditationibus, D, post med.* S. Anselm.

Un fils insensé repoussait l'affection de son père bienaimé, et après l'avoir chargé d'injures, avant de se repentir, il s'empare de son magnifique héritage.

S. Antonin. 41. Hæreditas Dei dicitur populus fidelis, eo quod possideatur a Deo per fidem et gratiam, sicut hæreditas ab hærede. *Part.* 2, *tit.* 1, *c.* 21, § 5, *in princ. f.* 84, *col.* 2.

Le peuple fidèle est appelé l'héritage de Dieu, parce que, par la foi et la grâce, il appartient à Dieu, comme un héritage appartient à l'héritier.

S. Ant alb. 42. Non potest hæreditatem capere quispiam sine sanctitate. *Epist.* 2 *ad fratres, post med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 26, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Personne ne peut atteindre l'héritage céleste sans la sainteté.

S. Aug. 43. Mitibus hæreditas data est, tanquam testamentum Patris cum pietate quærentibus. *Serm. Dom. in monte, lib.* 1, *post init. p.* 786, *C*, *tom.* 4.

L'héritage est accordé aux hommes dont le cœur est doux, parce qu'ils cherchent avec amour le testament de leur Père.

44. Hæreditas in qua cohæredes Christi sumus, non minuitur copia possessorum, nec fit angustior numerositate cohæredum; sed tanta est multis, quanta paucis, tanta singulis, quanta omnibus. *Sup. Ps.* 49, *non procul ab init. vers.* 2, *p.* 318, *C*, *t.* 8.

L'héritage dans lequel nous sommes cohéritiers de Jésus-Christ n'est pas diminué par le nombre de ceux qui le possèdent, ni rétréci par le nombre des cohéritiers; aussi vaste il est pour un grand nombre que pour un petit nombre, pour chacun que pour tous.

45. Quæ est nostra hæreditas? auri est, an argenti, an gemmarum, aut fundorum, amœnorumque prædiorum? Non, sed hæc est æterna beatitudo justorum. *Sup. Ps.* 117, *a med. vers.* 18 *et* 19, *p.* 908, *D*, *t.* 8.

Quel est notre héritage? est-il composé d'argent, de pierres précieuses, de terres, de champs bien cultivés? Non, notre héritage, c'est la béatitude éternelle des justes.

46. Contra insidias diaboli ora, ne perdas cœleste patrimonium, ne amittas Christum cohæredem, quia victurus es in æternum cum eo qui te fecit hæredem. *Sup. Ps.* 139, *post init. vers.* 5, *p.* 1105, *B*, *t.* 8.

Priez pour pouvoir éviter les piéges de Satan, afin que vous ne perdiez pas le patrimoine céleste, que vous ne cessiez d'avoir Jésus-Christ pour cohéritier, parce que pendant l'éternité vous vivrez avec celui qui vous a fait son héritier.

47. Hæreditas Dei non fit angusta, si multi possederint, illi ipsi certe illo possidente fiunt hæreditas ipsius, et ille vicissim fit hæreditas ipsorum. *Tract.* 2 *in c.* 1 *Evang. Joan. post med. p.* 13, *A*, *t.* 9.

L'héritage de Dieu n'est pas rétréci par le nombre infini de ceux qui doivent le posséder; car ils deviennent eux-mêmes la possession et l'héritage du Seigneur, et il est à son tour leur héritage.

48. Quælibet hæreditas dividitur inter consortes, pacis hæreditas dividi non potest : pax nostra Christus est, testamentum Dei est, hæreditas pax est. *De Ovibus, c.* 13, *in princ. p.* 748, *C et D*, *t.* 9. S. Aug

Tout héritage est divisé entre les cohéritiers, mais l'héritage de la paix ne peut être divisé; Jésus-Christ est notre paix, il est le testament de Dieu, il est l'héritage et la paix.

49. Nullus in terra possidet hæreditatem patris, nisi mortui : nos vivo Patre nostro possidebimus quod donabit, et ipse Pater erit hæreditas nostra. *De Verb. Dom. Serm.* 62, *post init. p.* 157, *A*.

Personne sur la terre n'entre en possession de l'héritage de son père qu'après la mort de celui-ci; nous, au contraire, nous posséderons les biens qu'il nous léguera, tandis qu'il vivra avec nous, et notre Père sera lui-même notre héritage.

50. Patrimonium quod habes, si operaris tuum est : si cessas, alienum est. *Serm.* 1 *fer.* 3 *post dom.* 2 *Quadr. et in ord.* 76, *post med. p.* 533, *B*, *t.* 10.

Si vous travaillez, votre patrimoine demeure entre vos mains; si vous cessez, il ne vous appartient pas.

51. Hæreditas quanto a pluribus possidetur, tanto plus angustatur. *Serm. de Gestis cum emerito, post med. t.* 7.

Plus le nombre de ceux qui possèdent un héritage est grand, plus l'héritage devient petit.

52. Hæreditas sic est nobis dimissa, ut indivisa possideatur, non partibus dissipetur. *De quinque Hæres. c.* 6, *post init. t.* 6.

Notre héritage nous est donné de telle sorte qu'il est indivisible et ne peut être réduit en portions.

53. Si quis contra voluntatem testatoris facere voluerit, careat hæreditate. *Ibid.*

Si quelqu'un veut agir contre la volonté du testateur, il mérite d'être privé de l'héritage.

44. Hæreditas Patris cum quo in æternum sumus mansuri, non marcescit, nec moritur. *Tract.* 7 *sup. Joan. longe ante med. t.* 6.

L'héritage de notre Père, avec lequel nous vivrons éternellement, ne peut ni se dégrader ni périr.

55. Ecclesia hoc tempore stabulum est viatoris, sed ipsi Ecclesiæ sursum est hæreditas possessoris. *Ibid. tract.* 41, *in fine.*

L'Eglise est pendant cette vie la retraite de l'homme voyageur; mais elle a au ciel l'héritage de celui qui est arrivé à la patrie.

56. Tenemus hæreditatem Christi, hæretici non tenent : securi sumus de unitate hæreditatis. Quisquis huic hæreditati non communicat, foras exiit. *Tract.* 3 *sup. Ep. Joan. in med. tom.* 9.

Nous possédons l'héritage de Jésus-Christ, les hérétiques ne l'ont plus; nous sommes assurés de l'unité de l'héritage. Quiconque n'est pas en communion avec l'héritage n'y peut entrer.

57. Si filius tuus mortuus est, mitte partem suam in cœlum, et noli servare fratribus ipsius. *De decem Chordis, c.* 12, *post med. t.* 9.

Si votre fils est mort, envoyez-lui au ciel sa part de l'héritage; ne le conservez point pour ses frères.

S. Basil Mag. 58. Non habes pecunias quas liberis relinquas? ne auferas insuper etiam generis nobilitatem : unam hanc conserva ipsis libertatis possessionem, depositum illud quod a parentibus accepisti. Nulli unquam patris paupertas crimini data est. *Sup. Ps.* 14, *conc.* 4, *ante finem, vers.* 6, *p.* 78, *t.* 1.

Vous n'avez point d'argent à laisser en héritage à vos enfants? du moins ne leur enlevez pas encore la noblesse de votre origine; conservez-leur la possession de la liberté, ce précieux dépôt que vous avez reçu de vos parents. On n'a jamais fait à personne un crime de la pauvreté de son père.

S. Bonav. 59. Hæreditas ad quam festinatur in principio, in fine benedictione carebit. *In Speculo discipl. part.* 2, *post init. c.* 2, *p.* 554, *col.* 1, *A*, *tom.* 7, *part.* 4.

L'héritage vers lequel on se hâte au commencement n'obtiendra pas à la fin la bénédiction du père.

Cassiodor. 60. Qui aliquid ex hæreditate tenet, firmissima possessione gloriatur. *Sup. Ps.* 24, *post med. vers.* 14, *f.* 36, *col.* 4.

Celui qui tient une chose par héritage se flatte de la posséder en toute sûreté.

S. Cyprian. 61. In tuto hæreditas ponitur, quæ Deo custode servatur. *De Opere et Eleemos. c.* 7, *prope med. f.* 309, *col.* 2, *t.* 2.

Un héritage est en toute sûreté, lorsqu'il est placé sous la garde de Dieu.

62. Patrimonium Deo creditum, nec respublica eripit, nec fiscus invadit, nec calumnia aliqua forensis evertit. *Ibid.*

Un patrimoine placé dans les mains de Dieu ne craint ni l'invasion de l'Etat, ni la confiscation du fisc, ni les renversements causés par les chicanes du barreau.

63. Qui studes terreno magis, quam cœlesti patrimonio filios tuos commendare; diabolo magis, quam Christo commendas. *Ibid. etc.*

O vous qui vous appliquez à acquérir à vos enfants un patrimoine sur la terre plutôt qu'au ciel, vous les confiez au démon plus qu'à Dieu.

S. Cyrill. Alex. 64. Eximia certe hæreditas est illis, qui totius universi Regem Jesum Christum diligere volunt. *Lib.* 1 *Glaphyr. in Numeros, c.* 2, *in princ. p.* 321.

Le plus bel héritage appartient à ceux qui veulent aimer Jésus-Christ, le Roi de tout l'univers.

Franciscus A Jesus. 65. Hæreditas pauperum est eleemosyna. *In suis Opusc. Serm.* 3, *ante med. p.* 512, *t.* 3.

L'héritage des pauvres est l'aumône.

Gloss. int. 66. Si vis habere hæreditatem a Jesu, oportet ut terra carnis tuæ quiescat, nec contra spiritum confligat. *Sup. Josue, c.* 14, *col.* 100, *D*, *tom.* 2.

Si vous voulez obtenir l'héritage de Jésus-Christ, il faut que votre chair vive dans la paix et qu'elle ne se révolte pas contre l'esprit.

Gloss. ord. 67. Hæreditas Christi, quam resurgens possedit, Ecclesia est, quam moliebantur præripere Judæi. *Sup. Matth. c.* 21. *in illud. Habebimus hæreditatem ejus, col.* 355, *A*, *t.* 5.

L'héritage dont Jésus-Christ est entré en possession après sa résurrection, c'est l'Eglise que les Juifs s'efforçaient de lui enlever.

68. Eo ad ambitum congregatæ hæreditatis accenditur, quo multis hæredibus fœcundatur. *Lib.* 5 *Moral. c.* 4, *in princ. num.* 3, *col.* 4, *C*, *tom.* 1. S. Greg. Mag.

Un héritage excite d'autant plus l'ambition que le nombre des héritiers qui travaillent à l'augmenter est plus grand.

69. Patrimonium nostrum retentum perditur, manet erogatum. *Ibid. lib.* 18, *c.* 9, *in fine, sup. illud, Job* 27, *Dies cum dormierit, etc.*

Notre patrimoine est perdu si nous cherchons à le garder; il nous reste si nous le donnons.

70. De spe æternæ hæreditatis gaudium sument illi, quos adversitas vitæ temporalis humiliat. *Part.* 3 *Past. c.* 1, *admonit.* 27, *ante finem, col.* 1301, *D*, *t.* 2.

L'espoir de l'héritage céleste donnera une grande joie à ceux que l'adversité abaisse dans cette vie.

71. Hæreditas Domini, multitudo fidelium est. *Lib.* 4 *in* 1 *Reg. c.* 1, *post init. sup. illud, Unxit te Deus in princ. col.* 1446, *B*, *t.* 2.

L'héritage du Seigneur se compose de la multitude des fidèles.

72. Quisquis Patris hæres esse desiderat, filius existere (pacem custodiendo) non renuat. *Pros.*

Celui qui veut avoir part à l'héritage du Père doit vouloir vivre comme son fils, en gardant la paix.

73. Filius qui locum præbet discordiæ, ipse profecto se hæreditatis exortem esse constituit. *Lib* 7 *in Registro, indict.* 2, *c.* 6, *Epist.* 6 *ad Eusebium archiepisc. Thess. in princ. col.* 916, *A*, *tom.* 2.

Le fils qui donne lieu à la discorde intérieure s'exclut lui-même de l'héritage.

74. Hæreditatem expectans sæculi, cohæres Christi esse non poteris. *Epist.* 1 *ad Heliod. ante med. p.* 2, *t.* 1.

Si vous attendez l'héritage de ce siècle, vous ne pourrez être le cohéritier de Jésus-Christ.

75. Quantis sudoribus hæreditas cassa expetitur! Minore labore margarita Christi emi poterat. *Ibid. Epist.* 2 *ad Nepotian. circa med. p.* 14, *C.*

Quelle peine on se donne pour atteindre un héritage frivole! Il faudrait bien moins de travail pour acquérir les trésors de Jésus-Christ.

76. Certior hæreditas est, dum vivis, bene abuti substantia tua, quam tuo labore quæsita in incertos usus relinquere. *Tom.* 2, *lib.* 1 *advers. Jovian. longe ante finem, p.* 51, *A.*

Votre héritage est plus en sûreté, si, pendant que vous vivez, vous employez votre bien comme il faut, que si, après l'avoir recueilli avec peine, vous le laissez pour être employé en des œuvres que vous ne connaissez point.

S. Hilar. 77. Si circa terrena patrimonia sua in cohæredum divisione quis nititur sortem commodioris portionis appetere, quanto propensiore cura partem cœlestis hæreditatis diligere debemus? *Sup. Psal.* 118, *vers. Portio mea, Domine, post init. f.* 60, *col.* 1.

Si dans les patrimoines de la terre chacun s'efforce, dans le partage entre les cohéritiers, d'obtenir la portion qui lui parait la plus commode, avec quel soin plus grand encore devons-nous choisir notre portion de l'héritage céleste ?

Hugo a S. Victore. 78. Qui sub disciplina Dei non est, ad hæreditatem filiorum Dei pertingere non potest. *Sup. Ps.* 17, *c.* 30, *in fine*, *p.* 43, *D*, *t.* 1.

Celui qui ne vit pas sous la loi de Dieu ne peut arriver à l'héritage des enfants du Seigneur.

79. Hæreditas a domino excolitur, dominum pascit, firmiter possidetur. *Lib.* 4 *de Propriet. rerum*, *c.* 8, *in princ. p.* 307, *F*, *t.* 2.

Le maître cultive son patrimoine, en tire sa nourriture, et le possède en toute sécurité.

S. Joan. Chr. 80. Pauperis hæreditas licet sine liberis discedat, cum propter exiguitatem non sit contentione digna, ad amicos transit atque cognatos : divitis autem, eo quod multorum undique ad se alliciat oculos, non raro ad inimicos devenit. *Hom.* 5 *de Fide Annæ, ante finem, col.* 603, *A*. *tom.* 1.

L'héritage du pauvre, même lorsqu'il ne laisse pas d'enfants, passe toujours à ses amis ou à ses parents, parce que son peu de valeur ne l'expose pas aux procès; tandis que celui du riche, qui a excité les regards de convoitise de beaucoup de monde, arrive souvent à ses ennemis.

81. Hæreditatem capere non debet, qui filii nomen per contemptum patris amittit. *Serm.* 1 *sup. illud Isaiæ, Si volueritis et audieritis me, etc. post med. col.* 798, *A*, *t.* 1.

Celui qui a perdu le nom de fils par le mépris dont il a abreuvé son père ne mérite pas d'obtenir l'héritage.

82. Si hæres es, testatoris delegata conserva : si filius es, lineamenta patris demonstra. Hæres testamento, et filius amore comprobatur. *Hom.* 1 *in dictum Joan.* 15, *Vos amici mei estis, in med. col.* 432, *A*, *t.* 3.

Si vous êtes héritier, conservez les legs du testateur; si vous êtes fils, montrez les traits de ressemblance avec votre père. C'est par le testament qu'on distingue l'héritier, et le fils se connaît à l'amour de son père.

83. Qui injustam accipit hæreditatem, etsi ipse eam non rapuit, aliena tamen possidet, et hoc certe persuasum habet, et propterea dignus est, qui puniatur. *Hom.* 15 *sup.* 1 *Cor. in Moral. post init. col.* 439, *A*, *t.* 4.

Celui qui reçoit un héritage injustement acquis, quoique l'injustice ne vienne pas de lui, n'en est pas moins détenteur du bien d'autrui, et, comme il en est certain, il mérite un châtiment.

84. Qui nihil attigit, ab omnibus liberatus est negotiis, quæ sequuntur defuncti hæreditatem. *Sup. Ep. ad Galat. c.* 5, *post init. col.* 934, *C*, *t.* 4.

Celui à qui il ne revient rien est à l'abri de toutes les affaires qu'entraîne l'héritage d'une personne morte.

85. Si quis hæreditatem amiserit, videtur omnibus esse dolendus. *Hom.* 23 *sup. Epist. ad Hebr. in princ. Moral. col.* 1804, *B*, *t.* 4. S. Joan. Chr.

Si quelqu'un perd un héritage, il paraît digne de la pitié de tous.

86. Patrimonium grande tentatio est. *Lib.* 3 *de summ. Bono, c.* 59, *sent.* 10, *p.* 690, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

Un grand patrimoine est une grande tentation.

87. Patrimonium retentum perit, manet autem erogatum. *Ibid. p.* 690, *col.* 2. *Pros.*

Un patrimoine que l'on garde périt, celui que l'on donne est conservé.

88. Diu enim cum rebus nostris durare non possumus, quia aut nos illas moriendo deserimus, aut illæ nos viventes deserunt. *Ibid. etc.*

Il ne nous est pas possible de demeurer longtemps avec nos richesses; car nous les quittons en mourant, ou elles nous quittent de notre vivant.

89. Injustum est augeri patrimonia locupletum, per damna miserorum. *In Epitome, cap. Super est, ante finem, p.* 401. L. cl. Firm.

C'est une injustice d'augmenter le patrimoine des riches au préjudice des pauvres.

90. Hæreditas christianorum hæc est (continentia, misericordia, patientia, charitas, fides), quæ nec eripi, nec ad alium transferri potest. *Lib.* 7 *de divin. Instit. c.* 27, *post med. p.* 331.

L'héritage des chrétiens se compose de la continence, la miséricorde, la patience, la charité, la foi; héritage que personne ne peut leur enlever, et qu'ils ne peuvent eux-mêmes léguer à un autre.

91. Beatus est, cujus portio et hæreditas Deus. *Epist.* 137, *post init. apud Bibl. Patr. tom.* 12, *part.* 2, *pag.* 812, *col.* 2, *edit. Coloniæ* 1618. Petr. Bles.

Heureux celui dont la part et l'héritage est Dieu.

92. Hæreditas mundana, ante posteris infert jurgia, quam confert censum : antequam dividat facultates, scindit hæredes : antequam debitas tradat singulis portiones, successores ipsos desecat, et mittit in partes. *Pros.* S. Petr. C

Les héritages du monde apportent les procès avant de donner les biens; avant de partager les richesses, ils divisent les héritiers; avant de livrer à chacun des successeurs la part qui lui revient, ils les séparent eux-mêmes et en font des parties hostiles.

93. Non certe est hæreditas ista, sed pugna, et hæc noverca filiorum est, non facultas. *Serm.* 162, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 778, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Ce n'est certes pas là un héritage, mais un combat; c'est une marâtre pour les enfants, et non une richesse.

94. Ille ditat filios, qui relinquit filiis plenissimæ charitatis hæreditatem. *Ibid.*

Celui-là enrichit véritablement ses enfants qui leur lègue une charité parfaite.

95. Quæ major hæreditas, quæ melior hæ-

reditas, quam divinæ vinculum charitatis? *Ib. circa init. p.* 778, *col.* 2, *F.*

Est-il un héritage plus grand et plus utile que la divine charité?

Petr. Dam. 96. Cui competit jus hæreditatis, competit etiam propinquitas generis. *Opusc.* 8, *c.* 4, *in med. p.* 465, *col.* 3, *D*, *t.* 3.

Celui qui a droit à un héritage est aussi de la parenté du testateur.

97. Qui hæres Dei et cohæres Christi est, omnem terreni stemmatis superat dignitatem. *Opusc.* 49, *cap.* 11, *in princ. p.* 719, *col.* 1, *F*, *tom.* 3.

Celui qui est l'héritier de Dieu et le cohéritier de Jésus-Christ surpasse en dignité tous les monarques du monde.

S. Prosper. 98. Census terrenus eis a quibus vitiose diligitur, non est voluptatum materia, sed dolorum. *Lib.* 2 *de Vita contemplat. c.* 13, *in fine.*

Les biens de la terre, loin d'être un sujet de plaisir pour ceux qui les aiment avec passion, sont au contraire une cause de douleur.

99. Quid potest eo esse felicius, cui efficitur suus Conditor census, et hæreditas ejus dignatur esse ipsa Divinitas? *Ibid. c.* 16, *ante med.*

Quel plus grand bonheur peut goûter l'homme que d'avoir pour trésor son Créateur et pour héritage la Divinité même?

Salvianus. 100. Quid æstuas, paterna pietas, quid ad conquirenda terrena et peritura distenderis? Nihil majus præstare filiis potes, quam si hoc bonum per te habeant, quod nunquam penitus amittant. *Pros.*

O amour paternel, pourquoi tant d'agitation, pourquoi tant d'efforts afin d'acquérir des biens terrestres et misérables? Vous ne pouvez rien faire de meilleur pour vos enfants que de leur procurer le seul bien qu'ils ne peuvent jamais perdre entièrement.

101. Non necesse est ergo, ut filio tuo terrenos thesauros recondas : nulla re eum facies ditiorem, quam si ipsum filium tuum thesaurum Dei feceris. *Lib.* 1 *ad Eccles. cathol. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 366, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Il n'est pas nécessaire d'entasser pour votre fils des trésors sur la terre; la plus grande richesse que vous puissiez lui donner, c'est de faire qu'il soit lui-même le trésor de Dieu.

102. Quam longe sunt a mandato Dei, quos cum ipsos jusserit Deus viventes opibus renuntiare, illi eas cupiunt etiam in cognatis suis mortui possidere! *Pros.*

Qu'ils sont loin d'observer les commandements de Dieu, ceux à qui Dieu a dit de renoncer pendant leur vie aux biens qu'ils possèdent, et qui veulent, même après leur mort, les posséder par leurs parents!

103. Aut quam longe ab ea devotione sunt, ut exhæredent seipsos propter Deum, qui exhæredare nolunt saltem extraneos propter se!

Combien ils sont éloignés de ce dévouement qui les porterait à se déshériter eux-mêmes par amour pour Dieu, lorsqu'ils ne veulent pas déshériter du moins des étrangers par amour pour eux-mêmes!

104. Quæ insania est, o miserrimi, ut hæredes alios quoscunque faciatis, vosipsos vero exhæredatis : ut alios relinquatis vel brevi divites, vos ipsos æterna mendicitate damnatis! *Ibid. lib.* 2, *longe post init. p.* 369, *col.* 1, *B.* Salvianus.

Quelle folie, ô malheureux, de faire héritiers les autres et de vous déshériter vous-mêmes; d'enrichir les autres pour un court espace de temps, et de vous condamner vous-mêmes à une misère éternelle!

105. Dubitare quis debeat, quin sua hæredibus mundanis servire nolint, qui seipsos mundo eliminaverint? *Ibid. ante med. p.* 369, *col.* 1, *F.*

Il est naturel de douter que ceux qui se sont volontairement séparés du monde veuillent que leurs biens servent les amis du monde.

106. Quaslibet divitias homo filiis suis congerat nequaquam hoc ei proderit in judicio, quod divitem reliquit hæredem. *Ibid. libro* 3, *post init. p.* 373, *col.* 1, *A.*

Quelques grandes richesses qu'un homme amasse à ses enfants, il ne lui servira de rien au jugement d'avoir laissé un riche héritier.

107. De locupletandis quibuscunque hæredibus tuis cogitas, cui supellectilis variæ ornamenta transcribas. Infelicissime omnium, cogitas quam bene alii post te vivant, non cogitas quam male ipse moriaris. *Ibid. longe post init. p.* 373, *col.* 2, *E.*

Vous cherchez auquel des héritiers que vous voulez enrichir vous léguerez votre nombreux mobilier. Ah! vous êtes bien le plus malheureux de tous, vous qui vous préoccupez de faire vivre les autres dans toute sorte de bien-être après vous, tandis que vous ne pensez pas quelle mauvaise mort vous attend.

108. Iniquum non est, ut quilibet christianorum, etiam legitimis hæredibus in hoc sæculo consulat, dummodo sibimet in æternitate succurrat : satius est hic deesse filiis quippiam, quam parentibus in futuro. *Ibid. longe post init. p.* 373, *col.* 2, *F.*

Il n'est pas mauvais qu'un chrétien s'occupe de laisser à ses héritiers un patrimoine convenable, pourvu qu'il se ménage à lui-même des secours dans l'éternité; il vaut mieux qu'il manque quelque chose aux enfants ici-bas qu'aux parents dans l'autre monde.

109. Ipsi quibus hæreditas relinquitur, si modo pietatis aliquid in se habent, specialiter velle debent, ne illi pereant qui relinquunt. *Ibid.*

Si les héritiers qui reçoivent un patrimoine ont quelques sentiments d'amour filial, ils ne peuvent vouloir la perte de ceux qui leur ont légué ces biens.

110. Non injuste testator sapiens non relinquit, quod hæres impius non meretur. *Ibid.*

Un testateur sage ne commet pas d'injustice en frustrant un héritier impie d'un patrimoine dont il s'est rendu indigne.

111. Beatus ille, qui suos ipse divini amoris spiritu amat, cujus charitas Christi cultus est, qui in naturæ vinculo Deum cogitat naturarum

Salvianus. patrem, et dum id quod pignoribus præstat, Domino suo fœnerat. *Ibid. etc.*

Heureux celui qui, dans son affection pour les siens, est conduit par le souffle de l'amour divin, dont la charité de Jésus-Christ forme l'amour, qui, dans les liens de la nature, considère Dieu auteur de la nature, et qui prête à son Dieu ce qu'il donne aux hommes comme témoignage d'affection.

112. Flammæ infelicium mortuorum, divitiis non refrigerantur hæredum. *Ibid. circa med. p.* 375, *col.* 2, *G.*

Les richesses des héritiers ne peuvent adoucir les tourments des malheureux qui sont dans les flammes de l'enfer.

113. O infelix ac miseranda conditio! bonis suis aliis avarus præparat beatitudinem, sibi afflictionem: aliis gaudia, sibi lacrymas: aliis voluptatem brevem, sibi ignem perennem. *Ib.*

O malheureuse et déplorable condition! l'avare prépare le bonheur aux autres avec les biens qu'il entasse, et à lui-même il se prépare la douleur; aux autres la joie, à lui les larmes; aux autres un plaisir de quelques jours, à lui un feu éternel.

114. Non liberabunt filii divites parentes reos, nec restringuet flammas miseri testatoris deliciis affluentibus opulentus hæres. *Ibid. circa med. p.* 376, *col.* 1, *A.*

Les richesses des enfants ne pourront délivrer les parents coupables, et l'héritier opulent ne saurait, avec toutes ses délices, diminuer les flammes qui dévorent le malheureux testateur.

115. Plurimi ut in hac caduca et brevi vita hæredes divites habeant, æterna seipsos morte condemnant. *Ibid. post med. p.* 376, *col.* 1, *D.*

Il est beaucoup d'hommes qui, pour laisser dans cette triste et courte vie de riches héritiers, se condamnent eux-mêmes à une mort éternelle.

116. Ita moriens substantiam tuam alteri deputa, ut capere ex ea fructus post mortem ipse possis. *Ibid. longe post med. p.* 377, *col.* 2, *litt. E.*

Laissez en mourant vos biens à un autre, de telle sorte que vous puissiez après votre mort en retirer des avantages pour vous.

117. Satis infidelis ac satis est stultus, qui mavult præstare aliis ut sit miser, quam sibi ut sit beatus; et ut alios affluere faciat deliciis temporariis, se tradit urendum ignibus sempiternis. *Ibid. in calce, p.* 379, *col.* 1, *B.*

Il est malheureux et insensé celui qui préfère tout donner aux autres pour être misérable lui-même que de se donner à soi-même de quoi être heureux, et qui, pour procurer aux autres une grande abondance de délices temporelles, se livre lui-même en proie aux feux éternels.

118. Non vile ac despicabile putes, si substantiam tuam miseris atque egentibus derelinquas, Christum in illis facis hæredem. *Pros.*

Ne croyez point faire une chose vile et méprisable en laissant vos biens aux malheureux et aux indigents; c'est Jésus-Christ que vous établissez votre héritier en leur personne.

119. Christum quidem hæredem facis, sed hæreditatis emolumenta percipies: quæcunque enim Christo reliqueris, per Christum omnia possidebis. *Ibid. lib.* 4, *post med. p.* 381, *col.* 1, *D.*

Vous faites Jésus-Christ votre héritier, mais vous percevrez vous-même les revenus de l'héritage; car Jésus-Christ vous rendra la possession de tout ce que vous lui aurez laissé.

120. Tamdiu juris tui est patrimonium tuum, quamdiu chirographi fide alteri non fuerit obligatum. *Homil.* 4 *de Promiss. in med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 480, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Valeria

Votre patrimoine vous appartient de droit jusqu'au jour où vous l'aurez engagé à un autre par un acte signé de votre main.

121. Æstimari non potest quantum patrimonio utilitatis accrescat, si quando quod alibi ambitiose quæritur, in propria possessione nascatur. *Ibid. Hom.* 15 *de Bono martyrii, ante fin. p.* 493, *col.* 5, *F.*

On ne saurait croire combien l'utilité d'un patrimoine augmente lorsqu'on y voit venir sans efforts ce qu'ailleurs on cherche avec ardeur.

122. Quamvis legitimus hæres sit, non tamen sine cupiditatis vitio successionis vota componit. *Ibid. Hom.* 20 *de Avarit. ante med. p.* 498, *col.* 2, *F.*

Un héritier, malgré ses droits légitimes, n'est pas exempt de cupidité dans le désir qu'il a de la succession.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

123. Optima hæreditas a patribus traditur liberis, omnique patrimonio præstantior, gloria virtutis; cui dedecori esse, nefas et vitium judicandum est. *Lib.* 1 *Offic. post med. num.* 121, *t.* 4. Cicero.

L'héritage le meilleur que les parents puissent laisser à leurs enfants, héritage plus excellent que le plus beau patrimoine, c'est la gloire de la vertu, pour laquelle l'injustice et le vice sont une ignominie.

124. Mihi veræ hæreditates non honestæ videntur, si sint malitiosis officiorum blanditiis, non veritate, sed simulatione quæsitæ. *Lib.* 3 *de Offic. post med. t.* 4.

Pour moi, je ne regarde pas comme honnêtes des héritages qu'on obtient par des caresses et des services captieux, par la fourberie et non par la vérité.

125. Si in id studes, ut liberi tui, uxor, amici perpetuo vivant et floreant, stultus es. *In suo Enchirid. c.* 19, *in princ.* Epict. pl

Si vous cherchez à faire que vos enfants, votre femme et vos amis vivent éternellement et soient dans la prospérité, vous êtes un insensé.

126. Hæredem scire utilius est, quam quærere. *In suis Sent. sent.* 174. Mimus P

Il est plus utile de connaître son héritier que de le chercher.

127. Magis hæres fidus nascitur, quam scribitur. *Ibid. sent.* 233. Senec

L'héritier que donne la naissance est plus sûr que celui qu'on se constitue par testament.

S. Seneca 128. Nihil est iniquius, quam aliquem hæredem paterni odii fieri. *Lib. 2 de Ira, c. 3, in med. p.* 430, *t.* 1.

Il n'est rien de plus inique que de voir un homme hériter de la haine de son père.

129. Quarta dementia est, hæredi suo procurare, et sibi negare omnia, ut tibi ex amico inimicum magna faciat hæreditas : plus enim gaudebit tua morte, quo plus acceperit. *Epist.* 123, *post med. p.* 886, *t.* 1.

La quatrième sorte de folie, c'est de procurer toute espèce de biens à son héritier et de se refuser tout à soi-même, et de se faire ainsi un ennemi, par le moyen de l'héritage, de celui qui était un ami; car plus il aura reçu de vous, plus il se réjouira de votre mort.

HÆRESIS (Hérésie).

ETYMOLOGIA.

S. Hier. et S. Isidorius Hispal. Hæresis græce ab electione dicitur, quod scilicet unusquisque id sibi eligat, quod ei melius esse videatur. *Sup. Epist. ad Tit. c.* 3, *in illud, Hæreticum hominem devita, etc. pag.* 256, *D, t.* 9, *et S. Isidorus Hispal. lib.* 8 *Etymolog. c.* 2, *in princ. p.* 102, *col.* 1.

Hérésie vient d'un mot grec qui signifie *choix*, parce que chacun choisit ce qui lui paraît meilleur.

S. Isidorius Hispal. Hæresis dicta est græca voce ex interpretatione electionis, qua quisque arbitrio suo ad instituenda, sive ad suscipienda quælibet ipse sibi eligit. *Ibid.*

L'hérésie est ainsi appelée d'un mot grec qui se traduit par *choix*, chacun choisissant à sa volonté ce qu'il doit faire et ce qu'il doit croire.

S. Petr. Dam. Hæresis interpretatur electio, et dum quod eligit, qui defendere nititur, relicto veritatis tramite in hæresim necesse est prolabatur. *Opusc.* 24, *sub fin. p.* 597, *col.* 2, *A, t.* 3.

Hérésie signifie *choix*, et celui qui s'efforce de défendre ce qu'il choisit, s'il abandonne le sentier de la vérité, doit nécessairement tomber dans l'erreur.

DEFINITIO.

S. Athan. patr. Hæreticus est sycophanta et accusator veritatis, vel falsa existimatio de eo, quod non est. *In lib. viæ ducis, c.* 2 *de Verbo, in princ. apud Bibl. Patr. p.* 589. *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

L'hérétique est un sycophante, un accusateur de la vérité, ou qui se fait une fausse opinion d'une chose qui n'est pas ce qu'il pense.

S. Anselm. et S. Aug. Hæreticus est, qui alicujus temporalis commodi, et maxime gloriæ, principatusque sui gratia, falsas opiniones ac novas, vel gignit, vel sequitur. *Sup.* 1 *ad Cor.* 11, *circa med. in illud, Oportet hæreses esse, f.* 78, *col.* 4, *et S. August. de Utilitate credendi, c.* 1, *in princ.*

L'hérétique est celui qui, poussé par le désir des biens temporels, et surtout de la gloire et de la domination, invente ou suit des opinions fausses et nouvelles.

S. Athan. Mag. Hæreticus est, qui prisca apostolicæ fidei sacramenta deserens, ipse sibi pro suæ voluntatis arbitrio fidem, quam sequi debeat, somniat. *In Disput. contra Arium, post init. col.* 807, *C, tom.* 4.

Un hérétique est celui qui, abandonnant les dogmes anciens de la foi apostolique, se forge, selon le caprice de sa volonté, un symbole de la foi qu'il croit devoir suivre.

S. Bonav. et Cassiodor. Hæreticus est qui divinæ legis ignorantia vel contemptu, pertinax inventor novi erroris, aut alieni sectator, catholicæ veritati mavult adversari, quam subjici. *Sup.* 4 *Sent. dist.* 13, *dubio* 4, *pag.* 153, *col.* 1, *F, et Cassiodorus sup. Ps.* 138, *in fine conclusionis, fol.* 2131, *col.* 4.

Un hérétique est un homme qui, ignorant ou méprisant la loi de Dieu, soutient opiniâtrement une erreur nouvelle qu'il invente ou accepte d'un autre, et préfère combattre la vérité de l'Eglise catholique que de se soumettre à ses enseignements.

S. Petr. Dam. Hæreticus ille merito dicendus est, qui tuetur errorem, qui defendit abominabilis perfidiæ pravitatem. *Opusc.* 42, *c.* 3, *ante fin. pag.* 692, *col.* 1, *D, t.* 3.

On appelle avec raison hérétique un homme qui protége l'erreur et défend la malice d'une abominable perfidie.

S. Thomas Aquinas. Non quicunque deviat a communi fide, sed qui pertinaciter deviat, proprie dicitur hæreticus. *Sup.* 4 *Sent. dist.* 13, *art.* 5, *in contr. f.* 510, *p.* 1.

On ne peut pas appeler proprement hérétique quiconque s'écarte de la foi commune, mais seulement celui qui s'obstine dans cet état.

DIFFERENTIA.

S. Hier. Inter hæresim et schisma hoc arbitror interesse, quod hæresis perversum dogma habeat, schisma autem quod ab Ecclesia separet. *Sup. Epist. ad Titum, c.* 3, *in illud, Hæreticum hominem, etc. p.* 157, *col.* 1, *A, t.* 9.

La différence qui se trouve entre l'hérésie et le schisme consiste, je pense, en ce que l'hérésie soutient un dogme mauvais, et le schisme sépare de l'Eglise.

S. Petr. Dam. Hoc inter peccatorem et hæreticum distat, quia peccator, qui delinquit, hæreticus autem, qui peccatum per pravum dogma defendit. *Opusc.* 24 *contra proprietarios, sub fin. pag.* 597, *col.* 2, *A, t.* 3.

Le pécheur et l'hérétique diffèrent entre eux en ce qu'un pécheur est l'homme qui commet une faute, et l'hérétique celui qui défend son péché par un dogme faux.

S. Thomas Aquinas. Hæresis et schisma distinguuntur : nam hæresis per se opponitur fidei, schisma autem per

se opponitur unitati ecclesiasticæ charitatis. 2 2, *quæst.* 39, *art.* 1, *in corpore ad* 3, *p.* 77, *col.* 2.

L'hérésie et le schisme sont bien différents, car l'hérésie attaque les dogmes de la foi, et le schisme l'unité de la charité de l'Eglise.

PRODUCTIO.

S. Just. mart. A cupiditate gloriæ hæreses omnes perspicuum est confirmationis suæ causas habuisse. *De necessar. quibusdam quæst. explicat.* 4, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 86, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Il est évident que le désir de la gloire a seul affermi et consommé les hérésies.

S. Petr. Dam. Ex defensione et excusatione criminis hæresis nascitur. *Opusc.* 24, *sub fin. p.* 597, *col.* 2, *A*, *tom.* 3.

L'hérésie est produite par l'obstination à défendre et excuser le crime.

Theophylact. Omnes hæreses hinc nascuntur, nimirum quod eorum auctores affectibus suis et ventri inserviant. *Sup. Epist. ad Rom. c.* 16, *in illud, Declinate ab ipsis*, *p.* 483, *B.*

L'origine de toutes les hérésies vient du soin excessif que leurs auteurs prennent de leurs affections et de leur ventre.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Fabricatores mendacii, et cultores perversorum dogmatum. *Job* 13, *v.* 4.

Inventeurs de mensonge et propagateurs d'une doctrine corrompue.

2. Videte, ne quis vos seducat : multi enim venient in nomine meo, et multos seducent. *Matth.* 24, *v.* 5.

Prenez garde que quelqu'un ne vous séduise; car plusieurs viendront en mon nom, et ils en séduiront plusieurs.

3. Scio, quoniam intrabunt post discessionem meam lupi rapaces in vos, non parcentes gregi. *Act.* 20, *v.* 29.

Je sais qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravissants, qui n'épargneront point le troupeau.

4. Et ex vobis ipsis exurgent viri loquentes perversa, ut abducant discipulos post se. *V.* 30.

Et que du milieu de vous il s'élèvera des hommes qui prêcheront une doctrine perverse, afin d'attirer les disciples après eux.

5. Rogo vos, fratres, ut observetis eos, qui dissensiones et offendicula, præter doctrinam, quam vos didicistis, faciunt, et declinate ab illis. *Pros. Rom.* 16, *v.* 17.

Mes frères, prenez garde, je vous prie, à ceux qui causent parmi vous des divisions et des scandales, en s'éloignant de la doctrine que vous avez apprise, et évitez-les.

6. Hujusmodi enim Christo Domino nostro non serviunt, sed suo ventri, et per dulces sermones seducunt corda innocentium. *V.* 18.

Car de tels hommes ne servent point Jésus-Christ notre Seigneur, mais sont esclaves de leurs sens, et par des paroles douces et flatteuses ils séduisent les âmes simples.

7. Oportet et hæreses esse, ut et qui probati sunt, manifestati fiant. 1 *Cor.* 1, *v.* 19.

Il faut qu'il y ait même des hérésies, afin qu'on reconnaisse ceux d'entre vous qui sont d'une vertu éprouvée.

8. Quidam fidem et bonam conscientiam repellentes, circa fidem naufragaverunt, quos tradidi Satanæ. 1 *Tim.* 1, *in fine.*

Quelques uns, repoussant la foi et la bonne conscience, ont fait naufrage dans la foi ; je les ai livrés à Satan.

9. In novissimis temporibus discedent quidam a fide, attendentes spiritibus erroris et doctrinis dæmoniorum : in hypocrisi loquentium mendacium, et cauteriatam habentium suam conscientiam. *Ibid.* 4, *v.* 1-2.

Dans les derniers temps, plusieurs abandonneront la foi, suivant l'esprit d'erreur et les doctrines des démons, imposteurs pleins d'hypocrisie, qui auront la conscience cautérisée.

10. O Timothæe, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt. *Ibid.* 6, *v.* 20-21.

O Timothée, gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles et les objections d'une fausse science; car ceux qui l'ont professée se sont éloignés de la foi.

11. Sermo eorum, ut cancer serpit, qui a veritate exciderunt. 2 *Tim.* 2, *v.* 17.

La doctrine de ceux qui se sont écartés de la vérité se répand comme la gangrène.

12. Hoc scito, quod in novissimis diebus, erunt homines seipsos amantes, cupidi, elati, superbi, blasphemi, scelesti. *Pros. Ibid.* 3, *v.* 1-2.

Sachez que dans les derniers jours il y aura des hommes n'aimant qu'eux-mêmes, avares, fiers, superbes, médisants, impies.

13. Sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, et voluptatum amatores magis, quam Dei. *V.* 3-4.

Dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérants, inhumains, ayant plus d'amour pour la volupté que pour Dieu.

14. Habentes speciem quidem pietatis, virtutem autem ejus abnegantes; et hos devita. *V.* 5.

Qui auront une apparence de piété, mais qui n'en auront pas la réalité; fuyez-les.

15. Hi resistunt veritati, homines corrupti mente, reprobi circa fidem. *V.* 8.

Ces hommes résistent à la vérité; ils sont corrompus dans l'esprit et pervertis dans la foi.

16. Hæreticum hominem post unam et se-

cundam correptionem devita : sciens, quia subversus est, et proprio judicio condemnatus. *Tit.* 3, *v.* 10-11.

Fuyez celui qui est hérétique après le premier ou le second avertissement, sachant qu'un tel homme est perverti et condamné par son propre jugement.

17. In vobis erunt magistri mendaces, qui introducent sectas perditionis ; et eum, qui emit eos, Dominum negant. 2 *Petr.* 2, *v.* 1.

Il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront des sectes pernicieuses, et qui renieront le Seigneur qui les a rachetés.

18. Multi seductores exierunt in mundum, qui non confitentur Jesum Christum venisse in carnem. 2 *Joan. v.* 7.

Plusieurs imposteurs se sont répandus dans le monde, et ils ne reconnaissent point que Jésus-Christ est venu dans une chair véritable.

19. Omnis, qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet. *Pros. Ibid. v.* 9.

Quiconque ne demeure point dans la doctrine de Jésus-Christ, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu.

20. Si quis venit ad vos, et hanc doctrinam non affert, nolite recipere eum in domum, nec Ave ei dixeritis : qui enim illi dicit Ave, communicat operibus ejus malignis. *V.* 10-11.

Si quelqu'un vient chez vous et n'y apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison, et ne le saluez même pas, car celui qui le salue participe à ses mauvaises actions.

21. In novissimo tempore venient illusores, secundum desideria ambulantes in impietatibus. *Judæ, v.* 18. *Pros.*

Dans les derniers temps, des séducteurs viendront, marchant selon leurs désirs dans l'impiété.

22. Hi sunt, qui segregant semetipsos, animales, spiritum non habentes. *V.* 19.

Hommes qui se séparent eux-mêmes, hommes sensuels, n'ayant point l'esprit.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 23. Hæresis velut quædam hydra fabularum, vulneribus suis crevit, et dum sæpe reciditur, pullulat, igni debita, incendioque peritura. *Lib.* 1 *de Fide ad Gratianum, c.* 4, *post init. col.* 274, *D, t.* 2.

L'hérésie, comme l'hydre de la fable, grandit par les blessures mêmes qu'elle reçoit ; plus souvent on la tranche, plus elle pullule ; elle est digne du feu et doit périr par les flammes.

24. Hæreticus imperfectum tentare potest, non potest supplantare perfectum. *Sup. Psal.* 118, *Serm.* 11, *vers.* 8, *in calce, col.* 1525, *C, tom.* 4.

L'hérétique peut attaquer ce qui est imparfait, mais il ne peut supplanter ce qui est parfait.

25. Astucia hæreticæ mentis, ut id quod sibi libitum est expleat, verba Dei adulterat, ut sensum invertat. *Sup.* 2 *Cor.* 4, *in illud, Adulterantes verbum Dei, col.* 1941, *C, t.* 3. S. Ambr.

La fourberie de l'esprit d'hérésie va jusqu'à altérer la parole de Dieu et en détourner le sens pour faire ce qui lui plaît.

26. Hæretici hi sunt, qui per verba legis, legem impugnant. *Sup.* 2 *Tim. c.* 4, *ante fin. in illud, Hæreticum hominem devita, col.* 2074, *C, tom.* 3.

Les hérétiques sont ceux qui se servent des paroles de la loi pour attaquer la loi elle-même.

27. Vix aliquem ex inventoribus hæreseon invenies, qui pœnitentiam egerit ex suis erroribus. *Sup. Apocal. cap.* 16, *circa med. col.* 4006, *D, t.* 3.

Vous trouverez à peine un seul de ces hommes qui ont inventé les hérésies qui ait fait pénitence de ses erreurs.

28. Hæreticus pravum omnino, et undequaque corruptum animum ad impietatem habet. *Serm.* 4 *contra Arianos, longe post med. col.* 272, *D, t.* 1. S. Athan. Mag.

L'hérétique a l'esprit entièrement pervers, dépravé et porté à l'impiété.

29. Hæreticus est calumniator et accusator veritatis, vel falsa opinio ejus, quod non est. *In Definit. ante fin. col.* 802, *D, t.* 4.

L'hérétique calomnie et accuse la vérité, et se fait une idée fausse d'une chose qui n'est pas.

30. Si superbia non esset, non essent hæretici : hi autem, si non essent, multo pigrius veritas quæreretur. *De vera Relig. c.* 25, *in fine, p.* 501, *A, t.* 1. S. Aug.

Il n'y aurait pas d'hérétique sans l'orgueil ; mais s'il n'y avait point d'hérétiques, on mettrait beaucoup d'indolence dans la recherche de la vérité.

31. Utamur hæreticis, non ut eorum approbemus errores ; sed ut catholicam disciplinam adversus eorum insidias asserentes, vigilantiores et cautiores simus, etiamsi eos ad salutem revocare non possumus. *Ibid. cap.* 8, *in fine, pag.* 473, *B.*

Acceptons les hérétiques non pour approuver leurs erreurs, mais pour soutenir la doctrine catholique contre leurs attaques, et nous conserver plus vigilants et plus attentifs, même lorsque nous ne sommes pas assez heureux pour les ramener au salut.

32. Homines si bonæ sunt fidei, non credunt hæreticis : sed quid eis respondeant, diligenter inquirunt. *Lib.* 1 *de Genesi contra Manich. c.* 1, *in fine, p.* 561, *B, t.* 1.

Les hommes de bonne foi ne peuvent croire aux paroles des hérétiques, mais ils cherchent avec soin les réponses qu'ils doivent leur faire.

33. Cum hæretici generaliter scientiæ pollicitatione decipiunt, et reprehendunt eos, quos simpliciter credentes invenerint, et quia carnalia omnino persuadent, quasi ad carnalium oculorum apertionem conantur adducere, ut

S. Aug. interior oculus excæcetur. *Lib.* 2, *p.* 587, *B. Pros.*

Les hérétiques trompent ordinairement par de belles promesses de science, et réprimandent ceux en qui ils trouvent une foi pleine de simplicité; et comme ils ne conseillent à leurs adeptes que des choses charnelles, ils paraissent porter tous leurs efforts à ouvrir les yeux de la chair pour les priver de cette lumière intérieure qui est l'œil de l'âme.

34. Serpens ille est error hæreticorum, qui tentat Ecclesiam : ille error pectore et ventre serpit, et terram manducat; non enim decipit, nisi aut superbos, qui sibi arrogantes quod non sunt, cito credunt; aut desideriis carnalibus implicatos, qui libenter audiunt, quod quidquid lascive faciunt, non ipsi faciunt, sed gens tenebrarum; aut curiosos, qui terrena sapiunt, et spiritalia terreno oculo inquirunt. *Ibid. lib.* 2, *c.* 2, *col.* 26, *circa med. p.* 588, *C.*

L'erreur des hérétiques est ce serpent qui attaque sans cesse l'Eglise. Comme lui, l'hérésie rampe sur le ventre et mange la terre; elle ne trompe que les orgueilleux qui, se croyant ce qu'ils ne sont pas, ajoutent foi aussitôt à ses paroles; les hommes livrés aux désirs charnels, qui acceptent volontiers cette doctrine, leur enseignant que toutes les turpitudes dont ils se souillent ne sont point leur fait, mais celui de la puissance du mal; ou enfin les hommes curieux, qui, ne connaissant que les choses de la terre, recherchent les choses spirituelles avec les yeux de la chair.

35. Quisquis ab hac catholica Ecclesia fuerit separatus, quantumlibet laudabiliter se vivere existimet, hoc solo scelere quod a Christi unitate disjunctus est, non habebit vitam, sed ira Dei manet super eum. *Epist.* 152 *ad populum factionis, etc. ante med. p.* 448, *C, t.* 2.

L'homme qui s'est séparé de l'Eglise catholique, quelque belle que lui paraisse sa propre vie par ce fait seul qu'il a abandonné l'unité du Christ, ne peut avoir la vie, et demeure exposé aux coups de la colère divine.

36. Qui sententiam suam quamvis falsam atque perversam nulla pertinaci animositate defendunt, corrigi parati, nequaquam sunt inter hæreticos deputandi. *Epist.* 162 *ad episcopos Donatistas, in princ. p.* 467, *A, t.* 1.

On ne doit jamais placer au rang des hérétiques un homme qui soutient, mais sans obstination, une opinion fausse et perverse, et qui est prêt à se rétracter, s'il reconnait son erreur.

37. Conantur hæretici auctoritatem stabilissimam fundatissimæ Ecclesiæ, quasi rationis nomine et pollicitatione superare : omnium hæreticorum quasi regularis est ista temeritas. *Epist.* 56 *ad Dioscorum, ante fin. p.* 173, *B, tom.* 2.

Les hérétiques s'efforcent de renverser l'autorité si solide de l'Eglise catholique, dont les bases sont si bien établies, au nom et par les promesses de la raison humaine; cette prétention est comme la règle de tous les hérétiques.

38. Hæreses et scandala futura prædicta sunt, ut inter inimicos erudiamur, ac sic et fides et dilectio nostra possit esse probatior. *Epist.* 50 *ad Bonifac. in princ. p.* 134, *D, t.* 2.

Les hérésies et les scandales nous ont été prédits à l'avance, afin que nous nous instruisions, même au milieu des ennemis, et que notre foi et notre charité soit plus éprouvée.

39. Hæresibus pullulantibus est celeriter obviandum. *Epist.* 91, *post init. p.* 271, *A, t.* 2. S. Aug.

Il faut s'opposer promptement aux hérésies, qui se multiplient si vite.

40. Tanto fortius convincuntur hæretici, quanto plures exitus patent ad eorum laqueos evitandos. *Lib.* 3 *de Trinit. c.* 13, *in fine, p.* 184, *C, t.* 3.

Les hérétiques sont convaincus d'autant plus fortement, qu'il y a un plus grand nombre d'issues ouvertes pour éviter leurs embûches.

41. Hæretici sunt, qui Scripturas non recte intelligentes, suas falsas opiniones contra earum veritatem pervicaciter asserunt. *Lib.* 7 *de Gen. ad litt. c.* 9, *in fine, p.* 423, *B, t.* 3.

Les hérétiques sont ceux qui comprennent mal les saintes Ecritures et soutiennent opiniâtrement leurs fausses opinions contre la vérité des saints Livres.

42. Sub nomine christiano tam multæ hæreticorum extiterunt falsitates. *In lib. Quæst. Evang. secundum Matth. quæst.* 12, *ante med. p.* 259, *B, t.* 4.

Un grand nombre d'erreurs et d'hérésies se sont cachées sous le nom chrétien.

43. Qui in Ecclesia Christi, morbidum aliquid, pravumque sapiunt, si correpti ut sanum rectumque sapiant, resistunt contumaciter, suaque pestifera et mortifera dogmata emendare nolunt, sed defensare persistunt, hæretici sunt. *Lib.* 18 *de Civit. Dei, c.* 15, *in princ. p.* 374, *D, t.* 5.

Les hérétiques sont ceux qui, dans l'Eglise du Christ, ont appris des doctrines dangereuses et perverses, qui résistent avec opiniâtreté aux conseils de ceux qui veulent leur enseigner une doctrine saine et exacte, qui ne veulent pas abandonner leurs dogmes funestes et mortels, et persistent encore à les défendre.

44. Dissensio et divisio facit hæreticos, pax vero et unitas facit catholicos. *Lib.* 2 *contra litt. Petiliani, c.* 95, *in fine, p.* 102, *C, t.* 7.

La discorde et la division font les hérétiques, la paix et l'unité font les catholiques.

45. Non natæ sunt hæreses, nisi dum Scripturæ bonæ intelliguntur non bene, et quod in eis non bene intelligitur, etiam temere et audacter asseritur. *Tract.* 18 *de c.* 5, *in princ. p.* 105, *B, t.* 9.

Ce qui a donné naissance aux hérésies, c'est d'attribuer un sens mauvais aux Ecritures bonnes en soi, et la témérité et l'audace de soutenir ce sens mauvais que l'on a donné.

46. Omnes hæretici, qui relicta veritatis via errando per desertum latrocinantur, et animas captant in peccatis, præpediuntque ne quis ad patriam valeat pervenire, effecti sunt lupi semitarii, induti ovina pelle. *De Cantico novo, c.* 4, *in fin. p.* 640, *C, t.* 9.

Tous les hérétiques, qui ont abandonné le chemin de la

vérité, errent comme des voleurs dans le désert, font tomber les âmes dans le péché, s'efforcent d'empêcher les hommes d'arriver à la patrie, et sont comme des loups qui parcourent les routes, revêtus de la toison des brebis.

S. Aug. 47. Hæretici catholici esse nondum incipiunt, nisi hæretici esse destiterint. *Et habet. in decret. Grat. part.* 2, *causa* 23, *quæst.* 4, *can. Quid*, § *Catholici*, *f.* 297, *col.* 2.

Les hérétiques ne peuvent devenir catholiques que lorsqu'ils ont cessé d'être hérétiques.

48. Hæresis, non religio, sed superstitio est. *Lib.* 2 *contra Gaudent. c.* 11, *post init. t.* 7.

L'hérésie n'est pas une religion, mais une superstition.

49. Non omnis error hæresis est, quamvis omnis hæresis, quæ in vitio ponitur, nisi errore aliquo hæresis esse non possit. *De Hæres. ad Quod vult Deum*, *post init. t.* 6.

Toute erreur n'est pas une hérésie, quoique toute hérésie qui est condamnée comme telle ne puisse exister sans une erreur.

50. Diabolus quia multos deos non potuit fabricare christianis, sectas multiplicavit, errores seminavit, hæreses instituit. *De Utilit. jejunii*, *c.* 8, *post med. t.* 9.

Le démon, n'ayant pu faire accepter aux chrétiens plusieurs dieux, a multiplié dans leur sein les sectes, a répandu les erreurs et établi les hérésies.

S. Bern. 51. Omnibus una intentio hæreticis semper fuit, captare gloriam de singularitate scientiæ : sola ista malignior cæteris versutiorque hæresibus, damnis pascitur alienis, propriæ gloriæ negligens. *Serm.* 65 *sup. Cant. post init. fol.* 185, *col.* 4, *L.*

L'intention unique des hérétiques de tout temps fut d'acquérir la réputation de posséder une science extraordinaire; seule cette hérésie, plus mauvaise et plus hypocrite que les autres, néglige sa propre gloire et se repaît du malheur des hommes (c'est l'hérésie des henriciens et de Pierre de Bruys.)

52. Hæretici oves sunt habitu, astu vulpes, actu et crudelitate lupi. *Ibid. Serm.* 66, *in princ. f.* 186, *col.* 3. *G.*

Les hérétiques sont des agneaux par leur extérieur, des renards par leur ruse, des loups par leurs actes et leur cruauté.

53. Hæretici sunt, qui boni videri, non esse, mali non videri, sed esse volunt : mali sunt, et boni videri volunt, ne soli sint mali; mali videri timent, ne parum sint mali. *Ibid.*

Les hérétiques veulent paraître bons sans l'être, ne pas paraître mauvais et l'être cependant; ils sont mauvais et ne veulent pas le paraître pour entraîner les autres dans le mal; ils ne veulent pas paraître mauvais pour pouvoir l'être beaucoup.

54. Hæretici ita in malum bonorum boni apparere student, mali nolunt, ut plus liceat malignari. *Ibid. litt. H.*

Les hérétiques s'appliquent à paraître bons pour entraîner les bons au mal; ils ne veulent pas paraître mauvais pour mieux exercer leur malice.

55. Hæretici nec rationibus convincuntur, quia non intelligunt, nec auctoritatibus corriguntur, quia non recipiunt, nec flectuntur suasionibus, quia subversi sunt. *Ibid. ante finem*, *f.* 187, *c.* 3, *G.* S. Bern.

Les hérétiques ne sont pas convaincus par les raisons, parce qu'ils ne les comprennent pas; ils ne sont pas corrigés par l'autorité, parce qu'ils ne l'acceptent pas; ils ne se rendent pas à la persuasion, parce qu'ils sont pervertis.

56. Hæreticus inimicus est crucis Christi, seminator discordiæ, fabricator schismatum, turbator pacis, unitatis divisor. *Serm.* 195 *ad ep. Constantiensem*, *post med. f.* 251, *col.* 2, *litt. E.*

Un hérétique est ennemi de la croix de Jésus, sème la discorde, fonde les schismes, trouble la paix et brise l'unité.

57. Hæretici conversatio mel, et doctrina venenum : cui caput columbæ, cauda scorpionis est. *Epist.* 196 *ad Guidonem legatum*, *in princ. f.* 251, *col.* 3, *G.*

La conversation de l'hérétique est douce comme le miel, et sa doctrine est un poison; sous le corpe d'une colombe il cache le dard du scorpion.

58. Hæretici satellites sunt hostis antiqui, et fidelium inimici. *Expos.* 2 *sup. Psal.* 118, *c.* 6, *vers.* 6, *art.* 3, *p.* 214, *col.* 2, *D*, *t.* 1. S. Bonav.

Les hérétiques sont les satellites du démon et les ennemis des fidèles.

59. Errare potero, hæreticus nunquam ero. *Sup. Sap. c.* 7, *ante med. pag.* 365, *col.* 2, *E*, *tom.* 1.

Je pourrai me tromper, mais je ne serai jamais hérétique.

60. Si quis imprudenter errat, et errorem suum non defendit, hic non est judicandus hæreticus : sed ille tantum qui quod male de fide sentit (quod deterius est), incorrigibilis asseverat et defendit. *Sup. Epist. ad Titum*, *ante fin. p.* 352, *col.* 2, *t.* 2.

Si un homme a l'imprudence d'avancer une erreur, mais qu'il ne la défende pas, il ne faut pas le regarder comme un hérétique; l'hérétique est celui qui, avançant une chose mauvaise contre la foi, a la perversité de la soutenir et de la défendre, sans vouloir se corriger.

61. Rana est loquacissima vanitas hæreticorum, quæ cœnosis sensibus commorata, improbis clamoribus garrire non desinit. *Sup. Ps.* 77, *post med. vers.* 51, *Et ranam*, *etc. f.* 121, *col.* 1. Cassiodor.

La vanité des hérétiques est comme une grenouille qui crie sans relâche; excitée par des sentiments immondes, elle ne cesse de faire entendre ses cris obstinés.

62. Non potest inveniri nequior perfidia, cunctis hæresibus. *Sup. Ps.* 107, *in fine*, *fol.* 168, *col.* 2.

Il est impossible de trouver une perfidie plus noire que celle des hérétiques.

63. Hæretici viam Domini deserentes, pravis dogmatibus populos decipere, potius quam

docere festinant. *Sup. Ps.* 159, *post init. vers.* 5, *f.* 214, *col.* 2.

Les hérétiques abandonnent les voies de Dieu, s'efforcent non d'instruire les peuples, mais de les tromper par leurs dogmes pervers.

S. Cyrill. Hier. 64. Hæreticorum filii per blandiloquentiam et facundiam seducunt corda hominum, minime malorum, qui grato Christi nomine, impiorum dogmatum venena occultant. *Cateches.* 4, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 403, *col*, 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

Les disciples des hérétiques séduisent par leurs douces paroles et leur éloquence le cœur des hommes sans malice, parce qu'ils cachent le venin de leurs dogmes impies sous le nom si suave de Jésus.

S. Ephræm. 65. Ordinem hæretici et textum Scripturarum supergredientes atque transilientes, quantum in ipsis est, solvunt membra veritatis. *Pr.*

Les hérétiques, en dédaignant et méprisant l'ordre et le texte des Ecritures, détachent les membres de la vérité autant qu'il est en leur pouvoir.

66. Transferunt autem et transfingunt, et alterum ex altero facientes, seducunt multos ex iis quæ aptant ex dominicis eloquiis, male composito commento. *De Virtute, c.* 8, *post med. p.* 302, *C*, *t.* 2.

Ils les transposent et les mutilent, ils font de l'un l'autre, et composant, avec ces arrangements impies de la parole de Dieu, une doctrine imaginaire, ils séduisent un grand nombre d'hommes.

Franc. Titel. 67. Hæretici dæmonum sunt ministri, et præcursores Antichristi, eos quos attrahunt, decipiunt. *In Annot. sup. Ps. post med. vers.* 32, *Dum attrahit eum, p.* 58, *sect.* 1

Les hérétiques sont les ministres du démon et les précurseurs de l'Antechrist; ils trompent ceux qu'ils peuvent entraîner.

Gloss. ord. 68. Hæretici peccatorum suorum jaculis cruentati, cum verba divina in argumentum sui erroris trahunt, arma sua contra pectus suum morituri invertunt. *Sup.* 1 *Paralip. cap.* 10, *col.* 1059, *B*, *t.* 2.

Les hérétiques, déjà ensanglantés par les traits de leurs péchés, lorsqu'ils veulent se servir des paroles divines comme d'un argument pour défendre leurs erreurs, tournent contre eux-mêmes leurs propres armes pour se donner la mort.

69. Hæretici errorem suum student sacræ Scripturæ testimoniis colorare. *Sup. Judith, c.* 5, *col.* 1566, *F*, *Moraliter, t.* 2.

Les hérétiques font tous les efforts possibles pour couvrir leurs erreurs des témoignages de l'Ecriture sainte.

70. Hæretici ex bonis mala abscondunt, ut recipiantur: et ex malis bona inficiunt, ut corrumpant. *Sup. Job, c.* 4, *col.* 66, *D*, *t.* 3.

Les hérétiques cachent leurs mauvais desseins sous les dehors du bien pour se faire accepter, et ils gâtent les bonnes choses par les mauvaises pour corrompre les hommes.

71. Hæretici inquisitionibus non intendunt veritatem assequi, sed victores videri. *Ibid. c.* 6, *in illud, Et non invenietis in lingua mea iniquitatem, col.* 100, *E*, *t.* 3.

Les hérétiques ne désirent pas dans leurs recherches découvrir la vérité, mais paraître seulement vainqueurs.

72. Hæretici non tantum dolose cogitant, sed et alios docent. *Sup. Ps.* 5, *col.* 470, *E*, *t.* 3.

Les hérétiques ne sont pas fourbes seulement dans leurs pensées, mais encore dans les enseignements qu'ils donnent aux autres.

Gloss. int. 73. Superbia facit hæreticum, non ignorantia. *Sup. Jer. c.* 49, *col.* 884, *F*, *t.* 4.

C'est l'orgueil et non l'ignorance qui fait les hérétiques.

74. Hæretici sunt { Callidi in fide, Fortes in disputatione, Crudeles in occisione. *Sup. Apostol. c.* 20, *col.* 1201, *litt. A.*

Les hérétiques sont { Rusés dans leur foi, Violents dans la dispute, Cruels dans le massacre.

S. Greg. Mag. 75. Hæretici permiscent recta perversis, ut ostendendo bona, auditores ad se trahant: et exhibendo mala, latenti eos peste corrumpant. *Lib.* 5 *Mor. c.* 10, *paulo ante fin. col.* 144, *B*, *tom.* 1.

Les hérétiques mêlent des choses bonnes aux mauvaises pour attirer leurs auditeurs en leur montrant le bien, et pouvoir ensuite, en leur présentant le mal, les infecter de leur venin caché.

76. Hæretici imperitos quosdam perversis ad se persuasionibus trahunt, et doctrinis pestiferis ad interficiendum nutriunt. *Ibid. lib.* 16, *c.* 21, *circa init.*

Les hérétiques attirent à eux les imprudents par leur persuasion perverse, et ils les nourrissent de leurs funestes doctrines pour leur donner la mort.

S. Hier. 77. Hæresis incerta et magna promittit, ut quæ certa et moderata sunt, auferat. *Tom.* 1, *Ep.* 29 *ad Theodoram, p.* 196, *C.*

L'hérésie promet des choses incertaines et grandes pour enlever celles qui sont certaines et modérées.

78. Omnes hæretici, christiani non sunt: si Christi non sunt, diaboli sunt. *Tom.* 2, *Ep.* 12 *advers. Luciferianos, in princ. p.* 135, *B.*

Tous les hérétiques ne sont pas chrétiens; s'ils ne sont pas à Jésus-Christ, ils appartiennent au démon.

79. Subtilis est hæresis, et ideo simplices animæ facile decipiuntur. *Ibid. ante med. pag.* 140, *litt. D.*

L'hérésie est subtile; c'est pourquoi elle trompe facilement les âmes simples.

80. Sola hæc hæresis est, quæ publice erubescit loqui, quod secreto docere non metuit. *Tom.* 2, *Ep.* 23 *ad Ctesiphont. ante fin. pag.* 256, *D.*

Cette hérésie est la seule qui rougisse de dire publiquement ce qu'elle ne craint pas d'enseigner en secret.

81. Omnis hæreticus hypocrita est, aliud agens et aliud simulans; et quidquid loquitur,

. Hier. licet videatur esse sapientia, tamen stultitia est. *Lib. 4 sup. Isaiam, c. 9, sup. illud, Et disperdet ab Israel, p. 43, B, t. 5,*

Tout hérétique est un hypocrite, faisant une chose et en simulant une autre; tout ce qu'il dit n'est que folie, alors même qu'il lui donne les apparences de la sagesse.

82. Quidquid hæretici loquuntur in synagogis Satanæ, non est doctrina Domini, sed ululatus dæmonum. *Ibid. lib. 6, c. 14, sup. illud, Et erit Babylon, etc. p. 76, D.*

Les paroles des hérétiques dans les synagogues de Satan ne sont pas l'expression de la doctrine du Seigneur, mais les hurlements des démons.

83. Nulla hæresis, nisi propter gulam, ventremque construitur. *Lib. 1 sup. Jerem. c. 3, super illud, Et dixit Dominus ad me: Justificavit, etc. p. 270, C, t. 5.*

Aucune hérésie, en s'établissant, n'a eu d'autre but que la gourmandise et les plaisirs.

84. Hæretici sub nomine Christi, Christum blasphemant et impugnant. *Sup. Job, in princ. procemii, p. 156, A, t. 7.*

Les hérétiques blasphèment et attaquent Jésus-Christ au nom même de Jésus-Christ.

85. Multo pejoris conditionis sunt hæretici, quam gentiles : quia in illis spes fidei est, in istis pugna discordiæ. *Lib. 2 sup. Matth. c. 12, can. 5, num. 129, sup. illud, Cum immundus spiritus, etc. p. 38, A, tom. 9.*

Les hérétiques sont en un bien pire état que les gentils ; car ceux-ci ont l'espoir d'arriver à la foi et les autres ne cherchent que la lutte et la discorde.

ugo card. 86. Nullus potest hæresim struere, nisi qui ardentis ingenii est. *Sup. Oseam, c. 10, circa init. Mystice, f. 174, col. 4, tom. 5.*

Un homme d'un caractère ardent est seul capable d'établir une hérésie.

gnat. mart. 87. Omnes hæretici columnæ sepulcrales, et mortuorum sunt monumenta, quibus mortuorum hominum nomina inscripta sunt. *Ep. 9 ad Philad. post med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 86, col. 1, C, edit. Colon.* 1618.

Tous les hérétiques sont des colonnes sépulcrales et des monuments funèbres, sur lesquels on écrit le nom des hommes morts à la vérité.

88. Nefandas hæreses fugite, ut fontem malorum. *Ibid. Ep. 10 ad Smyrnenses, circa med. p. 88, col. 1, A.*

Fuyez les criminelles hérésies comme la source de tous les maux.

89. Hæreticorum spiritus erraticus est, et falsus seipsum prædicat, sua loquitur, sibi placet, seipsum glorificat. *Pros.*

L'esprit des hérétiques est vagabond ; il se prêche lui-même par de fausses paroles, il parle de lui, se complaît en soi et se glorifie lui-même.

90. Plenus enim fastu est, mendax, fraudulentus, assentatione et adulatione gaudens : subdolus versuum, scilicet psalmorum consarcinator, nugax, inconstans, verbosus, lubricus, meticulosus. *Ibid. Ep. 14 ad Ephes. circa med. p. 92, col. 2, G.*

Il est plein d'ostentation, menteur, fourbe, aimant la flatterie et l'adulation, adroit pour falsifier les versets, c'est-à-dire dénaturant les psaumes, léger, inconstant, parleur, dangereux et méticuleux.

91. Hæretici cum a fide catholica destiterint, perfectionem spiritus, quam acceperant, amiserunt. *Et habet. in decr. Gratian. part. 2, causa 24, quæst. 1, can. Hæretici, f. 316, col. 3.* S. Innoc. III.

Les hérétiques, en désertant la foi catholique, ont perdu la perfection de l'esprit qu'ils ont reçu.

92. Hæresis periculosa res est, sed utilis, et valde periculosa : utilis est, quia tentantur fideles per eam, et ab infidelibus segregantur : periculosa, quia multi seducuntur per eam, et pereunt. *Hom. 19 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 867, D, tom. 2.* S. Jean Chr.

L'hérésie est une chose dangereuse, très-dangereuse, mais utile : elle est utile, en ce que elle éprouve les fidèles et les sépare des infidèles; elle est dangereuse, parce qu'elle séduit beaucoup d'âmes et les fait périr.

93. Hæretici fidem prædicant, et infideliter agunt : pacem aliis dant, et sibi non habent : veritatem laudant, et mendacia diligunt : luxuriam castigant, et luxuriam exercent. *Ibid. Hom. 34, ante med. col. 1047, A.*

Les hérétiques prêchent la foi et agissent eux-mêmes contre la foi ; ils donnent la paix aux autres et ne l'ont pas eux-mêmes; ils louent la vérité et aiment le mensonge; ils punissent la luxure et vivent eux-mêmes dans le déréglement.

94. Hæretici interiorem sævitiam innocentia vestitus occultant, ovium indumento contecti, quod profitentur, infamant : aliud docent quam faciunt, aliud agunt quam dicunt, aliud exhibent quam vocantur. *Pros.*

Les hérétiques cachent sous des dehors d'innocence la cruauté de leur âme ; revêtus de la douceur extérieure des brebis, ils décrient ce qu'ils enseignent, ils enseignent le contraire de ce qu'ils font, ils font autre chose que ce qu'ils disent, ils se montrent autres qu'ils ne sont appelés.

95. Hi sunt, qui quod execrantur, admittunt : qui quod prohibent, faciunt; et quod faciendum præcipiunt, operum simulatione dissolvunt.

Ils admettent ce qu'ils maudissent, ils font ce qu'ils défendent, et détruisent, par l'hypocrisie de leurs actes, ce qu'ils ordonnent de faire.

96. Apud quos innocentia culpatur, et culpa pro innocentia ducitur.

Ils blâment l'innocence et prennent le mal pour l'innocence.

97. Apud quos peccare, justum est, et justitiam exercere, nefandum.

Pour eux, pécher est une chose juste, et pratiquer la vertu est un crime.

98. Apud quos promereri, delinquere est : et delicta admittere, promereri est.

Faire des choses dignes de mérite est une faute, et commettre des fautes est acquérir des mérites.

S. Joan. Chr. 99. Ubi certant facta cum dictis, dimicat doctrina cum factis.

Leurs actions contredisent leurs paroles, leur doctrine attaque leurs actions.

100. Ubi alia sermonibus sonant, alia operatione confirmant.

Ils disent une chose et en font une autre.

101. Ubi studium nullum est, nisi ut innocentibus pœna, reis gloria tribuatur. *Hom.* 11 *ex div. in Matth. ab init. col.* 1167, *A*, *t.* 2.

Ils n'ont d'autre soin que de punir les innocents et glorifier les coupables.

102. Luporum genus quanto est omnibus bestiis inferius, tanto malitia crudelitate deterius : sic hæretici quanto subtilius agunt, tanto nocentius : quanto submissius, pejus. *Pros.*

Autant les loups sont au-dessous de tous les animaux, autant ils sont plus mauvais par leur cruauté ; de même plus les hérétiques sont subtils dans leur conduite, plus ils sont nuisibles ; plus ils paraissent humbles, plus ils sont mauvais.

103. Incessu sunt humiles, sed actu nocentes : vestitu simplices, sed malitia sæviores : aspectu mites, sed immanitate crudeles.

Ils sont humbles dans leur maintien, méchants dans leurs actes ; simples dans leurs vêtements, terribles par leur malice ; doux de visage et d'une cruauté féroce dans leur cœur.

104. Et tamen lupi vigilante pastore, ovibus nocere non possunt : traditores vero nec ovibus, nec pastoribus parcunt.

Et cependant, lorsque le pasteur veille, les loups ne peuvent nuire aux brebis ; mais les traîtres hérétiques n'épargnent ni les brebis ni les pasteurs.

105. Quod vocantur, debellant : quod profitentur, impugnant. Christianos, quod se esse nolunt, simulant, malitiose infestant.

Ils font la guerre à ce dont ils portent le nom et attaquent ce qu'ils ce qu'ils enseignent ; ils ne veulent pas être chrétiens, et ils imitent et attaquent tout à la fois les chrétiens.

106. Malunt enim dici quod non sunt, ut in aliis damnent quod faciunt. *Ibid. ante med. col.* 1667, *B*.

Ils aiment mieux passer pour ce qu'ils ne sont pas, afin de pouvoir condamner dans les autres ce qu'ils font eux-mêmes.

107. Hæreseon mater est principatus cupiditas. *Sup. Ep. ad Galat. c.* 5, *post med. col.* 939, *A*, *t.* 4.

Le désir de la domination est la mère des hérésies.

S. Joan. Dam. 108. Nulla unquam hæresis de Ecclesia triumphavit ; verum semper quidem furit ; at postquam aliquantum progressa est, statim evanescit. *Lib.* 1 *Parall. c.* 12, *post med. f.* 14, *pag.* 2, *litt. B.*

Aucune hérésie n'a jamais triomphé de l'Eglise ; cependant elle sévit toujours avec fureur ; mais après avoir fait quelques progrès, elle s'évanouit tout à coup.

109. Hæresis est dogma falsum fidei orthodoxæ contrarium. *Serm.* 1 *circa præceptum, Non occides, ante fin. part.* 1. Joan. Gers.

L'hérésie est un dogme faux, contraire à la foi orthodoxe.

110. Hæresis est dogma perversum fidei catholicæ contrarium. *Lib.* 2 *Articul. contra Petr. de Luna, conclus.* 1, *part.* 1.

L'hérésie est un dogme pervers, contraire à la foi catholique.

111. Hæresis sola non facit per se hæreticum, nisi dum conjungitur depravatio pertinax ipsius voluntatis. *Serm.* 2 *circa præceptum, Non occides, ante fin. part.* 1.

L'erreur seule ne fait pas un hérétique, si elle n'est accompagnée d'une dépravation obstinée de la volonté.

112. Ille proprie dicitur hæreticus, qui pertinaciter asserit, imo determinat hæresim. *Lib.* 2 *Art. contra Petr. de Luna, conclus.* 2, *in princ. part.* 1.

Celui-là est véritablement hérétique, qui affirme obstinément et détermine une hérésie.

113. Quæcunque cum gravitate summa dixerint omnes hæretici, in ultimum ad hoc deveniunt, ut blasphement fabricatorem, et contradicant saluti plasmatis Dei. *In fine prologi advers. hæres. t.* 4, *p.* 206. S. Irenæus.

Avec quelque gravité que parlent d'abord les hérétiques, ils en arrivent toujours à blasphémer le Créateur et à s'opposer au salut de l'homme fait à l'image de Dieu.

114. Hæreticorum occasione propagati sunt doctores in fide, et per acumina hæresum Ecclesiæ magistri creverunt. *Lib.* 1 *de summ. Bono, c.* 16, *sent.* 5, *p.* 628, *col.* 2. S. Isidorus Hispal.

Les hérétiques ont fait se multiplier les docteurs de la foi, et les maîtres qui enseignent l'Eglise ont grandi sous les attaques des hérésies.

115. Hæretici sunt, qui relicta Dei Ecclesia, privatas elegerunt societates. *Ibid. sent.* 7, *etc.*

Les hérétiques sont ceux qui, après avoir abandonné l'Eglise de Dieu, ont choisi des sectes particulières.

116. Tanta est hæreticorum calliditas, ut falsa veris malaque bonis permisceant : salutaribusque rebus plerumque erroris sui virus interserunt, quo facilius possint pravitatem perversi dogmatis sub specie persuadere veritatis. *Ibid. lib.* 3, *c.* 12, *sent.* 6, *p.* 670, *col.* 1.

Telle est la ruse des hérétiques, qu'ils mêlent l'erreur à la vérité et le bien au mal ; ils infiltrent le venin de leurs erreurs dans les choses les plus salutaires, afin d'inculquer plus facilement, sous les apparences de la vérité, la malice de leur dogme pervers.

117. Hæretici haustum lætiferi succi hominibus persuadendo propinant. *Ibid. c.* 13, *sent.* 11, *p.* 571, *col.* 1.

Les hérétiques s'efforcent de décider les hommes à boire leur breuvage mortel.

118. Semper hæretici in primordiis, velut ficta religione conspicui, in extremis suis S. Just. Org.

ignem trahunt, gehennæ incendio deputati. *Sup. Cant. c.* 3, *explicat.* 51.

Au commencement, les hérétiques se font toujours remarquer par une piété hypocrite; à la fin, ils enflamment tout, destinés qu'ils sont au feu de l'enfer.

S. Leo I. 119. Hæretici { Humiliter irrepunt, Blande capiunt, Molliter ligant, Latenter occidunt. *Serm.* 5 *de Jejun. decimi mensis, circa med.*

Les hérétiques { S'introduisent avec humilité, Saisissent en caressant, Enchaînent doucement, Et donnent la mort en se cachant.

120. In secta hæreticorum lex est mendacium, diabolus religio, sacrificium (si sit) turpitudo. *Ibid. post. med.*

Dans les sectes hérétiques, la loi est le mensonge, la religion le diable lui-même, et le sacrifice, s'il y en a un, l'infamie.

121. Hæretici tot species habent diaboli, quot simulachra mendacii. *Serm.* 18 *de Pass. Dom. ante fin.*

Les hérétiques prennent autant de formes du diable qu'ils ont de sortes de mensonges.

122. Hæresis impia est, et evangelicæ veritati inimica; quæ non portionem aliquam lædere, sed ipsa religionis christianæ conatur fundamenta convellere. *Ep.* 31 *ad Pulcheriam August. in princ.*

L'hérésie est impie et ennemie de la vérité évangélique; elle ne cherche pas à attaquer une partie de la religion chrétienne, mais elle s'efforce d'en renverser tous les fondements.

123. Quæ patefacta sunt quærere, quæ perfecta sunt retractare, et quæ sunt diffinita convellere, proprium hæreticorum est. *Ep.* 78 *ad Leonem Aug. paulo post init.*

Le propre des hérétiques, c'est de chercher ce qui est visible à tous, de corriger ce qui est parfait et de renverser ce qui est bien défini.

124. Nihil est sordium in quorumque sensibus impiorum, quod in hæreticorum dogma non confluxerit. *Ep.* 93 *ad Turib. episc. Astur. non longe ab init.*

Il n'y a rien de honteux dans les sentiments de tous les impies qui ne soit joint aux dogmes des hérétiques.

Lov. Blos. 125. Hæretici suum sensum proterve defendunt, et ea, quæ adinveniunt, obstinata mente sequuntur. *Lib.* 1 *Collyrii hæret. c.* 1, *in princ.*

Les hérétiques défendent leur sentiment avec audace et suivent avec obstination la doctrine qu'ils ont inventée.

126. Hæretici, qui Ecclesia catholica relicta in suis erroribus moriuntur, salutem non inveniunt, sed pereunt. *Pros.*

Les hérétiques qui, après avoir abandonné l'Eglise catholique, meurent dans leur erreur, ne peuvent être sauvés, mais périssent pour l'éternité.

127. Hi sunt ulcerosa, sive putrida membra Ecclesiæ, quæ cum insanabilia permanserint, præcidentur a corpore, et in ignem æternum mittentur. *Ep. ad Florentium, post med.* Lud. Blos.

Ils sont les membres ulcérés et gangrenés de l'Eglise, et lorsqu'ils auront refusé leur guérison, ils seront retranchés du corps et jetés au feu éternel.

128. Multo nocentior est hæreticus bonæ vitæ, et plus in doctrina sua habet auctoritatis, eo qui doctrinam conversatione maculet. *Hom.* 7 *in c.* 16 *Ezech. post init. tom.* 1. Origen.

L'hérétique de bonne vie est beaucoup plus dangereux, parce qu'il donne beaucoup plus d'autorité à sa doctrine que celui qui souille sa doctrine par sa conduite.

129. Non error hæreticum, sed pervicax obstinatio facit; nec omnes hæretici dicendi sunt, qui opinantur errorem, sed qui pertinaciter et audacter prædicant falsitatem. *Ep.* 13 *ad Alexandr. papam, sub fin. p.* 10, *col.* 1, *t.* 1. S. Petr. Dam.

Ce n'est pas l'erreur, mais l'obstination opiniâtre qui fait l'hérétique; et il ne faut pas appeler hérétiques tous ceux qui embrassent l'erreur, mais seulement ceux qui soutiennent le mensonge avec audace et opiniâtreté.

130. Hæreses non tam novitas, quam veritas revincit. *De Virg. veland. c.* 1, *post init. p.* 365, *C, t.* 2. Tertullian.

Ce n'est pas tant la nouveauté que la vérité qui réfute les hérésies.

131. Hæresis non recipit quasdam Scripturas; et si quas recipit, adjectionibus et detractationibus ad dispositionem instituti sui intervertit. *Advers. hæret. c.* 17, *in princ. p.* 393, *B, tom.* 2.

L'hérésie refuse d'accepter certaines parties des Ecritures, et celles qu'elle accepte, elle les dénature en ajoutant et retranchant selon les besoins de sa doctrine.

132. Fere hæreses ad nostra exempla prosiliunt; inde sumentes præsidia, quo pugnant. *De Anima, c.* 49, *in fine, p.* 597, *B, tom.* 2.

Les hérésies nous donnent presque l'exemple; elles prennent les armes à cela même qu'elles attaquent.

133. In hæresi quidquid ædificatum fuerit, corruit. *Lib.* 1 *in Evang. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 2, *p.* 149, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618. S. Theophil. Antioch.

Tout ce qui a été bâti sur l'hérésie a croulé.

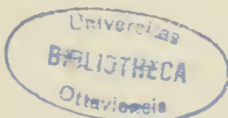
HERODES (Hérode).

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Herodes saltatrici præmium turpiter promisit, crudeliter solvit. *Pros.* S. Ambr.

Hérode promit honteusement une récompense à une danseuse et la lui accorda par un acte de cruauté.

2. Turpe, quod regnum pro saltatione promittitur; crudele, quod mors prophetæ pro



jusjurandi religione donatur. *Lib.* 3 *Offic. cap.* 12, *post init. col.* 70, *A*, *t.* 1.

C'est une honte d'avoir promis son royaume pour une danse, et une cruauté d'avoir fait mourir le prophète pour tenir son serment.

S. Bern. 3. Misera plane civitas, in qua regnat Herodes, quoniam Herodianæ sine dubio particeps erit malitiæ, et ad novæ salutis ortum Herodiana movebitur turbatione. *Serm.* 3 *Epiph. ante med. f.* 20, *col.* 4, *M.*

Malheureuse la ville sur laquelle règne Hérode, parce que sans aucun doute elle participera à la malice d'Hérode et que le trouble d'Hérode la jettera dans le trouble à l'annonce du salut venu à la terre.

S. Bonav. 4. Omnes, qui vocati sunt Herodes, mali fuerunt : unde primus Herodes fuit malus, secundus pejor, tertius pessimus. *Sup. Luc. c.* 14, *in illud, Herodes vult te occidere, p.* 172, *col.* 1, *A*, *tom.* 2.

Tous ceux qui ont porté le nom d'Hérode ont été mauvais : le premier Hérode a été mauvais, le second pire, et le troisième très-mauvais.

5. Herodes interpretatur in pellibus glorians, quod designat quemlibet superbum et vane gloriosum. *Ibid.*

Hérode signifie *se glorifiant dans les peaux*, ce qui désigne tous les orgueilleux et les amis de la vaine gloire.

6. Herodes in exilium relegatus miserrime vitam finivit, cum ipsa meretricula, quam amavit ; sed puellam quæ saltavit, vivam terra absorbuit. *Serm.* 1 *de Joan. Baptist. ante fin. p.* 256, *col.* 2, *t.* 3.

Hérode, envoyé en exil, finit misérablement sa vie avec la courtisane qu'il aima ; mais la terre engloutit la jeune fille qui avait dansé devant lui.

S. Eus. Emiss. 7. Nihil proficis, Herodes ferocissime, impietatis audacia potest martyres facere, Christum non potest invenire. *Serm. de Innoc. post init. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *p.* 574, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

O Hérode, tu ne gagnes rien ; ton audacieuse impiété peut faire des martyrs, mais elle ne peut trouver le Christ.

S. Fulgent. 8. Quid est quod sic turbaris, Herodes ? Quoniam natum regem Judæorum audisti, turbaris, suspicionibus agitaris, invidiæ stimulis inflammaris, et ob hoc natum regem occidere conaris. *Pros.*

Pourquoi te troubles-tu, Hérode ? Tu es troublé parce que tu entends qu'un nouveau roi des Juifs est né ; tu es agité par la défiance, les traits de la jalousie t'enflamment : c'est pour cela que tu cherches à faire mourir le roi qui vient de naître.

9. Inanis est ista turbatio tua, et vana prorsus cogitatio : rex iste qui natus est, non venit reges pugnando superare, sed moriendo mirabiliter subjugare.

Ton trouble est inutile, tes pensées sont vaines ; ce roi qui est né ne vient pas renverser les rois par la guerre, il vient les subjuguer en mourant pour eux.

10. Nec ideo natus est, ut tibi succedat, sed ut in eum mundus fideliter credat ; venit ergo, non ut pugnet vivus, sed ut triumphet occisus. S. Fulgent.

Il n'est pas venu au monde pour recueillir ta succession, mais pour que le monde ait le bonheur de croire en lui ; il est venu non pour faire la guerre durant sa vie, mais pour triompher par sa mort.

11. Nec ut sibi de aliis gentibus auro exercitum quærat, sed ut pro salvandis gentibus pretiosum sanguinem fundat.

Il est venu non pour se former, au prix de l'or, une armée de diverses nations, mais afin de répandre son sang précieux pour sauver toutes les nations.

12. Inaniter invidendo timuisti successorem, quem credendo debuisti quærere Salvatorem. *Serm.* 5 *de Epiph. ante med.*

C'est en vain que la jalousie t'a fait voir un successeur dans celui que la foi aurait dû te faire chercher comme un Sauveur.

13. O humana dementia ! ut luxurietur Herodes, necatur Joannes. Numquid propheta suo te terruit merito, et non divino judicio ? *Pros.*

O folie humaine ! Jean est mis à mort pour qu'Hérode se livre au plaisir. Est-ce donc par son mérite et non par la menace des jugements de Dieu que le prophète te fait trembler ?

14. Res est extremæ dementiæ, odisse loquentem, nec metuere judicantem. *Serm.* 7 *de Herode, ante med.*

C'est la suprême folie de détester celui qui reprend et ne pas craindre celui qui doit juger.

15. Solent reges solemnitatibus suis magnas ac terrenas epulas quærere ; Herodi autem, cœpit et carcer delicias ministrare. *Ibid. sub fin.*

Les rois ont coutume, dans leurs fêtes, de chercher les mets les plus excellents de la terre ; pour Hérode, c'est la prison qui commence de lui fournir de quoi faire ses délices.

16. Herodes incaute juravit, et nefarium jusjurandum quod protulit, in præcursoris Domini morte complevit. *Lib.* 5 *in* 1 *Reg. c.* 4, *longe post med. col.* 1554, *A*, *t.* 2. S. Greg. Mag.

Hérode jura imprudemment, et il accomplit son coupable serment en faisant mourir le précurseur de notre Seigneur.

17. Nullum alium invenimus observasse diem natalis sui, nisi Herodem et Pharaonem ; ut quorum erat par impietas, esset et una solemnitas. *Lib.* 2 *sup. Matth. cap.* 13, *can.* 6, *num.* 145, *sup. illud, Die autem natalis Herodis, etc. p.* 43, *B*, *t.* 9. S. Hier.

Nous n'avons trouvé d'autres rois qu'Hérode et Pharaon qui aient célébré la fête de leur naissance, pour que ces deux hommes, dont l'impiété était égale, se réjouissent de la même solennité.

18. Herodias timens ne Herodes aliquando resipisceret, vel Philippo fratri amicus fieret, atque illicitæ nuptiæ repudio solverentur, monet filiam in ipso statim convivio caput Joannis postulet, digno operi saltationis dignum sanguinis præmium. *Ibid. etc.*

Hérodiade, craignant qu'Hérode ne se repentît un jour, ou

qu'il ne se réconciliât avec son frère Philippe, et qu'il ne fît cesser, en la renvoyant, leur commerce illicite, avertit sa fille de demander, au milieu même du festin, la tête de Jean : sanguinaire récompense d'une misérable danse.

S. Hier. 19. Dissimulat mentis suæ malitiam Herodes, artifex homicida, cum tristitiam in facie, et lætitiam haberet in mente. *Ibid.*

Hérode dissimule la méchanceté de son cœur lorsque, malheureux homicide, il fait paraître de la tristesse sur son visage, tandis que la joie était dans son âme.

20. Scelus excusat juramento Herodes, ut sub occasione pietatis impius fieret. *Ibid.*

Hérode excuse son crime par le serment, afin de se livrer à l'impiété sous le prétexte d'un acte de religion.

21. Sceleratus admodum fuit Herodes et Herodias, ac puella quæ saltavit in pretium sanguinis, caput postulat prophetæ, ut habeat in potestate linguam, quæ illicitas nuptias arguebat. *Ibid. etc.*

Hérode était un scélérat, et Hérodiade et sa fille, qui dansa pour obtenir le meurtre, demandèrent la tête du prophète pour avoir en leur pouvoir cette langue qui reprochait leur mariage illicite.

Hugo S. Victore. 22. In convivio cum Herode sedeo, cum in delectatione vitiorum, vanæque gloriæ favorem quæro; saltantem conspicio filiam Herodis, dum mihi placet, vanitas curiositatis. *Lib.* 2 *de Claustro animæ, c.* 17, *in med. p.* 48, *C, t.* 2.

Je suis assis au festin d'Hérode lorsque je cherche mon plaisir dans la satisfaction des vices et de la vaine gloire; je regarde danser la fille d'Hérode lorsque je me plais dans une vaine curiosité.

Joan. Chr. 23. Convivium Herodis diabolicum {
Fit cibus cædes,
Vinum transit in sanguinem,
Finis apponitur in natali,
In ortu exhibetur occasus,
Convivium mutatur in homicidium,
Organa vertuntur in funus,
Tragœdiæ personant sæculorum. *Hom.* 15 *ex divers. in Matth. ante fin. col.* 1180, *A, t.* 2.
}

Dans le diabolique festin d'Hérode, {
Le meurtre devient la nourriture,
Le vin est changé en sang,
La mort est placée au jour de la naissance,
Le trépas arrive au jour de la naissance,
Le festin est changé en homicide,
La musique est changée en deuil,
Il se joue une tragédie qui passera aux siècles futurs.
}

24. Herodes profanavit templum, sacerdotium sustulit, confudit ordinem, temeravit regnum, corrupit, quidquid erat religionis, quod legis, quod vitæ, quod morum, quod fidei, quod disciplinæ perdidit et confudit. *Ibid. in princ. col.* 1178, *C.*

Hérode profana le temple, enleva le sacerdoce, troubla l'ordre, souilla le trône, corrompit tout ce qui regardait la loi, la vie, les mœurs, la foi et la discipline.

25. Herodes sicarius in cives, in nobiles latro, in socios populator, in domesticos prædo, plebis interemptor, occisor filiorum, in extraneos homicida, in proprios parricida, inebrians terram cruore, in siti sanguinis permanebat. S. Joan. Chr.

Hérode, assassin de ses concitoyens, voleur des nobles, dévastateur de ses compagnons, larron de sa maison, meurtrier du peuple, bourreau de ses enfants, homicide envers les étrangers, parricide envers les siens, inondait la terre de sang et conservait encore en son cœur la soif du carnage.

26. Herodes Joannis sanguinem pium in poculo crudelitatis absorbuit. *Ibid. post init. col.* 1178, *D.*

Hérode but le sang innocent de Jean-Baptiste dans la coupe de la cruauté.

27. Herodes, te petit causa, te arguunt vincula, te carcer accusat, te divulgat producta in publicum pœna; Joannes injuriatur, causam custodiæ, qui requirit, in te invenit quod puniat, et in Joanne quod deleat. *Ibid.*

Hérode, le sujet de l'arrestation de Jean crie contre toi, ses fers te blâment, sa prison t'accuse, sa mort annoncée au public te fait connaître. Jean est outragé, et celui qui cherche la cause de son incarcération trouve en toi un crime digne de châtiment et en Jean une grande innocence.

28. Herodes peccandi in Joannem differt facultatem, non aufert voluntatem; unde etiam quos suspendit a crimine, avidiores reddit ad crimen, et æstuat animo, quousque perficiat, quod cogitat malum. *Ibid. in med. col.* 1179, *B.*

Hérode diffère l'occasion de maltraiter Jean, mais il n'enlève pas la volonté de son cœur : c'est pourquoi il rend plus avides de ce crime ceux qu'il tient comme en suspens; il enflamme leurs désirs jusqu'à ce qu'il accomplisse le forfait qu'il médite.

29. In convivio Herodis intrat bestia, non puella; quærit caput amputare, non saltare; discurrit fera, non fœmina; aspergit jubas per cervices, non capillos; anfractibus dilatat membra, sævitia crescit augmentis. *Ibid. post med. col.* 1180, *A.*

C'est une bête féroce, non une jeune fille qui entre au festin d'Hérode; elle vient pour couper la tête de Jean et non pour danser; c'est une bête féroce qui court et non une femme; elle arrose sur son cou une crinière et non des cheveux; elle dilate ses membres par les tours qu'elle fait, et sa cruauté augmente en même temps.

30. Saltatrix Herodis fit grandis crudelitate, saltando non corpore, et singularis fera usque dum capiat prædam; fremit ore, dentibus frendit, ferrum non suscipit, sed producit. *Ibid.*

La danseuse d'Hérode devient célèbre par sa cruauté et non par sa danse; elle est une étrange bête féroce jusqu'à ce qu'elle saisisse sa proie; elle rugit, elle grince les dents; elle ne prend pas le fer du bourreau, mais elle le fait paraître.

31. Joannes de morte sua natus est, et Herodes de natali suo mortuus est. *Ibid. in fine, col.* 1180, *C.*

Jean a puisé dans sa mort une vie nouvelle, et Hérode a trouvé la mort dans le festin de sa naissance.

32. Herodes propter juramentum caput præ-

S. Joan. Chr. cursoris amputavit, propter juramentum noluit impudentem saltatricem repulsam pati, et homicidium perjurio pejus commisit. *Homil.* 13 *sup. Acta Apost. in fine Moral. col.* 537, *A*, *tom.* 3.

Hérode coupa la tête de Jean à cause de son serment ; à cause de ce serment, il ne voulut pas refuser à une impudente danseuse et commit un homicide pire que le parjure.

33. Herodes, quia cum audisset vocem Dei per vocem hominis, non dedit gloriam Deo, crepuit, et effusa sunt viscera ejus. *Hom.* 26 *sup. Ep. ad Hebr. in Moral. ante fin. col.* 1824, *D*, *tom.* 4.

Hérode, pour n'avoir pas rendu gloire à Dieu lorsqu'il eut entendu la voix de Dieu par la voix de l'homme, creva, et ses entrailles se répandirent par terre.

34. Rex erat Herodes, satellitibus undique stipatus, divitiis præpotens, regium tenebat imperium. *Serm. de Virtut. et Vitiis, post med. col.* 778, *B*, *t.* 5.

Hérode était roi, entouré de tous côtés de satellites, puissant en richesses; il exerçait le pouvoir royal.

35. Quemadmodum si quis infundat oleum super ignem ardentem, magis crescit incendium ; sic ardentem zelum Herodis, delusionis opprobrium amplius excitavit. *Hom. sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 150, *B*, *t.* 2.

De même que, si quelqu'un verse de l'huile sur un feu ardent, l'incendie ne fait que s'accroître, ainsi la jalousie d'Hérode fut plus fortement excitée par la tromperie des mages.

36. Quid miserius Herodiade, quæ caput Joannis exhiberi sibi desideravit in disco, ut suum caput perpetuæ gehennæ ignibus flammisque demergeret? *Hom. Quod nemo læditur, etc. ante med. p.* 755, *D*, *t.* 1.

Qu'y a-t-il de plus malheureux qu'Hérodiade, qui voulut que la tête de Jean lui fût apportée dans un plat pour livrer sa propre tête aux feux éternels?

37. Prodit in medium puella saltatrix, Herodi placet atque convivis ; jurat Herodes : Pete quid velis, tradam ego tibi ad dimidium usque regni mei. *Pros.*

Une jeune fille s'avance en dansant au milieu de la salle; elle plaît à Hérode et à ses convives. Hérode jure et lui dit : « Demande ce que tu voudras, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume. »

38. Vides, quonam regnum abjecerit? Quidquid ipsa petieris, inquit, tradam ego tibi ad dimidium usque regni.

Voyez-vous jusqu'où il abaisse son royaume? Quoi que tu demandes, dit-il, je te le donnerai, fût-ce la moitié de mon royaume.

39. Miser et infelix, itane tibi mentis oculi cæcutiunt? Tanti regnum facis? Semel puella saltavit, et regni dimidium tradis. Quid si secundo saltaverit? Votis exopta, ne denuo saltet, vel si saltaverit, ne denuo placeat; si autem, porro unum relinquitur, ut tibi postea sit mendicandum. *Serm. de Virt. et Vit. post med. col.* 778, *B*, *tom.* 5.

Misérable et malheureux, est-ce ainsi que ton âme est aveuglée? C'est là le cas que tu fais de ton royaume? Une jeune fille a dansé une fois, et tu lui donnes la moitié de ton royaume. Que feras-tu, si elle danse une seconde fois? Désire qu'elle ne danse pas de nouveau, ou, si elle danse, qu'elle ne te plaise point; autrement il ne te restera plus qu'une seule ressource, celle de mendier dans la suite.

40. Satius erat Herodi jusjurandum interpositum violare, quam prophetæ caput amputare. *Lib.* 3 *Parall. c.* 6, *f.* 100, *p.* 1, *D.* S. Joan. Dam.

Il valait mieux pour Hérode violer le serment qu'il avait fait que de couper la tête de Jean.

41. Herodes obsidens terrenum regnum, impugnat cœleste; terrenis inhians, irruit in divina, ipsamque pietatem tota impietate sectatur. *Serm.* 152, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Petr. Chr.

Hérode, possédant un royaume de la terre, attaque le royaume céleste; avide des choses de la terre, il se jette sur les choses divines, et poursuit la religion même par son impiété.

42. Herodes destinatus ad scelus, ad piaculum promptus, paratus ad crimen, causas innocentiæ non requirit, jus abrogat, confundit fas nefasque. *Pros.*

Hérode, porté au crime, enclin au mal, prêt à accomplir les forfaits, ne cherche pas les droits des innocents ; il détruit la justice et confond le bien et le mal.

43. Cui nequitia est sodalis, cui odiosa est æquitas, iniquitas semper est amica.

La débauche est sa compagne, la justice lui est odieuse, l'iniquité est toujours son amie.

44. Qui cædibus vivit, qui se munit sanguine, qui crudelitatem sectatur, cui de timore stat totum, de amore nil constat.

Il vit de carnage, il se couvre de sang, il aime la cruauté, il obtient tout par crainte, et il n'a rien par amour.

45. Herodes cæcus Christum gladiis quærit, investigat cruore, crudelitate rimatur, successorem timens incessit in Auctorem.

L'aveugle Hérode cherche le Christ avec le glaive, il le poursuit avec le sang, il le recherche avec cruauté, et, craignant un successeur, il attaque son Créateur.

46. Herodes refuga, gentis Judaicæ invasit regnum, libertatem sustulit, profanavit sancta, confudit ordinem, quid disciplinæ, quidquid cultus est, abolevit. *Ibid. Serm.* 156, *circa med. p.* 774, *col.* 2, *E.*

Hérode fugitif s'empara du royaume des Juifs, enleva leur liberté, profana leur temple, renversa l'ordre, et détruisit toute la discipline et le culte.

47. Si Herodes pœnitentiam egisset, neque jusjurandum, quod stulte emiserat, servasset : nunquam profecto maximum illud scelus admisisset, ut præcursorem Christi decollaret. *Lib.* 10, *c.* 216, *in fine*, *p.* 927, *col.* 2. In Vitis Pat.

Si Hérode avait fait pénitence, et qu'il n'eût pas tenu le serment qu'il avait fait d'une manière insensée, il n'aurait jamais certainement commis le crime horrible de trancher la tête au précurseur de Jésus-Christ.

HISTORIA (Histoire).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Tentavimus nos uno volumine breviare, considerantes multitudinem librorum, et difficultatem volentibus aggredi narrationes historiarum propter multitudinem rerum. *Pros.* 2 *Mach.* 2, *v.* 24-25.

Nous avons cherché à renfermer en un seul volume *ce qui a été écrit par Jason le Cyrénéen en cinq livres;* car ayant considéré que la multitude des livres rend l'histoire difficile à ceux qui veulent l'apprendre, à cause de la multitude des faits,

2. Curavimus, volentibus quidem legere, ut esset animi oblectatio : studiosis vero, ut facilius possint memoriæ commendare, omnibus autem legentibus utilitas conferatur. *V.* 26.

Nous avons eu soin de la rendre agréable à ceux qui aiment à lire et facile à retenir pour les hommes studieux, et d'en faire pour tous les lecteurs une étude vraiment utile.

3. Et nobis quidem ipsis, qui hoc opus breviandi causa suscepimus, non facilem laborem, imo vero negotium plenum vigiliarum et sudoris assumpsimus. *V.* 27.

Et nous qui nous sommes chargés de cet ouvrage pour l'abréger, nous n'avons pas entrepris un travail facile, mais une tâche qui exige beaucoup de veilles et de travaux.

4. Sicut hi, qui præparant convivium, et quærunt aliorum voluntati parere, propter multorum gratiam, libenter laborem sustinemus. *V.* 28.

Comme ceux qui préparent un festin s'étudient à satisfaire le goût des autres, ainsi nous entreprenons ce travail avec joie en considérant l'avantage de plusieurs.

5. Veritatem quidem de singulis auctoribus concedentes : ipsi autem secundum datam formam brevitate studentes. *V.* 29.

Nous reposant pour la vérité des faits sur les auteurs qui les ont écrits, nous travaillons à les abréger en conservant leur première forme.

6. Sicut enim novæ domus architecto de universa structura curandum est; ei vero, qui pingere curat, quæ apta sunt ad ornatum, exquirenda sunt : ita æstimandum est in nobis. *V.* 30.

Car comme un architecte qui entreprend de bâtir une nouvelle maison doit en régler toute la structure, et qu'un peintre cherche seulement ce qui est propre à l'embellir, on doit juger de nous de la même sorte.

7. Etenim intellectum colligere, et ordinare sermonem, et curiosius partes singulas quasque disquirere, historiæ congruit auctori. *V.* 31.

Car un historien doit recueillir ce qu'il sait, le raconter avec ordre, et rechercher avec soin les circonstances particulières.

8. Brevitatem vero dictionis sectari, et executiones rerum vitare, brevianti concedendum est. *V.* 32.

Mais on doit accorder à celui qui fait un abrégé d'être court dans ce qu'il écrit et d'éviter de longs discours.

9. Stultum est ante historiam effluere : in ipsa autem historia succingi. 2 *Mach.* 2, *v.* 33.

Il serait insensé d'être diffus avant de commencer une histoire, et d'être concis dans l'histoire même.

10. Quæ scribo vobis, ecce coram Deo, quia non mentior. *Galat.* 1, *v.* 20.

Je prends Dieu à témoin que je ne mens pas dans tout ce que je vous écris.

HOMICIDIA (Homicide).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quicunque effuderit humanum sanguinem, fundetur sanguis illius. *Gen.* 9, *v.* 6.

Quiconque aura répandu le sang de l'homme verra le sien répandu.

2. Non occides. *Exod.* 20, *v.* 13.

Tu ne tueras point.

3. Qui percusserit hominem, volens occidere, morte moriatur. *Ibid.* 21, *v.* 12.

Quiconque frappera un homme, voulant le tuer, mourra de mort.

4. Si quis per industriam occiderit proximum suum, et per insidias, ab altari meo evelles eum, ut moriatur. *Ibid. v.* 14.

Si quelqu'un tue son prochain de dessein prémédité et par surprise, tu l'arracheras de mon autel, afin qu'il meure.

5. Homicidium perpetravit, ipse morietur. *Ibid.* 22, *v.* 3.

Il a commis un homicide, il mourra.

6. Insontem et justum non occides, quia aversor impium. *Ibid.* 23, *v.* 7.

Tu ne feras périr ni l'innocent ni le juste, car je déteste l'impie.

7. Qui percusserit et occiderit hominem, morte moriatur. *Lev.* 24, *v.* 17.

Celui qui aura frappé et tué un homme mourra de mort.

8. Obsecro ut interficias me, ne tantis afficiar malis. *Num.* 11, *v.* 15.

Je vous conjure de me faire mourir, afin que je ne sois pas accablé par tant de maux.

9. Si quis ferro percusserit, et mortuus fuerit, qui percussus est, reus erit homicidii, et ipse morietur. *Pros. Ibid.* 35, *v.* 16.

Si quelqu'un a frappé avec le fer, et que celui qui a été frappé soit mort, il sera coupable d'homicide, et il mourra.

10. Si lapidem jecerit, et ictu occubuerit, similiter punietur. *V.* 17.

S'il a jeté une pierre, et que celui qu'il a frappé meure, il sera puni de la même manière.

11. Si ligno percussus interierit, percussoris sanguine vindicabitur. *V.* 18.

Si celui qui a été frappé avec du bois est mort, il sera vengé par le sang de celui qui l'a frappé.

12. Si quis hominem manu percusserit, et ille mortuus fuerit, percussor homicidii reus erit. *Ibid. v.* 21.

Si quelqu'un a frappé un homme de la main, et que celui qu'il a frappé meure, il sera coupable d'homicide.

13. Homicida sub testibus punietur, ad unius testimonium nullus condemnabitur. *Ib. v.* 30.

L'homicide sera puni sur la déposition des témoins; nul ne sera condamné sur le témoignage d'un seul.

14. Non occidentur patres pro filiis, nec filii pro patribus; sed unusquisque pro peccato suo morietur. *Deut.* 24, *v.* 16.

Les pères ne périront point pour leurs enfants, ni les enfants pour leurs pères; mais chacun mourra pour son péché.

15. Samson multo plures interfecit moriens, quam ante vivus occiderat. *Judic.* 16, *v.* 30.

Samson en mourant en tua beaucoup plus qu'il n'en avait tué durant sa vie.

16. Ne interficias eum : quis enim extendet manum suam in Christum Domini, et innocens erit? 1 *Reg.* 26, *v.* 9.

Ne le tue pas; car qui étendra sa main sur l'oint du Seigneur et sera innocent?

17. Quando invocabitis me, ego non exaudiam vos; maculastis enim manus vestras sanguine, et pedes vestri impigri ad committenda homicidia. 4 *Esdr.* 1, *v.* 26.

Lorsque vous m'invoquerez, je ne vous exaucerai point; car vos mains sont souillées de sang, et vos pieds sont agiles pour commettre l'homicide.

18. Audistis, quia dictum est antiquis : Non occides; qui autem occiderit, reus erit judicio. *Matth.* 5, *v.* 21.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point, et quiconque tuera sera condamné par le jugement.

19. Nolite timere eos qui occidunt corpus, animam autem non possunt occidere. *Math.* 10, *v.* 28.

Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme.

20. Non homicidium facies. *Ibid.* 19, *v.* 18.

Vous ne tuerez point.

21. Nobis non licet interficere quemquam. *Joan.* 18, *v.* 1.

Il ne nous est permis de faire mourir personne.

22. Cain, qui ex maligno erat, occidit fratrem suum. *Pros.* 1 *Joan.* 3, *v.* 12.

Caïn, qui était enfant du malin esprit, tua son frère.

23. Et propter quid occidit eum? Quoniam opera ejus maligna erant : fratris autem ejus, justa. *Ibid.*

Et pourquoi le tua-t-il? Parce que ses œuvres étaient mauvaises, tandis que celles de son frère étaient justes.

24. Omnis, qui odit fratrem suum, homicida est; et scitis quoniam omnis homicida non habet vitam æternam in semetipso manentem. *Ibid. v.* 15.

Tout homme qui hait son frère est homicide, et vous savez que nul homicide n'a la vie éternelle résidante en lui.

25. Væ illis, qui in via Cain abierunt ! *Judæ, v.* 11.

Malheur à eux, parce qu'ils suivent les sentiers de Caïn!

Vide etiam Occisio.

HOMO (Homme).

ETYMOLOGIA.

Considera, o homo, unde nomen sumpseris, ab humo utique appellata est humanitas, specialis et domestica virtus hominis, quæ consortem adjuvet. *Lib.* 3 *Offic. c.* 3, *in princ. col.* 61, *B*, *tom.* 1, *et Cassiod. sup. Psal.* 139, *in princ. vers.* 1, *f.* 214, *col.* 1. S. Ambr. et Cassiodor.

Considère, ô homme, d'où vient ton nom : *humanité* vient du mot *humus*, terre, et désigne la vertu spéciale et domestique de l'homme qui le porte à aider son semblable.

DEFINITIO.

Homo est animal intellectu præditum, et quod sentit divinam mentem, vitæ æternæ capax, et hujus spoliatione mortale. *De communi Essentia, circa fin. col.* 650, *D*, *t.* 3. S. Athan. Mag.

L'homme est un animal doué d'intelligence, qui comprend la raison qui vient de Dieu, capable d'obtenir la vie éternelle, et qui meurt lorsqu'il est dépouillé de cette faculté.

Homo est creatura Dei rationalis facta ad imaginem Conditoris ipsius. *Hom.* 10 *Hexam. circa med. p.* 53, *t.* 1. S. Basil. Mag.

L'homme est une créature raisonnable faite à l'image de Dieu, son Créateur.

Quid est homo? Imbecillum corpus et fragile, nudum, suapte natura inerme. *De Consolat. ad Marciam, c.* 2, *circa med. pag.* 606, *tom.* 1. Seneca.

Qu'est-ce que l'homme? Un corps faible, fragile, nu et sans force par sa nature,

Quid est homo? Alienæ opis indigens, ad omnem fortunæ contumeliam projectum. *Ibid.*

Qu'est-ce que l'homme? Un être qui a besoin du secours des autres et est exposé à toutes les injures de la fortune.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Creavit Deus hominem ad imaginem suam : ad imaginem Dei creavit illum. *Gen.* 1, *v.* 27.

Dieu créa l'homme à son image, et il le créa à l'image de Dieu.

2. Formavit Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem. *Ibid.* 2, *v.* 7.

Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, et il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme eut une âme vivante.

3. Ad imaginem Dei factus est homo. *Ibid.* 9, *v.* 6.

L'homme a été fait à l'image de Dieu.

4. Deus finxit hominem, et posuit cor suum in medio corporis, et misit ei spiritum, vitam et intellectum. 4 *Esdr.* 16, *v.* 62.

Dieu créa l'homme, et au centre de son corps il plaça son âme, et il lui donna l'esprit, la vie et l'intelligence.

5. Numquid homo Dei comparatione justificabitur, aut Factore suo purior erit vir? *Ibid.* 4, *v.* 17.

L'homme pourra t-il être justifié, s'il se compare à Dieu, et la créature sera t-elle plus pure que son Créateur?

6. Homo nascitur ad laborem. *Job* 5, *v.* 7.

L'homme naît pour le travail.

7. Quid est homo, quia magnificas eum? aut quid apponis erga eum cor tuum? *Ibid.* 7, *v.* 17.

Qu'est-ce que l'homme, pour être honoré de vos regards, ou pour devenir l'objet de votre amour?

8. Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. *Pros. Ibid.* 14, *v.* 1.

L'homme né de la femme vit peu de jours, et il est rassasié de misères.

9. Qui quasi flos egreditur et conteritur, et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet. *V.* 2.

Comme la fleur, il s'élève, et il est foulé aux pieds; il fuit comme l'ombre et ne demeure jamais dans le même état.

10. Quid est homo, ut immaculatus sit, et ut justus appareat natus de muliere? *Ibid.* 15, *v.* 14.

Qu'est-ce que l'homme, pour qu'il soit innocent et pour qu'il soit pur, étant né d'une femme?

11. Numquid Deo potest comparari homo, etiam cum perfectæ fuerit scientiæ? *Ibid.* 22, *v.* 2.

L'homme peut-il être comparé à Dieu, alors même que sa science serait accomplie?

12. Homo putredo, et filius hominis vermis. *Job* 25, *in fine.*

L'homme n'est que pourriture, et le fils de l'homme qu'un vermisseau.

13. Deficiet omnis caro simul, et homo in cinerem revertetur. *Ibid.* 34, *v.* 15.

Aussitôt toute chair périra, et l'homme redeviendra poussière.

14. Quid est homo, quod memor es ejus? aut filius hominis, quoniam visitas eum? *Pros. Ps.* 8, *v.* 5.

Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous vous souveniez de lui, et le fils de l'homme, pour que vous le visitiez?

15. Minuisti eum paulo minus ab angelis, gloria et honore coronasti eum, et constituisti eum super opera manuum tuarum. *Ps.* 8, *v.* 6.

Vous l'avez pour un peu de temps abaissé au-dessous des anges, vous l'avez couronné de gloire et d'honneur, et vous lui avez donné l'empire sur les œuvres de vos mains.

16. Ego sum vermis, et non homo : opprobrium hominum, et abjectio plebis. *Ps.* 21, *v.* 6.

Pour moi, je suis un ver de terre et non pas un homme; je suis l'opprobre des mortels et le rebut de la populace.

17. Universa vanitas, omnis homo vivens. *Ps.* 38, *v.* 8.

Tout homme vivant sur la terre n'est que vanité.

18. Homo cum in honore esset, non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. *Ps.* 48, *v.* 12.

L'homme, au milieu de sa grandeur, n'a pas compris sa destinée; il s'est comparé aux animaux sans raison et s'est fait semblable à eux.

19. Imposuisti homines super capita nostra. *Ps.* 65, *v.* 10.

Vous avez élevé les hommes sur nos têtes.

20. Dominus ipse cognovit figmentum nostrum : recordatus est, quoniam pulvis sumus. *Ps.* 102, *v.* 13.

Le Seigneur connaît notre nature fragile; il s'est souvenu que nous ne sommes que poussière.

21. Homo sicut fœnum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorebit. *Pros. v.* 14.

La vie de l'homme est comme l'herbe; elle passe comme la fleur des champs.

22. Quoniam spiritus pertransibit in illo, et non subsistet, et non cognoscet amplius locum suum. *V.* 15.

Car l'esprit qui l'anime ne fera que passer en lui et ne demeurera point, et il ne reconnaîtra plus la place qu'il occupait.

23. Domine, quid est homo, quia innotuisti ei? aut filius hominis, quia reputas eum? *Pros. Ps.* 143, *v.* 4.

Seigneur, qu'est-ce que l'homme? et vous vous êtes fait connaître à lui! ou le fils de l'homme? et vous songez à lui!

24. Homo vanitati similis factus est, dies ejus sicut umbra prætereunt. *V.* 5.

L'homme est semblable au néant; ses jours passent comme l'ombre.

25. Qui futurus est, jam vocatum est nomen

ejus : et scitur quod homo sit, et non possit contra fortiorem se in judicio contendere. *Eccles.* 6, *v.* 10.

Le nom de celui qui doit être est déjà nommé, et l'on sait que c'est un homme et qu'il ne peut résister en jugement contre plus puissant que lui.

26. Virum de mille unum reperi, mulierem ex omnibus non inveni. *Pros. Ibid.* 7, *v.* 29.

J'ai rencontré un homme entre mille, et je n'ai pas rencontré une femme entre toutes.

27. Solummodo hoc inveni, quod fecerit Deus hominem rectum. *V.* 30.

J'ai trouvé seulement que Dieu a fait l'homme droit.

28. Interdum dominatur homo homini in malum suum. *Ibid.* 8, *v.* 9.

Quelquefois l'homme domine l'homme pour sa perte.

29. Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum. *Sap.* 2, *v.* 23.

Dieu a créé l'homme immortel et l'a fait à l'image de sa ressemblance.

30. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui. *Eccli.* 15, *v.* 14.

Dieu dès le commencement a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son propre conseil.

31. Deus creavit de terra hominem, et secundum imaginem suam fecit illum. *Ibid.* 17, *v.* 1.

Dieu a créé l'homme de la terre et l'a fait selon son image.

32. Non omnia possunt esse in hominibus, quoniam non est immortalis filius hominis. *Ibid. v.* 29.

Toutes choses ne peuvent être dans les hommes, parce que les enfants des hommes ne sont pas immortels.

33. Omnes homines terra et cinis. *Ibid. in calce.*

Tous les hommes ne sont que terre et que cendre.

34. Cum consummaverit homo, tunc incipiet : cum quieverit, aporiabitur. *Ibid.* 18, *v.* 6.

Quand l'homme aura fini, alors il commencera, et lorsqu'il se reposera de ce travail, il sera dans la stupeur.

35. Quid est homo, et quæ est gratia illius? *V.* 7.

Qu'est-ce que l'homme, et que peut-il?

36. Omnes homines de solo et ex terra, unde creatus est Adam. *Eccli.* 33, *v.* 10.

Tous les hommes sont tirés de la boue et de la terre dont Adam a été formé.

37. Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ, in matrem omnium. *Ibid.* 40, *v.* 1.

Une grande occupation a été créée pour tous les hommes, et un joug pesant est sur les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein de la mère commune à tous.

38. Pretiosior erit vir auro, et homo auro obrizo. *Isa.* 13, *v.* 12.

L'homme sera plus rare que l'or, il sera plus précieux que l'or pur.

39. Subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes. *Ibid.* 14, *v.* 11.

Les insectes te dévorent, les vers forment ton vêtement.

40. Factus est primus homo Adam, in animam viventem, novissimus Adam in spiritum vivificantem. *Pros.* 1 *Cor.* 15, *v.* 45.

Adam, le premier homme, a été créé avec une âme vivante, et le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant.

41. Sed non prius quod spiritale est, sed quod animale, deinde quod spiritale. *V.* 46.

Mais ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier; c'est le corps animal, et ensuite le spirituel.

42. Primus homo, de terra terrenus : secundus homo, de cœlo cœlestis. *V.* 47.

Le premier homme est le terrestre, formé de la terre; le second est le céleste, qui vient du ciel.

43. Qualis terrenus, tales et terreni : qualis cœlestis, tales et cœlestes. *V.* 48.

Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste.

44. Edocti estis deponere vos veterem hominem, qui corrumpitur : induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. *Ephes.* 4, *v.* 21, *etc.*

Vous avez appris à dépouiller le vieil homme, qui se corrompt; revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu, dans une justice et une sainteté véritable.

SENTENTIÆ PATRUM.

45. Nihil est magis, quo homo cæteris animantibus præstet, quam quod rationis est particeps. *Lib.* 1 *Offic. c.* 26, *in med. col.* 18, *B*, *tom.* 1. S. Ambr.

Ce qui élève le plus l'homme au-dessus des autres animaux, c'est qu'il est doué de la raison.

46. Hominis appellatione est dignus, qui non movetur a suæ mentis stabilitate propter ventum verborum. *Serm.* 1 *Pentec. ante fin. fol.* 166, *p.* 1. S. Ant. de P

Il est digne de porter le nom d'homme, celui à qui l'abondance des paroles ne peut faire perdre la fermeté de son esprit.

47. Omnis, qui habet prurientes aures, qui omni verbo credit, non homo, sed brutum animal dignus est appellari. *Ibid.*

Celui qui a des oreilles désireuses d'entendre, et qui croit à toute parole, ne mérite pas d'être appelé homme, mais un animal sans raison.

48. Homo secundum principatum mentis, particeps est Deitatis cum sit animalis et mentalis. *De communi Essentia*, *col.* 632, *A*, *t.* 3. S. Athan. M

L'homme participe à la Divinité à cause de l'origine de son âme, puisqu'il est matière et esprit.

S. Aug. 49. Quis non hominem se malit esse, etiam carne cæcum, quam belluam videntem ? *Lib.* 14 *de Trin. c.* 14, *ante finem.*

Quel est celui qui n'aime mieux être homme, fût-il même aveugle, qu'un animal, même doué d'une bonne vue?

50. Quisque homo diligentius attendat primæ conditionis suæ excellentiam, quam nobilitate morum, exercitatione virtutum, et dignitate meritorum habere contendat. *De Spiritu et Anima, c.* 35, *in fine, p.* 624, *D, t.* 3.

Que tout homme songe avec soin à l'excellence de sa condition première, et qu'il s'efforce de la reconquérir par la bonté de ses mœurs, l'exercice des vertus et la dignité de ses mérites.

51. Magna prorsus dignitas hominis est, portare imaginem Dei, et illius in se jugiter vultum aspicere, atque semper per contemplationem præsentem habere. *De Spir. et Anim. c.* 52, *post med. p.* 633, *B, t.* 3.

C'est assurément pour l'homme une grande dignité de porter la ressemblance de Dieu, de voir toujours son visage en lui-même, et de considérer par la contemplation son Créateur toujours présent.

52. Scito quomodo homo es, cujus conceptio culpa, nasci miseria, vivere pœna, mori necesse. *Ibid. c.* 51, *post med. p.* 633, *A.*

Comprends ce que tu es, ô homme, dont la corruption est une faute, la naissance une misère, la vie une peine, la mort une nécessité.

53. Omnis homo advena est nascendo, et incola vivendo, quoniam compellitur migrare moriendo. *In Quæst. sup. Lev. quæst.* 91, *in fine, p.* 162, *C, t.* 4.

Tout homme est un étranger à sa naissance, un colon pendant sa vie, puisqu'il est obligé d'émigrer par la mort.

54. Sensu nos multæ bestiæ superant, mente autem ratione et scientia, nos illis Deus præposuit. *Pros.*

Beaucoup d'animaux nous sont supérieurs par les sens, mais Dieu nous a placés au-dessus d'eux par l'âme, la raison et la science.

55. Humana anima quanto in sensus declinat, tanto magis similiorem hominem pecori facit. *De Quantit. anim. c.* 28, *a princ. p.* 424, *D, tom.* 1.

Plus l'âme s'abaisse vers les sens, plus elle rend l'homme semblable aux animaux.

56. Homo ita excellit, ut nulla ei bestiarum, ipse autem multis imperare possit. *Lib.* 1 *de lib. Arb. c.* 7, *ante med. p.* 439, *A, t.* 1.

Telle est l'excellence de l'homme, qu'aucun animal ne peut lui commander, et qu'il commande lui-même à tous les animaux.

57. Motibus animæ cum ratio dominatur, ordinatus homo dicendus est. *Ibid. c.* 8, *in fine, p.* 439, *B.*

Lorsque la raison domine les mouvements de l'âme, on doit dire que l'homme est bien réglé.

58. Tolle jactantiam, et omnes homines quid sunt, nisi homines? *Lib.* 5 *de Civit. Dei, cap.* 17, *post med. p.* 93, *A, t.* 5. S. Aug.

Enlevez l'ostentation, et tous les hommes que sont-ils, sinon des hommes?

59. Omni miraculo quod fit per hominem, majus miraculum est homo. *Ibid. lib.* 10, *c.* 12, *in med. p.* 175, *A.*

L'homme est lui-même un miracle plus grand que tous les miracles que l'homme opère.

60. Tamdiu aliquid est homo, quamdiu hæret Deo, a quo factus est homo ; nam recedens ab illo, nihil homo est. *Sup. Ps.* 75, *ante med. vers.* 4, *p.* 272, *C, t.* 8.

L'homme est quelque chose tant qu'il demeure uni à Dieu, qui l'a fait homme ; car, s'il s'éloigne de lui, l'homme n'est rien.

61. Quando homo sit non homo, hoc est, quando ægrotescit, ægrotando ægritudo crescit, peccator expavescit, cor contremiscit, caput obstupescit, sensus evanescit, virtus exarescit, vultus pallescit, facies nigrescit, oculus tenebrescit, auris surdescit, nasus putrescit, lingua fatescit, os obmutescit, corpus tabescit, caro marcescit. *De Speculo peccatoris, c.* 5, *post med. p.* 691, *B, t.* 9.

Lorsque l'homme n'est pour ainsi dire plus homme, c'est-à-dire lorsqu'il est malade, par la maladie l'inquiétude grandit, le pécheur est saisi de crainte, son cœur tremble, sa tête perd la connaissance, le sentiment s'évanouit, sa force disparaît, son visage pâlit, sa face devient noire, son œil s'obscurcit, son oreille n'entend plus, son nez se corrompt, sa langue s'arrête, sa bouche est muette, son corps se dessèche, sa chair se flétrit.

62. Post hominem vermis, post vermem fœtor et horror ; sic in non hominem vertitur omnis homo. *Ibid. prope fin. p.* 691, *B.*

Après l'homme viennent les vers; après les vers, l'infection et l'horreur de la corruption. Ainsi tout l'homme est changé en quelque chose qui n'est plus l'homme.

63. Homo ille dicitur humanus, qui se exhibet hominem. *De Verbis Apost. Serm.* 8, *in princ. p.* 195, *B, t.* 10.

On appelle humain l'homme qui se montre véritablement homme.

64. Agnoscat homo, quantum ab illo expectet Deus, et quem tanta dignatione habuit carum, quam velit esse in conversatione pretiosum. *Pros.*

Que l'homme comprenne tout ce que Dieu attend de lui, et combien il veut qu'il soit précieux par sa vie, celui que son amour a revêtu d'une si grande dignité.

65. Agnoscat homo quantum valeat et quantum debeat, et dum pretium suum cogitat, vilis sibi esse desinat. *Serm.* 1 *fer.* 3 *post dom. Palm. et in ordine* 120, *post med. p.* 619, *B, tom.* 10.

Reconnais, ô homme, combien tu vaux et combien tu dois, et, pendant que tu considères ta propre valeur, cesse d'être vil à tes propres yeux.

S. Basil. Mag.

66. Imperiale es animal, o homo, et quid servis affectibus? quid tuam ipsius dignitatem destruis, et servus fis peccati? *Pros.*

Homme, tu es un animal né pour commander; pourquoi donc obéis-tu à tes affections? pourquoi détruis-tu toi-même ta dignité en te faisant l'esclave du péché?

67. Cur teipsum facis captivum diaboli? Princeps creaturæ electus es, et reverentiam ac auctoritatem naturæ tuæ abjecisti?

Pourquoi te fais-tu l'esclave du démon? Tu as été établi roi des créatures, et tu as renoncé au respect et à l'autorité que te donne ta nature?

68. Servus vocatus es : quid te affligit servitus corporis? cur non gloriaris in dominio tibi a Deo contributo, quod rationem habes affectuum dominam?

Tu es appelé serviteur, et pourquoi es-tu affligé de la servitude de ton corps? pourquoi ne te glorifies-tu pas dans cette domination que Dieu t'a donnée, puisque tu possèdes la raison, qui est la maîtresse de tous les sentiments?

69. Cum videris herum tuum servum esse voluptatis, teipsum vero moderatum, scito quod tu quidem es servus nomine solum; ille vero nomine quidem habet dominium, opere vero confirmatam habet servitutem. *Hom.* 10 *Hexam. ante med. p.* 52, *t.* 1.

Lorsque vous verrez votre maître devenir l'esclave de la volupté, tandis que vous êtes réglé dans vos mœurs, sachez que vous êtes serviteur seulement de nom; et lui est aussi maître de nom, mais par ses actes il gémit dans une servitude bien établie.

70. Omnis bestiæ imperium habes, o homo, et innumeras, et multam ferarum turbam in teipso habes. *Pros.*

O homme, tu as le commandement de tous les animaux, et tu en as un grand nombre au-dedans de toi-même, ainsi qu'une troupe de bêtes féroces.

71. Parva bestiola est ira, cum latrat in corde tuo, nonne omni cane ferocior existit?

La colère, quand elle crie en ton âme, est une petite bête, et n'est-elle pas plus féroce qu'un chien?

72. In dolosa anima tua latitans dolus, nonne omni ursa in latebris delitescenti immitior est?

La ruse cachée dans une âme hypocrite n'est-elle pas plus cruelle qu'une ourse cachée dans les cavernes?

73. Nonne est bestia simulatio? Qui velox est ad contumeliam ac injurias, nonne est scorpius? qui cum ad vindictam concitatur, nonne est vipera sævior?

La dissimulation n'est-elle pas une bête? Celui qui est prompt à faire des outrages et des injures n'est-il pas un scorpion? et lorsqu'il est excité à la vengeance, n'est-il pas plus cruel que la vipère?

74. Avarus nonne est lupus rapax? Qualis bestia in nobis non est? Mulier amore furens, nonne est equus insaniens?

L'avare n'est-il pas un loup rapace? Quelle bête ne se trouve pas en nous? Une femme folle d'amour n'est-elle pas un cheval furieux?

75. Multæ igitur bestiæ in nobis sunt, factus itaque es princeps bestiarum; si externarum imperium habes, internas sine imperio relinques? S. Basil. Mag.

Un grand nombre de bêtes sont en nous, et tu as été fait roi de toutes les bêtes. Si tu as le commandement sur celles qui sont au-dehors, laisseras-tu sans commandement celles qui sont au-dedans de toi?

76. Princeps creatus es, princeps affectuum, princeps bestiarum, princeps reptilium, princeps volatilium.

Tu as été créé prince, prince de tes affections, prince des bêtes, prince des reptiles, prince des oiseaux.

77. Neque ergo cogitationes habeas sublimes, neque levis sis et inconstans mente; ad volatilium imperium destinatus es.

N'aie donc pas des pensées fières, et ne sois point d'un esprit léger et inconstant; tu as été destiné à commander aux oiseaux.

78. Absurdum erit, si externa quidem volatilia depopuleris, ipse vero levis sis ac sublimis. Ne superbias, ne te efferas; impera cogitationibus tuis, quo fias princeps rerum omnium. *Ibid. ut ante, sub finem, p.* 55.

Il serait absurde que tu détruisisses les oiseaux extérieurs, et que tu fusses toi-même léger et orgueilleux. Ne t'enorgueillis pas et ne t'élève point; commande à tes pensées, afin que tu sois le roi de toutes choses.

79. Magna quidem res est homo, sed animal illud fragile est, innumeris affectionibus subjectum, ex nativitate usque ad senectutem infinitam malorum multitudinem exhauriens. *Pros.*

L'homme est une grande chose, mais c'est un animal fragile, sujet à d'innombrables passions, et subissant, de sa naissance à sa mort, une multitude infinie de maux.

80. Nihil est homo, et magnum quid est homo. Si enim ad naturam solum respicias, nihil est homo, et nullius pretii; si vero ad dignitatem, qua honoratus est, magna res est homo. *Ibid. Hom.* 11, *in princ. p.* 56.

L'homme n'est rien, et il est quelque chose de grand. Si, en effet, vous regardez la nature seule, il n'est rien et n'a aucun prix; si, au contraire, vous considérez la dignité dont il a été orné, il est une grande chose.

81. Homo cum consummatur, ad angelorum dignitatem evehitur. *Apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 52, *in princ. f.* 29, *p.* 2, *A.*

Lorsque l'homme est arrivé à la perfection, il est élevé à la dignité des anges.

82. Nihil homini seipso vilius est, et plus seipsum negligit, quam aliquid suorum. *Serm.* 19 *fer.* 2 *post dom.* 2 *Quadrag. art.* 3, *c.* 1, *in princ. p.* 108, *col.* 1, *C*, *t.* 1. S. Bernardin. Senens.

Rien n'est plus vil aux yeux de l'homme que lui-même, et il se néglige plus que ce qu'il possède.

83. Adverte, homo, quia limus es, et non sis superbus; quia Deo conjunctus es, et non sis ingratus. *Serm.* 3 *vigil. Nativ. post med. f.* 11, *col.* 1, *C.* S. Bern.

Songe, ô homme, que tu n'es qu'un limon, et ne sois point orgueilleux; pense que tu es uni à Dieu, et ne sois pas ingrat.

Bern. 84. Nihil aliud est homo quam sperma fœtidum, saccus stercorum, cibus vermium ; post hominem vermis, post vermem fœtor et horror, sic in non hominem vertitur omnis homo. *Pros.*

L'homme n'est qu'un semence fétide, un réservoir d'ordures et la pâture des vers. Après l'homme, les vers ; après les vers, l'infection et l'horreur de la corruption ; et ainsi tout homme est changé en quelque chose qui n'est plus l'homme.

85. Quid superbis, pulvis et cinis, cujus conceptus culpa, nasci miseria, vivere pœna, mori angustia? *Lib. Med. c.* 3, *f.* 322, *col.* 4, *litt. L.*

Pourquoi vous enorgueillissez-vous, cendre et poussière, dont la conception est une faute, la naissance une misère, la vie une peine, la mort une infortune?

86. Unde superbit homo, cujus conceptio culpa, nasci pœna, labor vita, necesse mori, quando et quomodo vel ubi, nescire? *De inter. Domo, c.* 52, *in fine, f.* 331, *col.* 4, *K.*

Pourquoi s'enorgueillit-il, l'homme dont la conception est une faute, la naissance une peine, la vie une fatigue, la mort une nécessité, ne sachant d'ailleurs quand, comment et où viendra la mort?

Boetius. 87. Cum ultra homines quemque provehere sola probitas possit, necesse est ut quos ab humana conditione dejecit, infra hominis meritum detrudat improbitas. *Pros.*

Comme la probité seule peut élever quelqu'un au-dessus des hommes, il est nécessaire que l'iniquité, qui fait déchoir l'homme de la dignité humaine, le pousse au-dessous du mérite de l'homme.

88. Evenit ut quem transformatum vitiis videas, hominem existimare non possis : it aut qui probitate deserta homo esse desierit, cum in divinam conditionem transire non possit, vertatur in belluam. *Lib.* 4 *de Consol. philos. pros.* 3, *circa fin.*

Il arrive que, lorsque vous voyez quelqu'un transformé par les vices, vous ne pouvez plus l'estimer un homme ; de sorte que celui qui, en abandonnant la probité, a cessé d'être homme, comme il ne peut passer à l'état divin, est changé en bête.

Bonav.

89. Sex sunt genera hominum :	Timidi,	Primos vincit concupiscentia ;
	Pigri,	Secundos, acedia ;
	Stolidi,	Tertios, negligentia ;
	Superbi,	Quartos, superbia ;
	Blasphemi,	Quintos, diffidentia ;
	Maligni.	Sextos, nequitia. *Sup. Psalm.* 31, *in fine, p.* 102, *col.* 2, *A, t.* 1.

Il y a six sortes d'hommes :	Les timides,	Les premiers sont vaincus par la concupiscence,
	Les paresseux,	Les seconds par la paresse,
	Les sots,	Les troisièmes par la négligence,
	Les orgueilleux,	Les quatrièmes par l'orgueil,
	Les blasphémateurs,	Les cinquièmes par la défiance,
	Les méchants.	Les sixièmes par la malice.

S. Bonav.

90. Homo est	Rationalis, ut Deum investiget ;
	Concupiscibilis, ut solum Deum desideret ;
	Irascibilis, ut adversantia reprobet. *Sup. Psalm.* 67, *post med. p.* 119, *col.* 2, *F, t.* 1.

L'homme est	Raisonnable, pour qu'il puisse chercher Dieu ;
	Concupiscible, pour désirer Dieu seul ;
	Irascible, pour écarter tout ce qui s'oppose à lui.

91. Tria sunt in homine :	Ingenium,	Ingenium requirit incognita ;
	Memoria,	Memoria recondit dijudicata ;
	Ratio.	Ratio judicat inventa. *Sup. Psalm.* 68, *post med. p.* 121, *col.* 1, *D, t.* 1.

Il y a trois choses en l'homme :	L'intelligence,	L'intelligence cherche les choses inconnues ;
	La mémoire,	La mémoire retient celles qui ont été décidées ;
	La raison.	La raison juge celles que l'intelligence a trouvées.

92. Viris et mulieribus commune nomen, homo est. *Lib.* 1 *Pædag. c.* 4, *circa med. f.* 18, *p.* 2, *D.* S. Clem Alex.

Le nom d'homme est commun aux hommes et aux femmes.

93. Bestia ex naturali instinctu regitur, tu, o homo, rationis ductu ; illa movetur sensu, tu intellectu ; illa moritur tota, quando caro deficit, tu perpetuo manes, cum spiritus corpus relinquit. *De Perf. charit. artic.* 10, *in princ. f.* 179, *p.* 2. Dionysius Carthus.

La bête est conduite par l'instinct naturel, toi, ô homme, par la lumière de la raison ; elle est mue par les sens, toi par l'intelligence ; elle meurt tout entière quand sa chair périt, toi tu demeures éternellement lorsque l'âme quitte le corps.

94. Vere creaturarum omnium, quæ videntur, pretiosissimus homo est. *Doctr.* 22, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 797, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Doroth.

L'homme est véritablement la plus précieuse de toutes les créatures visibles.

95. Quid te, o homo, erubescendis cupiditatibus exhonoras? Nobilem vult esse vitam tuam, qui tibi commisit imaginem suam ; quam pretiosus sis, si Factorem forte non credis, interroga Redemptorem. *Hom* 2 *de Symb. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1. S. Eus. Emiss.

O homme, pourquoi te déshonores-tu par des passions honteuses? Il veut que ta vie soit noble, celui qui a imprimé en toi son image. Si tu ne crois pas par ton Créateur combien tu es d'un grand prix, interroge ton Rédempteur.

S. Eus. Emiss. 96. Totus homo in animi intellectu et sensus exercitio, et in mentis ratione ac vigore consistit. *Ibid. Hom. de Pœnit. Ninivit. post med. p.* 570, *col.* 2, *F.*

Tout l'homme se trouve dans l'intelligence de l'esprit et l'exercice des sens, dans la raison et la force.

Franc. Titel. 97. Quid est homo? Creatura vilis et fragilis, ac (quantum ad corpus attinet) nullius fere roboris aut pretii. *In Elucid. sup. c.* 7 *Job, post med. in illud, Quid est homo? etc. fol.* 69, *pag.* 2.

Qu'est-ce que l'homme? Une créature méprisable et fragile, et, pour ce qui regarde le corps, presque d'aucune force et d'aucun prix.

98. Omnis homo, quantum ex sese, vanus est, mendax et instabilis, et ad peccati vanitatem pronus, atque a vitiata origine ex ingenita mala concupiscentia ad malum proclivis. *In Annotat. sup. Psal.* 13, *circa med. p.* 121, *sect.* 1.

Tout homme par lui-même est vain, menteur, inconstant, porté à la vanité, et enclin au mal par une concupiscence innée qu'il tient de son origine viciée.

Gloss. ord. 99. Nihil viventes homines differunt ab iis, qui in pictura exprimuntur; æqualiter enim horum et illorum natura tempore labitur et corrumpitur. *Sup. Psal.* 38, *col.* 703, *A*, *t.* 3.

Les hommes vivants ne diffèrent en rien de ceux que la peinture représente; les uns comme les autres sont détruits par le temps et se corrompent.

S. Greg. Mag. 100. Homo ad contemplandum Creatorem suum conditus est, ut ejus semper speciem quærat, atque in soliditate illius amoris habitet. *Lib.* 8 *Moral. c.* 10, *circa med. sup. illud, Matth.* 5, *Vade in domum tuam, etc. col.* 256, *C*, *t.* 1.

L'homme a été créé pour contempler son Créateur, afin qu'il cherche toujours à voir sa face et qu'il habite dans la solidité de son amour.

101. Homines Deus
- Largitate rationis ditat,
- Infusione gratiæ visitat,
- Honore collatæ virtutis exaltat. *Ibid. c.* 16, *in med. sup. illud, Job* 7, *Quid est homo?*

Dieu
- Enrichit l'homme du don de la raison,
- Visite l'homme par l'infusion de sa grâce,
- Exalte l'homme par l'honneur de la vertu qu'il lui donne.

102. Homo est cœlum et terra : cœlum, cum jam per desiderium summis inhæret; terra, quia in bono opere fixæ spei ubertate fructificat. *Ibid. lib.* 10, *c.* 7, *num.* 10, *sup. illud, Job* 11, *Excelsior cœlo est, col.* 252.

L'homme est ciel et terre : ciel, puisque, par ses désirs, il est attaché aux choses d'en haut; terre, parce que, par la fécondité d'une ferme espérance, il produit des fruits dans les bonnes œuvres.

103. Omnis creaturæ aliquid habet homo: habet namque homo commune esse cum lapidibus, vivere cum arboribus, sentire cum animalibus, intelligere cum angelis. *Hom.* 29 *sup. Evang. post init. sup. illud, Prædicate Evangelium omni creaturæ, col.* 444, *C*, *t.* 2.

L'homme a quelque chose de toutes les créatures : avec la pierre, il a de commun l'existence; avec les arbres, la vie; avec les animaux, le sentiment; avec les anges, l'intelligence.

S. Greg. Naz. 104. Sumus
- Somnium nequaquam stabile,
- Phasma quoddam incomprehensibile,
- Volatus avis prætervolantis,
- Navis in mari vestigio carens,
- Cinis,
- Vapor,
- Ros matutinus,
- Flos cum tempore virens, et cum tempore marcescens. *Or.* 6 *de Funere Cæsarii fratr. sui, post med. p.* 46.

Nous sommes
- Un songe sans stabilité,
- Un fantôme insaisissable,
- Le vol d'un oiseau qui s'enfuit,
- Un vaisseau qui ne laisse point de trace dans la mer,
- De la cendre,
- Une vapeur légère,
- Une rosée du matin,
- Une fleur qui verdit un temps et se flétrit l'instant d'après.

S. Greg. Nyss. 105. Quanto corporis imbecillitate homo reliquis animantibus infirmior, tanto est rationis excellentia superior. *Orat.* 1 *sup. verba, Faciamus hominem, etc. ante med. col.* 36, *C.*

Autant l'homme est inférieur aux autres animaux par la faiblesse du corps, autant il leur est supérieur par l'excellence de la raison.

Haymo. 106. Nullum est creaturæ genus, quod non in homine possit agnosci. *Serm. dom.* 5 *post Pent. in app. sub finem.*

Il n'est aucune espèce de créature qu'on ne puisse reconnaître dans l'homme.

S. Hier. 107. Hominem te esse noveris, et passionibus humanis (nisi caveris) subjacere. *Tom.* 1, *Ep.* 9 *ad Salv. ante finem, p.* 77, *A.*

Vous reconnaîtrez que vous êtes homme, et, si vous n'y prenez garde, que vous êtes sujet aux passions.

108. Hominem te esse memento. *Tom.* 1, *Ep.* 25 *ad Paulam, ante med. p.* 158, *D.*

Souvenez-vous que vous êtes homme.

109. Per exteriorem hominem, interioris hominis vita demonstratur. *Tom.* 1, *Epist.* 27, *post med. p.* 179, *A.*

La vie de l'homme intérieur se révèle par l'homme extérieur.

110. Homo a principio conditionis suæ, Deo utitur adjutore; et cum illius sit gratiæ, quod creatus est, illiusque misericordiæ, quod sub-

sistit et vivit, nihil boni operis agere potest absque eo. *Tom.* 3, *Ep.* 17 *ad Cyprian. ante med. p.* 99, *A.*

L'homme a eu besoin du secours de Dieu depuis sa création ; c'est par sa grâce qu'il a été créé, c'est par sa miséricorde qu'il subsiste encore et qu'il vit, et il ne peut faire aucune bonne œuvre sans lui.

Hilar. 111. Commune judicium est, inter omnia terrena Dei opera nihil homine utilius, nihil esse speciosius. *Sup. Psalm.* 118, *vers. Manus tuæ fecerunt me, in princ. f.* 62, *col.* 2.

C'est le sentiment commun que, parmi toutes les œuvres que Dieu a créées sur la terre, l'homme est la plus utile et la plus belle.

112. In homine quidquid est, proficit. *Ibid.*

Tout ce qui est dans l'homme est utile.

113. Egregium hoc et præclarum in homine est, quod a cæteris dignitate operationis excipitur. *Ibid.*

L'homme a cela de beau et d'illustre qu'il est séparé des autres animaux par la dignité de ses œuvres.

Hugo Victore. 114. Homo est
- Fragilis,
- Ad peccatum pronus,
- Ad resurgendum ineptus,
- Ad constantiam tenendam infirmus. *Lib.* 4 *de Propr. c.* 8, *p.* 307, *H*, *t.* 2.

L'homme est
- Fragile,
- Porté au péché,
- Incapable de se relever,
- Faible pour persévérer.

go card. 115. Magnum fecit Dominus hominem in natura, majorem in gratia, maximum in gloria. *Sup. Job, c.* 7, *fol.* 407, *col.* 2, *t.* 1.

Dieu a fait l'homme grand par la nature, plus grand par la grâce, et très-grand par la gloire.

116. Quid est homo ?
- Fragilis in carne,
- Brevis vitæ,
- Putridus per internam corruptionem,
- Fœtidus per peccatum,
- Imbecillis ad resurgendum,
- Vanus in opere,
- Vanior in sermone,
- Vanissimus in cogitatione,
- Servus diaboli per peccatum. *Sup. Ps.* 6, *Moral. f.* 16, *col.* 4, *t.* 2.

Qu'est l'homme ?
- Il est fragile dans sa chair,
- D'une vie courte,
- Gâté par la corruption intérieure,
- Infect par le péché,
- Faible pour se relever,
- Vain dans ses œuvres,
- Plus vain dans ses paroles,
- Extrêmement vain dans ses pensées,
- Esclave du démon par le péché.

117. Homo ex se nihil est ; si autem aliquid est, ex Dei munere est. *Sup. Sap. cap.* 6, *sub finem, f.* 149, *col.* 3, *t.* 3.

L'homme n'est rien par lui-même, et s'il est quelque chose, c'est par un don de Dieu.

118. Homo in pœna nascitur, et in pœna moritur, et ideo in pœna vivere debet. *Sup. Isaiam, c.* 30, *Mystice, f.* 64, *col.* 4, *t.* 4. Hugo card.

L'homme naît dans la peine, il meurt dans la peine ; c'est pourquoi il doit vivre dans la peine.

119. Homo jam Dei, jam diaboli est : si quis pietati studet, Dei homo est ; si impie agat, diaboli est. Non id factus per naturam, sed per animi arbitrium. *Epist.* 6 *ad Magnesianos, ante med. apud. Bibl. Patr. t.* 1, *p.* 81, *col.* 1, *G, edit. Colon.* 1618. S. Ignat. mart.

L'homme appartient tantôt à Dieu et tantôt au diable : celui qui s'applique à la piété est l'homme de Dieu, celui qui vit dans l'impiété est l'homme du diable ; et cela n'arrive pas par un effet de la nature, mais par la volonté de l'âme.

120. Circa statum humanæ conditionis tria præcipue considerare debemus:	Ingressum,	Grave quidem est in ingressu,	S. Isaac III.
	Progressum,	Gravius in progressu.	
	Egressum.	Gravissimum in egressu. *Serm.* 1.	

Par rapport à l'état de la nature humaine, il faut considérer trois choses :	Son entrée dans la vie,	C'est une chose grave par son entrée,
	Ses progrès,	Plus grave par ses progrès,
	Son départ.	Et très-grave par son départ de la vie.

121. Homo mansuetum animal, et rationale, et benignum, contraria suæ naturæ sæpissime facit, et negligentia mores suos in ferinos vertit. *Hom.* 12 *sup. Gen. a med. col.* 79, *A*, *t.* 1. S. Joan. Chr.

L'homme, qui est un animal doux, raisonnable et bon, fait souvent des choses contraires à sa nature, et par sa négligence change ses mœurs en mœurs de bête féroce.

122. Sicut magnum et venerandum est rationale animal, et maxime quando in virtutis viam contendit ; ita quando in malum declinat, truculentarum bestiarum imitatur crudelitatem. *Pros.*

De même que l'homme est un animal raisonnable, grand et digne de respect, surtout lorsqu'il marche dans la voie de la vertu, ainsi, lorsqu'il se laisse aller au mal, il imite la cruauté des bêtes féroces.

123. Bestiale quiddam est homo, quando in peccatum declinat, et quamvis rationale et mansuetum sit animal, multis tamen nominibus bestiarum superat ferociam. *Ibid. Hom.* 19, *circa init. col.* 133, *A.*

Il y a quelque chose de la bête dans l'homme lorsqu'il se laisse aller au péché, et, bien qu'il soit un animal raisonnable et doux, il surpasse en férocité un grand nombre de bêtes.

124. Non aliud est homo quam corporis animique collectio ; hæc duo quantum definitionibus differunt ! *Hom* 2 *de Lapsu primi hominis, post med. col.* 544, *B*, *t.* 1.

L'homme n'est autre chose que la réunion du corps et de l'âme ; mais que les définitions de ces deux substances sont différentes !

S. Joan Chr. 125. Omnia animalia Deus propter hominem fecit, hominem autem propter se ; si ergo animalibus ministrat propter hominem, nonne hominibus ministrabit propter seipsum? *Pros.*

Dieu a créé tous les animaux pour l'homme, et l'homme pour lui-même ; si donc il donne aux animaux ce qu'il leur faut par amour pour l'homme, ne le donnera-t-il pas à l'homme par amour pour lui-même?

126. Quanto pretiosior est hominis creatio, quam animalium, tanto major sollicitudo Dei de hominibus, quam de animalibus. *Hom.* 16 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 850, *D, tom.* 2.

Autant la création de l'homme est plus précieuse que celle des animaux, autant la sollicitude de Dieu pour les hommes est plus grande que celle qu'il a pour les animaux.

127. Præ omnibus malis, homo est pessimum malum ; unaquæque bestia unum habet et proprium malum, homo autem habet omnia in se. *Pros.*

Au milieu de tous les maux, il n'est pas de plus grand mal que l'homme ; les animaux ont chacun un mal qui leur est propre, l'homme a en lui tous les maux.

128. Bestia quamvis sit crudelis, tamen quia irrationalis est declinabitur ab homine crudelitas ; ejus homo autem crudelis cum sit et rationalis, non facile evadetur crudelitas ejus.

Quoique la bête féroce soit cruelle, comme elle est sans raison, sa cruauté se détournera de l'homme ; mais comme l'homme est cruel et raisonnable, il est difficile d'échapper à sa cruauté.

129. Homo pejor est serpente ; quoniam serpens etsi malitiam habet, tamen hominis timorem habet : ideo si quem absconse potuerit, mordet ; si autem non potuerit, fugit. Homo autem et malitiam habet serpentis, et timorem non habet : ideo quamdiu non habet tempus, latet sicut serpens ; si vero invenerit, irruit sicut bestia.

L'homme est pire que le serpent ; car, malgré que le serpent soit plein de malice, il craint cependant l'homme, de sorte que, s'il peut l'atteindre en se cachant, il le mord ; mais il le fuit s'il ne le peut. L'homme a la malice du serpent, mais n'a pas sa crainte ; c'est pourquoi, tant qu'il ne trouve pas l'occasion favorable, il se cache comme le serpent ; mais lorsqu'il la trouve, il s'élance comme la bête féroce.

130. Homo pejor est angue ; quia anguis si irritata fuerit, sævit ; si irritata non fuerit, in silentio transit. Homo vero non irritatus insanit, et magis super illos insanit, a quibus non fuerit irritatus.

L'homme est pire que le serpent ; car le serpent attaque lorsqu'il est irrité, mais il passe en silence s'il n'est pas irrité. Mais l'homme fait des folies même lorsqu'il n'est pas irrité, et il se jette plutôt sur ceux qui ne l'ont point irrité.

131. Homo malus pejor est quam ipse diabolus : diabolus enim si videat justum, non est ausus ad eum accedere ; homo autem malus, quamvis hominem sanctum viderit, non solum illum non timet, sed adhuc magis contemnit.

L'homme méchant est pire que le démon même ; car lorsque le démon voit un homme juste, il n'ose s'approcher de lui ; mais l'homme méchant, lorsqu'il voit un homme saint, non seulement ne le craint point, mais le méprise encore davantage.

132. Diabolus homini non præstat virtutem male agendi, sed homo diabolo : arma enim diaboli, malus homo est. S. Joan. Chr.

Le démon ne donne pas à l'homme le pouvoir de mal faire, mais l'homme le donne au démon ; car l'homme méchant est lui-même l'arme du démon.

133. Sicut homo sine armis non potest aliquid facere contra hostem, sic diabolus sine homine non valet quidquam contra sanctos. *Ibid. Hom.* 24, *in med. col.* 894, *C.*

De même que l'homme ne peut rien sans armes contre son ennemi, ainsi le démon ne peut rien faire contre les saints sans le secours de l'homme.

134. Animam non habes hominis, o homo, cum calcitres asinorum more ; cum lacessitus efferaris, ut cameli ; cum mordeas, ut ursi ; cum rapias, ut lupi ; cum fureris, ut vulpes ; cum sis dolosus, ut serpentes ; cum impudens sis, ut canes. *Hom.* 6 *super* 2 *Corinth. in Moral. ante med. col.* 733, *C, t.* 4.

Tu n'es plus un homme, ô homme, lorsque tu frappes du pied comme les ânes, lorsque, attaqué par quelqu'un, tu deviens sauvage comme les chameaux, lorsque tu mords comme les ours, lorsque tu voles comme les loups, lorsque tu dérobes comme les renards, lorsque tu es rusé comme les serpents et impudent comme les chiens.

135. Homo terra est, cinis, caro, sanguis, fœnum, flosculus, herba, umbra, fumus, vanitas, et si quid iis exilius, vilius, atque abjectius. *Hom.* 2 *de incomprehensibili Dei Natura, ante med. col.* 1161, *B, t.* 5.

L'homme est terre, poussière, chair, sang, foin, fleur, herbe, ombre, fumée, vanité, et s'il y a quelque chose de plus fragile, plus vil et plus abject que tout cela, l'homme l'est encore.

136. Homo est animal rationale, mortale, rationis ac disciplinæ capax. *Hom.* 30 *sup. Ep. ad Tim. ante finem, col.* 1502, *D, t.* 4.

L'homme est un animal raisonnable, mortel, susceptible de raison et de discipline.

137. Quid tam tenue ut homo, qui hodie vivit, et cras non comparet? *De Vanit. et Miseria hum. vitæ, c.* 2, *in princ. p.* 786, *col.* 2. Joan. Trith.

Qu'y a-t-il d'aussi faible que l'homme, qui vit aujourd'hui et demain ne sera plus?

138. Gloria hominis, Deus : operationes vero Dei, et omnis sapientia ejus, et virtutis receptaculum, homo. *Lib.* 3 *adversus hæres. c.* 22, *circa med. p.* 187. S. Irenæus

La gloire de l'homme est Dieu, et l'homme est l'œuvre de Dieu et l'objet dans lequel il a placé toute sa sagesse et sa puissance.

139. Omnia sub cœlo propter hominem facta sunt, homo autem propter seipsum. *Lib.* 1 *de summ. Bono, c.* 11, *sent.* 1, *p.* 624, *col.* 2. S. Isidori. Hispal.

Tout ce qui est sous le ciel a été fait pour l'homme ; l'homme a été fait pour lui-même.

sidorius Ispal. 140. Universitatis creaturæ homo magna quædam portio est, tantoque gradu est cæteris excellentior, quanto imagini divinæ vicinior. *Ibid.*

L'homme est la plus grande partie de la création entière, et il est élevé au-dessus des autres créatures à un degré d'autant plus haut, qu'il se rapproche plus de Dieu par sa ressemblance.

141. Pulvis es, et in pulvere sede; cinis es, et in cinere vive. *Et hab. apud Bedam in suis Scintillis, c.* 1, *col.* 378, *t.* 7.

O homme, tu es poussière, reste couché sur la poussière, tu es cendre, vis dans la cendre.

L. Firm. 142. Summum inter se hominum vinculum est humanitas, quod qui disruperit, nefarius et parricida existimandus est. *Lib.* 6 *de div. Inst. c.* 10, *circa init. p.* 253.

L'humanité est le lien suprême qui unit les hommes, et celui qui rompt ce lien doit être regardé comme un malfaiteur et un parricide.

143. Conservanda est humanitas, si homines recte dici velimus. *Ibid. c.* 11, *in princ. pag.* 255.

Il faut conserver l'humanité, si nous voulons être véritablement hommes.

144. Cum homines Deus artifex ore sublimi, statu recto figuratos ad contemplationem cœli et notitiam Dei excitaverit; curvare se ad terram malunt, pecudum more. *De Ira Dei, c.* 20, *in fine, p.* 360.

Dieu, leur Créateur, a fait les hommes pour porter la tête haute et se tenir droits, pour les porter à contempler le ciel et à chercher la connaissance de Dieu ; et les hommes préfèrent se pencher honteusement vers la terre comme les animaux.

145. Homo animal est providum, sagax, multiplex, acutum memoriæ, plenum rationis et consilii. *Lib.* 2 *de div. Inst. c.* 12, *ante finem.*

L'homme est un animal prévoyant, subtil, multiple, doué de mémoire, plein de raison et de prudence.

146. Nihil prodest hominem esse ita fictum, ut recto corpore spectet in cœlum, nisi erecta mente per contemplationem Deum cernat, et cogitatio ejus in spe vitæ perpetuæ tota versetur. *Ibid. lib.* 3, *c.* 27, *in fine.*

Il ne sert de rien à l'homme d'être ainsi fait, que par sa posture droite il regarde le ciel, si son esprit, élevé aussi, ne regarde Dieu par la contemplation, et si sa pensée ne se tourne tout entière vers l'espérance de la vie éternelle.

aur. Just. 147. O hominum lugenda conditio! quæ cum sit exul a patria, exultat in via ; et cum delictorum sit funibus irretita, ac ignobili servitute depressa, libertatis se putat bono potiri. *De Obedient. c.* 26, *circa init. p.* 650, *col.* 2, *D, part.* 2.

O déplorable condition de l'homme! tandis qu'il est exilé de la patrie, il s'amuse dans la route ; et lorsqu'il est chargé des chaînes de ses péchés et accablé d'une honteuse servitude, il croit jouir du bienfait de la liberté.

148. Quid infirmius homine, quem
Sensus fallit, S. [illegible]
Ignorantia decipit,
Circumvenit judicium,
Pompa lædit,
Tempus deserit,
Mutat ætas,
Hebetat infantia,
Juventus præcipitat,
Senectus frangit? *Serm.* 5 *ab init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 695, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618.

Qu'y a-t-il de plus faible que l'homme que
Les sens abusent,
L'ignorance trompe,
Le jugement opprime,
La pompe blesse,
Le temps délaisse,
L'âge change,
L'enfance rend stupide,
La jeunesse rend impétueux,
La vieillesse brise?

149. Ille se credat veraciter hominen, qui hominum recognoscit Auctorem. *Opusc.* 23, *c.* 5, *ante med. p.* 596, *col.* 1, *D, t.* 3. S. Petr. Dam.

Celui-là peut se croire véritablement homme, qui reconnaît le Créateur des hommes.

150. Animalis homo dicitur, qui spiritum Dei non habet; qui licet ratione distet a pecore, ipsa tamen ratione non bene utitur. *Sup.* 1 *Cor. c.* 2, *can.* 14, *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3. *edit. Colon.* 1618. S. Remigius.

On appelle animal l'homme qui n'a pas l'esprit de Dieu ; il est vrai que la raison le rend différent des animaux, mais il ne se sert pas bien de sa raison.

151. Quantum possunt homines de alio judicare, plus homo utique de seipso : sed Deus plus de homine, quam homo de se. *Ibid. c.* 4, *tom.* 4.

Les hommes peuvent juger des autres, mais l'homme peut encore mieux se juger lui-même, et Dieu peut encore bien mieux juger l'homme que l'homme ne peut se juger lui-même.

152. Tanta profunditas est in homine, ut lateat plerumque hominem, in quo est. *Ibid.*

Telle est la profondeur de l'homme, qu'il est très-souvent impossible de découvrir sa nature.

153. Homo creaturarum omnium est perfectissimus, et particeps naturæ omnium, sed quiddam sublimius habens. *Sup. Lucam, c.* 10, *in illud, Et ecce quidam legis peritus, etc., p.* 189, *A.* Theophylact.

L'homme est la plus parfaite de toutes les créatures ; elle participe de la nature de toutes les autres, mais avec quelque chose de plus sublime.

154. Homo quando secundum rationem operatur, est optimum animalium : sed quando declinat ad malitiam, est pessimum. *Pros.* S. Thomas Aquinas.

L'homme est le plus parfait de tous les animaux lorsqu'il agit selon la raison ; mais il est le plus mauvais de tous quand il se laisse aller à la malice.

155. Si enim declinat propter crudelitatem, nulla bestia ita est crudelis ; unde decies mul-

S. Thomas Aquinas. lies est pejor malus homo, quam mala bestia. *Sup. Ep. ad Tit. c. 1, lect. 3, circa finem.*

S'il se laisse aller à la malice par cruauté, il n'est pas de bête féroce aussi cruelle que lui; aussi l'homme méchant est dix mille fois pire qu'une bête mauvaise.

156. Indignum est, ut cum homo sit tantæ dignitatis, secundum æstimationem divinam, et ita Deo propinquus sit, ut Deus homo fieri voluerit, quod homo rebus inferioribus Deo inordinate se subjiciat. *Contra Græcos et Armenos, c. 5, in fine, t. 2*

Il est honteux que l'homme, qui a une si grande dignité dans la pensée divine, et qui est si près de Dieu que Dieu lui-même a voulu se faire homme, ose se faire sans règle l'esclave des choses qui sont au-dessous de Dieu.

157. Homo in hoc præcipue irrationabilibus præeminet creaturis, quod supernaturalis boni est capax. *Sup. 2 Sent. dist. 27, art 1, ad 1.*

Ce qui élève surtout l'homme au-dessus des créatures sans raison, c'est qu'il est capable d'atteindre le bien surnaturel.

In Vitis Pat. 158. Homo similitudo Dei fuit ab initio, factus est autem similitudo bestiæ, postquam excidit a Deo. *Lib. 10, c. 153, post med. p. 902, col. 2.*

L'homme a été fait d'abord à la ressemblance de Dieu ; mais il s'est rendu semblable à la brute lorsqu'il a abandonné Dieu.

159. Noli mirari si homo cum sis, angelus fieri possis ; proposita enim tibi est par angelis gloria, eamque agonotheta noster certantibus spondet. *Ibid.*

Ne soyez pas étonné si, étant homme, vous pouvez devenir ange ; car une gloire pareille à celle des anges vous est promise, et celui qui préside à nos combats la promet à ceux qui auront remporté la victoire.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 160. Homo propter erectum opificium, partem superiorem potissimum habet, quæ ad ipsius universi editam respondeat. *De Juvent. et Senectute, ab initio, t. 1.*

L'homme, à cause de la grandeur de ses œuvres, a la partie supérieure de son être qui convient au commandement de l'univers.

161. Solus animalium homo ambidexter, hoc est, dexter, manu utraque nascitur. *Lib. 2 de Histor. animal. c. 1, post init. t. 2.*

Seul, parmi tous les animaux, l'homme naît ambidextre, c'est-à-dire qui se sert également des deux mains.

162. Homo natura perfectissima est. *Ibid. lib. 9, c. 1, post init.*

L'homme est d'une nature très-parfaite.

163. Quale hominum genus est, quod Divinitatis particeps sit ! *Lib. 2 de Part. animal. c. 10, post init.*

Quelle noble race que l'homme, qui participe à la nature divine !

164. Optimum cunctorum animalium est homo ; ita si alienus fiat a lege et a judiciis, pessimum est omnium animalium. *Lib. 1 Polit. c. 2, in fine, t. 2.* Aristot.

L'homme est le meilleur de tous les animaux ; mais s'il abandonne la loi et la justice, il est le plus mauvais de tous.

165. Homo omnium animalium longe sapientissimus est. *De Mundo, longe post init. t. 2.*

L'homme est de beaucoup le plus sage de tous les animaux.

166. Homo, qui adeo eruditione præditus est, animantium omnium injustissimus est. *Sect. 29 Probl. quæst. 7. t. 2.*

L'homme, qui est doué d'une si grande connaissance, est cependant le plus injuste de tous les animaux.

167. Homini homine nihil pulchrius videtur. *Lib. 1 de Natura deor. post med. num. 77, t. 4.* Cicero.

Rien ne paraît plus beau à l'homme que l'homme lui-même.

168. Quid esse potest in rerum natura homine melius ? In eo enim sola ratio est, qua nihil potest esse præstantius. *Ibid. lib. 2, ante med. num. 16.*

Que peut-il y avoir dans toute la nature de meilleur que l'homme ? En lui seul se trouve la raison, et il n'est rien de plus beau que la raison.

169. Celsos et erectos constituit homines Deus, ut ejus cognitionem cœlum intuentes capere possint. *Pros.*

Dieu a fait les hommes droits et la tête levée, pour que, regardant le ciel, ils puissent acquérir la connaissance de leur Créateur.

170. Sunt enim in terra homines, non ut incolæ atque habitatores, sed quasi spectatores superarum rerum atque cœlestium. *Ibid. post med. num. 140.*

Les hommes sont sur la terre non comme des colons et des habitants, mais comme les spectateurs des choses surnaturelles et célestes.

171. Natura vi rationis hominem conciliat homini ad vitæ societatem. *Lib. 1 Offic. post init. num. 12, t. 4.*

La nature unit l'homme à l'homme par la force de la raison, pour qu'il vive en société.

172. Ludicrum quoddam Dei est homo, ab eo exquisitum atque effictum ; et revera illud est optimum et præstantissimum Dei opificium. *Tom. 2, syzyg. 4, lib. 7 de Legibus, ante med. p. 803, C.* Plato.

L'homme est l'objet d'un jeu de Dieu, cherché et formé par lui ; et, en effet, l'homme est l'ouvrage le meilleur et le plus beau sorti des mains de Dieu.

173. Tribus maximis vinculis constringendi sunt homines, atque coercendi : metu, lege et vera ratione. *Ibid. lib. 6, ante finem, p. 783.*

Les hommes doivent être liés et forcés par trois chaînes principales, la crainte, la loi et la vraie raison.

174. Nullum animal morosius est, nullum majore arte tractandum, quam homo, nulli magis parcendum. *Pros.* (Seneca.)

Il n'est pas d'animal plus capricieux que l'homme, il n'en est pas qu'il faille traiter avec plus d'adresse, il n'en est pas qu'il faille plus ménager.

175. Quid enim stultius, quam in jumentis et canibus erubescere iram exercere, pessima autem conditione sub homine hominem esse? Morbis medemur, nec irascimur; atqui et hic morbus est animi, mollem disciplinam desiderat, ipsumque medentem minime infestum ægro. *Lib.* 1 *de Clementia ad Neron. c.* 17, *in princ. p.* 477, *t.* 1.

Il n'est rien de plus insensé que de rougir d'exercer sa colère contre les chevaux et les chiens, tandis qu'on fait à un autre homme une pire condition. Nous portons remède aux maladies et nous ne nous irritons pas : or, c'est là la maladie de l'âme ; elle désire un traitement plein de douceur et des sentiments qui ne soient pas hostiles dans le médecin à l'égard du malade.

176. Indomitus sit homo ingenio animo, manu liber. *De Consolat. ad Marc. cap.* 1, *in med. p.* 598, *t.* 1.

Que l'homme soit indomptable dans son esprit et libre dans ses œuvres.

177. Quidquid optimum homini est, id extra humanam potentiam jacet, nec dari, nec eripi potest. *De Consol. ad Helviam, cap.* 8, *sub fin. p.* 631, *t.* 1.

Ce qu'il y a d'excellent en l'homme est au-dessus de toute puissance humaine, et ne peut lui être donné, ni lui être enlevé.

178. O quam contempta res est homo, nisi supra humana se erexerit! *Lib.* 1 *Quæst. in præfat. ante med. p.* 647.

Combien l'homme est méprisé, s'il ne s'élève au-dessus des choses humaines!

179. Nihil est cuique homini se vilius. *Epist.* 42, *post med. p.* 597, *t.* 2.

Rien n'est plus vil aux yeux de chaque homme que lui-même.

180. Pudeat hominem ab exiguis animalibus non trahere mores; cum tanto hominum moderatior esse animus debeat, quanto vehementius nocet. *Lib* 1 *de Clem. ad Ner. c.* 19, *ante med. p.* 478, *t.* 1.

Que l'homme rougisse de ne pas apprendre des faibles animaux à former ses mœurs ; l'esprit de l'homme devrait être d'autant plus modéré qu'il peut nuire avec plus de force.

181. Natura homo mundum et elegans animal est. *Ep.* 92, *ante med. p.* 764, *t.* 2.

L'homme est par sa nature un animal propre et élégant

182. Homo sum, humani nihil a me alienum puto. *Epist.* 95, *post med. p.* 792, *t.* 2.

Je suis homme, et rien de ce qui est propre à l'homme ne m'est étranger.

183. Ab homine homini quotidianum periculum; nullum malum frequentius, nullum pertinacius, nullum blandius. *Epist.* 103, *ante med. p.* 818, *t.* 2.

Le péril d'un homme vient de l'homme ; il n'y a pas pour lui de mal plus habituel, plus opiniâtre et plus trompeur.

184. Quid homini est inimicissimum? homo. *De Moribus, in princ. p.* 676, *edit. Basil.* 1537.

Quel est le plus grand ennemi de l'homme? l'homme.

185. Fidelis homo, electus homo est. *Sent.* 1, *p.* 64, *col.* 2, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. (S. [illegible] II.)

L'homme fidèle est un homme d'élite.

186. Electus homo, homo Dei est. *Ibid. sent.* 2, *etc.*

L'homme d'élite est un homme de Dieu.

187. Homo Dei est qui Deo dignus est: Deo dignus est, qui nihil indigne agit. *Ibid. sent.* 3, *etc.*

L'homme de Dieu est celui qui est digne de Dieu, et il est digne de Dieu, celui qui ne fait rien d'indigne.

188. Tam pretiosus est homo apud Deum, quam angelus. *Ibid. sent.* 30, *p.* 64, *col.* 2, *II.*

L'homme est aussi précieux que l'ange aux yeux de Dieu.

189. Habes in te aliquid simile Dei, et ideo utere teipso velut templo Dei propter illud, quod in te simile est Dei. *Ibid. sent.* 32, *etc.*

Vous avez en vous quelque chose qui est semblable à Dieu, et vous devez vous traiter vous-même comme le temple de Dieu, à cause de cette ressemblance que vous portez en vous.

190. Homo animal est divinum, nec est cum terrenis brutis, sed cum diis cœlestibus comparandus, qui pari sorte potitur. *Lib. de Potest. et Sap. Dei, cui tit. Pimander, c.* 10, *in fine.* (T[illegible]ist)

L'homme est un animal divin, et il ne faut point le comparer aux brutes de la terre, mais aux dieux du ciel, car il a le même sort qu'eux.

191. Homo animal dictum est rationale. *Lib. de Volunt. divin. cui tit. Asclepius, c.* 13, *in princ.*

L'homme est appelé un animal raisonnable.

HONESTAS (Honnêteté).

ETYMOLOGIA.

Honestas dicitur quasi honoris status, eo quod nihil habeat turpitudinis, sed sit honor perpetuus. *Lib.* 10 *Etym. verbo Honestas, pag.* 138, *col.* 2. (S. Isidorus Hispal.)

Honnêteté signifie *état d'honneur*, parce qu'il n'y a en elle rien de honteux, mais elle est l'honneur perpétuel.

DEFINITIO.

Honestas est quædam spiritalis pulchritudo. (S. Thomas Aquinas.)

quæ in hoc consistit, quod conversatio hominis, sive actio ejus sit bene proportionata secundum spiritualem rationis claritatem. 2 2, *quæst.* 145, *art.* 4, *in princ. corp. pag.* 250, *col.* 1.

L'honnêteté est une beauté spirituelle, qui consiste en ce que la conversation et les actions de l'homme sont bien réglées selon la lumière spirituelle de la raison.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Quid est honestas, nisi quæ turpitudinem quasi mortem fugiat? *Lib.* 1 *Offic. c.* 45, *in med. col.* 31, *B*, *t.* 1.

En quoi consiste l'honnêteté, sinon à fuir la honte comme la mort ?

2. Tantus splendor honestatis est, ut vitam beatam efficiant tranquillitas conscientiæ, et securitas innocentiæ. *Ibid. lib.* 2, *cap.* 1, *circa init. col.* 38, *A*.

La splendeur de l'honnêteté est si grande, que la paix de la conscience et la sécurité de l'innocence rendent la vie heureuse.

3. Nihil spectat vir justus, nisi quod constans et honestum est. *Ibid. lib.* 3, *c.* 1, *in fine*, *col.* 60, *B*.

L'homme juste ne cherche que ce qui est constant et honnête.

4. Nihis deformius, quam nullum habere amorem honestatis. *Ibid. c.* 9, *in princ. col.* 67, *B*.

Il n'est rien de plus hideux que ne n'avoir aucun amour de l'honnêteté.

5. Non vincat honestatem utilitas, sed honestas utilitatem. *Ibid. c.* 6, *in princ. col.* 64, *C*.

Ne sacrifiez jamais l'honnêteté à l'utilité, mais bien l'utilité à l'honnêteté.

6. Nullis adversis honestas impeditur, quæ in his eminet, et magis præcellit, quam in prosperis. *Ibid. c.* 14, *ante med. col.* 72, *D*.

Aucun malheur ne peut empêcher de pratiquer l'honnêteté; elle paraît alors au contraire davantage, et devient plus belle que dans la prospérité.

7. Ea amicitia probabilis est, quæ honestatem tuetur; præferenda sane opibus, honoribus, potestatibus : honestati vero præferri non solet, sed honestatem sequi. *Ibid. c.* 15, *a med. col.* 76, *C*.

L'amitié digne d'éloges est celle qui garde l'honnêteté : on doit la préférer aux richesses, aux honneurs, à la puissance; mais elle n'est jamais préférée à l'honnêteté, elle la suit toujours.

8. Nihil præferendum est honestati. *Ibid. c.* 16, *in princ. col.* 76, *C*.

Rien n'est préférable à l'honnêteté.

S. Antonin. 9. Verecundia fovet honestatem, removendo quæ sunt honestati contraria. *Part.* 4, *tit.* 4, *c.* 1, § 3, *circa med. f.* 36, *col.* 2.

La pudeur protége l'honnêteté en écartant tout ce qui lui est contraire.

S. Aug. 10. Tanta vis est probitatis et castitatis, ut omnis vel pene omnis ejus laude moveatur humana natura, nec usque adeo sit turpitudine vitiosa, ut totum amittat sensum honestatis. *Lib.* 2 *de Civit. Dei*, *c.* 26, *ante med. p.* 39, *B*, *t.* 5.

Telle est la force de la probité et de la chasteté, que tous les hommes ou presque tous les hommes sont touchés de leur louange, et il n'en est point qui soient plongés dans la turpitude au point de perdre tout sentiment d'honnêteté.

11. Honestas non reprehendit, quod reprehendit superbia eorum qui vocari honesti amant, sed non esse amant. *De Opere monach.* c. 13, *circa med. t.* 5.

L'honnêteté ne blâme pas tout ce que blâme l'orgueil de ceux qui aiment à être appelés honnêtes, mais qui n'aiment point à l'être.

12. Quod malum geritur, omnes convocat spectatores; quod bonum dicitur, vix aliquos invenit auditores : tanquam honesta erubescenda sint, et inhonesta glorianda. *Lib.* 2 *de Civit. Dei*, *c.* 26, *circa med. t.* 5.

Celui qui fait le mal trouve beaucoup de spectateurs; celui qui dit de bonnes choses trouve à peine quelqu'un pour les entendre : comme s'il fallait rougir des choses honnêtes et glorifier les choses honteuses.

13. Indigne ab honestis coluntur, qui per turpes placantur. *Ibid. c.* 29, *ante fin.*

Il est indigne d'un honnête homme de cultiver ceux qui prêtent l'oreille à des gens vicieux.

14. Ita nunc constituti sumus, ut et per carnem voluptate affici, et per spiritum honestate possimus. *De duab. Animab. c.* 13, *post init. tom.* 6.

Notre condition actuelle fait que nous pouvons être soumis par le corps à l'empire de la volupté, et par l'esprit à l'empire de la vertu.

15. Inhonesta sunt illa, quæ abundantiorem honestatem habent velaminis, et ea quæ hoc opus non habent, honesta sunt. *Lib.* 4 *contra Julian. c.* 16, *ante med. t.* 7.

Les choses qui ont besoin du voile de l'honnêteté sont honteuses, celles qui n'en ont pas besoin sont honnêtes.

16. Honestas adhibetur inhonestis, cum rationalis naturæ sensu ipso verecundante velantur. Eorum quippe honestas est velamentum, tanto abundantius, quanto magis inhonesta sunt. *Ibid. circa med.*

On rend honnêtes les choses honteuses en les couvrant par un sentiment naturel de pudeur ; cette honnêteté est comme un voile, d'autant plus nécessaire que ces choses sont plus honteuses.

17. Sumas optima, facias honesta. *Lib.* 2 *de Musica*, *c.* 13, *ante finem*, *t.* 1.

Choisissez toujours ce qu'il y a de mieux, et faites ce qui est honnête.

S. Ber 18. Grata Deo res est honestas, et sanctorum angelorum amica. *De Vita solit. circa med. fol.* 317, *col.* 3, *I*.

L'honnêteté est une chose agréable à Dieu et chère aux saints anges.

S. Bona:. 19. Debet honestas radicari in corde, et manifestari in ore et opere, ut appareat in exteriori habitu, et pulchrescat in visu. *Pros.*

L'honnêteté doit avoir sa racine dans le cœur et se manifester par la parole et les actes, de manière à paraître au-dehors avec une beauté éclatante.

20. Nemo honestum se credat, si inhonesta vestimenta, vel alia corporis indumenta deferat, si inhoneste incedat, si inhonesta audiat, et si inhonesta libenter videat. *Serm.* 2 *de SS. Apost. post med. p.* 296, *col.* 1, *t.* 3.

Sachez que vous n'avez pas l'honnêteté, s'il y a de l'indécence dans vos vêtements, dans vos parures, dans votre démarche, si vous aimez à regarder et à entendre des choses déshonnêtes.

21. Verecundiæ est, in gestu et verbo honestatem servare. *In Centiloq. part.* 3, *sect.* 42, *circa med. p.* 87, *col.* 1, *D*, *t.* 6.

La pudeur consiste à observer les règles de l'honnêteté dans le geste et la parole.

22. Honestos per omnia exigit mores, conventualis honestas. *In Speculo discipl. part.* 15, *post med. p.* 541, *col.* 1, *A*, *t.* 7, *part.* 4.

La vertu religieuse exige en tout des mœurs pures et honnêtes.

23. Honestas in corporis, manuum et habitus decenti dispositione consistit. *Ibid. in fine, p.* 541, *col.* 1, *C.*

L'honnêteté consiste dans la disposition décente du corps, des mains et du costume.

24. Decens est, quod non curiositati, sed honestati deservit. *Ibid. c.* 25, *ante med. pag.* 548, *col.* 1, *A*, *t.* 7, *part.* 4.

C'est de la décence lorsqu'on n'agit point pour la curiosité, mais pour l'honnêteté.

25. Multa possunt honeste fieri, quæ non possunt honeste videri. *Ibid. c.* 26, *in med. p.* 548, *col.* 2, *D.*

On peut faire, sans manquer à la pudeur, un grand nombre de choses qu'on ne pourrait voir sans indécence.

26. Attendenda est honestis congrua personarum honestas et honestioribus semper adhærendum est. *Ibid. c.* 30, *in med. p.* 550, *col.* 2, *D*, *t.* 7, *part.* 4.

L'homme honnête doit examiner l'honnêteté des autres et s'attacher à ceux qui sont plus avancés dans cette vertu.

27. Homo eruditus munditia gaudet, honestatis pluchritudine delectatur. *In Speculo discipl. part.* 2, *c.* 4, *in fine, p.* 555, *col.* 2, *A*, *t.* 7, *part.* 4.

L'homme bien élevé aime la pureté, et l'éclat de l'honnêteté fait ses délices.

Greg. Mag. 28. Honeste inhonesta narrat, qui ut multos ad honestatis formam revocet, inhonesta narrat. *Lib.* 23 *Moral. c.* 1, *statim a med. num.* 3, *col.* 764, *B*, *t.* 1.

Celui qui raconte des choses déshonnêtes afin de ramener un grand nombre de personnes à l'honnêteté, demeure honnête en racontant des choses honteuses.

S. Joan. Chr. 29. Nihil honestate dulcius. *Hom.* 12 *sup. Epist. ad Coloss. ante finem, col.* 319, *C*, *t.* 4.

Rien de plus doux que l'honnêteté.

Joan. Trith. 30. Ubi honestas admittitur, curiositas prohibetur. *De Laud. scriptor. c.* 8, *in fine, p.* 752, *col.* 2.

Où l'honnêteté règne, la curiosité ne saurait exister.

Lact. Firm. 31. Nihil turpe ex honesto nasci potest. *Lib.* 3 *de divin. Inst. c.* 11, *ante fin. p.* 109.

Rien de honteux ne peut venir de l'honnêteté.

S. Leo I. 32. Quid prodest honestatis formam præferens cultus exterior, si interiora hominis aliquorum sordeant contaminatione vitiorum? *Serm.* 3 *Quadrag. post init.*

A quoi sert un extérieur qui paraît honnête, si l'intérieur est dégradé par les souillures de quelques vices?

S. Maximus Taur. 33. Argenti vasa comparari possunt, honestas sola emi non potest : honestas enim non emitur, sed acquiritur : quia non constat pretio, sed virtute. *Hom. de Martyrib. in fine, apud Bibl. Patrum, t.* 5, *part.* 1, *p.* 39, *col.* 2, *E.*

On peut acheter des vases d'argent, l'honnêteté seule ne peut s'acheter; elle ne s'achète pas, elle s'acquiert : le prix de l'honnêteté n'est pas l'argent, mais bien la vertu.

Philo Jud. 34. Sicut bonum ac honestum esse, ita et videri prodest : cui Deus utrumque concessit, ut bonus ac honestus et sit et videatur, hic vere beatus est, et vere vir magni nominis. *De Migrat. Abrahæ, ante med. p.* 556, *t.* 1.

Il est avantageux d'être bon et honnête, et aussi de le paraître ; celui qui a reçu du ciel ces deux faveurs, d'être et de paraître bon et honnête, est un homme véritablement heureux et vraiment grand.

35. Miserrimi, qui gustum honestatis nunquam ceperunt. *Lib.* 2 *de Victimis, in med. p.* 1151, *t.* 2.

Oh! qu'il est à plaindre, celui qui n'a jamais eu le goût de l'honnêteté!

36. Omni sapienti honestas amica est, et eadem utique salutaris. *De Agricult. a med. p.* 285, *t.* 1.

Tout homme sage a pour amie l'honnêteté, et certes elle lui est bien avantageuse.

Salvianus. 37. Si vis probus, si vis potens, si vis magnus esse, honestate debes cæteros, non malignitate superare. *Lib.* 5 *de Gubern. Dei, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 5, *art.* 3, *p.* 346, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Si vous voulez être probe, puissant, grand, vous devez dépasser les autres en honnêteté et non en malice.

38. Ubi non est vera honestas, non est vera felicitas. *Ibid. lib.* 7, *post init. p.* 352, *col.* 2, *litt. F.*

Il n'y a pas de vrai bonheur là où il n'y a pas de véritable honnêteté.

S. Valerian. 39. Justis actibus facile honesta succedunt. *Hom.* 11, *sub finem, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 488, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

C'est par des actes justes qu'on arrive facilement à l'honnêteté.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 40. Omnes actus virtutum honesti sunt, et honestatis causa fiunt. *Lib. 4 Ethic. ad Nicomach. c. 1, post init. t. 1.*

Tous les actes des vertus sont honnêtes et ont l'honnêteté pour principe.

41. Virtutis finis est honestum, honesti ergo magis conjectrix est virtus, quam ex quibus constet. *Lib. 1 magnor. Moral. c. 20, in princ. tom. 2.*

La fin de la vertu est l'honnêteté : c'est donc la vertu qui la révèle et la caractérise, plutôt que les éléments qui la constituent.

42. Omnis virtus honesti est, et ad honestum tendit. *Ibid. c. 22, in fine.*

Toute vertu vient de l'honnêteté et y tend.

43. Honestus est, apud quem simpliciter honesta, honesta sunt. *Ibid. lib. 2, c. 9, in med.*

Il est honnête celui qui regarde simplement comme honnête ce qui l'est.

44. Honestus dicitur, ex eo quod honesta insunt illi : honesta autem sunt virtutes, operaque ab ipsis profecta. *Lib. 7 Ethic. ad Eudimium, ante fin. t. 2. Pros.*

L'homme honnête est ainsi nommé, parce qu'il possède réellement en lui l'honnêteté ; les vertus sont choses honnêtes comme les actes qu'elles produisent.

45. Honesta sunt, cum virtutis gratia faciunt eliguntque honesta, vel quod honeste natura bona honesta sunt. *Ibid.*

C'est de la vraie honnêteté de faire, de choisir des choses honnêtes par un motif de vertu.

46. Honestum est, quod cum propter se eligibile sit, laudabile est : aut quod cum bonum sit, idcirco jucundum est. *Lib. 1 Rhetor. c. 9, ab init. t. 2.*

Il est bien beau de faire une chose qui par sa nature est éligible et digne de louange, ou bien encore d'aimer à faire une chose parce qu'elle est bonne.

47. Honesta sunt, ex quibus splendor aliquis atque illustris honos in eos, qui aliquid gesserint, emanaturus sit. *De Rhetor. ad Alexandr. c. de Genere deliberativo, t. 2.*

Une action est honnête quand elle peut faire rejaillir sur celui qui la fait quelque splendeur et quelque gloire.

Cicero. 48. Honestum aut ipsa virtus est, aut res gesta virtute. *Lib. 5 de Finibus, post med. num. 66, t. 4.*

L'honnêteté, c'est la vertu elle-même ou l'action dont elle est le principe.

49. Honesta a bonis viris quæruntur. *Lib. 3 Offic. ante med. t. 4.*

L'homme vertueux rech rche les choses dignes et honnêtes.

Plato. 50. Quod est melius, est etiam honestius : illud autem quod honestius est, decentius est. *Tom. 2, syzygia 4, in dialog. 1 Alcibiadis, sub fin. p. 135, B.*

Ce qui est meilleur est aussi ce qui est plus honnête, et ce qui est plus honnête est aussi ce qui est plus convenable.

51. Non minus honestas, quam necessitas valet. *Lib. 4, Epist. 10 ad Sabinum, in fine, p. 107.* Plinius jun.

La force de la vertu n'est pas moindre que celle de la nécessité.

52. Omnis pars honesti, non potest esse nisi honestum. *De beata Vita, c. 15, in princ. pag. 499, t. 1.* Seneca.

Toute portion de l'honnête ne peut être qu'honnête.

53. Omne honestum in arduo est, etiam quod vicinum honesto est. *Lib. 2 de Benef. c. 18, post init. p. 399, t. 2.*

Tout ce qui est honnête est d'un accès difficile, même ce qui s'approche de l'honnête.

54. Honestum ei vile est, cui corpus nimis carum est. *Epist. 14, circa init. p. 545, t. 2.*

L'honnête est sans prix pour celui qui idolâtre son propre corps.

55. Nihil honestum est, quod ab invito, quod a coacto fit : omne honestum, voluntarium est. *Epist. 66, ante med. p. 646, t. 2.*

Rien n'est honnête de ce qui se fait par force, par contrainte ; l'honnête est essentiellement libre et volontaire.

56. Qui omne bonum honesto circumscripsit, intra se felix est. *Epist. 74, in princ. pag. 673, t. 2.*

L'homme qui place tout son bien dans les limites de l'honnêteté possède en lui-même le vrai bonheur.

57. Una hæc via est ad tuta vadenti, externa despicere, et honesto contentum esse. *Epist. 74, post init. p. 674, t. 2.*

Il n'y a qu'une seule voie pour arriver au vrai bien, c'est de mépriser les choses extérieures et de se contenter de ce qui est honnête.

58. Honestum securum et expeditum est, interritum est, in procinctu stat. *Ibid. ante fin. p. 678, t. 2.*

L'honnêteté est une chose sûre, libre, inébranlable, toujours prête au combat.

59. Solum bonum est honestum, cui modus est. *Epist. 76, post med. p. 685, t. 2.*

Le seul bien, c'est l'honnête réglé par la raison.

60. Nunquam bonæ honestatis simulatio longa est. *De Moribus, ante med. p. 678, edit. Basil. 1537.*

On ne saurait longtemps simuler la véritable honnêteté.

61. Castrorum vita sit tibi honestatis exemplum. *Sent. 772, p. 66, col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.* Sextus ph

Que la vie des camps soit pour vous une école d'honnêteté.

HONOR (Honneur).

DEFINITIO.

Antonin. Honor est testificatio quædam excellentiæ alicujus. *Part.* 4, *tit.* 5 *de Justitia*, *c.* 10, § 1, *in princ. f.* 65, *col.* 4.

L'honneur est un certain témoignage d'un mérite quelconque.

Honor est exhibitio reverentiæ in testimonium virtutis. *Ibid. circa med. f.* 65, *col.* 4.

L'honneur est un hommage respectueux rendu à la vertu.

Aristot. Honor est estimationis benefactivæ indicium. *Lib.* 1 *Rhetor. c.* 5, *in med. col.* 1098, *t.* 2.

L'honneur est le signe de l'estime acquise par de bonnes actions.

Plato. Honor est exhibitio bonorum, quæ in actionibus per virtutem dantur. *Tom.* 3, *syzygia* 6 *de Definit. in med. p.* 413, *E.*

L'honneur est la proclamation des biens et des avantages que les actions vertueuses procurent.

PRODUCTIO.

Robertus Bellarmin. Virtus honorem parit, non pecunia. *Part.* 1, *conc.* 4 *de Epiph. circa med. p.* 100, *col.* 2.

C'est la vertu et non l'argent qui procure l'honneur.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Ita incubuerunt mores hominum ad admirationem divitiarum, ut nemo nisi dives honoris dignus putetur. *Lib.* 2 *Offic. c.* 26, *in princ. c.* 55, *A*, *t.* 1.

Les hommes se sont tellement laissés aller à l'admiration des richesses, qu'à leurs yeux il n'y a que l'homme riche qui soit digne d'honneur.

2. Honor grandis, grandiori debet sollicitudine circumvallari. *De Dignit. sacerdot. c.* 3, *post med. col.* 1259, *A*, *t.* 4.

Une position éminente doit être entourée des soins les plus vigilants.

Anselm. 3. Honores hujus mundi nunquam certam tenent viam, sed incertis diverticulis, de uno ad alium transvolant. *De Similitud. c.* 72, *post med.*

Les honneurs de ce monde n'ont jamais une direction certaine; mais, par des vicissitudes capricieuses, ils passent de l'un à l'autre.

Antonin. 4. Dignitates et honores temporales plenæ sunt periculis et vitiis malis. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 5, § 2, *post med. f.* 133, *col.* 1.

Les honneurs et les dignités temporelles sont pleins de dangers et de vices funestes.

5. Difficillimum est, ut gradus honoris non pariat tumorem in animo præsidentis. *Part.* 3, *tit.* 3, *c.* 1, § 9, *ante fin. f.* 47, *col.* 2. S. Antonin.

Il est très-difficile à celui qui occupe une position élevée de ne pas se laisser enfler par l'orgueil.

6. Honores hominem in sublime ponunt, sed diu in alto eum stare non sinunt. *Part.* 4, *tit.* 3, *c.* 7, § 11, *post med. fol.* 32, *col.* 3.

Les honneurs placent l'homme dans une région élevée, mais ils ne lui permettent pas de s'y tenir longtemps.

7. Adversa honoribus deprimunt, nihil ab honorato demunt : non enim honor est in honorato, sed in honorantis operatione. *Ibid. c.* 7, § 13, *post init. f.* 32, *col.* 3.

Les disgrâces humilient l'homme, mais elles n'enlèvent rien à celui qui est honoré ; car l'honneur ne réside pas dans celui qui est honoré, mais bien dans celui qui honore.

8. Transit honor hujus sæculi : quæ hic honorant, in morte onerant : quæ hic relevant, ibi gravant. *Ep.* 203 *ad Maximium, prope med. p.* 534, *C*, *t.* 2. S. Aug.

La gloire de ce monde est passagère ; ce qui honore et élève pendant la vie devient, au moment de la mort, un poids qui accable

9. Honor si diligitur, illic habeatur ubi nemo indignus honoratur. *Epist.* 45 *ad Armentar. paulo post med. p.* 102, *D*, *t.* 2.

Si vous aimez l'honneur, il faut le rechercher là où l'homme indigne ne saurait l'obtenir.

10. Honores hujus sæculi, quid sunt, nisi typhus et ruinæ periculum? *De Catechiz. rudibus*, *c.* 16, *ante med. p.* 648, *D*, *t.* 4.

Que sont les honneurs de ce monde, sinon de la vanité et un danger constant de ruine?

11. Gloriam et honorem boni non debet sequi virtus, sed ipsa virtutem. *Lib.* 5 *de Civit. Dei*, *c.* 12, *post med. p.* 90, *D*, *t.* 5.

La gloire et l'honneur, loin de précéder la vertu, doivent au contraire la suivre.

12. Paucorum virtus ad gloriam et honorem, vera via est. *Ibid. prope fin. pag.* 95, *A*, *tom.* 5.

Le petit nombre arrive à la gloire et aux honneurs par le mérite qui en est le vrai chemin.

13. Non pro magno haberi debet honor humanus, quia nullius est ponderis fumus. *Ibid. c.* 17, *post med. p.* 93, *A.*

Il ne faut pas accorder un grand prix à la gloire humaine ; elle n'est qu'une vapeur légère.

14. In actione non amandus est honor in hac vita, quoniam omnia vana sub sole, sed opus ipsum, quod per eumdem honorem fit, si recte atque utiliter fit. *Ibid. lib.* 19, *c.* 19, *in med. p.* 395, *B.*

Ce qu'il faut aimer dans une action, ce n'est pas l'honneur humain qui en résulte, car tout est vanité en ce monde, mais l'œuvre elle-même qui va toujours avec le même honneur, si elle est juste et utile.

15. Per fraudes et scelera ad divitias hono-

S. Aug. resque pervenitur. *Sup. Ps.* 9, *post med. vers.* 25, *p.* 43, *A*, *t.* 8.

C'est par la fraude et le crime qu'on arrive aux richesses et aux honneurs.

16. Totus splendor generis humani, honores, potestates, divitiæ, typhi, minæ, tumores, flos feni est. *Sup. Ps.* 102, *longe post med. vers.* 14, *Sicut flos agri, etc. p.* 804, *C*, *t.* 8.

Tout ce qui constitue la gloire des hommes, honneurs, puissance, richesses, vanités, menaces, arrogance, n'est qu'une fleur et une herbe éphémère.

17. In summo honore, summa tibi sit humilitas: honoris enim laus est, humilitatis virtus. *Serm.* 1 *dom.* 9 *post Pent. et in ord.* 213, *in med. p.* 760, *C*, *t.* 10.

Dans une position éminente, il vous faut une profonde humilité ; c'est l'humilité qui rehausse l'éclat de la dignité.

18. Quanto major honor datur, tanto majus periculum comparatur. *Serm.* 62 *ad fratr. in eremo, ante med. p.* 1002, *D*, *t.* 10.

Nous sommes d'autant plus exposés, qu'on nous élève et qu'on nous honore davantage.

19. In summo honore, summa sit tibi humilitas; honoris laus est, humilitatis virtus. *Ibid. Serm.* 70, *post med. p.* 1013, *A*.

Dans une position éminente, il vous faut une humilité profonde ; c'est elle qui rehausse l'éclat de la dignité.

20. Honorum continuandorum facultas non esset, nisi ambitio prævaleret. *Lib.* 1 *de Civit. Dei*, *c.* 31, *in princ. t.* 5.

On ne poursuivrait pas les honneurs avec tant de persévérance, si l'on n'était pas dominé par l'ambition.

21. In cœlo erit verus honor, qui nulli negabitur digno, nulli deferetur indigno. *Ibid. lib.* 22, *c.* 30, *post init.*

C'est dans le ciel que se trouvera la véritable gloire, qui ne sera refusée à aucun de ceux qui la méritent, et qui ne sera accordée à aucun de ceux qui en sont indignes.

22. Honor justus virtuti, non vitio debetur. *Lib.* 2 *de Conjug. adult. c.* 20, *t.* 6.

La véritable gloire doit être accordée à la vertu et non au vice.

23. Honores vanos qui quærit, non vult cum Christo regnare. *In Ps. contra partem Donati, ante med. t.* 7.

Celui qui cherche les vains honneurs ne veut pas régner avec Jésus-Christ.

24. Magnum est de honoribus hominum non lætari. *Epist.* 64, *post med. t.* 2.

Il y a de la grandeur à se montrer insensible aux louanges des hommes.

25. Ille se honorem digne accipere potuisse demonstrat, qui acceptum non defendit indigne. *Epist.* 238, *circa init. t.* 2.

Celui qui ne défend point par des moyens indignes les honneurs qu'il possède, montre qu'il était digne de les recevoir.

26. Honor te quærere debet, non ipsum tu. *Hom.* 13 *ex quinquag. Hom. c.* 1, *t.* 10. S. Aug.

Ce n'est pas vous qui devez aller au-devant des honneurs, ce sont les honneurs qui doivent venir vous chercher.

27. Amaturus es honorem, et forte non perventurus : noli honorem amare, nec ibi remaneas. *Tract.* 10 *sup. Ep. Joan. ante med. t.* 2.

Vous soupirez après les honneurs, sans peut-être y parvenir jamais; ne les aimez pas et n'y fixez pas vos complaisances.

28. Quæ hic honorant, in alia vita onerant. *Ep.* 203, *longe post init. t.* 9.

Ce qui est un honneur en cette vie sera un fardeau dans l'autre.

29. Qui de amore non venit honor, non honor, sed adulatio est. *Serm.* 83, *circa med. f.* 201, *col.* 2, *F*. S. Bern.

L'honneur qui ne procède pas de l'amour n'est pas un véritable honneur, mais une flatterie.

30. Meditantibus honores blandiuntur, sed onera pensantibus tædio sunt atque formidini. *Ep.* 42 *ad Henricum Senonensem archiep. post med. f.* 217, *col.* 2, *F*.

Quand on ne pense qu'à l'honneur, les dignités plaisent; mais lorsqu'on réfléchit aux charges et aux devoirs qu'elles imposent, on y trouve une source d'ennui et de crainte.

31. Multi non tanta fiducia et alacritate currerent ad honores, si esse sentirent et onera, gravari profecto metuerent. *Ibid.*

Beaucoup ne voleraient pas aux honneurs avec tant d'assurance et d'ardeur, s'ils comprenaient qu'ils sont aussi des charges; ils craindraient assurément d'en être écrasés.

32. Quantum honoris laudabilis vita, tantum affert et oneris laudans fama. *Ep.* 55 *ad Gaufridum Carnutens. episc. in princ. f.* 220, *col.* 1, *A*.

Autant une vie honorable attire de gloire, autant une réputation glorieuse impose de charges.

33. Indignum est ut inde exigas honorem, unde refugis laborem. *Epist.* 87 *ad Ogerium canonic. regular. post med. f.* 228, *col.* 4, *I*.

C'est une indignité de chercher l'honneur là précisément où vous refusez la peine et le travail.

34. Durum est simul et honore privari, et onere premi debitorum. *Epist.* 245 *ad Eugen. pap. in fine*, *f.* 269, *col.* 2, *E*.

Il est est dur d'être en même temps et privé de l'honneur et écrasé sous le fardeau des devoirs.

35. In honore sine dolore esse quis potest? *Serm. de quinque Negotiat. circa med. f.* 359, *col.* 1, *C*.

Qui peut être sans douleur au sein de la gloire?

36. Humilitas in honore, honor est ipsius honoris. *Lib.* 5 *Florum*, *c.* 9, *circa med.*

L'humilité dans la gloire est l'honneur de la gloire même.

Boetius. 37. Non possumus ob honores reverentia dignos judicare, quos ipsis honoribus judicamus indignos. *Lib.* 3 *de Consolat. philosophica, pros.* 4, *post init.*

Nous ne pouvons accorder notre estime, à cause de leurs honneurs, à ceux que nous jugeons indignes de ces honneurs mêmes.

S. Bonav. 38. Honoris magnitudo, est additamentum pœnæ his qui diligunt vivere secundum honorem. *Sup. Joan. c.* 12, *in illud, Honorificabit eum Pater meus, p.* 374, *col.* 2, *t.* 2.

L'éclat qui entoure les honneurs est un surcroît de peine pour ceux qui tiennent à vivre selon les exigences de leurs dignités.

39. Quomodo honores beatum facere possunt, qui quando hominem ad altiora sustollunt, tanto ei magis præcipitium ingerunt? quanto enim gradus est altior, tanto casus declivior. *Pros.*

Comment les honneurs pourraient-ils procurer la félicité, puisqu'en élevant l'homme ils lui préparent un profond précipice? car plus on est élevé, plus la chute est profonde.

40. Minorem major præcedit, sicut honore, ita et crimine. *Lib.* 3 *Pharetræ, c.* 34, *in med. p.* 196, *col.* 2, *A*, *t.* 6.

Dans le crime comme dans l'honneur, le grand a toujours le pas sur le petit.

Cassiodor. 41. Non honorem credas, qui hominum suffragio conquiritur; sed illum, qui Domino largiente præstatur, qui humilitate altus est, qui fide certus, qui mentis robore solidatus. *Sup. Ps.* 112, *circa fin. vers.* 7, *f.* 174, *col.* 3.

Le véritable honneur n'est pas celui qui repose sur le suffrage des hommes, mais bien celui qui nous vient de la munificence du Seigneur; l'humilité le relève, la foi le rend certain, la force d'âme l'affermit.

Evagrius. 42. Absurdum est eum, qui honores consectatur, labores defugere, quibus honores conciliantur. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib.* 2 *Parall. c.* 26, *in fine, f.* 74, *p.* 1, *B.*

C'est une contradiction de poursuivre les honneurs, et de ne vouloir pas accepter les peines et les travaux qui les procurent.

Euch. Lugd. 43. Non unius meriti viros unus honor ambit, dignosque et indignos non jam discernit dignitas, sed confundit. *Pros.*

Des mérites bien différents reçoivent les mêmes honneurs; les dignités ne servent plus à distinguer l'homme digne de celui qui ne l'est pas, elles ne font que les confondre.

44. Novo modo optimi ac pessimi viri nusquam fere minus discrimen est, quam in honore.

A l'heure qu'il est rien, ne distingue moins les bons des méchants que les dignités.

45. Nonne honor major est, hujusmodi honore inhonorum esse malle, ac suis magis moribus, quam promiscuis honoribus æstimari? *In Epist. parænetica ad Valerium, longe post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 774, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Luch. Lugd.

N'est-ce pas une plus grande gloire de mépriser un pareil honneur, et d'aimer mieux être illustré par ses propres mérites que par des honneurs souvent si mal placés?

46. Si honoribus capimur, veris honoribus excitemur: optimus quisque in cœlestes honores, terrenos honores transfert. *Ibid. ante med. p.* 775, *col.* 1, *B.*

Si vous recherchez les honneurs, que ce soient du moins les vrais honneurs; l'homme parfait sait transformer en gloire céleste la gloire terrestre.

47. Quid honorem quasi indignus repellis? Meriti prærogativa, est honoris repulsa. *Serm. de S. Maximo, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 577, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Eus. Emiss.

Pourquoi repoussez-vous les honneurs comme si vous en étiez indigne? La prérogative du mérite, c'est de refuser la gloire.

S. Greg. Mag. 48. Plus honor in hoc mundo, quam despectio occupat. *Lib.* 5 *Moral. cap.* 1, *paulo post med. col.* 131, *D*, *t.* 1.

La gloire dans ce monde donne bien plus d'embarras que le mépris.

49. Lux miseris datur, cum tolerare honoris onera compelluntur. *Ibid. c.* 2, *in med. sup. illud, Job* 3, *Data est misero lux, col.* 132, *C.*

C'est éclairer des malheureux que de forcer les hommes à supporter les charges de leurs dignités.

50. Ex timore honor, ex honore solet procedere amor. *Sup. Cant. post med. prologi, col.* 6, *A*, *t.* 2.

L'honneur procède de la crainte, et c'est de l'honneur que naît ordinairement l'amour.

51. Cum allevatur, dejicitur, qui honoribus proficit, et moribus cadit. *Lib.* 7 *in Registro, indict.* 2, *c.* 125, *Epist.* 125 *ad Leandr. episc.*

Celui qui monte en dignité et qui s'abaisse en même temps par le vice ne fait que s'avilir en s'élevant.

52. Cum honoris principio causa nascitur oneris: quia unde honor a rectore excipitur, inde illud suscipit, quo gravetur. *Lib.* 4 *in* 1 *Reg. c.* 5, *longe post med. sup. illud, Quæsierunt ergo eum, etc. col.* 1472, *C*, *t.* 2.

A peine recevez-vous une dignité, qu'elle devient pour vous une source de charges et de devoirs; la main qui vous confère un honneur vous impose en même temps une charge.

53. Multum deprimit honor onerosus. *Lib.* 7 *in Registro, indict.* 2, *c.* 125, *Ep.* 125, *ante med. col.* 999, *B*, *t.* 2.

Une dignité onéreuse est un fardeau qui accable.

54. Cum honoris augmento cura quoque sollicitudinis debet accrescere. *Ibid. c.* 112, *Ep.* 112 *ad Syagrium episc. Augustodun. post med. col.* 989, *B.*

Un surcroît d'honneur doit imposer un surcroît de soins et de sollicitude.

S. Greg. Mag. 55. Non honorem esse deputo, in quo fratres meos honorem suum perdere cognosco. *Ibid. lib.* 7, *indict.* 1, *c.* 30, *Epist.* 30 *ad Eulogium episc. ante finem.*

Je ne regarde pas comme un honneur ce qui est la ruine de l'honneur de mes fréres.

Hesych. 56. Ex honoribus, superbiæ passio nutritur. *Lib.* 4 *sup. Levitic. c.* 13, *in fine, apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 56, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Ce sont les honneurs qui alimentent la passion de l'orgueil.

S. Hier. 57. Quamvis clarus honor sit, vilescit in turba. *Tom.* 1, *Epist.* 26 *ad Pammach. ante med. p.* 164, *C.*

Quelque éclatant que soit un honneur, il s'avilit dans la foule.

58. Non laudis est tumere ad honores, sed pro Dei amore eos parvipendere. *Tom.* 1, *Ep.* 27 *ad Eustoch. post init. p.* 170, *C.*

Ce n'est pas une gloire de chercher les honneurs avec orgueil, mais bien de les mépriser pour l'amour de Dieu.

59. Honorum cupido expleri nescit. *Tom.* 4, *Epist.* 1 *ad Demetriad. ante med. p.* 17, *B.*

La soif des honnenrs est insatiable.

60. Honorem gloriosum, boni operis fama conservat. *Tom.* 4, *Epist.* 54 *ad Ocean. de Vita cleric. ante med. p.* 318, *C.*

Une dignité éminente trouve sa sauvegarde dans la réputation d'une conduite irréprochable.

S. Hilar. 61. Omnis sæculi honor, diaboli est negotium. *Sup. Matth. can.* 3, *ante fin. f.* 4, *col.* 1.

Tous les honneurs du monde sont l'affaire du démon.

Hugo card. 62. Qui honores ambiunt, a Christo recedunt. *Sup. Genes. c.* 11, *circa init. Mystice, f.* 15, *col.* 3, *t.* 1.

Ceux qui recherchent les honneurs s'éloignent de Jésus-Christ.

63. Onus mundi præbendæ sunt, et divitiæ, et honores. *Sup. Ps.* 80, *f.* 214, *col.* 2, *t.* 2.

C'est un fardeau que le monde impose, que les prébendes, les richesses et les dignités.

S. Innoc. III. 64. Honores ambitiosus affectat, et superbus extollit. *Lib.* 2 *de Contemptu mundi, c.* 25, *in princ. p.* 97.

L'ambitieux recherche les honneurs, et l'orgueilleux les exalte et les exagère.

S. Joan. Chr. 65. Honoris occasio leve facit quidquid grave est et onerosum. *Hom.* 4 *sup. Gen. ante fin. col.* 25, *B, t.* 1.

La gloire rend léger ce qui est lourd et onéreux.

66. Is unde honoris cœpit initium, idem relati honoris totam mercedem accepturus est. *Hom.* 3 *de David et Saule, post med. col.* 930, *C, t.* 1.

C'est celui qui est le principe de l'honneur qui doit en recueillir les fruits et les avantages.

67. Falsus honor cum a coactis tribuatur, facile disperit : verus autem quoniam ex honorantium animo proficiscitur, stabilis permanet. *Hom.* 66 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 550, *B, t.* 2. S. Joan. Chr.

Le faux honneur qu'on obtient par la contrainte se perd facilement; l'honneur véritable, qui procède d'une affection libre, est stable est permanent.

68. Negligentes honorati, meliores redduntur honore. *Ibid. Hom.* 88, *post med. col.* 699, *litt. B.*

Ceux qui sont indifférents aux honneurs deviennent meilleurs en les possédant.

69. Non qui major fuerit in honore, ille est justior : sed qui justior fuerit, ille est major : conversatio melior est desideranda, non gradus dignior. *Hom.* 35 *sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 986, *D, t.* 2.

Ce n'est pas le plus élevé en dignité qui est le plus vertueux, mais c'est le plus vertueux qui est le plus grand; ce n'est pas un honneur plus élevé qu'il faut désirer, mais bien une conduite plus vertueuse.

70. Uniuscujusque sancti honor, non est honor ejus, sed actus ipsius. *Pros.*

La gloire de chaque saint n'est pas la gloire de sa personne, mais des actions de sa vie.

71. Apostoli apostolatus putatur honor esse ipsius apostoli : vere autem non est; sed ministerium ejus, honor ipsius est. *Ibid. ante fin. col.* 988, *A.*

On croit que la dignité de l'apostolat est l'honneur de l'apôtre lui-même : c'est une erreur; le ministère, l'accomplissement de cet apostolat, voilà l'honneur et la gloire de l'apôtre.

72. Honoris es cupidus? Nihil honoratiorem te reddet quam eleemosyna. *Hom.* 32 *sup. Joan. in fine, col.* 163, *D, t.* 3.

Vous désirez l'honneur? Rien au monde ne vous rendra plus honorable que l'aumône.

73. Honor hujus sæculi, infamia, nugæ, ignominia est. *Hom.* 41, *post med. col.* 206, *C.*

L'honneur de ce monde n'est qu'infamie, bagatelle, ignominie.

74. Si Christi amore honorem exhibes, licet quis abjectissimus, modo fidelis sit, dignus est qui honoretur. *Hom.* 10 *sup.* 1 *Cor. in Morali, circa med. col.* 479, *C, t.* 4.

Si c'est pour l'amour de Jésus-Christ que vous rendez l'honneur, celui que vous honorez, serait-il le dernier des hommes, est digne de cet honneur, pourvu qu'il soit chrétien.

75. Quemadmodum is, qui non traditum a Deo honorem usurpare præsumit, culpari dignissimus est : ita qui traditum sibi repellere et a se arcere molitur, infidelitatis etiam atque inobedientiæ reus est. *Hom.* 1 *sup.* 1 *Timoth. in princ. col.* 1427, *D, t.* 4.

De même qu'il est coupable et très-digne de blâme, celui qui a l'audace d'usurper une dignité que Dieu ne lui confère pas, de même aussi celui qui s'efforce d'éloigner et de repousser celle qu'on veut lui imposer, se rend coupable d'infidélité et de désobéissance.

S. Joan Chr. 76. Honoris esse negligentem, laudemque non affectare magnæ philosophiæ, et animæ cujusdam angelicæ, et quæ ipsum verticem cardinis cœlestis attigerit, certum argumentum est. *Hom.* 2 *sup. Ep. ad Titum, in princ. Moralis, col.* 1610, *D, t.* 4.

Etre indifférent pour les hommes, et ne pas chercher à se faire une haute réputation de sagesse, c'est le signe infaillible d'une âme angélique et déjà parvenue au sommet de la perfection céleste.

77. Anima quæ honoris tenetur appetitu, et gloriam ab hominibus quærit, non videbit regnum cœlorum. *Ib. circa med. col.* 1612, *B.*

L'âme qui est possédée par le désir de la gloire, et qui la cherche auprès des hommes, ne verra jamais le royaume des cieux.

78. Omnes honores corruptibiles sunt et caduci, et cum præsenti vita solvuntur. *Hom.* 17 *ad popul. Antioch. post med. col.* 158, *C, t.* 5.

Tous les hommes sont vains et éphémères; ils s'évanouissent avec la vie présente.

79. Honor verus, virtus animi est. *Pros.*

Le véritable honneur consiste dans la vertu du cœur.

80. Hic honor neque a Cæsaribus præstatur, neque adulatione conquiritur, neque pecunia præparatur.

Cet honneur, les Césars ne le donnent pas; il ne s'acquiert pas au moyen de l'adulation, et l'argent ne saurait le procurer.

81. Hic honor nihil fucati in se habet, nihil simulati, nihil occulti.

Cet honneur n'a rien de faux, rien de simulé, rien de caché.

82. Hujus honoris successor nullus est, accusator nullus, nullus ingratus.

Il ne se transmet pas; il n'a à redouter ni les traîtres ni les ingrats.

83. Hic honor temporibus non mutatur, nec tyrannos patitur, nec picturam tabulæ metuit aliquando delendam. *Hom. Quod nemo læditur, etc. post med. col.* 761, *B, t.* 5.

Le temps, qui change tout, n'a sur lui aucune action, les tyrans ne peuvent l'atteindre; les chefs-d'œuvre de la peinture s'altèrent et s'effacent, mais lui, il n'a à craindre nulle altération.

84. Si teipsum dedecores, quamquam omnes tibi pariter habeant honorem, nunquam profecto honestaberis honore. *Serm. de Virt. et Vitiis, post med. col.* 777, *B, t.* 5.

Si vous vous déshonorez vous-même, les hommes auraient beau vous accorder des louanges unanimes, que cette gloire extérieure ne saurait jamais vous honorer.

Joan. Gers. 85. Summus honor, summum onus : sed ne te onus terreat si bene ministraveris, summi honoris summum præmium. *Serm. de Ascens. Dom. sub fin. part.* 1.

L'honneur suprême est une suprême charge; mais afin que le fardeau ne vous effraye pas, sachez qu'une immense récompense est réservée à une éminente dignité, si l'on en remplit bien les devoirs.

86. Honor est virtutis præmium. *In cap.* 7 *Regulæ S. Bened. grad.* 10, *ante fin. pag.* 390, *col.* 1. Joan. Trith.

L'honneur est la récompense de la vertu.

87. Quidquid honori subtrahitur, turpitudini reservatur. *De Ruina monast. ord. c.* 6, *sub fin. p.* 830, *col.* 2.

Tout ce qu'on soustrait à l'honneur échoit à la turpitude.

88. Qui alios præcellit dignitate honoris, condecens est ut præcedat eosdem perfectione virtutis. *Epist.* 1 *ad novum presbyt. post init. p.* 918, *col.* 2.

Il est juste et convenable que celui qui surpasse les autres en dignité les surpasse également en vertu.

89. Quæ sunt in honore, si transeunt; quæ utilitas hujus brevissimi temporis honoris? *Lib.* 2 *advers. hæres. c.* 6, *in princ. p.* 71. S. Irenæus

Peut-on placer l'honneur dans ce qui est transitoire et éphémère? Quelle valeur peut avoir la gloire d'un instant?

90. Nulla gratia est ejus honoris, qui celeriter præterit; sed ejus qui plurimum, quantum potest, perseverat. *Ibid. ab init. p.* 72.

Un honneur qui passe si vite est sans valeur; il n'y a de prix que dans la gloire qui dure toujours.

91. O vanæ gloriæ honor, qui statim præterit, et jam non apparet! *Ibid.*

O vanité de la gloire, qui passe si rapidement et pour ne reparaître jamais plus!

92. Sæpe per honores quorumdam mutantur et mores : et quos ante conglutinatos charitate habuerunt, postquam ad culmen honoris venerunt, amicos habere despiciunt. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 29, *sent.* 5, *p.* 677, *col.* 2. S. Isidorius Hispal.

Souvent les honneurs changent les mœurs des hommes; arrivés au faîte des dignités, ils ne daignent pas seulement reconnaître les amis qui jouissaient auparavant de leur plus douce intimité.

93. Quanto splendore honoris celsior quisque est, tanto, si delinquat, peccator major est. *Ibid. c.* 50, *sent.* 5, *p.* 686, *col.* 1.

Plus un homme est élevé en dignité, plus ses fautes sont graves, s'il tombe dans le péché.

94. In summo honore, summa sit humilitas : non te extollat honor. *Lib.* 1 *de Synonym. c.* 16, *in calce, p.* 321, *col.* 1.

Dans une position éminente, il faut une éminente humilité; ne vous laissez pas enfler par les fumées de la gloire.

95. Cave honores, quos tenere sine culpa non potes : sublimitas honorum, magnitudo scelerum est. *Pros.*

Evitez les honneurs que vous ne sauriez garder sans péché; la grandeur des dignités constitue la grandeur des crimes.

96. In majori gradu, major sine dubio est pœna : quanto major honor, tanto majora pericula. *Ibid. c.* 17, *p.* 321, *col.* 1.

Une position élevée entraîne avec elle une grande peine; plus vos honneurs sont grands, plus vos dangers sont terribles.

S. Laur. Just. 97. Honoris culmen appetendum est, sed in futura vita, ubi nec adulantium blandientur linguæ, neque elationis ullus erit fomes. *De Compunct. Christ. perf. c. 1, post med. p. 364, col. 1, B, part. 2.*

Il faut aspirer au sommet de la gloire, mais dans la vie future, où ne se trouvent ni la langue corruptrice de l'adulateur, ni l'aiguillon de l'orgueil.

98. Nescit Deum, et semetipsum prorsus ignorat, qui ante oculos hominum honorabilis apparere desiderat. *De Regimine prælat. cap. 12, ante med. p. 582, col. 1, A, part. 2.*

Il ne connaît pas Dieu et il s'ignore complètement lui-même, celui qui cherche à paraître digne d'honneur aux yeux des hommes.

S. Leo I. 99. Ad honores mundi sine suffragio, sine merito laboris, indignum est pervenire. *Epist. 87 ad episcop. African. post med.*

C'est une indignité de parvenir aux honneurs sans le suffrage des hommes, sans le mérite et sans le travail

100. Magnus unicuique honor, est integritas sua. *Epist. 53 ad Anatolium Constantinop. episc. prope fin.*

Une vertu intègre est le premier honneur de l'homme.

101. Non putandus est honor ille legitimus, qui fuerit de prævaricatione collatus. *Ep. 87 ad episc. African. ante med.*

On ne possède pas légitimement un honneur acquis par la prévarication.

Origen. 102. Omnis qui gloriæ sæculi et mundi honoribus studet, aversus est a Deo. *Hom. 12 in c. 34 Exodi, post init. t. 1.*

Celui qui consacre ses soins à la gloire du siècle et aux honneurs du monde s'éloigne de Dieu.

Petr. Blesens. 103. Vulgariter dicitur, quod honores mutant mores, sed raro in meliores. *Epist. 15 ad episc. Carnotens. in medio, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 715, col. 2, E, edit. Coloniæ* 1618.

Tout le monde s'accorde à dire que les honneurs changent les mœurs, mais rarement ce changement est en mieux.

104. Honoris sequela, perditio est. *Ibid. Ep. 102 ad Radingens. abbat. circa med. p. 785, col. 2, E.*

La conséquence de la gloire, c'est la perdition.

105. Vulgare est, quod honores mutant, aut potius monstrant mores. *Ibid. Epist. 134 ad Wilhelm. electum, post init. p. 809, col. 2, G.*

C'est une vérité reçue que les honneurs changent les hommes, ou plutôt qu'ils les révèlent.

106. Merito se privat honore, qui honorem affectat sine onere. *Ibid. Serm. 40, in princ. p. 899, col. 2, F.*

On ne mérite pas une dignité quand on la recherche seulement pour l'honneur et qu'on en décline les charges.

107. Sunt qui honores virtutes reputant: honoris assumptio, multis tentatio facta est, et subversionis occasio. *Ibid. tract. de Inst. episcopi, ante med. p. 942, col. 1, B.*

Il y en a qui regardent les honneurs comme des vertus; mais l'élévation aux honneurs a été pour un grand nombre une tentation et une cause de ruine.

108. Culmen honoris, vel potius oneris, tam est pendulum ac casum, quam debile ad flatum. *Lib. 2, Epist. ad Hugon. abbat. Cluniacens. in med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 555, col. 2, F, edit. Colon.* 1618. Petr. Cellens.

Le sommet d'un honneur, ou plutôt d'une charge, est aussi fragile pour tomber que faible pour résister à l'orage.

109. Si quandoque ante mentis januam vanæ gloriæ vento honor nobis illatus submurmurat, scutum protinus humilitatis opponatur. *Pros.* S. Petr. Dam.

Si parfois le souffle de la vaine gloire murmure à l'oreille de notre âme les douceurs et les charmes de l'honneur, à l'instant opposons-lui le bouclier de l'humilité.

110. Quo violentior honoris ictus impingitur, eo nobis locupletius peracta victoria præmium copulatur. *Lib. 5, Epist. 1 ad clerum Faventin. post med. p. 72, col. 2, A, t. 1.*

Plus sont violentes les tentations et les atteintes de la gloire, plus aussi, après la victoire, la récompense est magnifique.

111. Discretus vir honorem sibi delatum exterius pro fratrum utilitate suscipiat, et eumdem honorem intrinsecus pro sua humilitate contemnat, quatenus undique circumspectus, sic illorum saluti provideat, ut ipse tamen elationis vitio non succumbat. *Ibid. ante fin. pag. 72, col. 2, D.*

L'homme sage doit accepter extérieurement, pour le bien de ses frères, les dignités qu'on lui impose; mais en lui-même il doit en toute humilité mépriser ces mêmes honneurs, de sorte que, par une sage et entière vigilance, il pourvoie au salut de ses frères sans succomber au danger et à la tentation de l'orgueil.

112. Honores umbris et vanis imaginibus nihil solidum firmumve habentibus similes sunt: feruntur enim ultro citroque ventorum in morem, quia sicut interdum repente advolant, ita priusquam prehendantur, possessore illuso, rursum avolant. *Lib. 1 de Monarch. post init. p. 1099, t. 2.* Philo Jud.

Les honneurs sont semblables aux vaines images et aux ombres qui ne reposent sur rien de ferme et de solide; imitant la légèreté et le caprice des vents, ils arrivent tout d'un coup, et, avant d'être saisis, ils s'envolent de nouveau, ne laissant après eux qu'une amère déception.

113. Magni fieri oportet quod publice honore afficitur. *In Encomio calvitii, sub finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 69, col. 1, A, edit. Colon.* 1618. S. Synesius epis c.

Il faut beaucoup estimer ce qui reçoit un honneur public.

114. Id quod in honore est, inclarescere atque augeri necesse est. *Ibid. de Provid. sect. 1, a med. p. 73, col. 2, G.*

Il est nécessaire que ce qui est élevé en honneur augmente en éclat et en grandeur.

S. Thomas Aquinas. 115. Sicut honor debetur virtuti, ita et magnus honor debetur magno operi virtutis. 2 2, *quæst.* 129, *art.* 4, *in corp. ad* 1.

Comme la gloire est due à la vertu, il faut à une grande action de vertu une grande gloire.

116. Major honor non nisi melioribus debetur. *De Perfect. vitæ spirit. cap.* 19, *in princ. tom.* 2.

Les honneurs supérieurs ne sont dus qu'à ceux qui se font remarquer par un plus grand mérite.

Thomas a Kempis. 117. Erubesce honorari; non est sine honore, qui propter Deum spernit honores. *In Valle lilior. c.* 31, *in fine*, *t.* 2.

Humiliez-vous à la vue des honneurs qu'on vous rend; il y a de l'honneur à mépriser pour Dieu les honneurs.

In Vitis Patr. 118. Sicut ex virtute honor, ita ex honore vanitas sæpe subrepit. *Lib.* 4, *c.* 13, *circa med. p.* 542, *col.* 1.

De même que l'honneur vient de la vertu, de même aussi la vanité vient souvent des honneurs.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 119. In iis potius qui afficiunt, quam in iis qui afficiuntur honoribus, honor esse videtur. *Lib.* 1 *Ethic. ad Nicomach. cap.* 5, *ante med. tom.* 2.

Il semble que l'honneur se trouve plutôt dans ceux qui donnent les honneurs que dans ceux qui les reçoivent.

120. Constat honore præstantiorem esse virtutem. *Ibid. in med.*

Il est certain que la vertu est préférable à l'honneur.

121. Sanctum est honori veritatem præferre. *Ibid. c.* 6, *in princ.*

C'est une chose sainte et sacrée que de préférer la vérité à l'honneur.

122. Cum honor præmium sit virtutis, bonis hominibus tribuatur : virtuti enim cumulatæ nullus dignus honor fieri potest. *Ibid. lib.* 4, *c.* 3, *ante med.*

Puisque la gloire est la récompense de la vertu, on doit l'accorder aux hommes vertueux ; à une vertu parfaite on ne saurait jamais accorder assez d'honneur.

123. Vir magnanimus maxime circa honores versatur, qui magni sunt ex virtute : sed eos honores, quos homines tribuunt, parvipendet omnino, non est enim his dignus. *Ibid. circa med.*

L'homme véritablement grand aime surtout les honneurs que la vertu ennoblit; mais pour ceux que les hommes accordent, il les estime bien peu, car ils ne sont pas dignes de lui.

124. Potestates, divitiæque propter honorem expetuntur : itaque qui hæc habent, per ipsa honoribus affici volunt. *Ibid.*

On recherche la puissance et les richesses à cause de la gloire qui y est attachée ; voilà pourquoi ceux qui les possèdent veulent en retirer des honneurs.

125. Cui honor est parvum, huic et cætera parva sunt : quapropter ipsi magnanimi, honorum contemptores sunt. *Ibid.* Aristot.

Celui qui apprécie peu l'honneur apprécie tout le reste de la même manière ; voilà pourquoi les grandes âmes dédaignent les honneurs.

126. Nobiles et ii qui sunt in potestatibus constituti, vel divites, digni censentur honore : in excellentia namque consistunt.

Ceux qui jouissent de la noblesse, de la puissance et de la fortune sont regardés comme dignes d'honneur, car ils ont sur les autres une supériorité.

127. Atque omne bonum, quod excellit, dignum est magis honore : re autem vera solus bonus, est honorabilis; atque ii quidem qui omnibus insunt ambo, digni magis honore censentur.

Tout bien qui excelle mérite un honneur plus grand ; or, il n'y a en vérité que l'homme vertueux qui mérite d'être honoré ; ceux qui réunissent en eux ces mérites doivent avoir un honneur tout particulier.

128. Qui vero sine virtute talia bona habent, immerito se dignos magnis honoribus æstimant, neque magnanimi recte dicuntur : non enim sunt hæc, sine cumulata virtute. *Ibid.*

Mais ceux qui possèdent sans la vertu ces avantages, c'est à tort qu'ils se croient dignes de grands honneurs, et ils ne sauraient, à juste titre, passer pour des âmes grandes et nobles ; car ces avantages ne sont rien sans une vertu distinguée.

129. Virtutis et beneficentiæ præmium, honor est. *Ibid. lib.* 8, *c.* 14, *in med.*

La récompense de la vertu et de la bienfaisance, c'est l'honneur.

130. Omni seniori honor est tribuendus. *Ibid. lib.* 9, *c.* 2, *sub fin.*

On doit honorer les vieillards.

131. Honori incumbit tam ignavus, quam bonus. *Lib.* 2 *Politic. c.* 5, *circa med. t.* 2.

Tous recherchent l'honneur, le lâche comme le brave.

132. Pergraviter unusquisque fert, honore suo privari. *Lib.* 2 *Œconomic. c.* 6, *circa med.*

On supporte très-difficilement la perte de l'honneur.

133. Magnus honor, non solum honorantium multitudine, aut qualitate, aut prætio æstimatur, sed veritate. *Lib.* 3 *Ethic. ad Eudomium, post med. t.* 2.

Ce qui fait le prix de l'honneur, ce n'est ni la multitude de ceux qui l'accordent, ni leur qualité, ni leur valeur, mais bien la vérité.

134. Honor atque gloria jucundissimorum est. *Lib.* 2 *Rhet. c.* 11, *circa med. t.* 2.

L'honneur et la gloire sont les choses les plus douces.

135. Cum honor sit præmium virtutis, si judicio studioque adeptus est, is mihi honestus videtur. *De claris Oratoribus, post med. num.* 271, *t.* 1. Cicero.

Comme l'honneur est la récompense de la vertu, c'est quand il est acquis par la sagesse et le zèle qu'il me paraît glorieux.

Cicero. 136. Ipse honos iis debet esse jucundus, quorum dignitati populus testimonium, non beneficium ambitioni dedit. *Orat.* 31 *pro Plancio, circa med. num.* 50, *t.* 2.

Un honneur doit être agréable et plein de charmes lorsqu'il est le témoignage de l'estime publique et non une pâture jetée à l'ambition.

137. Is honos mihi videri solet, non qui propter spem futuri beneficii, sed propter magna merita claris viris defertur et datur. *Pr.*

A mes yeux, le véritable honneur est celui qui est accordé aux hommes distingués, non pas en vue d'un bienfait futur, mais à cause de mérites éminents.

138. Is est, qui vere appellari potest honos, non in vita, nec etiam ad tempus, sed perpetuæ virtutis est præmium. *Lib.* 10, *Epist.* 10 *ad Plancum, circa med. t.* 3.

Voilà l'honneur qui mérite vraiment ce nom, non pas seulement pour la vie ou pour un certain temps, mais pour toujours; car il est la récompense éternelle de la vertu.

Plinius jun. 139. Honor et gloria satietate languescunt. *Lib.* 1, *Epist.* 16 *ad Septitium clarum, in fine, pag.* 29.

La satiété rend insipides l'honneur et la gloire.

140. Sollicitius custodiendus est honor, in quo etiam beneficium amici tuendum est. *Ibid. Epist.* 19 *ad Romanum, in fine, p.* 31.

Il faut conserver avec une plus grande sollicitude un honneur d'où dépend l'intérêt d'un ami.

141. Magnanimitas est, semper honore abstinere, modestia cedere, benignitas per alios frui. *In Panegyr. de Trajano Augusto, post med. p.* 371.

La grandeur d'âme consiste à se passer des honneurs, la modestie à les céder, et la bonté à en jouir pour les autres.

142. Patet omnibus honoris et gratiæ campus. *Ibid. longe post med. p.* 383.

Le champ de l'honneur et de la faveur est ouvert à tout le monde.

Seneca. 143. Quid habet per se corona pretiosum? quid prætexta? quid fasces? quid tribunal et currus? Nihil horum honor est, sed honoris insigne. *Lib.* 1 *de Benef. c.* 5, *in fine, p.* 383, *tom.* 2.

Qu'y a-t-il de plus précieux en soi dans une couronne, dans la prétexte, dans les faisceaux, dans un tribunal, dans un char? Ces différentes choses ne sont pas l'honneur même, mais seulement des insignes de l'honneur.

Solon Athen. philos. 144. Non erunt honores unquam fortuiti muneris. *In Dictis sapient. ex Ausonio, dict.* 3.

Une charge fortuite ne donnera jamais des honneurs.

Valer. Max. 145. Virtutis uberrimum alimentum, est verus honor et gloria. *Lib.* 2 *Dictor. memorabil. c.* 1, *post med. p.* 73.

L'aliment le plus fécond de la vertu, c'est le vrai honneur et la vraie gloire.

HONOR DEI

(Honneur, gloire de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Timui ne honorem Dei mei transferrem ad hominem; et ne quemquam adorarem, excepto Deo meo. *Esth.* 13, *v.* 14.

J'ai craint de transporter à un homme l'honneur de mon Dieu, et d'adorer un autre que mon Dieu,

2. Afferte Domino gloriam et honorem. *Ps.* 28, *v.* 2.

Rendez au Seigneur gloire et honneur.

3. Perfectus est honor Domini. *Eccli.* 50, *v.* 21.

L'honneur du Seigneur est parfait.

4. Ecce veniunt filii tui, quos dimisisti dispersos, veniunt collecti ab oriente usque ad occidentem, in verbo sancti gaudentes in honorem Dei. *Bar.* 4, *in calce.*

Voilà que tes fils accourent, ceux que tu avais dispersés; ils viennent, rassemblés de l'orient jusqu'au couchant à la parole du saint *de Dieu*, se réjouissant de la gloire du Seigneur.

5. Constituit Deus humiliare omnem montem excelsum et rupes perennes, et convalles replere in æqualitatem terræ, ut ambulet Israel diligenter in honorem Dei. *Ibid.* 5, *v.* 7.

Dieu a résolu d'humilier toutes les montagnes élevées et les roches éternelles, et de combler les vallées en les égalant au reste de la terre, afin qu'Israël s'avance rapidement pour la gloire de Dieu.

6. Filius honorat patrem, et servus dominum suum : si ergo Pater ego sum, ubi est honor meus? et si ego Dominus sum, ubi est timor meus? *Malach.* 1. *v.* 6.

Le fils honore son père, et le serviteur son maître; si donc je suis votre Père, où sont mes honneurs? et si je suis votre Maître, où me craint-on?

7. Suscipite invicem, sicut et Christus suscepit vos in honorem Dei. *Rom.* 15, *v.* 7.

Soutenez-vous les uns les autres comme Jésus-Christ vous a soutenus pour la gloire de Dieu.

8. Regi sæculorum immortali et invisibili, soli Deo honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen. 1 *Tim.* 1, *v.* 17.

Au Roi des siècles immortel et invisible, à Dieu seul honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

9. Cui honor et imperium sempiternum. Amen. *Ibid.* 6, *v.* 16.

A qui est l'honneur et l'empire dans l'éternité. Amen.

10. Sedenti in throno et Agno, benedictio et honor, et gloria, et potestas in sæcula sæculorum. *Apoc.* 5. *v.* 13.

Bénédiction, honneur, gloire et puissance à Celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau dans les siècles des siècles.

11. Benedictio, et claritas, et sapientia, et gratiarum actio, honor, et virtus, et fortitudo, Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen. *Ibid.* 7, *v.* 12.

Bénédiction, gloire, sagesse, action de grâces, honneur, puissance et force à notre Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

12. Timete Dominum, et date illi honorem, et adorate eum. *Apoc.* 14, *v.* 7.

Craignez le Seigneur, rendez-lui gloire, et adorez-le.

HONOR HOMINIS

(Honneur, gloire de l'homme).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Decreveram magnifice honorare te, sed Dominus privavit te honore disposito. *Num.* 24, *v.* 11.

J'avais résolu de te récompenser avec magnificence, mais le Seigneur t'a privé de l'honneur que je te réservais.

2. Hoc honore condignus est, quemcunque rex voluerit honorare. *Esth.* 6, *v.* 11.

Celui que le roi a voulu honorer est digne de cet honneur.

3. Minuisti eum paulo minus ab angelis: gloria et honore coronasti eum. *Ps.* 8, *v.* 6.

Vous l'avez pour un peu de temps abaissé au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur.

4. Homo, cum in honore esset, non intellexit, etc. *Ps.* 48, *v.* 12.

L'homme, au milieu de sa grandeur, n'a pas compris sa destinée.

5. Ne des alienis honorem tuum. *Prov.* 5, *v.* 9.

De peur que tu ne livres ton honneur aux étrangers.

6. Honor est homini, qui separat se contentionibus. *Ibid.* 20, *v.* 3.

C'est une gloire pour l'homme de s'éloigner des querelles.

7. Sicut, qui mittit lapidem in acervum Mercurii : ita qui tribuit insipienti honorem. *Ib.* 26, *v.* 8.

Celui qui accorde de l'honneur à l'homme insensé est semblable à celui qui jette une pierre précieuse dans le monceau que les voyageurs amassent en l'honneur de Mercure.

8. Erunt decidentes sine honore et in contumelia. *Sap.* 4, *v.* 19.

Ils tomberont sans honneur et en opprobre à jamais entre les morts.

9. Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore : ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. *Ibid.* 5, *v.* 4-5.

Nous insensés, nous estimions leur vie une folie et leur fin un opprobre, et les voilà comptés parmi les fils de Dieu, et leur sort est d'être avec les saints.

10. Gloria homini, ex honore patris sui : et dedecus filii, pater sine honore. *Eccli.* 3, *v.* 13.

La gloire de l'homme vient de l'honneur de son père, et un père sans honneur est la honte de son fils.

11. Noli quærere a Domino ducatum, neque a rege cathedram honoris. *Ibid.* 7, *v.* 4.

Ne demande point l'empire au Seigneur, ni au roi une chaire d'honneur.

12. Fili mi, in mansuetudine serva animam tuam, et da illi honorem secundum meritum suum. *Ibid.* 10, *v.* 31.

Mon fils, conserve ton âme dans la douceur, et honore-la selon son mérite.

13. In vestitu ne glorieris unquam, nec in die honoris tui extollaris. *Ibid.* 11, *v.* 4.

Ne te glorifie jamais de tes vêtements, et ne t'élève point au jour de tes honneurs.

14. Sapiens in populo hæreditabit honorem, et nomen illius erit in æternum. *Ibid.* 37, *v.* 29.

Le sage héritera de l'honneur au milieu du peuple, et son nom vivra éternellement.

15. Honores ejus conversi sunt in nihilum. 1 *Mach.* 1, *v.* 41.

Tous ses honneurs furent anéantis.

16. Honore invicem prævenientes. *Rom.* 12, *v.* 10.

Prévenez-vous réciproquement par des témoignages d'honneur.

17. Reddite omnibus debita : cui honorem, honorem, etc. *Ibid.* 13, *v.* 7.

Rendez à chacun ce qui lui est dû : à qui vous devez l'honneur, l'honneur.

18. Quicunque sunt sub jugo servi, dominos suos omni honore dignos arbitrentur. 1 *Tim.* 6, *v.* 1.

Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude sachent qu'ils sont obligés de rendre à leurs maîtres toute sorte d'honneur.

19. Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a Deo, tanquam Aaron. *Hebr.* 5, *v.* 4.

Personne ne peut s'attribuer à soi-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron.

HONORARE (Honorer).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Honora patrem tuum et matrem tuam, ut sis longævus super terram. *Exod.* 20, *v.* 12.

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre.

2. Coram cano capite consurge, et honora personam senis. *Lev.* 19, *v.* 32.

Levez-vous devant celui qui a les cheveux blancs, et honorez la personne du vieillard.

3. Paratus sum honorare te, et quidquid volueritis, dabo tibi. *Num.* 22, *v.* 17.

Je suis prêt à t'honorer, et je te donnerai tout ce que tu voudras.

4. Decreveram magnifice honorare te, sed Dominus privavit te honore disposito. *Ibid.* 24, *v.* 11.

J'avais résolu de te récompenser avec magnificence, mais le Seigneur t'a privé de l'honneur que je te réservais.

5. Honora patrem tuum et matrem tuam (sicut præcepit tibi Dominus), ut longo vivas tempore, et bene tibi sit in terra. *Deut.* 5, *v.* 16.

Honore ton père et ta mère, comme le Seigneur te l'a commandé, afin que tu vives longtemps, et que tu sois heureux sur la terre.

6. Maledictus, qui non honorat patrem suum et matrem. *Ibid.* 27, *v.* 16.

Maudit celui qui n'honore point son père et sa mère.

7. Quare magis honorasti filios tuos, quam me? 1 *Reg.* 2, *v.* 29.

Pourquoi as-tu plus honoré tes enfants que moi?

8. Sic honorabitur, quemcunque voluerit rex honorare. *Ibid. Esth.* 6, *v.* 9.

Ainsi sera honoré celui que le roi veut honorer.

9. Hoc honore condignus est, quemcunque rex voluerit honorare. *V.* 11.

Celui que le roi a voulu honorer est digne de cet honneur.

10. Honora Dominum de tua substantia. *Prov.* 3, *v.* 9.

Honore Dieu de tes richesses.

11. Deus honoravit patrem in filiis. *Eccli.* 3, *v.* 3.

Dieu a honoré le père en présence de ses enfants.

12. Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis, et in die orationis suæ exaudietur. *Ib.* *v.* 6.

Celui qui honore son père sera réjoui dans ses fils, et il sera exaucé au jour de sa prière.

13. Qui honorat patrem suum, vita vivet longiore. *Ib.* *v.* 7.

Celui qui honore son père vivra d'une plus longue vie.

14. Qui timet Dominum, honorat parentes, et quasi Dominis serviet his qui se genuerunt. *Ib.* *v.* 8.

Celui qui craint le Seigneur honore son père et sa mère, et il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie.

15. In opere et sermone, et omni patientia honora patrem tuum, ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat. *V.* 9 *et* 10.

Honorez votre père en vos œuvres, en vos paroles et en toute patience, afin qu'il vous bénisse et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'au dernier jour.

16. Magna potentia Dei solius, et ab humilibus honoratur. *Ibid.* *v.* 21.

La puissance de Dieu seul est grande, et il est honoré par les humbles.

17. Honora patrem tuum, et gemitus matris tuæ ne obliviscaris. *Ibid.* 7, *v.* 29.

Honore ton père, et n'oublie point les douleurs de ta mère.

18. Honora Deum ex tota anima tua. *V.* 33.

Honore Dieu de toute ton âme.

19. Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum : semen autem hoc exhonorabitur, quod prætereit mandata Domini. *Ibid.* 10, *v.* 23.

La race des hommes qui craint le Seigneur sera en honneur, mais la race qui méprise ses commandements sera déshonorée.

20. Inscius non honorabitur. *Ibid.* *v.* 28.

L'ignorant ne sera pas honoré.

21. Omne opus electum justificabitur : et qui operatur illud, honorabitur in illo. *Ibid.* 14, *v.* 21.

Toute œuvre sainte sera justifiée, et celui qui l'a faite sera honoré par elle.

22. Tacitus et sensatus honorabitur. *Ibid.* 21, *in fine.*

L'homme silencieux et sensé sera honoré.

23. Sapientia laudabit animam suam, et in Deo honorabitur. *Eccli.* 24, *v.* 1.

La sagesse se louera elle-même, et elle s'honorera en Dieu.

24. Honora medicum propter necessitatem, etenim illum creavit Altissimus. *Ibid.* 38, *v.* 1.

Honore le médecin, parce qu'il t'est nécessaire, et aussi parce que c'est le Très-Haut qui l'a créé.

25. Dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari in mirabilibus suis. *Ibid.* *v.* 6.

Le Très-Haut a donné aux hommes la science *des plantes*, afin d'être honoré dans ses merveilles.

26. Filius honorat patrem, et servus dominum suum. *Malach.* 1, *v.* 6.

Le fils honore son père, et le serviteur son maître.

27. Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. *Matth.* 15, *v.* 8.

Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.

28. Viduas honora, quæ vere viduæ sunt. 1 *Tim.* 5, *v.* 3.

Honorez les veuves qui sont vraiment veuves.

29. Sicut servi Dei, omnes honorate. 1 *Petr.* 2, *v.* 17.

Comme serviteurs de Dieu, rendez honneur à tous.

HONORIFICARE (Honorer, glorifier).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Me honorificavit in conspectu regis. 3 *Esdr.* 8, *v.* 29.

Il m'a honoré en présence du roi.

2. Inimici Domini, mox ut honorificati fuerint et exaltati, deficientes quemadmodum fumus deficient. *Ps.* 36, *v.* 21.

Les ennemis du Seigneur n'auront pas été plutôt honorés et élevés, qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.

3. Invoca me in die tribulationis: eruam te, et honorificabis me. *Ps.* 49, *v.* 16.

Invoquez-moi au jour de la détresse; je vous délivrerai, et vous m'honorerez.

4. Sacrificium laudis honorificabit me. *Ibid. in fine.*

Le sacrifice de louange est le culte qui m'honore.

5. Mihi autem nimis honorificati sunt amici tui, Deus. *Ps.* 138, *v.* 16.

Mais je vois, mon Dieu, que vous avez honoré vos amis d'une façon toute particulière.

6. Sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam. *Eccli.* 3, *v.* 5.

Celui qui honore sa mère est comme un homme qui amasse un trésor.

7. Honora Deum ex tota anima tua, et honorifica sacerdotes. *Ibid.* 7, *v.* 33.

Honore Dieu de toute ton âme; respecte les prêtres.

8. Quis honorificabit exhonorantem animam suam? *Eccli.* 10, *v.* 32.

Qui honorera celui qui déshonore son âme?

9. Est homo, qui honorificatur propter substantiam suam. *V.* 33.

Il est un homme honoré à cause de sa richesse.

10. Hypocritæ faciunt, ut honorificentur ab hominibus. *Matth.* 6, *v.* 2.

Ne sonnez pas de la trompette, comme font les hypocrites pour être honorés des hommes.

11. Ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem. *Pros. Joan.* 5, *v.* 23.

Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père.

12. Qui non honorificat Filium, non honorificat patrem, qui misit illum. *Ibid.*

Celui qui n'honore point le Fils n'honore point le Père qui l'a envoyé.

13. Honorifico Patrem meum, et vos inhonorastis me. *Ibid.* 8, *v.* 49.

J'honore mon Père, et vous, vous me déshonorez.

14. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus, qui est in cœlis. *Ibid.* 12, *v.* 26.

Si quelqu'un est mon serviteur, mon Père qui est dans les cieux l'honorera.

15. Deus patientiæ et solatii det vobis idipsum sapere in alterutrum; ut unanimes, uno ore honorificetis Deum. *Rom.* 15, *v.* 5.

Que le Dieu de patience et de consolation vous accorde d'être unis les uns les autres, afin que d'un même cœur et d'une même bouche vous glorifiiez Dieu.

16. In omnibus honorificetur Deus, per Jesum Christum, cui est gloria et imperium in sæcula sæculorum. Amen. 1 *Petr.* 4, *v.* 11.

Qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ, à qui appartient la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Amen,

---

HOSPITALITAS (Hospitalité).

DEFINITIO.

Hospitalitas est benignitas et facilitas in excipiendis hospitibus. Collector.

L'hospitalité est la bonté et la facilité à recevoir les hôtes.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Foris non mansit peregrinus, ostium meum viatori patuit. *Job* 31, *v.* 32.

L'étranger n'est pas resté sans refuge, mes portes ont été ouvertes au voyageur.

2. Qui suscipit animas, sapiens erit. *Prov.* 11, *v.* 30.

Celui qui assiste les âmes est sage.

3. Vita nequam, hospitandi de domo in domum. *Pros. Eccli.* 29, *v.* 31.

C'est une vie misérable de chercher un asile de maison en maison.

4. Et ubi hospitabitur, non fiducialiter aget, nec aperiet os. *V.* 31.

Partout où un homme demandera l'hospitalité, il n'agira point avec abandon, et il n'ouvrira pas la bouche.

5. Hospitabitur, et pascet, et potabit ingratos, et ad hæc amara audiet. *V.* 32.

Il aura donné l'hospitalité, il aura nourri et abreuvé des ingrats, et après cela il entendra des paroles amères.

6. Transi, hospes, et orna mensam; et quæ in manu habes, ciba cæteros. *V.* 33.

Ami, venez, préparez votre table, et nourrissez-nous de tout ce que vous possédez.

7 Necessitudine domus meæ hospitio mihi factus est frater. *V.* 34.

J'ai besoin de toute ma maison pour y recevoir mon frère.

8. Frange esurienti panem tuum, et egenos vagosque induc in domum tuam. *Isa.* 58, *v.* 7.

Partagez votre pain avec celui qui a faim, et recevez sous votre toit les étrangers et ceux qui n'ont pas d'asile.

9. Qui recipit vos, me recipit : et qui me recipit, recipit eum qui me misit. *Pros. Matth.* 10, *v.* 40.

Celui qui vous reçoit me reçoit, et celui qui me reçoit reçoit Celui qui m'a envoyé.

10. Qui recipit prophetam in nomine prophetæ, mercedem prophetæ accipiet. *V.* 41.

Celui qui reçoit le prophète comme prophète recevra la récompense du prophète.

11. Qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet. *Ibid.*

Et celui qui reçoit le juste parce qu'il est juste recevra la récompense du juste.

12. Qui susceperit unum parvulum talem in nomine meo, me suscipit. *Ibid.* 18, *v.* 5.

Celui qui recevra en mon nom un petit enfant comme celui-ci, me recevra.

13. Hospes eram, et collegistis me : nudus, et cooperuistis me. *Ibid.* 25, *v.* 35.

J'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez revêtu.

14. Necessitatibus sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes. *Rom.* 12, *v.* 13.

Charitables pour soulager les nécessités des saints, toujours prêts à donner l'hospitalité.

15. Suscipite invicem, sicut et Christus suscepit vos in honorem Dei. *Ibid.* 15, *v.* 5.

Soutenez-vous les uns les autres, comme Jésus-Christ vous a soutenus pour la gloire de Dieu.

16. Oportet episcopum hospitalem esse. *Tit.* 1, *v.* 7-8.

Il faut que l'évêque pratique l'hospitalité.

17. Hospitalitatem nolite oblivisci, per hanc enim latuerunt quidam, angelis hospitio receptis. *Hebr.* 13, *v.* 2.

Ne négligez pas l'hospitalité, car par elle quelques uns ont reçu chez eux des anges sans les connaître.

18. Estote prudentes, hospitales invicem sine murmuratione. 1 *Petr.* 4, *v.* 7-9.

Soyez prudents, exercez entre vous l'hospitalité sans murmure.

19. Carissime, fideliter facis quidquid operaris in fratres, et hoc in peregrinos. 3 *Joan.* *v.* 5.

Mon bien-aimé, vous agissez en vrai fidèle dans tout ce que vous faites pour les frères, et particulièrement pour les étrangers.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 20. Hospitalitas publica species est humanitatis, ut peregrinus hospitio non egeat, suscipiatur officiose, pateat advenienti janua. *Lib.* 2 *Offic. c.* 21, *in princ. col.* 51, *D*, *t.* 1. S. Ambr.

L'hospitalité publique est une espèce d'humanité qui fait que l'étranger n'est jamais privé d'asile, qu'il est accueilli gracieusement, que le voyageur trouve toujours une porte ouverte.

21. Valde id decorum totius est orbis æstimatione, peregrinos cum honore suscipere, non deesse mensæ hospitalitatis gratiam, occurrere officiis liberalitatis, explorare adventus hospitum. *Pros.*

C'est une chose bien belle aux yeux de l'univers entier de recevoir avec honneur les étrangers, de leur fournir une table hospitalière, de les entourer des soins d'une libéralité officieuse, et d'aller à la découverte des voyageurs.

22. Quod Abrahæ laudi est datum, qui ante januam suam speculabatur, ne forte præteriret peregrinus aliquis et diligenter prætendebat excubias ut occurreret, ut præveniret, ut rogaret ne transiret hospes. *Ibid.*

C'est ce qui a été un sujet de gloire et d'éloges pour Abraham, qui, assis devant sa porte, observait avec attention, afin qu'aucun voyageur ne passât outre, et faisait, pour ainsi dire, la garde pour accourir au-devant de lui, le prévenir et le prier de s'arrêter.

23. In officiis hospitalibus omnibus quidem humanitas impartienda est, justis autem uberior deferenda honorificentia. *Ibid. circa med. col.* 52, *B.*

Les soins de l'hospitalité doivent être accordés à tout le monde, mais il faut réserver aux justes plus de soins et d'honneurs.

24. Tanta est apud Deum hospitalitatis gratia, ut ne potus quidem aquæ frigidæ a præmiis remunerationis immunis sit. *Ibid.*

L'hospitalité est si agréable à Dieu, qu'un verre d'eau froide ne demeurera pas sans récompense.

25. Hospitem voluntarium magis quam ex necessitate esse oportet, ne in hospitio deferendo inhospitalem affectum animi sui prodat : et in ipsa hospitis susceptione per injuriam violetur gratia. *Lib.* 9, *Epist.* 70 *ad Vigilium, post init. col.* 633, *C*, *t.* 3.

L'hospitalité doit être volontaire et ne procéder nullement de la contrainte, de peur qu'en l'exerçant on ne fasse voir l'inhospitalité de son cœur, et que, par une inconvenance, on n'en perde le fruit et le mérite.

26. Magna hospitalitatis est gratia, nec facile violanda, omnibus aperta est, omnibus parata est, et sanctos libenter suscipit, et peccatores tolerat patienter. *Lib.* 10, *Epist.* 84 *ad Demetriadem, sub finem, col.* 684, *C*, *t.* 3.

L'hospitalité est une chose grande et précieuse qu'il faut bien se garder de violer ; elle doit être offerte à tous, accordée à tous ; elle reçoit les saints avec joie et supporte les pécheurs avec patience.

27. Copia bona est hospitalitas, habet enim mercedem suam : primum humanæ gratiæ (deinde quod majus est), remunerationis di-

Ambr. vinæ. *Lib. 1 de Abraham, c. 5, post init. col.* 994, *A, t.* 4.

L'hospitalité est une vertu avantageuse, car elle mérite une récompense toute particulière; elle jouit de la faveur des hommes, et, ce qui vaut mieux encore, elle peut compter sur la récompense de Dieu.

28. Tanta est hospitalitatis gratia, ut libenter in nos aliena pericula transferamus. *Lib.* 5 *sup. Luc. c.* 6, *in illud, Cum transiret Jesus, etc. col.* 1684, *C, t.* 5.

L'hospitalité est si gracieuse et si bonne, qu'elle nous porte à prendre volontiers sur nous les dangers du prochain.

29. Non mandatur receptori hospitii, ut hospites eligat, ne dum hospes eligitur, hospitalitas ipsa minuatur. *Ibid. lib.* 6, *c.* 9, *Et quicunque non receperint vos, col.* 1707, *A.*

Dans l'exercice de l'hospitalité, il ne faut pas choisir ses hôtes, de peur de diminuer par ce choix le mérite de l'hospitalité.

30. Hospitalem remuneraturis esse, affectus avaritiæ est. *Ibid. lib.* 7, *c.* 14, *in princ. in illud, Cum facis prandium, etc. col.* 1746, *B, tom.* 5.

Exercer l'hospitalité envers ceux-là seulement qui peuvent la payer, c'est un effet de l'avarice.

S. Aug. 31. Hospitalitatis officio ad suam cognitionem pervenire posse homines Dominus intimavit. *Lib.* 2 *Quæst. Evang. quæst.* 51, *post med. p.* 256, *D, t.* 4.

Dieu a voulu que, par le mérite de l'hospitalité, des hommes pussent arriver à sa connaissance.

32. Suscepit Loth, et obsecutus est angelis, tanquam peregrinis, consuetudine hospitalitatis liberatus a periculo civitatis, et temporale evasit incendium, et æternum consecutus est præmium. *Pros.*

Loth, en croyant ne recevoir que des voyageurs, recueillit des anges, et, à cause de cette vertu d'hospitalité, il fut délivré de la ruine de son pays, échappa aux flammes temporelles et mérita la récompense éternelle.

33. Discite, christiani, sine discretione hospites suscipere, ne forte cui domum clauseritis, cui humanitatem negaveritis, ipse sit Deus. *De quinque Hæres. c.* 4, *ante med. pag.* 25, *A, tom.* 6.

Apprenez, chrétiens, à recevoir sans distinction tous les voyageurs, de peur qu'en fermant à quelqu'un votre porte, ce ne soit à Dieu lui-même que vous la refusiez.

34. Nemo libentius hospitem suo introducit hospitio, nisi qui ante indiguerit alieno. *De Vita Christ. c.* 8, *post init. p.* 621, *A, t.* 9.

On n'offre jamais plus volontiers l'hospitalité que lorsqu'on a eu besoin de la recevoir soi-même.

35. Hospitem Deum habes, hospitium acceptum fac hospiti tanto : et tunc securus dices hospiti tuo, ut in eundo deducat te, et in deducendo conducat te, et conducendo perducat te, et in perducendo hospitetur te. *Lib. de Visitat. infirm. c.* 2, *in fine, p.* 654, *A, t.* 9. S. Aug.

Vous avez Dieu lui-même pour hôte; faites-lui une réception digne de lui, et alors vous pourrez lui dire avec assurance : Ramenez-moi vers vous, Seigneur; soyez mon guide et ma conduite, et daignez m'accorder votre divine hospitalité.

36. Suscipe hospitem, cujus et tu es comes in via, quia omnes peregrini sumus. *De Verbis Dom. Serm.* 32, *ante fin. p.* 85, *B, t.* 10.

Recevez le voyageur, qui n'est après tout que votre compagnon de voyage ; car nous sommes tous voyageurs sur la terre.

37. Ipse est christianus, qui et in domo sua et in patria sua peregrinum se esse cognoscit : patria nostra sursum est, ibi hospites non erimus. *Pros.*

Il est vraiment chrétien, celui qui se regarde comme étranger dans sa maison et dans sa patrie; c'est là-haut que se trouve notre patrie et que nous ne serons plus étrangers.

38. Unusquisque hic in domo sua hospes est; si non est hospes, non inde transeat : si transiturus est, hospes est : non se fallat, hospes est; velit nolit, hospes est. *Ibid.*

Ici-bas chacun est étranger dans sa propre maison; s'il n'est pas étranger, qu'il n'en sorte donc pas; s'il en sort, il est par là même étranger. Mais qu'il ne se fasse pas illusion, car il l'est; oui, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, il est étranger.

39. Homo ille dicitur humanus, qui se exhibet hominem, et maxime qui hospitio suscepit hominem : si ergo humanus dicitur, qui in domo suscepit hominem, quam humanus est, qui in seipso suscepit hominem! *De Verb. Apostoli, Serm.* 8, *in princ. p.* 195, *B, t.* 10.

Celui-là est réputé humain, qui se montre homme et surtout qui exerce l'hospitalité envers l'homme; si donc on est humain en recevant un homme dans sa demeure, que dirons-nous de celui qui a pris en lui-même l'humanité?

40. Nemo superbiat, quia hospitem suscipit, Christus hospes fuit. Melior est susceptus, quam suscipiens : ditior accipiens, quam tradens. *Serm.* 3 *fer.* 3 *Paschæ, et in ord.* 146, *p.* 166, *A, t.* 10.

Qu'on ne s'enorgueillisse pas parce qu'on donne l'hospitalité: Jésus-Christ fut un hôte. Celui qui est reçu est plus grand que celui qui reçoit, celui qui reçoit est plus riche que celui qui donne.

41. Si cum diabolo damnatur, qui hospitibus non præbuit domum suam, putas ubi mittendus est, qui tollit alienam? *Serm.* 2 *de Defunctis, et in ord.* 38, *statim a med. p.* 890, *D, tom.* 10.

Si l'on partage la punition du démon pour avoir fermé sa demeure aux étrangers, où pensez-vous que sera placé celui qui enlève la demeure d'autrui?

42. Hospitalitas angelorum est amica, charitatis soror, humilitatis corona. *Pros.*

L'hospitalité est l'amie des saints anges, la sœur de la charité, la couronne de l'humilité.

S. Aug. 43. Qui enim hospitalitatem habet, habet veram humilitatem; et qui humilitatem habet, habet et hospitalitatem : hoc est perfectum hospitalitatis fundamentum. *Serm.* 46 *ad fratr. in eremo, in fine, p.* 985, *B, t.* 10.

Celui qui est hospitalier possède la vraie humilité; celui qui possède l'humilité possède aussi la vertu d'hospitalité : c'est là le véritable fondement de l'hospitalité.

44. In recipiendis hospitibus ignotis, solemus dicere, multo esse melius malum hominem perpeti, quam forsitan per ignorantiam excludi bonum, dum cavemus ne recipiatur malus. *Epist.* 149, *post med. t.* 2.

En recevant des hôtes inconnus, nous avons coutume de dire qu'il vaut beaucoup mieux supporter un méchant homme que d'en exclure peut-être un bon par ignorance, en voulant éviter d'en recevoir un mauvais.

S. Benedict. 45. Omnes supervenientes hospites, tanquam Christus suscipiantur. *In Regula, cap.* 53, *in princ.*

Nous devons accueillir chaque étranger qui nous arrive comme si c'était Jésus-Christ.

46. Pauperum et peregrinorum maxime susceptio, omni cura sollicite exhibeatur. *Ibid. in med.*

On doit recevoir les pauvres et surtout les étrangers avec des soins pleins de sollicitude.

S. Bern. 47. Non arguitur superfluitas, quam excusat hospitalitas. *De inter. Domo, c.* 58, *sub fin. fol.* 332, *col.* 2, *D.*

La superfluité est permise lorsqu'elle est justifiée par l'hospitalité.

48. Iste peregrinus, qui apud te pro amore Christi, tam humiliter, tam suppliciter orat hospitari; missus Christi est, nuntius Christi est : non est solus, sed cum illo est Christus, sic Christum suscipis, Christum reficis. *Serm.* 3 *de Cœna Dom. post init. f.* 108, *col.* 4, *K.*

L'étranger qui se présente à vous au nom de Jésus-Christ, et qui vous demande l'hospitalité avec des termes si humbles, si suppliants, est un envoyé de Jésus-Christ, c'est un messager de Jésus-Christ; il n'est pas seul, Jésus-Christ est avec lui, et ainsi c'est Jésus-Christ que vous recevez, c'est Jésus-Christ que vous traitez.

S. Bonav. 49. Recipientes decet liberalis hospitalitas. *Lib.* 2 *de Prof. religios. c.* 49, *in med. p.* 596, *col.* 1, *C, tom.* 7, *part.* 4.

L'hospitalité que l'on exerce doit être pleine de libéralité.

S. Clem. Alex. 50. Hospitalitas est artificium amicitiæ circa usum hospitum. *Lib.* 2 *Strom. longe ante med. fol.* 79, *p.* 1, *A.*

L'hospitalité est l'art de l'amitié à l'usage de l'étranger.

Concil. Trid. 51. Hospitalitatis officium a sanctis Patribus frequenter commendatum, prompte beneque exercere christiani assuescant : memores, eos qui hospitalitatem amant, Christum in hospitibus recipere. *Session.* 25 *in decreto Reformat. c.* 8, *in princ. p.* 281.

Les chrétiens doivent s'exercer à remplir promptement et avec bienveillance l'office de l'hospitalité, que les saints Pères ont si fréquemment recommandé, et ne pas oublier que ceux qui aiment l'hospitalité reçoivent Jésus-Christ dans la personne de leurs hôtes.

52. Gloria christianorum, advenarum est et peregrinorum receptaculum atque compassio. *De Amore pauperi. post med. p.* 16, *B, t.* 1. S. Ephrem.

C'est la gloire des chrétiens de recevoir avec bonté les étrangers.

53. Peregrinus et pauper, Dei sunt collyrium : qui eos excipit, confestim visum recipiet. *Et habet. apud D. Joan. Damasc. lib.* 3 *Parall. c.* 37, *in calce, fol.* 122, *p.* 2, *C.* Evagrius.

Le pélerin et le pauvre sont un collyre de Dieu; celui qui les reçoit recouvre à l'instant la vue.

54. Si hic peregrinis domus tua patuit, in domo Dei angelorum civis efficieris. *Hom. de Vidua, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 4, *part.* 1, *p.* 596, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Eus. Emis.

Si sur la terre vous ouvrez votre maison aux pélerins, vous deviendrez le concitoyen des anges dans la maison de Dieu.

55. Advenis et peregrinis debetur, vel ex naturali lege, commiseratio. *In fine argumenti sup. Psal.* 38, *p.* 333, *sect.* 1. Franc. Tit.

Il est même de droit naturel d'avoir de la commisération pour les étrangers et les pélerins.

56. Qui imitatorem Christi hospitio recipit, Christum recipit : et qui imaginem Dei recipit, Deum recipit. *Sup. Luc. c.* 9, *col.* 830, *F, t.* 5. Gloss. ord.

Celui qui donne asile à un imitateur de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ lui-même qu'il reçoit, et celui qui reçoit l'image de Dieu reçoit Dieu lui-même.

57. Quomodo hospitalitatis exhortator poterit esse, qui domum propriam hospitibus claudit? Ideoque illum hospitalem esse oportet. *In decret. part.* 1, *dist.* 42, *in princ. can. Hospitalem.* Gratianus.

Comment pourrait-il exhorter les autres à l'hospitalité, celui qui la refuse chez lui? Voilà pourquoi il est nécessaire qu'il soit hospitalier.

58. In hospitalitate non est habendus delectus personarum, sed indifferenter quibuscunque sufficimus, hospitales non exhibere debemus. *Ibid. can. Si quis.*

Dans l'exercice de l'hospitalité, il ne faut faire acception de personne; mais nous devons sans distinction offrir l'hospitalité à tous, autant que nous le pouvons.

59. Mali hospites, qui res exportant hospitantium, sunt : sicut mus in pera, ignis in sinu, serpens in gremio, male suos remunerat hospites. *In decret. part.* 2, *causa* 13, *quæst.* 1, *can. Ecclesias, sub fin.*

Il n'y a que les mauvais hôtes qui enlèvent les objets de ceux qui les reçoivent; ils sont à l'égard de leurs hôtes comme si l'on avait un rat dans la besace, du feu dans la poitrine, un serpent dans le sein.

60. Magnæ hospitalitatis sanctus Job fuit, cujus ostium patens peregrinus et viator invenit. *Lib.* 22 *Moral. c.* 8, *in titulo, col.* 744, *B.* S. Greg. M.

Elle fut grande l'hospitalité du saint homme Job; sa porte fut toujours ouverte à l'étranger et au voyageur.

Greg. Mag. 61. De hospitalitate esto sollicitus, et quantum potes pauperibus largire. *Lib. 2 in Reg. indict. 11, c. 42, Ep. 3 ad Joan. abbatem, paulo post med. col. 712, B, t. 2.*

Que l'hospitalité excite toute votre sollicitude, et exercez-la envers les pauvres dans toute l'étendue de vos facultés.

62. Peregrini ad hospitium non solum invitandi sunt, sed etiam trahendi. *Hom. 23 sup. Evang. circa med. col. 415, D.*

On ne doit pas se contenter d'inviter les voyageurs, il faut les entraîner en quelque sorte pour leur faire accepter l'hospitalité.

S. Hier. 63. Mensam tuam pauperes et peregrini, et cum illis Christus conviva noverit. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepotian. ante med. p. 13, A.*

Que les pauvres et les pélerins connaissent votre table, et vous aurez avec eux Jésus-Christ pour convive.

64. Non levi usitatoque sermone et (ut ita loquar) summis labiis, hospites invitemus, sed toto mentis ardore teneamus, quasi offerentes se cum lucro nostro atque compendio. *Ibid. Ep. 4 ad Rustic. post med. p. 46, D.*

Que ce ne soit pas avec des paroles vaines et de pure convenance, et, pour ainsi dire, du bout des lèvres, que nous invitions nos hôtes; mais que ce soit de toute l'affection, de tout le désir de notre âme, comme si nous devions trouver dans l'accueil que nous leur faisons notre profit et notre intérêt.

65. Grave peccatum est, hospitalitatem in necessitate positis non præbere. *Sup. Job, c. 22, sup. illud, Esurienti subtraxisti panem, pag. 183, C, tom. 7.*

C'est un péché grave de refuser l'hospitalité à ceux qui se trouvent dans le besoin.

66. Ante omnia hospitalitas episcopo denuntiatur, cujus domus omnium commune esse debet hospitium. *Pros.*

Le devoir de l'hospitalité se présente à l'évêque avant tous les autres; sa maison doit être la demeure de tous.

67. Laicus unum, aut duos, aut paucos recipiens, implebit hospitalitatis officium : episcopus, nisi omnes receperit, inhumanus est. *Sup. Ep. ad Tit. c. 1, in illud, Sed hospitalem, p. 247, A, t. 9.*

Le laïque, en recevant une, deux ou plusieurs personnes, remplit l'obligation de l'hospitalité; l'évêque, s'il ne reçoit tout le monde, est par là même inhumain.

Hugo Victore. 68. Hospitalitatem sectatur, qui rogantes suscipit, et non rogantes cogit : et ne foris remaneant, diligenter quærit. *In Annotat. sup. Ep. ad Rom. post med. in illud, Hospitalitatem sectantes, p. 266, E, tom. 1.*

Il accomplit l'hospitalité, celui qui reçoit ceux qui la demandent et qui presse ceux qui ne la demandent pas, qui les cherche avec soin, afin qu'ils ne restent pas dehors.

69. Pulsanti peregrino januam hospitalitatis charitas aperit, intrantem hilaritas recipit, receptum affabilitas retinet, esurientem collatio pascit, fesso humilitas servit, invitat pietas desperantem, trahit charitas invitum. *Lib. 3 de Claustro animæ, c. 5, ab init. p. 56, A, t. 2.*

La charité ouvre une porte hospitalière au pélerin qui frappe, un air joyeux le reçoit à son entrée, l'affabilité le retient, une bonne table apaise sa faim, l'humilité lui donne les soins que sa fatigue demande, la compassion arrête son désespoir, et la charité fait violence à ses refus.

70. Sicut gemma fulget in auro, ita hospitalitas in viro justo. *Sup. Gen. c. 19, in princ. Moral. f. 23, col. 4, t. 1.* Hugo card.

L'hospitalité dans un saint brille comme un diamant au milieu de l'or.

71. Hospitale pauperum, domus Dei est. *Sup. Psal. 25, f. 60, col. 2, tom. 2.*

L'hospice des pauvres est la maison de Dieu.

72. Qui hospitalitatis charitatem præstat, non debet hospites curiose perscrutari, an noti vel ignoti sint : sed omnibus simpliciter suam communicare benignitatem. *Hom. 41 sup. Gen. ante med. col. 337, L, t. 1.* S. Joan. Chr.

Celui qui exerce les soins charitables de l'hospitalité doit bien se garder de scruter avec curiosité ses hôtes, pour savoir s'ils sont connus ou inconnus; mais il doit communiquer à tous avec simplicité les trésors de sa bonté.

73. Hospitio excepturi nunquam quærant quis, et unde sit. *Ibid. ante med. col. 338, A.*

Avant de recevoir un hôte, ne cherchez jamais à savoir qui il est et d'où il est.

74. Hospitalitas magnus thesaurus est, magna negotiatio, et magnum lucrum. *Ibid.*

L'hospitalité est un grand trésor, une grande affaire, un grand profit.

75. Valde admirabilis res est hospitalitas, qua magis accipit, quam dat, qui illam prompte et alacriter exercet. *Ibid. a med. col. 339, B.*

C'est une chose bien admirable que l'hospitalité: car, en la donnant avec empressement et joie, on reçoit plus qu'on ne donne.

76. Impossibile est, ut qui hospitalitatis virtutem magno studio exerceat, non grandem inde reportet thesaurum. *Ibid. Hom. 43, in fine, col. 393, A.*

Il est impossible que celui qui exerce avec un grand zèle la vertu d'hospitalité n'en retire pas un grand trésor.

77. Hospitalitas quibus opibus non est pretiosior? quibus thesauris non est præferenda? Hæc innumera bona, hæc thesaurus est, qui non consumitur. *Ibid. Hom. 48, post med. col. 395, A.*

L'hospitalité n'est-elle pas plus précieuse que toutes les richesses, préférable à tous les trésors? Elle est une infinité de biens, un trésor inépuisable.

78. Hospitalitas non circa deliciosos cibos et magnos ostenditur, sed circa assiduas susceptiones impotentium peregrinorum : ut hospitalitas illa non ab hominibus laudetur, sed a Deo sentiatur. *Hom. 51 sup. Matth. oper. imperf. ante med. col. 1113, B, tom. 2.*

Ce n'est pas dans les mets délicieux et recherchés que se révèle l'hospitalité, mais bien dans les soins assidus

qu'on donne aux pèlerins malades ; voilà l hospitalité qui n'est pas louée des hommes, mais qui émeut le cœur de Dieu.

S. Joan Chr. 79. Hospitales non ex sumptu, sed ex facultatibus censendi sunt. *Hom.* 22 *ex divers. in Matth. post med. col.* 1228, *C, t.* 2.

Ce n'est pas à la dépense qu'il fait que l'on doit apprécier l'hospitalité d'un homme, mais bien à ses facultés et à ses ressources.

80. Ubi spinæ, ibi bestiæ : ubi hospitalitas, ibi non sunt spinæ : quia misericordia ingrediens quavis falce melius sentes exsecat, quovis igne violentius exurit. *Hom.* 53 *sup. Acta Apost. in Morali, in fine, col.* 695, *C, t.* 3.

Où il y a des épines se trouvent aussi des bêtes ; mais là où règne l'hospitalité il n'y a point d'épines, parce que, partout où pénètre la miséricorde, elle rase les buissons mieux qu'aucune faulx, elle les consume plus vite qu'un incendie.

81. Si vis magna hospitalitatis adipisci præmia, suscipe cum alacritate eos, qui innumera tibi bona per salutationes pacis afferunt. *Serm.* 30 *sup. Ep. ad Rom. in Morali, ante fin. col.* 309, *C, tom.* 4.

Si vous voulez obtenir les grandes récompenses de l'hospitalité, recevez avec un joyeux empressement ceux qui vous apportent des biens innombrables dans leurs salutations et dans leurs souhaits de paix.

82. Magnus est et vehementer magnus hospitalitatis fructus. *Ibid.*

Grands et très-grands sont les fruits de l'hospitalité.

83. Peregrinorum susceptio, non simplex humanitas sit; sed præcipuo studio, et tota animi voluntate, summa alacritate ac devotione, tanquam revera ipsi Christo exhibeatur. *Pros.*

N'accueillez pas les étrangers par un sentiment de simple humanité, mais avec un grand zèle, avec une entière volonté d'esprit, avec un grand empressement, une grande joie, comme si vous receviez le Christ lui-même.

84. Si illos ut Christum suscipis, nihil est cur erubescere debeas : imo ingens tibi gloria inde conquiritur ; sin vero non ut Christum suscipis, ne suscipis quidem.

Si vous les recevez comme vous recevriez le Christ, vous ne devez pas en rougir : au contraire, c'est là pour vous le principe d'une grande gloire ; mais si vous ne les recevez pas comme le Christ, c'est comme si vous refusiez de le recevoir.

85. Illa vera hospitalitas est, quæ vere de amore Dei proficiscitur. *Hom.* 14 *sup.* 1 *Tim. sub finem, ante Morale, col.* 1507, *C, tom.* 4.

La véritable hospitalité est celle qui a son principe dans l'amour de Dieu.

86. Hospitalitate domus illustratur, purgaturque sentibus. *Serm. de Eleemos. et Hospit. post med. col.* 920, *D, tom.* 5.

L'hospitalité illustre une maison et la purifie de toutes les souillures.

87. Non in sumptuosa mensa hospitalitas, sed potius in liberalitate mentis consistit. *Hom.* 43 *sup. Gen. in illud* 19, *Declinaverunt ad eum, etc. t.* 1.

L'hospitalité ne consiste pas dans la somptuosité de la table, mais plutôt dans la libéralité du cœur.

88. Si in inferno damnatur in die judicii, qui peregrinum non susceperit in domo sua, S. Joan Da[mas].
qui damnandus, qui foras expellit? *De Die judicii, ante med. f.* 506, *p.* 1, *D.*

Si, au jour du jugement, ceux qui auront refusé de recevoir les étrangers sont condamnés à l'enfer, quel sera le supplice de ceux qui les auront chassés?

89. Est in hospitem peregrinum omnis humanitas et sobria liberalitas exercenda, et indigenæ hospiti gratiam pleniorem referre debet, tenaci beneficiorum memoria peregrinus. *Lib.* 8 *de Nugis curial. c.* 13, *post med. apud Bibl. Patr. tom.* 15, *pag.* 478, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1622. Joan. Sares[b.]

Il faut exercer envers les hôtes et les étrangers une grande humanité, une sage libéralité, et l'étranger doit rendre à celui qui l'a reçu une grande reconnaissance, se souvenant toujours de ses bienfaits.

90. Advenientibus hospitibus prompta atque alacris susceptio est adhibenda, scientes ob hoc in novissimo consequi retributionem. *In Reg. monach. c.* 22, *in princ. p.* 707, *col.* 2. S. Isidor[us] Hispal.

Quand des hôtes nous arrivent, il faut leur faire un accueil joyeux et empressé, nous souvenant que notre hospitalité sera récompensée au dernier jour.

91. Licet omnibus hospitalitatis bonum cum gratia oporteat referri, uberior tamen monachis deferenda est honorificentia hospitalitatis. *Ibid. post med. p.* 708, *col.* 1.

Quoiqu'on doive accorder à tous, avec bonne grâce, le bienfait de l'hospitalité, c'est surtout aux religieux qu'il faut rendre plus de soins et plus d'honneur.

92. Præcipua virtus est hospitalitas. *Lib.* 6 Lact. Firm.
de divin. Inst. c. 12, *post init. p.* 258.

L'hospitalité est une vertu capitale.

93. Justi et sapientis viri domus, non debet illustribus patere, sed humilibus et abjectis. *Ibid.*

La maison du sage et du juste ne doit pas être ouverte aux hommes illustres, mais aux petits et aux méprisés.

94. Suscipiatur peregrinus, adjuvetur oppressus, vestiatur nudus, foveatur ægrotus. S. Leo I.
Serm. 2 *de Jejun. decimi mensis, post med.*

Recevez l'étranger, soutenez l'opprimé, habillez celui qui est nu, soignez les malades.

95. Cibos esurientibus apponere, humanæ benignitatis est, et socialis animi. *Ibid. Serm.* 8, *post med.*

C'est la marque d'une grande humanité et d'un esprit bon et sociable de donner à manger à ceux qui ont faim.

96. Magna hospitalitatis est gratia, nec facile violanda, omnibus aperta est, omnibus parata est, et sanctos libenter suscipit, et peccatores tolerat patienter. *Hom. de Hospital. ante med.* S. Maxim. Taur.

apud Bibl. Patr. tom. 5, *part.* 44, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

La grâce de l'hospitalité est grande, et il ne faut pas y manquer facilement; elle est ouverte à tous, prête pour tous: elle reçoit avec joie les saints, et elle supporte les pécheurs avec patience.

Nilus. 97. Hospes ille est, cui sordent humana. *Parœnes.* 14. *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Celui-là est ici-bas un étranger, qui a pris en dégoût les choses humaines.

. Bi... 98. Ubi est illa hospitalitatis gratia, quam olim antecessores vestri exercebant? *Pros.*

Qu'est devenue cette hospitalité gracieuse que vos pères exerçaient autrefois?

99. Ex quo tempore in monasteriis tepere cœpit liberalitas hospitalis, stetit ac cessavit magnatum largitio.

Depuis que le zèle de l'hospitalité s'est refroidi dans les monastères, les largesses des grands se sont arrêtées.

100. Multos equidem a magnatum liberalitate, et gratia separat defectus hospitalitatis. *Ep.* 29 *ad abbat. S. Albani, per totum, apud Bibl. Patr. tom.* 12, *part.* 2, *p.* 727, *col.* 1, *E, edit. Colon.* 1618.

Car ce défaut d'hospitalité a mis souvent obstacle aux libéralités et aux aumônes des grands.

101. Tantus debet esse affectus hospitalitatis, quod etiam cogendi sunt hospites. *Ibid. Serm.* 4 *in Adventu de S. Lucia, in princ. pag.* 843, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

Il faut mettre tant de zèle à donner l'hospitalité, qu'on doit aller jusqu'à contraindre les étrangers.

... Chr. 102. Quomodo se christianum credit, qui non Christo hospitem se præbet? *Pros.*

Comment un homme peut-il se croire chrétien, s'il refuse l'hospitalité au Christ?

103. Aut quomodo domum suam judicat ovile Dei, ubi non pascuale germen, Dei pecus dat balatum? *Serm.* 10, *in fine, apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *pag.* 669, *col.* 1, *D*, *edit. Coloniæ* 1618.

Comment peut-il regarder sa maison comme le bercail de Dieu, s'il n'y a point de pâturages et si les brebis de Dieu ne font entendre aucun bêlement?

... Dam. 104. Qui non habet cibum, habet forsitan tectum: non valet esurientem alimento reficere, valet saltem lassentem hospitalis humanitatis officio recreare. *Opusc.* 9, *c.* 4, *in princ. p.* 475, *col.* 1, *B*, *tom.* 3.

Celui qui n'a point de nourriture qu'il puisse donner a peut-être un toit; il ne peut pas soulager la faim de son hôte, mais il peut au moins, le recevant avec humanité, lui procurer le repos après la fatigue.

...lo Jud. 105. Hospitium quam jucundissimum respondeat dignitati hospitis. *Lib.* 1 *de Cherubim, post med. p.* 176, *tom.* 1.

Que l'hospitalité soit la plus agréable et en rapport avec la dignité de l'hôte.

106. Hospitibus jura debentur eadem, quæ supplicibus. *Lib.* 1 *de Vita Moysis, longe ante med. p.* 385, *tom.* 2. Philo Jud.

On doit aux hôtes les mêmes égards qu'aux suppliants.

107. Nemo ad humanitatis officia segnis est in sapientis familia: tam mulieres quam viri, tam servi quam ingenui, prompte ministrant hospitibus. *De Abrahamo, ante med. pag.* 507, *tom.* 1.

Dans la maison du sage, il n'y a personne qui montre de la paresse à remplir les devoirs de l'humanité; les femmes comme les hommes, les serviteurs comme les maîtres, tous servent leurs hôtes avec empressement.

108. Hospitalitas majoris virtutis est actuariarum. *Ibid. ante med. p.* 508, *t.* 1.

L'hospitalité fait croître et développe la vertu

109. Hospitalitatem sectantes. Non dicit hospitalitatem aggredientes, sed insequentes; erudiens nos, ne expectemus tantisper, dum ad nos miseri et egeni accesserint, verum ut accurramus ad ipsos, insequamurque eos, ut Abraham et Loth. *Sup. Ep. ad Rom. cap.* 12, *pag.* 469, *B*. Theophylact.

Poursuivant l'hospitalité. Il ne dit pas pratiquant, mais poursuivant, afin de nous apprendre qu'il ne faut pas apporter le moindre retard, dès que des pauvres et des malheureux se présentent à nous; mais nous devons courir vers eux et les poursuivre, comme firent Abraham et Loth.

110. Veræ consuetudo hospitalitatis est, ut venientem reficiat cum pace, redeuntem dimittat cum charitate. *In Sent. in fine positis, sent.* 28, *in fine, p.* 998, *col.* 1. In Vitis Patr.

La véritable hospitalité a pour habitude de donner la paix à ceux qui arrivent et de faire la charité à ceux qui partent.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

111. Gratiosorum, ac mentem habentium nobilem est, suscipere egenos. *Lib.* 6 *Polit. cap.* 5, *in fine, tom.* 2. Aristot.

C'est le devoir des hommes aimables et des cœurs généreux de donner l'hospitalité aux pauvres.

112. Recte est laudata hospitalitas; est enim, ut mihi videtur, valde decorum patere domus hominum hospitibus. *Lib.* 2 *de Officiis, post med. tom.* 4. Cicero.

C'est avec justice qu'on loue l'hospitalité: je trouve, en effet, que c'est beau de voir les maisons des hommes ouvertes aux étrangers.

113. Nullus peregrinis aditum præcludat. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *lib.* 8 *de Legibus, in fine, p.* 850, *A*. Plato.

Que personne ne ferme sa porte aux étrangers.

114. Is, qui e peregrina regione venit, humaniter excipiendus. *Ibid. lib.* 12, *ante med. p.* 952, *D*.

Celui qui vient d'un pays étranger doit être accueilli avec humanité.

Plato. 115. Peregrinos et peregrinas ex aliis regionibus suscipiamus, et nostros potius emittamus hospitalitatis reverentia permoti. *Pros.*

Recevons les étrangers et les étrangères qui viennent de loin, et renvoyons plutôt nos propres gens, afin de ne pas manquer au devoir sacré de l'hospitalité.

116. Non enim peregrini pellendi sunt, neque a finibus nostris arcendi, sed perhumaniter excipiendi. *Ibid. ante med. p.* 953, *D.*

Car il ne faut pas repousser les étrangers et les chasser de notre pays, mais il faut les accueillir avec beaucoup d'humanité.

HOSTIA (Hostie, victime, sacrifice).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dirupisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis. *Ps.* 115, *v.* 7.

Vous avez rompu mes liens, je vous offrirai un sacrifice de louange.

2. Hostiæ impiorum abominabiles, quia offeruntur ex scelere. *Prov.* 21, *v.* 27.

L'offrande du méchant est abominable au Seigneur, parce qu'elle vient du crime.

3. Hostias offerent, et Dominus non suscipiet eas. *Osee* 8, *v.* 13.

Ils offriront des sacrifices, et le Seigneur ne les recevra pas.

4. Obtulit pro salute viri hostiam salutarem. 2 *Mach.* 3, *v.* 32.

Le grand-prêtre offrit pour la guérison *d'Héliodore* le sacrifice du salut.

5. Obsecro vos, fratres, ut exhibeatis corpora vestra hostiam viventem, sanctam, Deo placentem. *Rom.* 12, *v.* 1.

Je vous conjure, mes frères, d'offrir vos corps comme une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu.

6. Nonne qui edunt hostias, participes sunt altaris? 1 *Cor.* 10, *v.* 18.

Ceux qui mangent de la chair des victimes ne prennent-ils pas ainsi part à l'autel?

7. Beneficentiæ autem et communionis nolite oblivisci : talibus enim hostiis promeretur Deus. *Hebr.* 13, *v.* 16.

Souvenez-vous d'exercer la charité et de faire part de vos biens aux autres, car c'est par de telles victimes qu'on apaise Dieu.

HUMILIARE (Humilier, abaisser).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dominus humiliat et sublevat. 1 *Reg.* 2, *v.* 7.

Le Seigneur abaisse et relève.

2. Oculis tuis excelsos humiliabis. 2 *Reg.* 22, *v.* 28.

D'un regard vous humilierez les superbes.

3. Quia humiliati sunt, non disperdam eos, daboque eis pauxillum auxilii. 2 *Par.* 12, *v.* 7.

Puisqu'ils se sont humiliés, je ne les exterminerai point, et je leur donnerai un peu de secours.

4. Præsumentes de se, et de sua virtute gloriantes, humilias, Domine. *Judith* 6, *v.* 15.

Seigneur, montrez que vous humiliez ceux qui se confient en eux-mêmes et qui se glorifient de leur puissance.

5. Humiliemus Deo animas nostras, et in spiritu constituti humiliato, servientes ei. *Ib.* 8, *v.* 16.

Humilions nos âmes devant Dieu, et servons-le avec un esprit humilié.

6. Qui humiliatus fuerit, erit in gloria. *Job* 22, *v.* 29.

Dieu élèvera l'homme qui s'est humilié,

7. Elevati sunt ad modicum, et non subsistent, et humiliabuntur. *Ibid.* 24, *v.* 24.

Ils se sont élevés pour un peu de temps, et ils ne sont plus, et ils seront humiliés.

8. Disperge superbos in furore tuo, et respiciens omnem arrogantem humilia. *Ibid.* 40, *v.* 6.

Dissipez les orgueilleux dans votre fureur, et d'un seul de vos regards humiliez le superbe.

9. Humiliasti te, sicut decet te. 4 *Esdr.* 8, *v.* 49.

Tu t'es humilié ainsi que tu le devais.

10. Dimitte me, Domine meus, ut defleam me, quoniam humiliata sum valde. *Ibid.* 9, *v.* 41.

Laissez-moi, Seigneur, afin que je pleure sur moi, car j'ai été bien humiliée.

11. In laqueo suo humiliabit eum. *Ps.* 9, *v.* 10.

Il le jettera dans son piége.

12. Tu populum humilem salvum facies, et oculos superborum humiliabis. *Ps.* 17, *v.* 30.

Vous sauverez la race des humbles, et vous humilierez l'œil des superbes.

13. Quasi lugens et contristatus, sic humiliabar. *Ps.* 34, *v.* 14.

Je m'humiliais dans les pleurs et la tristesse.

14. Afflictus sum et humiliatus sum nimis. *Ps.* 37, *v.* 8.

Je suis affligé et humilié.

15. Obmutui et humiliatus sum, et silui a bonis, et dolor meus renovatus est. *Ps.* 38, *v.* 3.

J'ai gardé le silence, et je me suis humilié ; je n'ai point dit le bien que je pouvais répandre, et ma douleur s'est renouvelée.

16. Humiliasti nos in loco afflictionis, et cooperuit nos umbra mortis. *Ps.* 43, *v.* 20.

Vous nous avez humiliés dans un lieu d'affliction, et l'ombre de la mort s'est répandue sur nous.

17. Humiliata est in pulvere anima nostra, conglutinatus est in terra venter noster. *Ibid.* *v.* 26.

Notre âme s'est humiliée dans la poussière, et notre ventre est comme collé à la terre.

18. Auditui meo dabis gaudium et lætitiam, et exultabunt ossa humiliata. *Ps.* 50, *v.* 9.

Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse, et mes os humiliés tressailleront.

19. Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies. *Ibid.* *v.* 18.

Vous ne dédaignerez pas, mon Dieu, un cœur contrit et humilié.

20. Exaudiet Deus, et humiliabit illos, qui est ante sæcula. *Ps.* 54, *v.* 21.

Dieu m'exaucera et les humiliera, lui qui subsiste dès l'éternité.

21. Judicabit pauperes populi, et salvos faciet filios pauperum, et humiliabit calumniatorem. *Ps.* 71, *v.* 4.

Il jugera les pauvres d'entre le peuple, il sauvera les fils du pauvre, et il humiliera le calomniateur.

22. Hunc humiliat, et hunc exaltat Deus. *Ps.* 74, *v.* 8.

Dieu abaisse l'un, et il élève l'autre.

23. Pauper sum ego ; exaltatus autem, humiliatus sum et conturbatus. *Ps.* 87, *v.* 16.

Je suis pauvre, et, après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble.

24. Tu humiliasti, sicut vulneratum, superbum. *Ps.* 88, *v.* 11.

Vous avez humilié le superbe comme un homme blessé.

25. Lætati sumus pro diebus, quibus nos humiliasti. *Ps.* 89, *v.* 15.

Nous nous sommes réjouis dans la proportion des jours où vous nous aviez humiliés.

26. Propter injustitias suas humiliati sunt. *Ps.* 106, *v.* 17.

Ils ont été humiliés à cause de leurs injustices.

27. Custodiens parvulos Dominus, humiliatus sum, et liberavit me. *Ps.* 114, *v.* 6.

Le Seigneur veille sur les petits ; j'ai été humilié, et il m'a délivré.

28. Priusquam humiliarer, ego deliqui. *Ps.* 118, *v.* 67.

J'ai péché avant d'être humilié.

29. Bonum mihi, quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas. *V.* 71.

Il est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'éprouve vos jugements.

30. Cognovi, Domine, quia æquitas judicia tua, et in veritate tua humiliasti me. *V.* 75.

J'ai reconnu, Seigneur, que vos jugements sont équitables, et que vous m'avez humilié selon votre vérité.

31. Humiliatus sum usquequaque, Domine : vivifica me secundum verbum tuum. *Ibid.* *v.* 107.

Je suis plongé dans l'humiliation, Seigneur ; rendez-moi la vie, selon votre parole.

32. Intende ad deprecationem meam, quia humiliatus sum nimis. *Ps.* 141, *v.* 8.

Ecoutez ma prière, car je suis profondément humilié.

33. Persecutus est inimicus animam meam, humiliavit in terra vitam meam. *Ps.* 142, *v.* 3.

L'ennemi a poursuivi mon âme, il a foulé aux pieds ma vie.

34. Suscipiens mansuetos Dominus, humilians autem peccatores usque ad terram. *Ps.* 146, *v.* 6.

Le Seigneur protége ceux qui sont doux, il humilie jusqu'à terre les pécheurs.

35. Mœror in corde viri, humiliabit illum. *Prov.* 12, *v.* 25.

La tristesse du cœur humiliera l'homme.

36. Melius est humiliari cum mitibus, quam dividere spolia cum superbis. *Ibid.* 16, *v.* 19.

Il vaut mieux être humilié avec les humbles que de partager les dépouilles avec les superbes.

37. Antequam conteratur, exaltatur cor hominis : et antequam glorificetur, humiliatur. *Ibid.* 18, *v.* 12.

Le cœur de l'homme s'enorgueillit avant la ruine, et l'humilité précède la gloire.

38. Melius est, ut dicatur tibi : Ascende huc, quam ut humilieris coram principe. *Ibid.* 25, *v.* 7.

Il vaut mieux qu'on vous dise : Montez ici, que d'être humilié devant le prince.

39. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam, etc. *Eccli.* 3, *v.* 20.

Plus tu es grand, et plus tu dois t'humilier en toutes choses, et tu trouveras grâce devant Dieu.

40. Presbytero humilia animam tuam, et magnato humilia caput tuum. *Ibid.* 4, *v.* 7.

Humilie ton âme devant le vieillard, et courbe ta tête devant les grands.

41. Est, qui humiliat et exaltat circumspector Deus. *Ibid.* 7, *v.* 12.

Il y a un Dieu qui élève et qui humilie, le Dieu qui voit tout.

42. Humilia valde spiritum tuum, quoniam vindicta carnis impii ignis et vermis. *Ibid.* *v.* 19.

Humilie profondément ton esprit, car la chair du superbe sera la pâture du feu et des vers.

43. Sapientia humiliati exaltabit caput illius, et in medio magnatorum consedere illum faciet. *Ibid.* 11, *v.* 1.

La sagesse de l'homme obscur le relèvera et le fera asseoir au milieu des grands.

44. Humiliare Deo, et expecta manus ejus. *Eccli.* 13, *v.* 9.

Humilie-toi devant Dieu, et attends son bras.

45. Attende, ne seductus in stultitiam humilieris. *V.* 10.

Prends garde, en te laissant séduire, d'être humilié jusqu'à la sottise.

46. Noli esse humilis in sapientia tua, ne humiliatus in stultitiam seducaris. *V.* 11.

Ne t'humilie pas dans ta sagesse, de peur qu'humilié jusqu'à la bassesse, tu ne te laisses séduire.

47. Ante languorem humilia te. *Ibid.* 18, *v.* 21.

Avant de tomber dans l'infirmité, humilie-toi.

48. Est, qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo : et est, qui se nimium submittit a multa humilitate. *Ibid.* 19, *v.* 23.

Il en est qui s'humilient méchamment et dont le cœur est plein de fraude, et il en est qui s'abaissent profondément.

49. Oratio humiliantis se, nubes penetrabit. *Eccli.* 35, *v.* 21.

La prière de l'homme qui s'humilie pénétrera jusqu'au ciel.

50. Oculi sublimes hominis humiliati sunt, et incurvabitur altitudo virorum. *Isa.* 2, *v.* 11.

Les yeux du superbe ont été humiliés, l'orgueil humain sera abattu.

51. Dies Domini exercituum super omnem superbum et excelsum, et super omnem arrogantem, et humiliabitur. *V.* 12.

Le jour du Dieu des armées menace les hautains et les superbes ; les orgueilleux seront humiliés.

52. Incurvabitur sublimitas hominum, et humiliabitur altitudo virorum. *V.* 17.

Toute grandeur s'humiliera, l'orgueil humain sera abattu.

53. Incurvabitur homo, et humiliabitur vir, et oculi sublimium deprimentur. *Ibid.* 5, *v.* 15.

Les mortels se courberont, l'homme puissant s'humiliera, les yeux du superbe seront obscurcis.

54. Excelsi statura succidentur, et sublimes humiliabuntur. *Ibid.* 10, *v.* 33.

Les rameaux les plus hauts seront coupés, et les grands seront humiliés.

55. Quiescere faciam superbiam infidelium, et arrogantiam fortium humiliabo. *Ibid.* 13, *v.* 11.

Je ferai cesser l'orgueil des infidèles, et j'humilierai l'insolence des forts.

56. Hæc dicit Dominus : Ego ante te ibo, et gloriosos terræ humiliabo ; ut scias, quia ego Dominus. *Ibid.* 45, *v.* 1-2-3.

Voici ce que dit le Seigneur : Je marcherai devant toi, et j'humilierai les grands de la terre, afin que tu saches que je suis le Seigneur.

57. Constituit Deus humiliare omnem montem excelsum et rupes perennes. *Bar.* 5, *v.* 7.

Le Seigneur a résolu d'humilier toutes les montagnes élevées et les roches éternelles.

58. Omnia opera Domini vera, et viæ ejus judicia, et gradientes in superbia potest humiliare. *Dan.* 4, *in calce.*

Toutes les œuvres du Seigneur sont fondées sur la vérité, toutes ses voies sont pleines de justice, et il peut humilier ceux qui marchent dans l'orgueil.

59. Non humiliasti cor tuum, sed adversum Dominatorem cœli elevatus es. *Ibid.* 5, *v.* 22-23.

Vous n'avez point humilié votre cœur, mais vous vous êtes élevé contre le Dominateur du ciel.

60. Humiliatio tua in medio tui. *Mich.* 6, *v.* 14.

Ton humiliation sera au milieu de toi.

61. Is, qui sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare, supra humanum modum superbia repletus, et montium altitudines in statera appendere, nunc humiliatus ad terram, in gestatorio portabatur, etc. 2 *Matth.* 9, *v.* 8.

Celui qui croyait, dans son orgueil insensé, pouvoir commander aux flots de la mer et peser dans une balance les montagnes les plus hautes, se trouva alors humilié jusqu'à terre, et il était porté mourant dans une litière.

62. Quicunque humiliaverit se, sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum. *Matth.* 18, *v.* 4.

Quiconque s'humiliera comme ce petit enfant, celui-là sera le plus grand dans le royaume des cieux.

63. Qui se exaltaverit, humiliabitur : et qui se humiliaverit, exaltabitur. *Ibid.* 23, *v.* 12.

Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.

64. Omnis, qui se exaltat, humiliabitur : et qui se humiliat, exaltabitur. *Luc.* 14, *v.* 41.

Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.

65. Christus humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil.* 2, *v.* 8.

Le Christ s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

66. Humiliamini in conspectu Domini, et exaltabit vos. *Jac.* 4, *v.* 10.

Humiliez-vous en présence du Seigneur, et il vous élèvera.

67. Humiliamini sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis. 1 *Petr.* 5, *v.* 6.

Humiliez-vous sous la main puissante de Dieu, afin qu'il vous élève au jour de sa visite.

HUMILIS (Humble).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Humilium et mansuetorum suorum semper tibi placuit, Domine, deprecatio. *Judith* 9, *v.* 16.

La prière des humbles et des miséricordieux vous a été toujours agréable, ô mon Dieu !

2. Ponit Deus humiles in sublime, et mœrentes erigit sospitate. *Job* 5, *v.* 11.

Dieu pose les humbles sur le trône et relève les cœurs abattus.

3. Juxta est Dominus iis, qui tribulato sunt corde, et humiles spiritu salvabit. *Ps.* 33, *v.* 18.

Le Seigneur est près des cœurs brisés par la douleur; il sauvera les humbles d'esprit.

4. Superbum sequitur humilitas, et humilem spiritu suscipiet gloria. *Prov.* 29, *v.* 23.

L'orgueil de l'homme le rabaisse; la gloire environnera l'humble de cœur.

5. Dives commotus confirmatur ab amicis suis : humilis autem cum ceciderit, expelletur et a notis. *Eccli.* 13, *v.* 25.

Si le riche est ébranlé, ses amis le soutiennent; mais si le pauvre chancelle, ses amis le précipitent.

6. Diviti decepto, multi recuperatores : locutus est superba, et justificaverunt illum. Humilis deceptus est, insuper et arguitur : locutus est sensate, et non est datus ei locus. *V.* 26 *et* 27.

Si le riche se trompe, plusieurs expliquent ses discours; s'il parle insolemment, plusieurs le justifient. Mais si le pauvre a été trompé, on l'accuse encore; s'il parle sagement, on ne l'écoute pas.

7. Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. *Matth.* 11, *v.* 29.

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.

8. Multi erunt primi, novissimi, et novissimi, primi. *Ibid.* 19, *in fine.*

Plusieurs qui étaient les derniers seront les premiers, et plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers.

9. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. *Luc.* 1, *v.* 52.

Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles.

10. Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. *Jac.* 4, *v.* 6.

Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles.

HUMILITAS IN GENERE
(Humilité en général, humiliation).

DEFINITIO.

Humilitas est virtus, qua homo verissima sui agnitione sibi vilescit. *De* 12 *Gradib. humilit. cap. Locuturus, f.* 299, *col.* 3, *G.* — S. Bern.

L'humilité est une vertu par laquelle l'homme devient vil à ses propres yeux par une parfaite connaissance de lui-même.

Humilitas est contemptus sæculi et abjectio sui. *Lib.* 4 *de Anima, cap.* 16, *prope med. p.* 135, *H, l.* 2. — Hugo a S. Victore.

L'humilité est le mépris du siècle et la basse estime de soi-même.

Vera humilitas est sensus propriæ vacuitatis. *Sup. Ps.* 129, *fol.* 332, *col.* 2, *tom.* 2. — Hugo card.

La véritable humilité est le sentiment qu'on a de son propre néant.

Humilitas est propriæ vilitatis cognitio. *Sup. Prov. c.* 16, *in princ. fol.* 34, *col.* 4, *tom.* 3.

L'humilité consiste à connaître sa propre bassesse.

Humilitas est animi gratia sine nomine, apud eos solos nomen habens, qui illius experimentum ceperunt. *Gradu* 25, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 277, *col.* 1, *A.* — S. Joan. Clim.

L'humilité est une grâce de l'esprit qui n'a point de nom, excepté chez ceux qui en ont fait l'expérience.

Humilitas est ex vera Dei et sui cognitione, sui ipsius vilificatio. *De Descript. terminor. cap. Temperantia, post med. fol.* 26, *col.* 2, *T, part.* 4. — Joan. Gers.

L'humilité est la basse estime de soi-même, provenant de la connaissance de Dieu et de son propre cœur.

Humilitas est in lumine veritatis infuso suimet certa cognitio. *Part.* 2 *de Compunctione et Complanctu, c.* 2, *post med. p.* 392, *col.* 1, *D.* — S. Laur. Just.

L'humilité est la connaissance de soi-même acquise à la lumière infuse de la vérité.

Cor humile est, cum quis se nihil esse reputans, cum omnia fecerit, dicit se servum inutilem. *Serm.* 46 *de Dedicat. post med. apud Bibl. Patr. tom.* 12, *part.* 2, *p.* 895, *col.* 2, *E.* — Petr. Blesens.

Le cœur humble est celui qui, se comptant pour rien, se regarde comme un serviteur inutile, même lorsqu'il a tout fait.

Humilis est, qui seipsum apud semetipsum veraciter contemnit; humilior, qui se contemni etiam ab aliis non refugit; humillimus vero, qui contemptum suum non solum contemnit, sed et admodum concupiscit. *Part.* 1, *lib.* 2 *de Erudit. hominis interioris, cap.* 32, *ante med. p.* 150, *col.* 1, *B.* — Richard. a S. Victore.

On est humble quand on se méprise véritablement en soi-même, on est plus humble quand on ne répugne pas

à être méprisé par les autres, et l'on est très-humble quand on ne se contente pas de mépriser le mépris d'autrui, mais qu'on le désire.

S. Thomas Aquinas.

Vera humilitas est, quando aliquis nihil ex suis viribus præsumit, sed totum ex divina virtute impetrandum expectat. *Tom.* 1 *Opusc. opusc.* 7 *sup. Pater noster, petit.* 1, *circa init. f.* 34, *p.* 1.

La véritable humilité consiste à ne rien présumer de ses propres forces, mais à tout attendre comme un don de la vertu divine.

DIVISIO.

Hugo a S. Victore.

Duplex est genus humilitatis :
- Primum, ut nihil a nobis esse, unde gloriandum sit, credamus ;
- Secundum, ut nihil esse ab aliis, unde gloriandum, credamus. *Sup.* 1 *ad Cor. in princ. p.* 268, *D*, *t.* 1.

Il y a deux genres d'humilité :
- Le premier consiste à croire que de nous-mêmes nous n'avons rien dont nous puissions tirer gloire ;
- Le second consiste à croire qu'il n'y a rien, même dans les autres, dont nous puissions nous glorifier.

Hugo card.

Humilitas in tribus consistit :
- Primum est, de se minima, et de aliis maxima sentire ;
- Secundum est, seipsum et nullum alium spernere ;
- Tertium est, de sui contemptu gaudere. *Super Matth. c.* 12. *f.* 211, *col.* 2, *tom.* 6.

L'humilité consiste en trois choses :
- 1° A avoir une très-petite opinion de soi-même et une très-grande opinion des autres ;
- 2° A se mépriser, mais à ne mépriser personne que soi-même ;
- 3° A se réjouir d'être méprisé par les autres.

Petr. Blesens.

Humilitas quadruplex est :

Prima domestica,	Prima naturalis,
Secunda erratica,	Secunda volatilis,
Tertia sophistica,	Tertia versipellis,
Quarta dominica.	Quarta admirabilis. *Sermon.* 3 *Adventus*, *de S. Nicolao*, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 842, *col.* 1, *A. Pros.*

Il y a quatre sortes d'humilité :

L'humilité domestique,	Qui est naturelle,
L'humilité erratique,	Qui est volage et flottante,
L'humilité sophistique,	Qui est changeante,
L'humilité du Seigneur,	Qui est admirable.

Petr. Blesens.

Per primam incedunt pusillanimes, per secundam murmurantes, per tertiam hypocritæ tristes, per quartam columbæ simplices.

On passe par la première en tremblant, par la seconde en murmurant, par la troisième en gémissant hypocritement, par la quatrième avec la simplicité de la colombe

S. Aug.

Humilitas dissimilis est superbiæ ; nam ipsa superbia Luciferum de cœlo dejecit, sed humilitas Dei Filium incarnavit. *Pros.*

L'humilité est le contraire de l'orgueil ; car l'orgueil précipita Lucifer du haut des cieux, et l'humilité fit que le Verbe de Dieu s'incarna.

Superbia Adam de paradiso expulit, sed humilitas latronem in paradisum introduxit.

L'orgueil fit chasser Adam du paradis, mais l'humilité y fit entrer le larron.

Superbia gigantum linguas divisit et confudit, sed humilitas cunctas linguas congregavit dispersas.

L'orgueil divisa et confondit les langues des géants, mais l'humilité réunit toutes les langues qui étaient dispersées.

Superbia Nabuchodonosor in bestiam transmutavit, sed humilitas Joseph principem Israel constituit.

L'orgueil changea Nabuchodonosor en bête, mais l'humilité établit Joseph prince d'Israël.

Superbia Pharaonem submersit, sed humilitas Moysen exaltavit. *Sermone* 12 *ad fratr. in eremo, a medio, p.* 926, *D*, *tom.* 10.

L'orgueil engloutit Pharaon, mais l'humilité exalta Moïse.

DIFFERENTIA.

S. Laur. Ju[st.]

Scias inter humiliationem et humilitatem plurimum distare ; nempe humilis quisque humiliatus est, nequaquam autem e diverso quilibet humiliatus est humilis. *Part.* 2 *de Humilit. cap.* 7, *a med. p.* 668, *col.* 1, *E.*

Sachez qu'il y a une grande différence entre l'humiliation et l'humilité : quiconque est humble est humilié, mais il s'en faut bien que quiconque est humilié soit humble.

PRODUCTIO.

S. Doroth.

Humilitatis filiæ sunt, sui ipsius accusatio, propriæ voluntatis odium, consilii sui ac sensus abominatio. *Doctrin.* 1, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *pag.* 765, *col.* 1, *C.*

Les filles de l'humilité sont : l'accusation de soi-même, la haine de sa propre volonté, l'horreur de sa propre pensée et de son propre sentiment.

Hugo a S. Victor.

Humilitatis comites sunt principales, prudentia, justitia, fortitudo, temperantia, fides, spes et charitas. *De Fructu carnis et spiritus, cap.* 11, *in princ. p.* 161, *G*, *tom.* 2.

Les principales compagnes de l'humilité sont : la prudence, la justice, la force, la tempérance, la foi, l'espérance et la charité.

Laur. Just. Humilitas sicut subjectionem parit, sic subjectio humilitatem; libertatem omnino fugit humilitas, et subjectionem fugit elatio. *Part.* 2 *de Compunct. et Complanctu*, *c.* 2, *post med. p.* 392, *col.* 1, *C.*

Si l'humilité produit la soumission, la soumission à son tour produit l'humilité; l'humilité fuit absolument l'indépendance, et l'orgueil fuit la sujétion.

Joan. Cass. Humilitas est origo omnium, magistraque virtutum, et cœlestis ædificii firmissimum fundamentum. *Coll.* 15 *abbat. Nesterotis*, *c.* 7, *ante med. p.* 662.

L'humilité est la source et la maîtresse de toutes les vertus; elle est le plus solide fondement de l'édifice céleste.

COMPARATIO.

Antonin. Sicut magnes trahit ad se ferrum, ita humilitas gratiam et cœlestem consolationem. *Part.* 3, *tit.* 6, *c.* 10, § 5, *post init. f.* 236, *col.* 4.

De même que l'aimant attire le fer, ainsi l'humilité attire la grâce et les célestes consolations.

Ant. de Pad. Sicut quidam vermis humilis, qui dicitur intestinum terræ, se contrahit, ut magis se extendat; sic humilis se contrahit humilians, ut fortius ad captanda bona cœlestia se extendat. *Serm. dom.* 3 *Quadrag. post med. f.* 91, *p.* 2.

De même que le ver de terre se rapetisse et se contracte en lui-même afin de s'étendre ensuite davantage, de même l'homme humble se rapetisse en s'humiliant, afin de s'élancer avec plus de courage à la conquête des biens célestes.

Cassiodor. Sicut superbia mergit ad tartarum, ita humilitas tollit ad cœlum. *Sup. Psal.* 118, *vers. Bonum mihi quia humiliasti me*, *fol.* 185, *col.* 2.

De même que l'orgueil plonge l'homme dans les abîmes de l'enfer, ainsi l'humilité l'élève jusqu'au ciel.

Vitis Patr. Sicut impossibile est navim firmam fieri sine clavis, ita impossibile est hominem sine humilitate salvari. *Lib.* 3, *num.* 123, *in fine*, *pag.* 518, *col.* 2.

De même qu'il est impossible que les pièces d'un navire se tiennent sans le secours des clous, de même il est impossible que l'homme se sauve sans l'humilité.

QUALITATES.

Valerian. 1. Bona et vera humilitas, blanda est semper et officiosa.

La bonne et véritable humilité est toujours douce et officieuse.

2. In amicitiis grata, in contumeliis otiosa.

Elle est reconnaissante pour ses amis, et sans vengeance envers ceux qui l'outragent.

3. Non extollitur prosperis, non mutatur adversis.

La prospérité ne l'enfle point, et l'adversité ne la change pas.

S. Valerian. 4. Non indicit servitium, non extorquet.

Elle ne réclame pas, elle n'arrache pas les services.

5. Officio prior ad salutandum, tardior ad sedendum.

Elle est la première à saluer et la dernière à prendre place.

6. Non se adulantium grege expectat deduci.

Elle n'attend pas d'être escortée par le troupeau des flatteurs.

7. Non se ambitiose desiderat salutari.

Elle n'a pas le désir ambitieux d'être saluée.

8. Non laudis studia postulat, non favorem vocis expectat.

Elle ne demande pas les louanges; elle n'attend point la faveur des éloges.

9. Odit acclamantium choros, quia non sine verecundia laudatur bona conscientia.

Elle déteste les chœurs de la louange, car la bonne conscience ne souffre pas sans honte qu'on la loue.

10. Non requirit voces adulantium, nisi qui se adulatione novit indignum.

Il n'y a que ceux qui se reconnaissent indignes de louanges qui réclament les éloges des flatteurs.

11. Verecundius autem semper laudatur amicorum studiis, qui meretur.

Mais celui qui mérite d'être loué est toujours honteux de recevoir les éloges de ses amis.

12. Circumsepta est humilitas bonitate, ut facere injuriam nescit, ita a contumelia non requirit.

L'humilité est entourée de bonté comme d'une haie; de même qu'elle ne sait point faire injure aux autres, ainsi ne cherche-t-elle pas à se venger des affronts qu'on lui fait.

13. Vir humilis in contentionibus magis vult tacere, quam vincere.

Dans les discussions, l'homme humble aime mieux se taire que vaincre.

14. In judiciis acquiescit imperitus videri, quam impudens judicari.

Dans les jugements, il aime mieux paraître inhabile que d'être jugé impudent.

15. Non est in verbis promptus, non ad respondendum paratus. *Hom.* 14 *de Bono humilitatis*, *ante finem*, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 492, *col.* 2, *F.*

Il n'est jamais prompt à parler, jamais prêt à répondre.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Vidit Dominus humilitatem meam. *Gen.* 29, *v.* 32.

Le Seigneur a regardé mon humiliation.

2. Exaudivit nos Dominus, et respexit humilitatem nostram. *Deut.* 26, *v.* 7.

Le Seigneur nous a exaucés; il a regardé notre humiliation.

3. Mater nostra omni tristitia contristatur, et humilitate humiliata est, et luget validissime. 4 *Esdr.* 10, *v.* 7.

Notre mère est accablée de tristesse; elle a été couverte d'humiliation, et elle pleure amèrement.

4. Domine Deus cœli et terræ, respice ad nostram humilitatem. *Judith* 6, *v.* 15.

Seigneur Dieu du ciel et de la terre, voyez notre faiblesse.

5. Miserere mei, Domine; vide humilitatem meam de inimicis meis. *Ps.* 9, *v.* 13.

Ayez pitié de moi, Seigneur; voyez l'humiliation où me réduisent mes ennemis.

6. Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea. *Ps.* 24, *v.* 20.

Voyez mon humiliation et ma douleur, et pardonnez-moi tous mes crimes.

7. Exultabo et lætabor in misericordia tua, quoniam respexisti humilitatem meam. *Ps.* 30, *v.* 8-9.

Je me réjouirai et je triompherai dans votre miséricorde, parce que vous avez regardé mon affliction.

8. Ne avertas hominem in humilitatem. *Ps.* 89, *v.* 3.

Ne réduisez pas l'homme au dernier abaissement.

9. Mihi spem dedisti; hæc me consolata est in humilitate mea. *Ps.* 118, *v.* 49-50.

Vous m'avez donné l'espérance, et j'ai été consolé dans mon humiliation.

10. Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate mea. *Ibid.* *v.* 92.

Si je n'avais fait de votre loi ma méditation, j'aurais déjà succombé dans mon humiliation.

11. Vide humilitatem meam, et eripe me; quia legem tuam non sum oblitus. *Ibid.* *v.* 153.

Voyez mon humiliation et délivrez-moi, car je n'ai point oublié votre loi.

12. In humilitate nostra memor fuit nostri. *Ps.* 135, *v.* 23.

Il s'est souvenu de nous lorsque nous étions dans l'humiliation.

13. Ubi est humilitas, ibi et sapientia. *Prov.* 11, *v.* 2.

La sagesse habite avec l'humilité.

14. Gloriam præcedit humilitas. *Ibid.* 15, *in fin.*

L'humilité précède la gloire.

15. Superbum sequitur humilitas, et humilem spiritu suscipiet gloria. *Ibid.* 29, *v.* 23.

L'orgueil de l'homme le rabaisse; la gloire environnera l'humble de cœur.

16. In humilitate tua, patientiam habe. *Pros.* *Eccli.* 2, *v.* 4.

Au temps de ton humiliation, garde la patience.

17. Quoniam in igne probatur aurum et argentum : homines vero receptibiles, in camino humiliationis. *V.* 5.

Car l'or et l'argent s'épurent par la flamme, et les hommes que Dieu accepte passent par le feu de l'humiliation.

18. Abominatio est, superbo humilitas. *Ib.* 13, *v.* 24.

L'humble est en abomination au superbe.

19. Est, qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo : et est, qui se nimium submittit a multa humilitate. *Ibid.* 19, *v.* 23-24.

Il en est qui s'humilient méchamment et dont le cœur est plein de fraude; il en est qui s'abaissent profondément par un vrai principe d'humilité.

20. Est, qui ab humilitate levabit caput. *Eccli.* 20, *v.* 11.

Tel s'élève dans son humiliation.

21. Respexit Dominus humilitatem ancillæ suæ. *Luc.* 1, *v.* 48.

Le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante.

22. Omnes invicem humilitatem insinuate : quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam. 1 *Petr.* 5, *v.* 5.

Inspirez-vous l'humilité les uns aux autres, parce que Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Albert. Ma

23. Humilitas vera et perfecta est, cum gloria contemnitur exhibita, nec appetitur exhibenda. *Part.* 1 *de Paradiso animæ, c.* 2 *de Virtutib. in princ. p.* 29.

L'humilité est véritable et parfaite quand on méprise la gloire qui se présente et qu'on ne cherche pas à la faire venir.

24. Verus humilis semper timet, ne sibi aliqua gloria exhibeatur; et cum sibi exhibita fuerit, expavescens medullitus contristatur. *Ibid.*

L'homme vraiment humble redoute toujours qu'on lui rende quelque gloire; et quand la gloire se présente, il est effrayé et contristé au fond du cœur.

25. Ad veram humilitatem inducit frequens in despectis operibus exercitatio. *Pros.*

Un moyen d'arriver à la véritable humilité, c'est de s'exercer fréquemment à des œuvres méprisables.

26. Nunquam autem ad humilitatis virtutem perveniet, qui opera humilitatis refugit. *Ibid.* *in med. p.* 30.

Mais on n'arrive jamais à la vertu d'humilité, si l'on fuit les œuvres humiliantes.

S. Ambr.

27. Bona est humilitas, quæ liberat periclitantes, jacentes erigit. *De Obitu Theodosii imp. circa med. col.* 495, *D, t.* 3.

L'humilité est avantageuse : elle délivre ceux qui sont en danger, et elle relève ceux qui sont abattus.

Ambr. 28. Multi habent humilitatis speciem, sed virtutem non habent; multi eam foris prætendunt, et intus impugnant. *Lib.* 7, *Ep.* 44 *ad Constantium, post med. col.* 605, *A*, *t.* 3.

Il y en a beaucoup qui ont les apparences de l'humilité et qui n'en ont pas la vertu, beaucoup qui l'affectent au-dehors et la combattent au-dedans.

29. Non est humilitas, nisi sit sine fuco, sine fraude; ipsa est vera, quæ habet piam mentis sinceritatem. *Ibid.*

Il n'y a pas d'humilité, à moins qu'elle ne soit sans fard, sans fraude; pour être vraie, elle suppose la piété sincère du cœur.

30. Vera humilitas inter quoslibet meritorum gradus, nunquam sui potest esse dissimilis. *Pros.*

Au milieu des plus grands mérites, l'humilité vraie n'est jamais différente d'elle-même.

31. Nam et in officiorum vicissitudine, et in mansuetudinis lenitate, et in voluntariæ paupertatis electione, invenitur multa distantia, et alter altero in propositi sui devotione aut major aut minor est; in vera autem humilitate nihil divisum, nihilque non solitum est. *Lib.* 10, *Ep.* 84 *ad Demetriad. ante med. col.* 677, *D*, *tom.* 3.

Dans les services réciproques qu'on se rend, dans la douceur de la bonté, dans le choix libre de la pauvreté, on trouve beaucoup de différences : les uns sont plus grands ou plus petits que les autres dans le zèle de leur conduite; mais dans la véritable humilité, rien ne diffère, tout est habituellement semblable.

32. Prima humilitatis ratio in communis vitæ versatur officiis, quibus et divina clementia conciliatur, et societas humana connectitur. *Ibid. post init. col.* 675, *D.*

Les premiers devoirs de l'humilité s'exercent à l'égard de la vie commune; ils attirent la clémence divine, et ils forment le lien de la société.

33. Magna est in vera humilitate felicitas, cui Deus dilectio, Deus sapientia, Deus consilium, Deus fortitudo est. *Ibid. sub finem, col.* 684, *C*

Il y a un grand bonheur dans l'humilité, car elle a Dieu pour amour, pour sagesse, pour conseil et pour force.

34. Quisquis cupit Divinitatis tenere fastigia, humilitatis ima sectetur. *Serm.* 10, *in princ. col.* 699, *B*, *t.* 3.

Quiconque aspire aux sublimes hauteurs de la Divinité doit marcher dans les plus bas sentiers de l'humilité.

35. Humilitas non semper virtutis, sed etiam afflictionis; non semper voluntaria, sed etiam quæ ex necessitate suscipitur, quando aliqua afflictione tentamur. *Sup. Psal.* 118, *Serm.* 12, *vers.* 4, *in princ. col.* 1521, *C*, *t.* 4.

L'humilité ne se présente pas toujours comme une vertu, mais aussi comme une affliction; elle n'est pas toujours volontaire, mais elle est quelquefois imposée par la nécessité, quand nous sommes éprouvés par quelque affliction

36. Humilitas nihil appetendo, totum quod contemnit, adipiscitur. *Ibid. Serm.* 14, *vers.* 3, *ante med. col.* 1538, *A.* S. Ambr.

Sans rien ambitionner, l'humilité s'enrichit de tout ce qu'elle méprise.

37. Non est mirabilis humilitas in senectute, quæ effœta viribus, fracta debilitatibus, tristis doloribus, anhela suspiriis, coacta curarum æstibus, et ipso vivendi mœsta fastidio. *Pros.*

L'humilité n'est pas admirable dans la vieillesse, qui est épuisée de forces, brisée par la faiblesse, attristée par les souffrances, oppressée par les soucis dévorants, et accablée par le dégoût même de la vie.

38. Rara sane in juvenibus est humilitas, ideoque miranda, dum ætas viget, dum vires solidæ sunt, dum sanguis æstuat, dum sollicitudo nescitur, dum ignoratur debilitas, dum lætitia frequentatur. *Ibid. Serm.* 18, *vers.* 5, *post med. col.* 1576, *B.*

L'humilité est rare, et par conséquent admirable dans la jeunesse, alors que l'âge est dans toute sa vigueur, que les forces sont robustes, que le sang est ardent, que l'inquiétude est inconnue, que la faiblesse n'existe pas, et que la joie est de tous les instants.

39. Nihil excelsius humilitate, quæ tanquam superior nescit extolli; quia nemo id affectat, quod intra se judicat. *Lib.* 8 *sup. Luc. cap.* 17, *in illud, Regnum Dei intra vos est, col.* 1759, *C*, *tom.* 5.

Rien n'est plus élevé que l'humilité, laquelle, étant supérieure à tout, n'est point hautaine; car nul n'affecte ce qu'il possède au-dedans de lui-même.

40. Non magnum est humilem inclinare se, laudabile vero sublimem virum humiliare se. *Sup. Epist. ad Philemon. in med. col.* 2078, *E*, *tom.* 5.

Ce n'est pas un grand mérite de s'abaisser quand on est humilié, mais c'est une gloire de s'humilier quand on est dans une haute position.

41. Humilitas mons magnus est, in cujus summitate lux est non modica, et sanctarum virtutum pulcherrima turba. *De Similitudine, c.* 99, *in princ.* S. Anselm.

L'humilité est une haute montagne, au sommet de laquelle brille une grande lumière avec la troupe sainte des plus belles vertus.

42. Primus gradus in monte humilitatis, est cognitio sui. *Ibid. c.* 100, *in princ.*

Le premier degré sur la montagne de l'humilité, c'est la connaissance de soi-même.

43. Alterius virtutem non vitium, suumque vitium non virtutem attendere debet, quisquis ad culmen humilitatis ascendere studet. *Ibid. c.* 110, *in fine.*

Quiconque désire arriver au sommet de l'humilité doit examiner les vertus des autres et non leurs vices, et il doit considérer ses propres vices et non ses vertus.

44. Beatus Antonius videns in oratione mundum laqueis plenum, connectentibus se invicem, exclamavit : O quis istos evadet laqueos S. Antonin.

S. Antonin. periculorum? Responsum fuit: Sola humilitas. *Part.* 1, *tit.* 5, *cap.* 5, § 1, *post med. fol.* 120, *col.* 4.

Saint Antoine ayant vu dans sa prière le monde enveloppé d'un réseau parfaitement lié de toutes parts, s'écria: « Oh! qui donc échappera à ce réseau de périls? » Il lui fut répondu : « L'humilité seule. »

45. Exercitia veræ humilitatis sunt, si se quis vilioribus officiis et ministeriis indignioribus tradat. *Part.* 3, *tit.* 16, *c.* 6, § 3, *ante med. f.* 249, *col.* 4.

Celui-là s'exerce à la véritable humilité, qui s'applique aux devoirs les plus bas et aux plus vils ministères.

S. Ant. ab. 46. In abominationem venit humilitas, et in honore maximo habetur elationis arrogantia. *Serm. de Vanitate mundi, ante med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 31, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

L'humilité devient un objet de mépris, tandis que l'arrogance orgueilleuse est en grand honneur.

S. Ant. de Pad. 47. Sola humilitas cum spiritus aviditate novit fugere tribulationem. *Serm. dom. infra octav. Nativitat. ante med. f.* 20, *p.* 1.

L'humilité seule, avec la ferveur spirituelle, sait échapper à la tribulation.

48. Nihil sic humiliat superbum peccatorem, sicut humilitas humanitatis Christi. *Serm. dom. Quinq. ante med. f.* 57, *p.* 1.

Rien n'humilie davantage l'orgueil du pécheur que l'humilité de l'humanité du Christ.

49. Sicut quidam vermis humilis, qui dicitur intestinum terræ, se contrahit ut magis se extendat; sic humilis se contrahit humilians, ut fortius ad captanda bona cœlestia se extendat. *Serm. dom.* 3 *Quadrag. post med. fol.* 91, *pag.* 2.

De même que le ver de terre se rapetisse et se contracte en lui-même afin de s'étendre ensuite davantage, de même l'homme humble se rapetisse en s'humiliant, afin de s'élancer ensuite avec plus de force à la conquête des biens célestes.

50. Humilis servum se reputat, servum se nominat, omnium pedibus se subjicit, seipsum abjicit, minus de se sentit, quam in se sit. *Ibid. post med. f.* 92, *p.* 2.

L'homme humble se regarde comme un esclave, se donne le titre d'esclave, se met sous les pieds de tout le monde, s'abaisse lui-même, et a de sa personne un sentiment plus bas que ce qu'il est en réalité.

51. In humilitate nihil altum, nihil elatum, nihil vitiosum apparet, sed humilitatis insignia ubique se repræsentant. *Ibid.*

Dans l'humilité il n'y a ni hauteur, ni fierté, ni vice; partout on voit les vrais caractères de l'humilité.

52. Si humilitas corrumpitur, cæterarum virtutum fabrica dissipatur. *Serm.* 2 *dom.* 3 *post Pascha, ante med. fol.* 142, *p.* 2.

Si l'humilité se corrompt, la source des autres vertus disparaît.

53. Vera humilitas quanto profundius infigitur, tanto magis inclinatur, et sic altius exaltabitur. *Serm. dom.* 8 *post Trinit. post med. f.* 221, *p.* 1.

Plus la véritable humilité a des bases profondes, et plus elle s'abaisse, plus aussi elle sera exaltée.

54. Non aliam tibi ad capessendam et obtinendam veritatem viam munias, quam quæ munita est ab illo, qui gressuum nostrorum, tanquam Deus, videt infirmitatem; ea est autem prima, humilitas; secunda, humilitas; tertia, humilitas. *Pros.* S. Aug.

Pour arriver à saisir la vérité, ne vous préparez pas une autre voie que celle qui vous a été préparée par Celui qui, étant Dieu, voit la faiblesse de notre marche; or, cette voie, c'est premièrement l'humilité, deuxièmement l'humilité, et troisièmement l'humilité.

55. Et quoties interrogares, hoc dicerem: non quod alia non sint præcepta, quæ dicantur; sed nisi humilitas omnia, quæcunque benefacimus, et præcesserit, et comitetur, et consecuta fuerit, et proposita quam intueamur, et apposita cui adhæreamus, et imposita qua reprimamur. *Ep.* 56 *ad Diosc. post med. p.* 170, *C, tom.* 2.

Et autant de fois vous m'interrogeriez, autant de fois je vous ferais la même réponse : non pas qu'il n'y ait pas d'autres préceptes à vous présenter, mais il faut que l'humilité précède, accompagne et suive tout ce que nous faisons de bien; il faut qu'elle nous soit proposée pour que nous la regardions, qu'elle nous soit présentée pour que nous l'adoptions, qu'elle nous soit imposée pour que nous réprouvions par elle nos passions.

56. Potentior est et tutior solidissima humilitas, quam ventosissima celsitudo. *Lib.* 8 *de Trin. c.* 7, *in fine, p.* 252, *D, t.* 3.

L'humilité solidement assise est plus forte et plus sûre que l'élévation exposée à tous les vents.

57. Plerumque dum nimium servatur humilitas, regendi frangitur auctoritas. *In Regul.* 3 *ad clericos, ante finem, p.* 595, *A, t.* 1.

Souvent, en s'appliquant trop à observer l'humilité, on perd l'autorité nécessaire au commandement.

58. Nisi humilitas omnia, quæcunque benefacimus, et præcesserit, et comitetur, et consecuta fuerit, jam nobis de aliquo bono facto gaudentibus totum extorquet superbia. *Ep.* 16 *ad Diosc. post med. p.* 170, *C, t.* 2.

Si l'humilité ne précède, n'accompagne et ne suit tout ce que nous faisons de bien, l'orgueil nous ravit à coup sûr tout le mérite des quelques bonnes œuvres dont nous nous réjouissons.

59. Maxime humilitas revocat, unde nos dejecit superbia, et ipsa humilitas est accommodata percipiendæ gratiæ Christi, qui singulare humilitatis exemplum est. *In exposit. c.* 3 *sup. Epist. ad Galat. ante finem, p.* 864, *A, t.* 4.

C'est surtout l'humilité qui nous relève des chutes de l'orgueil; l'humilité est le moyen le plus efficace pour obtenir la grâce du Christ, qui a été un si parfait modèle de cette vertu.

60. Superbiam conculcet profunda humilitas, quia humilitas homines sanctis angelis similes

fecit, et superbia dæmones ex angelis fecit. *De salut. Docum. c.* 18, *in fine. p.* 754, *D, t.* 4.

Qu'une humilité profonde foule aux pieds l'orgueil, parce que l'humilité rend l'homme semblable aux anges, tandis que l'orgueil a fait des anges eux-mêmes des démons.

61. In omnibus operibus suis sint humiles, quia humilitas virtutum sublimitas est. *Ibid. c.* 32, *in princ. p.* 758, *D.*

Soyez humble dans toutes vos œuvres, car l'humilité est le plus haut degré des vertus.

62. Humilis licet habitu vilis sit, gloriosus tamen est virtutibus apud Deum. *Ibid. ante med. p.* 258, *D.*

Quoique l'homme humble soit vil en apparence, il est cependant glorieux devant Dieu par ses vertus.

63. Mensura humilitatis cuique ex mensura ipsius magnitudinis data est; cui est periculosa superbia, quæ amplius amplioribus insidiatur. *De sancta Virgin. quæst.* 31, *ante med. p.* 570, *D, tom.* 6.

Chacun a reçu la mesure de son humilité suivant la mesure de sa grandeur; l'orgueil est un danger pour les grands, parce qu'il est d'autant plus acharné qu'ils sont plus élevés.

64. Simulare non debes humilitatem, sed exhibere; nam simulatio humilitatis, major superbia est. *Ibid. c.* 43, *in med. p.* 576, *C.*

Vous ne devez pas feindre l'humilité, mais l'avoir réellement; car l'humilité feinte n'est qu'un orgueil plus avancé.

65. In qua magis parte humilitas collocanda est, sine dubio falsitatis (si in ea, quæ veritatis probatur esse), superbia est. *De Natura et Gratia, c.* 34, *ante med. p.* 505, *A, t.* 7.

Là où l'humilité est plus nécessaire, si elle est fausse, simulée, contraire à la vérité, ce n'est plus que de l'orgueil.

66. Est esse humilem nolle in se laudari: qui in se vult laudari, superbus est; qui superbus non est, humilis est. *Sup. Ps.* 33, *in exposit. post init. vers.* 1, *p.* 158, *C, t.* 8.

C'est être humble que de refuser toute louange personnelle; celui qui veut être loué dans sa personne est orgueilleux, celui qui n'est pas orgueilleux est humble.

67. Bonum est humiliari peccatorem, et nemo est insanabilior eo, qui sibi sanus videtur. *Sup. Psal.* 58, *post med. vers.* 16, *p.* 413, *A, tom.* 8.

Il est bon pour le pécheur d'être humilié; il n'y a point de malade plus incurable que celui qui croit jouir d'une bonne santé.

68. Melior est tremor humilitatis, quam confidentia superbiæ. *Sup. Psal.* 103, *conc.* 4, *ante finem, vers.* 33, *p.* 839, *A, t.* 8.

Le tremblement de l'humilité vaut mieux que l'assurance de l'orgueil.

69. Tanta est humanæ humilitatis utilitas, ut eam suo commendaret exemplo etiam divina sublimitas. *Tr.* 55 *sup. Ev. Joan. de c.* 13, *in fine, p.* 269, *A, t.* 9.

L'humilité de l'homme est si avantageuse, que la grandeur divine l'a recommandée par son exemple.

70. Quanta humilitas! Domine, tu mihi lavas pedes? tu mihi? Quid est tu? quid est mihi? Cogitanda sunt potius quam dicenda, ne forte quod ex his verbis aliquatenus dignum concipit anima, non explicet lingua. *Tract.* 56 *de c.* 13, *in princ. p.* 269, *A.*

Quelle humilité! Seigneur, c'est vous qui me lavez les pieds? vous à moi? Que signifie ce *vous?* Que veut dire ce mot : *à moi?* Il faut penser ces choses plutôt que de chercher à les dire; car la langue ne saurait jamais exprimer les pensées que ces paroles font naître dans l'esprit.

71. Magnus esse vis? a minimo incipe. *Pros.*

Vous voulez devenir grand? commencez par être très-petit.

72. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis? de fundamento prius cogita humilitatis; et quantam quisque vult super imponere molem ædificii, quanto erit majus ædificium, tanto altius fodit fundamentum. *Serm.* 10 *de Verb. Dom. post init. p.* 22, *D, t.* 10.

Vous voulez élever un grand édifice? jetez d'abord les fondements de l'humilité. Plus on veut que la masse de l'édifice s'élève haut, et plus on veut qu'il soit vaste, plus il faut que les fondements soient profonds.

73. Nobilis inopia est mentis humilitas. *De* 12 *Abusion. c.* 8, *post med. p.* 568, *C, t.* 9.

L'humilité de l'âme est une noble pauvreté.

74. Humilitas {
Philosophos tradidit in reprobum sensum,
Excæcavit Judæos,
Suffocavit paganos,
Inflammat christianos,
Perimit obstinatos,
Dejicit potentes,
Exaltat humiles. *Serm.* 12 *ad fratr. in eremo, post med. p.* 926, *D, t.* 10.
}

L'humilité {
A livré les philosophes à leur sens réprouvé,
A aveuglé les Juifs,
A suffoqué les païens,
Embrase les chrétiens,
Extermine les endurcis,
Renverse les puissants,
Exalte les humbles.
}

75. Si ambules in humili, pervenies ad excelsum. *Hom.* 34 *ex quinq. Hom. cap.* 1, *circa fin. t.* 10.

Si vous marchez dans l'humilité, vous arriverez à l'élévation.

76. Nemo ex spiritu nascitur, nisi humilis fuerit. *Tract.* 12 *sup. Joan. ante med. t.* 9.

Personne ne peut naître à la vie spirituelle que par l'humilité.

77. Infima projicit superbus, infima appetit humilis. *Ibid. tract.* 25, *post med.*

L'orgueilleux repousse ce qui est vil, et l'humble le recherche.

S. Aug. 78. Contrarius superbo est humilis. *Annot. in Job. c.* 36, *ante finem, t.* 4.

Le contraire de l'orgueil est l'humilité.

79. Humilitas claritatis est meritum, claritas humilitatis est præmium. *Tract.* 104 *sup. Joan. prope fin. t.* 9.

L'humilité est ce qui mérite la gloire, et la gloire est le prix de l'humilité.

80. Ubi humilitas, ibi charitas. *In tract. sup. Epist. Joan. circa finem prologi, t.* 9.

Où règne l'humilité, là aussi règne la charité.

81. Superbia extinguit charitatem, humilitas roborat charitatem. *Tract.* 1 *sup. Ep. Joan. ante med. t.* 9.

L'orgueil éteint la charité, l'humilité la fortifie.

S Basil. Mag. 82. Humilitas virtutum thesaurophylacium est. *In Constit. c.* 17, *in med. p.* 636, *t.* 3.

L'humilité est le coffre où se garde le trésor des vertus.

83. Fili, præ omnibus humilitati stude, quod est omni virtute sublimius, ut ad perfectionis fastigium possis conscendere. *In Admonit. ad filium spirit. post med. f.* 206, *p.* 2, *t.* 2, *edit. Paris.* 1550.

Mon fils, avant toutes choses, appliquez-vous à l'humilité, qui est la plus parfaite des vertus, afin que vous puissiez monter au faîte de la perfection.

84. Vir humilis, Deo est similis, et in templo pectoris sui gestat eum. *Ibid.*

L'homme humble est semblable à Dieu, et il porte Dieu dans le temple de son cœur.

85. Humilis licet in habitu videatur vilissimus, gloriosus est in virtutibus. *Ibid.*

Quoique l'homme humble soit vil en apparence, il est glorieux par ses vertus.

V. Beda. 86. Ad humilitatem non potes pervenire, nisi magna utriusque hominis contritione. *In suis Prov. verbo Ad, p.* 186, *t.* 2.

Vous ne pouvez arriver à l'humilité qu'en mortifiant vivement en vous les deux hommes.

S. Bern. 87. Non magnum est esse humilem in abjectione: magna prorsus et rara virtus, humilitas honorata. *Hom.* 4 *sup. Missus, post med. f.* 9, *col.* 3, *I.*

Ce n'est pas un grand mérite d'être humble dans une position infime, mais c'est une grande et rare vertu d'être humble au milieu des honneurs.

88. Quid humilitate ditius, quid pretiosius invenitur, qua nimirum regnum cœlorum emitur, et divina gratia acquiritur? *Serm.* 4 *vigil. Nat. in med. f.* 12, *col.* 4, *I.*

Que peut-on trouver de plus riche et de plus précieux que l'humilité, au prix de laquelle on achète le royaume des cieux et l'on acquiert la grâce divine?

89. Sola virtus humilitatis est læsæ reparatio charitatis. *Serm.* 2 *de Nat. in fine, f.* 16, *col.* 1, *C.*

La vertu seule d'humilité répare les blessures faites à la charité.

90. Humilitatis virtus habet hæc tria : { Superiori subdi, Æquali non præferri, Minori subdi potius quam præponi. *In suis Sent. c. Humilit. fol.* 130, *col.* 4, *litt. X.* } S. Bern.

La vertu d'humilité suppose ces trois choses : { Etre soumis à son supérieur, Ne pas s'élever au-dessus de son égal, Etre soumis à un inférieur plutôt que lui être préféré. }

91. Quatuor sunt, quæ veram conferunt humilitatem : { Vilitas operis, Assiduitas subjectionis, Comparatio melioris, Judicium Conditoris. *Ibid. c. Quatuor, f.* 131, *col.* 3, *litt. I.* }

Il y a quatre choses qui confèrent la véritable humilité : { La bassesse des œuvres, L'habitude de la sujétion, La comparaison avec celui qui est plus parfait, Le jugement du Créateur. }

92. Appetere de humilitate laudem, humilitatis non est virtus, sed subversio. *Pros.*

Rechercher la louange par l'humilité, ce n'est pas être humble, mais c'est plutôt le renversement de cette vertu.

93. Verus humilis vilis vult reputari, non humilis prædicari.

L'homme vraiment humble veut passer pour vil et non pour humble.

94. Quid perversius, quidve indignius, quam ut humilitatis custos confessio superbiæ militet; et inde velis videri melior, unde videris deterior? *Serm.* 16 *sup. Cant. post med. fol.* 145, *col.* 4, *I.*

Quoi de plus pervers et de plus indigne que de faire servir à favoriser l'orgueil la confession, qui est la gardienne de l'humilité, et de vouloir paraître meilleurs par cela même qui doit nous faire paraître plus méchants?

95. Oportet humiliter sentire de se nitentem ad altiora, ne dum supra se attollitur, cadat a se nisi in se firmiter per veram humilitatem fuerit solidatus. *Serm.* 34 *sup. Cant. ab init. fol.* 163, *col.* 4, *K.*

Celui qui veut s'élever plus haut doit avoir un bas sentiment de lui-même, de peur qu'en se croyant plus haut qu'il n'est, il ne tombe au-dessous de ce qu'il est, s'il ne s'établit fermement sur le fondement solide de la véritable humilité.

96. Nisi humilitatis merito maxima minime obtinentur; propterea qui provehendus est, correptione humiliatur, humilitate meretur. *Ibid.*

Ce n'est que par le mérite de l'humilité que l'on obtient les grandes grâces; voilà pourquoi celui qui doit avancer beaucoup est humilié par la correction et puise ses mérites dans l'humilité.

97. Cum te humiliari videris, habeto id signum in bonum, omnino argumentum gratiæ propinquantis. *Ibid.*

Quand vous recevez une humiliation, regardez cela comme un bon signe, comme une preuve certaine de la grâce qui approche.

S. Bern. 98. Quanti humiliantur, et humiles non sunt? Alii cum rancore humiliantur, alii patienter, et alii libenter; primi rei sunt, sequentes innoxii, ultimi justi. *Ibid. circa med. etc. L.*

Combien qui sont humiliés et qui ne sont pas humbles? Les uns reçoivent l'humiliation avec dépit, d'autres avec résignation, et d'autres avec joie; les premiers sont coupables, les seconds indifférents, et les derniers sont justes.

99. Bonum mihi, quia humiliasti me. Is vere humilis est, qui hoc potest dicere; non potest hoc dicere, qui invitus tolerat, minus qui murmurat. *Ibid.*

Il est bon pour moi que vous m'ayez humilié. Celui-là est vraiment humble qui peut parler ainsi; mais on ne peut pas parler ainsi quand on supporte l'humiliation par nécessité, encore moins quand on murmure.

100. Est humilitas, quam veritas parit, et non habet calorem; et est humilitas, quam charitas format et inflammat: atque hæc quidem in affectu, illa in cognitione consistit. *Ib. Serm. 42, circa med. f.* 168, *M.*

Il est une humilité que la vérité produit et qui n'a point de chaleur; mais il est une humilité que la charité enfante et qu'elle enflamme: celle-ci est dans l'affection, tandis que celle-là n'est que dans la connaissance.

101. Sponsæ humilitas tanquam nardus spargit odorem suum, amore calens, devotione vigens, opinione redolens; sponsæ humilitas voluntaria est, perpetua est, fructifera est. *Ib. post med. f.* 169, *col.* 2, *D.*

L'humilité de l'épouse répand son parfum comme le nard; elle est enflammée par l'amour, fortifiée par la dévotion, embaumée par la pensée; l'humilité de l'épouse est volontaire, elle est permanente, elle est féconde.

102. Decor animæ, humilitas est. *Ib. Serm.* 45, *in princ. f.* 170, *col.* 3, *H.*

L'humilité est la gloire de l'âme.

103. Si quis innocentiam retinet, et nihilominus humilitatem jungit, is geminum animæ possidet decorem. *Ibid. post init. f.* 174, *col.* 3, *litt. H.*

Celui qui a gardé l'innocence du cœur, et qui sait y joindre l'humilité, possède les deux beautés de l'âme.

104. Rara avis in terris, aut sanctitatem non perdere, aut humilitatem sanctimonia non excludi. *Ibid. ante med. f.* 170, *col.* 4, *K.*

C'est un rare phénix sur la terre qu'une âme qui n'a point perdu l'innocence, et qui possède l'humilité en même temps que la sainteté.

105. Nihil facilius est volenti, quam humiliare seipsum. *Serm.* 2 *in cap. Jej. ante med. f.* 26, *col.* 2, *E.*

Avec la bonne volonté, rien n'est plus facile que de s'humilier soi-même.

106. Cum ex aliis quibuscunque bonis virium magis suarum capere soleat incrementum superbia, sola humilitas omnium propugnaculum turrisque virtutum, ejus fortiter resistit malitiæ, obviat præsumptioni. *Ep.* 42 *ad Henricum Senonens. archiep. ante med. f.* 216, *col.* 3, *H.* S. Bern.

Tandis que l'orgueil tire ordinairement de nouvelles forces de tous les biens quels qu'ils soient, l'humilité est le rempart et la forteresse de toutes les vertus, et elle résiste avec force à la malice de l'orgueil en même temps qu'elle s'oppose à la présomption.

107. Sola, quæ non solet gloriari, non novit præsumere, contendere non consuevit, gratiam inventura est in oculis pietatis humilitas. *Ibid. post med. f.* 217, *col.* 2, *E.*

L'humilité, qui n'a point coutume de s'enorgueillir, qui est exempte de présomption, qui ne conteste jamais, l'humilité seule trouvera grâce aux yeux de la piété.

108. Non contendit judicio, nec prætendit justitiam, qui vere humilis est. *Ibid.*

Celui qui est vraiment humble ne suscite point de procès et ne porte pas ses prétentions devant la justice.

109. Humilitas, ad quam ducit humiliatio, totius est spiritualis fabricæ fundamentum; siquidem humiliatio via est ad humilitatem. *Pros.*

L'humilité, à laquelle on arrive par l'humiliation, est le fondement de tout l'édifice spirituel; l'humiliation est, en effet, la voie qui conduit à l'humilité.

110. Si ergo virtutem appetis humilitatis, viam non refugias humiliationis; nam si non pateris humiliari, non poteris ad humilitatem provehi. *Epist.* 87 *ad Ogerium canonic. regul. ante finem, f.* 229, *col.* 1, *B.*

Si donc vous aspirez à la vertu d'humilité, ne vous détournez pas du chemin de l'humiliation; car si vous ne supportez pas d'être humilié, vous ne pourrez point arriver à l'humilité.

111. Solus humilis parcit animæ suæ, qui ne putetur quod non est, semper quantum in se est, vult nesciri quod est. *Ibid.*

Il n'y a que l'homme humble qui épargne son âme; afin qu'on ne le prenne point pour ce qu'il n'est pas, il fait tout ce qu'il peut pour qu'on ignore ce qu'il est.

112. Nulla splendidior gemma in omni ornatu, quam humilitas. *Lib.* 2 *de Consid. ad Eug. pap. circa med. f.* 277, *col.* 2, *D.*

Il n'y a pas (dans aucune parure), de pierre plus brillante que l'humilité.

113. Humilis quo excelsior cæteris, eo humilitate apparet illustrior et seipso. *Ibid.*

Plus l'homme humble est élevé au-dessus des autres, plus il paraît, par son humilité, plus grand que lui-même.

114. Virtutum bonum quoddam et stabile fundamentum, humilitas est; si nutet, illa virtutum aggregatio nonnisi ruina est. *Ibid. lib.* 5, *in fine, f.* 285, *col.* 1, *C.*

L'humilité est comme le bon et solide fondement des vertus; si elle chancelle, toute cette agglomération des vertus n'est bientôt qu'une ruine.

115. Pretiosissimus fundus virtus humilitatis est, bonus fundus humilitas, in qua omne ædificium spirituale constructum crescit in tem-

S. Bern. plum sanctum in Domino. *Ibid. lib.* 2, *circa med. f.* 277, *col.* 2, *D.*

La vertu d'humilité est un fond précieux, un fond solide sur lequel tout l'édifice spirituel se construit et s'élève, pour devenir le temple sacré du Seigneur.

116. Habet humilitas suas epulas: primus cibus est humilitatis purgatorius cum amaritudine, secundus charitatis consolatorius cum dulcedine, tertius contemplationis solidus cum fortitudine. *De* 12 *Gradib. humil. c. Locuturus, in fine, f.* 299, *col.* 3, *I.*

L'humilité a ses aliments et ses mets: le premier est la nourriture amère de l'humiliation, qui purge; le second est la nourriture douce de la charité, qui console; le troisième est la nourriture forte de la contemplation, qui affermit.

117. Bona via est humilitatis, qua veritas inquiritur, charitas acquiritur, generationes sapientiæ participantur. *Ibid. etc.*

La voie de l'humilité est bonne; par elle on découvre la vérité, on acquiert la charité, on participe à tous les effets de la sagesse.

118. Gloriosa res humilitas, qua ipsa quoque superbia palliare se appetit, ne vilescat. *De* 12 *Gradib. humil. grad.* 9, *circa med. f.* 303, *col.* 3, *litt. I.*

L'humilité est si glorieuse, que l'orgueil lui-même cherche à se parer de ses couleurs pour n'être pas méprisé.

119. Perit revera omne quod agitur, si non sollicite in humilitate custoditur. *De inter. Domo, c.* 41, *in fine, f.* 330, *col.* 4, *K.*

On perd tout le fruit de ses œuvres, si on ne les met pas sous la garde vigilante de l'humilité.

120. Humilitas custos pudicitiæ et mater patientiæ est. *De Ord. vitæ, post med. f.* 336, *col.* 3, *H.*

L'humilité est la gardienne de la pudeur et la mère de la patience.

121. Humilitatem quisquis veraciter habet, nec beneficio cellæ, nec profugio solitudinis indiget. *Ibid.*

Celui qui possède la véritable humilité n'a besoin ni du bienfait de la cellule, ni du refuge de la solitude.

122. Descende ut ascendas, humiliare ut exalteris. *Serm.* 39 *ad sororem, circa med. fol.* 91, *col.* 2, *D.*

Descendez, afin de monter; humiliez-vous, afin d'être exalté.

123. Magna et sublimis virtus humilitas, quæ promeretur, quæ non docetur; digna adipisci quod non valet addisci. *Lib.* 5 *Florum, cap.* 9, *in princ.*

Grande et sublime est la vertu d'humilité, qu'on mérite et qu'on n'enseigne pas, qui est digne d'acquérir ce qu'elle ne saurait comprendre.

124. Humilitas in honore, honor est ipsius honoris, et dignitas dignitatis. *Ibid. circa med.*

L'humilité dans les honneurs est l'honneur même des honneurs et la dignité des dignités.

125. Solus humilis evasor est laqueorum hostis antiqui. *Serm.* 1 *in Hexam. post med. p.* 11, *col.* 2, *A*, *t.* 1. S. Bonav.

L'homme qui est humble peut seul échapper aux piéges de l'antique ennemi.

126. Ubi est humilitas, ibi est et sapientia. *Expos.* 2 *sup. Ps.* 118, *c.* 4, *v.* 2, *art.* 2, *pag.* 190, *col.* 2, *t.* 1.

Où est l'humilité, là est aussi la sagesse.

127. Qui magis se humiliat, ille major est; et qui maxime, ille maximus est. *Pros.*

Celui qui s'humilie plus qu'un autre est plus grand, et celui qui s'humilie le plus est le plus grand.

128. Quia quanto sumus humiliores, tanto sumus a tumore superbiæ inaniores; et quanto inaniores a tumore superbiæ, tanto pleniores dilectione; et quanto hac pleniores, tanto majores. *Sup. Luc. c.* 9, *in illud, Hic major est, p.* 120, *col.* 1, *E*, *t.* 2.

Car plus nous sommes humbles, plus nous sommes exempts de l'enflure de l'orgueil; et plus nous sommes vides d'orgueil, plus nous sommes remplis de charité; et plus nous sommes pleins de charité, plus nous sommes grands.

129. Humilitas est clavis scientiæ. *Ibid. cap.* 10, *p.* 129, *col.* 2, *A.*

L'humilité est la clef de la science.

130. Humilitas hominem Deo perfecte subjicit, Deum sibi auxiliatorem facit, quo hostis ignea tela contemnit. *Serm.* 5 *de uno Mart. et in ord.* 17, *post med. p.* 319, *col.* 1, *t.* 3.

L'humilité soumet parfaitement l'homme à Dieu, se concilie Dieu comme auxiliaire, et avec son secours elle méprise les traits enflammés de l'ennemi.

131. Humilis a nulla capitur passione, non ira hunc molestare potest, non gloriæ cupido, non æmulatio, non zelotypia. *Lib.* 4 *Pharetræ, c.* 12, *circa med. p.* 180, *col.* 1, *C*, *t.* 6.

L'homme humble ne se laisse dominer par aucune passion; il ne peut être tourmenté ni par la colère, ni par la vaine gloire, ni par l'ambition, ni par la jalousie.

132. Humilitas est	Brevis scala devotionis,	Brevis scala, si vis ascendere,
	Brevis schola perfectionis,	Brevis schola, si vis addiscere,
	Brevis via salvationis.	Brevis via, si vis incedere. *Tit.* 7 *Diætæ, c.* 1, *in princ. pag.* 306, *col.* 2, *E*, *t.* 6.
L'humilité est	L'échelle courte de la dévotion,	Si vous voulez monter;
	L'école courte de la perfection,	Si vous voulez vous instruire;
	La voie courte du salut,	Si vous voulez avancer.

S. Bonav.

133. Humilitas est
Quidquid in valore est pretiosius,
Quidquid in odore est deliciosius,
Quidquid in decore est gratiosius. *Ibid. post init. p.* 307, *col.* 1, *D*, *t.* 6.

L'humilité est
Tout ce qu'il y a de plus précieux dans les valeurs,
Tout ce qu'il y a de plus doux dans les odeurs,
Tout de qu'il y a de plus gracieux dans les ornements.

134. Humilitas
Se humiliat, ut ascendat ;
Se incinerat, ut redoleat ;
Se mortificat, ut resurgat. *Ibid. ante med. p.* 307, *col.* 2, *B*.

L'humilité
S'humilie pour s'élever,
Se couvre de cendres pour répandre une odeur suave.
Se mortifie pour ressusciter.

135. Humilitas est
Gratiosa, instar floris speciosi ;
Luminosa, instar sideris radiosi;
Virtuosa, instar lapidis pretiosi. *Ibid. circa med. p.* 308, *col.* 1, *B*.

L'humilité est
Gracieuse comme une belle fleur,
Lumineuse comme un astre radieux,
Précieuse comme une perle de grand prix.

136. Humilitas fragrantior efficitur, cum quis considerat, propriam vilitatem. *Ibid. post med. p.* 308, *col.* 1, *B*.

L'humilité devient plus odorante quand on examine sa propre bassesse.

137. Summa religiosi virtus est humilitas, quæ ipsum curat, perficit, conservat. *In Speculo disc. part.* 2, *c.* 6, *post init. p.* 556, *col.* 2, *B*, *t.* 7, *part.* 4.

La vertu souveraine d'un religieux, c'est l'humilité, qui le guérit, qui le perfectionne et qui le conserve.

138. Sine humilitate nulla virtus, nulla perfectio, aut acquiritur, aut servatur. *Ibid.*

Sans l'humilité, on ne peut ni acquérir ni conserver aucune vertu, aucune perfection.

139. Quanto major et purior fuerit humiliatio et promptior, tanto plenior erit gratiæ recuperatio, et gloriæ remuneratio. *Pros.*

Plus l'humiliation aura été grande, pure et empressée, plus le recouvrement de la grâce sera complet, et plus sera parfaite la récompense de la gloire.

140. Magnitudo humiliationis attenditur in difficulate injuncti operis, puritas in simplicitate intentionis, promptitudo in alacritate executionis. *Lib.* 2 *de Profectu relig. c.* 39, *in fine*, *p.* 592, *col.* 2, *A*, *t.* 7, *part.* 4.

La grandeur de l'humiliation se tire de la difficulté de l'œuvre commandée, la pureté se tire de la simplicité de l'intention, la promptitude se trouve dans la vivacité de l'exécution. S. Bonav.

141. Humilitas regina virtutum, sicut superbia regina vitiorum est. *Sup. Psal.* 59, *post init. præf. p.* 207, *col.* 2, *t.* 1.

L'humilité est la reine des vertus comme l'orgueil est le roi des vices.

142. Humilitas dicitur caput, sive primatus virtutum cæterarum, eo quod initium est et prima, quæ ex omnibus virtutibus habetur. Et quoniam ipsa a fidelibus habita, custos est omnium virtutum, cum sine ipsa omnes virtutes debiles sint et inutiles ; sicut a capite quod principale est in toto corpore, omnia cætera membra reguntur, quo ablato totum corpus inutile est, et quasi trunculus exanime. *Sup. Psalm.* 110, *in princ. præfat. vers. Vide humilitatem, etc. p.* 506, *col.* 1, *t.* 1.

L'humilité est appelée la tête et la princesse des autres vertus, parce qu'elle est le commencement de toutes les vertus et la première que l'on possède, parce que, dans les fidèles qui l'ont acquise, elle est la gardienne de toutes les vertus; car sans elle toutes les autres sont faibles et inutiles, de même que dans le corps humain tous les autres membres sont gouvernés par la tête, et que, la tête étant coupée, le corps tout entier devient inutile et n'est plus qu'un tronc sans vie.

143. Quælibet bona quis habeat, si veræ humilitatis fundamentum habere noluerit, firmiter stare non poterit. *Hom.* 18, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 763, *col.* 1, *A*, *edit. Coloniæ* 1618. S. Cæs. Arel.

Quelques biens que vous possédiez, si vous n'avez point établi pour base la véritable humilité, vous ne pourrez jamais être ferme et inébranlable.

144. Superbia venenum, humilitas antidotum. *Ibid. ante med. p.* 723, *col.* 1, *B*.

L'orgueil est un poison, et l'humilité un contre-poison.

145. Ipsa virtus est religionis, ut quanto se plus unusquisque exemplo Creatoris humiliat, tanto amplius exaltetur ad gloriam. *Sup. Psal.* 21, *ante med. v.* 6, *Ego sum vermis, etc. f.* 31, *col.* 4. Cassiodor.

C'est le grand effet de la religion, que plus on s'humilie à l'exemple du Créateur, plus on est exalté dans la gloire.

146. Hic est primus religionis introitus, ut quicunque vult pie vivere humiliter de se sentiat ; quia fundamentum sanctitatis, humilitas est. *De Nativit. Christ. c.* 3, *post med. pag.* 450, *col.* 1, *t.* 3. S. Cyprian.

Le premier pas dans la religion, quand on veut vivre dans la piété, c'est d'avoir un humble sentiment de soi-même, parce que l'humilité est le fondement de la sainteté.

147. Res est difficilis ad comparandum humilitas, quo enim major est, eo est ejus usus laboriosior. *De Perfect. spir. c.* 95, *apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 760, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Diadoch.

L'humilité est un bien difficile à acquérir; car plus elle est grande, plus la pratique en est pénible.

Dionysius Carthus.

148. Tota christianæ sapientiæ disciplina, non in abundantia verbi, non in astutia disputandi, neque in appetitu laudis et gloriæ, sed in vera et voluntaria humilitate consistit. *Sup. Ep. ad Philipp. c. 2, art. 2, in ill. Humiliavit semetipsum, etc. f.* 87, *B.*

Tout l'exercice de la sagesse chrétienne ne consiste ni dans la facilité de la parole, ni dans la subtilité des discussions, ni dans la recherche de la louange et de la gloire, mais dans l'humilité véritable et volontaire.

S. Doroth.

149. Neque parere quisquam divinæ justitiæ, neque bonum ullum attingere sine humilitate potest. *Doctr.* 1, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 765, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Il est impossible d'obéir à la justice divine et d'acquérir un bien quelconque sans l'humilité.

150. Neque timor Domini, neque eleemosyna, neque fides, neque abstinentia, neque ulla unquam virtutum potest sine humilitate in nobis erigi. *Ibid. doctr.* 2 *de Humil. in princ. p.* 767, *col.* 1, *D.*

Ni la crainte du Seigneur, ni l'aumône, ni la foi, ni l'abstinence, ni aucune autre vertu, ne peuvent se former en nous sans l'humilité.

151. Beatus vir est, qui humilitatem habuerit. *Ibid. post init. p.* 767, *col.* 2, *F.*

Bienheureux l'homme qui aura possédé l'humilité.

152. Nihil profecto fortius humilitate, quam nulla res obsidet. *Ibid. post init. fol.* 767, *col.* 2, *litt. G.*

Il n'y a certainement rien de plus fort que l'humilité, que nulle puissance ne peut vaincre.

153. Labor humiliat corpus, humiliatoque corporis humiliatur pariter et anima. *Ibid. in fine, p.* 769, *col.* 1, *A.*

Le travail humilie le corps, et l'humiliation du corps produit l'humilité de l'âme.

154. Omnium fuit una sententia, ita impossibile esse salvari animam absque humilitate, ut navim sine clavis ædificari. *Ibid. doctr.* 14, *post init. p.* 789, *col.* 1, *C.*

C'est le sentiment unanime des maîtres, qu'il est aussi impossible qu'une âme se sauve sans l'humilité, qu'il est impossible de construire un navire sans clous.

155. Quidquid boni quisque egerit, id agat cum humilitate; ut per humilitatem conservetur, quod factum fuerit. *Ibid.*

Quelque bien que vous fassiez, faites-le avec humilité, afin de conserver par l'humilité tout ce que vous aurez fait.

156. Corona est humilitas; coronat enim et servat virtutes omnes, et omnis virtutis perfectio eget humilitate; sanctorum namque omnium profectus accessus est ad humilitatem. *Ibid.*

L'humilité est une couronne, car elle couronne et conserve toutes les vertus, et il n'est point de perfection qui puisse se passer de l'humilité, car tous les progrès des saints ont été des pas dans l'humilité.

S. Ephræm.

157. Si rectam vivendi rationem expetis, te in humilitate exerce, sine qua recta vitæ ratio consistere nequit. *De recta viv. rat. c.* 1, *p.* 40, *B*, *tom.* 1.

Si vous désirez mener une vie sainte, exercez-vous à l'humilité, sans laquelle toute sainteté de vie est impossible.

158. Humilitatem diligito, et nunquam diaboli laqueis capieris; velocissimis enim humilitatis alis semper sublevatus sublimior eris, quam ut inimici retibus capi possis. *Ibid. c.* 8, *p.* 40, *D.*

Aimez l'humilité, et vous ne serez jamais pris aux piéges du démon; car, en vous élevant sur les ailes rapides de l'humilité, vous serez toujours trop haut pour pouvoir être saisi dans les filets de l'ennemi.

S. Eus. Cæs.

159. Sicut ex sola superbiæ radice omnia oriuntur mala, sic ex sola radice humilitatis generantur omnia bona. *Ep. ad Dam. papam de Morte D. Hier. longe ante med. quæ est* 61 *Ep. D. Hier. t.* 4, *p.* 347, *B.*

De même que tous les maux naissent de la seule racine de l'orgueil, de même tous les biens sortent de la seule racine de l'humilité.

S. Eus. Emiss.

160. Benedicta Deo illa anima, cujus humilitatis exemplum alterius confundit superbiam. *Hom.* 7 *ad monach. post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 584, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Cette âme est bénie de Dieu, qui confond l'orgueil des autres par ses exemples d'humilité.

161. Ubi est humilitas, ibi requies, ibi tranquillitas, ibi omnis serenitas. *Pros.*

Où est l'humilité, là est aussi le repos, le calme, la tranquillité.

162. Dum enim ipsa sibi placet, atque pacata est, etiam si qua tribulatio, si qua tempestas oborta, nihil erectum, nihil sublime, nihil oppositum invenit, ubi allidat impetum suum; si quid ex adverso irruerit, totum post se humiliata fronte transmittit. *Ibid. Hom.* 1 *Epiph. circa med. p.* 547, *col.* 1, *D.*

Car, résignée en elle-même et toujours pacifique, s'il s'élève quelque tribulation, quelque tempête, elle ne trouve en elle rien de hautain, de fier ou de révolté, contre quoi puisse se briser son impétuosité; si quelque chose lui arrive du dehors, elle baisse la tête et laisse passer l'orage.

S. Fulgent.

163. Crescat in te humilitas animi, quæ vera est et integra sublimitas christiani. *Pros.*

Faites croître en vous l'humilité du cœur, qui est la véritable et entière grandeur du chrétien.

164. Tanto magis in te cognosce Dei gratiam crescere, quanto magis tibi humilitatem cordis videris abundare. *Ep.* 6 *ad Theodor. c.* 9, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Vous reconnaîtrez les progrès de la grâce de Dieu en vous, aux progrès que vous aurez faits dans l'humilité du cœur.

Gilleb. Ang

165. Perfecta humilitas de meritis semper alienis præsumit. *Serm.* 46 *sup. Cant. in princ. apud D. Bern. vol.* 2.

L'humilité parfaite compte toujours sur les mérites d'autrui.

Ieb. Angl. 166. Humilitas suscepta pro Christo, regiam præfert dignitatem. *Ibid. Serm.* 18, *paulo ante finem.*

L'humiliation embrassée pour l'amour du Christ l'emporte sur la dignité royale.

Greg. Mag. 167. Electi ne inviti curventur in morte, sponte curvantur nunc in humilitate. *Lib.* 25 *Moral. c.* 2, *circa init. col.* 826, *B*, *t.* 1.

Les élus s'abaissent maintenant par l'humilité volontaire, afin de n'être pas humiliés par force à la mort.

168. Humilitas lamenti, medicina est peccanti. *Ibid. lib.* 3, *c.* 13, *in med. sup. illud, Job* 2, *Venerunt de loco suo, col.* 81, *B.*

Les gémissements de l'humilité sont le remède du péché.

169. Sancti viri nec ex elatione suntliberi, nec ex timore submissi : sed cum rectitudo eos ad libertatem erigit, consideratio infirmitatis propriæ, in humilitate custodit. *Ibid. lib.* 7, *c.* 15, *ante finem, col.* 236, *C.*

Les saints n'affectent pas la liberté par orgueil, ni la soumission par crainte ; mais comme la droiture les élève à la liberté, la considération de leur propre faiblesse les maintient dans l'humilité.

170. Humiliari in terra contemnimus, qui de terra sumus. *Hom.* 28 *sup. Ev. in med. col.* 442, *C*, *t.* 2.

Nous ne supportons pas d'être humiliés sur la terre, nous qui venons de la terre.

171. Preci innitendum est, cum recta agimus ; ut omne quod juste vivimus, ex humilitate condiamus. *Lib.* 9 *Moral. c.* 11, *ante med. col.* 305, *A*, *t.* 1.

Quand nous faisons le bien, il faut nous appuyer sur la prière, afin de relever par l'assaisonnement de l'humilité tout ce qu'il y a de justice dans notre vie.

172. Superbis mentibus pondus grave est oneris, doctrina humilitatis. *Ibid. lib.* 15, *cap.* 24, *sup. illud, Job* 21, *Sustinete me, ut et ego loquar, etc.*

La doctrine de l'humilité est d'un poids insupportable pour les esprits superbes.

173. Mœnia supernæ civitatis, nisi humiles non ascendunt. *Ibid. lib.* 17, *post med. columm.* 576, *C.*

Il n'y a que les humbles qui montent sur les remparts de la cité céleste.

174. Minus inops est, qui vestem non habet, quam humilitatem. *Ibid. lib.* 21, *c.* 14, *ante fin. num.* 14, *col.* 726, *D.*

Celui qui manque de vêtements est moins pauvre que celui qui manque d'humilité.

175. Humilitas magistra est et mater omnium virtutum. *Ibid. lib.* 23, *c.* 7, *circa med. num.* 13, *col.* 776, *C.*

L'humilité est la maîtresse et la mère de toutes les vertus.

176. Humiles cœlum petunt, dum se inferius dejiciunt ; superbi infima appetunt, dum despiciendo cæteros, quasi in altioribus extolluntur. *Ibid. lib.* 32, *cap.* 5, *ante finem, num.* 8, *col.* 1102, *A.* S. Greg. Mag.

Les humbles gagnent le ciel en s'abaissant ; les orgueilleux s'abaissent et tombent bien bas, tandis qu'ils cherchent à s'élever en méprisant les autres.

177. Quid humilitate sublimius, quæ dum se in ima deprimit, Auctori manenti super summa conjungitur? *Part.* 3 *Pastoral. cap.* 1, *ante med. col.* 1282, *B*, *t.* 2.

Quoi de plus sublime que l'humilité, qui, en s'abaissant, s'unit au Créateur qui réside sur les hauteurs suprêmes ?

178. Magna est virtus humilium, qui ex desiderio loca ultima tenentes, se per humilitatem a terra in altum non sublevant, et cœlestis regni odorem in mente servant. *Hom.* 6 *sup. Ezech. post init. col.* 103, *C.*

Grande est la vertu des humbles, qui, occupant par le désir les dernières places, ne cherchent pas à s'élever au-dessus de la terre, et conservent dans leur âme, par l'humilité, le parfum du céleste royaume.

179. Humilitatem, frater carissime, totis visceribus dilige, per quam cunctorum fratrum concordia et unitas valeat custodiri. *Lib.* 4 *in Reg. ind.* 13, *c.* 82, *Ep.* 38 *ad Joan. episc. Const. post init. col.* 803, *B.*

Attachez-vous à l'humilité, mon cher frère, du fond de vos entrailles, car c'est elle qui peut maintenir entre les frères la concorde et l'unité.

180. Servorum Dei humilitas in afflictionis tempore debet apparere. *Ibid. lib.* 2, *ind.* 10, *c.* 24, *Ep.* 24 *ad Euseb. abbat. ab init. col.* 698, *C.*

L'humilité des serviteurs de Dieu doit se manifester dans le temps de l'affliction.

181. Nihil habeas humilitate præstantius, nihil amabilius ; hæc est enim præcipua conservatrix, et quasi custos quædam virtutum omnium. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, post med. p.* 112, *C.* S. Hier.

Ne trouvez rien plus grand et plus aimable que l'humilité, car c'est elle qui est la principale sauvegarde et comme la gardienne de toutes les vertus.

182. Humilitatem sequere, non quæ ostenditur atque simulatur gestu corporis, aut fracta voce verborum ; sed quæ puro affectu cordis exprimitur. *Ibid. etc.*

Pratiquez l'humilité, non pas celle qui cherche à se montrer dans les fausses allures du corps et dans l'abattement de la voix, mais celle qui sort d'une disposition pure et sincère du cœur.

183. Quanto quis humilior, tanto sublimior est. *Tom.* 1, *Ep.* 26 *ad Pamm. ante med. p.* 164, *litt. B.*

Plus un homme est humble, plus il est élevé.

184. Quantumcunque te dejeceris, humilior Christo non eris. *Ibid. ante fin. p.* 166, *D.*

Abaissez-vous tant que vous voudrez, vous ne serez jamais plus humble que le Christ.

185. Humilitas prima christianorum virtus est. *Tom.* 1, *Ep.* 27 *ad Eust. ante med. pag.* 175, *litt. B.*

L'humilité est la première vertu des chrétiens.

S. Ber. 186. Apud Deum nihil est quidquam humilitate sublimius. *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Dem. post med. p.* 21, *A.*

Devant Dieu il n'y a rien de plus sublime que l'humilité.

187. Melior est humilis corde, qui nihil fidit suis operibus, quam qui se præ excellentia virtutum viri nomine dignum ducens fallitur, nescius dum superbiendo perdit bona quæ gessit. *Lib.* 2 *sup. Prov. c.* 19, *sub fin. p.* 35, *C, tom.* 7.

Celui qui est humble de cœur et qui ne se fie point sur ses œuvres, est au-dessus de celui qui, enivré par la pensée de ses propres vertus, se regarde comme digne du titre de grand homme, et se fait illusion à lui-même ; car, en s'enorgueillissant, il perd le mérite de ses bonnes actions.

Hugo a S. Victore. 188. Melius tibi est, ut humilis sis et videaris, quam sublimis et ignoreris. *Sup. Psalm.* 118, *c.* 52, *post med. p.* 53, *B, t.* 1.

Il vaut mieux que vous soyez humble et vu de Dieu que si vous étiez élevé en dignité et ignoré de Dieu.

189. Humilitas est bonorum conservatrix. *Lib.* 4 *de Anima, c.* 16, *in fine, p.* 136, *B, t.* 2.

L'humilité est la gardienne qui conserve tous les biens.

190. Suavius redolet Deo humilitas infima, quam virtus elata. *In Soliloq. de Arrha animæ, sub fin. p.* 149, *E, t.* 2.

L'humilité qui s'abaisse a un parfum plus doux devant Dieu que l'orgueil qui s'élève.

191. Principium disciplinæ humilitas est. *Lib.* 3 *Didasc. c.* 14, *in princ. p.* 15, *A, t.* 2.

L'humilité est le principe de la discipline.

192. Quatuor sunt, quæ conferunt veram humilitatem:
- Vilitas corporis,
- Assiduitas subjectionis,
- Comparatio melioris,
- Suspectum Dei judicium. *Lib.* 3 *Miscellan. cod.* 2, *tit.* 19, *per totum, p.* 173, *H, t.* 3.

Il y a quatre choses qui confèrent la véritable humilité :
- La bassesse du corps,
- L'habitude de la sujétion,
- La comparaison avec ceux qui sont plus parfaits,
- L'incertitude du jugement de Dieu.

Hugo card. 193. Ex consideratione sui provenit humilitas. *Sup. Gen. c.* 26, *f.* 35, *col.* 2, *t.* 1.

La considération de soi-même produit l'humilité.

194. Ille fructus congregat, qui licet in virtutibus crescat, tamen in omnibus humilitatem servat. *Sup. Levitic. c.* 14, *Moraliter, f.* 119, *col.* 2, *t.* 1.

Celui-là amasse beaucoup de fruits qui, malgré ses progrès dans les vertus, conserve l'humilité en toutes choses.

195. Tria sunt, quæ nutriunt humilitatem:
- Assiduitas subjectionis,
- Consideratio propriæ fragilitatis,
- Comparatio melioris. *Sup. Psal.* 17, *f.* 36, *col.* 4, *t.* 1.

Trois choses entretiennent l'humilité
- L'habitude de la sujétion,
- La considération de sa propre fragilité,
- La comparaison avec ceux qui sont plus parfaits.

196. Humiliat se satis, qui se subdit majori : humiliat se valde, qui se subdit pari : humiliat se nimis, qui se subdit inferiori. *Sup. Psalm.* 37, *in illud, Humiliatus sum nimis, f.* 98, *col.* 4, *t.* 2. Hug. card.

C'est s'humilier assez que de se soumettre à un supérieur ; c'est s'humilier beaucoup que de se soumettre à un égal ; c'est s'humilier extrêmement que de se soumettre à un inférieur.

197. Humilitas est signum Dei et vexillum. *Sup. Psal.* 73, *Moral. f.* 188, *col.* 3, *t.* 2.

L'humilité est le drapeau, l'étendard de Dieu.

198. Humilis pauper est opinione sua, quia nihil se habere reputat : sed vere dives est, quia humilitas proprius locus gratiarum est. *Sup. Prov. c.* 13, *f.* 28, *col.* 3, *t.* 2.

L'homme humble est pauvre dans sa pensée, parce qu'il ne croit rien posséder de lui-même ; mais il est riche en réalité, parce que l'humilité est le lieu où descend la grâce.

199. Humilitas est custos omnium virtutum, et restitutrix omnium bonorum. *Pros.*

L'humilité est la gardienne de toutes les vertus ; c'est elle qui rétablit tous les mérites.

200. Nam humilitas de tepiditate aliarum virtutum inflammescit, de paupertate ditescit, de defectu abundat, de luctu gaudet, de morte reviviscit. *Ibid. c.* 26, *f.* 58, *col.* 1.

Car l'humilité s'enflamme de la tiédeur des autres vertus, elle s'enrichit de la pauvreté, elle abonde de tout ce qui manque, elle se réjouit de la peine, et elle revit par la mort.

201. Humilitas verba detractionis non curat, quia contemnit se contemni, imo gaudet ; et verba adulationis etiam non curat, quia non elevatur ad ventum. *Sup. Eccles. c.* 7, *f.* 92, *col.* 3, *t.* 3.

L'humilité ne s'inquiète pas de la détraction, car elle n'est point affectée de se voir méprisée, elle s'en réjouit même ; elle ne s'occupe pas davantage des paroles des flatteurs, parce qu'elle ne se laisse pas élever par le vent.

202. Humilitas pascitur contumeliis. *Sup. Ezech. c.* 22, *f.* 82, *col.* 3, *t.* 5.

L'humilité se nourrit des outrages.

203. Humilitas fundum tenet ædificii spiritualis, et est quasi centrum virtutum. *Pros.*

L'humilité occupe la base de l'édifice spirituel ; elle est comme le centre des vertus.

204. Imo humilitas est virtus, vel circulus, cujus centrum ubique, circumferentia nusquam.

Bien plus, l'humilité est une vertu, ou plutôt un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part.

205. Ubicunque enim sit humilis, semper cor suum est in imo, et nusquam in supremo. *Sup. Luc. c.* 9, *t.* 6.

Car n'importe où se trouve l'homme qui est humble, son cœur est toujours en bas et jamais en haut.

an. Cass. 206. Humilitas, vera est nobilitas. *Lib. 4 de cœnobiis Inst. c. 29, in fine, p. 93.*

L'humilité est une véritable noblesse.

207. Contemptu ac privatione facultatum omnium humilitas acquiritur. *Ibid. c. 39, in princ. p. 100.*

C'est par le mépris et par la privation de tous les biens qu'on acquiert l'humilité.

208. Vera est cordis humilitas retinenda, quæ non de affectata corporis atque verborum, sed de intima mentis humiliatione descendit. *Collat. 18 abbat. Piammonis, cap. 11, in fine, p. 738.*

Il faut pratiquer la véritable humilité du cœur, qui ne provient pas de l'affectation des gestes ou des paroles, mais de l'humiliation intérieure de l'âme.

Jean Chr. 209. Hæc est vera humilitas, quando quis occasiones habens, ut extollatur, seipsum humiliat et supprimit. *Hom. 33 sup. Gen. in fine, col. 277, D, t. 1.*

Il y a une véritable humilité, quand un homme, trouvant l'occasion de s'élever, s'humilie au contraire et se rabaisse lui-même.

210. Humilitas sola est, quæ charitatem acquirit, pacem invenit, sereno corde totum intendit. *Serm. de eo quod David dixit: Quis sum ego? in princ. col. 138, C, t. 1.*

Il n'y a que l'humilité qui acquière la charité, qui trouve la paix, qui porte partout la sérénité du cœur.

211. Humilitas non habet unde cadat. *Ibid.*

L'humilité n'est point élevée de manière à pouvoir tomber.

212. Sacrificium maximum humilitas est. *Hom. 12 sup. Ps. 50, longe post med. vers. 18, col. 748, D, t. 1.*

L'humilité est un excellent sacrifice.

213. Sicut superbia omnium fons malorum est, ita humilitas cunctarum origo virtutum. *Hom. 15 sup. Matth. longe post init. col. 235, A, tom. 2.*

De même que l'orgueil est la source de tous les maux, ainsi l'humilité est le principe de tous les biens.

214. Sive servus sis, sive pauper atque mendicus, sive plebeius, sive peregrinus : nihil te fieri beatum vetat, si humilitatis æmulator extiteris. *Ibid. longe ante med. col. 235, C.*

Que vous soyez esclave, pauvre, mendiant, roturier, étranger, rien ne vous empêche de devenir heureux, si vous avez du zèle pour l'humilité.

215. Humilitas virtus est, et sublimioris philosophiæ mater est et origo. *Hom. 39 sup. Matth. operum perf. in med. col. 332, D, t. 2.*

L'humilité est une vertu en même temps qu'elle est la mère et le principe de la plus haute philosophie.

S. Jean Chr. 216. Humilitas habet caput et membra.

Caput, Christus est ;
Facies ejus, erubescentia et pudor ;
Oculi, modestia ipsa sunt ;
Os, sapientia et intellectus ;
Cor, magna Scripturarum peritia, et veri dogmatis conservatio ;
Pedes ejus ac manus, recta sunt opera ;
Anima, fides est et pietas ;
Pectus, est fortitudo ;
Spiritus autem, qui corda et cerebrum continet, charitas est. *Ibid. Hom. 48, post med. col. 409, D, t. 2.*

L'humilité a une tête et des membres.

Sa tête, c'est le Christ ;
Sa face, c'est la rougeur et la pudeur ;
Ses yeux, c'est la modestie ;
Sa bouche, c'est la sagesse et l'intelligence ;
Son cœur, c'est une grande science des Ecritures et la fidélité à la vraie doctrine ;
Ses pieds et ses mains, ce sont les bonnes œuvres ;
Son âme, c'est la foi et la piété ;
Sa poitrine, c'est la force ;
Et l'esprit qui fait vivre le cœur et le cerveau, c'est la charité.

217. Qui sibi nihil arrogat, is vere humilis est : qui vero humilis est, is ad veræ sublimitatis cacumen volavit. *Ibid. Hom. 66, post med. col. 550, B.*

Celui ne s'arroge rien est vraiment humble, et celui qui est humble est déjà parvenu au sommet de la véritable grandeur.

218. Humilis sublimitati contrarius est : nihil tamen humilitate altius, nihil arrogantia depressius. *Pros.*

Ce qui est humble est opposé à ce qui est sublime ; cependant il n'y rien de plus haut que l'humilité, rien de plus bas que l'arrogance.

219. Humilis a nulla ægritudine capitur, non perturbatur ira, nulla cupiditate gloriæ vexatur, non vincitur livore : quid igitur sublimius? *Ibid.*

L'homme humble est à l'abri de toute maladie spirituelle ; il n'est ni troublé par la colère, ni tourmenté par la passion de la gloire, ni vaincu par l'envie : qu'y a-t-il donc de plus sublime?

220. Humilibus quid jucundius? quid beatius? Qui cum Deo gratissimi sint, non parvam etiam ab hominibus (quam non quærunt) gloriam reperire solent. *Ibid. circa fin. col. 552, litt. B.*

Qui est plus agréable que l'homme humble? qui est plus heureux? Tandis qu'il est très-agréable à Dieu, il reçoit aussi beaucoup de gloire des hommes sans la chercher.

221. Nutrix dilectionis humilitas est, et totius mali odii mater superbia : totius boni ini-

S. Joan. Chr. tium humilitas est, et totius mali superbia. *Hom.* 9 *sup. Matth. operum imperf. ante med. col.* 797, *A*, *t.* 2.

L'humilité est la nourrice de la charité, et l'orgueil est la mère de toute haine; l'humilité est le principe de tout bien, et l'orgueil la source de tout mal.

222. Nunquam humilitas est sine magnitudine animi, neque superbia sine pusillanimitate. *Hom.* 20 *sup. Joan. circa med. col.* 334, *A*, *tom.* 3.

L'humilité ne peut pas exister sans la grandeur d'âme, ni l'orgueil sans la pusillanimité.

223. Nihil conferendum humilitatis virtuti; ipsa enim mater est, ac radix et altrix et fulcimentum, et vinculum bonorum. *Hom.* 30 *sup. Acta Apostolorum, in Moral. in princ. col.* 649, *A*.

Rien n'est comparable à la vertu d'humilité; car elle est la mère, la racine, la nourricière, la colonne et le lien de tous les mérites.

224. Humilitas bonorum omnium basis est et fundamentum. *Ibid. Hom.* 44, *in princ. col.* 731, *D*.

L'humilité est la base et le fondement de tous les biens.

225. Nihil humilitate potentius, sed petra est fortior, adamante solidior, omnibusque sublimior. *Serm.* 20 *sup. Epist. ad Rom. in fine Moral. col.* 241, *C*, *t.* 3.

Rien n'est plus puissant que l'humilité; elle est plus solide que la pierre, plus dure que le diamant, plus sublime que tout le reste.

226. Nihil tam admirabilem christianum quam humilitas efficit. *Ibid. Serm.* 32, *in fine, ante Morale, col.* 321, *A*, *t.* 4.

Il n'est rien qui rende un chrétien aussi admirable que l'humilité.

227. Ille solus humilitatem animi vere consecutus est, qui sibiipsi persuasit quantumlibet peregerit, nihil se magnum gessisse. *Hom.* 2 *sup. Ep. ad Philem. in Morali, post init. col.* 1650, *B*, *t.* 4.

Celui-là seul est parvenu à la véritable humilité de l'âme, qui est bien persuadé, quelque bien qu'il fasse, qu'il n'a rien fait de grand.

228. Humilitas non illa tantum laudatur, quæ de conscientia peccatorum venit: sed illa quæ ex virtute descendit, Deo cara est. *Ep.* 6 *ad Theodor. lapsum, ante med. col.* 1013, *A*, *tom.* 5.

Ce n'est pas seulement l'humilité qui vient de la conscience des péchés qu'il faut louer; celle qui prend sa source dans la vertu est surtout chère à Dieu.

229. Humilitas est quoties quispiam rerum sibi præclararum conscius, nihil magni de seipso existimat. *Hom.* 5 *de incomprehens. Dei natura, post med. col.* 1194, *D*, *t.* 5.

Il y a humilité toutes les fois qu'un homme, ayant conscience d'avoir fait de grandes et belles choses, n'a pas une haute opinion de lui-même.

230. Qui in verbo humilis non est, nunquam profecto erit in opere. *Grad.* 4, *post med. apud. Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 252, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618. S. Joan. Clim.

Celui qui n'est pas humble dans ses paroles ne le sera jamais dans ses actions.

231. Humilitatis signum est ignominiæ perfecta toleratio. *Ibid. grad.* 5, *p.* 258, *col.* 1, *B*.

C'est une preuve d'humilité de supporter parfaitement l'ignominie.

232. Aliud est humilem esse, aliud conari esse, et aliud laudare humilem: prius illud perfectorum est, secundum veracium obedientium tertium vero omnium fidelium. *Ibid. grad.* 5, *ante med. p.* 277, *col.* 2, *H*.

Autre chose est d'être humble, autre chose de s'efforcer de le devenir, et autre chose de louer l'humilité; le premier est l'état des parfaits, le second est l'état des vrais serviteurs, et le troisième est l'état de tous les fidèles.

233. Humilitas est vilitatis abyssus, furibus omnibus inviolabilis. *Ibid. p.* 277, *col.* 2, *H*.

L'humilité est un abîme de bassesse, à l'abri de tous les voleurs.

234. Qui mente est humili, voluntatem suam semper ut seductricem detestatur. *Ibid. ante fin. p.* 278, *col.* 2, *F*.

Celui qui a l'humilité de l'âme déteste sa propre volonté comme une séductrice.

235. Humilitas est cœleste instrumentum, quod ex abysso peccatorum in cœlum animam levare potest. *Ibid. in fine, p.* 279, *col.* 1, *B*.

L'humilité est comme un appareil céleste, qui peut soulever une âme pécheresse et la porter de la terre jusqu'au ciel.

236. Proprie interemptrix vitiorum humilitas est, quam qui possident, omnia vincunt. *Ibid. gradu* 26, *ante med. p.* 280, *col.* 2, *H*.

L'humilité est la meurtrière de tous les vices; celui qui la possède est vainqueur de toutes les passions.

237. Quis neget magnam esse humilitatis recuperandæ rationem, humilitatem perdidisse? *Sermon. de Humilit. in Cœna Dom. part.* 2. Joan. Gers.

Qui pourrait nier que la perte de l'humilité ne soit une grande raison de travailler à la recouvrer?

238. Sit humilitas	Depressa in se,	Depressa sit in se, ne de se alta sapiat;
	Reflexa ad se,	Reflexa sit ad se, ne humanum favorem quærat;
	Reclusa intra se.	Reclusa sit intra se, ne res perituras vagabunda ambiat. *Sermon. de Verbo Dom. longe part.* 2.

Que l'humilité soit	Abaissée en elle-même,	Pour qu'elle n'ait pas une trop haute opinion de soi;
	Repliée sur elle-même,	Pour qu'elle ne recherche pas la faveur des humains;
	Renfermée en elle-même,	Pour qu'elle ne s'égare pas à la poursuite des biens périssables.

Joan. Trith.

239. Humilitas medicina est animarum saluberrima, omnibus consulit, tumentia spiritus ulcera comprimit, tabescentia reficit, depravata corrigit, excrescentia tollit. *Lib.* 1, *Hom.* 19 *ad monach. circa init. p.* 496, *col.* 1.

L'humilité est le remède le plus salutaire des âmes ; elle guérit tous les maux ; elle comprime l'enflure des ulcères spirituels ; elle ranime les membres desséchés ; elle redresse les déviations ; elle enlève les excroissances.

240. Sine vera humilitate, nemo salutem consequi potest. *Ibid. in princ. p.* 495, *col.* 2.

Sans la véritable humilité, personne ne peut arriver au salut.

241. Vera humilitas magna facit, et de se sentit minima : et quanto amplius profecerit, tanto infirmitatem suam profundius recognoscit. *Ibid. ante med. p.* 496, *col.* 2.

La véritable humilité fait de grandes choses et a une très-petite opinion d'elle-même; plus elle a fait de progrès, plus elle reconnaît la profondeur de sa faiblesse.

242. Vera humilitas hilaris est, non dissoluta, gravis, non melancholica, larga in miserationibus, non prodiga, infirmis compatiens, non remissa. *Ibid. ante med. p.* 497, *col.* 1.

La véritable humilité est gaie sans dissolution, grave sans mélancolie, large dans ses aumônes sans prodigalité, compatissante pour les faibles sans relâchement.

243. Ubi vera est humilitas, dæmones subsistere nequeunt : quoniam sicut glacies ab igne resolvitur, ita maligni spiritus a præsentia humilis dissipantur. *Ibid. post med. p.* 500, *col.* 1.

Où est la véritable humilité, les démons ne peuvent tenir ; car, de même que le feu fait fondre la glace, ainsi la présence de l'humilité fait fuir les mauvais esprits.

244. Humilitas Filium Dei hominem fecit, humilitas servum Christi sancto angelo comparabit. *Ibid.*

L'humilité a fait un homme du Fils de Dieu ; l'humilité rendra les serviteurs du Christ semblables aux saints anges.

245. Virtutum stabile fundamentum est humilitas, super quo quidquid constructum fuerit, nullo tempestatis turbine subvertetur. *Lib.* 2 *ad monach. Serm.* 1, *circa med p.* 528, *col.* 2.

La base solide des vertus, c'est l'humilité ; il n'y a pas de tempête ni d'ouragan qui puisse renverser l'édifice élevé sur ce fondement.

246. Humilitate christiana diabolus vincitur, et quasi clavo percussus fugiens superatur. *Ib. a med. p.* 529, *col.* 1. Joan. Trith.

Le démon est vaincu par l'humilité chrétienne, et il prend la fuite, comme s'il était frappé et percé avec un clou.

247. Vera humilitas vituperata proficit, laudata periculum incurrit. *Ibid. Serm.* 3, *ante med. p.* 538, *col.* 2.

La véritable humilité progresse au milieu des insultes, et elle est en danger au milieu des louanges.

248. Humilitas alta fugit, quæ humilia sunt quærit. *Ibid. post med. p.* 539, *col.* 2.

L'humilité fuit tout ce qui est élevé; elle recherche ce qui est vraiment humble.

249. Humilis imitatur Christum, superbus diabolum. *Ibid.*

L'homme humble imite le Christ, et l'orgueilleux imite le démon.

250. Nulla est tanta humilitas, quæ dulcedine gloriæ non tangatur. *Lib.* 2 *de Tent. relig. c.* 5, *post init. p.* 717, *col.* 1.

Il n'y a pas d'humilité si grande qui ne soit touchée par les douceurs de la gloire.

251. Via veniendi ad veram vitam, humilitas est. *Epist* 14 *ad Nicol. presbyt. Mernicens. circa med. p.* 994, *col.* 1.

La voie qui conduit à la véritable vie, c'est l'humilité.

252. Superflua est humilitas eorum, qui se gessisse accusant, quæ non admiserunt. *Lib.* 3 *de summ. Bono*, *c.* 32, *sent.* 6, *p.* 678, *col.* 1. S. Isidorius Hispal.

Ceux qui s'accusent du mal qu'ils n'ont point commis montrent une humilité excessive.

253. Humilitas lapsum non novit, humilitas lapsum nunquam passa est. *Et habet. apud Bedam in suis Scintillis, cap.* 4, *col.* 378, *t.* 7.

L'humilité ne connaît point de chute, l'humilité n'est jamais tombée.

254. Quanto eris humilior, tanto sequetur te altitudo. *De Contemptu mundi, verbo Esto, pag.* 326, *col.* 1.

Plus vous serez humble, plus la grandeur vous poursuivra.

255. Vexillum Christi est humilitas. *Ibid.*

L'humilité est l'étendard du Christ.

256. Descende ut ascendas, humiliare ut exalteris, ne exaltatus humilieris : qui exaltatur, dejicitur ; et qui elevatur, prosternitur. *Ibid.*

Descendez pour vous élever, humiliez-vous pour être exalté, de peur que, si vous vous exaltez, vous ne soyez humilié ; celui qui s'exalte est abaissé, celui qui s'élève est renversé.

257. Tanto humilitate clarescas, quanto plus cæteris culmine virtutum coruscas. *In Reg. monach. c.* 3, *post init.*

Faites-vous remarquer par votre humilité autant que vous brillez au milieu des autres par la supériorité de vos vertus.

S. Isidorus Hispal. 258. Etsi aliquid es, nisi tanto te humilies, quanto magnus es, perdes omnino quod es. *De Conflictu vitior. et virt. post init.*

Si vous êtes quelque chose, et que vous ne soyez pas aussi humble que vous êtes grand, vous perdrez absolument tout ce que vous êtes.

S. Isidorus Pelus. 259. Animo atque affectu potius quam verbis humilem te præbe. *Lib.* 1, *Ep.* 342 *ad Seleucum, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 508, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Montrez-vous humble de cœur et d'affection, plutôt qu'en paroles.

Lact. Firm. 260. Humilitas tam cara et amabilis Deo est, ut cum angelis suscipiat peccatorem confitentem, quem in regnis cœlestibus faciat pro humilitate sublimari. *In Epitome, verbo Humilitas, in princ. p.* 404.

L'humilité est si aimable et si chère à Dieu, qu'il reçoit parmi les anges le pécheur qui confesse ses fautes, et qu'il l'élève en gloire dans le royaume céleste en proportion de son humilité.

S. Laur. Just. 261. Stat subjectus humilis, notus sibi, judicatus a se, prostratus omnibus, devotus Deo, benevolus fratribus. *De Comp. c.* 2, *post med. p.* 392, *col.* 1, *C*, *part.* 2.

Celui qui est humble demeure toujours soumis, se connaissant et se jugeant lui-même, s'abaissant devant tous, plein de dévotion pour Dieu et de bienveillance pour ses frères.

262. Congruit, ut verus humilis (quanto humanæ fragilitati fas est) sit in omni virtute perfectus. *De Humilit. c.* 14, *ante fin. p.* 661, *col.* 1, *C*, *part.* 2.

Il convient que le chrétien vraiment humble possède (autant que le permet la fragilité humaine) toutes les vertus jusqu'à la perfection.

263. Hæc virtus humilitatis, via est ad patriam, corona regia, decorata gemmis, margaritis ornata atque contexta. *Ibid. c.* 10, *post init. p.* 672, *col.* 1, *C*, *part.* 2.

La vertu d'humilité est la voie qui conduit à la patrie; c'est une couronne royale, ornée de perles, toute brillante et toute semée de diamants.

S. Leo I. 264. Quid humilitate sublimius? *Hom. de omnibus Sanctis, ante med.*

Quoi de plus sublime que l'humilité?

Ludov. Blos. 265. Qui vere humilis est, magis optat vilis et abjectus haberi, quam sanctus. *In Canon. vitæ spirit. c.* 8, *ante fin.*

Celui qui est vraiment humble aime mieux passer pour vil et abject que pour saint.

266. Vera humilitas intus in corde quærenda est; si desit interna humilitas, externa nihil est, nisi hypocrisis. *In Speculo spirit. c.* 8, *post init.*

C'est au-dedans, c'est dans le cœur qu'il faut chercher la véritable humilité; si l'humilité intérieure fait défaut, l'humilité extérieure n'est qu'une hypocrisie.

267. Totius perfectionis verissima regula hæc est: Esto humilis. *In Inst. spirit. cap.* 8, *post init.*

La règle la plus vraie de toute la perfection est celle-ci : Sois humble.

S. Macha. Ægypt. 268. Signum christianismi, est ipsa humilitas. *Homil.* 15, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 69, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Le caractère véritable du christianisme, c'est l'humilité.

269. Nunquam humilis labitur : nam unde labi posset, qui sub omnibus est? *Ibid. Hom.* 19, *sub finem*, *p.* 76, *col.* 1, *C.*

L'homme humble ne tombe jamais, car d'où pourrait tomber celui qui est au-dessous de tout?

S. Nilus 270. Humilitate gaude, altitudo enim ejus firma est, nec ruere potest. *Parænes.* 71, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Réjouissez-vous d'être humble, car la profondeur de l'humilité la rend solide et la met à l'abri de toute ruine.

271. Humilitas hominem in cœlum tollit, et inter choros collocat angelorum. *Ibid. Orat.* 8 *de Superbia, prope med.*

L'humilité porte l'homme dans le ciel et le place parmi les chœurs des anges.

272. Lapis pretiosus in aureo annulo decorus est, et in virtutum corona inserta humilitas excellit. *Ibid. in calce.*

Une pierre précieuse produit un bel effet, enchâssée dans un anneau d'or, et l'humilité brille d'un vif éclat, enchâssée dans la couronne des vertus.

S. Paulin. 273. Humilitas iniqua condemnatur, quæ non ex fide, sed ex ignavia mentis hominibus addicitur. *Pros.*

L'humilité est condamnée comme une iniquité quand elle est inspirée aux hommes non par la foi, mais par la mollesse du cœur.

274. Mendacii est famula, veritatis inimica, libertatis expers, iniquitati obnoxia. *Epist.* 2 *ad Amandum episc. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edition. Colon.* 1618.

Alors elle est la servante du mensonge, l'ennemie de la vérité; elle n'a point de liberté et se voit en proie à l'iniquité.

Petr. Bles. 275. Nihil est quod divinæ majestati familiarius ac confidentius assistat et gratius, quam vera humilitas. *Ep.* 134 *ad Wilhelm. electum, ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 809, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Il n'y a rien qui puisse se présenter devant la majesté divine avec plus de familiarité, de confiance et de joie que la véritable humilité.

276. Melior est purpurata humilitas, quam pannosa superbia. *Ibid. in Invectiva contra depravator. circa med. p.* 947, *col.* 1, *C.*

L'humilité sous la pourpre vaut mieux que l'orgueil sous les haillons.

277. Ut servum te reputes humilem et abjectum, non sit tibi dedecori humilitas, quæ

decuit Filium Dei. *Ibid. tract. de Instit. episc. ante med. p.* 942, *col.* 2, *E.*

Pour vous regarder comme un serviteur bas et abject, ne dédaignez pas l'humilité, qui a été pratiquée par le Fils de Dieu.

etr. Dam. 278. O gloriosa virtus humilitatis, per quam homo vere discipulus efficitur Salvatoris! *Opusc.* 33, *c.* 7, *circa med. pag.* 648, *col.* 2, *B*, *t.* 3.

O glorieuse vertu de l'humilité, qui fait de l'homme un vrai disciple du Sauveur!

hilo Jud. 279. Affectata humilitas contemptui fit obnoxia. *De Migrat. Abrahami, post med. p.* 568, *tom.* 1.

L'humilité affectée devient l'objet du mépris.

Prosper. 280. Hæc virtus vera humilitas est, quæ inter quoslibet meritorum gradus, nunquam sui potest esse dissimilis. *Epist. ad Demetriad. ante med.*

La véritable vertu d'humilité est celle qui, à tous les degrés de mérite, n'est jamais différente d'elle-même.

Remigius. 281. Quicunque humilitatem veram habent, utique eamdem humilitatem in aliis venerantur. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 12, *can.* 16, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 85, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

Tous ceux qui possèdent la véritable humilité vénèrent cette vertu dans les autres.

obertus Bellarmin. 282. Humilitas, quæ est custos omnium virtutum, Deo gratissima est. *Sup. Ps.* 17, *v.* 30.

L'humilité, qui est la gardienne des vertus, est très-agréable à Dieu.

upertus. 283. Humilitas munitio firma, virtutumque omnium fida est custodia. *Lib.* 2 *in Habacuc, c.* 2, *in princ. f.* 177, *p.* 1.

L'humilité est un rempart solide, la gardienne assurée de toutes les vertus.

alvianus. 284. Honestum et religiosum studium est, præoccupare humilitate et vincere. *Ep.* 7 *ad Aprum et Verum, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 364, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618.

C'est une pratique honorable et religieuse de combattre et de vaincre par l'humilité.

Thomas Aquinas. 285. Animo humili nihil est mirabilius. *Parte* 3, *quæst.* 30, *art.* 4, *in corp. ad* 1.

Rien n'est plus admirable qu'un esprit humble.

Thomas Kempis. 286. Tam nobilis est virtus, humilitas, ut eam frequenter superbi et sæculares commendent. *Serm.* 12 *ad novit. divis.* 6, *t.* 1.

L'humilité est une vertu si louable, que les orgueilleux eux-mêmes et les gens du siècle la recommandent souvent.

287. Omnia sine humilitate, et firma ejus custodia, periculis patent et ruinis. *Ibid. Serm.* 30, *divis.* 6.

Sans l'humilité et sans la garde vigilante et ferme qu'elle exerce, tout est exposé à de grands dangers et à la ruine.

288. Quanto quis in se humilior fuerit, et Deo subjectior, tanto in omnibus erit sapientior et pacatior. *Lib.* 1 *de Imit. Chr. cap.* 4, *in calce*, *t.* 2. Thomas a Kempis.

Plus on est humble en soi et soumis à Dieu, plus on sera sage et tranquille en toutes choses.

289. Bene semper agere, et modicum de se tenere, humilis animæ indicium est. *Ibid. lib.* 2, *c.* 6, *sect.* 3.

Faire toujours bien, et s'estimer peu, c'est la marque d'une âme humble.

290. Pone te semper ad infimum, et dabitur tibi summum : nam summum non stat sine infimo. *Pros.*

Mettez-vous au rang le plus bas, et vous serez élevé au plus haut ; car il n'y a pas de haut sans bas.

291. Sancti apud Deum, minimi sunt apud se ; et quanto gloriosiores, tanto in se humiliores. *Ibid. c.* 10, *sect.* 4.

Les plus grands saints devant le Seigneur sont les plus petits à leurs propres yeux, et plus ils sont élevés en gloire, plus ils s'humilient eux-mêmes.

292. Verus humilis nescit inflari, spernit laudari, contemptus gaudet, læsus cito ignoscit. *In Hortulo rosarum, c.* 9, *in calce*, *t.* 2.

L'homme vraiment humble ne s'enfle jamais; il méprise les louanges, il se réjouit des mépris, et s'il est offensé, il pardonne aussitôt.

293. Humilitas semper illæsa est : nescit enim vinci, cui non est causa pugnandi. *Hom.* 14 *de Bono humil. post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 491, *col.* 4, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Valerian.

L'humilité demeure toujours intacte; car elle ne peut pas être vaincue, n'ayant aucun motif de combattre.

294. In maximis et in sublimioribus humilitas præferenda est. *Pros.*

C'est surtout dans les grandes choses et dans les positions élevées qu'il faut préférer l'humilité.

295. Humilem vero pauperem nemo miratur ; invitus enim se humiliat, quem necessitas paupertatis inclinat : humilitas in paupere grata est, in divite gloriosa. *Ibid. ante fin.*

Personne n'admire l'humilité chez un pauvre, parce qu'il s'humilie malgré lui-même, la pauvreté l'abaissant nécessairement; l'humilité est agréable dans un pauvre, mais elle est glorieuse dans un riche.

296. In quantum homo dignitate præditus humiliatur, attollitur. *Ibid. Hom.* 19, *sub finem*, *p.* 497, *col.* 2, *H.*

L'homme constitué en dignité s'élève à mesure qu'il s'humilie.

297. Humilitatis virtus, magna salus est animæ. *Lib.* 2, *num.* 21, *in med. p.* 499, *col.* 2. In Vitis Patr.

La vertu d'humilité est le grand salut de l'âme.

298. Sicut superbia si ascenderit in cœlum, usque ad inferos deducitur : ita humilitas si descenderit usque ad infernum, tunc usque ad

In Vitis Patr. cœlos exaltatur. *Lib.* 3, *num.* 171, *in fine*, *pag.* 526, *col.* 1.

De même que l'orgueil est abaissé jusqu'aux enfers quand il veut s'élever jusqu'au ciel, ainsi l'humilité qui s'abaisse jusqu'à l'enfer est exaltée jusqu'aux cieux.

299. Janua Dei, est humilitas. *Lib.* 5, *libelo.* 15 *de Humilit. num.* 22, *in princ. p.* 623, *col.* 1.

L'humilité est la porte de Dieu.

300. Arbor vitæ est in excelso, et ascendit ad eam humilitas. *Ibid. Hom.* 49, *p.* 626, *col.* 1.

L'arbre de vie est très-élevé, et l'humilité monte jusqu'à lui.

301. Profectus hominis est humilitas, quantum enim quis ad humilitatem inclinatus fuerit, tantum elevabitur ad profectum. *Ibid. num.* 77, *p.* 628, *col.* 1.

Les progrès de l'homme sont dans l'humilité; car plus on s'abaisse par l'humiliation, plus on s'élève dans la perfection.

302. Multum comedere, et bibere, et bene vestiri possumus : abstinere autem et humiliari non valemus. *Lib.* 10, *c.* 168, *in fine*, *p.* 606, *col.* 2.

Nous pouvons manger beaucoup, boire beaucoup et nous habiller avec luxe; mais nous ne pouvons pas pratiquer l'abstinence et l'humilité.

303. Humilitas non est sumptus, sed in omni sumptuali est condimentum. *In Sent. in fine positis*, *sent.* 87, *p.* 1000, *col.* 1.

L'humilité n'est pas somptueuse, mais elle rend supportable la somptuosité.

304. Humiliare seipsum, et despectum se apud ipsum habere, pro muro est monacho. *Ibid. sent.* 88.

S'humilier et se mépriser soi-même, voilà le rempart et la sauvegarde du religieux.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Seneca. 305. Humilitate nominis, nihil est clarius. *Lib.* 1 *Controv. controv.* 6, *ante med. p.* 72, *t.* 1.

Il n'y a pas de nom plus glorieux que celui de l'humilité.

306. Multis rebus non ex natura sua, sed ex humilitate nostra magnitudo est. *Lib.* 3 *Quæst. circa med. præfat. p.* 699, *t.* 1.

Il y a beaucoup de choses qui tirent leur grandeur non de leur propre nature, mais de notre humilité.

Valer. Max. 307. Nulla est tanta humilitas, quæ dulcedine gloriæ non tangatur. *Lib.* 8 *Dictor. memorab. c.* 15, *circa med. p.* 385.

Il n'y a pas d'humilité si grande qui soit insensible aux douceurs de la gloire.

HUMILITAS CHRISTI

(Humilité du Christ).

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ant. de Pad. 1. Nihil sic humiliat superbum peccatorem, sicut humilitas humanitatis Christi. *Serm. dom. Quinq. ante med. f.* 57, *p.* 1.

Rien n'est plus propre à humilier l'orgueil du pécheur que l'humilité du Christ dans son humanité.

S. Aug. 2. Quæ superbia sanari potest, si humilitate Filii Dei non sanatur? *De Agone christiano*, *c.* 11, *in med. p.* 544, *D*, *t.* 3.

Qu'est-ce qui pourra guérir l'orgueil, s'il résiste à l'humilité du Fils de Dieu?

3. Noluit Christus rex ab hominibus fieri, quia humilitatis ostendebat viam miseris, quos ab ea superbia separaverat. *De Catechiz. rudibus*, *c.* 22, *in fine.*

Le Christ ne voulut pas être fait roi par les hommes, parce qu'il voulait montrer la voie de l'humilité aux pauvres humains que l'orgueil en avait éloignés.

4. Magna est miseria superbus homo, sed major misericordia humilis Deus. *Ibid. c.* 4, *in fine*, *p.* 640, *D.*

L'orgueil de l'homme est une grande misère, mais l'humilité d'un Dieu est une plus grande miséricorde.

5. Erubescat homo esse superbus, propter quem factus est humilis Deus. *Exposit.* 2 *sup. Psal.* 17, *in fine*, *vers.* 14, *p.* 65, *B*, *t.* 8.

Que l'homme rougisse d'être orgueilleux, puisque c'est à cause de lui qu'un Dieu s'est humilié.

6. Si tanta humilitate se opprimit divina majestas quomodo superbire audet humana fragilitas? *De Conflictu vitiorum et virtutum*, *c.* 2, *in fine*, *p.* 708, *D*, *t.* 9.

Si la majesté divine s'abaisse à une si grande humilité, comment la fragilité humaine ose t-elle se livrer à l'orgueil?

7. Quanta humilitas! Domine, tu mihi lavas pedes? tu mihi? Quid est tu? quid est mihi? Cogitanda sunt potius, quam dicenda, ne forte quod ex his verbis aliquatenus dignum concipit anima, non explicat lingua. *Tract.* 56 *sup. Evang. Joan. de c.* 13, *in princ. p.* 629, *A*, *t.* 9.

Quelle humilité! Quoi! Seigneur, c'est vous qui me lavez les pieds? vous à moi? Que signifie *vous?* que signifie *à moi?* Ce sont des choses qu'il faut méditer plutôt qu'il ne faut les exposer, de peur que la langue ne puisse exprimer ce que ces paroles nous font concevoir.

8. Jam humilis Deus, et adhuc superbus homo. *Hom.* 34 *ex quinquag. Hom. c.* 6, *in med. tom.* 10.

Un Dieu s'est déjà humilié, et l'homme est encore orgueilleux

9. Unde Christus humiliatus, inde glorificatus : inde erexit humiles, quo humiliatus ipse descendit. *Tract.* 3 *sup. Joan. post init. t.* 9.

Les humiliations du Christ ont été le principe de sa gloire; c'est en s'abaissant par l'humilité qu'il a élevé les humbles.

10. Humilitatem doceo ; ad me venire non potest, nisi humilis. *Ibid. tract.* 25, *ante fin.*

J'enseigne l'humilité; les humbles seuls peuvent venir à moi.

Aug. 11. Perierat homo superbiam deceptoris secutus, ergo humilitatem Redemptoris sequatur inventus. *Ibid. tract.* 52, *in fine.*

L'homme s'était perdu en écoutant l'orgueil du séducteur; maintenant qu'il a été racheté, qu'il suive donc l'humilité du Redempteur.

12. Didicimus humilitatem ab Excelso, faciamus invicem humiles quod humiliter fecit Excelsus. *Ibid. tract.* 58, *post med.*

C'est du Très-Haut que nous avons appris l'humilité; faisons donc humblement les uns envers les autres ce que le Très-Haut a fait si humblement pour nous.

13. Homini cui se diabolus ad imitationem superbiæ præbuerat, ei se Dominus ad imitationem humilitatis præbuit. *Lib.* 2 *de lib. Arb. c.* 25, *ante fin. t.* 1.

Le démon s'étant présenté à l'homme pour lui donner l'exemple de l'orgueil, le Seigneur est venu se donner à lui comme modèle d'humilité.

S. Bern. 14. Intolerabilis impudentia est, ut ubi sese exinanivit majestas, vermiculus infletur et intumescat. *Serm.* 1 *Nat. in princ. f.* 15, *col.* 1, *litt. B.*

C'est une impudence insupportable, que là où l'infinie majesté s'est anéantie, un misérable ver de terre s'enfle et se glorifie.

15. Quanto sublimitas Christi angelis notior est, tanto humilitas pretiosior et amabilior est. *Serm.* 2 *Epiph. post init. f.* 20, *col.* 3, *G.*

Plus les anges connaissent la grandeur sublime du Christ, plus ils trouvent aimable et précieuse son humilité.

16. O mira vanitas! o mira fatuitas cordis! cujus elationem perfecte reprimere, cujus cervicosos motus omnino domare, humilitatis Christi materia tanta non sufficit, quin superbiat adhuc terra et cinis. *Serm. Quomodo voluntas nostra divinæ voluntati subjici debeat, in princ. f.* 102, *col.* 2, *E.*

O vanité étrange, sottise étonnante d'une âme dont les grands exemples d'humilité donnés par le Christ ne peuvent réprimer la fierté, ni dompter entièrement les mouvements orgueilleux! Cendre et poussière, cet homme se livre encore à l'orgueil.

17. Magna humilitas! actu innocens suscipit pœnitentis affectum, et qui non habet unde pœniteat, habet tamen ut pœniteat. *Serm.* 45 *sup. Cant. ante med. f.* 170, *col.* 4, *K.*

O admirable humilité! Celui qui est l'innocence même dans ses actions, a pris la pénitence dans ses affections, et, quoi qu'il n'ait aucun sujet de repentir, il est pénitent en réalité.

18. Quanto pro me vilior, tanto mihi carior. *Serm.* 1 *Epiphan. post init.*

Plus il s'est abaissé pour moi, plus il m'est cher.

19. Potest ne quis non humiliari, cum recordatur pro se humiliatum Dominum majestatis? *Lib. de Passione Dom. c.* 44, *sub fin. f.* 75, *col.* 3, *G.*

Qui pourrait ne pas s'humilier en se souvenant que le Dieu de majesté s'est humilié pour nous?

20. Stultus reputatus fuit Christus, quando recessit ab appetitu aliorum: stultior, quando voluit affligi: stultissimus, quando voluit crucifigi; et tamen hæc est sapientia sanctorum. *Serm.* 2 *in Hexam. ante med. sup illud, Prov.* 30, *Stultissimus sum virorum, p.* 15, *col.* 2, *C, tom.* 1. S. Bonav.

Le Christ fut regardé comme insensé lorsqu'il repoussa ce que les autres recherchent, comme plus insensé quand il voulut être affligé, et comme très-insensé quand il voulut être crucifié; et cependant c'est là la sagesse des saints.

21. Magna humilitas! quia veniendo per carnem, prior, posterior; dives, egenus; dominus, servus; hæres, alienus factus est. *Serm.* 3 *dom.* 4 *Advent. in princ. p.* 16, *col.* 2, *t.* 3.

Grande humilité! en venant dans la chair, du premier il s'est fait le dernier, de riche il s'est fait pauvre, de seigneur esclave, et d'héritier étranger.

22. Ecce habes in Christo humilitatis exemplum, superbiæ medicamentum: quid ergo, homo, intumescis? quid morticina pellis extenderis? quid sanies fœtida inflaris? *Pros.*

Voilà que vous avez dans le Christ le modèle de l'humilité, le remède de l'orgueil; pourquoi donc, ô homme, vous enflez-vous ainsi? pourquoi vous gonflez-vous au point de rompre votre peau? pourquoi vous laissez-vous enfler par cette humeur infecte?

23. Princeps tuus humilis est, et tu superbus? caput est humile, et membrum superbum? Monstrum est contra naturam, si cœlum terræ subjicias, et sub pedibus caput ponas. *Serm.* 4 *de uno Mart. et in ordin.* 16, *in calce, p.* 315, *col.* 2, *t.* 3.

Votre Roi est humble, et vous êtes orgueilleux? le chef est humble, et un membre est fier? C'est une monstruosité contre nature de soumettre le ciel à la terre, et de placer la tête au-dessous des pieds.

24. Quantumcunque te dejeceris, humilior Christo non eris: esto quod pedibus incedas, fusca tunica vestiaris, pauperibus æqueris, cellam pauperum dignanter introeas: sis cœcorum oculus, pes claudorum, manus debilium: aquam ipse comportes, ligna conscindas, focum extrahas, humilior Christo non eris. Ubi vinculum? ubi sputum? ubi alapa? ubi flagellum? ubi patibulum? ubi mors? *Lib.* 1 *Pharetræ, c.* 2, *in fine, p.* 103, *col.* 2, *B, t.* 6.

Abaissez-vous tant que vous voudrez, vous ne serez jamais plus humble que le Christ; allez à pied, ne soyez vêtu que d'une tunique sombre; soyez semblable aux pauvres, entrez volontiers dans leurs cabanes; soyez l'œil des aveugles, le pied des boiteux, le bras des infirmes; portez-leur de l'eau, fendez leur bois, allumez leur feu; vous ne serez pas plus humble que le Christ. Où sont les liens? où sont les crachats? où sont les soufflets? où sont les verges? où est le gibet? où est la mort?

25. In Christo voluntaria humilitas, non patientiæ necessitas fuit. *Sup. Ps.* 92, *circa init. vers.* 1, *f.* 142, *col.* 4. Cassiodor.

L'humilité du Christ fut volontaire et non imposée par la nécessité.

26. Per humilitatem scimus Dominum Chris-

tum diaboli vicisse superbiam. *Sup. Ps.* 11, *v.* 1, *Humiliatus sum, etc. f.* 188, *col.* 3.

Nous savons que c'est par l'humilité que le Seigneur Jésus-Christ a vaincu l'orgueil du démon.

Dionysius Carthus. 27. Tota victoria Salvatoris, quæ et diabolum superavit et mundum, humilitate est concepta, humilitate confecta. *Sup. Epist. ad Philipp. c.* 2, *art.* 2, *in illud, Humiliavit semetipsum, etc. f.* 87, *F.*

La grande victoire que le Sauveur a remportée sur le démon et sur le monde fut conçue par l'humilité et accomplie par l'humilité.

S. Franciscus Assisias. 28. Filius Dei de altitudine sinus paterni ad nostra despicabilia descendit, ut tam exemplo, quam verbo humilitatem doceret. *In suis Opusc. oraculo* 5, *p.* 469, *t.* 3.

Le Fils de Dieu est descendu des hauteurs du ciel, du sein de son Père jusque dans notre misère, afin de nous enseigner l'humilité par l'exemple autant que par la parole.

Gloss. int. 29. Signum salutis fidelibus, humilitas est Salvatoris. *Sup. Luc. c.* 2, *col.* 712, *D*, *t.* 5.

L'humilité du Sauveur est un signe de salut pour les fidèles.

S. Greg. Mag. 30. Ad hoc unigenitus Dei Filius formam infirmitatis nostræ suscepit, ad hoc invisibilis non solum visibilis, sed etiam despectus apparuit, ad hoc contumeliarum ludibria, irrisionum opprobria, passionumque tormenta toleravit, ut superbum non esse hominem doceret humilis Deus. *Pros.*

Le Fils de Dieu s'est revêtu des infirmités de notre nature, l'invisible s'est fait non seulement visible, mais encore méprisé, il a souffert les risées, les outrages, les railleries, les opprobres et les tourments de la passion, afin que l'humilité d'un Dieu apprît à l'homme à n'être point orgueilleux.

31. Quanta ergo humilitatis virtus est, propter quam solam veraciter edocendam, is qui sine æstimatione magnus est, usque ad passionem factus est parvus! *Lib.* 34 *Moral. c.* 18, *post med. num.* 21, *col.* 1194, *D*, *t.* 1.

Qu'elle est donc grande la vertu d'humilité, puisque c'est uniquement pour nous l'apprendre que Celui qui est grand au-dessus de toute pensée, a voulu se faire petit jusqu'à la passion!

32. Nascente Domino, videbatur divinitas humiliata; ascendente vero Domino, est humanitas exaltata : in nativitate sua apparuit Deus humilis, in ascensione sua ostensus est homo sublimis. *Hom.* 29 *sup. Evang. post med. col.* 448, *A*, *t.* 2.

Dans la naissance du Seigneur la divinité paraissait humiliée, mais dans son ascension son humanité est exaltée; dans la nativité un Dieu nous apparaît humble, et dans l'ascension l'homme se montre sublime.

S. Hilar. 33. Humilitas Christi, nostra nobilitas est; contumelia ejus, honor noster est. *Lib.* 2 *de Trinit. verbo Dei, in fine, f.* 9, *col.* 1.

L'humilité du Christ est notre gloire, ses affronts font notre honneur.

34. Humilitas Christi in duobus maxime fuit : scilicet in sustinendo humiliter contumelias et tormenta. *Sup. Genes. c.* 12, *Mystice, f.* 17, *col.* 2, *t.* 1. Hugo card.

L'humilité du Christ a surtout paru en deux choses : dans les outrages et dans les tourments qu'il a supportés.

35. Christus per humilitatem diabolum devicit. *Sup. Ps.* 34, *f.* 86, *col.* 1, *t.* 2.

Le Christ a vaincu Satan par l'humilité.

36. Dignum et justum est, ut divina majestas in se recipiat humilitatem, quæ se evacuavit et annihilavit, ut toto sinu suæ capacitatis eam reciperet. *Sup. Matth. c.* 5, *col.* 3, *t.* 6.

Il est digne et juste que la majesté divine reçoive en elle-même l'humilité, puisqu'elle s'est dépouillée et anéantie pour pouvoir lui offrir toute l'étendue de son sein.

37. Quid humilius servo? Tamen hoc Dominus esse dignatus est, ut ex servis liberos faceret, et servitus ipsius nobis ingenuitatem donaret. *Serm. de eo quod David dixit : quis sum ego? circa med. col.* 639, *D*, *t.* 1. S. Joan. Chr.

Quoi de plus humble qu'un esclave? Et c'est cependant ce que le Seigneur a daigné être, afin de faire des esclaves des hommes libres et de nous faire trouver la liberté au sein de l'esclavage.

38. Humilis est ipse, qui est Deus, et tu te erigis, tu superbis, terra et cinis; tu sordida pellis inflaris et tenderis, saccus stercorum et vermium? *Serm. de Circumcis. Dom. longe ante med. part.* 1. Joan. Gers.

Celui qui est Dieu se montre humble, et vous, vous êtes fier, vous êtes orgueilleux, cendre et poussière; vous n'êtes qu'une misérable peau, et vous vous dilatez, vous vous enflez, sac de pourriture et de vers?

39. Elatio sensus, quæ fuit in serpente, dissoluta est per eam, quæ fuit in homine Deo humilitas. *Lib.* 5 *adversus hæreses, c.* 1, *Omnia, post init. p.* 323. S. Irenæus.

Cette hauteur de l'orgueil qui fut dans le serpent a été vaincue par l'humilité qui fut dans l'Homme-Dieu.

40. Confundatur humana temeritas, et humilietur exemplo humilitatis Christi, qui voluit pro utilitate peccatorum peccator æstimari. *Pros.* S. Laur. Just.

Que la fierté humaine soit confondue, et qu'elle s'humilie à l'exemple du Christ, qui a voulu passer pour pécheur afin de sauver les pécheurs.

41. Omnem exercuit humilitatis formam in victu, in peregrinatione, in discipulorum electione, in necessitatibus, in angustiis, in persecutionibus, in opprobriis, in passione et morte.

Il a porté partout cette vertu d'humilité, dans la nourriture, dans les voyages, dans le choix des disciples, dans les besoins, dans les angoisses, dans les persécutions, dans les opprobres, dans la passion et dans la mort.

42. Omnis namque, quam Deus in homine exercuit, conversatio cum hominibus summa et inexplicabilis est perfectio humilitatis, quæ eo est venerabilior, quo incomprehensibilior. *De*

Ligno vitæ, tract. 12, *c.* 2, *a med. p.* 65, *col.* 1, *A. part.* 1.

Car la vie tout entière que le Seigneur a passée ici-bas dans son humanité a été un modèle parfait et incompréhensible d'humilité; exemple d'autant plus digne de notre vénération qu'il est plus élevé au-dessus de la portée de notre intelligence.

Leo I. 43. Humilitas Christi, nostra nobilitas est : contumelia Christi, noster honor est. *Epist.* 97 *ad Leonem August. c.* 3, *post init.*

L'humilité du Christ est notre gloire, ses opprobres font notre honneur.

S. Odilo. 44. Factus humilis, mansit sublimis. *Serm.* 13 *de Nativit. B. M. circa init. apud Bibl. Patr. t.* 10, *p.* 615, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

En se faisant humble, il n'a pas cessé d'être sublime.

P. Blesens. 45. Tanta fuit humilitas Salvatoris, ut quasi videretur respondere ipsius majestati. *Pros.*

L'humilité du Sauveur a été si grande, qu'elle est en rapport avec sa majesté.

46. Quia sicut erat Filii Dei incomprehensibilis majestas, ita fuit in hominis Filio inæstimabilis humilitas. *Serm.* 32 *de S. Aug. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *pag.* 889, *col.* 2, *G, edit. Colon.* 1618.

Car si la majesté du Fils de Dieu était incompréhensible, l'humilité du Fils de l'homme a été insondable.

47. Ut servum te reputes humilem et abjectum, non sit tibi dedecori humilitas, quæ decuit Filium Dei. *Ibid. tract. de Instit. episc. ante med. p.* 942, *col.* 2, *F.*

Pour vous regarder comme un serviteur humble et abject, ne rougissez pas de l'humilité que le Fils de Dieu n'a pas trouvée indigne de lui.

Petr. Maur. abbas Clun. 48. Dejicit se majestas, et jactat se infirmitas : humiliat se celsitudo, et extollitur putredo. *Lib.* 4, *Epist.* 17 *ad S. Bernard. post med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *pag.* 99, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

La majesté s'abaisse, et l'infirmité s'élève; la hauteur s'humilie, et la pourriture s'exalte.

S. Thomas Aquinas. 49. O novissimum et altissimum, o humilem et sublimem, o opprobrium hominum et gloriam angelorum ! nemo illo sublimior, et nemo illo humilior. *De Passione Christi, ante finem, t.* 1.

O vous qui êtes le dernier des êtres et le très-haut, ô vous qui êtes humble et sublime, l'opprobre des hommes et la gloire des anges, personne n'est plus sublime ni plus humble que vous.

Vinc. Ferr. 50. Magna humilitas fuit Filii Dei, quando voluit humiliari inter Seraphinos, Cherubinos, Thronos, Dominationes, Virtutes, Potestates, Principatus, Archangelos et Angelos ut esset homo. *Serm.* 1 *dom. infra octav. Nativ. Dom. post med. f.* 52, *col.* 4, *part.* 1.

Grande fut l'humilité du Fils de Dieu, lorsqu'en se faisant homme il voulut s'abaisser au-dessous des Séraphins, des Chérubins, des Trônes, des Dominations, des Vertus, des Puissances, des Principautés, des Archanges et des Anges.

HYPOCRISIS (Hypocrisie).

DEFINITIO.

Hypocrisis est cum quis meliorem se fingit, quam in veritate sit. *De Paradiso animæ, part.* 2 *de Vitiis, c.* 17, *in princ. p.* 151. S. Bonav.

L'hypocrisie consiste à vouloir paraître meilleur qu'on n'est en réalité.

Hypocrisis est voluntas per speciem sanctitatis se simulans fallaciter in aperto, et viliter agens in occulto, sive intentione, sive opere. *Parte* 1 *Centiloquii, sect.* 18, *circa med. p.* 63, *col.* 1, *E, part.* 1.

L'hypocrisie est une volonté fausse et trompeuse qui affecte au-dehors l'apparence de la sainteté, et qui agit vicieusement en secret, soit dans les œuvres soit dans les intentions.

Hypocrisis est vitium clausum, simulatione virtutis palliatum. *Ibid. sect.* 30, *in princ. p.* 68, *col.* 1, *C.*

L'hypocrisie est le vice caché qui se couvre du manteau de la vertu.

Simulatio est falsitas veritate depicta. *De Modo confitendi, etc. c.* 15, *post med. p.* 654, *col.* 2, *E, t.* 7, *part.* 4.

L'hypocrisie est la fausseté qui prend les couleurs de la vérité.

Simulatio est vitium, verbis et actibus virtuosis opertum. *Ibid.*

L'hypocrisie, c'est le vice qui se cache sous les paroles ou sous les actes de la vertu.

Hypocrisis est simulatio boni non existentis. *In Speculo animæ, c.* 1, *ante med. p.* 32, *col.* 1, *E, t.* 7.

L'hypocrisie est la fausse imitation d'un bien qui n'existe pas.

Hypocrisis est virtutum simulatione clausum vitium ex arte palliatum. *De Fruct. carnis et spirit. c.* 4, *in princ. p.* 160, *F, t.* 2. Hugo a S. Victore.

L'hypocrisie, c'est le vice caché qui se dissimule avec art sous le manteau de la vertu.

Hypocrisis est vitium, quo quis quærit ex signis exterioribus acquirere laudem sanctitatis, qualem sanctitatem in occulto non observat. *Parte* 4 *in Descript. terminor. c. Temperantia, post med. f.* 26, *col.* 3, *I.* Joan. Gers.

L'hypocrisie est un vice par lequel on cherche à s'attirer par des actes extérieurs la gloire de la sainteté, tandis qu'on ne garde pas en secret les lois de la vertu.

Hypocrisis est amicitiæ fucus, vel odium habitu amicitiæ velatum. *Pros.* S. Maximus martyr.

L'hypocrisie, c'est le faux semblant de l'amitié, ou la haine qui se cache sous les voiles de l'amitié.

Aut inimicitiæ, quæ sub benevolentia exercentur.

Ou bien l'inimitié qui sévit sous les dehors de la bienveillance.

S. Maximus martyr. Aut invidia, quæ dilectionis stilum imitatur.

Ou l'envie qui emprunte le langage de la charité.

Aut vita splendens non reipsa, sed fictione virtutis.

Ou une vie qui brille non par la réalité, mais par les semblants de la vertu.

Aut justitiæ simulatio, quæ sola apparentia conservatur.

Ou le simulacre de la justice qui n'existe qu'en apparence.

Aut deceptio veritatis habens formam, cujus studiosi sunt hi, qui pravitate morum serpentes imitantur. *Centuria* 3, *c.* 67, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 385, *col.* 2, *G.*

Ou la tromperie qui prend la forme de la vérité; c'est l'art que pratiquent les hommes qui imitent les habitudes trompeuses du serpent.

S. Petr. Chr. Quid est hypocrisis, nisi species arte composita, quæ aliud in re agit, aliud promit in vultum? *Serm.* 172, *post med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *p.* 786, *col.* 1, *A.*

Qu'est-ce que l'hypocrisie, sinon une apparence arrangée avec art, qui fait une chose en réalité, et qui en montre une autre dans l'extérieur?

S. Thomas Aquinas. Simulatio est quoddam mendacii genus, quo aliud facto, seu habitu externo indicatur, et aliud vel potius contrarium in abditis animi recessibus occultatur. *Secunda secundæ, quæst.* 111, *in Axiomate, p.* 204, *col.* 2.

L'hypocrisie est une espèce de mensonge par lequel on marque dans les faits ou dans les apparences extérieures une chose qui est contraire à ce qui est caché dans les replis secrets du cœur.

Simulatio proprie est vitium quoddam in exteriorum signis factorum consistens. *Ibid. quæst.* 111, *in corpore, p.* 205, *col.* 1.

Ce qu'on appelle précisément hypocrisie est une espèce de vice qui met le mensonge dans des signes ou dans des actes extérieurs

Hypocrisis simulatio est, non autem omnis simulatio est hypocrisis; sed solum illa, qua quis simulat personam alterius, sicut cum peccator simulat personam justi. *Ibid. quæst.* 111, *art.* 2, *in fine corporis, p.* 205, *col.* 2.

L'hypocrisie est une dissimulation, toute dissimulation n'est pas hypocrisie; mais bien celle-là seule dans laquelle on joue un personnage qu'on n'est pas: par exemple, feindre d'être juste quand on est pécheur.

DIVISIO.

S. Antonin.

Triplex est hypocrisis:	Prima est dæmonis,	Dæmon se transformat in angelum lucis;
	Secunda carnis,	Caro simulat se mortificatam esse vitiis et passionibus;
	Tertia hominis,	Homo decipit sub specie sanctitatis. *Part.* 2, *tit.* 4, *c.* 7, § 1, *fol.* 173, *col.* 3 *et* 4.

Il y a trois hypocrisies:	La première est celle du démon,	Qui se transforme en ange de lumière;
	La deuxième est celle de la chair,	Qui feint d'être morte aux vices et aux passions;
	La troisième est celle de l'homme,	Qui trompe sous les dehors de la sainteté.

Est simulatio cautelæ, instructionis et duplicitatis. *Pros.* S. Bonav.

Il y a la dissimulation de la précaution, de l'instruction et de la duplicité.

Simulatio cautelæ fuit in Jehu, cum finxit se cultorem Baal: simulatio instructionis fuit in Christo, cum finxit se longius ire: simulatio vero duplicitatis est in hypocritis. *In lib.* 3 *Sent. dist.* 38, *art.* 1, *quæst.* 2, *post med. corporis, p.* 432, *col.* 2, *E, t.* 5.

La dissimulation de la prudence fut celle de Jéhu, quand il feignit d'être un adorateur de Baal; la dissimulation de l'instruction fut dans le Christ, quand il feignit d'aller plus loin; mais la dissimulation de la duplicité se trouve chez les hypocrites.

Hugo card.

Sunt quatuor partes hypocrisis:	Prima est simulatio falsi boni;
	Secunda, dissimulatio veri mali;
	Tertia, jactantia aperti boni;
	Quarta, excusatio aperti mali. *Sup. Job, c.* 36, *f.* 445, *col.* 4, *t.* 1.

L'hypocrisie a quatre parties:	1° La simulation d'un faux bien;
	2° La dissimulation d'un mal réel;
	3° L'ostentation d'un bien manifeste;
	4° L'excuse d'un mal manifeste.

PRODUCTIO.

Hypocrisis filia est inanis gloriæ. *Part.* 2, *tit.* 4, *c.* 7, *in princ. f.* 172, *col.* 3. S. Antonin.

L'hypocrisie est fille de la vaine gloire.

Simulatio mendacii mater est, sæpe etiam materia. *Gradu* 12, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *parte* 2, *p.* 265, *col.* 1, *B.* S. Jean Clim.

La dissimulation est la mère et souvent aussi la matière du mensonge.

COMPARATIO.

Sicut gallina statim cantat, cum posuerit ovum: sic hypocrita statim vult videri, cum fecerit aliquod opus bonum. *Tit.* 1 *Diætæ, c.* 3, *circa med. p.* 274, *col.* 1, *D.* S. Bonav.

De même que la poule se met à chanter dès qu'elle a pondu son œuf, de même l'hypocrite cherche aussitôt à se faire voir dès qu'il a fait quelque bonne action.

Quod corporibus est hydrops, hoc est hypocrisis animabus. *Pros.* S. Petr. Chr.

L'hypocrisie est pour les âmes ce que l'hydropisie est pour les corps.

S. Petr. Chr. Hydrops bibendo sitit, hypocrisis inebriata sitit. *Serm. 7 de Hypocrisi, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5. part. 2, p. 666, col. 2, F.*

La soif de l'hydropique augmente à mesure qu'il boit, et l'hypocrisie a soif, lors même qu'elle est ivre.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Antonin. 1. Hypocrita in cunctis suis operibus nihil aliud sperat, nisi honoris reverentiam, gloriam laudis, a melioribus metui, sanctus ab hominibus vocari. *Part. 1, tit. 6, c. 7, § 1, in fine, f. 140, col. 4.*

Dans toutes ses œuvres l'hypocrite n'espère pas autre chose que les respects, l'honneur, la gloire et les louanges; il cherche à être craint des bons et appelé saint par les hommes.

2. Hypocrita, licet tibi sit facies inculta, neglecta cutis, tristis vultus, exterminatus aspectus : hic ab hominibus invenisti laudem, sed coram Deo fructum perdidisti. *Pros.*

Hypocrite, vous avez beau montrer un visage négligé, une peau mal soignée, une face triste, une mine exténuée, vous avez trouvé ici-bas les louanges des hommes, mais vous avez perdu devant Dieu tout le fruit de vos œuvres.

3. Hypocrita, abstinentiæ intrasti fluctus, continentiæ conscendisti undas, enatasti jejunii pelagus, et in ipso portu naufragasti.

Hypocrite, vous êtes entré dans les flots de l'abstinence, vous vous êtes lancé sur les vagues de la continence, vous avez nagé sur l'océan du jeûne, et vous avez fait naufrage dans le port même.

4. Fratres, fugiendum est virus, pestilentia cavenda, quæ de remediis creat morbos, conficit de medicina languorem, sanctitatem vertit in crimen, placationem facit reatum, generat de propitiatione discrimen. *Part. 2, tit. 4, c. 7, § 4, f. 175, col. 2 et 3.*

Mes frères, il faut fuir ce venin, il faut craindre cette peste dont les remèdes engendrent la maladie, dont la médication achève la langueur, qui change la sainteté en crime, l'expiation en faute, et qui de la miséricorde fait naître le jugement.

5. Hypocrisim qui fugerit, vincit : qui incurrerit, non evadit. *Ibid. c. 7, § 4, ante med. f. 175, col. 3.*

Celui qui évite l'hypocrisie est vainqueur; celui qui tombe dans ce vice ne peut échapper.

6. Hypocritarum caput Antichristus designatur, quia pessimus hominum ille per maxime cum hypocrisi decipiet. *Ibid.*

L'Antechrist est désigné comme le chef des hypocrites, parce que c'est surtout par l'hypocrisie que cet homme, le pire de tous, séduira le monde.

S. Ant. abb. 7. Pro nihilo habetur virtus animi, et simulatio passim magis placet. *Serm. de Vanitate mundi, circa med. apud Bibl. Patrum, t. 4, p. 31, col. 1, C, edit. Colon.* 1618.

On fait peu de cas de la force d'âme, et la dissimulation obtient faveur de toutes parts.

S. Aug. 8. Hypocritæ personarum aliarum partes agunt : non enim qui agit partes Agamemnonis vere ipse est, sed simulat eum, et hypocrita dicitur. *De Serm. Dom. in monte, lib. 2, paulo post init. p. 809, A et B, t. 4.*

Les hypocrites jouent le rôle d'autres personnages; celui qui joue le rôle d'Agamemnon n'est pas Agamemnon lui-même, mais il le contrefait, et on l'appelle un hypocrite (un comédien).

9. Ubi virtus non est, jactantia est, hypocrisis est : et ubi hypocrisis, utique dolus. *Lib. 2 contra Julian. c. 8, post med. p. 667, B, t. 7.*

Où la vertu manque, il y a jactance, hypocrisie, et où il y a hypocrisie, la fourberie ne saurait être absente.

10. Hypocrisis est aurea, quia foris quidam apparent hominibus quasi justi, intus autem pleni sunt omni immunditia. *Homil. 14 sup. Apoc. in princ. p. 466, C, t. 9.*

L'hypocrisie est dorée, parce que certains hommes paraissent justes extérieurement devant les hommes, tandis qu'au-dedans ils sont remplis de toutes sortes de souillures.

11. Nulla est superstitio, quæ fronti det signum, nisi hypocrisis, id est, fingunt se bonos cum sint mali. *Ibid. ante fin. p. 466, D,*

Il n'y a pas de superstition qui commande au front comme l'hypocrisie, c'est-à-dire qu'on affecte de paraître bon tandis qu'on est mauvais.

12. Hypocrita multa sustinet, multa portat, et fortis in cunctis apparet. *Serm. 13 ad fratr. in eremo, ante med. p. 927, A, t. 10.*

L'hypocrite soutient beaucoup de fatigues, il supporte beaucoup de maux, et il paraît en toutes circonstances plein de courage.

13. Hypocrita omnia judicat, ut nemo sit qui eum audeat judicare. *Ibid. Serm. 26, post med. p. 945, B.*

L'hypocrite juge toutes choses, afin que personne n'ose le juger lui-même.

14. Hypocrita omnia despicit, ut ipse solus sit qui ab omnibus aspiciatur. *Ibid.*

L'hypocrite déprécie toutes choses, afin d'attirer seul tous les regards du monde.

15. Malui habere cæcos vel claudos, quam plangere mortuos : qui enim hypocrita est, mortuus est. *Sermone 2 de communi Vita clericorum, ante finem.*

J'aime mieux avoir des aveugles et des boiteux que de pleurer des morts; or, les hypocrites sont des morts.

16. Duplicis peccati reatus est, et non esse sanctus qnod crederis, et simulare quod sanctus sis. *In suis Prov. verbo Duplicis, p. 188, tom. 2.* V. Beda.

Vous vous rendez coupable d'un double péché, en n'étant pas saint comme vous paraissez l'être et en feignant de l'être.

17. Rogo et obsecro vos, fratres, fugite omnem simulationem. *Serm. 1 de 7 Panibus, sub fine, f. 50, col. 3, I.* S. Bern.

Je vous prie, mes frères, je vous conjure de fuir toute dissimulation.

S. Bern. 18. Hypocrita singularia magis et inusitata sectatur, vanisque favoribus delectatur, ut propriæ fragrantiam opinionis respergat. *Serm. 1 Quadr. ante fin. f.* 26, *col.* 1, *A.*

L'hypocrite recherche par-dessus tout ce qui est singulier et inusité; il met son plaisir dans de vaines faveurs pour répandre en tous lieux une bonne opinion de sa personne.

19. Sæpe sub habitu religionis animum sæcularem, sub pannis conversionis invenies cor perversum. *Ib. Serm.* 2, *in med. fol.* 26, *col.* 2, *litt. H.*

Souvent vous trouverez l'esprit du siècle sous l'habit religieux et la perversité du cœur sous les livrées de la conversion.

20. Hypocrisis abscondit quod est, et quod non est mentitur. *Serm.* 23 *sup. Cant. post med. fol.* 163, *col.* 2, *E.*

L'hypocrite cache ce qu'il est et affecte de paraître ce qu'il n'est pas.

21. Hypocrisis negotiatur omni tempore, formam retinens pietatis ad sese occultandum, virtutem autem ejus vindicans, et emens honores. *Ibid.*

L'hypocrisie fait toujours quelque commerce; pour se cacher, elle garde les dehors de la piété, elle en revendique la vertu et en achète les honneurs.

22. Tu te depretiaris in secreto apud teipsum veritatis trutina ponderatus, et foris alterius pretii mentiens, majori te pondere vendis nobis, quam ab ipsa accepisti. *Ibid. Serm.* 42, *post med. fol.* 169, *col.* 1, *C.*

Vous reconnaissez intérieurement votre peu de valeur, en vous pesant dans la balance de la vérité, et au-dehors, par votre hypocrisie, vous trompez les autres, et vous vous vendez à un prix bien plus élevé que votre valeur.

23. Hypocrita foris candidus, intus sordidus: amator vanæ gloriæ, verba sanctorum habet, vitam non habet. *De Ordine vitæ, ante fin. f.* 337, *col.* 4, *M.*

L'hypocrite est brillant de pureté au-dehors et souillé au-dedans; amateur de la vaine gloire, il tient le langage des saints, mais il ne mène pas leur vie.

24. Dupliciter damnantur hypocritæ, sive pro occulta iniquitate, sive pro aperta simulatione ; nam non semper latent hypocritæ. *Ibid.*

Les hypocrites sont deux fois condamnés : ou pour leur iniquité secrète, ou pour leur feinte apparence ; car les hypocrites ne réussissent pas à demeurer toujours cachés.

25. Omne sincerum permanet, quæ simulata sunt, diuturna esse non possunt. *Ibid.*

Tout ce qui est sincère est stable, mais rien de ce qui est feint ne saurait durer longtemps.

26. Non sis aliud in secreto, et aliud in publico: qualis vis haberi, talis esto : qualis es in facie, talis esto in operatione : et qualis es in vultu, talis esto in actu. *Serm.* 9 *ad sororem, in fine, fol.* 83, *col.* 2, *D.*

Ne soyez pas en public différent de ce que vous êtes en secret; soyez tel que vous voulez paraître: tel vous êtes en apparence, tel vous devez être dans la réalité; tel est votre visage, telles soient vos actions.

27. Hypocritæ in tenebris sunt, quia abscondunt quod est, et mentiuntur quod non est. *Sup. Ps.* 90, *circa med. p.* 132, *col.* 1, *B*, *t.* 1. S. Bonav.

Les hypocrites sont dans les ténèbres, parce qu'ils cachent ce qui est et ils feignent ce qui n'est pas.

28. Hypocritarum opera, quamvis ad tempus inter justorum merita lucere videantur, in fine tamen, quia a fructu sunt vacua, funditus annullantur. *De Eccles. Hierarch. part.* 4, *c.* 4, *circa med. p.* 267, *col.* 1, *C*, *t.* 7, *part.* 3.

Quoique les œuvres des hypocrites paraissent briller pour un temps parmi les mérites des justes, à la fin cependant, comme elles ne portent pas de fruit, elles sont entièrement anéanties.

29. Tanta est hypocritarum dementia, ut fœtoribus pro odoribus abutantur, et pretiosa vilia et aspera suavia arbitrentur. *De Jejun. et Tent. Christi, c.* 1, *circa med. p.* 461, *col.* 1, *tom.* 3. S. Cyprian.

La folie des hypocrites est si grande, qu'ils usent de l'infection comme d'une bonne odeur, qu'ils prennent ce qui est vil pour ce qui est précieux et ce qui est rude pour ce qui est doux.

30. Cave simulatem mentam habere, o homo, propter illum, qui scrutatur corda et renes : quia delectum faciens animarum Dominus, voluntates illarum scrutatur, ac si quam hypocrisim deprehenderit occultam, rejicit hominem illum. *Cateches.* 1, *prope med. apud Bibl. Patr. tom.* 4, *pag.* 398, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618. S. Cyrill. Hier.

O homme, crains d'avoir une conscience hypocrite, à cause de celui qui scrute les reins et les cœurs; car le Seigneur, pour faire le triage des âmes, sonde les volontés, et s'il découvre une hypocrisie cachée, il rejette cet homme loin de lui.

31. Inexorabilis est Judex, relinque hypocrisim. *Ibid. cateches.* 3, *circa med. pag.* 402, *col.* 1, *D.*

Le Juge est inexorable, repoussez donc l'hypocrisie.

32. Imitatur virtutem improbitas, et zizania contendunt triticum videri, quæ quidem specie quadam tritico assimilantur, gustu autem a sentientibus facile discernuntur. *Ibid. catech.* 4, *in princ. p.* 403, *D.*

L'iniquité singe la vertu, l'ivraie veut passer pour le froment : elle a quelque rapport en effet, quelque ressemblance de forme avec le blé; mais à la saveur ceux qui les goûtent savent facilement les discerner.

33. Hypocrita sanctitate viret apparenti, sed viror ejus deficiet in furore divini judicii. *Sup. Job, cap.* 8, *col.* 117, *in fine Moral. tom.* 3. Gloss. ord.

L'hypocrite semble verdoyant à cause de sa sainteté apparente ; mais cette verdure se flétrira devant la fureur du jugement de Dieu.

34. Hypocrita est avarus raptor, qui dum inique agens desiderat de sanctitate venerari, laudem vitæ rapit alienæ. *Ibid. cap.* 27, *col.* 859, *C.*

L'hypocrite est un avare et un ravisseur; en voulant être vénéré comme un saint, tandis qu'il vit dans l'iniquité, il dérobe l'honneur d'une vie qui n'est pas la sienne.

S. Greg. Mag. 35. Omnes hypocritæ dum bonorum vitam simulant imitationem sanctæ conversationis habent, sed veritatem sanctæ actionis non habent. *Lib.* 31 *Moral. c.* 5, *in princ. col.* 1046, *C, tom.* 1.

Les hypocrites, en contrefaisant la vie des justes, imitent à l'extérieur leur manière d'agir, mais ils n'ont pas la réalité de leurs saintes actions.

36. Hypocrita minus prodit in opere, quam in ejus latet cogitatione : etsi in se mala omnia non ostendit, omnia tamen inferre proximis appetit. *Ibid. lib.* 3, *c.* 16, *in fine, col.* 501.

L'hypocrite ne laisse pas voir dans ses œuvres tout ce qu'il a dans la pensée ; car s'il ne montre pas en sa personne tous les maux, il désire les attirer tous sur le prochain.

37. Hypocritæ nunquam quid agent, sed quomodo de actione qualibet hominibus possint placere considerant. *Ibidem, lib.* 31, *c.* 8, *post med. num.* 11, *col.* 1053, *D.*

Les hypocrites n'examinent jamais ce qu'ils font, mais plutôt comment et par quelles actions ils peuvent plaire aux hommes.

38. Hypocritæ charitatis viscera nesciunt : quia eorum mens quanto per mundi concupiscentiam in exteriora resolvitur, tanto per inaffectionem suam interius obduratur. *Ibid. c.* 9, *in princ. sup. illud, Job* 39, *Duratur ad filios, etc.*

Les hypocrites ne connaissent pas les entrailles de la charité ; car plus leur âme se répand dans les choses extérieures par la concupiscence mondaine, plus elle s'endurcit au-dedans par le manque d'affection.

39. Omnes hypocritæ in prima facie quod ostendunt, quasi ex ratione sanctitatis est ; sed bestiale est corpus quod sequitur, quia valde iniqua sunt, quæ sub boni specie moliuntur. *Ibid. lib.* 33, *cap.* 24, *post med. num.* 32, *col.* 1160, *B.*

Ce qui paraît au premier abord sur le visage des hypocrites porte le caractère de la sainteté ; mais le corps, qui vient après la tête, est un corps de brute, parce qu'elles sont grandes d'iniquité les choses qui se trament sous l'apparence du bien.

40. Omnis hypocrita, quia vitam justitiæ simulat, justorum sibi laudem arripit, et quasi prædator alienum violenter tollit. *Ibid. lib.* 5, *c.* 16, *in med. num.* 16, *col.* 150, *C.*

Tout hypocrite, en simulant une vie sainte, s'arroge la gloire des justes, et, semblable à un ravisseur, il enlève avec violence le bien d'autrui.

41. Hypocrisis cunctis intuentibus, imaginem de se sanctitatis insinuat, sed tenere vitam sanctitatis ignorat. *Ibid. lib.* 7, *c.* 12, *post med. col.* 226, *B.*

L'hypocrite, quand tout le monde le regarde, cherche à présenter en lui-même l'image de la sainteté, mais il ne sait pas tenir réellement la conduite des saints.

42. Hypocrita per arrogantiam depravatur, qui paratior est mori, quam corripi. *Ibid. l.* 8, *c.* 24, *ante med. sup. illud Job, Cum adhuc sit in flore, col.* 250, *B.* S. Greg. Mag.

C'est l'arrogance qui déprave l'hypocrite ; aussi est-il disposé à mourir plutôt qu'à se laisser corriger.

43. Hypocrita in laude positus, ne hunc quisquam corripere audeat, asperitate sua protinus vitam corripientis secat. *Ibid.*

L'hypocrite qui a obtenu de la gloire, afin que personne n'ose le reprendre, se hâte de déchirer avec aigreur la vie de celui qui voudrait le corriger.

44. Hypocrita sanctus esse non appetit, sed vocari ; et cum fortasse corripitur, quasi in opinionis gloria detruncatur. *Ibid.*

L'hypocrite ne désire pas être saint, mais passer pour tel ; et quand il arrive qu'il est repris, il semble qu'on le décapite dans l'opinion et dans la gloire qu'il avait usurpée.

45. Hypocrita deprehensum se in pravitate irascitur, loqui sibi redarguentem prohibet ; quia velut in occulto vulnere tactus dolet. *Ibid.*

Quand on surprend un hypocrite dans sa perversité, il entre en fureur ; il défend qu'on lui fasse des reproches, car il souffre comme si on l'avait touché d'une plaie secrète.

46. Hypocrita qualis imperitis innotescit, talis vult ab omnibus æstimari ; et paratior est mori, quam corripi. *Ibid.*

L'hypocrite voudrait passer aux yeux de tous pour ce qu'il passe aux yeux des ignorants ; il est prêt à mourir plutôt qu'à se laisser reprendre.

47. Hypocrita in cunctis suis operibus nihil sperat, nisi honoris reverentiam, gloriam laudis, a melioribus metui, sanctus ab omnibus vocari. *Ibid. ante fin. sup. illud, Job* 8, *Sic viæ omnium, col.* 276, *C.*

Dans toutes ses œuvres l'hypocrite n'espère que le respect, l'honneur, la gloire et les louanges ; il cherche à être craint par les bons et à passer pour saint devant les hommes.

48. Hypocritæ spes permanere non valet, quia æternitatem non quærens fugit quod tenet. *Ibid.*

L'espérance de l'hypocrite ne peut être durable, parce que, n'ayant pas cherché l'éternité, ce qu'il possède lui échappe.

49. Hypocritæ spes peribit, quia humana laus, quam magnis laboribus appetit, impulsa temporum momentis decurrit. *Ibid.*

L'espérance de l'hypocrite périra, parce que la gloire humaine, qu'il recherche au prix de si grands travaux, s'envole, emportée par le passage du temps.

50. Hypocrita pro bono opere a cunctis honoratur, cæteris præeminet, subjectas hominum mentes tenet, majoribus locis attollitur, favoribus nutritur, et ipsa sua vecordia pascitur. *Ibid. c.* 25, *post med. num.* 29, *col.* 277, *D.*

L'hypocrite est honoré de tous à cause de ses bonnes œuvres, il s'élève au-dessus des autres, il tient tous les esprits sous son empire, il monte aux plus hautes places, il est gorgé de faveurs, et il se repaît de sa propre méchanceté.

51. Hypocritarum fiducia aranearum telis similis dicitur, quia omne quod ob obtinendam

S. Greg. Mag. gloriam insudant, ventus vitæ mortalis dissipat. *Ibid. c.* 26, *in princ. col.* 277, *D.*

L'assurance des hypocrites est semblable à une toile d'araignée, parce que tout ce qu'ils ont acquis de gloire humaine à force de sueurs, le vent de la vie mortelle le dissipe.

52. Hypocrita quidquid cum labore peragit, aura humani favoris tollit; et dum in appetitu laudis opus deficit, quasi in ventum labor evanescit. *Ibid. ab init. col.* 278, *A.*

Tout ce que l'hypocrite accomplit avec peine, le souffle de la faveur humaine l'emporte, et tandis que l'ouvrage se fond dans le désir de la gloire, la peine s'évanouit comme emportée par le vent.

53. Hypocritarum ora pallescunt, corpus debilitate quatitur, pectus interrumpentibus suspiriis urgetur; et ad hæc humanos oculos quærunt, admirationis gloriam expetunt. *Ibid. in med. col.* 278, *C.*

Le visage des hypocrites est pâle, leur corps débilité tremble, leur poitrine est oppressée de soupirs entrecoupés, et c'est par ces moyens qu'ils cherchent la vue des hommes, qu'ils réclament l'admiration et la gloire.

54. Simon crucem portat, sed nequaquam moritur; omnis hypocrita corpus quidem per abstinentiam affligit, sed tamen per amorem gloriæ, mundo vivit. *Ibid. post med. sup. illud, Matth.* 27, *Invenerunt hominem Cyreneum, etc. col.* 278, *D.*

Simon porte la croix, mais il n'est point mis à mort; tout hypocrite châtie son corps par l'abstinence, mais à cause de son amour de la gloire il ne cesse pas de vivre au monde.

55. Hypocrita nihil aliud in omne quod agit, nisi opinionis suæ gloriam cogitat, nec curat quo postea per meritum ducitur, sed quid interim dicatur. *Ibid. c.* 27, *col.* 279, *litt. B.*

L'hypocrite, dans tout ce qu'il fait, ne pense et ne recherche pas autre chose qu'à se faire une glorieuse réputation; il ne s'occupe point du mérite qui lui reviendra plus tard, mais bien de ce que l'on dira pour le présent.

56. Domus hypocritæ est delectatio favoris, quam quasi quietus inhabitat; sed stare domus hæc non valet, quia laus cum vita præterit, et humanus favor in judicio non subsistit. *Ibid.*

La maison de l'hypocrite, c'est le plaisir de la faveur où il se plaît, où il demeure en paix; mais cette maison n'est point stable, parce que la gloire passe avec la vie, et que la faveur humaine ne subsistera plus au jugement de Dieu.

57. Quid est vita hypocritæ, nisi quædam visio phantasmatis, quæ hoc ostendit in imagine, quod non habet ex veritate? *Ibid. lib.* 15, *c.* 4, *in princ. col.* 490, *A.*

Qu'est-ce que la vie de l'hypocrite, sinon une apparence fantastique qui montre en image ce qui n'existe pas en réalité?

58. Sanctitas hypocritarum somniantium similitudinem habet, in quibus est ostensio phantasmatis, non certitudo virtutis. *Ibid. in tit. col.* 490, *A.*

La sainteté des hypocrites ressemble aux visions des songes; car ils font parade d'une ombre, et ils n'ont pas la réalité de la vertu.

59. Quis est locus hypocritæ, nisi cor adulantium? ibi quippe requiescit, ubi favores invenerit. *Ibid. c.* 5, *in princ. col.* 490, *D.* S. Greg. Mag.

Quelle est la maison de l'hypocrite, sinon le cœur des flatteurs? car il aime à se reposer où il trouve des louanges.

60. Habet hypocrita nonnunquam aliquid forte ac validum in operatione; sed dum multa bona se simulat habere, quæ non habet, perdit etiam ea quæ habet. *Ibid. post med. col.* 491, *D.*

L'hypocrite a quelquefois de la force et du courage dans les œuvres; mais en simulant beaucoup de bonnes choses qu'il n'a pas, il perd même celles qu'il possède.

61. Hypocrita vult scire divina eloquia, nec tamen facere; vult docte loqui, nec vivere; pro eo quod non agit, quæ novit, etiam hoc quod novit, amittit; ut perdat scire, quod sciendo noluit agere. *Ibid. c.* 7, *col.* 493, *C.*

L'hypocrite veut reconnaître la parole de Dieu, mais il ne veut pas l'observer; il veut parler selon la doctrine et vivre différemment: parce qu'il n'accomplit pas ce qu'il connaît, il perd même le mérite de sa science; il perd la science de ce qu'il n'a pas voulu pratiquer.

62. Hypocrita, qui de doctrina favores quærit, fur judicabitur; quia per hoc quod justa loquitur, laudem sibi vitæ justorum rapit. *Ibid. c.* 8, *in fine, num.* 7, *col.* 494, *C.*

L'hypocrite qui cherche des faveurs par la doctrine sera jugé comme voleur, parce qu'en parlant selon la justice, il a voulu ravir la gloire de la vie des justes.

63. Hypocrita dum præsentia lucra quærit, munera futura despicit: et fidem non habens, spem negligit eorum quæ non videntur. *Ibid. c.* 10, *in princ. sup. illud, Job* 20, *Non videat rivulos fluminis, etc.*

En cherchant un gain présent, l'hypocrite dédaigne les récompenses futures; n'ayant pas de foi, il néglige l'espérance des biens qui ne se voient pas.

64. Studium hypocritarum esse solet, ut et quod sunt supprimant; et hoc quod non sunt, esse se hominibus innotescant. *Ibid. lib.* 18, *c.* 7, *in princ. col.* 588, *B.*

L'étude ordinaire des hypocrites consiste à cacher ce qu'ils sont et à paraître devant les hommes ce qu'ils ne sont pas.

65. Duo in hypocritis agnoscuntur, unum intus, alterum foris; intus quidem purum malum, foris bonum simulatum. *Lib.* 6 *in* 1 *Reg. c.* 2, *post med. sup. illud,* 1 *Cor.* 11, *Qui manducat panem, etc. col.* 1599, *B, tom.* 2.

On trouve deux choses dans les hypocrites, une au-dedans et une au-dehors: au-dedans, le mal véritable; au-dehors, le bien simulé.

66. Inter hypocritas jure deputatur, qui ex simulatione disciplinæ ministerium regiminis vertit in usum dominationis. *Part.* 2 *Pastor. cap.* 6, *post med. col.* 146, *D, t.* 1.

On peut ranger avec justice parmi les hypocrites celui qui, en feignant un grand zèle pour la discipline, fait de la charge qu'il a de gouverner une véritable tyrannie.

67. Pessimum genus est hypocritarum, qui Haymo.

in hoc sæculo carnem macerant, et in futuro mercede privantur. *Serm. dom.* 5 *post Pent.*

Rien n'est plus triste que la classe des hypocrites, qui mortifient leur chair en ce monde, et qui seront privés de récompenses dans l'autre.

S. Hier. 68. Quamvis aliis vitiis carere possumus, hypocriseos maculam habere non posse, aut paucorum, aut nullorum. *Lib.* 2 *Dialog. adv. Pelag. ante med. p.* 286, *D*, *tom.* 2.

Quoique nous puissions nous préserver des autres vices, il n'y a personne ou presque personne qui soit absolument pur de toute tache d'hypocrisie.

69. Omnis hypocrita est aliud simulans, et aliud agens; promittens castitatem, et vivens luxuriose: paupertatem præferens, et replens marsupium. *Lib.* 4 *Isaiæ*, *c.* 9, *sup. illud*, *Et disperdet ab Israel*, *p.* 43, *A*, *t.* 5.

Tous les hypocrites agissent d'une manière et feignent d'agir autrement; affectant la chasteté, ils vivent dans la luxure; prennant les dehors de la pauvreté, ils remplissent leur coffre.

70. In comparatione duorum malorum, levius malum est aperte peccare, quam simulare et fingere sanctitatem. *Ibid. lib.* 5, *c.* 16.

Si l'on compare ces deux maux, il est moins grave de pécher ouvertement que de simuler et de feindre la sainteté.

Hugo a S. Victore. 71. Exterius contegor ovis vellere, intus autem sævio cupiditate; coram Domino consisto extensis manibus quasi crucifixus; crucem simulans, et tamen non portans. *Lib.* 2 *de Claustro animæ*, *c.* 23, *ante med. p.* 53, *A*, *tom.* 2.

Au-dehors je suis revêtu d'une peau de brebis, et audedans je me livre à la fureur par le mouvement des passions; devant le Seigneur, je me présente les mains étendues comme un crucifié, je feins d'être en croix, et je ne porte pas même la croix.

72. Hypocrita sua mala celat, pallidus est, bona sua prædicat, incultus ingreditur, omnia operatur ut videatur, superbus et impatiens est. *Lib.* 4 *de Propr. rerum*, *c.* 8, *in med. p.* 307, *G*, *tom.* 2.

L'hypocrite cache ses vices; il est pâle, il vante ses mérites, il est négligé dans son extérieur, il ne fait rien que pour être vu, il est orgueilleux et impatient.

73. Hypocrisis est { Malum futile, Viruslatens, Fur custodiens, Ærugo consumens, Tinea demoliens, } { De remediis creat morbos, Conficit de medicina languorem; Sanctitatem vertit in crimen; Placationem facit reatum; De virtute vitium; De mercede dispendium; De remissione peccatum. *Lib.* 3 *Miscellan. codic.* 2, *tit.* 2, *ab init. pag.* 171, *D*, *t.* 3.

L'hypocrisie est { Un mal stérile, Un poison caché, Un voleur vigilant, Une rouille dévorante, Un ver rongeur, } { Qui fait sortir la maladie des remèdes; Qui fait produire à la médecine le dépérissement; Qui change la sainteté en crime; Qui change l'expiation en faute; Qui fait un vice de la vertu; Qui change en dommage une récompense; Qui fait sortir le péché du pardon même.

74. Hypocritæ anterius, sicut homines, videntur, sed posterius bestiæ sunt; bene enim loquuntur, sed male vivunt; boni apparent, sed mali sunt. *Sup.* 3 *Reg.* 10, *f.* 275, *col.* 1, *tom.* 1. Hugo card.

Par-devant les hypocrites paraissent être des hommes, mais par-derrière ce sont des bêtes; car ils parlent bien, mais ils vivent mal; ils paraissent bons, mais ils sont méchants.

75. Domus hypocritæ est favor humanus, vel fiducia sanctitatis, cui modo innititur, quia stat coram hominibus. *Sup. Job*, *c.* 8, *f.* 408, *col.* 1, *tom.* 1.

La maison de l'hypocrite, c'est la faveur humaine ou la réputation de sainteté, sur laquelle s'appuie celui qui veut se soutenir devant les hommes.

76. Omnis hypocrita intendit aut divitias, aut delicias, aut honores, aut gloriam hominum. *Ibid. c.* 36, *fol.* 445, *col.* 4, *tom.* 1.

Tout hypocrite s'efforce d'obtenir ou les richesses, ou les délices, ou les honneurs, ou la gloire humaine.

77. Hypocrisis vicus est diaboli. *Sup. Psal.* 54, *fol.* 140, *col.* 1, *tom.* 2.

L'hypocrisie est la demeure du démon.

78. Cauda diaboli est hypocrisis, quæ ut cauda turpitudinem peccatorum tegit. *Sup. Ps.* 43, *fol.* 184, *col.* 4, *tom.* 2.

La queue du diable, c'est l'hypocrisie, qui couvre, comme une queue, la turpitude des péchés.

79. Hypocritæ sunt vacui veritate, sed pleni vanitate. *Sup. Eccles. cap.* 24, *fol.* 217, *col.* 2, *tom.* 3.

Les hypocrites sont vides de vérité, mais pleins de vanité.

80. Hypocrita pro modico vento vanæ laudis dat quod plus valet, quam totus mundus. *Sup. Threnos*, *cap.* 4, *Moraliter*, *fol.* 304, *col.* 1, *tom.* 4.

Pour le vent léger de la vaine gloire l'hypocrite donne ce qui vaut mieux que le monde entier.

81. Vita hypocritarum exterius est pulchra, interius autem est vermiculosa conscientia, et plena nequitia. *Sup. Matth. c.* 7, *f.* 27, *col.* 3, *tom.* 6.

Extérieurement la vie des hypocrites est belle, mais audedans leur conscience est corrompue et pleine de malice,

Hugo card.

82. Hypocrita, qui dicit peccatum se habere, foris fingit humilitatem, et intrinsecus amplectitur vanitatem. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 12, *fol.* 63, *col.* 3, *tom.* 7.

Il est hypocrite celui qui se déclare pécheur, affecte l'humilité au-dehors, et au-dedans embrasse la vanité.

83. Hypocritæ exterius habent similitudinem Dei, sed interius habent cauterium diaboli. *Sup.* 1 *Tim.* 4, *fol.* 214, *col.* 2, *tom.* 7.

Au-dehors les hypocrites montrent quelque ressemblance avec Dieu, mais au-dedans ils portent imprimé en eux le masque du démon.

84. Hypocritæ per dulcem locutionem, vel honestam exterius conversationem, se simulant esse cives cœli, sed per internam affectionem sunt rustici inferni. *Sup. Ep. ad Hebr. c.* 11, *f.* 267, *col* 3, *tom.* 7.

Par la douceur de leur langage ou par l'honnêteté apparente de leur conduite, les hypocrites feignent d'être des citoyens du ciel; mais par leurs affections intérieures, ils sont des rustres de l'enfer.

85. Hypocritæ de patria cœlesti non sunt, quia affectionem interiorem ad mundana, non ad cœlestia convertunt. *Ibid.*

Les hypocrites n'appartiennent pas à la patrie céleste, parce qu'ils tournent leurs affections intérieures vers les biens de ce monde et non vers ceux du ciel.

86. Hypocrita est corpus sine spiritu, quia habet opera sine charitate, quæ est forma operum. *Sup. Apocalyps. c.* 3, *in princ. f.* 276, *col.* 4, *tom.* 7.

L'hypocrite est un corps sans âme, parce qu'il a les œuvres sans la charité, qui est le modèle des œuvres.

S. Joan. Chr.

87. Qui propter homines sua facit, aliud habet in corde, aliud monstrat in opere; in facie propter necessitatem hominum facit, et videtur misericors; in corde autem propter vanam gloriam agit, et est vanæ gloriæ mercator. *Hom. sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 830, *C*, *tom.* 2.

Celui qui agit en vue des hommes a dans le cœur un sentiment opposé à celui qu'il montre dans ses œuvres. En apparence il agit pour les besoins des hommes, et il paraît être miséricordieux; mais dans le cœur il agit pour la vaine gloire, et il n'est qu'un marchand qui achète la célébrité.

88. Omnes hypocritæ astutiores sunt cæteris hominibus simpliciter viventes; et in astutia sua cogitant, quomodo aliquem lædant, et cum læserint, ita simpliciter ambulant, quasi nemini nocuerint. *Ibid. Hom.* 45, *ante fin. col.* 1061, *litt. B.*

Tous les hypocrites sont plus rusés que les autres hommes; menant une vie simple, ils recherchent dans leur astuce comment ils pourront nuire à quelqu'un, et quand ils ont porté le coup, ils marchent avec tant de simplicité, que s'ils n'avaient fait de mal à personne.

89. Totum hypocritæ malitiæ est, quidquid in eo consistit; ut quod est, celet; quod non est, se esse simulet. *Hom.* 11 *ex divers. in Matth. circa fin. col.* 1168, *C*, *tom.* 2.

Tout ce qu'il y a de malice dans l'hypocrite consiste à cacher ce qu'il est et à feindre ce qu'il n'est pas.

S. Joan. Chr.

90. Sicut sepulchrum, quamdiu clausum est, pulchrum videtur a foris; si vero fuerit apertum, horribile est: sic et simulatores bonorum, quamdiu non cognoscuntur, laudabiles sunt; cum autem cogniti fuerint, inveniuntur abominabiles. *Hom.* 45 *sup. Matth. oper imperf. in princ. col.* 1058, *A*, *tom.* 2.

De même qu'un sépulcre vu du dehors paraît beau tant qu'il demeure fermé, mais offre un spectacle horrible dès qu'il est ouvert, de même les hypocrites, qui simulent le bien, paraissent dignes de louanges tant qu'on ne les connaît pas; mais dès qu'ils sont bien connus, ils paraissent abominables.

91. Nihil in Ecclesia nocet magis, quam versuta simulatio. *Hom.* 11 *sup.* 1 *Tim. in princ. col.* 1486, *A*, *tom.* 4.

Rien n'est plus pernicieux dans l'Eglise que cette dissimulation pleine de fourberie.

S. Joan. Clim.

92. Simulatio mendacii mater est, sæpe etiam materia. *Grad.* 12, *in med. apud Bibl. Patr. tom.* 6, *part.* 2, *pag.* 265, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

La dissimulation est la mère et souvent même la matière du mensonge.

93. Simulatio est mendacii meditatio atque opifex, agglutinatum sibi atque connexum habens jusjurandum. *Ibid.*

C'est la dissimulation qui conçoit le mensonge et qui l'exécute; elle marche attachée et pour ainsi dire collée au serment.

94. Hypocrisis est et corporis et animæ contra jus status, adinventionibus omnibus impletus. *Ibid. grad.* 24, *ante med. p.* 276, *col.* 1, *litt. C.*

L'hypocrisie est un état du corps et de l'âme opposé à la droiture.

Joan. Trith.

95. Nulla res sic exhaurit animæ vires, sicut hypocrisis; nam malum sub specie boni celatum, dum non cognoscitur, non cavetur. *Lib.* 2 *de Tent. relig. c.* 5, *post med. pag.* 721, *col.* 1.

Il n'est rien qui épuise les forces de l'âme autant que l'hypocrisie; car, tant que le mal caché sous l'apparence du bien n'est pas reconnu, on ne se tient pas en garde contre lui.

96. Diversi coloris est omnis hypocrita, aliis adulatur, aliis detrahit: mordax ut canis, dolosus ut vulpes, superbus ut leo, tristis ut catus. *Ibid.*

L'hypocrite est de diverses couleurs; il flatte les uns, il dénigre les autres; il est hargneux comme un chien, rusé comme un renard, fier comme un lion, traître comme un chat.

S. Isidorius Hispal.

97. Hypocrita verba sanctorum habet, vitam non habet; et quos per sermonem doctrinæ genuerit, non fovet exemplis, sed deserit; quia quos verbo ædificat, vita et moribus destruit. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 24, *sent.* 1, *p.* 671, *col.* 2.

L'hypocrite tient le langage des saints, mais il ne mène point leur vie; il ne fortifie point par ses exemples ceux qu'il a engendrés par ses discours et ses leçons, mais il les abandonne; il détruit par sa vie et par ses mœurs ceux qu'il édifie par sa parole.

Isidorus Hispal.

98. Hypocritæ simulatores dicuntur, qui justi non esse quærunt, sed tantum videri cupiunt. *Pros.*

On appelle hypocrites les dissimulateurs qui ne cherchent pas à devenir justes, mais désirent seulement le paraître.

99. Hi mala agunt, et bona profitentur; per ostentationem quippe boni apparent, per actionem vero mali existunt. *Ibid. sent.* 2, *etc.*

Ils font le mal, et ils ne montrent que du bien; leur ostentation les fait paraître bons, mais leurs actions font qu'ils sont mauvais.

100. Omnia possunt a simplicibus vitia perpetrari, simulatio vero et hypocrisis non committitur, nisi a male astutis, per calliditatem valentibus vitia sub specie virtutum celare, et non veram sanctitatem objicere. *Ibid. sent.* 3, *pag.* 675, *col.* 2.

Les âmes simples peuvent tomber dans tous les autres vices, mais la dissimulation et l'hypocrisie sont des vices qui ne peuvent appartenir qu'à des esprits habiles dans le mal, capables par leur ruse et leur astuce de cacher le vice sous les dehors de la vertu et de faire éclater une fausse sainteté.

101. Hypocritæ malitiæ suæ occulta tegentes ante oculos hominum, quadam innocentiæ sanctitate se vestiunt, ut venerantur. *Ibid. sent.* 4, *p.* 676, *col.* 1.

Les hypocrites couvrent les vices cachés de leur malice aux yeux des hommes, et ils se voilent de certaines couleurs d'innocence et de sainteté pour se faire révérer.

102. Dupliciter damnantur hypocritæ, sive pro occulta iniquitate, sive pro operta simulatione. Ex illo enim condemnantur, quia iniqui sunt; ex isto, quia ostendunt quod non sunt. *Ibid. sent.* 3, *etc.*

Les hypocrites sont doublement condamnés : pour leur iniquité secrète et pour leur feinte intérieure La première les fait condamner parce qu'ils sont injustes, et la seconde parce qu'ils se montrent tels qu'ils ne sont pas.

103. Non semper latent hypocritæ; nam etsi in principio sui quidam non pateant, prius tamen quam vita eorum finiatur, quam simulate vixerint, deteguntur. *Pros.*

Les hypocrites ne restent pas toujours cachés, car il en est quelques uns qui ne sont pas découverts dès le commencement; avant la fin de leur vie, on découvre toute la dissimulation de leur conduite.

104. Omne enim sincerum permanet, sed quæ simulata sunt, diuturna esse non possunt. *Ibid. sent.* 6, *etc.*

Car tout ce qui est sincère est stable, mais tout ce qui est feint ne saurait durer longtemps.

105. Hypocritæ in occulto mali sunt, et bonos se palam ostendunt. *Ibid. sent.* 7, *etc.*

Les hypocrites sont méchants en secret, et ils se montrent bons en public.

Origen.

106. Hypocrisis, cum sit aliqua simulatio boni, nihil quidem habet vitale ex eo bono simulat, virtutis illius quam simulat, mortua est justitia, aut castitas. *Tract.* 25 *in Matth. c.* 23, *circa fin. tom.* 2.

L'hypocrisie n'étant qu'un semblant du bien, n'a rien de la vitalité du bien qu'elle simule, ni de la vertu qu'elle imite; sa justice est morte comme sa chasteté.

107. Res magni discriminis est, ignominiam sæculi sub religionis habitu circumferre, impietatem sub pietatis umbraculo, et Antichristum sub Christi vestibus occultare. *Ep.* 131 *ad quendam prior. ante med. apud Bibl. Patr. tom.* 12, *part.* 2, *pag.* 806, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618. Petr. Blesens.

C'est un grand sujet de condamnation, de porter les ignominies du siècle sous l'habit religieux, de cacher l'impiété sous la tente de la piété et l'Antechrist sous les livrées du Christ.

108. Hypocrisis subtile malum secretum virus, venenum latens, virtutum fucus, tinea sanctitatis. *Pros.* S. Petr. Chr.

L'hypocrisie est un mal subtil, un poison secret, un venin caché, le dehors trompeur des vertus, le ver rongeur de la sainteté.

109. Adversa omnia nituntur viribus suis, armis suis pugnant, impugnant palam, unde et caventur tam facile, quam videntur. *Serm.* 7 *de Hypocrisi, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *pag.* 666, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Tous nos adversaires font leurs efforts contre nous, ils se servent de leurs armes, ils combattent à découvert; aussi nous pouvons éviter leurs coups avec d'autant plus de facilité qu'ils se montrent davantage.

110. Hypocrisis {
Secura simulat,
Fallit prospera,
Curiosa mentitur,
Crudeli arte virtutes truncat mucrone virtutum,
Jejunium jejunio perimit,
Oratione orationem evacuat,
Misericordiam miseratione prosternit. *Ibid.*

L'hypocrisie {
Feint la sécurité,
Trompe la prospérité,
Ment à la curiosité,
Par un art cruel, mutile les vertus avec le glaive même de la vertu,
Détruit le jeûne par le jeûne,
Rend la prière inutile par la prière même,
Renverse la miséricorde par la miséricorde.

111. Hypocrisis cognata febris, frigido populo propinat ardorem. *Ibid.*

L'hypocrisie, parente de la fièvre, communique une ardeur dévorante au peuple qui était froid.

112. Hypocrisis dum cupit captivare oculos, oculis fit ipsa captiva. *Ibid.*

L'hypocrisie, en cherchant à captiver les regards, devient elle-même l'esclave des regards

S. Prosper. 113. Hypocritæ

- Prædicant magna, nec faciunt;
- Accusant vitia, nec deponunt;
- Publice sibi displicere simulant, quod occulte committunt;
- Magni student videri, non fieri;
- Laudant eos, quorum cupiunt prædicatione laudari;
- Jejunant, ut vultus sui pallorem perniciosis laudibus vendant;
- Ad reprehendendos alios prompti, sed se non patiuntur a quibuslibet vel leviter reprehendi;
- Ad faciem publicam patientiam fingunt, et in animo iracundiæ virus abscondunt;
- Ad nocendum parati, cum nocendi tempus invenerint;
- Suorum actuum negligentes fiunt, aliorum procaci libertate censores. *Lib. 2 de Vita contemplat. c. 4, circa med.*

Les hypocrites

- Prêchent de grandes choses, et ils ne les font pas;
- Accusent les vices, et ils ne s'en dépouillent pas;
- Font semblant, devant le public, d'être pleins de haine pour le mal qu'ils commettent en particulier;
- Cherchent à paraître grands et non à l'être;
- Louent ceux dont ils désirent obtenir des louanges publiques;
- Jeûnent, afin de vendre la pâleur de leur visage pour des louanges;
- Se montrent prompts à reprendre les autres, mais ils ne souffrent pas d'être repris par qui que ce soit, même légèrement;
- Feignent devant le public d'avoir une grande patience, mais ils cachent dans leur cœur le venin de la colère;
- Sont toujours prêts à faire du mal quand l'occasion de nuire se présentera;
- Ne s'occupent pas de leurs propres actions, mais ils censurent celles des autres avec la liberté la plus effrénée.

Richard. a S. Victore. 114. Hypocritæ quidem sanctitatem opere prætendunt, sed perversum est quod diligunt, et quod intus vivit in affectione, necesse est quandoque erumpat et appareat in opere. *Part. 1, lib. 3 de Erudit. hom. int. c. 11, in princ. p. 172, col. 2, B.*

Les hypocrites affectent bien la sainteté dans leurs actions; mais comme c'est la perversité qu'ils aiment, qui vit dans leurs affections, il faut nécessairement qu'elle éclate quelquefois et qu'elle apparaisse dans leurs œuvres.

115. Sub charitatis figmento hypocrisis occultat, qui ore probat, quod apud se vere nihili facit. *Hecatontad. 1, sent. 3, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 271, col. 1, A, edit. Colon.* 1618. Thalassius.

Approuver de bouche ce qu'on n'estime pas réellement dans le cœur, c'est cacher l'hypocrisie sous les couleurs de la charité.

116. Non potest diu latere ficta sanctitas. *Serm. 14 ad novit. divis. 5, in calce, t. 5.* S. Thomas a Kempis.

La fausse sainteté ne peut pas rester longtemps sans être dévoilée.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

117. Totius injustitiæ nulla capitalior, quam eorum qui tum cum maxime fallunt, id agunt, ut boni viri esse videantur. *Lib. 1 de Offic. ante med. t. 4.* Cicero.

De toutes les injustices, il n'en est pas de plus capitale que celle des hommes qui, alors même qu'ils trompent indignement, agissent de manière à passer pour des hommes de bien.

118. Nec simulatum quidquam potest esse diuturnum; ficta enim omnia celeriter tanquam flosculi decidunt. *Lib. 2 de Offic. circa med. tom. 4.*

Rien de ce qui est feint ne peut avoir une longue durée, car tous ces déguisements tombent rapidement comme des fleurs d'un jour.

119. Nulla pernicies vitæ major inveniri potest, quam in malitia simulatio intelligentiæ. *Ibid. lib. 3, post med.*

On ne peut rien trouver de plus pernicieux dans la vie que la dissimulation de l'intelligence s'appliquant à la malice.

120. Malus ubi bonum se simulat, tunc est pessimus. *In suis Sent. sent.* 227. Mimus Pub

Quand le méchant feint d'être bon, c'est alors qu'il est très-méchant.

121. Nihil simulatio proficit; paucis imponit leviter extrinsecus inducta facies; veritas in omnem partem sui, semper eadem est. *Epist. 79, in calce, p.* 699, *t.* 2. Seneca.

La dissimulation ne sert de rien, les apparences extérieures n'en imposent que légèrement et à un petit nombre d'hommes; mais la vérité est toujours la même dans toutes ses parties.

122. Nulla simulatio multo tempore latebit. *Sent.* 316, *p.* 66, *col.* 2, *G, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon.* 1618. Sextus phi

Il n'y a pas de dissimulation qui puisse rester longtemps cachée.

HYPOCRITA (Hypocrite).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Spes hypocritæ peribit : et sicut tela aranearum, fiducia ejus. *Job* 8, *v.* 13-14.

L'espoir de l'hypocrite périra ; sa confiance est comme une toile d'araignée.

2. Ipse erit salvator meus, non enim veniet in conspectu ejus omnis hypocrita. *Ibid.* 13, *v.* 16.

Il sera lui-même mon salut, car l'hypocrite ne peut soutenir son regard.

3. Congregatio hypocritæ sterilis. *Ibid.* 15, *v.* 34.

Tout ce qu'amasse l'hypocrite sera sans fruit.

4. Innocens contra hypocritam suscitabitur. *Ibid.* 17, *v.* 8.

L'innocent s'élèvera contre l'hypocrite.

5. Laus impiorum brevis, et gaudium hypocritæ ad instar puncti. *Pros. Ibid.* 20, *v.* 5.

La gloire de l'impie est courte, et la joie de l'hypocrite ne dure qu'un moment.

6. Si ascenderit usque ad cœlum superbia ejus, et caput ejus nubes tetigerit, quasi sterquilinium in fine perdetur, etc. *V.* 6-7.

Que son orgueil s'élève jusqu'aux cieux, que sa tête touche aux nues, il périra pour toujours comme un objet souillé.

7. Quæ est spes hypocritæ, si non liberet Deus animam ejus ? *Pros. Ibid.* 27, *v.* 8.

Quelle est l'espérance de l'hypocrite, si Dieu ne délivre pas son âme ?

8. Numquid Deus audiet clamorem ejus, cum venerit super eum angustia ? *V.* 9.

Le Seigneur entendra-t-il ses cris lorsque l'adversité fondra sur lui ?

9. Aut poterit in Omnipotente delectari, et invocare Deum omni tempore ? *Job* 27, *v.* 10.

Pourra-t-il mettre sa joie dans le Tout-Puissant et invoquer Dieu en tout temps ?

10. Deus regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi. *Ibid.* 34, *v.* 30.

Dieu fait régner l'hypocrite à cause des péchés du peuple.

11. Simulatores provocant iram Dei. *Ibid.* 36, *v.* 13.

Les hypocrites provoquent la colère de Dieu.

12. Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, non scandalizeris in labiis tuis ; cor tuum plenum est dolo et fallacia. *V.* 37-40.

Ne soyez point hypocrite devant les hommes, et que vos lèvres ne vous soient point un sujet de scandale ; votre cœur est plein de déguisement et de tromperie.

13. Omnis hypocrita est nequam. *Isa.* 9, *v.* 17.

Tout hypocrite est méchant.

14. Possedit tremor hypocritas. *Ibid.* 33, *v.* 14.

La terreur a été parmi les hypocrites.

15. Hypocritæ faciunt in synagogis et in vicis, ut honorificentur ab hominibus. *Matth.* 6, *v.* 2.

Ne sonnez pas de la trompette comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les places publiques pour être honorés des hommes.

16. Hypocritæ omnia opera sua faciunt, ut videantur ab hominibus. *Ibid.* 23, *v.* 5.

Les hypocrites font toutes leurs actions pour être vus par les hommes.

17. Væ vobis, hypocritæ, qui similes estis sepulcris dealbatis, quæ a foris parent hominibus speciosa, intus vero plena sunt ossibus mortuorum et omni spurcitia ! *Pros. V.* 27.

Malheur à vous, hypocrites, parce que vous êtes semblables à des sépulcres blanchis, qui à l'extérieur paraissent beaux, et qui au-dedans sont pleins d'ossements de morts et de corruption !

18. Sic vos, a foris quidem paretis hominibus justi ; intus autem pleni estis hypocrisi et iniquitate. *V.* 28.

Ainsi au-dehors vous paraissez justes, mais au-dedans vous êtes pleins d'hypocrisie et d'iniquité.

19. Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis. *Luc.* 12, *v.* 1.

Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

20. Vos estis, qui justificatis vos coram hominibus : Deus autem novit corda vestra. *Ibid.* 16, *v.* 15.

Vous êtes de ceux qui veulent paraître justes devant les hommes ; mais Dieu connaît vos cœurs.

I

IDOLOLATRIA (IDOLATRIE).

DEFINITIO.

S. Albert Mag. Idololatria est cum honor Creatori debitus, Creatoris exhibetur. *De Paradiso animæ, part.* 2 *de Vitiis, c.* 14, *sect.* 1, *p.* 131.

L'idolâtrie consiste à rendre à la créature l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur.

S. Anselm. Idolum est simulachrum humana effigie, vel belluina, seu volucrina factum, et consecratum juxta vocabuli sui interpretationem. *Sup.* 1 *ad Cor. c.* 4, *in illud, Nihil est idolum, fol.* 69, *col.* 3.

L'idole est une image représentant une forme d'homme, de bête ou d'oiseau, et consacrée suivant la signification même du mot.

S. Aug. Idololatræ inde dicuntur, quod simulachris eam servitutem exhibent, quæ debetur Deo. *Lib.* 1 *de Trin. c.* 6, *ante finem, p.* 174, *litt. C, tom.* 3.

Les idolâtres sont ainsi appelés parce qu'ils rendent à des images l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu.

S. Bonav. Idololatria est falsa et superstitiosa protestatio majestatis divinæ in idolo. *Part.* 1 *Centiloquii, sect.* 26, *in princ. p.* 66, *col.* 2, *A, t.* 6.

L'idolâtrie est une erreur et une superstition qui place la majesté divine dans une idole.

Joan. Gers. Idololatria est vitium, quo quis cultum latriæ alteri quam Deo exhibet. *Part.* 3 *Descript. terminor. c. Justitia, ante med. f.* 27, *col.* 2, *litt. D.*

L'idolâtrie est le péché de ceux qui rendent le culte de latrie (adoration) à un autre qu'à Dieu.

Origen. Idolum est, quod non est, nec habet aliquid simile sui. *Hom.* 8 *in cap.* 20 *Exodi, sup. illud, Non facies tibi idolum, p.* 52, *col.* 1, *H, t.* 1.

L'idole est quelque chose qui n'a pas de réalité, ni rien qui lui ressemble.

Cicero. Idola sunt inanes imagines. *Lib.* 1 *de Finibus, ante med. t.* 4.

Les idoles ne sont que de vaines images.

DIVISIO.

S. Bonav.

Idololatria triplex est :	Paganorum,	Idololatria paganorum est mala, quia colunt aurum et argentum ;
	Avarorum,	Idololatria avarorum est pejor, quia deum adorant nummum ;
	Gulosorum.	Idololatria gulosorum est pessima, quia gulosi colunt deum vilissimum, scilicet ventrem. *Tit.* 3 *Diætæ, c.* 2, *ante med. p.* 287, *col.* 2, *E, tom.* 6.

Il y a trois sortes d'idolâtrie :	Celle des païens,	Elle est mauvaise, parce que les païens adorent l'or et l'argent ;
	Celle des avares,	Elle est plus mauvaise, parce que les avares adorent comme dieu une pièce de monnaie ;
	Celle des gourmands.	Elle est très-mauvaise, parce que les gourmands adorent le plus vil des dieux, c'est-à-dire leur ventre.

PRODUCTIO.

S. Cyprian. Ludorum omnium mater, idololatria est. *De Spectaculis, c.* 4, *in princ. p.* 415, *col.* 2, *tom.* 3.

C'est l'idolâtrie qui est la mère de tous les jeux.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non habebis deos alienos coram me. *Ex.* 20, *v.* 3.

Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

2. Non facies tibi sculptile, neque omnem similitudinem, quæ est in cœlo desuper, etc. *V.* 4.

Tu ne te feras point d'idole taillée, ni aucune image de ce qui est en haut dans le ciel.

3. Qui immolat diis, occidetur, præterquam Domino soli. *Ibid.* 22, *v.* 20.

Celui qui sacrifie à des dieux autres que le Seigneur seul sera puni de mort.

4. Deos conflatiles, non facies tibi. *Ibid.* 34, *v.* 17.

Vous ne vous ferez point de dieux jetés en fonte.

5. Nolite converti ad idola, nec deos conflatiles faciatis vobis. *Lev.* 19, *v.* 4.

Ne vous tournez point vers les idoles, et ne vous faites point de dieux en fonte.

6. Non facietis vobis idolum et sculptile, etc., ut adoretis eum : ego enim sum Dominus Deus vester. *Ibid.* 26, *v.* 1.

Vous ne vous ferez point d'idole ni d'image taillée pour l'adorer ; car je suis le Seigneur votre Dieu.

7. Non habebis deos alienos in conspectu meo. *Pros. Deut.* 5, *v.* 7.

Tu n'auras point de dieux étrangers devant ma face.

8. Non facies tibi sculptile, nec similitudinem omnium, quæ in cœlo sunt desuper, et quæ in terra deorsum. *V.* 8.

Tu ne feras point d'image taillée, ni de ressemblance de tout ce qui est en haut dans le ciel ou en bas sur la terre.

9. Non adorabis ea, et non coles : enim sum Dominus Deus tuus. *V.* 9.

Tu ne les adoreras pas et ne les serviras pas ; car je suis le Seigneur ton Dieu.

10. Non facies tibi, neque constitues statuam, quod odit Dominus Deus tuus. *Ibid.* 16, *in fin.*

Vous ne ferez pas et vous n'élèverez point de statues que le Seigneur votre Dieu a en horreur.

11. Maledictus homo, qui facit sculptile et conflatile ; abominationem Domini, opus manuum. *Ibid.* 27, *v.* 15.

Maudit l'homme qui fait une image taillée ou qui jette en fonte une idole, l'abomination du Seigneur, l'œuvre d'un artisan !

12. Non erit in te deus recens, neque adorabis deum alienum. *Ps.* 80, *v.* 8.

Tu n'auras pas de dieux nouveaux, et tu n'adoreras pas des dieux étrangers.

13. Confundantur omnes, qui adorant sculptilia, et qui gloriantur in simulachris suis. *Ps.* 96, *v.* 7.

Qu'ils soient couverts de confusion, tous ceux qui adorent les idoles et qui se glorifient de leurs simulacres.

14. Simulachra gentium, argentum et aurum, opera manuum hominum. *Ps.* 113, *v.* 12.

Les idoles des nations ne sont que de l'or et de l'argent, ouvrages de la main des hommes.

15. Initium fornicationis, est exquisitio idolorum ; et adinventio illorum, corruptio vitæ est. *Sap.* 14, *v.* 12.

L'essai des idoles a été un commencement de prostitution, et leur invention la corruption de la vie humaine.

16. Infandorum idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis. *Ibid.* *v.* 17.

Le culte des infâmes idoles est la cause, le principe et la fin de tous les maux.

17. Dum confidunt in idolis, quæ sine anima sunt, malæ jurantes, noceri se non sperant. *Ibid.* *v.* 29.

Parce qu'ils ont mis leur confiance en des idoles qui n'ont point d'âme, ils ne craignent pas d'être punis de leurs faux serments.

18. Omnia idola nationum, deos æstimaverunt. *Pros. Ibid.* 15, *v.* 15.

Ils ont regardé comme des dieux toutes les idoles des nations.

19. Quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum. *Ibid.*

Idoles qui n'ont ni des yeux pour voir, ni des narines pour respirer, ni des oreilles pour entendre, ni des doigts pour toucher, et leurs pieds ne sauraient leur servir pour marcher.

20. Quid proderit libatio idolo? nec enim manducabit, nec odorabit. *Eccli.* 30, *v.* 19.

Que servent les libations à une idole? Elle ne peut ni s'en nourrir ni en respirer l'odeur.

21. Elevabitur Dominus solus, et idola penitus conterentur. *Isa.* 2, *v.* 18.

Dieu seul sera grand ; les idoles brisées s'en iront en poussière.

22. Projiciet homo idola argenti sui, et simulchra auri sui, quæ fecerat sibi, ut adoraret, etc. *Ibid.* *v.* 20.

L'homme renversera les idoles d'or et les statues d'argent qu'il avait faites pour adorer.

23. Ego Dominus : gloriam meam alteri non dabo, et laudem meam sculptilibus. *Ibid.* 42, *v.* 8.

Je suis le Seigneur ; je ne donnerai point ma gloire à un autre, et à des idoles les louanges qui me sont dues.

24. Confundantur confusione, qui confidunt in sculptili, qui dicunt conflatili : Vos dii nostri. *Ibid.* *v.* 17.

Ils seront couverts de confusion, ceux qui mettent leur espoir dans leurs idoles, et qui disent à des images taillées : Vous êtes nos dieux.

25. Plastæ idoli omnes nihil sunt, et amantissima eorum non proderunt eis : ipsi sunt testes eorum, quia non vident, neque intelligunt. *Ibid.* 44, *v.* 9.

Tous ces artisans d'idoles ne sont rien, et ce qu'ils adorent leur sera inutile ; ils sont eux-mêmes témoins que leurs idoles ne voient pas et ne comprennent pas.

26. Quis formavit deum, et sculptile conflavit ad nihil utile? Fabri enim sunt ex hominibus. *Ibid.* *v.* 10-11.

Qui sont ces insensés qui forment un dieu, un vain simulacre d'un ouvrage de bronze? Ces ouvriers ne sont que des hommes.

27. Qui abominatis idola, sacrilegium facis. *Rom.* 2, *v.* 23.

Vous qui avez en horreur les idoles, vous faites des sacriléges.

28. Nolite errare : neque idolis servientes, regnum Dei possidebunt. 1 *Cor.* 6, *v.* 10.

Ne vous y trompez pas, ceux qui adorent les idoles ne posséderont pas le royaume de Dieu.

29. Scimus, quia nihil est idolum in mundo, et quod nullus est Deus, nisi unus. *Ibid.* 8, *v.* 4.

Nous savons que rien n'est idole dans le monde, et qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

30. Carissimi mei, fugite ab idolorum cultura. *Ibid.* 10, *v.* 14.

Mes très-chers frères, fuyez le culte des idoles.

31. Dico, quod idolis immolatum sit aliquid; aut quod idolum, sit aliquid? sed quæ immolant gentes, dæmoniis immolant, et non Deo. *Ibid. v.* 19-20.

Ai-je prétendu que ce qui a été immolé aux idoles ait quelque vertu, ou que l'idole soit quelque chose? Non; mais je dis que ce que les païens immolent, c'est aux démons qu'ils l'immolent et non pas à Dieu.

32. Filioli, custodite vos a simulachris. 1 *Joan.* 5, *in calce.*

Mes petits enfants, gardez-vous des idoles.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Albert. Mag. 33. Pro quocunque quis Creatori suo renuntiat, sive sit peccatum, sive res alia, illud veraciter pro idolo in mente portat. *De Paradiso animæ, part.* 2 *de Vitiis, c.* 14, *sect.* 1, *pag.* 131.

L'objet pour lequel un homme renonce au Créateur, soit un péché, soit tout autre chose, est une idole que le pécheur porte réellement dans son âme.

34. Quoties homo aliquid facit, dimittit, vel patitur, quod nullatenus pro Deo faceret, dimitteret, vel pateretur, toties procul dubio idolum veneratur. *Pros.*

Toutes les fois qu'un homme fait, abandonne ou souffre une chose qu'il ne voudrait pas faire ou abandonner ou souffrir pour Dieu, c'est réellement une idole qu'il vénère.

35. Heu! quoties est fœmina viro idolum; et e contra, amicus amico, dominus servo, pueri parentibus, cum pro amore, vel timore humano recedat a præcepto divino.

Hélas! que la femme est souvent une idole pour l'homme, un ami pour son ami, un maître pour son serviteur, des enfants pour leurs parents, quand l'amour humain ou une crainte humaine fait transgresser les préceptes divins!

36. Quidquid enim subtrahitur a Deo, computandum est pro idolo. *Ibid. c.* 14, *sect.* 2, *pag.* 131.

Car tout ce qu'on soustrait à Dieu doit être regardé comme donné à une idole.

37. Cum spiritualis homo in opere suo aliud intendit principaliter præter Deum, sive hominum placentiam, sive commodum transitorium, sive gratiam in præsenti, sive gloriam in futuro, idolum est. *Ibid. cap.* 14, *sect.* 3, *pag.* 132.

Toutes les fois qu'un homme, dans ses œuvres, se propose une autre fin principale que Dieu, comme le bon plaisir des hommes, ou un avantage transitoire, ou une faveur pour le présent, ou quelque gloire pour l'avenir, il commet une idolâtrie.

38. Sicut qui idolis servit, cultum debitum Creatori imaginatæ creaturæ tribuit; sic et avarus cum Deum solum colere deberet, colit potius nummos, in quibus præfiguratæ sunt imagines imperatorum. *Pros.* S. Anselm.

De même que l'idolâtre rend à une image créée le culte qui n'est dû qu'au Créateur, de même l'avare, qui ne devrait adorer que Dieu seul, adore de préférence les écus, sur lesquels est gravée l'effigie des empereurs.

39. Hoc enim unusquisque deum habet, quod præ omnibus diligit, in quo præ omnibus spem atque fiduciam habet.

Car chacun a pour dieu l'objet qu'il aime par-dessus tout, en qui avant tout il a placé son espoir et sa confiance.

40. Avarus hoc agit specialiter de nummis, id est, plus diligit nummos, quam aliud, et plus cogitat de nummis, atque plus sperat ac confidit in nummis, quam il alia re; idcirco nummi, ejus sunt dii.

C'est ce que l'avare en particulier fait pour les écus : il les aime par-dessus tout, il y pense plus souvent, il a mis en eux plus d'espoir et de confiance qu'en toute autre chose; les écus sont donc pour lui des dieux.

41. Jure ergo vocatur idololatra, quia Deum non colit, sed nummos et imagines mortuorum regum impressas. *Sup. Epist. ad Coloss. c.* 3, *in illud, Simulachrorum servitus, etc.*

C'est donc avec raison qu'on l'appelle idolâtre, parce qu'il ne vénère pas Dieu, mais les écus et les images de princes morts qu'ils portent empreintes.

42. Idololatræ universæ creaturæ Auctorem Conditoremque non noverunt, inde est, quod in simulachra præcipitantur. *De vera Relig. c.* 37, *in calce, p.* 507, *B, t.* 1. S. Aug.

Les idolâtres n'ont pas connu l'Auteur et le Créateur de l'univers, et c'est là ce qui les a precipités dans l'adoration des idoles.

43. Nihil homines tam insatiabiles reddit vitæ perversitate, quam idololatrarum imitatio. *Ep.* 202 *ad Nectarium episc. post init. p.* 530, *D, t.* 2.

Rien ne rend les hommes plus indomptables dans la perversité que l'imitation des idolâtres.

44. Nullus hominum idolum colit, nisi Dei blasphemus extiterit. *Lib.* 2 *de Mirabil. sacræ Script. c.* 18, *in fine, p.* 525, *B, t.* 3.

Il n'y a pas d'homme qui adore les idoles sans être blasphémateur de la Divinité.

45. Ridiculum videtur, quod aliquis judicetur idololatra, quia duo grana thuris offert creaturæ, quæ debuit offerre Deo : et ille non judicetur idololatra, qui totum servitium vitæ suæ offert creaturæ, et nihil Deo. *Serm.* 43 *fer.* 2 *post dom. Pass. art.* 2, *c.* 2, *in calce, p.* 753, *col.* 1, *B, t.* 2. S. Bernardin Senens.

Il semble ridicule qu'on appelle un homme idolâtre parce qu'il aura offert à la créature deux grains d'encens qu'il devait offrir à Dieu, et qu'on n'estime pas idolâtre celui qui donne à la créature le service de toute sa vie, tandis qu'il ne donne rien à Dieu.

Bern. 46. Profecto quisquis plus amat mundum quam Deum, impius atque idololatra esse convincitur, serviens creaturæ potius quam Creatori. *Ep.* 107 *ad Thomam, ante finem, f.* 233, *col.* 3, *N.*

Certainement quiconque aime le monde plus que Dieu est convaincu d'être un impie et un idolâtre, qui sert la créature plutôt que le Créateur.

Clem. pap. 47. Nullum peccatum idololatria reperitur gravius, ea est enim contra Deum impietas. *Lib.* 5 *Const. c.* 27.

Il n'y a pas de crime plus grand que l'idolâtrie, parce qu'elle est une impiété contre Dieu.

Cyprian. 48. Sic idololatriæ indignatur Deus, ut præceperit etiam eos interfici, qui servire idolis suaserint. *De Exhort. mart. c.* 5, *in princ. p.* 332, *col.* 2, *t.* 2.

Dieu éprouve tant de haine pour l'idolâtrie, qu'il ordonna de mettre à mort même ceux qui auraient conseillé d'adorer les idoles.

Didymus. Alex. 49. Ab idolis se custodiant omnes, qui ad Deum verum reverenter accedunt. *Sup. Epist.* 1 *Joan. c.* 5, *in calce, apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 263, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618.

Que tous ceux qui veulent s'approcher avec respect du vrai Dieu se gardent d'honorer les idoles.

... ord. 50. Idolum nihil est. *Sup. Exod. c.* 20, *col.* 668, *F, t.* 1.

Les idoles ne sont rien.

Greg. Mag. 51. Idola, quæ in fanis sunt, destruantur. *Lib.* 9 *in Reg. ind.* 4, *c.* 71, *Ep.* 71 *ad Mellitum abbat, in princ. col.* 1073, *G, t.* 2.

Qu'on détruise les idoles qui sont dans les temples.

52. In cognitione veritatis statum idololatria perdidit. *Lib.* 3 *in primum Regum, c.* 3, *ab init, col.* 1346, *B, t.* 2.

C'est l'idolâtrie qui a fait perdre au monde la connaissance de la vérité.

53. Idololatriæ caput est diabolus, omnis iniquitatis initium. *Ibid. etc.*

Le chef de l'idolâtrie, c'est le démon, qui est le principe de toute iniquité.

54. Idolis vanis sacrificia nusquam offeruntur. *Ibid. post init. col.* 1347, *A.*

On n'offre plus nulle part des sacrifices aux vaines idoles.

Greg. Naz. 55. Omnium malorum extremum, ac primum, est idolorum cultus. *Orat. de Nativ. Christi, post init.*

Le premier et le plus grand des maux, c'est le culte des idoles.

Haymo. 56. Grave crimen idololatria est. *Serm. dom.* 26 *post Pent. post init.*

L'idolâtrie est un grand crime.

S. Hier. 57. Quidquid diaboli est, et quod diaboli est, idololatria est, cui omnia idola mancipantur. *Epist.* 1 *ad Heliodor. ante med. t.* 1.

Tout ce qui est au démon et tout ce qui vient de lui n'est qu'idolâtrie, car toutes les idoles lui sont soumises.

58. Cui deus venter est, deus ei recens est : quotcunque vitia habemus, quotcunque peccata, tot recentes habemus deos. Iratus sum, ira mihi deus est : vidi mulierem et concupivi, libido mihi deus est : unusquisque enim quod cupit et veneratur, hoc illi deus est. *Sup. Psal.* 80, *vers.* 8, *Non erit in te deus recens. p.* 117, *A, t.* 8.

Celui qui a pour dieu son ventre a un dieu nouveau ; tous nos vices, tous nos péchés sont des dieux nouveaux. Je suis emporté, la colère est mon dieu ; j'ai vu une femme et je l'ai convoitée, la luxure est mon dieu : le dieu de chacun, c'est ce qu'il désire, ce qu'il vénère.

59. Qui adorat creaturam, negat Creatorem. *Sup. Job, c.* 31, *f.* 437, *col.* 3, *t.* 1. Hu... ord.

Celui qui adore la créature renie le Créateur.

60. Idololatra servit simulachro : cultum idololatriæ diligenter amplificat, cum omni diligentia colit simulachrum, spem ponit in idololatria, et timet mutilare simulachrum. *Lib.* 2 *de Contemptu mundi, c.* 12, *per totum, p.* 76. S. Isidor ...

L'idolâtre sert un vain simulacre ; il étend avec zèle le culte des idoles, quand il met du zèle à adorer un simulacre, quand il met sa confiance dans ce culte, et qu'il craint de mutiler une vaine idole.

61. Unusquisque quod præ cæteris colit, quod super omnia miratur et diligit, hoc ei deus : si quid est in quod dilectionis lance præponderat, hoc tibi deus est. *Hom.* 2 *in c.* 2 *Judic. in med. t.* 1. Origen.

Chacun a pour dieu ce qu'il honore par-dessus tout, ce qu'il admire, ce qu'il aime avant tout ; s'il est un objet qui l'emporte dans la balance de vos affections, cet objet devient votre dieu.

62. Totius generalitatis error hinc accepit exordium, dum ea quæ multum diligunt homines, deos esse volunt, et humanis quibusque vitiis et cupiditatibus divinum nomen adscribunt. *Ibid. post med.*

L'erreur de tout l'univers est venue de ce que les hommes ont voulu faire des dieux des choses qu'ils aiment beaucoup, et de ce qu'ils ont donné le nom divin aux vices et aux passions humaines.

63. Non solum de corporeis simulachris faciunt sibi homines, deos : sed et de corde confingunt. Qui conantur simulare sibi alium creatorem extra universitatis Deum, alium Spiritum sanctum, alium Christum, ii omnes fecerunt sibi deos. *Pros.*

Les hommes se font des dieux non seulement des simulacres, mais encore des fictions de leur cœur ; tous ceux qui s'efforcent de se représenter un autre créateur que le Dieu de l'univers, un autre Saint-Esprit, un autre Christ, tous ceux-là se sont fait des dieux.

64. Omnes igitur tam de visibili materia, quam de falsis dogmatibus fingentes sibi deos, idololatræ sunt. *Hom.* 12 *in c.* 16 *Jerem. sup. illud, Si faciet sibi homo deos, etc.*

D'où il suit que tous ceux qui se font des dieux soit d'une matière visible, soit de doctrines erronées, sont des idolâtres.

65. Quomodo tu Christum colis, qui idolum S. Petr. Dam.

in pecunia veneraris? *Opusc.* 24, *c.* 4, *post med. p.* 600, *col.* 1, *D*, *t.* 3.

Comment pouvez-vous honorer le Christ, vous qui adorez une idole dans l'argent?

S. Prosper. 66. Sic sunt, qui colunt idola, quomodo qui in somnis vident vana; si autem evigilet anima ipsorum, intelligit a quo facta sit, et non colit quod ipsa fecit. *Apud D. August. t.* 3, *in fine*, *sent.* 215.

Les adorateurs des idoles ressemblent à ceux qui voient de vaines images dans leurs songes; si leur esprit se réveille, il comprend qui l'a créé, et il cesse d'adorer ce qu'il a créé lui-même.

Rupertus. 67. Quamvis ab idoli devotione tua conscientia sit libera, cavendum tamen est tibi, ne edas idolis immolata. *Lib.* 5 *de Spiritu sancto*, *c.* 13, *in fine*, *f.* 451, *p.* 1.

Quoique votre conscience soit pure du culte des idoles, vous devez cependant vous garder de manger les viandes immolées aux faux dieux.

S. Theodoret. 68. Idolum nihil repræsentat quod subsistat. *Quæst.* 33 *sup. Exod. p.* 25, *col.* 1, *A*, *t.* 1.

L'idole ne se représente rien de réel.

69. Quid desertius est iis, qui adorant idola? *Sect.* 9 *sup. Ezech. ante finem*, *p.* 349, *col.* 1, *B*, *t.* 1.

Quoi de plus abandonné que ceux qui adorent les idoles?

70. Deos, qui nihil prodesse queunt, laudare non desinis. *Orat.* 5 *sup. Daniel. post med. p.* 408, *col.* 2, *F*, *t.* 1.

Vous ne cessez pas de louer des dieux qui ne peuvent vous faire aucun bien.

71. Quid dementius esse potest his, qui idola manu facta adorant, qui sane cum materiam et artificium non ignorent, tamen tanquam Deis stupide cultum divinum adhibent? *Sup. Habacuc*, *c.* 2, *circa finem*, *in illud*, *Quid prodest sculptile? etc. p.* 481, *col.* 2, *F*, *t.* 1.

Qui est plus insensé que ceux qui adorent des idoles faites de main d'homme? Ils connaissent la matière d'où elles sont tirées et l'art qui les a façonnées, et cependant ils ont la stupidité de leur rendre les honneurs divins comme à des dieux.

IGNOMINIA (Ignominie).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Qui dormierit cum noverca sua, et revelaverit ignominiam patris sui, morte moriantur ambo. *Levit.* 20, *v.* 11.

Si quelqu'un a dormi avec la femme de son père et découvert la turpitude de son père, ils mourront tous deux.

2. Imple facies eorum ignominia, et quærent nomen tuum, Domine. *Ps.* 82, *v.* 15.

Couvrez leur visage d'ignominie, et qu'ils cherchent votre nom, Seigneur.

3. Stultorum exaltatio, ignominia. *Prov.* 3, *in calce.*

La gloire des insensés sera l'ignominie.

4. Qui adulter est turpitudinem et ignominiam congregat sibi. *Ibid.* 6, *v.* 33.

L'adultère couvre son front de honte et d'ignominie.

5. Egestas et ignominia ei, qui deserit disciplinam. *Ibid.* 13, *v.* 18.

Misère et ignominie à celui qui méprise la règle.

6. In paucitate plebis, ignominia principis. *Ibid.* 14, *v.* 28.

Le petit nombre des sujets est la honte du prince.

7. Natus est stultus in ignominiam suam. *Ibid.* 17, *v.* 21.

L'insensé est né pour sa honte.

8. Impius, cum in profundum venerit peccatorum, contemnit: sed sequitur eum ignominia et opprobrium. *Ibid.* 18, *v.* 3.

Lorsque l'impie est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise tout; mais l'ignominie et l'opprobre le suivent de près.

9. Revelabitur ignominia tua, et videbitur opprobrium tuum. *Isa.* 47, *v.* 3.

Ton ignominie sera dévoilée, ton opprobre mis à nu.

10. Dormiemus in confusione nostra, et operiet nos ignominia nostra: quoniam Domino Deo nostro peccavimus. *Jer.* 3, *v.* 25.

Nous dormirons dans notre confusion, et notre ignominie nous couvrira tout entiers, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu.

11. Ego nudavi femora tua contra faciem tuam, et apparuit ignominia tua. *Ibid.* 13, *v.* 26.

J'ai exposé votre nudité, et votre ignominie a paru.

12. Dabo vos in opprobrium sempiternum, et in ignominiam æternam, quæ nunquam oblivione delebitur. *Ibid.* 23, *in fin.*

Je vous livrerai à un opprobre éternel et à une honte que l'oubli n'effacera jamais.

13. Audierunt gentes ignominiam tuam, et ululatus tuus replevit terram. *Ibid.* 46, *v.* 12.

Les nations ont appris ton ignominie, et tes hurlements ont rempli la terre.

14. Confusi sumus, quoniam operuit ignominia facies nostras. *Ibid.* 51, *v.* 51.

Nous sommes confus, car la honte a couvert nos visages.

15. Et transivi per te, et vidi te, et expandi amictum meum super te, et operui ignominiam tuam. *Ezech.* 16, *v.* 8.

J'ai passé et je t'ai vue; j'ai étendu sur toi mon vêtement, et j'ai couvert ton ignominie.

16. Revelata est ignominia tua in fornicationibus tuis super amatores tuos, dicit Dominus. *Pros. Ezech.* 16, *v.* 36.

Ton ignominie a été découverte dans tes prostitutions avec tes amants, dit le Seigneur.

17. Ecce ego congregabo omnes amatores tuos, et nudabo ignominiam tuam coram eis. V. 37.

Voilà que moi j'assemblerai tous ceux qui t'aimaient, et je mettrai à nu ton ignominie devant eux.

18. Gloriam eorum in ignominiam commutabo. *Osee* 4, *v.* 7.

Je changerai leur gloire en ignominie.

19. Repletus es ignominia pro gloria. *Hab.* 2, *v.* 16.

L'ignominie a remplacé ta gloire.

20. Secundum gloriam ejus multiplicata est ignominia ejus ; et sublimitas ejus, conversa est in luctum. 1 *Mach.* 1, *v.* 42.

Son ignominie fut multipliée comme l'avait été sa gloire, et son élévation fut convertie en deuil.

21. Nec ipsa natura docet vos, quod vir quidem, si comam nutriat, ignominia est illi. 1 *Cor.* 11, *v.* 14.

La nature même ne vous apprend-elle pas qu'il serait honteux à un homme d'orner avec soin sa chevelure?

IGNORANTIA (Ignorance).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Etsi ignoravi, mecum erit ignorantia mea. *Job* 19, *v.* 4.

Si je suis dans l'ignorance, que mon erreur retombe sur moi.

2. Delicta juventutis meæ, et ignorantias ne memineris, Domine. *Ps.* 24, *v.* 7.

Seigneur, ne vous souvenez point des fautes de ma jeunesse et de mon ignorance.

3. Os stultorum pascitur imperitia. *Prov.* 15, *v.* 14.

La bouche de l'insensé se repaît d'ignorance.

4. Impius ignorat scientiam. *Ibid.* 29, *v.* 7.

L'impie ignore la science.

5. Ignorat homo, quid ante se fuerit, et quid post se futurum sit. *Eccles.* 10, *v.* 14.

L'homme ignore ce qui a été avant lui et ce qui sera après lui.

6. Quomodo ignoras quæ sit via spiritus, et qua ratione compingantur ossa in ventre prægnantis : sic nescis opera Dei, qui fabricator est omnium. *Ibid.* 11, *v.* 5.

De même que vous ignorez la route du vent et comment l'enfant se forme dans le sein de sa mère, ainsi vous ne connaissez pas les œuvres de Dieu, qui est le Créateur de toutes choses.

7. Domine Pater et Dominator vitæ meæ, ne adincrescant ignorantiæ meæ. *Eccli.* 23, *in princ.*

Seigneur, mon Père et le Maître de ma vie, ne permettez pas que mon ignorance s'accroisse.

8. Memorare testamentum Altissimi, et despice ignorantiam proximi. *Eccli.* 28, *v.* 9.

Souviens-toi de l'alliance du Très-Haut, et ne considère pas l'ignorance de ton frère.

9. Nemo ullo modo molestiam patiatur de his, quæ per ignorantiam gesta sunt. 2 *Mach.* 11, *c.* 31.

Qu'aucun ne souffre en aucune manière des choses faites par ignorance.

10. Si quis ignorat, ignorabitur. 1 *Cor.* 14, *v.* 38.

Si quelqu'un ignore, il sera ignoré.

11. Nolite seduci, evigilate, justi ; ignorantiam enim Dei quidam habent. *Ibid.* 15, *v.* 13-34.

Ne vous laissez pas séduire, justes; tenez-vous dans la vigilance, car il y en a parmi vous qui ignorent Dieu.

12. Sic est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam. 1 *Petr.* 2, *v.* 15.

La volonté de Dieu est que, par votre bonne vie, vous fermiez la bouche aux hommes ignorants.

IGNORARE (Ignorer).

Vide Nescire.

ILLUDERE (Se moquer, se jouer).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ecce illusisti mihi, et falsum locutus es. *Jud.* 15, *v.* 10.

Voilà que vous vous êtes joué de moi, et vous m'avez dit un mensonge.

2. Quare sic illusisti mihi, et dimisisti inimicum meum, ut fugeret? 1 *Reg.* 19, *v.* 17.

Pourquoi m'as-tu ainsi trompé et as-tu laissé fuir mon ennemi?

3. Numquid non dixi tibi : Ne illudas me? 4 *Reg.* 4, *v.* 28.

Ne vous ai-je pas dit : Ne me trompez point?

4. Numquid illudes ei quasi avi? *Tob.* 40, *v.* 24.

Vous jouerez-vous de lui comme d'un oiseau?

5. Stultus illudet peccatum. *Prov.* 14, *v.* 9.

L'insensé se joue du péché.

6. Nunc nolite illudere, ne forte constringantur vincula vestra. *Isa.* 28, *v.* 22.

Cessez de vous jouer, de peur que vos liens ne se brisent.

ILLUSIO

(Objet de moquerie, jouet, risée).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Lumbi mei impleti sunt illusionibus, et non est sanitas in carne mea. *Ps.* 37, *v.* 7.

Mes reins sont remplis d'un feu qui les dévore, et ma chair n'est qu'une plaie.

2. Facti sumus opprobrium vicinis nostris, subsannatio et illusio his, qui in circuitu nostro sunt. *Ps.* 78, *v.* 4.

Nous sommes devenus l'opprobre de nos voisins, la fable et le jouet des peuples qui nous environnent.

3. Illusio, et improperium superborum, et vindicta, sicut leo insidiabitur illi. *Eccli.* 27, *v.* 31.

Les insultes et les outrages appartiennent aux superbes, et la vengeance veille sur eux comme un lion.

4. Ego eligam illusiones eorum, et quæ timebant adducam eis, dicit Dominus. *Isa.* 66, *v.* 4.

Je choisirai des maux pour eux; je ferai tomber sur leurs têtes les fléaux qu'ils craignaient, dit le Seigneur.

ILLUSOR (Trompeur, moqueur).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Abominatio Domini, omnis illusor. *Pros. Prov.* 3, *v.* 32.

Tous les trompeurs sont en abomination au Seigneur.

2. Ipse deludet illusores, et mansuetis dabit gratiam. *V.* 34.

Il se moquera des moqueurs, et il donnera sa grâce à ceux qui sont doux.

3. Si sapiens fueris, tibimetipsi eris ; si autem illusor, solus portabis malum. *Ibid.* 9, *v.* 12.

Si tu es sage, tu le seras pour toi-même; si tu es moqueur, toi seul en porteras la peine.

4. Filius sapiens, doctrina patris : qui autem illusor est, non audit, cum arguitur. *Ibid.* 13, *v.* 1.

Le fils qui est sage est attentif à la doctrine de son père; mais celui qui est moqueur n'écoute point quand on le reprend.

5. Defecit, qui prævalebat, consummatus est illusor. *Isa.* 29, *v.* 20.

Le fort est détruit, le railleur a disparu.

6. Extendit manum suam cum illusoribus. *Osee* 7, *v.* 5.

Le roi a présenté la coupe à une troupe de railleurs.

7. Venient in novissimis diebus in deceptione illusores, juxta proprias concupiscentias ambulantes. 2 *Petr.* 3, *v.* 3.

Dans les derniers jours il viendra des séducteurs pleins d'artifice, qui marcheront suivant leurs propres passions.

8. In novissimo tempore venient illusores, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus. *Judæ*, *v.* 18.

Dans les derniers temps des séducteurs viendront, marchant selon leurs désirs dans l'impiété.

ILLUMINARE (Eclairer, illuminer).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Tu lucerna mea, Domine, et tu illuminabis tenebras meas. 2 *Reg.* 22, *v.* 29.

Vous êtes, Seigneur, le flambeau qui m'éclaire; vous éclairez mes ténèbres.

2. Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. *Ps.* 12, *v.* 4.

Illuminez mes yeux, de peur que je ne m'endorme un jour dans la mort.

3. Tu illuminas lucernam meam, Domine ; Deus meus, illumina tenebras meas. *Ps.* 17, *v.* 31.

C'est vous, Seigneur, qui faites luire le flambeau qui m'éclaire; illuminez mes ténèbres.

4. Accedite ad Deum, et illuminamini. *Ps.* 33, *v.* 5.

Approchez-vous de Dieu, et vous serez éclairés.

5. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis : illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri. *Ps.* 66, *in princ.*

Que Dieu ait pitié de nous et qu'il nous bénisse; qu'il fasse briller sur nous la lumière de son visage, et qu'il nous montre sa miséricorde.

6. Dominus solvit compeditos, Dominus illuminat cæcos. *Ps.* 145, *v.* 7.

Le Seigneur délie les captifs, le Seigneur éclaire les aveugles.

7. Qui timetis Dominum, diligite illum : et illuminabuntur corda vestra. *Eccli.* 2, *v.* 10.

Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, et il éclairera vos cœurs.

8. Illuminabo omnes sperantes in Domino. *Ibid.* 24, *v.* 45.

J'éclairerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur.

9. Surge, illuminare, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est. *Isa.* 60, *v.* 1.

Lève-toi, Jérusalem, ouvre tes yeux à la lumière, elle s'avance; la gloire du Seigneur a brillé sur toi.

10. Illuminare his, qui in tenebris et in

umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. *Luc.* 1, *v.* 79.

Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix

11. Sicut lucerna fulgoris, illuminabit te. *Ibid.* 11, *v.* 36.

Il vous illuminera comme lorsqu'une lampe vous éclaire par sa lumière.

12. Dominus illuminabit abscundita tenebrarum, et manifestabit consilia cordium. 1 *Cor.* 4, *v.* 5.

Le Seigneur éclairera ce qui est caché dans les ténèbres, et découvrira les plus secrètes pensées des cœurs.

13. Surge, qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus. *Ephes.* 5, *v.* 14.

Levez-vous, vous qui dormez, et sortez d'entre les morts; Jésus-Christ vous éclairera.

14. Impossibile est eos, qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, et participes facti sunt Spiritus sancti, etc., et prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam. *Hebr.* 6, *v.* 4, *etc.*

Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel et qui ont été faits participants du Saint-Esprit,... et qui sont tombés, soient renouvelés par la pénitence.

15. Rememoramini pristinos dies, quibus illuminati, magnum certamen sustinuistis passionum. *Ibid.* 10, *v.* 32.

Rappelez en votre mémoire ce premier temps où, après avoir été éclairés, vous avez soutenu de grands combats et de grandes afflictions.

IMAGO (IMAGE, RESSEMBLANCE).

DEFINITIO.

Cas... r. Imago relative dicitur ad illud, cujus similitudinem gerit, et ad quod imitandum facta est. *Lib.* 1 *Compend. Theolog. veritatis*, *c.* 6, *in princ. p.* 690, *col.* 1, *B*, *t.* 7.

On appelle ainsi une *image*, à cause de l'objet dont elle porte la ressemblance, et qu'on s'est proposé de représenter en la faisant.

S. [illegible] Imago est alicujus rei existentis similitudo formata. *Sup. Ps.* 72, *post med. v.* 21, *f.* 111, *col.* 2.

Une image, c'est la copie d'un objet qui existe.

S. Hilar. Imago est ejus rei, ad quam imaginamur, species indifferens. *Lib. de Synodo*, *definit.* 1, *in princ. f.* 88, *col.* 4.

Une image, c'est la figure de l'objet que nous voulons représenter.

Joan. Dam. Imagines sunt res, quas conspicimus, earum rerum quæ sub aspectum cadunt, quæque cum figuram non habeant, corporeis figuris exprimuntur, quo facilius cognoscantur. *Orat.* 1 *de Imaginibus*, *ante med. f.* 457, *p.* 1, *D.* S. Joan. Dam.

Les images sont des représentations visibles des choses qu'elles nous rappellent, et qui, n'ayant pas de figure, sont dépeintes sous des formes corporelles, afin de les rendre plus faciles à saisir.

Imagines sunt monimenta quædam : etenim illitteratis hominibus hoc sunt, quod litterato libri ; et quod auribus oratio, idem est oculis imago. *Ibid. ante med. f.* 458, *p.* 2, *A.*

Les images sont comme des signes ; elles sont pour les ignorants ce que sont les livres pour les lettrés ; une image est pour les yeux ce que la parole est pour les oreilles.

Imago est similitudo, exemplum atque effigies, quæ illum in se, cujus imago est, exprimit. *Ibid. Orat.* 3, *ante med. cap.* 1, *f.* 471, *p.* 1, *A.*

Une image est la ressemblance, l'exemple et le portrait de celui qu'elle représente.

Imago est hoc quod recipitur ad præsens, et intueri potest humana natura. *Hom.* 2 *sup. Psal.* 38, *ante med. p.* 300, *col.* 1, *I.* Origen.

L'image est ce que l'on perçoit présentement et qui est accessible à la nature humaine.

Imago est formæ cum forma, cum quadam similitudine collatio. *Lib.* 4 *de Arte Rhetoricæ ad Herennium*, *post med. col.* 70, *I*, *t.* 1. Cicero.

L'image est un rapport de ressemblance entre une forme et une autre forme.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ad imaginem Dei, factus est homo. *Gen.* 9, *v.* 6.

L'homme a été fait à l'image de Dieu.

2. In imagine pertransit homo. *Ps.* 38, *v.* 9.

L'homme passe comme une ombre.

3. Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum. *Sap.* 2, *v.* 23.

Dieu a créé l'homme immortel, et il l'a fait à l'image de sa ressemblance.

4. Deus creavit de terra hominem, et secundum imaginem suam fecit illum. *Eccli.* 17, *v.* 1.

Dieu a créé l'homme de la terre, et il l'a fait à son image.

5. Vir imago et gloria Dei est. 1 *Cor.* 11, *v.* 7.

L'homme est la gloire et l'image de Dieu.

6. Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem cœlestis. *Ibid.* 15, *v.* 49.

Comme nous avons porté l'image de l'homme terrestre, portons aussi l'image de l'homme céleste.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 7. Imago Christi in anima per incuriam quidem obscurari potest, deleri autem per naturam non potest. *In fragmento de Fide resurr. post init. col.* 487, *C*, *t.* 3.

L'image de Jésus-Christ peut, il est vrai, s'obscurcir dans une âme par la négligence, mais elle ne peut pas s'effacer d'elle-même.

S. Aug. 8. Solent imagines earum rerum nominibus appellari, quarum imagines sunt. *De octo Quæst. dulcitii, quæst.* 6, *ante med. t.* 4.

On a coutume de donner aux images le même nom qu'aux objets qu'elles représentent.

9. Omnis imago similis est ei, cujus imago est; nec tamen omne quod simile est alicui, etiam imago est ejus: imago enim tunc est, cum de aliquo exprimitur. *De Genesi imperf. c.* 16, *post init. t.* 3.

Toute image est semblable à l'objet qu'elle représente, et cependant toute chose qui est semblable à une autre n'en est pas l'image; l'image est la représentation de quelque chose.

10. Præstantior est imago corporis in spiritu, quam ipsum corpus in substantia sua. *Lib.* 12 *de Genesi ad litt. c.* 16, *post init. t.* 3.

L'image du corps, conçue par l'esprit, est supérieure au corps lui-même dans sa propre substance.

S. Basil. Mag. 11. Honor, qui habetur imagini, ad eum pervenit, cujus imago est. *Apud. D. Joan. Damasc. orat.* 1 *de Imag. circa med. f.* 459, *p.* 1, *B*.

L'honneur qui est rendu à une image revient à celui qu'elle représente.

12. Si templa construis sanctis Dei, eorum etiam trophæa constitue. *Ibid.*

Si vous élevez des temples aux saints, représentez aussi leurs actes de vertu.

13. In eum, qui regiam imaginem afficit ignominia, non secus animadvertitur, quam si ignominia regem ipsum affecisset. *Ibid. orat.* 3, *ante med. f.* 474, *p.* 1, *C*.

On ne traite pas autrement celui qui outragerait l'image d'un roi que celui qui outragerait le roi lui-même.

S. Bern. 14. Se e vicino respiciunt imago, et quod ad imaginem est. *Serm.* 81 *sup. Cant. in princ. f.* 119, *col.* 2, *F*.

L'image et l'objet qu'elle représente se touchent de près.

15. Oportet id quod ad imaginem est, cum imagine convenire, et non in vacuum nomen imaginis participare. *Lib. Medit. c.* 1, *prope med. f.* 322, *col.* 1, *C*.

Il faut que ce qui est l'objet de l'image soit d'accord avec l'image elle-même et que les deux ne portent pas le même nom.

Cassiodor. 16. Imago habet similitudinem ejus rei, cujus imago est; similitudo autem non semper habet ejus imaginem, cui similis est. *Sup. Ps.* 38, *ante med. v.* 9, *f.* 59, *col.* 2.

Une image porte la ressemblance de l'objet qu'elle représente; mais la ressemblance d'un objet avec un autre ne prouve pas que le premier soit l'image du second.

17. Imago valde divina et Deo similis, est viri justi anima. *Lib.* 7 *Stromat. ante med. fol.* 145, *pag.* 2, *F*. S. Clem. Alex.

Une image vraiment divine et semblable à Dieu, c'est l'âme du juste.

18. Imaginem cœlestem virginitas portat, portat integritas, sanctitas portat et veritas. *De Discipl. et Habitu virg. c.* 10, *col.* 2, *t.* 2. S. Cyprian.

La virginité, l'innocence, la sainteté et la vérité portent l'image du ciel.

19. Ea quæ videntur, eorum quæ sub aspectum non cadunt, certæ sunt claræque imagines. *Epist.* 10 *ad Joan. apost. post init. apud Bibl. Patr. t.* 1, *p.* 165, *col.* 2, *E*, *edit. Coloniæ* 1618. Dionys. Areop.

Les choses que nous voyons sont une image véritable et fidèle des choses qui ne tombent pas sous les sens.

20. Nos imaginibus sensum moventibus ad divinas contemplationes, quoad fieri potest, provehimur, *De Eccles. Hierarch. et hab. apud D. Joan. Dam. orat.* 1 *de Imaginib. post med. f.* 460, *p.* 1, *C*.

Par les images qui frappent nos sens, nous nous élevons, autant qu'il est possible, à la contemplation de Dieu.

21. Imaginem Salvatoris nostri non ut quasi Deum colas, sed ob recordationem Filii Dei in ejus amore recalescas, cujus te imaginem videre consideras. *Lib.* 7 *in Registro, indict.* 2, *c.* 53, *Ep.* 53 *ad Secundinum, sub finem, col.* 955, *B*, *t.* 2. S. Greg. Mag.

Il ne faut pas rendre à l'image de notre Sauveur l'hommage qui n'est dû qu'à Dieu; mais que votre amour se ranime au souvenir du Fils de Dieu, dont il vous semble voir les traits.

22. Imagines sanctorum non sunt frangendæ. *Ibid. c.* 109, *Epist.* 109 *ad Serenum episc. Massiliens. col.* 982, *D*.

Il ne faut pas briser les images des saints.

23. Idcirco pictura in ecclesiis adhibetur, ut hi, qui litteras nesciunt, saltem in parietibus videndo legant, quæ legere in codicibus non valent. *Ibid.*

On place des tableaux dans les églises, afin que les illettrés puissent lire sur les murailles ce qu'ils ne peuvent pas lire dans des livres.

24. Quod legentibus scriptura, hoc idiotis præstat imaginum pictura cernentibus. *Pros.*

Les tableaux sont pour l'ignorant qui les contemple ce que les livres sont pour celui qui sait lire.

25. Quia in ipsa etiam ignorantes vident, quod sequi debeant; in ipsa legunt, qui litteras nesciunt. *Ibid. lib.* 9, *indict.* 4, *c.* 9, *Epist.* 9 *ad Serenum episc. Massiliens. post init. col.* 1046, *D*.

Les ignorants y voient ce qu'ils doivent pratiquer; celui qui n'a jamais su lire y lit aisément.

Hugo card. 26. Sicut nec idolum adorandum est, ut Deus : sic nec homo mortuus imagine aliqua colendus est, quantumcunque gravis, vel sanctus sit. *Pros.*

De même qu'il ne faut pas adorer une idole comme Dieu, de même, après qu'un homme est mort, il ne faut pas adorer son image, quelle qu'ait été sa probité ou sa sainteté.

27. Sanctorum enim imagines non coluntur, sed Deus veneratur eis. *Sup. Levit. cap.* 26, *in princ. f.* 125, *col.* 1, *t.* 1.

On n'adore pas les images des saints, mais par elles on rend hommage à Dieu.

Inn. III. 28. Imagines sanctorum non latria, sed dulia possumus venerari : non propter imaginem, quæ per se nihil potest, sed propter imaginatum, qui per se cuncta potest. *Serm.* 1 *Dedicat. post med. f.* 31, *col.* 4.

Nous pouvons rendre aux images un culte, non de latrie, mais de dulie, non en vertu de l'image, qui par elle-même n'est rien, mais en vertu de celui qu'elle représente, qui de sa nature peut toutes choses.

Joan. Chr. 29. Non est vera imago, quæ similis non est auctori. *Hom.* 35 *sup. Matth. oper. imperf. in fine, f.* 989, *A*, *t.* 2.

Une image n'est pas fidèle quand elle ne ressemble pas à son modèle.

30. Qui imagines appetit lapidibus, quosnam appetit lapidibus ? an non seipsum ? *Pros.*

Celui qui, à coups de pierre, brise des images, quelles images brise-t-il ? n'est-ce pas lui-même ?

31. Si is, qui regis terrestris imaginem lapidibus appetit, seipsum appetit ; qui Christi autem imaginem contumelia afficit, non illam, sed seipsum contumelia afficit. *Hom.* 10 *sup.* 1 *Thessal. in med. t.* 4.

Si celui qui, à coups de pierre, brise l'image d'un roi de la terre, se brise lui-même, celui qui outrage l'image de Jésus-Christ n'outrage pas seulement cette image, mais ses outrages retombent sur lui-même.

32. Honor ille, quo probos conservos afficimus, nostræ erga communem Dominum benevolentiæ argumentum est, atque imaginis honor ad exemplar transiit. *Lib.* 4 *de Fide orth. c.* 17, *ante finem, f.* 290, *p.* 1, *C.*

Cet honneur que nous accordons à des hommes justes, nos compagnons d'exil, est un témoignage de notre respect à l'égard de notre Seigneur, et l'honneur rendu à cette image remonte à celui qu'elle représente.

33. Tu qui imagines coli negas oportere, ne Dei quidem Filium colueris, qui Dei invisibilis est imago vivens et forma incommutabilis. *Pros.*

Vous qui dites qu'il ne faut pas honorer les images, cessez donc d'honorer le Fils de Dieu, qui est l'image vivante, la forme immuable du Dieu invisible.

34. Ego Christi, ut Dei, carnem humanam induti, imaginem colo ; Dei Genitricis, omnium Dominæ, ut Matris Filii Dei, imaginem colo.

Je vénère l'image de Jésus-Christ comme étant celle de Dieu revêtu de la nature humaine, je vénère l'image de la Mère de Dieu, de la Souveraine de tous les hommes, comme étant celle de la Mère du Fils de Dieu.

35. Sanctorum martyrum, ut amicorum Dei, qui sanguinem ad Christi gloriam effundentes imitati sunt eum, imagines colo. S. Joan. Dam.

Je vénère les images des saints martyrs comme étant celles des amis de Dieu, qui ont marché sur ses traces jusqu'à verser leur sang pour la gloire de Jésus-Christ.

36. Eorum denique imagines colo, qui Christi vestigia sequentes, vitam suam instituerunt.

Je vénère les images enfin de ceux qui ont réglé leur vie sur le modèle de Jésus-Christ.

37. Horum facta præclara cruciatusque pictura expressos oculis meis propono, ut eo pacto sanctus efficiar, et ad imitationis studium incendar. *Orat.* 2 *de Imaginib. ante med. f.* 459, *pag.* 1, *B.*

Je mets sous mes yeux les tableaux de leurs actes de vertu et de leurs tourments, afin de devenir plus saint et de m'exciter à les imiter par ce moyen.

38. Rerum præstantium imagines non sunt contemnendæ. *Ibid. post med. f.* 460, *p.* 1, *A.*

Il ne faut pas mépriser les tableaux qui représentent des choses excellentes.

39. Si regis imago, rex est : et imago Christi, Christus est ; et imago sancti, sanctus est. *Ibid. post med. f.* 460, *p.* 2, *A.*

Si l'image du roi, c'est le roi, l'image de Jésus-Christ, c'est Jésus-Christ ; l'image d'un saint, c'est le saint.

40. Ex pictis imaginibus et corporeæ formæ alicujus sancti effigiem, et quæ mirabiliter gessit, quæque pertulit conspicientes sancti reddimur, gaudio lætitiaque cumulamur. *Ibid. Orat.* 3, *ante med. f.* 470, *p.* 2, *B.*

En voyant sur des tableaux le portrait d'un saint, ce qu'il a fait d'admirable et ce qu'il a souffert, nous travaillons à nous sanctifier, nous sommes comblés de bonheur et de joie.

41. Fiunt imagines quo res occultas aperiant, atque indicent : idcirco imagines inventæ sunt, ut nobis ad rerum occultarum demonstrationem atque notitiam, tanquam itineris duces aditum patefacerent. *Ibid. ante med. c.* 2, *f.* 471, *p.* 1, *litt. B.*

Les images sont faites pour nous découvrir et nous faire connaître les choses cachées : c'est pourquoi elles sont semblables à des guides qui nous montreraient le chemin qu'il faut suivre.

42. Imagines, quas ex auro conflamus, angelorum, eas ad honorem et gloriam Dei conficimus. *Orat.* 2 *de Resurr. et habet. apud D. Joan. Damasc. orat.* 3 *de Imaginib. in calce, f.* 481, *p.* 1, *D.* S. Methodius.

Nous faisons, pour la gloire et l'honneur de Dieu, des statues en or qui représentent des anges.

43. Imagines sanctorum non sunt idola, neque earum veneratio idololatria : quoniam neque ipsas imagines deos esse credimus, neque Robertus Bellarm.

sanctos viros, quos repræsentant, pro diis habemus. *Sup. Ps.* 113, *v.* 16.

Les images des saints ne sont pas des idoles, et le culte que nous leur rendons ne constitue pas l'idolâtrie ; car nous ne regardons pas ces images ni les saints qu'elles représentent comme des dieux.

Tertullian. 44. Imagini veritas respondere debet. *De Corona milit. c.* 9, *prope med. p.* 344, *E*, *t.* 2.

L'image doit être d'accord avec la réalité.

45. Indignum est ut imago Dei vivi, imago idoli et mortui fiat. *Ibid. c.* 10, *post med. pag.* 345, *A*, *t.* 2.

C'est une indignité que l'image du Dieu vivant ne soit que l'image d'une idole ou d'un mort

46. Nullius dedignandæ rei imago dignanda est, sequitur enim statum similitudo. *Lib.* 3 *advers. Marcionem*, *c.* 10, *ante med. p.* 805, *C*, *t.* 3.

Il ne faut jamais honorer l'image d'un objet méprisable, car le portrait suit toujours l'original.

S. Theodoret. 47. Extremæ est dementiæ, imagines creaturarum nobis deservientium, deos facere. *Quæst.* 1 *sup. Deut. circa med. p.* 43, *col.* 2, *F.*

C'est l'excès de la folie de regarder comme des dieux les images des créatures qui sont à notre service.

Thomas a Kempis. 48. Imagines sanctorum excitant mentes devotorum ad amorem et venerationem eorum, ut pro nobis orent. *In Doctr. juvenum*, *c.* 9, *sect.* 3, *in princ. t.* 2.

Les images des saints excitent les âmes pieuses à les aimer et à les vénérer, afin qu'ils intercèdent pour nous.

49. Picturæ sanctorum, scripturæ sunt laicorum, ut videant quid agere et quo tendere debent. *Ibid.*

Les images des saints sont les livres des laïques, où ils peuvent voir ce qu'ils doivent faire et où ils doivent tendre.

S. Vinc. Ferr. 50. Nulla imago est magis propria imagini Dei, quam homo. *Serm.* 3 *dom.* 3 *post Pascha*, *in fine*, *f.* 46, *col.* 4, *part.* 2.

Aucune image n'est plus conforme que l'homme à l'image de Dieu.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Plinius jun. 51. Si defunctorum imagines domi positæ, dolorem nostrum levant ; quanto magis hæ, quibus in celeberrimo loco, non modo species et vultus illorum, sed honor etiam et gloria refertur ? *Lib.* 2, *Epist.* 7 *ad Macrinum*, *in calce*, *p.* 47.

Si, placées dans nos maisons, les images de ceux que la mort nous a ravis calment notre douleur, quelle consolation plus grande ne trouverons-nous pas dans celles qui, placées dans un temple auguste, ne reproduiront pas seulement leurs traits, mais encore leur mérite et leur gloire ?

Seneca. 52. Quidni ego magnorum virorum imagines (quæ sunt incitamenta animi) et natales celebrem ? Ego vero illos veneror. *Epist.* 64, *sub finem*, *p.* 639, *t.* 2.

Pourquoi ne pas vénérer les images des grands hommes ? Elles portent l'âme vers le bien. Pourquoi ne célébrerais-je pas des fêtes en leur honneur ? Pour moi, je les vénère.

53. Imago res mortua est. *Epist* 84, *circa med. t.* 2.

Une image est une chose morte.

IMITARI (Imiter).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ne æmuleris hominem injustum, nec imiteris vias ejus. *Prov.* 3, *v.* 35.

Ne porte pas envie à l'homme injuste, et ne choisis aucune de ses voies.

2. Imitantur diabolum, qui sunt ex parte illius. *Sap.* 2, *in calce.*

Ceux qui se rangent du parti du démon deviennent ses imitateurs.

3. Rogo ergo vos, imitatores mei estote, sicut et ego Christi. 1 *Cor.* 4, *v.* 16.

Soyez donc mes imitateurs, je vous en conjure, comme je le suis de Jésus-Christ.

4. Estote imitatores Dei, sicut filii carissimi. *Ephes.* 5, *v.* 1.

Soyez les imitateurs de Dieu, comme ses enfants bien-aimés.

5. Quæ et didicistis, et accepistis, et audistis, et vidistis in me, hæc agite : et Deus pacis erit vobiscum. *Philipp.* 4, *v.* 9.

Pratiquez ce que vous avez appris et reçu de moi, ce que vous m'avez entendu dire et ce que vous m'avez vu faire, et le Dieu de paix sera avec vous.

6. Non segnes efficiamini, verum imitatores eorum, qui fide et patientia hæreditabunt promissiones. *Hebr.* 6, *v.* 12.

Nous souhaitons que vous ne soyez point paresseux, mais imitateurs de ceux qui, par leur foi et leur patience, sont devenus les héritiers des promesses.

7. Mementote præpositorum vestrorum, qui vobis locuti sunt verbum Dei, quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem. *Ibid.* 13, *v.* 7.

Souvenez-vous de vos pasteurs qui vous ont prêché la parole de Dieu, et, considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.

8. Carissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. 3 *Joan. v.* 11.

Mon bien-aimé, n'imitez point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon.

IMITATIO (Imitation).

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Sit nobis vita majorum disciplinæ speculum, non calliditatis commentarium, imitandi reverentia, non disputandi astutia. *Lib.* 1 *Offic. c.* 25, *in princ. col.* 17, *A*, *t.* 1.

Que la vie des saints Pères soit pour nous un miroir et un modèle de conduite, et non l'objet de subtils commentaires ; imitons-la respectueusement, au lieu de la discuter avec finesse.

2. Si auctor non displicet, opus probetur : ut quicunque sibi ejus exoptat præmium, imitetur exemplum. *Lib.* 2 *de Virgin. ante med. col.* 88, *D*, *t.* 1.

Prouvez à l'œuvre que votre modèle ne vous déplait pas ; quiconque prétend à ses récompenses doit imiter son exemple.

3. Nullus potest alterius imitationem operationis implere, nisi qui ejusdem naturæ habeat unitatem. *Lib.* 4 *de Fide ad Gratianum*, *c.* 3, *col.* 320, *C*, *t.* 2.

Nul ne peut reproduire par l'imitation les œuvres d'un autre être, s'il n'est pas de la même nature que lui.

4. Qui preces suas exaudiri vult, æmulus debet esse vitæ sanctorum : cum imitatur enim, communicat. *Sup. Epist. ad Rom. c.* 12, *in illud*, *Memoriis sanctorum communicantes*, *col.* 1865, *D*, *t.* 5.

Quiconque désire que ses prières soient exaucées doit se proposer pour modèle la vie des saints ; en les imitant, en effet, il entre en communion avec eux.

S. Aug. 5. O quam detestandus est error hominum, qui clarorum virorum quidam non recte facta laudabiliter se imitari putant, a quorum virtutibus alieni sunt ! *De unico Baptismo*, *c.* 13, *ante med. p.* 338, *D*, *t.* 7.

Oh ! qu'elle est détestable l'illusion de ceux qui s'imaginent bien faire d'imiter certains actes répréhensibles des grands hommes, et qui n'imitent point leurs vertus !

6. Non dedignetur quod fecit Christus, facere christianus. *Tract.* 58 *sup. Evang. Joan. de cap.* 15, *ante fin. p.* 273, *B*, *t.* 9.

Que le chrétien ne dédaigne pas de faire ce que Jésus-Christ a fait.

7. Caveant futurum judicium, ne cum mundi principe damnentur, quem judicatum imitantur. *Ibid. tract.* 95 *de cap.* 16, *in fine*, *pag.* 325, *A*.

Qu'ils prennent garde qu'au jugement dernier, après avoir imité le prince du monde qui est jugé, ils ne soient condamnés avec lui.

8. Uterque sexus et omnis ætas, habet sanctorum hominum imitationis exemplum. *Pros.*

Tout âge et tout sexe compte des modèles parmi les saints.

9. Imitentur senes mores Tobiæ : qui cum cæcus esset corpore, viam vitæ filio demonstrabat in corde ; ille eum manu ducebat in terra, et pater monendo eum perducebat ad cœlum. S. Aug.

Que les vieillards imitent la conduite du vieux Tobie : il était privé de la vue, mais avec son cœur il montrait à son fils le chemin de la vie ; celui-ci le conduisait sur la terre par la main, et son père, par ses conseils, le conduisait vers le ciel.

10. Imitentur adolescentes Joseph castum, pulchrum corpore, pulchriorem mente, quem castitas sic possederat, ut irruentes minæ dominæ, mulieris impudicæ non possent eum violare, nec corpore, cujus jam Deus possederat mentem. *De Cataclysmo*, *c.* 6, *ante finem*, *p.* 677, *B*, *t.* 9.

Que les jeunes gens imitent le chaste Joseph : il avait un bel extérieur et une âme encore plus belle ; tel était son amour pour la chasteté, que toutes les menaces de sa maîtresse, de cette femme impudique, ne purent porter atteinte, même dans son corps, à la vertu de celui dont Dieu déjà tenait le cœur.

11. Qui imitatur præpositum male viventem, moritur : qui non imitatur, vivit. *De Pastor*, *c.* 4, *post med. p.* 726, *D*, *t.* 9.

Quand un supérieur vit mal, celui qui l'imite meurt, et celui qui ne l'imite pas vit.

12. Illa tantum digniora sunt imitatione, quantum excellentiora pietate. *Lib.* 1 *de Civit. Dei*, *c.* 23, *prope init. t.* 5.

Plus une action est vertueuse, plus elle est digne d'être imitée.

13. Si times spectatores, non habebis imitatores. *Tract.* 8 *sup. Evang. Joan. post init. tom.* 9.

Si vous craignez les regards des hommes, vous n'aurez pas d'imitateurs.

14. Multi laudant quod imitari non audent. *De Agone christ. c.* 12, *in princ. t.* 3.

Beaucoup aiment à louer ce qu'ils n'osent pas imiter.

15. Homo quamquam perfectissimus, non colendus, sed amandus et imitandus est. *De Quant. animæ*, *c.* 34, *post med. t.* 1.

Il ne faut pas rendre un culte à un homme parce qu'il est rempli de perfections, mais il faut l'aimer et l'imiter.

16. Homines bonos imitare, malos tolera, omnes ama. *De Catechiz. rud. c.* 27, *ante finem*, *t.* 4.

Imitez les gens de bien, supportez les méchants, aimez tous les hommes.

17. Error miserabilis est, ut religione colas, quem imitari nolis : cum religionis summa sit imitari quem colis. *Lib.* 1 *de Civit. Dei*, *c.* 17, *in fine*, *t.* 5.

C'est une misérable erreur que vous adoriez celui que vous ne voulez pas imiter, puisque l'important de la religion, c'est d'imiter celui qu'on adore.

18. Veri et germani estote christiani, no-

S. Aug. lite imitari nomine christianos opere vanos. *Hom.* 20 *ex quinquag. Hom. cap.* 4, *post med. tom.* 10.

Soyez véritablement et franchement chrétiens ; gardez-vous d'imiter ces hommes chrétiens de nom et vains par les œuvres.

19. Noli imitari malum prædicatorem, sed imitare bonum quod tibi prædicatur. *Tract.* 5 *sup. Joan. ante finem, t.* 9.

Gardez-vous d'imiter un prédicateur qui fait mal, mais imitez le bien qu'il vous prêche.

20. Pudet te fortasse imitari humilem hominem, saltem imitare humilem Deum. *Ibid. tract.* 25, *post med.*

Peut-être avez-vous honte d'imiter un homme humble ; alors imitez l'humilité de Dieu.

21. Cum audis bona dicentem, ne imiteris mala facientem. *Ibid. tract.* 46, *post med.*

Si vous entendez quelqu'un parler bien, ne l'imitez pas quand il fait mal.

S. Basil. Mag. 22. Claritudo in vitio multos lubricos ad sui imitationem attrahit; et hæc pestis est quædam animarum. *Sup. Psal.* 1, *conc.* 1, *in fine, pag.* 67, *t.* 1.

L'éclat et la gloire dans le vice séduit beaucoup de voluptueux qui cherchent à l'imiter, et c'est là, pour ainsi dire, la peste des âmes.

23. Fias imitator recte viventium, et ipsorum actiones cordi tuo inscribe. *Serm.* 2 *Exercitamentor. ante finem, p.* 445, *t.* 3.

Imitez ceux qui mènent une bonne conduite, et gravez leurs actions dans votre cœur.

24. Fias imitator Christi, non Antichristi ; Dei, non adversarii Dei. *Pros.*

Imitez Jésus-Christ et non l'Antechrist ; imitez Dieu et non l'ennemi de Dieu.

25. Imitatio Christi est humilitas, imitatio diaboli est elatio. *Ibid. in fine, p.* 445.

Le signe de Jésus-Christ, c'est l'humilité ; le signe du démon, c'est l'orgueil.

S. Bern. 26. Sanctos non pigeat imitari ; sed imitari in eo quod est imitabile, non autem quod mirabile exhibetur. *Serm. de S. Martino, post med. f.* 71, *col.* 1, *A.*

Ne rougissons pas d'imiter les saints, mais imitons-les dans ce qui est possible et non dans ce qui est merveilleux.

S. Cyprian. 27. Malos quisquis non imitatur, offendit. *Epist.* 2 *ad Donat. c.* 7, *in fine, p.* 4, *col.* 1, *t.* 1.

Quand on n'imite pas les méchants, on les blesse.

S. Eus. Emiss. 28. Facilius inveniemus, qui ea quæ deteriora sunt, quam quæ meliora sectentur. *Pros.*

Il est plus aisé de trouver des hommes imitant le mal que des hommes imitant le bien.

29. Pronior est enim ad imitationem mali humana fragilitas. *Hom.* 4 *ad monach. in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *p.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Car la fragilité humaine est plus portée à imiter le mal.

30. Nimis penetrabile telum est, imitatio deteriorum : e contrario crescit devotio meritorum, bonorum corda imitantium. *Homil. de initio Quadrag. ante finem, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618. S. Eus. Emiss.

L'imitation du mal est un trait qui perce trop facilement les âmes ; au contraire, les mérites et la dévotion s'accroissent par l'imitation du cœur des saints

31. Ne desideres imitari, quos vitiis videris implicari. *Sup. Prov. c.* 24, *in princ. col.* 1707, *C, t.* 3. Gloss. ord.

Ne désirez pas imiter ceux que vous voyez pétris de vices.

32. Sicut populus sequitur sacerdotem in malum, ita sequi debet in bonum. *Sup. Levit. c.* 4, *col.* 935, *C, Moral. t.* 1.

De même que le peuple suit le prêtre qui marche dans l'iniquité, ainsi il doit le suivre dans la voie du bien.

33. Imitator debet totius semetipsum imitatorem virtutis ostendere. *In decret. part.* 1, *dist.* 63, *can. Valentinianus.* Gratian. s.

Celui qui imite doit se montrer lui-même l'imitateur de la vertu dans toute sa perfection.

34. Perversi plerumque cognoscunt recta, quæ sequi debeant : et tamen sequi despiciunt, quæ cognoscunt. *Lib.* 16 *Moral. c.* 24, *in princ. col.* 551, *C, t.* 1. S. Greg. Mag.

Souvent les méchants connaissent le bien qu'ils doivent faire, et ils dédaignent de le pratiquer.

35. Scriptura narrat gesta sanctorum, et ad imitationem provocat corda infirmorum. *Ibid. lib.* 2, *c.* 1, *in princ. col.* 24, *A.*

Les saints Livres racontent ce que les saints ont fait, et ils excitent les âmes faibles à les imiter.

36. Ad majoris culpæ cumulum est impiis, scire quod sequi debeant, et sequi nolle quod sciant. *Ibid. lib.* 18, *c.* 9, *sub finem, num.* 7, *col.* 591, *D.*

Ce qui rend les méchants plus coupables, c'est de savoir ce qu'ils doivent observer et de ne pas vouloir le pratiquer.

37. Cum infirmus quisque perversos florere conspicit, hunc in perversitatis pelagus unda miseræ imitationis mergit. *Ibid. lib.* 20, *c.* 19, *post init. num.* 21, *col.* 692, *C.*

Un cœur faible voit-il les méchants prospérer, aussitôt le torrent de l'exemple le jette dans un abîme de perversité.

38. Justorum species, quasi quædam forma nobis imitanda proponitur : quia viva lectio est, vita bonorum. *Ibid. lib.* 24, *c.* 6, *ante med. num.* 9, *col.* 802, *B.*

L'exemple des justes nous est proposé comme une image que nous devons reproduire ; la vie des gens de bien est un livre vivant.

39. Graviter extrema ultione feriendi sunt, quibus placuit, quod imitari noluerunt. *Part.* 3 *Pastor. cap.* 1, *admonit.* 11, *ante med. col.* 1269, *B, t.* 1.

Ceux qui n'ont pas voulu imiter ce qu'ils approuvaient seront, au jour des vengeances, sévèrement punis.

Greg. Mag. 40. Nimis turpe est non imitari quod sumus: nostra sunt quæ etsi imitari non possumus, amamus in aliis, et amantium fiunt quæque amantur in nobis. *Ibid. in med. col.* 1269, *C.*

Il est extrêmement honteux pour nous de ne pas imiter ce que nous sommes; car ce que nous aimons dans les autres fait partie de nous-mêmes, quoique nous ne le pratiquions pas, et ce que l'on aime en nous appartient à ceux qui l'aiment.

41. Hi quorum vita in exemplo imitationis est posita, debent, si possunt, detrahentium sibi verba compescere, ne eorum prædicationem non audiant, qui audire poterant : et in pravis moribus remanentes, bene vivere contemnant. *Hom.* 9 *sup. Ezech. prope med. col.* 145, *C, t.* 2.

Celui qui est pour donner l'exemple doit, s'il est possible, arrêter les propos de ses détracteurs, de peur que, quand il prêche, ils ne l'écoutent pas, et que, persévérant dans leurs mauvaises habitudes, ils ne refusent de bien vivre.

42. Apud homines culpa, et apud Deum pœna est, nolle quemquam bonum imitari quod placet. *Lib.* 5 *in Registro, indict.* 14, *c.* 107, *Epist.* 7, *in princ. col.* 827, *D, t.* 2.

Aux yeux des hommes c'est une faute, et pour Dieu une offense, qu'on ne veuille pas imiter le bien qu'on approuve.

43. Satis noxium atque perniciosum est, ut imitatione sacerdotis, quæ ædificari debuerant destruantur. *Ibid. lib.* 7, *indict.* 2, *c.* 117, *Ep.* 117 *ad Syagrium. episc. Augustod. post med. col.* 994, *B.*

C'est quelque chose de bien grave et de bien funeste qu'un prêtre, par son exemple, détruise ce qu'il devait édifier.

44. Qui carnalium mores vivendo sequitur, valde nititur, ut ea agat quæ agere alter non valeat. *Lib.* 4 *in primum Regum. c.* 3, *circa med. col.* 1402, *B, t.* 2.

Celui qui vit selon les habitudes des hommes charnels s'efforce beaucoup de faire ce qu'un autre ne pourrait faire.

S. Hier. 45. Ne peccantium ducaris multitudine, et te pereuntium turba sollicitet. *Tom.* 1, *Epist.* 4 *ad Rustic. post med. p.* 47, *B.*

Ne vous laissez pas entraîner par la multitude des pécheurs, ni attirer par la foule de ceux qui périssent.

46. Proclivis est malorum æmulatio, et quorum virtutes assequi nequeas, cito imitaris vitia. *Ibid. Epist.* 7 *ad Lætam, ante med. pag.* 55, *litt. B.*

On est porté à imiter les méchants, et on contracte vite les vices de ceux dont on ne peut avoir les vertus.

47. Sanctarum animarum imitatio atque doctrina, et præcepta vivendi, norma virtutum est. *Tom.* 1, *Epist.* 11 *ad Geruntiam, circa med. p.* 90, *D.*

Les exemples et les enseignements des âmes saintes et leurs règles de conduite composent le sommaire des vertus.

48. Imitandi illi non sunt, qui sub christiano nomine gentilem vitam agunt : et aliud professione, aliud conversatione testantur. *Tom.* 1, *Epist.* 14 *ad Celant. ante med. pag.* 109, *A.* S. Hier.

Il ne faut pas imiter ceux qui, avec le titre de chrétien, mènent une vie païenne, et dont la conduite diffère de leur profession de foi.

49. Si periculosum est imitari illos, de quibus dubitas an imitandi sint, hunc certe imitari tutissimum est, qui dixit : Ego sum via, veritas et vita. *Ibid. ante med. p.* 110, *C.*

S'il est dangereux d'imiter ceux dont la conduite vous paraît douteuse, le plus sûr est certainement d'imiter celui qui a dit : Je suis la voie, la vérité et la vie.

50. Imitati estis errantem, imitamini et correctum. *Tom.* 2, *Epist.* 19 *ad Pammach. et Ocean. in med. p.* 191, *B.*

Vous avez imité le pécheur, imitez aussi le pénitent.

51. Non imitemur ejus vitia, cujus virtutes non possumus sequi. *Ibid. post med. p.* 192, *D.*

N'imitons pas dans ses vices celui que nous ne pouvons pas imiter dans ses vertus.

52. Magistrorum non vitia imitanda sunt, sed virtutes. *Tom.* 2, *Epist.* 22 *ad Rufin. post med. p.* 242, *C.*

Il ne faut pas imiter les défauts de nos maîtres, mais bien leurs vertus.

53. Quidquid sanctius est, atque perfectius, quidquid magis Deo te commendare potest, et majorem in cœlo facere, id semper sequere, id semper amplectere. *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Demetriad. longe post med. p.* 22, *D.*

Observez toujours, embrassez toujours tout ce qu'il y a de plus saint, de plus parfait, tout ce qui peut vous rendre agréable à Dieu et vous mériter une meilleure place dans le ciel.

54. Prælati mali non sunt imitatores apostolorum, sed tyrannorum. *Sup. Isaiam, c.* 54, *f.* 127, *col.* 4, *tom.* 4. Hug. card.

Les mauvais prélats ne sont pas les imitateurs des apôtres, mais des tyrans.

55. Semper seniorum sunt summa diligentia sectanda vestigia. *Collat. abbat. Moysis, c.* 11, *in fine, p.* 339. Joan. Ca

Il faut toujours suivre avec le plus grand soin les traces de nos pères.

56. Qui sanctorum merita religiosa charitate miratur, et qui justorum glorias frequenti laude loquitur, eorum mores, actus, atque justitiam imitari debet. *Serm. sup. illud, Sap.* 3, *Justorum animæ, etc. in princ. col.* 794, *D, t.* 1. S. Jean Chr.

Quiconque admire avec une sainte charité les mérites des saints, et raconte avec beaucoup d'éloges les triomphes des justes, doit imiter leur conduite, leurs actes, leur sainteté.

57. Si apostolis nihil profuit vel patria, vel domo, vel propinquitate Christo fuisse conjunctos, antequam propria fulgerent virtute : qua vos dignos venia putatis, qui de justis propin-

S. Joan. Chr. quis ac fratribus gloriamini, nisi eos ipsos fueritis imitati? *Hom.* 5 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 54, *D*, *t.* 2.

S'il n'a servi de rien aux apôtres d'habiter avec Jésus-Christ la même patrie, sous le même toit, d'être même ses parents avant de faire éclater leur vertu personnelle, à quelle miséricorde pouvez-vous prétendre, vous qui vous glorifiez d'avoir des frères et des parents dans le ciel, si vous ne les avez pas imités?

58. Quid illorum vita pejus est, quorum imitatio discipulos corrumpere potest? *Serm. in illud, Salutate Priscam, etc. post med. col.* 54, *D*, *tom.* 2.

Qu'y a-t-il de pire que la conduite de ceux dont les exemples peuvent corrompre leurs disciples?

59. Est bona æmulatio, cum quis sic æmulatur ut virtutem imitetur: est et mala æmulatio, cum quis ea facit ut recte agentem depellat a virtute. *Sup. Ep. ad Galat. cap.* 4, *circa med. col.* 929, *B*, *t.* 4.

C'est une sainte émulation de chercher à imiter une vertu, et c'est une mauvaise émulation de chercher à détourner de la vertu celui qui se conduit bien.

Joan. Trith. 60. Nisi mores sanctorum sanctos imitari studeamus, de illorum sanctitate frustra gloriamur. *Pros.*

Si nous ne nous appliquons pas à imiter les saints dans leurs vertus, nous nous glorifions en vain de leur sainteté.

61. Nihil nobis aliena virtus ad salutem proficit, si ad imitationem se animus non extendit. *Lib.* 3 *de Virtut. et Illustrat. ord. S. Benedict. c.* 337, *a med. p.* 115, *col.* 1.

La vertu des autres ne nous sert de rien pour le salut, si nous n'avons pas la force de les imiter.

62. Tanto miserabilior est, quanto suos asserit et novit feliciores, qui eos imitari negligit. *Ibid.*

Celui-là est d'autant plus misérable, qui néglige d'imiter ses pères à mesure qu'il les proclame plus heureux.

63. Quasi vitam laudans, mortem arripit, qui bonos commendans, imitari contemnit. *Ibid. sub finem, etc.*

Celui qui exalte les saints et qui néglige de les imiter embrasse la mort en louant la vie.

64. Studeamus eos imitari pro posse, quos colimus, si ad gloriam, quam sunt adepti, venire desideramus. *Orat.* 2 *in Conventu abbat. habita, post med. p.* 854, *col.* 2.

Efforçons-nous d'imiter autant que possible ceux que nous honorons, si nous voulons jouir de la gloire qu'ils ont méritée.

S. Isidorus Hispal. 65. Qui sanctum virum imitatur, quasi exemplar aliquod intuetur, seseque in illo, quasi in speculo prospicit, ut adjiciat sibi quod deesse virtutis agnoscit. *Pros.*

Celui qui imite un saint a ses yeux sur lui comme sur un modèle; il se regarde en lui comme dans un miroir, afin d'ajouter à sa vertu ce qu'il voit lui manquer.

66. Minus seipsum homo ex seipso considerat; sed dum alterum intendit, id quod minus est luminis, adjicit. *Lib.* 2 *de summo Bono*, *c.* 11, *sent.* 10, *p.* 640, *col.* 2. S. Isidor. Hispal.

L'homme est peu porté de lui-même à se regarder; mais quand il se propose d'imiter quelqu'un, il s'examine avec plus de soin.

67. Ad majoris culpæ cumulum pertinet scire quemquam quod sequi debeat, et sequi nolle quod sciat. *Ibid. c.* 1, *sent.* 9, *pag.* 637, *col.* 1.

Ce qui rend un pécheur plus coupable, c'est que, sachant ce qu'il doit pratiquer, il ne le veuille pas.

68. Pulchrum est quidem, pietatis martyres votivis donis ornare; pulchrius autem ac præstantius est per ea quæ cum virtute ac laude gesserint, imitari. *Lib.* 1, *Ep.* 189 *ad Serenum*, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 496, *col.* 1, *edit. Colon.* 1618. S. Isidorus Pelus.

Il est certainement beau d'orner d'*ex-voto* les sanctuaires des martyrs; mais ce qui est plus beau et préférable, c'est de les imiter dans leurs actes de vertu.

69. Negligentes negligenter aspice, studiosos autem circa animam suam, ac vigiles vigilanter attende. *Opusc. c.* 7, *in princ. p.* 717, *col.* 2, *E*, *t.* 3. S. Petr. Da[mian.]

Faites peu de cas de ceux qui sont négligents pour le bien, mais soyez attentifs et vigilants à contempler quiconque se montre zélé pour son âme et veille sur elle.

70. Ipsa est sævissima supplantatio, quando fideles et religiosi, relicto proposito bono, in imitationem transeunt impiorum. *Sup. Ps.* 139, *vers.* 5. S. Prosper

La plus cruelle trahison, c'est lorsque les fidèles et les religieux abandonnent leurs bonnes résolutions pour imiter les impies.

71. Imitatio conciliatio quædam est, idque quod imitatur cum eo conjungit, quod imitandum proponitur. *Epist.* 31 *ad Aurelian. a med. apud Bibl. Patrum, t.* 5, *part.* 1, *p.* 94, *col.* 1, *B*, *edit. Coloniens.* 1618. S. Synesius episc.

L'imitation est une sorte de communion, car celui qui imite s'unit d'une certaine manière avec l'objet de son imitation.

72. Ille dignus est laude bonorum, qui nititur sequi virtutes eorum. *In Hort. rosar. c.* 9, *sect.* 3, *t.* 2. Thomas a Kempis.

On mérite d'être loué par les gens de bien quand on s'efforce d'imiter leurs vertus.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

73. Oportet omnibus in rebus, præstabiliorem imitari. *Lib.* 9 *Ethicor. ad Nicomach. c.* 11, *a med. t.* 2. Aristot.

Il faut en tout imiter ce qu'il y a de plus beau.

74. Honestissimum esse invenio, majorum vestigia sequi, si modo recto itinere præcesserint. *Lib.* 5, *Ep.* 8 *ad Capitonem, ante med. pag.* 140. Plinius ju[n.]

Il me paraît très-juste qu'on suive les traces de nos pères, si toutefois ils ont marché dans la voie de la justice.

eneca. 75. Quæramus, quid optime factum sit, non quid usitatissimum : et quid nos in possessione felicitatis æternæ constituat, non quid vulgo veritatis pessimo interpreti, probatum sit. *De Vita beata*, c. 2, *in princ. p.* 490, *t.* 1.

Recherchons ce qui est bien, et non ce qui est le plus en usage ; ce qui peut nous faire jouir de l'éternelle félicité, et non ce qu'un mauvais interprète de la vérité pourrait approuver.

76. Quod si pauci facerent, nollemus imitari : cum plures facere cœperunt, quasi honestius sit, quia frequentius, sequimur. *Epist.* 123, *ante med. p.* 885, *t.* 2.

Qu'un petit nombre d'hommes fassent une chose, nous ne voudrions pas les imiter ; mais que la multitude se mette à la faire, nous la ferons aussi, comme si elle était plus excellente parce qu'elle est plus commune.

77. Optimum est majorum vestigia sequi, si recte præcesserint. *In suis Prov. in fine positis, litt. O.*

C'est une très-bonne chose de marcher sur les traces de nos pères, s'ils ont bien vécu.

IMMACULATUS

(Sans tache, immaculé).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. A vestigio pedis usque ad verticem, non erat in eo ulla macula. 2 *Reg.* 14, *v.* 25.

Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'y avait en lui aucun défaut.

2. Quid est homo, ut immaculatus sit, et ut justus appareat natus de muliere? *Job* 15, *v.* 14.

Qu'est-ce que l'homme pour qu'il soit pur et juste, étant né d'une femme?

3. Quid prodest Deo, si justus fueris ; aut quid ei confers, si immaculata fuerit via tua? *Ibid.* 22, *v.* 3.

Que sert à Dieu que tu sois juste, et quel fruit recueillera-t-il de l'innocence de ta vie?

4. Mundus sum ego et immaculatus. *Job* 33, *v.* 9.

Je suis pur et sans tache.

5. Ero immaculatus cum eo, et observabo me ab iniquitate mea. *Ps.* 17, *v.* 26.

Je me purifierai devant lui, et je me préserverai de l'iniquité.

6. Deus, qui præcinxit me virtute, et posuit immaculatam viam meam. *Ibid. v.* 35.

Le Dieu qui m'a revêtu de force, qui m'a aplani une voie d'innocence.

7. Lex Domini immaculata, convertens animas. *Ps.* 18, *v.* 8.

La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes.

8. Si mei non fuerint dominati, tunc immaculatus ero. *V.* 14.

Si je n'en suis point dominé, je serai alors sans tache.

9. Novit Dominus dies immaculatorum, et hæreditas eorum in æternum erit. *Ps.* 36, *v.* 19.

Le Seigneur connaît les jours de l'homme pur ; son héritage sera éternel.

10. Intenderunt arcum, rem amaram, ut sagittent in occultis immaculatum. *Ps.* 63, *v.* 3.

Ils ont tendu leur arc, arme cruelle, afin de percer de leurs flèches l'innocent dans l'obscurité.

11. Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini. *Ps.* 118, *v.* 1.

Heureux ceux qui se conservent sans tache dans la voie et qui marchent dans la loi du Seigneur.

12. Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar. *Ibid. v.* 80.

Que mon cœur se purifie par l'observance de vos préceptes, afin que je ne sois pas confondu.

13. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. *Cant.* 4, *v.* 7.

Tu es toute belle, ma bien-aimée ; aucune tache n'est en toi.

14. Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea. *Ibid.* 5, *v.* 2.

Ouvrez-moi, ma sœur, ma bien-aimée, ma colombe, ma toute pure.

15. Ætas senectutis, vita immaculata. *Sap.* 4, *v.* 9.

La vie sans tache est une longue vie.

16. Elegit nos Deus ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus. *Ephes.* 1, *v.* 4.

Dieu nous a élus avant la création du monde, afin que nous fussions saints et sans tache en sa présence.

17. Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus. *Hebr.* 13, *v.* 4.

Qu'en toutes choses le mariage soit respecté, et que le lit nuptial soit sans tache.

18. Carissimi, satagite immaculati et inviolati, ei inveniri in pace. 2 *Petr.* 3, *v.* 14.

Mes bien-aimés, faites en sorte que le Seigneur vous trouve purs, irrépréhensibles et dans la paix.

IMMUNDITIA (Impureté).

DIVISIO.

Tria sunt genera immunditiæ cordis :
- Primum est amor non amandorum ; S. Anselm.
- Secundum est odium eorum, quæ odio non debent haberi ;
- Tertium nec amor, nec odium, sed quædam cogitationis vanitas. *De Similitudin. c.* 119.

Il y a trois sortes d'impureté pour le cœur : La première, c'est l'amour de ce qu'il ne faut pas aimer ; La deuxième, c'est la haine pour ce qu'il ne faut pas haïr ; La troisième, ce n'est ni l'amour ni la haine, c'est une certaine vanité de la pensée.

PRODUCTIO.

S. Antonin. Immunditia quinta est filia gulæ. *Part.* 2, *tit.* 6 *de Gula*, *c.* 5, § 6, *in princ. f.* 219, *col.* 1.

L'impureté est la cinquième fille de la gourmandise.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Auferte omnem immunditiam de sanctuario. 2 *Par.* 29. *v.* 5.

Enlevez toutes les impuretés du sanctuaire.

2. Ab immundo quid mundabitur? *Eccli.* 34, *v.* 4.

L'impur que peut-il purifier ?

3. Radices immundæ super cacumen petræ sonant. *Ibid.* 40, *v.* 15.

Les enfants des impies seront comme de mauvaises racines que le vent agite sur le sommet d'un rocher.

4. Recede a me, non appropinques mihi, quia immundus es. *Isa.* 65, *v.* 5.

Retirez-vous de moi, ne m'approchez pas, parce que vous n'êtes pas pur.

5. Viri isti posuerunt immunditias suas in cordibus suis. *Ezech.* 14, *v.* 3.

Ces hommes ont renfermé leurs impuretés dans leurs cœurs.

6. Qui posuerit immunditias suas in corde suo, ego Dominus respondebo ei in multitudine immunditiarum suarum. *Ibid. v.* 4.

A tout homme qui aura renfermé ses iniquités dans son cœur, moi le Seigneur, je répondrai selon la multitude de ses impuretés.

7. Deficere faciam immunditiam tuam a te, et scies, quia ego Dominus. *Ibid.* 22, *v.* 15-16.

Je ferai cesser en toi ton impureté, et tu sauras que c'est moi qui suis le Seigneur.

8. Immunditia tua execrabilis; quia mundare te volui, et non es mundata a sordibus tuis : ego Dominus. *Ezech.* 24, *v.* 13.

Votre impureté est exécrable, car j'ai voulu vous purifier, et vous ne vous êtes pas lavée de vos souillures. C'est moi, le Seigneur, *qui ai parlé.*

9. Juxta immunditiam eorum, feci eis, et abscondi faciem meam ab illis, dicit Dominus. *Ibid.* 39. *v.* 24.

Je les ai traités selon leur impureté, et j'ai détourné d'eux mon visage, dit le Seigneur.

10. Devoratus est Israel; nunc factus est in nationibus, quasi vas immundum. *Osee* 8, *v.* 8.

Israël a été dévoré ; il est regardé maintenant parmi les nations comme un vase impur.

11. Propter immunditiam ejus, corrumpetur putredine pessima. *Mich.* 2, *v.* 10.

Votre impureté a rempli ce lieu de souillures.

12. Væ vobis, hypocritæ; quia mundatis quod de foris est, intus autem pleni estis immunditia ! *Matth.* 23, *v.* 25.

Malheur à vous *pharisiens* hypocrites, qui purifiez le dehors *de la coupe* pendant qu'au-dedans vous êtes pleins de souillures !

13. Sicut exhibuistis membra vestra, servire immunditiæ; ita nunc exhibete membra vestra servire justitiæ. *Rom.* 6, *v.* 19.

Comme vous avez fait servir vos membres à l'impureté, de même faites-les servir maintenant à la justice.

14. Exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeritis. 2 *Cor.* 6, *v.* 17.

Retirez-vous du milieu d'eux et séparez-vous d'eux, dit le Seigneur, et ne touchez point à ce qui est impur.

15. Omnis immunditia non nominetur in vobis, sicut decet sanctos. *Ephes.* 5, *v.* 3.

Qu'on n'entende parler parmi vous d'aucune impureté, comme il convient à des saints.

16. Non vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem. 1 *Thess.* 4, *v.* 7.

Dieu ne vous a pas appelés pour être impurs, mais pour être saints.

SENTENTIÆ PATRUM.

17. Nullatenus oportet, ut illi sint consortes de altari participantium, qui per immunditiam se faciunt exortes altari deservientium. *Epist.* 8 *ad abbat. Guill. ante med. D.* S. Anselm.

Il est absolument défendu de laisser participer aux avantages de l'autel ceux qui se rendent indignes, par leur impureté, de participer au service des autels.

18. Communiter tales qui vivunt ut jumenta, tradentes se omni immunditiæ, moriuntur ut jumenta sine intellectu, corpora vermibus corrodentibus, et eorum animabus caloribus et frigoribus expositis inferni. *Part.* 2, *tit.* 5, *c.* 8, § 3, *sub fin. f.* 196, *col.* 1. S. Antonin.

Ordinairement ceux qui vivent comme des brutes en se livrant à toutes sortes d'impuretés, meurent comme elles ; leur corps est rongé par les vers, et leur âme est exposée au froid et au feu de l'enfer.

19. Immundus est ante Deum omnis iniquus, mundus est omnis justus. *De Mendacio ad Consentium*, *c.* 9, *ante fin. p.* 10, *C*, *t.* 4. S. Aug.

Devant Dieu, tout méchant est impur, tout juste est saint.

20. Non ergo immunditiam absonii timeo, sed immunditiam cupiditatis. *Lib.* 10 *Confess. c.* 31, *ante fin. p.* 127, *B*, *t.* 1.

Ce que je crains, ce n'est pas l'impureté de la nourriture, mais la souillure de l'iniquité.

21. Tanto quisque est Deo similior, quanto

Aug. ab immunditia mundior est. *Lib.* 3 *de Civ. Dei, c.* 14, *in princ. t.* 5.

On est plus semblable à Dieu à mesure qu'on est plus exempt de souillures.

22. Non mundatur opere, qui immundus est cogitatione et voluntate. *Sup. Ps.* 11, *conc.* 11, *post init. p.* 908, *A, t.* 8.

Celui dont la pensée et la volonté sont impures n'est pas pur dans ses œuvres.

23. Si delectat te mundus, semper vis esse immundus. *Tract.* 38 *sup. Evang. Joan. c.* 8, *ante med. p.* 197. *B, t.* 9.

Si le monde vous charme, vous voulez être toujours impur.

24. Lucem intelligentiæ spiritalis, immunda corda non portant. *De adult. Conjug. lib.* 1, *c.* 27, *post init. t.* 6.

Les cœurs impurs ne peuvent pas supporter la lumière de l'esprit.

S. Beda. 25. Nisi quis porci more vixerit, nunquam accipiet in eum diabolus potestatem, aut ad probandum tantum, non ad perdendum, accipiet. *Lib.* 3 *super Luc. c.* 8, *in illud, Erat ibi grex porcorum, col.* 312, *t.* 5.

A moins que vous ne viviez comme un animal immonde, le démon n'aura jamais de pouvoir sur vous; il pourra vous tenter, mais non vous perdre.

S. Bern. 26. O nobilis creatura, quæ in croceis es nutrita, quare stercora amplexaris? *Serm. de 7 Grad. confess. ante med. f.* 356, *col.* 3, *I.*

O noble créature, nourrie dans les délices, pourquoi te jettes-tu sur la boue?

S. Bonav. 27. Immunditia oris testis est immundi cordis. *Pros.*

Des paroles impures accusent un cœur immonde.

28. Non credant homines se habere corda munda, qui verba habent immunda. *Serm.* 4 *de SS. Apost. circa med. p.* 299, *col.* 1, *t.* 3.

Qu'on ne s'imagine pas avoir le cœur pur quand on est impur dans les paroles.

29. Quid sepulchro patenti fœtidius? et quid ore fœtido immundius? *Ibid. post med. p.* 299, *col.* 1.

Quoi de plus infect qu'un sépulcre ouvert, et quoi de plus puant qu'une bouche impure?

30. Valde turpe est naturæ et rationi contrarium, ut homo immunditiam diligat, quam bruta declinant. *Pros.*

C'est une chose bien honteuse pour notre nature et bien contraire à la raison que l'homme soit passionné pour l'impureté quand les brutes la fuient.

31. O humana confusio! o detestanda perversio! ut immunditiam quam detestatur brutum, amplexetur homo. *Ibid. sub fin. p.* 299, *col.* 2.

O confusion pour l'homme! ô perversité exécrable! la brute déteste l'impureté, et l'homme s'y adonne.

32. Lux nihil habet immunditiæ admixtum: imo in tantum est pulchra, ut non fiat immunda transiens etiam per immunda. *Serm.* 1 *de una Virg. et in ord.* 32, *ante med. p.* 343, *col.* 1, *t.* 3. S. Bonav.

La lumière n'a pas la moindre tache, et de plus elle est d'une beauté si parfaite, que les objets immondes qu'elle éclaire ne peuvent pas la souiller.

33. Quæ bruta, quantumcunque lasciva sicut homines, sunt immunda? *Ibid. circa med. p.* 344, *col.* 2.

Quelle brute, même la plus lascive, est aussi impure que l'homme?

34. Immunditia verborum vel operum, signum certissimum est immunditiæ cordis. *Ib. post med. p.* 344, *col.* 2.

Les paroles ou les actions impures accusent un cœur impur.

35. Impudicitia est { Hostis continentiæ, Cupiditatum infesta rabies, Incendium conscientiæ bonæ, Mater impœnitentiæ, Ruina melioris ætatis, Contumelia generis. *De Bono pudicit. c.* 2, *in med. p.* 422, *col.* 1, *t.* 3. } S. Cyprian.

L'impureté est { L'ennemie de la continence, La rage pernicieuse des passions, L'incendie d'une bonne conscience, La mère de l'impénitence, La ruine du plus bel âge, La honte du genre humain. }

36. Qui immundus est in anima, omne quod tangit et quod offert Deo, immundum erit. *Sup. Aggæum, c.* 2, *col.* 2179, *B.* Gloss. int.

Si vous avez l'âme souillée, tout ce que vous touchez ou que vous offrez à Dieu sera impur.

37. Qui de castimonia superbiunt, nonnunquam Deo dispensante in immunditiam carnis cadere permittuntur. *Pros.* S. Greg. Mag.

Ceux qui s'enorgueillissent de leur chasteté tombent quelquefois, par une permission de Dieu, dans le péché d'impureté.

38. Cum de ipsa continentia elatione mens tangitur, plerumque Deus hanc in immunditiam carnis cadere permittit. *Lib.* 11 *Moral. c.* 8, *in tit. et circa med. num.* 9, *col.* 382, *A, tom.* 1.

Quand dans son esprit l'homme s'enorgueillit de sa chasteté, Dieu permet souvent qu'il tombe dans le péché d'impureté.

39. Illum in extremo examine justitia æterni Judicis salvabit, quem hic ejus pietas ab immundis operibus liberat. *Ibid. lib.* 16, *c.* 10, *circa med. sup. Job* 22, *Salvabitur innocens, col.* 334, *B.*

Au jugement dernier, la justice du Juge éternel sauvera celui que sa miséricorde délivre ici-bas du péché d'impureté.

S. Hier. 40. Munditia corporis, immunditia est animæ. *Tom.* 1, *Ep.* 2 *ad Eustoch. post med. pag.* 178, *D.*

La beauté du corps est souvent l'impureté de l'âme

41. Impudicitia gravior est fornicatione, quasi monstruosa turpitudo. *Sup.* 2 *ad Cor. c.* 12, *in fine*, *p.* 343, *B*, *t.* 9.

L'impudicité est plus grave que la fornication ; elle est pour ainsi dire une turpitude monstrueuse.

Hugo card. 42. Nihil immundum fieri debet in loco sacro. *Sup. Deut. c.* 23, *f.* 166, *col.* 1, *t.* 1.

On ne doit faire rien d'impur dans le lieu saint.

S. Joan. Chr. 43. Ibi dogmatum malorum est causa, ubi immunda est vita. *Serm.* 13 *sup. Ep. ad Ephes. ante med. col.* 1035, *B*, *t.* 4.

Ce qui fait naître les mauvaises doctrines, c'est l'impureté.

S. Joan. Clim. 44. Immundus est apud Deum, omnis sublimis corde. *Grad.* 25, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 277, *col.* 2, *E*, *edit. Col.* 1618.

Tout homme dont le cœur est rempli d'orgueil est impur devant Dieu.

Joan. Saresb. 45. Immunda quo magis moventur, eo amplius fœtent. *Lib.* 7 *de Nugis curialib. c.* 12, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 441, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618.

Plus on remue des immondices, plus elles sentent mauvais.

Joan. Trith. 46. Qui debet immunditias tergere aliorum, oportet quod ipse ab omni immunditia existat alienus. *In c.* 2 *Regul. S. Benedict. verbo De prælatis*, *in fine*, *p.* 231, *col.* 1.

Celui qui doit effacer les souillures des autres doit en être lui-même exempt.

S. Isidorius Hispal. 47. Immunditia vitæ prioris mutanda est per innocentiam boni finis. *Lib.* 2 *de summo Bono*, *c.* 14, *sent.* 6, *p.* 644, *col.* 2.

Une vie commencée dans l'iniquité doit se terminer dans l'innocence.

S. Isidorius Pelus. 48. Sordida mens sanctarum rerum quidquam utiliter perscrutari non potest. *Lib.* 1, *Ep.* 304 *ad Chæremon. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 505, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Un esprit impur ne peut rien comprendre aux choses saintes.

S. Leo I. 49. Nihil prorsus de virtutum splendore attingit, nihil de suavitate pietatis gustat, qui magis vult sordescere in iis, quæ immunda sunt, quam in iis splendere, quæ sancta sunt. *Serm.* 8 *de Jejun. septimi mensis*, *ante fin.*

Celui qui préfère se salir dans la boue que de briller en sainteté n'a rien de l'éclat des vertus; il ne savoure point les douceurs de la piété.

S. Maximus martyr. 50. Immunda est anima quæcunque cogitationum concupiscentiis impleta est. *Cent.* 1 *de Charit. c.* 14, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *pag.* 348, *col.* 2, *G.*

Toute âme remplie de pensées impures est souillée.

S. Petr. Dam. 51. Carnis immunditiæ dediti, soli divinæ ultionis judicio reservantur. *Opusc.* 7, *c.* 22, *circa med. p.* 460, *col.* 1, *D*, *t.* 3.

Ceux qui sont adonnés à l'impureté sont réservés pour les vengeances divines du dernier jugement.

52. Qui nunc sunt immunditiæ vitio traditi, simul etiam cum immundis spiritibus æterna sunt ultione damnandi. *Ibid. post med. p.* 460, *col.* 2, *A*, *t.* 3.

Ceux qui maintenant sont adonnés au vice de l'impureté, seront condamnés à un châtiment éternel avec les esprits impurs.

Philo Jud. 53. In rebus inhonestis excellere, insignis turpitudo est. *De Migrat. Abrahami*, *post med. p.* 741, *t.* 1.

C'est une grande turpitude pour quelqu'un d'exceller dans les choses indécentes.

Salvianus. 54. Eo ipso quod aliquis rem obscœnam cupit, dum ad immunda properat, immundus est. *Lib.* 6 *de Gubern. Dei*, *longe post init. p.* 347, *col.* 1, *B.*

Par cela même que quelqu'un conçoit le désir de commettre une impureté, il est coupable en cherchant à l'exécuter.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 55. Nihil est istis quamdiu mersa et involuta cœno suo jacent, fœdius, nihil obscurius, nihil informius. *Epist.* 94, *post med. pag.* 780, *tom.* 2.

Rien n'est plus infect que ces animaux couchés et roulés dans leur bourbier, rien n'est plus noir, rien n'est plus immonde.

Sextus phil. 56. Omnem spurcitiem fuge, libidinem vince, quia ex deliciis et voluptatibus non effugies spurcitiem. *Sent.* 61, *p.* 65, *col.* 1, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Evitez toute souillure, réprimez toute passion; en vous livrant aux délices et aux plaisirs, vous ne pouvez manquer de vous rendre impur.

57. Immundum hominem, facit actus turpis. *Ibid. sent.* 94, *etc.*

Un acte honteux rend un homme impur.

58. Immundam animam sibi dæmones immundi vendicant. *Ibid. sent.* 238, *p.* 66, *col.* 2, *litt. E.*

Les démons impurs s'approprient toute âme impure.

Trismegis. 59. Decretum est eum, qui turpe quid commiserit, pati. *Lib. de Potest. et Sap. Dei*, *cui titul. Pimander*, *c.* 12, *post init.*

Il est arrêté que celui qui a commis quelque chose de honteux sera puni.

IMPERARE, IMPERIUM
(COMMANDER, COMMANDEMENT).

DEFINITIO.

Hector. Imperium est actus rationis ordinantis, cum quadam motione ad aliquid agendum.

Le commandement est un acte de la raison qui ordonne et qui pousse à faire une chose.

SENTENTIÆ PATRUM.

Ambr. 1. Stulto et imperare servitus est : et quod pejus est, cum paucioribus præsit, pluribus dominis et gravioribus servit. *Lib.* 2, *Epist.* 7 *ad Simplicium. a med. col.* 520, *t.* 3.

Pour un sot, commander est un esclavage, et ce qui est pire, pour un petit nombre d'hommes soumis à ses ordres, il est l'esclave d'une foule de maîtres et de tyrans.

. Aug. 2. In domo justi viventis ex fide, qui imperant serviunt eis quibus videntur imperare. *Lib.* 9 *de Civit. Dei, c.* 14, *in fin, p.* 392, *D, tom.* 5.

Dans la maison du juste qui vit de la foi, celui qui commande est le serviteur de ceux à qui il semble commander.

Gaudent. 3. Imperio animæ carnis conditio obsecundet, ne effrænata licentia, ancilla ejiciat dominam suam. *Tract. de Machab. in fine.*

La chair doit obéir à l'esprit; il ne faut pas que, par une licence effrénée, l'esclave chasse sa maîtresse.

reg. Naz. 4. Ubi nullum est imperium, ibi nullus ordo : ubi multorum imperium, ibi seditio. *Lib.* 3 *de Theol. sup.* 1 *Cor. in illud, Joan. Si me amas, edit. Ant.* 1614.

Là où il n'y a pas de chef règne le désordre absolu, et c'est la révolution partout où il y a plusieurs maîtres pour commander.

oan. Chr. 5. Qui diligit non tam lætatur si imperet, quam si ei imperetur, etiamsi imperare sit jucundum. *Hom.* 32, *Antuerp.* 1614.

Celui qui aime ne trouve pas autant de plaisir à commander qu'à être commandé, bien qu'il soit agréable d'exercer le commandement.

6. Nihil eum, qui imperium gerit, æque indicat, ut amor atque indulgentia, erga eos quibus præest. *Hom.* 25 *super* 2 *Cor. in princ. Moral. col.* 356, *B, t.* 4, *edit. Antuerp.* 1614.

Rien ne fait mieux apprécier celui qui commande que son amour et sa bienveillance envers les gens placés sous ses ordres.

7. Imperare ars est, et non solum dignitas : imo ars est artium omnium summa. *Hom.* 15 *sup.* 2 *Cor. in princ. Moral. col.* 791, *D, t.* 4, *edit. Basil.* 1647.

Commander n'est pas seulement une dignité, mais un art, et même le plus grand de tous les arts.

8. Qui amat nec præcipere vult, nec imperare, sed gratius habet magis sibiipsi imperetur ac præcipiatur. *Homil.* 2 *sup.* 1 *Thessal. ante finem, col.* 1333, *B, t.* 4.

Celui qui aime ne veut ni ordonner ni commander; il trouve plus doux, au contraire, qu'on lui ordonne et qu'on le commande.

9. Omnes qui recte subesse ac parere didicerunt, recte quoque imperio fungi scient, cum ad potentiam pervenerint. *Lib.* 1 *Parall, c.*21, *in fine.* S. Jean Dam.

Ceux qui ont appris à être bien soumis et à obéir sauront aussi commander quand ils seront appelés à le faire.

Philo Jud.

10. Hæc tria plurimum faciunt ad constabiliendum imperium:	Majestas,	Majestas parit reverentiam;
	Gravitas,	Gravitas metum;
	Beneficentia.	Beneficentia benevolentiam. *De Præmiis, post med. p.* 1246, *t.* 2.

Trois choses servent beaucoup à l'affermissement d'un gouvernement :	La majesté,	La majesté produit le respect;
	La gravité,	La gravité produit la crainte;
	La bienfaisance.	La bienfaisance produit la bienveillance.

11. Ecquod tutius imperium est, quam illud quod amore et charitate munitur? *De Regno ad Arcadium imperatorem, ante med. apud Bibl. Patrum, t.* 5, *part.* 1, *p.* 49, *col.* 1, *B, editionis Colon.* 1618. S. Synesius episc.

Est-il un empire plus solide que celui qui repose sur l'amour et la charité ?

12. Si imperare regium est, imperat is qui in subditos tales quales esse decet, dominatum exercet, ex eodem studiorum vivendi genere, quo ii utuntur, qui dominandi peritiam habent. *Ibid. post med. p.* 51, *col.* 1, *C.*

Si c'est une fonction royale de commander, celui-là commande véritablement, qui gouverne des sujets soumis aux lois comme il convient, d'après les règles de conduite et de gouvernement suivies par ceux qui ont été habiles dans l'art de régner.

13. Decet eum, qui in imperio constitutus est, omnem curam gerere. *Sup. Psalm.* 24, *in fine, p.* 82, *col.* 2, *E, t.* 11. S. Theodoret.

Celui qui gouverne doit y mettre tous ses soins.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

14. Non jam fiunt imperia ob virtutem, sed ob divitias et potentiam. *Lib.* 8 *Eth. ad Nicom. c.* 10, *t.* 2. Aristot.

On ne gouverne plus par zèle pour la vertu, mais par amour pour les richesses et la puissance.

Aristot. 15. In re familiari imperium est unius : nam ab uno regitur omnis domus. *Lib.* 1 *Politic. cap.* 4, *ante fin. t.* 2.

Dans une famille, le commandement est entre les mains d'un seul ; un seul chef régit toute la maison.

16. Is, qui imperat, perfectam virtutem habere debet mortalem : nam ejus opus est simpliciter præcipientis et præsidentis, ratio autem præcipit atque præsidet. *Ibid. c.* 8, *a med.*

Celui qui commande doit posséder la perfection de la vertu humaine ; car si c'est sa fonction d'ordonner et de régner, c'est la raison qui commande et qui préside.

17. Recte dicitur neminem bene imperare posse, qui non prius sub imperio fuerit. *Ibid. lib.* 3, *c.* 3, *circa med.*

On a dit avec raison que personne ne peut bien commander, s'il n'a d'abord obéi.

18. Qui imperare velit recte, oportet ipsum prius sub imperio fuisse. *Ibid. lib.* 7, *c.* 14, *ante med.*

Celui qui veut bien commander doit d'abord apprendre à obéir.

19. Imperium liberorum melius est ac magis ex virtute, quam dominari ut servis. *Ibid. post med.*

Il est préférable et plus avantageux de gouverner les enfants par la vertu que de les traiter comme des esclaves.

Cicero. 20. Sine imperio nec domus ulla, nec civitas, nec gens, nec hominum universum genus stare, nec rerum natura omnis, nec ipse mundus potest. *Lib.* 3 *de Legibus, circa init. num.* 3, *tom.* 4.

S'il n'y a personne pour gouverner, rien ne peut subsister, ni maison, ni cité, ni nation, ni le genre humain, ni rien dans la nature, ni même le monde.

21. Qui bene imperat, paruerit aliquando necesse est : et qui modeste paret, videtur qui aliquando imperet dignus esse. *Ibid. ab init. num.* 5.

Celui qui commande bien doit nécessairement avoir obéi auparavant, et celui qui obéit avec simplicité mérite de commander un jour.

22. Quomodo, et cui libero imperabit, qui non potest suis cupiditatibus imperare? *Pros.*

Celui qui ne peut commander à ses passions, comment pourra-t-il jamais gouverner des hommes libres?

23. Refrænet primo libidines, spernat voluptates, iracundiam terat, coerceat avaritiam, et cæteras animi labes repellat ; tunc incipiet imperare, cum ipse improbissimis dominis dedecori, aut turpitudini parere desierit. *De Paradoxis, c.* 5, *in princ. t.* 4.

Qu'il mette donc un frein à ses passions, qu'il méprise les plaisirs, qu'il triomphe de sa colère, qu'il réprime son avarice, qu'il se corrige de tous ses défauts ; il pourra commencer à commander dès qu'il aura cessé, pour sa honte et son déshonneur, d'obéir à des maîtres si cruels.

24. Nec imperia expetenda, ac potius non accipienda interdum, aut deponenda nonnunquam. *Lib.* 1 *de Offic. ante med. D.*

Il ne faut jamais aspirer au commandement, ou plutôt ne pas toujours l'accepter, et s'en démettre quelquefois.

25. Satius est imperio alicujus melioris subjici, quam imperium obtinere. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *in dialog.* 1 *Alcibiad. sub finem, pag.* 125, *litt. B.* Plato.

Il est préférable d'obéir à meilleur que soi que de commander.

26. Omne imperium quatenus imperium, nullius alterius cujuspiam ratione utilitatem perspicit, quam illius qui imperio suo subjectus est, et curæ suæ demandatus. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *lib.* 1 *de Republ. post med. p.* 345, *E.*

Tout commandement, en tant que commandement, ne cherche jamais le profit que de celui qui s'y soumet et qui s'en rapporte à ses soins.

27. Si ex bonis viris constaret civitas, in ea ita certatim eo cives incumberent ne imperarent, veluti hodie pugnant ut imperent. *Ibid. post med. p.* 347, *D.*

Donnez-moi une cité composée d'hommes de bien, vous en verrez les citoyens aussi peu avides de gouverner qu'ils sont, de nos jours, ardents à le vouloir.

28. Necesse est malam animam, et male imperare : bonam contra animam, hæc omnia recte agere. *Ibid.*

Un cœur mauvais ne peut nécessairement que mal commander ; un bon cœur, au contraire, doit le bien faire.

29. Imperaturus omnibus, eligi debet ex omnibus. *In Panegyrico de Trajano Augusto, longe ante med. p.* 327. Plinius jun.

Celui qui doit commander à tous doit être choisi entre tous.

30. Qui imperia libens accipit, partem acerbissimam servitutis effugit, facere quod nolit. *Ep.* 61, *in med. p.* 635, *t.* 2. Seneca.

Si l'on reçoit de bon cœur des ordres, on évite le côté le plus dur de l'esclavage, faire ce qu'on ne veut pas.

31. Servis imperare moderate, laus est domino. *Lib.* 1 *de Clement. ad Neron. c.* 18, *in princ. p.* 477, *t.* 1.

C'est une gloire pour un maître de commander avec douceur à ses serviteurs.

32. Ut in corporibus, sic in imperio gravissimus est morbus, qui a capite diffunditur. *Ep.* 85, *post med. p.* 76, *t.* 2.

De même que pour notre corps une maladie qui prend par la tête est très-grave, ainsi en est-il pour un Etat.

33. Imperare sibi, maximum imperium est. *Ep.* 113, *ante finem, p.* 849, *t.* 2.

Le premier des commandements est de commander à soi-même.

34. Male imperando, summum imperium amittitur. *In suis Prov. in fine positis, M.*

L'empire le plus grand se perd si l'on commande mal.

Seneca. 35. Vis habere magnum honorem? dabo tibi magnum imperium : impera tibi. *Ibid. V.*

Voulez-vous acquérir beaucoup de gloire ? je vais vous donner un grand commandement : commandez à vous-même.

...on Athen. philos. 36. Impera, sed prius edoctus imperio parere. *In suis Sent. sent. 4.*

Commandez, mais apprenez d'abord à obéir.

IMPERATOR (Empereur).

DEFINITIO.

...ollect.r. Imperator est rex, dux, princeps, eximius, primarius, qui coram populo et gente adstat, et præest omnibus, eisque indicat quod sit faciendum, quasi summam potestatem habens.

Un empereur est roi, chef, prince, le plus éminent, le premier d'entre le peuple et la nation, celui qui est au-dessus de tous, et qui, comme étant au souverain pouvoir, leur montre ce qui doit être fait.

Conditiones XIII imperatoris boni :

S. Aug. Felices imperatores dicimus

1. Si juste imperant ;
2. Si inter linguas sublimiter honorantium, et obsequia nimis humiliter salutantium non extollunt, sed se homines esse meminerint ;
3. Si suam potestatem ad Dei cultum maxime dilatandum, majestati ejus famulam faciunt ;
4. Si Deum timent, diligunt et colunt ;
5. Si plus amant illud regnum, ubi non timent habere consortes ;
6. Si tardius vindicant, et facile ignoscunt ;
7. Si eamdem vindictam pro necessitate regendæ tuendæque reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis exerunt ;
8. Si veniam non ad impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent ;
9. Si quod aspere coguntur plerumque decernere, misericordiæ lenitate, et beneficiorum largitate compensant ;
10. Si luxuria tanto est castigatior, quanto posset esse liberior ;

Felices imperatores dicimus S. Aug.

11. Si malunt cupiditatibus pravis, quam quibuslibet gentibus imperare ;
12. Si hæc omnia faciunt non propter ardorem inanis gloriæ, sed propter charitatem felicitatis æternæ ;
13. Si pro suis peccatis, humilitatis, et miserationis, et orationis sacrificium Deo suo vero immolare non negligunt. *Lib. 5 de Civit. Dei, c. 24, fere per totum, p. 99, A, t. 5.*

Il y a treize conditions pour être un bon empereur :

Un empereur nous paraît heureux

1° S'il gouverne avec justice ;
2° Si, au milieu des compliments de ceux qui le louent et des hommages des flatteurs, il ne se livre pas à l'orgueil et se souvient qu'il est homme ;
3° S'il fait servir son pouvoir à étendre le culte de Dieu, et s'il se fait le serviteur de la majesté divine ;
4° S'il craint Dieu, s'il l'aime et s'il l'adore ;
5° S'il aime plus ce royaume où l'on ne craint pas d'avoir des associés ;
6° S'il est lent à se venger et prompt à pardonner ;
7° S'il fait la guerre pour le bien et la défense de la république, et non pour satisfaire ses haines personnelles ;
8° S'il pardonne non en vue de laisser le crime impuni, mais dans l'espoir d'un amendement ;
9° S'il compense, par la douceur de sa miséricorde et par la largesse de ses bienfaits, les peines qu'il est quelquefois obligé de prononcer ;
10° S'il est d'autant plus sévère dans ses mœurs qu'il pourrait être plus dissolu ;
11° S'il aime mieux commander à ses passions mauvaises qu'à quelque peuple que ce soit ;
12° S'il fait toutes ces choses non par passion de la vaine gloire, mais par amour du bonheur éternel ;
13° Si, à cause de ses péchés, il ne manque pas d'offrir au vrai Dieu un sacrifice d'humilité, de charité et de prière.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Nihil in vobis imperatoribus, tam populare et tam amabile est, quam libertatem etiam in iis diligere, qui obsequio militiæ vobis subditi sunt. *Lib. 5, Ep. 29 ad Theodosium imperatorem, in princ. col. 560, B, t. 3.* S. Ambr.

Rien n'est aussi populaire et aussi aimable chez vous, ô empereurs, que d'aimer la liberté dans ceux qui sont soumis à vos ordres.

S. Ambr. 2. Si de causis pecuniariis comites suos imperator consulit, quanto magis in causa religionis sacerdotes Domini æquum est consulat ? *Ibid. ante finem, col.* 564, *B*, *t.* 3.

Si un empereur consulte ses ministres dans les questions de finances, combien plutôt doit-il consulter les prêtres du Seigneur dans les affaires de religion ?

3. Christiani imperatores religioni, quam sequuntur, debent deferre reverentiam. *Ibid. Ep.* 31 *ad Valentinianum imperat. ante med. col.* 570, *litt. D.*

Les empereurs chrétiens doivent respecter la religion qu'ils professent.

4. Vos pacem diis vestris ab imperatoribus obsecratis, nos ipsis imperatoribus a Christo pacem rogamus. *Ibid.*

Vous implorez auprès des empereurs la paix pour vos dieux, et nous, nous la demandons à Jésus-Christ pour les empereurs eux-mêmes.

5. Vox imperatoris nostri, Christum resultet, et illum solum quem sentit, loquatur. *Ibid.*

Que la voix de notre empereur exalte Jésus-Christ et proclame celui-là seul qu'il reconnaît pour maître.

6. Quis est, qui abnuat in causa fidei episcopos solere de imperatoribus christianis, non imperatores de episcopis judicare? *Ibid. Ep.* 32 *ad eumdem, post init. col.* 574, *D.*

Qui d'entre vous n'admet pas que, dans les questions de foi, les évêques ont coutume de juger les empereurs chrétiens, et que ceux-ci n'ont pas ce droit sur les évêques?

7. Leges imperator fert, quas primus ipse custodiat. *Pros. circa med. col.* 575, *A.*

L'empereur porte des lois, et il doit le premier les observer.

8. Nihil honorificentius, quam ut imperator Ecclesiæ filius esse dicatur. *Lib.* 5, *Epist. orat. in Auxentium, sub finem, col.* 581, *D*, *t.* 3.

Rien n'est plus honorable pour un empereur que d'être appelé le fils de l'Eglise.

9. Imperator bonus intra Ecclesiam, non supra Ecclesiam est ; bonus enim imperator quærit auxilium Ecclesiæ, non refutat. *Ibid.*

Un bon empereur se tient dans l'Eglise et non au-dessus de l'Eglise ; un bon empereur, en effet, recherche le secours de l'Eglise au lieu de le repousser.

10. Noli gravare te, imperator, ut putes te in ea quæ divina sunt, imperiale aliquod jus habere : noli te extollere, si vis diutius imperare. *Pros.*

N'allez pas, ô empereur, vous imaginer que vous avez un droit d'empereur sur les choses divines; gardez-vous de vous enorgueillir, si vous voulez régner longtemps.

11. Scriptum est : Quæ Dei, Deo ; quæ Cæsaris, Cæsari. Ad imperatores palatia pertinent, ad sacerdotes ecclesiæ : publicorum tibi mœnium jus commissum est, non sacrorum. *Lib.* 2, *Ep.* 33 *ad Marcellinam sororem suam, post med. t.* 3.

Il est écrit : Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, et à César ce qui est à César. Les palais appartiennent aux empereurs, les églises aux prêtres ; le gouvernement des villes vous a été confié, mais non celui des lieux sacrés.

12. Officiali Cæsaris, nisi in omnibus acquieveris, Cæsari contradices. *Part.* 3, *tit.* 3, *c.* 1, § 9, *ante med. f.* 46, *col.* 4. S. Antonin.

Si vous n'approuvez en toutes choses le ministre de César, vous contredites César.

13. Veritas imperatoribus in consilio adesse debet quæ regum, et in primis christianorum, tutela est, cum ea regna administrare tutissimum est. *Apol. ad imperatorem Constantium, longe ante med. f.* 320, *A*, *t.* 2. S. Athan Mag

La vérité doit siéger dans le conseil des empereurs : elle est la gardienne des rois, et surtout des rois chrétiens; c'est par elle qu'ils administreront leurs Etats avec sûreté.

14. Dicta scriptaque imperatoris pari pondere æstimanda sunt, ut is, qui ea reportat, libere se ea in mandatis habere profiteatur. *Ibid. post med. col.* 326, *E*, *t.* 2.

Il faut accorder la même autorité aux paroles et aux écrits de l'empereur, afin que celui qui les rapporte puisse dire ouvertement qu'il a reçu l'ordre de les faire exécuter.

15. Eleganter et veraciter Alexandro illi magno quidam comprehensus pirata, respondit : nam cum idem rex hominem interrogasset, quid ei videretur, ut mare haberet infestum ? ille libera contumacia : Quid tibi, inquit, ut orbem terrarum ? Sed quia id ego exiguo navigio facio, latro vocor : quia tu magna classe, imperator. *Lib.* 4 *de Civit. Dei*, *c.* 4, *a med. usque ad finem*, *p.* 63, *B*, *t.* 5. S. Aug.

Un pirate qui avait été pris fit à Alexandre une réponse pleine de finesse et de vérité. Comme le prince lui demandait pourquoi il courait les mers pour piller : Et vous, ô empereur, pourquoi, répliqua-t-il vivement, ravagez-vous le monde entier ? Parce que je suis monté sur un frêle esquif, on m'appelle un voleur ; mais parce que vous avez de grandes flottes, on vous nomme empereur.

16. In principio rerum, gentium, nationumque imperium penes reges erat, quos ad fastigium hujus majestatis, non ambitio popularis, sed spectata inter bonos moderatio provehebat. *Ibid. c.* 6, *in princ. p.* 64, *D.*

Au commencement des choses, des peuples et des nations, le pouvoir était aux mains des rois, et ils étaient élevés à cette sublime majesté non par l'ambition populaire, mais par leur sagesse éprouvée.

17. Imperatoris imago, in nummo aliter est, et aliter in filio. *De decem Chordis*, *c.* 8, *circa med. t.* 9.

L'image de l'empereur est autrement sur sa monnaie et autrement dans son fils.

18. Triumphat victor imperator ; et non vicisset, nisi pugnavisset. *Lib.* 8 *Confess. c.* 3, *ante med. t.* 1.

L'empereur qui jouit du triomphe ne saurait pas remporter la victoire s'il n'avait combattu.

19. Imperatores quando pro falsitate contra veritatem constituunt malas leges, probantur bene credentes, et coronantur perseverantes. *Ep.* 50, *post init. t.* 2.

Quand, pour favoriser l'erreur, un empereur porte des lois injustes contre la vérité, c'est le temps des épreuves pour les fidèles, et la couronne est à ceux qui persévèrent,

S. Aug. 20. Quando imperatores pro veritate contra errorem jubent, quisquis contempserit, ipse sibi judicium acquirit. *Epist.* 166, *ante med. tom.* 2.

Quand, en faveur de la vérité, un empereur se prononce contre l'erreur, celui qui méprise ses ordres s'attire des châtiments.

21. Hoc jubent imperatores quod jubet et Christus : quia cum bonum jubent, per illos non jubet nisi Christus. *Ibid. circa med.*

Un empereur, quand il ordonne, est l'organe de Jésus-Christ ; lorsqu'en effet il commande le bien, ce n'est pas un autre que Jésus-Christ qui commande par lui.

22. Omnis potestas sub imperio constituta, imperatoris sui legibus servit. *Ep.* 228, *in princ. t.* 2.

Tout pouvoir dépendant de l'empire est soumis aux lois de l'empereur.

23. Religio est qua christianus imperator ad curam suam judicat pertinere, ne in res divinas impune peccetur. *Lib.* 2 *contra Gaudent. c.* 12, *post init. t.* 7.

Il est une loi sacrée par laquelle un empereur chrétien juge qu'il lui appartient de veiller à ce qu'on ne touche pas impunément aux choses saintes.

24. Quomodo de interiori palatio quidquid jusserit imperator, per imperium romanum emanat : sic et in unoquoque nostrum intus est imperator in corde. *Hom.* 16 *ex quinquag. Hom. post init. t.* 10.

De même que, du fond de son palais, l'empereur qui porte une loi la fait promulguer dans tout l'empire romain, ainsi chacun de nous a aussi sur son cœur un empire universel.

25. Erubescit senator curialis plebeius, quod non erubescit imperator. *Ibid. Hom.* 49, *circa med.*

Un sénateur issu du peuple rougit de ce qui ne fait pas rougir un empereur.

26. Per servum lex data est, reos fecit : per imperatorem indulgentia data est, reos liberavit. *Tract.* 3 *sup. Joan. post med. t.* 9.

Une loi a été donnée par un esclave, et elle a fait des coupables ; la miséricorde a été apportée par un empereur, et les coupables ont été délivrés.

27. Jura humana per imperatores, Deus distribuit generi humano. *Ibid. tract.* 6, *prope med. t.* 9.

Dieu s'est servi des empereurs pour établir le droit parmi le genre humain.

28. Teneat arcem imperator interior, quia sub majore imperatore juvandus assistit. *Ibid. tract.* 41, *ante finem.*

Que l'empereur du dedans garde la citadelle, parce qu'il est sous la protection d'un empereur plus grand qui l'aidera.

29. Imperator per exercitium suum agit quod ei placet. *Tract.* 8 *sup. Ep. Joan. circa init. t.* 9.

Un empereur fait, en exerçant son pouvoir, ce qui lui plaît.

30. Monarcha verus, debet esse summa celsitudine pollens, summa fortitudine præsidens, summa dulcedine pascens. *Serm.* 21 *in Hexam. ante med. p.* 63, *col.* 2, *B*, *t.* 1. S. Am.

Un vrai monarque doit imposer au peuple par une grande majesté, le dominer par une grande force et le nourrir d'une grande douceur.

31. Nero imperator, licet in tantum fuerit felix, ut piscaretur retibus aureis, invasus ultimo a Romanis, fugiens dentibus fustem exacuit, quo se per ventrem, transfodit, et sic finivit vitam, quem tamen asseruerunt esse felicem. *Serm.* 7 *de SS. Apost. ante med. p.* 304, *col.* 1, *t.* 3. S. [illegible]

Néron était si heureux, qu'il pêchait avec des filets en or, et cependant, lorsque, poursuivi par les Romains, il fut obligé de prendre la fuite, il se fit d'un bâton, avec ses dents, un instrument dont il se perça le ventre ; ainsi mourut celui qu'on avait proclamé si heureux.

32. Constat quod in Ecclesia nemo Pontifice potentior, et in sæculo nemo christiano imperatore celsior invenitur. *Lib.* 2 *de Verit. prædest. post med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *p.* 166, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Fulgent.

Il est certain que dans l'Eglise personne n'est au-dessus du Souverain Pontife, et que dans le monde personne n'est plus grand qu'un empereur chrétien.

33. Clementissimus imperator non ideo est vas misericordiæ præparatum in gloriam, quia apicem terreni principatus accepit : sed si in imperiali culmine recta fide vivat et vera cordis humilitate præditus, culmen regiæ dignitatis sanctæ religioni subjiciat. *Pros.*

Un empereur rempli de clémence n'est pas un vase de miséricorde prédestiné pour la gloire, parce qu'il a monté les degrés d'un trône terrestre ; il le sera si, vivant dans la justice, et pénétré d'une véritable humilité de cœur, il sait incliner la majesté du trône devant la sainteté de la religion.

34. Si magis in timore serviat Deo, quam in tumore dominari populo delectetur.

S'il prend plus de plaisir à servir Dieu dans la crainte qu'à régner sur les peuples avec orgueil.

35. Si in eo lenitas iracundiam mitiget, ornet benignitas potestatem.

Si la douceur tempère sa colère, et que sa bonté décore sa puissance.

36. Si se magis diligendum, quam metuendum cunctis exhibeat.

S'il cherche à inspirer à ses sujets plutôt de l'affection que de la crainte.

37. Si subjectis salubriter consulat ; si justitiam sic teneat, ut misericordiam non relinquat.

S'il veille utilement sur ses sujets, et qu'il se montre juste sans laisser d'être miséricordieux.

38. Si præ omnibus se sanctæ matris Ecclesiæ catholicæ meminerit filium, ut ejus paci atque tranquillitati per universum mundum

prodesse faciat suum principatum. *Ibid. post med. p.* 167. *col.* 1, *A*.

Si par-dessus toutes choses il se souvient qu'il est enfant de la sainte Église catholique, afin de faire servir sa puissance à lui procurer la paix et la tranquillité dans le monde entier.

Gloss. decr. 39. Imperator, cum filius est Ecclesiæ, inferior est episcopo. *In decretis Gratian. f.* 8, *col.* 4, *edit. Lugdun.* 1540.

Un empereur, comme enfant de l'Eglise, est inférieur à l'évêque.

40. Imperator lepra percutitur, si officium sacerdotale usurpat. *Ibid.*

L'empereur est frappé de la lèpre s'il usurpe les fonctions sacerdotales.

41. Debet imperator reverentiam Ecclesiæ, sed de rebus Ecclesiæ nihil potest disponere. *Ibid. f.* 16, *col.* 2.

L'empereur doit le respect à l'Eglise, et il ne peut décider en aucune façon ce qui la concerne.

42. Mutuum auxilium sibi debent imperator et Ecclesia. *Ibid. f.* 311, *col.* 1.

L'empereur et l'Eglise doivent se secourir mutuellement.

Gratianus. 43. Nec imperator jura pontificis, nec pontifex jura imperatoris usurpare potest. *In decret. part.* 1, *dist.* 96, *can. Cum.*

L'empereur ne peut pas usurper les droits du pontife, ni le pontife les droits de l'empereur.

44. Imperator catholicus, filius est, non præsul Ecclesiæ. *Ibid. can. Si imperator.*

L'empereur catholique n'est pas le chef de l'Eglise, il en est l'enfant.

45. Imperatores christiani subdere debent executiones suas ecclesiasticis præsulibus, non præferre. *Ibid.*

Les empereurs chrétiens doivent soumettre leurs ordonnances aux lois de l'Eglise, et non les mettre au-dessus.

S. Greg. Naz. 46. Imperatores, honorem purpuræ habete : agnoscite quantum adsit, quod vestræ fidei commissum est, quantumcunque circa vos mysterium : orbis enim universus manui vestræ subjectus est, diademate parvo atque exiguo panno retentus. *Pros.*

Empereurs, gardez l'honneur de votre pourpre, sachez toute la charge qui pèse sur vous et tout le mystère qui vous environne; car l'univers tout entier est soumis à votre main, il est tout entier sous le pouvoir d'une petite couronne et d'un petit manteau de pourpre.

47. Superna solius Dei sunt, inferna et Dei sunt et vestra : subditis ergo vestris deos vos præbete. *In Orat. de seipso, et hab. apud div. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 60, *in princ. f.* 33, *p.* 2, *C.*

Les choses du ciel appartiennent à Dieu seul, les choses de la terre appartiennent à Dieu et à vous; montrez-vous à vos sujets comme des dieux.

S. Innoc. III. 48. Imperium non præ est sacerdotio, sed subest, et ei obedire tenetur. *Lib.* 1 *Decret. const. const.* 128, *in tit. f.* 272, *col.* 4.

L'empire n'est pas au-dessus du sacerdoce, mais il lui est inférieur, et il est tenu de lui obéir.

S. Joan Dam. 49. Imperatores quoque humiles reddit calamitas. *Lib.* 2 *Parall. c.* 51, *ante med. f.* 81, *pag.* 1, *D.*

Le malheur humilie aussi les empereurs.

S. Isidorus Pelus. 50. Hæc et dicito et facito, per quæ et sis et æstimeris, non modo piissimus imperator, verum etiam justissimus. *Lib.* 2, *Ep.* 87 *ad Pistum, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 534, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Parlez et agissez de manière à être considéré comme un empereur, non pas seulement très-pieux, mais encore très-juste.

S. Leo I. 51. Debes, imperator, cunctanter advertere, regiam potestatem tibi, non solum ad mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatam. *Ep.* 75 *ad Leonem August. circa med.*

Vous ne devez jamais oublier, ô empereur, que le pouvoir suprême est entre vos mains non pas seulement pour gouverner le monde, mais surtout pour défendre l'Eglise.

Petr. Blesens. 52. Decius imperator cum Decium filium suum imperiali diademate proponeret insignire, renuit dicens : Vereor, ne si fiam imperator, dediscam esse filius, malo ergo non esse imperator, sed humilis filius, quam esse imperator, et filius indevotus. Imperet pater meus, meum imperium sit parere humiliter imperanti. *Ep.* 47 *ad Henricum reg. Anglor. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 737, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Comme l'empereur Décius voulait ceindre du diadème impérial le front de son fils Dèce, celui-ci refusa en disant : « Je craindrais, en devenant empereur, d'oublier que je suis fils; je préfère donc ne pas être empereur, mais un fils soumis, que de devenir empereur et fils rebelle. Que mon père commande, et que tout mon pouvoir soit d'obéir humblement à ses ordres. »

Philo Jud.

53. Hæc tria plurimum faciunt ad constabiliendum imperium :	Majestas, Gravitas, Beneficentia,	Majestas parit reverentiam, Gravitas metum, Beneficentia benevolentiam. *De Præmiis, post med. pag.* 1246, *tom.* 2.
Trois choses servent beaucoup à l'affermissement d'un empire :	La majesté, La gravité, La bienfaisance	La majesté produit le respect, La gravité inspire la crainte, La bienfaisance l'amour.

54. Est officium magnorum imperatorum ædificare sapientiam. *Lib. de Temulentia, circa med. p.* 360, *t.* 1.

C'est le devoir des grands empereurs de faire triompher la sagesse.

S. Synesius episc. 55. Ecquod tutius imperium est, quam illud quod amore et charitate munitur ? *De Regn. ad Arcadium imperatorem, ante med. apud Bibl.*

Synesius episc. *Patr. t. 5, part. 1, p. 49, col. 1, B, edit. Coloniæ* 1618.

Est-il un empire mieux assis que celui qui repose sur l'amour et la charité?

56. Quid indignius eo imperatore, quem propter solos pictores cognitum habent imperii propugnatores? *Ibid.*

Est-il un homme plus indigne du titre d'empereur que celui qui n'est connu des défenseurs de son royaume que par les tableaux de ses peintres?

Thalassius. 57. Imperator censendus est, qui anima et corpore rationi subjectis seipsum rexerit. *Hecatontad.* 1, *sent.* 20, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *pag.* 271, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Il faut regarder comme un empereur celui qui soumet son esprit et son corps à la raison et règne sur lui-même.

Theodoret. 58. Oportet imperatorem bonum esse militem. *Sup.* 1 *ad Timoth. c.* 1, *sub finem*, *pag.* 128, *col.* 1, *D*, *t.* 2.

Un empereur doit être un brave soldat.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cicero. 59. In summo imperatore quatuor res inesse oportet : scientiam rei familiaris, virtutem, auctoritatem, felicitatem. *Orat.* 13 *de Lege Manilia, ante med. num.* 28, *t.* 2.

Quatre choses doivent se trouver chez un empereur : la science pour gouverner sa maison, la vertu, l'autorité, le bonheur.

60. Hæc sunt in imperatore consideranda:
Labor in negotiis,
Fortitudo in periculis,
Industria in agendo,
Celeritas in conficiendo,
Consilium in providendo.
Ibid. ante med. num. 29.

Il faut dans un empereur considérer:
Son ardeur pour les affaires,
Son courage dans les dangers,
Son habileté dans l'action,
Son activité pour terminer une chose,
Sa sagesse pour prévoir.

61. Quanta innocentia debent esse imperatores, quanta deinde in rebus temperantia, quanta fide, quanta felicitate, quanto ingenio, quanto consilio, quanta humanitate! *Ibid. in med. num.* 36.

Combien les empereurs doivent être remplis de justice, de modération dans les affaires, de bonne foi, de bonheur, d'esprit, de sagesse et d'humanité !

62. Duæ sunt artes, quæ possunt locare homines in amplissimo gradu dignitatis : una imperatoris, altera oratoris boni. *Orat.* 23 *pro Muræna, ante med. num.* 30, *t.* 2.

Il y a deux arts qui peuvent placer les hommes au premier rang : celui de l'empereur et celui des orateurs.

63. Dum cupiditatibus suis obediet imperator, non modo imperator, sed et liber omnino habendus non erit. *De Paradox. c.* 5, *in princ. tom.* 4.

Tant qu'un empereur ne commande pas à ses passions, non seulement il ne peut pas être considéré comme un empereur, mais il se montre tout à fait esclave.

64. Assuescat imperator cum imperio calculum ponere, tanquam rationem redditurus. *In Panegyrico de Trajano Augusto, longe ante med. p.* 337. Plin. jun.

Qu'un empereur s'habitue à calculer avec l'empire comme devant en rendre compte.

65. Tunc maxime imperator es, cum amicum ex imperatore agis. *Ibid. longe post med. pag.* 396.

Vous êtes surtout empereur lorsque d'empereur vous devenez un ami.

66. Minus est imperatorem esse, quam omnibus imperatoribus esse meliorem. *Ibid. longe ante finem*, *p.* 399.

Il ne vous suffit pas d'être empereur, si vous n'êtes le meilleur de tous les empereurs.

67. Clementia non tantum honestiores imperatores, sed tutiores præstat, ornamentumque imperiorum est. *Lib.* 1 *de Clement. ad Neron. c.* 11, *sub finem*, *p.* 472, *t.* 1. Seneca.

La clémence ne donne pas seulement aux empereurs plus de grandeur, mais encore elle les pose sur un fondement plus solide ; elle fait l'ornement de leur empire.

68. Malus miles est, qui imperatorem gemens sequitur. *Ep.* 105, *in fine*, *p.* 829, *t.* 2.

On est un mauvais soldat quand on obéit en murmurant aux ordres du général.

IMPIETAS (Impiété).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. In proverbio antiquo dicitur : Ab impiis egredietur impietas. 1 *Reg.* 24, *v.* 14.

Il est dit dans l'ancien proverbe : L'impiété sortira des impies.

2. Multiplicaverunt populos, et gentes multas, et cœperunt iterato impietatem facere plusquam priores. 4 *Esdr.* 3, *v.* 12.

Ils formèrent une quantité de peuples et de nations, et ils retombèrent dans l'impiété plus encore qu'auparavant.

3. Factum est, cum venissem huc, et vidissem impietates, quarum non est numerus, excessit cor meum. *V.* 29.

Quand je fus venu et que mes yeux eurent été témoins de ces innombrables impiétés, je sentis mon cœur se briser.

4. Melius erat nos non esse, quam adhuc viventes vivere in impietatibus. *Ibid.* 4, *v.* 12.

Mieux vaut n'être plus que de vivre au milieu de ces impiétés.

5. Æstima apud te gramen mali seminis, quantum fructum impietatis generavit. *V.* 31.

Comptez en vous-même et voyez quels fruits d'impiété la mauvaise semence a produits.

6. O dominator Domine, et nos omnes pleni sumus impietate. *V.* 38.

O Seigneur souverain, nous aussi nous sommes couverts d'impiété.

7. Propterea dicit Dominus : Jam non silebo de impietatibus eorum, quæ irreligiose agunt : nec sustinebo in his, quæ inique exercent. *Ibid.* 15, *v.* 7.

C'est pourquoi, dit le Seigneur, je ne garderai plus le silence sur leurs impiétés, et je ne supporterai plus leurs iniquités.

8. Viri cordati audite me : absit a Deo impietas, et ab Omnipotente iniquitas. *Job* 34, *v.* 10.

Vous qui avez la sagesse, écoutez-moi : l'impiété ne peut approcher de Dieu, ni l'injustice du Tout-Puissant.

9. Homini, qui similis tui est, nocebit impietas tua. *Ibid.* 35, *v.* 8.

Ton impiété ne nuira qu'à celui qui est semblable à toi.

10. Secundum multitudinem impietatem eorum, expelle eos, quoniam irritaverunt te, Domine. *Ps.* 5, *v.* 12.

Rejetez-les à cause de la multitude de leurs impiétés; c'est contre vous, Seigneur, qu'ils se sont révoltés.

11. Confitebor adversum me injustitiam meam Domino, et tu remisisti impietatem peccati mei. *Ps.* 31, *v.* 6.

J'ai dit : Je confesserai contre moi mes prévarications au Seigneur, et vous m'avez pardonné l'impiété de mon péché.

12. Impietatibus nostris tu propitiaberis. *Ps.* 64, *v.* 3.

Vous pardonnerez nos iniquités.

13. Tenuit eos superbia, operti sunt iniquitate et impietate sua. *Ps.* 72, *v.* 6.

Ils se sont parés d'orgueil, ils se sont couverts de leurs crimes et de leurs iniquités.

14. Comedunt panem impietatis, et vinum iniquitatis bibunt. *Prov.* 4, *v.* 17.

Ils se nourrissent du pain de l'impiété, ils boivent le vin de l'iniquité.

15. In impietate sua corruet impius. *Ibid.* 11, *v.* 5.

L'impie se perdra dans son impiété.

16. Non roborabitur homo ex impietate. *Ibid.* 12, *v.* 3.

L'homme ne s'affermira pas par l'impiété.

17. Justitia custodit innocentis viam, impietas autem peccatorem supplantat. *Ibid.* 13, *v.* 6.

La justice garde la voie de l'innocent; l'impiété fait tomber le pécheur dans le piége.

18. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justi, neque vastes requiem ejus. *Ibid.* 24, *v.* 15.

Ne dresse point d'embûche au juste, ne cherche point à trouver l'impiété dans sa maison, et ne trouble point son repos.

19. Vidi sub sole in loco judicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem. *Eccles.* 3, *v.* 16.

J'ai vu sous le soleil l'injustice à la place du jugement et l'iniquité à la place de la justice.

20. Non salvabit impietas impium. *Ibid.* 8, *v.* 8.

L'impiété ne sauvera point l'impie.

21. Odio sunt Deo, impius et impietas ejus. *Sap.* 14, *v.* 10.

Dieu déteste l'impie et son impiété.

22. Succensa est quasi ignis impietas, veprem et spinam vorabit, etc. *Isa.* 9, *v.* 18.

L'impiété *d'Israël* s'est allumée comme un feu; elle dévorera les ronces et les épines.

23. Dissolve colligationes impietatis, solve fasciculos deprimentes. *Ibid.* 58, *v.* 6.

Rompez les liens de l'impiété; portez les fardeaux de ceux qui sont accablés.

24. Impietas impii erit super eum. *Ezech.* 18, *v.* 20.

L'impiété de l'impie sera sur lui.

25. Impietas impii non nocebit ei, in quacunque die conversus fuerit ab impietate sua. *Ibid.* 33, *v.* 12.

En quelque jour que l'impie se convertisse, son impiété ne lui nuira point.

26. Cum recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium et justitiam, vivet. *V.* 29.

Lorsque l'impie aura quitté son impiété et qu'il aura pratiqué ce qui est juste et droit, il vivra.

27. Arastis impietatem, iniquitatem messuistis. *Osee* 10, *v.* 13.

Vous avez cultivé l'impiété, vous avez moissonné le crime.

28. Erunt omnes superbi, et omnes facientes impietatem, stipula. *Malach.* 4, *v.* 1.

Tous les superbes et tous les impies seront comme la paille.

29. Revelatur ira Dei de cœlo super omnem impietatem. *Rom.* 1, *v.* 18.

Dans cet Evangile nous est révélée la colère de Dieu qui éclatera du ciel contre toute impiété.

30. Apparuit gratia Dei Salvatoris omnibus hominibus, erudiens nos : ut abnegantes impietatem, et sæcularia desideria sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem, etc. *Tit.* 2, *v.* 11, *etc.*

La grâce de Dieu notre Sauveur s'est révélée à tous les hommes pour nous apprendre à renoncer à l'impiété, aux désirs du siècle, et à vivre dans le siècle avec tempérance, avec justice et avec piété, dans l'attente de la vie heureuse,

IMPIUS (Impie).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Tu noli curiosus esse, quomodo impii cruciabuntur; sed inquire quomodo justi salvabuntur. 4 *Esdr.* 9, *v.* 13.

Ne sois point curieux de savoir de quelle manière les impies seront tourmentés, mais cherche comment les justes seront sauvés.

2. Si impius fuero, væ mihi est! *Tob.* 10, *v.* 15.

Si je suis impie, malheur à moi!

3. Oculi impiorum deficient, et effugium peribit ab eis, et spes illorum abominatio animæ. *Ibid.* 11, *in fine.*

Les yeux de l'impie se dessècheront; leur confiance fuira loin d'eux, et leur espérance sera la confusion de leur âme,

4. Cuncti diebus suis impius superbit. *Ibid.* 15, *v.* 20.

L'impie passe dans l'orgueil tous les jours de sa vie.

5. Antequam dies impii impleantur, peribit, et manus ejus arescent. *V.* 32.

Il périra avant que ses jours soient accomplis, et ses mains se sècheront.

6. Conclusit me Deus apud iniquum, et manibus impiorum me tradidit. *Ibid.* 16, *v.* 12.

Dieu m'a tenu lié sous la puissance de l'injuste, et il m'a livré aux mains des impies.

7. Nonne lux impii extinguetur, nec splendebit flamma ignis ejus? *Ibid.* 18, *v.* 5.

La lumière de l'impie ne s'éteindra-t-elle pas, et la flamme qui sort de son feu ne sera-t-elle pas sans éclat?

8. Quare impii vivunt, sublevati sunt, confortatique divitiis? *Ibid.* 21, *v.* 7.

Pourquoi donc les impies vivent-ils? pourquoi sont-ils si élevés et si remplis de richesses?

9. Consilium impiorum longe sit a me. *V.* 16.

Que les pensées des impies soient bien loin de moi.

10. Quoties lucerna impiorum extinguetur, et superveniet eis inundatio? *V.* 17.

Combien de fois verrons-nous la lumière des impies s'éteindre *subitement* et un déluge de maux fondra sur eux?

11. Auferetur ab impiis lux sua, et brachium excelsum confringetur. *Ibid.* 38, *v.* 15.

La lumière des impies leur sera ôtée, et leur bras si élevé sera brisé.

12. Beatus vir, qui non abiit in consilio impiorum. *Ps.* 1, *v.* 1.

Heureux l'homme qui n'est point allé dans l'assemblée des impies.

13. Increpasti gentes, et periit impius, nomen eorum delesti in æternum. *Ps.* 9, *v.* 6.

Vous avez châtié les nations, et l'impie a péri; vous avez effacé leur nom pour toute l'éternité.

14. In circuitu impii ambulant. *Ps.* 11, *in fine.*

Les impies marchent en tournant *autour des justes.*

15. Odivi ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo. *Ps.* 25, *v.* 5.

Je hais l'assemblée des pervers, et je ne prendrai pas place avec les impies.

16. Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani. *Pros. Ps.* 36, *v.* 35.

J'ai vu l'impie grand, élevé comme les cèdres du Liban.

17. Et transivi, et ecce non erat: et quæsivi eum, et non est inventus locus ejus. *V.* 36.

Et j'ai passé, et il n'était plus; je l'ai cherché, et je n'ai pas trouvé sa place.

18. Injusti autem disperibunt simul, reliquiæ impiorum interibunt. *V.* 38.

Le méchant périt avec les méchants; son dernier jour est la ruine.

19. Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur. *Ps.* 50, *v.* 4.

J'enseignerai vos voies aux méchants, et les impies se convertiront à vous.

20. Impii de terra perdentur, et qui inique agunt, auferentur ex ea. *Prov.* 2, *in calce.*

Les impies seront retranchés de la terre, et les pervers seront exterminés à jamais.

21. Egestas a Domino in domo impii: habitacula autem justorum benedicentur. *Ibid.* 3, *v.* 33.

Le malédiction de Dieu est sur la maison de l'impie, et la demeure du juste sera bénie.

22. Iniquitates suæ capiunt impium, et funibus peccatorum suorum constringitur. *Ibid.* 5, *v.* 22.

Ses iniquités enveloppent l'impie, et il est enchaîné dans les liens de ses péchés.

23. Labia mea detestabuntur impium. *Ibid.* 8, *v.* 7.

Mes lèvres détesteront l'impie.

24. Qui arguit impium, sibi maculam generat. *Ibid.* 9, *v.* 7.

Celui qui reprend l'impie est en butte à l'outrage.

25. Os impiorum operit iniquitas. *Ibid.* 10, *v.* 6.

L'iniquité couvre la face des impies.

26. Nomen impiorum putrescit. *V.* 7.

Le nom de l'impie répand l'infection.

27. Quod timet impius, veniet super eum. *V.* 24.

L'impie verra fondre sur lui l'objet de ses terreurs.

28. Quasi tempestas transiens, non erit impius. V. 25.

L'impie disparaîtra comme une tempête qui passe.

29. Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes. *Ibid.* 11, *v.* 7.

L'impie mort, pour lui plus d'espérance.

30. In bonis justorum, exultabit civitas : et in perditione impiorum, erit laudatio. *V.* 10.

Quand les justes sont heureux, la ville est dans la joie, et, lorsque les méchants périssent, tout retentit d'allégresse.

31. Benedictione justorum exultabitur civitas, et ore impiorum subvertetur. *V.* 11.

La ville prospère par la bénédiction des justes; elle est renversée par la bouche des méchants.

32. Impius facit opus instabile : seminanti autem justitiam, merces fidelis. *V.* 18.

L'œuvre du méchant est fragile, mais la moisson est assurée à celui qui sème la justice.

33. Cogitationes justorum, judicia, et consilia impiorum fraudulenta. *Ibid.* 12, *v.* 5.

Les pensées des justes sont l'équité, et la fraude réside dans les conseils des impies.

34. Desiderium impii, munimentum est pessimorum : radix autem justorum proficiet. *V.* 12.

La proie qui enflamme l'impie est le mal, mais la racine des justes germera.

35. Impius confundit et confundetur. *Prov.* 13, *v.* 5.

Le méchant confond *les autres* et sera lui-même confondu.

36. Lux justorum lætificat, lucerna autem impiorum extinguetur. *V.* 9.

La lumière des justes réjouit, mais la lampe des méchants s'éteindra.

37. Jacebunt mali ante bonos, et impii ante portas justorum. *Ibid.* 14, *v.* 19.

Les méchants seront couchés par terre devant les bons, et les impies devant la porte des justes.

38. In malitia sua expelletur impius. *V.* 12.

L'impie sera rejeté dans sa malice.

39. Longe est Dominus ab impiis, et orationes justorum exaudiet. *Ibid.* 15, *v.* 19.

Le Seigneur est loin des impies, et il exaucera les prières des justes.

40. Abominatio est Domino via impii. *Ibid.* *v.* 29.

La voie de l'impie est en abomination devant le Seigneur.

41. Lucerna impiorum, peccatum. *Ibid.* 21, *v.* 4.

La lampe des impies, c'est le péché.

42. Anima impii desiderat malum, non miserebitur proximo suo. *V.* 10.

L'âme de l'impie désire le mal, et il n'aura point compassion de son prochain.

43. Excogitat justus de domo impii, ut detrahat impios a malo. *V.* 12.

Le juste pense à la maison de l'impie pour le détourner du mal.

44. Pro justo datur impius, et pro rectis iniquus. *Ibid.* *v.* 18.

Le méchant sera livré pour le juste, et le prévaricateur pour ceux qui ont le cœur droit.

45. Hostiæ impiorum abominabiles, quia offeruntur ex scelere. *Ibid.* *v.* 27.

L'offrande de l'impie est abominable au Seigneur, parce qu'elle vient du crime.

46. Ne contendas cum pessimis, nec æmuleris impios; quoniam lucerna impiorum extinguetur. *Ibid.* 24, *v.* 19-20.

N'ayez point d'émulation pour les hommes corrompus, et ne portez point envie aux méchants, car la lampe des impies s'éteindra.

47. Qui dicunt impio : Justus es, maledicent eis populi. *V.* 24.

Ceux qui disent à l'impie : Vous êtes sage, seront maudits des peuples.

48. Fugit impius nemine persequente : justus autem quasi leo confidens, absque terrore erit. *Ibid.* 28, *v.* 1.

Le méchant fuit sans que personne le poursuive, mais le juste est hardi comme un lion et ne craint rien.

49. Impius ignorat scientiam. *Ibid.* 29, *v.* 7.

L'impie ignore la science.

50. Abominantur justi virum impium, et abominantur impii eos, qui in recta sunt via. *Ibid.* *v.* 27.

Les justes ont en abomination les impies, et les impies abhorrent les justes.

51. Justus perit in justitia sua, et impius vivit multo tempore in malitia sua. *Eccli.* 7, *v.* 16.

Le juste périt dans sa justice, et l'impie vit longtemps dans sa malice.

52. Vidi impios sepultos, qui etiam cum adhuc viverent, in loco sancto erant, et laudabantur in civitate, quasi justorum operum. *Ibid.* 8, *v.* 10.

J'ai vu des impies ensevelis *avec honneur*, qui, lors même qu'ils vivaient *dans l'impiété*, étaient dans le lieu saint, et qui étaient loués dant la cité comme si leurs œuvres eussent été justes.

53. Non sit bonum impio, nec prolongentur dies ejus, sed quasi umbra transeant. *V.* 13.

Nul bien pour l'impie, Dieu abrégera ses jours qui passeront comme l'ombre.

54. Sunt justi, quibus mala proveniunt, quasi opera egerint impiorum : et sunt impii, qui ita securi sunt, quasi justorum facta habeant. *V.* 14.

Il y a des justes à qui le mal arrive comme s'ils avaient fait les œuvres des impies, et il y a des impies qui vivent dans le repos comme s'ils avaient fait les œuvres des justes.

55. Impii, secundum quæ cogitaverunt, correptionem habebunt. *Sap.* 3, *v.* 10.

Les impies seront punis selon leurs pensées.

56. Multigena impiorum multitudo non erit utilis : et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt. *Ibid.* 4, *v.* 3.

La race nombreuse des méchants demeurera stérile; les rejetons bâtards ne jetteront point de profondes racines, et leur tige ne s'affermira point.

57. Ab uno sensato inhabitabitur patria : tribus impiorum deseretur. *Eccli.* 16, *v.* 5.

Un seul homme prudent fera peupler toute une ville; les tribus des impies seront désertes.

58. Nepotes impiorum non multiplicabunt ramos. *Ibid.* 40, *v.* 15.

Les enfants des impies ne multiplieront point leurs rameaux.

59. Væ impio in malum! retributio enim manuum ejus fiet ei. *Isa.* 3, *v.* 11.

Malheur à l'impie, car il sera traité selon ses œuvres!

60. Væ, qui potentes estis, qui justificatis impium pro muneribus, et justitiam justi aufertis ab eo! *Ibid.* 5, *v.* 22-23.

Malheur à vous qui êtes puissants *pour boire du vin*, qui justifiez l'homme rien que à cause de ses dons, et qui ravissez à l'innocent la justice!

61. Misereamur impio, et non discet justitiam : in terra sanctorum iniqua gessit, non videbit gloriam Domini. *Ibid.* 26, *v.* 10.

Ayons pitié de l'impie, il n'apprendra point à être juste; il a fait le mal dans la terre des saints, et il ne verra point la gloire du Seigneur.

62. Impii, quasi mare fervens, quod quiescere non potest. *Ibid.* 57, *v.* 10.

Les impies sont comme une mer en courroux qui ne peut se calmer.

63. Non est pax impiis, dicit Dominus Deus. *V.* 21.

Il n'y a point de paix pour les impies, dit le Seigneur.

64. Justus tu es, Domine; quare via impiorum prosperatur? Bene est omnibus qui prævaricantur et inique agunt. *Jer.* 12, *in princ.*

Vous êtes juste, Seigneur; pourquoi donc les impies prospèrent-ils en leurs voies? pourquoi tous les biens à ceux qui vivent dans les prévarications et dans l'iniquité?

65. Tempestas erumpens super caput impiorum veniet. *Jer.* 23, *v.* 19.

La tempête se précipitera à grand bruit sur la tête des impies.

66. Ecce turbo Domini, furor egrediens, procella ruens in capite impiorum conquiescet. *Ibid.* 30, *v.* 23.

Voilà le tourbillon du Seigneur, fureur impétueuse, tempête qui se précipite pour se reposer sur la tête des impies.

67. Numquid voluntatis meæ est mors impii, dicit Dominus Deus; et non ut convertatur a viis suis, et vivat? *Ezech.* 18, *v.* 23.

Est-ce que je veux la mort de l'impie? dit le Seigneur Dieu; mon désir n'est-il pas, au contraire, qu'il se convertisse et qu'il vive?

68. Vivo ego, dicit Dominus Deus : nolo mortem impii, sed ut convertatur impius a via sua, et vivat. *Ibid.* 33, *v.* 11.

Je le jure par moi-même, dit le Seigneur, je ne veux point la mort de l'impie; mais je veux que l'impie se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie et qu'il vive.

69. Impie agent impii, neque intelligent omnes impii. *Dan.* 12, *v.* 10.

Les impies agiront avec impiété, et aucun ne comprendra.

IMPROPERIUM

(Opprobre, outrage, insulte).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Factus est finis meus in corruptionem, et oratio mea in improperium. 4 *Esdr.* 10, *v.* 28.

La corruption est devenue ma fin et l'outrage ma prière.

2. Quoniam non obedivimus præceptis tuis, ideo traditi sumus in direptionem, et in fabulam, et in improperium omnibus nationibus. *Tob.* 3, *v.* 4.

Parce que nous n'avons point obéi à vos préceptes, vous nous avez livrés au pillage, et vous nous avez rendus la fable et le jouet de toutes les nations.

3. Peto, Domine, ut de vinculo improperii hujus absolvas me, aut certe desuper terram eripias me. *Ibid.* *v.* 15.

Je vous demande, Seigneur, que vous me délivriez de cet opprobre ou que vous me retiriez de cette terre

4. Illi, qui contra Deum improperium protulerunt, exterminati sunt. *Judith* 8, *v.* 24.

Ceux qui ont murmuré contre le Seigneur ont été exterminés.

5. Tu scis improperium meum, Domine, et confusionem meam. *Pros. Ps.* 68, *v.* 23.

Vous savez, Seigneur, mes opprobres et ma honte.

6. In conspectu tuo sunt omnes, qui tribulant me : improperium expectavit cor meum et miseriam. *V.* 24.

Tous ceux qui me persécutent sont en votre présence; mon cœur est navré d'amertume et de tristesse.

7. Exurge, Deus, judica causam tuam, memor esto improperium tuorum. *Ps.* 73, *v.* 23.

Jéhova, lève-toi, prends en main ta cause; souviens-toi des outrages *de tes ennemis.*

8. Hi sunt, quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem improperii : ecce

quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. *Sap.* 5, *v.* 3, *etc.*

Voilà ceux que nous avions en mépris et qui étaient l'objet de nos outrages; ils sont comptés parmi les fils de Dieu, et leur partage est d'habiter avec les saints.

9. Improperium et contumeliam malus hæreditabit. *Eccli.* 6, *v.* 1.

Le méchant aura la honte et l'ignominie en héritage.

10. Homo assuetus in verbis improperii, in omnibus diebus suis non erudietur. *Ibid.* 23, *v.* 20.

L'homme habitué aux paroles outrageantes ne se corrigera jamais.

11. Illusio, et improperium superborum, et vindicta, sicut leo insidiabitur illi. *Ibid.* 27, *v.* 31.

Les insultes et les outrages appartiennent aux superbes, et la vengeance veille sur eux comme un lion.

12. Verba improperii non dicas proximo. *Ibid.* 31, *in fin.*

N'adresse pas au prochain des paroles offensantes.

13. Erubescite ab amicis de sermonibus improperii : et cum dederis, ne improperes. *Ib.* 41, *in fin.*

Rougis des paroles offensantes dites aux amis, et ne reproche pas ce que tu as donné.

14. Improperia improperantium tibi ceciderunt super me. *Rom.* 15, *v.* 3.

Les outrages de ceux qui vous insultaient sont tombés sur moi.

15. Majores divitias æstimans thesauro, improperium Christi. *Hebr.* 11, *v.*

Jugeant que l'opprobre de Jésus-Christ était un plus grand trésor que toutes les richesses.

16. Exeamus ad eum extra castra, improperium ejus portantes. *Ibid.* 13, *v.* 13.

Sortons tous hors du camp pour aller à lui, portant tous l'ignominie de sa croix.

IMPUDENTIA (Impudence).

DEFINITIO.

Collector. Impudentia est contemptio et indolentia earum rerum, quas verecundi reformidant.

L'impudence est un mépris, une insensibilité pour tout ce qu'un honnête homme évite.

Richard. a S. Victore. Quid aliud est impudentia, quam præceps et effrænata malitia? *Part.* 1, *lib.* 3 *Erudit. homin. inter. c.* 15, *in princ. p.* 174, *col.* 2, *B.*

Qu'est-ce que l'impudence, si ce n'est une malice fougueuse et sans frein ?

Plato. Impudentia est habitus animi audacis, qui suffert ignominiam lucri causa. *Tom.* 3, *syzygia* 6 *de Definit. sub finem, p.* 416, *B.*

L'impudence est un sentiment d'audace par lequel un homme ose se couvrir de honte dans l'espoir d'un gain.

PRODUCTIO.

Impudentia fornicationis est mater. *Ad monachos, parænes.* 46, *circa init. pag.* 430, *B*, *tom.* 2. S. Ephræm

L'impudence est la mère de la fornication.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Peccator unusquisque quo graviora flagitia commiserit, eo fit insolentior ac impudentior. *De Noe et Arca, c.* 10, *post med. col.* 962, *B, t.* 4. S. Ambr.

Tout pécheur devient d'autant plus insolent et impudent, qu'il commet des crimes plus énormes.

2. Recedit ab omni respectu honestatis et pudoris, qui peccati acerbitate involvitur. *Ibid.*

On abandonne toute honnêteté et toute pudeur quand on est plongé dans le vice.

3. O nimis inimica amicitia, seductio investigabilis, cum dicitur : Eamus, faciamus, et pudet non esse impudentem ! *Lib.* 2 *Confess. c.* 8, *in fine, p.* 58, *C, t.* 1. S. Aug.

O amitié trop funeste, ô séduction incompréhensible, quand on me dit : Allons ici, faisons cela, et que j'ai honte de ne pas être impudent !

4. Tacet, quia pudet, et mira si dici potest pudoris impudentia : quod nominare pudet, laudare non pudet. *Lib.* 2 *de Nuptiis et Concupisc. c.* 7, *in princ. p.* 507, *B, t.* 7.

Il se tait parce qu'il a honte; et, impudence extraordinaire de sa honte, si l'on peut ainsi parler ! il ne rougit pas de louer ce qu'il n'ose pas nommer.

5. In rebus tam manifestis impudentia obmutescere potest, insania non potest. *Lib.* 4 *contra Crescon. c.* 41, *in med. t.* 7.

Dans des choses si manifestes l'impudence peut se taire, la folie ne le peut pas.

6. Quantum displicet Deo impudentia peccatoris, tantum pœnitentis verecundia placet. *Serm.* 3 *super Cant. a med. fol.* 136, *col.* 2, *D.* S. Bern.

Autant l'impudence du pécheur déplaît à Dieu, autant la honte du pénitent lui plaît.

7. Impunitas radix impudentiæ est. *Lib.* 3 *de Consid. ad Eugen. pap. prope fin. f.* 280, *col.* 1, *B.*

L'impunité est la racine de l'impudence.

8. Ubi lingua audax et frons inverecunda, quid loquatur, quidve agat, non curat. *De Ordine vitæ, ante med. f.* 335, *col.* 4, *I.*

Ceux qui ont une langue téméraire et un front impudent ne prennent jamais garde à leurs paroles et à leurs actes.

em Alex. 9. Ad impudentiam via est turpis sermo; et ultimusque finis, est turpium rerum perpetratio. *Lib.* 2 *Strom. circa fin. f.* 88, *p.* 2, *D.*

Une parole honteuse conduit à l'impudence, et le terme de ces deux choses est une conduite criminelle.

Ephræm. 10. Mens tenebris obducta ad impudentiam trahit. *Ad monach. parænes.* 46, *pag.* 430, *B*, *tom.* 2.

Un esprit couvert de ténèbres devient impudent.

Epiphan. 11. Impudentia frontem suam perfricuit, sibiipsi mala attrahens. *Hæres.* 51 *contra Alogos, longe post init. p.* 191, *C.*

L'impudence, s'attirant toutes sortes de maux, durcit son front.

12. Satiari non potest impudentia, neque repleri; verum ad omnia se expandit. *Hæres.* 8 *contra Massalianos, in princ. p.* 474, *C.*

L'impudence ne peut ni se rassasier ni se borner; elle se répand sur tout.

reg. Mag. 13. Frontem cordis in impudentiam atterit culpa frequens; ut quo crebrius committitur, eo de illa committentis animus minus verecundetur. *Hom.* 10 *sup. Ez. ante med. col.* 185, *C*, *tom.* 2.

Une faute souvent répétée rend un cœur impudent; plus souvent on la commet, et moins on rougit en la commettant.

14. Impudentes ab impudentiæ vitio, non nisi increpatio dura compescit. *Part.* 3 *Pastoral. c.* 1, *admonit.* 8, *in princ. col.* 1264, *B*, *tom.* 1.

Une réprimande sévère est seule capable de corriger un cœur impudent

Hier. 15. Malevolentia et livor nutrit impudentiam. *Lib.* 3 *sup. Matth. c.* 22, *can.* 6, *num.* 224, *sup. illud, Pharisæi audientes, etc. p.* 67, *B*, *tom.* 1.

La haine et la jalousie entretiennent l'impudence.

Joan. Chr. 16. Ubicunque est impudentia, illic est ultio. *Hom.* 4 *de Verbis Isaiæ, post med. col.* 826, *B*, *tom.* 1.

Un cœur impudent est un cœur qui appelle la vengeance.

17. Non tam mala res est peccatum, sicut est post peccatum impudentia. *Ibid. Homil.* 5, *post med. col.* 830, *D.*

Un péché n'est pas aussi affreux que l'impudence après l'avoir commis.

18. Nunc illud maxime multis dignum est lacrymis; quia cum multi sint mali, non pudet eos male agere. *Hom.* 82 *sup. Matth oper. perfect. a med. col.* 661, *A*, *t.* 2.

Ce qu'il faut surtout déplorer, c'est qu'il y ait tant de pécheurs qui ne rougissent pas de leurs iniquités.

19. Nihil ita impudentem hominem facit, sicut mala conscientia. *Homelia* 17 *sup. Acta Apostol. in Morali, circa med. col.* 564, *C*, *t.* 4.

Rien ne rend un homme impudent comme une mauvaise conscience.

20. Qui impudens et roboris expers fuerit, audax et pertinax efficitur. *Ibid. post med. col.* 564, *C.* S. Joan Chr.

L'impudent est celui qui ne sait pas résister au mal, devient audacieux et opiniâtre.

21. Impudentia homines duros efficit. *Hom.* 31 *sup. Epist. ad Hebræos, in Moral. post init. col.* 1857, *C*, *t.* 5.

L'impudence rend les hommes cruels.

22. Anima in tribulationibus cum in desperationem incurrit, impudens efficitur. *Ibid. Hom.* 33, *in fine, ante Moral. col.* 1868, *B.*

Quand une âme éprouvée par les tribulations se jette dans le désespoir, elle devient impudente.

23. Humanus animus postquam verecundiæ fines semel transire coactus est, in insolentiam dilabitur. *Lib.* 2 *de Sacerd. ante med. col.* 499, *D*, *t.* 5.

Quand l'homme en est venu jusqu'à ne savoir plus rougir, il devient insolent.

24. Impudens neque blandis verbis paret, neque minis flectitur, neque beneficiis movetur. *Ibid. col.* 500, *A.*

Un cœur impudent ne se rend pas à des paroles douces; il ne se laisse ni arrêter par les menaces, ni émouvoir par les bienfaits.

25. Impudentes nudo quasi capite, ac perfricta fronte mendacia sua proferunt. *In lib. contra Gentiles, circa init. col.* 1034, *C*, *t.* 4.

Un impudent ment, pour ainsi dire, le front nu et sans sourciller.

26. Neque perinde mala res est peccatum, atque post peccatum impudentia. *Hom.* 5 *de Verbis Isaiæ, circa med. t.* 1.

Un péché n'est pas aussi affreux que l'impudence après l'avoir commis.

27. Impudens oculus, et elata cervix, et perpetua superciliorum agitatio, et de nulla turpitudine erubescere, fœdissimi animi argumentum est. *Lib.* 3, *Ep.* 288, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *parte* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Isidorus Pelus.

Un air impudent, un front hautain, le mouvement incessant des sourcils, un visage qui ne rougit d'aucune turpitude, accusent le cœur le plus abominable.

28. Impudens aspectus, et pendula cervix, ac continua superciliorum agitatio, et nulla ex re turpi rubore affici, impudentissimi animi indicia sunt. *Et habet. apud div. Joan. Damasc. lib.* 3 *Parall. c.* 33, *in calce, f.* 121, *p.* 2, *D.* Philo Jud.

Un regard impudent, une tête qui se balance, le mouvement incessant des sourcils, et un front qui ne rougit d'aucune turpitude, révèlent le cœur le plus détestable.

29. Impudentia fiduciæ sibi nomen adscribit. *Lib.* 3 *de Vita contemplat. c.* 1, *ante med.* S. Prosper.

L'impudence usurpe le nom de la confiance.

30. Quid mali operis fieri potest, unde nec erubescant, etiam illi quos ipsa flagitia sua de-

lectant? *Lib. 3 de Vita contemplat. c. 11, post med.*

Quel crime pourrait ne pas faire rougir même ceux qui se plaisent dans leurs turpitudes?

Richard. a S. Victore. 31. Mens, quæ impudentia corrupta fuerit, nulli omnino (quia nec sibi, nec aliis) parcit. *Part. 1, lib. 3 de Erudition. homin. inter. c. 15, ante med. p. 174, col. 2, C.*

Un cœur devenu impudent n'épargne personne; il n'épargne, en effet, ni lui ni les autres.

32. Impudentia tollit homini moderantiam et circumspectionem sui. *Ibid. etc.*

L'impudence ne laisse à celui qui en est atteint ni réserve ni vigilance sur lui-même.

S. Thomas Aquinas. 33. Carent verecundia homines in peccatis profundatis, quibus sua peccata non displicent, sed magis de eis gloriantur. *Secunda secundæ, quæst. 144, art. 4, in corp.*

On ne trouve aucune espèce de honte dans les hommes qui tombent dans des péchés infâmes; loin de s'affliger de leurs chutes, ils s'en glorifient.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 34. Qui nulla in re verecundatur, appellatur impudens. *Lib. 2 Ethic. ad Nicomach. c. 7, sub fin. t. 2.*

Quiconque ne rougit de rien est un impudent.

35. Si impudentia, et quempiam non pudere res turpes agentem, improbum est; nihilo magis ob id ipsum probum erit quempiam res turpes agentem erubescere. *Ibid. lib. 4, c. 9, in fine.*

S'il est indigne de voir un pécheur assez impudent pour ne pas rougir de ses actions criminelles, rien n'est donc plus convenable que de le voir couvert de honte après ses turpitudes.

Cicero. 36. Perditissima ratio est, pudorem fugere. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ante med. t. 1.*

Ce qu'il y a de pire, c'est de ne rougir de rien.

Plinius jun. 37. Nunc refractis pudoris et reverentiæ claustris, omnia patent omnibus. *Lib. 2, Ep. 14 ad Maximum, post init. p. 56.*

Aujourd'hui qu'on a franchi les bornes de la pudeur et du respect, on ne garde plus aucune mesure.

IMPUDICITIA (Impudicité).

DEFINITIO.

Collector. Impudicitia est circa oscula et tactus, et alios actus circumstantes actum venereum.

L'impudicité consiste dans les embrassements, les attouchements et les autres actes qui se rapportent à l'acte vénérien.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Non dicatis vos habere animos pudicos, si habeatis oculos impudicos : quia impudicus oculus, impudici cordis est nuntius. *Reg. 3 ad cleric. tom. 1.* S. Aug.

Ne dites pas que votre cœur est chaste, si votre œil est impudique; un œil impudique annonce une âme impudique.

2. Nemo impudice utitur corpore, nisi spiritu prius concepta nequitia. *De sancta Virginit. c. 8, in med. p. 562, D, t. 6.*

Nul ne se livre dans son corps à l'impudicité, sans avoir d'abord conçu le crime dans son esprit.

3. Impudicitia est { Hostis continentiæ, Cupiditatum infesta rabies, Incendium conscientiæ bonæ, Mater impœnitentiæ, Ruina melioris ætatis, Contumelia generis. } S. Cyprian.

L'impudicité est { L'ennemie de la continence, La rage funeste des passions, L'incendie d'une bonne conscience, La mère de l'impénitence, La ruine du plus bel âge, La honte du genre humain. }

4. Impudici oculi non norunt animæ pulchritudinem considerare, sed corporum. *T. 1, Epistol. 22 ad Eustoch. prope med. p. 142, C.* S. Hier.

L'œil impudique ne sait pas apprécier la beauté de l'âme, mais seulement la beauté des corps.

5. Impudicitia gravior est fornicatione, quasi monstruosa turpitudo. *Super. 2 Corinth. 12, in fine, p. 353, B, t. 9.*

L'impudicité est plus honteuse que la fornication; elle est, pour ainsi dire, une turpitude monstrueuse.

6. Impudicus oculus est, cum huc et illuc inverecunde fertur, maxime autem in facie mulierum. *Sup. 2 B. Petri, c. 2, f. 342, col. 3, t. 7.* Hugo card.

Des yeux impudiques se promènent çà et là, sans pudeur, et surtout sur les femmes.

7. Nihil est tam invisum Deo, quam mens incesta et animus impurus. *In Epitome, cap. Cohibenda, circa init. p. 400.* Lact. Firm.

Rien n'est plus odieux devant le Seigneur qu'une âme souillée et un cœur impur.

8. Sicut Salvator jussit, ut salva intuitus incolumitate pulveris labem in se oculus non reciperet; sic vita nostra labem in se penitus impudicitiæ non haberet. *Lib. 3 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 333, col. 2, F, edit. Colon. 1618.* S. Salvianus.

De même que, d'après la volonté du Seigneur, un grain de poussière ne pourrait se fixer dans un œil sans compromettre la vue, il en est ainsi de la pureté de notre vie par rapport aux souillures du vice impur.

vianus 9. Difficile est impudicitiam verbo aut jussione tolli, nisi fuerit ablata; et difficile pudicitiam verbo exigi, nisi fuerit exacta. *Ibid. lib.* 7, *ante fin. p.* 358, *col.* 2, *F.*

Il est difficile de mettre un terme à l'impudicité par des discours et par des lois, si elle n'est déjà guérie ; et il est difficile d'obtenir la pureté par des paroles, si elle n'est déjà pratiquée.

Valerian. 10. Qui impudicis actibus servit, infelix a consortio regni cœlestis excluditur. *Hom.* 2 *de arcta Vita, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 23, *edit. Colon.* 1618.

Le malheureux qui se livre à des actes impudiques n'aura jamais part au royaume céleste.

INCARNATIO (Incarnation).

DEFINITIO.

Bonav. Incarnatio est unio carnis ad naturam divinam in personam distinctam. *Sup. lib.* 3 *Sent. dist.* 1, *art.* 1, *quæst.* 2, *in corpore, p.* 6, *col.* 1, *D, tom.* 5.

L'incarnation est l'union de la nature humaine avec la nature divine dans une seule personne.

Joan Dam. Incarnatio est humanitatis assumptio, aut cum carne, sive cum homine hypostatica conjunctio. *Lib.* 3 *de Fide orthod. c.* 11, *ante med. f.* 234, *p.* 2, *D.*

L'incarnation est l'adoption de la nature humaine, ou l'union hypostatique d'une personne divine avec la chair, c'est-à-dire avec l'homme.

SENTENTIÆ PATRUM.

Ambr. 1. Deus in carne perfectionem naturæ assumpsit humanæ, suscepit sensum hominis, sed non fuit sensu carnis inflatus. *De Incarnat. c.* 7, *a med. col.* 433, *A, t.* 2.

Dieu a revêtu son corps de ce que la nature humaine a de parfait; il a pris une âme humaine, mais elle n'a jamais été dominée par les convoitises de la chair.

Athan. Mag. 2. Verbi incarnatio secundum naturam Dei facta, nostrorum vitiorum susceptibilis non fuit. *De Incarn. Christi, post med. f.* 572, *A, t.* 3.

L'incarnation du Verbe, formée selon la nature de Dieu, n'a pas été sujette à nos inclinations mauvaises.

S. Aug. 3. Tota vita Christi in terris per hominem, quem suscipere dignatus est, disciplina morum fuit. *De vera Relig. c.* 16, *circa fin. p.* 497, *A, tom.* 1.

Toute la vie que Jésus-Christ a passée sur la terre, revêtu de notre humanité, a été un modèle de conduite.

4. Omnes justi (hoc est veraces Dei cultores), sive ante incarnationem, sive post incarnationem Christi nec vixerunt, nec vivunt, nisi ex fide incarnationis Christi, in quo est gratiæ plenitudo. *Epist.* 157 *ad Optatum, post init. p.* 457, *A, t.* 2. S. Aug.

Tous les justes (c'est-à-dire les véritables serviteurs de Dieu) qui ont vécu soit avant, soit après l'incarnation de Jésus-Christ), n'ont joui et ne jouissent de la vie que selon leur foi à l'incarnation du Verbe, en qui se trouve la plénitude de la grâce.

5. Deus homo factus est, ut totum hominem in se beatificaret. *De Spir. et Anima, c.* 9, *circa med. p.* 607, *A, t.* 3.

Dieu s'est fait homme afin de sanctifier en lui toute l'humanité.

6. Non Pater carnem assumpsit, neque Spiritus sanctus, sed Filius tantum, ut qui erat in divinitate Dei Patris Filius, ipse fieret in homine hominis Matris Filius; ne Filii nomen ad alterum transiret, qui non esset æterna nativitate Filius. *De Eccles. dogmat. c.* 2, *in princ. p.* 138, *D, t.* 3.

Ce n'est pas le Père qui a pris notre nature, ni le Saint-Esprit, mais c'est seulement le Fils; de sorte que celui qui par sa nature divine est le Fils de Dieu le Père est devenu par son humanité le Fils de l'homme, et ce nom de Fils n'est point passé à un autre qui n'aurait pas été le Fils par une génération éternelle.

7. Gratia Dei non potuit gratius commendari, quam ut ipse unicus Dei Filius in se incommutabiliter manens indueretur hominem, spem dilectionis suæ daret hominibus, homine medio; qua ad illum ab hominibus veniretur, qui tam longe erat, immortalis a mortalibus, incommutabilis a commutabilibus, justus ab impiis, beatus a miseris. *Lib.* 10 *de Civ. Dei, c.* 29, *post init. p.* 285, *B, t.* 5.

Rien ne pouvait rendre plus belle et plus recommandable la grâce de Dieu que de voir le Fils de Dieu, immuable dans son essence, revêtir notre humanité, faire espérer aux hommes l'amitié de Dieu par la médiation d'un homme, et attirer à lui par cette grâce les hommes dont il était si éloigné, étant immortel, immuable, juste et infiniment heureux, tandis qu'ils sont mortels, changeants, impies et misérables.

8. Ut homo fidentius ambularet ad veritatem, ipsa veritas Deus, Dei Filius homine assumpto, non Deo consumpto, eamdem constituit atque fundavit fidem, ut ad Deum iter esset homini per hominem Deum. *Lib.* 11 *de Civit. Dei, c.* 2, *in fine, p.* 192, *C, t.* 5.

Pour que l'homme arrivât plus sûrement à la vérité, le Fils de Dieu, Dieu lui-même, vérité substantielle, en s'incorporant l'humanité sans se dépouiller de la divinité, a fondé et établi une seule et même foi, afin que l'homme pût arriver à Dieu par la médiation de l'Homme-Dieu.

9. Homo ipse anima est et caro; totum enim hominem suscepit Verbum, et totus homo factus est Verbum. Ubi erat anima, ibi erat caro, ibi totus homo: totus homo cum Verbo, et Verbum cum homine, et homo et Verbum unus homo, et Verbum et homo unus Deus. *Sup. Psalm.* 56, *ante med. vers.* 1, *p.* 382, *D, t.* 8.

L'homme est esprit et chair; le Verbe a pris la nature humaine tout entière, et c'est l'homme complet qui a été uni personnellement au Verbe. Là où étaient une âme et un corps était l'homme complet; l'homme tout entier avec

le Verbe, et le Verbe avec l'homme; l'homme et le Verbe ne formant qu'un seul homme, le Verbe et l'homme ne formant qu'un seul Dieu.

S. Aug.

10. Verbum fœnum factum est. Homo, propter te Verbum factum est homo, tu caro, et propter te Verbum caro factum est. Omnis caro fœnum, et Verbum caro est factum. Quanta ergo spes fœni, quando Verbum caro factum est? Illud quod manet in æternum, non dedignatum est suscipere fœnum, ne de se desperaret fœnum. *Sup. Ps.* 102, *longe post med. v.* 3, *p.* 804, *C*, *t.* 8.

Le Verbe s'est fait herbe. Pour toi, ô homme, le Verbe s'est fait homme; tu es chair, et pour toi le Verbe s'est fait chair. Toute chair n'est qu'une herbe, et le Verbe s'est fait chair. Quelle a donc été l'espérance de l'herbe quand le Verbe s'est fait chair? Le Verbe, qui demeure éternellement, n'a pas dédaigné de s'unir à ce qui n'est qu'une herbe, afin qu'elle ne désespérât point.

11. Multum interest inter descendere et cadere: nam quia cecidit Adam, ideo descendit Christus: ille cecidit, iste descendit; ille cecidit superbia, iste descendit misericordia. *Sup. Ps.* 119, *circa med. enarrat. p.* 972, *C*, *t.* 8.

Il y a une grande différence entre tomber et descendre: c'est parce qu'Adam est tombé que le Christ est descendu; c'est l'orgueil qui a fait tomber Adam, c'est la miséricorde qui a fait descendre le Christ.

12. Nullum majus donum præstare Deus posset hominibus, quam ut Verbum suum, per quod condidit omnia, faceret illis caput, et illos ei tanquam membra coaptaret, ut esset Filius Dei et Filius hominis, et unus Deus cum Patre, unus homo cum hominibus. *Sup. Ps.* 85, *in princ. enarr. p.* 644, *D*, *t.* 8.

Dieu ne pouvait pas accorder aux hommes un bienfait plus excellent que de leur donner le Verbe pour chef et de les unir au Verbe comme ses membres; de telle sorte que le Fils de Dieu fût le Fils de l'homme, et qu'étant un seul Dieu avec le Père, il devînt un homme avec les hommes.

13. Verbum caro factum est: ipse est homo qui Deus, quia Deus factus est homo, sed factus quod non erat, non amittens quod erat. Accessit homo, ut esset homo, qui erat Deus, non jam ut homo esset, et non esset Deus. *Tract.* 21 *sup. Evang. Joan. de cap.* 5, *paulo ante med. p.* 126, *D*, *t.* 9.

Le Verbe s'est fait chair; celui qui était Dieu est homme, parce qu'un Dieu s'est fait homme; mais en devenant ce qu'il n'était pas, il n'a pas cessé d'être ce qu'il était. L'humanité s'est ajoutée à lui; de sorte que celui qui était Dieu est devenu homme, mais il est homme sans cesser d'être Dieu.

14. Verbum caro factum est. Caro te excæcaverat, caro te sanat, et sic venit, ut de carne vitia carnis extingueret. *Ibid. tractat.* 2 *de cap.* 1, *in fine*, *p.* 14, *C*.

Le Verbe s'est fait chair. La chair vous avait aveuglé, c'est la chair qui vous guérira; il est venu ainsi afin de détruire par la chair les vices de la chair.

15. Factus est Deus homo, ut homo fieret Deus; ut enim panem angelorum manducaret homo, Dominus angelorum factus est homo. *Serm.* 9 *de Nat. et in ord.* 13, *in princ. p.* 414, *D*, *t.* 10.

S. Aug.

Un Dieu s'est fait homme, afin que l'homme devînt Dieu; pour que l'homme pût manger le pain des anges, le Seigneur des anges s'est fait homme.

16. Ut panem angelorum manducaret homo, Creator angelorum factus est homo; illi fruendo, nos petendo; illi capiendo, nos quærendo; illi intrando, nos pulsando. *Serm.* 19 *de Nat. et in ordin.* 23, *ante med. p.* 430, *D*, *t.* 10.

Pour que l'homme pût manger le pain des anges, le Créateur des anges s'est fait homme; les anges le goûtent par la jouissance, et nous par la prière, eux par la possession, et nous par le désir; eux en vivant dans la maison, et nous en frappant à la porte.

17. In utero Virginis Mariæ Verbum carnem suscipiens, nobis factus est mediator, homo totus et Deus, Verbum, anima et caro, unus Christus. *Sermone* 2 *vigil. Natal. et in ord.* 4, *ante med. p.* 395, *A*, *t.* 10.

En prenant la chair dans les entrailles de la Vierge Marie, le Verbe s'est fait notre médiateur, homme parfait et Dieu, Verbe, esprit et chair, personne unique du Christ.

18. In utero Mariæ spiritales nuptiæ celebratæ sunt, cum Deus conjunctus est carni, et caro adhæsit Deo, ut esset unus Christus et totus homo. *Ibid. ante med. p.* 395, *D*.

Des noces spirituelles se célébrèrent dans le sein de Marie, quand Dieu s'unit à la chair et que la chair s'unit à Dieu pour former le Christ unique, homme parfait.

19. Circumdat Maria virum angelo fidem dando, quia Eva perdidit virum serpenti consentiendo. *Serm.* 5 *de Natal. et in ord.* 9, *in med. p.* 410, *D*, *t.* 10.

Marie conçoit un homme et le porte en son sein par sa foi aux paroles de l'ange, parce qu'Eve avait perdu l'homme en ajoutant foi aux paroles du serpent.

20. Facta est Maria fenestra cœli, quia per ipsam Deus verum fudit sæculis lumen; facta est Maria scala cœlestis, quia per ipsam Deus descendit ad terras, ut per ipsam homines ascendere mereantur ad cœlos. *Serm.* 11 *de Nativ. et in ord.* 15, *circa med. p.* 418, *D*, *t.* 10.

Marie est devenue la fenêtre du ciel, parce que c'est par elle que Dieu répandit la vraie lumière sur le monde; elle est devenue l'échelle du ciel, parce que c'est par elle que Dieu descendit sur la terre, afin que par elle les hommes puissent monter au ciel.

21. Non poteras videre Deum, poteras hominem; Deus factus est homo, ut in uno tibi esset, et quod videres, et quod crederes. *Hom.* 32 *ex quinquag. Hom. c.* 4, *circa med.*

Vous ne pouviez pas voir Dieu, mais vous pouviez voir l'homme; Dieu s'est fait homme, afin qu'il y eût dans la même personne ce que vous pouvez voir et ce que vous devez croire.

22. Diabolus, quia naturam nostram deceperat, dignatus est unigenitus Dei Filius ipsam naturam nostram suscipere, ut de ipsa diabolus vinceretur; et quem semper ipse sub se

Aug. habet, etiam sub nobis eum esse faceret. *De Agone christ. c.* 1, *in med.*

Parce que le démon avait séduit notre nature, le Fils unique de Dieu a daigné s'en revêtir, afin que par elle le démon fût vaincu, et qu'il abaissât ainsi sous notre victoire celui qu'il tient toujours sous son pouvoir.

23. Propterea totum hominem sine peccato Christus suscepit, ut totum quo constat homo, a peccatorum peste sanaret. *Lib.* 10 *de Civ. Dei, c.* 27, *circa med.*

Le Christ a pris tout ce qui est de l'humanité, sauf le péché, afin de guérir de la peste du péché tout ce qui constitue l'homme.

Bern. 24. Nihil Deo sublimius, nihil vilius limo, et tamen tanta dignatione Deus descendit in limum, tantaque dignitate limus ascendit ad Deum, ut quidquid in eo Deus fecit, limus fecisse credatur, tam ineffabili quam incomprehensibili sacramento. *Serm.* 3 *vig. Nat. f.* 12, *col.* 1, *B.*

Rien n'est plus sublime que Dieu, rien n'est plus vil que le limon, et cependant Dieu est descendu avec une si grande humilité jusqu'au limon, et le limon s'est élevé avec tant de majesté vers Dieu, que tout ce que Dieu a fait dans le Christ est cru avoir été fait par le limon dans ce mystère ineffable et incompréhensible.

25. Sicut in illa singulari divinitate trinitas est in personis, unitas in substantia; sic in ista speciali commixtione trinitas est in substantiis, in persona unitas. *Pros.*

De même que dans l'unité de Dieu il y a la trinité des personnes avec l'unité de substance, ainsi dans cette union singulière il y a trinité dans les substances et unité de personnes.

26. Et sicut ibi personæ non scindunt unitatem, unitas non minuit trinitatem: ita et hic persona non confundit substantias, nec substantiæ ipsæ personæ dissipant unitatem. Opus mirabile, opus singulare inter omnia et super omnia opera Dei. *Ibid.*

Et de même que là les personnes ne brisent pas l'unité et l'unité ne détruit pas la trinité, de même ici la personne ne confond pas les substances, et les substances elles-mêmes ne divisent pas l'unité de la personne. Œuvre admirable, œuvre à part entre toutes les œuvres et au-dessus de toutes les œuvres de Dieu.

27. Intuere, obsecro, quale sit istud, quam novum, quam admirabile, quam amabile, quam jucundum! Quid enim pulchrius quam generatio casta? quid gloriosius quam sancta et sincera conceptio, in qua nihil pudoris est, nihil sordis, nihil corruptionis? *Ibid. Serm.* 4, *post init. f.* 12, *col.* 3, *G.*

Examinez, je vous prie; ce prodige; qu'il est nouveau, admirable, aimable, doux! Quoi de plus beau, en effet, qu'une chaste génération? quoi de plus glorieux qu'une conception pure et sainte, où il n'y a ni honte, ni souillure, ni corruption?

28. Abyssus plane imperscrutabilis, incarnationis dominicæ sacramentum; abyssus impenetrabilis, Verbum caro factum. Quis enim investiget, quis attingat, quis apprehendat? Puteus altus est. *Serm.* 2 *de Annunt. in princ. fol.* 30, *col.* 4, *M.* S. Bern.

Abîme vraiment insondable que le mystère de l'incarnation du Seigneur; abîme impénétrable que le Verbe fait chair. Qui pourrait le pénétrer, l'atteindre, le saisir? Le puits est profond.

29. O venter diffusior cœlis, terrisque amplior, capacior elementis, qui totum claudit omnia concludentem, in quo Deus gloriæ reclinatur! *Serm.* 2 *de Nativ. Dom. ipsi adscripto, ante med. f.* 342, *col.* 1, *B.*

O sein plus vaste que le ciel, plus grand que la terre, plus large que les éléments, qui renferme tout entier celui qui renferme toutes choses, qui sert de reposoir au Dieu de gloire!

30. Incarnatio Verbi beneficium est beneficiorum. *De Princ. sacræ Scripturæ, post med. p.* 7, *col.* 2, *B.* S. Bonav.

L'incarnation du Verbe est le bienfait des bienfaits.

31. Carnem Deitas mediante anima suscepit. *Sup. lib.* 3 *Sent. dist.* 2, *art.* 3, *quæst.* 1, *in princ. p.* 23, *col.* 2, *E*, *t.* 5.

La Divinité a pris notre chair par son union avec une âme.

32. Nisi genus humanum fuisset lapsum, Verbum Dei non fuisset incarnatum. *Ibid. distinct.* 1, *art.* 2, *in corpore, p.* 11, *col.* 2, *D*, *t.* 5.

Si l'homme ne fût pas tombé, le Verbe de Dieu ne se serait pas incarné.

33. Excelsum incarnationis opus totius Trinitatis fuit, licet sola persona Filii fuerit incarnata. *Lib. Medit. vitæ Christi, c.* 4, *post init. p.* 337, *col.* 1, *B*, *t.* 6.

Les trois personnes de la sainte Trinité ont travaillé au grand œuvre de l'incarnation, quoique la seconde seule se soit incarnée.

34. Per Verbum incarnatum facta est generis humani reparatio. *Lib.* 4 *Compend. Theolog. verit. c.* 6, *in princ. p.* 741, *col.* 2, *A*, *tom.* 7, *part.* 4.

Le genre humain a été réhabilité par le Verbe incarné.

35. Verbum caro factum est quinque modis, scilicet secundum carnem, præter carnem, supra carnem, propter carnem, contra carnem. *Ibid. c.* 7, *in med. p.* 742, *col.* 1, *E.*

Le Verbe s'est fait chair de cinq manières: selon la chair, en dehors de la chair, au-dessus de la chair, pour la chair, contre la chair.

36. Incarnatio Domini misericordiæ ipsius est mirabilis altitudo, inæstimabile donum, incomprehensibile mysterium; unde aut rectis mentibus provenit salus, aut perversis sensibus generatur interitus. *Sup. Ps.* 21, *post med. v.* 18, *f.* 32, *col.* 3. Cassiodor.

L'incarnation du Seigneur révèle la profondeur admirable de sa miséricorde; elle est un bienfait inestimable, un mystère incompréhensible, une source de salut pour les âmes pures, un principe de mort pour ceux dont les sens sont pervertis.

S. Cyrill Alex. 37. Neque cum consubstantialis sit sancta ac veneranda Trinitas, idcirco cui quisque voluerit personæ, incarnationis ratio tribuenda est; factus etenim est homo, non ipse Pater, non Spiritus sanctus, solus vero Filius. *Lib.* 2 *Glaphyror. in Genes. c.* 4 *de Abraham, post med. pag.* 47.

De ce que la sainte et adorable Trinité est consubstantielle, il ne faut pas conclure que c'est telle ou telle personne indifféremment qui s'est incarnée; car ce n'est ni le Père, ni le Saint-Esprit, mais le Fils seulement.

Dionysius Alex. 38. Christus incarnatus est pro nobis, ut pateretur pro nobis. *In Epist. contra Paulum Samosatens. ante finem, apud Bibl. Patr. t.* 2, *col.* 449, *D, edit. Paris.* 1610.

Jésus-Christ s'est incarné pour nous afin de souffrir pour nous.

S. Greg. Mag. 39. Dominus in carne veniens, simplicitatem cum rectitudine tenuit; quia nec in mansuetudine districtionem justitiæ, nec rursum in districtione justitiæ virtutem mansuetudinis amisit. *Lib.* 1 *Moral. edit. Paris.* 1551, *c.* 10, *ante med. sup. illud, Job* 1, *Et erat vir ille simplex et rectus, t.* 1.

En s'incarnant, le Seigneur a su allier la simplicité avec la droiture; car, en se montrant plein de mansuétude, il n'a pas cessé d'être un juge sévère, et en se montrant juge sévère, il ne s'est pas dépouillé de sa mansuétude.

40. Nuntiante angelo, et adveniente Spiritu, mox Verbum in utero, mox intra uterum Verbum caro. *Ibid. lib.* 18, *c.* 27, *ante finem, num.* 36, *col.* 627, *B, t.* 1.

L'ange ayant annoncé l'incarnation, et le Saint-Esprit étant survenu, aussitôt le Verbe descendit et se fit chair dans les entrailles de Marie.

41. Cum incarnationis dominicæ mysterium Judæa negavit, gentilitas credidit, et principes in despectionem ceciderunt. *Lib.* 11, *c.* 9, *post med. sup. illud, Job* 12, *Effundit despectionem super principes, col.* 383, *C.*

La Judée ayant refusé de croire le mystère de l'incarnation du Seigneur, les gentils l'ont cru, et les princes sont tombés dans le mépris.

42. Mediator Dei et hominum apparuit, ut quia per ima nostra longe distabamus a summis, in seipso uno jungeret ima cum summis: atque ex eo nobis via redeundi fieret, quo summis, suis ima nostra copularet. *Ibid. lib.* 22, *c.* 13, *post init. num.* 18, *col.* 751, *B.*

Le médiateur entre Dieu et les hommes est venu au monde, parce que notre bassesse nous éloignait infiniment des sommets du ciel, afin de réunir dans sa personne ce qu'il y a de plus vil et ce qu'il y a de plus élevé, et de nous ouvrir la voie du retour vers le ciel, en unissant ainsi nos misères à ses grandeurs.

43. In carne Dominus veniens, fines Ecclesiæ occulti judicii subtilitate distinxit. *Ibid. lib.* 28, *c.* 6, *post init. num.* 9, *col.* 944, *D.*

En venant dans la chair, le Seigneur a déterminé les limites de l'Eglise par un jugement mystérieux autant qu'il est subtil.

44. Venit Christus inter homines incarnatus adversa appetens, prospera spernens, opprobria amplectens, gloriam fugiens. *Ibid. lib.* 30, *c.* 15, *post med. num.* 30, *col.* 1033, *D.* S. Greg. Mag.

Jésus-Christ incarné a vécu parmi les hommes, recherchant la pauvreté, méprisant les richesses, embrassant les humiliations, fuyant la gloire.

45. Incarnationis mysterium humanus oculus penetrare non sufficit; investigari etenim nullatenus potest, quomodo incarnatur Verbum, quomodo summus et vivificator Spiritus, intra uterum Matris animatur, quomodo is, qui initium non habet, et existit, et concipitur. *Hom.* 7 *sup. Evang. in medio, super illud, Ps.* 59, *In Idumæam extendam calceamentum meum, col.* 340, *D, t.* 2.

L'œil de l'homme n'est pas capable de sonder le mystère de l'incarnation; il ne peut pas comprendre, en effet, comment le Verbe s'est incarné, comment l'Esprit vivificateur a opéré dans le sein de Marie, comment celui qui n'a jamais eu de commencement a pu être conçu et recevoir une nouvelle existence.

46. Diabolus in hamo incarnationis Christi captus est; quia dum in illo appetiit escam corporis, transfixus est aculeo divinitatis. *Hom.* 25 *sup. Evang. post med. col.* 427, *A, tom.* 2.

Le démon a été pris à l'incarnation de Jésus-Christ comme à un hameçon; tandis qu'il cherchait à s'emparer de sa chair comme d'une proie, il a été saisi par le crochet de sa divinité.

47. Nisi Adam peccasset, Redemptorem nostrum carnem suscipere nostram non oportuisset. *Lib.* 1 *in* 1 *Reg. c.* 1, *post med. col.* 1391, *litt. D.*

Si Adam n'avait pas péché, il n'eût pas été nécessaire que le Rédempteur prît notre nature.

48. Caput salutis nostræ, incarnatio Verbi est. *In Exposit.* 2 *fidei, apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 35, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Gregorius Thaumat.

L'incarnation du Verbe est le principe de notre salut.

49. Verbum Deus caro factum est, ut per Deum Verbum carnem factum, caro proficeret in Deum Verbum. *Lib.* 1 *Trinit. verbo Proficit, in fine, f.* 2, *col.* 3. S. Hilar.

Dieu le Verbe s'est fait chair, afin que, par l'incarnation du Verbe Dieu, notre humanité s'élevât jusqu'à Dieu le Verbe.

50. Opus restaurationis est incarnatio Verbi, cum omnibus sacramentis suis, sive quæ ante incarnationem præcesserunt ab initio sæculi, sive quæ post subsequentur usque ad finem mundi. *De Scriptur. et Scriptor. c.* 2, *in princ. p.* 1, *G, t.* 1. Hugo a S. Victore.

L'œuvre de notre réhabilitation repose dans l'incarnation du Verbe et dans tous ses mystères, soit qu'ils aient précédé l'incarnation dès le commencement des siècles, soit qu'ils doivent se continuer jusqu'à la fin du monde.

S. Innoc. III.

51. Quatuor ex causis Verbum factum est caro :
Ut superbos humiliaret,
Ut inimicos reconciliaret,
Ut servos redimeret,
Ut amicos nutriret. *Serm.* 1 *de Nativit. Dom. circa med. f.* 36, *col.* 4.

Le Verbe s'est fait chair pour quatre motifs :
Pour humilier les orgueilleux,
Pour réconcilier les ennemis,
Pour racheter les esclaves,
Pour nourrir ses amis.

52. O inæstimabilis Dei charitas, qui fecit hominem sine homine, factus est homo pro homine ! *Serm. de Purific. B. M. ante med. p.* 46, *col.* 4.

O charité ineffable de Dieu ! celui qui a fait l'homme sans l'homme s'est fait homme pour l'homme.

53. Verbum caro factum est, ut daretur hominibus Deus homo ; ut ergo Deus placari posset ab hominibus, dedit Deus homini gratis, quod homo pro debito redderet Deo. *Serm.* 1 *de Nativit. Dom. post med. f.* 77, *col.* 2.

Le Verbe s'est fait chair, afin qu'un Dieu fait homme fût donné aux hommes ; afin donc que les hommes puissent apaiser Dieu, Dieu a donné gratuitement à l'homme le moyen de satisfaire à Dieu.

S. Joan. Chr.

54. Christus factus est homo, in utero virginali conceptus est, quod eras tu, ut tu quod non eras, esse posses. *Hom.* 2 *super Psalm.* 50, *ante med. col.* 740, *A*, *t.* 1.

Jésus-Christ s'est fait homme, il a été conçu dans le sein d'une vierge, il s'est fait ce que vous étiez, afin que vous puissiez devenir ce que vous n'êtes pas.

55. Dominus ac Salvator noster per suscepti corporis sacramentum, diabolum interimit. *Hom.* 4 *ex variis locis in Matth. in fine, col.* 1145, *D*, *t.* 2.

Notre Seigneur et notre Sauveur, par le mystère de son incarnation, a triomphé du démon.

56. Conceptus est Dominus noster octavo calendas aprilis, mense martio, qui est dies Paschæ, passionis Domini, et conceptionis ejus, in eadem et passus est. *Serm. de Nat. S. Joan. Bapt. circa med. col.* 1290, *D*, *t.* 2.

Le Christ a été conçu le huitième jour avant les calendes d'avril, au mois de mars, qui est ainsi l'époque de la résurrection du Seigneur, de sa passion et de sa conception, car c'est alors qu'il a souffert.

57. Incarnatio Christi nobis principium et fons est innumerabilium bonorum ; ubi non humanitatem, sed divinitatem potius latere permisit. *Hom.* 30 *super Joan. post init. col.* 148, *D*, *tom.* 3.

L'incarnation de Jésus-Christ est pour nous un principe et une source de biens infinis, alors qu'il a voulu cacher, non pas son humanité, mais plutôt sa divinité.

58. Scio quia Verbum caro factum sit, et quomodo factum sit, nescio ; miraris quod ego nesciam ? omnis creatura ignorat. *Hom. de Joan. Baptist. post med. col.* 426, *A*, *t.* 3.

Je sais que le Verbe s'est fait chair ; mais comment s'est-il fait chair ? Je l'ignore Vous vous étonnez que je l'ignore ? Mais nulle créature ne le sait.

59. Clausa erant ostia Virginis, et ingressus est Jesus uterum ; et qui intravit per ostia clausa, non erat phantasma, non erat spiritus, vere corpus erat. *Ibid. etc.* S. Joan. Chr.

Le sein de la sainte Vierge était fermé, et Jésus y est entré ; et celui qui a pu y pénétrer ainsi n'était ni un fantôme ni un esprit, il était réellement un homme.

60. Incarnatus est Dei Filius assumptis massæ nostræ primitiis, hoc est, carne una cum anima ratione et intelligentia prædita ; ita ut ipsa Dei Verbi hypostasis carni hypostasis extiterit. *Lib.* 3 *Fide orthod. cap.* 7, *post init. f.* 229, *p.* 2, *A.* S. Joan. Dam.

Le Fils de Dieu s'est incarné et s'est revêtu des éléments de notre humanité, c'est-à-dire d'un corps et d'une âme douée de raison et d'intelligence ; de sorte que la divinité du Verbe a été unie hypostatiquement à la nature de l'homme.

61. Verbum caro factum est, citra omnem conversionem ; caro item Verbum citra ullam mutationem, et Deus homo et homo Deus, ob personarum unionem, Deus enim est Verbum. *Ibid. c.* 11, *post init. f.* 234, *p.* 2, *C.*

Le Verbe s'est fait chair sans aucune confusion, de même la chair est devenue le Verbe sans aucun changement et Dieu est devenu homme et l'homme est devenu Dieu par l'union de personnes; car le Verbe est Dieu.

62. Verbi Dei incarnatio ob eam causam extitit, ut hæc ipsa natura, quæ peccatum admiserat, et ceciderat, et corrupta erat, tyrannum a quo in fraudem impulsa fuerat. vinceret, sicque a corruptione vindicaretur. *Ibid. c.* 12, *ante med. f.* 236, *p.* 2, *A.*

L'incarnation du Verbe a eu lieu afin que cette même nature coupable, déchue et corrompue triomphât du démon, par qui elle avait été trompée, et qu'elle fût guérie de sa corruption.

63. Per incarnationem Christi non solum Deo reconciliatus est homo, verum etiam pax inter homines et angelos reformata est. *Lib.* 1 *de summ. Bono, c.* 10, *sent.* 24, *p.* 624, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

Par l'incarnation de Jésus-Christ, non seulement l'homme s'est réconcilié avec Dieu, mais encore la paix a été rétablie entre les hommes et les anges.

64. Propter hoc Dei Filius carnem de humana sumpsit propagine, ut peccata deleret. *De Disciplin. monast. convers. c.* 12, *post init. p.* 102, *col.* 2, *C.* S. Laur. Just.

Le Fils de Dieu a pris chair dans la race humaine, afin d'effacer nos péchés.

65. Hæc potissima incarnationis Verbi causa fuit, quatenus per assumptum hominem documenta saluberrima tribueret Deus, quibus peccator homo amissa recuperaret dona. *Serm. de Exalt. S. Crucis, in princ. pag.* 438, *col.* 1, *E*, *part.* 2.

Le principal motif de l'incarnation du Verbe a été que Dieu, en se faisant homme, trouvât un moyen salutaire pour enseigner à l'homme pécheur à recouvrer les prérogatives qu'il avait perdues.

66. Suscipitur a majestate humilitas, a vir- S. Leo I.

S. Leo I. tute infirmitas, ab æternitate mortalitas; ut quod nostris remediis congruebat, unus atque idem Dei hominumque mediator, et mori posset ex uno, et resurgere posset ex altero. *Pros.*

Celui qui est grand se fait petit, celui qui est fort se fait infirme, l'Éternel se fait mortel, afin que, médiateur à la fois de Dieu et des hommes, il pût, pour guérir nos misères, mourir comme homme et ressusciter comme Dieu.

67. Nisi enim esset verus Deus, non afferret remedium; nisi esset homo verus, non præberet exemplum. *Serm.* 1 *de Nativit. post med.*

S'il n'était pas véritablement Dieu, il n'apporterait pas de remède; s'il n'était pas véritablement homme, il ne serait pas un modèle.

68. Opus fuit discreti dispensatione consilii, ut incommutabilis Deus primam pietatis suæ dispositionem sacramento occultiore compleret, et homo diabolicæ iniquitatis versutia actus in culpam, contra Dei propositum non periret. *Ibid. Serm.* 2, *circa init.*

Il a fallu que ce plan divin restât secret, afin que le Dieu immuable accomplît par un mystère plus caché le premier projet qu'il avait conçu, et que l'homme, porté au péché par la séduction du démon, ne pérît pas, malgré les desseins de Dieu.

69. Ad rependendum nostræ conditionis debitum, natura inviolabilis naturæ est unita passibili. *Serm.* 1 *de Nativit. circa med.*

Pour acquitter la dette de notre chute, la nature inviolable s'est unie à la nature passible.

70. Verbi incarnatio hæc contulit facienda, quæ facta, et sacramentum salutis humanæ in nulla unquam antiquitate cessavit. Id prædicaverunt apostoli, hoc annuntiaverunt prophetæ; nec sero est impletum, quod semper est creditum. *Ibid. Serm.* 3, *post med.*

L'incarnation du Verbe produisait avant son exécution les mêmes fruits qu'après, et le mystère du salut des hommes n'a jamais été impossible dans l'antiquité. C'est ce que les apôtres ont prêché, ce que les prophètes ont annoncé; et ce qui a toujours été cru ne s'est pas accompli trop tard.

71. Verbum caro factum unus est Christus, ubi nihil est alterius naturæ, quod non sit utriusque. *Serm.* 10 *de Nativit. post med.*

Le Verbe fait chair est un seul Christ, en qui les deux natures sont si étroitement unies, que ce qui appartient à l'une appartient aux deux.

72. In beatæ Virginis utero Verbum caro factum est; tota est in majestate humilitas, tota in humilitate majestas; nec infert unitas confusionem, nec dirimit proprietas unitatem. *Serm.* 3 *de Passione Dom. ab init.*

Le Verbe s'est incarné dans le sein de la sainte Vierge, la majesté tout entière est dans l'humilité, et l'humilité tout entière est dans la majesté; l'unité ne produit pas de confusion, et la distinction ne détruit pas l'unité.

73. Verbum et caro atque anima, unus Jesus Christus, et unus Dei hominisque est Filius; nec Verbum in carnem, nec in Verbum caro mutata est, sed utrumque in uno manet, et unus in utroque est, non diversitate divisus, non permixtione confusus, non alter ex Patre, alter ex Matre. *Epist.* 11 *ad Julian. episc. Coensem, circa med.*

Le Verbe avec la chair et l'âme est un seul Christ, un seul Fils de Dieu et de l'homme; le Verbe n'a pas été changé en chair, ni la chair en Verbe, mais chacun des deux est dans un seul, et cette seule personne est dans les deux, sans être séparée par la distinction, ni confondue par le mélange, n'étant pas autre par le Père et autre par la Mère.

74. Deus erat, et homo factus est; suscepit humanitatem, non amisit divinitatem. *Serm.* 13 *de Nativit. B. M. circa init. apud Bibl. Patr. tom.* 10, *p.* 615, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618. S. Odilo.

Il était Dieu, et il s'est fait homme; il s'est revêtu de notre humanité sans perdre sa divinité.

75. O venter diffusior cœlis, terris amplior, capacior elementis, qui totum claudit omnia concludentem, in quo Deus gloriæ reclinatur! *Serm.* 11 *de Annunt. B. M. ante med. p.* 171, *col.* 2, *D*, *t.* 2. S. Petr. Dam.

O sein plus immense que les cieux, plus étendu que la terre, plus grand que l'espace! Il renferme celui qui tient toutes choses dans ses doigts; c'est là que repose le Dieu de gloire.

76. Verbum propter misericordiam caro factum est; nec quod erat transmutavit, neque quod factum alteravit. *Hecatontad.* 2, *sent.* 94, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 274, *edit. Colon.* 1618. Thalassius.

Le Verbe a eu pitié de nous, et il s'est fait chair sans rien perdre de ce qu'il était, sans rien retrancher de ce qu'il a pris.

77. Si nullus fuisset peccator, nunquam Filius Dei incarnatus fuisset. *Sup.* 1 *Tim. c.* 1, *lect.* 4, *ab init.* S. Thomas Aquinas.

S'il n'y avait pas eu de pécheur, jamais le Fils de Dieu ne se fût incarné.

78. Si homo non peccasset, Deus incarnatus non fuisset. *Part.* 3, *quæst.* 1, *art.* 3, *in princ. corporis.*

Si l'homme n'avait pas péché, Dieu ne se serait pas incarné.

79. Ad provocandum nostrum amorem in Deum nihil magis valere potuit, quam quod Verbum Dei, per quod omnia facta sunt, ad reparationem naturæ nostræ eam assumeret, ut idem esset et Deus et homo. *Contra Græcos et Armenos*, *c.* 5, *post med. t.* 2.

Pour nous porter à aimer Dieu, rien n'est plus puissant que de voir le Verbe de Dieu, par qui tout a été fait, se revêtir de notre nature afin de la réparer, et être à la fois Dieu et homme.

80. Ideo Deus homo est incarnatus, ut homo in Deo esset perpetuo beatus. *Medit.* 9 *de Nativ. c.* 7, *in fine*, *t.* 1. Thomas a Kempis.

Dieu s'est fait homme afin que l'homme fût éternellement heureux en Dieu.

81. Nullus sanctorum aut hominum tantum desiderium ad incarnationem Christi habuit,

quantum desiderium Christus habuit, ad se incarnandum. *Ibid. Medit.* 10, *sect.* 5.

Jamais aucun saint ni même personne n'a autant soupiré après l'incarnation de Jésus-Christ que Jésus-Christ n'a lui-même désiré de s'incarner.

S. Zeno. 82. In hominem coaptatus in tegumento carnis includitur Deus, humanamque vitam mutuatur de tempore, qui præstat temporibus æternitatem. *Serm.* 3 *de Nativit. Christi, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 111, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

Dieu s'est fait homme et s'est renfermé dans l'enveloppe d'un corps, et celui qui donne l'éternité aux siècles puise, comme homme, sa vie dans le temps.

SENTENTIA PAGANI.

Cicero. 83. Deus inclusus corpore humano, scilicet, venit. *Lib. de Divin. post med. num.* 67, *t.* 4.

Dieu est venu, renfermé dans le corps d'un mortel.

INCESTUS

(Impur, impudique, incestueux).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Omnis homo ad proximam sanguinis sui non accedet, ut revelet turpitudinem ejus : ego Dominus. *Levit.* 18, *v.* 6.

Nul homme ne s'approchera de la femme qui est de son sang pour découvrir sa nudité ; je suis le Seigneur.

2. Turpitudinem patris tui et turpitudinem matris tuæ non discooperies. *V.* 7.

Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère.

3. Mater tua est, non revelabis turpitudinem ejus. *Ibid.*

Car c'est ta mère; tu ne découvriras pas sa honte.

4. Turpitudinem uxoris patris tui non discooperies; turpitudo enim patris tui est. *V.* 8.

Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père, car ce serait la honte de ton père.

5. Turpitudinem sororis tuæ ex patre, sive ex matre, quæ domi, vel foris genita est, non revelabis. *V.* 9.

Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur de père ou de mère, née dans la maison ou au-dehors.

6. Turpitudinem filiæ filii tui, vel neptis non revelabis, quia turpitudo tua est. *V.* 10.

Tu ne révèleras point la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, car ce serait ta honte.

7. Turpitudinem filiæ uxoris patris tui, quam peperit patri tuo et est soror tua, non revelabis. *Levit.* 18, *v.* 11.

Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père, qui est née de ton père, car c'est ta sœur.

8. Turpitudinem sororis patris tui non discooperies, quia caro est patris tui. *V.* 12.

Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père, car c'est la chair de ton père.

9. Turpitudinem sororis matris tuæ non revelabis, eo quod caro sit matris tuæ. *V.* 13.

Tu ne révèleras point la nudité de la sœur de ta mère, car c'est la chair de ta mère.

10. Turpitudinem patrui tui non revelabis, nec accedes ad uxorem ejus, quæ tibi affinitate conjungitur. *V.* 14.

Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père, et tu n'approcheras point de sa femme, à qui tu tiens par les liens de la parenté.

11. Turpitudinem nurus tuæ non revelabis, quia uxor filii tui est, nec discooperies ignominiam ejus. *V.* 15.

Tu ne révèleras point la nudité de ta belle-fille, car c'est la femme de ton fils, et tu ne découvriras point son ignominie.

12. Turpitudinem uxoris fratris tui non revelabis, quia turpitudo fratris tui est. *V.* 16.

Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère, car ce serait la honte de ton frère.

13. Turpitudinem uxoris tuæ, et filiæ ejus non revelabis : filiam filii ejus, et filiam filiæ illius non sumes, ut reveles ignominiam ejus : quia caro illius sunt et talis coitus, incestus est. *V.* 17.

Tu ne révèleras point la nudité de ta femme et de sa fille; tu ne prendras point la fille de son fils ni la fille de sa fille pour découvrir son ignominie, car elles sont sa chair, et une telle union est un inceste.

14. Qui dormierit cum noverca, et revelaverit ignominiam patris sui, morte moriantur ambo. *Ibid.* 20, *v.* 11.

Si quelqu'un a dormi avec la femme de son père et découvert la turpitude de son père, ils mourront tous deux.

15. Qui supra uxorem filiam, duxerit matrem ejus, scelus operatus est, vivus ardebit cum eis. *V.* 14.

Celui qui, outre la fille, a pris encore la mère pour femme, a commis un crime; on le brûlera vif avec elle.

16. Qui acceperit sororem suam, filiam patris sui, vel filiam matris suæ, et viderit turpitudinem ejus, illaque conspexerit fratris ignominiam, nefariam rem operati sunt, occidentur in conspectu populi. *V.* 17.

Si quelqu'un a épousé sa sœur, fille de son père ou de sa mère, et a vu sa honte, et la sœur la honte de son frère, ils ont fait une chose criminelle; ils seront mis à mort devant le peuple.

17. Turpitudinem materteræ et amitæ tuæ, non discooperies : qui hoc fecerit, ignominiam carnis suæ nudavit, portabunt ambo iniquitatem suam. *V.* 19.

Tu ne découvriras point la turpitude de la sœur de ta mère ni de la sœur de ton père; celui qui agit ainsi a découvert l'ignominie de sa chair, et tous deux porteront leur iniquité.

18. Qui coierit cum uxore patrui, vel avunculi sui, et revelaverit ignominiam cognationis suæ, portabunt ambo peccatum suum, absque liberis morientur. *Levit.* 20, *v.* 20.

Si quelqu'un a dormi avec sa tante du côté de son père ou de sa mère, et a découvert l'infamie de sa parenté, ils porteront tous deux la peine de leur péché et mourront sans enfants.

19. Qui duxerit uxorem fratris sui, rem facit illicitam; turpitudinem fratris sui revelavit, absque liberis erunt. *Levit.* 20, *v.* 21.

Celui qui épousera la femme de son frère fera une action illicite; il a découvert la turpitude de son frère, ils seront privés d'enfants.

20. Maledictus, qui dormit cum sorore sua, filia patris sui, vel matris suæ. *Deut.* 27, *v.* 22.

Maudit celui qui dort avec sa sœur, fille de son père ou de sa mère.

21. Maledictus, qui dormit cum socru sua. *V.* 23.

Maudit celui qui dort avec sa belle-mère.

INCIPERE (Commencer).

DEFINITIO.

S. Thomas Aquinas — Incipere est nunc esse, et non prius. *Part.* 3 *Summæ, quæst.* 16, *art.* 9, *in corp. ad secundum*, *p.* 39, *col.* 1.

Commencer, c'est exister maintenant et non auparavant.

SENTENTIÆ PATRUM.

Ant. de Pad. — 1. Cum incipis, magis debes niti ad munditiam vitæ; cum proficis, ad odorem bonæ famæ. *Serm. dom.* 10 *post Trinit. post med. f.* 236, *p.* 2.

Dès que vous commencez, vous devez tendre à mener une vie pure; dès que vous avancez, vous devez travailler à acquérir une bonne réputation.

S. Aug. — 2. Melius erat non incipere, quam cœpisse et defecisse. *Sup. Ps.* 123, *ante med. exposit. v.* 3, *p.* 1001, *A*, *t.* 8.

Il valait mieux ne pas commencer que de vous arrêter après avoir commencé.

3. Si incœpisti ædificare, perfice; si non incœpisti, incipe. *Serm.* 8 *ad fratr. in eremo, post med. p.* 922, *C*, *t.* 10.

Si vous avez déjà commencé à édifier, continuez; si vous n'avez pas encore commencé, faites-le.

4. Non est magnum bonum inchoare, quod bonum est; sed consummare, hoc solum perfectum est. *Pros.*

La perfection ne consiste pas à bien commencer, mais seulement à bien finir.

5. Bonum inchoare, et malo fine concludere, quid aliud est, quam monstruosas res conficere?

Bien commencer et mal finir, ce n'est rien moins qu'une chose monstrueuse.

6. Multi magna aggrediuntur, sed deficiunt in via. *Ibid. in princ. et in med. p.* 921, *B*.

Beaucoup entreprennent de bonnes choses, mais ils s'arrêtent en chemin.

7. Bono fine bona concludantur initia, ut principium medio, medium ne discrepet ultimo. *Ibid. in med. p.* 921, *B*.

Qu'un bon commencement soit couronné d'une bonne fin, pour que le commencement ne diffère pas du milieu et que le milieu soit semblable à la fin.

8. Qui aliquid incipit, maxime appetit finem, nec de re inchoata, nisi terminetur, exultat. *Lib.* 7 *de Civit. Dei*, *c.* 7, *in fine*, *t.* 5.

Celui qui commence une chose en désire surtout la fin, et il ne se réjouit de l'avoir entreprise que lorsqu'elle est terminée.

9. Sollicitudinis plena sunt cœpta, donec perducantur ad finem. *Ibid.*

Une entreprise est un sujet d'inquiétude jusqu'à ce qu'elle soit menée à fin.

S. Bern. — 10. Grave cernitur omne quod incipit; sed postquam ab his dissuescere, et ad illa se paulisper assuescere quis cœperit, usus tollit difficultatem, invenitque facile, quod impossibile ante putavit. *Epist.* 1 *ad Robertum nepotem suum, prope fin. f.* 205, *col.* 3, *G*.

Quand on commence une chose, elle semble difficile; mais après s'être déshabitué de certaines choses et s'être habitué quelque temps à d'autres, on sent que la persévérance en retranche ce qu'il y a de pénible, et ce qui d'abord paraissait impossible, on le trouve facile.

11. Cœpisse nil proderit, si non perseverare contigerit. *Epist.* 78 *ad Suggerium abbat. ante finem*, *f.* 226, *col.* 4, *K*.

Il ne sert de rien de bien commencer, si on finit mal.

12. Nonnulli cum spiritu cœperint, carne consummantur. *In Declamat. ante med. f.* 309, *col.* 2, *D*.

Certains, après avoir commencé par l'esprit, finissent par la chair.

13. Si incipis, incipe perfecte. *De Vita solit. longe ante med. f.* 315, *col.* 2, *D*.

Si vous commencez, commencez bien.

14. A minimis incipiunt, qui in maxima proruunt. *De Ordine vitæ, ante finem*, *f.* 337, *col.* 4, *litt. M.*

C'est en commençant par des fautes légères qu'on en vient à commettre les crimes les plus grands.

15. Euge, euge, frater, bona initia transcende, et ad superiora tende. *Ibid. post med. f.* 336, *col.* 3, *I*.

Allons, courage, mon frère, poursuivez ce que vous avez commencé, et visez plus haut.

16. Non qui incœperit, sed qui perseverave-

S. Bern. rit, salvus erit; incipere enim multorum est, perseverare paucorum. *Serm. de Virt. obed. post med. f.* 358, *col.* 2, *F.*

Pour être sauvé, il ne suffit pas de commencer, il faut persévérer; beaucoup, il est vrai, commencent bien, mais peu finissent de même.

17. Non sufficit bona incipere, nisi etiam quisque studeat ea, quæ bene inchoavit, usque ad finem vitæ perducere. *Serm.* 20 *ad sororem, ante med. f.* 86, *col.* 4, *L.*

Il ne suffit pas de bien commencer, si on ne s'applique à persévérer jusqu'à la fin de la vie.

S. Bonav. 18. Qui vult opus altum incipere, debet prævidere, si velit perseverare. *Sup. Luc. c.* 14, *in illud, Sedens computat, pag.* 183, *col.* 1, *D, tom.* 2.

Celui qui veut entreprendre quelque chose d'important doit voir s'il veut y persévérer.

Dionysius Carthus. 19. Facile est inchoare, sed diu usque in finem vitæ in actibus virtuosis ac arduis permanere, difficile est. *De Profess. monast. art.* 4, *post med. f.* 69, *p.* 1.

Il est aisé de commencer; mais le difficile, c'est de persévérer toujours jusqu'à la fin de la vie dans le sentier étroit de la vertu.

Glos. ord. 20. Bonum incipere debes, quamvis non perficere non confidas; melius est enim perfectam vitam quærenti in itinere mori, quam nec proficisci. *Sup. Exod. c.* 14, *col.* 613, *B, tom.* 1.

Vous devez commencer bien, alors que vous ne seriez pas sûr de persévérer; il vaut mieux en effet, pour celui qui aspire à la perfection, mourir en route que de ne pas même se mettre en marche.

21. Hominis est incipere, Dei autem perficere. *Sup. Josue, c.* 2, *in princ. col.* 17, *A, t.* 2.

Il appartient à l'homme de commencer, mais c'est à Dieu de finir.

Gloss. int. 22. Multi bene incipiunt, et male finiunt. *Super* 2 *Paralip. c.* 14, *in princ. col.* 1185, *A, tom.* 2.

Beaucoup commencent bien et finissent mal.

23. Inceptis Deo devotis statim obsistit contradictio nefandorum vel spirituum, vel hominum. *Sup.* 1 *Esdræ, c.* 3, *col.* 1289, *A, t.* 2.

Si l'on commence des œuvres agréables à Dieu, on est exposé aussitôt à des contradictions de la part des esprits mauvais et des hommes.

24. Ortus justi est, cum incipit Deum timere. *Sup. Ecclesiasten, c.* 3, *in princ. in illud, Tempus nascendi, col.* 1763, *C, t.* 3.

Un homme commence à être juste dès qu'il commence à craindre Dieu.

Gloss. ord. 25. Omne bonum quod facimus, præveniente gratia sancti Spiritus incipimus, et eadem comitante perficimus. *Ibid. c.* 6, *col.* 1311, *A.*

Tout le bien que nous faisons, nous le commençons à l'aide de la grâce du Saint-Esprit qui nous prévient, et c'est avec son assistance que nous l'accomplissons.

26. A minimis quisque inchoat, ut ad magna perveniat. *In decret. part.* 2 *de Pœnit. dist.* 2, *can. Charitas, in fine.* Gratianus.

On commence toujours par les plus petites choses pour arriver aux grandes.

27. Non bene incipit, qui nunquam ex charitate aliquid operatur. *Ibid. can. Multi,* § *Non autem.*

On ne commence pas bien, si l'on n'agit pas avec charité.

28. Origo pravæ inchoationis, causas culpæ etiam præsumendo multiplicat. *Pros.* S. Greg. Mag.

Ce qui est la cause d'un commencement mauvais rend dans la suite les fautes plus nombreuses.

29. Dum enim mala agere quisque cœperit, usu jam deterius in hoc quod inchoaverat, excrescit. *Lib.* 15 *Moral. c.* 5, *paulo ante med. num.* 4, *col.* 491, *B, t.* 1.

Dès qu'on a commencé, en effet, à mener une mauvaise vie, on devient dans la suite plus pervers dans ce qu'on avait mal commencé.

30. Si lacessere ab inchoatis bonis nolumus, valde necesse est, ut inchoare nos quotidie credamus. *Ibid. lib.* 22, *c.* 2, *ante finem, col.* 233, *C, tom.* 1.

Si nous ne voulons pas nous décourager dans le bien que nous avons commencé, il faut nous persuader que nous commençons chaque jour.

31. Hi quos fortasse despicimus, et tardè possunt incipere, et tamen vitam nostram ferventioribus studiis anteire. *Ibid. lib.* 25, *c.* 8, *circa med. num.* 11, *col.* 836, *B.*

Ceux que peut-être nous méprisons peuvent commencer tard, et cependant, par leur ferveur, devenir meilleurs que nous.

32. Mirum non est, si quis bona inchoet; sed valde mirabile, si intentione recta in bono opere perduret. *Ibid. lib.* 12, *c.* 24, *post med. num.* 27, *col.* 427, *D.*

Il n'est pas étonnant de voir un homme commencer une bonne œuvre, mais bien de le voir persévérer avec une intention droite.

33. Bene cœpta cunctis diebus agenda sunt, ut cum malum pugnando repellitur, ipsa boni victoria constantiæ manu teneatur. *Ibid. lib.* 1, *c.* 21, *post med. num.* 41, *col.* 23, *D.*

Il faut chaque jour continuer ce que vous avez bien commencé, afin qu'en repoussant le mal par le combat, vous reteniez d'une main ferme la palme de la victoire.

34. Omne bonum quod incipimus, etiam perseveranti fine compleamus. *Ibid. etc.*

Persévérons jusqu'à la fin dans tout le bien que nous avons entrepris.

35. Nescit mens per torporem veterascere, quæ studet per desiderium semper inchoare. *Ibid. lib.* 22, *c.* 2, *num.* 4, *col.* 733, *B.*

L'âme ne s'ennuie pas et ne se décourage pas, si elle s'applique chaque jour à commencer par le désir.

36. Non sufficit bene incipere, nisi studeat

S. Greg. Mag. quis in bono opere perseverare. *Sup. 7 Ps. Pœnit. sup. Ps.* 1, *v.* 6, *post init. col.* 539, *D.*

Il ne suffit pas de bien commencer, si l'on ne s'efforce de persévérer.

37. Nihil est bonum quod incipitur, nisi perseveranti fine illud compleatur. *Ibid. sup. Psal.* 2, *vers.* 10, *post med. col.* 548, *D.*

Il ne sert de rien d'entreprendre quelque chose de bien, si on ne l'accomplit avec persévérance.

38. Multi bene incipiunt, qui in malo vitam finiunt. *Et hab. in decret. Gratiani, part.* 2 *de Pœnit. dist.* 2, *can. Multi, f.* 395, *col.* 1.

Beaucoup finissent dans le mal une vie qu'ils avaient bien commencée.

S. Greg. Naz. 39. Optimum est, ut cujusque vel sermonis, vel operis principium ordine instituatur, et ex Deo prodeat, et in Deum. *De sua Fuga, in Apologetico, in princ. p.* 1.

Il est bon que le commencement d'un discours ou d'une action soit soumis à une règle, qu'il parte de Dieu et qu'il soit rapporté à Dieu.

Haymo. 40. Bonum non cœpisse, sed perfecisse virtus est; nam inchoantibus præmium promittitur, sed perseverantibus datur. *Serm.* 1 *dom. post Pascha, in fine.*

La vertu ne consiste pas à bien commencer, mais à bien finir; la récompense est promise à ceux qui commencent, mais elle est donnée à ceux-là seuls qui persévèrent.

41. Nemo repente fit summus; sed in bona conversatione a minimis quisque inchoat, ut ad magna perveniat. *Serm. fer.* 4 *quatuor temporum, post med.*

On ne devient pas parfait tout d'un coup, mais on commence d'ordinaire par les petites choses pour arriver aux grandes.

S. Hier. 42. Cujus talia principia, qualis finis erit. *Tom.* 4, *Epist.* 3 *ad Heliodor. post med. p.* 25, *litt. A.*

Tel commencement, telle fin.

43. Magna cœpisse, et excelsa sectari, perfectæ ætatis gradum scandere est. *Ibid. Ep.* 4 *ad Rustic. ab init. p.* 43, *A.*

Entreprendre de grandes choses, chercher ce qui est élevé, c'est s'élever à la perfection de l'âge accompli.

44. Non quæruntur in christianis initia, sed finis; Paulus male cœpit, sed bene finivit; Judæ laudantur exordia, sed finis proditione damnatur. *Tom.* 1, *Epist.* 10 *ad Furiam, ante med. p.* 80, *D.*

Ce que l'on cherche dans le chrétien, ce ne sont pas les commencements, mais c'est la fin. Paul avait mal commencé, et il a bien fini; Judas avait eu de louables commencements, et il a fini en trahissant son divin Maître.

45. Non tantum cœpisse, sed perfecisse laudandum est. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, ante finem, p.* 115, *B.*

Ce qui mérite d'être loué, ce n'est pas tant d'avoir commencé que d'avoir persévéré.

46. Inchoasse non sufficit, sed perfecisse justitia est. *Ibid. in fine, p.* 116, *C.* S. Hier.

Il ne suffit pas d'avoir commencé, mais la justice consiste dans la persévérance.

47. Cœpisse, multorum est; ad culmen pervenisse, paucorum. *Tom.* 1, *Ep.* 28 *ad Lucinum, post init. p.* 193, *A.*

Beaucoup commencent, mais peu persévèrent jusqu'au bout.

48. Incipere plurimorum est, perseverare paucorum. *Tom.* 2, *lib.* 1 *adversus Jovian. post med. p.* 41, *B.*

Beaucoup commencent, peu persévèrent.

49. Obliviscere omne præteritum, et quotidie inchoare te puta, ne pro præsenti die quo debes servire Deo, præteritum imputes. *Tom.* 4, *Ep. ad Demetriad. p.* 25, *A.*

Oubliez le passé, et chaque jour figurez-vous que vous commencez, de peur que, ce jour même où vous devez servir Dieu, vous ne croyiez avoir assez fait en offrant le passé.

50. Non cœpisse, sed perfecisse virtutis est. *Lib.* 1 *sup. Matth. c.* 10, *can.* 2, *num.* 88, *sup. illud, Qui perseveravit usque in fine, p.* 30, *D, tom.* 9.

La vertu ne consiste pas à commencer, mais à persévérer.

51. Sunt quidam, qui cum fortia inceperunt, Hugo non solum in iis, quæ inceperunt, tepescunt; a S. Victore. verum etiam ad vitia turpiter relabuntur. *Pros.*

Il en est qui, après avoir commencé quelque chose de pénible, non seulement s'en dégoûtent, mais encore tombent dans des péchés honteux.

52. Humanum, rationabile et pulchrum valde opus est spirituale, quod incipiunt; sed bestiale penitus est, turpe et atrum vitium, in quo desinunt. *Serm.* 73 *de divers. de S. Joan. Baptist. post med. p.* 396, *C, t.* 2.

Une œuvre spirituelle que l'on commence est quelque chose d'humain, de raisonnable et de beau; mais le vice par lequel on finit est une œuvre bestiale, honteuse et ignominieuse.

53. Tu fortiter inchoas, tepide consummas; cur? quia non disponis omnia suaviter, nec scis operari sapienter. Incipis, curris, festinas, lassaris, deciperis; non dicam ad finem, sed nec ad medium pertingis. *Lib.* 2 *Miscellan. codic.* 2, *tit.* 48, *post med. p.* 159, *B, t.* 3.

Vous commencez avec ardeur, et vous finissez avec tiédeur; pourquoi? parce que vous ne disposez pas toute chose avec modération, et que vous ne savez pas agir avec sagesse. Vous commencez, vous courez, vous vous hâtez, vous vous fatiguez, vous vous trompez, et vous n'allez pas, je ne dirai point jusqu'à la fin, mais même jusqu'au milieu.

54. Ante faciem suam graditur, et non revertitur, qui a bono incepto, nulla prava intentione avertitur. *Sup.* 1 *Reg. c.* 6, *in illud, Ezech.* 1, *Non revertebantur, cum incederent, f.* 223, *col.* 4, *t.* 1. Hugo card.

Celui qui ne se laisse détourner du bien qu'il a commencé par aucun mauvais dessein marche devant lui et ne recule pas.

S. Innoc. III. 55. Oh homo, quid prodest tibi bonum inchoare, et non bono fine concludere? Bonum enim virtutis non solum amittis, sed et damnum incurris, et supplicium promereris. *De Eleemosyn. c.* 6, *post med. f.* 96, *col.* 1.

O homme, que vous sert-il de bien commencer et de ne pas bien finir? Non seulement vous perdez le mérite de la vertu, mais encore vous encourez de grands dommages, et vous méritez l'enfer.

Joan. Cass. 56. Bene cœpisse nihil proderit, nec pleno fervore renuntiationis arripuisse principia, si hæc congruus etiam finis similiter non commendaverit, atque concluserit. *Lib.* 4 *de cœnob. Instit. c.* 37, *in princ. p.* 99.

Il sera inutile d'avoir bien commencé, d'avoir même mis la main à sa conversion avec une pleine ferveur, si la fin ne répond pas à de tels commencements et ne les couronne pas.

57. Nihil proderit sublimiter inchoasse, si similem principiis non exhibuerimus et finem. *Collat.* 3 *abbat. Paphnutii, c.* 3, *in med.*

Il ne servira de rien d'avoir commencé d'une manière admirable, si la fin ne répond pas à nos beaux commencements.

S. Joan. Chr. 58. Incipere multorum est, finire vero paucorum. *Hom.* 24 *sup. Matth. oper. imperf. sub finem, col.* 896, *D, t.* 2.

Beaucoup commencent, mais peu finissent.

59. Semper in principio delectatio est, in fine probatio. *Ibid.*

Le commencement plaît toujours; dans la fin est l'épreuve.

60. Cor bonæ fidei est exitus bonus : quia incipere aliquod bonum non est gloriosum, sed finire. *Ibid. in fine, col.* 897. *A.*

La marque d'un cœur fidèle, c'est de bien finir; car ce qui rend une œuvre glorieuse, ce n'est pas de l'entreprendre, mais de l'achever.

61. Frequenter quod incipit homo, corporis voluptas est : quod autem finit, animæ virtus est. *Ibid.*

Souvent, dans ce que l'homme entreprend, le corps trouve du plaisir; mais ce qu'il accomplit est pour son âme un acte de vertu.

62. Non exordia sola oportet habere clara, sed etiam et finem clariorem. *Hom.* 24 *sup. Epist. ad Hebr. in princ. Moralis, col.* 1811, *A, tom.* 4.

Il ne faut pas seulement s'illustrer dans ses commencements, mais plus encore par sa persévérance.

63. Ubique principia et exordia difficilia sunt. *Ibid. Hom.* 9, *ante finem.*

En toutes choses les débuts et les commencements sont difficiles.

Joan. Trith. 64. Orationibus nostris pulsandus est Deus, ut hoc quod incipimus bonum, ad finem usque debitum perficere ipse dignetur. *Sup. prolog. Regulæ S. Bened. c.* 2, *post med. p.* 161, *col.* 2.

Il faut adresser à Dieu de ferventes supplications, afin qu'il nous accorde d'accomplir dignement le bien que nous commençons.

65. Quidquid intentione vana incipitur, bono fine raro consummatur. *Orat.* 5 *in Conventu abbat. habita, ante med. p.* 877, *col.* 2. Joan. Trith.

Tout ce qui se commence sans intention bien arrêtée se mène rarement à bonne fin.

66. Multi principia habent conversionis suæ, fine vero malo clauduntur : quidam autem et bene incipiunt, et bene finiunt. *Lib.* 2 *de summo Bono, c.* 5, *sect.* 14, *p.* 639, *col.* 3. S. Isidorus Hispal.

Beaucoup commencent l'œuvre de leur conversion et l'accomplissent mal; mais d'autres commencent bien et finissent de même.

67. Quidquid est, aliquando habuerit principium necesse est : nec omnino quidquam potest esse, nisi cœperit. *Lib.* 7 *de divin. Inst. c.* 1, *ante med.* Lact. Firm.

Il faut que quelque chose ait un commencement, et rien ne peut exister sans avoir eu un commencement.

68. Nihil laude dignum est, quod imperfectum relinquitur : cœpisse enim, nec perfecisse opus, non caret reprehensione. *De Ligno vitæ, tract.* 13 *de Orat. c.* 10, *in princ. p.* 77, *col.* 1, *F, part.* 1. S. Laur. Just.

Tout ce qui reste inachevé ne mérite pas d'éloges; mais commencer une œuvre et ne l'avoir pas terminée n'est pas exempt de blâme.

69. Difficile est, ut bono peragantur exitu, quæ malo sunt inchoata principio. *Ep.* 87 *ad episc. African. ab init.* S. Leo I.

Il est difficile qu'une chose mal commencée ait une bonne fin.

70. Uniuscujusque rei finem, ante initium considera. *Parænes.* 30, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Nilus.

Avant de commencer une chose, considérez-en la fin.

71. Quod fecisti hactenus, feliciter consumma : sic agens quotidie, quasi semper incipias. *Tract. de Inst. episc. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 942, *col.* 2, *G, edit. Colon.* 1618. Petr. Blesens.

Continuez avec bonheur ce que vous avez fait jusqu'ici; agissez chaque jour comme si vous étiez toujours à commencer.

72. Quid prodest, si recte quis quodlibet opus incipiat, nisi illud recto fine concludat? *Lib.* 4, *Epist.* 16 *ad quendam episc. in princ. p.* 60, *col.* 1, *B, t.* 1. S. Petr. Dam.

Que sert à un homme de bien commencer une chose, s'il la termine mal?

73. Qui cœpta bona districte non exequitur, dissolutione negligentiæ manum destruentis imitatur. *Lib.* 1, *Epist.* 10, *ante med. p.* 115, *col.* 2, *A, t.* 1.

Celui qui ne continue pas exactement ce qu'il a bien commencé ressemble par sa négligence à un homme qui démolit.

74. Electorum ac reproborum commune est, bona quælibet indifferenter incipere; sed specialiter electorum est, quæ bene cœpta sunt,

S. Petr. Dam. consummare. *Lib.* 8, *Epist.* 5 *ad Petr. senator. in princ. p.* 125, *col.* 2, *B*, *t.* 1.

Les bons comme les méchants commencent indifféremment une œuvre bonne quelle qu'elle soit; mais il est donné spécialement aux bons d'accomplir ce qu'ils ont bien commencé.

75. Nihil prodest cuiquam bonum opus incipere, nisi studeat etiam, usque dum perficiat custodire. *Opusc.* 25, *c.* 2, *post med. p.* 604, *col.* 1, *B*, *t.* 3.

Il ne sert à personne de bien commencer une chose, s'il ne s'applique à persévérer jusqu'à la fin.

Thomas a Kempis. 76. Multorum est incipere, paucorum proficere, paucissimorum ad perfectionem pervenire. *In Hortulo rosar. c.* 4, *in princ. t.* 2.

Il en est beaucoup qui commencent, peu qui avancent, et bien peu qui arrivent à la perfection.

77. Qui proficere vult, omni die incipere debet. *In Dialog. novit. c.* 3, *sent.* 2, *tom.* 2.

Quiconque veut faire des progrès doit commencer chaque jour.

In Vitis Patr. 78. Inchoasti aliquid boni? non revocceris per impedimenta inimici, quoniam et ipse inimicus patientia tua destruetur. *Lib.* 5, *libell.* 7 *de Fortitud. num.* 8, *circa med. p.* 586, *col.* 2.

Avez-vous commencé quelque chose de bien? ne vous laissez pas arrêter par les obstacles que vous oppose votre ennemi, car par votre patience vous viendrez à bout même de votre ennemi.

79. Nihil est opus quod incipitur, si non perficitur. *Lib.* 7, *c.* 27, *num.* 2, *p.* 586, *col.* 2.

Une œuvre qu'on commence n'est rien, si on ne la finit pas.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 80. Principium omne difficillimum perspectu est. *Lib.* 2 *Elenchor. c.* 9, *circa init. t.* 1.

Tout commencement est très-difficile à distinguer.

Cicero. 81. Ut bene vel male posuimus initia, sic cætera sequentur. *Lib.* 10 *Ep. ad Atticum*, *Ep.* 201, *a med. t.* 3.

Selon que vous aurez bien ou mal commencé, le reste s'ensuivra.

Epict. phil. 82. In quovis incœpto, hæc optanda sunt : Duc me, o Jupiter, et tu fatum, eo quo sum a vobis destinatus : sequar enim alacriter. Quod si noluero, et improbus ero, et sequar nihilominus. *In suo Enchirid. c.* 77, *per totum.*

Au commencement de chaque action, il faut adresser ces vœux au ciel : O Jupiter, et toi, ô destin, conduisez-moi là où je dois aller; je m'empresserai de vous suivre. Que je résiste et que je sois méchant, il me faudra vous suivre quand même.

Seneca. 83. Quam serum est, tunc velle incipere, cum desinendum est! *De Brevit. vitæ*, *c.* 4, *in med. p.* 562, *t.* 2.

Quelle négligence de vouloir commencer quand il faut finir!

84. Inter cætera mala hoc quoque habet stultitia, semper incipit vivere. *Pros.* Seneca.

Entre autres défauts, l'insensé a celui de toujours commencer une nouvelle vie.

85. Quid est autem turpius, quam senex vivere incipiens?

Or, qu'y a-t-il de plus honteux que de voir un vieillard commencer à vivre?

86. Molestum est, semper vitam inchoare : male vivunt qui semper vivere incipiunt, quia semper illis imperfecta vita est.

Il est pénible de toujours commencer une nouvelle vie; c'est mal vivre que de toujours commencer à vivre, parce qu'on vit toujours dans l'imperfection.

87. Non potest stare paratus ad mortem, qui modo incipit vivere, et non incipit mori.

On ne peut pas se tenir préparé pour la mort quand on ne fait que commencer à vivre et qu'on ne commence pas à mourir.

88. Quidam vivere tunc incipiunt, cum desinendum est, quidam autem (quod magis mirum) ante vivere desierunt, quam inciperent. *Epist.* 13, *in fine*, *p.* 545, *et Epist.* 23, *in fine*, *p.* 566, *t.* 2.

Certains commencent à vivre quand ils devraient cesser; mais ce qui est plus étonnant, c'est que d'autres ont cessé de vivre avant de commencer.

89. Scito te in quibusdam debere perseverare, quia cœpisti : quædam vero nec incipere, in quibus perseverare sit noxium. *De quatuor Virt. in princ. p.* 673, *edit. Basileæ* 1537.

Sachez qu'il est des choses dans lesquelles vous devez persévérer, parce que vous avez commencé; mais il en est d'autres que vous ne devez pas commencer, et dans lesquelles vous auriez tort de persévérer.

90. Exordium in agendo, a Deo sume, quæ agis. *Sent.* 278, *p.* 66, *col.* 2, *E*, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus phil.

Si vous entreprenez une chose, demandez à Dieu son assistance pour la continuer.

INCREDULITAS (Incrédulité).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Usquequo detrahet mihi populus iste? quousque non credent mihi? dicit Dominus. *Num.* 14, *v.* 11.

Jusques à quand ce peuple m'outragera-t-il? jusques à quand ne croira-t-il point en moi? dit le Seigneur.

2. Non intrabit terram, eo quod incredulus fuerit ori meo. *Ibid.* 20, *v.* 24.

Il n'entrera pas dans la terre *que j'ai donnée aux enfants d'Israël*, parce qu'il a été incrédule à ma parole.

3. Abscissa est incredulitas, crevit autem justitia, orta est veritas. 4 *Esdr.* 7, *v.* 44.

L'incrédulité a disparu, la justice a grandi, et la vérité s'est levée.

4. Ne timeas a cogitationibus adversum te, nec turbent te incredulitates dicentium. *Pros. Ibid.* 15, *v.* 3.

Ne redoute point les pensées de ceux qui méditent contre toi, et ne te laisse point troubler par les paroles des incrédules.

5. Quoniam omnis incredulus in incredulitate sua morietur. *V.* 4.

Car tout incrédule mourra dans son incrédulité.

6. Ipse caput omnium incredulorum, incidit in manu mea. *Judith* 13, *v.* 27.

Le chef de tous les infidèles a péri par ma main.

7. Ne sis incredibilis timori Dei, et ne accesseris ad illum duplici corde. *Eccli.* 1, *v.* 36.

Ne sois point rebelle à la crainte du Seigneur, et ne t'approche pas de lui avec un cœur double.

8. Væ dissolutis corde, qui non credunt Deo, et ideo non protegentur ab eo ! *Ibid.* 2, *v.* 15.

Malheur à ceux dont le cœur est dissolu et qui ne croient point à Dieu ! Voilà pourquoi ils ne seront point protégés par lui.

9. In gente incredibili exardescet ira. *Eccli.* 16, *v.* 7.

La colère s'enflammera au milieu des nations incrédules.

10. Non sis incredibilis verbo illius. *Ibid. v.* 28.

Ne sois pas incrédule à la parole du Seigneur.

11. Si non credideritis, non permanebitis. *Isa.* 7, *v.* 9.

Si vous ne croyez pas *mes paroles*, vous ne subsisterez pas.

12. Qui incredulus est, infideliter agit. *Ibid.* 21, *v.* 2.

L'incrédule agit en impie.

13. Expandi manus meas tota die ad populum incredulum, qui ad iracundiam provocat me. *Ibid.* 65, *in princ.*

J'ai tendu les bras pendant tout le jour vers un peuple incrédule qui provoque ma colère.

14. Populo huic factum est cor incredulum. *Jer.* 5, *v.* 23.

Le cœur de ce peuple est devenu incrédule.

15. Eramus incredibiles ad Dominum Deum nostrum, et dissipati recessimus, ne audiremus vocem ipsius. *Bar.* 1, *v.* 19.

Nous étions incrédules au Seigneur notre Dieu, et nous nous sommes retirés de lui pour ne pas écouter sa voix.

16. Ecce, qui incredulus est, non erit recta anima ejus in semetipso. *Habac,* 2, *v.* 4.

L'incrédule n'a pas en lui une âme pure.

17. Quid timidi estis, modicæ fidei ? *Matth.* 8, *v.* 26.

Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ?

18. Non fecit ibi virtutes multas, propter incredulitatem illorum. *Ibid.* 13, *in fine.*

Il ne fit pas là beaucoup de miracles à cause de leur incrédulité.

19. Modicæ fidei, quare dubitasti ? *Ibid.* 14 *v.* 31.

Homme de peu de foi, pourquoi doutez-vous ?

20. O generatio incredula et perversa, quousque ero vobiscum ? usquequo patiar vos ? *Matth.* 17, *v.* 16.

Génération incrédule et perverse, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous supporterai-je ?

21. Quare nos non potuimus ejicere illum ? Dicit illis Jesus : Propter incredulitatem vestram. *Ibid. v.* 19.

Pourquoi n'avons-nous pu le chasser ? Jésus leur dit : A cause de votre incrédulité.

22. O generatio incredula, quamdiu apud vos ero ? quamdiu vos patiar ? *Marc.* 9, *v.* 18.

Génération incrédule, jusques à quand serai-je avec vous ? jusques à quand vous souffrirai-je ?

23. Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam. *Ibid. v.* 23.

Je crois, Seigneur, aidez mon incrédulité.

24. Exprobravit incredulitatem eorum et duritiam cordis. *Marc.* 16, *v.* 14.

Il leur reproche leur incrédulité et la dureté de leur cœur.

25. Qui crediderit, et baptizatus fuerit, salvus erit : qui vero non crediderit, condemnabitur. *Ibid. v.* 16.

Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné.

26. O stulti, et tardi corde ad credendum ! *Luc.* 24, *v.* 25.

Insensés, dont le cœur est lent à croire !

27. Qui credit in Deum, non judicatur : qui autem non credit, jam judicatus est. *Joan.* 3, *v.* 18.

Celui qui croit en Dieu ne sera point jugé, mais celui qui n'y croit pas est déjà jugé

28. Qui credit in Filium, habet vitam æternam : qui autem incredulus est Filio, non videt vitam, sed ira Dei manet super eum. *Ibid. in fine.*

Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui qui est incrédule au Fils ne verra point la vie, et la colère de Dieu demeure sur lui.

29. Noli esse incredulus, sed fidelis. *Ibid.* 20, *v.* 27.

Ne sois plus incrédule, mais fidèle.

30. Quid, si quidam illorum non crede-

runt? numquid incredulitas illorum fidem Dei evacuabit? Absit. *Rom.* 3, *v.* 34.

Si quelques uns d'eux n'ont pas cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu? Non, sans doute.

31. Propter incredulitatem fracti sunt : tu autem fide stas. *Ibid.* 11, *v.* 20.

Elles ont été rompues à cause de leur incrédulité, et vous, c'est par la foi que vous subsistez.

32. Isti, si non permanserint in incredulitate, inserentur. *V.* 23.

Eux-mêmes, s'ils ne persistent pas dans leur incrédulité, ils seront entés sur leur tige.

33. Conclusit Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur. *V.* 32.

Dieu a renfermé tous les hommes dans l'incrédulité pour faire miséricorde à tous.

34. Venit ira Dei super filios incredulitatis. *Coloss.* 3, *v.* 6.

La colère de Dieu éclate sur les enfants d'incrédulité.

35. Ignorans feci in incredulitate. 1 *Tim.* 1, *v.* 13.

J'ai fait tous ces maux par ignorance, n'ayant pas la foi.

36. Videte, fratres, ne forte sit in aliquo vestrum cor malum incredulitatis. *Hebr.* 3, *v.* 12.

Prenez garde, mes frères, qu'il ne se trouve parmi vous quelqu'un dont le cœur soit perverti par l'incrédulité.

37. Quibus juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis, qui increduli fuerunt? *Pros.* *V.* 18.

Qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreraient jamais dans son repos, sinon les incrédules d'alors?

38. Et videmus, quia non potuerunt introire in requiem ipsius, propter incredulitatem. *V.* 19.

Et nous voyons qu'ils ne purent y entrer à cause de leur incrédulité.

39. Festinemus ergo ingredi in illam requiem, ut ne in idipsum quis incidat incredulitatis exemplum. *Ibid.* 4, *v.* 11.

Hâtons-nous donc d'entrer dans ce repos, afin qu'aucun de nous ne tombe dans le péché d'incrédulité.

40. Timidis et incredulis, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure. *Apoc.* 21, *v.* 8.

Les timides et les incrédules auront leur part dans l'étang de feu et de soufre.

INCREPARE (Reprendre, chatier).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Increpasti gentes, et periit impius. *Ps.* 9, *v.* 5.

Vous avez châtié les nations, et l'impie a péri.

2. Increpasti superbos : maledicti, qui declinant a mandatis tuis. *Ps.* 118, *v.* 21.

Vous avez châtié les superbes; ceux qui s'écartent de votre loi sont l'objet de vos malédictions.

3. Corripiet me justus in misericordia, et increpabit me : oleum autem peccatoris, non impinguet caput meum. *Ps.* 140, *v.* 6.

Que le juste me reprenne et me corrige avec charité, mais que l'huile du pécheur ne parfume point ma tête.

4. Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me. *Isa.* 50, *v.* 6.

Je n'ai point détourné mon visage des outrages et des crachats de l'ignominie.

5. Arguet te malitia tua, et aversio tua increpabit te. *Jer.* 2, *v.* 19.

Ta malice te saisira, ta haine s'élèvera contre toi.

6. Si peccaverit in te frater tuus, increpa illum. *Luc.* 17, *v.* 3.

Si votre frère vous a offensé, reprenez-le.

7. Seniorem ne increpaveris; sed obsecra, ut patrem. 1 *Tim.* 5, *v.* 1.

Ne reprenez point les vieillards avec dureté, mais avertissez-les comme vos pères.

8. Prædica verbum, insta opportune, importune: argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. 2 *Tim.* 4, *v.* 2.

Annoncez la parole; pressez à temps et à contre-temps; reprenez, suppliez, menacez avec une grande patience et une saine doctrine.

9. Increpa illos dure, ut sani sint in fide. *Tit.* 1, *v.* 13.

Reprenez-les avec force, afin qu'ils conservent la pureté de la foi.

INCREPATIO DIVINA (Chatiment, réprimande, menace de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Mittet Dominus super te increpationem in omnia opera tua. *Deut.* 28, *v.* 20.

Le Seigneur enverra sa malédiction sur toutes tes œuvres.

2. Increpationem Domini ne reprobes : quia ipse vulnerat, et medetur : percutit, et manus ejus sanabunt. *Job* 5, *v.* 17-18.

Ne repousse pas les châtiments du Seigneur, car il blesse et il remédie; il frappe, et ses mains guérissent.

3. Ponam coram eo judicium, et os meum replebo increpationibus. *Ibid.* 23, *v.* 4.

Je porterai ma cause devant lui, et ma bouche multipliera les preuves de mon innocence.

4. A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus: propter iniquitatem corripuisti hominem. *Ps.* 38, *v.* 14.

Je suis tombé en défaillance sous la force de votre main lorsque vous m'avez châtié; vous avez puni l'homme à cause de son iniquité.

5. Incensa igni et suffossa ab increpatione vultus tui peribunt. *Ps.* 79, *v.* 17.

Elle a été toute brûlée par le feu et renversée, *et ses habitants* sont sur le point de périr par la sévérité menaçante de votre visage.

6. Ab increpatione tua fugient, a voce tonitrui tui formidabunt. *Ps.* 103, *v.* 8.

Vos menaces les font fuir, et la voix de votre tonnerre les remplit de crainte.

7. Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis : ego quoque in interitu vestro ridebo. *Prov.* 1, *v.* 25.

Vous avez dédaigné mes conseils et négligé ma menace; à mon tour je rirai de votre ruine.

8. Qui increpationibus non sunt correcti, dignum Dei judicium experti sunt. *Sap.* 12, *v.* 26.

Ceux qui n'ont pas été corrigés par ces réprimandes ont éprouvé le jugement de Dieu.

9. Ecce Dominus in igne veniet, reddere increpationem suam in flamma ignis. *Isa.* 66, *v.* 15.

Le Seigneur paraîtra environné de feu, il répandra son indignation au milieu des flammes.

INCREPATIO HUMANA

(Chatiment, réprimande, menace de l'homme).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Cur increpationibus non acquievit cor meum? nec audivi vocem docentium me, et magistris non inclinavi aurem meam? *Prov.* 5, *v.* 12.

Pourquoi mon cœur a-t-il méprisé les leçons de la sagesse? pourquoi n'ai-je pas écouté la voix de ceux qui m'instruisaient et prêté l'oreille à mes maîtres?

2. Via vitæ, increpatio disciplinæ. *Ibid.* 6, *v.* 23.

Une sage réprimande est le chemin de la vie.

3. Via vitæ custodienti disciplinam : qui autem increpationes relinquit, errat. *Ibid.* 10, *v.* 7.

Celui qui garde la loi marche vers la vie, mais celui qui viole les préceptes erre çà et là.

4. Qui odit increpationes, insipiens est. *Ibid.* 12, *v.* 1.

Celui qui hait le reproche est un insensé.

5. Qui pauper est, increpationem non sustinet. *Ibid.* 13, *v.* 8.

Le pauvre est sourd aux réprimandes.

6. Qui custodit increpationes, astutior fiet. *Ibid.* 15, *v.* 5.

Celui qui profite de la réprimande témoigne sa sagesse.

7. Qui increpationes odit, morietur. *V.* 10.

Celui qui hait la réprimande mourra.

8. Auris, quæ audit increpationes vitæ, in medio sapientium commorabitur. *V.* 31.

L'oreille attentive aux réprimandes s'arrêtera au milieu des sages.

9. Qui acquiescit increpationibus, possessor est cordis. *V.* 32.

Celui qui écoute la réprimande possède son cœur.

10. Qui increpationibus non sunt correcti, dignum Dei judicium experti sunt. *Sap.* 12, *v.* 26.

Ceux qui n'ont pas été corrigés par ces réprimandes ont éprouvé plus tard le jugement de Dieu.

INDIGNATIO DEI

(Indignation de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quia dereliquerunt me, succendetur indignatio mea, et non extinguetur. 4 *Reg.* 22, *v.* 17.

Parce qu'ils m'ont abandonné, mon indignation s'allumera, et rien ne pourra l'éteindre.

2. Cujus jussio fortis et dispositio terribilis : cujus aspectus arefacit abyssos, et indignatio tabescere facit montes. 4 *Esdr.* 8, *v.* 23.

Son commandement est puissant, sa volonté terrible; son regard dessèche les abîmes, et son indignation fait crouler les montagnes.

3. Nonne dissimulavi? nonne silui? nonne quievi? et venit super me indignatio. *Job* 3, *in calce.*

N'ai-je pas dissimulé? n'ai-je pas gardé le silence? ne suis-je pas resté dans le repos? et l'indignation est venue sur moi.

4. Sagittæ Domini in me sunt, quarum indignatio ebibit spiritum meum. *Ibid.* 6, *v.* 4.

Les traits du Seigneur sont sur moi; leur fureur épuise mon âme.

5. Psallite Domino, sancti ejus, quoniam ira in indignatione ejus. *Ps.* 29, *v.* 5-6.

Chantez des cantiques au Seigneur, vous qui êtes des saints, car sa colère est venue de l'indignation *que lui ont causée mes péchés.*

6. Misit in eos iram indignationis suæ. *Ps.* 77, *v.* 54.

Il leur fit sentir les effets de sa colère et de son indignation.

7. Mitigasti omnem iram tuam, avertisti ab ira indignationis tuæ. *Ps.* 84, *v.* 3.

Vous avez adouci toute votre colère, vous avez arrêté les effets de votre indignation.

8. Væ Assur, virga furoris mei, et baculus ipse est, in manu eorum indignatio mea ! *Isa.* 10, *v.* 5.

Malheur à Assur, la verge et le sceptre de ma fureur ! Ma vengeance est dans ses mains,

9. Adhuc paululum modicumque, et consummabitur indignatio, et furor meus super scelus eorum. *V.* 25.

Encore un peu de temps, et mon indignation sera à son comble, et ma fureur s'armera contre leurs crimes.

10. Vade, populus meus, intra in cubila tua, claude ostia tua super te, abscondere modicum ad momentum, donec pertranseat indignatio. *Isa.* 26, *v.* 20.

Va, mon peuple, entre dans l'intérieur de tes maisons, ferme tes portes, cache-toi pour quelque moments, jusqu'à ce mon indignation soit passée.

11. Ecce nomen Domini venit de longinquo, ardens furor ejus, labia ejus repleta sunt indignatione. *Ibid.* 30, *v.* 27.

Voilà la majesté du Seigneur qui vient de loin ; sa fureur s'est enflammée, ses lèvres sont pleines d'indignation.

12. In momento indignationis, abscondi faciem meam parumper a te, et in misericordia sempiterna misertus sum, dicit Dominus tuus. *Ibid.* 54, *v.* 8.

Au moment de mon indignation, j'ai un instant tourné vers toi mon visage, et dans ma miséricorde éternelle j'ai eu pitié de toi, dit le Seigneur.

13. In indignatione mea percussi te, et in reconciliatione mea misertus sum tui. *Ibid.* 60, *vers.* 10.

Je t'ai frappé dans mon indignation, et dans ma clémence j'ai eu pitié de toi.

14. Ecce furor meus et indignatio mea conflatur super locum istum. *Jerem.* 7, *v.* 20.

Ma fureur et mon indignation se sont embrasées contre ce lieu.

15. Ab indignatione ejus commovebitur terra, et non sustinebunt gentes comminationem ejus. *Ibid.* 10, *v.* 10.

Son indignation fera trembler la terre, et les nations ne soutiendront pas sa menace

16. Effunde indignationem tuam super gentes, quæ non cognoverunt te, et super provincias, quæ nomen tuum non invocaverunt. *Vers.* 25.

Répandez votre indignation sur les nations qui ne vous ont pas connu et sur les peuples qui n'ont point invoqué votre nom.

17. Debellabo ego vos in furore, et in indignatione, et in ira grandi. *Ibid.* 21, *v.* 5.

Je vous ferai la guerre avec toute ma fureur, mon indignation et ma colère.

18. Ecce turbo dominicæ indignationis egredietur, et tempestas erumpens super caput impiorum veniet. *Ibid.* 23, *v.* 19.

Voilà que le tourbillon de la colère du Seigneur sortira, et la tempête se précipitera à grand bruit sur la tête des impies.

19. Non avertet iram indignationis Dominus, donec compleat cogitationem cordis sui. *Ibid.* 30, *in fine.*

Le Seigneur ne détournera pas sa colère et son indignation jusqu'à ce qu'il ait accompli les pensées de son cœur.

20. Sicut conflatus est furor meus, et indignatio mea super habitatores Jerusalem : sic conflabitur indignatio mea super vos. *Ibid.* 42, *vers.* 18.

Comme ma colère et ma fureur se sont répandues sur les habitants de Jérusalem, ainsi ma colère se répandra sur vous.

21. Effudit quasi ignem indignationem suam. *Thren.* 2, *v.* 4.

Il a répandu son indignation comme la flamme.

22. Complebo furorem meum, et requiescere faciam indignationem meam in eis, et consolabor. *Ezech.* 5, *v.* 13.

Et j'assouvirai ma fureur, et je rassasierai en eux ma colère, et je serai consolé.

23. Requiescet indignatio mea in te : et quiescam, nec irascar amplius. *Ibid.* 16, *v.* 42.

Mon indignation contre toi s'apaisera, et je me reposerai, et je ne m'irriterai plus.

24. Effudi super eos indignationem meam, in igne iræ meæ consumpsi eos, ait Dominus Deus. *Ibid.* 22, *in fine.*

J'ai répandu mon indignation sur eux, et je les ai consumés dans le feu de ma colère, dit le Seigneur Dieu.

25. Ante faciem indignationis ejus quis stabit ? quis resistet in ira furoris ejus ? *Nahum* 1, *vers.* 6.

Qui restera debout en sa présence ? qui soutiendra son courroux ?

26. Indignatio ejus, effusa est ut ignis. *Ibid.*

Sa colère s'est répandue comme le feu.

INFERNUS (Enfer).

ETYMOLOGIA.

Inferi eo quod infra sint, latine appellantur : sicut autem secundum corpus, si ponderis sui ordinem teneant, inferiora sunt omnia graviora : ita secundum spiritum inferiora sunt omnia tristiora ; unde et in græca lingua origo nominis, quo appellantur inferi, ex eo quod S. Aug.

nihil suave habeant, resonare perhibetur. *Lib.* 12 *de Genes. ad litt. c.* 34, *in med.*

L'*enfer* est ainsi nommé d'un mot latin (*inferi*) qui signifie lieux inférieurs. De même que, dans l'ordre des corps, les plus lourds sont au-dessous des autres s'ils sont abandonnés à l'action de la pesanteur, ainsi, dans l'ordre spirituel, les choses inférieures sont les choses les plus tristes ; de là vient que, dans la langue grecque, le mot qui signifie *enfer* exprime l'absence de toute douceur.

DEFINITIO.

Hugo card. Infernus est locus tormentorum, ubi animæ igne perpetuo cruciantur. *Sup. Num. c.* 16, *f.* 138, *col.* 3, *t.* 1.

L'enfer est un lieu de supplices où les âmes sont tourmentées par un feu éternel.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Descenderunt vivi in infernum. *Num.* 16, *vers.* 33.

Ils descendirent vivants en enfer.

2. Funes inferni circumdederunt me, prævenerunt me laquei mortis. 2 *Reg.* 22, *v.* 6.

Les liens de l'enfer m'ont investi, les rets de la mort m'ont enveloppé.

3. In inferno promptuaria animarum matrici assimilata sunt. *Pros.* 4 *Esdr.* 4, *v.* 41.

Dans l'enfer, les lieux qui reçoivent les âmes sont comparés à une femelle qui nourrit ses petits.

4. Quemadmodum illa festinat, quæ parit, effugere necessitatem partus : sic et hæc festinat reddere ea, quæ commendata sunt. *V.* 42.

De même que celle qui enfante a hâte d'échapper aux douleurs de l'enfantement, de même celle-ci a hâte de rendre les objets qui lui ont été confiés.

5. In inferum fugit corruptio in oblivione. *Ibid.* 8, *v.* 53.

Dans l'enfer, la corruption disparaît dans l'oubli.

6. In tormentis commorabuntur hi, qui vias meas projecerunt in contemptu. *Pros. Ibid.* 9, *vers.* 9.

Ils habiteront au milieu des tourments, ceux qui ont délaissé et méprisé mes voies.

7. Qui enim non cognoverunt me, viventes beneficia consecuti, et qui fastidierunt legem meam, cum adhuc erant habentes libertatem, *V.* 10-11.

Car ceux-là qui m'ont méconnu et qui ont vécu dans la prospérité, qui ont méprisé ma loi alors que toute liberté leur était donnée,

8. Et cum adhuc esset eis apertus pœnitentiæ locus, non intellexerunt, sed spreverunt ; hos oportet post mortem in cruciamento cognoscere. *V.* 12.

Qui, pendant qu'il leur était encore permis de faire pénitence, ne l'ont point compris, et n'ont témoigné que du mépris, il faut qu'après la mort ils comprennent enfin au milieu des supplices.

9. Tu ergo noli curiosus esse, quomodo impii cruciabuntur : sed inquire quomodo justi salvabuntur. *V.* 13.

Ne sois point curieux de savoir de quelle manière les impies seront tourmentés, mais cherche comment les justes seront sauvés.

10. Quoniam plures sunt, qui pereunt, quam qui salvabuntur. *V.* 15.

Car ceux qui périssent sont plus nombreux que ceux qui sont sauvés.

11. Dominus omnipotens dabit ignem et vermes in carnes eorum, ut urantur, et sentiant usque in sempiternum. *Judith* 16, *v.* 21.

Le Seigneur tout puissant donnera leur chair à la flamme et aux vers, afin que tous soient consumés et tourmentés à jamais.

12. Nefarii homines ad inferos descendentes. *Esth.* 13, *in fine.*

Afin que tous ces scélérats descendent dans le tombeau.

13. Sicut consumitur nubes, et pertransit : sic qui descenderit ad inferos, non ascendet. *Job* 7, *v.* 9.

Comme le nuage se dissipe et passe, ainsi celui qui descend dans l'enfer ne montera plus.

14. Ubi umbra mortis, et nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. *Ib.* 10, *in calce.*

Terre de douleur et de ténèbres, où s'étend l'ombre de la mort, le trouble et une éternelle horreur.

15. Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus? *Ibid.* 14, *v.* 13.

Qui me donnera que vous me protégiez dans le tombeau, et que vous me cachiez jusqu'à ce que votre colère passe?

16. Si sustinuero, infernus domus mea est, et in tenebris stravi lectulum meum. *Ibid.* 17, *vers.* 13.

Dieu rachètera mon âme de la puissance de l'enfer lorsqu'il m'aura pris sous sa protection.

17. In profundissimum infernum descendent omnia mea : putasne saltem ibi erit requies mihi? *Ibid. in fine.*

Tout ce que j'ai descendra avec moi dans la profondeur du tombeau; croyez-vous qu'au moins je trouve là le repos?

18. Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. *Ibid.* 21, *v.* 13.

Ils passent leur vie dans les plaisirs, et en un moment ils descendent aux enfers.

19. Nudus est infernus coram Deo, et nullum est operimentum perditioni. *Ibid.* 26, *v.* 6.

L'enfer est nu devant Dieu; pour lui l'abîme le plus profond n'a point de voiles.

20. Convertantur peccatores in infernum ; omnes gentes, quæ obliviscuntur Deum. *Ps.* 9, *vers.* 18.

Que les pécheurs soient précipités dans l'enfer, tous ces peuples qui oublient Dieu.

21. Non derelinques animam meam in inferno. *Ps.* 15, *v.* 10.

Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer.

22. Domine, eduxisti ab inferno animam meam, salvasti me a descendentibus in lacum. *Ps.* 29, *v.* 4.

Seigneur, vous avez retiré mon âme de l'enfer, vous m'avez sauvé du milieu de ceux qui descendent dans la fosse.

23. Erubescant impii, et deducantur in infernum. *Ps.* 30, *v.* 18.

Que les impies rougissent de confusion, et qu'ils soient conduits dans l'enfer.

24. Sicut oves in inferno positi sunt, mors depascet eos. *Ps.* 48, *v.* 15.

Ils ont été mis dans l'enfer comme des brebis; la mort les dévorera.

25. Deus redimet animam meam de manu inferi, cum acceperit me. *Ibid. v.* 16.

Dieu rachètera mon âme de la puissance de l'enfer lorsqu'il m'aura pris sous sa protection.

26. Veniat mors super illos, et descendant in infernum viventes. *Ps.* 54, *v.* 16.

Que la mort les saisisse, et qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer.

27. Misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori. *Ps.* 85, *v.* 13.

Vous avez usé d'une grande miséricorde envers moi, et vous avez retiré mon âme du fond de l'enfer.

28. Repleta est malis anima mea, et vita mea inferno appropinquavit. *Ps.* 87, *v.* 4.

Mon âme est rassasiée de maux, et ma vie est près du tombeau.

29. Quis est homo, qui vivet, et non videbit mortem, eruet animam suam de manu inferi? *Ps.* 88, *v.* 49.

Quel est l'homme qui pourra vivre sans voir la mort, et qui pourra arracher son âme à la puissance du tombeau?

30. Nisi quia Dominus adjuvit me, paulo minus habitasset in inferno anima mea. *Psal.* 93, *v.* 17.

Car si Dieu ne m'eût assisté, mon âme serait tombée dans l'enfer.

31. Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes, qui descendunt in infernum. *Ps.* 113; *v.* 17.

Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ni ceux qui descendent dans le tombeau.

32. Circumdederunt me dolores mortis, et pericula inferni invenerunt me. *Ps.* 114, *v.* 3.

Les douleurs de la mort m'ont environné, les détresses de l'enfer m'ont atteint.

33. Infernus et perditio coram Domino, quanto magis corda filiorum hominum! *Prov.* 15, *v.* 11.

L'enfer et la mort sont à nu devant le Seigneur; combien plus les cœurs des enfants des hommes!

34. Infernus et perditio nunquam implentur, similiter et oculi hominum insatiabiles. *Ib.* 27, *v.* 20.

L'enfer et la mort sont insatiables; ainsi l'œil de l'homme.

35. Infernus non satiatur, ignis nunquam dicit : Sufficit. *Ibid.* 30, *v.* 16.

L'enfer est insatiable; le feu ne dit jamais : Assez.

36. Corda filiorum hominum implentur malitia, et post hæc ad inferos deducentur. *Eccl.* 9, *v.* 3.

Les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice *durant leur vie*, et après ils sont conduits aux enfers.

37. Non est, qui agnitus sit reversus ab inferis. *Sap.* 2, *v.* 1.

On ne connaît aucun homme qui soit revenu des enfers.

38. Virtutis nullum signum valuimus ostendere; in malignitate autem nostra consumpti sumus : talia dixerunt in inferno, qui peccaverunt. *Ibid.* 5, *v.* 13-14.

Nous n'avons donné aucun signe de vertu, et nous avons été consumés dans notre malice. Voilà ce que disent en enfer ceux qui ont péché.

39. Via peccantium complanata lapidibus, et in fine illorum inferi, et tenebræ, et pœnæ. *Eccli.* 21, *v.* 11.

La voie des pécheurs est unie et pavée, mais à l'extrémité il y a l'enfer, les ténèbres et les tourments.

40. Non est in inferno accusatio vitæ. *Ibid.* 41, *v.* 7.

On ne tient pas compte des années de la vie parmi les morts.

41. Dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino. *Isa.* 5, *vers.* 14.

Le sépulcre s'est élargi, il a ouvert ses gouffres immenses.

42. Detracta est ad inferos superbia tua, concidit cadaver tuum, subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes. *Isa.* 14, *v.* 11.

Ton orgueil est tombé dans l'abîme, ton cadavre est étendu sur la terre; les vers te dévorent et forment ton vêtement.

43. Ad infernum detraheris in profundum loci. *Ibid. v.* 15.

Tu seras jeté dans l'enfer au plus profond de l'abîme.

44. Quis poterit habitare de vobis cum igne devorante? quis habitabit ex vobis cum ardoribus sempiternis? *Ibid.* 33, *v.* 14.

Qui de vous pourra habiter dans le feu dévorant? qui de vous soutiendra les ardeurs éternelles?

45. Vermis eorum, qui prævaricati sunt in

me, non morietur, et ignis eorum non extinguetur. *Ibid.* 66, *in fine.*

Le ver rongeur des violateurs de ma loi ne mourra pas, et leur feu ne s'éteindra point.

46. Non mortui, qui sunt in inferno (quorum spiritus acceptus est a visceribus suis) dabunt honorem Domino. *Bar.* 2, *v.* 17.

Les morts descendus dans l'abîme, et dont l'esprit a été séparé du corps, ne loueront pas le Seigneur.

47. Coinquinatus es cum mortuis, deputatus es cum descendentibus in infernum. *Ibid.* 3, *vers.* 11.

Tu t'es souillé avec les morts, tu es devenu semblable à ceux qui descendent dans l'abîme.

48. Ejicientur in tenebras exteriores, ibi erit fletus et stridor dentium. *Matth.* 8, *v.* 12.

Ils seront jetés dans les ténèbres extérieures; là seront les pleurs et les grincements de dents.

49. Et tu, Capharnaum, usque ad cœlum exaltata, usque ad infernum demergeris. *Luc.* 10, *v.* 15.

Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu sera abaissée jusqu'aux enfers.

50. Mortuus est dives, et sepultus est in inferno. *Ibid.* 16, *v.* 22.

Le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer.

51. Deus angelis peccantibus non pepercit, sed rudentibus inferni detractos, in tartarum tradidit cruciandos. 2 *Petr.* 2, *v.* 4.

Dieu n'a point épargné les anges qui ont péché, mais il les a précipités dans l'enfer, où ils sont enchaînés pour être tourmentés.

52. Qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis. *Apocal.* 20, *in calce.*

Quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Anselm. 53. Constat solos malos in inferno torqueri, et solos bonos in cœlesti beatitudine foveri. *De Similitud. c.* 190.

Il est certain que les méchants seront seuls tourmentés dans l'enfer, et que seuls les bons jouiront du bonheur du ciel.

S. Ant. de Pad. 54. Sicut in hoc mundo duo peccata magis abundant, luxuria et avaritia : sic in inferno duæ sunt pœnæ, quæ magis cruciant, scilicet ignis et frigus. *Serm. dom.* 20 *post Trinit. sub finem, f.* 308, *p.* 2.

De même que dans ce monde il y a deux péchés qui sont plus communs, savoir : la luxure et l'avarice, ainsi il y a dans l'enfer deux tourments plus cruels, savoir : le feu et le froid.

S. Aug. 55. Cavendi sunt inferiores inferi, ubi nulla potest esse commemoratio veritatis, quia nulla ratiocinatio, et ubi nemo est, qui memor Dei sit. *De vera Relig. c.* 52, *circa finem, p.* 516, *tom.* 5.

Il faut se tenir en garde contre l'enfer; là, jamais le moindre souvenir de la vérité ne peut subsister, parce qu'il n'y a personne qui raisonne; là, nul ne se souvient de Dieu

S. Aug. 56. In inferno etsi erit stimulus pœnitudinis, nulla tamen ibi erit correctio voluntatis : a talibus enim iniquitas sua ita culpabitur, ut nullatenus possit ab eis vel desiderari justitia. Voluntas eorum talis erit, ut habeant in se semper malignitatis suæ supplicium, nunquam tamen percipere possint bonitatis affectum. *De Fide ad Petrum, c.* 3, *paulo post med. p.* 158, *C, tom.* 3.

Quoique dans l'enfer l'aiguillon du remords se fasse sentir, cependant la volonté ne sera nullement susceptible d'être corrigée; les damnés se reprocheront leurs iniquités sans pouvoir toutefois soupirer après la justice; leur volonté leur fera souffrir éternellement le supplice de leur malice sans jamais leur faire éprouver un bon sentiment.

57. Sicut illi, qui cum Christo regnabunt, nullas in se malæ voluntatis reliquias habebunt : ita illi, qui erunt in supplicio ignis æterni cum diabolo et ejus angelis deputati : sicut ulterius nullam habebunt requiem, sic nullatenus bonam habere poterunt voluntatem. *Ibid.*

De même que les âmes appelées à régner avec Jésus-Christ seront tout à fait délivrées des restes d'une volonté perverse, ainsi celles qui sont condamnées au supplice de l'enfer avec le démon et ses anges ne sont pas plus susceptibles d'un instant de volonté pour le bien que d'un moment de repos.

58. Sicut cohæredibus Christi dabitur perfectio gratiæ ad æternam gloriam, sic consortibus diaboli cumulabit ipsa malignitas pœnam, quando exterioribus deputati tenebris, nullo illustrabuntur interiore lumine veritatis. *Ibid.*

De même que les cohéritiers de Jésus-Christ seront revêtus d'une grâce parfaite pour jouir de la gloire éternelle, de même les damnés trouveront dans leur malice le comble de leurs tourments, lorsqu'au milieu des ténèbres extérieures pas un rayon de vérité ne viendra intérieurement les éclairer.

59. Quomodo intelligenda sit illa flamma inferni, ille sinus Abrahæ, illa lingua divitis, ille digitus pauperis, illa sitis tormenti, illa stilla refrigerii, vix fortasse a mansuete quærentibus, a contentiose autem certantibus nunquam invenitur? *Lib.* 8 *de Genesi ad litt. c.* 5, *post init. p.* 433, *A, t.* 3.

Que faut-il entendre par cette flamme de l'enfer, par le sein d'Abraham, par cette langue du riche, par ce doigt du pauvre, par cette soif qui est un supplice, par cette goutte de rafraîchissement? Peut-être ceux qui le demandent humblement ne le comprendront-ils pas, mais il est certain que ceux qui le recherchent avec orgueil ne le comprendront jamais.

60. Miseris in inferno mors est sine morte, finis sine fine, defectus sine defectu : quia et mors semper vivet, et finis semper incipiet, et defectus deficere nesciet. *Pros.*

Les malheureux qui sont dans l'enfer meurent sans mourir, ils finissent sans finir, ils se consument sans se consumer, parce que toujours la mort revit, toujours la fin recommence, et ils ne peuvent pas se consumer.

S. Aug. 61. Mors perimet, et non extinguet, dolor cruciabit, et pavorem non fugabit, flamma comburet, sed tenebras non discutiet : erit enim in igne obscuritas, in obscuritate pavor, in combustione dolor. *De Spirit. et Anima, c.* 25, *ante med. p.* 636, *C, t.* 3.

La mort les frappe sans les éteindre, la douleur les tourmente sans dissiper leur frayeur, la flamme les consume sans chasser les ténèbres; l'obscurité règne toujours dans le feu, la crainte dans cette obscurité, la douleur au milieu de ces flammes.

62. Reprobi ignibus inferni traditi, in suppliciis dolorem sentient, et in doloris angustia pavore ferientur, et semper tolerabunt, et semper timebunt : quia sine fine cruciati vivent sine spe veniæ et misericordiæ, quod est miseria super miseriam. *Pros.*

Les réprouvés condamnés au feu de l'enfer souffriront dans les tourments, et, au milieu de leurs souffrances, ils seront saisis de frayeur, et toujours ils souffriront, toujours ils seront dans l'épouvante; ils vivront éternellement au milieu des supplices, sans espoir de pardon et de miséricorde, ce qui est leur mal le plus affreux.

63. Si enim post tot millia annorum quot capillos habuerunt, omnes quicunque fuerunt et erunt, pœnas suas finiri sperarent, multo levius eas sustinerent : sed quia spem non habent, nec habebunt, desperatione deficient, et ad tormenta non sufficient.

Car si ceux qui sont et qui seront condamnés à ces tourments avaient l'espoir de voir un terme à leurs supplices après les avoir supportés autant de millions d'années qu'ils ont eu de cheveux sur la tête, ils y trouveraient un certain adoucissement; mais parce qu'ils sont et qu'ils seront sans espérance, ils sont abattus par le désespoir, et ils ne peuvent supporter leurs châtiments.

64. Ibi erit metus et mœror, luctus et dolor : tunc vere nihil nisi lugere erit, nisi flere : quia pœnitere tunc nulli poterit valere.

Là seront la crainte et le chagrin, les gémissements et la douleur; on n'entendra que pleurer et gémir, car alors il ne sera donné à personne de se repentir.

65. Ibi erit tortor cædens, vermis corrodens, ignis consumens; peccata detegentur, rei punientur, et hoc totum perenne.

Là, c'est un bourreau qui frappe, un ver qui ronge, un feu qui consume; les péchés y sont manifestés, les coupables sont punis, et cela pendant toute l'éternité.

66. Quisquis ad tormenta ibit, jam non amplius exibit, dolor combustionis eos foris cruciabit, pœna cæcitatis intus obscurabit.

Quiconque est jeté au milieu de ces tourments ne peut plus en sortir; il se sent au-dehors consumé par le feu, au-dedans c'est un aveuglement qui le couvre de ténèbres.

67. Videbunt illa teterrima monstra dæmoniorum, et larvales facies eorum, videbunt tormenta inferni, et in tormentis sequaces suos, Deum autem non videbunt, quod est omnium miseriarum miserius. *Ibid. c.* 56, *a med. usque ad finem, p.* 636, *D.*

On y verra les démons, ces monstres effrayants, et leurs figures hideuses; on y verra les tourments de l'enfer et les damnés qui souffrent; mais on n'y verra pas Dieu, et c'est là le plus grand des malheurs.

68. Multi ex virtutibus in infernum per elationem corruerunt. *Ibid. in fine, p.* 636, *D.* S. Aug.

Un grand nombre d'entre les esprits bienheureux sont tombés dans l'enfer, victimes de leur orgueil.

69. Sepultura inferni, pœnarum profunditas, superbos et immisericordes post hanc vitam devorat. *Lib.* 2 *Quæst. Evang. quæst.* 38, *ante med. p.* 249, *A, t.* 4.

Les âmes remplies d'orgueil et sans miséricorde sont, après cette vie, précipitées dans l'enfer et exposées à ses tourments.

70. Tria sunt deteriora omni malo : anima peccatoris, quæ nigrior est corvo ; mali angeli, qui eam rapiunt, et infernus, in quem ducitur. *De salut. Docum. c.* 50, *in princ. p.* 763, *B, t.* 4.

De tous les maux, il en est trois plus horribles, savoir : l'âme d'un pécheur plus noire qu'un corbeau, les mauvais anges qui l'enlèvent, et l'enfer où elle est précipitée.

71. Mors illa in inferno potius æterna dicenda est, quam vita : nulla quippe major et pejor est mors, quam ubi non moritur mors. *Lib.* 6 *de Civit. Dei, c.* 12, *post med. p.* 113, *A, tom.* 5.

Dans l'enfer, on peut dire que c'est plutôt une mort éternelle qu'une vie; il n'y a pas en effet de mort plus horrible et plus réelle que là où la mort ne meurt pas.

72. In pœnis malorum, et inextinguibilis ignis, et vivacissimus vermis ab aliis atque aliis, aliter atque aliter est expositus. *Pros.*

Dans le supplice des méchants, il y a un feu inextinguible et un ver immortel, sur lesquels les différents auteurs ont exposé des opinions différentes.

73. Alii quippe utrumque ad animam retulerunt : alii proprie ad corpus ignem, vermem vero tropice ad animam, quod credibilius esse videtur. *Ibid. lib.* 20, *c.* 22, *sub finem, p.* 424, *D, tom.* 5.

Les uns attribuent au corps ce double supplice, d'autres l'attribuent à l'âme; mais, d'après certains, le corps est tourmenté par le feu pendant que le ver s'attache à l'âme, et c'est l'opinion la plus vraisemblable.

74. Ignis æternus cujusmodi sit, et in qua mundi vel rerum parte futurus, hominem scire arbitror neminem, nisi forte cui Spiritus divinus ostendit. *Lib.* 20 *de Civit. Dei, c.* 16, *prope med. t.* 5.

Quelle est la nature du feu éternel? dans quelle partie du monde ou des choses doit-il se trouver ? Je pense que nul ne le sait, à moins que l'Esprit de Dieu ne le lui ait révélé.

75. Lacus inferni plenus est tenebrarum, discordiæ, odii, stultitiæ, miseriæ, turpitudinis, amaritudinis, offensionis, doloris, adustionis, sitis, famis, ignis inextinguibilis, tristitiæ, vindictæ perennis, et omnis ineffabilis mali, quod nec dici, nec cogitari potest. *De triplici Habitaculo, c.* 1, *post med. p.* 555, *A, t.* 9.

L'enfer est un lac plein de ténèbres, de discorde, de haine, de folie, de misère, de turpitude, de peine, de douleur, de flammes, de soif, de famine, d'un feu qui ne s'éteint pas, de tristesse, de vengeance éternelle, et de toutes sortes de maux qu'on ne saurait ni raconter ni imaginer.

S. Aug. 76. In inferno nihil invenitur quod desideratur : in lacu miseriæ perennis, nihil videtur, nihilque sentitur, nisi quod offendit, nisi quod cruciat. *Ibid. sub finem, etc.*

Dans l'enfer, pas un désir ne peut être satisfait ; dans ce gouffre de misère éternelle, on ne sent et on ne voit que des choses horribles, des choses fatigantes et des supplices.

77. Omne malum abundat in carcere diaboli, et nullum bonum ; nullus dignus, nullus justus ad infernum trahitur. *Ibid. in fine, etc.*

La prison du diable regorge de toutes sortes de maux, et il n'y a pas un seul bien ; une âme juste ne sera jamais traînée dans l'enfer.

78. In inferno est
Sitis intolerabilis,
Pœna famis,
Pœna fœtoris,
Pœna horroris,
Pœna timoris,
Pœna angustiæ,
Pœna tenebrarum,
Severitas tortoris,
Præsentia dæmonum,
Ferocitas bestiarum,
Crudelitas ministrantium,
Dilaceratio immortalium vermium. *Ibid. c. 2, ante med. p. 555, A, B.*

Dans l'enfer, on souffre
D'une soif insupportable,
De la faim,
De la puanteur,
De l'horreur,
De la frayeur,
De la détresse,
Des ténèbres,
De la rigueur des bourreaux,
De la présence des démons,
De la férocité des bêtes,
De la cruauté des démons,
D'être rongé sans cesse par des vers.

79. In inferno est vermis conscientiæ, ignitæ lacrymæ, suspiria, miseriæ, dolor sine remedio, vincula sine solutione, mors æterna, pœna sine fine, absentia Christi quoad visionem ejus, quæ sola omnia supradicta superat, et omnibus pœnis intolerabilior. *Ibid.*

Dans l'enfer, il y a un ver qui ronge la conscience, des larmes de feu, des gémissements, des misères, une douleur sans remède, des chaînes indissolubles, une mort éternelle, un supplice sans fin, la privation de la vue de Jésus-Christ, ce qui est de tous les châtiments le plus insupportable.

80. Duplex plaga est : ab æterno regno Dei separari, et semper in inferno cum diabolo damnari ; præsentiam amittere angelorum, et terribilem semper pati dæmonum præsentiam. *Pros.*

Il y a deux sortes de supplices : être séparé du royaume de Dieu pour une éternité, et être condamné pour toujours avec le démon ; être privé de la présence des anges, et souffrir éternellement la présence horrible des démons.

81. Quantum caveri, vitari, metui deberet dæmonum præsentia, nullo modo dici potest : quis cum sano sensu pro unius diei deliciis, centum annorum pœnam eligeret ? *Ibid. c. 3, in med. p. 555, B.* S. Aug.

Il est impossible de dire combien la présence des démons devrait être l'objet de notre horreur, de notre fuite, de notre frayeur ; quel homme sensé préférerait à un jour de plaisir cent ans de supplices ?

82. Quare in inferno mors quæritur et non invenitur ? quia quibus in hoc sæculo vita offertur, et nolunt accipere, in inferno quærunt mortem, et non poterunt invenire. *Serm. 1 Dedicat. Eccles. in ordin. 252, a med. p. 822, C, t. 10.*

Pourquoi dans l'enfer les damnés soupirent-ils après la mort et ne l'obtiennent pas ? Parce que ceux à qui la vie est offerte sur la terre, et qui la dédaignent, cherchent la mort dans l'enfer et ne la trouvent pas.

83. Damnatorum cibus est cruciatus, et mansio eorum cum diabolo : ubi nulla visitatio, nisi pœna : ubi nulla requies, sed semper inquietudo : ubi nullum refrigerium, sed semper flamma : ubi lux nulla, sed semper tenebræ. *Serm. 3 de Defunctis, et in ord. 40, post med. p. 892, D, t. 10.*

La nourriture des damnés consiste dans les tourments et leur séjour est avec le démon ; là, jamais une visite qui ne soit celle d'un supplice ; jamais de repos, mais toujours des peines ; jamais de rafraîchissement, mais toujours des flammes ; jamais de lumière, mais toujours des ténèbres.

84. Infernus latus est, et mensuram non habet ; profundus est, et nullum fundum habet ; insatiabilis est, plenus ardore incomparabili, plenus fœtore intolerabili, plenus omni dolore innumerabili. *Pros.*

L'enfer est large et sans bornes, il est profond et sans fond, il est insatiable ; il y fait une chaleur incomparable, on y respire une puanteur insupportable, on y souffre des douleurs sans nombre.

85. Ibi omnis miseria, ibi tenebræ, ibi nullus ordo, ibi horror æternus, ibi nulla spes boni, nulla desperatio mali ; sed omne malum quod excogitari potest, damnatis in æternum erit. *Serm. 26 ad fratr. in eremo, ante fin. et in fine, p. 946, D, t. 10.*

Là sont tous les genres de misère, les ténèbres, le désordre le plus absolu, une horreur éternelle ; il n'y a pas le moindre espoir de bien, pas le moindre mal à regretter ; mais tous les maux qu'on peut imaginer sont réunis pour accabler les damnés pendant une éternité.

86. Ibi nulla vita, sed mansio dura et mors æterna : ibi tenebrosus ignis et locus horribilis, ibi flamma gehennalis et inextinguibilis, ibi immensa tormenta et suspiria valida, ibi luctuosi gemitus et languor sempiternus. *Ibid. Serm. 68, in fine, p. 1101, A.*

Là, on ne vit pas, mais on y trouve une demeure affreuse, une mort éternelle ; là, c'est un feu ténébreux, un lieu horrible, une flamme d'enfer et inextinguible ; là, ce sont des tourments infinis et de profonds soupirs, des gémissements plaintifs et une langueur sans fin.

87. In inferno et dolor permanet ut affligat, et natura perdurat ut sentiat : quia utrum-

S. Aug. que ideo non deficit, ne pœna deficiat. *Lib.* 19 *de Civ. Dei, c.* 28, *prope fin. t.* 5.

Dans l'enfer, la douleur persiste pour accabler, la nature persévère pour souffrir; ni la douleur ni la nature ne peuvent succomber, pour que le supplice ne cesse jamais.

88. In ipso igne æterno pro disparibus ponderibus peccatorum, sunt disparia tormenta pœnarum. *Lib.* 4 *de Baptismo contra Donatist. c.* 19, *in med. t.* 7.

Dans le feu de l'enfer, on souffre des tourments différents, proportionnés à la diversité des péchés.

89. In inferno non erunt homines ante mortem atque post mortem, sed semper in morte; ac per hoc nunquam viventes, nunquam mortui, sed sine fine morientes. *Lib.* 13 *de Civit. Dei, c.* 11, *in med. t.* 5.

Dans l'enfer, il n'y aura pas des hommes avant ou après la mort, mais toujours dans la mort; par conséquent, ils ne seront jamais ni vivants ni morts, mais éternellement mourants.

S. Bernardin. Senens. 90. Ignis inferni semper ardebit, nunquam lucebit, semper uret et nunquam consumetur, semper afficiet et nunquam deficiet. *Sup. Apocal. c.* 14, *v.* 11, *in illud, Fumus tormentorum ascendit, p.* 122, *col.* 1, *E*, *t.* 5.

Le feu de l'enfer sera toujours allumé sans répandre jamais de clarté; il brûlera toujours sans jamais s'éteindre; il dévorera toujours sans rien consumer.

91. Est apud inferos summa tenebrarum obscuritas, immensa pœnarum acerbitas, infinita miseriarum æternitas. *Ibid.*

Dans l'enfer, ce sont des ténèbres profondes, des tourments infinis; c'est une éternité de maux d'une rigueur infinie.

92. O mors, quam dulcis esses, quibus tam amara fuisti! Te solam ibi desideranter optabunt, qui te solam vehementer oderunt. *Ibid.*

O mort, que tu serais douce pour ceux à qui tu fus si amère! Seule tu étais pour eux un objet d'horreur, et là tu deviens seule l'objet de leurs désirs.

S. Bern. 93. Per millia millium annorum in inferno cruciandi sunt miseri, nec inde unquam liberandi: ubi nec qui torquet, aliquando fatigatur; nec qui torquetur, aliquando moritur. *Pros.*

Les malheureux qui sont dans l'enfer seront tourmentés pendant des millions de siècles, et jamais ils ne verront luire le jour de leur délivrance; là, celui qui tourmente n'est jamais fatigué, et celui qui est tourmenté ne se voit jamais mourir.

94. Ibi dolor intolerabilis, timor horribilis, fœtor incomparabilis, mors animæ et corporis, sine spe veniæ et misericordiæ: sic tamen morientur, ut semper vivant, ut semper moriantur. *Lib. Medit. c.* 3, *post med. f.* 323, *col.* 1, *B et C.*

Là, c'est une douleur insupportable, une frayeur horrible, une puanteur sans égale; c'est la mort de l'âme et du corps sans espoir de pardon et de miséricorde; ils meurent pour renaître toujours et mourir sans cesse.

95. In inferno est — S. Bern.
Ignis ardens,
Frigus rigens,
Vermis immortalis,
Fœtor intolerabilis,
Mallei percutientes,
Tenebræ palpabiles,
Confusio peccatorum,
Innodatio vinculorum,
Horribilis dæmonum facies.
Serm. de quinque Negotiat. post med. f. 349, *col.* 2, *E.*

Il y a dans l'enfer
Un feu ardent.
Un froid qui roidit,
Un ver qui ne meurt pas,
Une puanteur insupportable,
Des marteaux qui frappent,
Des ténèbres palpables,
Une confusion de pécheurs,
Des chaînes indissolubles,
Les démons avec leurs figures effrayantes.

96. Dirum, execrabile et horrendum sepulcrum infernus. *Serm. ad pastores in synodo congregatos, post med. f.* 362, *col.* 3, *I.*

L'enfer est un sépulcre cruel, exécrable et horrible.

97. Regio gehennalis, regio dura et extimescenda, terra afflictionis et miseriarum, terra tenebrarum, terra turbinis et caliginis, terra maledictionis et mortalitatis, terra sitis et famis, terra combustionis et frigoris. *Serm. de S. Nicolao, prope fin. f.* 370, *col.* 2, *D.*

L'enfer est une région cruelle et effrayante; c'est une terre d'affliction et de misères, une terre de ténèbres, une terre de trouble et de brouillard, une terre de malédiction et de peste, une terre de sécheresse et de famine, une terre brûlante et glaciale.

98. Mors malorum in inferno, est mors mortalis. *Sup. Ps.* 117, *ante med. p.* 145, *col.* 1, *E*, *t.* 1. S. Bonav.

La mort des méchants dans l'enfer est une mort mortelle.

99. Ostium diaboli in inferno, luxuria est; cujus limen est simplex fornicatio, postes autem adulterium, superliminare peccatum contra naturam. *Serm.* 2 *dom.* 4 *post Pent. in fine, pag.* 151, *col.* 2, *t.* 3.

La luxure est la porte du diable dans l'enfer, la fornication en est le seuil, l'adultère en forme les battants, et le péché contre nature en est le chambranle.

100. In inferno est vita semper moriens, et mors semper vivens. *Serm.* 1 *de S. Laurent. post med. p.* 266, *col.* 1, *t.* 3.

Dans l'enfer, on vit pour mourir toujours, et on meurt pour vivre sans cesse.

101. Homo in inferno semper moritur: et ut semper mori possit, ad vitam continue reparatur. *Ibid.*

Le damné meurt toujours, et afin qu'il puisse toujours mourir, il revient sans cesse à la vie.

102. In inferno tunc desinet pœna misero-

Bonav. rum, quando gloria desinet beatorum. *Serm.* 1 *de S. Matthæo, ante finem, p.* 275, *col.* 1, *t.* 3.

Les damnés cesseront de souffrir quand les bienheureux cesseront de jouir de la gloire.

103. In inferno erit stimulus pœnitentis, nulla tamen erit correctio voluntatis. *Tit.* 10 *Diætæ, c.* 1. *in fine, p.* 319, *col.* 2, *C, t.* 6.

Dans l'enfer, l'aiguillon du remords se fera sentir, sans que la volonté puisse jamais s'amender.

104. Tanta erit in inferno vis doloris, ut se non ferat altius intentio cogitationis. *In Soliloq. c.* 3, *sub fin. p.* 218, *col.* 2, *A, t.* 7.

Les tourments de l'enfer sont tels, qu'on ne saurait jamais en imaginer la rigueur.

Cæs. Arel. 105. Intolerabilis dolor ibi erit, si inde quisque causas mortis incurrat, unde vitæ gaudia comparare potuisset. *Hom.* 1, *in fine, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 746, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

Ce sera une douleur insupportable, si nous avons encouru la mort éternelle par ce qui aurait pu nous mériter les joies de la vie céleste.

Cassiodor. 106. Ignis infernalis sic absumit, ut servet; sic servat, ut cruciet. *Sup. Ps.* 20, *post med. vers.* 9, *f.* 30, *col.* 2.

Le feu de l'enfer dévore sans rien consumer, et ne consume rien pour tourmenter sans cesse.

107. Pœna ingens, formidolosa damnatio, de amœnissimo Domini tabernaculo evelli, et in perpetuis ignibus mancipari: ubi nec virere cuiquam datum est, nec florere concessum; sed tanquam arbor grandæva radicitus evulsa, æterna sterilitate siccari. *Sup. Ps.* 51, *circa med. vers.* 5, *Evellet te, etc. f.* 79, *col.* 1.

C'est un grand supplice, une condamnation effrayante d'être arraché du tabernacle du Seigneur pour être précipité dans les flammes éternelles, où personne n'est susceptible de porter des feuilles et des fleurs, mais où l'on gît à terre comme un vieux arbre déraciné et condamné à une éternelle stérilité.

S. Doroth. 108. Quis potest horrenda inferni loca enarrare, tortores terribiles, animas infelices diro cruciatu torquentes? *Pros.*

Qui pourrait décrire les abîmes effrayants de l'enfer, les tortures terribles qui sont exercées avec tant de cruauté sur les malheureux damnés?

109. Quis potest enarrare ignem incorruptibilem et semper ardentem, tenebras inexplicabiles, asperos et rigidos judices et ultores? *Doctrin.* 12, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 785. *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Qui pourrait en dépeindre le feu incorruptible qui brûle toujours, les ténèbres profondes, les juges cruels et impitoyables, et les bourreaux?

S. Ephræm. 110. In inferno obviabit damnatis horrenda illa facies suorum delictorum, quæ omni tormento acerbior erit ac durior. *De universalis Resurr. post med. p.* 620, *A, t.* 3.

Dans l'enfer, les damnés auront sous les yeux l'image horrible de leurs crimes, et ce sera là leur châtiment le plus cruel et le plus amer.

111. Quanto in mundo major fuit gloria et lætitia, tanto major in inferno præparatur pœna. *Epist.* 4 *ad Damas. pap. de Morte D. Hieronym. ante med.* S. Eus. Cas.

Plus ils auront sur la terre joui des honneurs et des plaisirs, plus il leur sera réservé de tourments dans l'enfer.

112. Dura separatio est a dulci intuitu sanctorum, et a societate felicium, et lacrymabiles gemitus planctusque lugentium, collegium triste miserorum, et a beata patria æternum teterrimæ noctis exilium. *Hom.* 4 *ad monachos, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 582, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618. S. Eus. Emiss.

C'est une cruelle séparation de la douce vision des saints et de la société des bienheureux; ce sont les larmes, les plaintes et les gémissements des malheureux; c'est une triste réunion de misérables; c'est un exil éternel loin de la patrie bienheureuse dans la plus horrible nuit.

113. Intolerabilis in inferno dolor erit, si inde causas mortis quisquam incurrat, unde vitæ gaudia comparare potuisset. *Ibid. Hom.* 10, *in fine, p.* 587, *col.* 2, *F.*

Ce sera une douleur insupportable, si nous avons encouru notre condamnation par ce qui aurait pu nous mériter les joies de la vie éternelle.

114. Ardens inferni puteus aperietur, descensus erit, reditus non erit. *Pros.*

Le gouffre embrasé de l'enfer sera ouvert, et ceux qui y descendront ne pourront plus en sortir.

115. Illic denudati et capitaliter mortui in perpetuum demergentur, dejiciendi in tenebras exteriores, infeliciter exclusi infelicius includendi.

Alors, dépouillés et condamnés à la mort, ils seront engloutis pour toujours pour être jetés dans les ténèbres extérieures; ils se sont exclus misérablement pour être plus misérablement emprisonnés.

116. Cum enim susceperit reos, claudetur sursum, et aperietur deorsum, dilatabitur in profundum: nullum spiramen, nullus liber anhelitus, claustris desuper urgentibus, relinquetur.

Quand il aura reçu les coupables, il se fermera en haut, mais il s'ouvrira par en bas; il se dilatera dans ses profondeurs, et quand toutes les ouvertures auront été fermées par en haut, il ne restera pas un soupirail pour donner du jour ou de l'air.

117. Detrudentur illuc valedicentes rerum naturæ, ultra nescientur a Deo, qui Deum scire noluerunt, morituri vitæ, et mortui sine fine victuri.

Disant adieu à la nature entière, ils y seront renfermés, et désormais ils seront ignorés de ce Dieu qu'ils n'ont pas voulu connaître; ils mourront à la vie, et ils vivront éternellement à la mort.

118. Felices, qui nunc bene agunt, utentes facultate, vel corpore suo contenti, et de suo largi, in se casti, in alios incruenti, ab hujus profundi flammea nocte se redimunt. *Ibid. Hom.* 3 *de Epiphan. a med. p.* 549, *col.* 2, *E.*

Heureux ceux qui dans ce monde se conduisent bien

vivant contents de leur condition et de leur corps, généreux dans leur fortune, chastes sur eux et doux à l'égard des autres; ils s'arrachent aux flammes ténébreuses de cet abîme.

Franc. Titel. 119. Infernus latissimus est, et infinitæ capacitatis, quotquot advenerint capiens, et nunquam dicens : Sufficit. *In Elucidat. sup.* 36 *Job, circa med. in illud, Latissime, et non habens fundamentum.*

L'enfer est d'une grande profondeur, d'une capacité infinie; il reçoit tous ceux qui y descendent et ne dit jamais : C'est assez.

S. Fulgent. 120. Ibi mors miserorum talis erit, quæ non animam de corpore dolentis excludat : sed in dolenti corpore ita jugiter teneat, ut animam simul et corpus æternitate doloris affligat : ac per hoc semper in corpore suo morietur anima, cum quo sine fine cogitur æterna communicare tormenta. *Pros.*

Telle est la mort des malheureux damnés, qu'elle ne sépare pas l'âme du corps; elle la tient toujours attachée à lui, afin de tourmenter éternellement et à la fois le corps et l'âme, de sorte que l'âme meurt toujours dans le corps sans cesser de souffrir avec lui des tourments sans fin.

121. Ibi mors animæ corporisque non moritur, quia cruciatus corporis et animæ non finitur. *Lib.* 2 *de Remiss. peccator. c.* 13, *sub fin.*

Là, la mort de l'âme et du corps ne meurt pas, parce que les supplices du corps et de l'âme ne finissent jamais.

Gloss. ord. 122. Caliginosus aer, infernus est dæmonum. *Sup. Epist. ad Ephes. c.* 2, *in princ. col.* 533, *C, t.* 6.

L'enfer des démons est plein de ténèbres.

S. Greg. Mag. 123. Quem rapit iniquitas, infernus absorbet. *Lib.* 26 *Moral. c.* 24, *post med. num.* 32, *col.* 885, *B. t.* 1

L'enfer absorbe quiconque est saisi par l'iniquité.

124. Ignis infernalis concremationem habet, lumen non habet. *Ibid. lib.* 9, *c.* 36, *in illud Job, Ubi umbra mortis, etc. col.* 337, *A.*

Le feu de l'enfer brûle et dévore, mais il n'éclaire pas.

125. Inferni claustra tenebrosa terra nominantur, quia quos puniendos accipiunt, nequaquam pœna transitoria, vel phantastica imaginatione cruciant : sed ultione solida perpetuæ damnationi servant. *Ibid. c.* 38, *prope init. num.* 45, *col.* 336, *B.*

Les portes de l'enfer sont appelées une terre ténébreuse, parce qu'elles ne font pas souffrir aux damnés qu'elles engloutissent des tourments passagers ou imaginaires, mais parce qu'elles les réservent réellement à une damnation éternelle.

126. Nequaquam ultra misericordia parcentis liberat, quos semel in locis pœnalibus justitia Judicis damnat; quia quisquis ad toleranda inferni mala descenderit, nequaquam ulterius ad lucem redibit. *Ibid. ante med.*

La miséricorde de Celui qui pardonne ne peut jamais plus délivrer ceux que la justice du Juge condamne à ce lieu de tourments; quiconque y est précipité pour souffrir les supplices de l'enfer ne reviendra jamais plus à la lumière.

127. Qui nequaquam dispari iniquitate polluti sunt, nequaquam dispari tormento in inferno crucientur. *Ibid. c.* 39, *post init. num.* 47, *col.* 338, *A.* S. Greg. Mag.

Ceux qui ne se sont pas souillés de crimes différents souffriront dans l'enfer des tourments égaux.

128. Par cruciet flamma supplicii, quos in igne luxuriæ par succendit flamma peccati. *Ibid.*

La même flamme dans le supplice tourmentera ceux que brûlait le même feu dans la luxure.

129. Infernum umbra mortis obscurat, quia horrendo modo est reprobis dolor cum formidine, et flamma cum obscuritate. *Ibid. ante med. sup. illud Job, Sempiternus horror inhabitat, etc.*

L'ombre de la mort couvre l'enfer de ténèbres, parce que la douleur tourmente les réprouvés et les plonge dans une horreur effroyable, et que la flamme les brûle dans l'obscurité.

130. Fit miseris in inferno mors sine morte, finis sine fine, defectus sine defectu : quia et mors vivit, et finis semper incipit, et deficere defectus nescit. *Ibid. circa med. col.* 339, *A.*

Les malheureux qui sont dans l'enfer meurent sans mourir, ils finissent sans finir, ils se consument sans se consumer, parce que la mort revit toujours, la fin recommence sans cesse, et ils ne peuvent pas se consumer.

131. In inferno mors perimit, et non extinguit : dolor cruciat, sed nullatenus pavorem fugat : flamma comburit, sed nequaquam tenebras discutit. *Ibid.*

Dans l'enfer, la mort les frappe sans les éteindre, la douleur les accable sans cependant dissiper leur frayeur, la flamme les brûle sans dissiper les ténèbres.

132. In inferno edax flamma comburit, quos carnalis delectatio polluit; et infinite patens inferni barathrum devorat, quos inanis elatio exaltavit. *Ibid. ante fin. col.* 340, *A.*

Dans l'enfer, le feu dévore ceux qui se sont souillés dans les plaisirs charnels, et le gouffre béant à l'infini engloutit dans ses profondeurs ceux qu'un sot orgueil a exaltés.

133. Omnis peccator in inferno prudens erit in pœna, qui stultus fuit in culpa : quia ibi dolore constrictus ad rationem oculos aperiet, quos hic voluptati deditus clausit. *Ib. lib.* 15, *c.* 31, *circa fin.*

Tout pécheur qui s'est jeté comme un insensé dans l'iniquité sera sage dans les peines de l'enfer, parce que, brisé par la douleur, il ouvrira à la raison les yeux qu'il tenait fermés sur la terre en se livrant à la volupté.

134. Pravi tanto in inferno gravioris vindictæ supplicia sentiant, quanto hic majoris Providentiæ gratiam calcant. *Ibid. lib.* 26, *c.* 22, *prope med. sup. illud, Job* 36, *Revelabit aurem eorum, etc. col.* 880, *B.*

La justice divine exerce dans l'enfer sur les méchants des châtiments d'autant plus accablants qu'ils ont davantage foulé aux pieds les grâces de Dieu.

Greg. Mag.

135. Infernus recte fundum non habere creditur: quia quisquis ab illo rapitur, in immenso profundo devoratur. *Ibid. c.* 24, *post med. num.* 32, *col.* 885, *B.*

On croit avec raison que l'enfer est sans fond, car, s'il saisit quelqu'un, il l'engloutit dans son gouffre immense.

136. Damnati hominis domus, infernus est; ubi nulla inveniri poterunt consilia salutis. *Lib.* 2 *in* 1 *Reg. c.* 3, *circa med col.* 1293, *C*, *tom.* 2.

L'enfer est la demeure du damné; là, il ne peut pas former le moindre projet de salut.

137. Sicut electos beatitudo lætificat, ita credi necesse est quod a die exitus sui ignis reprobos exurat. *Lib.* 4 *Dialog. c.* 28, *in fine.*

Si les élus sont comblés de joie dans le sein de la béatitude, il faut croire que depuis leur mort les réprouvés sont dévorés par les flammes.

S. Hier.

138. Infernus insatiabilis est, et nunquam mortuorum multitudine completur. *Lib.* 2 *sup. Isaiam, c.* 5, *sup. illud, Propterea dilatavit infernus*, *p.* 25, *C*, *t.* 5,

L'enfer est insatiable, et jamais la multitude des réprouvés ne pourra le combler.

139. In inferno cuncta pœnarum plena sunt, atque cruciatuum. *Sup. Joel. c.* 2, *sup. illud, Magnus enim dies Domini*, *p.* 61, *B*, *t.* 6.

Dans l'enfer, tout devient un sujet de peine et de châtiment.

Hugo S. Victore.

140. Infernus latus est sine mensura, profundus sine fundo, plenus ardore incomparabili, plenus fœtore intolerabili, plenus dolore innumerabili. *Pros.*

L'enfer est immensément large, infiniment profond, tout embrasé d'un feu incomparable, exhalant une puanteur insupportable, rempli de douleurs sans nombre.

141. Ibi miseria, ibi tenebræ, ibi ordo nullus, ibi horror æternus, ibi nulla spes boni, nulla desperatio mali.

Là, il n'y a que misère, que ténèbres, que désordre absolu, qu'horreur éternelle; il n'y a ni espoir du bien ni désespoir du mal.

142. Ibi transitur a frigore nivium ad calorem ignium, et utrumque intolerabile.

Là, on passe du froid glacial à l'ardeur du feu, et ces deux tourments sont insupportables.

143. Ibi omnes comburuntur, et vermibus corroduntur, et consumuntur.

Là, tous sont dévorés par les flammes, rongés par les vers et consumés.

144. Nulla ibi vox, nisi Væ, væ, væ habent, væ sonant, tortores diabolici torquent pariter et torquentur, et eorum nunquam finis erit, aut remedium. Talis est infernus, et millies pejor. *Lib.* 4 *de Anima, c.* 13, *post med. pag.* 134, *F*, *t.* 2.

On n'y entend aucune voix, si ce n'est que partout retentit ce cri: Malheur! malheur! malheur! Les démons qui servent de bourreaux torturent et sont torturés eux-mêmes sans avoir à espérer une fin ou un soulagement. Tel est l'enfer, et mille fois pire encore.

Hugo a S. Victore

145. Hic locus indignis, qui non extinguitur ignis:

Nec qui torquetur, nec qui torquet, morietur. *Serm.* 68 *de Divers. post init. p.* 388, *F*, *t.* 2.

Ce lieu est un brasier inextinguible qui consume sans cesse les réprouvés; là, ni celui qui torture ni celui qui souffre ne peuvent mourir.

Hugo card.

146. Quindecim pœnæ sunt inferni:

Fames insatiabilis.
Sitis inextinguibilis,
Æstus irremediabilis,
Frigiditas intolerabilis,
Ignis interminabilis,
Fœtor horribilis,
Fumus incredibilis,
Laceratio bestiarum infatigabilis,
Dolor sensibilis,
Clausio carceris inflexibilis,
Desperatio insanabilis,
Horror execrabilis,
Invidia incessabilis,
Vermis corrosibilis,
Pœna infinibilis. *Sup. Ps.* 20, *f.* 46, *col.* 2, *t.* 1.

Les supplices de l'enfer sont au nombre de quinze, savoir:

Une faim insatiable,
Une soif qui ne peut s'étancher,
Une chaleur sans remède,
Un froid insupportable,
Un feu qui brûle sans cesse,
Une puanteur horrible,
Une fumée incroyable,
Des bêtes qui ne se lassent pas de déchirer,
Une douleur qui pénètre,
Une prison rigoureusement fermée,
Un désespoir sans soulagement,
Une horreur exécrable,
Une envie incessante,
Des vers qui rongent toujours,
Des tourments sans fin.

147. Mali deferunt secum malam voluntatem in inferno. *Sup. Prov, c.* 14, *f.* 32, *col.* 1, *tom.* 3.

Les réprouvés emportent avec eux dans l'enfer leur mauvaise volonté.

148. Triplex est infernus:

Primus est pœna temporalis;
Secundus, pœna purgatorii;
Tertius, pœna gehennalis. *Ibid. c.* 15, *f.* 34, *col.* 1.

Il y a trois sortes d'enfer:

Le premier consiste dans la peine de ce monde;
Le second dans la peine du purgatoire;
Le troisième dans la peine du feu éternel.

149. Si esset aliquis in inferno sine peccato, nullam pœnam sentiret. *Sup. Is. c.* 13, *f.* 35, *col.* 4, *t.* 4.

S'il y avait dans l'enfer un homme exempt de péché, il ne souffrirait aucune douleur.

150. In inferno sepeliuntur parochiani dia-

boli, in cœlo vero sepeliuntur parochiani Christi. *Sup. Luc. c.* 16, *in illud, Et sepultus est in inferno, f.* 232, *col.* 1, *l.* 6.

L'enfer est le lieu où les paroissiens du diable sont ensevelis, et les paroissiens de Jésus-Christ sont ensevelis dans le ciel.

S. Innoc. III. 151. Est apud inferos summa tenebrarum obscuritas, immensa pœnarum acerbitas, infinita miseriarum æternitas. *Lib.* 3 *de Contemptu mundi, c.* 6, *in med. p.* 145.

Il y a dans l'enfer des ténèbres profondes, des châtiments infiniment rigoureux et des misères sans mesure et sans fin.

152. Ibi erit
Fletus et stridor dentium,
Gemitus et ululatus,
Luctus et cruciatus,
Stridor et clamor,
Timor et tremor,
Dolor et labor,
Ardor et fœtor,
Obscuritas et anxietas,
Acerbitas et crudelitas,
Calamitas et egestas,
Angustia et tristitia,
Oblivio et confusio,
Torsiones et punctiones,
Amaritudines et sollicitudines,
Fames et sitis,
Frigus et calor,
Sulphur et ignis. *Ibid. cap. ultimo, in calce, p.* 170.

Dans l'enfer, ce ne sont que
Pleurs et grincements de dents,
Gémissements et hurlements,
Larmes et tourments,
Frémissements et cris,
Crainte et tremblement,
Douleur et fatigue,
Ardeur et puanteur,
Obscurité et inquiétude,
Rigueur et cruauté,
Malheur et indigence,
Angoisse et tristesse,
Oubli et confusion,
Contorsions et piqûres,
Amertumes et chagrins,
Faim et soif,
Froid et chaud,
Soufre et feu.

153. Erit tanta in reprobis ibi oblivio, tanta cæcitas animi, tanta confusio rationis, ut raro, vel nunquam ad cogitandum quidquam de Deo possint assurgere, nec ad confitendum valeant respirare. *Ibid. c.* 7, *post med. p.* 147.

Tel est l'oubli des réprouvés, tel est l'aveuglement de leur esprit et le désordre de leur raison, que rarement et même jamais ils ne sont capables de penser à Dieu ni de respirer pour le reconnaître.

154. Ordo quidem erit in inferno in quantitate pœnarum, sed ordo non erit in qualitate rerum. *Ibid. c.* 8, *circa med. p.* 148.

En enfer, il y aura de l'ordre dans la mesure du châtiment, mais il n'y aura aucun ordre dans l'ensemble des choses.

155. Voluntas damnati in inferno (licet amiserit peccandi defectum) semper tamen habebit malignitatis affectum. *Ibid. c.* 10, *post med. p.* 153.

La volonté du damné, bien qu'elle soit incapable de pécher, est toujours cependant portée vers le mal.

156. In inferno damnatus duplex invenit supplicium : in gehenna enim uritur, et cœlorum regnum prorsus amittit, quæ pœna major est, quam cruciatus ille flammarum. *Hom.* 24 *sup. Matth. oper. perfect. post med. in illud, Et in ignem mittetur, col.* 232, *D, l.* 2. S. Joan. Chr.

Le damné souffre dans l'enfer deux sortes de tourments : la peine du feu et la perte du ciel, et ce dernier châtiment lui est plus sensible que l'ardeur des flammes.

157. Mala, quæ in inferno sunt, Deum auctorem non habent, sed nos ipsos. *Lib.* 2 *Parall. c.* 52, *f.* 81, *p.* 2, *D.* S. Joan. Dam.

Dieu n'est pas l'auteur des maux qui sont dans l'enfer, c'est nous-mêmes.

158. Infernus commune hospitium est, et luctuum officina. *Ibid.*

L'enfer est l'hôtellerie de tous les supplices et l'atelier de toutes les douleurs.

159. Infernus latus est sine mensura, profundus sine fundo. *Sup. prolog. Regul. S. Bened. c.* 2, *text.* 29, *in princ. p.* 194, *col.* 1. Joan. Trith.

L'enfer est large sans mesure et d'une profondeur infinie.

160. Omnium in inferno pœnarum longe gravissima existimanda est, quod illic damnati lucis æternæ visione perpetuo sunt privati. *Lib.* 2 *ad monachos, Serm.* 5, *ante med. pag.* 546, *col.* 2.

De tous les tourments de l'enfer, le plus cruel pour le réprouvé, c'est d'être privé pour toujours de la vision de la lumière éternelle.

161. Mali retributio, infernus est. *Orat.* 7 *in Conventu abbat. habita, sub fin. pag.* 911, *col.* 2.

L'enfer est la récompense du méchant.

162. Sicut lana ovium tonsa permittitur crescere, ut iterum tondeatur : sic moriendo in inferno vives, et non desines mori. *Epist.* 91 *ad Radulph. episc. Lexoviens. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 775, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618. Petr. Blesens.

De même qu'après avoir tondu les brebis on laisse pousser leur laine pour les tondre encore, ainsi dans l'enfer le damné meurt pour vivre sans cesse et toujours mourir.

163. Tota hominis miseri in inferno substantia devorabitur inextinguibilibus flammis : nec erit suppliciorum modus, vel intermissio sive finis. *Pros.*

Tout le corps du réprouvé sera dévoré par des flammes qui ne s'éteindront jamais, et ses tourments n'auront ni mesure, ni relâche, ni fin.

164. Nam ibi finis semper incipiet, mors non morietur, nec defectus deficiet; ut damnati hominis conditio, semper in doloris materiam,

et mortis æternæ pabulum recidivet. *Ibid. Ep.* 131 *ad quemdam prior. in fine*, p. 807, *col.* 2, *litt. F.*

Là, en effet, toujours la fin recommencera, la mort jamais ne mourra, la défaillance ne cessera jamais, afin que la substance de l'homme puisse fournir une matière éternelle à la douleur, un aliment éternel à la mort.

Petr. Dam. 165. Regio gehennalis, regio dura, regio extimescenda, terra afflictionis, terra oblivionis, terra miseriarum, terra tenebrarum, terra turbinis et caliginis, terra maledictionis et mortis. *Pros.*

La région infernale est un pays cruel, une contrée effroyable, une terre d'affliction, une terre d'oubli, une terre de misères, une terre de ténèbres, une terre de tourbillon et de tempête, une terre de malédiction et de mort.

166. Illic est ignis, qui non succenditur : vermis, qui non moritur, et frigus horrendum.

Là est un feu qui ne s'éteint jamais, un ver rongeur qui ne meurt pas, un froid horrible.

167. Ibi fœtor intolerabilis exoritur, percutientes mallei resonant incessanter, obfusæ tenebræ cumulatius indensantur.

Là, on respire une puanteur insupportable, sans cesse on entend retentir des coups de marteaux, et des ténèbres épaisses se dressent comme des montagnes.

168. Illic confusio peccatorum, horribilis facies dæmonum, inextricabilium vinculorum fertilis multitudo.

Là, c'est la confusion des pécheurs, la présence horrible des démons, une infinité de chaînes inextricables.

169. Ibi fletus et stridor dentium, planctus et gemitus, et alternantia mala impios sine pietate discerpunt. *Serm.* 59 *de S. Nicol. ante fin. p.* 290, *col.* 2, *C*, *t.* 2.

Là, ce ne sont que pleurs et grincements de dents, plaintes et gémissemenis, et des maux qui tour à tour déchirent sans pitié les impies.

Philo Jud. 170. Nihil sic valet ad extirpandas voluptatum radices, quam inferni memoria. *Ibid.*

Rien n'est plus puissant pour extirper la volupté jusque dans ses racines que le souvenir de l'enfer.

171. Infernus nihil aliud est, quam vita miseri, scelerati, execrandique hominis. *De Congressu quærendæ eruditionis gratia, ante med. p.* 598, *t.* 1.

L'enfer n'est autre chose que la vie d'un malheureux, d'un scélérat, d'un homme exécrable.

S. Prosper. 172. Ubi continuus gemitus, cruciatus æternus, dolor summus : ubi pœnales sensus torquent animas, nec extorquent : puniunt corpora damnata, nec finiunt. *Lib.* 3 *de Vita contemplat. c.* 12, *in med.*

L'enfer est un lieu de gémissements continuels, de tourments éternels, de douleur profonde ; là, des sensations pénales poursuivent les âmes sans les anéantir, s'attachent aux corps sans les détruire.

S. Prosper. 173. Cogitate qualemalum sit

- Ab illo gaudio divinæ contemplationis excludi :
- Beatissima sanctorum omnium societate privari ;
- Fieri patriæ cœlestis extorrem ;
- Mori vitæ beatæ, morti vivere sempiternæ ;
- In æternum ignem cum diabolo et angelis ejus expelli : ubi mors secunda damnatis exilium, vita supplicium ;
- Non sentire in illo igne quod illuminat, sentire quod cruciat;
- Exundantis incendii terribiles crepitus pati ;
- Barathri fumantis amara caligine oculos obcæcari ;
- Profundo gehennæ fluctuantis immergi ;
- Edacissimis in æternum dilaniari vermibus, nec finiri. *Lib.* 3 *de Vita contemplat. c.* 12, *a med.*

Méditez combien il est malheureux

- D'être exclu du bonheur de voir Dieu ;
- D'être privé de la bienheureuse société des saints ;
- D'être banni de la céleste patrie ;
- De mourir à la vie bienheureuse, de vivre pour la mort éternelle ;
- D'être précipité dans le feu éternel avec le démon et ses anges, où cette seconde mort est pour les damnés un exil, où la vie est un supplice ;
- De ne pas sentir dans ce feu ce qui éclaire, mais ce qui tourmente;
- D'entendre les terribles pétillements d'un vaste incendie ;
- D'avoir les yeux aveuglés par l'horrible fumée de ce gouffre ;
- D'être précipité dans le fond d'un étang de feu ;
- D'être éternellement rongé par des vers qui dévorent sans jamais cesser.

174. Nulli animæ omnino inferos patere sancitum est. *De Anim. c.* 57, *sub finem, pag.* 601, *B*, *t.* 5. Tertullian.

Il est arrêté que l'enfer sera pour toujours fermé sur tous les damnés.

175. Infernus mortuis non expletur : sed quanto plures susceperit, tanto plures desiderat. *Ep. paschal.* 3, *ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 723, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Theophil. Alex.

L'enfer ne se rassasie pas de damnés ; plus il en reçoit, plus il en désire.

176. Nullum vitium erit in inferno, quod suum proprium cruciatum non habebit : ibi erit una hora gravior in pœna, quam hic cen- Thomas a Kempis.

tum anni in gravissima pœnitentia. *Lib.* 1 *de Imit. Chr. c.* 24, *sect.* 4. *t.* 2.

Il n'y a pas de vice qui dans l'enfer n'ait son châtiment particulier; là, une heure de tourments paraîtra plus longue que cent ans de la pénitence la plus dure en ce monde.

S. Vinc. Ferr. 177. Quatuor sunt loca in inferno:
- Primus et inferior est carcer damnatorum;
- Secundus est limbus puerorum;
- Tertius est limbus purgandorum;
- Quartus est sinus patrum sanctorum. *Serm. in Sabbat. sancto, ante med. f.* 230, *col.* 1, *part.* 1.

Il y a dans l'enfer quatre sortes de places:
- La première et la plus profonde, c'est le lieu où les damnés sont emprisonnés;
- La seconde, ce sont les limbes des petits enfants;
- La troisième, c'est le purgatoire;
- La quatrième, c'est le séjour des anciens patriarches.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cicero. 178. Apud inferos antiqui supplicia impiis constituta esse voluerunt. *Orat.* 44 *et in ord.* 22 *pro Catilina, ante med. num.* 8, *t.* 2.

Selon les anciens, des tourments sont préparés aux impies dans les enfers.

Plato. 179. Si qui propter peccatorum magnitudinem insanabiles esse videntur, perpetratis aut sacrilegiis multis et magnis, aut cædibus injustis, aut facinoribus commissis, hos consentanea fors projicit in tartarum, unde nunquam egredientur. *Tom.* 1, *syzygia* 1, *in dial. Phædonis, post med. p.* 113, *E.*

Si quelqu'un, après avoir commis de grands et de nombreux sacriléges, avoir trempé ses mains dans le sang innocent, et s'être souillé de crimes, semble incurable à cause de la grandeur de ses forfaits, il est inévitablement précipité dans l'enfer, d'où il ne sortira jamais

180. Plenam multis sceleribus animam ad inferos descendere, illud omnium malorum extremum est. *Tom.* 1, *syzygia* 3 *de Rhetor. post med. p.* 522, *E.*

Le comble de tous les maux, c'est qu'une âme chargée de crimes descende dans les enfers.

181. Est carcer infernus, et perpetua nocte oppressa regio. *Ep.* 82, *post med. p.* 709. *t.* 2.

L'enfer est une prison et une région enveloppée dans une nuit éternelle.

INFIRMARI

(Être affaibli, renversé, détruit).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Amovete me a prælio, infirmatus sum enim valde. 3 *Esdr.* 1, *v.* 30.

Retirez-moi du combat, car mes forces sont épuisées.

2. Infirmabuntur, et peribunt a facie tua. *Ps.* 9, *v.* 3.

Ils tomberont en défaillance et périront devant votre face

3. Dilatasti gressus meos subtus me, et non sunt infirmata vestigia mea. *Ps.* 17, *v.* 40.

Vous avez élargi sous moi la voie où je marchais, et mes pieds ne se sont point affaiblis.

4. In Domino sperans, non infirmabor. *Ps.* 25, *v.* 1.

J'ai mis mon espérance au Seigneur, je ne serai point affaibli.

5. Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt. *Ps.* 26, *v.* 4.

Mes ennemis qui me persécutent ont été affaiblis et sont tombés.

6. Infirmata est in paupertate virtus mea. *Ps.* 30, *v.* 13.

Ma force s'est affaiblie par ma misère.

7. Tetendit arcum suum, donec infirmentur. *Ps.* 57, *v.* 7.

Il a tendu sur eux son arc jusqu'à ce qu'ils soient renversés.

8. Infirmati sunt, nec fuit, qui adjuvaret. *Ps.* 106, *v.* 12.

Ils ont été affaiblis, et personne n'est venu les secourir.

9. Genua infirmata sunt a jejunio. *Ps.* 108, *vers.* 23.

Mes genoux sont affaiblis par le jeûne.

10. Infirmata est in bonum, quæ habitat in amaritudinibus. *Mich.* 1, *v.* 12.

La maison d'amertume pleure les biens qu'elle a perdus.

11. Omnes, qui sperant in Deum, non infirmantur. 1 *Matth.* 2, *v.* 61.

Ceux qui espèrent en Dieu ne perdent pas la force.

12. Domine, ecce quem amas, infirmatur. *Joan.* 11, *v.* 3.

Seigneur, celui que vous aimez est malade.

13. Quis infirmatur, et ego non infirmor? 2 *Cor.* 11, *v.* 29.

Qui est faible sans que je sois faible avec lui?

14. Cum infirmor, tunc potens sum. *Ibid.* 12, *v.* 10.

Lorsque je suis faible, alors je suis fort.

15. Infirmatus est usque ad mortem, sed Deus misertus est ejus. *Philipp.* 2, *v.* 27.

Il a été malade jusqu'à la mort, mais Dieu a eu pitié de lui.

16. Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, et orent super eum, ungentes eum oleo in nomine Domini, etc. *Jac.* 5, *vers.* 14.

Quelqu'un de vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui en répandant sur son corps l'huile au nom du Seigneur

INFIRMITAS (INFIRMITÉ, MALADIE).

DEFINITIO.

S. Antonin. Infirmitas proprie carnis dicitur, qua elementorum seu humorum concordia turbata caro ipsa afficitur, et tandem dissolvitur. *Part.* 1, *tit.* 5 *de Anima separata*, *c.* 1, § 5, *circa med. f.* 104, *col.* 4.

On appelle proprement infirmité de la chair un état fâcheux du corps provenant du trouble entre les éléments ou les humeurs, et qui amène enfin la dissolution.

Richard. a S. Victore. Infirmitas nihil aliud est, nisi sanitatis privatio, integritatisque corruptio. *Part.* 1, *tract.* 1 *de Statu interior. hom. c.* 11, *in calce*, *p.* 24, *col.* 2, *D.*

L'infirmité n'est pas autre chose que la privation de la santé et l'altération de l'intégrité.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Auferam infirmitatem in medio tui. *Ex.* 23, *v.* 25.

Afin que j'éloigne la maladie du milieu de vous.

2. Nec in infirmitate sua quæsivit Dominum, sed magis in medicorum arte confisus est. 2 *Par.* 16, *v.* 12.

Il ne chercha point le Seigneur dans sa maladie, mais il eut plus de confiance en l'art des médecins.

3. Longa sumptus tabe vita caruit, mortuusque est in infirmitate pessima. *Ibid.* 21, *v.* 19.

Consumé par la longueur de ce mal, il perdit la vie et mourut ainsi dans une horrible maladie.

4. Plenum injustitia est sæculum hoc et infirmitatibus. 4 *Esdr.* 4; *v.* 27.

Ce siècle est rempli d'injustices et accablé d'infirmités.

5. Multiplicatæ sunt infirmitates eorum. *Ps.* 15, *v.* 3.

Ils ont multiplié leurs infirmités.

6. Benedic, anima mea, Domino, qui sanat omnes infirmitates tuas. *Ps.* 102, *in princ.*

Mon âme, bénissez le Seigneur qui guérit toutes vos infirmités.

7. Miserabilis prorsus infirmitas! quomodo venit, sic revertetur. *Eccl.* 5, *v.* 15.

Profonde misère! Comme il est venu, il s'en ira.

8. Infirmitas gravis, sobriam facit animam. *Eccli.* 31, *v.* 2.

Une maladie grave rend l'âme plus sage.

9. In omnibus operibus tuis esto velox, et omnis infirmitas non occurret tibi. *Ibid.* 31, *vers.* 27.

Sois diligent dans toutes tes actions, et tu ne tomberas pas malade.

10. In multis escis erit infirmitas. *Ibid.* 37, *vers.* 33.

L'excès dans les repas amène les maladies.

11. Fili, in tua infirmitate, ne despicias teipsum : sed ora Dominum, et ipse curabit te, et ab omni delicto munda cor tuum. *Ibid.* 38, *vers.* 9-10.

Mon fils, ne te méprise pas toi-même en ton infirmité, mais prie le Seigneur, et lui-même te guérira et purifiera ton cœur de toute iniquité.

12. Deficient pueri, et juvenes in infirmitate cadent. *Isa.* 40, *v.* 30.

L'adolescence se consume dans les travaux, la jeunesse a ses langueurs.

13. Dominus voluit conterere eum in infirmitate. *Isa.* 53, *v.* 10.

Le Seigneur a voulu le briser dans son infirmité.

14. Coram me semper infirmitas et plaga. *Jerem.* 6, *v.* 7.

Le cri des personnes languissantes et couvertes de plaies monte sans cesse devant moi.

15. Plane hæc infirmitas mea est, et portabo illam. *Jerem.* 10, *v.* 19.

Cette infirmité vient de moi, et je la supporterai.

16. Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloria Dei. *Joan.* 11, *v.* 4.

Cette maladie ne va pas à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu.

17. Si gloriari oportet, quæ infirmitatis meæ sunt, gloriabor. 2 *Cor.* 11, *v.* 30.

S'il faut se glorifier, je me glorifierai de mes faiblesses.

18. Pro hujusmodi gloriabor; pro me autem nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis. 2 *Cor.* 12, *v.* 5.

Je pourrais me glorifier en parlant d'un tel homme; mais pour moi, je ne veux me glorifier que de mes faiblesses.

19. Virtus in infirmitate perficitur. *Pros. Ibid. v.* 9.

La force se perfectionne dans la faiblesse.

20. Libenter ego gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. *Ibid.*

Je me glorifierai donc volontiers de mes faiblesses, afin que la force de Jésus-Christ habite en moi.

21. Propter quod placeo mihi in infirmitatibus meis : cum enim infirmor, tunc potens sum. *V.* 10.

C'est pourquoi je me complais dans mes faiblesses, car lorsque je suis faible, alors je suis fort.

22. Non habemus pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris. *Hebr.* 4, *v.* 15.

Le pontife que nous avons peut compatir à nos faiblesses.

23. Ipse circumdatus est infirmitate. *Ibid.* 5, *v.* 2.

Il est lui-même environné de faiblesse.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 24. Ægritudo carnis peccatum repellit, luxuria autem carnis culpam adolet. *Lib. 1 de Pœnit. c.* 13, *in princ. col.* 117, *D, t.* 1.

Les infirmités de la chair éloignent le péché, mais la santé exubérante multiplie les fautes.

25. Non est obnoxius infirmitati, qui non est obnoxius passioni. *De Incarnat. c.* 7, *in princ. col.* 432, *B, t.* 2.

On n'est pas sujet à l'infirmité quand on est exempt de toute passion.

26. Nullo modo se erigere potest abjectus et vilis sensus, atque ignobilis, demersus in omnem infirmitatis voraginem vitæ hujus cupiditate. *Lib.* 2, *Epist.* 7 *ad Simplician. post med. col.* 521, *A, t.* 3.

Il est absolument impossible de relever un sens vil et abject, un sens ignoble, plongé par les passions de cette vie dans l'abîme de toutes les infirmités.

27. Non est excludenda infirmitas, sed juvanda. *Lib.* 7 *sup. Luc. c.* 9, *in illud, Nolite prohibere eos, etc. col.* 1719, *B, t.* 5.

Il ne faut pas supprimer l'infirmité, mais la soutenir.

S. Antonin. 28. Cum corpus est debile et infirmum, debilitatur hostis. *Part.* 2, *titul.* 4, *c.* 4, *sub finem, f.* 166, *col.* 3.

Quand le corps est faible est malade, l'ennemi est affaibli.

S. Aug. 29. Qui veram corporis ostendit infirmitatem, humane tractandus est : qui autem falsam, et convinci non potest, Deo dimittendus est. *De Opere monach. c.* 19, *post med. p.* 567, *D, t.* 3.

Celui qui produit une infirmité corporelle véritable doit être traité avec humanité ; mais si quelqu'un en propose une fausse sans qu'on puisse le convaincre, il faut remettre la chose à Dieu.

30. Multo misericordius operatur erga animas infirmorum, qui bonæ famæ servorum Dei consulit, quam erga corpora egentium, qui panem esurientibus frangit. *Ibid. c.* 22, *in fine.*

Celui qui s'occupe de sauvegarder l'honneur des serviteurs de Dieu est plus miséricordieux envers les âmes des faibles que ne l'est envers le corps des pauvres celui qui leur donne du pain.

31. Non amat medicus ægrotum, et amat medicus ægrotum : si ægrotum amaret, semper ægrotum optaret : rursus si ægrotum non amaret, ad ægrotum non veniret ; sed amat ægrotum, ut faciat sanum. *Sup. Ps.* 47, *ante med. vers.* 3, *p.* 299, *A, t.* 8.

Le médecin aime les malades, et il n'aime pas les malades ; s'il aimait les malades, il les voudrait toujours malades, et s'il n'aimait pas les malades, il ne les visiterait pas ; mais il aime les malades pour les guérir.

32. Ubi non est salus succumbit infirmitas. *Sup. Ps.* 118, *conc.* 29, *ante med. p.* 965, *A, t.* 8.

L'infirmité succombe quand il n'y a rien pour la sauver.

33. Nihil superbius est ægroto, qui deridet medicamentum suum. *Sup. Ps.* 141, *circa med. vers.* 4, *p.* 1125, *B, t.* 8. S. Aug.

Il n'y a pas d'orgueil plus grand que celui d'un malade qui se moque du traitement qu'on lui fait suivre.

34. Ubi homo ægrotat, et Deus curat, magnum pietatis et sanitatis indicium est. *Sup. Ps.* 147, *prope med. præfat. p.* 1173, *A, t.* 8.

Quand l'homme est malade et que Dieu guérit, c'est un grand signe de miséricorde et de santé.

35. Morbi sæpenumero veluti quædam peccatorum flagella sunt. *Lib. Reg. fusius disput. interrogat.* 55, *post med. f.* 65, *p.* 1, *t.* 2, *edit. Paris.* 1550. S. Basil. Mag.

Les maladies ne sont très-souvent que les châtiments de nos péchés.

36. Cum caput ægrotat, corpus simul omne laborat. *In suis Prov. verb. Cum, p.* 187, *t.* 2. V. Beda.

Quand la tête est malade, tout le corps souffre en même temps.

37. Difficile est cuiquam agnoscere sanitatis gratiam, nisi per infirmitatis disciplinam. *Ibid. verbo Difficile, p.* 188.

On ne comprend que difficilement le bienfait de la santé, si l'on n'a point passé par l'épreuve de la maladie.

38. Infirmitas carnis, si patienter sustineatur, est quasi purgatorius ignis. *Ibid. verbo Infirmitas, p.* 191.

Les maladies du corps, si on les supporte avec patience, sont comme un feu qui purifie.

39. Vehementior est animi, quam corporis febris. *Ibid. verbo Vehementior, p.* 199.

La fièvre de l'âme est plus violente que celle du corps.

40. Volens retinere sanitatem, nullius irrideat infirmitatem. *Ibid. verbo Volens, p.* 200.

Si vous voulez conserver la santé, ne riez jamais des infirmités d'autrui.

41. Utilis prorsus infirmitas, quæ medici manum requirit : et salubriter a se deficit, quem perficit Deus. *Sermon. de Conversion. ad clericos, c.* 19, *in fine, f.* 114, *col.* 1, *C.* S. Bern.

Une infirmité est très-utile quand elle force de recourir à la main du médecin ; il est salutaire de défaillir en soi-même quand on est relevé par Dieu.

42. In tua infirmitate non te despicias, sed ora Deum, et curabit te. *De inter. Domo, c.* 51, *in fine, f.* 331, *col.* 3, *I.*

Dans l'infirmité, ne vous méprisez pas vous-même ; mais priez Dieu, et il vous guérira.

43. Bona est infirmitas carnis, quæ perducit hominem ad sanitatem animæ. *Serm.* 43 *ad sororem, prope init. f.* 91, *col.* 4, *M.*

L'infirmité du corps est bonne, car elle conduit l'homme à la santé de l'âme.

44. Ægritudo carnem vulnerat, mentem curat. *Ibid. circa med. f.* 92, *col.* 1, *A.*

La maladie blesse le corps, mais elle guérit l'âme.

onav. 45. Signa infirmitatis in sene sunt quatuor :
Tremor corporis,
Canities capitis,
Tumor ventris,
Infrigidatio libidinis. *Sup. Eccles. c.* 12, *ante med. p.* 338, *col.* 1, *B*, *t.* 1.

Il y a quatre signes d'infirmité chez un vieillard :
Le tremblement du corps,
La blancheur des cheveux,
L'enflure du ventre,
Le refroidissement de la passion.

46. Non est detestanda, sed optanda infirmitas, quæ Christi virtute firmatur. *Pros.*

Il ne faut pas détester, mais désirer l'infirmité qui est fortifiée par la vertu de Jésus-Christ.

47. Non dicendus est destitutus, qui est in se infirmus, cum fortitudo sua sit Dominus. *Serm. de S. Agatha, in princ. p.* 234, *col.* 1, *tom.* 3.

Il ne faut pas appeler abandonné celui qui est faible par lui-même, puisque le Seigneur est sa force.

48. Deus fortis, ut hostem vinceret, indutus est armis nostræ infirmitatis : si enim vicit per infirmitatem, quid fecisset si pugnasset per virtutem? et si infirmum Dei fortius est hominibus, brachium Dei quis poterit infirmare? *Sup. lib.* 1 *Sent. sub finem prooemii*, *p.* 2, *col.* 1, *tom.* 4.

Pour vaincre l'ennemi, le Dieu fort s'est revêtu des armes de notre infirmité ; s'il a vaincu par la faiblesse, que serait-ce s'il avait combattu par sa puissance? et si la faiblesse de Dieu est plus forte que tous les hommes, qui pourrait vaincre le bras de sa puissance?

49. Unde infirmitates multæ, nisi ex ciborum nimia copia, et frequenti mulierum usu? *In collat. de Contemptu sæculi, ante fin. p.* 96, *col.* 1, *E*, *t.* 7, *part.* 3.

D'où viennent un grand nombre d'infirmités, sinon des excès de bouche et des rapports fréquents avec les femmes?

yprian. 50. Utilius est infirmum se homo cognoscat, ut fortis existat, quam fortis videri velit, ut infirmus emergat. *De Singularitate clericorum, prope med. p.* 521, *col. t.* 3.

Il vaut mieux que l'homme se reconnaisse faible pour devenir fort, que de vouloir paraître fort et se montrer ensuite infirme.

h. Lugd. 51. Major ægritudo est languere animam vitiis, quam corpus morbis. *In Epist. parænet. ad Valerian. ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 777, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

La langueur de l'âme dans le vice est une infirmité plus grave que les maladies du corps.

. Angl. 52. Melior est infirmitas monachi, quam sæcularis firmitas. *Serm.* 37 *sup. Cant. ante med. apud D. Bern. vol.* 2.

La faiblesse d'un moine vaut mieux que la fermeté d'un séculier.

eg. Mag. 53. Custos est virtutis infirmitas. *Lib.* 19 *Moral. c.* 6, *in princ. sup. illud, Job* 28, *Et aquas appendit in mensura*, *t.* 1.

L'infirmité est la gardienne de la vertu.

54. Ægra caro si studiose curari negligitur, squalore desuper ducto infirmitate deterius gravatur? et dum calamitati ægritudinis, negligentiæ miseria additur, gravior molestia oborto squallore toleratur. *Ibid. lib.* 20, *c.* 15, *ante med. num.* 12, *col.* 681, *B.* S. Greg. Mag.

Si l'on ne soigne pas avec attention un corps malade, le mal fait des progrès et l'infirmité s'aggrave, et le mal de la négligence s'ajoutant à celui de la maladie, le défaut de soins amène un état plus triste et plus dangereux.

55. Modestia corporalis, salus est cordis, quæ ad cognitionem sui mentem revocat, quam plerumque salus abjicit, infirmitatis memoria reformat. *Part.* 3 *Pastor. c.* 1, *admonition.* 13, *a med. col.* 1237, *D*, *t.* 1.

La modestie du corps est le salut de l'âme, parce qu'elle fait rentrer l'esprit en lui-même et lui apprend à se connaître; le bien que la santé dissipe souvent, la maladie le répare.

56. Omnes infirmi sumus ; sed ille est infirmior, qui suam considerare non valet infirmitatem. *Lib.* 6 *in Registr. indict.* 15, *cap.* 160, *Ep.* 4 *ad Cyriacum episc. ante med. col.* 863, *B*, *t.* 2

Nous sommes tous infirmes; mais celui-là l'est davantage qui ne sait pas considérer son infirmité.

57. Si aliquis ægrotat, pugnet : quod si succumbit, vincat, et assequatur ne amplius pugnet. *Orat.* 25, *post med. p.* 206. S. Greg. Naz.

Si quelqu'un est malade, qu'il combatte; s'il succombe, qu'il vainque, et qu'il obtienne de n'avoir plus à combattre.

58. Morbo crucior, et gaudeo : quia morbus lavat me a peccatis, et similem reddit Domino virum dolorum. *Orat. de Nativit. Christi, post init.*

Je suis tourmenté par la maladie, et je suis dans la joie, parce que la maladie efface mes péchés, parce qu'elle me rend semblable au Seigneur en faisant de moi un homme de douleur.

59. Morbi ex saturitate nimia concitantur. *Tom.* 2, *lib.* 2 *advers. Jovian. ante med. p.* 77, *litt. A.* S. Hier.

L'excès de nourriture provoque les maladies.

60. Infirmitas corporis, sanitas animæ est. *Sup. Ps.* 140, *exposit.* 2, *vers.* 1, *p.* 215, *B*, *tom.* 8.

L'infirmité du corps est la santé de l'âme.

61. Infirmitas carnis animum privat a virtute. *Lib.* 1 *de Claustro animæ*, *c.* 8, *in princ. p.* 35, *A*, *t.* 2. Hugo a S. Victore.

L'infirmité de la chair enlève sa force à l'esprit.

62. Quando infirmitas carnis adunatur in tumorem, contingit quandoque ut generet languorem. *Ibid. lib.* 2, *c.* 13, *in princ. p.* 46, *C.*

Quand une infirmité corporelle se tourne en enflure, il arrive souvent qu'elle produit la langueur.

63. Citius venit diabolus ad infirmum, quam sacerdos, quantumcunque acceleret. *Sup. Psal.* 108, *in princ. f.* 289, *col.* 1, *t.* 2. Hugo card.

Le diable arrive auprès du malade avant le prêtre, quelle que soit la diligence de celui-ci.

Hugo card. 64. Omnis infirmitas animæ, si bene attenderis, aut est tenebræ intellectus, aut putredo seu infectio affectus. *Sup. Prov. c.* 12, *f.* 27, *col.* 1, *t.* 3.

En y réfléchissant, on voit que toute infirmité de l'âme est ténèbres de l'intelligence ou corruption et infection du cœur.

65. Omnis spiritualis infirmitas hominis, aut est vitium intellectus, et hoc est ignorantia; aut vitium affectus, et hoc est malitia. *Ibid. c.* 13, *f.* 29, *col.* 2.

Toute infirmité spirituelle de l'homme est ou un vice de l'intelligence, c'est-à-dire l'ignorance, ou un vice de l'affection, c'est-à-dire la malice.

S. Innoc. III. 66. Corporalis infirmitas etsi sæpe, non tamen semper provenit ex peccato. *Sup. Psal.* 6, *ante med. f.* 107, *col.* 3.

Les infirmités corporelles proviennent souvent du péché, mais pas toujours.

Joan. Cass. 67. Infirmitas carnis ad puritatem cordis non officit, si hæc tantum modo, quæ fragilitas carnis, non quæ voluptas exigit, usurpentur. *Lib.* 5 *de cœnob. Inst. c.* 7, *in princ. p.* 116.

L'infirmité de la chair ne nuit pas à la pureté du cœur, si l'on se permet seulement ce que réclame la fragilité du corps, et non ce que demande la volupté.

S. Jean Chr. 68. Infirmitas corporis miserenda est, non odienda; infirmitas autem animæ non est miserenda, sed odienda. *Hom.* 21 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 183, *C*, *t.* 2.

Les infirmités corporelles méritent notre pitié et non notre haine; au contraire, les infirmités de l'âme sont dignes de haine et non de compassion.

69. Qui infirmus est, non secus brevi, quam longa oratione perturbatur; et quæ manifesta et facillima sunt, difficilia esse autumat. *Hom.* 1 *sup. Joan. post med. col.* 18, *D*, *t.* 3.

Celui qui est infirme n'est pas moins troublé par une prière courte que par une longue; il trouve très-difficiles les choses les plus faciles et les plus simples.

70. Fortium virorum est ferre infirmos. *Hom.* 15 *sup. Acta Apost. ante fin. in Morali, col.* 551, *B*, *t.* 3.

C'est le devoir des hommes forts de soutenir les faibles.

71. Naturam habere infirmitatibus subditam, crimen non est; sed servire infirmitatibus, criminosum est. *Hom.* 6 *de Laudib. div. Pauli, ante med, col.* 1090, *A*, *t.* 3.

Ce n'est pas un crime d'avoir une nature sujette à des faiblesses, mais c'est un crime d'être l'esclave de ces faiblesses.

72. Nescit inter divitem et pauperem ullo modo morbus discernere, gloriosum et ingloriosum, nobilem et ignobilem non cognoscit. *Hom.* 59 *sup. Matth. oper. perf. post med. t.* 2.

La maladie ne sait faire aucune distinction entre le riche et le pauvre, entre l'homme illustre et l'homme obscur, entre le noble et le manant.

73. Infirmitate carnis nimia prævalente, ad perfectionem pertingere nemo potest. *Pros.* S. Isidorus Hispal.

Quand l'infirmité de la chair est excessive, il est impossible d'arriver à la perfection.

74. Corporis enim debilitas, etiam vires animæ frangit, mentis quoque ingenium facit marcescere. *Lib.* 2 *de summ. Bono, c.* 44, *sent.* 14, *p.* 659, *col.* 2.

Car la faiblesse du corps brise aussi les forces de l'âme et émousse la pénétration de l'esprit.

75. Tribus est causis infirmitates accidunt corpori, scilicet ex peccato, ex tentatione. et ex intemperantiæ passione; sed huic tantum novissimæ humana potest medicina succurrere, illis vero sola quietas divinæ misericordiæ. *Ib. lib.* 3. *c.* 3, *sent.* 4, *p.* 662, *col.* 2.

Les infirmités corporelles proviennent de trois causes : du péché, de la tentation et de l'intempérance; la médecine humaine ne peut remédier qu'à cette dernière; quant aux autres, il n'y a de ressource que dans la miséricorde divine.

76. Qui valentiores sunt et sani, utile est illis infirmari, et non peccare; ne per vigorem sanitatis illicitis sordidentur cupiditatum et luxuriæ desideriis. *Pros.*

Il est bon pour les hommes très-forts et très-sains d'être quelquefois malades sans qu'ils aient péché, de peur que la vigueur du corps ne les jette dans les souillures de la passion et de la luxure.

77. Duritia, quæ mentem premit, nec sentitur, utiliter mutatur per infirmitatem in carne, ut sentiatur atque intellectu emendetur.

L'endurcissement qui accable l'âme sans être ressenti est quelquefois changé heureusement en infirmité charnelle, afin qu'on la ressente et qu'on se corrige spirituellement.

78. Nam citius infirmitatum vulnera carnis sentiuntur, quam animæ. *Ibid. sent*, 5, *etc.*

Car on sent plus vite les infirmités du corps que celles de l'âme.

79. Est salubris infirmitas, quæ per divinam correptionem mentem a duritia frangit. *Ibid. sent.* 7, *p.* 662, *col.* 2.

C'est une infirmité salutaire, celle qui, sous la correction de Dieu, triomphe de l'endurcissement de l'âme.

80. In infirmitatibus tuis non contristeris, in languoribus tuis gratias age Deo. *Pros.*

Ne soyez pas triste dans vos infirmités, rendez grâces à Dieu dans vos langueurs.

81. Valere te magis animo opta, quam corpore; valere te magis mente, quam carne.

Souhaitez la santé de l'esprit plutôt que celle de la chair, la santé de l'âme de préférence à celle du corps.

82. Adversa corporis remedia sunt animæ; ægritudo quidem corpus vulnerat, sed mentem curat.

Les remèdes du corps sont funestes à l'âme; car la maladie blesse le corps, mais elle guérit l'âme.

idorus Hispal. 83. Languor vitia excoquit, languor vires libidinis frangit. *Lib.* 2 *de Synonym. c.* 6, *in princ. p.* 315, *col.* 1.

La maladie détruit les vices ; elle brise les forces de la passion.

Firm. 84. Ægros, quibus defuerint, qui assistunt, curandos, fovendosque suscipere, summæ humanitatis et magnæ operationis est. *Lib.* 6 *de divin. Inst. c.* 12, *post med. p.* 260.

C'est une œuvre sainte et un grand acte d'humanité de soigner et de soutenir les malades qui n'ont personne pour les assister.

85. Quam primum latentibus morbis adhibenda est curatio. *Ibid. c.* 24, *post med. p.* 284.

Il faut se hâter de porter remède aux maladies cachées.

86. In terra nihil est, quod non sit infirmum. *De Opificio Dei, c.* 24, *post init. p.* 370.

Il n'y a rien sur la terre qui soit exempt d'infirmité.

87. Infirmitas habet in se mortis conditionem. *Ibid. ante fin. p.* 372.

L'infirmité porte en elle-même la condition de la mort.

Nilus. 88. In morbis oratione priusquam medicis et pharmacis utere. *Parænes.* 62, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Dans vos maladies, recourez à la prière avant de vous adresser aux médecins et aux pharmaciens.

ulinus. 89. Non proficeret spiritualis virtus, nisi subesset carnalis infirmitas. *Ep. ad Sebast. post med. apud. Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

L'esprit n'avancerait pas dans la vertu, si la chair n'était éprouvée par l'infirmité.

tr. Chr. 90. Qui non fuerit cum infirmo infirmatus, non potest conferre sanitatem. *Serm.* 50, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Celui qui ne se sent pas infirme avec les infirmes est incapable de leur rendre la santé.

lo Jud. 91. Non extremum morbum, sed peccata, quæ morbum accersunt, extimescamus, et morbum animi non corporis. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 12, *circa finem, fol.* 15, *p.* 1, *C.*

Ce ne sont pas les maladies mortelles qu'il faut craindre, mais le péché qui provoque les maladies, le mal de l'âme plutôt que le mal du corps.

rosper. 92. Quid infirmo utile sit, magis novit medicus, quam ægrotus? *Apud. D. Aug. in fine, t.* 3, *sent.* 212.

Le médecin connaît mieux ce qui est utile à un malade que le malade lui-même.

chard. Victore. 93. Attende et cognosce magnitudinem morbi tui, ut anxius concupiscas, attentius requiras, ardentius diligas remedia medici. *Part.* 1, *tract.* 1 *de Statu inter. homin. c.* 2, *post med. p.* 36, *col.* 2, *A.*

Considérez et reconnaissez la gravité de votre maladie, afin que vous désiriez avec plus de zèle, que vous recherchiez avec plus d'attention et que vous aimiez avec plus d'ardeur les remèdes du médecin.

94. Infirmitas corporis robur est animæ. *Conc.* 23 *dom.* 1 *Quadr. ante med.* [illegible]

L'infirmité du corps est la vigueur de l'âme.

95. Quicunque alium ægrotare facit morbo pœnæ, ipse ægrotat morbo culpæ. *Sup. Psal.* 34, *v.* 16. Salvianus

Celui qui attire sur un autre le mal du châtiment subit lui-même la maladie du péché.

96. Nequaquam nobis dolenda est hæc afflictio infirmitatum, quam intelligimus matrem esse virtutum. *Lib.* 1 *de Gubern. Dei, post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 34, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618, *super illud,* 2 *Cor.* 12, *Virtus in infirmitate perficitur.*

Nous ne devons pas pleurer sur cette infirmité que nous savons être la mère des vertus.

97. Si infirmitatem corporis appetendam sibi etiam Apostolus putat, quis sapienter evitat? *Ibid. ante med. p.* 324, *col.* 2, *C.*

Si l'Apôtre lui-même trouve désirable l'infirmité du corps, qui pourrait sagement la repousser?

98. Absit, ut religiosos putemus (quia infirmi sunt), a Deo negligi per quod confidimus plus amari. *Ibid.*

Loin de nous la pensée que Dieu néglige les personnes pieuses, parce qu'elles sont soumises à l'infirmité, tandis que cette négligence apparente est la preuve d'un plus grand amour.

99. Infirmandum est nobis carne, ut optata faciamus ; infirmitas enim carnis vigorem mentis exacuit. *Ibid.*

Nous avons besoin d'être infirmes par la chair pour faire ce qui est plus parfait, car la faiblesse du corps excite la vigueur de l'âme.

100. Quanto imbecillior es corpore, tanto purior sensu. *Ibid. Ep.* 5 *ad Catturam sororem suam, a med. p.* 363, *col.* 2, *H.*

Plus vous êtes faible de corps, plus vous êtes pur d'esprit.

101. Triste est et admodum molestum, morbo laborare ; sed longe molestius, ipsum morbum non agnoscere. *Sect.* 5 *super Ezech. in princ. p.* 327, *col.* 2, *G. t.* 1. S. Theodoret.

C'est une chose triste et pénible d'être malade de corps ; mais ce qui est encore plus fâcheux, c'est de ne pas reconnaître sa maladie.

102. Infirmitas, quæ in diem crescit, medicinam in diem requirit. *Hom.* 9 *de Misericord. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 486, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618. S. Valerian.

Une maladie qui s'aggrave chaque jour demande chaque jour de nouveaux remèdes.

103. Infirmo patienter serviens, instar angeli est. *Lib.* 7, *cap.* 19, *num.* 2, *in fine, pag.* 673, *col.* 2. In Vitis Patr.

Celui qui sert avec patience un malade est semblable à un ange.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Seneca. 104. Morbum signa præcurrunt. *Lib.* 3 *de Ira*, c. 10, *ante med. p.* 440, *t.* 1.

Les maladies ont des signes avant-coureurs.

105. Initia morborum quies curat. *Ibid. cap.* 39, *circa init. p.* 459.

Le repos guérit le commencement des maladies.

106. Initium morbi est, ægris sana miscere. *De Tranquillitat. animi, cap.* 5, *fere in med. pag.* 528.

Le commencement de la maladie, c'est de mêler des choses saines à celles qui ne le sont pas.

107. Tria hæc in omni morbo gravia sunt : metus mortis, dolor corporis, intermissio voluptatum. *Epist.* 78, *post init. p.* 691, *t.* 2.

Il y a trois choses graves dans toute maladie : la crainte de la mort, les douleurs du corps, et la cessation des voluptés.

108. Longus morbus habet intercapedinem, dat refectioni locum, necesse est ut resurgat et desinat. *Pros.*

Une longue maladie a des relâches, elle laisse parfois le malade se remettre; il faut qu'elle ait des suspensions et des redoublements.

109. Brevis autem morbus ac præceps, alterutrum faciet, aut extinguetur, aut extinguet. *Ibid. statim a med. p.* 694, *t.* 2.

Mais une maladie courte et aiguë produit de deux choses l'une : ou elle est éteinte, ou elle tue.

110. Est (mihi crede) etiam in lectulo virtuti locus : non tantum arma et acies dant argumenta alacris animi, indomitique terroribus ; habes quod agas, bene luctare cum morbo ; si nihil te coegerit, si nihil exoraverit, insigne prodis exemplum. *Ibid. post med. p.* 694.

Croyez-moi, on peut donner des preuves de courage, même sur un lit de douleur ; ce n'est pas seulement un champ de bataille qui fait reconnaître un cœur intrépide et supérieur à la peur ; il y a le sujet d'une noble lutte dans la maladie ; si rien ne vous fléchit, si rien ne vous abat, vous donnez un magnifique exemple.

111. Medicina ægro, non regio quærenda est. *Ep.* 104, *in med. p.* 821, *t.* 2.

Ce qu'il faut à un malade, c'est un bon remède, et non un changement de pays.

112. Morieris, non quia ægrotas, sed quia vivis ; cum convalueris, non mortem, sed valetudinem effugies. *Ep.* 78, *ante med. p.* 692, *tom.* 5.

Vous mourrez, non parce que vous êtes malade, mais parce que vous vivez ; quand vous aurez recouvré la santé, ce n'est pas de la mort que vous vous éloignerez, mais de la vigueur.

113. Turpe spectaculum præbet animus æger. *De Moribus, a med. p.* 678, *edit. Basil.* 1537.

Une âme malade offre un triste spectacle.

INFIRMUS (Infirme, malade).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Infirmi accincti sunt robore. 1 *Reg.* 2, *vers.* 4.

Les faibles ont été revêtus de force,

2. Forti animo esto, in proximo est ut a Deo cureris. *Tob.* 5, *v.* 13.

Ayez bon courage, le temps approche où Dieu doit vous guérir.

3. Miserere mei, Domine, quia infirmus sum. *Ps.* 6, *v.* 2.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis infirme.

4. Non erat in tribubus eorum infirmus. *Ps.* 104, *v.* 36.

Dans toutes les tribus il ne s'en trouva pas un seul infirme.

5. Quod infirmum est inutile invenitur. *Sap.* 2, *v.* 11.

Ce qui est faible est jugé inutile.

6. Homo sum ego infirmus, et exigui temporis. *Ibid.* 9, *v.* 5.

Je suis un homme infirme et de peu de jours.

7. Quod infirmum fuit, non consolidastis : et quod ægrotum, non sanastis. *Ezech.* 34, *v.* 4.

Vous n'avez point fortifié les faibles ni guéri les malades.

8. Infirmus dicat : Quia fortis ego sum. *Joel.* 3, *v.* 10.

Que le faible dise : Je suis fort.

9. Infirmus eram, et visitastis me. *Matth.* 25, *v.* 36.

J'étais malade, et vous m'avez visité.

10. Infirmus eram, et in carcere, et non visitastis me. *Ibid. v.* 43.

J'étais malade et en prison, et vous ne m'avez point visité.

11. Debemus nos firmiores, imbecilitates infirmorum sustinere. *Rom.* 15, *v.* 1.

Nous devons, nous qui sommes forts, supporter les faiblesses des infirmes.

12. Quod infirmum est Dei, fortius est hominibus. 1 *Cor.* 1, *v.* 25.

Ce qui paraît en Dieu une faiblesse est plus fort que les hommes.

13. Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia. *V.* 27.

Dieu a choisi les faibles selon le monde pour confondre les forts.

14. Factus sum infirmis infirmus, ut infirmos lucrifacerem. *Ibid.* 9, *v.* 22.

Je me suis rendu faible avec les faibles pour gagner les faibles.

15. Inter vos multi infirmi et imbecilles, et dormiunt multi. *Ibid.* 11, *v.* 30.

Il y en a beaucoup parmi vous qui sont malades et languissants, et plusieurs sont morts.

16. Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, et orent super eum. *Pros. Jac.* 5, *v.* 14.

Quelqu'un de vous est-il malade? qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui.

17. Et oratio fidei salvabit infirmum, et alleviabit eum. *V.* 15.

Et la prière de la foi sauvera le malade, *le Seigneur* le soulagera.

INGENIUM (Génie, talent).

DEFINITIO.

Aug. Ingenium est vis ea animæ, sive intensio, qua anima se extendit et exercet ad incognitorum cognitionem. *De Spiritu et Anima*, c. 11, *post med. p.* 609, *A*, *t.* 3.

Le génie est cette force, cette portée de l'âme par laquelle elle s'étend et s'applique à la connaissance de ce qui était inconnu.

[...]ctor. Ingenium est extensio intellectus ad intellectorum cognitionem.

Le génie est la faculté de l'âme par laquelle elle acquiert la connaissance des choses intelligibles.

[...]ato. Ingenium est velocitas discendi. *Tom.* 3, *syzygia* 6 *de Definit. in med. p.* 413, *D.*

Le génie est une grande facilité pour apprendre.

COMPARATIO.

[...]neca. Sicut ignis quo clarior fulsit, citius extinguitur : sic ingenia quo illustriora, eo breviora sunt. *De Consol. ad Marciam*, c. 23, *sub fin. p.* 620, *t.* 1.

De même que le feu s'éteint plus vite selon qu'il était plus vif et plus brillant, ainsi le génie passe d'autant plus vite qu'il était plus éclatant.

SENTENTIÆ PATRUM.

Ambr. 1. Unusquisque suum ingenium noverit, et ad id se applicet, quod sibi aptum elegerit. *Lib.* 1 *Offic. c.* 44, *in princ. col.* 30, *D*, *t.* 1.

Que chacun reconnaisse son talent, et qu'il s'applique à ce qu'il aura choisi selon ses aptitudes.

Aug. 2. Quædam acutissima et excellentissima ingenia tanto in majores errores ierunt, quanto præfidentius, tanquam suis viribus concurrerunt. *Epist.* 52 *ad Macedonium, ante med. pag.* 151, *A*, *t.* 2.

On a vu des génies très-vifs et très-éminents tomber dans des erreurs d'autant plus profondes qu'ils marchaient avec plus de confiance, comptant sur leurs propres forces.

3. Non inutiliter exercentur ingenia, si adhibeatur disceptatio moderata. *In Enchirid. cap.* 59, *in fine*, *p.* 122, *C*, *t.* 3. S. Aug.

Quand la discussion est modérée, elle est un exercice utile pour les esprits.

4. Bonorum ingeniorum insignis est indoles, in verbis verum amare, non verba. *Lib.* 4 *de Doctrina christ. cap.* 11, *in med. p.* 53, *B*, *tom.* 3.

Une marque infaillible des bons esprits, c'est d'aimer la vérité dans les discours et non pas dans les paroles.

5. Quanto tenacius et facilius puer meminit, quantoque acutius intelligit, et studet ardentius, tanto est laudabilioris ingenii. *Lib.* 10 *de Trinit. c.* 11, *in princ. p.* 268, *C*, *t.* 3.

Plus un enfant montre de ténacité et de facilité dans la mémoire, de pénétration dans l'intelligence et d'ardeur dans l'étude, plus son talent est digne d'éloges.

6. Ingenium tuum, prudentia, eloquentia, et cætera, quibus ornantur mores tui, dona sunt Dei. *Ep.* 238, *post med. t.* 2.

Le génie, la prudence, l'éloquence et les autres mérites qui vous distinguent, sont des dons de Dieu.

7. Sine vera pietate et religione, omne quamvis laudabile ingenium, superbia vanescit et decidit. *Lib.* 2 *de Civ. Dei*, *c.* 5, *circa finem*, *tom.* 5.

Sans la religion et sans une piété véritable, tout talent, si remarquable qu'il soit, se perd et s'évanouit dans l'orgueil.

8. Ingeniosum nasci, felicitatis est. *Ibid. lib.* 4, *c.* 21, *ante med. t.* 5.

C'est une chance heureuse de naître avec du talent.

9. Accepisti a Deo ingenium spiritaliter aureum, et ministras inde tibi libidinibus, et in illo Satanæ propinas teipsum. *Epist.* 39, *prope fin. tom.* 2.

Vous avez reçu de Dieu un génie d'or sous le rapport spirituel, et vous le faites servir à satisfaire vos passions, à vous dévouer à Satan.

10. Non meo vel ingenio, vel merito, sed Dei dono sum, si quid laudabiliter sum. *Epist.* 52, *ante med. t.* 2.

S'il y a en moi quelque chose de louable, je ne le dois pas à mon génie ou à mon mérite, mais à un don de Dieu.

11. Nihil est acutum ingenium, nisi a Deo. *Lib.* 1 *contra Faust. c.* 1, *circa med. t.* 6.

Il n'y a pas de génie pénétrant qui ne vienne de Dieu.

12. Abutetis ingeniis tardioribus. *Lib.* 4 *contra Julian. c.* 9, *t.* 7.

Vous tirerez parti des esprits les plus lents.

13. Semper in robusto vegetoque corpore, animus mollior, atque tepidior jacet ; et rursum in corpore debili et infirmo, fortior viget promptiorque spiritus. *Epist* 253 *ad abbat. Garin. post med. f.* 262, *col.* 2. S. Bern.

Dans un corps gras et vigoureux gît toujours un esprit plus lâche et plus mou ; au contraire, dans un corps faible et malade vit un esprit plus fort et plus prompt.

S. Bern. 14. Qui callet ingenio, qui viget arte, qui præeminet intellectu, instrumenta sunt hæc ei tam vitiorum quam virtutum. *De Vita solitaria, ante med. f.* 316, *col.* 1, *B. Pros.*

Celui qui excelle par le génie, qui est habile dans un art, qui l'emporte par l'intelligence, possède dans ces dons des instruments de vice aussi bien que de vertu.

15. Ingenium corpus adaptat, ars naturam informat, intellectus animum facit docibilem. *Ibid.*

Le génie façonne le corps, l'art réforme la nature, l'entendement rend l'esprit docile.

S. Bonav. 16. Ne plus te extendas, quam ingenium tuum potest ascendere, nec infra maneas. *Serm.* 19 *in Hexam. post med. p.* 58, *col.* 2, *E*, *t.* 1.

Ne cherchez pas à monter plus haut que votre génie ne peut prétendre, mais ne demeurez pas au-dessous.

17. Bonorum ingeniorum insignis indoles est, in verbis verum amare, non verba. *Sup. Sap. c.* 6, *circa fin. p.* 353, *col.* 2, *B*, *t.* 1.

Une marque singulière des bons esprits, c'est d'aimer dans les discours la vérité et non les paroles.

S. Cyprian. 18. Exilis ingenii angusta mediocritas, tenues admodum fruges parit. *Ep.* 2 *ad Donat. c.* 1, *post med. p.* 1, *col.* 2, *t.* 1.

La médiocrité d'un esprit étroit et borné ne peut produire que des fruits bien restreints.

S.Cyrill. Alex. 19. Splendida et admiranda sunt, quæ ex ingenii solertia patrantur egregie facta. *Hom.* 22 *de Festis paschal. post init. p.* 236.

Les belles actions inspirées par le génie sont splendides et admirables.

Gilleb. Angl. 20. Quid bonum in te sinis ingenium terrenis obrui ? *Serm.* 45 *sup. Cant. sub fin. apud div. Bernardum, vol.* 2.

Pourquoi laissez-vous un génie remarquable succomber en vous sous le poids des choses terrestres ?

Gloss. int. 21. Apis acriter pungit, et mel conficit ; sic in parvo corpore anima ingeniosa et acerrima viget, et doctrinæ suavitatem profert. *Super Eccles. c.* 11, *in princ. in illud, Brevis in volatilibus apis, col.* 2025, *C*, *t.* 3.

L'abeille a une piqûre cruelle, et elle fait le miel ; c'est ainsi que dans un faible corps peut fleurir une âme vigoureuse et remplie de talents, qui produit la suavité de la doctrine.

Gloss. ord. 22. Perspicacitas ingenii frequenter Deum et proximum impugnat, ut patet in advocatis per hanc pervertentibus veritatem justitiæ. *Sup. Ezech. c.* 27, *col.* 1278, *F*, *t.* 4.

Souvent la pénétration du génie s'élève contre Dieu et le prochain, comme cela se voit parmi les avocats, qui se servent de leur talent pour pervertir la vérité et la justice.

. Greg. Mag. 23. Sæpe ingeniosi dum negligentia torpent, in pravis actionibus remanent ; et simplices, quos ingenii penna non adjuvat ad obtinenda æterni regni mœnia, virtus operationis levat. *Pros.*

Souvent la paresse et la torpeur retiennent les hommes de talent dans les mauvaises actions, tandis que par les bonnes œuvres les âmes simples, que l'aile du génie ne soulève pas, savent s'élever jusqu'à la conquête de la cité céleste.

24. Sæpe desidiosus ingenium accipit, ut ingeniosus de negligentia justius puniatur ; quia quod sine labore assequi potuit, scire contemnit. *Lib.* 6 *Moral. c.* 5, *circa fin. col.* 182, *B*, *tom.* 1. S. Greg. Mag

Souvent le paresseux reçoit du talent, afin qu'il soit puni plus justement de sa négligence, parce qu'il aura méprisé d'apprendre ce qu'il pouvait acquérir sans effort.

25. Sancti viri robur suum non deputant ; quia quantolibet ingenio fulgeant, nihil se esse ex suis viribus pensant. *Ibid. lib.* 22, *c.* 2, *ante finem. num.* 4, *col.* 733, *C. Pros.*

Les saints ne comptent pas sur leur propre vigueur ; car, quelle que soit la splendeur de leur génie, ils savent qu'ils ne peuvent rien par leurs propres forces.

26. Boni ingenii virtutem ad cognoscendam propriam infirmitatem dirigunt, atque ex infirmitatis suæ cognitione melius convalescunt. *Ibid.*

Les bons esprits appliquent leur force de génie à connaître leur propre infirmité, et la connaissance de leur faiblesse les rend encore plus forts.

27. Grandes materias ingenia parva non sustinent. *Tom.* 1, *Epist.* 3 *ad Heliodor. in princ. p.* 21, *A.* S. Hier.

Les petits esprits ne sont pas capables de soutenir de grandes matières.

28. Magnum ingenium, facilitasque et puritas mixta, prudentiæ est. *Tom.* 1, *Epist.* 13 *ad Paulin. sub finem, p.* 104, *D.*

Un grand esprit suppose la facilité et la pureté unies à la prudence.

29. Callidi acumen ingenii frigidus, sanguis obtundit. *Tom.* 1, *Epist.* 21 *ad Paulum Concordiensem, in med. p.* 133, *A.*

Le sang-froid arrête la pointe d'un esprit naturellement fin.

30. Ingenia liberaliter educata, facilius verecundia quam metus superat ; et quos tormenta non vincunt, interdum vincit pudor. *Tom.* 1, *Ep.* 21 *ad Pamm. ante med. p.* 164, *C.*

Les esprits bien élevés cèdent plus facilement au respect qu'à la crainte ; invincibles souvent aux supplices, ils se laissent vaincre par la pudeur.

31. Multa sunt, quæ præclara ingenia nobilitant : viros consulatus illustrat, eloquentia in nomen æternum effert, militaris gloria, triumphusque decorat. *Tom.* 2, *lib.* 5 *advers. Jovian. circa fin.*

Il y a beaucoup de choses qui ennoblissent les esprits distingués : le consulat illustre les hommes, l'éloquence immortalise leurs noms, la gloire militaire et les triomphes les comblent d'honneur.

32. Ingenium docile et sine doctore, laudabile est. *Tom.* 3, *Ep.* 1 *ad Paulin. post init. p.* 5, *B.*

Un génie docile et qui se forme sans maîtres est digne de louanges.

Hier. 33. Occupandum est optimis rebus ingenium. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante med. p. 18, C.*

Il faut exercer le génie aux plus belles choses.

aro
ictore 34. Ingenium
- A natura proficiscitur,
- Usu juvatur,
- Immoderato labore retunditur,
- Temperato acuitur exercitio. *Lib. 3 Didasc. c. 8, in med. p. 14, A, t. 3.*

Le génie
- Vient de la nature,
- Est aidé par l'usage,
- Est émoussé par un travail immodéré,
- Est aiguisé par un exercice modéré.

35. Duo sunt, quæ ingenium exercent : lectio et meditatio. *Ibid. circa fin, p. 14, B.*

Il y a deux choses qui exercent le génie : la lecture et la méditation.

36. Non in hoc ingenium hominis approbandum existimatur, si in iis quæ difficilia sunt, pertinaciter insistit ; sed potius si ea, quæ scienda sunt, prudenter discernit. *Lib. 1 de Sacrament. part. 6, c. 3, in med. p. 384, C, t. 3.*

Ce qui rend digne d'éloges le génie de l'homme, ce n'est pas de s'appliquer avec ténacité aux choses difficiles, mais plutôt de discerner avec sagesse ce qu'il faut savoir.

card. 37. Sicut humanum ingenium otium contundit et denigrat, et rubiginat, et consumit : sic exercitatio studii salutaris illud exacuit. *Sup. Eccles. c. 10, f. 99, col. 3, t. 3.*

De même que le génie humain s'émousse, se rouille et se consume dans l'oisiveté, de même il s'aiguise par l'application à des études salutaires.

38. Sæpe Deus pigris et negligentibus acumen et subtilitatem ingenii præstat, et diligenter studentibus negat ; ut hoc istis sit materia laboris et coronæ amplioris, illis autem occasio pœnæ justioris. *Super Lucam, c. 8, f. 178, col. 4, t. 6.*

Souvent Dieu accorde la pénétration et la subtilité de l'esprit aux paresseux et aux négligents, tandis qu'il les refuse à ceux qui sont laborieux et appliqués, pour fournir à ceux-ci la matière d'un plus grand travail et d'une plus belle couronne, et à ceux-là le sujet d'un châtiment plus juste.

Saresb. 39. Ingratus beneficii, dignus est salutis dispendium sustinere. *Lib. 8 de Nugis curial. in princ. prologi, apud Bibl. Patr. t. 10, p. 458, col. 1, D, edit. Colon.* 1618.

Celui qui est ingrat pour le bienfait mérite d'éprouver des pertes dans l'ordre du salut.

Trith. 40. Durum est puerorum ingenium ; et quod duro inseritur, difficillime aboletur. *Sup. prolog. Reg. S. Benedict. c. 2, text. 9, circa med. p. 176, col. 2.*

L'intelligence des enfants est dure, mais ce qu'elle reçoit avec beaucoup de peine s'efface plus difficilement.

41. Ingenium tardius etsi non per naturam, per assiduitatem tamen lectionis augmentatur. *Pros.* S. Isidorus Hispal.

Si un esprit lent ne se perfectionne point par la nature, il s'améliore par une lecture assidue.

42. Nam quamvis sensus hebetudo sit, frequens tamen lectio intelligentiæ ingenium adhibet.

Car, quelle que soit la lenteur d'une intelligence, la lecture la rend plus vive et plus pénétrante.

43. Qui vero præstitum sibi a Deo ingenium intelligentiæ negligit, condemnatione reus existit. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 9, sent. 1, p. 669, col. 2.*

Mais celui qui néglige de cultiver le talent reçu de Dieu se rend digne de condamnation.

44. Sensum desidia obtundit, industria acuit ; ardentius fit ingenium subjecto studio, et tarda ingenia studiis acuuntur. *Pros.*

La paresse émousse l'esprit, et l'exercice l'aiguise ; l'intelligence devient plus vive par l'application au travail, et l'étude fortifie les plus faibles talents.

45. Torporem naturæ industria excitat, sensus tarditatem assiduitas acuit ; exercitatione sensus proficit, experientia plus scit. *Lib. 2 de Synonym. c. 12, sub finem, p. 319, col. 1.*

L'exercice réveille la torpeur naturelle, l'application aiguise la lenteur de l'esprit ; l'application rend l'intelligence plus forte, et l'expérience augmente le savoir.

46. Argumento perspicuo illud est, quod ii qui ita vivunt, ut paucis rebus egeant, eos qui molle ac luxu diffluens vitæ genus sequuntur, ingenii acumine et prudentia superant. *Lib. 2, Epist. 57 ad Palladium, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 528, col. 2, H, edit. Colon.* 1618. S. Isidorus Pelus.

C'est une vérité facile à constater que les hommes habitués à vivre de peu et sans de grands besoins surpassent en pénétration et en sagesse ceux qui mènent un genre de vie remarquable par la mollesse et le luxe.

47. Veritatis et rationis, qui perspicuitatem habet intellectus, magis est capax, quam qui est rudis ingenii, et ad discernendum tardus ; et nihilominus ostensæ sibi expeditius isti, quam illi assentiant veritati. *De Reg. præl. cap. 22, ante med. p. 608, col. 2, A, part. 2.* S. Laur. Just.

Celui qui a une intelligence vive est plus propre au raisonnement et à la vérité que celui dont l'esprit est lourd et sans discernement ; et cependant celui-ci donne plus vite son assentiment à la vérité quand elle lui apparaît que le premier.

48. Ingenium non datur facultatibus, nec studio paratur, sed cum ipsa mentis formatione generatur. *In suo Octavio, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 4, col. 2, F, edit. Colon.* 1618. Minut. Felix.

Le talent n'est point donné à la fortune, et il ne s'acquiert pas par l'étude, mais il est créé dans l'esprit à la création même de l'âme.

49. Non semper ingenii vena respondet ad votum. *Epist. 1 ad Henr. reg. Anglor. ante* Petr. Blesens.

med. apud Bibl. Patr. t. 12, *part.* 2, *edit. Col.* 1618.

La veine du talent ne répond pas toujours au désir.

Salvianus.

50. Naturæ nobilioris ingenium, vita degenerante damnatur. *Lib.* 7 *de Gubern. Dei, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Un talent d'ordre supérieur trouve sa condamnation dans une vie qui se dégrade.

S. Sidonius.

51. Satis eminet meritis ingenii proprii, qui fuerit fautor alieni. *Lib.* 5, *Ep.* 1 *ad Petron. in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *pag.* 1013, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Celui qui cultive le talent des autres se distingue suffisamment par son propre génie.

S. Thomas Aquinas.

52. Sicut in addiscendo dicitur boni ingenii esse, qui cito capit verba magistri ; ita in operando boni ingenii dicitur, qui exemplo aliorum cito movetur ad bene operandum. *Sup.* 2 *Cor. c.* 8, *lect.* 1, *in fine.*

De même qu'on appelle un bon esprit celui qui saisit facilement l'enseignement des maîtres, de même on peut appeler un bon esprit celui qui, dans l'action, se laisse facilement entraîner par l'exemple à faire de bonnes œuvres.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

53. Magna ex parte, qui obtuso hebetique ingenio sunt, memoria magis vigent; et qui acuto docilique præstant, reminiscentia magis excellunt. *De Memoria et Reminiscent. in princ. tom.* 1.

En général, ceux qui ont l'esprit lent et obtus se font remarquer davantage par la mémoire, et ceux qui l'emportent par la facilité et la pénétration sont plus remarquables par le ressouvenir.

54. Is est ingenio bono, cui idipsum bene sese habet natura. *Lib.* 3 *Ethic. ad Nicomach. c.* 5, *post med. t.* 2.

Celui-là est un bon esprit, qui a reçu cet heureux don de la nature.

Cicero.

55. Magni est ingenii, revocare mentem a sensibus, et cogitationem a consuetudine abducere. *Lib.* 1 *Tusc. Quæst. ante med. t.* 4.

C'est le signe d'un grand génie de soustraire son âme à l'action des sens et d'affranchir sa pensée des lois de la coutume.

Plato.

56. Qui vehementi sunt natura et ingeniosi, sæpe numero ad iracundiam vehementi quodam impetu sunt proni. *Pros.*

Ceux qui ont un caractère violent et un esprit facile sont très-souvent portés à la colère par une grande impétuosité naturelle.

57. Qui contra graviori sunt naturæ indole, segniores quodammodo ad disciplinas capessendas accedunt, et obliviosiores quidem existunt, sed majori mansuetudine atque fructuose proficiunt. *Tom.* 1, *syzygia* 2 *de Scientia, longe post init. p.* 144, *B.*

Au contraire, ceux qui ont un naturel plus lent sont plus tardifs pour apprendre les sciences et oublient facilement, mais ils font plus de progrès à cause de leur douceur.

Plato.

58. Ne censeamus obliviosum ingenium esse iis hominibus, qui vere sunt philosophi ; sed maximam memoriæ efficacitatem in iis investigemus. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *lib.* 6 *de Republica, post init. p.* 486, *D.*

Ne croyons pas que les hommes qui sont vraiment philosophes aient un esprit oublieux, mais reconnaissons en eux une très-grande puissance de mémoire.

Plinius jun.

59. Ingenium excelsum et subtile, dulce, facile, eruditum est in causis agendis. *Lib.* 2, *Ep.* 13 *ad Priscum, in med. p.* 55.

Un esprit élevé, subtil, doux, est habile à plaider les causes.

60. Recta ingenia debilitat verecundia, perversa confirmat audacia. *Lib.* 4, *Epist.* 7 *ad Aulum Lepidum, in med. p.* 102.

La timidité affaiblit les esprits droits, l'audace affermit les esprits pervers.

Seneca.

61. Intolerabilis in malo ingenio felicitas est. *Lib. Suasor. suasor.* 8, *in princ. p.* 30, *t.* 1.

Le bonheur avec un esprit mauvais est une chose insupportable.

62. Nihil est tam mortiferum ingeniis, quam luxuria. *Lib.* 1 *Controv. post init. p.* 38, *t.* 1.

Rien n'est plus mortel pour le génie que la luxure.

63. Nihil iniquius his, qui nusquam putant esse subtilitatem, nisi ubi nihil est præter subtilitatem. *Ibid. ante finem, p.* 42.

Rien n'est plus inique que les hommes qui ne trouvent de subtilité que là où il n'y a pas autre chose que de la subtilité.

64. Utilissima est dissimulata subtilitas, quæ effectu apparet, habitu latet. *Ibid.*

Rien n'est plus utile que la subtilité qui sait se dissimuler, dont les allures restent cachées tandis que ses effets se manifestent.

65. Magnum ingenium non est vitale. *Ibid. lib.* 1 *Controv.* 1, *ante finem, p.* 50, *t.* 1.

Un grand génie n'est pas un signe de longue vie.

66. Ingenii lassitudo non minor est, quam corporis, sed occultior. *Ibid. lib.* 1 *Controv.* 1, *post med. proœmii, p.* 40, *t.* 1.

La fatigue de l'esprit n'est pas moindre que celle du corps, quoiqu'elle paraisse moins.

67. Curiosum nobis natura ingenium dedit. *De beata Vita, c.* 32, *circa init. p.* 514, *t.* 1.

La nature nous a donné un esprit curieux.

68. Nullum magnum ingenium sine mixtura dementiæ fuit. *De Tranquillitate animi, c.* 15, *sub finem, p.* 541, *t.* 1.

Il n'y a jamais eu de grand génie sans un grain de folie.

69. Neminem excelsi ingenii virum humilia delectant et sordida, magnarum rerum species ad se vocat et extollit. *Ep.* 39, *ante med. p.* 59, *tom.* 2.

L'homme d'un génie élevé ne saurait se plaire dans la bassesse et l'ignominie ; il recherche et il exalte la beauté des grandes choses.

70. Severior loci disciplina format ingenium, aptumque magnis conatibus reddit. *Ep.* 51, *post med. p.* 612, *t.* 2.

Les rigueurs et la sévérité des lieux forment le génie et le rendent capable de grands efforts.

71. Nulla est sine difficultate ingenii sublimitas. *Ep.* 58, *circa med. p.* 627, *t.* 2.

Le génie ne s'élève jamais très-haut sans peine et sans difficulté.

72. Potest ingenium fortissimum ac beatissimum sub qualibet cute latere. *Epist.* 66, *in princ. p.* 643, *t.* 2.

Un grand et heureux génie peut se cacher sous n'importe quel extérieur.

73. Multum mali facit nimia subtilitas, infesta veritati fit; odibilius nihil est subtilitate, ubi est sola subtilitas. *Pros.*

Une trop grande subtilité fait beaucoup de mal et devient funeste à la vérité ; rien n'est plus haïssable que la subtilité, quand il n'y a que la subtilité.

74. Quid est acutius arista, et in quo est utilis? Tale est ingenium, quod sola subtilitate lasciviens, nulla residet gravitate. *Epist.* 88, *sub fin. p.* 744, *t.* 2.

Quoi de plus pointu qu'une arête, et à quoi sert-elle? Tel est l'esprit qui s'abandonne à une grande subtilité, et qui est dépourvu de toute gravité.

75. Nullum sæculum magnis ingeniis clausum est. *Ep.* 102, *post med. p.* 816, *t.* 1.

Il n'y a pas de siècle qui soit fermé aux grands génies.

76. Facillime tenera concitantur ingenia ad honesti rectique amorem. *Epist.* 108, *ante med. p.* 332, *t.* 2.

Les esprits encore tendres se forment facilement à l'amour de l'honnête et du vrai.

77. Si animus sanus est, si compositus, si gravis, ingenium sobrium erit. *Epist.* 114, *circa init. p.* 850, *t.* 2.

Quand un esprit est sain, ordonné et grave, le génie est sobre.

78. Nullum sine venia placuit ingenium. *Ibid. in med. p.* 852.

Un génie ne plaît jamais sans la clémence.

79. Alius alio ingeniosior est ; ingenii vis præceptis alitur et crescit. *Epist.* 64, *ante med. p.* 776, *t.* 2.

On trouve toujours un homme qui ait plus de talent que soi ; les règles nourrissent et développent la force du génie.

80. Recta ingenia debilitat verecundia, prava confirmat audacia. *In suis Proverb. in fine positis, A.*

La timidité affaiblit les esprits droits, l'audace fortifie les esprits faux.

INGRATITUDO (Ingratitude).

DEFINITIO.

S. Antonin. Ingratitudo est vitium, quo beneficiatus non retribuit benefactori quod debet. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 9, *in princ. f.* 144, *col.* 2.

L'ingratitude est un vice par lequel celui qui a reçu un bienfait ne rend pas à son bienfaiteur ce qu'il lui doit.

Ingratitudo est vitium oppositum gratitudini, quo quis vel obliviscitur beneficii, vel in animo detrahit, vel murmurat verbo, vel facto vicem non rependit. *Part.* 4 *in Descript. terminor. c. Justitia, ante finem, f.* 27, *col.* 3, *D.* Joan. Gers.

L'ingratitude est un vice opposé à la gratitude, par lequel ou bien l'on oublie un bienfait, ou bien on le dénigre dans son esprit, ou bien l'on murmure dans ses paroles, ou bien l'on n'y répond pas dans ses actions.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Qui debitum gratiæ, ut a se exigatur, expectat, ingratus est. *De Noe et Arca, c.* 22. *in princ. col.* 975, *C, t.* 4. S. Ambr.

Celui qui attend qu'on exige de lui la reconnaissance est un ingrat.

2. Quam deforme est, ut pro beneficio ei, qui te adjuvit, rependas molestiam! *De Tob. c.* 21, *in princ. col.* 1155, *B, t,* 4.

Qu'il est horrible de rendre le mal pour le bien à celui qui vous est venu en aide!

3. Quanto quis recipit majora beneficia, tanto faciens mala magis ingratus est. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 9, § 4, *in fin. f.* 145, *col.* 4. S. Antonin.

Plus on a reçu de quelqu'un de grands bienfaits, plus on est ingrat en lui faisant du mal.

4. Non est dignus dandis, qui est ingratus de datis. *Ibid. c.* 9, § 6, *in princ. f.* 146, *col.* 1.

On n'est pas digne de nouveaux bienfaits quand on est ingrat pour ceux qu'on a déjà reçus.

5. Nemo est donis Dei beatus, qui donanti existit ingratus. *De Bono viduitat. c.* 16, *post med. p.* 732, *D, t.* 4. S. Aug.

Les dons de Dieu ne peuvent pas conduire au bonheur celui qui ne répond au ciel que par l'ingratitude.

6. Ingratus extitit, qui plenus virtutibus, Deum omnino non timuit; in hoc enim quisque peccator fit culpabilior, quo est Deo acceptior. *De vera et falsa Pœnitent. c.* 14, *in med. p.* 746, *D, t.* 4.

C'est de l'ingratitude de n'avoir aucune crainte de Dieu quand on est rempli de vertus ; car le pécheur est d'autant plus coupable qu'il était plus agréable à Dieu.

7. Ingratitudo multum Deo displicet, quæ est radix totius mali spiritualis, et ventus quidam desiccans et urens omne bonum, obstruens fontem divinæ misericordiæ super hominem, qua et mala mortua jam oriuntur, et viva jam opera moriuntur, et ultra non adipiscuntur. *In Soliloq. animæ, c.* 18, *in princ. p.* 528, *B, t.* 9.

L'ingratitude est extrêmement désagréable à Dieu ; elle est la racine de tous les maux spirituels, un vent brûlant qui dessèche et qui consume tous les biens ; elle ferme pour l'homme la source des miséricordes divines, elle fait revivre les maux déjà morts, elle fait mourir les mérites vivants et empêche de les reconquérir.

S. Aug. 8. Sunt homines ingrati gratiæ, multum tribuentes inopi sauciæque naturæ. *De Verbis Apost. Serm.* 2, *in med. p.* 173, *C.*

Les hommes sont ingrats envers la grâce quand ils attribuent beaucoup de bien à notre nature si pauvre et si profondément blessée.

9. Si ingratus es in eo quod esse vis, jure cogeris esse quod non vis. *Lib.* 3 *de lib. Arb. c.* 6, *ante med. t.* 1.

Si vous êtes ingrat pour ce que vous voulez être, vous serez contraint avec raison de devenir ce que vous ne voudriez pas être.

V. Beda. 10. Ingratus unus, multis miseris nocet. *In suis Prov. verbo Ingratus, p.* 191, *t.* 2.

L'ingratitude d'un seul nuit à un grand nombre de malheureux.

S. Bern. 11. Nihil tam evidenter gratiæ adversatur, quam ingratitudo perniciosa. *Serm.* 3 *de Annunt. post med. f.* 32, *col.* 1, *C.*

Il n'est rien qui soit plus manifestement opposé à la grâce que cette funeste ingratitude.

12. Peremptoria res est ingratitudo, hostis gratiæ, inimica salutis. *Serm.* 2 *de* 7 *Panibus, in princ. f.* 50, *col.* 4, *K.*

L'ingratitude est un mal mortel, l'adversaire de la grâce, l'ennemie du salut.

13. Nihil ita displicet Deo, quemadmodum ingratitudo; vias enim obstruit gratiæ, et ubi fuerit illa, jam gratia accessum non invenit, locum non habet. *Ibid.*

Rien ne déplaît tant à Dieu que l'ingratitude; elle ferme le chemin à la grâce, et partout où elle règne la grâce ne peut plus trouver accès ni prendre place.

14. Perversi cordis est, occasiones ingratitudinis vestigare; nemo id facit nisi qui etiam gratis esset ingratus. *Serm.* 14 *super Qui habitat, ante med. f.* 87, *col.* 3, *G.*

Il n'y a que les cœurs pervers qui cherchent les occasions d'être ingrats; nul n'agit ainsi, à moins qu'il ne soit disposé à être ingrat même envers des hommes reconnaissants.

15. Quodammodo amissum reputans dator quod ingratus accepit, cavet sibi de cætero, ne tanto plura amitteret, quanto plura conferret ingrato. *Serm. contra vitium ingratitudinis, circa finem, f.* 103, *col.* 2, *E.*

Le bienfaiteur, regardant en quelque sorte comme perdu le bien fait à un ingrat, se tient désormais sur ses gardes, afin de ne pas perdre d'autant plus de bien qu'il en donnerait davantage à des ingrats.

16. Ingratitudo inimica est animæ, exinanitio meritorum, virtutum dispersio, beneficiorum perditio. *Serm.* 51 *sup. Cant. post med. f.* 175, *col.* 2, *E.*

L'ingratitude est l'ennemie de l'âme; elle anéantit les mérites, elle détruit les vertus, elle est la ruine des bienfaits.

17. Ingratitudo ventus est urens, siccans sibi fontem pietatis, rorem misericordiæ, fluenta gratiæ. *Ibid.* S. Bern.

L'ingratitude est un vent brûlant qui dessèche les sources de la piété, la rosée de la miséricorde, le fleuve de la grâce.

18. Accipiendis indignus est, qui fuerit de acceptis ingratus. *Serm.* 4 *sup. Qui habitat, in princ. f.* 79, *col.* 3, *G.*

On est indigne de recevoir de nouveaux bienfaits quand on est ingrat pour ceux qu'on a déjà reçus.

19. Beneficiis ingratus exhibitis, ineptus efficitur exhibendis. *In Speculo disciplin. part.* 1, *c.* 2, *in fine, p.* 533, *col.* 2, *C, t.* 7. S. Bonav.

Celui qui est ingrat pour les bienfaits reçus devient indigne d'en recevoir d'autres.

20. Omnium vitiorum capitalium unum est initium, scilicet ingratitudo. *De Modo confitendi, etc. c.* 18, *in princ. p.* 655, *col.* 2, *C, t.* 7, *part.* 4.

L'unique principe de tous les péchés capitaux, c'est l'ingratitude.

21. Quid tam impium est, quam a Deo beneficium consequi, et ingratum esse? Animam ingratam malus possidet dæmon. *Lib.* 5 *Recognit. post med. f.* 101, *p.* 2. S. Clem. pap.

Quelle plus grande impiété que de recevoir un bienfait de Dieu et de se montrer ingrat? L'âme ingrate est possédée du mauvais esprit.

22. Ingratus est, quisquis est infidelis et ignarus. *Lib.* 2 *Stromat. longe post init. f.* 76, *p.* 2, *E.* S. Clem. Alex.

Quiconque est infidèle et ignorant est aussi ingrat.

23. Pessima ingratitudinis pars est, non attendere beneficia impartita. *Sup. hymn. S. Crucis, sub fin. f.* 161, *E.* Dionysius Carthus.

Ce qu'il y a de plus odieux dans l'ingratitude, c'est de ne pas faire attention aux bienfaits qu'on reçoit.

24. Ingratitudinis est, beneficium non recognoscere, gratias non referre, nec vicem pro posse rependere. *De fructuosa temp. deduct. art.* 7, *in princ.*

C'est de l'ingratitude de ne pas reconnaître un bienfait, de ne pas remercier et de ne pas rendre la pareille selon son pouvoir.

25. Quanto benefactor est dignior, beneficiumque præstantius atque frequentius, eo gravioris est ingratitudinis, beneficium non pensare, nec regratiari, nec pro posse rependere vicem. *Ibid. etc.*

Plus le bienfaiteur est grand et les bienfaits importants et nombreux, plus aussi l'ingratitude est grave, si l'on ne reconnaît pas ces bienfaits, si l'on ne remercie pas et si l'on ne fait pas ce qu'on peut pour s'acquitter.

26. Ingratissimum damnabilissimumque est, si benefactori grates et vicem non rependamus. *Ibid.*

C'est une ingratitude extrême et très-digne de condamnation de ne pas remercier et de ne pas rendre le bienfait comme on le peut.

c. Titel. 27. Ingratitudo eorum tanto magis est execranda et detestabilis, qui tanto plura a Deo beneficia susceperunt, ingrati remanent. *In Elucid. sup. c. 22 Job, post med. f. 174, p. 2.*

L'ingratitude des hommes est d'autant plus odieuse et exécrable, qu'ils ont reçu de Dieu plus de bienfaits, et qu'ils demeurent ingrats.

28. Gravius est malum et toleratu difficilius, cum ii, quos beneficio nobis obstrinximus, pro bonis mala referunt. *In Annotat. sup. Ps. 40, in fine, p. 361, sect. 1.*

Un mal très-grave et très-difficile à supporter, c'est lorsque ceux que nous nous étions attachés par des bienfaits nous rendent le mal pour le bien.

u'gent 29. Tanto quis deterioris tenetur superbiæ reus, quanto in melioribus donis existit ingratus. *Epist. 6 ad Theodor. c. 8, in calce.*

Un homme est convaincu d'un orgueil d'autant plus criminel, qu'il se montre ingrat pour des bienfaits plus importants.

s. ord. 30. Talem Dominus abominatur virum, quem sibi beneficiis videt ingratum. *Sup. Prov. cap. 16, in princ. col 1671, C, t. 3.*

Dieu prend en abomination l'homme qu'il voit ingrat pour ses bienfaits.

g. Mag. 31. Culpa, quia ab iniquo homine sine ulla retractatione perpetratur, quasi aqua iniquitas bibitur. *Pros.*

L'homme inique, se livrant au mal sans se rétracter, avale le péché comme l'eau.

32. Qui illicita sine timore facit, quasi potum iniquitatis sine obstaculo glutit. *Lib. 12 Moral. c. 18, ante med. col. 419, B.*

Celui qui fait le mal sans aucune crainte avale l'iniquité comme l'eau, sans aucune hésitation.

33. Nihil est iniquius, quam odium pro dilectione rependere, mala pro nobis retribuere, pro correptione injurias respondere. *In septem Ps. Pœnit. sup. Ps. 3, vers. 2, Qui oderunt me inique, col. 563, D, t. 2.*

Rien n'est plus criminel que de rendre la haine pour l'amour, le mal pour le bien, les injures pour les bons avis.

g. Naz. 34. Creaturæ ingratæ, diaboli sunt plasmata. *Orat. 20 de Modestia, ante med. p. 174.*

Les créatures ingrates sont des images du démon.

egorius mat. 35. Dura gravisque res ingratitudo : gravis, inquam, et gravis usquequaque. *In Orat. panegyr. longe post init. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 56, col. 2, E, edit. Colon. 1518.*

L'ingratitude est une chose dure et pesante, pesante, dis-je, au-delà de toute expression.

36. Cui et sensus et cognitio est beneficiorum, nisi memoriam conservet, nisi gratiam referat bonorum auctori, iners ille est et ingratus. *Ibid.*

Celui qui a le sentiment et la connaissance des bienfaits reçus est stupide et ingrat, s'il ne conserve pas la mémoire du bienfait et s'il ne remercie pas celui qui en est l'auteur.

37. Ingratus est, qui beneficia Dei non memorat, qui ei bona, quæ habet, non attribuit, qui gratias non agit, et ei vicem non rependit. *Sup. Tob. c. 13, fol. 380, col. 2, t. 1.* Hugo card.

Il est ingrat, celui qui ne se souvient pas des bienfaits de Dieu, qui ne lui rapporte pas les biens qu'il possède, qui ne le remercie pas, et qui ne s'acquitte pas envers lui.

38. Ingratus est, qui nescit quod beneficium, et a quo et ad quid receperit. *Sup. 1 Corinth. 2, f. 78, col. 1, t. 7.*

Il est ingrat, celui qui ne sait pas quel bienfait il a reçu, par qui et pourquoi il lui a été donné.

39. Ubi magna ingratitudo, ibi multæ ingratorum fraudes. *Hom. 3 sup. Gen. ante fin. col. 18, A, t. 1.* S Joan Chr

Où l'ingratitude est grande, il y a beaucoup de fraudes de la part des ingrats.

40. Merito pœnas luit, qui ratione pollens ingratus existit post tot beneficia. *Ibid. Hom. 7, ante fin. col. 46, D.*

On est justement puni lorsque, étant doué de raison, on demeure ingrat pour tant de bienfaits.

41. Ille sæpe servorum mos est, ut cum parum prosperitatis eis evenerit, statim in ingratitudinem sint propensi. *Ibid. Hom. 88, circa med. col. 316, B.*

C'est un vice assez ordinaire chez les esclaves, dès qu'il leur arrive un peu de prospérité, de tomber aussitôt dans l'ingratitude.

42. Ingratus indignus est ea, quam sibi natura dedit dignitate. *Ibid. Hom. 50, circa med. col. 404.*

L'ingrat se rend indigne de la grandeur même qu'il a reçue de la nature.

43. Beneficiis ingratus est, qui datorem tumoris arrogantia despicit. *Hom. 2 de Lapsu primi homin. in fine, col. 545, C, t. 1.*

Celui-là est ingrat pour le bienfait, qui par arrogance méprise le bienfaiteur.

44. Sicut bonus Deus gratis, ita ab ingratis rationem duram exigit. *Serm. de Adam et pœnitent. circa med. col. 546, B, t. 1.*

Si Dieu est bon pour les hommes reconnaissants, il demandera un compte sévère aux ingrats.

45. Nihil tam ingratum, sicut avarus; nihil ita absque ullo gratitudinis sensu est, sicut pecuniæ cupidus. *Hom. 7 sup. 2 Tim. in Mor. post init. col. 1574, B, t. 4.*

Personne n'est plus ingrat que l'avare; rien n'efface plus complètement le sentiment de la reconnaissance que la passion de l'argent.

46. Ingratus scelestus est; qui enim erga beneficum ingratus est, qualem se erga alios præstabit? *Ib. Hom. 8, post init. col. 1579, B.*

L'ingrat est un scélérat; car celui qui se montre ingrat envers son bienfaiteur, que sera-t-il envers les autres?

47. Qui ingratus est, sine pace, sine affectione ille est. *Ibid.*

L'ingrat est un homme sans paix et sans affection.

S. Joan. Dam. 48. Grave est eum, qui maximis beneficiis obstrictus est, non modo nullam gratiam referre : sed etiam eum, qui de se bene meritus sit, contumelia lacessere : grave est, inquam, istud, sed tamen facienti gravius malum est, quam patienti. *Pros.*

C'est un mal grave que celui qui a reçu de grands bienfaits non seulement manque de reconnaissance, mais encore outrage son bienfaiteur ; c'est un mal grave, dis-je, mais plus grave encore pour celui qui le fait, que pour celui qui le souffre.

49. Incredibilis quædam profecto ingratitudo hæc est, cujus beneficiis ornatus sis, ejus benignitatem in ingratitudinis ansam trahere.

C'est une ingratitude à peine croyable que de tirer à vous, par l'anse de l'ingratitude, la bienveillance de celui qui vous a couvert de ses dons.

50. Plerosque homines esse videmus, qui postquam beneficiis affecti fuerint, eos a quibus ea acceperint, perinde ac mancipia contemnant, superciliaque adversus eos attollant. *Lib.* 1 *Parall. c.* 29, *in princ. f.* 24, *p.* 1, *C.*

Nous voyons la plupart des hommes, après avoir été comblés de bienfaits, mépriser comme de vils esclaves ceux dont ils les ont reçus, et lever les sourcils en les regardant.

Joan. Trith. 51. Ingratitudo magna est Deo, si homo benefaciens, suam, non Dei gloriam quærit. *Sup. prol. Regul. S. Bened. c.* 1, *text.* 19, *ab init. p.* 184, *col.* 2.

L'homme est grandement ingrat envers Dieu lorsqu'en faisant le bien il cherche sa propre gloire et non celle du Seigneur.

52. Nil est quod adeo indignationem provocet Altissimi, sicut ingratitudo. *Ibid.*

Il n'est rien qui provoque aussi vivement l'indignation du Très-Haut que l'ingratitude.

S. Irenæus. 53. Exceptorium divinæ bonitatis, et organum clarificationis ejus, homo gratus ; exceptorium vero justi judicii ejus, homo ingratus. *Lib.* 4 *advers. Hæres. c.* 24, *ante med. p.* 222.

L'homme reconnaissant est le réceptacle de la bonté divine et l'organe de sa gloire ; mais l'ingrat est le réceptacle de la justice de Dieu.

Lact. Firm. 54. Constare homini ratio pietatis non potest, si cœlestibus beneficiis extiterit ingratus. *Lib.* 4 *de divin. Instit. c.* 3, *ab init. p.* 146.

Il est impossible qu'un homme soit gratifié du don de piété, s'il est ingrat pour les bienfaits du ciel.

S. Laur. Just. 55. Ingratitudinis vitium ascendendi ad subliniora virtutum impedimentum esse quam maximum, dubitet nemo ; conspicimus hodie multos honore decoratos, hujus occasione ad ima repente fuisse dejectos. *De Regimin. prælat. c.* 21, *in princ. p.* 605, *col.* 1, *B*, *part.* 2.

Nul ne peut douter que le vice de l'ingratitude ne soit le plus grand obstacle aux vertus sublimes ; nous voyons aujourd'hui que ce défaut a précipité tout d'un coup dans l'abîme un grand nombre d'hommes qui étaient chargés d'honneurs.

S. Laur. Just. 56. Grande prorsus malum est ingratitudo, quæ
- Divinæ bonitatis exsiccat fontem,
- Hominum benevolentiam dirimit,
- Spoliat donis,
- Dignitate privat,
- Elationem parit,
- Infert cæcitatem,
- Amicos despicit,
- Conturbat pacem,
- Disseminat scandala,
- Detractiones fovet,
- Nutrit jurgia,
- Odia auget,
- Seque possidentem coram Deo et hominibus facit inglorium. *Ibid.*

L'ingratitude est un grand mal.
- Elle tarit la source de la bonté divine ;
- Elle détruit la bienveillance des hommes ;
- Elle prive l'homme des dons qu'il avait reçus ;
- Elle le dépouille de sa dignité ;
- Elle produit l'enflure de l'orgueil ;
- Elle est la mère de l'aveuglement ;
- Elle méprise l'amitié ;
- Elle trouble la paix ;
- Elle sème les scandales ;
- Elle entretient les médisances ;
- Elle nourrit les querelles ;
- Elle augmente les haines ;
- Elle déshonore devant Dieu et devant les hommes celui qu'elle possède.

57. Nonne detestabile virus ingratitudo existit, quæ adversus benefactorem suum cordis cervicem erigit, perceptorum obliviscitur munerum, atque eorum, quæ mereri poterat, reddit indignum ? *Ibid.*

N'est-ce pas un venin détestable que l'ingratitude ? Elle fait qu'un cœur se révolte contre son bienfaiteur, qu'il oublie les bons offices des percepteurs, et le rend indigne des biens qu'il pouvait mériter.

58. Ingratæ mentis indicium est, beneficia tacere divina. *Serm.* 1 *de Anniversario die assumpt. ejus ad pontif. in princ.* S. Leo I

C'est la marque d'une âme ingrate de taire les bienfaits divins.

59. Magnum periculum est, esse homines ingratos Deo. *Serm. de octava apostolor. Petr. et Pauli, in princ.*

C'est un grand danger pour les hommes d'être ingrats envers Dieu.

60. Nihil est quod adeo provocet indignationem Altissimi, sicut ingratitudo. *Pros.* Petr. Blesens.

Il n'est rien qui provoque aussi vivement l'indignation du Très-Haut que l'ingratitude.

61. Ipsa est enim malorum provocatio, beneficiorum exinanitio, exterminatio meritorum. *Epist.* 66 *ad Gualt. archiepisc. Panorm. in princ. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *pag.* 752, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

L'ingratitude est la source de tous les maux, la destruction des bienfaits, la ruine de tous les mérites.

'homas. uinas. 62. Nihil est tam superbum, quam ingratum videri. 2 2, *quæst.* 162, *art.* 4, *argum.* 3.

Rien ne prouve plus d'orgueil que de se montrer ingrat.

63. Ingratus est, qui sibi attribuit, quod ab alio habet. 2 2, *quæst.* 162, *art.* 3, *in corp.*

On est ingrat quand on estime avoir de soi-même ce qu'on a reçu d'un autre.

omas empis. 64. Magnum vitium est ingratitudo, et apud Deum et homines vituperabile nimis. *Medit.* 25 *de Passione Christi, c.* 4, *in princ. t.* 1.

L'ingratitude est un grand vice, un vice détestable devant Dieu et devant les hommes.

lcian. 65. Homo tantis Deo beneficiis obnoxius, in parvis officiis invenitur ingratus. *Hom.* 3 *de arcta Vita, ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *edit. Colon.* 1618.

L'homme, qui est lié à Dieu par de si grands bienfaits, se montre ingrat dans les plus petits devoirs.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

neca. 66. Inter plurima maximaque vitia, nullum est frequentius, quam ingrati animi. *Lib.* 1 *de Benef. c.* 1, *in princ. p.* 377, *t.* 2.

Parmi les vices les plus communs et les plus graves, il n'en est pas de plus fréquent que l'ingratitude.

67. Multos experimur ingratos, plures facimus. *Ibid. ante med. p.* 378.

Nous trouvons beaucoup d'ingrats, et nous en faisons encore davantage.

68. Ingratitudinem tu cave, tanquam maximum crimen, ne admittas; ignosce tanquam levissimo, si admissum est. *Ibid. c.* 20, *post med. p.* 386, *t.* 2.

Gardez-vous de l'ingratitude comme du plus grand de tous les vices; ne vous en rendez pas coupable, et pardonnez-la comme une faute légère, si quelqu'un la commet à votre égard.

69. De ingratis etiam ingrati queruntur. *Lib.* 3 *de Benefic. c.* 1, *in princ. p.* 410, *t.* 2.

Les ingrats eux-mêmes se plaignent de l'ingratitude des autres

70. Ingratus est, qui beneficium accepisse se negat, quod accepit. *Ibid. in med. p.* 410.

C'est être ingrat que de nier un bienfait qu'on a reçu.

71. Ingratus est, qui dissimulat; ingratus, qui non reddit; ingratissimus omnium, qui oblitus est. *Ibid.*

Celui qui dissimule un bienfait est ingrat, celui qui ne rend pas le bienfait est ingrat; mais le plus ingrat de tous est celui qui oublie les bienfaits.

72. Apparet illum non sæpe de reddendo cogitasse, cui obrepsit oblivio. *Ibid. in calce, p.* 411.

Il est évident qu'on ne pense pas à rendre un bienfait quand on l'oublie.

73. Valde ingratus est, qui oblitus est ut gratus sit, cui beneficium in mentem venit. *Ibid. c.* 5, *in calce, p.* 412. Seneca.

C'est une ingratitude extrême quand on se souvient d'un bienfait et qu'on oublie d'être reconnaissant.

74. Sæpe et qui reddidit quod accepit, ingratus est, et qui non reddidit, gratus. *Ibid. c.* 17, *post med. p.* 414, *t.* 2.

Quelquefois celui qui rend un bienfait est ingrat, et celui qui ne le rend pas est reconnaissant.

75. Tu infelicem vocas, qui caret acie oculorum, et non vocas miserum eum, qui sensum beneficiorum amisit. *Ibid. c.* 17, *circa med. p.* 418, *t.* 2.

Vous appelez malheureux celui qui a perdu le sens de la vue, et vous ne trouvez pas misérable celui qui a perdu le sens de la reconnaissance.

76. Gratum hominem semper beneficium delectat; ingratum, semel. *Ibid. circa med. p.* 419.

L'homme reconnaissant trouve un plaisir perpétuel dans un bienfait; l'ingrat n'y trouve du plaisir qu'un moment.

77. Optimi viri et ingentis animi est, tamdiu ferre ingratum donec fecerit gratum. *Ibid. lib.* 5, *c.* 1, *in fine, p.* 456, *t.* 2.

C'est le propre d'une extrême bonté et d'un grand cœur de supporter un ingrat jusqu'à ce qu'il devienne reconnaissant.

78. Ingrata est juventus. *Ibid. c.* 17, *in med. p.* 471.

La jeunesse est ingrate.

79. Ingratus non mihi facit injuriam, sed sibi. *Ibid. lib.* 7, *cap. ult. in princ. p.* 522.

Ce n'est pas à moi, mais à lui-même que l'ingrat fait injure.

80. Nec ullum habet malum cupiditas majus, quam quod ingrata est. *Epist.* 73, *post init. p.* 671, *t.* 2.

La cupidité n'a rien de plus criminel que d'être ingrate.

81. Ingratus est, qui beneficium reddit sine usura. *Epist.* 81, *ante med. p.* 703, *t.* 2.

C'est être ingrat que de rendre un bienfait sans usure.

82. Periculosissima res est, beneficia in ingratum magna conferre; nam quia putat turpe non reddere, non vult esse cui reddat. *Ibid. in fine, p.* 706.

C'est une chose très-dangereuse de répandre de grands bienfaits sur un ingrat; car, jugeant qu'il est honteux de ne pas s'acquitter, il voudrait anéantir ceux à qui il doit de la reconnaissance.

83. Dixeris maledicta cuncta, cum ingratum hominem dixeris. *In suis Proverb. in fine positis, D.*

Vous aurez dit tout le mal possible d'un homme quand vous aurez dit qu'il est ingrat.

84. Ne te impediat a benefaciendo, homo ingratus. *Sent.* 319, *p.* 66, *col.* 2, *G, apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus phil.

Que l'ingratitude des hommes ne vous empêche pas de faire le bien.

INGRATUS (Ingrat).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Hæccine reddis Domino, popule stulte et insipiens? Numquid non ipse est Pater tuus, qui possedit te, et fecit, et creavit te? *Deuter.* 32, *vers.* 6.

C'est donc là ce que tu rends au Seigneur, peuple fou et stupide? N'est-ce pas lui qui est ton Père, qui t'a possédé, qui t'a fait et qui t'a créé?

2. Justior tu es, quam ego : tu enim tribuisti mihi bona ; ego autem reddidi tibi mala. 1 *Reg.* 24, *v.* 18.

Tu es plus juste que moi, car tu ne m'as fait que du bien, et je ne t'ai rendu que du mal.

3. Usquequo eos sustinebo, quibus tanta beneficia contuli? 4 *Esdr.* 1, *v.* 9.

Jusques à quand supporterai-je ces ingrats que j'ai comblés de tant de bienfaits?

4. In ingratis locis conversati sumus. *Ibid.* 7, *v.* 54.

Nous avons habité des lieux ingrats.

5. Qui reddit mala pro bonis, non recedet malum de domo ejus. *Prov.* 17, *v.* 13.

Le malheur ne s'éloignera pas de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.

6. Ingrati spes, tanquam hybernalis glacies tabescet, etc. *Sap.* 16, *in fine.*

L'espérance de l'ingrat se fondra comme la glace de l'hiver.

7. Ingratus sensu, derelinquet liberantem se. *Eccli.* 29, *v.* 22.

Le cœur ingrat abandonne son libérateur.

8. Ipse Deus benignus est super ingratos. *Luc.* 6, *v.* 35.

Dieu lui-même est bon envers les ingrats.

9. Erunt homines seipsos amantes, elati, ingrati. 2 *Tim.* 3, *v.* 3.

Il y aura aussi des hommes amateurs d'eux-mêmes, fiers, ingrats.

INIMICITIA (Inimitié).

DEFINITIO.

Hugo card. Inimicitia est machinatio nocumenti, quæ ex odio procedit. *Sup. Ecclesiast. c.* 5, *in fine, f.* 181, *col.* 2, *t.* 3.

L'inimitié est la passion de nuire et procède de la haine.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Ubi inimicitiæ sunt, discordia est, nocendique studium. *De Fuga sæculi, c.* 7, *post med. col.* 207, *D, t.* 1. S. Ambr.

Où règne l'inimitié règnent aussi la discorde et le désir de nuire.

2. Plus est clauso intra te hosti resistere, quam remoto. *Lib.* 2 *de Jacob, c.* 1, *in calce, col.* 1067, *D, t.* 4.

Il est plus difficile de résister à l'ennemi renfermé en vous-même qu'à un ennemi lointain.

3. Nescio qua horrenda pestilentia peccatorum latissime pervagante, non solum iratorum inimicorum iratis inimicis dicta prodere, sed etiam quæ non dicta sunt addere; cum contra animo humano parum esse debeat, inimicitias hominum nec exagitare, nec augere male loquendo, nisi eas etiam extinguere bene loquendo studuerit. *Lib.* 9 *Confess. c.* 9, *post med. p.* 112, *D, t.* 1. S. Aug.

Certaines personnes, par je ne sais quelle horrible contagion de péché partout répandue, non seulement vont rapporter à des ennemis les paroles de leurs ennemis irrités, mais en ajoutent même qui n'ont pas été dites; tandis que, pour un cœur doué d'humanité, ce n'est pas assez de ne pas attiser et augmenter les haines par de mauvaises paroles, s'il n'essaye encore de les éteindre par des paroles bienveillantes.

4. Adolescentes inimicitias vitent cautissime, ferant æquissime, finiant citissime. *Lib.* 2 *de Ordin. c.* 8, *circa med. p.* 338, *D, t.* 1.

Que les jeunes gens évitent avec soin les inimitiés, qu'ils les supportent avec calme, qu'ils y mettent un terme promptement.

5. Inimicus similis est serpenti. In serpente maxima astutia est, et dolus nocendi, propterea serpit; non enim pedes habet, ut ejus vestigia, cum venit audiantur; in ejus itinere lenis est tractus, sed non est rectus: ita inimici repunt et serpunt ad nocendum, habentes occultum venenum, et sub leni contactu. *Sup. Ps. post init. exposit. vers.* 3, *p.* 1105, *A, t.* 8.

Un ennemi ressemble à un serpent. Le serpent a une grande astuce et un grand art pour nuire, voilà pourquoi il rampe; il n'a point de pieds, afin qu'on n'entende pas le bruit de ses pas quand il approche; son allure, quand il arrive, est sourde, mais elle n'est pas droite: c'est ainsi que les ennemis rampent tortueusement pour nuire, cachant leur venin sous des dehors doucereux.

6. Multo mihi optabilius est inimicum non habere, quam vincere. *De Verb. Apost. Serm.* 12, *ante med. p.* 209, *A, t.* 8.

Il m'est beaucoup plus avantageux de n'avoir pas d'ennemis que de les vaincre.

7. Virilis animi est et præclaræ mentis, dejicere a cervicibus animæ inimicum pondus. *Serm.* 1 *vigil. Pent. et in ord.* 181, *post med. p.* 711, *B, t.* 10.

C'est d'une âme virile et d'un esprit distingué de secouer le joug intérieur et pesant de l'inimitié.

Aug. 8. Hostis mutato genere sævit, nec aliqua pietate movetur, nec humanitate blanditur. *Serm. 1 dom. 21 post Trinit. et in ord. 240, post med. p. 799, B, t. 10.*

Un ennemi qui a changé de parti devient cruel ; aucun sentiment de pitié ne l'émeut, et aucune humanité ne l'attendrit.

l. Mag. 9. Inimici proprium est nocere ac insidiari. *Quæst. 176, quæst. compendio explicat. in princ. p. 592, t. 3.*

C'est le propre d'un ennemi de nuire et de tendre des piéges.

...i'ius ...ucus. 10. Infelix, qui habitationem inimico accommodans, de se arma ministrat adversario. *Orat. 36, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 456, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Malheureux celui qui prépare une demeure à son ennemi, et qui fournit lui-même des armes à son adversaire.

...eru. 11. Non semper gladio, sed sæpe servitio vincitur inimicus. *Epist. de Cura et Regim. rei familiaris in 2 vol. posita, ante med. f. 371, col. 2, D.*

Ce n'est pas toujours par le glaive, mais souvent par les bienfaits qu'on triomphe d'un ennemi.

...ilius. 12. Quæ pestis efficacior ad nocendum, quam familiaris inimicus? *Lib. 3 de Consol. phil. prosa 4, in calce.*

Quelle peste est plus capable de nous nuire qu'un ennemi qui vit dans notre familiarité?

...enav. 13. Nullus hostis timendus est, postquam Deum exercituum adjutorem habes. *Serm. 6 de SS. Apostol. circa med. p. 302, col. 1, t. 3, litt. B.*

Vous ne devez craindre aucun ennemi tandis que vous avez le Dieu des armées pour soutien.

14. Debilis est hostis, qui non vicit, nisi volentem. *Sup. lib. 2 Sent. dist. 6, dub. 3, pag. 75, col. 2, t. 4.*

Cet ennemi est faible, qui ne peut vaincre que ceux qui veulent être vaincus.

...dor. 15. Carnales hostes corpus impetunt; spirituales vero animas necare contendunt. *Super Ps. 7, in princ. vers. 1, f. 12, col. 2.*

Les ennemis charnels attaquent le corps, mais les ennemis spirituels cherchent à perdre les âmes.

16. Voluntarie sacrificat Domino, qui pro inimicis studio pietatis exorat; nam qui petit inimicorum vindictam, voluntarie non sacrificat Domino. *Sup. Ps. 53, vers. 6, Voluntarie sacrificabo tibi, f. 8, col. 4.*

C'est faire un sacrifice volontaire au Seigneur que de prier pour les ennemis par un sentiment de douceur ; mais celui qui cherche à tirer vengeance de ses ennemis n'offre pas à Dieu le sacrifice volontaire.

17. Gravissimum inimicitiæ genus, esse corde adversarios, et lingua simulare devotos. *Sup. Psal. 54, post med. v. 20, f. 82, col. 3.*

Les ennemis de la pire espèce sont ceux qui vous haïssent de cœur et qui affectent de vous être dévoués en paroles.

18. Truculentior semper est inimicorum adunata collectio; et quod non dividitur, gravius uno fasce portatur. *Sup. Psal. 70, ante med. v. 11, f. 106, col. 3.* Cassiodor.

Quand les ennemis se réunissent en une troupe organisée, ils sont bien plus redoutables; car le poids de plusieurs objets réunis en un seul faisceau sans pouvoir être séparés est plus accablant.

19. Non debemus inimicos æstimare, qui prosunt. *Sup. Psal. 137, in conclus. fol. 211, col. 3.*

Nous ne devons pas regarder comme des ennemis ceux qui nous sont utiles.

20. Possunt quidem in maligno pectore prius odia occulta versari : sed jam validissimæ nequitiæ est, qui profitetur inimicum. *Sup. Psal. 138, post med. f. 213, col. 3.*

Il y a des ennemis qui peuvent d'abord tenir la haine cachée dans leurs cœurs pervers; mais la malice est devenue très-violente quand ils déclarent ouvertement leur inimitié.

21. Homini religioso parum esse debet, inimicitias aliorum non exercere, vel non augere male loquendo, nisi eas etiam extinguere bene loquendo studuerit. *Epist. 2, post med. f. 221, p. 2.* S. Clem. pap

Ce n'est pas assez pour un religieux de ne point augmenter ou envenimer les inimitiés des autres par de mauvais discours ; il doit s'appliquer encore à les éteindre par de bonnes paroles.

22. Inimico ferendum est auxilium, ne maneat inimicus ; auxilio enim vincitur benevolentia, dissolvuntur vero inimicitiæ. *Lib. 2 Stromat. longe post med. p. 2, D.* S. Clem. Alex.

Il faut secourir un ennemi pour qu'il ne persiste pas dans son inimitié; car les bienfaits attirent l'affection et dissipent les haines.

23. Inimicum facilius est cavere, quam amicum. *Ibid. lib. 6, longe post init. f. 128, pag. 2, litt. E.*

Il est plus facile de se garder d'un ennemi que d'un ami.

24. Plus metuendus est et cavendus inimicus, cum latenter obrepit, cum per pacis imaginem fallens, occultis accessibus serpit. *De Unit. Eccles. in princ. t. 2.* S. Cyprian.

Il faut surtout craindre un ennemi et se mettre en garde contre lui quand il se glisse en cachette, quand il se sert de faux semblants de paix pour ramper secrètement auprès de vous.

25. Christianus homo non debet quemquam tam inimicum reputare, quam eum qui animam quærit in peccati et damnationis mortem quomodocunque pertrahere. *In Argumento sup. Psal. 7, ante med. p. 47, sect. 1.* Franc. Titel

Le chrétien ne doit pas avoir de plus grand ennemi que celui qui s'efforce par tous les moyens possibles de faire tomber son âme dans le péché et dans la damnation de mort.

26. Qualis est hostis sæviens, talis est blandiens. *Sup. Job, c. 3, col. 47, A, t. 3.* Gloss. int.

L'ennemi qui vous flatte est aussi dangereux que celui qui vous persécute.

Gloss. Int. 27. Nulla pestis efficacior, quam domesticus hostis. *Sup. Apocalyps. c. 2, col. 1476, D, tom. 6.*

Il n'y a pas de peste plus terrible qu'un ennemi domestique.

S. Greg. Mag. 28. Humana mens omnem inimicum quem tolerat, etiam impium et iniquum putat. *Lib. 22 Moral. c. 6, circa med. num. 11, col. 742, litt. D.*

Le cœur humain traite comme injustes et impies tous les ennemis qu'il a à supporter.

S. Hier. 29. Levius est professum inimicum cavere, quam hostem latentem sub amici nomine sustinere. *Tom. 2, Ep. 21 ad Pammach. et Marcellin. lib. 2, in fine, p. 228, D.*

Il est plus facile de se garder d'un ennemi déclaré que de se défendre d'un ennemi qui se cache sous les dehors de l'amitié.

Hugo a S. Victore. 30. Sunt fortes inimici, sunt fortiores, sunt fortissimi. Fortes inimici, sunt vitia carnis; fortiores, vitia mentis; fortissimi, sunt diaboli. *Lib. 3 de Claustr. anim. c. 10, ante med. p. 62, A, t. 2.*

Il y a des ennemis forts, il y en a de plus forts, il y en a de très-forts. Les forts, ce sont les vices de la chair; les plus forts, ce sont les vices de l'esprit; les très-forts, ce sont les démons.

S. Joan. Chr. 31. Omnis inimicitia beneficiorum assiduitate compescitur. *Hom. 13 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 825, D, t. 2.*

Il n'y a pas d'inimitié qui ne cède à des bienfaits sans cesse renouvelés.

32. Inimicus manifestus melior est, quam amicus fictus : ille dum timetur, facile vitatur : iste dum non cognoscitur, prævalet. *Ibid. Hom. 42, post init. col. 1034, A.*

Un ennemi déclaré vaut mieux qu'un faux ami : comme on craint le premier, on l'évite facilement; mais comme on ne connaît pas le second, c'est lui qui l'emporte.

33. Nulla sunt arma tam valida diabolo, quam inimicitia. *Hom. 2 sup. 2 Cor. in Moral. ante finem, in illud, Joan. 14, Pacem meam do vobis, t. 4.*

Le démon n'a point d'arme plus efficace que l'inimitié.

34. Nihil est, nihil est, inquam, quod ita pariat inimicitias, sicut seductio et deceptio. *Serm. 14 sup. Ep. ad Ephes. in princ. col. 1042, B, t. 4.*

Il n'y a rien, non, il n'y a rien qui produise aussi sûrement l'inimitié que la tromperie et la séduction.

35. Ex inimicitia oritur injuriarum memoria, et vindicandi libido. *Serm. 14 sup. Epist. ad Philipp. in Moral. ante finem, col. 1219, A, tom. 4.*

De l'inimitié naît le souvenir des injures et la passion de la vengeance.

36. Si inimicitiæ semel occupaverint animos, omnia quæ fiunt, quæ dicuntur, quæ audiuntur, ita accipiuntur et intelliguntur, ut ad majores et longiores proficiant inimicitias. *Lib. 1 de Comp. cordis, ante med. col. 570, C, t. 5.* S. Joan. Chr.

Si l'inimitié s'est une fois emparée des esprits, tout ce qui se fait, tout ce qui se dit, tout ce qui s'entend, est pris et interprété de manière à rendre l'inimitié plus vive et plus longue.

37. Si quid boni dicatur de inimico, non creditur : si quid autem mali, hoc solum creditur et confirmatur. *Ibid.*

S'il se dit quelque bien d'un ennemi, on n'y croit pas ; mais s'il s'en dit du mal, on ne croit que cela, et on le confirme.

38. Quis pejor est tibi inimicus apertus, an qui se fingit amicum, et est inimicus? Puto quod melior est inimicus apertus, quam amicus falsus. *Hom. 45 sup. Matth. oper. imperf. ante finem, col. 1063, D, t. 2.*

Qui est plus dangereux pour vous, d'un ennemi déclaré, ou de celui qui se dit votre ami et qui vous déteste? Pour moi, je crois qu'il vaut mieux un ennemi déclaré qu'un faux ami.

39. Quemadmodum existente amicitia, etiam vera mala videntur falsa : ita regnante inimicitia, vicissim vera videntur, quæ falsa sunt. *Serm. 14 sup. Epist. ad Ephes. in med. col. 1044, A, t. 4.*

De même que, tant que dure une amitié, le mal qui est vrai paraît faux, de même, dans les inimitiés, on regarde comme vrai le mal qui ne l'est pas.

40. Inimicitiæ pondus plumbo gravius est. *Ibid.*

L'inimitié est plus pesante que le plomb.

41. Nihil non faciamus, ut ante solis occasum inimicitias extinguamus : nam si primo die inimicitiam detines, et sequenti, sæpe et in annum illam extendis; fit ut per seipsam excrescat, nec aliqua re alia deinceps opus habeat. *Ibid.*

Faisons tout ce qui est possible pour éteindre nos inimitiés avant le coucher du soleil; car si vous les conservez le premier jour et le suivant, vous les garderez toute l'année; elles s'accroissent ensuite d'elles-mêmes sans qu'il soit besoin d'autre chose.

42. Si dedero potum inimico meo, tunc eum magis punio. *Hom. 25 sup. Ep. ad Hebr. in Moral. post init. col. 1815, D, t. 4.*

Si je donne à boire à mon ennemi, je lui inflige un grand châtiment.

43. Inimici familiares plus nocent, quam extranei, et ideo potius sunt extirpandi. *Serm. ad reg. Franc. nomine univers. Paris. part. 2 de Insidiatore, rapace, etc. consid. 2, in princ. part. 4.* Joan. Gers.

Les ennemis intérieurs sont plus nuisibles que ceux du dehors ; c'est pourquoi il faut les exterminer avant les autres.

44. Non est inimicus pejor adversario occulto. *In c. 4 Regulæ S. Benedict. verbo Solent, post init. p. 277, col. 2.* Joan. Trith.

Il n'est pas d'ennemi plus funeste que celui qui est caché.

lorus pal. 45. Cavendus est inimicus, qui manifestus est : sed magis ille, qui videri non potest. *Lib.* 3 *de summ. Bono, c.* 26, *sent.* 2, *p.* 676, *col.* 2.

Il faut se tenir en garde contre les ennemis déclarés, mais plus encore contre ceux qu'on ne peut voir.

r Just. 46. Nullus est finis inimicitiis, nisi ad tempus obtemperemus iratis. *De Ligno vitæ, tract.* 5 *de Patient. c.* 4, *p.* 39, *col.* 1, *C*, *part.* 1.

Il n'y a pas de terme aux inimitiés, si nous ne cédons pour un temps aux ennemis irrités.

r Chr. 47. Perniciosus nimis est repentinus hostis : nam aut inscios prævenit, aut incautos præoccupat, aut opprimit dormientes. *Serm.* 27, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 682, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

L'ennemi qui se déclare soudainement est très-funeste; car ou il nous surprend dans l'ignorance, ou bien il nous accable sans que nous ayons pris aucune précaution, ou bien il nous tue dans le sommeil.

osper. 48. Ille est insidiosior inimicus, qui in labiis portat bona, et in penetralibus animi occultat mala. *Sup. Ps.* 139, *vers.* 2.

Le plus dangereux des ennemis est celui qui a de bonnes paroles sur les lèvres, et qui cache les mauvais desseins dans le secret de son cœur.

mas mpis. 49. Citius exterior vincitur inimicus, si interior homo non fuerit devastatus : non est molestior et pejor animæ hostis, quam tu ipse tibi. *Lib.* 3 *de Imit. Christi, c.* 13, *sect.* 1, *t.* 2.

L'ennemi du dehors sera bien plus tôt vaincu, si l'homme intérieur n'est point ravagé; votre âme n'a point de plus fâcheux et de plus redoutable ennemi que vous-même.

er.an. 50. Accrescunt inimicitiæ, si cum aliter se verbis defendit, alterius dicta alter accuset. *Pros.*

Les inimitiés s'accroissent lorsqu'on cherche à se défendre par les paroles; on s'accuse réciproquement de dire du mal.

51. Nullus autem est finis inimicitiis, nisi ad tempus obtemperemus iratis. *Hom.* 12 *a med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 489, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Il n'y a pas de terme aux inimitiés, si nous ne cédons pour un temps à ceux qui sont irrités.

52. Solet insanabilis inimicitia ex contentione descendere. *Ibid. sub finem, p.* 490, *col.* 1, *litt. B.*

Les inimitiés implacables naissent ordinairement de la dispute.

Zeno. 53. Nihil his inimicitiis difficilius, quæ ex invidiæ amarissimo fonte descendunt. *Serm. de Livore, ante med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 131, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Il n'y a pas d'inimitiés plus difficiles à éteindre que celles qui prennent leur source dans les amertumes de l'envie.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

54. Qui palam est adversarius, facile cavendo vitari potest : occultus vero, intestinus ac domesticus, opprimit, antequam prospicere atque explorare possis. *Orat.* 6 *in Verrem, lib.* 1, *act.* 2, *ante med. t.* 2. Cicero.

On peut, en prenant des précautions, se préserver d'un ennemi déclaré; mais l'ennemi secret, l'ennemi intérieur et domestique vous accable avant que vous ayez pu le découvrir et le reconnaître.

55. Gravior inimicus, qui latet sub pectore. Mimus Publ. *In suis Sent. sent.* 154.

L'ennemi le plus terrible est celui qui cache la haine dans son cœur.

56. Inimicum quamvis humilem, docti est metuere. *Ibid. sent.* 201.

Le sage craint tout ennemi, quelque faible qu'il paraisse.

57. Non minus domesticus, quam externus Plato. hostis pertimescendus est. *Tom.* 2, *syzyzia* 4, *lib.* 3 *de Republ. in fine, p.* 417, *B.*

Il ne faut pas moins redouter les ennemis domestiques que ceux du dehors.

58. Nullum magis adversarium timeas, quam Seneca. qui vivere non potest, occidere potest. *Lib.* 4 *Controvers.* 29, *in princ. p.* 214, *t.* 1.

Il n'y a pas d'ennemi que vous deviez plus craindre que celui qui ne peut vivre et qui peut donner la mort.

59. Mortales esse inimicitiæ debent. *Lib.* 5 *Declam. post med. p.* 298, *t.* 1.

Les inimitiés ne doivent pas être éternelles.

60. Inimicitiæ potentum graves sunt. *De divina Prov. c.* 3, *in fine, p.* 384, *t.* 1.

L'inimitié des grands est très-redoutable.

61. Imprimis finibus hostis arcendus est : nam cum intravit et portis se intulit, modum a captivis non accipit. *Lib.* 1 *de Ira, c.* 8, *ante med. p.* 397, *t.* 1.

Il faut commencer par éloigner l'ennemi de nos frontières; car, lorsqu'il a franchi la porte et qu'il est entré, il ne reçoit pas la loi de ses captifs.

62. Nullus perniciosior hostis est quam quem audacem angustiæ faciunt. *Lib.* 2 *Quæst. cap. ult. ante med. p.* 696, *t.* 1.

Il n'y a pas d'ennemi plus dangereux que celui dont les revers augmentent l'audace.

63. Te minus loquax inimicus offendit, quam tacitus. *De Moribus, circa med. p.* 677, *edit. Basileensis* 1537.

Un ennemi qui parle beaucoup vous fera moins de mal que celui qui se tait.

64. Inimicitias tarde suscipe, amicitias exerce moderate. *De Moribus, in med. p.* 677, *edit. Basil.* 1537.

Soyez lent à concevoir la haine; pratiquez l'amitié avec prudence.

Sextus phil. 65. Neminem inimicum deputes. *Sent.* 97, *p.* 65, *col.* 1, *D, apud Bibl. Patr. tom.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Ne regardez personne comme un ennemi.

66. Opta, ut bene possis facere inimicis. *Ib. sent.* 204, *p.* 66, *col.* 1, *A.*

Désirez de pouvoir faire du bien à vos ennemis.

INIMICI DILECTIO
(Amour des ennemis).

Vide Dilectio inimici.

INIMICUS (Ennemi).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Si feceris omnia quæ loquor, inimicus ero inimicis tuis. *Exod.* 23, *v.* 22.

Si vous faites tout ce que je dis, je serai l'ennemi de vos ennemis.

2. Persequimini inimicos vestros, et corruent coram vobis. *Levit.* 26, *v.* 7.

Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont devant vous.

3. Servies inimico tuo, quem immittet tibi Dominus. *Deut.* 28, *v.* 48.

Tu serviras un ennemi que le Seigneur t'enverra.

4. Sic pereant omnes inimici tui, Domine. *Judic.* 5, *v.* 31.

Ainsi périssent tous vos ennemis, Seigneur.

5. Inimicorum tuorum anima rotabitur, quasi in impetu et circulo fundæ. 1 *Reg.* 25, *v.* 29.

L'âme de vos ennemis sera agitée comme une pierre lancée au loin avec une fronde.

6. Laudabilem invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. 2 *Reg.* 22, *v.* 4.

J'invoquerai le Seigneur digne de toute louange, et je serai délivré de mes ennemis.

7. Liberavit me ab inimico meo potentissimo, et ab his, qui oderant me. *Ibid. v.* 18.

Il m'a arraché à mon puissant ennemi et à ceux qui me haïssent.

8. Persequar inimicos meos, et conteram; et non convertar, donec consumam eos. *Pros. V.* 38.

Je poursuivrai mes ennemis, je les briserai, et je ne reviendrai qu'après les avoir vus défaillir.

9. Consumam eos, et confringam, ut non consurgant, cadent sub pedibus meis. *V.* 39.

Je les anéantirai, et ils ne pourront se soutenir; je les abattrai sous mes pieds.

10. Inimicos meos dedisti mihi dorsum, et disperdam eos. *Ibid. v.* 41.

Vous avez fait fuir devant moi mes ennemis, et je les exterminerai.

11. Qui educis me ab inimicis meis, a viro iniquo liberabis me. *V.* 49.

C'est vous qui m'avez élevé au-dessus de mes ennemis, qui m'avez arraché au pouvoir du méchant.

12. Divisit Deus inimicos meos per manum meam, sicut dividuntur aquæ. 1 *Par.* 14, *vers.* 11.

Le Seigneur par ma main a dissipé mes ennemis comme l'eau qui se disperse.

13. Humiliavi universos inimicos tuos. *Ibid.* 17, *v.* 10.

J'ai humilié tous tes ennemis.

14. Fecisti nobiscum misericordiam tuam, et exclusisti a nobis inimicum persequentem nos. *Tob.* 8, *v.* 18.

Vous nous avez fait miséricorde, vous avez chassé loin de nous l'ennemi qui nous persécutait.

15. Hostis et inimicus noster pessimus iste est. *Esth.* 7, *v.* 6.

Notre ennemi et notre adversaire le plus cruel, c'est *Aman*.

16. Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum? *Job* 13, *v.* 24.

Pourquoi me cachez-vous votre visage et me regardez-vous comme votre ennemi?

17. Sit ut impius, inimicus meus: et adversarius meus, quasi iniquus. *Ibid.* 27, *v.* 7.

Que mon ennemi soit comme l'impie, et que mon adversaire soit semblable à l'homme inique.

18. Quia querelas in me reperit, ideo arbitratus est me inimicum sibi. *Ibid.* 33, *v.* 10.

Parce-que *Dieu* a trouvé contre moi de *vains* sujets de plainte, il m'a regardé comme son ennemi.

19. Inveteravi inter omnes inimicos meos. *Ps.* 6, *v.* 7.

Je me consume au milieu de mes ennemis.

20. Erubescant et conturbentur vehementer omnes inimici mei: convertantur et erubescant valde velociter. *Ibid. in fine.*

Que tous mes ennemis soient dans le trouble et dans l'effroi, qu'ils se hâtent de fuir couverts de confusion.

21. Si reddidi retribuentibus mihi mala, decidam merito ab inimicis meis inanis. *Pros. Ps.* 7, *v.* 4.

Si j'ai rendu le mal pour le mal, que je succombe sans espoir sous les coups de mon ennemi.

22. Persequatur inimicus animam meam, et comprehendat, et conculcet in terra vitam meam, etc. *V.* 5.

Que mon ennemi poursuive mon âme et s'en rende maître, qu'il foule aux pieds ma vie dans la poussière.

23. Exurge, Domine, in ira tua, et exaltare in finibus inimicorum meorum. *Ibid. v.* 6.

Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis.

24. Inimici defecerunt frameæ in finem, et civitates eorum destruxisti. *Ps.* 9, *v.* 6.

Les armes de l'ennemi ont perdu leur force pour toujours, et vous avez détruit leurs villes.

25. Miserere mei, Domine: vide humilitatem meam de inimicis meis. *Ibid. v.* 13.

Ayez pitié de moi, Seigneur; voyez l'état d'humiliation où mes ennemis m'ont réduit.

26. Usquequo exaltabitur inimicus meus super me? Respice, et exaudi me, Domine Deus meus. *Ps.* 12, *v.* 3.

Jusques à quand mon ennemi sera-t-il élevé au-dessus de moi? Regardez et exaucez-moi, Seigneur mon Dieu.

27. Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero. *Ps.* 17, *v.* 4.

J'invoquerai le Seigneur en chantant ses louanges, et il me sauvera de mes ennemis.

28. Eripuit me de inimicis meis fortissimis, quoniam confortati sunt super me. *Ibid. v.* 20.

Il m'a arraché à mon puissant ennemi, qui avait prévalu contre moi.

29. Persequar inimicos meos, et comprehendam illos; et non convertar, donec deficiant, etc. *Ibid. v.* 41.

Je poursuivrai mes ennemis, je les attendrai, et je ne reviendrai qu'après les avoir vus défaillir.

30. Inimicos meos dedisti mihi dorsum, et odientes me disperdidisti. *Ibid. v.* 41.

Vous m'avez livré mes ennemis dans leur fuite, vous avez exterminé ceux qui me haïssent.

31. Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis. *Ibid.* 20, *v.* 8.

Que votre main s'appesantisse sur tous vos ennemis.

32. Respice inimicos meos, quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me. *Psal.* 24, *v.* 20.

Jetez les yeux sur mes ennemis; voyez combien est grande leur multitude et injuste la haine qu'ils me portent.

33. Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt, etc. *Ps.* 26, *v.* 4.

Mes ennemis, qui me persécutent, ont été eux-mêmes affaiblis, et ils sont tombés.

34. In petra exaltavit me, et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos. *Ibid. v.* 10.

Il m'a élevé sur la pierre, et maintenant il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis.

35. Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me, nec delectasti inimicos meos super me. *Ps.* 29, *v.* 1.

Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez relevé et que vous n'avez pas réjoui mes ennemis de ma ruine.

36. Eripe me de manu inimicorum meorum, et a persequentibus me. *Ps.* 30, *v.* 19.

Arrachez-moi à mes ennemis et à mes persécuteurs.

37. Inimici Domini mox ut honorificati fuerint et exaltati, deficientes quemadmodum fumus, deficient. *Ps.* 36, *v.* 21.

Les ennemis de Dieu n'auront pas plutôt été honorés et élevés qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.

38. Inimici mei vivunt, et confirmati sunt super me; et multiplicati sunt, qui oderunt me inique. *Ps.* 37, *v.* 20.

Mes ennemis vivent et se fortifient de plus en plus contre moi; le nombre de ceux qui me persécutent injustement s'est augmenté de jour en jour.

39. Inimici mei dixerunt mala mihi: Quando morietur, et peribit nomen ejus? *Ps.* 40, *v.* 5.

Mes ennemis me souhaitent toutes sortes de maux; ils s'écrient: Quand mourra-t-il? quand périra sa mémoire et son nom?

40. Non gaudebit inimicus meus super me. *Ibid. v.* 12.

Mon ennemi ne se réjouira pas de son triomphe sur moi.

41. Eripe me de inimicis meis, Deus meus, et ab insurgentibus in me libera me. *Psal.* 58, *vers.* 1.

Sauvez-moi, mon Dieu, des mains de mes ennemis, et délivrez-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

42. A timore inimici eripe animam meam. *Ps.* 63, *v.* 1.

Délivrez mon âme de la crainte de l'ennemi.

43. Inimicos ejus induam confusione. *Psal.* 131, *in fine.*

Je couvrirai de confusion ses ennemis.

44. Cum placuerint Domino viæ hominis, inimicos quoque ejus convertet ad pacem. *Ps.* 16, *v.* 7.

Quand le Seigneur approuve les voies d'un homme, il apaise envers lui ses ennemis.

45. Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas: et in ruina ejus ne exultet cor tuum, etc. *Prov.* 24, *v.* 27.

Quand ton ennemi tombe, ne te réjouis point, et que ton cœur ne tressaille pas de joie à sa ruine.

46. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum: si sitierit, da ei aquam bibere: prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi. *Ibid.* 25, *v.* 22.

Si ton ennemi a faim, donne-lui du pain; s'il a soif, offre-lui de l'eau; car tu amasseras sur sa tête des charbons ardents, et le Seigneur sera ta récompense.

47. Deus expugnabit pro te inimicos tuos. *Eccli.* 4, *v.* 33.

Dieu combattra pour toi tes ennemis.

48. Noli fieri pro amico inimicus proximo. *Ibid.* 6, *v.* 1.

Ne deviens pas, au lieu d'ami, ennemi de ton prochain.

49. Ab inimicis tuis separare, et ab amicis tuis attende. *V.* 13.

Sépare-toi de tes ennemis, et veille sur tes amis.

50. Non agnoscetur in bonis amicus, et non abscondetur in malis inimicus. *Pros. Ibid.* 12, *vers.* 8.

On ne connaît point un ami dans la prospérité, et l'ennemi ne se cache point dans l'adversité.

51. In bonis viri, inimici illius in tristitia : et in malitia illius, amicus agnitus est. *V.* 9.

Durant la prospérité d'un homme, ses ennemis sont dans la tristesse ; et pendant la tribulation on connaît son ami.

52. Non credas inimico tuo in æternum, sicut enim æramentum æruginat nequitia illius. *Pros. V.* 10.

Ne te fie jamais à ton ennemi, car sa malice est comme la rouille qui reparaît toujours.

53. Etsi humiliatus vadat curvus, adjice animum tuum, et custodi te ab illo. *V.* 11.

Quoiqu'il s'humilie et qu'il courbe la tête, sois vigilant, et garde-toi de lui.

54. Non statuas illum penes te, nec sedeat ad dexteram tuam, ne forte conversus in locum tuum inquirat cathedram tuam. *V.* 12.

Ne l'établis pas près de toi, qu'il ne soit point assis à ta droite, de peur que, se dirigeant vers ta place, il ne veuille s'asseoir sur ton siége.

55. In labiis suis indulcat inimicus, et in corde suo insidiatur, ut subvertat te in foveam. *V.* 15.

Ton ennemi a la douceur sur les lèvres, et dans son cœur il médite de te jeter dans la fosse.

56. In oculis suis lacrymatur inimicus, et si invenerit tempus, non satiabitur sanguine, et si incurrerint tibi mala, invenies eum illic priorem. *V.* 16-17.

Ton ennemi pleure en te regardant, et s'il en trouve l'occasion, il ne pourra se rassasier de ton sang, et si les maux viennent sur toi, tu le trouveras le premier à tes côtés.

57. In oculis suis lacrymatur inimicus, et quasi adjuvans suffodiet plantas tuas, etc. *Eccli.* 12, *v.* 18.

Il te regardera les larmes dans les yeux, et comme pour te soutenir, il creusera la terre sous tes pieds.

58. Memento novissimorum, et desine inimicari. *Ibid.* 28, *v.* 6.

Souviens-toi de ton dernier jour, et cesse de haïr.

59. Exaltabitur manus tua super hostes tuos, et omnes inimici tui interibunt. *Mich.* 5, *v.* 9.

Ta main s'élèvera sur ceux qui te combattent, et tous tes ennemis périront.

60. Inimici hominis domestici ejus. *Ibid.* 7, *vers.* 6.

Les ennemis de l'homme seront ses serviteurs.

61. Ecce vobis dedi potestatem calcandi supra serpentes et scorpiones, et super omnem virtutem inimici ; et nihil vobis nocebit. *Luc.* 10, *v.* 19.

Voici que je vous donne puissance de marcher sur les serpents et sur les scorpions et sur toute la force de l'ennemi, et rien ne vous nuira.

INIQUITAS (Iniquité).

ETYMOLOGIA.

Iniquitas est, quasi non æquitas, id est, contra æquitatem. *Serm.* 23 *de S. Maria Magdalena, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 871, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618. Petr. Blesens.

Iniquité signifie *sans l'équité* ou *contre l'équité.*

DEFINITIO.

Iniquitas est contra legem, vel extra legem agere, vel a lege deviare. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 4, *ante med.* S. Anselm.

On appelle *iniquité* un acte qui est contraire à la loi ou en dehors de la loi, ou qui s'éloigne de la loi.

Iniquitas non est appetitio naturarum malarum, sed desertio meliorum. *De Natura boni, c.* 34, *in princ. p.* 388, *D, t.* 6. S. Aug.

L'iniquité n'est pas la convoitise des choses mauvaises, mais l'abandon de ce qui est mieux.

Iniquus est, qui pravitate operis ab æquitate discordat. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 1, *col.* 24, *D, tom.* 6. Glossa

L'iniquité consiste à se mettre en désaccord avec l'équité par la difformité des œuvres.

DIFFERENTIA.

Inter impietatem et iniquitatem hæc est differentia : impietas aut pravam in Deum fidem gerit, aut nullam ; iniquitas autem, malis moribus polluit vitam. *Pros.* S. Fulgent.

Il y a cette différence entre l'impiété et l'iniquité, que l'impiété manque de foi envers Dieu ou suppose une foi vicieuse, tandis que l'iniquité souille la vie par des mœurs mauvaises.

Blasphemat impietas Deum, lædit iniquitas proximum. *Lib.* 1 *de Remiss. peccator. c.* 16, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *p.* 110, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618.

L'impiété outrage Dieu, et l'iniquité lèse le prochain.

Nota differentiam inter injustitiam et iniquitatem : sicut enim justitia est reddere unicuique quod suum est, et æquitas quantum suum est : sic injustitia est auferre quod suum est, iniquitas quantum suum est. *Sup. Ps.* 7, *in illud, Et peperit iniquitatem, f.* 15, *col.* 2, *t.* 2. Hugo card.

Remarquez la différence entre l'injustice et l'iniquité : si la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, et l'équité à rendre à chacun tout ce qui lui appartient, c'est une injustice de ravir au prochain ce qui lui appartient, et c'est une iniquité de lui ravir une partie de son droit.

Differunt inter se iniquitas et peccatum : quia iniquitas opponitur justitiæ, quæ quidem proprie semper est ad alium : peccatum autem S. Thomas Aquinas.

dicitur omnis defectus actionis, quia importat deordinationem. Et sic iniquitas est in proximum, sed peccatum in seipsum. *Sup. Ep. ad Hebr. c.* 8, *lect.* 3, *ante finem*, *f.* 242, *col.* 1.

Il y a une différence entre l'iniquité et le péché : l'iniquité est opposée à la justice, qui a toujours pour objet le bien des autres; mais le nom de péché s'applique à toute action défectueuse, parce qu'elle emporte toujours quelque désordre. Ainsi, par l'iniquité, on nuit au prochain, et par le péché, on se nuit à soi-même.

COMPARATIO.

Recte fumo iniquitas comparatur, quæ velut quadam sæculari caligine aciem mentis obducit. *Lib.* 2 *de Cain et Abel*, *c.* 1, *post med. col.* 940, *D*, *t.* 3.

On compare justement l'iniquité à la fumée, parce qu'elle obscurcit la vue de l'âme comme d'une ombre temporelle.

Sicut justitia saturat, sic iniquitas substantiam non habens, vana comedentes fraude ludit, et uteros devorantium vacuos derelinquit. *Lib.* 1 *sup. Oseam*, *c.* 4, *in illud*, *Et comedent et non saturabuntur*, *p.* 16, *C*, *t.* 6.

De même que la justice rassasie, de même l'iniquité, n'ayant pas de substance, trompe par une vaine illusion ceux qui s'en nourrissent, et laisse leur estomac toujours vide.

Sicut famelicus refici cibis desiderat, impius, ut iniquitatis executione satietur, ardenter exquirit. *Lib.* 2 *sup. Prov. c.* 19, *in fine*, *in illud*, *Et os impiorum*, *etc. p.* 36, *D*, *t.* 7.

De même qu'un homme affamé désire se rassasier d'une bonne nourriture, ainsi l'impie cherche avec ardeur à se rassasier en se livrant à l'iniquité.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Major est iniquitas mea, quam ut veniam merear. *Gen.* 4, *v.* 13.

Mon iniquité est trop grande pour que je puisse mériter le pardon.

2. Corrupta est terra coram Deo, et repleta est iniquitate, *Ibid.* 6, *v.* 11.

La terre était corrompue devant Dieu et remplie d'iniquités.

3. Tabescent in iniquitatibus suis, donec confiteantur iniquitates suas. *Lev.* 26, *v.* 39-40.

Ils languiront à cause de leurs iniquités jusqu'à ce qu'ils confessent leurs iniquités.

4. Quid feci? quæ est iniquitas mea, quia quærit animam meam? 1 *Reg.* 10, *v.* 1.

Qu'ai-je fait? quelle est mon iniquité, pour qu'il demande ma vie?

5. Peccavi valde in hoc facto : sed precor, Domine, ut transferas iniquitatem servi tui, quia stulte egi nimis. 2 *Reg.* 24, *v.* 10.

J'ai péché en cette action; mais, Seigneur, je vous prie, pardonnez l'iniquité de votre serviteur, car j'ai agi comme un insensé.

6. Non est apud Dominum Deum nostrum iniquitas. 2 *Par.* 19, *v.* 7.

Il n'y a point d'iniquité dans le Seigneur notre Dieu.

7. Deus meus, confundor, et erubesco levare faciem meam ad te; quoniam iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum, et delicta nostra creverunt usque ad cœlum. 1 *Esdr.* 9, *v.* 6.

Mon Dieu, je suis confondu, et j'ai honte de lever ma face vers vous; car mes iniquités se sont multipliées sur notre tête, et nos péchés sont montés jusqu'au ciel.

8. Iniqui omnes filii hominum in sua iniquitate peribunt. 3 *Esdr.* 4, *v.* 37.

Tous les enfants des hommes plongés dans l'iniquité périront dans leur iniquité.

9. Non cogitavimus viventes, quando iniquitatem faciebamus, quod incipiemus post mortem pati. 4 *Esdr.* 7, *v.* 56.

Pendant la vie et lorsque nous nous livrons à l'iniquité, nous ne pensons pas à ce que nous souffrirons après la mort.

10. Adhuc pusillum, et tolletur iniquitas a terra, et justitia regnabit in vos. *Ibid.* 16, *vers.* 53.

Encore un peu de temps, et l'iniquité disparaîtra de la terre, et la justice règnera parmi vous.

11. Qui faciunt peccatum et iniquitatem, hostes sunt animæ suæ. *Tob.* 12, *v.* 10.

Ceux qui commettent le péché et l'iniquité sont les ennemis de leur âme.

12. Deus odit iniquitatem. *Judith* 5, *v.* 21.

Dieu déteste l'iniquité.

13. Non invenietis in lingua mea iniquitatem, nec in faucibus meis stultitia personabit. *Job* 6, *in fine.*

Vous ne trouverez pas l'iniquité sur mes lèvres, ni la folie dans ma bouche.

14. Si peccavi, et ad horam pepercisti mihi, cur ab iniquitate mea mundum me esse non pateris? *Ibid.* 10, *v.* 14.

Si j'ai péché et si vous m'avez épargné sur l'heure, pourquoi ne permettez-vous pas que je sois à présent purifié de mon iniquité?

15. Signasti quasi in sacculo delicta mea, sed curasti iniquitatem meam. *Ibid.* 14, *v.* 17.

Vous avez mis mes offenses en réserve comme dans un sac cacheté, mais vous avez guéri mon iniquité.

16. Quanto magis abominabilis et inutilis homo, qui bibit quasi aquam iniquitatem! *Job* 15, *v.* 16.

Combien est plus abominable et inutile l'homme qui boit l'iniquité comme l'eau !

17. Concepit dolorem, et peperit iniquitatem. *Ibid.* 15, *v.* 35.

Il a conçu la douleur et engendré l'iniquité.

18. Revelabunt cœli iniquitatem ejus, et terra consurget adversus eum. *Ibid.* 20, *v.* 27.

Les cieux révèleront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui.

19. Non loquentur labia mea iniquitatem. *Ibid.* 27, *v.* 4.

Mes lèvres ne proféreront point l'iniquité.

20. Mundus sum ego, et absque delicto immaculatus, et non est iniquitas in me. *Ibid.* 33, *vers.* 9.

Je suis pur et sans tache; l'iniquité n'est point en moi.

21. Graditur cum operantibus iniquitatem, et ambulat cum viris impiis. *Ibid.* 34, *v.* 8.

Il s'avance avec ceux qui commettent l'iniquité; il marche avec les impies.

22. Non sunt tenebræ, et non est umbra mortis, ut abscondantur ibi, qui operantur iniquitatem. *V.* 22.

Il n'y a pas de ténèbres, il n'est pas d'ombre de mort qui puisse cacher les artisans de l'iniquité.

23. Si erravi, tu doce me: si iniquitatem locutus sum, ultra non addam. *V.* 32.

Si j'ai péché, instruisez-moi; si j'ai fait le mal, je ne le commettrai plus.

24. Si peccaveris, quid Deo nocebis? et si multiplicatæ fuerint iniquitates tuæ, quid facies contra eum? *Ibid.* 35, *v.* 6.

Si tu commets l'iniquité, en quoi nuiras-tu à Dieu? Si tu multiplies tes crimes, que feras-tu contre lui?

25. Cave, ne declines ad iniquitatem. *Ibid.* 36, *v.* 21.

Prends garde de t'abandonner à l'iniquité.

26. Quis poterit scrutari vias Dei? quis poterit ei dicere: Operatus es iniquitatem? *V.* 23.

Qui peut sonder les voies de Dieu? qui peut lui dire: Vous avez commis l'iniquité?

27. Mane astabo tibi, et videbo, quoniam non Deus volens iniquitatem tu es. *Ps.* 5, *v.* 4.

Dès le matin vous entendrez ma voix, et j'attendrai; car vous êtes un Dieu qui n'aimez pas l'iniquité.

28. Odisti omnes, qui operantur iniquitatem. *V.* 6.

Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité.

29. Discedite a me omnes, qui operamini iniquitatem. *Ps.* 6, *v.* 8.

Eloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité.

30. Qui diligit iniquitatem, odit animam suam. *Ps.* 10, *v.* 6.

Celui qui aime l'iniquité déteste son âme.

31. Igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas. *Ps.* 16, *v.* 4.

Vous m'avez éprouvé par le feu, et l'iniquité ne s'est pas trouvée en moi.

32. Beati, quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata! *Ps.* 31, *v.* 1.

Heureux ceux dont l'iniquité a été pardonnée et dont le péché a été couvert!

33. Dixit injustus, ut delinquat in semetipso: non est timor Dei ante oculos ejus. *Pros. Psal.* 35, *v.* 1.

L'injuste a dit en lui-même qu'il voulait pécher; la crainte du Seigneur n'est point devant ses yeux.

34. Quoniam dolose egit in conspectu ejus, ut inveniatur iniquitas ejus ad odium. *V.* 2.

Il se flatte en lui-même jusqu'à ce que son crime attire la vengeance.

35. Verba oris ejus, iniquitas et dolus: noluit intelligere, ut bene ageret. *V.* 3.

L'injustice et la ruse sont les paroles de sa bouche; il n'a pas voulu apprendre à faire le bien.

36. Iniquitatem meditatus est in cubili suo: astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit. *V.* 5.

Il médite l'iniquité dans son lit; il se tient à l'entrée de toutes les mauvaises voies; il ne repousse aucun mal.

37. Noli æmulari in malignantibus, neque zelaveris facientes iniquitatem. *Ps.* 36, *v.* 1.

Ne soyez point jaloux de la prospérité des méchants, n'enviez pas ceux qui commettent l'iniquité.

38. Iniquitates meæ supergressæ sunt caput meum, et sicut onus grave gravatæ sunt super me. *Ps.* 37, *v.* 4.

Mes iniquités ont monté au-dessus de ma tête; elles sont devenues un poids qui m'accable.

39. Iniquitatem meam annuntiabo, et cogitabo pro peccato meo. *Ps.* 37, *v.* 19.

Je publierai moi-même mon iniquité; je tremble à cause de mon péché.

40. Amplius lava me ab iniquitate mea, et a peccato meo munda me. *Pros. Ps.* 50, *v.* 3.

Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché.

41. Quoniam iniquitatem meam ego cognosco, et peccatum meum contra me est semper. *V.* 4.

Car je connais mon iniquité, et mon crime est toujours devant moi.

42. Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele. *V.* 10.

Détournez vos yeux de mes crimes, effacez mes iniquités.

43. Quid gloriaris in malitia, qui potens es in iniquitate? *Ps.* 51, *v.* 1.

Pourquoi te fais-tu gloire de ta méchanceté, toi qui n'es puissant que dans le crime?

44. Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus. *Ps.* 65, *v.* 17.

Si j'approuve l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera pas.

45. Cum exorti fuerint peccatores sicut fœnum, et apparuerint omnes qui operantur iniquitatem. *Ps.* 91, *v.* 7.

Lorsque les pécheurs se seront produits au-dehors comme l'herbe, et que tous ceux qui commettent l'iniquité auront paru avec éclat...

46. Rectus Dominus Deus noster, et non est iniquitas in eo. *Ps.* 91, *in fine.*

Le Seigneur notre Dieu est juste; il n'y a point d'iniquité en lui.

47. Videbunt recti, et lætabuntur, et omnis iniquitas oppilabit os suum. *Ps.* 106, *in fine.*

Les justes verront et ils seront remplis de joie, et l'iniquité leur fermera la bouche.

48. Viam iniquitatis amove a me. *Ps.* 118, *v.* 29.

Détournez-moi de la voie de l'iniquité.

49. Iniquitatem odio habui, et abominatus sum. *Ps.* 118, *v.* 163.

J'ai haï l'iniquité, et je l'ai eue en abomination.

50. Et vide si via iniquitatis in me, et deduc me in via æterna. *Ps.* 138, *in calce.*

Voyez si je suis dans la voie de l'iniquité, et conduisez-moi dans la voie de la vie éternelle.

51. Comedunt panem impietatis, et vinum iniquitatis bibunt. *Prov.* 4, *v.* 17.

Ils mangent le pain de l'impiété, et ils s'abreuvent d'iniquité.

52. Iniquitates suæ capiunt impium. *Ibid.* 5, *v.* 22.

Ses iniquités enveloppent l'impie.

53. Benedictio Domini super caput justi : os autem impiorum operit iniquitas. *Ibid.* 10, *v.* 6.

La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste, mais l'iniquité des impies couvre leur face.

54. Vena vitæ, os justi, et os impiorum operit iniquitatem. *V.* 11.

La bouche du juste est une source de vie, et la bouche des méchants recèle l'iniquité.

55. Misericordia et veritate redimitur iniquitas. *Ibid.* 16, *v.* 7.

La miséricorde et la vérité rachètent l'iniquité.

56. Os impiorum devorat iniquitatem. *Ibid.* 19, *v.* 28.

La bouche des méchants dévore l'iniquité.

57. Qui seminat iniquitatem metet mala, et virga iræ suæ consummabitur. *Ibid.* 22, *v.* 8.

Celui qui sème l'iniquité moissonnera les maux, et il sera brisé par la verge de sa propre colère.

58. Vidi sub sole in loco judicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem. *Eccl.* 3, *v.* 16.

J'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement et l'iniquité dans le lieu de la justice.

59. Odibilis coram Deo et execrabilis est omnis iniquitas. *Eccli.* 10, *v.* 7.

Dieu déteste et a en horreur l'iniquité.

60. Qui gaudet iniquitate, denotabitur. *Ibid.* 19, *v.* 5.

Celui qui aime l'iniquité sera déshonoré.

61. Quasi romphæa bis acuta, omnis iniquitas : plagæ illius non est sanitas. *Ibid.* 21, *v.* 4.

L'iniquité est comme une épée à deux tranchants, la plaie qu'elle fait est incurable.

62. Leo venatione insidiatur semper : sic peccata operantibus iniquitates. *Ib.* 27, *v.* 11.

Le lion est toujours au guet pour surprendre sa proie, ainsi le péché tend ses pièges à ceux qui commettent l'iniquité.

63. Sacrificium salutare est, discedere ab omni iniquitate. *Ibid.* 35, *v.* 2.

C'est un sacrifice salutaire de s'éloigner de toute iniquité.

64. Beneplacitum est Domino, recedere ab iniquitate. *Eccli.* 35, *v.* 5.

S'éloigner de l'iniquité est agréable au Seigneur.

65. De vestimentis procedit tinea, et a muliere iniquitas viri. *Pros. Ibid.* 42, *v.* 13.

Comme le ver s'engendre dans les vêtements, ainsi l'iniquité de l'homme vient de la femme.

66. Melior est enim iniquitas viri, quam mulier benefaciens. *V.* 14.

L'injustice d'un homme est meilleure que la douceur d'une femme.

67. Væ, qui trahitis iniquitatem in funiculis vanitatis! *Isa.* 5, *v.* 18.

Malheur à vous qui vous servez des chaînes du mensonge pour traîner une longue suite d'iniquités.

68. Ego sum, ego sum ipse, qui deleo iniquitates tuas propter me, et peccatorum tuorum non recordabor. *Ibid.* 43, *v.* 25.

C'est moi, c'est moi-même qui efface tes iniquités à cause de moi, et je ne me souviendrai plus de tes crimes.

69. Facti sumus, ut immundus, omnes nos ; et iniquitates nostræ, quasi ventus, abstulerunt nos. *Ibid.* 64, *v.* 6.

Nous sommes tous devenus comme un homme impur, et nos iniquités nous ont emportés comme le vent.

70. Si laveris te nitro, et multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus. *Jerem.* 2, *v.* 22.

Quand vous vous laveriez avec du nitre, quand vous multiplieriez le borith pour vous purifier, vous demeurerez toujours souillée devant moi dans votre iniquité, dit le Seigneur Dieu.

71. Propter multitudinem iniquitatis tuæ, dura facta sunt peccata tua. *Ibid.* 30, *v.* 14.

A cause de la multitude de vos iniquités je vous ai livré à l'endurcissement dans le péché.

72. Ecce hæc fuit iniquitas Sodomæ : superbia, saturitas panis, et abundantia, et otium ipsius, et filiarum ejus. *Ezech.* 16, *v.* 49.

Voici l'iniquité de Sodome, l'orgueil, l'intempérance, l'opulence et l'oisiveté où elle était plongée avec ses filles.

73. Filius non portabit iniquitatem patris, et pater non portabit iniquitatem filii. *Ibid.* 18, *v.* 20.

Le fils ne portera point l'iniquité du père, et le père l'iniquité du fils.

74. Nescierunt facere rectum, dicit Dominus, thesaurizantes iniquitatem. *Amos* 3, *v.* 10.

Ils n'ont pas su faire le bien, dit le Seigneur, et ils amassent l'iniquité.

75. Adhuc ignis in domo impii, thesauri iniquitatis. *Mich.* 6, *v.* 10.

Les trésors d'iniquité sont un feu caché dans la maison de l'impie.

76. Divites repleti sunt iniquitate. *V.* 12.

Les riches sont couverts d'iniquités.

77. Iniquitas non est inventa in labiis ejus, et multos avertit ab iniquitate. *Malach.* 2. *v.* 6.

L'iniquité n'a pas été trouvée sur ses lèvres, et il en a détourné beaucoup de l'iniquité.

78. Discedite a me, qui operamini iniquitatem. *Matth.* 7, *v.* 23.

Retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité.

79. Quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum. *Ibid.* 24, *v.* 12.

Comme l'iniquité abondera, la charité de plusieurs se refroidira.

80. Discedite a me, omnes operarii iniquitatis. *Luc.* 13, *v.* 27.

Retirez-vous de moi vous tous, ouvriers d'iniquité.

81. Qui non acquiescunt veritati, credunt iniquitati. *Rom.* 2, *v.* 8.

Qui ne se rendent point à la vérité et qui croient à l'iniquité.

82. Judicentur omnes, qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati. 2 *Thess.* 2, *v.* 11.

Afin que tous ceux qui n'ont point cru à la vérité et qui ont consenti à l'iniquité soient condamnés.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr.

83. Usu atque exercitatione iniquitas augetur, et impunitate nutritur ejus audacia. *De Noe et Arca*, *c.* 10, *post med. col.* 962, *B*, *t.* 4.

L'exercice et l'habitude augmentent l'iniquité, et l'impunité nourrit son audace.

84. Radix est iniquitas, fructus autem radicis est culpa. *Lib.* 1 *Apolog. David*, *c.* 9, *post med. col.* 1190, *D*, *t.* 4.

L'iniquité est la racine, et le péché est le fruit qui en provient.

85. Ille facilius iniquitatem declinat, qui vias iniquitatis non fuerit ingressus. *Sup. Ep.* 118, *Serm.* 16, *v.* 8, *in calce*, *col.* 1563, *A*, *t.* 3.

On évite plus facilement l'iniquité quand on n'est pas entré dans ses voies.

S. Ambr.

86. Contagium colluvionis, consortium iniquitatis est. *Ibid. Serm.* 21, *v.* 3, *col.* 1061, *C.*

Le contact avec la corruption fait entrer en partage de l'iniquité.

87. Nihil squallidius iniquitate. *Lib.* 5, *Ep.* 18 *ad Herontianum*, *post init. col.* 541, *litt. C*, *tom.* 3.

Rien n'est plus dégoûtant que l'iniquité.

S. Aug.

88. Tanto quisque plenior iniquitatis, quanto inanior charitatis. *Ep.* 29 *ad D. Hieronym. ante finem*, *p.* 74, *C*, *t.* 2.

Chacun est d'autant plus rempli d'iniquité qu'il est plus vide de charité.

89. Si quis nequiter velit vivere, tanto miserior esse convincitur, quanto facilius mala ejus voluntas impletur. *Ep.* 121 *ad Probam*, *c.* 5, *fere in princ. p.* 400, *C*, *t.* 2.

Quand un homme veut vivre dans l'iniquité, il est d'autant plus malheureux qu'il a plus de facilité à satisfaire sa volonté perverse.

90. Cui licentia iniquitatis eripitur, utiliter vincitur : quoniam nihil est infelicius felicitate peccantium. *Ep.* 5 *ad Marcellin. post med. p.* 25, *A*, *t.* 2.

Celui qui perd le pouvoir de commettre l'iniquité subit une défaite avantageuse; car il n'y a pas de plus grand malheur que la félicité des pécheurs.

91. Quid hic magis persequitur vitam bonorum, quam vita iniquorum? non cum cogit imitari quod displicet, sed cum cogit dolere quod videt. *Ep.* 145 *ad Sebastian. ante med. p.* 435, *A*, *t.* 3.

Y a-t-il une persécution plus cruelle des justes que l'iniquité des méchants? non pas que leur vie contraigne d'imiter ce qu'on déteste, mais elle force de pleurer ce qu'on voit.

92. Immundus est ante Deum omnis iniquus : mundus est omnis justus. *De Mendacio ad Consentium*, *c.* 9, *ante finem*, *p.* 10, *C*, *t.* 4.

Tout homme injuste est impur devant Dieu, et le juste est toujours pur.

93. Qui ab iniquitatibus suis recedere negligunt, et sibi de Deo indulgentiam repromittunt, nonnunquam ita præveniuntur repentino Dei furore, ut nec conversionis tempus, nec beneficium remissionis inveniant. *De Fide ad Petrum*, *c.* 3, *post med. p.* 358, *D*, *t.* 3.

Ceux qui négligent de sortir de leurs iniquités, et qui se promettent le pardon de Dieu, sont quelquefois si subitement prévenus par la colère divine, qu'ils ne trouvent ni le temps de la conversion, ni le bienfait du pardon.

94. Sæpe nihil nocet ei iniquitas, qui patitur injuriam : ei autem qui facit, necesse est ut noceat. *De Serm. Domin. in monte*, *lib.* 2, *post med. p.* 825, *B*, *t.* 4.

Souvent l'iniquité ne fait aucun tort à celui qui est victime d'une injustice, mais elle est nécessairement funeste à celui qui la commet.

95. Qui noluerit servire charitati, necesse

Aug. est ut serviat iniquitati. *Exposit.* 2 *sup. Ps.* 18, *sub finem, vers.* 14, *p.* 65, *B*, *t.* 8.

Celui qui refuse de servir la charité devient nécessairement esclave de l'iniquité.

96. Qui perit de via justitiæ, cum magna miseria per vias iniquitatis errabit. *Sup. Ps.* 2, *in fine*, *p.* 10, *C*, *t.* 8.

Celui qui s'écarte des voies de la justice s'égare avec de grandes misères dans le chemin de l'iniquité.

97. Melior est tristitia iniqua patientis, quam lætitia iniqua facientis. *Sup. Ps.* 56, *post med. vers.* 9, *p.* 306, *D*, *t.* 8.

La tristesse de celui qui souffre l'iniquité vaut mieux que la joie de celui qui la commet.

98. Vana est iniquitas, nihil est iniquitas : florere potest ad tempus iniquitas, permanere non potest. *Sup. Ps.* 611, *post med. vers.* 10, *p.* 431, *B*, *t.* 8.

L'iniquité n'est que vanité et néant ; elle peut être florissante pour un temps, mais elle ne saurait être stable.

99. Simulata æquitas non est æquitas, sed duplex iniquitas ; quia iniquitas est et simulatio. *Sup. Psal. num.* 63, *ante med. vers.* 6, *p.* 447, *B*, *t.* 8.

La justice simulée n'est point justice, mais double iniquité, parce que l'hypocrisie est aussi une iniquité.

100. Ferenda est magis omnis necessitas, quam perpetranda est aliqua iniquitas. *Sup. Psal.* 72, *ante med. vers.* 7, *p.* 545, *B*.

Il vaut mieux souffrir tous les besoins que de commettre une iniquité.

101. Necesse est, ut si proficis, inter iniquos vivas : ab iniquis recedere non potes, ab iniquitate recede. *Sup. Psal.* 92, *post med. vers.* 2, *p.* 710, *C*.

Vous ne pouvez avancer dans la vertu qu'en vivant parmi les méchants; vous ne pouvez pas fuir les méchants, fuyez l'iniquité.

102. Malignus est omnis iniquus, et necesse est noxius sit, sive sit blandus, sive ferox. *Sup. Psal.* 139, *circa init. exposit. vers.* 1, *p.* 1104, *D*, *tom.* 8.

Tout homme inique est méchant et nécessairement nuisible, soit qu'il se montre caressant, soit qu'il se montre cruel.

103. Sæpe qui major est ætate, major est iniquitate. *De Verbis Dom. Serm.* 36, *in fine*, *p.* 94, *C*, *t.* 10.

Souvent le plus avancé en âge est aussi le plus avancé dans l'iniquité.

104. Quamdiu blanditur iniquitas, et dulcis est iniquitas, amara est veritas. *Pros.*

Tant que l'iniquité se montre douce et caressante, la vérité est amère.

105. Suavis sit veritas, dulcis contaminetur iniquitas, multo melior et suavior est veritas. *De Verb. Apost. Serm.* 12, *post med. p.* 180, *D*, *tom.* 10.

Que la vérité soit douce, que l'iniquité affecte la douceur, la vérité sera meilleure encore et plus douce.

106. Pejus est gaudere de iniquitate, quam dolere de corruptione. *De Natura boni*, *c.* 20, *ante med. t.* 6. S. Aug.

Il vaut mieux gémir de la corruption que se réjouir de l'iniquité.

107. Dulciores sunt justitiæ fructus, quam iniquitatis. *De Catechiz. rud. c.* 16, *prope fin. tom.* 4.

Les fruits de la justice sont plus doux que ceux de l'iniquité.

108. Quæsivi quid esset iniquitas, et non inveni substantiam. *Lib.* 7 *Conf. c.* 16, *ante fin. tom.* 1.

J'ai cherché ce que c'était que l'iniquité, et j'ai trouvé qu'elle n'a point de substance.

109. Pati melius est iniquitatem, quam facere. *Lib.* 1 *de Doctr. christ. c.* 36, *circa med. tom.* 3.

Il vaut mieux souffrir l'iniquité que la commettre.

110. Tanto quisque tolerabiliorem habebit damnationem, quanto hic minorem habuit iniquitatem. *In Enchiridio*, *c.* 93, *t.* 3.

La condamnation de chacun sera d'autant plus légere que son iniquité aura été moindre dans cette vie.

111. Si abundat iniquitas, vestra ferveat charitas. *De quinq. Hæresibus*, *c.* 6, *post init. tom.* 6.

Si l'iniquité abonde, que votre charité devienne plus fervente.

112. Mors hominis iniquitas est. *Hom.* 37 *ex quinquag. Hom. c.* 3, *in princ. t.* 10.

L'iniquité est la mort de l'homme.

113. Inimicum vides persequi te, iniquitas est quæ te persequitur. *Ibid. Hom.* 38, *c.* 7, *ante med.*

Vous êtes persécuté par un ennemi, c'est l'iniquité qui vous persécute.

114. Quantum accedit finis mundi, crescunt errores, crescit iniquitas. *Tract.* 25 *sup. Joan. longe post init. t.* 9.

A mesure que la fin du monde approche, les erreurs se multiplient et l'iniquité augmente.

115. Iniquitas quanto magis abundat, tanto magis adversus diabolum acrius pugnandum est. *Annot. in Job*, *c.* 38, *in med. t.* 4.

Plus l'iniquité augmente, plus il faut combattre avec énergie contre le démon.

116. Tempus inimicorum est, donec transeat iniquitas. *Ibid.*

Tant que l'iniquité dure, c'est le temps des ennemis.

117. Nulla est iniquitas impunita, nisi quam sanguis Mediatoris expiaverit. *Lib.* 6 *contra Julian. c.* 19, *ante finem*, *t.* 7.

Il n'y a pas d'autre iniquité impunie que celle qui a été expiée par le sang du Médiateur.

S. Aug. 118. Christus iniquitatem ignoscendo aufert. *Lib.* 1 *oper. imperf. contra Julian. num.* 83, *in fine*, *t.* 7.

Le Christ efface l'iniquité en la pardonnant.

119. Iterata iniquitas concessam misericordiam exinanivit. *Lib. Medit. cap.* 3, *post med. tom.* 9.

La rechute dans l'iniquité anéantit le pardon qu'on avait obtenu.

120. Christus iniquos amavit, sed iniquitatem solvit : iniquos amavit, sed non ad iniquitatem congregavit. *Tract.* 7 *sup. Ep. Joan. circa med. t.* 9.

Le Christ a aimé les méchants, mais il a détruit l'iniquité ; il a aimé les méchants, mais il ne les a pas recueillis pour commettre l'iniquité.

S. Bern. 121. Nulla nocebit adversitas, si nulla dominetur iniquitas. *Serm.* 13 *sup. Qui habitat, ante finem*, *f.* 87, *col.* 2, *D.*

Il n'y a pas d'adversité qui puisse vous nuire, si vous n'êtes pas dominé par l'iniquité.

122. Servus est cui dominatur iniquitas. *Lib.* 1 *de Considerat. ad Eugen. papam*, *ante med. f.* 275, *col.* 1, *C.*

Celui qui est dominé par l'iniquité est un esclave.

123. Omne quod a veritate discordat, iniquitas est. *Serm.* 31 *ad sororem*, *in med. fol.* 90, *col.* 2, *E.*

Tout ce qui est en désacord avec la vérité est iniquité.

S. Bonav. 124. Iniquitas

124. Iniquitas	Nascitur,	Nascitur in cogitatione ;
	Trahitur,	Trahitur in delectatione ;
	Completur.	Completur in consensione. *Exposition.* 2 *sup. Ps.* 118, *c.* 10, *vers.* 6, *art.* 2, *p.* 259, *col.* 2, *C*, *t.* 1.
L'iniquité	Naît	Dans la pensée ,
	Se continue	Dans le plaisir ,
	Se consume	Dans le consentement.

125. Ubi lex est, ibi æquitas est : ubi vero æquitas abest, ibi iniquitas adest. *Ibid. c.* 5, *vers.* 13, *art.* 3, *p.* 208, *col.* 1, *E.*

Où règne la loi règne l'équité ; quand l'équité est absente, c'est l'iniquité qui règne.

126. Iniquitatis idoneus persecutor, æquitatis est executor. *Ibid. c.* 7, *v.* 10, *art.* 4, *p.* 228, *col.* 1, *E.*

Celui qui poursuit comme il faut l'iniquité est l'exécuteur de l'équité.

127. Ubi totum occupat æquitas, nullum habet locum iniquitas. *Ibid. c.* 7, *vers.* 12, *art.* 4. *p.* 230, *col.* 2, *A.*

Là où l'équité règne universellement, il n'y a point de place pour l'iniquité.

128. Consummata iniquitas permanet, voluptas fugitiva pertransit. *Hom.* 4, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *parte* 3, *p.* 748, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

Une fois consommée, l'iniquité persiste ; mais la volupté passe et fuit rapidement.

129. Iniquitatem tuam si tu agnoscis, Deus ignoscit. *Ibid. Hom.* 13, *in fine*, *p.* 759, *col.* 1, *litt. C.*

Si vous reconnaissez votre iniquité, Dieu vous la pardonnera.

130. Remanet iniquitas desperata, cui subtrahitur saluberrima medicina. *Sup. Ps.* 108, *ante med. vers.* 11, *f.* 169, *col.* 3. Cassiodor

L'iniquité persiste comme un mal désespéré, quand le remède salutaire est enlevé.

131. Morbus animæ acerbissimus est iniquitas, quæ et nervos illius omnes præcidit, et æterno igni obnoxiam facit. *Cateches.* 2, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 399, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Cyrill. Hier.

L'iniquité est la maladie la plus cruelle de l'âme ; elle lui enlève toute sa vigueur et la rend digne des feux éternels.

132. Iniquitas id quod in omnibus rebus externis reputatur maximum bonum, homini aufert et violat. *In Elucid. sup. c.* 31 *Job*, *ante med. f.* 207, *p.* 1. Franc Titel

L'iniquité enlève à l'homme et détruit complètement ce qui passe pour le bien le plus grand parmi les choses extérieures.

133. Peccator ut mundari possit ab iniquitatibus suis, reprobas cogitationes, origines scilicet malorum operum, abjiciat necesse est. *Sup.* 1 *Esdræ*, *c.* 9, *col.* 1330, *E*, *t.* 2. Gloss. ord.

Pour qu'un pécheur puisse se purifier de ses iniquités, il est nécessaire qu'il rejette les pensées mauvaises, qui sont la source des mauvaises actions.

134. Diabolus tot testes habet, quot iniquitatis suæ prædicatores. *Sup. Job*, *c.* 40, *col.* 386, *D*, *t.* 3.

Le diable a autant de témoins qu'il a de prédicateurs de son iniquité.

135. Iniquitas tua voluntatis est, non naturæ : omnis enim creatura bona et perfecta condita est. *Sup. Ezech. c.* 28, *col.* 1290, *D*, *tom.* 4. Gloss. int.

Votre iniquité vient de votre volonté et non de votre nature, car toute créature a été faite bonne et parfaite.

136. Quem rapit iniquitas, infernus absorbet. *Lib.* 26 *Mor. c.* 24, *post med. num.* 32, *col.* 885, *B*, *t.* 1. S. Greg. Ma

Celui qui est entraîné par l'iniquité est englouti par l'enfer.

137. Iniquus dicitur, qui pravitate operis ab æquitate discordat. *Ibid. lib.* 18, *cap.* 6, *ante med*, *col.* 588, *A.*

Celui-là est inique qui s'éloigne de l'équité par la malice de ses œuvres.

reg. Mag. 138. Valde iniqua sunt, quæ iniqui sub boni specie moliuntur. *Ibid. lib.* 33, *c.* 24, *post med. num.* 32, *col.* 1160, *B.*

Le mal que les méchants trament sous l'apparence du bien est une grande iniquité.

139. Peccator cum de iniquitate sua non confunditur, in iniquitate eadem etiam adminiculis pessimæ consuetudinis roboratur. *Ibid. lib.* 4, *c.* 25, *ante med. sup. illud, Job* 3, *Quare exceptus genibus? col.* 116, *C.*

Quand un pécheur n'est pas confus à la vue de son iniquité, il s'enfonce davantage dans sa malice par l'effet de ses détestables habitudes.

140. Si vanitatis culpa nequaquam caute compescitur, ab iniquitate protinus mens incauta devoratur. *Ibid. lib.* 10, *c.* 9, *post med. num.* 14, *col.* 356, *A.*

Si l'on ne réprime avec soin le péché de vanité, l'âme imprudente est bientôt la proie de l'iniquité.

141. Vanitas mentem obnubilat, iniquitas cæcat. *Ibid.*

La vanité obscurcit l'esprit, et l'iniquité l'aveugle.

142. Apertus damnationis testis est ipse timor iniquitatis : quia et timetur quod agitur, et tamen malum non vincitur, quod timetur. *Ibid. lib.* 12, *cap.* 21, *circa med. sup. illud, Sap.* 17, *Cum sit timida nequitia veritatis, col.* 321, *D.*

La crainte même de l'iniquité est un témoignage de condamnation ; car, en craignant ce que l'on fait, on ne triomphe pas du mal que l'on craint.

143. Manifestum perditionis indicium est, quando affectatis iniquitatibus, subsequens favet affectus ; et nulla contrarietas impedit, quod mens perversa concepit. *Ibid. lib.* 26, *c.* 14, *prope finem, numer.* 16, *col.* 867, *A.*

C'est un signe manifeste de perdition, quand les intentions subséquentes viennent en aide aux iniquités que l'on désirait commettre, et qu'aucun obstacle ne vient empêcher la réalisation du mal que l'âme avait conçu dans sa perversité.

144. Sive sit magna, sive parva iniquitas, nisi puniatur ab homine pœnitente, punietur a Deo judicante. *In septem Psal. Pœnit. sup. Psalm.* 4, *vers.* 7, *in princ. col.* 570, *A*, *t.* 2.

Grande ou petite, une iniquité qui n'est point expiée par la pénitence de l'homme sera punie au jugement de Dieu.

145. Hi qui alios ad iniquitatem suadendo pertrahunt, in semetipsis ministerium dæmonum ad iniquitatem suscipiunt. *Hom.* 2 *sup. Ezech. longe ante med. col.* 15, *A*, *t.* 2.

Ceux qui poussent les autres à l'iniquité par de mauvais conseils, remplissent à l'égard d'eux-mêmes le rôle du démons.

146. Non vivit justitiæ, nisi qui moritur iniquitati. *In 7 Psal. Pœnit. sup. Psal.* 7, *vers.* 12, *Vivificabis me, col.* 635, *D*, *t.* 2.

On ne peut vivre à la justice qu'en mourant à l'iniquité.

147. Si quolibet modo incipienti negligitis iniquitati resistere, plurimos erroris sui gladio vulnerabit. *Lib.* 3 *in Reg. indict.* 12, *c.* 35, *sub finem, col.* 768, *D*, *t.* 2. S. Greg. Mag.

Si vous ne résistez pas de toutes les manières aux commencements de l'iniquité, elle blessera un grand nombre d'âmes avec le glaive de ses erreurs

148. Iniquo non nocebit iniquitas sua, a die quo se ab iniquitate converterit. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, in fine, p.* 115, *B.* S. Hier.

L'iniquité ne fera plus aucun mal à son auteur du moment où il sera converti.

149. Justitia requiem habet, iniquitas laborem. *Sup. Ecclesiast. c.* 4, *super illud, Melior est plenus pugillus, etc. p.* 73, *B*, *t.* 7.

La justice donne le repos, mais l'iniquité n'enfante que le travail et la peine.

150. Nemo magis iniquus, quam ille qui iniquitatis inventor est, æmulator sanctitatis, id est diabolus. *Sup. Ps.* 42, *vers.* 1, *p.* 64, *A*, *tom.* 8.

Nul n'est plus méchant que l'inventeur de l'iniquité, qui est jaloux de toute sainteté, c'est-à-dire que le démon.

151. Iniquitas inverecunda est, palam audet, palam molitur, palam perficit. *Sup. Ps.* 119, *post init. f.* 80, *col*, 1. S. Hilar.

L'iniquité n'a aucune pudeur ; elle ose entreprendre le mal, elle le prépare, elle le consomme ouvertement.

152. Quanto major es, tanto iniquitas tua deformior. *Sup.* 2 *Reg. ante med. p.* 33, *A*, *tom.* 1. Hugo a S. Victore.

Plus vous êtes grand, plus votre iniquité est odieuse.

153. Tolle iniquitates, et nulla erunt vana. *Super Eccles. c.* 3, *f.* 177, *col.* 1, *t.* 3. Hugo card.

Supprimez l'iniquité, et il n'y aura plus aucune vanité.

154. Iniquitas extrema, est cupiditas. *Sup. Thren. c.* 35, *f.* 114, *col.* 2, *t.* 5.

Le comble de l'iniquité, c'est la cupidité.

155. Abhorret ab illo justitiæ et pietatis Auctore, quidquid bonitati æquitatique contrarium est. *Coll.* 24 *abb. Theonæ, circa med. p.* 843. Joan. Cass.

Tout ce qui est contraire à la bonté et à l'équité s'éloigne avec horreur de l'Auteur de la justice et de la piété.

156. Omnis homo quantumvis malus priusquam aliquam faciat iniquitatem, quasi tardior est ad opus iniquitatis : quod si semel cœperit, jam paratior sit ad omne opus iniquum. *Hom.* 6 *sup. Matth. oper. imp. in princ. col.* 745, *D*, *t.* 2. S. Joan. Chr.

Quelque méchant que soit un homme, avant de consommer une iniquité, il éprouve de l'hésitation sur le point d'exécuter le mal ; mais une fois qu'il a commencé, il est ensuite toujours disposé à faire ce qui est inique.

157. Via perditionis est iniquitas, et via vitæ est omnis justitia. *Ibid. Hom.* 18, *post med. col.* 865, *B*, *t.* 2.

La voie de la perdition, c'est l'iniquité, et la justice est le chemin de la vie.

S. Joan. Chr. 158. Iniqui nec post mortem desinunt esse iniqui : quia etsi tunc peccare non possunt, tamen peccandi propositum tenent. *Ibid. Hom.* 19, *in fine*, *col.* 876, *A*.

Les méchants ne cessent pas, même après la mort, d'être méchants ; car, si alors ils ne peuvent plus pécher, ils en conservent le désir.

159. Iniquitas ex suggestione quadam diaboli nascitur, per pacem autem servatur. *Ibid. Hom.* 26, *in princ. col.* 906, *D*.

L'iniquité naît d'une suggestion du démon, mais elle est entretenue par la paix.

160. Iniquitatem time, quæ mater est tormentorum. *Hom.* 26 *ex divers. in med. col.* 1247, *A*, *t.* 1.

Craignez l'iniquité, qui est la mère des supplices.

161. Injustus cum diabolo vivit. *Hom.* 16 *sup.* 1 *Cor. in Mor. post med. col.* 449, *C*, *t.* 2.

L'homme inique vit avec le démon.

162. Iniquitatis multiplicatio, in causa est cur charitas refrigeratur. *Serm.* 8 *sup. Ep. ad Ephes. sub fin. ante Moral. col.* 1014, *C*, *tom.* 4.

La multiplication des iniquités est cause que la charité se refroidit.

S. Isidorus Hispal. 163. Malorum iniquitas, sanctorum servit utilitati : quia unde mali corruunt, inde boni proficiunt. *Lib.* 1 *de summ. Bono*, *c.* 10, *sent.* 12, *p.* 623, *col.* 1.

L'iniquité des méchants aide à la vertu des saints ; car ce qui fait tomber les pécheurs fait avancer les justes.

164. Trahit iniquitatem ut funiculum, qui tardat ad Deum converti : trahere enim iniquitatem, est moram facere in iniquitatibus. *Lib.* 2 *de summ. Bono*, *c.* 23, *sent.* 12, *p.* 648, *col.* 1.

Celui qui retarde sa conversion traîne l'iniquité comme une chaîne; car traîner l'iniquité, c'est persévérer dans le mal.

165. Iniquis molesta est veritas, et amara disciplina justitiæ. *Ibid. lib.* 3, *c.* 23, *sent.* 8, *p.* 678, *col.* 2.

La justice est amère pour les méchants, et les lois de la justice leur sont dures.

S. Leo I. 166. Iniquitas cum justitia non habet pacem. *Serm.* 9 *Quadr. prope med.*

L'iniquité n'a point de paix avec la justice.

S. Nilus. 167. Quando iniqua agens quis, propterea tamen nullo pudore afficitur : vulnus magis exasperat, et error ipsius tendit ad desperationem. *Parœnes.* 96, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Quand celui qui commet l'iniquité n'en éprouve aucune honte, sa blessure s'envenime, et ses égarements aboutissent au désespoir.

S. Petr. Maur. abbas Clun. 168. Salubrior est mordens pietas, quam mulcens iniquitas. *Lib.* 2, *Ep.* 9 *ad Innocent. papam*, *post med. apud Bibl. Patr. tom.* 12, *parte* 12, *edit. Colon.* 1618.

La piété qui vous reprend est plus salutaire que l'iniquité qui vous flatte.

S. Prosper. 169. Minus noxia est iniquitas aperta, quam tecta. *Sup. Ps.* 119, *v.* 2.

L'iniquité manifeste est moins nuisible que celle qui se cache.

Robertus Bellarmin. 170. Iniqui, membra sunt diaboli. *Super Ps.* 139, *v.* 4.

Les hommes iniques sont les membres du démon.

Tertullian. 171. Metu ultionis omnis iniquitas refrænatur. *Lib.* 4 *adversus Marcionem*, *c.* 16, *ante med. p.* 850, *F*, *t.* 3.

La peur de la vengeance est un frein pour toute iniquité.

S. Theodor. 172. Fundamentum et radix impietatis, vitæ corruptela est. *Sup. Psal.* 13, *v.* 2, *p.* 69, *col.* 2, *H*, *t.* 1.

Une vie corrompue est la base et la racine de l'impiété.

173. Si quis iniquam elegerit vitam, licet secundis ventis feratur, miserrimus tamen putandus est. *Sup. Psal.* 14, *v.* 5, *p.* 70, *col.* 2, *E*, *tom.* 2.

Celui qui a embrassé une vie d'iniquité doit être regardé comme le plus malheureux des hommes, même lorsque les vents lui sont favorables.

174. Infecunditas maxima causa est iniquitatis. *Sup. Joel. c.* 1, *a med. p.* 450, *col.* 2, *H*.

La stérilité est la plus principale cause de l'iniquité.

S. Thomas Aquinas. 175. Iniqui vellent sine fine vivere, ut sine fine possent in iniquitatibus permanere. 1 2, *quæst.* 87, *art.* 3, *in corp. ad* 1.

Les méchants voudraient vivre sans fin, afin de pouvoir demeurer sans fin dans leurs iniquités.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 176. Iniquitas omnem injustitiam continet. *Lib.* 5 *Ethic. ad Nicom. c.* 1, *circa med. t.* 2.

L'iniquité renferme toutes les injustices.

177. Iniquitatis est, mores ritusque patrios prævaricari, legibus et auctoritati publicæ subesse non velle, mentiri etiam ac pejerare, pactaque transgredi, et fidem fallere. *Lib.* 1 *de Virtutibus*, *c.* 5, *circa med. t.* 2.

Il appartient à l'iniquité de rompre avec les mœurs et les coutumes paternelles, de refuser obéissance aux lois et à l'autorité publique, de mentir et de se parjurer, de violer les traités et de manquer à la foi promise.

Cicero. 178. Locus jam nullus est, neque tam longinquus, neque tam reconditus, quo non per hæc tempora nostrorum hominum iniquitas pervaserit. *Orat.* 8 *in Verrem*, *lib.* 3, *act.* 4, *post med. num.* 207, *t.* 2.

Il n'est plus aucun lieu si lointain et si caché où l'iniquité des hommes ne soit parvenue dans le temps où nous vivons.

INIQUUS (INIQUE, INJUSTE).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non facies quod iniquum est, nec injuste judicabis. *Levit.* 19, *v.* 15.

Tu ne feras point ce qui est inique, et tu ne jugeras point injustement.

2. Nolite facere iniquum aliquid in judicio, in regula, in pondere, in mensura. *V.* 35.

Vous ne ferez rien d'injuste dans tout ce qui concerne vos jugements, la règle, le poids et la mesure.

3. Vinum iniquum, iniquus rex, iniquæ mulieres, iniqui omnes filii hominum, et iniqua illorum omnia opera. 3 *Esdr.* 4, *v.* 37.

Le vin rend inique, et inique est le roi, iniques les femmes, iniques tous les enfants des hommes, et iniques toutes leurs œuvres.

4. Conclusit me Deus apud iniquum, et manibus impiorum me tradidit. *Job* 16, *v.* 12.

Dieu m'a livré au méchant, il m'a jeté dans les bras de l'impie.

5. Sit ut impius, inimicus meus, et adversarius meus quasi iniquus. *Ibid.* 27, *v.* 7.

Que mon ennemi soit comme l'impie, que mon adversaire soit semblable à l'homme inique.

6. Numquid non perditio est iniquo, et alienatio operantibus injustitiam? *Ibid.* 31, *v.* 3.

La ruine n'est-elle pas préparée pour le pervers, la mort pour ceux qui commettent l'injustice?

7. Laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur. *Ps.* 9, *v.* 4.

Le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et le méchant est béni.

8. A viro iniquo eripies me. *Ps.* 17, *v.* 52.

Vous m'arracherez des mains de l'homme injuste.

9. Ab homine iniquo et doloso erue me. *Ps.* 42, *v.* 1.

Tirez-moi des mains de l'homme inique et trompeur.

10. Dixi iniquis : Nolite inique agere. *Psal.* 74, *v.* 4.

J'ai dit aux méchants : Ne commettez plus l'iniquité.

11. Deus, iniqui insurrexerunt super me, et non posuerunt te in conspectu suo. *Psal.* 85, *vers.* 13.

O Dieu, les méchants se sont élevés contre moi sans qu'ils vous aient eu présent devant leurs yeux.

12. Deficiant peccatores a terra et iniqui, ita ut non sint. *Ps.* 103, *in fine.*

Que les pécheurs et les injustes disparaissent de la terre, et qu'ils ne soient plus.

13. Eripe me, Domine, ab homine malo, a viro iniquo eripe me. *Ps.* 139, *v.* 1.

Délivrez-moi, Seigneur, de l'homme méchant, délivrez-moi de l'homme injuste.

14. Vir iniquus lactat amicum suum, et ducit eum per viam non bonam. *Prov.* 16, *v.* 29.

L'homme inique séduit son ami et le conduit par un mauvais chemin.

15. Pro justo datur impius, et pro rectis iniquus. *Ibid.* 21, *v.* 18.

Le méchant sera livré pour le juste, et le prévaricateur pour l'homme droit.

16. Peccantem virum iniquum involvet laqueus. *Ibid.* 26, *v.* 6.

Un filet enveloppera l'homme injuste qui se livre au péché.

17. Discede ab iniquo, et deficient mala abs te. *Eccli.* 7, *v.* 1.

Eloigne-toi du pervers, et le péché s'éloignera de toi.

18. Attendite ab omni iniquo. *Ib.* 17, *v.* 11.

Eloignez-vous de tout homme injuste.

19. Mors, sanguis, contentio, romphæa, oppressiones, fames, contritio et flagella, super iniquos creata sunt hæc omnia. *Ib.* 40, *v.* 9-10.

La mort, le sang, les querelles, le glaive, l'oppression, la faim, la ruine et les fléaux ont été créés pour peser sur les méchants.

20. An nescitis, quia iniqui regnum Dei non possidebunt? 1 *Cor.* 6, *v.* 9.

Ne savez-vous pas que les hommes injustes ne seront point héritiers du royaume de Dieu?

INJURIA (INJURE).

DEFINITIO.

Injuria est, quæ audet aliquid contra ordinem juris. *Lib.* 5 *Etymol. c.* 26, *ante med. p.* 61, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

L'*injure* est toute entreprise qui ose s'attaquer à l'ordre et au droit.

Injuriæ sunt quæ aut pulsatione corpus, aut convicio aures, aut aliqua turpitudine vitam cujuspiam violant. *Lib. de Arte Rhetor. ante med. col.* 58, *E, t.* 1. Cicero.

On appelle *injure* tout ce qui attaque le corps par les coups, l'oreille par les outrages, ou la vie des autres par quelque turpitude.

DIFFERENTIA.

Dividamus injuriam a contumelia : prior illa natura gravior est, hæc levior, et tantum delicatis gravis, quia non læduntur, sed offenduntur. *De Constantia sapientis, cap.* 4, *in med. p.* 545, *t.* 1. Seneca.

Distinguons l'injure de l'outrage : l'une est plus grave et l'autre moins ; l'outrage n'est grave que pour les personnes délicates, parce qu'il offense, mais ne fait point de tort

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non quæras ultionem, nec memor eris injuriæ. *Levit.* 19, *v.* 18.

Tu ne chercheras point la vengeance, et tu ne te souviendras point de l'injure.

2. Faciens Dominus judicium omnibus injuriam patientibus. *Ps.* 102, *v.* 6.

Le Seigneur fait justice à tous ceux qui souffrent quelque injure.

3. Qui erudit derisorem ipse, injuriam sibi facit. *Prov.* 9, *v.* 7.

Celui qui reprend le moqueur s'expose à l'injure.

4. Qui dissimulat injuriam, callidus est. *Ib.* 12, *v.* 16.

L'homme habile dissimule l'injure.

5. Libera eum, qui injuriam patitur de manu superbi. *Eccli.* 4, *v.* 9.

Délivre celui qui souffre l'injure de la main du superbe.

6. Non placeat tibi injuria injustorum. *Ibid.* 9, *v.* 17.

Que l'injustice des pécheurs ne t'entraîne pas.

7. Omnis injuriæ proximi ne memineris, et nihil agas in operibus injuriæ. *Ibid.* 10, *v.* 6.

Ne te souviens pas des outrages de ton prochain, et ne fais rien par la violence.

8. Amice, non facio tibi injuriam. *Matth.* 20, *v.* 13.

Mon ami, je ne te fais point d'injustice.

9. Qui injuriam facit, recipiet id quod inique gessit. *Coloss.* 3, *v.* 25.

Celui qui agit injustement recevra la peine de son injustice.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 10. Is, qui cito injuria movetur, facit se dignum videri contumelia, dum vult ea indignus probari. *Pros.*

Celui qui s'émeut facilement d'une injure se montre digne d'être outragé, alors qu'il cherche à prouver qu'il ne le mérite pas.

11. Melior est qui contemnit injuriam, quam qui dolet : qui enim contemnit, quasi non sentiat, ita despicit : qui autem dolet, quasi senserit, torquetur. *Lib.* 1 *Offic. c.* 6, *in fine, col.* 4, *A, tom.* 1.

Celui qui méprise les injures l'emporte sur celui qui s'en afflige ; celui qui les méprise, comme s'il ne les sentait pas, n'en est point affecté ; mais celui qui en gémit, comme les ressentant vivement, en est tourmenté.

12. Quos manet gloria, expectat injuria. *Ib. c.* 16, *ante med. col.* 9, *D.*

Ceux qui sont destinés à la gloire doivent s'attendre à des injures.

13. Non in inferenda, sed in depellenda injuria lex virtutis est : qui enim non repellit a socio injuriam, si potest, tam est in vitio, quam ille qui facit. *Ibid. c.* 36, *in princ. col.* 25, *D, tom.* 1. S. Ambr.

La vertu ne consiste pas à infliger des injures, mais à les repousser ; celui qui n'éloigne pas de ses amis une injure, quand il le pourrait, est aussi coupable que celui qui en est l'auteur.

14. Melius dissimulare injuriam, quam cum redarguis, vindicare. *Sup. Ps.* 37, *post med. col.* 1334, *B, t.* 4.

Il vaut mieux dissimuler une injure que de s'en plaindre et de se venger.

15. Nullus est, qui facit alteri injuriam, nisi qui fieri nolit sibi. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 2, *in illud, Quæ legis sunt, faciunt.* S. Anselm.

Nul ne fait injure aux autres que celui qui ne voudrait pas en recevoir.

16. Ex debito charitatis quilibet tenetur repellere injuriam a proximo, si potest : et qui non repellit tam est in vitio, quam ille qui facit. *Parte* 2, *tit.* 7 *de Ira, c.* 8, § 2, *post med. f.* 243, *col.* 4. S. Antonin.

Le devoir de la charité nous oblige à préserver le prochain des injures, si nous le pouvons ; et si nous ne l'en préservons pas, nous sommes aussi coupables que l'auteur même de ces injures.

17. Injurias magnanimus debet parvipendere, et a memoria repellere, tunc in mente sua quietus erit. *Part.* 4, *tit.* 3, *c.* 7, § 15, *in princ. f.* 33, *col.* 1.

L'homme magnanime doit faire peu d'attention aux injures et les chasser de sa mémoire ; c'est alors qu'il jouira de la paix de l'âme.

18. Tanta est humana fragilitas, ut ad sibilum unius verbi dejiciatur. *Parte* 4, *tit.* 5, *c.* 12, *post med. f.* 69, *col.* 2.

La fragilité de l'homme est si grande, que le souffle d'une parole suffit pour l'abattre.

19. Non est interior litterarum scientia, quam scripta conscientia, id se alteri facere, quod nolit pati. *Lib.* 1 *Confess. c.* 18, *in fine, p.* 43, *A, t.* 1. S. Aug.

Les lois du langage ne sont pas plus profondément gravées dans l'âme que cette loi de la conscience, de ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.

20. Nulli est injuria vel levior referenda, ut ab alio gravior repellatur. *De Mendacio ad Consentium, c.* 11, *in princ. p.* 11, *A, t.* 4.

Il ne faut pas faire une injure même légère à quelqu'un pour éloigner d'un autre une injure plus grave.

21. Sæpe nihil nocet ei iniquitas, qui patitur injuriam : ei autem qui facit, necesse est ut noceat. *De Serm. Dom. in monte, lib.* 2, *post med. p.* 285, *B, t.* 4.

Souvent l'injure ne fait aucun tort à celui qui la subit, mais elle est nécessairement nuisible à celui qui en est l'auteur.

Aug. 22. Quamvis te irritet quisque, quamvis conviciet, quamvis injuriam tibi faciat, tu tamen patiens esto, ne rependas contumelias, et melius tacendo vinces injuriam. *De Rectitud. catholicæ conversation. ante med. p.* 793, *B*, *t.* 9.

Si l'on vous irrite, si l'on vous insulte, si l'on vous accable d'injures, soyez patient, ne répondez pas par d'autres outrages, et par votre silence vous vaincrez mieux l'injure.

23. Gloriosum est injurias oblivisci, sed obliviscere injuriam tuam, non vulnus fratris tui. *Pros.*

Il est glorieux d'oublier les injures; oubliez donc l'injure qu'on vous a faite, mais n'oubliez pas la blessure de votre frère.

24. Ille injuriam fecit, et injuriam faciendo gravi seipsum vulnere percussit, et tu ejus vulnus contemnis. *De Verbis Domini, Serm.* 16, *ante med. p.* 46, *D*, *t.* 10.

En vous offensant, celui qui est l'auteur de l'injure s'est fait à lui-même une blessure grave, et vous ne tenez pas compte de cette blessure.

25. Romani accepta injuria ignoscere malebant, quam persequi. *Lib.* 1 *de Civit. Dei*, *c.* 6, *circa init. t.* 5.

Les Romains, quand on les avait insultés, aimaient mieux pardonner l'injure que la poursuivre.

26. Accipere quam facere præstat injuriam. *Contra mendac. c.* 9, *post med. t.* 4.

Il vaut mieux subir une injure que la faire subir.

27. Injuriosus ab eo ipso, cui fecit injuriam, discat qualia sint propter quæ fecit injuriam. *Epist.* 5, *circa med. t.* 2.

Que l'auteur d'une injure apprenne de celui qui l'a soufferte quels sont les motifs pour lesquels il l'a injurié.

Basilius Seleucens. 28. Optabilius est injuriam ferre, quam inferre. *Orat.* 42, *sub fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Il est plus avantageux de souffrir une injure que de la faire souffrir.

Beda. 29. Gloriosius est injuriam tacendo tolerare, quam respondendo vindicare. *In suis Proverbiis, verbo Gloriosius*, *p.* 190, *t.* 2.

Il est plus glorieux de souffrir une injure en silence que de se venger en y répondant.

30. Infeliciores sunt, qui faciunt, quam qui patiuntur injuriam. *Ibid. verbo Infeliciores*, *p.* 19.

Ceux qui font souffrir des injures sont plus malheureux que ceux qui les souffrent.

Boetius. 31. Miserior injuriæ illator, quam acceptor esse videtur. *Lib.* 4 *de Consolat. philosoph. prosa* 4, *post med.*

L'auteur d'une injure me paraît plus malheureux que celui qui la subit.

S. Bonav. 32. Si injuriam pateris et taces, et proximum non corripis, plus peccas negligendo quam ille affligendo. *Sup. Luc. c.* 6, *post med. pag.* 71, *col.* 1, *t.* 2.

Si vous souffrez une injure et que vous la supportiez en silence, sans reprendre le prochain, vous êtes plus coupable par votre négligence que lui par son insulte.

33. Benigni et justi judicis est, suas injurias contemnere, et aliorum injurias judicare. *Lib.* 1 *Pharetræ*, *c.* 48, *in princ. p.* 125, *col.* 1, *B*, *tom.* 6.

Il est d'un juge bon et juste de mépriser ses propres injures et de juger celles des autres.

34. Quanto injuria major, tanto honorabilior eris. *In Stimulo amoris*, *part.* 2, *c.* 6, *a med. p.* 214, *col.* 2, *E*, *t.* 7, *part.* 3.

Plus l'injure qu'on vous adresse est grave, plus vous serez honorable.

S. Greg. M. 35. Patienter illatam injuriam tolerat, qui pie meminit quod fortasse adhuc habeat, in quo debeat ipse tolerari. *Lib.* 5 *Moral. c.* 31, *post med. col.* 174, *A*, *t.* 1.

On souffre les injures avec patience quand on se souvient humblement qu'on a soi-même bien des défauts qui ont besoin de l'indulgence d'autrui.

36. Hujus sæculi dilectores pro terrenis lucris quaslibet injurias tolerant, et pro cœlesti mercede vel tenuissimi verbi ferre contumelias recusant. *Ibid. lib.* 19, *c.* 16, *longe post init. num.* 25, *col.* 660, *C.*

Les amateurs du siècle souffrent toutes sortes d'injures pour un gain terrestre, et ils refusent de supporter le plus léger affront pour les récompenses du ciel.

37. Leve videbitur quod injuria percutimur, dum in actione nostra conspicimus, quia pejus meremur. *Ibid. lib.* 30, *c.* 9, *ante med. num.* 17, *col.* 1020, *A.*

Il nous paraîtra bien léger d'avoir à supporter une injure, si nous reconnaissons, en examinant notre conduite, que nous méritons un traitement bien plus sévère.

38. Si contra veritatem injuriam pertuleris, lucrum puta. *Lib.* 10 *in Registro. indict.* 5, *c.* 14, *Ep.* 14 *ad Opportunum*, *circa fin. col.* 1102, *A*, *tom.* 2.

Si vous supportez une injure pour la vérité, regardez-la comme un bien.

39. Imitatione Dei gloriosius est tacendo injuriam fugere, quam respondendo superare. *Hom.* 18 *super Evang. ante fin.*

Il est plus glorieux d'éviter une injure par le silence, à l'exemple du Seigneur, que de la vaincre en y répondant.

40. Nihil est iniquius quam pro correptione, injurias respondere. *In septem Psalm. Pœnit. sup. Ps.* 3, *v.* 20, *Qui oderunt me inique*, *col.* 563, *D*, *t.* 2.

Rien n'est plus injuste que de répondre au prochain par des injures, sous prétexte de le corriger.

S. Greg. Naz. 41. Qui per injuriam premitur, Deum habet adjutorem. *Sup. Ecclesiast. c.* 3, *circa med. pag.* 335.

Celui qui est accablé par les injures a Dieu pour soutien.

S. Greg. Naz. 42. Maximum malum est calumnia : nam illa animabus sapientum insidiatur, et generosam bonorum instantiam impedire conatur. *Sup. Ecclesiast. c.* 7, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 53, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

La calomnie est un mal énorme; car elle tend des piéges aux âmes justes, et elle travaille à mettre obstacle aux généreuses intentions des hommes de bien.

S. Gregorius Thaumat. 43. Gravissimum malum est calumnia : hæc enim sapientum animabus insidias struit, ac generosam bonorum virorum constantiam labefactare molitur. *Ibid. c.* 7, *post init. col.* 338.

La calomnie est un mal énorme, car elle dresse des piéges aux âmes sages, et elle s'efforce de briser la constance généreuse des justes.

S. Hier. 44. Irasci, hominisest : injuriam non facere, christiani. *Tom.* 1, *Ep.* 45 *ad Antonium, in fine*, *p.* 219.

Il est de l'homme de s'irriter, mais il est du chrétien de ne point faire d'injure.

45. Meam injuriam patienter tuli, impietatem contra Deum ferre non potui. *Tom.* 2, *Ep.* 33 *advers. Vigilant. in fine*, *p.* 314, *C*.

J'ai supporté avec patience l'injure qui s'adressait à moi, mais je n'ai pu supporter l'impiété qui s'attaquait à Dieu.

46. Virum humilem, patientia ostendit injuriæ. *Tom.* 4, *Epist.* 1 *ad Demetriad. post med. p.* 21, *A*.

La patience dans les injures est la preuve de l'humilité d'un homme.

47. Injustum est, si alteri quod tibi ab alio fieri molestum est, patiaris inferri. *Tom.* 4, *Ep.* 14 *ad Mauritii filiam, ante fin. p.* 93, *A*.

C'est une injustice de laisser infliger à autrui une injure qu'on ne voudrait pas souffrir soi-même.

48. Non tantæ virtutis est ab aliis factam injuriam sustinere, quantæ gratiæ Domini est placidum, mitem atque tranquillum injuriam facere non posse. *Sup. Nahum, c.* 2, *sup. illud, Contemplare viam, etc. p.* 171, *C*, *t.* 6.

Il y a moins de vertu à supporter une injure de la part d'autrui qu'il n'y a de grâce divine à demeurer paisible, doux et calme, au point de ne pouvoir rendre aucune injure.

S. Hilar. 49. Omnes humanæ injuriæ, quæ religiosis viris inferuntur, non eosdem habent auctores, quos habent ministros : executio quidem hominum est, sed diaboli instinctus est. *Sup. Ps.* 128, *post init. fol.* 93, *col.* 2.

Toutes les injures que les hommes adressent aux religieux n'ont point pour auteurs véritables ceux qui en sont les agents; car si l'exécution est des hommes, l'intention et l'inspiration sont du démon.

Hugo card. 50. Rem injustam ante oculos suos proponit, qui ut ultionem quærat, memor est injuriarum. *Sup. Ps.* 100, *f.* 258, *col.* 2, *t.* 2.

Celui-là propose de commettre une injustice, qui garde le souvenir des injures afin d'en tirer vengeance.

51. Quod jure quis patitur, non est injuria : aliud est enim pati injuriam, aliud pati supplicium : injuriam patimur injuste, supplicium juste. *Sup. Ps.* 145, *f.* 351, *col.* 2, *tom.* 2. Hugo card.

Ce qu'on souffre avec justice n'est pas une injure, car autre chose est subir un supplice et autre chose est subir une injure; nous souffrons les injures sans les avoir méritées, mais nous subissons justement les supplices.

52. Qui irrogatam sibi injuriam vult vindicare, usurpat sibi quod non est suum. *Sup. Eccles. c.* 7, *f.* 89, *col.* 3, *tom.* 3.

Celui qui veut se venger d'une injure reçue s'arroge un droit qui ne lui appartient pas.

53. Nulli injuriam facias, et etiam nocenti tibi, sed differ vindictam propter iram. *Sup. Eccles. c.* 10, *f.* 189, *col.* 3, *t.* 3.

Ne faites injure à personne, pas même à ceux qui vous font du mal; mais renvoyez la pensée de la vengeance, à cause de la colère qui vous aveugle.

54. Qui de illata indignatur injuria, humilitatis satisfactione placatur. *Coll.* 18 *abbat. Piammonis*, *c.* 17, *p.* 745. Joan. Cass

Celui qui s'indigne d'avoir reçu une injure se laisse apaiser par les satisfactions de l'humilité.

55. Animæ fortis et constantis est, posse obluctari injuriis. *Hom.* 23 *sup. Genes. post med. col.* 170, *B*, *tom.* 1. S. Joan. Chr

C'est le propre d'une âme forte et constante de pouvoir lutter contre les injures.

56. Tantum virtutis est robur, ut patiendo superet injuriam sibi facientes : ut cum impugnatur, hostibus fiat potentior. *Ibid. post med. col.* 170, *C*.

La force est une si grande vertu, que par la patience elle triomphe de ceux qui lui font des injures; quand elle est attaquée, elle est plus puissante que ses ennemis.

57. Qui prohibere potest eum, qui injuriam facit, et non prohibet, is non minorem luet pœnam, quam qui injuriam fecit. *Ibid. Hom.* 33, *in medio*, *col.* 274, *C*, *tom.* 1.

Celui qui pourrait empêcher une injure et qui ne l'empêche pas recevra le même châtiment que l'auteur de l'injure.

58. Consolare eum, qui injuria affectus est, sic et teipsum ab injuria affectum eriges. *Ibid. a med. col.* 274, *D*.

Consolez celui qui est accablé par l'injure, et par là vous vous relèverez vous-même du poids de l'injure.

59. Hæc est optima philosophia, nunquam eis qui nobis injuriam faciunt adversari. *Ibid. Hom.* 34, *in princ. col.* 278, *B*.

La meilleure philosophie consiste à ne jamais nous montrer ennemis de ceux qui nous font injure.

60. Quando quis in hominibus aliquem carum domino suo injuria quadam afficit, sibi injuriam factam putat dominus. *Ibid. Hom.* 45, *circa med. col.* 374, *C*.

Quand on fait injure à un homme qui est très-aimé de son maître, le maître regarde cette injure comme faite à lui-même.

S. Jean Chr. 61. Qui paratus ad ingruentia mala fuerit, illatas injurias facilius feret. *Hom.* 5 *de Patientia, a med. col.* 688, *B, t.* 1.

Celui qui est disposé à souffrir les malheurs qui le menacent souffrira plus facilement les injures.

62. Nemo potest injuriam tibi inferre, præter teipsum : quare si injuriatos tibi persequi cupis, teipsum primo invadas, nullus enim prohibet : sed si alium aggredieris, majori injuria pressus jacebis. *Pros.*

Nul ne peut vous faire tort que vous-même : si donc vous voulez poursuivre ceux qui vous ont fait des injures, commencez par vous attaquer vous-même, personne ne vous en empêchera ; mais si vous vous attaquez à un autre, vous ne tarderez pas à succomber sous une injure plus grave.

63. Non qui passus est, sed qui fecit injuriam patitur.

Ce n'est pas celui qui a subi une injure, mais celui qui l'a faite qui en pâtit.

64. Omnium certe malorum hæc causa est; quia nec intelligimus quis facit, et quis patitur injuriam.

La source de tous les maux, c'est que nous ne savons pas reconnaître qui fait les injures et qui les souffre.

65. Nam si recte intelligeremus, non injuriis nosi psos vexaremus adversus alium orantes, cum certiores essemus neminem in terris posse nobis officere. *Hom.* 52 *super Matth. oper. perf. ante fin. col.* 443, *A, tom.* 2.

Car si nous le comprenions bien, nous ne nous ferions pas tort à nous-mêmes en priant contre les autres ; car nous serions bien certains que personne sur la terre ne peut nous nuire.

66. Vere passus injuriam ille est, qui passione victus succubuit. *Ibid. Hom.* 61, *ante med. col.* 511, *B.*

Celui-là souffre véritablement une injure, qui succombe vaincu par la passion.

67. Quo majores quispiam injurias in te jaculatus est, eo majoris indulgentiæ tibi causa constitutus est. *Ibid. Hom.* 62, *ante fin. col.* 521, *A.*

Plus un homme vous a fait subir d'injures graves, plus il est devenu pour vous une grande cause d'indulgence.

68. Magnum bonum est injuriarum oblivio, et summopere ea Deus placatur. *Ibid. Hom.* 80, *post med. col.* 648, *E.*

L'oubli des injures est un grand bien et a un très-grand pouvoir pour apaiser Dieu.

69. Quanto suavius sit amare injuriam, quam odisse, post depositas inimicitias optime percipies. *Ibid. ante fin. col.* 649, *A.*

Quand vous aurez abjuré toute inimitié, vous comprendrez combien il est plus doux d'aimer les injures que de les haïr.

70. Injuriarum memoria animi est perniciem diutius cogitantis. *Pros.*

Le souvenir des injures est la marque d'un esprit qui pense longuement à se perdre.

71. Nunquam ille tantum tibi facere potuit, quantum tu ipse tibi, læsionis memoriam retinendo. *Ibid.* S. Jean Chr.

Nul ne peut vous faire autant de mal que vous-même, lorsque vous nourrissez le souvenir d'une injure.

72. Illa clarissima atque fulgentissima victoria, qua injuriam inferentem patiendo superasti. *Pros.*

La plus belle et la plus brillante victoire est celle que vous remportez en supportant celui qui vous fait une injure.

73. Non luctari te oportet : Deus eas tibi concessit, ut non concertatione manuum, sed patientia vincas.

Vous n'avez pas besoin de lutter ; Dieu vous a envoyé ces injures afin que vous triomphiez, non par l'effort des bras, mais par la patience.

74. Non exeas in prælium, et vicisti : non colluceris, et coronatus es, sicque multo tu præstantior et fortior adversario es.

Vous n'avez point marché au combat, et vous êtes vainqueur ; vous n'avez point lutté, et vous êtes couronné ; et vous êtes ainsi de beaucoup plus grand et plus fort que votre adversaire.

75. Qui magno animo injurias tulit, ubique ut victor prædicatur. *Ibid. Hom.* 85, *ante fin. col.* 682, *C.*

Celui qui supporte les injures avec un grand courage est loué partout comme un vainqueur.

76. Discamus exemplo Christi, nostras injurias illatas magnanimiter sustinere ; Dei autem injurias, nec usque ad auditum sufferre. *Hom.* 5 *sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 782, *B, tom.* 2. *Pros.*

Apprenons à supporter courageusement les injures, à l'exemple du Christ ; mais ne supportons pas même d'entendre les injures qu'on adresse à Dieu.

77. In propriis injuriis patientem esse, laudabile est : injurias autem dissimulare, nimis impium est. *Ibid.*

C'est une grande gloire de souffrir patiemment ses propos impurs, mais c'est une trop grande impiété de dissimuler les injures faites à Dieu.

78. Ubi recordatio injuriæ in medio est, ibi diabolus exultat. *Ibid. Hom.* 17, *post init. col.* 834, *C.*

Partout où règne le souvenir des injures, le diable est dans l'allégresse.

79. Benigni et justi judicis est, suas injurias contemnere, et aliorum injurias vindicare : qui autem suas vindicat injurias, quamvis juste vindicet, nunquam tamen judex justus esse putatur. *Ibid. Hom.* 45, *post med. col.* 1062, *C.*

C'est le devoir d'un juge bon et juste de mépriser ses propres injures et de juger celles des autres ; mais celui qui poursuit le châtiment de ses propres injures, quoiqu'il n'agisse que selon la justice, ne passera jamais pour un juge intègre.

80. Neque precatio, neque eleemosyna, neque jejunium, neque sacra communio, neque

S. Joan. Chr. aliud quidquam simile (nisi injuriarum obliviscamur) poterit nobis præsidio esse in die judicii. *Hom.* 20 *ex div. in Matth. col.* 1211, *B*, *t.* 2.

Si nous ne savons pas oublier les injures, ni les prières, ni les aumônes, ni le jeûne, ni la sainte communion, ni aucune œuvre de la même espèce ne pourra nous servir de défense au jour du jugement.

81. Non cum ulciscitur quis injurias, sed cum eas æquo animo tolerat, hoc magnum est, hoc laudabile. *Hom.* 3 *sup. Joan. post med. col.* 34, *D*, *tom.* 3.

Ce qui est grand et louable, ce n'est pas de tirer vengeance des injures, mais de les supporter.

82. Non is qui injuriatur, sed qui parvo animo injuriis dolet, is injurias confirmat, et irritat injuriantem. *Ibid. Hom.* 82, *ante fin. col.* 394, *D.*

Ce n'est pas celui qui est insulté, mais celui qui, étant insulté, se plaint des injures et n'a pas le courage de les souffrir, qui affermit dans le mal et qui irrite l'auteur de ces injures.

83. Si non posse injuriantem perpeti id crimen est, ipsa injuria qua digna est accusatione? *Hom.* 16 *sup.* 1 *Corinth. post med. col.* 445, *D*, *tom.* 4.

Si c'est un crime de ne pouvoir supporter les injures, de quel nom faudra-t-il appeler ceux qui en sont les auteurs?

84. Injuriam reminisci, est animæ nequitiam meditantis. *Hom.* 52 *ad populum Antioch. ante fin. col.* 357, *D*, *tom.* 5.

Le souvenir des injures suppose une âme qui médite l'iniquité.

85. Suprema prorsus amentia est, seipsum ferire, et hoc ipsum nescire : sed cum alium injuria credat afficere, tum vero seipsum omnino jugulare. *Serm. de Virt. et Vitiis, post init. col.* 772, *A*, *tom.* 5.

C'est le signe d'une extrême démence de se frapper soi-même sans s'en apercevoir; mais s'égorger soi-même en croyant blesser les autres par l'injure, est une folie encore plus grande.

86. Virtutis vis magna est, quæ dum injuria læditur, lædentes superat : dum profligatur, profligantes tunc maxime debellat. *Ibid. post med. col.* 777, *D.*

Grande est la force de la vertu, qui triomphe de ceux qui l'offensent pendant qu'elle est outragée, qui renverse ceux qui l'attaquent pendant qu'elle est en butte à leurs coups.

87. Non injuriam pati, sed injuriam facere, aut nescire pati malum est. *Hom.* 43 *sup. Matth. oper. perf. prope med. col.* 377, *A*, *tom.* 2.

Ce qui est un mal, ce n'est pas d'avoir des injures à souffrir, mais de les faire subir aux autres, ou de ne pas savoir les supporter.

88. Cogita quod qui injuria cederis, vincis : ille autem qui cedit, vincitur. Momentum est, cave abripiaris, et totum statim effecisti : cave movearis, et totum extinxisti. *Hom.* 31 *sup. Acta Apost. in Morali, post init. col.* 551, *B*, *tom.* 3. S. Joan. Chr.

Pensez qu'en souffrant une injure vous êtes vainqueur; mais celui qui vous la fait souffrir est vaincu. C'est l'affaire d'un moment; ne vous laissez pas emporter, et vous avez tout fait; ne vous laissez pas émouvoir, et l'injure est éteinte.

89. Vis esse memor injuriarum et hostis? hostis esto, sed diaboli, non membri tui. *Serm.* 14 *sup. Ep. ad Ephes. circa med. col.* 1044, *B*, *tom.* 4.

Voulez-vous conserver le souvenir des injures de votre ennemi? soyez l'ennemi du démon et non d'un membre du même corps que vous.

90. Injurias et detrimenta maxima perpessus es, tu contraria operari stude. *Hom.* 3 *sup.* 1 *Tim. in fine Moral. col.* 1448, *C*, *t.* 4.

Vous avez eu à souffrir des injures et de grands dommages; appliquez-vous à faire aux autres le contraire.

91. Injuriam pati, hoc est christiani. *Hom.* 20 *sup. Ep. ad Hebr. in princ. Moral. col.* 1787, *D*, *tom.* 4.

Il est d'un chrétien de souffrir les injures.

92. Si quis te injuriet, tu contra benedic, et attende quantum et ex hoc lucraberis. *Pros.*

Si un homme vous insulte, bénissez-le, et considérez le grand bénéfice que vous retirerez de cette conduite.

93. Malum extinguis, mercedem tibi comparas ampliorem, illi confusionem excitas, quæ ei causam correctionis apportet, et tu nihil pateris mali. *Ibid. Hom.* 30, *ante fin. col.* 1851, *B.*

Vous éteignez le mal, vous vous préparez une récompense plus abondante, vous appelez sur lui une confusion qui lui sera une occasion de conversion, et vous n'en souffrirez aucun mal.

94. Memoria injuriarum est { S. Joan. Clim.
Furoris complementum,
Peccatorum custos,
Justitiæ odium,
Virtutum perditio,
Venenum animæ,
Mentis assiduus vermis,
Orationis confusio,
Deprecationis excisio,
Charitatis alienatio,
Clavus infixus animæ,
Injucundus sensus,
Juge peccatum,
Nunquam dormiens iniquitas,
Horis singulis admissa malitia. *Grad.* 9, *in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 6, *part.* 2, *p.* 263, *columna* 2, *litt. E*, *edit. Coloniæ* 1618.

La mémoire des injures est :
- Le complément de la fureur,
- La gardienne des péchés,
- La haine de la justice,
- La perte de la vertu,
- Le poison de l'âme,
- Le ver qui ronge l'âme continuellement,
- La confusion de l'oraison,
- L'interruption de la prière,
- L'éloignement de la charité,
- Un clou enfoncé dans le cœur,
- Un sentiment pénible,
- Un péché perpétuel,
- Une iniquité qui ne s'endort jamais,
- Une malice qui se commet à toutes les heures.

...ers. 95. Suam injuriam non emendat, qui injuriam augmentat : injuria non vincitur injuria, sed patientia : qui patitur, vincit, sed pungitur spinis, qui a pungentibus non abstinet spinis. *Serm. in Septuag. de Ira, post med. part.* 4.

On ne guérit pas son injure en l'augmentant; ce n'est point par l'injure, mais par la patience qu'on peut vaincre les injures; celui qui souffre remporte une victoire, mais celui qui se sert des épines piquantes est piqué par les épines.

96. Qui a socio, si potest, injuriam non repellit, tantus in vitio est, quantus ille qui facit. *Tract. contra proprietarios, part.* 2, *ante fin. part.* 1.

Celui qui ne préserve pas le prochain d'une injure, quand il le pourrait, est aussi coupable que l'auteur même de l'injure.

...rith. 97. Injuriam non facere, justitia est et dilectio : illatam patienter sufferre, virtus maxima est. *In cap.* 4 *Reg. S. Bened. verbo Ait, in princ. p.* 284, *col.* 1.

Ne pas faire d'injure aux autres, c'est de la justice et de la charité; mais souffrir celles qu'on fait, c'est la plus grande des vertus.

98. Non melius vincitur injurians, quam silentio injuriati. *Ibid. verbo Hinc, sub fin. pag.* 287, *col.* 1.

Il n'y a pas de plus beau triomphe sur l'auteur d'une injure que le silence de sa victime.

...lorus ...al. 99. Cave ne sis ultor injuriarum tuarum, promptior esto ad suscipiendam, quam ad reddendam injuriam ; disce mala ferre potius quam referre, disce potius tolerare quam facere. *Lib.* 2 *de Synonym. c.* 6, *in calce, p.* 315, *col.* 2.

Gardez-vous de tirer vengeance des injures que vous recevez ; soyez plus disposé à recevoir des injures qu'à les rendre; apprenez à subir le mal plutôt qu'à l'infliger, à souffrir plutôt qu'à faire souffrir.

100. Quam multi sunt, qui suas injurias tarde relaxant, Dei vero citius indulgent, fitque nonnunquam ut occasione Domini injurias vindicandi, suas vindicent irati ! *De Confl. vitior. et virt. ante med. p.* 713, *col.* 1.

Qu'ils sont nombreux ceux qui sont lents à pardonner leurs propres injures, mais qui pardonnent tout de suite les injures faites à Dieu! Et il arrive quelquefois que, sous prétexte de venger les injures du Seigneur, ils assouvissent leur colère et leur vengeance personnelles.

101. Acceptarum injuriarum memoriam retinere, haud generosi animi est. *Lib.* 3, *Ep.* 7 *ad Antioch. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Isidorus Pel.

Ce n'est pas d'un cœur généreux de conserver le souvenir des injures reçues.

102. Justum est, ab alio minime lædi : philosophicum autem, acceptam injuriam æquo animo ferre. *Ibid. Epist.* 320 *ad Asclepium episc.*

C'est justice de ne pas souffrir d'injure de la part d'autrui, mais c'est de la philosophie de supporter avec calme celles qu'on a reçues.

103. Non minus mali est referre injuriam, quam inferre. *Lib.* 6 *de div. Inst. c.* 18, *circa med. p.* 271. Lact. Firm.

Il n'y a pas moins de mal à rendre une injure qu'à la faire subir le premier.

104. Si quis lacessitus injuria, lædentem persequi cœperit, victus est. *Ibid. ante fin. p.* 272.

Celui qui, après avoir reçu une injure, se met à en poursuivre l'auteur, subit une défaite.

105. Patientia injuriarum perturbatum animum ac fluctuantem, ad tranquillitatem suam revocat, hæc mitigat, hæc hominem sibi reddit. *Ibid.*

Le support des injures ramène le calme dans l'âme troublée et flottante; il apaise l'homme et le rend à lui-même.

106. In omnibus, in quibus injuria afficeris, ad patientiam confuge, et super injuriantes nocumentum devolvetur. *Parænes.* 90, *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Nilus.

Toutes les fois que vous souffrez une injure, recourez à la patience, et le mal retombera sur ceux qui en sont les auteurs.

107. Memoria injuriæ obscurat rationem orantis, et ejus orationi tenebras offundit. *Ibid. de Orat. c.* 9.

Le souvenir d'une injure obscurcit la raison de l'homme qui prie et répand les ténèbres sur sa prière.

108. Vicem injuriæ reddere, humana ultio est : at inimicum etiam injuriantem diligere, vindicta cœlestis est. *Ep.* 2 *ad Severum, post med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *p.* 148, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Paulinus.

Répondre à une injure par une autre, c'est de la vengeance humaine; mais aimer un ennemi qui nous injurie, c'est une vengeance céleste.

109. Viri magnanimi fortitudo gravioribus injuriis lacessita grandescit. *Ep.* 87 *ad Guliem. episc. Eliens. ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 772, *col.* 2, *F, edit. Coloniæ* 1618. Petr. Blesens.

Le courage d'un homme magnanime grandit à mesure qu'il est attaqué par des injures plus graves.

110. Turpe est, maxime homini orthodoxo, refricare injurias, et odiorum sopitos cineres

denuo suscitare. *De Amicit. c. 24, ante med. p. 976, col. 1, B, apud Bibl. Patr. etc.*

C'est une honte, surtout pour un vrai croyant, d'envenimer les injures et de remuer la cendre de la haine déjà assoupie.

Philo Jud. 111. Qui per dolum inferunt injuriam, pejores sunt apertis hostibus. *De Creatione principio, ante med. p. 987, t. 2.*

Ceux qui vous font subir des injures par la ruse sont pires que des ennemis déclarés.

112. Levius malum est pati, quam inferre injuriam. *Lib. de Joseph, longe post init. pag. 729, tom. 1.*

C'est un mal plus léger de souffrir une injure que de la faire souffrir.

S. Prosper. 113. Perfectorum est, etiam his, qui injuriam fecerunt, misericordiam magis, quam optare vindictam. *Sup. Ps. 102, v. 6.*

C'est le propre des âmes parfaites d'appeler la miséricorde plutôt que la vengeance sur ceux-là même qui leur ont fait des injures.

Salvianus. 114. Pati injurias servorum nolumus, et subditum injuriis nostris Deum esse volumus; et quæ ipsi toleratu humano indigna credimus, Deum a nobis digne hæc tolerare credamus. *Lib. 3 de Gubern. Dei, a med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Nous ne voulons pas supporter les injures des serviteurs, et nous voulons que Dieu soit soumis aux nôtres; et ce que nous croyons indigne de la patience humaine, nous croyons que Dieu doit le supporter.

115. Semper per dignitatem injuriam perferentis, crescit culpa facientis : quia necesse est, quanto major est persona ejus, qui contumeliam patitur, tanto major sit noxa ejus, qui facit. *Ibid. lib. 6, a med. p. 349, col. 2.*

La faute de celui qui fait une injure s'aggrave en proportion de la dignité de celui qui la souffre; car c'est une loi que plus la personne offensée est élevée, plus la faute de l'offenseur est grave.

S. Synesius episc. 116. Qui injuriam ferre non vult, propulsandæ injuriæ facultatem sibi comparat. *De Regno ad Arcadium imperat. longe post med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, p. 52, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Celui qui ne veut pas faire d'injure aux autres acquiert le droit de la repousser pour lui-même.

117. Majus malum est inferre, quam perpeti injuriam : illud enim proprium malum est, hoc alienum. *Ep. 67 ad Theoph. ante finem, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, pag. 104, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

C'est un plus grand mal de faire une injure que de la souffrir; car le premier mal est personnel, et le second est étranger.

Tertullian. 118. Ubi minor injuria, ibi nulla necessitas impatientiæ : at ubi major injuria, ibi necessarior injuriæ medela patientiæ. *De Patient. c. 11, in princ. pag. 237, C, tom. 2.*

Quand l'injure est légère, il n'y a pas de raison à l'impatience; mais quand elle est plus grave, le remède de la patience devient plus nécessaire.

S. Theodoret. 119. Nullo modo decet esse injurium. *Lib. 12 de Virt. activa, circa med. p. 409, col. 1, D, tom. 2.*

Il ne convient en aucune façon de faire des injures aux autres.

S. Thomas Aquinas. 120. Qui injuriatur Deo, crudelis est sibi et noxius hominibus. *Opusc. 9 de decem Præcept. præcept. 2, verbo Non assumes, tom. 1.*

Celui qui insulte Dieu est cruel pour lui-même et nuit aux hommes.

121. Tanto major est injuria, quanto major est is in quem committitur. *Contra Græcos et Armenos, c. 7, ante fin. tom. 2.*

L'injure est d'autant plus grave que celui qui en est l'objet est plus élevé en dignité.

In Vit. Patr. 122. Quicunque tu es, quem alienæ insolentiæ inquietat injuria, si vis perfectus esse, animorum iracundiam moderatione compesce. *Hom. 12, post init. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, pag. 489, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Qui que vous soyez, qui vous inquiétez des injures d'autrui, si vous voulez être parfait, apaisez par votre modération la colère des esprits.

123. Cessant odia, ubi non reputatur injuria. *Ibid. in med. p. 489, col. 2, F.*

La haine tombe dès qu'on ne fait pas cas des injures.

124. Sicut illum qui injuriam fratri infert, gravis peccati manet culpa ; ita te maxima protegit virtutis corona, si accepta non irasceris injuria. *Ibid. sub fin. pag. 490.*

De même que celui qui insulte son frère se rend coupable d'une faute grave, de même vous pouvez attendre une belle couronne de vertu, si vous ne vous irritez point des injures que vous avez reçues.

125. Multi accepta injuria vicariam injuriam parant, et vindictæ locum animo latrocinanti expectant. *Ibid. in fine.*

Il en est beaucoup qui, après avoir reçu une injure, s'apprêtent à la rendre, et attendent avec un cœur méchant l'occasion de se venger.

126. Ultra felicitatem constat esse victoriæ, inimicum salvum fecisse, et injuriam vindicasse. *Ibid. Hom. 13, a med. p. 491, col. 1, A.*

Il est constant que c'est un bonheur au-dessus de toute victoire d'avoir sauvé son ennemi et d'avoir ainsi vengé son injure.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 127. Amico injuriam facere, turpe est. *Sect. 19 Problem. quæst. 2, in princ. tom. 2.*

Faire une injure à un ami, c'est une honte.

128. Iniquius est injuriam homini infortunato, quam fortunato intulisse. *Ibid. in fine.*

On est plus coupable de faire une injure à un infortuné qu'à un homme riche.

129. Graviorem facit injuriam, qui ex con-

ot. sulto, quam qui non ex consulto injuriatur. *Ibid. sect.* 29, *quæst.* 13, *post med.*

L'injure est plus grave quand elle est faite avec réflexion que lorsqu'elle n'est pas délibérée.

130. Semper injustior est, qui se latere non putat, et tamen facit injuriam, quam qui se latere posse existimat. *Ibid. in fine.*

Celui qui, en faisant une injure, ne croit pas être caché, est plus coupable que celui qui pense pouvoir demeurer inconnu.

131. Injuria minor quidem est, injuriam pati : major autem, injuriam facere. *Lib.* 5 *Ethic. ad Nicomach. c.* 5, *tom.* 2.

C'est un plus grand mal de faire une injure que de la souffrir.

132. Sponte is injuriam facit, qui scit, et eum cui facit, et modum, quo facit. *Ibid. c.* 11, *in princ.*

C'est volontairement qu'on fait une injure, quand on sait à qui elle s'adresse et de quelle manière on la commet.

133. In magnis injuriis, nihil abjecte facere, celsi est animi. *Lib. Œconomic. c.* 1, *post med. tom.* 2.

C'est d'un grand caractère de ne faire aucune bassesse quand on reçoit de grandes injures.

134. Qui afficit injuria, sponte facit injuriam; at affectus injuria invitus fert injuriam. *Lib.* 1 *magnor. Moral. c.* 34, *ante fin. tom.* 2.

Celui qui injurie agit librement, mais celui qui souffre une injure la subit contre son gré.

135. Deus injuria vexatis opitulari creditur. *Lib.* 2 *Rhetor. cap.* 5, *in fine, tom.* 2.

Nous croyons que Dieu vient au secours de ceux qui sont persécutés.

136. Viri magnanimi non est, memorem esse injuriarum; sed eas potius pro nihilo putare. *Lib.* 4 *Moral. c.* 3, *post med. edit. Paris.* 1565.

La grandeur d'âme ne consiste pas à se souvenir des injures reçues, mais plutôt à n'en tenir aucun compte.

ero. 137. Summorum virorum exemplo injurias deponere, præclarum est. *Orat.* 36 *de Provinc. in fine, num.* 46, *tom.* 2.

Il est beau, à l'exemple des grands hommes, de déposer le ressentiment des injures

138. Oblivisci nihil soles, nisi injurias, quod est animi ac ingenii præclarissimi. *Orat.* 41 *pro Ligario, in fine, num.* 35, *tom.* 2.

Vous n'oubliez rien que les injures, ce qui est la marque d'un grand esprit et d'un grand cœur.

139. Fortes et magnanimi sunt habendi, non qui faciunt, sed qui propulsant injuriam. *Lib.* 1 *de Offic. ante med. tom.* 4.

Il faut regarder comme courageux et magnanimes, non pas ceux qui font des injures, mais ceux qui les repoussent.

140. Unaquæque res duas habet ansas : unam tolerabilem, alteram intolerabilem. Si frater injuriam fecerit, non ea parte capias, qua facit injuriam (ea enim ejus ansa non est tolerabilis); sed illinc potius, esse fratrem, sic capies eam, qua est tolerabilis. *In suo Enchirid. c.* 65, *per totum.* Epict.

Toute chose a deux anses, une qu'on peut saisir et l'autre qui est insaisissable. Si votre frère vous fait une injure, ne le prenez point par le côté où il vous injurie, car il ne peut être saisi par cette anse ; mais prenez-le plutôt du côté par où il se montre votre frère, et vous trouverez une anse saisissable.

141. Etiam qui faciunt, odio habent injuriam. *In suis Sent. sent.* 113. Mimus Publ.

Même ceux qui font une injure la détestent.

142. Injuriarum remedium, est oblivio. *Ib. sent.* 197.

Le remède aux injures, c'est l'oubli.

143. Nullo modo facienda est injuria, neque cuiquam inferenda. *Tom.* 1, *syzygia* 1, *in dialog. Critonis, in med. p.* 49, *A.* Plato.

Il ne faut se permettre une injure envers personne, ni dans aucune circonstance.

144. Nullo modo rectum fasve est, neque facere, neque rependere injuriam. *Ibid. circa med. pag.* 49, *E.*

Il n'est jamais permis de faire une injure, ni de la rendre.

145. Injuriam facere, omnium malorum maximum est : mallem enim pati, quam facere injuriam. *Tom.* 1, *syzygia* 3 *de Rhetor. ante med. p.* 469, *B.*

Faire à quelqu'un une injure, c'est le plus grand de tous les maux ; car j'aimerais mieux la souffrir que d'en être l'auteur.

146. Qui nemini injuriam facit, apud omnes in pretio est : qui vero injuriam depellit, magis quam duplici honore dignus est præ illo : ille enim cum uno, hic cum multis hominibus confertur. *Tom.* 6, *syzyg.* 4, *lib.* 5 *de Legib. ante med. p.* 730, *D.*

Celui qui ne fait d'injure à personne est estimé de tout le monde, mais celui qui dépose le ressentiment d'une injure mérite un double honneur ; car le premier n'est mis en parallèle qu'avec un seul homme, et le second avec plusieurs.

147. Omnem hominem oportet animosum esse et mitem, maxime ad aliorum injurias perferendas. *Ibid.*

Il faut que tout homme soit courageux et doux, surtout pour supporter les injures des autres.

148. Bonus vir est, qui injuriam fecit ? noli credere : malus ? noli mirari. *Lib.* 2 *de Ira, c.* 30, *in med. p.* 427, *tom.* 1. Seneca.

Si l'on vous dit que l'auteur de l'injure est un homme bon, ne le croyez pas ; si l'on vous dit que c'est un méchant, ne vous étonnez point.

Seneca.

149. Non ut in beneficiis honestum est merita meritis repensare, ita injurias injuriis. Illic vinci, turpe est : hic vincere, inhumanum. *Ibid. c.* 23, *in princ. p.* 428.

Si l'on s'honore en acquitant un bienfait par un autre bienfait, il n'en n'est pas de même quand on répond à une injure par une autre injure. Dans le premier cas, c'est une honte d'être vaincu ; dans le second, c'est une inhumanité de vaincre.

150. Magni animi est, injurias despicere. *Ib. in med. pag.* 428, *tom.* 1.

C'est le propre d'une grande âme de mépriser les injures.

151. Ille magnus et nobilis est, qui more magnæ feræ, latratus minutorum canum securus deridet. *Ibid.*

Celui-là est vraiment grand et noble, qui, à l'exemple des grands animaux sauvages, se rit, sans rien craindre, des aboiements des petits chiens.

152. Notissima vox est ejus, qui in cultu regum consenuerat : cum illum quidam interrogaret, quomodo rarissimam rem in aula consecutus esset, senectutem : Injurias, inquit, accipiendo, et gratias agendo. *Ib. c.* 33, *in princ. pag.* 429, *tom.* 1.

Rien n'est plus connu que le mot de ce grand courtisan qui avait vieilli au service des rois. Quelqu'un lui ayant demandé comment il avait pu acquérir une chose si rare à la cour, la vieillesse : « C'est, répondit-il, en recevant les injures et en remerciant. »

153. Sæpe adeo injuriam vindicare non expedit, ut ne fateri quidem expediat. *Ibid.*

Il est souvent si dangereux de tirer vengeance des injures, qu'il est même utile de les dissimuler.

154. Non possum, inquis, injuriam pati ; grave est injuriam sustinere, mentiris. Quis enim injuriam non potest ferre, qui potest iram ? *Lib.* 3 *de Ira, cap.* 26, *in princ. pag.* 451, *tom.* 1.

Je ne puis, dites-vous, supporter une injure ; il est trop pénible de subir une injure. Vous mentez. Quel est l'homme, en effet, qui peut supporter la colère et qui ne pourrait souffrir une injure ?

155. Maxima est factæ injuriæ pœna, fecisse : nec quisquam gravius afficitur, quam qui ad supplicium. *Ibid. ante med. p.* 452.

Le plus grand châtiment d'une injure, c'est de s'en être rendu coupable. Il n'y a pas d'homme plus sévèrement puni que celui qui est condamné au supplice.

156. Satius est sanari injuriam, quam ulcisci : multum temporis ultio absumit, multis se injuriis objicit, dum una dolet. *Ibid. c.* 27, *in princ. p.* 452.

Il est plus sage de chercher à guérir le mal fait par une injure que de se venger. La vengeance consume beaucoup de temps, et tandis qu'on se plaint d'une injure, on s'expose à beaucoup d'autres.

157. Magni animi est, injurias in summa potentia pati. *Lib.* 1 *de Clement. ad Neronem, c.* 20, *in calce, p.* 479, *t.* 1. Seneca.

C'est la marque d'une grande âme de supporter les injures, même quand on jouit de la puissance souveraine.

158. Tutus est sapiens, nec ulla affici aut injuria, aut contumelia potest. *De Constant. sapient. c.* 2, *in calce, p.* 543, *t.* 1.

Le sage est toujours en sûreté ; il n'y a ni affront ni injure qui puisse l'atteindre.

159. Discitur ipsa injuriarum assiduitate, patientia. *Ibid. c.* 3, *ante med. p.* 544.

La continuité des injures nous apprend la patience.

160. Sapientem melioris scito esse naturæ, si nullius illi injuria nocet, quam si nulla sit. *Ibid. ante finem, p.* 544.

Vous reconnaîtrez le sage doué d'une nature supérieure, s'il n'est pas plus affecté des injures d'autrui que si elles n'existaient pas.

161. Injuria non potest fieri non injuste. *Ibid. c.* 7, *in calce, p.* 509.

Il est impossible qu'une injure se commette sans injustice.

162. Sapientis animus solidus est, et id roboris collegit, ut tam tutus sit ab injuria, quam illa, quæ retulit. *Ibid. c.* 3, *in calce, p.* 544.

L'âme du sage est ferme, et elle a acquis tant de force, qu'il n'a pas plus à craindre une injure que celui qui en est l'auteur.

163. Beneficium est, hominis injuria. *Lib.* 2 *de Benef. c.* 19, *in med. p.* 401, *t.* 2.

L'injure qui vient des hommes est un bienfait.

164. Beneficio vis injuriæ extinguitur. *Ep.* 81, *ante med. p.* 702.

C'est par les bienfaits qu'on éteint la violence des injures.

165. Quid eo miserius, cui beneficia excidunt, hærent injuriæ ? *Ibid. post med. p.* 704.

Qui est plus heureux que l'homme que fuient les bienfaits et à qui les injures s'attachent ?

166. Qui ob hoc injuriam facit, quia potest ; cito desinet, quia fecit. *In suis Prov. in fine positis, Q.*

Celui qui fait des injures parce qu'il peut les faire cessera bientôt parce qu'il les aura faites.

167. Mali finis, injuria : injuriæ autem, perditio. *Sent.* 193, *p.* 95, *col.* 2, *H, apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus phil.

La fin du mal, c'est l'injure, et la fin de l'injure, c'est la perdition.

168. Sua culpa injuriam accipit, qui ei se objecit. *Lib.* 2 *Dict. memorab. c.* 1, *post med. pag.* 73. Valer. Max.

Celui-là reçoit une injure par sa faute qui s'expose de lui-même à la recevoir.

INJUSTITIA (Injustice).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Aversatur Dominus omnem injustitiam. *Deut.* 25, *v.* 16.

Le Seigneur déteste toute injustice.

2. Plenum injustitia est sæculum hoc et infirmitatibus. 4 *Esdr.* 4, *v.* 27.

Ce siècle est rempli d'injustice et d'infirmités.

3. Multiplicabitur injustitia super hanc, quam ipse tu vides, et super quam odisti olim. *Ibid.* 5, *v.* 2.

L'injustice deviendra plus grande que celle que tu vois aujourd'hui, et que celle qui a existé jamais.

4. Justitiæ vigilabunt, et injustitiæ non dominabuntur. *Ibid.* 7, *v.* 35.

La justice veillera, et l'injustice ne dominera point.

5. Si non manserit in tabernaculo tuo injustitia, tunc levare poteris faciem tuam absque macula, etc. *Job* 11, *v.* 14-15.

Si l'injustice n'habite plus les tentes, alors, pur et sans tache, tu pourras lever la tête.

6. Numquid non perditio est iniquo et alienatio operantibus injustitiam? *Ibid.* 31, *v.* 3.

La ruine n'est-elle pas préparée pour les pervers et la mort pour ceux qui pratiquent l'injustice?

7. Ecce parturiit injustitiam, concipit dolorem, et peperit iniquitatem. *Ps.* 7, *v.* 15.

Voilà qu'il a produit son injustice, qu'il a conçu la douleur et enfanté l'iniquité.

8. Delictum meum cognitum tibi feci, et injustitiam meam non abscondi. *Ps.* 31, *v.* 5.

Je vous ai fait connaître mon crime et ne vous ai point caché mon injustice.

9. Noli æmulari in eo, qui prosperatur in via sua, in homine faciente injustitias. *Psal.* 36, *vers.* 7.

Ne portez point envie à l'homme qui prospère dans ses mauvaises voies, à l'homme qui commet l'iniquité.

10. Tota die injustitiam cogitavit lingua tua. *Ps.* 51, *v.* 2.

Votre langue, durant tout le jour, a médité l'injustice.

11. In terra injustitias manus vestræ concinnant. *Ps.* 57, *v.* 2.

Vos mains ne s'emploient qu'à commettre l'iniquité sur la terre.

12. Usquequo loquentur omnes, qui operantur injustitiam? *Ps.* 93, *v.* 4.

Quand seront-ils réduits au silence, tous ceux qui commettent l'iniquité?

13. Propter injustitias suas humiliati sunt. *Ps.* 106, *v.* 17.

Ils ont été humiliés à cause de leurs injustices.

14. Non dominetur mei omnis injustitia. *Ps.* 118, *v.* 133.

Faites qu'aucune injustice ne domine mon cœur.

15. Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ, et non metes ea in septuplum. *Eccli.* 7, *vers.* 3.

Mon fils, ne semez point les maux dans les sillons de l'injustice, de peur que vous n'en recueilliez sept fois autant.

16. Revertere ad Dominum, et avertere ab injustitia tua. *Ibid.* 17, *v.* 23.

Revenez au Seigneur, détournez-vous de l'injustice.

17. Beneplacitum est Domino, recedere ab iniquitate; et deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia. *Ibid.* 35, *v.* 5.

S'abstenir du mal est agréable au Seigneur, et se retirer de l'injustice est un sacrifice pour l'expiation des péchés.

18. Erubescite a socio et amico de injustitia. *Ibid.* 41, *v.* 21.

Rougissez de l'injustice devant votre compagnon et votre ami.

19. Væ, qui ædificat domum suam in injustitia! *Jerem.* 22, *v.* 13.

Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice!

20. Cum averterit se justus a justitia sua, in injustitia quam operatus est, morietur. *Ezech.* 18, *vers.* 26.

Lorsque le juste se sera détourné de la justice, il mourra dans son iniquité.

21. Revelatur ira Dei de cœlo super omnem injustitiam hominum eorum, qui veritatem Dei in injustitia detinent. *Rom.* 1, *v.* 18.

Dans cet Evangile nous est révélée la colère de Dieu qui éclatera du ciel contre l'injustice de ces hommes qui tiennent la vérité de Dieu captive dans l'iniquité.

INJUSTUS (Injuste).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Neque habitabit juxta te malignus, neque permanebunt injusti ante oculos tuos. *Psal.* 5, *vers.* 5.

Le méchant n'habitera pas près de vous, l'impie ne subsistera pas devant vos regards.

2. Dixit injustus, ut delinquat in semetipso: non est timor Dei ante oculos ejus. *Psal.* 35, *vers.* 1.

L'iniquité parle à l'impie au fond du cœur; la crainte du Seigneur n'est point devant ses yeux.

3. Injusti punientur, et semen impiorum peribit. *Psal.* 36, *v.* 30.

Ceux qui sont injustes seront punis, et la race des impies périra.

4. Injusti disperibunt simul, et reliquiæ impio interibunt. *V.* 40.

Les injustes périront tous également, et tout ce que les impies auront laissé périra avec eux.

5. Virum injustum mala capient in interitu. *Ps.* 139, *v.* 12.

L'homme injuste se trouvera accablé de maux à la mort.

6. Ne æmuleris hominem injustum, nec imiteris vias ejus. *Prov.* 3, *v.* 31.

Ne porte pas envie à l'homme injuste, et ne choisis aucune de ses voies.

7. Condemnat justus mortuus vivos impios, et juventus celerius consummata longam vitam injusti. *Sap.* 4, *v.* 16.

Le juste mort condamne les impies vivants, et une jeunesse rapidement accomplie la longue vie du méchant.

8. Suscepta est a populo tuo sanitas justorum, injustorum autem exterminatio. *Ib.* 18, *v.* 7.

Votre peuple vit tout ensemble le salut des justes et la ruine des méchants.

9. Solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. *Matth.* 5, *v.* 45.

Il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et les injustes.

INNOCENS (Innocent).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Innocens in lacum missus sum. *Gen.* 40, *vers.* 15.

Quoique innocent, j'ai été jeté en prison.

2. Dominator Domine Deus, misericors et clemens, nullus apud te per se innocens est. *Exod.* 34, *v.* 6-7.

Seigneur tout puissant, Dieu miséricordieux et clément, devant toi nul n'est innocent par lui-même.

3. Recordare, obsecro te, quis unquam innocens periit? aut quando recti deleti sunt? *Job* 4, *v.* 7.

Recherche, je t'en prie, dans ton souvenir quel innocent a jamais péri, quels justes ont été exterminés.

4. Si justificare me voluero, os meum condemnabit me : si innocentem ostendero, pravum me comprobabit. *Ibid.* 9, *v.* 20.

Si je veux me justifier, ma bouche me condamne; si je me crois sans tache, il découvrira mon iniquité.

5. Si flagellat, occidat semel, et non de pœnis innocentum rideat. *V.* 23.

Qu'il tue ceux qu'il a frappés, et qu'il ne se rie pas des maux de l'innocent.

6. Salvabitur innocens, salvabitur autem in munditia manuum suarum. *Ibid.* 22, *in fine.*

L'innocent sera sauvé, et il sera sauvé parce que ses mains auront été pures.

7. Sedet in insidiis, cum divitibus in occultis, ut interficiat innocentem. *Ps.* 9, *v.* 8.

Il est assis en embuscade avec les riches dans les lieux cachés, afin de massacrer l'innocent.

8. Cum sancto, sanctus eris, et cum viro innocente, innocens eris. *Ps.* 17, *v.* 28.

Vous serez saint avec celui qui est saint et innocent avec l'homme innocent.

9. Quis ascendit in montem Domini? aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocens manibus et mundo corde. *Ps.* 23, *v.* 3-4.

Qui montera sur la montagne du Seigneur, ou qui s'arrêtera dans son lieu saint? Celui dont les mains sont innocentes et dont le cœur est pur.

10. Innocentes et recti adhæserunt mihi. *Ps.* 24, *v.* 23.

Les innocents et les justes sont demeurés attachés à moi.

11. Lavi inter innocentes manus meas. *Ps.* 72, *v.* 13.

J'ai lavé mes mains avec les innocents.

12. Captabunt in animam justi, et sanguinem innocentem condemnabunt. *Ps.* 93, *v.* 21.

Les méchants tendront des piéges à l'âme du juste et condamneront le sang innocent.

13. Manus in manu non erit innocens malus. *Prov.* 11, *v.* 21.

Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre.

14. Justitia custodit innocentis viam. *Ibid.* 13, *v.* 6.

La justice garde la voie de l'innocent.

15. Innocens credit omni verbo, astutus considerat gressus suos. *Ibid.* 14, *v.* 15.

L'imprudent croit tout ce qu'on lui dit, mais l'homme habile considère tous ses pas.

16. Callidus vidit malum, et abscondit se : innocens pertransiit, et afflictus est damno. *Ib.* 22, *v.* 3.

L'homme habile voit le mal et se met à couvert; l'imprudent passe outre et trouve sa perte.

17. Vidi lacrymas innocentium, et neminem consolatorem. *Eccl.* 4. *v.* 1.

J'ai vu les larmes des innocents, et personne ne les consolait.

18. Absque peccato, et innocens ego sum : et propterea avertatur furor tuus a me. *Jer.* 2, *vers.* 35.

Je suis sans péché, je suis innocente; que votre fureur s'éloigne de moi.

19. Innocentem et justum non interficies. *Dan.* 13, *v.* 53.

Tu ne feras mourir ni le juste ni l'innocent

20. Si sciretis quid est : Misericordiam volo, et non sacrificium, nunquam condemnassetis innocentes. *Matth.* 12, *v.* 7.

Si vous saviez bien ce que signifie cette parole : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez point condamné des innocents.

21. Innocens ego sum a sanguine justi hujus, vos videritis. *Ibid.* 27, *v.* 24.

Je suis innocent du sang de ce juste; c'est votre affaire.

22. Per dulces sermones et benedictiones seducunt corda innocentium. *Rom.* 16, *v.* 18.

Par des paroles douces et flatteuses ils séduisent les âmes simples.

INNOCENTIA (Innocence).

DEFINITIO.

nav. Innocentia est puritas animi, injuriæ omnem illationem abhorrens. *Part.* 3 *Centiloquii, sect.* 44, *post init. p.* 88, *col.* 1, *A*, *t.* 6, *part.* 1.

L'innocence est la pureté d'une âme qui a horreur de la pensée de faire souffrir une injure.

Clim. Innocentia lætus ac serenus est animi status, omni adinventione ac figmento liber. *Gradu* 24, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 276, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

L'innocence est l'état d'une âme joyeuse et sereine, libre de toute feinte et de toute invention.

ero. Innocentia est affectio talis animi, quæ nocet nemini. *Lib.* 3 *Tusc. Quæst. post init. col.* 211, *G*, *t.* 4.

L'innocence est la disposition d'une âme qui ne nuit à personne.

DIVISIO.

onav. Duæ sunt species innocentiæ :
- Prima est, non nocere ei, qui non nocuit tibi ;
- Secunda, non nocere ei, qui nocuit. *Sup. Psal.* 87, *ante med. p.* 130, *col.* 2, *A*, *tom.* 1.

Il y a deux espèces d'innocence :
- La première consiste à ne pas faire de mal à celui qui ne nous en fait pas;
- La deuxième consiste à ne pas faire de mal à celui qui nous en a fait.

decr. Tres sunt partes innocentiæ :
- Prima est, cum malis consortium non habere;
- Secunda est, non malis consentire ;
- Tertia est, cum justis pacem habere.

Il y a trois parties dans l'innocence :
- La première, c'est de ne point faire société avec les méchants;
- La seconde, c'est de ne pas être de l'avis des méchants;
- La troisième, c'est de vivre en paix avec les justes.

Tres sunt innocentiæ gradus :
- Primus est, malum non facere ;
- Secundus est, facientibus non consentire ;
- Tertius, peccantes, si potest, corrigere. *In decret. Gratian. fol.* 93, *col.* 4.

Il y a trois degrés d'innocence :
- Le premier, c'est de ne point faire le mal;
- Le second, c'est de ne point donner son assentiment à ceux qui le font;
- Le troisième, c'est de corriger, si on le peut, les pécheurs.

DIFFERENTIA.

Inter innocentem et innoxium hoc interest, quod innocens sanctitate morum intelligitur; innocuus, qui non habet nocendi voluntatem. *Lib. de Differentiis, different.* 3, *p.* 281, *col.* 2. S. I... Hispal.

L'innocent et l'inoffensif diffèrent en ce que l'innocent embrasse la sainteté de la conduite, et que l'inoffensif n'a pas la volonté de nuire.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Vir simplex et rectus, ac timens Deum, et retinens innocentiam. *Job* 2, *v.* 1.

Il n'est pas sur la terre d'homme semblable à lui, simple et droit, craignant le Seigneur et conservant son innocence.

2. Non recedam ab innocentia mea. *Ibid.* 27, *v.* 5.

Je protesterai toujours de mon innocence.

3. Judica me, Domine, secundum justitiam meam, et secundum innocentiam meam super me. *Ps.* 7, *v.* 11.

Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice et l'innocence qui est en moi.

4. Ego autem in innocentia mea ingressus sum ; redime me, et miserere mei. *Psal.* 25, *vers.* 11.

Pour moi, j'ai marché dans mon innocence; rachetez-moi et ayez pitié de moi.

5. Custodi innocentiam, et vide æquitatem, quoniam sunt reliquiæ homini pacifico. *Ps.* 36, *vers.* 39.

Gardez l'innocence, et n'ayez en vue que l'équité, parce que plusieurs biens resteront à l'homme pacifique.

6. Me autem propter innocentiam suscepisti, et confirmasti me in conspectu tuo in æternum. *Ps.* 40, *v.* 13.

Vous m'avez pris sous votre protection à cause de mon innocence, et vous m'avez affermi pour être à jamais devant vous.

7. Pavit eos innocentia cordis sui. *Psal.* 77, *vers.* 72.

Il les a nourris avec un cœur plein d'innocence.

8. Non privabit Dominus bonis eos, qui ambulant in innocentia. *Ps.* 83, *in fine.*

Le Seigneur ne privera point de ses biens ceux qui marchent dans l'innocence.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 9. Salomon ait : Innocens credit omni verbo. Non vituperanda facilitas, sed laudanda bonitas; hoc est innocentem esse, ignorare quod noceat. *Lib.* 3 *Officiorum, c.* 10, *post med. col.* 68, *D, t.* 1.

Salomon dit : L'innocent croit à toute parole. Excusable docilité, mais louable bonhomie. C'est être innocent que de nuire sans le savoir.

10. Servile est omne peccatum, libera est innocentia. *De Joseph, c.* 4, *ante med. col.* 1080, *B, t.* 4.

C'est un esclavage que tout péché; l'innocence est libre.

11. Moriar innocens, ne moriar nocens. *Lib.* 2 *de Virginibus, post med. c.* 91, *B, t.* 1.

Que je meure innocent, que je ne meure point coupable.

S. Anselm. 12. Innocentia talis esse debet, ut nulli noceat. *De Similitud. c.* 116, *in princ.*

L'innocence doit être telle qu'elle ne nuise à personne.

S. Aug. 13. Omnis improbitas ex imbecillitate animi venit; quia nihil innocentius est eo, qui in virtute perfectus est. *Serm. Dom. in monte, lib.* 1, *post med. p.* 801, *t.* 4.

Toute méchanceté vient de la faiblesse de l'âme, car rien n'est plus innocent que celui qui est parfait dans la vertu.

14. Ista est vera innocentia, quæ nec inimico nocet. *Sup. Ps.* 7, *ante med. vers.* 8, *Et secundum innocentiam meam, etc. p.* 28, *D, t.* 8.

La véritable innocence est celle qui ne fait pas de tort même à un ennemi.

15. Custodi innocentiam, pretiosa res est. *Sup. Ps.* 36, *in fine, p.* 28, *D, t.* 8.

Gardez l'innocence; c'est une chose précieuse.

16. Perversa et falsa innocentia est, habenas laxare peccatis. *Sup. Psal.* 50, *in fine, p.* 340, *C, tom.* 8.

C'est une perverse et fausse innocence que de laisser les rênes aux péchés.

17. Qui timore pœnæ innocens est, non est innocens, quamvis non noceat, cum vult nocere : non enim nocet alteri per affectum malum, sed sibi plurimum per cupiditatem malam. *Sup. Psal.* 93, *post init. præfat. pag.* 713, *B, tom.* 8.

Celui qui reste innocent par la crainte du châtiment n'est pas innocent, quoiqu'il ne nuise pas, s'il a la volonté de nuire; car il ne nuit pas à autrui par son affection mauvaise, mais il se fait à lui-même un tort immense par ses désirs pervers.

18. Innocens est, qui cum aliis non nocet, nec sibi nocet; qui enim et sibi nocet, non est innocens. *Sup. Ps.* 100, *ante med. vers.* 3, *pag.* 774, *C, tom.* 8. S. Aug.

Celui-là est innocent qui, sans nuire aux autres, ne se nuit pas à lui-même; car se nuire à soi-même, ce n'est pas être innocent.

19. Arcta omnis malitia, sola innocentia lata est. *Ibid.*

Toute malice est mesquine; seule l'innocence est large.

20. Custodi os cordis a malo, et innocens eris; innocens erit lingua corporis tui, innocentes manus erunt, etiam pedes innocentes erunt, oculi innocentes erunt, et aures innocentes erunt. *Sup. Ps.* 125, *in med. expos. vers.* 2, *p.* 1013, *B, t.* 8.

Garde l'entrée de ton cœur contre le mal, et tu seras innocent; innocente sera ta langue, innocentes seront tes mains, innocents même seront tes pieds, innocents seront tes yeux, et innocentes seront tes oreilles.

21. Deus non damnat innocentes, nec facit nocentes, quos perspicit innocentes. *Lib.* 1 *de Anima et orig. c.* 13, *post init. t.* 7.

Dieu ne condamne pas les innocents, et il ne fait point passer pour coupables tous ceux qu'il voit innocents.

22. Propterea judex torquet accusatum, ne occidat nesciens innocentem. *Lib.* 19 *de Civit. Dei, c.* 6, *post init. t.* 5.

Si le juge torture l'accusé, c'est pour ne pas perdre insciemment un innocent.

23. Ignorantia judicis plerumque est calamitas innocentis. *Ibid. etc.*

L'ignorance du juge est le plus souvent le fléau de l'innocent.

24. Fingebam me fecisse quod non feceram, ne viderer abjectior, quo eram innocentior. *Lib.* 2 *Conf. c.* 3, *post med. t.* 1.

Je feignais d'avoir fait ce que je n'avais pas fait, pour ne pas paraître d'autant plus méprisable que j'étais plus innocent.

25. Cum multi innocentes ab aliis occidantur, a seipso nullus innocens occiditur. *Lib.* 3 *contra Gaudent. c.* 13, *post med. t.* 7.

Quoique beaucoup d'innocents soient les victimes de leurs semblables, jamais un innocent ne consomme sa ruine personnelle.

26. Humilis esse non potest nocens; superbus esse non potest innocens. *Hom.* 20 *ex quinq. Hom. c.* 2, *post init. t.* 10.

Le coupable ne saurait être humble; l'innocent ne saurait être orgueilleux.

27. Quis est hominum, qui suam cogitans infirmitatem, audet viribus suis tribuere innocentiam? *Lib.* 2 *Conf. c.* 7, *post med. t.* 1.

Quel est l'homme qui, connaissant sa faiblesse, ose attribuer son innocence à ses propres forces?

28. Innocentiam sic tenere debetis, ut eam crescendo non amittatis. *Hom.* 20 *ex quinquag. Hom. c.* 1, *in med. t.* 10.

Vous devez conserver l'innocence et ne pas la perdre en grandissant.

Aug. 29. De incognitis non temere judicando, innocentiam custodimus. *De Unit. Eccles. c. 2, post med. t. 7.*

C'est en ne prononçant pas téméraircment sur ce que nous ignorons que nous gardons l'innocence.

Bel.. 30. In malis sperare bona, nemo nisi innocens solet. *In suis Prov. verbo In. p. 191. t. 2.*

Attendre le bien du mal, ce n'est donné qu'à l'innocent.

Bonav. 31. Nulla melior præparatio ad gratiam, quam pura innocentia. *Sup. lib. 2 Sent. dist. 4, art. 1, quæst. 2, argum. 3, p. 60, col. 2, D, tom. 4.*

Pas de meilleure préparation à la grâce que la pureté de l'innocence.

32. Gaude, innocentia, et exulta: gaude, inquam, quia ubique illæsa es, ubique secura: si tentaris, proficis : si humiliaris, erigeris : si pugnas, vincis : si occideris, coronaris. *Lib. 4 Pharetræ, c. 5, circa med. p. 177, col. 1, E, tom. 6.*

Réjouis-toi, innocence, et bondis d'allégresse ; réjouis-toi, dis-je, parce que tu es partout respectée, partout paisible : si tu es éprouvée, c'est à ton profit ; si tu es humiliée, tu te relèves ; si tu combats, tu triomphes ; si tu meurs, tu es couronnée.

Cassiodor. 33. Ipse est innocens, qui nulli nocet. *Sup. Psal. 83, in fine, fol. 129, col. 3.*

Celui-là est innocent qui ne nuit à personne.

Cyprian. 34. Esse jam inter nocentes innoxium, crimen est. *Epist. ad Donat. c. 7, in fine, p. 4, col. 1, t. 1.*

Se trouver innocent parmi des coupables, c'est aujourd'hui un crime.

35. Innocentiæ mater est pudicitia. *De Bono pudicit. c. 2, circa init. p. 420, col. 1, t. 3.*

La pudeur est la mère de l'innocence.

36. Noxia est innocentia, quæ sponsæ Christi offi it famæ. *De Singularit. cleric. c. 20, post init. p. 535, col. 1, t. 3.*

C'est une coupable innocence que celle qui ternit la réputation de l'épouse du Christ.

...rsius ...taus. 37. Absolute loquendo et cæteris paribus, innocens plus tenetur Deum amare, plusque amatur a Deo, quam peccator conversus. *Sup. Ep. ad Roman. c. 5, art. 8, in fine, fol. 13, A.*

Absolument parlant, et toutes choses égales d'ailleurs, l'innocent est plus tenu d'aimer Dieu, comme il est plus aimé de Dieu, que le pécheur converti.

...int. 38. Innocens semper securus est. *Sup. Job. c. 15, col. 180, D, t. 3.*

L'innocent est toujours dans la sécurité.

...ord. 39. Multo utilius est simplicis vitæ innocentiam cum charitate servare, quam virtutum exterius fulgere miraculis, et interiora mentis sorde non expurgare. *Sup. Prov. c. 15, col. 1668, E, t. 3.*

Il vaut beaucoup mieux conserver l'innocence d'une vie simple avec la charité, que de briller au-dehors par l'éclat merveilleux de la vertu sans purger le cœur des souillures intérieures.

40. Primus innocentiæ gradus, est odisse nefanda. *In decret. part. 1, dist. 86, can. Facientis.* Gratianus

Le premier degré de l'innocence, c'est de haïr le péché.

41. Innocentia non tempore defenditur, sed ratione. *Lib. 26 Moral. c. 2, post med. sup. illud, Job 34, Tu enim cœpisti loqui, etc. col. 831. E, t. 1.* S. Greg. Mag.

L'innocence se base non sur les circonstances, mais sur la raison.

42. Fit plerumque Deo gratior amore ardens vita post culpam, quam securitate torpens innocentia. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 29, ante fin. col. 1307, B, t. 1.*

Le plus souvent, la charité brûlante qui suit une faute est plus agréable à Dieu que la torpeur de l'innocence dans la sécurité.

43. Christiana anima neque manu tantum, aut lingua, sed corde quoque custodit innocentiam. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, ante med. p. 109, A.* S. Hier.

Ce n'est pas seulement dans ses actions ou ses paroles, mais aussi dans le cœur que l'âme chrétienne garde l'innocence.

44. Multi nomen illud absolute atque integre definiunt, innocentem, qui ne in eo quidem ulli noceat, quo prodesse desistat : quod si est verum, tum demum lætare de innocentiæ conscientia, si cum potes, adjuvare non desinas. *Ib.*

Souvent on donne cette définition intégrale et absolue de l'innocence : qu'elle ne voudra pas nuire, même en s'abstenant de faire le bien. S'il en est ainsi, ne savourez le sentiment de votre innocence qu'autant que vous ne négligerez pas, quand vous le pourrez, de venir en aide à vos semblables.

45. Difficile est pressam malis innocentiam non dolere, quod se videat injuste sustinere quod patitur. *Tom. 1, Ep. 34 ad Julian. ante med. p. 20, D.*

Il est difficile que l'innocence, sous la pression de l'adversité, ne se plaigne pas de se voir soumise aux maux immérités qu'elle endure.

46. Innocens inter ipsa tormenta fruitur conscientiæ securitate : et cum de pœna metuat, de innocentia gloriatur. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. post init. p. 13, B.*

L'innocent, au sein même des tortures, jouit de la sécurité de sa conscience ; s'il tremble devant le supplice, il triomphe par son innocence.

47. Nihil sic placet Deo, sicut simplicitas et innocentia. *In Regul. monach. c. 24 de Virt. humilitat. ante med. p. 241, B, t. 4.*

Rien n'est agréable à Dieu comme la simplicité et l'innocence.

48. Innocentia est janua cœli. *Sup. Psal. 77, f. 201, col. 4, t. 2.*

L'innocence est la porte du ciel.

Hugo card. 49. Innocentes sanitatem corpori, puritatem cordi, pacem fratri, imitationem sanctis, compassionem mortuis, auxilium angelo, pietatem Deo debent. *Sup.* 2 *ad Thessalonicens.* 1, *fol.* 203, *col.* 4, *t.* 7.

L'innocent doit au corps sa santé, au cœur sa pureté, au prochain la paix, aux saints l'imitation, aux morts sa compassion, aux anges leur protection, à Dieu la piété.

Idiota. 50. Innocentia in tribus consistit :
In bona fide,
In bono opere,
In bona voluntate. *Sup. Ps.* 43, *f.* 114, *col.* 3, *t.* 2.

L'innocence a trois fondements :
La foi parfaite,
Les bonnes œuvres,
La bonne volonté.

S Joan. Chr. 51. Animæ soror, est innocentia. *Lib.* 4 *Contemplat. de innocent. c.* 1, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 10, *p.* 18, *col.* 1, *C*, *edit. Coloniæ* 1618.

La sœur de l'âme, c'est l'innocence.

52. Sicut contumacia est, celare quod Deo teste commiseris : sic periculosum est, si splendore cultus, animi innocentiam mentiaris. *Hom.* 2 *de Lapsu primi hominis, a med. col.* 544, *A*, *t.* 1.

De même qu'il y a orgueil à cacher une faute commise sous le regard de Dieu, de même il y a péril à simuler l'innocence de l'âme sous l'éclat de la parure.

53. Levius est crimen innocentem servituti addici, sed gravius nihil est ipsum jugulari. *Serm. de Joseph vendit. ante med. col.* 563, *A*, *tom.* 1.

C'est relativement un crime léger de livrer un innocent à l'esclavage, mais rien n'est plus grave que de l'égorger.

54. Gaude, innocentia, et exulta : si tentaris, proficis : si humiliaris, erigeris : si pugnas, vincis : si occideris, coronaris. *Pros.*

Réjouis-toi, innocence, et tressaille d'allégresse : dans l'épreuve, tu grandis; dans l'humiliation, tu es exaltée; dans le combat, tu triomphes ; dans la mort, tu es couronnée.

55. Innocentia in servitute libera est, in periculo tuta, in custodia læta.

L'innocence est libre dans la servitude, calme dans le péril, joyeuse dans les fers.

56. O innocentia, tibi boni parent, mali invident, zelant æmuli, inimici succumbunt : te potentes honorant, suscipiunt principes, magnates exquirunt. *Ibid. in fine, col.* 565, *A*.

O innocence, la vertu t'obéit, la perversité te porte envie, l'émulation t'ambitionne, la rancune te rend les armes, les monarques t'honorent, les princes te protégent, les grands te recherchent.

57. Omnium bonorum fons atque origo, innocentia est. *Hom.* 39 *sup. Matth. oper. perf. in fine, col.* 355, *C*, *t.* 2.

Le principe et la source de tous les biens, c'est l'innocence.

58. Innocentia facilius custoditur, quam perdita reparatur. *Serm. de omnibus Sanctis, post med. part.* 2. Joan. Gers.

L'innocence est plus facile à garder qu'à recouvrer après qu'on l'a perdue.

59. Quanto es innocentior, tanto esse servitio Dei debes ardentior, ut custoditæ sanctitati uberius gratieris. *Serm. de Verbis Dom. longe post med. part.* 2.

Plus on est innocent, plus on doit être fervent dans le service de Dieu, afin d'accumuler de nouvelles grâces sur la sainteté conservée.

60. Laudabilius est servare innocentiam, quam perditam recuperare. *Serm.* 1 *in Ramis palm. post med. part.* 4.

On a plus de mérite à conserver l'innocence qu'à la recouvrer après l'avoir perdue.

61. Innocentiæ solæ legitima et digna merces, est immortalitas. *De Ira Dei, c.* 23, *ante finem, p.* 364. Lact. Firm.

La seule récompense légitime et digne de l'innocence, c'est l'immortalité.

62. Nemo egregius est, nisi qui bonus et innocens fuerit. *Lib.* 5 *de divin. Instit. c.* 15, *sub finem, p.* 219.

Il n'y a de grand homme que celui qui a été vertueux et innocent.

63. Quid melius, quid carius homini esse debet, quam innocentia? *Ibid. c.* 18, *post med. p.* 223.

Que doit-il y avoir de plus avantageux, de plus cher à l'homme que l'innocence?

64. Innocentia tanto perfectior est, quanto illam produxeris ad extremum, morique malueris, ne quid de innocentiæ ratione minuatur. *Ibid.*

L'innocence est d'autant plus parfaite qu'elle a été soumise à de plus grandes épreuves, et qu'elle a mieux aimé mourir que de laisser ternir sa beauté en ce qui la touche foncièrement.

65. Qui nihil patitur, innocentiam servare non potest. *Ibid. c.* 23, *post init. p.* 233.

Celui qui ne supporte rien ne peut pas conserver son innocence.

66. Nihil sancta et singularis divina majestas aliud ab homine desiderat, quam solam innocentiam : quam si quis obtulerit Deo, satis pie religioseque litavit. *Ibid. lib.* 6, *c.* 1, *post init. p.* 136.

La sainte et incomparable majesté divine ne redemande à l'homme que son innocence; celui qui la présente à Dieu a eu assez de piété et de foi.

67. Quamvis in quolibet tempore innocens sit vita multorum, non adeo tamen de conscientiæ integritate fidendum est, ut humanam fragilitatem inter scandala tentationesque degentem, nihil potuisse arbitremur, quod læderet eam, incidere. *Serm.* 6 *Quadr. in princ.* S. Leo I.

Bien qu'à toutes les époques de la vie grand nombre

d'âmes se trouvent innocentes, il ne faut pas néanmoins compter sur l'intégrité de la conscience jusqu'à supposer que la fragilité humaine, en traversant les scandales et les tentations, n'a pas pu éprouver quelque blessure.

ianus 68. Maxima accusatrix hominum noxiorum, est usurpatrix innocentiæ arrogantia. *Lib. 4 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 339, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

La première accusatrice des coupables, c'est l'arrogance qui usurpe les droits de l'innocence.

69. Augmentum reatus, est innocentiam jactare post culpam. *Ibid. Ep.* 3 *ad Agricium episc. post init.*

C'est aggraver sa culpabilité que de vanter son innocence à la suite d'une faute.

homas
uinas 70. Nihil innocentius eo qui est in virtute perfectus. *De Perfect. vitæ spirit. c.* 16, *circa med. t.* 2.

Rien de plus innocent que celui qui est parfait en vertu

SENTENTIÆ PAGANORUM.

cero. 71. Innocens is dicitur, non qui leviter nocet, sed qui nihil nocet. *Lib.* 5 *Tusc. Quæst. ante med. num.* 41, *t.* 4.

On appelle innocent non celui qui fait des torts légers, mais celui qui n'en fait aucun.

us jun. 72. Animadverto Deum ipsum, non tam accuratis adorantium precibus, quam innocentia et sanctitate lætari. *In Panegyrico de Trajano Augusto, post init. p.* 323.

Je remarque que Dieu lui-même goûte moins les prières ferventes de ses adorateurs que l'innocence et la sainteté.

n·ca. 73. Magnum est præsidium in periculis innocentia, et ubique innocentia tuta est. *Lib.* 3 *Controv.* 16, *ante med. p.* 141, *t.* 1.

L'innocence est un grand soutien dans les dangers, et partout l'innocence est en sûreté.

74. Adeo in publicum missa nequitia est, et in omnium pectoribus evaluit, ut innocentia non rara, sed nulla sit. *Lib.* 2 *de Ira, c.* 8, *circa med. p.* 413, *t.* 1.

La malice est si répandue dans la société, et elle s'est tellement enracinée dans tous les cœurs, que l'innocence est non seulement rare, mais nulle.

75. Securior est innocentia, quam grata mens prosequitur. *Lib.* 4 *de Benef. cap.* 22, *in fine, p.* 444, *t.* 2.

L'innocence est pleine de sécurité; c'est elle que l'âme ambitionne.

76. Ridiculum est odio nocentis innocentiam perdere. *De Morib. post init. p.* 677, *edit. Basil.* 1537.

Il est ridicule de sacrifier l'innocence en haine du coupable.

77. Vera felicitas innocentia est. *Ibid. circa med. p.* 677.

L'innocence est une vraie félicité.

INNOXIUS (Non coupable).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Manus vestras servate innoxias. *Gen.* 37, *v.* 22.

Conservez vos mains innocentes.

2. Vos eritis innoxii. *Ibid.* 44, *v.* 10.

Pour vous, vous serez innocents.

3. Dominus patiens et multæ misericordiæ, auferens iniquitatem et scelera, nullumque innoxium derelinquens. *Num.* 14, *v.* 18.

Le Seigneur est patient et riche en miséricorde, effaçant les iniquités et les crimes, et ne laissant rien d'impuni.

4. Castigabo te in judicio, ut non videaris tibi innoxius, dicit Dominus. *Jer.* 30, *v.* 11.

Je te châtierai dans ma justice, afin que tu ne te croies pas innocent, dit le Seigneur.

INOPIA (Pauvreté, misère).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ubertatis magnitudinem perditura est inopiæ magnitudo. *Gen.* 41, *v.* 31.

La grandeur de la disette détruira la grandeur de l'abondance.

2. Apprehendet eum, quasi aqua, inopia. *Job* 27, *v.* 20.

La misère fondra sur lui comme un torrent.

3. Non est inopia timentibus Dominum. *Ps.* 33, *v.* 10.

Ceux qui craignent le Seigneur ne tombent point dans l'indigence.

4. Quare faciem tuam avertis, oblivisceris inopiæ nostræ? *Ps.* 43, *v.* 26.

Pourquoi détournez-vous votre visage et oubliez-vous notre pauvreté ?

5. Oculi mei languerunt præ inopia. *Ps.* 87, *v.* 9.

Mes yeux ont langui dans la misère.

6. Audivit pauperem de inopia, et posuit sicut oves familias. *Ps.* 106, *v.* 41.

Il a soulagé le pauvre dans sa misère, il a conduit ses enfants comme son troupeau.

7. Non exasperes pauperem in inopia sua. *Eccli.* 4, *v.* 2.

N'afflige pas le pauvre dans sa misère.

8. Propter inopiam multi deliquerunt. *Ibid.* 27, *v.* 1.

A cause de la pauvreté, plusieurs ont défailli.

9. Propter inopiam pauperis, ne dimittas eum vacuum. *Ibid.* 29, *v.* 12.

Dans sa détresse, ne laisse pas le pauvre sans secours.

10. In ore imprudentis condulcabitur inopia, et in ventre ejus ignis ardebit. *Ibid.* 40, *in fine.*

L'indigence sera douce dans la bouche de l'insensé, et le feu s'allumera dans ses entrailles.

11. Christus propter vos egenus factus est, cum esset dives ut ejus inopia vos divites essetis. 2 *Cor.* 8, *v.* 9.

Le Christ étant riche s'est fait pauvre pour vous, afin que vous devinssiez riches par sa pauvreté.

12. In præsenti tempore, vestra abundantia pauperum inopiam suppleat, ut et illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas. *V.* 14.

Votre abondance supplée maintenant à leur pauvreté, afin que votre pauvreté soit soulagée par leur abondance, et qu'ainsi tout soit selon l'égalité.

INOPS (Pauvre).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Propter miseriam inopum et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus. *Ps.* 11, *v.* 5.

Je me lèverai, dit le Seigneur, à cause de la misère des malheureux et des gémissements des pauvres.

2. Consilium inopis confudistis, quoniam Dominus spes ejus est. *Ps.* 13, *v.* 10.

Vous avez insulté aux voies du pauvre, parce que le Seigneur est son espérance.

3. Gladium evaginaverunt peccatores, ut dejiciant pauperem et inopem. *Ps.* 36, *v.* 14 *et* 15.

Les pécheurs ont tiré l'épée du fourreau pour renverser le pauvre et le faible.

4. Parcet pauperi et inopi, et animas pauperum salvas faciet. *Ps.* 71, *v.* 13.

Il aura compassion de celui qui est pauvre et indigent, et il sauvera les âmes des pauvres.

5. Pauper et inops laudabunt nomen tuum. *Ps.* 73, *v.* 22.

Le pauvre et l'indigent rendront gloire à votre nom.

6. Inclina, Domine, aurem tuam, et exaudi me, quoniam inops et pauper sum ego. *Psal.* 85, *v.* 1.

Seigneur, inclinez l'oreille et exaucez-moi, car je suis pauvre et indigent.

7. Persecutus est hominem inopem et mendicum. *Ps.* 108, *v.* 15.

Il a poursuivi l'homme qui était pauvre et qui mendiait.

8. Dominus Deus noster, qui in altis habitat, humilia respicit in cœlo et in terra; suscitans a terra inopem, et de stercore erigens pauperem. *Ps.* 112, *v.* 5-6.

Qui est semblable au Seigneur notre Dieu? Il habite les lieux les plus élevés, et ses regards s'abaissent sur les cieux et sur la terre; il relève le pauvre de la poussière, et l'indigent de son fumier.

9. Cognovi quia faciet Dominus judicium inopis et vindictam pauperum. *Ps.* 139, *v.* 13.

Je sais que le Seigneur fera justice aux malheureux et vengera les pauvres.

10. Decerne quod justum est, et judica inopem et pauperem. *Prov.* 31, *v.* 9.

Ordonnez ce qui est juste, et rendez justice au pauvre et à l'indigent.

11. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. *V.* 20.

Elle a ouvert sa main à l'indigent, elle a tendu ses bras vers le pauvre.

12. Cor inopis ne afflixeris, et non protrahas datum angustianti. *Eccli.* 4, *v.* 3.

N'attristez point le cœur du pauvre, et ne différez point de donner à celui qui souffre.

13. Ab inope ne avertas oculos tuos propter iram. *V.* 5.

Ne détourne pas les yeux du pauvre, de peur de soulever sa colère.

14. Servus sensatus, sit tibi dilectus quasi anima tua, non defraudes illum libertate, neque inopem derelinquas illum. *Eccli.* 7, *v.* 23.

Que le serviteur sage te soit cher comme la vie; ne le prive pas de la liberté, et ne le laisse pas dans l'indigence.

15. Laboravit pauper in diminutione victus, et in fine inops fit. *Ibid.* 31, *v.* 4.

Le pauvre a travaillé parce qu'il n'avait pas de pain, et à la fin il est dans la misère.

16. Substantia inopis secundum cor ejus. *Ibid.* 38, *v.* 20.

La vie du pauvre est selon son cœur.

INSATIABILIS (Insatiable).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non est satiatus venter ejus: et cum habuerit quæ concupierat, possidere non poterit. *Job* 20, *v.* 20.

Il n'a pas rassasié son avidité, et lorsqu'il aura obtenu ce qu'il avait convoité, il ne pourra le posséder.

2. Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam. *Ps.* 100, *v.* 5.

Je ne mangeais point avec ceux dont l'œil est superbe et le cœur insatiable.

3. Justus comedit et replet animam suam, venter autem impiorum insaturabilis. *Prov.* 13, *in fine.*

Le juste mange et nourrit son âme, le méchant est insatiable.

4. Melius est parum cum timore Domini, quam thesauri magni et insatiabiles. *Ibid.* 15, *v.* 16.

Peu, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors qui ne rassasient point.

5. Infernus et perditio nunquam implentur: similiter et oculi hominum insatiabiles. *Ibid.* 27, *v.* 20.

L'enfer et la mort sont insatiables: ainsi l'œil de l'homme.

6. Sanguisugæ duæ sunt filiæ, dicentes: Affer, affer. *Ibid.* 30, *v.* 15.

La cupidité a deux filles qui disent toujours: Apporte, apporte.

7. Tria sunt insaturabilia, et quartum, quod nunquam dicit: Sufficit. *Pros. v.* 16.

Il y a trois choses insatiables et une quatrième qui ne dit jamais: Assez.

8. Infernus, et os vulvæ, et terra, quæ non satiatur aqua, ignis vero nunquam dicit: Sufficit. *V.* 17.

L'enfer, l'impudique, une terre aride et le feu ne disent jamais: Assez.

9. Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur. *Eccles.* 1, *v.* 8.

L'œil ne se rassasie pas de voir, ni l'oreille d'entendre.

10. Avarus non implebitur pecunia. *Ibid.* 5, *v.* 9.

L'avare ne sera point rassasié d'or.

11. Insatiabilis oculus cupidi, in parte iniquitatis: non satiabitur, donec consumat, arefaciens animam suam. *Eccli.* 14, *v.* 9.

L'œil de l'homme cupide est insatiable dans son iniquité, et il ne sera rassasié que lorsqu'il aura desséché et consumé son âme.

12. Oculus malus ad mala, et non satiabitur pane. *V.* 10.

L'œil du méchant est tourné vers le mal; il ne se rassasiera pas de pain.

13. Comedent, et non saturabuntur. *Osee* 4, *v.* 10.

Ils mangeront, et ils ne seront point rassasiés.

14. Dilatavit, quasi infernus, animam suam, et non adimpletur. *Habac.* 2, *v.* 5.

Il étend son âme comme l'enfer, et il est insatiable.

INSIDIÆ (Embuches).

DEFINITIO.

S. Bonav. Insidiæ sunt investigatio et consideratio factorum alterius, ut deprehendi possit. *In Spec. animæ, cap.* 1, *post med. p.* 32, *col.* 2, *tom.* 7, *part.* 3.

Les embûches sont la recherche et l'espionnage des actes du prochain pour avoir prise sur lui.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Pacifici sumus, nec ullas molimur insidias. *Gen.* 42, *v.* 31.

Nous sommes venus dans des pensées de paix, et nous ne méditons point le mal.

2. Cum pax sit, ille semper insidias suspicatur. *Ibid.* 15, *v.* 21.

Lorsqu'il est en paix, il soupçonne la guerre.

3. Sedet in insidiis, ut interficiat innocentem. *Ps.* 9, *v.* 30.

Il est assis au milieu des embûches, afin de tuer l'innocent.

4. Insidias impiorum subvertet Dominus. *Prov.* 10, *v.* 3.

Le Seigneur détruira les embûches des méchants.

5. Insidiis suis capientur iniqui. *Ibid.* 11, *v.* 6.

Les méchants seront pris dans leurs propres piéges.

6. Multæ sunt insidiæ dolosi. *Eccli.* 11, *v.* 31.

Les piéges du trompeur sont en grand nombre.

7. In ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occulte ponit insidias. *Jer.* 9, *v.* 8.

Sur leurs lèvres est la paix pour leur ami, et ils lui dressent des piéges en secret.

8. Super muros Babylonis levate signum, augete custodiam, præparate insidias. *Ibid.* 51, *v.* 12.

Levez l'étendard sur les murs de Babylone, augmentez la garde, préparez des embûches.

9. Qui comedent tecum, ponent insidias subter te. *Abdias, v.* 7.

Ceux qui mangeaient ton pain ont tendu des embûches sous tes pas.

10. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. *Ephes* 6, *v.* 11.

Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des embûches du démon.

SENTENTIÆ PATRUM.

11. Tunc maxime insidiatur adversarius, quando videt nobis passiones aliquas generari, tunc fomites movet, laqueos parat. *Lib.* 1 *Offic. c.* 4, *circa med. col.* 3, *A*, *t.* 1. S. Ambr.

Notre adversaire, pour dresser ses piéges, redouble d'activité, surtout quand il voit quelques passions germer en nous; c'est alors qu'il agite ses trames, qu'il prépare ses lacets.

12. Adversarii virtutis, veritati semper insidiantur. *Ep.* 2 *ad fratres, post med. apud Bibl. Patr. tom.* 4, *p.* 26, *col.* 1, *D*, *edit. Coloniæ* 1618. S. Ant. abb.

Les adversaires de la vertu dressent constamment des embûches à la vérité.

S. Ant. de Pad. 13. Nullæ sunt occultiores insidiæ, quam hæ, quæ latent in similitudine officii. *Serm. dom.* 3 *post Pascha, post med. f.* 143, *p.* 2.

Pas d'embûches plus cachées que celles qui se voilent sous l'apparence d'un service.

S. Aug. 14. Non cessat hostis persequi, etsi non aperte sævit, insidiis agit. *Tract.* 10 *sup. Evang. Joan. de c.* 2, *in princ. p.* 60, *D.*

L'ennemi ne cesse jamais de nous poursuivre; s'il ne nous presse pas ouvertement, il agit toujours dans l'ombre.

15. Oves Christi, timete insidias luporum. *De Cult. agri Dom. c.* 7, *in princ. t.* 9.

Brebis du Christ, craignez les embûches des loups.

16. Diabolus est draco propter insidias : draco occulte insidiatur. *Hom.* 35 *ex quinq. Hom. post init. t.* 10.

Le diable est un dragon à cause de ses ruses : le dragon tend ses piéges dans l'ombre.

17. Hæreticorum insidiæ infirmiores quosque et negligentiores circumvenire non cessant. *Tract.* 2 *sup. Ep. Joan. in princ. t.* 9.

Les hérétiques ne cessent de circonvenir de leurs piéges les plus faibles et les plus négligents.

S. Basil. Mag. 18. Inimici proprium est nocere ac insidiari. *Quæst.* 176, *quæstion. compendio explicat. in princ. p.* 592, *t.* 3.

Il est dans la nature d'un ennemi de nuire et de tendre des piéges.

V. Beda. 19. Tentator pervigil hos acrioribus pulsat insidiis, quos maxime videt abstinere a peccatis. *In suis Prov. verbo Tentator, p.* 199, *t.* 2.

Le tentateur vigilant serre de plus près dans ses piéges ceux qu'il voit les plus précautionnés contre le péché.

Cassiodor. 20. Detestabilium hominum consuetudo est, mala vota tegere, ut latenter ad effectum possint eorum consilia pervenire. *Sup. Ps.* 16, *post med. vers.* 13, *fol.* 23, *col.* 4.

Les hommes détestables ont l'habitude de couvrir leurs intentions malicieuses pour mener ténébreusement leurs projets au terme.

21. Pax esse in illius corde non potest, qui insidias blandiendo præparat. *Sup. Ps.* 40, *post med. v.* 10, *f.* 62, *col.* 3.

Il n'y a pas de paix possible pour le cœur qui prépare un piége dans la flatterie.

S. Cyprian. 22. Præoccupandus est aditus cunctis insidiis, ne hostilitas prior obrepens occurrat improvidis. *De Singular. clericorum, c.* 3, *ante fin. p.* 538, *col.* 1, *tom.* 3. *Pros.*

Il faut fermer l'entrée à toute machination, de peur que l'ennemi, se glissant le premier, ne nous prenne à l'improviste.

23. Salutare remedium est in insidiis prævenire potius, quam præveniri : anticipare potius, quam anticipari, viris fortibus congruit. *Ibid. etc.*

C'est un remède salutaire de prévenir une embuscade au lieu de se laisser prévenir, de la surprendre au lieu d'en être surpris; c'est ce qui convient à un homme résolu.

24. Quanto laboramus, tanto cautiores esse S. Eus. Emi
debemus : proficientibus enim insidiatur inimicus. *Hom. ad monach. post med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *parte* 1, *pag.* 583, *col.* 1, *D, edit. Coloniæ* 1618.

Plus nous travaillons, plus nous devons être précautionnés; car c'est à ceux qui vont en avant que l'ennemi dresse des embûches.

25. Ipsimet plerumque qui aliis insidias po- Franc. Tit
suerant, incidunt in laqueum ipsum eumdem, quem aliis paraverant. *In Elucid. sup. Ps.* 34, *ante med. v.* 9, *p.* 286, *sect.* 1.

Le plus souvent ceux qui avaient dressé des embûches à leurs frères tombent dans le piége même qu'ils leur avaient tendu.

26. Hostis carne nostra, quasi castro utens, Gilleb. Ab
regiones spiritus de vicino infestat, et de contermino præsidio insidias machinatur. *Serm.* 16 *sup. Cant. ante med. apud D. Bern. col.* 2, *fol.* 13, *col.* 3, *I.*

L'ennemi, retranché dans votre chair comme dans un fort, ravage de proche en proche les régions de l'âme, et il trouve, à mesure qu'il avance, des renforts pour dresser ses embûches.

27. Si diabolus aperte jam non est potens, Gloss. int.
per insidias mordet. *Sup. Job, c.* 40, *col.* 389, *A, tom.* 3.

Si le démon ne peut rien ouvertement, il nous mine par ses piéges.

28. Fit plerumque ut nonnulli insidiis va- S. Greg. Ma
cantes, alienæ vitæ perversitatis suæ laqueos tendant. *Lib.* 11 *Moral. c.* 7, *circa med. col.* 381, *B, tom.* 1.

Il arrive le plus souvent qu'en dressant une embuscade on étend sur les jours d'autrui les piéges de sa propre perversité.

29. Hostis insidians, quo sanctos vigilantes minime superat, eo dormientes pravius impugnat. *Ibid. lib.* 8, *cap.* 13, *circa fin. col.* 262, *A.*

Notre insidieux ennemi, ne pouvant entamer les saints dans leurs veilles, déploie d'autant plus de scélératesse pendant leur sommeil.

30. Hostes callidi dum insidiantur, affligunt. *Ibid. lib.* 6, *cap.* 19, *ante med. num.* 21, *sup. illud, Job* 5, *Et bestiæ terræ, etc. col.* 200, *B.*

Un ennemi rusé, qui vous tend un piége, vous renverse.

31. Antiquus hostis quo valentius vincitur, eo adhuc ad insidias ardentius instigatur. *Ibid. lib.* 3, *c.* 8, *prope finem, num.* 8, *col.* 70, *B.*

Plus notre antique ennemi est vigoureusement repoussé, plus il redouble d'ardeur dans ses piéges.

32. Diabolus quanto majora in hominibus dona conspicit, tanto hæc auferre subtilioribus insidiis exquirit. *Pros.*

L'excellence des dons que le démon voit dans les hommes lui fait multiplier ses subtilités pour les leur ravir.

33. Via est vita præsens, et tanto quisque necesse est, ut insidiantes spiritus caveat,

M. quanto majora sunt quæ portat. *Lib.* 7 *in Reg. indict. c.* 126. *Epist.* 126 *ad Recharedum regem. Visigoth. in med. col.* 1001, *C*, *t.* 2.

La vie présente est un voyage où chacun doit d'autant plus se précautionner contre les esprits insidieux, qu'il porte plus de bagages.

34. Dæmonum insidiæ nihil obsunt mortuis. *Lib.* 5 *in* 1 *Regum*, *c.* 4, *ante med. sup. illud, Matth.* 5, *Euge, serve bone, etc. col.* 1539, *B*, *tom.* 2.

Les piéges du démon ne nuisent aucunement aux morts.

35. Maligni spiritus omnibus nostris sensibus insidiantur. *Ibid. c.* 4, *longe post med. sup. illud. Pugnabat contra inimicos, col.* 1555, *C.*

Le malin esprit s'attaque à tous nos sens par ses piéges.

36. Qui inter inimicos graditur, in medio laqueorum graditur : undique pericula, undique insidiæ. *Sup.* 7 *Ps. Pœnitent. in Ps.* 7, *v.* 11, *in princ. col.* 633, *D*, *t.* 2.

Celui qui marche à travers les ennemis marche à travers les piéges ; partout des périls, partout des embûches.

37. Qui super rem sibi creditam vigilat, hostis insidias declinat. *Lib.* 9 *in Registr. indict.* 4, *c.* 8, *Ep.* 8 *ad Bonum abbat. monast. Lirinens. in princ.*

Celui qui a l'œil sur le dépôt qui lui est confié prévient les embûches de l'ennemi.

38. Malignus spiritus cogitationi, locutioni, atque operi nostro semper insidiis insistit : si fortasse quid inveniat, unde apud examen æterni Judicis accusator existat. *Lib.* 3 *Dialog. cap.* 19, *in fine, col.* 1402, *B*, *tom.* 1.

Le malin esprit serre constamment dans ses filets nos pensées, nos paroles et nos actions, pour tâcher d'y trouver un sujet d'accusation devant le tribunal du Juge éternel.

39. Laboriosum est valde contra inimici insidias semper intendere, et continuo quasi in acie stare. *Ibid. c.* 20, *sub finem.*

Il est très-pénible d'avoir toujours l'œil sur les piéges de l'ennemi, et de se tenir constamment, pour ainsi dire, en bataille rangée.

40. Considerare non desinas quantis insidiis sibi subdere electos diabolus parat. *Pros.*

Ne cessez point de considérer par quelles ruses le diable s'efforce de subjuguer les élus.

41. Si modum insidiarum cognoscis, hostem superare facilius valebis. *Lib.* 6 *in* 1 *Reg. c.* 1, *post init. sup. illud* 15, *Audi vocem Domini, etc. col.* 2569, *D*, *t.* 2.

Reconnaissez la nature du piége, et vous aurez bon marché de l'ennemi.

42. Nisi Dominus misericors humanis viribus tentamenta modificet, nullus est qui malorum insidias evitare possit. *Et hab. apud D. Bonavent. Serm.* 3 *dom. Pass. post med. pag.* 80, *col.* 1, *tom.* 3.

Si le Seigneur, dans sa miséricorde, ne proportionne les tentations aux forces de l'homme, il n'y a personne qui soit capable d'échapper aux piéges des méchants.

43. Si quis alteri insidias molitur, imprudens sibipsi primo, et soli insidias struit. *Sup. Eccles. c.* 10, *prope med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 55, *col.* 1, *edit. Colon.* 1618. S. Gregor. Thaum.

Celui qui tend un piége à son prochain est un imprudent qui le dresse premièrement et même exclusivement contre lui-même.

44. Insidiatur hostis ut rapiat, et tu frondosæ arboris tectus umbraculo molles somnos futurus præda, carpis? *Ep.* 1 *ad Heliod. ante med. p.* 2, *D*, *tom.* 2. S. Hier.

L'ennemi ruse pour te voler, et toi, à l'ombre d'un épais feuillage, tu dors mollement au moment de devenir sa proie.

45. Sæpe videmus sub honestæ rei occasione latere antiqui hostis insidias : et nusquam diabolum aperta fronte se prodere. *Tom.* 1, *Ep.* 52 *de Vita Malchi, post med. p.* 256, *C.*

Nous voyons souvent le prétexte d'une chose honnête couvrir les ruses de l'antique ennemi, et jamais le diable ne se montre à découvert.

46. Vacuus viator et nudus, non timet latronis insidias. *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Demetriad. longe post med. p.* 23, *A.*

Le voyageur pauvre et sans bagages ne redoute pas les piéges des voleurs.

47. Dei auxilio destitutus, insidiis hostium patet. *In Reg. mon. c.* 27 *de Fide, in fine, pag.* 293, *B*, *tom.* 4.

Sans le secours de Dieu, nous présentons partout le flanc aux coups de l'ennemi.

48. Ipsos reprobos insidiæ, quas proximis parant, in perpetuum damnant. *Lib.* 3 *sup. Prov. c.* 29, *sup. illud, Involvet laqueus, p.* 53, *A*, *tom.* 7.

Les piéges que les méchants tendent au prochain sont la cause de leur damnation éternelle.

49. Faciles securis excubiis insidiæ sunt. *Sup. Psal.* 118, *vers. Deficit in salutare tuum, etc. post med. fol.* 65, *col.* 1. S. Hilar.

La sécurité de la sentinelle rend un piége facile.

50. Recedentes a castris diaboli, quanto magis proficiunt, tanto amplius insidiantur eis dæmones, et per se et per suos. *Sup. Genes. c.* 26, *f.* 35, *col.* 2, *tom.* 1. Hugo card.

Au sortir du camp de Satan, plus on avance, plus le démon multiplie ses piéges et par lui-même et par les siens.

51. Oportet hominem semper esse paratum, et ubique munitum, ut possit insidias malignantium præcavere. *Lib.* 1 *de Contempt. mundi, c.* 15, *sub fin. p.* 30. S. Innoc. III.

Il faut que l'homme soit toujours prêt et partout muni pour être à même de prévenir les piéges des méchants.

52. Quemadmodum qui alium lædit, non lædit, sed læditur : ita qui proximo insidiatur, seipsum primum interimit. *Serm.* 14 *sup. Ep. ad Philipp. in Morali, circa finem, col.* 1219, *B*, *tom.* 4. S. Joan. Chrys.

De même qu'en effleurant quelqu'un on ne le blesse pas, mais on se blesse, de même, en dressant un piége à son prochain, on se tue soi-même le premier.

S. Joan. Chr. 53. Quid fratrum insidiis periculosius? *Hom.* 28 *sup. Ep. ad Hebr. in Morali, post init. col.* 1837, *A*, *t.* 4.

Quoi de plus dangereux que les piéges d'un frère?

Joan. Trith. 54. Facile quis insidias, quas novit, declinat : sed dolosum absconditum, quis evadere potest? *In c.* 4 *Reg. S. Bened. verbo Soleat, post init. p.* 277, *col.* 2.

Un piége reconnu est aisément évité; mais une ruse cachée, qui peut s'en préserver?

S. Isidorus Hispal. 55. Dei servus semper fallentis diaboli prævidere debet insidias, ne pereat. *Lib.* 3 *de summo Bono*, *c.* 22, *sent.* 9, *p.* 674, *col.* 2.

Un serviteur de Dieu doit constamment prévoir les piéges trompeurs des démons, de peur d'en être victime.

56. Magis insidiis nostrorum, quam aliorum periclitatur. *Ibid. c.* 26, *sent.* 3, *p.* 676, *t.* 2.

Les piéges des nôtres nous exposent plus que ceux des étrangers.

S. Laur. Just. 57. Mundus hic insidiis plenus est : nullum locum, nullum tempus invenies, in quo valeas esse securus. *De Disciplin. monast. convers. c.* 14, *circa med. p.* 108, *col.* 2, *C*, *part.* 1.

Ce monde est plein d'embûches; pas de lieu, pas de moment où l'on puisse trouver la sécurité.

S. Leo I. 58. Malignorum spirituum adversus sanctos insidiæ non quiescunt. *Serm.* 10 *de Pass. ante finem.*

Les assauts insidieux du malin esprit contre les saints n'ont pas de trêve.

59. Plus periculi est in insidiatore occulto, quam in hoste manifesto. *Serm.* 9 *Quadrag. ante med.*

On a plus à craindre les piéges d'un ennemi caché qu'une haine déclarée.

S. Thomas Aquinas. 60. Insidiæ sunt in divitiarum amplitudine, insidiæ in paupertatis angustiis : illæ elevant ad superbiam, hæ incitant ad querelam. *Ibid. Serm.* 11, *paulo post init.*

C'est un piége que l'abondance des richesses, c'est aussi un piége que la détresse de la pauvreté : le premier mène à l'orgueil, le second à la plainte.

61. Insidiæ ordinantur ad fallendum hostes, quod fit ex facto, vel dicto. 1 2, *quæst.* 40, *art.* 3, *in corp.*

Un piége vise à tromper l'ennemi soit par des actions, soit par des paroles.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cicero. 62. Non sunt occultiores insidiæ, quam eæ quæ latent simulatione officii, aut in aliquo necessitudinis nomine. *Orat.* 6 *in Verrem, lib.* 1, *art.* 2, *ante med. t.* 2.

Il n'y a pas de piége plus ténébreux que celui qui se voile sous les apparences d'un bon office ou sous les couleurs d'une liaison.

Seneca. 63. Vigilandum est semper : multæ sunt insidiæ bonis. *Orat.* 31 *pro Plancio, post med. num.* 59, *tom.* 2.

Il faut être constamment sur ses gardes; nombreux sont les piéges tendus à la vertu

Seneca. 64. Magis nocent insidiæ, quæ latent. *Lib.* 1 *Controv. ante fin. p.* 42, *t.* 1.

Les piéges les plus funestes sont les piéges cachés.

INSIDIARI (Tendre des embûches).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non est in manu mea malum, neque peccavi in te : tu autem insidiaris animæ meæ, ut auferas eam. 1 *Reg.* 24, *v.* 12.

Il n'y a point de mal en ma main, et je n'ai pas péché contre vous; mais vous, vous me tendez des embûches pour me faire périr.

2. Quare insidiaris animæ meæ, ut occidar? *Ibid.* 28, *v.* 9.

Pourquoi me tendre des piéges, afin que je sois mise à mort?

3. Animadvertite et videte, quoniam insidietur nobis. 3 *Reg.* 20, *v.* 7.

Considérez et voyez qu'il nous tend un piége.

4. Si pacifice venistis ad me, ut auxiliemini mihi, cor meum jungatur vobis : si autem insidiamini mihi pro adversariis meis, videat Deus et judicet. 1 *Par.* 12, *v.* 17.

Si vous venez avec un esprit de paix pour me secourir, je ne veux avoir qu'un même cœur avec vous; mais si vous venez de la part de mes ennemis pour me tendre des embûches, que Dieu voie et juge.

5. Dissipaverunt itinera mea, insidiati sunt mihi, et prævaluerunt; et non fuit, qui ferret auxilium. *Job* 30, *v.* 13.

Ils ont rompu les chemins par où je marchais, ils m'ont dressé des piéges, et ils ont été plus forts que moi, et il ne s'est trouvé personne pour me secourir.

6. Oculi ejus in pauperem respiciunt : insidiatur in abscondito, quasi leo in spelunca sua. *Pros. Ps.* 9, *v.* 9.

Ses yeux sont fixés sur le pauvre; il lui dresse des embûches en secret, ainsi qu'un lion dans sa caverne.

7. Insidiatur, ut rapiat pauperem : rapere pauperem, dum attrahit eum. *V.* 9.

Il se tient en embuscade, afin d'enlever le pauvre, afin de l'enlever pendant qu'il l'attire.

8. Insidiatur in via, quasi latro; et quos incautos viderit, interficiet. *Prov.* 23, *v.* 28.

Elle dresse des embûches sur le chemin, comme un voleur, et elle tue ceux qu'elle surprend.

9. Ne insidieris, et quæras impietatem in domo justi, neque vastes requiem ejus. *Ibid.* 24, *v.* 15.

Ne dressez point d'embûches au juste, ne cherchez point l'impiété dans sa maison, et ne troublez point son repos.

10. Homo peccator sanguini insidiatur. *Eccli.* 11, *v.* 34.

Le pécheur tend des piéges pour répandre le sang.

11. In labiis suis indulcat inimicus, et in corde suo insidiatur, ut subvertat te in foveam. *Ibid.* 12. *v.* 15.

Ton ennemi a la douceur sur les lèvres, et dans son cœur il médite de te jeter dans la fosse.

12. Leo venationi insidiatur semper, sic peccata operantibus iniquitates. *Ibid.* 27, *v.* 11.

Le lion veille toujours sur sa proie : ainsi le péché sur ceux qui commettent l'iniquité.

13. Attende ne cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi. *Ibid.* 28, *v.* 30.

Sois attentif, de peur que tu ne tombes en présence de tes ennemis qui t'épient.

14. Noli consiliari cum eo, qui tibi insidiatur. *Eccli.* 37, *v.* 7.

Ne délibère pas avec celui qui te tend un piége.

15. Inventi sunt in populo impii insidiantes, quasi aucupes, laqueos ponentes, et pedicas ad capiendos viros. *Jer.* 5, *v.* 26.

Il s'est trouvé parmi mon peuple des impies qui dressent des piéges comme des oiseleurs, et qui tendent des rets pour prendre des hommes.

16. Ursus insidians factus est mihi : leo in absconditis. *Thren.* 3, *v.* 10.

Il est devenu pour moi un ours en embuscade, un lion dans un lieu caché.

INSTABILITAS (Instabilité).

DEFINITIO.

Gers. Instabilitas est vitium, quo quis in eodem statu nescit permanere, sed variabilis est. *Part.* 4 *in Descript. term. verbo Fortitudo, in fine, fol.* 27, *col.* 1, *Y.*

L'instabilité est un défaut qui fait qu'on ne sait pas persister dans le même état et qu'on est changeant.

SENTENTIÆ PATRUM.

Ambr. 1. Nihil longævum, nihil stabile in hac terra; et quod est diu, breve est et magis lubricum. *Lib.* 10, *Ep.* 82 *ad Vercellens. Eccles. ante fin. col.* 670, *B, t.* 3.

Rien de durable, rien de stable sur cette terre; ce qui compte des années est court et plus fugitif.

2. Proclivis et mutabilis in utrumque est humana conditio, ut quocunque intenderit, eo propendeat et vergat, vel ad studia virtutum, vel ad illecebram delictorum. *Sup. Ps.* 37, *ante med. col.* 1402, *C, tom.* 4.

La nature humaine est portée alternativement soit à l'amour de la vertu, soit à l'attrait du vice ; aussi, de quelque côté qu'elle vise, elle penche d'un côté ou de l'autre.

3. Quanto quis major est in bonis exterioribus, tanto est instabilior, nisi sustineatur. *Part.* 2. *tit.* 8, *c.* 5, § 3. *post med. fol.* 255, *col.* 2. S. Antonin.

Plus on est élevé par les avantages matériels, plus on est instable si l'on n'est soutenu.

4. Instabilitas mundi.
- Prosperis succedunt adversa.
- Gloriosa juventus senectute frangitur.
- Ægritudine robustum corpus conteritur.
- Divitias paupertas fugat.
- Post gloriam et magnificentiam, adversantium rerum impetus surgunt.
- Delicias flagella repellunt.
- Singula gaudia tristitiis permixta sunt. *Part.* 3, *tit.* 4, *cap.* 7, § 2, *post init. fol.* 30, *col.* 1.

Instabilité du monde.
- A la prospérité succède l'adversité.
- L'éclat de la jeunesse s'éteint dans la vieillesse.
- La maladie brise un corps robuste.
- Les richesses font place à la pauvreté.
- Après la gloire et la magnificence surviennent les coups de l'adversité.
- Les calamités détruisent les délices.
- Chaque joie a son mélange de tristesse.

5. Facillime res fluxæ hujus vitæ mutantur, et qui hodie clarus et illustris, cras miseratione et ope dignus. *Pros.* S. Asterius.

Les choses passagères de cette vie changent avec la plus grande facilité, et tel, qui est aujourd'hui illustre et puissant, sera demain dans la misère et le besoin.

6. Qui in præsentia locuples, ac divitiis affluens, paulo post egere, vixque domi panem ad victum habere deprehenditur. *Hom. de Œconomo iniquitatis, circa init. apud Bibl. Patr. tom.* 700, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

Celui qui momentanément regorge de biens dans l'abondance est bientôt dans le besoin et trouve à peine un morceau de pain.

7. Non est finis miseriæ, quamdiu finis officiorum nostrorum in re instabili collocatur. *Ep.* 56 *ad Diosc. post init. pag.* 165, *A, tom.* 2. S. Aug.

Nous ne voyons pas finir nos misères tant que nous mettons la fin de nos travaux dans un objet instable.

8. Quam instabile et transitorium est, quidquid hujus mundi amor parturit! *De Spiritu et Anima, c.* 40, *sub fin. p.* 632, *C, t.* 2.

Combien est instable et transitoire tout ce qu'enfante l'amour de ce monde!

9. Nihil est stabile quod infidum est. *De Amic. c.* 24, *in princ. p.* 781, *A, tom.* 4.

Rien n'est stable de ce qui est en dehors de la foi.

10. Nihil in rebus humanis certum ac fir- S. Basil. Mag.

S. Basil. Mag. mum est, nec ad extremum usque dominos comitatur. *Ep. 42 ad Maxim. philosoph. in med. p. 673, t. 4.*

Rien dans les choses humaines n'est certain et assuré; rien ne suit le possesseur jusqu'au terme de sa carrière.

11. Homines similes sunt nubeculis, pro ventorum immutatione ad aliam atque aliam aeris partem jactatis. *Epist. 82 ad Patrophil. episc. ante fin. f. 183, p. 1, t. 2, edit. Paris.* 1550.

Les hommes sont semblables à de petits nuages qui, au gré des vents, sont jetés tantôt dans une direction, tantôt dans une autre.

12. Quorum mens ad mutationem propensa est, non est dissentaneum, quin eorum quoque vita non sit ordinata. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 1, f. 51, p. 1, C.*

Les hommes à caractère naturellement mobile doivent, sans qu'il y ait contradiction en eux, avoir une conduite irrégulière.

13. Nihil in rebus humanis firmum ac stabile est, verum alia quidem ex nihilo ad perfectam magnitudinem progrediuntur; alia autem ad vigorem suum perducta atque in summam magnitudinem evecta, tacitis rursum decrementis tabescunt ac dissolvuntur. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 10, post init. f. 8, p. 1, B.*

Rien, dans les choses humaines, n'est sûr et stable; mais tantôt du néant on arrive au sommet de la grandeur, tantôt aussi, après avoir été porté au dernier éclat et élevé à l'apogée de la grandeur, on redescend insensiblement, on s'affaisse et l'on s'efface.

S. Bern. 14. Mens instabilis et inquieta, dum semper nititur apprehendere quod appetit, desideriis suis circumagitata, nunquam requiescit. *De inter. Domo, cap. 55, in princ. fol. 331, col. 4, litt. M.*

Votre esprit instable et agité, en poursuivant activement ce qu'il ambitionne, est bouleversé par ses désirs et n'a jamais de repos.

15. Cor vanum, vagum et instabile, dum suo ducitur arbitrio, et divino caret consilio, in seipso non potest consistere, sed omni mobili mobilius per infinita distrahitur, et huc atque illuc per innumera discurrit. *Pros.*

Notre cœur dans le vague, le vide et l'instabilité, en courant après ses désirs, loin de la lumière divine, ne peut se reposer sur lui-même; mais, plus mobile que tout ce qu'il y a de mobile, il se disperse à l'infini et poursuit çà et là d'innombrables chimères.

16. Sibi non concordat, a se dissonat, a se resilit, voluntates alternat, consilia mutat, ædificat nova, destruit vetera, destructa reædificat, eadem iterum atque iterum mutat et ordinat, quia vult et non vult.

Il ne s'accorde pas avec lui-même, il se contredit, il se reprend, il permute ses volontés, il change d'avis, il fait des plans nouveaux, il détruit ceux qu'il a faits, il reprend son œuvre à tout instant, il change et rechange, parce qu'il veut et ne veut pas.

17. Sicut molendinum velociter volvitur, et nihil respuit, sed quidquid imponitur, molit, si autem nihil apponitur, seipsum consumit, et sic semper est in motu, et nunquam requiescit. *Lib. Medit. c. 9, in princ. fol. 324, col. 2, F.*

Il est semblable à une meule qui tourne et ne rejette rien, mais qui broie tout ce qu'on lui donne; si on ne lui donne rien, elle se consume elle-même, et de la sorte elle est toujours en rotation et ne se repose jamais.

18. In rebus mundi nihil est stabile : imo cras ad te veniet, quod hodie meum est. *Serm. 2 de Inventione S. Crucis, ab init. p. 251, col. 1, tom. 3.* S. Bonav.

Dans les choses du monde, rien n'est stable; bien plus, demain tu auras ce que moi je possède aujourd'hui.

19. Caduca sunt quæcunque fucata sunt : nec fiduciam præbent possidentibus stabilem, quæ possessionis non habent veritatem. *Ep. 2 ad Donat. c. 10, post med. p. 5, col. 2, t. 1.* S. Cyprian.

Tout ce qui sent la feinte est périssable, et il n'y a aucune garantie de stabilité dans ce qui ne repose pas sur la vérité.

20. Planta quæ assidue transfertur, fructum nunquam edet. *Et habet. apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 1. f. 51, p. 1, C.* Evagrius.

L'arbre continuellement transplanté ne produira jamais de fruit.

21. Omnis homo in hac vita, præ omnibus creaturis, maxime mutabilitati et instabilitati subjectus est. *In Elucid. sup. Ps. 38, ante med. v. 8, p. 335, sect. 1.* Isaac Ti

Tout homme dans cette vie, plus que toutes les choses créées, est souverainement sujet au changement, à l'instabilité.

22. Omnia orta occidunt, aucta senescunt, infirmantur fortia, magna minuuntur. *Sup. Eccles. c. 7, col. 2017, A, tom. 3.* Gloss ord.

Tout ce qui naît meurt, tout ce qui croît vieillit; la force s'affaiblit, la grandeur s'affaisse.

23. Nemo potest immobilis stare, qui mobilia diligit. *Lib. 8 Moral. c. 24, in fine, col. 276, D, t. 1.* S. Greg. Ma

On ne peut pas être immobile en poursuivant des choses mobiles.

24. Vita temporalis est in stabilitate fluitans : in nocte dies optatur, in die nox quæritur, in algore calor, in æstu refrigerium, ante cibum suspiria, post cibum tribulatio. *Sup. 7 Psal. Pœnit. in Ps. 9, ante med. prolog. col. 613, B, t. 2.*

La vie temporelle flotte dans l'instabilité : dans la nuit, elle désire le jour; dans le jour, elle appelle la nuit; dans le froid, la chaleur; dans la chaleur, la fraîcheur; avant le repas, l'appétit; après le repas, la fatigue.

25. Nihil in rebus humanis stabile est natura, nihil plenum, nihil satis, nil quod in eisdem subsistat. *Orat. 17 de Paupert. paulo ante med. p. 154.* S. Greg. Na

Rien, dans les choses humaines, n'est naturellement stable, rien n'est plein, rien n'est satisfaisant.

26. Præsentia fluxa sunt, instabilia ac tem-

Nyss. poranea, et tanquam in calculorum ludo, aliter trajiciuntur et transponuntur. *Ibid.*

Les choses présentes sont passagères, instables et momentanées, et, comme dans un jeu d'échecs, tout se déplace et se transpose.

27. Humana omnia multum falsi, ac instabilitatis habent. *Orat.* 25, *in med. p.* 205.

Tout ce qui est humain renferme beaucoup de fausseté et d'instabilité.

. Nyss. 28. Natura nihil est in rebus humanis firmum et æquabile ac durabile, atque eodem statu manens; verum omnia velut orbe quodam volvuntur. *De Paupert. amandis, et hab. apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 10, *ante med. f.* 8, *p.* 1, *D.*

Les choses humaines n'ont en soi rien de sûr, de durable, de permanent dans le même état; mais tout se meut comme dans un cercle.

gorius mat. 29. Res humanæ nunc bello afflictantur, nunc tranquillæ et pacatæ sunt : tantaque est earum inconstantia, ut quæ modo secundæ esse videntur, celeri momento incertissima mala dilabuntur. *Sup. Eccles. c.* 3, *in princ. apud Bibl. Patr. edit. Colon.* 1618.

Les choses humaines sont tantôt bouleversées par la guerre, tantôt tranquilles et paisibles; et telle est leur inconstance, qu'au moment où tout paraît prospérer surviennent soudain les coups les plus imprévus.

lier. 30. Quid in hoc mundo stabile? quid vero firmum est? quid porro non breve et incertum, et casui non serviens? *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Demetriad. ante fin. p.* 25, *A.*

Qu'y a-t-il dans ce monde de stable? qu'y a-t-il même de sûr? qu'y a-t-il enfin qui ne soit passager, incertain et à la merci des événements?

120 iclore. 31. Animus instabilis est, deficit et proficit, novit, ignorat, meminit, obliviscitur, modo vult, modo non vult. *Lib.* 2 *de Anima, cap.* 1, *post med. p.* 96, *D, t.* 2.

L'esprit est instable; il s'affaisse et se relève; il connaît, il ignore; il se souvient, il oublie; tantôt il veut, tantôt il ne veut pas.

eod. 32. Totus orbis terræ est quasi quidam ludus pilæ, qui modo ab illo tenetur, modo ad illum projicitur : et aliquando in partes dividitur, et ille unam partem habet, et alius aliam. *Sup. Prov. c.* 8, *f.* 17, *col.* 3, *t.* 3.

L'univers terrestre ressemble à un jeu de paume; la fortune est tantôt dans une main et tantôt passe dans une autre, et parfois elle se fractionne : l'un en tient une partie, et l'autre en tient une autre.

. Chr. 33. Omnia humana et carnalia deliciæ, vana gloria, potentia, divitiæ, prosperitas, priusquam advenerint, avolant, nihil firmum habentia, nihil stabile, nihil fixum. *Hom.* 1 *sup. Genes. ante finem, col.* 5, *C, tom.* 1.

Toutes les choses humaines et charnelles, les délices, la vaine gloire, la puissance, les richesses, la prospérité, avant de nous trouver, s'envolent, n'ont rien de sûr, rien de stable, rien de fixe.

34. Homo hodie dives est, cras pauper : hodie sanus, cras ægrotus : hodie gaudet, cras dolet : hodie in gloria, cras in ignominia : hodie juvenis, cras senex. *Hom.* 4 *de Verb. Isaiæ, post med. col.* 824, *D, t.* 1. S. Joan. Chr.

L'homme aujourd'hui est riche, demain il est pauvre; aujourd'hui il est bien portant, demain malade; aujourd'hui il se réjouit, demain il souffre; aujourd'hui il est dans la gloire, demain dans l'ignominie; aujourd'hui jeune, demain vieux.

35. Res est subito inclinans, et omnigenis casibus quam maxime obnoxia, hominum natura. *Pros.*

C'est une chose qui s'affaisse tout à coup et qui est très-sujette à toutes les vicissitudes, que la nature humaine.

36. Ad senectam juventus festinat, dilabitur gratia in deformitatem, ad imbecillitatem robur decrescit, sanitas in languorem deficit, in contemptum gloria, divitiæ in penuriam, honor in despectum abit. *Hom.* 30 *super* 1 *Cor. in Moral. in med. col.* 563, *C, t.* 4.

La jeunesse court à la vieillesse; la beauté s'éteint pour faire place à la laideur; la force dégénère en faiblesse, la santé en langueur; la gloire se change en mépris, les richesses en pénurie, l'honneur en abaissement.

37. In omnibus rebus instabilitas signatur : nunquam hiems perstat, nunquam ætas figitur, fugit verna temperies, autumnusque dilabitur, omnia currunt, labuntur ac defluunt. *Homil.* 15 *super.* 1 *Timoth. in Morali, circa princ. col.* 1518, *A, t.* 4.

Tout porte le sceau de l'instabilité; jamais l'hiver n'est permanent, jamais l'été n'est fixe; la fraîcheur du printemps s'enfuit, et l'automne disparaît; tout passe, tout tombe, tout s'évanouit.

38. Præsentia cuncta variantur, et mutationi obnoxia sunt, omnia migrant atque dilabuntur. *Ibid. Hom.* 18, *in princ. Mor. col.* 1532.

Toutes les choses présentes sont variables et sujettes au changement, tout s'en va et disparaît.

39. Nihil in rebus humanis stabile, nihil inconcussum : sed hominum vita imitatur mare vesaniens, quotidie parturiens naufragia. *Hom. de Avaritia, ab init. col.* 961, *C, t.* 5.

Rien, dans les choses humaines, n'est stable, rien n'est inébranlable : la vie de l'homme ressemble à une mer en courroux, qui chaque jour multiplie les naufrages.

40. Est proprium mentis instabilitas, Dei vero sistere. *Grad.* 28. *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 290, *col.* 1, *G, edit. Coloniæ* 1618. S. Joan. Clim.

L'instabilité est le propre de l'esprit humain, mais la fixité est le propre de Dieu.

41. Res hujusce vitæ, fluxæ et caducæ sunt : ac velut in calculorum ludo, nunc ad hos, nunc ad illos vicissim volvuntur. *Lib.* 1 *Parall. c.* 10, *ante med. f.* 8, *p.* 2, *A.* S. Joan. Dam.

Les affaires de cette vie sont transitoires et caduques, et, comme dans un jeu de hasard, elles passent constamment d'une main à une autre.

42. Nihil æquale habet vita præter inæqualitatem : omnia enim facile commeant ac rece-

S. Joan. Dam. dunt et immutantur : adeo ut certius in ventis et litteris in aqua scriptis, fiducia collocari possit, quam in hominum felicitate. *Ibid.*

La vie n'a rien de régulier que son irrégularité : tout en effet passe, se retire et change ; c'est au point qu'on est plus fondé à compter sur les vents et sur des lettres écrites dans l'eau que sur la félicité humaine.

43. Hæc ærumnosa vita, sursum deorsum fertur ; ac ne unum quidem diem quidquam firmi habet. *Ibid.*

Cette vie de misère est bouleversée de fond en comble ; rien n'a un seul jour assuré.

S. Isidorus Hispal. 44. Transeunt omnia sæculi hujus, nec permanent : quia omne quod venit, stare non potest. *Pros.*

Tout passe dans cette vie, et rien ne dure, parce que tout ce qui vient ne peut être stable.

45. Nihil est diu, nihil tam longum, quod non in brevi finiatur. *Lib.* 1 *de Synon. ante med. p.* 307, *col.* 2.

Rien n'est durable, rien n'est assez long pour ne pas finir bientôt.

Petr. Blesens. 46. Status animi tui sicut auræ incertitudo est, sicut æstus maris, fumusque pertransiens. *Ep* 86 *ad Alexandr. Carthus. post init. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *pag.* 770, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

L'état de ton esprit ressemble à l'incertitude du vent, au flux de la mer et à la fumée qui passe.

47. Prosperitati annexa est tribulatio, stabilitatem variat mutabilitas, illudit felicitati adversitas, gaudium doloris aculeus vulnerat. *Ib. Ep.* 166 *ad reginam quandam, in princ. p.* 833, *col.* 1, *B.*

La prospérité touche à la tribulation, la stabilité se résout en mutabilité, l'adversité se joue de la félicité, la joie a sa blessure dans l'aiguillon de la douleur.

48. Nihil potest consistere solidum, cujus est sub motu perpetuo fundamentum. *Ibid. Ep.* 177 *ad reginam quandam, in princ. p.* 836, *col.* 1, *D.*

Il ne peut y avoir rien de solide dans ce qui repose sur un mouvement perpétuel.

S. Petr. Maur. abbas Clun. 49. Homo semper est instabilis, etiam in statu ignorans quamdiu quolibet in loco mansurus, quando vel quo inde sit recessurus. *Lib.* 6, *Ep.* 30 *ad Nicolaum, in med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

L'homme est toujours instable, et même il ignore, où qu'il soit, combien de temps il se maintiendra dans son état, quand il se déplacera, et où il portera ses pas.

Philo Jud. 50. Una dies alium de fastigio detrahit, alium tollit in altum : cum nihil in eodem statu apud nos perpetuo maneat, sed cuncta variis omnifariisque mutentur vicissitudinibus. *Pros.*

En un jour, l'un tombe du faîte de la grandeur, l'autre s'y élève; car, parmi nous, rien ne se maintient perpétuellement dans le même état, mais tout change, tout subit les vicissitudes les plus diverses et les plus multiples.

51. An non ex plebeis principes, plebeii fiunt ex principibus, pauperes e divitibus, e pauperibus locupletissimi, honorati ex contemptis, ex obscuris clarissimi ? Philo Jud.

Est-ce que de la rue on n'arrive pas au pouvoir, et du pouvoir on ne tombe pas dans la rue ; que de riche on ne devient pas pauvre, et de pauvre riche, opulent ; que du mépris on n'arrive pas à l'honneur, et de l'obscurité à l'illustration ?

52. Hæc est via rerum humanarum acclivis declivisque, incertis obnoxia casibus, quorum instabilitatem ipsum tempus veritatis amicissimum non obscuris argumentis indicat. *De Somniis, post med. p.* 808, *t.* 2.

Telle est la voie des choses humaines, inclinée et rapide, sujette à des événements incertains, dont l'instabilité nous est clairement révélée par le temps même, ce grand ami de la volonté.

53. Humanæ res omnes nunquam in eodem statu manent. *Ibid. post med. p.* 816.

Les choses humaines, quelles qu'elles soient, ne persistent jamais dans le même état.

54. Nihil humanum vere stat. *Ibid. ante fin. p.* 825.

Rien d'humain n'est réellement stable

55. Nihil est in humanis rebus ac negotiis præter umbram auramque levissimam, sine mora prætervolantem. *Lib. Quod Deus sit immutabilis, ante fin. p.* 443, *t.* 1.

Il n'y a dans les choses et les affaires humaines qu'une ombre, qu'un souffle léger qui passe sans s'arrêter.

56. Aurum, voluptas, gaudium, Prudentia poeta.
Opes, honores, prospera,
Quæcunque nos inflant mala,
Fit mane, nihil sunt omnia. *In Cathemerino, de Hymno ad gallicantum, in fine.*

L'or, la volupté, la joie, les richesses, les honneurs, la prospérité, tous ces fléaux qui nous gonflent, paraissent le matin ; ce n'est qu'un néant

57. Nihil stabile in humanis rebus est ; verum vapori simile est sursum sublato, et actu tum dissipato. *Sup. Ps.* 61, *vers.* 9, *p.* 119, *col.* 2, *E*, *tom.* 1. S. Theodore

Il n'y a rien de stable dans les choses humaines ; la vérité nous apparaît comme une vapeur qui s'élève dans les nues, et qui au même instant disparaît.

58. Nihil firmum et constans humana natura habet, sed inter aranearum tela facile convellitur. *Sup. Ps.* 89, *vers.* 10, *p.* 152, *col.* 2, *G*, *t.* 1.

La nature humaine n'a rien de sûr et de constant, mais elle est aussi facilement détruite qu'une toile d'araignée.

59. Nihil firmum, nihil stabile, nihil constans, nihil perpetuum, ac vere existens habent ea, quæ jucunda videntur in hac vita. *Pros.*

Rien de sûr, rien de stable, rien de constant, rien de durable et qui révèle une vraie existence, n'accompagne ce qui paraît agréable dans cette vie.

60. Non divitiæ, non gloria, non imperium,

non corporis valetudo, non forma, non denique aliud quidquam; sed instabilia et inania sunt, et tanquam umbræ dissolvuntur. *Lib.* 2 *sup. Cant. in illud, Donec aspiret dies, etc. p.* 236, *col.* 1, *B*, *t.* 1.

Ni les richesses, ni la gloire, ni la puissance, ni la santé du corps, ni la beauté, ni enfin quoi que ce soit n'est rien ; tout est instable et vide comme l'ombre.

omas nas. 61. Instabilitas ad exteriorum sensuum et membrorum, mutabilitatem indicat affectionum et interiorum. *De divinis Moribus, cap. Deus immutabilis, in fine, t.* 2.

L'instabilité des sens extérieurs et des membres nous révèle la mutabilité de nos affections et de nos actes intérieurs.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

o. 62. Vide quam sit varia vitæ commutabilisque ratio, quam vaga volubilisque fortuna: quantæ infidelitates in amicitiis! quantæ in periculis fugæ proximorum! quantæ timiditates! *Orat.* 38 *pro Milone, post med. num.* 59, *t.* 2.

Remarquez combien varie et change notre conduite, combien la fortune est capricieuse et versatile ; que d'infidélités dans l'amitié ! que de trahisons en face du péril des amis ! que de lâchetés !

63. Nihil semper floret, ætas succedit ætati. *Orat.* 53, *Philipp.* 11, *in fine, num.* 39, *t.* 2.

Il n'y pas de floraison éternelle; une saison succède à une saison.

ca. 64. Omnis instabilis et incerta felicitas est. *Lib.* 1 *Controv.* 1, *post init. p.* 44, *t.* 1.

Toute félicité est instable et incertaine.

65. Nunquam id certum et stabile est, cujus in motu natura est. *De Vita beata, c.* 7, *in fine, p.* 494, *t.* 1.

Une chose n'est jamais certaine et stable, si le mouvement entre dans le fond de sa nature.

66. Quid tam volubile est, quam fortuitorum expectatio, et corporis, rerumque corpus afficientium varietas? *Ibid, c.* 15, *ante med. p.* 500, *t.* 1.

Qu'y a-t-il d'aussi rapide que le retour des choses fortuites et que la variabilité de notre corps et de tout ce qui le touche ?

67. Omne quod fortuito evenit, instabile est: et quo altius surrexit, vergit pronius in occasum. *De Brevitat. vitæ, c.* 17, *ante med. pag.* 575, *t.* 1.

Tout bien qui arrive fortuitement est instable, et la hauteur de son élévation mesure la rapidité de sa chute.

68. Nihil in te per totum diem quidem certi est. *In lib. de Consolat. ad Polybium, c.* 29, *in princ. p.* 587, *t.* 1.

Rien en toi n'est assuré pendant la durée même d'un jour.

69. Nihil non lubricum et fallax, et omni tempestate mobilius: jactantur cuncta et in contrarium transeunt, et in tanta volutatione rerum humanarum, nihil quidquam, nisi mors, certum. *Ep.* 99, *ante med. p.* 804, *t.* 2. Seneca.

Il n'y a rien qui ne soit illusoire et trompeur, plus mobile que toute saison ; tout est ballotté et bouleversé de fond en comble, et, dans une si grande perturbation des choses humaines, il n'y a absolument rien de certain que la mort.

70. Maximum indicium est malæ mentis, instabilitatis fluctuatio. *Ep.* 120, *post med. pag.* 875, *t.* 2.

Le plus profond indice de la perversité d'une âme, c'est la fluctuation de l'instabilité.

71. Nihil stabile, nihil fixum, nihil immobile, nec nascentium, nec cœlestium, nec terrenorum. *De Volunt. divina, cui titulus Asclepius, c.* 1, *in princ.* Trismegist.

Rien de stable, rien de fixe, rien d'immobile, ni dans la nature, ni dans le ciel, ni sur la terre.

72. Bona (quæ opes humanæ vocantur) affluunt subito, repente dilabuntur: nullo in loco, nulla in persona stabilibus nixa radicibus consistunt: itaque neque debent æstimari, neque dici bona. *Lib.* 6 *Dict. memorab. c.* 11, *in fine, p.* 11. Valer. Max.

Les biens (ce que l'on nomme les richesses humaines) affluent subitement et se dissipent tout à coup ; en aucun lieu, dans aucune personne ils ne reposent solidement sur un fondement stable : aussi on ne doit ni les estimer, ni les appeler des biens.

INTELLECTUS (Intelligence).

DEFINITIO.

Intellectus est donum Spiritus sancti, per quod anima ea quæ fidei sunt penetrat, clare cognoscit, et firmiter eis inhæret. *Sup. Ep. ad Colossens. c.* 1, *art.* 1, *ante med. f.* 91, *B.* Dionysius Carthus.

L'intelligence est un don de l'Esprit saint, par lequel l'âme pénètre les objets de la foi, les connaît distinctement et y adhère fermement.

Intelligere est cum quadam approbatione adjudicatis inhærere. *Part.* 1 *Summæ, quæst.* 79, *art.* 9, *in corp. ad* 4, *p.* 150, *col.* 1. S. Thomas Aquinas.

Comprendre, c'est saisir avec une certaine approbation les objets présentés.

Intellectus (ut est donum Spiritus sancti) est quædam acuta perspexio divinorum. 2 2, *quæst.* 49, *art.* 2, *in corp. ad* 2, *p.* 96, *col.* 1.

L'intelligence (en tant que don de l'Esprit saint) est une sorte de regard qui pénètre les choses divines.

Intellectus est lumen, quod Deus infundit animæ. *Lib.* 3 *Rhetor. et habetur ap. Bedam, t.* 1. Aristot.

L'intelligence est une lumière que Dieu répand dans l'âme.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Venias huc, et ego accendam in corde tuo lucernam intellectus, quæ non extinguetur, etc. *4 Esdr.* 14, *v.* 25.

Viens ici, et j'allumerai dans ton âme le flambeau de l'intelligence, qui ne s'éteindra point.

2. Benedicam Dominum, qui tribuit mihi intellectum. *Ps.* 15, *v.* 7.

Je bénirai le Seigneur, qui m'a donné l'intelligence.

3. Intellectum tibi dabo, et instruam te in via hac, qua gradieris. *Ps.* 31, *v.* 10.

Je te donnerai l'intelligence, et je t'enseignerai la voie où tu dois marcher.

4. Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo. *Ps.* 118, *v.* 34.

Donnez-moi l'intelligence, afin que j'étudie votre loi et que je l'accomplisse de tout mon cœur.

5. Servus tuus sum ego : da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua. *V.* 125.

Je suis votre serviteur ; donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse vos oracles.

6. Intellectum da mihi, et vivam. *V.* 144.

Donnez-moi l'intelligence, et je vivrai.

7. Detur parvulis astutia, adolescenti scientia et intellectus. *Prov.* 1, *v.* 4.

Pour donner la finesse aux petits, la science et l'intelligence aux jeunes gens.

8. Cibavit illum pane vitæ et intellectus, et aqua sapientiæ salutaris potavit illum. *Eccli.* 15, *v.* 3.

Elle l'a nourrie du pain de vie et d'intelligence, et elle l'a abreuvé de l'eau de la sagesse et du salut.

9. Quam speciosa veteranis sapientia, et gloriosis intellectus et consilium ! *Ibid.* 25, *v.* 7.

Que la sagesse est belle dans les vieillards, et la raison et l'intelligence dans les grands !

10. Vexatio intellectum dabit auditui. *Isa.* 28, *v.* 19.

L'affliction vous donnera l'intelligence de ce qu'on vous dit.

11. Populus non intelligens vapulabit. *Osee* 4, *v.* 14.

Ce peuple, qui est sans intelligence, sera châtié.

12. Adhuc et vos sine intellectu estis ? *Matth.* 15, *v.* 16.

Et vous aussi, êtes-vous encore sans intelligence ?

13. Tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati a vita Dei. *Ephes.* 4, *v.* 18.

Leur intelligence est obscurcie par les ténèbres, et ils sont éloignés de la vie de Dieu.

14. Intellige quæ dico : dabit enim tibi Dominus in omnibus intellectum. 2 *Tim.* 2, *v.* 7.

Comprenez ce que je dis, car le Seigneur vous donnera l'intelligence en toutes choses.

SENTENTIÆ PATRUM.

15. Intellectus noster pretiosus thesaurus est : si terrenus intellectus fuerit, si fragilis, hæretica cum tinea et impietatis ærugo consumet. *Sup. Ps.* 118, *Serm.* 12, *in princ. col.* 1516, *B*, *tom.* 4. S. Ambr.

Notre intelligence est un précieux trésor ; si notre intelligence est terrestre, si elle est fragile, la teigne de l'hérésie et la rouille de l'impiété la consument.

16. Sicut instrumenta artis cum non exercentur, diu hebetantur, et rubiginem contrahentia destruuntur : ita et intellectus hebetatur, si torpescat desidia. *Part.* 1, *tit.* 4, § 2, *in med. f.* 39, *col.* 2. S. Antonin.

De même que les instruments de l'artisan, quand ils ne servent plus, s'émoussent par le temps et périssent rongés par la rouille, de même aussi notre intelligence s'émousse quand elle s'engourdit dans l'inaction.

17. Abstinentia intellectum acuit. *Part.* 4, *tit.* 4 *de Temperant. c.* 4, § 1, *post med. f.* 40, *col.* 4.

L'abstinence donne de la pénétration à l'intelligence.

18. Sicut per luxuriam absorbetur intellectus, et per gulam hebetatur, et per iram obfuscatur : ita per castitatem supra se elevatur, per abstinentiam acuitur, et per patientiam quietatur. *Part.* 4, *tit.* 10, *c.* 5, § 2, *prope med. fol.* 152, *col.* 2.

De même que la luxure absorbe l'intelligence, que la bonne chère l'émousse, et que la colère l'offusque, de même la chasteté l'élève au-dessus d'elle-même, l'abstinence l'aiguise, et la patience la calme.

19. Intellectum nobis tribuit Deus, ut ejus cognita voluntate, quod bonum est, operemur. *Serm. de Van. mundi*, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 31, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Val. Alb.

Dieu nous a donné l'intelligence pour faire le bien après avoir connu sa volonté.

20. Nemo recte intelligit, nisi acceperit Spiritum intellectus. *Ep.* 105 *ad Sixtum, ante med. p.* 301, *B*, *t.* 2. S. Aug.

Toute intelligence droite est un don de l'Esprit d'intelligence.

21. In homine nihil potest esse præstantius intelligentia, nec quisquam qui non intelligit, discit ; et omnis qui discit, intelligit ; et omnis qui intelligit, benefacit. *Lib.* 1 *de lib. Arb. c.* 1, *sub fin. p.* 434, *D*, *t.* 1.

L'homme n'a rien de préférable à l'intelligence ; ne pas comprendre, c'est ne pas apprendre, comme comprendre c'est apprendre, et tout esprit qui comprend fait le bien.

22. Intellectus congruit mundis corde, tanquam purgato oculo, quo cerni possit quod corporeus oculus non vidit. *De Serm. Dom. in monte*, *lib.* 1, *post init. p.* 785, *B*, *t.* 4.

L'intelligence afflue dans un cœur humble, semblable à un œil pénétrant, à qui il est donné de voir ce que l'œil du corps n'a point vu.

23. Intelligere magna et honesta, vel etiam divina, beatissimum est. *Pros.*

Comprendre ce qui est élevé ou honnête, ou même les choses divines, c'est un immense privilége.

24. Intelligere autem superflua, nihil nocet; sed fortasse discere nocet, cum tempus necessariorum occupatur.

A pénétrer le superflu, pas de mal; mais on en trouvera peut-etre dans une étude qui empêche la méditation des choses nécessaires en absorbant trop de temps.

25. Non intelligere vero noxia, sed facere aut pati, miserum est. *De Utilitat. credendi, c.* 11, *post init. p.* 72, *C*, *t.* 6.

C'est une misère, non de ne pas comprendre ce qui est nuisible, mais de le faire ou de le souffrir.

26. Quod intelligimus, debemus rationi: quod credimus, auctoritati : quod opinamur, errori. *De Utilitate credendi, c.* 11, *circa med. p.* 72, *D*, *t.* 6.

Notre intelligence relève de la raison, notre foi de l'autorité, nos opinions de l'erreur.

27. Intellectus spiritualis credentem salvum facit, et ubi non intelligitur, tenebræ ignorantiæ sunt. *Sup. Ps.* 33, *conc.* 1, *post med. pag.* 155, *A*, *t.* 8.

Notre intelligence spirituelle sauve celui qui croit, et quand on ne comprend pas, on est plongé dans les ténèbres de l'ignorance.

28. Prævolat intellectus, et tarde sequitur, et aliquando non sequitur humanus atque infirmus affectus. *Sup. Psal.* 118, *conc.* 8, *ante fin. p.* 924, *C*, *t.* 8.

L'intelligence est agile à nous devancer et lente à nous suivre; s'il y a parfois un retardataire, c'est, dans sa faiblesse, le cœur humain.

29. Animam habere et intellectum non habere, hoc est, non secundum eum vivere, bestialis est vita : est enim in nobis quiddam bestiale, quo in carne vivimus, sed intellectu regendum est. *Pros.*

Avoir une âme et ne pas avoir une intelligence, c'est-à-dire ne pas vivre d'après ses lumières, c'est vivre en brute; car il y a en nous quelque chose de la brute, qui nous fait vivre selon la chair, mais qui doit être gouverné par la raison.

30. Motus animæ secundum carnem se moventis, et in delicias carnales immoderate diffluere cupientis, regit intellectus.

Le souffle de l'âme, qui suit la chair et nous suggère le désir de nous fondre immédiatement dans les voluptés charnelles, entraîne notre intelligence.

31. Cum autem ordinata vita est, intellectus animam regit, ad ipsam animam pertinens : non enim aliquid aliud est quam anima, sed aliquid animæ est intellectus. *Tract.* 15 *sup. Evang. Joan. de c.* 4, *circa med. p.* 93, *A*, *t.* 9.

Quand la vie est ordonnée, l'intelligence régit l'âme, à laquelle elle appartient ; car l'intelligence n'est pas distincte de l'âme, mais c'est quelque chose à l'âme

32. Intellectus merces est fidei; ergo noli quærere intelligere ut credas, sed crede ut intelligas. *Ibid. tract.* 29 *de c.* 7, *paulo post med. p.* 166, *D*.

L'intelligence est la récompense de la foi; donc ne cherchez pas à comprendre pour croire, mais croyez pour comprendre.

33. Quæcunque intelligimus, intellectu intelligimus, et ipsum intellectum, unde nisi intellectu non intelligimus. *Ibid. tr.* 47 *de c.* 10, *post init. p.* 234, *C*.

Tout ce que nous comprenons, nous le comprenons par l'intelligence; et l'intelligence elle-même, ce n'est que par l'intelligence que nous la comprenons.

34. Fides meritum est, intellectus præmium. *Ibid. tract.* 48 *de c.* 10, *in princ. p.* 239, *A*.

La foi est un mérite, l'intelligence est une récompense.

35. Intellectus purus et simplex, incedens rapido volatu ad ipsum pervenit Conditorem angelorum, et animarum, et omnium rerum. *In med. c.* 27, *sub finem. p.* 490, *C*, *t.* 9.

L'intelligence pure et simple, s'avançant d'un vol rapide, arrive jusqu'au Créateur même des anges et des âmes et de toutes les créatures.

36. Non potest dici solus intellectus, nisi operante memoria, voluntate et intellectu. *De Verbis Dom. Serm.* 63, *circa finem, p.* 263, *A*, *t.* 10.

On ne peut pas isoler l'intelligence ; il faut admettre les trois opérations de la mémoire, de la volonté et de l'intelligence.

37. Omnis anima nullo corporis sensu, sed solo intellectu percipi potest. *De duabus Animabus, c.* 2, *ante med. t.* 6.

Jamais l'âme n'est accessible aux sens corporels; elle ne peut être perçue que par l'intelligence.

38. Intellectu colligimus, ad quæ sensus nostri penetrare non possunt. *De decem Categor. c.* 5, *ante med. t.* 6.

L'intelligence embrasse ce qui est impénétrable à nos sens.

39. Sensu corporis quæcunque attingimus, forinsecus nobis offeruntur; quod autem intellectu capitur, intus apud animum est. *De Utilit. cred. c.* 13, *ante med. t.* 6.

Tout ce qui est accessible à nos sens corporels se montre à nous à l'extérieur; mais ce que notre intelligence saisit réside dans l'intérieur de notre âme.

40. Intellectui fides aditum aperit, infidelitas claudit. *Ep.* 3, *longe post med. t.* 2.

La foi ouvre la porte à l'intelligence, l'infidélité la lui ferme.

41. Quamdiu parvus et infirmus est intellectus hominis, divinæ debet credere veritati. *Ep.* 49, *quæst.* 2, *ante fin. t.* 2.

Tant que l'intelligence de l'homme est naïve et faible, elle doit se livrer à la vérité divine.

42. Nihil salubrius fides credit, quia nihil verius intellectus invenit. *Ep.* 105, *ante med. tom.* 2.

La foi ne voit rien de plus salutaire, parce que l'intelligence ne trouve rien de plus vrai.

S. Aug. 43. Ora fortiter, ut det tibi Deus intellectum. *Ep. 222. post med. t. 2.*

Priez instamment Dieu de vous donner l'intelligence.

44. Apud Deum purus intellectus est, sine strepitu et diversitate linguarum. *Lib. 1 de Genesi contra Manich. c. 9, post med. t. 1.*

Dieu a une intelligence pure, sans fracas et sans confusion de langues.

45. Non distas a pecore, nisi intellectu. *Tract. 3 sup. Joan. longe ante med. t. 9.*

Vous ne différez de la bête que par l'intelligence.

46. Intellectus animam regit. *Ibid. tractatu 15, in med.*

L'intelligence régit l'âme.

47. Aliquando sermo deficit, ubi etiam intellectus proficit. *Ibid. tract. 19, in princ.*

Parfois l'expression manque là même où l'intelligence saisit parfaitement.

48. Gradus pietatis est fides, fidei fructus intellectus. *Ibid. tract. 22, post init.*

La foi est le fond de la piété, l'intelligence est le fruit de la foi.

49. Oculus carnis alia videt, se non potest : intellectus autem et alia intelligit et seipsum. *Ibid. tract. 47, ante med.*

L'œil du corps voit l'extérieur, il ne peut se voir lui-même; mais l'intelligence saisit l'extérieur et se saisit elle-même.

50. Justitia ad fidem, ad sapientiam vero intelligentia pertinet. *Lib. 22 contra Faust. c. 53, post med. t. 6.*

La justice touche à la foi, mais l'intelligence touche à la sagesse.

51. Erroris præoccupatio impedit veritatis intelligentiam. *Lib. 2 de Nuptiis, c. 23, circa init. t. 7.*

La préoccupation de l'erreur est un obstacle à l'intelligence de la vérité.

52. Verius sunt quæ intelliguntur, quam ea quæ sentiuntur. *De duabus Animab. c. 2 per totum, t. 6.*

La vérité est plutôt dans ce que nous comprenons que dans ce que nous sentons.

53. Omnis qui discit, intelligit; et omnis qui intelligit, benefacit. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 1, circa finem, t. 1.*

Tout homme qui apprend comprend, et tout homme qui comprend fait le bien.

54. Lætetur qui intelligit, patienter ferat qui non intelligit : quod non intelligit ferat, et ut intelligat differat. *Hom. 32 ex quinquag. Hom. c. 6, post med. t. 10.*

Joie à celui qui comprend, patience à celui qui ne comprend pas; qu'on se résigne à ne pas comprendre, et qu'on attende pour s'éclairer.

55. Intelligebas heri modicum, intelligis hodie amplius, intelliges cras multo amplius. *Tract. 14 sup. Joan. ante med. t. 9.* S. Aug.

Vous compreniez peu hier, vous comprenez un peu plus aujourd'hui, demain vous comprendrez infiniment plus.

56. Noli quærere intelligere ut credas, sed crede ut intelligas. *Ibid. tract. 22, in med.*

Ne cherchez pas à comprendre pour croire, mais croyez pour comprendre

57. Qui male intelligit, non intelligit. *Ibid. tract. 97, ante med.*

Celui qui comprend mal ne comprend pas.

58. Quod intelligo, id etiam credo : at non omne quod credo, etiam intelligo; omne autem quod intelligo, scio, non omne quod credo. *De Magistro, c. 11, post med. t. 1.*

Ce que je comprends, je le crois aussi; mais tout ce que je crois, je ne le comprends pas également ; or, tout ce que je comprends, je le sais, non tout ce que je crois.

59. Quidquid intelligibile non est, intelligi non potest. *Ep. 208, ante med. t. 2.*

Ce qui est inintelligible ne peut pas être compris.

60. Bonum intellectum habet, qui quod recte intelligit, facit. *In suis Proverb. verbo Bonum, p. 186, t. 2.* V. Beda.

Il a une intelligence heureuse, celui qui fait ce qu'il comprend bien.

61. Duo sunt, quæ in nobis purganda sunt, intellectus et affectus : intellectus ut noverit, affectus ut velit. *Serm. 3 de Ascension. in princ. f. 40, col. 4, M.* S. Bern.

Il y a en nous deux choses qui doivent être purifiées, l'intelligence et l'affection : l'intelligence pour comprendre, l'affection pour vouloir.

62. Affectu intellectui, et intellectu affectui repugnante, vita infernalis est. *Serm. 6 de Ascens. ante med. f. 43, col. 2, F.*

Dans la lutte de l'affection contre l'intelligence et de l'intelligence contre l'affection, la vie est infernale.

63. Animæ nostræ oculus, intelligentia est. *Serm. 5 de Assumpt. B. M. circa med. fol. 56, col. 4, K.*

L'œil de notre âme, c'est l'intelligence.

64. Intellectus est fructus fidei. *Ep. 18 ad Petrum cardin. in med. f. 211, col. 4, M.*

L'intelligence est le fruit de la foi.

65. Intellectus rationi innititur. *Lib. 5 de Consid. ad Eug. pap. longe post init. f. 282, col. 3, litt. I.*

L'intelligence a la raison pour fondement.

66. Intellectus si signata fidei tentet irrumpere, reputatur effractor et scrutator majestatis. *Ibid.*

Quand le raisonnement cherche à rompre les sceaux de la foi, c'est un effracteur et un scrutateur de la majesté divine.

67. Verus intellectus certam habet non modo veritatem, sed et notitiam veritatis. *Ibid.*

La véritable intelligence possède non seulement la conviction, mais encore la connaissance de la vérité.

S. Bonav. 68. Intellectus humanus sine radio fidei, circa divina est quasi cæcus. *De Itin. æternit. itin.* 6, *dist.* 5, *post med. pag.* 176. *col.* 2, *C*, *t.* 7, *part.* 3.

L'intelligence humaine, sans l'illumination de la foi, est à peu près aveugle à l'endroit des choses divines.

Greg. Mag. 69. Neque hoc est sapere, quod intelligere : quia multi æterna quidem sapiunt, sed hæc intelligere nequaquam possunt. *Lib.* 1 *Moral. c.* 16, *in princ. num.* 32, *col.* 17, *D*, *t.* 1.

Ce n'est pas goûter que de comprendre ; car grand nombre d'âmes goûtent les choses éternelles, sans être d'aucune manière capables de les comprendre.

70. Intellectus in eo quod audita penetrat, tenebras mentis illustrat. *Ibid.*

L'intelligence, pénétrant ce qu'elle entend, dissipe les ténèbres de l'esprit.

71. Lumen intelligentiæ humilitas aperit, superbia abscondit. *Ibid. lib.* 25, *cap.* 11, *in fine, num.* 17, *col.* 843, *B*.

L'humilité éclaire l'œil de l'intelligence, l'orgueil l'offusque.

72. Intellectus cum intenditur, ejus in Deum ardentior affectus aperitur. *Ibid. lib.* 20, *c.* 22, *sub fin. num.* 24, *col.* 697, *C*.

Quand l'intelligence s'applique, son affection se porte à Dieu avec plus d'ardeur.

73. Donum intellectus quod accipitur, cum tot difficultatibus vix custoditur, curandum est, ne otio torpeat, et ne in exercitatione operis vitio elationis evanescat. *Ibid. lib.* 22, *c.* 3, *post med. num.* 5, *col.* 735, *B*.

Le don d'intelligence que nous recevons, traversant péniblement tant de difficultés, doit être gardé soigneusement, de peur que l'oisiveté ne l'engourdisse, et que l'exercice du travail ne le fasse s'évanouir dans l'orgueil.

74. Minus est recte intelligere, nisi studeat quis recte intellecta morum honestate complere. *In* 7 *Ps. Pœnit. sup. Ps.* 2, *vers.* 10, *ante med. col.* 584, *C*, *t.* 2.

C'est trop peu de bien comprendre, à moins de s'appliquer à régler sa conduite sur les préceptes bien compris.

75. Habens intellectum, curet omnino ne taceat. *Hom.* 9 *sup. Evang. sub finem, col.* 347, *D*, *t.* 2.

Que celui qui a de l'intelligence ait soin de ne pas garder un silence absolu.

Hier. 76. Infinitæ stultitiæ est, non intellecta de magis non intellectis velle firmare. *Sup.* 1 *ad Tim. c.* 1, *in illud, Quidam aberrantes, etc. p.* 381, *C*, *t.* 9.

C'est une ridicule folie que de vouloir établir ce qu'on ne comprend pas par ce qui n'est pas mieux compris.

Hugo a S. Victore. 77. Magistra intelligendi, experientia est. *Lib.* 7 *sup. c.* 7 *cœlestis Hierarch. post med. p.* 387, *B*, *t.* 1.

Le précepteur de l'intelligence, c'est l'expérience.

78. Cavendum est, ne intellectus nimis alta sapiat, ne levitate subtilitatis a veritate discedat. *De animæ Medicina, cap.* 2, *circa med. p.* 137, *E*, *t.* 2.

Il faut prendre garde que l'intelligence ne s'attache à des choses trop profondes, dans la crainte que la subtilité ne l'éloigne de la vérité.

79. Intellectus noster est sponsus summæ veritatis, ex quorum conjunctione generatur nobilis proles bonarum cogitationum. *Sup. Prov. c.* 2, *f.* 7, *col.* 1, *t.* 3. Hugo card.

Notre intellect est l'époux de la vérité souveraine ; leur union enfante une noble génération de bonnes pensées.

80. Quid laborat intellectus, ubi est magister aspectus? *Ep.* 72 *ad Juvenal. episc. Hieros. post init.* S. Leo I.

Pourquoi fatiguer l'intelligence dans les questions où l'œil prononce en maître ?

81. Nihil carius intellectu : sed si depravatus fuerit in homine, quid perniciosius? *De Panibus. c.* 14, *ante finem, apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 657, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. Petr. Cellens.

Rien de plus beau que l'intelligence ; mais si elle se déprave dans l'homme, quoi de plus pernicieux ?

82. Intellectus est corporeæ regionis rex. *De Agricult. ante med. p.* 276, *t.* 1. Philo Jud.

L'intelligence est la reine de la région corporelle.

83. Semper intellectus dux est sensui, sicut intelligibile sensibili. *Lib. Quod mundus sit incorruptibilis, in princ. p.* 1263, *t.* 2.

L'intelligence est toujours le guide des sens comme la perception des sensations.

84. Intellectus purus inculpatusque, purificatus perfectis virtutibus, ipsa est tota Deo grata et sanctissima hostia. *Lib.* 1 *de Victimis, ante med. p.* 1132, *t.* 2.

Une intelligence pure, exempte de toute tache et sanctifiée par la pratique des vertus parfaites, voilà l'hostie pleinement agréable à Dieu et digne de sa sainteté.

85. Bonum intellectum habet, qui quod faciendum est, recte intelligit et facit. *Apud D. Augustin. in fine, t.* 3, *sent.* 13. S. Prosper.

C'est avoir une heureuse intelligence que de bien comprendre ce qui doit être fait et de le faire.

86. Quanto intellectus in affectum operis vertitur, tanto amplius innovatur. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 12, *can.* 2, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 848, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618. S. Remigius.

Plus l'intelligence déploie d'ardeur dans un travail, plus elle se renouvelle.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

87. Ipse intellectus non subsistit in essentia sua, sed indiget robore, lumineque sursum immisso ad consistentiam promotionemque. *Lib.* 7 *Theolog. c.* 6, *prope med. t.* 1. Aristot.

L'intelligence ne subsiste pas dans sa propre essence, mais elle a besoin de la force et de la lumière d'en haut pour vivre et pour agir.

Anton. 88. Intellectio ita se habet intellectui, ut diuturna intellectum firmet deputetque, quatenus est intellectus. *Ibid. lib.* 11, *c.* 2, *ab init.*

L'entendement remplit ce rôle vis-à-vis de l'intelligence : il lui sert de fondement et en fait son député, en tant qu'elle est intelligence.

Secund. phil. 89. Intellectum non prius habebis, quam intellexeris te habere. *Sent.* 323, *p.* 66, *col.* 2, *G*, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

On n'a pas une intelligence avant de comprendre qu'on l'a

INTENTIO (Intention).

ETYMOLOGIA.

Collector. Intentio dicitur, quasi interior actio.

On appelle *intention* une sorte d'action intérieure.

DEFINITIO.

S. Thomas Aquinas. Intentio est motus quidam voluntatis in finem ultimum, secundum quod ordinatur in ipsum finis proximus. *Sup.* 2 *Sent. dist.* 39, *art.* 4, *in contr. f.* 316, *p.* 2.

L'intention est un mouvement de la volonté vers une fin dernière, selon laquelle se coordonne une fin prochaine.

COMPARATIO.

S. Nilus. Sicut sensus visus cæteris sensibus præstat, sic intentio omnibus virtutibus divinior est. *De Orat. c.* 144, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

De même que le sens de la vue l'emporte sur les autres sens, de même l'intention est plus divine que toutes les vertus.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Aug. 1. Penes mentis intentionem summa potestas est, membra in opus movendi, vel ab opere cohibendi. *Lib.* 12 *de Trin. c.* 12, *in med. pag.* 284, *C*, *t.* 3.

L'intention de l'esprit peut à son gré mettre nos membres en mouvement pour le travail ou les ramener au repos.

2. Ad divina enodatius explicanda, limatior accedat intentio. *Ibid. lib.* 18, *c.* 1, *in princ. p.* 261, *B.*

Pour approfondir les vérités célestes, il faut apporter une attention plus soutenue.

3. Sæpe se aliter habet species facti, et aliter animus facientis. *Lib.* 3 *Confess. c.* 9, *in med. p.* 83, *A*, *t.* 1.

Souvent autre est la physionomie d'un acte, autre l'intention de celui qui le fait.

4. Bonum opus intentio facit, intentionem fides dirigit. *Sup. Epist.* 31, *circa med. præfat. p.* 124, *B*, *t.* 8. S. Aug.

L'intention rend une œuvre bonne, la foi dirige l'intention.

5. Tunc est vere opus bonum, cum a charitate jaculatur agentis intentio, et tanquam ad locum suum rediens, rursus in charitate requiescit. *De Catechiz. rud. c.* 11, *circa fin. tom.* 4.

Une œuvre est véritablement bonne quand l'intention de celui qui agit est dirigée par la charité, et que, revenant comme vers son centre, elle retombe encore dans la charité.

6. Diversa intentio, diversa facta facit. *Tract.* 7 *sup. Ep. Joan. post med. t.* 9.

L'intention diversifie les actes.

7. Interest plurimum qua causa, quo fine, qua intentione aliquid fiat. *Contra mendac. c.* 7, *ante med. t.* 4.

Il importe beaucoup pour quel motif, pour quelle fin, pour quelle intention on agit.

8. Cogitatio in memoria est, affectio in voluntate, intentio in ratione consistit. *Serm. de triplici Judicio, circa med. f.* 105, *col.* 1, *A.* S. Bern.

La pensée vit dans la mémoire, l'affection dans la volonté ; l'intention repose sur la raison.

9. Facies animæ intentio est. *Serm.* 4 *sup. Cant. ante med. f.* 167, *col.* 3, *H.*

L'intention est la physionomie de l'âme.

10. Duo ad intentionem necessaria requiruntur : res et causa, id est, quid intendas et propter quid : et ex his sane duobus, animæ vel decor, vel deformitas judicatur. *Ibid.*

Il y a dans l'intention deux choses rigoureusement nécessaires, l'objet et la cause, c'est-à-dire le but et le motif, et c'est apparemment de ces deux choses que ressort la beauté de l'âme ou sa laideur.

11. Intendere non in Deum, sed in sæculum, sæcularis animæ est. *Pros.*

Diriger son intention non vers Dieu, mais vers le monde, appartient à une âme mondaine.

12. Intendere quasi in Deum, sed non propter Deum, hypocritæ plane animæ est.

Tendre à Dieu, mais sans amour de Dieu, c'est le propre de l'âme hypocrite.

13. Intendere in otium, quam in Deum, tamen propter Deum, non otium Mariæ, sed Marthæ negotium est. *Ibid. Serm.* 40, *in med. f.* 167, *col.* 3, *I.*

Tendre vers un objet différent de Dieu, mais à cause de Dieu, ce n'est pas l'oisiveté de Marie, mais l'empressement de Marthe.

14. Bonum prorsus condemnat intentio prava, et malum non penitus excusat intentio recta. *De Præcepto et Dispens. post med. fol.* 293, *col.* 3, *G.*

Une intention perverse gâte entièrement une bonne action, et l'intention droite n'excuse pas tout à fait un acte mauvais.

15. Magnam injuriam Deo facio, cum illum precor, ut meam precem exaudiat, quam ego, qui fundo, non audio. *Pros.*

Je fais une grande injure à Dieu en le priant d'écouter ma prière, quand, moi qui la fais, je ne m'écoute pas.

16. Deprecor Deum ut mihi in precibus intendat, ego vero nec mihi nec illi intendo. *Lib. Med. circa fin. f.* 324, *col.* 2, *F.*

Je prie Dieu de m'écouter dans mes prières, et moi je n'écoute ni moi ni lui.

17. Bona intentio pura est, quam vividam reddit, et velut animatam, fervida et dulcis affectio. *Serm.* 39 *sup. Cant. ante med. apud D. Bern. vol.* 2.

L'intention est pure quand une affection ardente et chaleureuse la vivifie et l'anime pour ainsi dire.

18. Si bona intentio non sit, et bonum opus quod videtur perit. *Sup. Job. c.* 15, *col.* 181, *D, t.* 3.

Sans la bonne intention, toute œuvre bonne en apparence périt.

19. Quanto magis intentio cordis in rebus figitur terrenis, tanto ab interno lumine et pinguedine gratiæ marcescit. *Sup. Thren. c.* 4, *col.* 1017, *C, t.* 4.

Plus l'intention du cœur s'enfonce dans les choses terrestres, plus l'âme déchoit de la lumière intérieure et de l'abondance de la grâce.

20. Si pura intentione, quæ potes bona agis, opera sunt lucis, etiamsi non ita ab hominibus videantur. *Pros.*

Si la pureté de l'intention dirige les bonnes actions que vous pouvez faire, vos œuvres sont des œuvres de lumière, bien qu'elles ne soient pas telles aux yeux des hommes.

21. Si autem perversa intentio est, pravum est quidquid agitatur, etsi videatur rectum. *Sup. Matth. c.* 6, *in illud, Si fuerit oculus tuus simplex, etc. col.* 136, *F, t.* 5.

Si l'intention est perverse, tous les actes que l'on fait sont mauvais, si honnêtes qu'ils paraissent.

22. Si intentio non est ex fide, totus homo interior tenebrosus est. *Ibid. col.* 137, *A.*

Si l'intention ne procède pas de la foi, tout l'homme intérieur n'est que ténèbres.

23. Fructus bonos, non nisi bona voluntas parturit : sic malos, mala intentio nutrit. *Sup. Matth. c.* 7, *in illud, Non potest arbor bona, etc. col.* 151, *B, t.* 5.

Les bons fruits ne proviennent que d'une bonne volonté; de même une intention mauvaise produit de mauvais fruits.

24. Nemo de mala intentione, fructum bonum percipit : nec de bona, nisi bonum metit. *Ibid. etc. col.* 152, *D.*

Jamais d'une mauvaise intention on ne retire un bon fruit, et d'une bonne on n'en recueille que de bons.

25. Tantum boni quis facit, quantum intendit : tantum quoque mali, quantum intendit. *Ibid. c.* 12, *col.* 228, *D.*

Le bien que l'on fait se mesure à l'intention, et le mal également.

26. Intentio prinsquam in actione se exerceat, hoc jam quod appetit, contemplatur.

L'intention, avant de s'appliquer à une action, contemple d'abord l'objet de ses vœux.

27. Sicut lucerna corporis est oculus carnalis, lucens toti corpori : ita per radium intentionis illustrantur merita actionis. *Ibid.*

De même que l'œil charnel est la lumière qui éclaire tout notre corps, de même les rayons de l'intention s'irradient sur les mérites de l'action.

28. Unaquæque actio intentionem suam, quasi intuentem sequitur. *Ibid. etc.*

Toute action suit son intention comme si elle la voyait.

29. Sæpe intentionem nostram, dum ante Dei oculos recte incipitur : occulte sibi subjuncta, et eam velit in itinere comprehendens, intentio humanæ laudis assequitur. *Ibid. lib.* 35, *c.* 16, *in med. col.* 1224, *A.*

Notre intention, droite aux yeux de Dieu dans son principe, est accostée secrètement et saisie comme au passage par le désir de la gloire humaine qui la suit.

30. Rectam intentionem, quæ soli Deo placere appetit, nonnunquam intentio minus recta, quæ de donis Dei placere hominibus quærit, insidiando comitatur. *Ibid. circa med. col.* 1224, *B.*

L'intention droite, qui ne cherche à plaire qu'à Dieu seul, est quelquefois insidieusement escortée par une intention moins droite, qui cherche à se servir des dons de Dieu pour plaire aux hommes.

31. Cum mentis intentio ad alta se sublevat, omnem in se fortitudinem vitæ exterioris necat. *Ibid. lib.* 8, *c.* 14, *in princ. col.* 262, *F.*

Quand l'intention de l'âme s'élève vers le ciel, elle tue en elle-même toute la force de la vie extérieure.

32. Vigilanti cura per cuncta opera intentio pensanda est, ut nil temporale in his quæ agit appetat, totam se in soliditate æternitatis figat. *Ibid. lib.* 28, *c.* 6, *longe ante med. num.* 13, *col.* 952, *D.*

C'est avec un soin vigilant que nous devons dans tous nos actes peser l'intention, afin qu'aucune vue temporelle ne se mêle à ce que nous ferons, et que notre regard se fixe constamment sur la solidité des biens éternels.

33. Intentioni animæ si exterior evagatio clauditur, interior secessus aperitur. *Ibid. lib.* 30, *c.* 9, *a med. num.* 18, *col.* 1020, *D.*

Si l'on ferme à l'intention de l'âme toute recherche extérieure, on assure la retraite intérieure.

34. Quanto diligentius observamus animum, tanto magis illustramur : et quanto minus attendimus, tanto majoribus obruimur tenebris. *Cent.* 2, *sent.* 25, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *edit. Colon.* 1618.

Plus attentivemennt nous observons l'intention, plus nous nous illuminons; et moins nous nous observons, plus épaisses sont les ténèbres qui nous couvrent.

S. Hier. 35. Omnis intentio tua debet esse in custodia. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 24, C.*

Toute ton intention doit être surveillée.

Hugo a S. Victore. 36. Oculus actionum, intentio est. *Sup. Ps. 24, c. 33, prope med. p. 44, B, t. 1.*

L'œil de l'action, c'est l'intention.

37. Sine periculo via actionum curritur, cum intentio animi charitate duce gubernatur. *Ibid.*

C'est sans péril qu'on parcourt la voie des actions, quand l'intention de l'esprit s'abandonne à la conduite de la charité.

38. Bona intentio est, quæ simplex est et recta : simplex sine malitia, recta sine ignorantia. *De Arte meditandi, circa med. p. 186, A, tom. 2.*

La bonne intention est celle qui est simple et droite : simple sans malice, droite sans ignorance.

Joan. Trith. 39. Quidquid intentione vana incipitur, bono fine raro consummatur. *Orat. 5 in Conventu abbat. habitu, ante med. p. 877, col. 2.*

Ce que nous abordons avec une intention vague s'accomplit rarement dans une bonne fin.

S. Isidorus Hispal. 40. Bona est intentio quæ propter Deum est, mala vero, quæ pro terreno lucro, aut vana gloria est. *Lib. 2 de summo Bono, c. 27, sent. 5, p. 649, col. 1.*

La bonne intention est celle qui vise à Dieu, mais l'intention mauvaise est celle qui poursuit un gain naturel ou la vaine gloire.

Petr. Blesens. 41. Sicut cor purum non simulat, ita pura intentio non errat : ubi autem non est error, aut simulatio, seu fictio, ibi est pura et simplex intentio. *De Charit. c. 2, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 977, col. 2, E, edit. Colon.* 1618.

De même qu'un cœur pur est exempt de feinte, de même l'intention pure est exempte d'erreur; mais où il n'y a ni erreur, ni dissimulation, ni feinte, il y a intention pure et simple.

S. Petr. Chr. 42. Ille attendit sibi, qui non alienis actibus importunis, impudens curiosus intendit. *Sermone 129, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon.* 1618.

Celui-là s'observe, qui, par une curiosité indiscrète et importune, ne cherche pas à scruter les actions d'autrui.

S. Thomas Aquinas. 43. Bona intentio non sufficit, imo oportet quod adsit bona volontas, quæ per animam significatur. Tunc adest bona voluntas intentioni; quando ipsa voluntas voluntati divinæ concordat. *Opusc. 9 de decem Præceptis, verbo Jam, t. 1.*

La bonne intention ne suffit pas, il faut de plus l'assistance de la bonne volonté que l'âme manifeste. Or, la bonne volonté assiste l'intention, quand cette volonté même s'accorde avec la volonté divine.

Thomas a Kempis. 44. Hoc opus est perfecti viri, nunquam ab intentione cœlestium animum relaxare, et inter multas curas quasi sine cura transire. *Lib. 3 de Imit. Christi, c. 26, in princ. t. 2.*

C'est le propre de l'homme parfait de ne jamais cesser d'appliquer son esprit aux choses du ciel, et de passer comme sans souci au milieu des soucis de la vie.

45. In omni cogitatione, locutione et operatione tua, habeas semper rectam et puram intentionem. *In Valle lilior, cap. 33, in princ. tom. 2.*

Dans toutes tes pensées, tes paroles, tes actions, aie toujours une intention droite et pure.

In Vit. Patr. 46. Difficile est ut cum duritia et austeritate ab intentione mala aliquis revocetur; sed magis benignitate revocabitur. *Lib. 5, libell. 5, num. 28, ante med. p. 577, col. 1.*

Il est difficile de corriger l'intention perverse d'un homme par la dureté et la sévérité; mais on le ramènera plutôt par la bonté.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Sextus phil. 47. Corpus quidem tuum incedat in terra, anima autem semper sit apud Deum. *Sent. 48, p. 65, col. 1, A, apud Bibl. Patr. t. 3.*

Ton corps, il est vrai, doit marcher sur la terre; mais que ton âme soit toujours devant Dieu.

48. Consuesce teipsum semper respicere ad Deum. *Ibid. sent. 425, p. 67, col. 2, E.*

Prends l'habitude de toujours regarder Dieu.

INTERCESSIO (Intercession).

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Quo major est, eo majora sunt quærenda suffragia. *Lib. 1 de Pœnit. c. 8, in med. col. 174, C, t. 1.*

Plus on est élevé, plus on doit rechercher de grands suffrages.

2. Sanctorum quo majora merita, eo tutiora sunt patrocinia. *Lib. 10, Epist. 85 ad sororem suam, statim a med. col. 606, B, t. 3.*

Plus sont sublimes les mérites des saints, plus sûre est leur protection.

3. Licet universi sancti omnibus suis intercessionibus prosint, specialiter illi tamen pro nobis interveniunt, qui et supplicia pertulere pro nobis. *Serm. 77, in princ. col. 771, B, t. 3.*

Bien que tous les saints nous aident de toutes leurs intercessions, ceux-là néanmoins nous assistent spécialement qui ont supporté les supplices pour nous.

4. Apud domesticos Dei tantum intercessionis promerueris, quantum venerationis impenderis. *Serm. 93, in princ. col. 796, A, t. 3.*

De la part des serviteurs de Dieu, vous méritez autant de protection que vous leur témoignez de vénération.

5. Non clauditur locis, quod diffunditur me-

Ambr. ritis. Invocasti : ubique te exaudit ille, qui honoratur in martyre. *Ibid. post med. col.* 797, *litt. C.*

On ne circonscrit point par l'espace ce qui s'étend par le mérite. Vous avez invoqué : partout vous écoute celui qui est honoré comme martyr.

6. Magnus dominus, qui aliorum merito, ignoscit : et dum alios probat, aliis relaxat errata. *Pros.*

Un maître est grand quand, en faveur des uns, il pardonne aux autres, et quand, en récompensant l'un, il absout les fautes d'un autre.

7. Cur apud te homo collega non valeat, cum apud Deum servus, et interveniendi meritum, et jus habeat impetrandi ?

Pourquoi, ô homme, ton frère est-il sans crédit devant toi, quand au tribunal de Dieu l'esclave jouit de la faveur d'intervenir et du droit d'obtenir grâce?

8. Disce qui judicas, ignoscere, disce qui æger es impetrare : si gravium peccatorum diffidis veniam, adhibe peccatores, adhibe Ecclesiam, quæ pro te precetur, cujus contemplatione, quod tibi dominus negare posset, ignoscit. *Lib.* 5 *sup. Lucam, c.* 5, *in illud. Quorum fidem ut vidit, etc. col.* 1680, *B, t.* 5.

Apprends, toi qui juges, à pardonner; apprends, toi qui es faible, à obtenir; si, en face d'énormes péchés, tu doutes du pardon, invoque les pécheurs, invoque l'Eglise, qui priera pour toi, et dont la considération t'obtiendra la grâce que le Seigneur est en droit de te refuser.

9. Multi minimi dum congregantur unanimes, fiunt magni : et multorum preces impossibile est, ut non impetrent. *Sup. Epist. ad Rom. c.* 15, *in fine, col.* 1876, *A et B, t.* 5.

Souvent les petits, en se réunissant, deviennent grands, et il est impossible que les prières d'un grand nombre n'aient pas leur effet.

10. Si pro te roges tantum, pro te solus rogabis : si pro omnibus roges, omnes pro te rogabunt. *Lib.* 1 *de Cain et Abel, c.* 9, *in fine, col.* 936, *C, t.* 4.

Si tu ne pries que pour toi, tu prieras seul pour toi; si tu pries pour tous, tous prieront pour toi.

Aug. 11. De quocunque pessimo in hac vita constituto non est desperandum, nec pro illo imprudenter oratur, de quo non desperatur. *Lib. Retract. c.* 19, *post med. p.* 20, *D, t.* 1.

Quelle que soit la perversité d'un homme dans cette vie, il ne faut jamais désespérer de lui, et il n'y a pas d'absurdité à prier pour celui dont on ne désespère pas.

12. A familia Christi oratum est pro Petro, oratum est pro Paulo; et nos in ejus familia esse gaudemus, et incomparabiliter plus quam Petrus et Paulus orationum fraternarum auxiliis indigemus. *Epist.* 121 *ad Probam, c.* 16, *sub fin. p.* 406, *C, t.* 2.

La famille du Christ pria pour Pierre, elle pria pour Paul, et nous nous réjouissons d'être dans sa famille, et beaucoup plus que Pierre et que Paul, nous avons besoin des prières auxiliaires de nos frères.

13. Sum verecundior, cum pro aliis intercedo, cum vero pro teipso, tanto liberior, quanto amicior : quia tanto amicior, quanto fidelior. *Epist.* 52 *ad Macedonium, post med. p.* 152, *D, t.* 2. S. Au

Je suis confus quand je prie pour les autres; mais quand je prie pour toi, je suis d'autant plus libre que je te suis plus dévoué, parce que je te suis d'autant plus dévoué que je te suis plus fidèle.

14. Officium sacerdotii est, intervenire pro reis. *Epist.* 54 *ad Macedonium, in princ. pag.* 155, *A, t.* 2.

La tâche du prêtre est d'intercéder pour les coupables.

15. Ideo compellimur humani generis charitate intervenire pro reis, ne istam vitam sic finiant per supplicium, ut ea finita non possint finire supplicium. *Ibid. post init. p.* 155, *B.*

Si notre amour pour le genre humain nous porte à intercéder pour les coupables, c'est pour que cette vie ne s'abîme pas dans un supplice qui, après la mort, ne peut avoir de fin.

16. Tanto sunt intercedentium et parcentium beneficia gratiora, quanto peccantium justiora supplicia. *Ibid. post med. p.* 159, *B.*

Le bienfait de l'intercession et du pardon est d'autant plus agréable que la peine du crime est plus justement méritée.

17. Hoc Deus bonum judicavit, ut orationibus humilium dignaretur salutem præstare sublimium. *In Enchiridio, c.* 103, *post med. p.* 133, *B, t.* 3.

Dieu a trouvé bon d'accorder aux prières des humbles le salut des orgueilleux.

18. Sancti nobis favent et adjuvant. *De Civit. Dei, lib.* 10, *c.* 25, *in fine, t.* 5.

Les saints nous protégent et nous assistent.

19. Non sane parum fructuosa invenitur memoria sanctorum, cum eorum intercessione juvatur infirmitas nostra. *Serm.* 2 *de omnibus Sanctis, ab init. f.* 63, *col.* 2, *D.* S. Bern.

On ne trouve pas sans doute peu avantageuse la mémoire des saints, puisque leur intercession soutient notre faiblesse.

20. Sanctus, qui potens in terra fuit, potentior est in cœlis : si dum hic viveret, misertus est peccatoribus, et oravit pro eis, nunc tanto amplius, quanto verius agnoscit miserias nostras, orat pro nobis Patrem. *Pros.*

Un saint qui a été puissant sur la terre est plus puissant au ciel ; si, dans cette vie, il a eu pitié des pécheurs et a prié pour eux, aujourd'hui il prie pour nous le Père avec d'autant plus d'instances qu'il connaît mieux nos misères.

21. Beata enim illa patria charitatem sanctorum non immutat, sed augmentat.

Cette patrie bienheureuse ne change pas la charité des saints, mais elle l'augmente.

22. Neque quia sanctus impassibilis omnino, ideo et incompassibilis factus est : sed nunc potius induit sibi viscera misericordiæ, cum S. Bruno.

S. Bruno ante fontem misericordiæ existit. *Serm.* 155 *vigil. sancti Petri et Pauli, ab init. f.* 48, *col.* 1, *litt. B.*

Si les saints sont tout à fait impassibles, ce n'est pas à dire qu'ils soient devenus sans compassion; mais c'est surtout aujourd'hui qu'ils ont des entrailles de miséricorde, aujourd'hui qu'ils sont devant la source de la miséricorde.

23. Habet usus vivorum fidelium, ut sanctos, qui jam ab hac vita decesserunt, pro se Dominum orare rogent. *Sup. Ps.* 134, *ante fin. p.* 540, *col.* 1, *t.* 1.

C'est l'usage des fidèles vivants de prier les saints qui sont déjà sortis de cette vie d'intercéder pour eux auprès du Seigneur.

Cassiodor. 24. Irrita pro se reddit vota supplicantium, quisquis non reliquerit consortia peccatorum. *Sup. Ps. post init. vers.* 3, *f.* 6, *col.* 3.

C'est rendre vaines pour soi les prières des suppliants que de ne pas quitter la société des pécheurs.

25. Plus valet unus sanctus orando, quam innumeri peccatores præliando. *Sup. Num. c.* 31, *in princ. col.* 1403, *B*, *t.* 1.

Dans un combat, la prière d'un saint est plus puissante que les bras d'innombrables pécheurs.

Gloss. ord. 26. Qui mundi voluptate superatur, sanctorum suffragiis et fraternis orationibus indiget. *Sup.* 1 *Reg. c.* 3, *col.* 402, *D*, *t.* 2.

Celui qui se laisse vaincre par les voluptés du monde a besoin des suffrages des saints et des prières de ses frères.

27. Tempestivis intercessionibus, non solum cedere nos, sed etiam delectari oportet. *Ibid. c.* 25, *col.* 482, *D.*

Une intercession opportune doit non seulement nous désarmer, mais encore nous réjouir.

Gloss. int. 28. Frustra quis pro illo orat, qui fratri debitam charitatem negat. *Sup. Ecclesiastic. cap.* 28, *in illud, Quis exorabit? etc. col.* 2157, *A*, *tom.* 3.

C'est en vain que l'on prie pour celui qui refuse à son frère la charité qui lui est due.

S. Greg. Mag. 29. Quisquis pro aliis intercedere nititur, sibi potius ex ipsa charitate suffragatur. *Lib.* 35 *Moral. c.* 8, *edit. Paris.* 1551, *sup. illud, fol.* 42, *Suscipit Dominus faciem Job*, *t.* 1.

Mettre son application à intercéder pour autrui, c'est plutôt, à raison de la charité, venir en aide à soi-même.

30. Si homo apud hominem, de quo minime præsumit, fieri intercessor erubescit: quia mente apud Deum intercessionis locum pro populo arripit, qui familiarem se ejus gratiæ esse per vitæ merita nescit? *In Pastor. part.* 2, *c.* 12, *in princ. t.* 1.

Si l'homme rougit d'aborder un homme sur lequel il ne compte pas, pourquoi son cœur usurpe-t-il le droit d'intercéder pour le peuple auprès de Dieu? pourquoi méconnaît-il qu'il peut rendre sa grâce facile par le mérite de sa conduite?

31. Ne is, quem crimen depravat proprium, intercessor fieri appetat pro culpis aliorum. *Ibid. post init.*

Que celui qui est accablé sous ses crimes personnels ne se mêle pas d'intercéder pour les fautes d'autrui.

32. Cum is, qui displicet, ad intercedendum mittitur, irati animus ad deteriora provocatur. *Ibid. circa init.* S. Greg. Mag.

Quand un homme qui déplaît est chargé d'intercéder, il ne fait que révolter un cœur prévenu.

33. Ante probandus est, qui populi intercessor assumitur. *Lib.* 7 *in Registro, indict.* 2, *Epist.* 110 *ad Syagrium, c.* 110, *in med. t.* 2.

Il faut préalablement éprouver celui qui est choisi pour être l'intercesseur du peuple.

34. Tanto pœnitens pro semetipso exaudiri meretur, quanto devote pro aliis intercedit. *Lib.* 35 *Moral. cap.* 7, *sub fin. num.* 8, *col.* 1207, *A.*

Un cœur repentant mérite d'autant plus d'être exaucé pour lui-même, qu'il a plus de dévotion à prier pour autrui.

35. Qui indignum Deo se fecit, dignum intercessorem exigit: ut alienis precibus expietur, qui propriis mundari non posse cognoscitur. *Lib.* 2 *in primum Reg. c.* 3, *longe post med. sup. illud, Ut oretur pro eo, col.* 1292, *A*, *tom.* 2.

Celui qui s'est rendu indigne de Dieu réclame un digne intercesseur, afin d'obtenir par les prières d'autrui une expiation pour laquelle il reconnaît ses propres prières inefficaces.

36. Habens loquendi locum apud divitem, damnationem pro retento talento timeat, si cum valet, non apud eum pro pauperibus intercedit. *Hom.* 9 *sup. Evang. sub fin. col.* 347, *D*, *t.* 2.

Que celui qui a occasion de faire entendre sa voix au riche redoute la condamnation du talent enfoui, s'il n'intercède pas pour le pauvre quand il le peut.

37. Cuncti liquido novimus, quia cum is, qui displicet, ad intercedendum mittitur, irati animus ad deteriora provocatur. *Part.* 1 *Pastoralis, c.* 11, *in princ.*

Nous savons tous évidemment que, quand un homme qui déplaît est choisi pour intercéder, le cœur prévenu se révolte davantage.

38. Si apostoli et martyres adhuc in corpore constituti possunt orare pro cæteris, quando pro se adhuc debent esse solliciti, quanto magis post coronas, victorias et triumphos? *Tom.* 2, *Epist.* 6 *advers. Vigilant. ante med. p.* 122, *D.* S. Hier.

Si les apôtres et les martyrs encore vivants dans leurs corps peuvent prier pour les autres, ayant besoin de porter leur sollicitude sur eux-mêmes, quelle puissance ne leur donnent pas leurs couronnes, leurs victoires, leurs triomphes?

39. Sanctos adjutores tuos in afflictione non invenies, quos habere socios in prosperitate noluisti. *Sup. Job, c.* 5, *in princ. fol.* 403, *col.* 2, *t.* 1. Hugo card.

Vous n'aurez pas pour soutien dans le malheur les saints que vous avez refusé d'associer à votre prospérité.

40. Janua cœli, est sanctorum suffragia. *Sup. Ps.* 77, *f.* 201, *col.* 4, *t.* 2.

La porte du ciel, ce sont les suffrages de saints.

Card. 41. Hæc est efficacissima apud Deum intercessio, scilicet miseriarum ostensio. *Sup. Prov. c.* 16, *f.* 35, *col.* 1, *l.* 3.

La plus efficace intercession auprès de Dieu, c'est l'aveu de notre misère.

Chr. 42. Ubi misericordia non habet locum, nec intercessio valet. *Hom.* 51 *sup. Matth. oper. imperf. ante fin. col.* 1119, *A*, *t.* 2.

Où la miséricorde n'a plus de place l'intercession n'a pas de valeur.

43. Quando quod ex nobis est simul afferimus, et accedit intercessio sanctorum, plurimum nobis confert. *Pros.*

Quand tous nos efforts se joignent à l'intercession des saints, nous gagnons immensément.

44. Quod si ipsi negligentes simus, et spem in illis solis collocemus nostræ salutis, nihil amplius nobis prodest : non quod infirmi sint justi, sed quia propter nostram desidiam, nos ipsos perdimus.

Si nous vivons nous-mêmes dans la négligence en faisant reposer l'espoir de notre salut uniquement sur les intercesseurs, nous n'en sommes pas plus avancés ; non que la prière du juste soit sans puissance, mais c'est que par notre insouciance nous nous perdons nous-mêmes.

45. Et ut discas, quod quando negligentes sumus, etiamsi justi sint, qui pro nobis orant, etiamsi prophetæ, nulla nobis inde fiet utilitas.

Apprenez de là que, si nous sommes négligents, malgré la sainteté des justes qui prient pour nous, fussent-ils prophètes, il ne nous en revient aucun bénéfice.

46. Illi enim suam virtutem et per hoc demonstrant, nobis autem nulla erit utilitas propter mores nostros.

Les saints témoignent par là leur vertu ; mais nous, nous n'aurons aucun profit à cause de notre conduite.

47. Id scientes, dilecti, confugiamus ad sanctorum preces, et oremus, ut pro nobis intercedant : sed non illorum precibus tantum confidamus, sed et ipsi nostra, ut oportet, dispensemus recte, et ad meliora semper convertamur.

Dans cette persuasion, mes bien-aimés, recourons aux prières des saints, et prions-les d'intercéder pour nous ; mais ne nous abandonnons pas uniquement à leurs prières, apportons nous-mêmes, comme il le faut, notre contingent de droiture, et tâchons toujours de nous amender.

48. Peccatorum maculas purgemus, atque sic sanctorum precibus nos commendemus. *Hom.* 44 *sup. Gen. post init. col.* 365, *A*, *t.* 1.

Lavons les souillures de nos péchés, et alors recourons aux prières des saints.

49. Habent vim pro nobis, et quidem maximam, orationes, supplicationesque sanctorum ; sed nunc cum nos pœnitentiam egerimus, et meliores reddemur. *Hom.* 5 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 55, *B. t.* 2.

Elles ont pour nous de la puissance, et même une puissance sans bornes, les prières et les supplications des saints : mais ce ne sera qu'autant que nous ferons pénitence et que nous nous amenderons.

50. Non oportet nos totum sanctorum orationibus committentes, otiosos esse : nam plurimum potest, et magna est precatio, quæ pro nobis fit, sed quando et nos cooperamur. *Homil.* 5 *sup.* 2 *Thess. in princ. col.* 1420, *C*, *tom.* 4. S. Joan. C.

Nous ne devons pas nous confier uniquement aux prières des saints pour rester dans l'inaction ; car la puissance et la grandeur de la prière qui intercède pour nous n'est qu'au prix de notre coopération.

51. Qui pro inimicis orat, pro se magis, quam pro illis orare cognoscitur. *Hom.* 6 *sup.* 1 *Tim. in fine Moralis*, *col.* 1464, *B*, *t.* 4.

Quand on prie pour les ennemis, il est certain que l'on prie pour soi plus que pour eux.

52. Quanto plus intercesserimus pro inimicis nostris, tanto gloriosius sancti Dei intercedent pro nobis. *In c.* 4 *Reg. S. Bened. verbo Illam*, *post init. p.* 313, *col.* 1. Joan. Trith.

Plus nous intercéderons pour nos ennemis, plus glorieusement intercéderont pour nous les saints de Dieu.

53. Omnino sanctorum patrociniis indigemus, eorum præcipue quos elegit Christus, commendat gratia, suscepit et gloria. *Serm. de S. Bartholom. ante fin. pag.* 436, *col.* 1, *B*, *part.* 2. S. Laur. Just.

Nous avons tout à fait besoin des prières des saints, particulièrement de ceux que le Christ a choisis, que la grâce recommande et que la gloire a couronnés.

54. Nemo sane est, quamvis sanctus, quamvis sit justus, qui sanctorum non indigeat patrocinio. *Serm. de S. Marco*, *post med. p.* 418, *col.* 1, *C*, *part.* 2.

Il n'y a assurément personne si saint, si parfait, qui n'ait besoin du patronage des saints.

55. Nequaquam humani generis iniquitates tam æquanimiter sustineret Omnipotens, si non sanctorum intercessionibus flecteretur. *De Obedient. c.* 24, *circa med. p.* 647, *col.* 2, *D*, *part.* 2.

A coup sûr, le Tout-Puissant ne supporterait pas les impiétés du genre humain avec tant de longanimité, s'il n'avait égard à l'intercession des saints.

56. De sanctorum Petri et Pauli meritis et virtutibus, nihil diversum, nihilque debemus sentire discretum : quia illos et electio pares, et labor similes, et finis fecit æquales. *Serm.* 1 *in Natali sanctorum Petri et Pauli*, *in fine.* S. Leo I.

Nous ne devons, dans les mérites et les vertus de Pierre et de Paul, trouver aucune diversité, aucune différence, parce qu'il y a en eux parité dans l'élection, similitude dans les travaux, égalité dans la fin.

57. Sicut et nos experti sumus, et nostri probavere majores, credimus atque confidimus inter omnes labores istius vitæ, ad obtinendam misericordiam Dei, semper nos specialium patronorum orationibus adjuvandos. *Ibid.*

D'après notre propre expérience, comme d'après le témoignage de nos ancêtres, nous croyons et nous comptons qu'au milieu des épreuves de cette vie, pour obtenir la miséricorde de Dieu, nous devons constamment être assistés par les prières d'un patron spécial.

S. Maximus martyr. 58. Nihil confert precatio justi, cum is, cui necessaria est, magis delectatur peccatis, quam virtutibus. *Centur.* 3 *de Virt. et Vitiis, c.* 81, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 386, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Nul est l'effet de la prière du juste, quand celui pour qui elle est faite aime mieux vivre dans le péché que dans la vertu.

S. Paulinus. 59. Tunc vere erimus de tua charitate felices, si obtineas ne simus a tua charitate dissimiles. *Epist. ad Florentinum episcopum, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *pag.* 192, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

Nous parviendrons à goûter réellement le fruit de votre charité, s'il nous est donné de l'imiter.

Petr. Blesens. 60. Singulare est beatæ Virginis auxilium, et quasi e quodam sublimi fastigio pro nobis intercedit. *Serm.* 23 *de S. Maria Magdalena, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 872, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Le secours de la bienheureuse Vierge est singulier, et c'est, à vrai dire, d'une hauteur, d'une élévation sublime, qu'elle intercède pour nous.

61. Male pro aliis se constituit intercessorem, qui in seipso Judicem offendere non timuit. *Pros.*

C'est mal à propos s'offrir à intercéder pour les autres, quand on ose soi-même offenser le souverain Juge.

62. Temerarius est, qui patronum in eo negotio se exhibet, in quo et ipse patrono indiget. *Ibid. Serm.* 38, *in med. p.* 897, *col.* 2, *E.*

C'est téméraire de patronner une affaire où l'on a soi-même besoin d'un patron.

Salvianus. 63. Si quis pro inimico intercedere se cogit, facit tamen ore non mente : præstat quidem vocis officium, sed animi non mutat affectum : ac per hoc, etiamsi pro adversario suo orare se cogit, loquitur, non precatur. *Lib.* 3 *de Gubern. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 331, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Quand on est forcé d'intercéder pour un ennemi, on intercède de bouche, non de cœur : on rend un service de paroles, il est vrai, mais on ne change pas d'affection ; et partant, se fît-on violence jusqu'à prier pour son bourreau, on parle, on ne prie pas.

S. Thomas Aquinas. 64. Quanto sancti, qui sunt in patria, sunt perfectioris charitatis, tanto magis orant pro viatoribus, qui orationibus juvari possunt. 2 2, *quæst.* 83, *art.* 11, *in corpore.*

Plus est parfaite la charité des saints qui sont dans la patrie, plus est fervente leur prière pour les voyageurs qui peuvent être assistés par leurs suffrages.

Thomas a Kempis. 65. Melius est sanctos devotis precibus et lacrymis exorare, et eorum gloriosa suffragia humili mente implorare, quam eorum secreta vana inquisitione perscrutari. *Lib.* 3 *de Imit. Chr. c.* 58, *sect.* 5, *in calce, t.* 2.

Il vaut mieux implorer les saints par de ferventes prières et par des larmes, et demander leurs glorieux suffrages avec humilité, que de scruter leurs secrets avec une vaine curiosité.

66. Melior est unius sancti oratio, quam omnium sæcularium amicorum visitatio. *De Discipl. claustr. c.* 15, *circa init. t.* 2. Thomas a Kempis

Mieux vaut la prière d'un seul saint que la visite de tous les amis du siècle.

67. Occurrendum est semper Dei amicis, et incessabiliter supplicandum, ut sanctæ intercessionis possimus obtinere suffragium : quis apud justum Judicem locus erit veniæ, si amicis Regis nescias supplicare ? *Hom.* 15, *a med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 493, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618. S. Valerian.

Il faut toujours recourir aux amis de Dieu et les supplier constamment, afin que nous parvenions à obtenir le suffrage de leur sainte intercession. Comment obtenir grâce auprès du Juge suprême, si l'on ne sait pas supplier les amis du Roi ?

68. Studiose expetenda sunt suffragia patronorum, quibus solis datus est irascentis Domini animos nosse mollire, et iracundiam temperare : in magna domo post dominum, secundus est semper gradus amicorum. *Pros.*

Il faut rechercher avec soin les suffrages des protecteurs qui seuls peuvent adoucir l'esprit du Maître irrité et calmer sa colère. Dans une grande maison, après le maître, au premier rang sont les amis.

69. Soli sunt, per quos apud dominum et suggerendi liber locus, et impetrandi facilis præbeatur accessus.

Seuls ils ont auprès du maître la liberté de parler et la facilité de faire gracier.

70. Peculiari itaque veneratione excolenda nobis est memoria sanctorum, ut januam salutis aperiant, et in notitiam Domini desideria nostra pervenire faciant servitutis.

C'est donc avec une vénération spéciale que nous devons cultiver la mémoire des saints, afin qu'ils nous ouvrent la porte du salut et qu'ils fassent parvenir aux oreilles du Seigneur nos humbles désirs.

71. Magna securitatis est portio, in rebus asperis de domo regis habuisse suffragium : nam decrescit quodammodo invidia criminis, ubi reus ad amicitias regalis familiæ cœperit pertinere.

C'est un grand fondement de sécurité que d'avoir, dans les circonstances critiques, trouvé un appui dans la maison du Roi ; car l'horreur du crime s'affaiblit en quelque sorte, dès que le criminel commence à entrer dans l'amitié de la famille royale.

72. Ita sine periculo homo vitam transigit, si sit qui apud Dominum negligentiam peccatoris excuset.

Ainsi l'homme passe la vie sans danger, s'il y a quelqu'un près du Seigneur pour excuser sa négligence coupable.

73. Nemo est, cui non opus sit potentioris (etiam in maxima securitate) suffragium : nam quamvis aliquos in hoc numero fides probata sanctificet ; opus tamen est, ut sit qui ipsam fidem Domino supplici intercessione commendet.

Il n'y a personne qui n'ait besoin, même au sein de la plus grande sécurité, d'un suffrage supérieur ; car, si

quelques âmes ici-bas sont sanctifiées par une foi éprouvée, il est néanmoins nécessaire que quelqu'un fasse agréer au Seigneur cette foi même par une intercession suppliante.

erian. 74. Nec enim tam fortem invenias, ut non egeat auxilio fortioris.

On ne trouve personne d'assez fort pour se passer de l'appui d'un plus fort.

75. Sicut bene sub scuto militatur, ita tuto testibus sub patrono res agitur.

De même que l'on combat avec avantage sous un bouclier, de même on plaide en justice une affaire avec sécurité sous un patron puissant.

76. Ubi quamvis immineat pœna, si sit qui intercedat, non dubie obnoxia legibus donatur injuria.

Si imminent que soit le châtiment, si l'on a un intercesseur, il est hors de doute que la loi s'adoucit en faveur du coupable.

77. Quis modus potest esse mortis, si cum judex sententia feriat, non sit qui reo supplicii intercessione subveniat? *Ibid. Hom.* 15, *a med. p.* 493, *col.* 2, *E.*

Comment remédier à une sentence capitale, si, au moment où le juge frappe, il n'y a pas un intercesseur qui vienne supplier en faveur du coupable?

SENTENTIÆ PAGANORUM.

tot. 78. Multi precati non caruerunt ope animarum a corporibus ad mundum alium reversarum. *Lib.* 1 *Theolog. cap.* 4, *ante med. t.* 1.

Nombre d'hommes, par leurs prières, ont obtenu le secours des âmes qui de leurs corps sont passés dans l'autre monde.

ro. 79. Ad divos adeunto caste, pietatem adhibendo : qui secus facit, Deus ipse vindex erit. *Lib.* 2 *de Legibus, post init. num.* 19, *t.* 4.

Abordez les dieux chastement, en réchauffant votre piété : agir autrement, c'est s'exposer à la vengeance divine.

80. Intercessor rei malæ, salutaris civis est. *Ibid. lib.* 3, *ante med. num.* 42.

L'intercesseur, dans une affaire mauvaise, est un utile citoyen.

eca. 81. Boni viri adjuvare nos possunt, non tantum qui sunt, sed et qui fuerunt. *Ep.* 52, *in med. p.* 614, *t.* 2.

Les hommes vertueux peuvent nous assister, non seulement ceux qui vivent, mais encore ceux qui ont cessé de vivre.

phil. 82. Qui hominum curam gerit, et orat Deum pro eis, iste vere a Deo esse putandus est. *Sent.* 358, *p.* 67, *col.* 1, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Celui qui a de la sollicitude pour les hommes et qui prie Dieu pour eux, doit être en toute vérité considéré comme un homme de Dieu.

83. Cultoris Dei est, orare Deum pro salute hominum. *Ibid. sent.* 360, *etc.*

Le culte divin exige qu'on prie Dieu pour le salut des hommes.

INTERROGARE (Interroger).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Si habes, quod loquaris, responde mihi, loquere : quod si non habes, audi me, tace. *Job* 33, *in fine.*

Si tu le peux, réponds-moi, parle ; et si tu ne le peux pas, écoute-moi, garde le silence.

2. Dominus interrogat justum et impium. *Ps.* 10, *v.* 6.

Le Seigneur interroge le juste et l'impie.

3. Proba me, Deus, et scito cor meum : interroga me, et cognosce semitas meas. *Psal.* 138, *v.* 22.

O Dieu, éprouvez-moi et sondez mon cœur, interrogez-moi et visitez mes pensées.

4. Stulta est hujuscemodi interrogatio. *Eccles.* 7, *v.* 11.

Une telle question est déraisonnable.

5. In cogitationibus impii, interrogatio erit. *Sap.* 1, *v.* 9.

L'impie sera interrogé sur ses pensées.

6. Priusquam interroges, ne vituperes quemquam : et cum interrogaveris, corripe juste. *Eccli.* 11, *v.* 7.

Ne blâme personne avant que tu l'interroges; et quand tu l'auras interrogé, châtie justement.

7. Interrogatio omnium in consummatione est. *Ibid.* 16, *v.* 22.

Tous seront interrogés à la consommation des jours.

8. Ante judicium, interroga teipsum, et in conspectu Dei invenies propitiationem. *Ibid.* 18, *v.* 20.

Interroge-toi avant le jugement, et tu trouveras grâce devant Dieu.

9. Adolescens, loquere in tua causa vix : si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum. *Ibid.* 32, *v.* 10.

Jeune homme, parlez à peine, même dans votre cause ; quand vous aurez été interrogé deux fois, répondez par un signe de tête.

10. Qui interrogationem manifestat, parabit verbum. *Ibid.* 33, *v.* 4.

Celui qui doit éclaircir ce qu'on lui demande préparera sa réponse.

11. Ipsum interrogate, ætatem habet, ipse de se loquatur. *Joan.* 9, *v.* 21.

Il a un âge raisonnable; interrogez-le, il répondra pour lui-même.

12. Nihil interrogantes propter conscientiam. 1 *Cor.* 10, *v.* 27.

Ne vous informez de rien par scrupule de conscience.

INTERROGATIO (Interrogation).

DEFINITIO.

Cassiodor. Interrogatio est aliquid scire velle, quod nesciebatur. *Sup. Psalm.* 2, *in princ. c.* 1. *f.* 6, *col.* 1.

Interroger, c'est vouloir apprendre une chose qu'on ignorait.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Est humani affectus hæc consuetudo, ut interrogemur sæpissime quod videmus. *Lib.* 9, *Ep.* 76 *ad studium, circa finem, col.* 646, *D, t.* 3.

L'homme a un penchant habituel à faire presque toujours des questions sur ce qu'il voit.

2. Versuta interrogatio, arguta responsio. *Lib.* 8 *super Luc. c.* 18, *in illud, Interrogavit eum quidam princeps, col.* 1764, *B, t.* 5.

Interrogation subtile, réponse artificieuse.

S. Aug. 3. Deus cor interrogat, non manum. *Hom.* 9 *ex quinq. Hom. in med. p.* 295, *B, t.* 10.

Dieu interroge le cœur, non la main.

4. Arbitror non judicem fieri eum, qui rogatur, ut interroget aliquem, et quod ei responsum fuerit rescribere dignetur. *Ep.* 169, *post init. t.* 2.

Je pense que celui-là n'est pas le juge, qui est chargé d'interroger quelqu'un et de transcrire les réponses qui lui sont faites.

5. Interrogamus aliquando quod nescimus, audire volentes, ut discamus : aliquando interrogamus quod scimus, scire volentes, utrum et ille sciat quem interrogamus. *Tractat.* 24 *sup. Joan. ante med. t.* 9.

Parfois nous questionnons par ignorance, dans le désir d'entendre pour nous instruire; d'autres fois nous demandons ce que nous connaissons, pour savoir si l'interrogé a la même science.

6. Inter percontationem et interrogationem hoc veteres interesse dixerunt, quod ad percontationem multa responderi possunt : ad interrogationem vero aut non, aut etiam. *Lib.* 3 *de Doctr. christ. c.* 3, *post init. t.* 3.

Entre la question et l'interrogation, il y a, disent les anciens, cette différence, que la question admet de longues réponses, mais que l'interrogation ne laisse place qu'à *oui* ou à *non*.

7. Interrogatio ignorantiam habet. *De quinque Hæres. c.* 4, *circa med. t.* 6.

L'interrogation suppose l'ignorance.

Gloss. ord. 8. Hæretici inquisitionibus non intendunt veritatem assequi, sed victores videri. *Sup. Job, c.* 6, *col.* 100, *E, t.* 3.

Les hérétiques, dans leurs discussions, ne cherchent pas à trouver la vérité, mais à paraître victorieux.

9. Interrogat Christus : Quid scriptum est ? ut ex suis responsis justificetur vel damnetur. *Sup. Luc. c.* 10, *in illud, In lege quid scriptum est? col.* 841, *B, t.* 5. Glos. int.

Le Christ demande : Qui est-ce qui est écrit? pour que ses réponses le justifient ou le condamnent.

10. Quare Christus, qui scrutator est cordium, nihilque ignorat, interrogat ? Non hoc facit, ut discat sicut nos, sed ut doceat et manifestet aliorum fidem. *Sup. Joan. c.* 21, *col.* 133, *F, t.* 5.

Pourquoi le Christ, qui scrute les cœurs et qui n'ignore rien, interroge-t-il ? Ce n'est pas pour s'instruire comme nous le faisons nous-mêmes, mais c'est pour enseigner et pour manifester la foi d'autrui.

11. Nihil est, quod responderi valeat apertæ rationi. *Lib.* 3 *Dialog. cap.* 15, *prope finem, verbo Nihil, col.* 1396, *D, t.* 1. S. Greg. M.

Il n'y a rien à répondre à une raison claire.

12. Sicut ignorantia unius aliquando multis obesse solet : sic unius interrogatio, multis prodesse. *Serm. in octava Pent. in princ.* Haymo.

De même que l'ignorance d'un seul nuit quelquefois à plusieurs, de même l'interrogation d'un seul sert aussi à un grand nombre.

13. Si quid ignoras, si quid de Scripturis dubitas, interroga eum, quem vita commendat, excusat ætas, fama non reprobat. *Tom.* 1, *Epist.* 22 *ad Eustoch. post med. p.* 144, *D.* S. Hier.

Si vous ignorez quelque chose, si vous avez quelque doute sur les Ecritures, interrogez celui que sa conduite recommande, que son âge rend vénérable, que la renommée ne réprouve pas.

14. Tribus modis interrogat nos Deus : Hugo a S. Victor.
- Promulgatione præcepti,
- Injectione flagelli,
- Revelatione secreti. *Lib.* 3 *Miscellan. codic.* 2, *tit.* 93, *p.* 391, *F, t.* 3.

Dieu nous interroge de trois manières :
- Par la promulgation du précepte,
- Par l'envoi du châtiment,
- Par la révélation du secret.

15. Tribus modis interrogat nos Deus : Hugo card.
- Flagello, Primæ interrogationi respondetur per patientiam ;
- Præcepto, Secundæ, per obedientiam ;
- Exemplo. Tertiæ, per sapientiam. *Super Job, cap.* 38, *fol.* 449, *col.* 1, *t.* 1.

Dieu nous interroge de trois manières :
- Par le châtiment, A la première interrogation on répond par la patience;
- Par le précepte, A la seconde, par l'obéissance;
- Par l'exemple. A la troisième, par la sagesse.

16. Interrogatio facta per Numquid, supponit frequenter negativam : facta autem per Nonne, supponit affirmativam. *Sup. Psal.* 76, *f.* 196, *col.* 4, *t.* 1.

L'interrogation faite par *Est-ce que?* suppose habituellement la négative ; mais faite par *N'est-ce pas que?* elle suppose l'affirmation.

17. Non aliud desideres tuis interrogationibus scire, quam quod necessarium est scire : neque nimis etiam de necessariis, inquiras, aut subtilius, quam valeas. *Sup. Ecclesiasten. c. 7, f. 90, col. 4, t. 3.*

Ne cherchez dans vos interrogations que ce qu'il est nécessaire de savoir ; ne questionnez pas trop, même sur les choses nécessaires, ou ne soyez pas plus subtil que vous ne pouvez l'être.

Chr. 18. Ubi misericordia flagitatur, interrogatio cessat. *Hom. 2 sup. Psal. 50, ante med. col. 740, A, t. 1.*

Dès qu'on implore la miséricorde, l'interrogation cesse.

19. Hypocrita simplicissimus est interrogator, sed malignantissimus insidiator. *Hom. 42 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 1641. B, t. 2.*

L'hypocrite interroge avec beaucoup de simplicité, mais il dresse des embûches avec beaucoup de ruse.

20. Interrogantibus quocunque proposito, prius rationem exponamus, postea auctoritatem, ut ratione quidem eos placemus, auctoritate confirmemus : quoniam calumniatores convincere oportet, interrogatores autem docere. *Hom. 42 sup Matth. oper imperf. a med. col. 1039, D, t. 2.*

Sur toute espèce d'interrogation, exposez d'abord la raison, puis l'autorité, afin de satisfaire l'interrogateur par la raison et de l'affermir par l'autorité ; car il faut convaincre les calomniateurs, mais il faut instruire ceux qui interrogent.

Trith. 21. Non meretur audire veritatem, qui fraudulenter interrogat. *Sup. prolog. Reg. S. Bened. c. 2, text. 16, post med. p. 182, col. 1.*

C'est ne pas mériter d'entendre la vérité que d'interroger frauduleusement.

22. Tace usquequo interrogeris, non loquaris, nisi interrogatus : interrogatio os tuum aperiat. *Lib. 2 de Synon. c. 8, sub fin. p. 317.*

Taisez-vous jusqu'à ce que l'on vous interroge, ne parlez qu'autant que vous êtes interrogé ; que l'interrogation ouvre votre bouche.

23. Interroga libenter, et audi tacens verba sanctorum. *Lib. 2 de Imit. Christi, c. 5, in fine. tom. 2.*

Interrogez volontiers, et écoutez respectueusement les paroles des saints.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

24. Facilius est interrogare, quam respondere. *Tom. 2. syzygia 4, lib. 4 de Republ. ante med. p. 14.*

Il est plus facile d'interroger que de répondre.

25. Solent testes in reos, non in damnatos interrogari. *Lib. 1, Epist. 5 ad Vocon. Rom. ante med. p. 14.*

Habituellement on interroge les témoins contre les accusés, non contre les condamnés.

26. Egone interrogare quidem fas puto, de quo pronuntiatum est. *Ibid.*

Pour moi, je crois qu'il n'est plus permis d'interroger un homme jugé.

27. Requirenti facile responde, contemnenti facile cede. *De quatuor Virt. circa med. p. 675, edit. Basileæ 1537.*

Répondez volontiers à celui qui vous interroge, cédez volontiers à celui qui vous méprise.

INVENIRE (Trouver).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Anima, quæ rem perditam invenerit, reddet. *Levit. 6, in princ.*

L'homme qui aura trouvé une chose perdue la rendra

2. Velut somnium avolans, non invenietur : transiet sicut visio nocturna. *Job 20. v. 8*

Comme un songe qui fuit, on ne le trouvera plus ; il passera comme une vision de nuit.

3. Sapientia ubi invenietur, et quis est locus intelligentiæ ? *Pros. Ibid. 28, v. 12.*

Où trouver la sagesse, et où est le séjour de l'intelligence ?

4. Nescit homo pretium ejus, nec invenitur in terra suaviter viventium. *V. 13.*

L'homme ignore son prix ; elle n'habite pas la terre des vivants.

5. Digne Deum invenire non possumus : magnus fortitudine, et judicio, et justitia, et enarrari non potest. *Ibid. 37, v. 23.*

Nous ne pouvons comprendra la majesté de Dieu ; il est grand dans sa force, et dans sa justice, et dans son équité ; il est ineffable.

6. Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis, dextera tua inveniat omnes qui te oderunt. *Ps. 20, v. 8.*

Seigneur, votre main trouvera tous vos ennemis, votre droite tous ceux qui vous haïssent.

7. Tunc invocabunt me, et non exaudiam : mane consurgent, et non invenient me. *Prov. 1, v. 28.*

Alors ils m'invoqueront, et je ne les exaucerai pas ; ils se lèveront dès le matin, et ils ne me trouveront pas.

8. Qui mane vigilant ad me, invenient me. *Ibid. 8, v. 17.*

Ceux qui me cherchent dès le matin me trouveront.

9. Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino. *V. 35.*

Celui qui me trouve trouve la vie, et son salut viendra du Seigneur.

10. Qui perversi cordis est, non inveniet bonum. *Ibid. 17, v. 20.*

Le cœur perverti ne trouvera pas le bien.

11. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum, et hauriet jucunditatem a Domino. *Ibid.* 18, *v.* 22.

Celui qui trouve une femme vertueuse a trouvé un trésor et a obtenu la faveur du Seigneur.

12. Multi homines misericordes vocantur : virum autem fidelem quis inveniet? *Prov.* 20, *vers.* 6.

Beaucoup sont appelés miséricordieux ; mais qui trouvera un homme fidèle ?

13. Mulierem fortem quis inveniet? Procul et de ultimis finibus pretium ejus. *Ibid.* 31, *vers.* 10.

Qui trouvera une femme forte? Elle est d'un prix infini.

14. Ecce hoc inveni (dixit Ecclesiastes) unum et alterum, ut invenirem rationem, quam adhuc quærit anima mea, et non inveni. *Pros. Eccles.* 7, *v.* 28.

Voilà, dit l'Ecclésiaste, ce que j'ai compris en comparant une chose à une autre pour en avoir l'intelligence ; mon âme a cherché encore, et je n'ai pas trouvé.

15. Virum de mille unum reperi, mulierem ex omnibus non inveni. *V.* 29.

J'ai rencontré un homme entre mille, et je n'ai pas trouvé une femme entre toutes.

16. Solummodo hoc inveni, quod fecerit Deus hominem rectum. *V.* 30.

J'ai trouvé seulement que Dieu a fait l'homme droit.

17. Et intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem eorum, quæ fiunt sub sole. *Pros. Ibid.* 8, *in fine.*

Et j'ai compris que l'homme ne peut trouver aucune raison de tout ce que Dieu a fait sous le soleil.

18. Et quanto plus laboraverit ad quærendum, tanto minus inveniat. *Ibid.*

Et que plus il travaille pour chercher, moins il trouve.

19. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei, quia amore langueo. *Cant.* 5, *v.* 8.

Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, dites-lui que je languis d'amour.

20. Dominus invenitur ab his, qui non tentant illum. *Sap.* 1, *v.* 2.

Ceux qui ne tentent pas le Seigneur le trouvent.

21. Sapientia invenitur ab his, qui quærunt illam. *Ibid.* 6, *v.* 13.

La sagesse est trouvée par ceux qui la cherchent.

22. Quæ in prospectu sunt, invenimus cum labore. *Ibid.* 9, *v.* 16.

Nous trouvons avec peine ce qui est sous nos yeux.

23. Amicus fidelis, protectio fortis : qui autem invenit illum, invenit thesaurum. *Eccli.* 6, *v.* 14.

L'ami fidèle est une forte protection ; celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor.

24. Vestigium cordis boni, et faciem bonam difficile invenies, et cum labore. *Ibid.* 13, *in fine.*

Tu trouveras difficilement et avec peine un beau visage qui soit la marque infaillible d'un bon cœur.

25. Beatus, qui invenit amicum verum. *Ibid.* 25, *v.* 12.

Heureux celui qui a trouvé un ami véritable.

26. Quam magnus, qui invenit sapientiam et scientiam! *V.* 13.

Qu'il est grand celui qui a trouvé la sagesse et la science !

27. Fideliter age, et in omni tempore invenies quod tibi necessarium est. *Ibid.* 29, *v.* 3.

Agis fidèlement, et en tout temps tu trouveras le nécessaire.

28. Qui vigilaverint ad Dominum, invenient benedictionem. *Ibid.* 32, *v.* 18.

Ceux qui veillent pour le Seigneur trouveront sa bénédiction.

SENTENTIÆ PATRUM.

29. Nemo invenit, nisi qui ante quæsierit. *Lib.* 7 *sup. Lucam, c.* 12, *in illud, Cui simile æstimabo? et col.* 1744, *D, t.* 5. S. Ambr.

Personne ne trouve sans chercher préalablement.

30. Anima avertens se a luce justitiæ, quanto magis quærit quod inveniat contra justitiam, tanto plus a luce repellitur, et in tenebrosa demergitur. *Sup. Psalm.* 63, *ante med. vers.* 7, *Scrutati sunt iniquitates, etc. p.* 447, *B, t.* 8. S. Aug.

Quand une âme se détourne de la lumière de la justice, plus elle cherche à trouver des prétextes contre la justice, plus elle s'écarte de la lumière et se plonge dans les ténèbres.

31. Quod difficilius quæritur, solet dulcius inveniri. *Sup. Psalm.* 103, *conc.* 2, *in princ. p.* 816, *C, t.* 8.

Plus il y a de difficulté à chercher, plus il y a de plaisir à trouver.

32. Deus difficile invenitur ubi sit, sed multo difficilius ubi non sit. *De Speculo, c.* 32, *post med. p.* 605, *B, t.* 9.

Il est difficile de trouver où Dieu est, mais plus difficile de trouver où il n'est pas.

33. Quicunque aliquid invenerit, ei qui perdidit, sine ulla dilatione restituat. *Hom.* 9 *ex quinquaginta Hom. in princ. p.* 294, *D, t.* 10.

Que quiconque trouve un objet le rende sans différer à celui qui l'a perdu.

34. Quicunque rem cujuscunque invenerit, tanquam alienam cito restituat : quia sine dubio, si ipse et perdidisset, hoc sibi de alio fieri voluisset. *Ibid. ante med. p.* 295, *A.*

Que quiconque a trouvé une chose perdue la restitue promptement, comme ne lui appartenant pas ; car il va sans dire que, s'il l'eût perdue lui-même, il désirerait pour son compte cet acte de justice.

A[ug.] 35. Si quis inveniat in via alienum sacculum solidorum, debet reddere : sed nescit cui : se excusat ignorantia, si non dominetur avaritia. *Ibid.*

Si l'on trouve sous ses pas un sac d'écus, on doit le rendre ; mais on ne sait pas à qui : l'ignorance vous excuse, si toutefois l'avarice ne prédomine pas.

36. Si quid invenisti et non reddidisti, rapuisti quantum potuisti fecisti : quia plus non invenisti, ideo plus non rapuisti. *Pros.*

Si vous avez trouvé un objet et si vous ne l'avez pas rendu, vous avez volé autant qu'il vous a été possible de le faire ; car si vous n'avez pas volé davantage, c'est que vous n'avez pas trouvé davantage.

37. Qui alienum invenisse negat, si posset et tolleret; si non tollis, timor te cohibet : non bonum facis, sed malum metuis. Deus cor interrogat, non manum. *Ibid. in med. p.* 295, *B.*

Celui qui nie avoir trouvé un objet l'enlèverait s'il pouvait ; s'il ne l'enlève pas, c'est la crainte qui le retient : il ne fait pas un bien, mais il craint un mal. Dieu interroge le cœur et non la main.

38. Errat omnis, qui semper quærit, nec invenit. *Lib.* 1 *contra Academ. c.* 4, *in princ. tom.* 1.

C'est s'égarer que toujours chercher sans trouver.

39. Si quis non intelligit te, gaudeat et amet non inveniendo invenire potius, quam inveniendo non invenire. *Lib.* 1 *Confession. c.* 6, *in fine*, *t.* 1.

Si quelqu'un ne vous comprend pas, ô mon Dieu, qu'il se réjouisse, et qu'il aime mieux vous trouver véritablement en ne vous trouvant pas par l'imagination, que de ne pas vous trouver tandis qu'il croit vous trouver.

40. Qui prorsus non inveniunt quod quærunt, fame laborant. *Lib.* 2 *de Doctr. christ. cap.* 6, *ante finem*, *t.* 3.

Ne rien trouver de ce que l'on cherche, c'est périr de faim.

41. Plus loquitur inquisitio, quam inventio. *Lib.* 12 *Conf. c.* 1, *circa med. t.* 1.

La recherche parle plus que la découverte.

42. Inventum dici non potest, quod incognitum creditur. *Lib.* 2 *de liber. Arb. c.* 2, *ante finem*, *t.* 1.

On ne peut pas appeler invention ce que l'on regarde comme inconnu.

43. Anima amplius delectatur inventis rebus, quas diligit, quam si res semper habuisset. *Lib.* 2 *Confess. c.* 3, *post init. t.* 1.

L'âme a plus de plaisir à trouver ce qu'elle aime qu'à jouir d'une possession toujours continue.

Bern. 44. Pius pulsator plerumque inveniet, quod temerarius scrutator invenire non posset. *Serm.* 26 *sup. Cant. post init. f.* 154, *col.* 3, *G.*

Une pieuse prière trouvera le plus souvent ce qu'un téméraire scrutateur ne pourra pas trouver.

[Glo]ss. ord. 45. Multi putant hoc sine peccato esse : sed si quis inventum non reddit, simile est rapinæ. *Sup. Levit. c.* 6, *in princ. col.* 948, *E*, *t.* 1. Gloss. ord.

Grand nombre d'esprits ne voient là aucun péché ; mais si quelqu'un ne rend pas ce qu'il trouve, il s'assimile à un voleur.

46. Justorum labor est, ut semetipsos inveniant, invenientes flendo atque corrigendo ad meliora perducant. *Sup. Job, c.* 13, *col.* 458, *A*, *tom.* 3.

L'application du juste est de se trouver soi-même, et, après s'être trouvé, de se rendre meilleur par les larmes et les mortifications.

47. Modo potest Deus inveniri merito fidei ; in futuro videbitur, non invenietur. *Sup. Is. c.* 55, *in illud*, *Quærite Dominum*, *col.* 163, *D*, *tom.* 4. Gloss. int.

Dans cette vie, Dieu peut se trouver par le mérite de la foi ; dans la vie future, il sera visible, il ne se trouvera pas.

48. Furtum committit, qui inventum non reddit. *In suis decretis*, *part.* 2, *causa* 14, 5 *quæst. can. Rapinam*, § *Furtum.* Gratianus.

C'est commettre un vol que de ne pas rendre ce qu'on a trouvé.

49. Is, qui invenit res fratris, illi debet restituere. *In Epist. canonica, canon.* 4, *circa init. apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. S. Gregorius Thaumat.

Celui qui trouve le bien d'autrui doit le restituer.

50. Qui rem alienam invenit, etiamsi ignorat cujus sit, est furti actioni obnoxius, nisi forte dominus eam ita reliquerit, ut ejus nullam curam gerat. *Ibid. post init.*

Celui qui trouve le bien d'autrui, ne connût-il pas le possesseur, est coupable de vol, à moins que le possesseur ne l'ait abandonné, comme n'en faisant plus aucun cas.

51. Quando quod inventum est, pro derelicto habetur, non punitur, qui id detinuit : sed si aliter sit, cogitur illud domino restituere. *Ibid. post med.*

Quand ce que l'on trouve est censé abandonné, il n'y a pas de culpabilité à le garder ; mais s'il en est autrement, on est obligé de le restituer au maître.

52. Quanto rarior invenitur fidelis et prudens, tanto qui inventus fuerit, est beatior. *Hom.* 51 *sup. Matth. oper. imperf. in med. in illud* 24, *Quis fidelis servus et prudens? etc. col.* 1110, *D*, *t.* 2. S. Joan. Chr.

Plus il est rare de trouver un serviteur fidèle et prudent, plus ce serviteur est élevé dans la béatitude.

53. Ne quæras tuum, ut invenias tuum : qui enim sua quærit, non inveniet sua. *Hom.* 33 *sup.* 1 *Cor. ante med. in illud* 13, *Non quærit quæ sua sunt*, *col.* 587, *A*, *t.* 4.

Ne cherchez pas votre avantage pour le trouver : le chercher, ce sera ne pas le trouver.

54. Quod a pluribus quæritur, citius invenitur. *Serm. coram papa Bened. longe post init. part.* 1. Joan. Gers.

Ce que plusieurs cherchent se trouve plus vite.

Joan. Trith. 55. Quod difficilius quæritur, solet dulcius inveniri, et inventum diligentius custodiri. *Sup. prolog. Reg. S. Bened. cap. 2, text. 33, ante med. p. 205, col. 2.*

Ce qu'on cherche avec plus de difficulté se trouve avec plus de bonheur, et, après l'avoir trouvé, on le garde avec plus de soin.

56. Quanto contristat res perdita, tanto magis lætificat, si fuerit inventa. *In cap. 4 Reg. S. Benedicti, verbo Prima, ante finem, p. 31, col. 1.*

Plus on s'afflige de perdre une chose, plus on se réjouit de la retrouver.

S. Isidorus Hispal. 57. Quanto contristat res perdita, tanto magis lætificat, si fuerit inventa. *Lib. 2 de summ. Bono, c. 14, sent. 5, p. 644, col. 2.*

Plus on s'afflige d'avoir perdu un objet, plus on se réjouit de le retrouver.

Origen. 58. Multi sine peccato putant esse, si alienum quod est, invenerint, teneant, et dicunt: Deus mihi dedit invenire, cui habeo reddere? Discant ergo peccatum hoc esse simile rapinæ, si quis inventa non reddat. *Hom. 4 in cap. 6 Levitici, ante med. t. 1.*

Plusieurs esprits se croient exempts de péché en retenant un objet trouvé qui appartient à autrui, et ils disent: Dieu me l'a fait trouver, à qui dois-je le rendre? Qu'ils sachent donc que c'est un péché semblable au vol de ne pas rendre ce qu'on a trouvé.

S. Petr. Clr. 59. Plus accepta sapiunt, quam possessa: inventa magis, quam subjecta delectant. *Serm. 96, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Ce qu'on nous donne nous fait plus de plaisir que ce que nous possédons; une chose trouvée a plus de charmes qu'une chose déjà acquise.

60. Semper cum perdita reperimus, novum capimus cumulum gaudiorum: et est jucundius nobis invenisse perdita, quam non perdidisse servata. *Ibid. Serm. 168, circa med. p. 783, col. 1, A.*

Toujours, en retrouvant ce que nous avons perdu, nous sentons un redoublement de plaisir, et il nous est plus agréable de trouver ce que nous avons perdu que de ne pas perdre ce que nous avons.

Richard. a S. Victore 61. Invenire, quæ in terra sunt, difficile est: investigare autem, quæ in cœlis sunt, impossibile. *Part. 1, tract. 2 de Exterm. mali, c. 11, in princ. p. 20, col. 2, C.*

La découverte des secrets de la terre est difficile; la pénétration des mystères du ciel est impossible.

62. Nequaquam negligenda sunt, quæ per investigationem inveniri possunt. *Ibid.*

Il ne faut jamais négliger ce que nos investigations peuvent découvrir.

63. Deus inveniri non potest ab anima, priusquam prætereuntis mundi figuram despexerit. *Part. 1 de Grad. charit. c. 2, in princ. p. 544, col. 1, B.*

L'âme ne peut pas trouver Dieu avant de perdre de vue la figure du monde qui passe.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

64. Stude verum invenire. *Lib. 4 de Arte Rhet. ante med. t. 1.* Cicero

Appliquez-vous à trouver la vérité.

65. Utinam tam facile vera invenire possim, quam falsa convincere! *Lib. 1 de Natura deor. post med. num. 91, t. 4.*

Plût à Dieu que je pusse aussi facilement trouver la vérité que convaincre l'erreur!

66. Nullius rei difficilis inventio est, nisi cujus unus inventæ fructus est, invenisse. *Lib. 7 de Benef. c. 1, post med. p. 503, t. 2.* Seneca.

Il n'y a aucune découverte trop difficile, excepté celle dont le fruit unique est de l'avoir faite.

67. Id quære, quod invenire possis. *De quatuor Virt. post init. pag. 674, edit. Basileæ 1537.*

Cherchez ce que vous pouvez trouver.

INVIDIA (Envie).

DEFINITIO.

Invidia est tristitia ex alieno successu oriens. *Conc. 10 de Invidia, in princ. p. 188, t. 1.* S. Basil. Mag.

L'envie est une tristesse provenant de la prospérité d'autrui.

Invidia est dissensio ab alieno bono, existimato diminuere proprium. *Part. 1 Centiloquii, sect. 19, in med. p. 63, col. 2, C, t. 6, part. 1.* S. Bonav.

L'envie est une antipathie contre le bien d'autrui, qui semble diminuer le nôtre.

Invidia est dolor, vel odium felicitatis alienæ. *In Declarat. terminor. Theol. verbo Invidia, p. 202, col. 2, C, t. 6, part. 1.*

L'envie est la douleur ou la haine de la prospérité d'autrui.

Invidia est amaritudo animi de bono proximi. *Sup. Josue, c. 11, Moral. col. 82, F, t. 2.* Gloss. ord.

L'envie est une amertume de l'âme en face de la prospérité du prochain.

Invidia proprie est tristitia de felicitate aliena, quam vellet ei deesse. *Sup. Ep. Judæ, f. 361, col. 4, t. 7.* Hugo card.

L'envie est proprement la tristesse causée par la prospérité du prochain, prospérité dont on voudrait le voir privé.

Invidia est vitium, quo quis in animo suo lætatur de malis, et tristatur de bonis proximorum. *Part. 4 Descript. term. c. Justitia, circa med. f. 27, col. 2, B.* Joan. Gers.

L'envie est un vice par lequel on se réjouit intérieurement des malheurs du prochain, et l'on s'attriste de ses avantages.

are b. Invidia est tristitiæ ex apparenti prosperitate alicujus initium. *Lib.* 7 *de Nugis cur. c.* 24, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 15, *pag.* 455, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1622.

L'envie est un fonds de tristesse qui naît de l'apparente prospérité de quelqu'un.

homas mas. Invidia est tristitia de bono proximi. 2 2, *quæst.* 36, *art.* 4, *in corp. p.* 75, *col.* 2.

L'envie est une tristesse causée par le bonheur du prochain.

ugo ictore. Invidia est quæ fervidum in dolore reddit animum ob alterius bonum et honorem, ea videre nolentem. *De Fruct. carn. et spirit. c.* 5, *in princ. p.* 160, *F*, *t.* 2.

C'est l'envie qui fait bouillonner l'âme dans l'amertume à la vue des biens et des honneurs d'autrui, qu'on ne voudrait point voir.

Zeno Invidia est tristitia et mœror quidam de prosperitatibus proximorum. *Serm. de Liv. in princ. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 130, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

L'envie est une tristesse et un chagrin qu'on éprouve à cause de la prospérité du prochain.

cero. Invidia est ægritudo animi suscepta propter alterius res secundas, quæ nihil noceant invidenti. *Lib.* 4 *Tusc. Quæst. ante med. col.* 231, *B*, *n.* 17, *t.* 4.

L'envie est un chagrin du cœur provenant du bonheur des autres, quoiqu'il ne fasse aucun mal à l'envieux.

ato. Invidia est dolor ob bona proximorum, quæ aut sunt, aut aliquando contigerunt. *Tom.* 3, *syzygia* 6 *de Definit. sub finem*, *p.* 416, *B*.

L'envie est une douleur résultant des biens que le prochain possède ou qu'il a possédés.

DIFFERENTIA.

her. Inter invidum et invidiosum hoc interest, quod invidus feliciori invidet, invidiosus autem is est, qui ab alio patitur invidiam. *Lib.* 3 *sup Epist. ad Galat. c.* 5, *p.* 195, *B*, *t.* 9.

Entre l'envieux et l'envié il y a cette différence, que l'envieux porte envie à un bonheur supérieur, tandis que l'envié est l'objet de la jalousie des autres.

PRODUCTIO.

Bonav Invidia est proles primogenita superbiæ. *Sup. Psal.* 81, *in fine*, *p.* 128, *col. D*, *t.* 1.

L'envie est la fille aînée de l'orgueil.

Duæ sunt filiæ invidiæ, scilicet :
- Tristitia in prosperis proximi,
- Exultatio in adversis. *Tit.* 1 *Diætæ*, *c.* 4, *pag.* 275, *col.* 1, *E*, *t.* 6.

L'envie a deux filles :
- La tristesse à cause de la prospérité du prochain,
- La joie à cause de ses malheurs.

yprian Invidia radix est malorum, fons cladium, seminarium delictorum, materia culparum. *De Zelo et Livore*, *c.* 3, *in princ. pag.* 324, *col.* 2, *tom.* 2.

L'envie est une source de maux, un réservoir de calamités, une semence de fautes, une abondante matière de péchés.

De invidia nascuntur alterius mali gaudium et dolor boni alterius. *In Spec. Eccl. c.* 8, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 13, *p.* 358, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618. S. ... und.

De l'envie naissent la joie dans l'adversité des autres, la douleur dans leur prospérité.

De invidia odium, susurratio, detractio, exultatio in adversis proximi, afflictio autem in prosperis, nascuntur. *Lib.* 31 *Moral. c.* 17, *post med. sup. illud*, *Job* 39, *Exhortationem ducum*, *col.* 1082, *C*, *t.* 1. S. Greg. Mag.

De l'envie naissent la haine, la susurration, la détraction, la joie dans l'adversité du prochain, comme l'affliction dans sa prospérité.

Invidia est: S. Greg. Nyss.
- Malorum principium,
- Mortis mater,
- Prima peccati janua,
- Vitiorum radix,
- Doloris initium,
- Calamitatis parens,
- Inobedientiæ causa,
- Ignominiæ principium. *De Vita Moysis*, *post med. col.* 154, *E*.

L'envie est
- Un principe de maux,
- La mère de la mort,
- La première porte du péché,
- La racine des vices,
- Le commencement de la douleur,
- La mère des calamités,
- La cause de la désobéissance,
- Un principe d'ignominie.

In invidiæ comitatu sunt: Hugo a S. Victore
- Odium,
- Afflictio,
- Exultatio,
- Malitia,
- Detractio,
- Amaritudo,
- Susurratio. *De Fructibus carnis et spirit. c.* 5, *in princ. p.* 150, *F*, *t.* 3.

L'envie a pour escorte
- La haine,
- L'affliction,
- L'allégresse,
- La malice,
- La détraction,
- L'amertume,
- La susurration.

COMPARATIO.

Quemadmodum rubigo ferrum, sic invidia animam, in qua est, consumit. *Conc.* 10 *de Invidia*, *in princ. p.* 188, *t.* 1. S. Basil Mag.

De même que la rouille ronge le fer, ainsi l'envie consume l'âme qui la porte.

Quemadmodum viperas tradunt exeso ma-

terno utero generari, ita et invidia animam ipsam parientem consumere solet. *Ibid.*

De la même manière que les vipères sortent du sein maternel en le perçant, dit-on, de même l'envie consume l'âme qui l'enfante.

S. Bonav. Invidia est sicut vermis in ligno, rubigo in ferro, tinea in vestimento. *Tit.* 1 *Diætæ, c.* 4, *col.* 2, *B, t.* 6, *part.* 1.

L'envie ressemble au ver dans le bois, à la rouille sur le fer, à la teigne sur les vêtements.

Invidus comparatur cani, qui blanditur in facie, et mordet a tergo. *Lib.* 3 *Compendii Theol. verit. c.* 16, *in fine, p.* 733, *col.* 1, *D, tom.* 7.

L'envieux est comparé à un chien qui caresse par devant et mord par derrière.

S. Zeno. Sicut proprium est boni Dei liberalitas et largitio, ita proprium est diaboli livor et invidia. *Serm. de Livore, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 130, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618.

De même que le propre de la bonté de Dieu, c'est la libéralité et la largesse, de même le propre du démon, c'est la jalousie et l'envie.

INDICIA INVIDORUM.

S. Prosper. 1. Omnia suis æmulis fingunt, eorum profectu deficiunt, odia intra se abscundunt, et in suos cruciantur, enutriunt, proficientibus invident, peccantibus favent.

Il est plein de feinte vis-à-vis de ses rivaux, il s'attriste de leurs progrès, il cache sa haine intérieurement, il se tourmente contre les siens, il porte envie à tout succès, il favorise les méchants.

2. De bonorum malis gaudent, de profectibus lugent, de inimicitiis gratuitis ardent.

Il se réjouit des maux du prochain, il s'afflige de ses succès, il est dévoré par une haine gratuite.

3. Deprehendi peccati sui malitiam timent, semper amari, nunquam certi.

Il craint de laisser percer la malice de son cœur ; il est toujours dans l'amertume, toujours dans le vague.

4. Amici diaboli, inimici etiam sui, omnibus odiosi.

C'est l'ami du diable, l'ennemi de lui-même, le rebut de tous.

5. Ad gaudenda anxii, ad plangenda læti, utrobique perversi.

La joie le rend anxieux, la plainte le réjouit; toujours il est pervers.

6. Inter amicos discordias seminant, discordantes ad tempus, si possunt, in discussione confirmant.

Il sème la discorde parmi les amis, et, s'il le peut, il envenime par ses discussions les dissensions qui n'auraient duré qu'un moment.

7. Opinionem bonorum mendaciis decolorant.

Il déprécie par ses mensonges la réputation des hommes vertueux.

S. Prosper. 8. In spiritualibus carnalia laudant, ut spiritualia bona eis deesse persuadeant.

A l'égard des hommes spirituels, il fait l'éloge de leurs qualités mondaines pour persuader qu'ils ne possèdent pas les avantages spirituels.

9. Amicitias simulant, ut eos qui se incaute sibi commiserunt, qua possunt arte decipiant.

Il simule l'amitié pour parvenir, comme il peut, à tromper celui qui se livre à lui sans défiance.

10. Odiorum sibi occasiones, pravis suspicionibus coacervant.

Il se prépare d'innombrables motifs de haine par ses soupçons injustes.

11. Dæmones, quorum sectantur facta, lætificant.

Il réjouit les démons, dont il imite les actes.

12. Sanctos viros quibus sunt noti, contristant velut amici in obsequio, hostes in animo.

Les hommes vertueux qui le connaissent s'attristent de voir en lui un ami obséquieux, un ennemi caché.

13. Continentes sunt in verbo, turpes in facto, prodigi secretorum, tenaces malorum.

Il est réservé dans son langage, méprisable dans sa conduite; il trahit les secrets, il est obstiné dans le mal.

14. Prompti suspicionum malarum, inanes bonorum, pleni sordium, præditi fraudibus.

Il est prompt à soupçonner le mal, vide de bonnes pensées, plein de souillures, fécond en fourberies.

15. Adversarii corde virtutibus, pravi moribus, et insidiosi cunctis secum in simplicitate viventibus.

Adversaire né de la vertu, dépravé dans ses mœurs et insidieux envers tous ceux qui vivent dans sa familiarité.

16. Hæc et his similia, quæ omnes invidos bonis, voto sive animo inimicos ostendunt. *Lib.* 3 *de Vita contemplat. cap.* 9, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 37, *col.* 1, *B et C, edit. Colon.* 1618.

Tels sont, avec d'autres semblables, les traits qui montrent que tous les envieux sont ennemis d'esprit et de cœur des gens de bien.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Vere stultum interficit iracundia, et parvulum occidit invidia. *Job* 5, *v.* 2.

Certes, la colère de Dieu ne fait mourir que l'insensé, et sa fureur ne tue que les petits esprits.

2. Vita carnium, sanitas cordis : putredo ossium, invidia. *Prov.* 14, *v.* 30.

La santé du cœur est la vie du corps ; l'envie ronge les os.

3. Contemplatus sum omnes labores hominum, et industrias animadverti patere invidiæ proximi. *Eccles.* 4, *v.* 4.

J'ai considéré tous les travaux des hommes, et j'ai vu que leurs projets sont exposés à l'envie.

4. Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum. *Sap.* 2, *v.* 24.

Par l'envie de Satan, la mort est entrée dans l'univers.

5. Neque cum invidia tabescente iter habebo, quoniam talis homo non erit particeps sapientiæ. *Sap.* 6, *v.* 25.

Je ne marcherai pas avec celui qui languit par envie, parce qu'un tel homme ne participera pas à la sagesse.

6. Alius alium per invidiam occidit. *Ibid.* 14, *v.* 24.

Ils se tuent les uns les autres par l'envie.

7. Qui sibi invidet, nihil est illo nequius. *Eccli.* 14, *v.* 6.

Rien n'est pire que de se porter envie à soi-même.

8. Nequam est oculus lividi, despiciens animam suam. *V.* 8.

L'œil de l'envieux est mauvais, l'envieux dédaigne son âme.

9. Invidia contaminatus, erubescas. *Ibid.* 31, *v.* 16.

De peur que l'envie ne te fasse rougir.

10. Omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos. 1 *Mach.* 8, *v.* 16.

Tous obéissent à un seul, et il n'y a ni envie ni jalousie parmi eux.

11. Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes. *Galat.* 5, *v.* 26.

Ne soyons point amateurs de la vaine gloire, nous provoquant les uns les autres, envieux les uns des autres.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 12. Fuge invidiam, quæ non solum alienos, verum multo magis eum, quem possederit, lacerare consuevit. *De Fuga sæculi, c.* 4, *circa init. col.* 201, *D, t.* 1.

Fuyez l'envie, qui déchire non seulement les étrangers, mais encore plus volontiers celui qu'elle possède.

13. Qui invidet non alium prius quam seipsum occidit. *Precat.* 2 *ante Missam, ante med. col.* 1266, *A, t.* 4.

L'envieux se tue lui-même avant de tuer les autres

S. Anselm. 14. Qui bonis alterius arridet, sanctis consentit : qui vero invidet, diabolis similis est. *De Similitudin. c.* 45, *post med.*

Sourire à la prospérité d'autrui, c'est s'unir aux saints; mais en être envieux, c'est s'assimiler aux démons.

S. Antonin. 15. Invidia non habet modum, permanens jugiter sine fine; et cum alia vitia et scelera finiantur, quantum ille cui invidetur profecerit majori successu, tantum invidus in majus incendium livoris ignibus inardescit. *Part.* 2, *tit.* 8, *c.* 1, § 3, *in fin. f.* 246, *col.* 4.

L'envie n'a pas de bornes, elle est toujours permanente, et tandis que les autres vices, que les autres crimes ont une limite, plus celui qui est l'objet de l'envie a de succès, plus les feux de la jalousie brûlent le cœur de l'envieux.

16. Invidi ita male sunt dispositi, ut de lumine aliorum obscurentur, de sanitate infirmentur, et de aliorum vita moriantur. *Ibid.* S. Antonin.

L'envieux présente une telle disposition, qu'il s'obscurcit de la lumière des autres, qu'il tombe malade de leur santé, et qu'il meurt de les voir vivre.

17. Invidi sunt sedes diaboli. *Sermon.* 1 *dom.* 3 *post Pascha, ante med. f.* 137, *p.* 1. Ant. de Pad.

Les envieux logent le démon dans leur cœur.

18. Invidia succensi nolunt alios vivere, quos se conspiciunt non posse possidere. *Sermon. post Trinit. post med. f.* 197, *p.* 2.

L'envieux ne veut pas voir vivre ceux qu'il désespère de pouvoir égaler.

19. Quis dubitat immane vitium esse invidentiam, qua necesse est torqueatur et subjiciatur, qui non vult in rebus temporalibus vinci? Melius est ut homo nos vincat, quam invidentia. *De vera Rel. c.* 45, *in fine, p.* 512, *C, t.* 1. S. Aug.

Qui doute que l'envie ne soit un vice inouï, l'envie qui nécessairement torture et écrase celui qui ne veut pas de supérieur dans les choses temporelles? Il nous vaut mieux être vaincus par les hommes que par l'envie.

20. Invidia diaboli vitium est. *Epist.* 48 *ad Vincentium, ante med. p.* 112, *D, t.* 2.

L'envie est le vice de Satan.

21. Invidia sequitur superbiam, non præcedit : non enim causa superbiendi est invidentia, sed causa invidendi superbia. *Lib.* 11 *de Genesi ad litt. c.* 14, *in med, p.* 470, *D, t.* 3.

L'envie suit l'orgueil et ne le précède pas ; car l'envie n'est pas la cause de l'orgueil, mais c'est l'orgueil qui est la cause de l'envie.

22. Vir invidus similis est navi, quæ jactatur fluctibus maris, in perturbatione est semper, ut lupus rapax insanit inaniter, in miseria detinetur, et tabescens ad nihilum redigitur, semper furore plenus particeps dæmoniorum efficitur. *De salutar. Docum. c.* 22, *post med. p.* 756, *D, tom.* 4.

L'envieux ressemble à un vaisseau ballotté par les flots de la mer : il est dans une agitation incessante; comme un loup vorace, toujours affamé, il reste dans sa misère, il se dessèche et se réduit à rien ; toujours plein de rage, il devient membre de la famille des démons.

23. Invidentia illa diabolica est, qua invident bonis mali : nulla alia causa est, nisi quia illi boni sunt, illi mali. *Lib.* 16 *de Civit. Dei, c.* 5, *in med. p.* 269, *B, t.* 5.

Elle est diabolique, l'envie des méchants contre les bons; elle n'a point d'autre cause, sinon que ceux-ci sont bons et ceux-là méchants.

24. Superbiam sequitur invidentia, tanquam filia pedissequa : eam quippe superbia continuo parit, nec unquam est sine tali prole atque comite. *De S. Virgin. c.* 31, *ante med. p.* 570, *D, t.* 6.

L'envie suit l'orgueil comme sa fille inséparable; car l'orgueil l'enfante continuellement, et jamais elle n'est séparée de cette fille, de cette compagne.

S. Aug.

25. Superbiæ et invidentiæ, diabolus præest. *Ibid. in med. p.* 570, *D.*

Le diable est le prince de l'orgueil et de l'envie.

26. Invidia opus est diaboli, quod opus et processit ex illo, et manet in illo. *Lib.* 1 *contra Julian. c.* 3, *circa med. p.* 653, *A*, *t.* 7.

L'envie est l'œuvre du démon, œuvre qui procède de lui et qui reste en lui.

27. Justus injusto oneri est, quia injustum eum esse non vult, sed eum justum fieri, et optat votis, et conatur factis : injustus autem sic odit justum, ut nolit eum esse, non ut bonum velit esse : quanto enim bonus est, tanto magis oneri est iniquitati illius. *Super Psalm.* 36, *conc.* 2, *in princ. p.* 192, *C*, *t.* 8.

Le juste est un fardeau pour l'injuste, parce qu'il ne veut pas le voir demeurer dans l'injustice et qu'il tend de ses vœux et de ses efforts à le rendre juste ; l'injuste, au contraire, hait le juste au point de ne pas vouloir qu'il existât, tant il voudrait qu'il ne fût point juste ; car plus un homme est vertueux, plus il pèse à l'iniquité de l'envieux.

28. Quid est invidere? horrendum malum. Ipso malo diabolus dejectus est : ipso dejecto, dejecit multos. Maligna pestis est invidia. *Tract.* 5 *sup. Evang. Joan. de cap.* 1, *prope finem*, *p.* 32, *D*, *t.* 9.

Qu'est-ce que l'envie ? un mal horrible. Ce mal même a renversé Satan ; Satan renversé, il a terrassé un grand nombre d'âmes. C'est une peste maligne que l'envie.

29. Tolle invidiam, et tuum est quod habeo ; tolle invidiam, et meum est quod habes : livor separat, charitas jungit. *Ibid. tract.* 32 *de c.* 7, *post med. p.* 176, *t.* 9.

Enlevez l'envie, et ce que j'ai est à vous ; enlevez l'envie, et ce que vous avez est à moi. L'envie sépare, la charité unit.

30. Ubi est invidia, amor fraternus esse non potest. Qui invidet, non amat : peccatum diaboli est in illo, qui et diabolos invidendo dejecit. Cecidit enim et invidit stanti : non ideo voluit dejicere, ut ipse staret, sed ne solus caderet. *Tract.* 5 *sup. Epist. Joan. de c.* 3, *post med. p.* 416, *D*, *t.* 9.

Où est l'envie, l'amour fraternel ne peut pas être. Celui qui envie n'aime pas ; c'est le péché du diable, vivant dans celui qui, par envie, a terrassé les diables. Car il est tombé et a porté envie à celui qui restait debout ; il a voulu le terrasser, non pas pour rester debout lui-même, mais pour ne pas tomber seul.

31. Invidia est vitium diabolicum, quo solus diabolus reus est, et inexpiabiliter reus. *De Discipl. christ. c.* 1, *post med. p.* 625, *A*, *t.* 9.

L'envie est un vice diabolique, dont le démon seul est coupable et irrémédiablement coupable.

32. O invide infelix, qui aliena felicitate torqueris, alieno damno depasceris : ipsis rebus probas te ex parte diaboli esse, qui invides aliis quod tu ignoras scire. *De Cognit. veræ vitæ, c.* 5, *post med. p.* 576, *D*, *t.* 9.

O misérable envieux, qui es torturé par la félicité du prochain, qui te repais de ses malheurs, c'est par là que tu prouves que tu viens du diable, en enviant aux autres la science que tu ne peux pas atteindre.

33. Invidentia diaboli convitium est, sed habet matrem suam : superbia vocatur mater invidiæ, superbia invidos facit : suffoca matrem, et non erit filia. *De Discipl. christ. c.* 1, *post med. p.* 625, *A*, *t.* 9. S. Aug.

L'envie du diable est un opprobre, mais elle a un père : l'orgueil s'appelle le père de l'envie, l'orgueil produit les envieux ; étouffez le père, et l'enfant ne sera plus.

34. Invidia filia est superbiæ, sed ista mater nescit esse sterilis : ubi fuerit, continuo parit. *De Verbis Domini*, *Serm.* 53, *ante med. p.* 139, *litt. B.*

L'envie est la fille de l'orgueil, mais cette paternité ne peut pas être stérile : où qu'elle soit, elle produit continuellement.

35. Invidia omnes virtutes concremat, omnia bona dissipat, omnia mala generat. *Serm.* 18 *ad fratres in eremo, in princ. pag.* 933, *B*, *tom.* 10.

L'envie brûle toutes les vertus, dissipe tous les biens, engendre tous les maux.

36. Ille invidus est, qui alienum bonum suum facit, et si facere non potest, clamat per vicos et plateas, et velut canis latrat et ardet, sed primo seipsum more phœnicis occidit. *Ib.*

Celui-là est envieux qui s'approprie le bien d'autrui, et qui, s'il ne peut se l'approprier, crie par les rues et les places publiques, aboyant et haletant comme un chien ; mais il se tue lui-même le premier comme le phénix.

37. Invidia omni vitio pejor est, et omni peste deterior. *Ibid. ante med. p.* 934, *C.*

L'envie est pire que tous les autres vices et la plus terrible de toutes les pestes.

38. Invidia nequissima pestis, tormentum sine refrigerio, morbum sine remedio, laborem sine respiratione, pœnam sine intermissione, famem sine saturitate semper habere videtur.

L'envie est une peste très-désastreuse, un tourment sans rafraîchissement, une maladie sans remède. un labeur sans répit, un châtiment sans relâche, une faim sans soulagement : voilà ce que révèle constamment l'envie.

39. Invidus vermis mortifer est, qui in hedera Jonæ quotidie nascitur ; igneus serpens, quo populus Israel pungitur ; hic est bruchus, quo fructus terrarum depascitur. *Ibid.*

L'envie est ce ver meurtrier qui naît chaque jour sur le lierre de Jonas ; c'est ce serpent de feu qui pique le peuple d'Israël ; c'est cette sauterelle qui dévore les fruits de la terre.

40. Invidia est illa pessima tinea quæ purpuramenta virtutum demolitur, ærugo quæ thesaurum sapientiæ deprædatur, bruchus qui terrarum virentia comburit : quia quidquid boni operis virescit in homine, pene pestis invidiæ perdit. *Prosec.*

L'envie est cette détestable teigne qui ronge la pourpre des vertus, la rouille qui ravage le trésor de la sagesse, la chenille qui dévore les plantes terrestres, parce que tout ce qui verdit de bonnes œuvres dans l'homme, la peste de l'envie l'étouffe à peu près en entier.

Aug. 41. Hæc est quæ angelum de cœlo projecit, quæ hominem de paradiso exulavit, quæ filios Israel in deserto percussit, quæ contra Joseph fratres armavit, quæ Danielem in lacum leonum misit, quæ Christum cruci affixit, quæ Judam suspendi fecit.

C'est elle qui a précipité l'ange du ciel, qui a exilé l'homme du paradis, qui a frappé les enfants d'Israël dans le désert, qui a armé contre Joseph ses frères, qui a fait jeter Daniel dans la fosse aux lions, qui a cloué le Christ sur la croix, qui a porté Judas à se pendre.

42. Invidia est illa fera pessima, quæ fidem tollit, concordiam dissipat, tertiam linguam multiplicat, justitiam disperdit, et omnia mala generat.

L'envie est cette bête monstrueuse qui enlève la foi, qui trouble l'harmonie, qui multiplie la troisième langue, disperse la justice et engendre tous les maux.

43. Hæc est quæ Abel occidit, Adam oneravit et exulavit, Judam suspendit, Petrum jugulavit, dum Christum negavit, Paulum decollavit et Joannem, Stephanum lapidavit, David decepit, muros Jerusalem evertit, Romam depopulavit, Carthaginem destruxit, Trojam devastavit. *Ibid. a med. p.* 934, *C et D.*

C'est elle qui a tué Abel, accablé et exilé Adam, pendu Judas, assassiné Pierre quand il nia le Christ, décollé Paul et Jean, lapidé Etienne, trompé David, renversé les murs de Jérusalem, ruiné Rome, détruit Carthage, dévasté Troie

44. Nunquam melius invidos torquere poteritis, quam virtutibus et gloriæ serviendo : tunc enim latrant ut canes, rugiunt ut leones, facie pallescunt, capite minantur, oculis scintillant, manus cancellatas astringunt, dentibus strident, et sic anima et corpore moriuntur. *Ibid. in fine, p.* 934. *D.*

Jamais vous ne pourrez mieux torturer les envieux qu'en vous appliquant à la vertu et à la gloire ; car c'est alors qu'ils aboient comme des chiens, rugissent comme des lions, qu'ils pâlissent, qu'ils vieillissent, qu'ils dardent des regards étincelants, qu'ils crispent leurs mains avec rage, qu'ils grincent les dents, et qu'ils meurent spirituellement et corporellement.

45. Charitati nihil adversius, quam invidentia : mater autem invidentiæ, superbia est. *De Catechiz. rudib. c.* 4, *circa finem, t.* 4.

Il n'y a rien de plus opposé à la charité que l'envie ; or, la mère de l'envie, c'est la superbe.

46. Est peccatum diabolicum invidia, et pœna peccati, quæ protinus ipsum de quo oritur, vexat auctorem. *Lib.* 6 *contra Julian. c.* 1, *ante finem, t.* 7.

L'envie est un péché diabolique ; c'est un châtiment du péché qui punit premièrement l'auteur qui l'a commis.

l. Mag. 47. Invidia est
Vitium intolerabile,
Serpentis documentum,
Dæmonium inventum,
Seminatio inimici,
Arrhabo supplicii,
Impedimentum pietatis,
Via ad gehennam,
Privatio regni. *Conc.* 10 *de Invidia, p.* 190, *t.* 1.

L'envie est
Un vice intolérable,
L'école du serpent,
Une conspiration des démons,
Une semence d'inimitiés,
Un gage de supplice,
L'obstacle de la piété,
La voie de l'enfer,
La perte de la couronne.

48. Nulla perniciosior affectio animis hominum innascitur, quam invidia, quæ extraneos minime lædens, primum et domesticum malum est possidenti. *Ibid. in princ. p.* 188. S. Basil. Mag.

Il n'y a pas dans le cœur de l'homme d'affection plus pernicieuse que l'envie, qui, même quand elle ne fait aucune blessure aux étrangers, nuit d'abord intérieurement à celui qui en est possédé.

49. Unde bonus proficit, inde invidus tabescit. *In suis Prov. verbo Unde, p.* 200, *t.* 2. V. Beda.

Ce qui profite à l'homme de bien fait sécher l'envieux.

S. Bern. 50. Invidia immanis est bestia, flatu igneo quidquid attigerit, necat. *Serm.* 13 *super Qui habitat, statim a med. f.* 87, *col.* 1, *C.*

L'envie est une bête cruelle ; de son souffle embrasé elle tue tout ce qu'elle atteint.

51. Quis tam gravis pruritus oculi, quam invidia ? Nec vero aliis livor invidus, quam aliena gloria et felicitate torquetur. *Serm.* 5 *de Verbis Isaiæ, ante finem, f.* 69, *col.* 4, *I.*

Y a-t-il dans l'œil une démangeaison aussi intolérable que l'envie ? Or, la noire envie ne se tourmente que de la gloire ou de la félicité d'autrui.

52. Invidus ut basiliscus, venenum in oculo gerit : pessimum animal et præ omnibus execrabile, oculum habet venenatum invidus, oculum nequam, oculum fascinantem. *Serm.* 13, *sup. Qui habitat, in med. f.* 87, *col.* 1, *B.*

L'envie, semblable au basilic, porte le venin dans l'œil : animal très-méchant, et de tous le plus exécrable, l'envieux a l'œil venimeux, l'œil méchant, l'œil fascinateur.

53. Quam rara virtus est, alienæ non invidere virtuti ! *Serm.* 49 *sup. Cant. ante fin. f.* 174, *col.* 1, *I.*

Que c'est un rare mérite de ne pas envier le mérite d'autrui !

54. Quid est invidere, nisi malum videre ? *Serm.* 13 *sup. Qui habitat, circa med. f.* 87, *col.* 1, *B.*

Que signifie le mot *envier*, si ce n'est voir mal ?

55. Invidia est animi tinea, sensum comedit, pectus urit, mentem afficit, cor hominis quasi pestis depascit, et cuncta bona ardore pestifero devorat. *De inter. Domo, cap.* 42, *in princ. f.* 330, *col.* 4, *K.*

L'envie est la teigne de l'esprit ; elle ronge les sens, brûle la poitrine, accable l'âme, dévore le cœur de l'homme comme un cancer, et dessèche toute bonne œuvre de son souffle pestilentiel.

56. Tristius invidia nihil est, quæ protinus suum auctorem torquet et discruciat. *Ibid. cap.* 61, *in princ. f.* 332, *col.* 2, *F.*

Il n'est rien de plus triste que l'envie, qui tourmente et déchire tout d'abord son auteur

S. Bern. 57. Invidia duplices evomit flammas : modo illum urit, qui meliori invidet, in id quod ipse non est; modo illum afficit, qui quemlibet consimilem dolet sibi esse æqualem. *De Ord. vitæ, longe ante fin. f.* 337, *col.* 3, *I.*

L'envie vomit une double flamme : tantôt elle brûle celui qui envie à un autre ce qu'il a de mieux que lui, tantôt elle accable celui qui se voit l'égal d'un de ses semblables.

58. Homo invidus membrum est diaboli. *Serm.* 34 *sup. Qui habitat, in princ. fol.* 90, *col.* 3, *H.*

L'homme envieux est un membre du diable.

59. Invidia tinea est animæ, prius nocet sibi quam alteri. *Ibid. etc.*

L'envie est la teigne de l'âme; elle se nuit à elle-même avant de nuire à autrui.

60. Invidia sensum hominis comedit, pectus urit, mentem lacerat, cor quasi quædam pestis pascit. *Ibid. fere in med. f.* 90, *col.* 3.

L'envie dévore le sens de l'homme, brûle sa poitrine, déchire l'esprit, consume le cœur comme un cancer.

S. Bonav. 61. Invidi pervertunt quod bonum est, dissimulant quod est verum, diminuunt quod magnum est. *Sup. Psal.* 130, *circa init. pag.* 383, *col.* 1, *C*, *t.* 1.

Les envieux pervertissent ce qui est bien; ils dissimulent la vérité, rapetissent la grandeur.

62. Invidia est {
Mala, de bono proximi dolendo;
Pejor, de malo ejus gaudendo;
Pessima, in utroque ei nocendo, scilicet impediendo bonum, vel malum inferendo. *Serm.* 1 *dom.* 20 *post Pent. in princ. p.* 200, *col.* 1, *t.* 3.

L'envie est {
Mauvaise, quand elle s'attriste du bien du prochain;
Pire, quand elle se réjouit de son malheur;
Très-mauvaise, quand elle lui nuit de deux manières, c'est-à-dire lorsqu'elle empêche le bien ou qu'elle cause le mal.

63. Invidiæ passio et fornicatione et adulterio multum est deterior. *Lib.* 2 *Pharetræ*, *c.* 8, *in med. p.* 131, *col.* 1, *A*, *t.* 6.

La passion de l'envie est beaucoup plus criminelle que la fornication et l'adultère.

64. Si nullos tibi inimicos facit injuria, multos facit invidia. *Ibid. etc.*

Si les injures ne vous font aucun ennemi, l'envie vous en fait beaucoup.

65. Invidus bono alieno insidiatur, judicio pravæ suspicionis, et postea mordet vel pungit aculeo murmurationis, et inficit veneno detractionis. *Tit.* 1 *Diætæ*, *c.* 4, *post med. p.* 274, *col.* 2, *C*, *t.* 6. S. Bonav.

L'envie tend des piéges au bien d'autrui par la perversité de ses jugements et de ses soupçons, et puis elle mord ou pique avec le dard de ses murmures et inocule le venin de la détraction.

66. Invidus {
De bonis aliorum affligitur,
De melioratione deterioratur,
De profectu deficit,
De pinguedine marcescit,
De sanitate infirmatur,
De vita moritur. *Ibid. in fine, p.* 275, *col.* 1, *D.*

Quant à l'envieux, {
La fortune d'autrui l'afflige,
La prospérité l'exaspère,
Le succès l'accable,
L'abondance le maigrit,
La santé le rend malade,
La vie le tue.

67. Invidus ipse amittere se putat, quod alii lucrantur. *Ibid. etc.*

L'envieux se figure perdre lui-même ce que les autres gagnent.

68. Gravis invidia est, malum pro malo reddere; gravior, odire illum, qui nihil nocuit; gravissima autem, malum pro bono restituere. *Lib.* 1 *de Profectu relig. c.* 28, *prope med. pag.* 568, *col.* 1, *E*, *t.* 7, *part.* 4.

C'est une envie grave de rendre le mal pour le mal, plus grave de haïr celui qui ne vous a pas fait de mal, très-grave de rendre le mal pour le bien.

69. Qui invidus est, sine dæmone esse non potest. *Hom.* 23, *a med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 769, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Ar.

L'envieux n'est jamais sans le démon.

70. Nihil magis christiano cavendum, nihil cautius providendum, quam ne invidia et livore ipse capiatur. *De Zelo et Livore*, *c.* 2, *in princ. p.* 324, *col.* 1, *t.* 2. S. Cyprian.

Le plus grand soin, la précaution la plus prévoyante du chrétien doit être de ne pas se laisser prendre par l'envie et la jalousie.

71. In adulterio cessat facinus perpetrato stupro, in latrone conquiescit scelus homicidio admisso, prædonis rapacitas cessat præda possessa, falsario modum ponit impleta fallacia; invidia vero terminum nescit. *Ibid. c.* 3, *circa med. p.* 325, *col.* 1.

L'adultère borne son crime à la perpétration de l'acte honteux, le brigand s'arrête à l'assassinat de sa victime, le pirate suspend ses rapines après sa prise, le faussaire s'arrête quand il a exécuté ses tromperies ; mais l'envie ne connaît pas de bornes.

72. Quisquis magnanimus est, a livore alienus est. *Ibid. c.* 4, *prope fin. p.* 326, *col.* 2.

Tout cœur magnanime est exempt de jalousie.

73. Invidia impium semper ingressum habet, et per æqualia mala procedit. *Lib.* 6 *Glaphyr. in Gen. c.* 1 *de Joseph, post init. p.* 146. S. Cyrill. Alex.

L'envie est toujours prédisposée à l'impiété, et elle marche de crime en crime.

H. Alex. 74. Invidia sæpe in cædem desinit. *Ibid.*

L'envie aboutit souvent au meurtre.

nysius thus. 75. Invidia cum directe adversetur charitati, quæ est animæ vita, maxime perhibetur mors esse animæ. *Sup. Epist. ad Galat. c.* 5, *art.* 5, *in fin. f.* 79, *E.*

L'envie étant directement opposée à la charité, qui est la vie de l'âme, il faut surtout l'empêcher de nous donner la mort spirituelle.

hræm. 76. Bestialis invidia, haud secus, quam telum vulnerat. *De Morbo linguæ, ante fin. pag.* 102, *A*, *t.* 1.

L'envie, cette bête fauve, blesse comme un dard.

77. Invidia manifestat nos charitatem Dei penitus non habere. *Et habet. apud Bedam, t.* 7, *in suis Scintillis, c.* 15, *col.* 397.

L'envie montre avec évidence que la charité divine n'est pas en nous.

. Angl. 78. Invidia est subtilius quoddam rapacitatis genus. *Serm.* 19 *sup. Cant. ante med. apud D. Bernard. vol.* 2, *f.* 16, *col.* 3, *I.*

L'envie est une manière subtile de voler le bien d'autrui.

s. ord. 79. Invidia non vult homines salvari. *Sup. Lucam, c.* 15, *col.* 912, *E*, *t.* 5.

L'envie ne veut pas que les hommes se sauvent.

g. Mag. 80. Cum devictum cor livoris putredo corruperit, ipsa quoque exteriora indicant, quam graviter animum vesania instigat. *Lib.* 5 *Moral. c.* 32, *ante med. num.* 34, *col.* 175, *D.*

Quand la pourriture de la jalousie a gagné et corrompu un cœur, tout, à l'extérieur même, indique quels ravages cette passion fait dans l'âme.

81. Malos non solum ignis per vindictam postea cruciat, sed nunc etiam per livorem cremat : quia qui postea puniendi sunt retributionis supplicio, nunc semetipsos afficiunt invidiæ tormento. *Ibid. lib.* 2, *c.* 20, *ante med. col.* 46, *A.*

Ce n'est pas seulement dans l'autre vie que le feu vengeur tourmente les méchants, mais c'est aussi dès à présent qu'il les consume par la jalousie, parce que ceux qui doivent subir plus tard un juste supplice s'infligent à eux-mêmes dès ce monde le tourment de l'envie.

82. Parvulus est, qui invidia occiditur : quia, nisi ipse inferior existeret, de bono alterius non doleret. *Lib.* 5, *c.* 32, *in princ. col.* 175, *B.*

Il est petit, celui qui est dévoré par l'envie, parce que, s'il était sans petitesse, il ne s'affligerait pas du bien d'autrui.

83. Invidi color pallore afficitur, oculi deprimuntur, mens accenditur, et membra frigescunt : fit in cogitatione rabies, in dentibus stridor. *Ibid. prope med. num.* 34, *col.* 175, *D.*

L'envieux a le teint pâle; ses yeux se creusent, son esprit s'enflamme, ses membres se refroidissent; il a la rage au cœur, le grincement aux dents.

84. Nihil lætum de propriis libet, quia tabescentem mentem sua pœna sauciat, quam felicitas torquet aliena. *Ibid.* S. Greg. Mag.

Il n'a pas de joie de son propre bien, parce que l'âme desséchée est blessée par la peine qu'elle ressent de la félicité d'autrui.

85. Invidia cum mentem tabefecerit, cuncta quæ invenerit bene gesta consumit. *Ibid. in med. num.* 34, *col.* 176, *A.*

Quand l'envie a desséché l'âme, elle consume tout ce qu'elle trouve de bonnes œuvres.

86. Imminutio livoris est affectus surgens internæ dulcedinis, et plena mors ejus, est perfectus amor æternitatis. *Ib. ante fin. col.* 176, *litt. C.*

La diminution de la jalousie, c'est l'affection naissante d'une douceur intérieure, et son dernier soupir, c'est l'amour parfait de l'éternité.

87. Quid invidis infelicius, quos dum conspecta felicitas afficit, pœna nequiores reddit? *Part.* 3 *Past. c.* 1, *admon.* 11, *ante med. col.* 1269, *B*, *t.* 1.

Quoi de plus malheureux que l'envieux, qui, en s'affligeant du bonheur d'autrui, s'aigrit de plus en plus sous les déchirements de la douleur?

88. Ex omnibus passionibus invidia injustissima pariter est et justissima; cum quia omnes perturbat, tum quia consumit noxios. *Orat.* 24 *de seipso, ante med. p.* 149. S. Greg. Naz.

De toutes les passions, l'envie est tout à la fois la plus injuste et la plus juste, parce qu'elle trouble le monde, parce qu'elle consume les coupables.

89. Invidia
- Adamum e paradiso ejecit, a voluptate et muliere deceptum;
- Cain fratricidam fecit, quoniam sacrificium sanctius non attulisset;
- Mundum immundum aqua cooperuit, et Sodomitas igne obruit;
- Dathan et Abiron instigavit, cum adversus Moysem insanirent;
- Mariam lepra percussit, quoniam tantummodo contra fratrem Moysem obmurmurasset;
- Prophetarum sanguine terram infecit, et sapientissimum Salomonem mulieribus obnoxium reddidit;
- Judam ad proditionem induxit, qui ob parvum argentum perpetravit, quod strangulatione dignum esset;
- Herodem puerorum fecit homicidam, et Pilatum Christi interfectorem;

S. Greg. Naz. Invidia { Populum Israeliticum eo peccato contaminavit et maculavit, ut ne nunc quidem ab illo respiret;
Apostatam tyrannum Julianum contra nos excitavit, cujus adhuc relicti sunt carbones, licet flammam evaserimus;
Pulchrum Ecclesiæ corpus dissecuit, ac in diversa et contraria studia divisit. *Ibid.*

L'envie { A chassé du paradis Adam séduit par la volupté et par la femme;
A rendu Caïn fratricide, parce que son sacrifice n'avait pas été assez parfait;
A noyé dans les eaux le monde corrompu, et enseveli dans le feu les Sodomites;
A poussé Dathan et Abiron à s'insurger follement contre Moïse;
A frappé de la lèpre Marie, uniquement pour avoir murmuré contre son frère;
A rougi la terre du sang des prophètes, et soumis le sage Salomon aux femmes;
A conduit à la trahison Judas, qui, pour une misérable somme, se rendit digne de la strangulation;
A rendu Hérode assassin de petits enfants, et fait de Pilate le bourreau du Christ;
A taché et souillé le peuple juif d'un péché tel, qu'aujourd'hui même il n'en respire pas;
A tourné contre nous le tyran apostat Julien, dont les brasiers brûlent encore, bien que nous ayons échappé aux flammes;
A disloqué le corps brillant de l'Eglise en y semant la division et les sectes.

90. Pulchrum invideri, turpis invidentia :
Incede celsus, invidos linquens humi.
In sua Poesi, et habet. apud D. Joan. Damasc. lib. 3 *Parall. c.* 110, *f.* 142.

Il est beau d'être envié; c'est une honte d'être envieux : Marche le front haut, sans te soucier des envieux qui se traînent à terre.

S. Hier. 91. Virtus semper invidiæ patet. *Tom.* 1, *Epist.* 8 *ad Demetriad. ante med. p.* 65, *B.*

La vertu est toujours exposée à l'envie.

92. Facessat invidia, quam nomini christiano maledicorum semper genuinus infigit : ut dum probra metuunt, ad virtutes non provocentur. *Tom.* 1, *Epist.* 10 *ad Furiam, p.* 79.

Que l'envie se mette à l'œuvre, elle que le génie de la médisance arme toujours contre le chrétien ; mais les envieux, en fuyant l'opprobre, ne sentent point d'émulation pour la vertu.

93. Invidia primum mordax est sui. *Tom.* 2, *Epist.* 57 *ad Asellam, circa med. p.* 363, *B.*

L'envie porte contre elle-même son premier coup de dent.

94. Plurimi stimulante invidia, quod consequi non valent, despiciunt. *In præfatione sup. Isaiam, in med. p.* 26, *C.* S. Hier.

Plusieurs, sous l'aiguillon de l'envie, méprisent ce qu'ils ne peuvent atteindre.

95. Quid invido delectationis præstat invidia, quem secretis quibusdam conscientiæ ungulis livor ipse decerpit, et alienam felicitatem tormentum ejus facit? *Tom.* 4, *Epist.* 1 *ad Demetriad. post med. p.* 20, *C.*

Quel plaisir l'envie peut-elle procurer à l'envieux que les griffes secrètes de la jalousie déchirent intérieurement, tandis que la félicité d'autrui fait son tourment au-dehors?

96. Invidere non cessat auctor invidiæ, quia cum ipse a Deo projectus est, tanto majori livore torquetur, quanto aliquem apud Deum viderit clariorem. *Ibid. longe post med. p.* 23, *litt. A.*

L'auteur de l'envie ne cesse d'envier, parce qu'ayant été rejeté de Dieu, il est d'autant plus torturé par la jalousie, qu'il aperçoit quelqu'un s'approcher davantage de la gloire de Dieu.

97. Ille absque invidiæ infectione esse non poterit, qui soli Deo placere gestierit. *Pros.*

Celui-là aura toujours à subir les coups de l'envie, qui ne voudra plaire qu'à Dieu seul.

98. Invidia enim non tam humanas amicitias, quam solam justitiam persequitur.

Car l'envie ne s'attache pas autant aux amitiés humaines qu'à la justice.

99. Qui invidus est, aliena felicitate torquetur, quoniam virtus semper invidiæ patet. *In Reg. monach. c.* 19 *de Laude et Detract. circa med. p.* 286, *D.*

L'envieux est tourmenté par le bonheur d'autrui, parce que la vertu prête toujours le flanc à l'envie.

100. Venena invidiæ possunt quidem superari, sed difficile conquiescunt. *Lib.* 4 *sup. Matth. c.* 22, *in fine, p.* 67, *D, t.* 9.

Le venin de l'envie peut bien être neutralisé, mais il est difficilement en repos.

101. Justius invidia nihil est, quæ protinus ipsum auctorem rodit, excruciatque ipsius animum. *Lib.* 3 *sup. Epist. ad Galat. c.* 5, *in illud, Manifesta sunt opera carnis, p.* 194, *B, tom.* 9.

Il n'est rien de plus juste que l'envie, en tant qu'elle ronge le premier son auteur et torture son âme.

102. Nemo illi, quem vere amat, invidet, cujusvis eum esse conspiciat gloriæ, vel honoris : sed omnem ejus felicitatem, quasi suam libenter amplectitur. *Sup.* 1 *ad Cor, c.* 13, *in illud, Charitas non æmulatur, f.* 220, *t.* 9.

Nul ne porte envie à ceux qu'il aime véritablement, quelle que soit leur gloire, quels que soient les honneurs dont ils sont entourés; mais il contemple leur félicité aussi volontiers que sa félicité personnelle.

103. Invidus pallidus est, macie confectus, cito prorumpit in iram, vultum commutat li- Hugo a S. Victor

go clore. vore, oculis truculentus, animo inquietus. *Lib.* 4 *de Propriet. rerum, c.* 9, *circa med. pag.* 308, *A*, *t.* 2.

L'envieux est pâle, accablé de maigreur, prompt à s'irriter; il change de visage sous le feu de la jalousie; il a les yeux durs, l'âme inquiète.

104. Invidia semper mala aliorum revelat, et bona celat. *Sup.* 3 *Reg.* 18, *fol.* 281, *col.* 4, *tom.* 1.

L'envie révèle toujours les défauts des autres et cache leurs vertus.

card. 105. Invidia peccatum est gravissimum, quia et proprium subjectum lædit et destruit. *Sup. Epist. Judæ*, *f.* 361, *col.* 4, *t.* 7.

L'envie est un péché très-grave, parce qu'elle blesse et anéantit le sujet qui la ressent.

106. Invidia cibus est mentis, virulentis eam succis corrumpens, et prosperitate alieni successus jugiter miseram excruciare non desinens. *Lib.* 3 *de cœnob. Inst. c.* 23, *ante med. pag.* 126.

L'envie est un aliment qui corrompt l'âme par ses sucs vénéneux, et qui ne cesse de la rendre malheureuse et de la tourmenter par la prospérité d'autrui.

Cass. 107. Sciendum sane est, invidiæ morbum difficilius ad medelam, quam cætera vitia pervenire : nam eum quem semel veneni sui peste corruperit, pene dixerim carere remedio. *Collat.* 18 *abb. Piammonis*, *cap.* 17, *in princ. pag.* 744.

Il est bon de remarquer que l'envie est une maladie plus inaccessible aux remèdes que les autres vices ; car celui à qui elle a une fois inoculé son venin pestilentiel porte un mal presque incurable.

108. Cunctis vitiis perniciosiorem atque ad purgandum difficiliorem esse constat invidiam, quæ ipsis remediis, quibus reliqua extinguuntur, accenditur. *Ibid. circa med. p.* 745.

Il est reconnu que de tous les vices le plus pernicieux et le plus difficile à guérir, c'est l'envie, qui s'anime sous l'action des remèdes les plus efficaces contre les autres passions.

109. Invidiæ quasi a regulo serpente effusum virus vitam ipsam religionis ac fidei, priusquam vulnus in corpore sentiatur, excludit. *Ibid. post med. p.* 745.

Le venin de l'envie, inoculé, pour ainsi dire, par la morsure d'un serpent, éteint la vie de la grâce et de la foi avant que sa blessure soit ressentie dans le corps.

n. Chr. 110. Invidia telum est diaboli. *Hom.* 3 *sup. Gen. ante fin. col.* 17, *B*, *t.* 1.

L'envie est l'arme du diable.

111. Sicut vermis, qui a ligno producitur, lignum ipsum primo consumit : ita invidia illam primo animam corrumpit, ex qua nata est, et ei cui invidetur, plane diversa quam vult, affert. *Ib. Hom.* 46, *ante fin. col.* 383, *B*, *t.* 1.

De même que le ver qu'engendre le bois ronge d'abord le bois lui-même, de même l'envie consume d'abord l'âme qui lui a donné naissance. Quand à celui qui l'inspire, elle lui cause le contraire du mal qu'elle veut lui faire subir.

112. Vide ad principium eorum, quibus invidetur, sed etiam ad finem respice : quia malitia invidentium eos quibus invidet clariores efficit. *Ibid.* S. Jean Chr.

Regardez les antécédents, mais regardez aussi les intentions de ceux qui sont l'objet de l'envie; car la malice des envieux fait briller d'un plus vif éclat ceux qu'elle attaque.

113. Is qui invidetur, subsidiarum habet Dei auxilium, et gratia fruitur : qui autem invidet, gratia spoliatur. *Ibid.*

Celui qui est l'objet de l'envie a le secours de Dieu pour soutien et jouit de sa grâce ; mais l'envieux est dépouillé de la grâce.

114. Invidia perniciosissima est, et perniciosior omnium affectionum, quæ ab hostibus infestata consumitur, salutemque corrumpit. *Ib.*

L'envie est très-pernicieuse ; c'est la plus pernicieuse de toutes les passions Enveloppé d'ennemis, l'envieux se consume et corrompt la voie du salut.

115. Invidia diaboli est inventum. *Ibid.*

L'envie est une invention du diable.

116. Invidia deceptionem operatur, deceptio transgressionem, transgressio inobedientiam, inobedientia mortem. *Ibid.*

L'envie produit la déception, la déception produit l'infidélité, l'infidélité la désobéissance, la désobéissance la mort.

117. Invidia nihil cum ratione operatur. *Ibid. Hom.* 52. *post init. col.* 412, *B.*

L'envie ne fait rien d'après les règles de la raison.

118. Invidentia non potest benigniter videre aliorum felicitatem : quia felicitatem proximi suam putat infelicitatem, et tabescit bonis proximi. *Ibid.*

L'envie ne peut voir de bon œil la félicité d'autrui, parce qu'elle considère le bonheur d'autrui comme son propre malheur, et elle sèche à la vue des biens du prochain.

119. Invidia ignis inextinguibilis est, et omni malitia cumulata. *Hom.* 1 *sup. Ps.* 50, *longe ante med. col.* 738, *B*, *t.* 1.

L'envie est un feu inextinguible; c'est le comble de la malice

120. Sicut tinea comedit vestimentum, sic et invidia eum qui zelat, consumit, eum cui invidet, clariorem reddit. *Ibid.*

De même que la teigne corrode les vêtements, ainsi l'envie consume l'envieux, tandis qu'elle fait briller celui qui est l'objet de sa malice.

121. Perniciosum malum, ac sibi ipsi contrarium atque repugnans est invidia. *Hom.* 33 *sup. Matth. oper. perf. post init. col.* 292, *D*, *tom.* 2.

L'envie est un mal pernicieux ; elle blesse son auteur et lui renvoie ses traits.

122. Adeo perniciosum malum est invidia, ut non solum alienis, sed domesticis et illis ipsis qui invident, pestifera est. *Ibid. Hom.* 41, *post init. col.* 362, *C.*

L'envie est un mal si pernicieux, qu'elle est mortelle non seulement aux étrangers, mais encore aux amis et même à ceux qui la nourrissent.

S. Joan. Chr.

123. Tale malum invidia est, qua nulla unquam malignitas pejor invenitur. *Ibid. in med. col.* 364, *G.*

L'envie est un mal si grand, qu'on ne trouve nulle part une malice supérieure.

124. Invidi multo ante ipsos, quam quibus invident, perturbant et cruciant : et ita in agendo semper invidendoque sunt, ut nunquam peccandi afferant finem. *Ibid.*

L'envieux se trouble et se tourmente lui-même bien plus que ceux à qui sa jalousie s'attaque; sa conduite et sa malice sont telles, qu'il n'y a pas de terme à son péché

125. Quemadmodum sues lutosa immunditia, et dæmones alienis damnis lætantur, sic invidi calamitate proximorum exultant. *Ibid.*

De même que les pourceaux se plaisent dans un immonde bourbier et les démons dans les chutes des âmes, ainsi l'envieux bondit de joie à la vue des malheurs de ses frères.

126. Quemadmodum scarabæi alieno stercore, sic invidi adversa aliorum fortuna nutriuntur. *Ibid.*

De même que les scarabées se nourrissent des excréments des autres insectes, ainsi les envieux se repaissent de l'adversité d'autrui.

127. Invidia pestiferum malum, hominem in diaboli conditionem, ac in dæmonem immanissimum convertit. *Ib. circa med. col.* 363, *A.*

L'envie, mal pestilentiel, rabaisse l'homme au niveau du démon et en fait le démon le plus inhumain.

128. Quanto majore invidia laboras, tanto majora illi offers bona, cui invides. *Ibid. post med. col.* 363, *D.*

Plus est grande l'envie dont vous êtes tourmenté, plus vous préparez un grand bien à celui qui en est l'objet.

129. Magna, etiam in Ecclesia et in clero, multoque major sæpe, quam in laicis, est invidia. *Ibid. post med. col.* 364, *B.*

Grande est l'envie, même parmi les ministres de l'Eglise, dans le clergé, et souvent même beaucoup plus grande que chez les laïques.

130. Talis protervitas invidiæ est, ut non facile terminetur. *Ibid. Hom.* 89, *circa med. col.* 703, *C.*

Telle est l'impudence de l'envie, qu'il n'est pas facile de lui assigner un terme.

131. Hoc proprium est invidiæ, quando alteri aliquid additur, sic dolent invidi, quasi illis sit aliquid subtractum, quod illi est additum. *Hom.* 34 *sup. Matth. oper. imperf. sub fin. col.* 976, *B*, *t.* 2.

Le propre de l'envie, c'est que, si le prochain a un succès, l'envieux s'en afflige comme si on lui enlevait ce qui revient à un autre.

132. Invidia sibi semper est inimica : nam qui invidet, sibi quidem ignominiam facit : illi autem cui invidet, gloriam parat. *Ibid. Hom.* 39, *post med. col.* 1008, *C.*

L'envie est toujours sa propre ennemie, car l'envieux se couvre d'ignominie; mais elle donne de l'éclat à celui qu'elle attaque.

133. Invidia sibi sola nociva est : alterum autem cui invidet, non solum non gravat, sed adhuc magis commendat. *Ibid.* S. Joan. Chr.

L'envie ne nuit qu'à elle-même; mais pour celui qu'elle attaque, non seulement elle ne l'atteint pas, mais elle le rend plus recommandable.

134. Invidia nihil pejus : invidus enim ut proximum perdat, perdit seipsum. *Hom.* 54 *sup. Joan. ante fin. col.* 261, *C*, *t.* 3.

Rien de pire que l'envie; car l'envieux, pour perdre son frère, se perd lui-même.

135. Fera venenosa invidia est, fera immunda, et morbus voluntatis omni venia et excusatione indigna, omnium malorum et mater et auctor. *Ibid. in fine, col.* 261, *D.*

L'envie est une bête venimeuse, une bête immonde; c'est une maladie de la volonté, indigne de tout pardon et de toute excuse; c'est la mère et la source de tous les maux.

136. Invidus ethnicis pejor est, nihilque aliud habet, quam insaniam, et mentem omnino satanicam : cui poterit conferri? cui viperæ, cuinam aspidi, cui vermi, cui cantharidi? *Serm.* 7 *sup. Epist. ad Rom. in Morali, ante med. col.* 71, *C*, *t.* 4.

L'envieux est pire que les infidèles; il ne porte que la fureur et un esprit profondément satanique. A qui faut-il le comparer? à quelle vipère, à quel aspic, à quel ver, à quelle cantharide?

137. Quid scelestius invidia? hæc enim Ecclesias evertit, hæreses peperit, fraternam manum armavit, dexteram in sanguinem justi immersit. *Ibid.*

Quoi de plus pervers que l'envie? car c'est elle qui renverse les Eglises, qui enfante les hérésies, qui arme la main des frères, qui plonge son bras dans le sang du juste.

138. Invidia naturæ leges dissipat, morti portas aperit. *Ibid.*

L'envie anéantit les lois de la nature et ouvre la porte à la mort.

139. Invidia omnia dispergit dissipatque, communis hominum naturæ hostis est, et expressa quædam Satanæ imago. *Hom.* 51 *sup.* 1 *Cor. post med. sup. illud, Lucæ* 11, *Regnum in se divisum, etc. col.* 750, *C*, *t.* 4.

L'envie disperse et dissipe tout; c'est l'ennemie de l'humanité, c'est l'expresse image de Satan.

140. Insania manifesta est, alienis bonis cruciari : hoc enim rabidorum canum et insanientium hominum est. *Hom.* 27 *sup.* 2 *Cor. post init. Moral. col.* 860, *C*, *t.* 4.

C'est une folie évidente que de se tourmenter du bonheur d'autrui, car c'est le caractère des chiens enragés et des hommes furieux.

141. Melius esset habere serpentem in visceribus sese volutantem, quam livorem intus depascentem. *Ibid.*

Il vaudrait mieux porter un serpent caché dans les entrailles qu'une jalousie qui les ronge.

142. Invidia fornicatione pejor est, et adul-

C- terio: hoc enim in operato cantum sistit, invidiæ vero vis toti nocet terrarum orbi. *Hom. 41 ad popul. Antioch. post init. col.* 316, *B*, *tom.* 5.

L'envie est pire que la fornication et l'adultère, car ces crimes ne nuisent qu'à ceux qui les commettent; mais la puissance de l'envie ravage l'univers entier.

143. Talis est hujus vitii malitia, ut prius se parientem offendat. *Ib. ante med. col.* 321, *A.*

Telle est la malice de cette passion, qu'elle blesse avant tout son auteur.

144. Sicut vermis de ligno nascens, ipsum prius absumit: sic et invidia, illam prius quæ se peperit animam corrumpit. *Ibid.*

De même que le ver qu'engendre le bois ronge d'abord le bois lui-même, ainsi l'envie dévore la première l'âme qui lui a donné naissance.

145. Invidere pejus est, quam bellum inferre: qui enim bellum gerit, soluta causa propter quam bellum gerebatur, inimicitiam quoque dissolvit: invidus autem, nunquam efficitur amicus. *Ibid. Hom.* 53, *ante med. col.* 360, *B.*

L'envie est pire que les hostilités de la guerre; car celui qui combat, après avoir résolu les difficultés qui lui mettaient l'épée à la main, dépose en même temps ses hostilités; mais l'envieux ne devient jamais ami.

146. Cui viperæ, cui aspidi, cui vermi, cui scarabæo comparabitur invidus? nihil enim hujusmodi scelestius anima, pejus nihil. *Ibid.*

A quelle vipère, à quel aspic, à quel ver rongeur, à quel scarabée comparer l'envieux? car aucune de ces bêtes n'est plus perverse, n'est pire que l'âme envieuse.

147. Invidi oculus consumitur dolore, morte vivit perpetua. *Hom.* 54 *sup. Joan. circa fin. col.* 361, *C*, *t.* 3.

L'œil de l'envieux s'éteint de douleur; il vit dans une agonie incessante.

are b 148. Plane nihil est, quod magis charitatem impugnet, quam venenum invidiæ. *Lib.* 7 *de Nugis curial. c.* 24, *apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 455, *col.* 1. *edit. Colon.* 1618.

Il n'y a absolument rien qui éteigne la charité plus que le venin de l'envie.

149. Invidia est, quod sibi vult abesse, idem proximo abesse desiderat: et si non absit, infeliciter cruciatur; et sæpe in eo, quod non desiderat (dum illud proximo videt abesse) torquetur. *Ibid. post init. p.* 455, *col.* 2, *E.*

C'est un mouvement de l'envie que de désirer que les autres ne possèdent pas même ce que l'on ne désire pas soi-même; si les autres possèdent, l'envieux se tourmente misérablement, et souvent il se torture, quoiqu'il ne désire pas ce dont il voit les autres jouir.

150. Non est qua via declines invidiam, nisi miserrimus fias: celebre namque est ab antiquo proverbium, quia sola miseria nescit invidiam: fortunaque hominis miserrima est, cui non invidetur. *Ibid. circa med. p.* 455, *col.* 2, *litt. H.* Joan. Saresb.

Il n'y a pas d'autre moyen d'éviter les traits de l'envie que d'être le plus misérable des hommes; car un proverbe ancien et célèbre dit que la misère seule ne connaît pas d'envieux, et la position qui n'excite point l'envie dans un homme, c'est un sort malheureux.

151. Non est cœtus conviventium, nisi religiosissimus sit, quem livoris stimulus non attingat. *Pros.*

Pas d'assemblée humaine, si ce n'est une société de saints, où l'on ne sente l'aiguillon de l'envie.

152. Ubique tamen qui illustrioribus clarescunt meritis, acrius invidiæ toxicato dente roduntur. *Ibid. ante fin. p.* 456, *col.* 1, *C.*

Partout les mérites les plus éclatants sont les plus éprouvés par la dent de l'envie.

153. Nulla est virtus, quæ non habeat contrarium invidiæ malum: sola miseria invidia caret. *In cap.* 4 *Regul. S. Benedict. verbo Odium, ante fin. p.* 311, *col.* 2. Joan. Trith.

Il n'y a pas de mérite élevé qui n'ait à lutter contre l'envie; seule la misère est sans envieux.

154. Invidia aliena est a Deo. *Lib.* 5 *advers. Hæres. cap. Omnia, post med. p.* 328. S. Irenæus.

L'envie est étrangère à Dieu.

155. Livor alieni boni suum punit auctorem: nam unde bonus proficit, inde invidus contabescit. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 25, *sent.* 1, *p.* 676, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

La jalousie du bien d'autrui punit son propre auteur, car les succès de l'homme de bien font sécher l'envieux.

156. Invidus membrum est diaboli, cujus invidia mors introivit in orbem terrarum. *Ibid. sent.* 3, *etc.*

L'envieux est un membre du diable, qui par l'envie a introduit la mort dans le monde.

157. Nulla est virtus, quæ non habeat contrarium invidiæ malum. *Pros.*

Il n'est pas une vertu qui n'ait contre elle le venin de l'envie.

158. Sola miseria caret invidia, quia nemo invidet misero, cui revera non livor objicitur, sed sola misericordia adhibetur. *Ibid. sentent.* 4, *etc.*

La misère est seule exempte d'envie, parce que personne ne jalouse le misérable; celui-ci, en effet, n'excite pas l'envie, il ne rencontre que la pitié.

159. Multi et bonos imitari volunt, et de bonorum profectibus invidiæ livore tabescunt: quo ut nec illi corrigantur a malo suo, sed per invidentiam deteriorentur et bonos a recto studio (quantum in ipsis est) depravare conentur. *Ibid. sent.* 5, *etc.*

Beaucoup d'hommes voudraient suivre l'exemple des justes et sèchent de jalousie à la vue des succès de la vertu; par là ils ne se corrigent pas de leur perversité, mais leur envie les exaspère, et ils cherchent de tout leur pouvoir à détourner la vertu des bonnes inspirations.

160. Invidia cuncta virtutum germina con-

S. Isidorus Hispal. cremat, invidia cuncta bona ardore pestifero devorat. *Pros.*

L'envie brûle toute semence de vertu ; l'envie dessèche toutes les bonnes œuvres de son souffle pestilentiel.

161. Hæc primum sibimet nocet, primum se mordet, primum suum auctorem rodit.

L'envieux se nuit à lui-même le premier, le premier il se mord, le premier il se consume.

162. Invidia animæ tinea est, sensum comedit, pectus urit, mentem afficit, cor hominis quasi quædam pestis depascit. *Lib.* 2 *de Synonym. cap.* 8, *in princ. p.* 316, *col.* 2.

L'envie est la teigne de l'âme ; elle dévore le sentiment, brûle la poitrine, affaisse l'esprit et ronge le cœur comme un ulcère.

S. Laur. Just. 163. De invidiæ morbo cum plenus est animus, suasione diaboli non indiget ; ipse namque sibiipsi laqueus et insidiator est. *De Discipl. monast. conversat. c.* 13, *in fine, p.* 107, *col.* 1, *E, part.* 1.

Quant à la maladie de l'envie, si le cœur en est plein, elle n'a pas besoin des suggestions du démon ; elle est à elle-même un lacet et un piége inévitable.

164. Nullum profecto vitium fraternæ ita se opponit dilectioni, quemadmodum invidia : detractioni semper vacat, bonis alienis derogat, cordium occulta dijudicat. *Lib.* 2 *de spirituali Interitu, c.* 24, *in princ. p.* 539, *col.* 1, *litt. B, part.* 2.

Aucun vice assurément n'est aussi opposé à la charité fraternelle que l'envie ; elle médit constamment, dénigre les mérites d'autrui, et juge les secrets du cœur.

S. Nilus. 165. Invidus seipsum mulctat. *Paræn.* 15, *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Coloniæ* 1618.

L'envieux se punit lui-même.

Petr. Blesens. 166. Invidia mel intoxicat, et dum aliena virtute torquetur, bonum, quod apud se non invenit, malitiose depravat. *Pros.*

L'envie empoisonne le miel, et comme elle est torturée par la vertu d'autrui, elle dénigre méchamment le bien qu'elle ne trouve pas en elle-même.

167. Opinionis enim alienæ dispendium, suæ famæ reputat lucrum ; totumque sibi detrahi credit, quod ad titulos vicinæ bonitatis accedit. *Ep.* 92 *ad Reginald. episc. Bathoniens. in fine, apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 776, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Elle prend toute atténuation de la réputation d'autrui comme un surcroît pour la sienne, et elle se figure perdre tout ce qui s'ajoute aux titres honorables des autres.

168. Invidiæ proprium est, laudem alterius, suam reputare injuriam. *Ibid. Ep.* 97 *ad abbat. in princ. p.* 781, *col.* 1, *B.*

C'est le propre de l'envie de considérer l'éloge d'autrui comme une injure pour soi.

169. Invidus visis rebus opimis, macrescit. *Ibid. Serm.* 11 *Quadr. circa med. p.* 853, *col.* 1, *litt. E.*

L'envieux maigrit à la vue de la richesse d'autrui.

S. Petr. Chr. 170. Invidia { Malum vetustum, Prima labes, Antiquum virus, Sæculorum venenum, Causa funeris, Intestinus hostis. *Serm.* 4 *de Prov. circa init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 664, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618. *Pros.* }

L'envie est { Un mal invétéré, La première peste, Un antique venin, Le poison des siècles, Une cause de meurtres, Un ennemi intérieur. }

171. Invidia non carnis quatit muros, non elidit septa membrorum, sed in ipsam cordis arietat arcem et antequam viscera sentiant, ipsam dominam corporis animam prædo capit, et adducit inclusam. *Ibid.*

L'envie n'ébranle pas les remparts du corps, ne mine pas les redoutes des membres ; mais elle dirige son bélier sur la citadelle même du cœur, et avant que les entrailles n'entendent ses coups, ravisseur avide, elle prend la maîtresse même du corps, l'âme, et l'emmène captive.

172. Invidus avarus est, quando quidquid habet alter, se computat perdidisse. *Ibid. ante finem, p.* 664, *col.* 2, *F.*

L'envieux est avare, puisqu'il se figure avoir perdu tout ce qu'un autre possède.

173. Invidia de cœlo abjecit angelum, de paradiso exclusit hominem. *Pros.*

L'envie a précipité l'ange du ciel et chassé l'homme du paradis.

174. Ipsa primum contaminavit terras germano sanguine : ipsa germanos compulit venumdare germanum. Ipsa Moysen fugavit, Aaron in fratris excitavit injuriam, Mariam maculavit livore germani ; ac quod pavet mens, quod visus tremit, quod auditus non capit, ipsum Christum attendit, et pervenit ad sanguinem. *Ibid. Serm.* 48, *sub finem, p.* 697, *col.* 2, *litt. F.*

C'est elle qui d'abord souilla la terre du sang d'un frère ; c'est elle qui porta des frères à vendre leur frère. Elle a chassé Moïse, poussé Aaron à injurier son frère, souillé Marie de la jalousie contre un frère, et, ce qui fait frissonner l'âme, ce qui fait frémir l'œil, ce que l'oreille se refuse d'entendre, elle a atteint le Christ lui-même, et elle est arrivée à répandre son sang.

175. Invidia omnibus malis pejor, quos ceperit, liberari nequeunt : quos vulneravit, ad curam non veniunt, non redeunt ad salutem. *Ibid.*

L'envie est le pire de tous les maux ; ceux qu'elle enlace ne peuvent se dégager ; ceux qu'elle blesse ne guérissent pas et ne recouvrent pas la santé.

176. Invidia delictorum venenum, criminum virus, peccatorum mater, origo vitiorum. *Pros.*

L'envie est le poison des délits, le venin des crimes, la mère des péchés, la source des vices.

i hr. 177. Hanc, qui non viderit, bona videt : hanc, qui nescierit, mala nescit; hanc, qui fugerit, vivit. *Ibid.*

Celui qui ne l'a pas vue voit la vertu ; celui qui ne l'a pas connue ne connaît pas le mal; celui qui la fuit vit.

178. Invidia vitari fuga potest, non potest superari conflictu. *Ibid.*

L'envie peut s'éviter par la fuite, elle ne peut se dompter par la lutte.

179. Dolet invidus, agit infelix, ne videat felicem, quem aliquando putaverat infelicem. *Ibid. Serm.* 123, *ante finem, p.* 754, *col.* 2, *G.*

L'envieux souffre; malheureux, il ne peut voir le bonheur de celui qu'il avait autrefois cru malheureux.

180. Omnia quidem vitia ad suorum semper intendunt et prosiliunt læsionem, sed suos semper amplius invidia consumit. *Pros.*

Tous les vices, il est vrai, tendent et réussissent à blesser leurs auteurs, mais l'envie ronge davantage les siens

181. Invidia suorum carnifex semper extitit, extendit sensus, torquet animos, discruciat mentes, corda corrumpit.

L'envie fut toujours le bourreau de ses auteurs; elle tiraille les sens, torture l'esprit, crucifie l'âme, corrompt le cœur.

182. Hanc, qui receperit, sua sustinet sine fine supplicia : quia in se domesticum semper diligit habere tortorem.

Celui qui lui donne un asile porte un supplice interminable, parce qu'il aime à posséder toujours en soi un bourreau intérieur.

183. Quis ibi malorum finis, ubi alterius bonum pœna est, ubi cruciatus est aliena felicitas? Malum multiplex, quot sunt prosperitates hominum, tot tormenta sunt invidiorum. *Ibid. Serm.* 172, *in princ. p.* 785, *col.* 2, *G.*

Quelles seraient l s bornes d'un mal là où le châtiment c'est le bien d'autrui, où le tourment c'est la félicité étrangère? C'est un mal multiple : autant de prospérités comptent les hommes, autant de tourments comptent les envieux.

184. Cum aliis vitiis animus poterit confligere christianus, invidiam quisquis antequam sentiat non fugerit, non evadit. *Ibid. ante med. etc.*

L'esprit du chrétien peut lutter contre les autres vices, mais on n'échappe pas à l'envie si l'on ne prend la fuite avant de la ressentir.

Jud. 185. Invidia magnarum felicitatum adversaria perpetua, tunc domum fortunatam aggressa, perturbat. *De Joseph, in princ. p.* 726, *tom.* 1.

L'envie, adversaire perpétuel des grandes félicités, en s'attachant à une maison fortunée, la ruine.

186. Sapientum animos non subit invidia. *De Nobilit. sub finem, p.* 1225, *t.* 2.

L'envie n'entre pas dans le cœur du sage.

osper. 187. Tantos invidus habet, pœna justa, tortores, quantos invidiosus habuerit laudatores. *Pros.* S. Prosper.

L'envieux a, par un juste châtiment, autant de bourreaux que l'objet de son envie a reçu d'éloges.

188. Siquidem invidiosum facit excellentia meriti, invidum pœna peccati. *Lib.* 3 *de Vita contemplat. c.* 10, *in fine.*

Car la supériorité du mérite fait qu'on est envié, et la peine du péché fait qu'on est envieux.

189. Quis ei poterit subvenire, qui se sibi exhibet invidendo carnificem? *Ibid. cap.* 9, *post med.*

Qui pourra sauver celui qui se fait son propre bourreau par l'envie?

190. Livor non tam virtute reprimi, quam inardescere atque inflammari solet, qui cum natura secundis rebus immineat, quo cumulatius obveniunt, eo et æmulatio mœrorque in dies magis ac magis augetur. *De Provid. sect.* 1, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 74, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618. S. Synesius episc.

L'envie ne se tait pas devant la vertu, mais plutôt elle s'enflamme et brûle en s'acharnant naturellement sur la prospérité; plus celle-ci monte, plus la jalousie et le chagrin l'aigrissent chaque jour.

191. Impietas profunda mali, mens invida vitæ. *Lib.* 1 *Poemat. c.* 1, *in princ. p.* 2050, *litt. D, t.* 4. Tertullian.

Etre jaloux que les autres vivent, c'est une impiété insondable.

192. Nihil est invidia sceleratius. *Orat.* 6 *sup. Daniel. circa med. p.* 410, *col.* 2, *F, t.* 1. Theodoret.

Il n'est pas de scélératesse supérieure à l'envie.

193. Invidi, quando beneficiis afficiuntur, tunc insaniunt. *Sup. Matth. c.* 12, *in illud, Ceperunt consilium, etc. p.* 35, *F.* Theophylact.

L'envieux, accablé de bienfaits, entre en fureur.

194. Invidia semper obscurat bona, nec illa ab invidis videri sinit. *Sup. Marc. cap.* 6, *in princ. p.* 110, *B.*

L'envie atténue toujours le bien et ne permet pas à l'envieux de le voir.

195. In damnatis est tanta invidia, quod invident etiam proximorum saluti. *Sup.* 4 *Sent. distinct.* 40, *art.* 1 *ad* 2. S. Thomas Aquinas.

Chez les damnés, la jalousie est telle, qu'ils envient même le salut de leurs frères.

196. Nihil habet bonum invidia, nisi quod merito torquet habentem. *Tom.* 1, *Serm. fer.* 6 *post dom. Passion.* S. Thomas a Villanova.

L'envie n'a rien de bon, si ce n'est de torturer justement celui qui la porte.

197. Invidia pura malitia est, nihil habens commodi, sed tormenti plena, nihil solatii, nihil voluptatis. *Ibid.*

L'envie est une pure malice qui n'a rien d'avantageux, mais qui est pleine de tourments, sans repos, sans plaisir.

S. Valerian. 198. Invidia ad omnem litem animos humanæ mentis accendit. *Hom.* 2, *ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 490, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

L'envie porte à toutes sortes de chicanes l'esprit des hommes.

199. Invidi adversus se pugnas instituunt, et domos suas proprio igne incendunt, in quorum sinu clauso flamma tenetur incendio. *Ibid. Hom.* 13, *a med. p.* 491, *col.* 1, *B.*

Les envieux se mettent en bataille rangée contre eux-mêmes; ils brûlent leurs maisons avec leur propre feu; c'est dans leur sein que la flamme retenue prisonnière allume l'incendie.

200. Felicem plane illum judico, cujus gloriosam vitam torvis oculis alter aspexit : nam satis bono loco est illius causa, qui aliena laborat invidia : quia non livet homo, nisi melioribus. *Pros.*

J'estime comme tout à fait heureux l'homme dont on regarde la vie glorieuse avec des yeux jaloux; car c'est une bonne cause que celle d'un homme qui est l'objet de l'envie d'autrui : on ne jalouse que ce qui vaut mieux.

201. Nec invidiæ subjacet, nisi quem ad celsiora melior vitæ profectus evexerit : illos vero plus quam miseros puto, quos lucra alienæ felicitatis exagitant, et iracundia impia æmulatione concepta occultis cordis jaculis inquietat. *Ibid.*

Celui-là seul est sujet à l'envie que des succès éclatants ont porté à un degré supérieur; mais je tiens pour plus que misérables ceux qu'un surcroît de la félicité d'autrui dépite, et qu'une rancune, fruit d'une jalousie impie, perce intérieurement de traits invisibles.

202. Videtur mihi ipsa invidia aliquid habere discretionis, cum auctoris sui cor repercutit, et male conscium pectus cruento jugiter livore consumit. *Ibid. post med.*

L'envie elle-même me paraît avoir un certain discernement quand elle se rabat sur le cœur de son auteur, et qu'elle ronge ce cœur, qui est son complice, d'une plaie toujours saignante.

S. Zeno. 203. Nihil humanæ invidiæ malo perniciosius accidere potest : quod malum lædit parum quidem etiam eos, in quos intenditur, gravius vero eos prius, a quibus procedit, affligit. *Serm. de Livore, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 3, *pag.* 130, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Rien ne peut arriver de plus pernicieux que l'envie des hommes; ce mal blesse peu, il est vrai, même ceux à qui il s'attaque, mais il afflige plus gravement ceux de qui il procède.

204. Quid hoc invidiæ malo tetrius? quid humanæ vitæ perniciosius? quid tam naturæ inimicum? quid tam Deo ipsi adversum? *Ibid. ante med.*

Quoi de plus noir que l'envie? quoi de plus pernicieux pour la vie humaine? où trouver un pareil ennemi de la nature? quoi de plus opposé à Dieu même?

205. Fugiamus invidiam obicem pietatis, obstaculum regni cœlorum, viam gehennæ, pignus et primitias quasdam pœnæ perpetuæ. *Ibid. post med.*

Fuyons l'envie, obstacle de la piété, barrière du royaume des cieux, voie de l'enfer, gage et prémices des châtiments éternels.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

206. Quod rubigo ferro, hoc livor homini. *In Sent. post med. sent.* 3. Aristh. p

La jalousie est à l'homme ce que la rouille est au fer.

207. Invidus de omnibus dolet. *Lib.* 2 *Ethic. ad Nicomach. c.* 7, *in fine*, *t.* 2. Aristot.

L'envieux souffre de tout.

208. Invidens tristatur, cum quempiam prorsus sive dignum, sive indignum bene agere viderit. *Lib.* 2 *magnor. Moral. c.* 28, *post med.*

L'envieux s'attriste de voir les autres prospérer, si dignes ou si indignes qu'ils soient.

209. Invidus ob successum, plus quam deceat, angitur. *Lib.* 2 *Ethic. ad eumdem, ante med. tom.* 2.

L'envieux, en face d'un succès, est oppressé plus qu'il ne devrait l'être.

210. Invidus est alienis malis gaudens, et angitur dignorum successu. *Ibid. lib.* 3, *post med.*

L'envieux se réjouit du malheur d'autrui, et il est oppressé par le succès des hommes de mérite.

211. O virtutis comes invidia, quæ bonos insequeris plerumque, atque adeo insectaris. *Lib.* 4 *de Arte Rhet. ante med. t.* 1. Cicero.

O envie, qui t'attaches aux pas de la vertu, c'est toi qui poursuis la plupart du temps les hommes de bien et les éprouves si cruellement.

212. Nihil homini tam timendum est, quam invidia : et nihil innocenti suscepta invidia tam optandum, quam æquum judicium. *Orat.* 14 *pro Cluentio, ab init. num.* 7, *t.* 2. Plato.

L'homme n'a rien à redouter autant que l'envie, et l'innocent qui en est atteint n'a rien à désirer autant qu'une justice rigoureuse.

213. Is qui invidet, ob vicinorum mala gaudere comperietur. *Tom.* 2, *syzyzia* 4 *de Volupt. in med. p.* 48, *B.*

L'envieux laissera voir qu'il se réjouit des malheurs de son prochain.

214. Invidus dum cæteris detractando, ipse unus cæteros supereminere arbitratur, sed ipse minus recte ad veram virtutem tendit. *Tom.* 2, *syzyzia* 4, *lib.* 2 *de Leg. ante med. p.* 731, *A.*

L'envieux, en déblatérant contre les autres, s'imagine être seul au-dessus d'eux; mais il est lui-même le moins rapproché de la voie droite de la vertu.

215. Nihil est tam pronum ad simultates, quam æmulatio; ea porro maxime nascitur ex conjunctione, alitur æqualitate, ardescit invi- Plinius ju

dia, cujus finis est odium. *In Paneg. de Trajano Aug. longe post med. p.* 395.

Rien n'est aussi enclin à l'inimitié que la rivalité ; or, elle nait d'une certaine prédisposition chatouilleuse, elle est entretenue par l'égalité, elle s'enflamme par l'envie, qui finit par la haine.

ca. 216. Quam periculosa res est invidia ! quam magnos viros oppressit ! *Lib.* 4 *Controv.* 8, *post med. p.* 85, *t.* 1.

Que l'envie est une chose périlleuse ! quelle oppression elle a exercée sur les grands hommes !

217. Nihil est invidia periculosius, hanc sapientes viri pestiferam vitandam esse præcipiunt. *Ibid. lib.* 3 *Controv.* 21, *ante finem, pag.* 171.

Il n'est rien de plus périlleux que l'envie ; c'est elle que les sages nous recommandent de fuir comme une peste.

218. Invidiam effugies, si te non ingesseris oculis, si bona tua non jactaveris, si scieris in sinu gaudere. *Ep.* 95, *post init. p.* 625, *t.* 2.

Vous éviterez l'envie si vous ne vous exposez pas à tous les regards, si vous ne vantez pas vos mérites, si vous savez renfermer vos joies dans votre cœur.

INVITUS, SEU VIOLENTIA

(Violence involontaire).

DEFINITIO.

ro
ctore Violentia est, per quam malitia seu injuria commodi gratia in inferiorem potenter et per vim exercetur. *De Fruct. carnis et spirit. cap.* 8, *in med. p.* 161, *t.* 2.

La violence est l'abus que l'on fait de la puissance ou de la force pour faire subir à un inférieur la malice ou l'injustice dans des vues intéressées.

Dam. Invite fieri id dicitur, quod principium extrinsecus habet, nihil suopte motu atque conatu ad actionem conferente eo, cui vis affertur. *Lib.* 2 *de Fide orthodox. c.* 24, *ante med. f.* 207, *col.* 2, *B.*

On dit qu'une chose se fait par contrainte quand elle provient d'un principe extérieur, sans mouvement spontané, et sans tendance de la part de celui qui est violenté.

DIVISIO.

card Aliquis potest dici invitus aliquid facere tripliciter :
- Quando facit coactione effectiva, non sufficiente ;
- Quando murmurando et recalcitrando ;
- Quando facit quod secundum se non placeret ei, nec faceret nisi injunctum esset ei. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 8, *f.* 47, *col.* 4, *t.* 7.

On peut dire que quelqu'un fait une chose malgré soi dans trois cas :
- Quand il la fait sous une coaction effective, non suffisante ;
- Quand il la fait en murmurant ou en se récriant ;
- Quand il fait ce qui en soi ne lui conviendrait pas, et ce qu'il ne ferait pas s'il n'y était pas forcé.

Invite duplici modo aliquid fit, nempe :
- Per vim,
- Per imprudentiam. *Lib.* 2 *de Fide orthod. c.* 24, *ante med. f.* 207, *col.* 2, *B.* S. Joan. Dam.

Une chose se fait malgré soi de deux manières, savoir :
- Par violence,
- Par imprudence.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Sapiens neque cogi, neque prohiberi potest. *Lib.* 2, *Ep.* 7 *ad Simpl. ante med. col.* 519, *C*, *t.* 3. S. Ambr.

Le sage ne peut être ni violenté ni empêché.

2. Virtutis non coactus, sed voluntarius executor est sapiens ; unde liquet, quia nihil invitus facit, neque cogitur. *Ibid. circa med. col.* 519, *litt. D.*

Les actes vertueux ne sont pas forcés, mais volontaires dans le sage ; d'où il suit clairement qu'il ne fait rien malgré lui, rien par force.

3. Necessitas, quæ invito imponit obsequium, affert plerumque fastidium. *Pros.*

La nécessité qui impose l'obéissance à qui la repousse produit presque toujours le dégoût.

4. Nihil est enim tam facile, quin habeat difficultatem, quod facias invitus. *Lib.* 5 *Hexam. c.* 15, *ante finem, col.* 867, *D*, *t.* 4.

Car il n'est rien de si facile qui n'ait sa difficulté quand on agit malgré soi.

5. Hominem invitum mori, miserum est. *Lib.* 1 *Cur Deus, c.* 9, *ante med.* S. Anselm.

C'est une grande misère que l'homme meure malgré lui.

6. Nemo invitus bene facit, etiamsi bonum est, quod facit. *Lib.* 1 *Confession. c.* 12, *in princ. p.* 50, *D*, *t.* 1. S. Aug.

Aucun homme ne fait le bien malgré lui, même quand ce qu'il fait est bon.

7. Nemo securus est in his bonis, quæ potest invitus amittere. *Pros.*

Personne ne jouit en sécurité des biens qu'on peut perdre malgré soi.

8. Veritatem atque sapientiam nemo amittit invitus : nemo autem vult aliquid nolens. *Lib.* 2 *de libero Arbitrio, c.* 14, *in princ. p.* 428, *D*, *tom.* 1.

Personne ne perd la vérité et la sagesse par l'effet d'une force majeure, mais personne ne veut une chose sans la vouloir.

9. Onerosior est quam utilior violentia, ut quamvis magnum deseratur malum, et magnum

S. Aug. teneatur bonum, cogi tantum homines, non doceri. *Epist.* 127 *ad Donatum, in fine, p.* 413, *B, tom.* 2.

La violence est plus onéreuse qu'utile; c'est pourquoi, si grand que soit le mal empêché, si grand que soit le bien obtenu par la contrainte, il y a toujours iniquité.

10. Quidquid in virgine nec commisit, nec permisit libido patientis, solius erit culpa facientis, omnisque illa violentia non pro corruptionis turpitudine, sed pro passionis vulnere deputabitur. *Ep.* 122 *ad Victorian. in fine, p.* 409, *B, t.* 2.

Dans une vierge qui souffre violence, tout ce qui n'est pas l'effet recherché ou permis de la passion n'est imputable qu'à l'auteur de la violence; quant à elle, on ne peut pas lui imputer d'avoir été violée dans la chair, car elle n'a fait que subir l'outrage.

11. Violentia non violatur pudicitia, si mente servatur : quoniam nec in carne violatur, quando voluntas patientis sua turpiter carne non utitur, sed sine consensione tolerat, quod alius operatur. *Ep.* 180 *ad Honoratum, ante med. p.* 517, *D, tom.* 2.

La pudeur n'est pas violée par la violence extérieure quand elle est sauvegardée par la volonté, parce que la chair n'est pas violée quand la volonté passive repousse le plaisir honteux des sens, mais qu'elle subit l'acte du violateur sans y consentir.

12. Multa bona præstantur invitis, quando eorum consulitur utilitati, non voluntati. *In Enchiridio, c.* 72, *in fine, p.* 125, *B.*

On rend de grands services à ceux qui les repoussent en consultant leurs intérêts, non leur volonté.

13. Potes aurum perdere, et nolens, potes domum, potes honores, potes ipsam carnis salutem : bonum vero quo vere bonus es, nec invitus accipis, nec invitus amittis. *Serm.* 12 *de Verbis Domini, ante finem, p.* 38, *C, t.* 10.

Vous pouvez, sans le vouloir, perdre votre or, votre maison, vos honneurs et même la vie corporelle; quant au bien qui vous rend vertueux, vous le recevez sans vous, mais vous ne le perdez pas sans vous.

14. Nihil proficit bene operari ex coactione, nisi ex voluntate libera faciatis : qui enim bene faciunt coacte, Deo non sunt accepta, quæ faciunt. *Serm.* 34 *ad fratres in eremo, post med. p.* 96, *D, t.* 10.

Rien ne sert de faire le bien si vous n'agissez librement; les bonnes œuvres que l'on fait par contrainte ne sont pas agréées de Dieu.

15. Nemo bonus esse potest invitus. *Et habet. apud Gratian. in decret. part.* 2, *causa* 23, *quæst.* 6, *c. Vides, f.* 307, *col.* 4.

Personne ne peut être vertueux sans le vouloir.

16. Potentior non cogit in aliquid, nisi quod suæ potestati subditum est. *De Immort. animæ, c.* 13, *circa med. t.* 1.

Un homme puissant ne peut exercer la coaction sur une chose qui n'est pas de son ressort.

17. Omnis invitus faciens cogitur, et omnis qui cogitur, si facit, nonnisi invitus facit : restat, ut volens a cogente sit liber, etiamsi se quispiam cogi putet. *Pros.* S. Aug.

Tout homme qui agit malgré soi est forcé, et tout homme qui est forcé n'agit que malgré soi; il reste que la volonté est indépendante de la coaction, même quand on se dit forcé.

18. Et hoc modo, omnis qui volens facit, non cogitur : et omnis qui non cogitur, aut volens facit, aut non facit. *De duabus Animab. c.* 10, *post med. t.* 6.

Et de cette manière celui qui agit volontairement n'est pas violenté, et celui qui n'est pas violenté agit volontairement, ou il n'agit pas.

19. Non cogeris, Deus, invitus ad aliquid; quia voluntas tua non est major potentia tua. *Lib.* 7 *Conf. c.* 4, *ante finem, t.* 1.

Vous n'êtes pas forcé, mon Dieu, à faire quelque chose malgré vous, parce que votre volonté n'est pas plus grande que votre puissance.

20. Deus non aliquid invitus facere cogitur. *Lib.* 22 *contra Faustum, c.* 12, *in med. t.* 6.

Dieu n'est pas forcé à faire quelque chose malgré lui.

21. Qui cogitur necessitate aliquid facere, non peccat. *Contra Fortunat. disput.* 1, *post med. t.* 6.

Celui qui est forcé par la nécessité à faire quelque chose ne pèche pas.

22. Diabolus sollicitare potest, cogere non potest : non enim cogendo, sed suadendo nocet. *Hom.* 12 *ex quinquag. Hom. in med. t.* 10.

Le diable peut pousser, non forcer; car ce n'est pas en forçant, mais en persuadant qu'il nuit.

23. Propria cogitatione non peccat invitus. *Lib.* 3 *de libero Arbitrio, c.* 10, *circa init. t.* 1.

Votre pensée ne vous rendra pas coupable malgré vous.

24. Quod invitus facerem pati me potius, quam facere videbam. *Lib.* 7 *Conf. c.* 3, *post med. t.* 1.

Ce que je faisais malgré moi, j'étais censé le subir plutôt que le faire.

25. Ex magna parte id patiebar invitus, quod faciebam volens. *Ibid. lib.* 8, *cap.* 5, *ante med.*

En grande partie, je subissais malgré moi ce que je faisais volontairement.

26. Non sane quidquid ab invito sumitur, injuriose aufertur. *Epist.* 54, *longe post med. tom.* 2.

Assurément tout ce qu'on enlève à quelqu'un malgré lui ne lui est pas injustement enlevé.

27. Si pœnam meretur qui peccat invitus, debet et præmium mereri, qui bene facit invitus. *Contra Fortunat. disput.* 2, *ante med. t.* 6.

Si celui qui pèche sans le vouloir mérite un châtiment, celui qui fait le bien sans intention doit aussi mériter une récompense.

28. Ad veritatem recipiendam cogendi sunt etiam inviti. *Lib.* 1 *contra Gaudent. c.* 25, *per totum, t.* 7.

Il faut ramener par force à la vérité ceux qui ne veulent pas y être ramenés.

Au 29. Cujus voluntas superat omnia, nulla ex parte quidquam sentit invitus. *Lib.* 2 *de Gen. contra Manich. c.* 29, *ante finem, t.* 1.

Une volonté qui domine tout ne peut en rien ni d'aucun côté être violentée.

30. Noli te cogitare invitum trahi : trahitur animus et amore. *Tract.* 26 *sup. Joan. ante med. t.* 1.

Ne vous figurez pas être entraîné malgré vous : le cœur est aussi entraîné par l'amour.

31. Invitum errare, pœna peccati est. *Annot. in Job, c.* 14, *in med. t.* 4.

Se tromper à son insu, c'est le châtiment du péché.

l. Mag. 32. Nihil coactum laudabile est. *Sup. Psal.* 114, *conc.* 16, *ante med. v.* 3, *p.* 137, *t.* 1.

Rien de forcé n'est louable.

33. Quod coactum est, postquam ad breve quoddam tempus ortum est, statim in ea, ex quibus conflatum est dilabitur. *Apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 58, *in princ. f.* 32, *p.* 2, *D.*

Ce qui est forcé, après une courte apparition, retombe dans l'état primitif.

ern. 34. Invitum tenere ad quod invitus tractus est, durum pro illo, fructuosum nemini est. *Ep.* 258 *ad Eugen. pap. in med. f.* 263, *col.* 1, *B.*

Retenir quelqu'un violemment dans une condition qu'on lui a imposée est une chose tyrannique pour lui et qui n'est avantageuse pour personne.

nav. 35. Coacta servitia Deo non placent, quia generosus est animus hominis, et facilius ducitur, quam trahitur. *In c.* 5 *Lucæ, post init. p.* 54, *col.* 1, *C, t.* 2.

L'obéissance forcée n'est pas agréable à Dieu, parce que le cœur de l'homme est généreux, et qu'il est plus facilement mené que traîné.

36. Agenda sunt multa cum invitis benigna quadam asperitate plectendis, quorum potius est utilitati consulendum, quam voluntati. *Ibid. c.* 6, *p.* 74, *C, t.* 2.

Il faut d'innombrables précautions avec les récalcitrants, qu'une dureté bienveillante peut seule fléchir, et dont il faut consulter l'intérêt plutôt que la volonté.

uno. 37. Vim vi repellere nullæ leges prohibent. *De festis Sanctor. de Nat. Dom. post init. p.* 80, *col.* 2, *t.* 2.

Aucune loi ne défend de repousser la force par la force.

Arel. 38. Quidquid inviti atque compulsi facimus, noverimus nos ex eo non solum non habere profectum, sed maximum detrimentum. *Hom.* 28, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 775, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618, *et S. Euseb. Emissen. Hom.* 6 *ad monach. ante med.*

Tout ce que nous faisons malgré nous et sous une impulsion étrangère, sachons-le bien, non seulement ne nous apporte aucun profit, mais encore nous cause un tort immense.

Emiss. 39. Ante omnia caveamus, ut quod nobis agere necesse est, non agamus inviti. *Ibid. Hom.* 8, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Avant tout, prenons garde de faire à contre-cœur ce qu'il nous est nécessaire de faire.

40. Vim vi repellere licet. *In decret. Grat. f.* 2, *col.* 4, *edit. Lugd.* 1540. Glos. decr.

Il est permis de repousser la violence par la violence.

41. Regnat Deus voluntariis, invitis imperat. *Sup. Psal.* 2, *col.* 446, *E, t.* 3. Gl. ord.

Dieu règne sur l'homme de bonne volonté; il commande par la force au récalcitrant.

42. Omnis qui vim sibi facit, vehementi studio properat, non torpenti lentescit. *Pros.*

Tout homme qui se fait violence suit l'ardeur d'un vrai zèle et ne se ralentit pas dans la torpeur.

43. Est ergo fidei religiosa violentia, segnities criminosa.

Il est donc une violence religieuse faite à la foi; c'est une lâcheté criminelle.

44. Faciamus itaque vim naturæ, ut non ad terrena demergat, sed ad superna se erigat. *Sup. Luc. c.* 16, *in illud, Omnis in illud vim facit, col.* 919, *C, t.* 5.

Faisons donc violence à notre nature, non pour nous plonger dans la matière, mais pour nous élever vers le ciel.

45. Quod mens sponte non recipit, congrue non disponit. *Lib.* 1 *in Registro. ind.* 9, *c.* 5, *Epist.* 5 *ad Theotistam, in fine, col.* 642, *C, tom.* 2. S. Greg. Mag.

Ce que l'esprit ne reçoit pas spontanément, il ne le dispose pas avec ordre.

46. Vi adigi, nequaquam legis est nostræ : nec aliquid quod violentum est, sed voluntarium : volentium enim, et non coactorum, salutis est mysterium. *Orat.* 4, *Cum a Patre in consortium assumptus, etc. sub fine, p.* 34. S. Greg. Naz.

La loi sous laquelle nous vivons n'admet point la violence; rien ne s'y fait par contrainte, mais tout y est volontaire; car le don du salut est pour les âmes libres, non pour les âmes forcées.

47. Quidquid coactum est, diuturnum non est : voluntarium autem quod est, tum diuturnius est, tum etiam tutius. *Lib.* 5 *de Theol. post med. p.* 276.

Ce qui est forcé ne dure pas, mais ce qui est volontaire est plus durable et plus sûr.

48. Quod invite fit, præterquam quod tyrannicum est, ac laudis expers, ne quidem firmum ac stabile est. *Pros.*

Ce qui contrarie la volonté, outre que c'est tyrannique et blâmable, n'est ni stable ni ferme.

49. Solet enim quod coactum est, non secus ac planta manibus per vim inflexa, simul atque dimissa est ad seipsam redire. *Ibid. etc.*

Car ce qui est forcé ressemble à l'arbre courbé violemment par la main, et qui, aussitôt que la main le lâche, revient sur lui-même.

S. Greg. Naz. 50. Quod invite fit, statim molestiam affert : quod autem sponte, satietatem non admittit, sed semper et gratia et desiderio virescit. *Et hab. apud D. Joan. Dam. libro* 1 *Parall. c.* 58, *in med. f.* 33, *p.* 1, *A.*

Ce qui se fait à contre-cœur produit bientôt le dégoût; mais ce qui est spontané ne connaît pas de satiété et reverdit sans cesse dans la grâce et le désir.

S. Gregorius Thaumat. 51. Repugnante natura, inania omnia sunt. *Et hab. apud divum Joannem Damasc. lib.* 3 *Parall. c.* 101, *f.* 139, *p.* 2, *C.*

Toutes les choses qui répugnent à la nature sont vaines.

S. Hier. 52. Nulla res tam facilis est, quin difficilis fiat, si invitus facias. *Tom.* 4, *Epist* 19 *ad præsidium de cereo paschali, in princ. p.* 116, *D.*

Il n'est pas de chose si facile qui n'ait sa difficulté quand on la fait par force.

53. Factum inviti acceptum non est. *Sup.* 2 *ad Cor. c.* 8, *in illud, Facto perficite, p.* 337, *B, t.* 9.

Une chose faite à contre-cœur n'est pas agréée.

Hugo card. 54. Nemo illius rei mercedem accipit, quam invitus facit. *Sup. Ep. ad Rom. cap.* 8, *f.* 47, *col.* 4, *t.* 7.

Personne ne reçoit la récompense d'une chose faite à contre-cœur.

S. Joan. Dam. 55. Virtutis nomen obtinere non potest, quod quis per vim atque invitus efficit. *Lib.* 2 *de Fide orthod. c.* 12, *ante med. f.* 95, *p.* 1, *B.*

On ne peut point qualifier de vertueux un acte qui procède de la violence et de la crainte.

Petr. Blesens. 56. Non est meritorium apud Deum, quod præter liberam arbitrii benevolentiam est extortum. *Epist.* 54 *ad Pictaviens. archidiacon. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 743, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Pas de mérite devant Dieu dans une action qui ne procède pas de la libre détermination de la volonté.

57. Coacta servitia Dominus non acceptat. Ego homo sum, non asinus, ut spontaneus inviter ad onera, non compellar invitus. *Ibid. Ep.* 123 *ad Richard. Londonens. episc. in fine, pag.* 801, *col.* 1, *A.*

Le Seigneur n'agrée pas l'obéissance forcée. Je suis un homme, non un âne, pour accepter spontanément mon fardeau, non pour me le voir imposer malgré moi.

Philo Jud. 58. Quidquid violentum, non diuturnum est. *Lib. Quod Deus sit immut. post med. p.* 430, *tom.* 1.

Rien de ce qui est violent n'est de longue durée.

59. Ubi deest assensio in violentia, nec qui patitur vere patitur, nec qui præter animi sui sententiam lædit, reus est patrati facinoris. *De Migrat. Abrahami, in calce, p.* 586, *t.* 1.

Dès qu'il n'y a pas assentiment dans la volonté, ni celui qui est violenté ne souffre réellement, ni celui qui lèse sans consentement libre n'est coupable dans la perpétration de l'acte.

Salvianus. 60. Nihil est tam leve, quod ei non grave sit, qui invitus facit. *Lib.* 1 *de Gubernat. Dei, post init. apud Bibl. Patrum, t.* 5, *part.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Rien n'est si léger qui ne soit lourd à celui qui agit par contrainte.

61. Totum durum est, quidquid imperatur invitis. *Ibid. lib.* 4 *ad Eccles. catholic. circa finem.*

Il n'y a rien que de dur dans ce que l'on impose par force à la volonté.

In Vitis Patr. 62. Quod ab invito fit, id est valde molestum; quod autem est voluntarium, etiamsi sit laboriosum, minorem affert dolorem. *Lib.* 9, *c.* 28, *ante fin. p.* 849, *col.* 1.

Ce que l'on fait à contre-cœur est fort pénible; mais ce qui est volontaire, si rude soit-il, cause moins de peine.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 63. Videtur ea invitus facere quispiam, quæ violentia, vel per ignorationem facit. *Lib.* 3 *Ethic. ad Nicomach. c.* 1, *in princ. t.* 2.

Il me semble que c'est faire une chose involontairement que de la faire par l'effet de la violence ou de l'ignorance.

64. Id est violentum, cujus principium est foris, in quod nihil is, qui agit aut patitur, confert. *Ibid.*

Il y a violence quand l'acte provient d'un principe extérieur, sans qu'il y ait participation de celui qui le fait ou de celui qui le souffre.

65. Id violentum est, cujus principium est foris, nihil prorsus eo conferente, cui vis est illata. *Ibid. circa med.*

Cela est violent qui a un principe extérieur, exempt de toute participation du sujet violenté.

66. Ab invito id effectum est omne, pro quo dolet qui egit, ipsumque pœnitentia subit : non tamen erit invitus, quippe cum non doleat ob id. *Pros.*

Un acte est involontaire quand il cause du chagrin à son auteur et le pénètre d'un vrai repentir; mais ce ne sera pas avoir agi malgré soi quand on ne sentira aucun regret de son action.

67. Qui igitur ob ignorationem quippiam agit, si ipsum pœniteat, invitus fecisse videtur : si non pœniteat, cum is alius sit, non sponte dicitur egisse. *Ibid. etc.*

Donc celui qui a failli par ignorance, s'il se repent, est censé avoir agi malgré soi ; s'il ne se repent pas, comme ce n'est plus la même disposition, il est censé avoir agi avec délibération.

68. Beatus nemo est invitus, sponte autem nostra pravitas comparatur. *Ibid. c.* 5, *circa init.*

On ne peut pas être heureux malgré soi, mais notre dépravation dépend de nous-mêmes.

69. Quæcunque inviti agimus, coacti faciamus necesse est. *Lib.* 1 *magnor Moral. c.* 13, *prope med. t.* 2.

Tout ce que nous faisons à regret, nous le faisons nécessairement par contrainte.

Cicero. 70. Nisi coactus, recte facere nescis. *Orat.* 8 *in Verrem, lib.* 3, *act.* 4, *ante med. t.* 2.

Vous n'agissez suivant la justice que lorsque vous y êtes forcé.

71. Vis abesto, nihil est enim exitiosius, nihil minus humanum, quam quidquam agi per vim. *Lib.* 3 *de Legibus, ante fin. num.* 42, *t.* 4.

Arrière la violence ! car rien n'est plus pernicieux, rien n'est moins humain que d'agir par l'effet de la violence.

72. Non debet ratum esse, quod actum est per vim, quasi vero forti viro vis possit adhiberi. *Lib.* 3 *Offic. ante finem, t.* 4.

On ne doit pas ratifier ce qui a été fait par l'effet de la violence, comme si de fait un homme résolu pouvait être violenté.

73. Soli hoc contingit sapienti, ut nihil faciat invitus, nihil dolens, nihil coactus. *De Paradoxis, c.* 5, *post init. t.* 4.

Il n'est donné qu'au sage de ne rien faire à contre-cœur, rien avec regret, rien par contrainte.

Plato. 74. Non sane invito animo fit voluntarium. *Tom.* 3, *syzygia* 6, *in dialogo de Justo, in fine, p.* 375, *C.*

Assurément ce qui est volontaire ne se fait pas sans le consentement de l'âme.

Seneca. 75. Nihil cogor, nihil patior invitus, nec invitus servio Deo, sed assensio. *Lib. de divina Provid. c.* 5, *circa med. p.* 398, *t.* 1.

Ni la violence ni la souffrance ne me trouvent récalcitrant ; ce n'est pas à contre-cœur que je sers Dieu, mais de bonne volonté.

76. Turpe est, non ire, sed ferri. *Epist.* 37, *in fine, p.* 590, *t.* 2.

Il est honteux non de marcher, mais d'être porté.

77. Nihil invitus facit sapiens. *Epist.* 54, *in calce, p.* 618, *t.* 2.

Le sage ne fait rien à contre-cœur.

78. Da operam, ne quid unquam invitus facias ; quidquid necesse est, futurum est. *Pros.*

Ayez soin de ne jamais rien faire à contre-cœur ; tout ce qui est nécessaire se fera.

79. Repugnanti, non volenti, necessitas est ; in volente, necessitas non est.

C'est celui qui résiste, non celui qui veut, qui subit la nécessité ; envers celui qui veut, pas de nécessité.

80. Non qui justus aliquid facit, miser est, sed qui invitus facit. *Ep.* 61, *in med. pag.* 635, *tom.* 2.

Ce n'est pas celui qui agit par ordre qui est misérable, mais c'est celui qui agit malgré lui.

81. Non est gloriosum, quod ab invito et tergiversante fit. *Epist.* 82, *post med. p.* 700, *tom.* 2.

Il n'y a pas d'honneur dans ce qu'on fait à contre-cœur et en tergiversant.

Valer. Max. 82. Quidquid imperio cogitur, exigenti magis, quam præstanti acceptum refertur. *Lib.* 2 *Dictor. memorabil. c.* 1, *ante med. p.* 62.

Tout ce qui est imposé par l'autorité est censé être plus agréable au maître qu'au serviteur.

83. Plerumque plus valet quod violentia cogit, quam quod suadet et præcipit verecundia. *Ibid. lib.* 3, *c.* 8, *circa med. p.* 146.

Le plus souvent, mieux vaut ce qu'obtient la violence que ce que suggère et impose la honte.

INVOCARE DEUM (Invoquer Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quando invocabitis me, ego non exaudiam vos, etc. 4 *Esdr.* 1, *v.* 26.

Lorsque vous m'invoquerez, je ne vous exaucerai pas.

2. In tempore tribulationis peccata dimittis his, qui invocant te, Domine. *Tob.* 3, *v.* 13.

Seigneur, au temps de la tribulation, vous pardonnez les péchés à ceux qui vous invoquent.

3. Voca, si est, qui tibi respondeat : et ad aliquem sanctorum convertere. *Job* 5, *v.* 1.

Appelle quelqu'un pour te répondre, et invoque le secours des esprits célestes.

4. Qui deridetur ab amico suo, invocabit Deum, et exaudiet eum. *Ibid.* 12, *v.* 4.

Celui qui est méprisé par ses amis invoquera le Seigneur, et le Seigneur l'exaucera.

5. Cum invocarem, exaudivit me, Deus justitiæ meæ. *Ps.* 4, *v.* 1.

Lorsque je vous ai invoqué, vous m'avez exaucé, Dieu de ma justice.

6. In tribulatione mea invocavi Dominum, et ad Deum meum clamavi, et exaudivit de templo sancto suo vocem meam. *Ps.* 17, *v.* 7.

Au milieu de l'angoisse, j'ai invoqué le Seigneur, j'ai poussé des cris vers mon Dieu, et ma voix a pénétré jusque dans son temple, et il m'a exaucé.

7. Hi in curribus, et hi in equis ; nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus. *Ps.* 19, *v.* 8.

Les uns implorent la multitude de leurs chars, les autres la force de leurs coursiers ; pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur notre Dieu.

8. Domine, exaudi nos in die qua invocaverimus te. *Ibid. in fine.*

Seigneur, sauvez-nous au jour où nous vous invoquerons.

9. Domine, non confundar, quoniam invocavi te. *Ps.* 30, *v.* 20.

Seigneur, que je ne sois pas confondu, parce que je vous ai invoqué.

10. Invoca me in die tribulationis : eruam te, et honorificabis me. *Ps.* 49, *v.* 16.

Invoquez-moi au jour de la détresse ; je vous délivrerai, et vous m'honorerez.

11. In quacunque die invocavero te, velociter exaudi me. *Ps.* 101, *v.* 3.

Au jour de ma prière, hâtez-vous de me secourir.

12. De tribulatione invocavi Dominum, et exaudivit me. *Ps.* 117, *v.* 5.

Du milieu des angoisses j'ai invoqué le Seigneur ; il m'a exaucée.

13. In quacunque die invocavero te, exaudi me, Domine. *Ps.* 137, *v.* 4.

Au jour où je vous invoquerai, exaucez-moi, Seigneur.

14. Prope est Dominus omnibus invocantibus eum, omnibus invocantibus eum in veritate. *Ps.* 144, *v.* 19.

Le Seigneur est près de tous ceux qui l'appellent, de tous ceux qui l'invoquent dans la vérité.

15. Tunc invocabunt me, et non exaudiam, etc. *Prov.* 1, *v.* 28.

Alors ils m'invoqueront, et je ne les exaucerai pas.

16. Quis invocavit eum, et despexit illum? quoniam pius et misericors est Deus. *Eccli.* 2, *v.* 12 *et* 13.

Qui l'a invoqué et s'est vu méprisé? car Dieu est bon et miséricordieux.

17. Omni vita tua dilige Deum, et invoca illum in salute tua. *Ibid.* 13, *v.* 18.

Durant toute ta vie, aime Dieu et invoque-le pour ton salut.

18. Tunc invocabis, et Dominus exaudiet; clamabis, et dicet : Ecce adsum. *Isa.* 58, *v.* 9.

Alors vous invoquerez le Seigneur, et il vous exaucera; vous crierez vers lui, et il répondra : Me voici.

19. Invocabitis me, et ibitis : et orabitis me, et ego exaudiam vos. *Jer.* 29, *v.* 12.

Vous m'appellerez, et vous reviendrez ; vous me prierez, et je vous exaucerai.

20. Invoca Deum tuum, si forte recogitet Deus de nobis, et non pereamus. *Joan.* 1, *v.* 6.

Invoque ton Dieu, afin qu'il pense à nous et qu'il nous sauve.

21. Idem Dominus omnium, dives in omnes, qui invocant illum. *Rom.* 10, *v.* 12.

Tous n'ont qu'un même Seigneur, qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent.

IRA IN GENERE

(Colère en général).

DEFINITIO.

S. Antonin. Ira est inordinatus appetitus vindictæ. *Part.* 2, *tit.* 7 *de Ira*, *c.* 1, *in princ. f.* 215, *col.* 2.

La colère est le désir désordonné de la vengeance.

S. Aug. Ira est turbulentus appetitus auferendi ea, quæ facilitatem actionis impediunt. *Epist.* 115 *ad Nebrid. ante med. p.* 356, *D*, *t.* 2.

La colère est un mouvement impétueux qui nous porte à repousser ce qui gêne notre action.

Quid est ira? libido vindictæ. *Hom.* 42 *ex quinquaginta Hom. in med. p.* 363, *A*, *t.* 10.

Qu'est-ce que la colère? la passion de la vengeance.

Dionysius Carthus. Ira est appetitus vindictæ propter parvipensionem injuriamve illatam. *De Mortificat. vivificat. art.* 7, *statim a med. f.* 126, *p.* 2.

La colère est le désir de se venger du peu d'estime qu'on fait de nous ou des injures qu'on nous fait subir.

S. Greg. Nyss. Ira est appetitio nocendi ei, qui concitaverit, et ad iram provocaverit. *De Anima et Resurr. ante med. col.* 756, *E.*

La colère est le désir violent de nuire à celui qui nous a excités et irrités.

Hugo a S. Victore. Ira est strictus concitati animi furor, ulciscendi libidine fervens. *De Fruct. carnis et spirit. c.* 6, *in princ. p.* 160, *H*, *t.* 2.

La colère est l'emportement d'un esprit furieux qui brûle du désir de la vengeance.

S. Joan. Clim. Ira est toleratio occulti odii, memoria scilicet injuriarum alte animo impressa. *Grad.* 8, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 262, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

La colère est le signe d'une haine secrète; c'est le souvenir des injures profondément gravé dans l'âme.

Iracundia est subita cordis excandescentia, nec diuturna. *Ibid.*

La colère est un embrasement soudain du cœur, mais qui n'a pas de durée.

S. Joan. Dam. Ira est ebullitio sanguinis in corde, hinc existens quod ad superiores partes exhalet, aut certe perturbetur, unde bilis et indignatio dicitur. *Lib.* 2 *de Fide orth. c.* 16, *in princ. fol.* 200, *p.* 1, *A.*

La colère est un bouillonnement du sang dans le cœur, qui le porte aux parties les plus élevées du corps, ou qui du moins en trouble la circulation, et c'est pour cela qu'on la désigne en grec par des mots qui ont le sens de *bile* et d'*indignation.*

Ira est ulciscendi libido, et rationis velut satelles ac vindex concupiscentiæ. *Ibid.*

La colère est la passion de se venger; elle est comme le satellite de la raison et comme l'agent vengeur de la concupiscence.

Lact. Firm. Ira est cupiditas doloris rependendi. *De Ira Dei*, *c.* 17, *post med. p.* 355.

La colère est la passion de rendre douleur pour douleur.

Ira est cupiditas ulciscendæ injuriæ. *Ibid.*

La colère est la passion de tirer vengeance d'une injure.

Ira bona est motus animi ad coercenda peccata insurgentis. *Ibid. in fine*, *p.* 356.

La bonne colère est un mouvement de l'âme qui la porte à réprimer le péché.

Aristot. — Ira est appetitus in tristitia propter apparentia suiipsius vel suorum. *Lib.* 2 *Rhet. et habet. apud Bedam, t.* 2.

La colère est un mouvement excité par la tristesse qu'on éprouve pour soi-même ou pour les siens.

Cicero. — Ira est libido puniendi ejus, qui videatur læsisse injuria. *Lib.* 4 *Tusc. Quæst. ante med. col.* 231, *G, num.* 21, *t.* 4.

La colère est le désir de châtier celui qui semble nous avoir fait une injure.

Plato. — Ira est provocatio animæ partis ad vindictam. *Tom.* 3, *syzyg.* 6 *de Definit. ante fin. p.* 415, *E.*

La colère est un mouvement qui provoque l'âme à la vengeance.

Seneca. — Ira est concitatio animi ad ultionem voluntate et judicio pergentis. *Lib.* 2 *de Ira, c.* 3, *in fine, p.* 410, *t.* 1.

La colère est un emportement de l'âme que la volonté et la réflexion poussent à la vengeance.

Ira cupiditas est pœnæ exigendæ. *Ibid. lib.* 1, *c.* 3, *in princ.*

La colère est un désir violent de punir.

DIFFERENTIA.

Ant. de Pad. — Inter iram et iracundiam hoc distat : ira est præsens, et ex causa nascitur : iracundia vero vitium naturale, vel perpetuum est. *Serm. dom.* 6 *post Trinitat. a med. f.* 209, *p.* 1.

Entre la colère et l'irascibilité il y a cette différence, que la colère est mouvement actuel excité par une cause, tandis que l'irascibilité est un vice naturel et permanent.

Cassiodor. — Ira et furor inter se differunt : ira longa indignatio est, furor repentina mentis accensio. *Sup. Psalm.* 6, *ab init. v.* 1, *fol.* 11, *col.* 1.

La colère diffère de la fureur : la colère est une indignation de longue durée, et la fureur est un emportement subit de l'âme.

Isidorus Hispal. — Inter iram et iracundiam hoc interest, quod ira sit ad tempus, iracundia continetur in corde. *Lib.* 1 *de Different. differentia* 22, *pag.* 282, *col.* 1.

La colère diffère de l'irascibilité, en ce que la première est un acte transitoire, tandis que la seconde se concentre dans le cœur.

Remigius. — Hoc distat inter iratum et iracundum : quia iratus pro tempore est ; iracundus vero facile irascitur, et semper pronus est ad irascendum. *Sup. Epist. ad Galat. c.* 5, *canon.* 20, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 956, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Il y a cette différence entre l'homme irrité et l'homme irascible, que le premier est en colère pour le moment, tandis que le second s'irrite facilement et est toujours prêt à se mettre en colère.

Richard. a S. Victore. — Furor et ira inter se differunt : furor est perturbatio mentis totius expers rationis ; ira est mentis perturbatio magna, sed a ratione non penitus aliena. *Part.* 1, *lib.* 1 *de Erudit. hominis inter. c.* 7, *ante med. p.* 80, *B.*

La fureur diffère de la colère : la fureur est une perturbation de l'âme qui lui ôte complètement l'usage de la raison ; la colère est une profonde perturbation de l'âme, mais qui n'enlève pas absolument la raison.

Seneca. — Ira ab iracundia distat : iratus potest non esse iracundus, iracundus potest aliquando iratus non esse. *Lib.* 1 *de Ira, c.* 3, *circa med. p.* 394, *tom.* 1.

La colère diffère de l'irascibilité : l'homme irrité peut n'être pas irascible, et il peut arriver quelquefois que l'homme irascible ne soit pas irrité.

Nihil interest inter iratum et insanum, nisi unus dies : alter non semper irascitur, alter semper insanit. *De Moribus, post med. p.* 678, *edit. Basil.* 1537.

Entre un homme en colère et un fou il n'y a qu'une différence de temps : l'un n'est pas toujours irrité, tandis que l'autre et toujours dans sa folie.

PRODUCTIO.

S. Aug. — Ab ira procedit rancor, a rancore odium, quod est ira inveterata in animo : inde nascitur homicidium, etsi non opere saltem voluntate : inde contumelia, inde detractio, inde susurratio, suspicio et injuria, quæ sunt opera carnis et diaboli. *Serm.* 9 *ad fratr. in eremo, in princ. p.* 922, *D, t.* 10.

De la colère procède la rancune, de la rancune la haine, qui n'est qu'une colère invétérée ; de là naît l'homicide, sinon de fait, au moins de volonté ; de là les affronts, les détractions, la susurration, le soupçon et l'injure, qui sont les œuvres de la chair et du démon.

S. Edmund. — De ira nascuntur rixæ, contentiones, inflatio cordis, verba prava, dedignatio, blasphemia. *In Speculo Ecclesiæ, cap.* 8, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 13, *p.* 358, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

De la colère naissent les rixes, les disputes, l'enflure du cœur, les propos dépravés, le mépris et le blasphème.

S. Greg. Mag. — De ira rixæ, tumor mentis, contumeliæ, clamor, indignatio, blasphemiæ oriuntur. *Lib.* 1 *Moral. c.* 17, *post med. sup illud, Job* 39, *Exaltationem ducum, etc. col.* 1082, *C, t.* 1.

De la colère naissent les rixes, l'enflure du cœur, les outrages, les cris, l'indignation et les blasphèmes.

Hugo a S. Victore. — Iræ comites sunt : Clamor, Blasphemia, Contumelia, Luctus, Temeritas, Furor, Indignatio. *De Fruct. carn. et spirit. c.* 6, *in princip. p.* 160, *H, t.* 2.

Les compagnons de la colère sont : Les cris, Les blasphèmes, Les outrages, Le deuil, La témérité, La fureur, L'indignation.

S. Nilus. Ira cum supra modum efferbuit, furorem parit. *Orat. 4 de Ira, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, parte 2, edit. Colon.* 1618.

Quand la colère s'exalte outre mesure, elle produit la fureur.

Salvianus. Ira mater est odii. *Lib. 3 de Gubern. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag.* 332, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618.

La colère est la mère de la haine.

Aristot. Ira est factiva inimicitiæ et odii. *Lib. 2 Rhetor. et habetur apud Bedam, t. 2.*

La colère fait naître l'inimitié et la haine.

Seneca. Causa iracundiæ, opinio injuriæ est. *Lib. 2 de Ira, c. 22, a med. p. 422, t. 1.*

La cause de la colère, c'est l'idée qu'on a reçu une injure.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Si irascimur, quia affectus naturæ est, non potestatis, malum sermonem non proferamus, ne in culpam ruamus. *Lib. 1 Offic. c. 3, in fine, in illud, Ps. 4, Irascimini et nolite peccare, col. 2, D, t. 1.*

Si nous entrons en colère, ce qui est une affection de notre nature et en dehors de notre puissance, ne proférons aucune mauvaise parole pour ne pas nous jeter dans le péché.

2. Caveatur iracundia, aut si præcaveri non potest, cohibeatur : resiste iræ si potes, cede si non potes. *Ibid. c. 21, in princ, col. 13, D.*

Evitons la colère, ou, si nous ne pouvons pas toujours l'éviter, sachons la réprimer; résistez à la colère si vous le pouvez, cédez si vous ne le pouvez pas.

3. Si prævenerit et præoccupaverit mentem tuam iracundia, et ascenderit in te, non relinquas locum tuum : locus tuus patientia est, locus tuus ratio est, locus tuus sedatio indignationis est. *Ibid. ante med. col. 14, A.*

Si la colère envahit votre âme et s'en empare, si elle s'élève dans votre cœur, n'abandonnez pas votre place : votre place, c'est la patience, c'est la raison, c'est l'apaisement de votre indignation.

4. Non mediocre est mitigare iracundiam, non inferius, quam omnino non commoveri : hoc nostrum est, naturæ illud. *Ibid. circa med. col. 14, B.*

Ce n'est pas un mérite médiocre de maîtriser sa colère ; ce mérite n'est pas moindre que celui de ne pas s'émouvoir: l'un vient de nous, l'autre vient de la nature.

5. Irascimini ubi culpa est, cui irasci debeatis : non potest enim fieri, ut non rerum indignitate moveamur ; alioquin non virtus, sed lenitudo et remissio judicatur. *Pros.*

Mettez-vous en colère quand il s'agit d'une faute contre laquelle vous deviez vous irriter; car il est impossible que nous soyons insensibles à ce qui est indigne : ce ne serait plus une vertu, mais de l'indifférence et du relâchement.

6. Irascimini, ita ut a culpa abstineatis ; vel si irascimini, nolite peccare, sed vincite ratione iracundiam. S. Ambr.

Mettez-vous en colère, mais de manière à éviter le péché ; c'est-à-dire ne péchez pas si vous entrez en colère, mais que votre indignation soit maîtrisée par la raison.

7. Si irascimini, vobis irascimini : qui enim sibi irascitur (quia cito commotus est), desinit irasci alteri : qui autem vult iram suam justam probare, plus inflammatur, et cito in culpam cadit. *Ibid. ut ante, circa fin. col. 14, D.*

Si vous entrez en colère, que ce soit contre vous-même; car celui qui s'irrite contre lui-même, par un mouvement soudain de l'âme, ne se met plus en colère contre les autres; mais celui qui veut prouver que sa colère est légitime s'enflamme de plus en plus et tombe facilement dans le péché.

8. Perturbata mente latius se ac longius fundit iræ appetitus, et tanquam efferato impetu frenos rationis non suscipit, nec ulla sentit aurigæ moderamina, quibus possit reflecti. *Ibid. c. 47, post med. col. 32, C.*

Quand l'esprit est bouleversé, la passion de la colère se répand plus loin en long et en large, elle se livre à des mouvements impétueux, elle ne connaît plus le frein de la raison et ne sent plus les rênes qui pourraient la ramener.

9. Ira sæpe etiam innocentes in crimen adducit, quia dum justo amplius irascimur, et volumus alienum coercere peccatum, graviora peccata committimus. *De Joseph, c. 13, ante finem, col. 1092, A, t. 4.*

La colère jette souvent dans le crime même les innocents ; car, à mesure que nous nous irritons davantage contre les justes et que nous voulons mettre une barrière aux péchés d'autrui, nous commettons des péchés plus graves.

10. Inter cætera vitia, nihil ira asperius, nihil invenitur amarius. *Precat. 2 ante Missam, ante med. col. 1266, D, t. 4.*

Parmi tous les vices, il n'en est pas de plus cruel ni de plus amer que la colère.

11. Ira dum ultra modum efferbuerit, atrociter mentem exulcerat, sensum hebetat, linguam immutat, oculos obumbrat, totumque corpus perturbat. *Ibid.*

Quand la colère s'emporte outre mesure, elle exaspère l'âme, elle émousse le sens, elle change la voix, elle assombrit le regard, elle trouble le corps tout entier.

12. Ira gravis est magistra peccati. *Sup. Ps. 36, longe ante med. col. 1301, A, t. 4.*

La grande colère est la maîtresse du péché.

13. Præclarum est motum temperare consilio, nec minoris virtutis ducitur cohibere iracundiam, indignationemque compescere, quam omnino non irasci, cum plerumque illud lentius, hoc fortius æstimetur. *Lib. 5 sup. Luc. c. 5, in illud, Ps. 4, Irascimini et nolite peccare, col. 1687, B, t. 5.*

Il est beau de modérer l'emportement par la prudence, et l'on ne regarde pas comme une moindre vertu de calmer sa colère et de réprimer son indignation que de ne pas s'irriter du tout; car ceci est regardé le plus souvent comme un signe de mollesse, tandis qu'on regarde comme un signe de grande force de savoir mettre un frein à cette passion.

Ambr. 14. Nulla est iracundia, ubi plenitudo est charitatis. *Ibid. lib.* 7, *cap.* 9. *in illud, Nolite prohibere eos, etc. col.* 1719, *B.*

Il n'y a point de colère là où règne la plénitude de la charité.

15. Solemus modum egredi, dum corripiendo irascimur : et invenimur ipsi peccare, qui peccantes arguimus, dum plus irascimur et amplius oneramus peccantem, quam meretur. *Sup. Ep. ad Ephes. c.* 4 *in illud, Ps.* 4, *Irascimini, etc. col.* 2005, *B, t.* 5.

Souvent nous sortons des bornes légitimes en nous mettant en colère pour reprendre les autres, et nous devenons pécheurs nous-mêmes en voulant corriger ceux qui pèchent, lorsque nous nous irritons trop et que nous chargeons le pécheur plus qu'il ne mérite.

16. Necesse est iratus animus male cogitet, quod cupit diabolus. *Ibid.*

Une âme irritée se laisse aller nécessairement à penser le mal, et c'est ce que désire le démon.

Antonin. 17. Finis iræ est vindicta. *Part.* 2, *tit.* 7 *de Ira, c.* 6, *in princ. f.* 238, *col.* 2.

La fin de la colère, c'est la vengeance.

Ant. de Pad. 18. Quo minus presseris iram, tunc magis premeris ab ira. *Serm. dom.* 4 *post Pascha, ante fin. f.* 152, *p.* 2.

Moins vous réprimerez la colère, plus la colère vous opprimera.

19. Iracundus cum irasci desierit, tunc irascitur sibi. *Ibid.*

Quand l'homme irascible cesse d'être en colère contre les autres, il s'irrite contre lui-même.

Aug. 20. Melior est, qui quamvis ira sæpe tentatur, tamen impetrare festinat, ut sibi dimittat cui se fecisse agnoscit injuriam, quam qui tardius irascitur, et ad veniam petendam tardius inclinatur. *Reg.* 3, *ante fin. pag.* 594, *D, tom.* 1.

Mieux vaut celui qui se livre facilement à la colère, mais qui s'empresse de demander pardon à ceux qu'il croit avoir offensés, que celui qui s'emporte difficilement, mais qui ne peut pas se décider à demander pardon.

21. Nulli irascenti ira sua videtur injusta. ita enim inveterascens ira fit odium, dum quasi justi doloris admixta dulcedo, diutius eam in vase detinet, donec totum acescat, vasque corrumpat. *Pros.*

Celui qui se met en colère ne regarde pas son emportement comme une injustice, et ainsi la colère, en se prolongeant, devient de la haine ; comme elle semble mélangée de la douceur d'un juste ressentiment, elle demeure plus longtemps dans le vase, jusqu'à ce que le tout s'aigrisse et que le vase lui-même en soit infecté.

22. Multo melius nec juste cuiquam irascimur, quam velut juste irascendo in alicujus odium iræ occulta facilitate dilabimur.

Il est plus difficile de se livrer à une colère juste que de se laisser aller, sous prétexte d'un juste ressentiment, à la haine du prochain par le chemin glissant de la colère.

23. Incomparabiliter salubrius est iræ etiam juste pulsanti non aperire penetrale cordis, quam admittere non facile recessuram et perventuram de surculo ad trabem : audet impudenter etiam crescere citius quam putatur. *Ep.* 149 *ad Profuturum, circa med. p.* 443, *B, tom.* 2. S. Aug.

Il est incomparablement plus salutaire de ne pas ouvrir la porte du cœur à la colère, même quand elle y frappe avec raison, que de la laisser entrer ; car elle n'en sortira pas facilement : d'une paille elle fera une poutre, et son audace impudente grandira plus vite qu'on ne pense.

24. Plerumque non hominibus tantum, sed calamo irascimur in scribendo, eumque collidimus atque frangimus : et aleatores tesseris, et pictores penicillo, et cuique instrumento quilibet ex quo difficultatem se pati arbitratur. *Ep.* 115 *ad Nebridium, ante med. pag.* 356, *D, tom.* 1.

Souvent ce n'est pas contre les hommes seuls que nous entrons en colère, nous nous irritons même contre une plume ; si nous écrivons, nous l'écrasons, nous la brisons. Les joueurs s'irritent contre les dés, les peintres contre leurs pinceaux, et chacun contre l'instrument qu'il regarde comme la cause des difficultés qu'il éprouve.

25. Assiduitate irascendi fel crescere, etiam medici affirmant ; cremento autem fellis, rursus et facile, ac prope nullis causis existentibus irascimur. *Ibid.*

Les médecins eux-mêmes disent que l'habitude de la colère développe le fiel, et le développement du fiel à son tour nous fait mettre en colère facilement et presque sans raison.

26. Quæ iracundia sanari potest, si patientia Filii Dei non sanatur? *De Agone christ. cap.* 11, *in med. p.* 544, *D, t.* 3.

Comment pourra-t-on guérir la passion de la colère, si elle ne cède pas devant la patience du Fils de Dieu?

27. In disciplina non tantum quæritur, utrum pius animus irascatur, sed quare irascatur : irasci enim peccanti, ut corrigatur, ne pereat, nescio utrum quisquam sana consideratione reprehendat. *Lib.* 9 *de Civit. Dei, c.* 5, *fere in princ. p.* 156, *C, t.* 5.

La discipline ne se contente pas d'examiner si un homme pieux s'irrite, mais elle recherche le motif de sa colère; car s'irriter contre un pécheur pour le corriger et l'empêcher de se perdre, je ne crois pas qu'aucun homme sage puisse regarder cela comme une faute digne de réprimande.

28. Cum irascimur et clamare non possumus, interiora nostra turbantur. *Sup. Ps.* 31, *conc.* 2, *v.* 11, *p.* 114, *C, t.* 8.

Quand nous sommes en colère et que nous ne pouvons pas crier, tout notre intérieur est bouleversé.

29. Ira si fuerit inveterata, jam odium est : ira turbat oculum, odium extinguit : ira festuca est, odium trabs est. *Sup. Ps.* 54, *ante med. v.* 3, *p.* 302, *C, t.* 8.

Une colère invétérée est déjà de la haine ; la colère trouble la vue, la haine l'éteint complètement; la colère est une paille, la haine est une poutre.

30. Surgit ira, noli dare iræ linguam ad maledicendum, noli dare iræ manum aut pedem

S. Aug. ad feriendum. *Tract.* 41 *sup. Evang. Joan. de c.* 8, *ante fin. p.* 211, *A*, *t.* 9.

Si la colère s'élève en vous, ne lui prêtez pas votre langue pour dire du mal, ne lui prêtez pas vos mains ou vos pieds pour frapper

31. Festuca in oculo, ira est : trabs in oculo, odium est : festuca initium trabis est, nam trabs quando nascitur, prius festuca est; rigando festucam, perducis ad trabem. Alendo iram malis suspicionibus, perducis ad odium. *De Verb. Dom. Serm.* 16, *p.* 45, *B*, *tom.* 10.

La paille dans l'œil, c'est la colère; la poutre dans l'œil, c'est la haine. La paille ou le fétu est le commencement de la poutre, car la poutre, quand elle naît, est d'abord un fétu; c'est en arrosant ce fétu que vous faites venir la poutre. En alimentant la colère par les mauvais soupçons, vous arrivez à la haine.

32. Humanum est irasci, sed non debet iracundia natos surculos diversis suspicionibus irrigare, et ad trabem odii pervenire. *Hom.* 40 *ex quinq. Hom. in princ. p.* 357, *B*, *t.* 10.

Il est dans la nature humaine de se mettre en colère ; mais il ne faut pas arroser de divers soupçons les sillons que la colère a tracés, afin de ne pas arriver à la poutre de la haine.

33. Sæpe pater irascitur filio, sed non odit filium : irascitur ut corrigat, si propterea irascitur ut corrigat, amando irascitur. *Ibid. post init. p.* 358, *C.*

Souvent un père s'irrite contre son fils, mais il ne le hait point; il s'irrite pour le corriger, et si c'est pour le corriger qu'il se met en colère, il l'aime tout en s'irritant.

34. Humanum est turbari, et irasci, et iram incurrere, bonorum et malorum communis est conditio; sed in ira perseverare, diabolicum est. *Serm.* 9 *ad fratr. in eremo, in princ. pag.* 922, *D*, *t.* 10.

Il est dans la nature humaine de se mettre en colère et de s'emporter; mais si c'est une faiblesse commune aux bons et aux méchants de s'irriter, c'est une malice diabolique de persévérer dans la colère.

35. Fortiter spiritum irascibilem continere, magnæ prudentiæ est et perfectionis. *Ibid.*

C'est la marque d'une grande sagesse et d'une grande perfection de contenir énergiquement un caractère irascible.

36. Qui iram in corde portat, infamiæ fœtor statim eum corrumpit. *Ibid. ante med. p.* 922, *litt. D.*

Celui qui porte la colère dans son cœur est bientôt corrompu par l'infection de la mauvaise renommée.

37. Ira {
Rationem suffocat,
Mensuram justitiæ ignorat,
Solem justitiæ nescit,
Amicitias rumpit,
Aufert pacem mentis,
Sapientiam calcat,
Sapientes infatuat,
Monachos deviat,
Castitatem evacuat,
Gravitatem in pastoribus dilacerat. *Ibid. post med. p.* 923, *A.*

La colère {
Étouffe la raison,
Ne connaît point la mesure de la justice,
Ne voit pas le soleil de la justice,
Brise les amitiés,
Ravit la paix de l'âme,
Foule aux pieds la sagesse,
Rend les sages insensés,
Détourne les religieux,
Détruit la chasteté,
Dissipe la gravité des pasteurs

38. Ira repletus, consilii capax esse non po- S. Aug.
test. *Ibid.*

L'homme emporté par la colère est incapable de prudence.

39. Vir iratus fœdus aspectu est. *Hom.* 30 S. Basil. Mag.
de Ira, in princ. p. 108, *t.* 1, *edit. Parisiensis* 1556.

L'homme livré à la colère est hideux à voir.

40. Quando semel iræ perturbatio mentem præcipitans imperium animæ sumpserit, hominem penitus in feram convertit, nec hominem qui rationis sit compos esse sinit. *Ibid.*

Quand l'emportement de la colère s'est une fois rendu maître de l'âme, il fait de l'homme une bête féroce et ne lui laisse pas l'usage de la raison.

41. Irati impetu feruntur, insiliunt, rabie ut canes afficiuntur, pungunt ut scorpii, mordent ut serpentes. *Ibid.*

Dans la colère, les hommes irrités s'emportent, ils bondissent, ils sont saisis par la rage comme des chiens, ils piquent comme des scorpions, ils mordent comme des serpents.

42. Qui non dominatus est iræ, omnibus ridiculus est. *Hom.* 10 *in Hexam. in fine*, *p.* 56, *tom.* 1.

Celui qui ne sait pas maîtriser sa colère devient la risée de tout le monde.

43. Iracundus cum irasci desierit, tunc sibi- V. Beda.
met maxime irascitur. *In suis Prov. verbo Iracundus*, *p.* 191, *t.* 2.

Quand l'homme irascible cesse de s'irriter contre les autres, il tourne sa colère contre lui-même.

44. Iracundus etiamsi mortuum suscitet, nulli placet. *Ibid. etc.*

L'homme colère ne peut plaire à personne, quand même il ressusciterait les morts.

45. Hæc est natura iræ, ut dilata languescat et pereat : prolata vero, magis magisque conflagret. *Lib.* 2 *sup. Prov. c.* 12, *in illud*, *Fatuus indicat iram suam. col.* 1665, *t.* 4.

Telle est la nature de la colère, que si l'on en remet les effets à un autre temps, elle s'affaiblit et tombe, mais qu'elle s'enflamme de plus en plus si l'on s'y abandonne.

46. Ira immanis est bestia, flatu igneo quid- S. Bern.
quid attigerit, necat. *Serm.* 13 *sup. Qui habitat, statim a med. f.* 87, *col.* 1, *C.*

La colère est une bête féroce; elle tue de son haleine embrasée tout ce qu'elle atteint.

47. Mira perversitas! medicanti irascitur,

Idem. qui non irascitur sagittanti. *Serm.* 42 *sup. Cant. ante med. f.* 168, *col.* 4.

Étrange perversité! on s'irrite contre le médecin qui guérit, et l'on ne s'irrite pas contre l'ennemi qui blesse.

48. Affectio naturalis ira hominum est, sed abutentibus bono naturæ, gravis perditio est, et miseranda pernicies. *Serm.* 13 *sup. Qui habitat, post med. f.* 87, *col.* 1, *C.*

La colère est une passion naturelle à l'homme, mais elle est une perdition grave, une ruine effroyable pour celui qui abuse des dons de la nature.

49. Irascere et noli peccare : peccabis autem non minus nimis irascendo, quam omnino non irascendo; nam non irasci ubi irascendum sit, nolle emendare, peccatum est : plus vero irasci quam irascendum sit, peccatum peccato addere est. *Epist.* 69 *ad Guidon. abbatem de Tribus Fontibus, in princ. f.* 222, *col.* 1, *A.*

Mettez-vous en colère et ne péchez pas ; or, vous ne pécherez pas moins en vous irritant à l'excès qu'en ne vous irritant pas du tout; car ne pas s'irriter quand il le faudrait, ne pas vouloir faire la correction quand il le faudrait, c'est un péché : mais s'irriter plus qu'il ne le faut, c'est ajouter péché sur péché.

50. Iræ genera tria sunt : unum quod ardet extrinsecus ; aliud quod in verba sine operis effectu prorumpit; tertium quod per dies et tempora reservatur. *De Ordine vitæ, post med. f.* 337, *col.* 2, *C.*

Il y a trois espèces de colère : l'une qui s'allume extérieurement; une seconde qui éclate en paroles, mais qui ne va pas jusqu'à l'action, et une troisième que l'on conserve pendant plusieurs jours et longtemps.

Bonav. 51. Ira reddit hominem nequam, et in profundum ruit. *Sup. Eccl. c.* 11, *in fine, p.* 337, *col.* 1, *A*, *t.* 9.

La colère rend l'homme méchant et le précipite dans l'abîme.

52. Ira excæcat rationis oculum, reddit hominem stultum, et illi aufert seipsum. *Titul.* 1 *Diætæ, c.* 5, *sub fin. p.* 276, *col.* 1, *A*, *t.* 6.

La colère aveugle l'œil de la raison; elle rend l'homme insensé et lui ravit le domaine de lui-même.

53. Homo iratus, non est homo, sed incipit esse bestia. *Ibid. tit.* 7, *c.* 2, *in fin. p.* 310, *col.* 1, *E.*

L'homme emporté par la colère n'est plus un homme, mais il commence à devenir une bête féroce.

Cæs. Arel. 54. Adjutores sunt diaboli, qui statim ubi viderint aliquos nimia iracundia commoveri, venenosum consilium, unde amplius irascantur, conantur ingerere. *Serm.* 18, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 763, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618.

Ils sont les auxiliaires du démon, ceux qui, voyant un homme troublé par une colère excessive, s'efforcent de lui inspirer des pensées coupables, propres à redoubler sa fureur.

Cassiodor. 55. Venialis est ira, quæ ad effectum indignationis suæ non pervenit. *Sup. Ps.* 4, *ante med. v.* 5, *Irascimini, etc. f.* 8, *col.* 3.

La colère est vénielle quand elle ne va pas jusqu'à l'exécution de ses menaces.

56. Quid formidolosius quam illum irasci, qui, si non misereatur, extinguitur? *Sup. Ps.* 6, *post med. v.* 7, *f.* 11, *col.* 3.

Quoi de plus redoutable que de voir entrer en colère celui qui serait anéanti si l'on n'avait pitié de lui?

57. Ira et invidia judicio carent, dum voluntates suas mente præcipiti subsequuntur. *Sup. Ps.* 123, *ante med. v.* 3, *Cum irasceretur, etc. f.* 198, *col.* 2.

La colère et l'envie manquent de jugement lorsqu'elles suivent sans réflexion leur mauvais vouloir.

58. Superari nequit ab iracundia mens, quæ se in facilitatis serenitate exercuit. *Hom.* 11 *de Festis pasch. ante med. p.* 128. S. Cyrill. Alex.

Une âme ne risque pas d'être vaincue par la colère, quand elle s'est exercée à conserver le calme et la sérénité.

59. Non solum foris refrænanda est ira a verbis et factis pravis, sed est etiam ab arcanis pectoribus funditus eruenda. *De Profess. monast. art.* 18, *in med. f.* 89, *p.* 2. Dionysius Carthus.

Il ne faut pas se contenter, dans la répression de la colère, de s'abstenir des paroles et des actes extérieurs, mais il faut encore en arracher les racines dans le fond du cœur.

60. Vere beatus ac felicissimus est, qui a se quam longissime spiritum iracundiæ propulsat : quoniam hujus corpus et anima et mens, perpetua sanitate fruitur. *De Lenitate, in calce, p.* 30, *D*, *t.* 1. S. Ephræm.

Heureux et mille fois heureux celui qui chasse bien loin de lui l'esprit de colère, parce qu'il jouit constamment de la santé de l'âme et du corps.

61. Vere miser atque infelix, qui passionibus iræ vincitur : nam iracundus animam suam occidit. *De Iracundia, in princ. p.* 30, *E*, *tom.* 1.

Malheureux et vraiment misérable celui qui se laisse vaincre par la passion de la colère; car l'homme irascible donne la mort à son âme.

62. Qui ad iram facilis est, nec seipsum potest sustinere. *Sup. Prov. c.* 18, *in illud, Ad irascendum facilem, etc. col.* 1684, *D*, *t.* 3. Gloss. int.

Celui qui se met facilement en colère ne peut pas se supporter lui-même.

63. Janua omnium vitiorum iracundia, qua clausa, virtutibus intrinsecus dabitur quies : aperta vero ad omne facinus armabitur animus. *Ibid. c.* 29, *in illud, Vir iracundus, etc. col.* 1728, *F*, *t.* 5. Gloss. ord.

La porte de tous les vices, c'est la colère : si elle est fermée, toutes les vertus jouissent de la paix intérieure : mais si elle est ouverte, le cœur est préparé à toutes les iniquités.

64. Nulla est iracundia, ubi est charitatis plenitudo. *Sup. Luc. c.* 9, *col.* 832, *E*, *t.* 4.

Il n'y a point de colère là où règne la plénitude de la charité.

Gloss. int. 65. Ira per silentium clausa, magis æstuat. *Sup. Prov. c.* 11, *col.* 1652, *A*, *t.* 3.

La colère concentrée au-dedans par le silence s'enflamme davantage.

S Greg. Mag. 66. Ira intelligentiæ lucem subtrahit, cum mentem permovendo confundit. *Lib.* 5 *Mor. c. ult. post init. num.* 31, *col.* 172, *A*, *t.* 1.

La colère soustrait la lumière de l'intelligence, car elle trouble l'âme en l'agitant.

67. Nonnullos ira citius accendit, sed facilius deserit : nonnullos vero tarde quidem commovet, sed diutius tenet. *Ibid. prope med. num.* 32, *col.* 173, *B*.

Il y en a que la colère enflamme vite, mais qu'elle abandonne promptement, et il y en a d'autres qui s'irritent difficilement, mais qui gardent plus longtemps la colère.

68. Tranquillitatem mentis ira diverberat, dilaniatam quodammodo, scissamque perturbat, ut sibimetipsi non congruat, ac vim intimæ similitudinis amittat. *Ibid. circa init. col.* 171, *litt. D.*

La colère trouble la tranquillité de l'âme, elle la déchire en quelque sorte, la brise et la trouble, au point qu'elle n'est plus d'accord avec elle-même et qu'elle perd les traits de sa ressemblance divine,

69. Quanta sit iracundiæ culpa pensemus, per quam dum mansuetudo amittitur, supernæ imaginis similitudo vitiatur. *Pros.*

Considérons la gravité du péché de colère, qui, en nous faisant perdre la douceur, défigure en nous la ressemblance divine.

70. Per iram sapientia perditur, ut quid, quove ordine agendum sit, omnino nesciatur, sicut scriptum est.

La colère fait perdre la sagesse de telle sorte, qu'on ne sait plus, comme il est écrit, ni ce qu'il faut faire, ni dans quel ordre il faut agir.

71. Ira in sinu stulti requiescit; quia nimirum intelligentiæ lucem subtrahit, cum mentem permovendo confundit.

La colère repose dans le sein de l'insensé; c'est qu'elle diminue les lumières de l'intelligence, parce qu'elle trouble l'âme en l'agitant.

72. Per iram vita amittitur, etsi sapientia teneri videatur, sicut scriptum est, ira perdit etiam prudentes ; quia scilicet confusus animus nequaquam explet, etiamsi quid intelligere prudenter valet.

La colère fait perdre la vie. Quoiqu'ils semblent avoir conservé la sagesse, la colère perd les sages, comme il est écrit, parce que dans la colère l'esprit ne peut accomplir aucun bien, encore qu'il ait assez de sagesse pour le concevoir.

73. Per iram justitia relinquitur ; quia dum perturbata mens judicium suæ rationis exasperat, omne quod furor suggerit, rectum putat.

La colère fait abandonner la justice, parce que l'esprit étant troublé dans son jugement regarde comme juste tout ce que la fureur lui suggère.

74. Per iram gratia vitæ socialis amittitur ; quia qui se ex humana ratione non temperat, necesse est ut bestialiter solus vivat. S. Greg. Mag.

La colère fait perdre la grâce de la vie sociale, parce que celui qui n'est pas gouverné par la raison humaine arrive nécessairement à vivre isolé à la manière des bêtes.

75. Per iram concordia rumpitur ; et iracundus etiam malos, quos incaute ad discordiam provocat, pejores facit.

La colère détruit la concorde, et l'homme irascible rend encore pires même les méchants qu'il pousse imprudemment à la discorde.

76. Per iram lux veritatis amittitur; quia cum menti iracundia confusionis tenebras incutit, huic Deus radium suæ cognitionis abscondit.

La colère fait perdre la lumière de la vérité, parce que la colère, en répandant sur l'intelligence les ténèbres de la confusion, fait que Dieu retire à l'âme le rayon de sa connaissance.

77. Per iram sancti Spiritus splendor, excluditur ; quia cum ira quietem menti subtrahit, suam sancto Spiritu habitationem claudit : cujus recessione animus vacuus, ad apertam mox insaniam ducitur, et usque ad superficiem ab intimo cogitationum fundamento dissipatur. *Ib. post init. sup. illud, Job* 5, *Virum stultum interficit iracundia, col.* 172, *A*.

La colère est incompatible avec la splendeur du Saint-Esprit, parce que la colère, en troublant la paix de l'âme, ferme sa demeure au Saint-Esprit; l'éloignement du Saint-Esprit laisse l'âme vide marcher rapidement à la folie ouverte, et toutes ses pensées se dissipent et se confondent depuis la surface jusqu'au fond.

78. Iræ suæ stimulis accensum cor palpitat, corpus tremit, lingua se præpedit, facies ignescit, exasperantur oculi, lingua clamorem format, sed quid loquatur, ignorat. *Ibid.*

Sous les flammes ardentes de la colère, le cœur palpite, le corps tremble, la langue s'embarrasse, le visage s'allume, les yeux sont furieux, la langue pousse des cris, mais elle ne sait pas ce qu'elle dit.

79. Aliquando iracundus manus non exerit, sed in maledictionis jaculum linguam vertit : fratris namque interitum precibus exposcit, et hoc Deum perpetrare expetit. *Ib. ante med. etc.*

Quelquefois l'homme irrité ne frappe pas de la main, mais il fait de sa langue un dard de malédiction ; car il demande dans ses prières la mort de son frère, et il l'implore de Dieu comme une grâce.

80. Plerumque ira per silentium clausa intra mentem vehementius æstuat, et clamosas tacita voces format, verba sibi quibus exasperetur, objicit, et quasi in causæ examine posita durius exasperata respondet. *Ibid. paulo ante med. col.* 173, *A*.

Ordinairement, quand la colère est concentrée dans l'âme par le silence, elle s'enflamme davantage, et elle forme sans bruit des cris furieux; elle s'objecte à elle-même des discours qui l'exaspèrent, et elle y répond avec une exaspération plus forte, comme s'il s'agissait de plaider une cause.

S. Greg. Mag. 81. Alia est ira, quam impatientia excitat: alia, quam zelus justitiæ format: illa ex vitio, hæc ex virtute generatur. *Pros.*

Autre est la colère qui naît de l'impatience, autre celle qui est inspirée par le zèle de la justice: l'une est fille du vice, et l'autre de la vertu.

82. Ira per vitium, oculum mentis excæcat: ira autem per zelum turbat.

La colère qui naît du vice aveugle les yeux de l'âme, mais la colère de la vertu ne fait que les troubler.

83. Cum per zelum animus movetur, curandum summopere est, ut ira, quæ instrumento virtutis menti dominatur, non quasi domina præeat: sed velut ancilla ad obsequium parata, a rationis tergo nunquam recedat.

Quand le cœur est ému par le zèle, il faut bien prendre garde que la colère qui émeut l'âme, comme étant l'instrument de la vertu, ne marche pas la première comme une reine, mais plutôt qu'elle marche derrière la raison comme une domestique toujours prête à servir.

84. Tunc ira robustius contra vitia erigitur, cum subdita rationi famulatur.

La colère se dresse avec plus de force contre les vices lorsqu'elle obéit avec soumission à la raison.

85. Ira per zelum sapientes turbat, per vitium stultos trucidat; quia illa sub ratione restringitur, hæc vero irrationabiliter devictæ menti dominatur. *Ibid. post med. col.* 174, *A*, *et in fine, col.* 175, *A*.

La colère du zèle trouble les sages, la colère du vice extermine les insensés, parce que l'une est restreinte par la raison, tandis que l'autre commande d'une manière déraisonnable à l'âme vaincue.

86. Ira cum delinquentium culpas, exequitur, non debet menti quasi domina præire; sed post rationis tergum velut ancilla famulari, ut ad faciem jussa veniat. *Lib.* 7 *in Reg. ind.* 2, *c.* 126, *Ep.* 126 *ad Bechared. reg. Visigothor. post med. col.* 1002, *C*, *t.* 2.

Quand la colère a pour but de poursuivre les coupables, elle ne doit pas marcher devant l'âme comme la maîtresse; mais elle doit marcher comme une servante derrière la raison, afin qu'elle se présente en face quand elle en recevra l'ordre.

87. Quoties ira animum invadit, mentem edoma, vince teipsum, differ tempus furoris; et cum tranquilla mens fuerit, quod placet vindica. *Ibid. lib.* 8, *indict.* 3, *c.* 51, *Ep.* 51 *ad Leontium exconsul. post med. col.* 1037, *B*.

Toutes les fois que la colère envahit votre cœur, domptez votre âme, vainquez-vous vous-même, remettez à plus tard votre fureur, et quand votre âme sera tranquille, punissez comme il vous plaira.

88. Ira in vindicta malorum sequi debet rationem animi, non præire, ut quasi ancilla justitiæ post tergum veniat, et non lasciva ante faciem prorumpat. *Ibid.*

Quand il s'agit de punir les méchants, la colère doit suivre la raison et non la précéder; elle doit marcher derrière comme la servante de la justice, et ne pas avancer en dansant devant elle.

89. Ira aliquando ostendenda est, et non exhibenda: aliquando exhibenda, sed nunquam sequenda. *Ibid.* S. Greg. Mag.

Il faut quelquefois montrer de la colère sans y donner cours; quelquefois il faut y donner cours, mais sans en être l'esclave.

90. Sanctis viris timor exhibendus est, templa enim Dei sunt; et cum ad iracundiam vir sanctus trahitur, quis alius ad irascendum, nisi ejusdem templi inhabitator excitatur? *Pros.*

Il faut témoigner de la crainte pour les saints, car ils sont les temples de Dieu; et quand un saint est entraîné à la colère, n'est-ce pas Celui qui habite dans ce temple qui est excité à s'irriter?

91. Metuenda ergo tanto est ira justorum, quanto et constat quia in eorum cordibus ille præsens est, qui ad inferendam ultionem quam voluerit, invalidus non est. *Lib.* 1 *Dialog. c.* 9, *in med.*

Il faut donc redouter d'autant plus la colère des saints que dans leur cœur est certainement présent Celui qui n'est jamais impuissant à tirer des autres la vengeance qu'il veut.

92. Ira si semel mentem possidere cœperit, justum esse deputat etiam illud quod crudeliter facit. *Lib.* 7 *in Reg. ind.* 2, *cap.* 126, *Ep.* 126 *ab Bechared. regem, post med. col.* 1001, *C*, *tom.* 2.

Quand une fois la colère s'est emparée d'une âme, elle lui fait regarder comme justes même les actes de cruauté qu'elle commet.

93. Ira admodum est cavenda, nec præpropere in illam proruendum cui insipientes serviunt. *Sup. Eccl. c.* 7, *post init. p.* 338. S. Greg. Naz.

Il faut se tenir en garde contre la colère et ne pas se jeter dans ce vice, dont les insensés sont les esclaves.

94. Debet amor læsus irasci. *Ep.* 2 *ad Heliod. in princ. p.* 1, *B*, *t.* 1. S. Hier.

L'amour blessé doit se livrer à la colère.

95. Irasci, hominis est, et finem iracundiæ imponere, christiani. *Ibid. Ep.* 8 *ad Demetr. post med. p.* 68, *D*.

Il est de l'homme de se mettre en colère, il est du chrétien de mettre fin à la colère.

96. Jam te verberibus enecassem, nisi iratus essem. *Tom.* 1, *Ep.* 9 *ad Salvinam, ante fin. p.* 77, *A*.

Je t'aurais déjà assommé de coups, si je n'étais pas en colère.

97. Qui irascitur, non se esse indicat christianum. *Tom.* 1, *Ep.* 23 *ad Marcellam, post init. p.* 154, *D*.

Celui qui se livre à la colère montre qu'il n'est pas chrétien.

98. Irasci, hominis est; injuriam non facere, christiani. *Tom.* 1, *Ep.* 45 *ad Antonium, in fine, p.* 219, *A*.

Il est de l'homme de se mettre en colère, il est du chrétien de ne pas faire d'injures.

99. Quid iracundo furor suus confert?

S. Hier. Quem sævissimis exagitatum stimulis conscientiæ, ita ab omni consilio, ac mente deturbat, ut dum irascitur, insanire credatur. *Tom.* 4, *Ep. ad Demetr. post med. p.* 20, *C.*

Quel bien l'homme colère retire-t il de sa fureur? Tandis que les mouvements les plus cruels de la conscience l'agitent, il est si détourné de toute prudence et de toute pensée, que, dans l'accès de sa colère, on dirait qu'il est fou.

100. In iram exardescere, seminarium est odii. *Ibid. post med. p.* 21, *E.*

Les emportements de la colère sont un foyer de haine.

101. Janua vitiorum omnium iracundia est, qua clausa virtutibus intrinsecus dabitur quies; aperta vero ad omne facinus armabitur animus. *Lib.* 3 *sup. Prov. c.* 29, *sup. illud, Vir iracundus, etc. p.* 53, *D, t.* 7.

La colère est la porte de tous les vices: si elle est fermée, les vertus jouissent de la paix intérieure; si elle est ouverte, le cœur est préparé à toute iniquité.

102. Risus dissolvit sapientem, ira corripit et emendat. *Sup. Eccl. c.* 7, *sup. illud, Melior est ira, quam risus, p.* 81, *B, t.* 7.

Le rire dissipe le sage, la colère corrige et rend meilleur.

103. Iracundus est qui semper irascitur; et ad levem responsionis auram, atque peccati, quasi a vento folium commovetur. *Sup. Ep. ad Tit. c.* 1, *in illud, Non iracundum, p.* 246, *C, t.* 9.

L'homme irascible est celui qui entre facilement en colère, et qui est agité comme une feuille par le vent au moindre souffle d'une réponse ou d'un péché.

Hugo card. 104. Iracundus cum aliis irasci desierit, sibiipsi irascitur. *Sup. Prov. c.* 29, *f.* 63, *col.* 3, *tom.* 3.

Quand l'homme irascible cesse d'être en colère contre les autres, il s'irrite contre lui-même.

105. Janua omnium vitiorum est iracundia, qua clausa virtutibus intrinsecus dabitur quies; aperta ad omne facinus armabitur animus. *Ib.*

La colère est la porte de tous les vices: si elle est fermée, les vertus jouissent du repos extérieur; si elle est ouverte, le cœur est comme armé pour toutes les iniquités.

106. Non est pater, qui peccatis aut vitiis filiorum non irascitur: hæc enim ira bona est, quæ etsi turbet oculum rationis ad tempus, postea limpidiorem reddit. *Sup. Eccl. c.* 7, *f.* 88, *col* 4, *t.* 3.

Il n'est point père, celui qui ne s'irrite pas contre les péchés et les vices de ses enfants; car cette colère est bonne: si elle trouble pour un instant l'œil de la raison, elle le rend ensuite plus limpide.

S. Ignat. mart. 107. Ubi ira et odium, ibi Deus minime habitat. *Ep.* 9 *ad Philadelph. post med. apud Bibl. Patr. t.* 1, *p.* 86, *col.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Où habitent la colère et la haine, Dieu ne saurait habiter.

Joan. Cass. 108. Non solummodo in effectu operis iracundia est moderanda, sed potius ab arcanis pectoris eruenda. *Lib.* 8 *cœnob. Inst. c.* 11, *in med.* Joan. Cass.

Ce n'est pas seulement dans les effets actifs qu'il faut modérer la colère, mais il faut plutôt l'arracher des secrets du cœur.

109. Sicut nihil præponendum est charitati, ita iracundiæ nihil est e contrario postponendum. *Pros.*

S'il n'est rien de préférable à la charité, il n'est rien non plus qui soit plus mauvais que la colère.

110. Omnia quamvis utilia ac necessaria videantur, spernenda tamen sunt, ut iræ perturbatio divitetur, et omnia etiam quæ putantur adversa, suscipienda atque toleranda sunt, ut charitatis pacisque tranquillitas illibata servetur.

Il faut mépriser les choses même qui semblent les plus utiles et les plus nécessaires, pour éviter les perturbations de la colère, et il faut supporter et accepter les choses même les plus contraires, pour conserver sans atteinte le calme de la paix et de la charité.

111. Quia nec ira perniciosius quidquam, nec charitate utilius credendum est. *Collat.* 16 *abbat. Joseph, c.* 7 *per tot. p.* 975.

Parce qu'il n'est rien de plus pernicieux que la colère, ni rien de plus utile que la charité.

112. Hæc natura est iræ, ut dilata langueseat et pereat: prolata vero magis magisque conflagret. *Ibid. c.* 27, *sub fin. p.* 788.

Il est dans la nature de la colère de s'affaiblir et de tomber quand on diffère l'exécution de ses projets, tandis qu'elle s'enflamme de plus en plus si on la laisse éclater.

113. Nihil dispendiosius iracundia, nec pretiosius animi tranquillitate, ac perpetua cordis puritate. *Coll.* 19 *abbat. Joan. c.* 14, *in fine, p.* 760.

Rien ne cause plus de dommage que la colère, mais rien n'est plus précieux que la paix de l'âme et une constante pureté de cœur.

114. Qui irascuntur non agnoscunt præsentes, non memores sunt cogitationis, non amicitiam, non consuetudinem, non dignitatem accipiunt, sed iræ vi pressi in præceps miserabiliter feruntur. *Hom.* 53 *sup. Gen. prope fin. col.* 424, *A, t.* 1. S. Joan. Chr.

Ceux qui sont en colère ne reconnaissent plus les personnes présentes; ils ne se souviennent plus de la parenté; ils ne tiennent aucun compte ni de l'amitié, ni de l'habitude, ni de la dignité; mais, emportés par la violence de la colère, ils se précipitent misérablement dans l'abîme.

115. Separatio et temporis processus plerumque mitigat iram. *Ibid. Hom.* 54, *ante med. col.* 426, *D.*

La séparation et la longueur du temps adoucissent ordinairement la colère.

116. Ira quædam bestia est: nullus enim leo, nulla sic vipera viscera queunt laniare, ut hominis iracundia. *Hom.* 4 *super Matth. oper. perf. post med. col.* 45, *C, t.* 2.

La colère est une sorte de bête féroce; car il n'y a ni lion ni vipère qui puissent déchirer les entrailles aussi cruellement que la colère de l'homme.

S. J. Chr.

117. Ira non solummodo corpori nocet, sed ipsius etiam corrumpit animæ sanitatem : cunctas ejus vires discerpit, devorat, dilaniat, et ad omnia inutilem facit. *Ibid. post med. col.* 45, *litt. D.*

La colère ne nuit pas seulement au corps, mais elle altère aussi la santé de l'âme, elle brise ses forces, elle la déchire, la dévore et la rend impropre à tout.

118. Multum laboriosum est et difficile posse non irasci, quia naturaliter in hominibus iracundia est plantata : et quia difficile est atque laboriosum abstinere ab ea, ideo in remuneratione magna est. *Hom.* 10 *sup. Matth. oper. imperf. circa fin. col.* 807, *B, t.* 2.

Il est pénible et difficile de se mettre à l'abri de la colère, parce que c'est un vice naturellement enraciné dans l'âme humaine ; mais s'il est pénible et difficile de s'en préserver, la récompense est magnifique.

119. Justa ira mater est disciplinæ : itaque non solum non peccant, qui cum causa irascuntur, sed e contra nisi irati fuerint, peccant. *Ib. Hom.* 11, *ante med. col.* 809, *A.*

Une juste colère est la mère de la discipline ; de telle sorte qu'on ne pèche point quand on se met en colère pour une bonne raison, mais qu'on pécherait même en ne s'y mettant pas.

120. Iracundia quæ cum causa est, non est iracundia, sed judicium : iracundia enim proprie intelligitur commotio passionis. *Ibid.*

La colère excitée par une cause juste n'est plus de la colère, mais de la justice ; car la colère n'est, à proprement parler, que l'emportement de la passion.

121. Iræ morbus, nisi mox sedetur, multas generat calamitates, et familias totas evertit, veteres dissolvit consuetudines, et brevi momento res infandas molitur. *Hom.* 3 *sup. Joan. post med. col.* 34, *C, t.* 3.

Le mal de la colère, si on ne l'apaise promptement, enfante beaucoup de malheurs et renverse des familles entières ; elle détruit les coutumes anciennes et produit en peu de temps des actions infâmes.

122. Victoria contra iram, et quidem maxima est. *Ibid.*

C'est une victoire, et une grande victoire, de surmonter la colère.

123. Ira vehemens ignis est, omnia consumit, corpus corrumpit, animam coinquinat, et tristitiam affert. *Ibid. Hom.* 25, *sub fin. col.* 130, *C.*

La colère est un feu violent, qui consume tout, qui corrompt le corps, qui souille l'âme, et qui engendre la tristesse.

124. Nihil irato turpius ; turpis enim visu est : si iratus seipsum intueri posset, nulla alterius indigeret admonitione. *Ibid.*

Rien n'est plus hideux qu'un homme en colère, car il est affreux à voir ; s'il pouvait se contempler lui-même, il n'aurait pas besoin des admonitions d'autrui.

125. Ira quædam ebrietas est, vel potius ebrietate gravior, et dæmone miserabilior. *Ibid.*

S. J. an Chr.

La colère est une sorte d'ivresse, quelque chose même de plus criminel que l'ivresse, de plus misérable que le démon.

126. Ira fera est vehemens et furibunda, et vir iratus immodestus est. *Ibid. Hom.* 47, *ante fin. col.* 231, *D.*

La colère est une bête cruelle et furieuse ; l'homme en colère n'a plus aucune retenue.

127. Inter iram et insaniam nihil differt, sed brevis quidam dæmon est iratus : imo quam qui dæmonio vexatur, gravior est : ille venia dignus est, iratus nulla. *Ibid.*

Entre la colère et la folie il n'y a point de différence : l'homme en colère est pour le moment un démon, il est pire qu'un possédé du démon ; car celui-ci est digne de pitié, tandis que celui-là ne mérite aucune compassion.

128. Nulla ira ejus animum, qui exemplaris est vitæ, expugnat. *Ibid. Hom.* 86, *in fine, col.* 416, *D.*

La colère ne s'empare jamais d'une âme dont la vie est un modèle.

129. Iracundus sibiipsi et aliis est damnosus. *Hom.* 6 *sup. Acta Apost. ante finem, col.* 487, *A, t.* 3.

L'homme irascible porte tort à lui-même et aux autres.

130. Nihil insuavius homine iracundo, nihil onerosius, nihil molestius, nihil fœdius. *Ibid.*

Rien n'est plus dur qu'un homme en colère, rien n'est plus onéreux, plus importun, plus hideux.

131. Nihil suavius est eo, qui nescit irasci. *Ibid.*

Il n'y a pas d'homme plus doux que celui qui ne connaît point la colère.

132. Melius cohabitare bestiæ, quam homini iracundo : nam illa si semel cicuretur, servat suam legem ; illum autem quoties placaveris, iterum exasperatur. *Ibid.*

Il vaudrait mieux habiter avec une bête qu'avec un homme colère ; car la bête, une fois apprivoisée, ne manque pas à sa loi, tandis que l'autre, chaque fois que vous l'avez apaisé, renouvelle ses fureurs.

133. Quis lictor latera sic confringere poterit ? quæ verva ignita sic transfigunt et explorant corpus ? quæ insania sic stupida reddit naturalia præcordia, sicut ira ? *Ibid.*

Quel est le licteur qui déchire aussi cruellement les flancs ? quels sont les traits enflammés qui percent et qui traversent aussi facilement le corps ? quelle est la folie qui rend le cœur aussi stupide que la colère ?

134. Etsi orat quis cum ira, frustra orat, etsi tacet, etsi comedat, etsi bibat, etsi eat, etsi surgat, etsi dormiat, semper turbatur et damnum habet. *Ibid. Hom.* 17, *in Moral. post init. col.* 563, *D.*

Si un homme prie avec colère, sa prière est vaine ; qu'il se taise, qu'il mange, qu'il boive, qu'il marche, qu'il se lève, qu'il dorme, il est toujours dans le trouble, il se fait toujours du tort.

S. Joan. Chr. 135. Quid iracundo non turpe? Oculi sunt insuaves, os distortum, membra tremula, lingua infrænis, nullique parcens, mens stupida, figura indecens, et multa insuavitas. *Ibid.*

Qu'y a-t-il dans l'homme en colère qui ne soit hideux ? Les yeux sont sans douceur, la bouche de travers, les membres tremblants, la langue sans frein et sans égards pour personne, l'esprit stupide, la figure sans dignité, et tout l'extérieur sans agrément.

136. Ira nihil est aliud quam irrationalis impetus : nihil autem quod rationem requirit, per id quod ratione caret geri potest. *Ibid. circa med. col.* 564, *B.*

La colère n'est pas autre chose qu'un emportement déraisonnable ; or, rien de ce qui demande de la raison ne saurait être exécuté par un agent déraisonnable.

137. Ira non permittit videre, sed quasi in nocturna pugna omnia ligat, et oculos et aures, et trahit quoquo voluerit. *Ibid.*

La colère ne permet pas de voir clair ; c'est comme un assaut nocturne, qui enchaîne tout, les yeux et les oreilles, et qui entraîne partout où il veut.

138. Canis impudens, est ira, et omnia contemnit. *Ibid.*

La colère est un chien impudent qui méprise tout.

139. Qui irascitur plusquam vomens inflat venas, incendit oculos, disrumpit viscera, vomit verba, nihilque perfectum illum sinit ira loqui. *Ibid. Hom.* 31, *in Moral. post med. col.* 656, *C.*

L'homme qui est en colère, semblable à celui qui vomit, a les veines enflées, les yeux enflammés, les entrailles tendues ; il jette un flux de paroles, mais la colère ne lui permet pas de dire une seule chose raisonnable.

140. Sicut putredo quædam ac tinea, ita mentis nostræ radicem ira arrodit. *Pros.*

La colère ronge la racine de notre âme comme une espèce de gangrène et de teigne,

141. Quare bestiam in viscera tua includis? Melius esset viperam vel serpentem in corde positam esse, quam iram.

Pourquoi renfermez-vous une bête féroce dans vos entrailles ? Il vaudrait mieux porter dans son sein un serpent, une vipère, que la colère dans le cœur.

142. Nam illæ quidem statim nos liberarent : hæc autem manet semper, dentes fortiter infigens, immissoque veneno pessimarum cogitationum exercitus producit. *Ibid. Hom.* 41, *in Moral. post med. col.* 718, *D.*

Car ces bêtes venimeuses nous affranchiraient tout de suite ; mais la colère demeure toujours, enfonçant cruellement ses dents, et enfantant de son noir venin toute une armée de pensées criminelles.

143. Iræ imperium ferre, pusilli animi est : imperare autem, fortitudinis. *Ibid.*

Subir l'empire de la colère, c'est la marque d'un cœur faible ; mais la maîtriser, c'est la preuve d'une âme forte.

144. Habet dulce quiddam ira permixtum, efficit charitas ut non habeat, nervosque hujus omnes incidit. *Hom.* 32 *sup.* 1 *Cor. post med. col.* 580, *C*, *t.* 4. S. Joan. Chr.

La colère est mélangée de quelque douceur ; la charité la lui enlève et lui ôte toute sa vigueur.

145. Nihil iracundo homine insuavius, nihil gravius, nihil infestius, nihil turpius. *Hom.* 29 *ad popul. Antioch. a med. col.* 240, *D*, *t.* 5.

Il n'est pas d'homme plus détestable, plus importun, plus pernicieux, plus hideux que l'homme irascible.

146. Nihil ira turpius, nihil ignobilius, gravius nihil, nihil injucundius, damnosius nihil. *Ibid. Hom.* 62, *ante finem*, *col.* 411, *A.*

Rien de plus honteux que la colère, rien de plus cruel, de plus détestable, de plus pernicieux.

147. Nihil sic ingenii perspicuitatem, nihil mentis aciem sic hebetat, sicut ira, nullum ordinem servans. *Lib.* 3 *de Sacerdot. ante med. col.* 516, *A*, *t.* 5.

Il n'y a rien qui affaiblisse autant le génie, qui émousse autant la pénétration de l'esprit que la colère qui ne garde plus aucune mesure.

148. Vir iracundus insuavis est obviis, insuavis et vicinis. *Serm. de Mansuetud. ante med. col.* 784, *C*, *t.* 5.

L'homme colère est à charge à ceux qui demeurent avec lui ; il est à charge à ses voisins.

149. Qui irascitur, diaboli ludibrium est, dæmonum officina, et nequitiæ diaboli dignus minister. *Ibid.*

Celui qui se livre à la colère est le jouet du diable, l'officine des démons, le digne ministre de la malice de l'enfer.

150. Quem tenet ira, ebrius est : huic turget facies, vox fit asperior, oculi fiunt sanguinolenti, mens obtenebratur, prudentia submergitur, lingua tremit, oculi intorquentur, aures alia pro aliis audiunt. *Orat.* 5 *advers. Judæos, ab init. col.* 1131, *B*, *t.* 5.

Celui que possède la colère est dans l'ivresse ; sa face est enflée, sa voix devient rude, ses yeux sont injectés de sang, son intelligence s'obscurcit, sa prudence disparaît, sa langue tremble, ses yeux roulent de tous côtés, ses oreilles entendent une chose pour une autre.

151. Radix homicidii, iracundia est : qui igitur radicem ipsam abscindit, multo facilius ramos ejus poterit amputare, imo ne germinare quidem illos ab initio patietur. *Hom.* 16 *sup. Matth. oper. perf. circa med. col.* 157, *A*, *t.* 2.

La colère est la racine de l'homicide ; celui-là donc qui détruit la racine coupera plus facilement les rameaux ; bien plus, il ne les laissera pas même commencer de germer.

152. Mens iracunda, nequitiæ est opifex. *Grad.* 24, *apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *pag.* 276, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. S. Joan. Cli

Le cœur irascible est un artisan d'iniquités.

153. Ira hoc habet proprium, quod ipsa colonum consciencia suæ a possessione cordis ejiciat. *Serm. de Verb. Dom. longe ante finem*, *part.* 2. Joan. Ger

La colère a cela de particulier qu'elle enlève à celui qui habite sa conscience la possession de son cœur.

Trith. 154. Ira est crudelissima pestis, quia fraternam extinguit dilectionem, sapientiam expellit, virtuti resistit, Deo non obedit, hominem non timet. *In cap. 4 Regul. S. Bened. verbo Ira, ante med. p.* 276, *col.* 1.

La colère est le plus cruel des fléaux, parce qu'elle éteint la charité fraternelle, repousse la sagesse, résiste à la vertu, n'obéit pas à Dieu et ne craint pas les hommes.

155. Ira verum discernere nescit. *Ibid. circa med.*

La colère ne sait point discerner la vérité.

156. Janua vitiorum est iracundia, qua clausa virtutibus interius dabitur requies. *Ibid.*

La colère est la porte de tous les vices; si elle est fermée, les vertus jouissent de la paix intérieure.

157. Humanum est irasci; sed qui iram reservat, dæmones imitatur. *Ibid. sub fin. pag.* 277, *col.* 1.

C'est une faiblesse humaine de s'irriter; mais celui qui conserve sa colère imite les démons.

[Is]idorus [Hispal.] 158. Ira semetipsam necat, sustinendo autem patientia victoriam portat. *Lib.* 2 *de summ. Bono, c.* 37, *sent.* 4, *p.* 653, *col.* 2.

La colère se tue elle-même; la patience, au contraire, en souffrant remporte la victoire.

[Is]idorus [Pelusiot]us. 159. Iracundia aurigæ munere fungitur, habenas infregit, hominis mentem extra naturæ terminos, plerumque transversam agit. *Lib.* 2, *Ep.* 89 *ad Ammonium, p.* 552, *col.* 1, *C, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

La colère remplit le rôle de conducteur; elle a brisé les rênes, et la plupart du temps elle verse l'âme humaine hors des limites de la nature.

[Lact.] Firm. 160. Cum ira in animum cujusdam incidit, velut sæva tempestas tantos excitat fluctus, ut statum mentis immutet, ardescant oculi, os tremat, lingua titubet, dentes concrepent. *De Ira Dei, c.* 5, *in princ. p.* 336.

Quand la colère se déchaîne dans une âme, semblable à une tempête violente, elle soulève des vagues si fortes, qu'elle change l'état intérieur de cette âme; les yeux s'enflamment, les lèvres tremblent, la langue balbutie, et les dents claquent.

161. Illa ira justa est, quæ movetur adversus delinquentes, ubi non est cupiditas ultionis propter injuriam. *Ibid. c.* 17, *ante finem, p.* 356.

La colère est juste quand elle s'attaque aux coupables, pourvu que ce ne soit point par le désir de se venger d'une injure.

162. Iram, quam possumus, vel furorem, vel iracundiam nominare; hæc ne in homine quidem debet esse, quæ tota vitiosa est. *Ibid. in fine, p.* 356.

La colère, que nous pouvons appeler un emportement ou une fureur, ne doit jamais se trouver dans l'homme, parce qu'elle est de tous points vicieuse.

163. Ego laudarem illum, qui (si cum fuisset iratus) dedisset iræ suæ spatium; ut residente per intervallum temporis animi tumore, haberet modum castigatio. *Ibid. c.* 18, *circa med. p.* 357. Lact. Firm.

Je louerais celui qui, après s'être irrité, arrête pour un temps sa colère, de façon que le soulèvement de son âme s'étant apaisé, il sait mettre un terme à la correction.

164. Ira justa necessaria est ad pravitatis correctionem. *Ibid. c.* 17, *sub fin. p.* 356.

La colère juste est nécessaire pour la correction du mal.

165. Ira, quæ ad correctionem vitiorum pertinet, nec homini adimi debet, nec Deo potest: quia et utilis est rebus humanis et necessaria. *Ibid. in fine, p.* 356.

La colère qui a pour but de corriger les vices est un droit qu'on ne peut enlever ni à l'homme ni à Dieu, car elle est utile et même nécessaire dans les choses humaines.

166. Irasci, rationis est: auferuntur enim delicta, et refrænatur licentia, quod utique juste sapienterque fit. *Ibid. a med, p.* 355.

Il est raisonnable de se mettre en colère; par là, en effet, on détruit les péchés et l'on met un frein à la licence, ce qui se fait toujours avec justice et avec sagesse.

167. In coercitione peccatorum, non est cohibenda ira: sed etiamsi jacet, excitanda est. *Ibid. c.* 18, *sub fin. p.* 357.

Il ne faut pas réprimer la colère quand il s'agit d'arrêter le péché; bien plus, si elle sommeillait, il faudrait la réveiller.

168. Perfectæ virtutis nunquam, nisi merito irascitur. *Ibid. c.* 21, *circa init. p.* 360.

La vertu parfaite ne s'irrite jamais qu'avec juste raison.

169. Non in totum prohibet Deus irasci, quia is affectus necessario datus est: sed prohibet in ira permanere; ira enim mortalium, debet esse mortalis. *Pros.*

Dieu ne défend pas d'une manière absolue la colère, parce que cette passion nous a été donnée pour les cas de nécessité; mais il défend de rester dans la colère, car la colère des mortels ne doit pas être immortelle.

170. Rursus enim irasci quidem, sed tamen non peccare, præcepit: non utique evellit iram radicitus, sed temperavit, ut in omni castigatione modum ac justitiam teneremus. *Ibid. circa med. p.* 360.

Il nous ordonne même de nous mettre en colère, mais à la condition de ne pas pécher; il n'arrache donc pas entièrement la colère, mais il la règle, afin que, dans toutes les corrections, nous observions la mesure de la justice.

171. Ira ad coercitionem peccatorum, id est, ad regendam subjectorum disciplinam, data est a Deo, ut metus licentiam comprimat, et compescat audaciam. *In Epitome, cap. Duas, sub fin. p.* 399.

La colère nous a été donnée de Dieu pour la répression des péchés, c'est-à-dire pour la direction et la discipline des inférieurs, afin que la crainte réprime la licence et contienne l'audace.

172. Animum vincere, iracundiam cohibere,

Lact. Firm. fortissimi viri est. *Lib. 1 de divin. Inst. c. 9, circa init. p. 16.*

Vaincre son âme et contenir sa colère, c'est la marque d'un grand courage.

173. Quid bono viro potest esse tam calamitosum, tamque contrarium, quam iræ fræna laxare, quæ illum non solum boni, sed etiam hominis appellatione dispoliet? *Ibid. lib. 6, c. 18, circa med. p. 271.*

Que peut-il y avoir de plus fâcheux et de plus malheureux pour un homme de bien que de lâcher la bride à la colère, qui le dépouillera non seulement du titre d'homme de bien, mais même du nom d'homme?

174. Sicut irasci adversum minores, et justum est et necessarium : sic et adversum pares, et perniciosum est et impium. *Ibid. c. 19, circa med. p. 273.*

De même que la colère à l'égard des inférieurs est juste et nécessaire, de même elle est pernicieuse et impie à l'égard des égaux.

175. Non est morbus irasci, sed iracundum esse, morbus est. *Ibid. c. 16, post med. p. 266.*

Ce n'est pas une maladie d'être en colère, mais c'est une maladie d'être irascible.

S. Laur. Just. 176. Nullum sanum consilium, nulla matura potest esse deliberatio, ubi iræ passio dominatur. *De casto Connub. c. 11, a med. p. 166, col. 1, F, part. 1.*

Là où règne la passion de la colère, il ne peut y avoir ni sage conseil ni mûre délibération.

Ludov. Blos. 177. Modice nonnunquam irasci, humanum est : sed iram servare, plane satanicum est. *In Canon. vitæ spirit. c. 7, ante med.*

C'est une faiblesse humaine de se mettre quelquefois en colère, mais c'est un vice vraiment satanique de persévérer dans la colère.

S. Nilus. 178. Ira oculum mentis turbat, et statum rationis subvertit. *De Orat. c. 25, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La colère trouble l'œil de l'âme et renverse la raison.

179. Iracundus est aper sylvestris : videt aliquem, et dentes exacuit. *Ibid. Orat. 4 de Ira, in princ.*

L'homme irascible est un sanglier sauvage ; dès qu'il voit quelqu'un, il aiguise ses défenses.

180. Ira cum semel pectus obsederit, atque exarserit, mentem fumo excæcat, judiciumque corrumpit. *Ibid.*

Dès que la colère s'est emparée du cœur et s'y est allumée, elle enveloppe l'esprit d'une noire fumée, et elle corrompt le jugement.

S. Petr. Chr. 181. Ira si pervenerit ad totum furoris incendium, sine sanguine non sedatur. *Serm. 38, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Quand la colère arrive à tout le feu de la fureur, elle ne s'apaise pas sans effusion de sang.

S. Petr. Dam. 182. Per iram sane concordia rumpitur, unde cohabitantium sæpe societas violatur. *Opusc. 40, c. 2, in fine, p. 679, col. 2, B, t. 3.*

La colère détruit évidemment la concorde, d'où il suit que la société de ceux qui vivent en commun est souvent rompue.

183. Per iram lux veritatis amittitur, et obtenebratæ mentis obtutibus inoccidui solis radius occultatur. *Ibid. c. 3, in princ. p. 679, col. 2, C.*

La colère fait perdre la lumière de la vérité, et, après avoir enveloppé l'intelligence de ténèbres, elle lui dérobe les rayons du soleil qui n'a point de couchant.

S. Petr. Maur. abbas Clun. 184. Pro justitia moveri, non est charitatis læsio, sed æquitatis actio. *Lib. 4, Ep. 8, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

S'irriter pour la justice, ce n'est point une offense à la charité, mais c'est un acte équitable.

Philo Jud. 185. Ira immanes furiosasque rabies, et cætera (quibus gravida est) mala parit. *De Confus. linguar. ante med. p. 450, t. 5.*

La colère enfante la rage, les emportements furieux et les autres maux qu'elle porte dans son sein.

Salvianus. 186. Prima semper irarum tela, maledicta sunt : et quidquid non possumus imbecilli, optamus irati : ac sic in omni animorum indignantium motu, votis malis pro armis utimur. *Lib. 3 de Gubern. Dei, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Les premiers traits de la colère sont toujours des malédictions ; ce que nous ne pouvons pas dans notre faiblesse, nous le souhaitons dans la colère, et par là dans les mouvements d'indignation de notre âme, les mauvais désirs nous tiennent lieu d'armes.

Thomas a Kempis. 187. Quidam valde inconstantes, rident pro levi fabula, et pro musca volante irascuntur. *Serm. 19 ad novit. divis. 13, t. 1.*

Il y a des hommes très-inconstants, qui rient pour une fable légère, et qui se mettent en colère pour une mouche qui vole.

188. Nullus hostis pejor tibi, quam tu ipse tibi, graviter commotus. *In Hortulo rosar. cap. 10, in fine, t. 2.*

Vous n'avez pas d'ennemi plus redoutable que vous-même, lorsque vous êtes mu par la colère.

S. Valerian. 189. Provocasse quidem ad iracundiam fratrem, crimen est : sed provocatum non cessasse, deforme est. *Hom. 12, post init. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 489, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

C'est un crime de pousser son frère à la colère ; mais ne pas l'apaiser quand on l'a provoqué, c'est un crime hideux.

190. Nullam habet virtutem iracundia, si desit unius in contentione persona. *Ibid. in med. p. 489, col. 2, F.*

La colère n'a aucune vertu, si une des personnes est absente de la dispute.

In Vitis P. 191. Ira per quatuor humanos sensus obscurat : si odio habuerit homo proximum suum,

aut si illi inviderit, aut si pro nihilo duxerit, aut si detraxerit ei. Primum ex corde, secundum ex facie, tertium ex lingua, quartum ex facto. *Lib.* 3, *num.* 76, *ante med. p.* 512, *col.* 2.

Il y a quatre choses par lesquelles la colère obscurcit le sens de l'homme : si un homme a de la haine pour son prochain, ou s'il lui porte envie, ou s'il le compte pour rien, ou s'il médit de lui. La première chose vient du cœur, la seconde de la face, la troisième de la langue, la quatrième de l'action.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

stot. 192. Irasci cujuslibet est, et facile : sed cui, et quantum, et quando, et quomodo, et gratia cujus oportet, non cujuslibet est, neque facile. *Lib.* 2 *Ethic. ad Nicomach. cap.* 9, *circa init. tom.* 2.

Tout le monde peut se mettre en colère, et c'est chose facile ; mais il n'appartient pas à tout le monde et il n'est pas facile de discerner contre qui il faut se mettre en colère, jusqu'à quel point, à quel moment, de quelle manière et pour quelle raison.

193. Is, qui pro quibus, et quibus oportet, et ut oportet, et cum oportet, et quanto in tempore oportet, irascitur, laudatur. *Pros.*

Celui-là mérite d'être loué, qui se met en colère pour les choses qu'il faut, contre qui il le faut, comme il le faut, quand il le faut et autant de temps qu'il le faut.

194. Qui vero non irascuntur pro quibus oportet, et ut oportet, et cum oportet, et quibus oportet, fatui sunt. *Ibid. lib.* 4, *c.* 5, *in princ.*

Mais ceux-là sont des insensés, qui se mettent en colère pour les choses ou les personnes contre lesquelles il ne le faut pas, de la manière et au moment qu'il ne le faut pas.

195. Mansuetus ac mitis perturbatione vacare et non ab affectu duci, sed pro his, et tanto in tempore irasci solet, perinde atque ratio jubet. *Ibid.*

L'homme paisible et doux sait se préserver de l'emportement et ne se laisse pas conduire par la passion ; mais il ne se met en colère que pour les choses et pour le temps que la raison le demande.

196. Iracundus dicitur, qui vehementius et citius, et ob plura quam deceat, excandescit. *Lib.* 2 *Ethic. ad Eudomium, ante med. t.* 2.

On appelle homme irascible celui qui s'enflamme plus vite et avec plus de violence qu'il ne le faut, et pour des raisons qui ne le demandent pas.

poeta. 197. Iratus, de re incerta contendere noli :
Impedit ira animum, ne possit cernere verum. *Lib.* 2 *Distichor. metr.* 17.

Quand vous êtes irrité, ne disputez pas sur ce qui n'est pas certain : la colère met l'esprit hors d'état de discerner la vérité.

ero. 198. Ira procul absit, cum qua nihil recte fieri, nihil considerate potest. *Lib.* 1 *de Offic. post med. t.* 4.

Loin de vous la colère, avec laquelle il est impossible de rien faire selon la droiture et avec réflexion.

199. Fulmen est ubi cum potestate habitat iracundia. *In suis Sent. sent.* 138. Mimus Publ.

Quand la colère a la puissance à sa disposition, c'est la foudre.

200. Homo extra corpus est suum, cum irascitur. *Ibid. sent.* 158.

L'homme qui est en colère est hors de lui-même.

201. Iracundiam qui vincit, hostem superat maximum. *Ibid. sent.* 198.

Celui qui surmonte sa colère triomphe d'un grand ennemi.

202. Nullum est animal tam horrendum, tamque perniciosum natura, ut non appareat in illo, ubi ira invasit, novæ feritatis accessio. *Lib.* 1 *de Ira, c.* 1, *in fine, pag.* 392, *t.* 1. Seneca.

Il n'y a pas d'animal si cruel et d'un naturel si féroce qui ne montre un nouveau degré de férocité, quand la fureur s'ajoute à sa nature.

203. Quid ira crudelius? quid ira infestius? Ira est in exitium, et nocere vult. *Ibid. cap.* 5, *in princ. p.* 394, *t.* 1.

Quoi de plus cruel que la colère? quoi de plus terrible? La colère tend à la ruine et veut toujours nuire.

204. Quomodo ratio occupata et oppressa vitiis resurget, quæ iræ cessit? *Ibid. cap.* 8, *circa med. p.* 397.

Comment la raison, subjuguée et accablée par les vices, pourra-t-elle se relever, quand elle a cédé à la colère ?

205. Irasci pro suis, non est pii animi, sed infirmi. *Ibid. c.* 12, *circa med. p.* 400.

S'irriter pour les siens, ce n'est pas la marque d'un cœur pieux, mais d'un cœur faible.

206. Omnes quos vecors ira animus supra cogitationes extollit humanas, altum quidem et sublime spirare se credunt : cæterum nihil solidi subest, sed in ruinam prona sunt, quæ sine fundamento crevere. *Pros.*

Tous ceux dont la colère élève l'esprit perverti au-dessus des pensées humaines, s'imaginent aspirer à quelque chose de haut et de sublime ; mais ils ne bâtissent rien de solide, car tout ce qui s'élève sans fondements tombe promptement en ruines.

207. Non habet ira, cui insistat, non ex infirmo mansuroque oritur, sed ventosa et inanis est. *Ibid. c.* 16, *post med. p.* 406.

La colère n'a rien qui puisse servir d'appui, rien de profond et de durable ; elle est vaine et remplie de vent.

208. Ira muliebre maxime et puerile vitium est. *Ibid.*

La colère est surtout le défaut des femmes et des enfants.

209. Virtus ut honestis rebus propitia est, ita turpibus irata esse debet. *Lib.* 2 *de Ira, cap.* 6, *in princ. p.* 411.

De même que la vertu est favorable à ce qui est honnête, elle s'irrite aussi contre ce qui est honteux.

210. Temperatus sit sapiens, et ad res fortius agendas, non iram, sed vim adhibeat. *Lib.* 2 *de Ira, c.* 17, *in calce, p.* 419, *t.* 1.

Que le sage soit modéré, et que, pour agir avec plus de force, il emploie l'énergie, non la colère.

Seneca 211. Opportunissima ad iracundiam fervidi natura est. *Ibid. c. 18, in med. p. 419.*

L'homme ardent est naturellement très-porté à la colère.

212. Nihil magis facit iracundos, quam educatio mollis et blanda. *Ibid. c. 21, circa med. p. 421.*

Rien n'est plus propre à rendre les hommes irascibles qu'une éducation molle et efféminée.

213. Causa iracundiæ, opinio injuriæ est. *Ibid. c. 22, a med. p. 422, t. 1.*

La cause de la colère, c'est la pensée qu'on a reçu une injure.

214. Nulla res magis iracundiam alit, quam luxuria intemperans et impatiens. *Ibid. c. 16, in princ. p. 423.*

Ce qui entretient le plus l'esprit de colère, c'est une luxure sans frein et immodérée.

215. Magna pars hominum est, quæ non peccatis irascitur, sed peccantibus. *Ibid. c. 28, circa fin. p. 426.*

La grande majorité des hommes ne s'irrite pas contre le mal, mais contre ceux qui le font.

216. Maximum remedium est iræ, mora. *Ibid. in fin. p. 426.*

Le plus grand remède à la colère, c'est d'attendre.

217. Quid est gloriosius, quam iram amicitia mutare? *Ibid. c. 34, in med. p. 430.*

Quoi de plus glorieux que de faire succéder l'amitié à la colère?

218. Irascitur aliquis te contra, beneficiis provoca. *Ibid. post med. p. 430.*

Si un homme se met en colère contre vous, comblez-le de bienfaits.

219. Nulla celerior ad insaniam via est, quam ira. *Ibid. c. 36, in med. p. 432.*

Il n'y a pas de chemin qui mène plus vite à la folie que la colère.

220. Nullus affectus est, in quem non ira dominetur, *Ibid. c. 37, in calce, p. 432.*

Il n'y a pas de passion qui ne soit dominée par la colère.

221. Alia vitia a ratione, ira a sanitate desciscit : alia accessus tenues habent, et incrementa fallentia : in ira dejectus etiam animorum est. *Lib. 3 de Ira, c. 1, sub fin. p. 433, tom. 1.*

Les autres vices éloignent de la raison, la colère éloigne de la santé; les autres vices ont des commencements légers et des accroissements trompeurs, mais la colère va jusqu'à renverser les âmes.

222. Non vis esse iracundus? ne sis curiosus : qui inquirit quid de se dictum sit, seipsum inquietat. *Ibid. c. 11, in princ. p. 440.*

Voulez-vous n'être pas irascible? ne soyez pas curieux. Celui qui cherche à savoir ce qui se dit sur son compte se prépare des inquiétudes.

223. Maximum remedium iræ, dilatio est, ut primus ejus fervor languescat, et caligo quæ premit mentem, aut residat, aut minus densa sit. *Ibid. c. 12, circa med. p. 441.* Seneca.

Le plus grand remède à la colère, c'est d'attendre jusqu'à ce que le premier emportement s'apaise, et que les ténèbres qui enveloppaient l'âme soient dissipées ou moins épaisses.

224. Nihil tibi liceat, dum irasceris : quare? quia vis omnia licere, pugna tecum ipse. *Pros.*

Ne vous permettez rien tant que vous êtes en colère. Pourquoi? parce que, si vous voulez que tout vous soit permis, il faut vous combattre vous-même.

225. Si iram vincere non potes, illa incipit te vincere : si absconditur, si illi exitus non datur, signa ejus obruamus. *Ibid. cap. 12, in fine, p. 442.*

Si vous ne pouvez vaincre la colère, la colère vous vaincra aussitôt; si elle est cachée, si elle n'a pas d'issue, étouffons-en tous les signes.

226. Plus mihi nocitura est ira, quam injuria : quidni plus? illius modus certus est, ista quousque me latura sit, incertum est. *Ibid. c. 25, in calce, p. 451.*

La colère me fera plus de mal que les injures. Que dis-je? l'injure a des bornes déterminées; mais jusqu'où me portera la colère, c'est une chose incertaine.

227. Diutius irascimur, quam lædimur. *Ib. c. 27, in princ. p. 452, t. 1.*

Notre colère dure plus longtemps que les offenses que nous recevons.

228. Satius est iram relinquere, quam ab ira relinqui. *Ibid. in fin. p. 453.*

Il est plus sage de quitter la colère que d'attendre qu'elle nous quitte.

229. Frivolis turbamur et inanibus. *Ibid. c. 30, in princ. p. 454.*

Nous sommes troublés par des choses vaines et frivoles.

230. Numquid amplius isti cui irasceris, quam mortem optas? Etiam te quiescente morietur, perdis operam. *Ibid. c. 43, a med. pag. 461, tom. 1.*

Est-ce que vous pouvez désirer un mal plus grand que la mort à celui contre qui vous êtes irrité? Mais vous perdez votre peine; restez tranquille, et il mourra tout de même.

231. Inique irascitur, qui suis irascitur. *De Morib. in med. p. 677, edit. Basil. 1537.*

S'irriter contre les siens, c'est s'irriter injustement.

232. Iræ severitas in vitio est. *Ibid. a med. pag. 678.*

L'excès de la colère est un vice.

233. Ira et odium in pectoribus humanis magnos fluctus excitant. *Lib. 9 Dictor. memorabil. c. 3, in princ. p. 406.* Valer. Max.

La colère et la haine soulèvent de violentes tempêtes dans le cœur de l'homme.

IRA DEI (Colère de Dieu).

DEFINITIO.

nselm. Ira Dei non est ut hominis perturbatio concitati animi, sed tranquilla dispositio justi simpliciter constituti. *Sup. Epist. ad Hebr. c.* 3, *post med. f.* 221, *col.* 4.

La colère de Dieu n'est pas, comme celle de l'homme, une perturbation et un soulèvement d'esprit, mais la disposition calme d'un esprit établi dans la justice.

Aug. Irasci dicitur Deus non animi motu, vel qualibet perturbatione quæ illi omnino accidere non potest : sed creaturæ delinquenti justam inferre dicitur ultionem. *De Essentia Divinit. post med. p.* 693, *A*, *t.* 4.

On dit que Dieu est en colère, non par un mouvement ou une perturbation d'esprit, choses auxquelles il est absolument inaccessible, mais parce qu'il tire une juste vengeance des créatures qui font le mal.

iodor. Ira Dei vocatur retributio peccatorum : nam motus Divinitas beata non patitur, quia semper eadem æterna atque immobilis perseverat. *Sup. Ps.* 2, *vers.* 5, *Tunc loquetur ad eos in ira sua*, *fol.* 6, *col.* 2.

On appelle colère de Dieu la punition des pécheurs; car la Divinité bienheureuse n'est pas sujette à l'émotion, persévérant toujours la même, éternellement immuable.

Ira Dei dicitur quando omnia peccatoribus obstinatis, suis meritis apta redduntur. *Ibid.*

La colère de Dieu, c'est quand le Seigneur inflige aux pécheurs obstinés des châtiments proportionnés à leurs fautes.

card. Ira Dei est punitio ejus per gehennam, quæ timenda est : vel inflictio pœnæ temporalis, quæ appetenda est. *Sup. Ps.* 7, *f.* 14, *col.* 4, *t.* 2.

La colère de Dieu, c'est le supplice de l'enfer qu'il faut redouter, ou l'envoi des peines temporelles qu'il faut désirer.

Ira Dei est, quando aliqua flagella inferuntur homini ad corruptionem : sed furor Dei, quando ad reprobationem. *Sup. Threnos, c.* 2, *f.* 292, *col.* 4, *t.* 4.

La colère de Dieu, c'est quand il envoie des fléaux à l'homme pour le châtier; mais la fureur de Dieu, c'est quand il les envoie pour la réprobation.

Ira Dei est vindicta ejus in malos. *Tom.* 7, *in prolog. f.* 5, *col.* 1.

La colère de Dieu, c'est la vengeance qu'il exerce sur les méchants.

ximus Tyr. Ira Dei est eorum, qui instruuntur, sensus molestus. *Centuria* 3 *de Virtute et Vitio, c.* 9, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 381, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

La colère de Dieu, c'est le sentiment de souffrance de ceux qui sont éprouvés.

rosper. Ira Dei non perturbatio est ejus, sed judicium, quo irrogatur pœna peccato. *Sent.* 57, *in fine tom. tertii Operum D. Aug. p.* 751, *A.*

La colère de Dieu, ce n'est pas une perturbation en Dieu, mais le jugement par lequel il inflige au péché son châtiment.

DIVISIO.

Quadruplex est ira Dei : { Reprobationis, Subtractionis gratiæ, Comminationis, Extremæ examinationis. } *Sup. Ps.* 33, *f.* 85, *col.* 1, *tom.* 2. Hugo card.

La colère de Dieu s'étend à quatre actes : { La réprobation, Le retrait de la grâce, La menace, Le dernier jugement. }

DIFFERENTIA.

Distat inter iram Dei mereri et provocare : gravior namque est ira quæ provocatur, quam ea quæ meretur. *Pros.* S. Isidorus Hispal.

Mériter la colère de Dieu et la provoquer sont deux choses différentes; car la colère que l'on provoque est plus terrible que celle qu'on mérite simplement.

Meremur iram Dei, quando ignorando peccamus : provocamus, quando scimus bonum facere, nec volumus. *Lib.* 2 *de summo Bono, cap.* 19, *sent.* 7, *p.* 646, *col.* 2.

Nous méritons la colère de Dieu quand nous péchons par ignorance; nous la provoquons lorsque nous savons faire le bien et que nous ne le voulons pas.

Inter iram Dei et furorem differt : ira Dei est delinquentium pœna, furor Dei est supplicium peccatorum. *Serm.* 45, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *pag.* 694, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Petr. Chr.

La colère de Dieu diffère de sa fureur : la colère de Dieu, c'est le châtiment de ceux qui ont commis des fautes; sa fureur, c'est le supplice des pécheurs.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quiescat ira tua, et esto placabilis super nequitia populi tui. *Exod.* 32, *v.* 12.

Que votre colère s'apaise, et laissez-vous fléchir pour pardonner à l'iniquité de votre peuple.

2. Magna ira Domini succensa est contra nos. 4 *Reg.* 22, *v.* 13.

La colère du Seigneur s'est embrasée contre nous.

3. Deus, cujus iræ nemo resistere potest, et sub quo curvantur, qui portant orbem. *Job* 9, *v.* 13.

Il est Dieu : nul ne peut résister à sa colère, et sous lui fléchissent ceux qui soutiennent l'univers.

4. Multiplicas iram tuam adversum me, et pœnæ militant in me. *Ibid.* 10, *v.* 17.

Vous redoublez les flots de votre colère, et le châtiment s'arme contre moi.

5. Simulatores et callidi provocant iram Dei. *Ibid.* 36, *v.* 13.

L'hypocrite attire sur lui la colère de Dieu.

6. Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus, et pereatis de via justa. *Ps.* 2, *v.* 12.

Embrassez la discipline et la loi, de peur qu'enfin le Seigneur ne se mette en colère, et que vous ne périssiez.

7. Domine, ne in furore tuo arguas me, neque in ira tua corripias me. *Ps.* 6, *v.* 1.

Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me châtiez pas dans votre colère.

8. Deus judex justus, fortis et patiens, numquid irascitur per singulos dies? *Ps.* 7, *v.* 12.

Dieu est un juge juste, fort et patient. *En effet*, se met-il en colère tous les jours?

9. In ira populos confringes. *Ps.* 55, *v.* 7.

Vous briserez ces peuples dans votre colère.

10. Tu terribilis es, et quis resistet tibi ex tunc ira tua? *Ps.* 75, *v.* 7.

Vous êtes terrible, et qui vous résistera dans votre colère?

11. Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum, et ira Dei ascendit super eos. *Ps.* 77, *v.* 34.

Ces viandes étaient encore dans leur bouche lorsque la colère de Dieu s'éleva contre eux.

12. Effunde iram tuam in gentes, quæ te non noverunt, et in regna, quæ nomen tuum non invocaverunt. *Ps.* 78, *v.* 6.

Répandez votre colère sur les nations qui ne vous connaissent pas et sur les royaumes qui n'invoquent point votre nom.

13. Mitigasti omnem iram tuam, avertisti ab ira indignationis tuæ. *Ps.* 84, *v.* 3.

Vous avez adouci votre colère, vous avez détourné votre indignation.

14. Converte nos, Deus salutaris noster, et averte iram tuam a nobis. *V.* 4.

Convertissez-nous, ô Dieu notre Sauveur, et détournez de nous votre colère.

15. Numquid in æternum irasceris nobis, aut extendes iram tuam a generatione in generationem? *V.* 5.

Vous irriterez-vous éternellement contre nous, ou étendrez-vous votre colère de génération en génération?

16. Quis novit potestatem iræ tuæ, et præ timore tuo iram tuam dinumerare? *Ps.* 89, *v.* 13.

Qui connaît la puissance de votre colère? Quelle terreur mesurera vos vengeances?

17. Non in perpetuum irascetur, neque in æternum comminabitur. *Ps.* 102, *v.* 9.

Il n'est pas irrité pour toujours, ses menaces ne sont point inflexibles.

18. Impiis usque ad novissimum sine misericordia ira supervenit. *Sap.* 19, *v.* 1.

La colère de Dieu pèse sans miséricorde sur les impies jusqu'à la fin.

19. Misericordia et ira ab illo cito proximant, et in peccatores respicit ira illius. *Eccli.* 5, *v.* 7.

Sa miséricorde et sa colère s'approchent rapidement, et sa colère regarde les pécheurs.

20. Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem; subito enim veniet ira illius. *V.* 8.

Ne tarde pas à te convertir au Seigneur, et ne diffère pas de jour en jour, car sa colère viendra soudain.

21. Memento iræ, quoniam non tardabit. *Ibid.* 7, *v.* 18.

Souviens-toi de la colère, parce qu'elle ne tardera pas.

22. Quomodo cataclysmus aridam inebriavit, sic ira ipsius gentes, quæ non exquisierunt eum, hæreditabit. *Ibid.* 39, *v.* 28.

Comme le déluge a inondé la terre, ainsi sa colère sera l'héritage des nations qui ne l'ont pas cherché.

23. Non in sempiternum litigabo, neque usque ad finem irascar. *Isa.* 57, *v.* 16.

Je ne disputerai pas toujours, et ma colère ne sera pas éternelle.

24. Aperuit Dominus thesaurum suum, et protulit vasa iræ suæ. *Jer.* 50, *v.* 25.

Le Seigneur a ouvert son trésor, et il en a tiré les instruments de sa colère.

25. Justus est Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi. *Thren.* 1, *v.* 18.

Le Seigneur est juste, parce que j'ai provoqué la colère de sa bouche.

26. Nos inique egimus, et ad iracundiam provocavimus, idcirco tu inexorabilis es. *Ibid.* 3, *v.* 42.

Nous avons péché, et nous vous avons provoqué à la colère : c'est pourquoi vous êtes inexorable.

27. Projiciens repulisti nos, iratus es contra nos vehementer. *Ibid.* 5, *in fine.*

Vous nous avez rejetés, et vous avez allumé contre nous votre colère.

28. Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei. *Mich.* 7, *v.* 9.

Je porterai la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui.

29. Cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis. *Habac.* 3, *in princ.*

Au temps de votre colère, souvenez-vous de votre miséricorde.

30. Qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione, cum summa gloria exaltabitur. 2 *Mach.* 5, *v.* 20.

Après avoir été quelque temps abandonné à cause de la colère du Dieu tout puissant, il sera élevé à une grande gloire lorsque le Seigneur souverain se réconciliera avec son peuple.

31. Ira Domini in misericordiam conversa est. *Ibid.* 8, *v.* 5.

La colère du Seigneur se changea en miséricorde.

32. Secundum duritiam tuam et impœnitens cor, thesaurizas tibi iram in die iræ. *Rom.* 2, *v.* 5.

Par votre dureté et par l'impénitence de votre cœur, vous vous amassez un trésor de colère pour le jour de la colère.

SENTENTIÆ PATRUM.

Ambr. 33. Cum irascitur Deus in reum, differt : cum miseretur; properat ut absolvat : terret ut corrigat, admonet ut emendet, prævenit ut cognoscat. *Sup. Psal.* 37, *post init. col.* 1324, *D*, *tom.* 4.

Quand Dieu est irrité contre un coupable, il attend; quand il a pitié de lui, il a hâte de pardonner; il effraye pour convertir, il avertit pour corriger, il prévient pour être connu.

34. Deus non passioni patet, ut irascatur, cum sit impassibilis : sed quia vindicat, videtur irasci. *Ibid. longe post init. col.* 1325, *B et C.*

Dieu n'est pas sujet aux passions, de manière à se mettre en colère, étant impassible; mais comme il châtie, il semble être irrité.

35. Nesciat irasci qui auctor est legum, cui terrendi est voluntas, non puniendi. *Ibid.*

Celui qui est l'auteur des lois ne sait pas s'irriter; il a la volonté d'effrayer et non de punir.

36. Nequaquam est desperandum : etsi irascitur Deus, ignoscit : etsi percutit, sanat : etsi tradit in interitum carnem, spiritum salvat. *Ibid. ante med. col.* 1327, *D.*

Il ne faut jamais désespérer: même quand il est irrité, Dieu pardonne; quand il frappe, il guérit, et, s'il livre le corps à la perdition, il sauve l'âme.

Aug. 37. Cum Deus irascitur, non ejus significatur perturbatio, qualis est in animo irascentis hominis : sed ex humanis motibus translato vocabulo, vindicta ejus (quæ non nisi justa est), iræ nomen accepit. *In Enrichid. c.* 33, *in fin. p.* 115, *B*, *t.* 3.

Quand on parle de la colère de Dieu, on n'entend pas une perturbation d'esprit comme celle qui bouleverse l'homme en colère; mais on emprunte un mot aux affections humaines pour exprimer sa vengeance, qui ne peut être que juste, et c'est ce qu'on appelle sa colère.

38. Qui ab iniquitatibus suis recedere negligunt, et sibi de Deo indulgentiam repromittunt, nonnunquam ita præveniuntur repentino Dei furore, ut nec conversionis tempus, nec beneficium remissionis inveniant. *De Fide ad Petrum*, *c.* 3, *post med. p.* 158, *D*, *t.* 3.

Ceux qui négligent de renoncer à leurs iniquités, et qui se flattent d'obtenir le pardon de Dieu, sont quelquefois surpris d'une manière si terrible par l'éclat soudain de la colère de Dieu, qu'ils ne trouvent ni le temps du repentir, ni le bienfait de la rémission.

39. Non est quo fugias a Deo irato, nisi ad Deum placatum. *Sup. Ps.* 74, *a med. vers.* 6, *p.* 566, *D*, *t.* 8.

Il n'y a pour vous de refuge contre Dieu irrité que dans les bras de Dieu apaisé.

40. Illi Deus irascitur, quem peccantem non flagellat. *Sup. Ps.* 98, *post med. vers.* 9, *pag.* 762, *C. t.* 8. S. Aug.

Dieu est irrité contre le pécheur à qui il n'envoie pas de châtiment.

41. Qui Deum non habet placatum, nequaquam evadet iratum. *In Medit. c.* 30, *ante med. p.* 492, *C*, *t.* 9.

Celui qui n'apaise pas Dieu n'échappera point à sa colère.

42. Magna est ira Dei, parcendo sævit, sed juste sævit. *De Verb. Dom. Serm.* 47, *in fin. p.* 95, *B*, *t.* 10.

Grande est la colère de Dieu; il sévit en pardonnant, mais il sévit avec justice.

43. Tunc magis irascitur Deus, cum non irascitur. *Serm.* 42 *sup. Cant. ante med. fol.* 4, *litt. K.* S. Bern.

Dieu n'est jamais plus irrité que lorsqu'il ne manifeste point sa colère.

44. Tria sunt quæ detestatur Deus, et propter quæ irascitur : primum est elatio superbiæ in præeminendo : secundum est negotiatio avaritiæ in acquirendo : tertium est defœdatio luxuriæ in lasciviendo. *Serm.* 2 *dom.* 19 *post Pent. in med. p.* 198, *col.* 1, *t.* 3. S. Bonav.

Il y a trois choses que Dieu déteste et qui excitent sa colère : la première, c'est la hauteur de l'orgueil qui veut avoir le premier rang; la seconde, c'est la sollicitude de l'avarice pour s'enrichir; la troisième, c'est la turpitude de la luxure dans ses voluptés.

45. Præter finalem damnationem, nulla Dei ira gravior, quam non defendere a peccato. *Lib. de Profect. relig. c.* 61, *circa init. pag.* 599, *col.* 2, *A*, *t.* 7.

Après la damnation éternelle, le plus grand effet de la colère de Dieu, c'est de ne pas nous éloigner du péché.

46. In peccatis perseverantes respicit ira Dei. *Hom.* 17, *in fine, apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 762, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

La colère de Dieu se tourne sur ceux qui persévèrent dans le péché.

47. Ira in Domino abusive, non proprie dicitur, quæ ab ejus tranquillitate cognoscitur aliena. *Sup. Ps.* 76, *circa med. vers.* 9, *f.* 117, *col.* 2. Cassiodor.

C'est par abus et non par une vraie propriété de terme qu'on parle de la colère de Dieu, attendu qu'elle lui est étrangère à cause de son éternelle tranquillité.

48. Ille nescit pius Creator irasci, nisi quando nobis existere videmur adversi. *Sup. Ps.* 91, *a med. vers.* 9, *fol.* 541, *col.* 2.

Notre Créateur est si bon, qu'il ne sait s'irriter que lorsque nous nous montrons ennemis de nous-mêmes.

49. Ira Dei est ejus censura, ut qui beneficiis non intelligitur, vel plagis intelligatur. *Lib. ad Demetrianum*, *c.* 9, *p.* 264, *col.* 1, *t.* 2. S. Cyprian.

La colère de Dieu, c'est sa sévérité, qu'il déploie afin que ceux qui ne veulent pas le reconnaître à ses bienfaits le reconnaissent à ses châtiments.

S. Cyrill. Alex. 50. Est ea natura Numinis, ut irasci nesciat : cæterum non fert eos, qui effreni licentia ad prava quæque patranda facinora proclives aguntur, idque nos in Deo nostris utentes vocibus, iracundiam vocamus. *Hom.* 25 *de Festis paschal. ante med. p.* 260.

Il est dans la nature de la Divinité de ne pouvoir se mettre en colère; cependant elle ne supporte pas ceux qui se livrent avec une licence effrénée à la perpétration de tous les crimes, et c'est ce que nous appelons la colère divine en appliquant à Dieu des termes humains.

Didymus. Alex. 51. Etsi acerba et gravis est Dei ira, tamen cum medendi vim habeat, eos qui ipsam experiuntur, ad bonum provehit. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib.* 3 *Parall. c.* 49, *sub fin. fol.* 137, *p.* 1, *B.*

Quoique la colère de Dieu soit dure et acerbe, comme elle a la vertu de guérir ceux qu'elle atteint, elle conduit au bien.

52. Natura quidem ac per essentiam Deus hoc habet, ut misericordia commoveatur : ut autem irascatur, non natura ipsi comparatum est, sed ob alios contingit. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib.* 3 *Parall. c.* 100, *sub fin. fol.* 119, *p.* 2, *A.*

Il est de la nature et de l'essence de Dieu d'être accessible à la miséricorde; quant à la colère, il ne la ressent point par nature, mais elle est excitée en lui par les autres.

S. Eus. Emiss. 53. Longe est, cum irascitur Deus : prope est, cum placatur. *Hom. de Resurr. in med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 593, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Dieu est loin de nous quand il est irrité, il est proche quand il est apaisé.

S. Fulgent 54. Notum est iram Dei dici non posse, nisi ubi creditur hominis iniquitas præcessisse. *Lib.* 1 *ad Monimum, c.* 26, *ante med.*

On sait qu'il ne peut être question de la colère de Dieu qu'autant que l'iniquité de l'homme a précédé.

Gloss. ord. 55. Excitat iracundiam Dei, qui mala coram Deo committit. *Sup. Orat. Manassis, in illud, Excitavi iracundiam tuam, col.* 1269, *B*, *t.* 2.

C'est provoquer la colère de Dieu que de faire le mal en sa présence.

56. Aliquando Deus irascitur ut pater, quando verbis increpat delinquentem, et facit pœnitentem : aliquando irascitur ut dominus, quando corripit ut durus, et statim ulciscitur cum videt quod nec pœnitentiæ, nec veniæ locus sit. *Sup. Thren. c.* 5, *in illud, Iratus est contra nos, etc. col.* 1034, *E*, *t.* 4.

Quelquefois Dieu s'irrite comme un père quand il reprend le pécheur par des paroles et qu'il en fait un pénitent; d'autresfois il s'irrite comme un maître, il châtie avec dureté, et il se venge soudain quand il voit qu'il n'y a de place ni pour la pénitence ni pour le pardon.

57. Irato Deo nihil est humana fortitudo. *Sup. Ez. c.* 7. *in illud, Ira mea super populum, col.* 1131, *B*, *t.* 4.

La force de l'homme n'est rien contre la colère de Dieu.

58. Cessat jam ira Dei, cui satisfecit pœna. *Sup. Thren. c.* 4, *col.* 1014, *D*, *t.* 3. Gloss. int.

La colère de Dieu s'apaise quand on a satisfait à sa justice par le châtiment.

59. Nulla creatura posset iram Dei omnipotentis, quanta est, sustinere. *Sup. Amos, c.* 7, *in illud, Non stillabis, etc. col.* 1890, *E*, *t.* 4. Gloss. ord.

La colère de Dieu est si grande, qu'aucune créature ne pourrait la soutenir.

60. Ira Dei non perturbationem ejus, sed merita et peccata puniendorum, signat : qui ideo puniuntur a Deo ut emendentur. *Pros.*

La colère de Dieu ne signifie pas une perturbation dans la Divinité, mais les mérites et les péchés de ceux qui doivent être punis, et ils sont punis de Dieu afin qu'ils se corrigent.

61. Ira Dei non perturbationem ejus significat, qui non irascitur, sed eorum peccata in quos desævit : nec iratus ulciscitur, sed corripit ut emendet. *Sup. Zachar. c.* 1, *in princ. in illud, Iratus est Dominus, col.* 2186, *B*, *t.* 4.

La colère de Dieu ne signifie pas une perturbation en lui qui ne s'irrite pas, mais elle désigne les péchés de ceux contre qui Dieu sévit; il ne s'irrite point pour se venger, mais il frappe pour convertir.

62. Iram Dei provocare, est mandatis illius sciendo contraire : scire bonum, sed despicere : facere posse, sed non velle. *Lib.* 26 *Moral. c.* 23, *post init. col.* 881. S. Greg. Mag.

Provoquer la colère de Dieu, c'est aller sciemment contre ses commandements; c'est connaître le bien et le mépriser, c'est pouvoir le faire et ne le vouloir pas.

63. Sicut mali ideo Deum exasperant, quia loquuntur et faciunt mala : ita nonnunquam boni exasperant, quia reticent bona. *Hom.* 8 *sup. Ez. longe post med. sup. illud, Tu autem, fili hominis, audi, col.* 149, *C.*

De même que les méchants irritent Dieu, parce qu'ils disent et font le mal, de même aussi les bons l'irritent quelquefois, parce qu'ils taisent le bien.

64. Ira Dei præter naturam ejus est. *Orat.* 8 *ob Patrem episc. post med. p.* 61. S. Greg. Naz.

La colère de Dieu n'est pas en lui par un effet de sa nature.

65. Deus omnipotens illis iratus videtur, quos justo judicio propter peccata damnat et punit : cæterum in sua natura semper immutabilis, semperque tranquillus permanet. *Sermone dom.* 21 *post Pent. post med.* Haymo.

Le Dieu tout puissant parait irrité contre ceux qu'il condamne et qu'il punit par un juste jugement à cause de leurs péchés ; du reste, il est de sa nature immuable et toujours dans le calme.

66. Magna ira est, quando peccantibus non irascitur Deus. *Tom.* 1, *Epist.* 33 *ad Castrutium, circa med. p.* 105, *A.* S. Hier.

C'est le signe d'une grande colère de Dieu quand il ne s'irrite pas contre les pécheurs.

67. Deus differt iram, ut præbeat misericor-

diam. *Lib.* 9 *sup. Isaiam, c.* 28, *sup. illud, Quem docebis scientiam, p.* 117, *D, t.* 5.

Dieu diffère les effets de sa colère pour donner du temps à la miséricorde.

...e card. 68. Ira Dei non est perturbatio animi, sed judicium quod irrogatur peccatori. *Sup. Gen. c.* 6, *f.* 4, *col.* 3, *t.* 10.

La colère de Dieu n'est pas une perturbation d'esprit, mais un jugement qui atteint le pécheur.

69. Iram Dei potest quis mereri nesciens : provocare vero iram Dei, est cum mandatis ejus scienter contradici, sciens bonum, sed despiciens. *Sup. Tob. c.* 36, *f.* 445, *col.* 4, *t.* 1.

On ne peut mériter la colère de Dieu sans le savoir ; mais provoquer cette colère, c'est violer sciemment les commandements divins, c'est connaître le bien et le mépriser.

70. Magna est ira Dei, quando medicina versa est in venenum. *Sup. Ps.* 7, *f.* 14, *t.* 2.

La colère de Dieu est grande quand le remède est changé en poison.

71. Ira Dei in præsenti quasi momentanea est et quasi ros : sed in futuro ira ejus erit velut ignis in æternum duraturus. *Sup. Ps.* 78, *f.* 209, *col.* 3, *t.* 2.

Maintenant la colère de Dieu est momentanée et ressemble à une rosée ; mais, dans la vie future, elle ressemblera à un feu dévorant qui brûlera pendant toute l'éternité.

72. Summa ira Dei est, cum hic parcit : ad hoc enim hic parcit, ut in æternum puniat : si non parcit, ad hoc non parcit, ut in æternum parcat. *Sup. Prov. c.* 14, *Moraliter, fol.* 32, *col.* 2, *tom.* 3.

Le comble de la colère de Dieu, c'est quand il épargne en ce monde ; il n'épargne ici-bas que pour punir dans l'éternité ; s'il n'épargne pas ici-bas, c'est afin de pouvoir épargner dans l'éternité.

73. Triplex est signum iracundiæ Dei :
- Primum est, quod hic peccatum non punit ;
- Secundum est præsens prosperitas ;
- Tertium est, quod Deus dimittat peccatores diabolo, vel sibiipsis.

Il y a trois signes de la colère de Dieu :
- 1° Quand il ne punit pas le péché ici-bas ;
- 2° Quand il donne ici-bas la prospérité ;
- 3° Quand il abandonne les pécheurs au démon ou à eux-mêmes.

74. Hæc est maxima ira Dei, cum peccati fræna relaxat. *Sup. Eccl. c.* 36, *f.* 240, *col.* 4, *tom.* 3.

Le comble de la colère de Dieu, c'est quand il lâche la bride au péché.

75. Vehementer irascitur Deus, quando non revocat peccantem. *Sup. Thren. c.* 5, *in calce, f.* 308, *col.* 2, *t.* 4.

Dieu est fortement irrité quand il ne rappelle pas le pécheur.

76. Vehementer peccatori irascitur Deus, cum permittit cuncta ei ad votum succedere, et postea eum supplicia tolerare. *Lib.* 2 *Contempl. de vera patient. c.* 1, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 10, *p.* 10, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618. Idiota.

Dieu est fortement irrité contre un pécheur quand il permet que tout lui arrive à souhait, et qu'il le réserve aux supplices futurs.

77. Ira Dei paterna est erga miseros peccatores, quæ licet ad illorum utilitatem sit, videtur tamen in eos quandoque sævire. *Ibid. cap.* 8, *in princ. p.* 11, *col.* 2, *D.*

La colère de Dieu à l'égard des pécheurs est celle d'un père ; elle ne veut que leur propre intérêt, encore qu'elle semble quelquefois sévir avec dureté.

78. Prædestinatis Deus irascitur temporaliter, reprobis autem irascitur æternaliter. *Lib.* 3 *de Contemptu mundi, c.* 10, *ante med. p.* 152. S. Innoc. III.

Dieu s'irrite dans le temps contre les prédestinés, mais c'est pendant toute l'éternité qu'il s'irrite contre les réprouvés.

79. Quando iram Dei contemnimus, vehementius irascitur : quando vero ejus curam habemus, remissius, vel potius non amplius irascitur. *Hom.* 8 *sup.* 1 *Cor. in Mor. post med. col.* 388, *C, t.* 4. S. Joan Chr.

Quand nous méprisons la colère de Dieu, cette colère devient plus véhémente ; mais, quand nous la prenons en considération, elle s'adoucit, ou plutôt elle s'apaise entièrement.

80. Si vis non irascatur tibi Deus, iram adversum fratrem tuum non serves. *In cap.* 4 *Regul. S. Bened. verbo Ira, sub fin. pag.* 277, *col.* 1. Joan. Trith.

Si vous voulez que Dieu ne s'irrite pas contre vous, ne gardez pas la colère contre votre frère.

81. Nunc iram Dei, dum vivimus, vitare possumus : veniente autem illo terrore judicii, sentiri poterit, vitari non poterit. *Lib.* 2 *de summo Bono, c.* 19, *sent.* 7, *p.* 646, *col.* 2. S. Isidorus Hispal.

Maintenant, tant que nous vivons, nous pouvons éviter la colère de Dieu ; mais quand arrivera ce jour terrible du jugement, on le ressentira, et il ne sera plus possible de l'éviter.

82. Cum sint in rebus humanis bona et mala, necesse est ad utramque partem moveri Deum : et ad gratiam, cum justa fieri videt, et ad iram, cum cernit injusta. *De Ira Dei, c.* 5, *circa med. p.* 352. Lact. Firm.

Du moment qu'il y a du bien et du mal dans les choses humaines, il faut nécessairement que Dieu prenne deux partis : celui de la grâce, quand il voit faire la justice, et celui de la colère, quand il voit commettre des injustices.

83. Gratia et ira et miseratio habent in Deo materiam, recteque illis utitur summa illa et singularis potestas ad rerum conservationem. *Ibid. in fine, p.* 353.

La grâce, la colère et la miséricorde trouvent en Dieu des raisons d'être, et c'est avec justice que cette puissance souveraine et unique s'en sert pour la conservation du monde.

Lact. Firm. 84. Ira in malos, charitas in bonos, miseratio in afflictos, affectus sunt virtutis : et quoniam divina potestate sunt digni, illos proprios et justos et veros habet. *Ibid. c.* 16, *sub fin. pag.* 354.

La colère envers les méchants, la charité envers les bons, la miséricorde envers les affligés, sont des sentiments vertueux, et comme ils sont dignes de la puissance de Dieu, il les éprouve sincères, justes et vrais.

85. Hæc est ira justa, quæ sicut in homine necessaria est ad pravitatis correctionem : sic utique in Deo, a quo ad hominem pervenit exemplum. *Pros.*

La colère juste est celle qui, étant nécessaire dans l'homme pour corriger l'iniquité, est également nécessaire en Dieu, de qui l'exemple descend vers l'homme.

86. Nam nos potestati nostræ subjectos coercere debemus, ita etiam peccata universorum Deus coercere debet; quod ut faciat, irascatur necesse est. *Ibid. c.* 7, *sub fin. p.* 356.

Car si nous devons contenir ceux qui sont soumis à notre autorité, Dieu doit réprimer de même les péchés de tous, et pour y parvenir il faut nécessairement qu'il exerce sa colère.

87. Cum velit Deus homines bonos esse, eorum vitiis irascitur. *Ibid. c.* 19, *in princ. pag.* 358.

C'est parce que Dieu veut que les hommes soient bons qu'il s'irrite contre les vices.

88. Cum Deus sanctissimam legem posuerit, velitque universos innocentes ac beneficos esse; potestne non irasci, cum videt contemni legem suam, abjici virtutem, appeti voluptatem? *Pros.*

Dieu ayant établi une loi très-sainte, et voulant que tous les hommes soient innocents et fassent le bien, est-il possible qu'il ne s'irrite point quand il voit qu'on foule sa loi aux pieds, qu'on repousse la vertu et qu'on ne cherche que la volupté?

89. Si est Pater ac Deus universorum, certe et virtutibus hominum delectatur, et vitiis commovetur : ergo et justos diligit, et impios odit. *Ibid. circa med. p.* 358.

S'il est le Père et le Dieu de l'univers, il doit certainement être satisfait des vertus des hommes et irrité de leurs vices; voilà pourquoi il aime les justes et il déteste les impies.

90. Malorum felicitas, iræ Dei non contradicit. *Ibid. c.* 20, *in princ. p.* 359. *Pros.*

La félicité des méchants n'est pas en contradiction avec la colère de Dieu.

91. Si Deus potest ignoscere, potest igitur irasci. Cur ergo, inquiet aliquis, et qui peccant sæpe felices sunt, et qui pie vivunt sæpe miseri? Quia fugitivi et abdicati libere vivunt, et qui sub disciplina patris, aut domini sunt, strictius et frugalius. *Ibid. cap.* 20, *in princ. pag.* 359.

Si Dieu peut pardonner, il peut donc aussi être irrité. Pourquoi donc, dira quelqu'un, arrive-t-il souvent que les impies sont heureux, tandis que les hommes pieux sont dans le malheur? Parce que les enfants fugitifs et déshérités vivent en liberté, tandis que ceux qui restent sous la discipline du père ou du maître vivent plus régulièrement et plus frugalement.

Lact. Firm. 92. Non ideo intelligere debemus, quia, cum sit æternus Deus, iram quoque ejus in æternum manere : sed quia virtute maxima cum sit præditus, in potestate habere iram suam, nec ab ea regi, sed ipsum illam, quemadmodum velit, moderari. *Pros.*

Nous ne devons pas croire que la colère de Dieu dure éternellement, parce que Dieu est éternel; mais bien qu'étant doué d'une vertu infinie, il est le maître de sa colère, qu'au lieu d'être gouverné par elle, c'est lui qui la gouverne comme il le veut.

93. Nam si prorsus immortalis fuisset ira ejus, non esset satisfactioni aut gratiæ post delictum locus, cum ipse homines ante solis occasum reconciliari jubet.

Car si sa colère était immortelle, il n'y aurait jamais possibilité après le péché de satisfaire ou d'obtenir son pardon, tandis qu'il ordonne lui-même aux hommes de se réconcilier avant le coucher du soleil.

94. Sed ira divina in æternum manet adversus eos qui peccant in æternum : et qui peccare desinit, iram Dei mortalem facit. *Ibid. c.* 21, *a med. p.* 360.

Mais la colère de Dieu est éternelle contre ceux qui pèchent éternellement; et en cessant de pécher, on rend la colère de Dieu mortelle.

95. Incorruptibilis est Conditor æternus, in æthere habitans, bonis bonum præferens multo majorem mercedem : malis autem et injustis iram et furorem colligens. *Ibid. c.* 22, *in fin. p.* 361.

Le Créateur éternel est incorruptible, habitant au plus haut des cieux, préparant à ceux qui font le bien une récompense beaucoup plus grande que leur vertu, et amassant contre les méchants et les injustes des trésors de colère et de fureur.

S. Laur. Just. 96. Impune contemptores suos Deus transire non patitur, quo enim latius misericordiam prærogat, eo districtius delinquentibus infert iram. *De triumphali Christi agone, c.* 25, *in princ. p.* 344, *col.* 2, *D.*

Dieu ne permet pas que ceux qui le méprisent passent impunis; car plus il étend et il prolonge sa miséricorde, plus sa colère sera rigoureuse contre les pécheurs obstinés.

Origen. 97. Deus zelans, si te corripit, si castigat, si indignatur, si irascitur, et velut zelotypia quadam erga te utitur, spem tibi esse salutis agnosce. *Hom.* 8 *in cap.* 20 *Exod. post med. t.* 1.

Dieu est jaloux; s'il vous reprend, s'il vous châtie, s'il s'indigne, s'il entre en colère contre vous, s'il agit à votre égard avec une sorte de jalousie, reconnaissez que c'est pour vous un grand espoir de salut.

S. Paulinus. 98. Tanta est summi Patris pietas, ut etiam ira ejus ex misericordia sit, et ideo castiget ut parcat. *Epist.* 10 *ad Severum, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 148, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Si grande est la tendresse du Père suprême, que sa colère même naît de sa miséricorde, et qu'il ne châtie qu'afin de pouvoir épargner.

...t. Chr. 99. Christus irascitur ut dominus: contristatur ut parens: dolet ut homo: intuetur ut Deus. *Sermone* 22. *post med. apud Bibl. Patr. tom.* 5. *part.* 1, *pag.* 148, *col.* 2, *E, edit. Coloniæ* 1618.

Le Christ s'irrite en tant que maître, il s'attriste en tant que père, il se plaint en tant qu'homme, il voit tout en tant que Dieu.

100. Deum irasci in ira, indignari in furore, non est creatoris pii, sed severissimi cognitoris. *Ibid. Serm.* 45, *post init. p.* 695, *col.* 1, *A.*

Si Dieu est irrité, s'il entre en colère, s'il s'indigne dans sa fureur, ce n'est pas en tant que créateur plein de bonté, mais c'est en tant que juge sévère connaissant toutes choses.

Tr...er. 101. Divina bonitas ideo maxime irascitur in hoc sæculo, ne irascatur in futuro: et misericorditer temporalem adhibet severitatem, ne æternam juste inferat ultionem. *Apud D. Aug. in fine, t.* 3, *sent.* 5.

Le Dieu de bonté ne s'irrite principalement en ce monde qu'afin de ne pas s'irriter dans l'autre; il use d'une sévérité miséricordieuse dans le temps, afin de ne pas exercer une justice vengeresse dans l'éternité.

...vianus. 102. Ira est Divinitatis, pœna peccantis. *Lib.* 1 *de Gubern. Dei, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 326, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618.

La colère de Dieu, c'est le châtiment du pécheur.

103. Exacerbamus Deum impuritatibus nostris, et ad puniendum nos trahimus invitum. *Pros.*

Nous irritons Dieu par nos impuretés, et nous le forçons malgré lui à nous punir.

104. Cum ejus naturæ sit mens Dei, ut nulla iracundiæ passione moveatur, tanta tamen in nobis peccatorum exacervatio est, ut per nos cogatur irasci.

L'Être divin étant par sa nature à l'abri de toute émotion de colère, c'est par l'amas de nos péchés, qui est si grand, que nous le forçons à être irrité.

105. Cumque ejus benignitatis sit, ut velit nobis jugiter parcere, cogitur malis nostris scelera quæ admittimus vindicare. *Ibid. lib.* 4, *ante med. p.* 337, *col.* 1, *D.*

Et comme sa bonté voudrait toujours nous pardonner, c'est notre malice qui le contraint de sévir contre les crimes que nous commettons.

106. Vim Deo facimus iniquitatibus nostris, ipsi in nos iram Divinitatis armamus. *Ibid. lib.* 5, *post med. p.* 345, *col.* 1, *C.*

Nous faisons violence à Dieu par nos iniquités: nous armons nous-mêmes contre nous la colère de Dieu.

Th... 107. Apud Dominum Deum, majores sunt comminationes, quam pœnæ. *Quæst.* 4 *sup. Exod. in princ. p.* 25, *col.* 1, *t.* 1.

Chez le Seigneur Dieu les menaces sont plus grandes que les châtiments.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

108. Perierat totus orbis, nisi iram finisset misericordia. *Lib.* 1 *Controvers.* 1, *post init. p.* 44, *t.* 1. Seneca

Le monde entier aurait péri, si la miséricorde n'avait mis des bornes à la colère.

109. Lento gradu ad vindictam sui divina procedit ira, tarditatemque supplicii gravitate compensat. *Lib. Dictor. memorab. c.* 2, *ante fin. p.* 18. Valer Max

La colère de Dieu marche à pas lents vers la vengeance, mais elle compense le retard du supplice par son intensité.

IRA HOMINIS (COLÈRE DE L'HOMME).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non te superet ira, ut aliquem opprimas. *Job* 36, *v.* 18.

Que la colère ne vous domine jamais au point de vous faire opprimer votre prochain.

2. Conturbatus est in ira oculus meus, anima mea et venter meus. *Ps.* 30, *v.* 11.

Mon œil, mon âme et mes entrailles sont troublés par la colère.

3. Desine ab ira, et derelinque furorem. *Ps.* 36, *v.* 8.

Réprimez votre colère, et contenez votre fureur.

4. Fatuus statim indicat iram suam. *Prov.* 12, *v.* 16.

L'insensé découvre soudain sa colère.

5. Spiritum ad irascendum facilem quis poterit sustinere? *Ibid.* 18, *v.* 14.

Qui pourra soutenir un esprit prompt à se livrer à la colère?

6. Grave est saxum, et onerosa arena: sed ira stulti utroque gravior. *Prov.* 27, *v.* 3.

La pierre est lourde et le sable est pesant, mais la colère de l'insensé est plus pesante encore.

7. Ira non habet misericordiam, nec erumpens furor; et impetum concitati ferre quis poterit? *V.* 4.

Point de miséricorde dans la colère ou la fureur qui éclate; et qui pourra soutenir le choc d'un homme emporté?

8. Vir iracundus provocat rixas, et qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior. *Ibid.* 29, *v.* 22.

L'homme irascible provoque les querelles, et celui qui se fâche aisément sera plus prompt à pécher.

9. Qui provocat iras, producit discordias. *Ibid.* 30, *in calce.*

Celui qui excite la colère produit les querelles

10. Melior est ira risu, quia per tristitiam vultus corrigitur animus delinquentis. *Eccles.* 7, *v.* 4.

L'indignation vaut mieux que le rire ; un visage sévère contient le cœur qui s'échappe.

11. Ne sis velox ad irascendum, quia ira in sinu stulti requiescit. *V.* 10.

Ne soyez pas prompt à vous irriter, parce que la colère repose dans le sein de l'insensé.

12. Aufer iram a corde tuo, et amove malitiam a carne tua. *Ibid.* 11, *v.* 10.

Bannis la colère de ton cœur et le mal de ta chair.

13. In synagoga peccantium exardebit ignis, et in gente incredibili exardescet ira. *Eccli.* 16, *v.* 7.

Le feu s'allumera dans l'assemblée des pécheurs, et la colère s'enflammera au milieu des nations incrédules.

14. Non est caput nequius super caput colubri, et non est ira super iram mulieris. *Ibid.* 25, *v.* 22 *et* 23.

Il n'est point de tête plus perfide que la tête du serpent, et il n'est pas de colère au-dessus de la colère de la femme.

15. Mulieris ira, et irreverentia, et confusio magna. *V.* 29.

La colère de la femme, et son audace, et sa honte, sont grandes.

16. Ira et furor, utraque execrabilia sunt. *Ibid.* 27, *in fine.*

La colère et la fureur sont deux choses exécrables.

17. Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam. *Pros. Ibid.* 28, *v.* 3.

L'homme garde sa colère contre l'homme, et il demande à Dieu sa guérison.

18. Ipse cum caro sit, reservat iram, et propitiationem petit a Deo : quis exorabit pro delictis illius ? *V.* 5.

Lui, qui n'est que chair, garde sa colère, et il implore la clémence de Dieu. Qui priera pour ses péchés ?

19. Memorare timorem Dei, et non irascaris proximo. *V.* 8.

Souviens-toi de la crainte de Dieu, et ne t'irrite pas contre ton prochain.

20. Secundum ligna sylvæ, sic ignis exardescit : et secundum virtutem hominis, sic iracundia illius erit : et secundum substantiam suam, exaltabit iram suam. *Pros. V.* 12.

Selon le bois de la forêt, ainsi le feu s'alimente, et selon la force de l'homme, ainsi sera sa colère ; et plus sa richesse est grande, plus s'exalte sa fureur.

21. Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit : et si expueris super illam, extinguetur : utraque ex ore proficiscuntur. *V.* 14.

Si vous soufflez sur l'étincelle, elle s'embrasera comme un feu, et si vous crachez dessus, elle s'éteindra ; la bouche fait l'un et l'autre.

22. Zelus et iracundia minuunt dies, et ante tempus senectam adducet cogitatus. *Ibid.* 30, *v.* 26.

L'envie et la colère abrégent les jours, et l'inquiétude amène la vieillesse avant le temps.

23. Omnis, qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. *Matth.* 5, *v.* 22.

Quiconque s'irrite contre son frère sera condamné par le jugement.

24. Iis, qui sunt ex contentione, ira et indignatio. *Rom.* 2, *v.* 8.

Aux esprits opiniâtres colère et indignation.

25. Date locum iræ ; scriptum est enim : Mihi vindicta, ego retribuam, dicit Dominus. *Ibid.* 12, *v.* 19.

Laissez passer la colère, car il est écrit : La vengeance est à moi, et c'est moi qui vengerai, dit le Seigneur.

26. Irascimini, et nolite peccare : sol non occidat super iracundiam vestram. *Ephes.* 4, *v.* 26.

Mettez-vous en colère et ne péchez pas ; que le soleil ne se couche point sur votre colère.

27. Deponite iram, indignationem, malitiam, etc. *Coloss.* 3, *v.* 8.

Renoncez à la colère, à l'indignation, à la malice.

28. Omnis homo sit tardus ad iram : ira enim justitiam Dei non operatur. *Jac.* 1, *vers.* 19 *et* 20.

Que tout homme soit lent à la colère, car la colère n'opère point la justice de Dieu.

IRRIDERE (Se moquer).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Tibi soli tacebunt homines ? et cum cæteros irriseris, a nullo confutaberis ? *Job* 11, *vers.* 3.

Pensez-vous que tous les hommes doivent se taire pour vous seul ? et croyez-vous qu'après vous être moqué des autres, il n'y aura personne qui vous confonde ?

2. Qui habitat in cœlis, irridebit eos, et Dominus subsannabit eos. *Ps.* 2, *v.* 4.

Celui qui habite dans le ciel se rira d'eux, le Seigneur insultera à leurs efforts.

3. Deus meus, in te confido, non erubescam : neque irrideant me inimici mei. *Ps.* 24, *v.* 1 *et* 2.

Mon Dieu, je mets ma confiance en vous, je ne serai pas dans la confusion ; faites que mes ennemis ne triomphent pas de moi.

4. Dominus irridebit eum ; quoniam prospicit, quod veniet dies ejus. *Ps.* 36, *v.* 13.

Le Seigneur se rira de lui ; il voit son jour qui approche.

5. Stultus irridet disciplinam patris sui. *Prov.* 15, *v.* 5.

L'insensé se rit de la réprimande de son père.

6. Non irrideas hominem in amaritudine animæ : est enim qui humiliat, et exaltat circumspector Deus. *Eccli.* 7, *v.* 12.

Ne ris point d'un homme dans l'amertume du cœur, car il y a un Dieu qui élève et qui humilie.

7. Qui edunt panem illius, falsæ linguæ sunt : quoties et quanti irridebunt eum? *Ibid.* 20, *v.* 18.

Ceux qui mangent son pain le trompent; que de fois la multitude se rira de lui !

8. Et irridens sprevit eos. 1 *Mach.* 7, *v.* 34.

Il les méprisera en les raillant.

9. Nolite errare, Deus non irridetur : quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. *Galat.* 6, *v.* 7 *et* 8.

Ne vous y trompez pas, on ne se moque point de Dieu, car l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé.

J

JACTANTIA (Jactance).

DEFINITIO.

[S. A]ntonin. Jactantia est vitium, quo quis se verbis extollit super illud quod est, vel quod homines opinantur de eo. *Part.* 2, *tit.* 4, *c.* 4, *in princ. f.* 163, *col.* 1.

La jactance est un vice par lequel un homme s'élève lui-même par ses paroles au-dessus de ce qu'il est ou de ce que les hommes pensent de lui.

[S.] Bonav. Jactantia est voluntas propter apparentem potestatem propriam se ostentans. *Part.* 1 *Centiloquii, sect.* 18, *circa med. p.* 63, *col.* 1, *E, t.* 6, *part.* 1.

La jactance est une volonté qui se vante à cause du pouvoir apparent qu'elle possède.

[H]ugo [a S.] Victore. Jactantia est fastu mentis id agente, majora quam sint de te inaniter prædicare et promittere. *De Fruct. carnis et spirit. cap.* 4, *prope med. p.* 160, *E, t.* 2.

La jactance consiste à dire soi-même ou à promettre vainement plus qu'on ne peut, sous l'inspiration de la fierté de l'esprit.

[Hug]o card. Jactare se est facta vel dicta sua laudare. *Sup. Ps.* 11, *f.* 23, *col.* 2, *t.* 2.

Se vanter, c'est louer ses propres actions ou ses propres discours.

[Jo]. Gers. Jactantia est vitium, quo quis appetit excedere in divulgatione sufficientiarum suarum. *Part.* 4 *in Descript. terminorum, cap. Temperantia, post med. f.* 26, *col.* 3, *I.*

La jactance est un vice par lequel on cherche à exagérer la puissance de ses propres facultés en les divulguant.

[S.] Thomas [A]quinas. Jactantia est, qua quispiam suas laudes immodice prædicando, rationis et veritatis limites transgreditur. *Secunda secundæ, quæst.* 112, *in axiomate, p.* 206, *col.* 1.

La jactance est un vice par lequel un homme, en exagérant sa propre louange, dépasse les limites de la raison et de la vérité.

Jactantia proprie dicitur, quando aliquis effert se supra id quod in ipso est, et quando effert se supra id quod est in opinione aliorum. *Ibid. quæst.* 122, *in corpore, p.* 206, *col.* 2.

La jactance proprement dite est un vice par lequel un homme se vante au-dessus de ce qu'il est en lui-même ou de ce qu'il est dans l'opinion des autres.

Cicero. Jactatio est voluptas gestiens et se efferens insolentius. *Lib.* 4 *Tusc. Quæst. ante med.*

La jactance est la volupté qu'on trouve à se vanter et à se louer avec excès.

PRODUCTIO.

S. Antonin. Jactantia est filia inanis gloriæ. *Part.* 2, *tit.* 4, *in princ. f.* 163, *col.* 1.

La jactance est fille de la vaine gloire.

COMPARATIO.

Cicero. Qui divitias suas jactat, sicut gallus e Phrygia, aut hariolus quispiam depressus et oneratus auro, clamat et delirat. *Lib.* 4 *de Arte Rhetor. ad Herennium, post med. col.* 71, *B, t.* 1.

Celui qui vante ses richesses, comme un coq de Phrygie, ou comme un devin accablé sous le poids de l'or, crie et délire.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Usque ad quem finem verba jactabitis? *Job* 18, *v.* 2.

Jusques à quand vous répandrez-vous en paroles *inutiles?*

2. Disperdat Dominus universa labia dolosa et linguam magniloquam. *Ps.* 11, *v.* 3.

Le Seigneur confondra la bouche qui trompe et la langue qui se glorifie.

3. Qui se jactat et dilatat, jurgia concitat. *Prov.* 28, *v.* 25.

Celui qui se vante et s'enfle d'orgueil excite les querelles.

4. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia, quid contulit nobis? *Sap.* 5, *vers.* 8.

Que nous a valu l'orgueil? que nous a procuré l'ostentation des richesses?

5. Superbus est valde: Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus. *Jer.* 48, *v.* 29 *et* 30.

Il est trop superbe: Je sais, dit le Seigneur, quelle est son arrogance.

6. Auferam de medio tui magniloquos superbiæ tuæ. *Sophon.* 3, *v.* 11.

J'enlèverai de ton sein les flatteurs de ton orgueil.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 7. Inter vitia aut nulla est, aut rara jactantia, et facile spernitur, qui de opprobrio gloriatur. *Lib.* 10, *Epist.* 84 *ad Demetriadem, ante med. col.* 676, *A*, *t.* 3.

Parmi les vices, la jactance est nulle ou rare, et l'on méprise facilement celui qui se glorifie d'une chose ignominieuse.

8. Malum jactantiæ maxime virtutibus est cavendum, quia nullis opportunius insidiatur, quam quibus laus justa debetur. *Ibid.*

C'est surtout la vertu qui doit se tenir en garde contre la jactance, car elle ne tend ses piéges avec plus d'art contre personne que contre ceux qui méritent justement des louanges.

9. Si vere jactantia declinanda est, quanto magis nemo debet falsa jactare pro veris? *Lib.* 1 *de Cain et Abel, c.* 5, *post init. col.* 929, *D*, *tom.* 4.

S'il faut éviter la jactance même pour le bien qui est véritable, combien plus faut-il se garder de vanter ce qui est faux!

10. Dum homines gloriam virtutis suæ jactare desiderant, de loco meritorum suorum et statione decidunt. *Lib.* 4 *sup. Luc. c.* 4, *in illud, Non in solo pane, etc. col.* 1668, *D*, *t.* 5.

L'homme qui veut vanter la gloire de sa vertu déchoit de la hauteur où ses mérites l'avaient élevé.

11. Ita est jactantia, ut dum se putat unusquisque ad altiora conscendere, sublimium usurpatione factorum ad inferiora trahatur. *Ibid. etc.*

Tel est l'effet de la jactance, que celui qui s'imagine s'élever plus haut, en se vantant d'actions sublimes, tombe au-dessous de ce qu'il était.

S. Aug. 12. Tolle jactantiam, et omnes homines, quid sunt, nisi homines? *Lib.* 5 *de Civ. Dei, c.* 17, *post med. p.* 93, *A*, *t.* 5.

Supprimez la jactance, et dites-moi ce que sont les hommes, sinon simplement des hommes.

13. Non est jactantia vitium laudis humanæ, sed animæ perversæ amantis laudari ab hominibus, spreto testimonio conscientiæ. *Ibid. lib.* 12, *c.* 8, *in med. p.* 215, *A*.

La jactance n'est pas précisément le vice de la vaine gloire, mais la passion d'un esprit perverti, qui aime la louange humaine, et qui méprise le témoignage d'une bonne conscience.

14. Superborum vana et inepta jactantia, et inflata et non solidata, tanquam vento elatus pulveris globus est. *Sup. Ps.* 7, *ante med. vers.* 5, *In pulverem deducat*, *p.* 27, *A*, *t.* 8.

La jactance des orgueilleux, vaine et frivole, enflée et sans consistance, est comme un tourbillon de poussière soulevé par le vent.

15. Si vis esse alienus a gratia, jacta merita tua. *Sup. Ps.* 31, *prope finem præfationis, pag.* 127, *B*, *t.* 3.

Si vous voulez devenir étranger à la grâce, vous n'avez qu'à vanter vos mérites.

16. Noveris non jactare te de meritis tuis, nec præsumere de impunitate peccati. *Sup. Ps.* 31, *enarrat.* 2, *in princ. vers.* 1, *p.* 128, *D*, *tom.* 8.

Apprenez à ne pas vanter vos mérites et à ne pas compter sur l'impunité du péché.

17. Jactet se quisque de divitiis, jactet de pulchritudine et de viribus corporis; ista certe omnia mortalia sunt, et ridendi sunt, qui se de mortalibus jactant. *Sup. Ps.* 58, *conc.* 2, *circa med. v.* 14, *p.* 411, *B*, *t.* 8.

Qu'on se vante de ses richesses, de sa beauté, de ses forces corporelles; toutes ces choses sont évidemment mortelles, et on ne peut que rire de ceux qui se vantent de choses périssables.

18. Totum de misericordia. Merita tua nusquam jactes, quia et ipsa tua merita, Dei dona sunt. *Sup. Ps.* 144, *circa med. vers.* 7, *p.* 1149, *B*, *t.* 8.

Tout vient de la miséricorde. Ne vantez jamais vos mérites, car vos mérites eux-mêmes sont des dons de Dieu.

V. Beda 19. Nihil tam periculosum est, quam jactantia virtutum tumens. *Sup. Numeros, cap. penult. in fine, col.* 155, *t.* 4.

Rien n'est plus en danger que la jactance qui se vante de ses vertus.

S. Bern. 20. Mirabile jactantiæ genus, ut non possis putari sanctus, si non appareas sceleratus. *Serm.* 16 *sup. Cant. post med. f.* 145, *col.* 4, *L.*

Une espèce de jactance extraordinaire, c'est de croire qu'on ne peut passer pour saint qu'en se faisant passer pour scélérat.

21. Tu te depretiatis in secreto apud teipsum veritatis trutina ponderatus, et foris alterius pretii mentiens, majori te pondere vendis no-

S. Bern. bis, quam ab ipsa accepisti. *Ibid. Sermon.* 42, *post med. f.* 169, *col.* 1, *C.*

Vous reconnaissez intérieurement votre peu de valeur en vous pesant dans la balance de la vérité; mais au-dehors, par votre hypocrisie, vous trompez les autres, et vous vous vendez à un prix plus élevé que votre valeur réelle.

22. Quid tam indecorum, quam ostentatio sanctitatis? *Ibid. Serm.* 86, *in med. f.* 203, *col.* 3, *litt. H.*

Quoi de plus inconvenant que de faire ostentation de sainteté?

23. Jactator actuum suorum, vel sibi arrogat quod est, vel mentitur de se quod non est. *Ep.* 87 *ad Ogerium, sub finem, f.* 229, *col.* 1, *litt. B.*

Celui qui vante ses actions, ou bien s'arroge à lui-même ce qu'il est, ou bien ment en se donnant pour ce qu'il n'est pas.

24. Postquam vesica jactantiæ grossescere cœperit, necesse est ut ampliori foramine, laxato sinu ventositas eructetur, alioquin rumpetur. *De* 12 *Grad. humil. grad.* 1, *in princ. f.* 303, *col.* 1, *C.*

Quand la vessie de la jactance a commencé à s'enfler, il faut nécessairement que le vent s'en échappe par un plus grand orifice; autrement elle crèvera.

25. Jactator non curat docere, vel doceri ipse quod nescit, sed ut scire sciatur quod scit. *Ibid. grad.* 4, *f.* 303, *col.* 2, *D.*

Celui qui aime à se vanter ne cherche pas à instruire les autres ou à apprendre lui-même ce qu'il ignore, mais il veut qu'on sache quelle est sa science.

26. Jactator loquitur aut rumpitur; plenus est sermonibus, et coarctat eum spiritus uteri sui; esurit et sitit auditores, quibus suas jactitet vanitates; quibus omne quod sentit, effundat; quibus qualis et quantus sit, innotescat. *Pros.*

Le vaniteux parle, ou il crève; il est plein de paroles, et le vent qui est dans son outre gonfle sa peau; il a faim et soif d'auditeurs pour exalter ses vanités, pour leur jeter tout ce qu'il sait, pour leur faire voir ce qu'il est, combien il est grand.

27. Inventa autem occasione loquendi, si de litteris sermo exoritur, vetera proferuntur et nova; volant sententiæ, verba resonant ampullosa. Prævenit interrogantem, non quærenti respondet; ipse quærit, ipse solvit, et verba collocutoris imperfecta præscindit. *Ibid. etc.*

Qu'une occasion de parler se présente, si le discours s'engage sur les lettres, il avance de vieilles et de nouvelles choses; les sentences volent, les phrases ampoulées retentissent. Il prévient les interrogations, il répond à celui qui ne demande rien; c'est lui-même qui propose les difficultés, qui en donne les solutions; il coupe la parole à son interlocuteur sans le laisser dire sa pensée.

28. Fructum boni operis sibiipsis auferunt, qui per studium humanæ jactantiæ prodeunt. *De interiori Domo, c.* 48, *in fine, f.* 331, *col.* 2, *litt. F.*

Ceux que la jactance et la vaine gloire font agir se ravissent eux-mêmes le fruit de leurs bonnes œuvres.

29. Hypocritæ semper jactantia oculos (quibus Deus videri potest) claudit. *De Ordine vitæ, ante fin. f.* 337, *col.* 4, *M.* S. Bern.

La jactance ferme toujours les yeux de l'hypocrite, les yeux par lesquels on peut voir Dieu.

30. Procul dubio immundus est coram Deo omnis, qui exaltat per jactantiam cor suum. *In Formula honestæ vitæ, in med. f.* 340, *col.* 1, *A.*

Il n'est pas douteux qu'on est impur devant Dieu, quand on exalte son propre cœur par la jactance.

31. Nihil de te loquaris quod laudem importet, quantumcunque sit familiaris ille cum quo loqueris; imo plus labora celare virtutes, quam vitia. *In notabili Documento, in princ. f.* 340, *col.* 2, *D.*

Ne dites jamais rien de vous qui puisse vous attirer des louanges, si familier que soit avec vous votre interlocuteur; bien plus, appliquez-vous à cacher vos vertus plutôt que vos vices.

32. Si tu taces et abscondis, plus placebis; si autem prodis et commendes, irrideberis et vilesces. *De Institut. novit. c.* 26, *p.* 617, *col.* 1, *A*, *t.* 7, *part.* 4.

Si vous vous taisez et si vous cachez votre mérite, vous plairez; mais si vous vous vantez et vous glorifiez, on se moquera de vous et l'on vous méprisera.

33. In proprias laudes, odiosa jactatio est. *Epist.* 2 *ad Donat. c.* 3, *in princ. p.* 2, *col.* 1, *tom.* 1. S. Cyprian.

La jactance, quand on se vante soi-même, c'est une chose odieuse.

34. Arrogans ac superba jactatio, non de Christi magisterio, qui humilitatem docet, sed de Antichristi spiritu nascitur. *Epist.* 55 *ad Cornelium pap. c.* 2, *p.* 111, *col.* 2, *t.* 1.

L'arrogance et l'orgueil de la jactance ne viennent pas de l'école du Christ qui n'enseigne que l'humilité, mais de l'esprit de l'Antechrist.

35. Nunquam profuerunt verba ventosa, semper alta cadunt, inflata crepant, semper tumefacta perimuntur. *In conclus. Exhortat. ad novit. c. Longe, sub finem, f.* 27, *p.* 2. Dionysius Carthus.

Les paroles vaniteuses n'ont jamais produit de bons effets: ce qui est élevé tombe, ce qui est enflé crève, ce qui est boursoufflé périt.

36. Bonum quamvis minimum quis faciat cum jactantia, totum perdit quidquid egit. *Doctrina* 12, *ante finem, apud Bibl. Patr. t.* 3, *pag.* 786, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Doroth.

Quand on fait un bien, même petit, par vanité, on perd tout ce qu'on a fait.

37. Mali sibi in malis complacendo se jactitant de male actis, quod consummatæ nequitiæ efficax indicium est. *In Annotatione sup. Ps.* 84, *post med. vers.* 13, *In ore suo complacebunt, p.* 459, *sect.* 1. Franc. Titel.

Les méchants, par complaisance en eux-mêmes, se vantent de leurs mauvaises actions, ce qui est le signe infaillible d'une iniquité consommée.

38. Diabolus alta petit, ad alta semper ducit; Gloss. ord.

Gloss. ord. elevando per jactantiam, ut præcipitare possit. *Sup. Matth. c.* 4, *col.* 83, *B*, *t.* 5.

Le démon porte ses vues très-haut; il nous pousse toujours en haut; il veut nous élever par la vanité, afin de pouvoir ensuite nous précipiter.

39. Multi habent dona Dei, et nesciendo a quo habeant, impia vanitate jactantur. *Sup.* 1 *ad Cor. c.* 2, *col.* 212, *F*, *t.* 16.

Beaucoup possèdent les dons de Dieu, et ne sachant pas de qui ils les tiennent, ils s'exaltent par une vanité impie.

Gratianus. 40. Nemo jactare se de statu perfectionis suæ debet, quia et Petrus post jactantiam lapsus est. *In decret. part.* 2, *causa* 6, *quæst.* 1, *can. Imitare.*

Nul ne doit se vanter de son état de perfection, parce que Pierre n'est tombé qu'après s'être vanté.

S. Greg. Mag. 41. Procaces quique etiam nota jactanter proferunt, ut loquentes docti videantur. *Lib.* 8 *Moral. c.* 22, *circa med. col.* 271, *D*, *t.* 1.

Les bavards disent avec jactance même ce qui est connu, afin que leurs discours les fassent passer pour savants.

42. Eo ipso superbiens ab integritate salutis corruit, quo jactantia cujuslibet virtutis intumescit. *Ibid. lib.* 25, *c.* 8, *ab init. num.* 10, *col.* 835, *G.*

L'orgueilleux tombe d'autant plus facilement de l'état de salut, qu'il est plus enflé par la vanité de quelque vertu.

43. Auget reatum culpæ sequentis, præconium gloriæ præcedentis. *Ibid. lib.* 18, *c.* 19, *circa med. col.* 607, *B.*

Se vanter d'un mérite précédent, c'est augmenter la gravité de la faute qui suivra.

44. Nonnulli jactant se habere quod non habent. *Ibid. lib.* 23, *c.* 4, *post init. num.* 7, *col.* 769, *D.*

Il y en a qui se vantent d'avoir ce qu'ils n'ont pas.

45. Mens, quæ per jactantiam proditur, decorticata recte ficus vocatur : quia et candida est, per hoc quod cernitur; et siccitati proxima, per hoc quod tegmine corticis nudatur. *Ibid. lib.* 8, *c.* 30, *ante med. col.* 284, *D.*

L'âme qui se livre à la jactance est justement comparée à un figuier dépouillé de son écorce; elle est blanche en apparence, mais elle est bien près d'être desséchée, parce qu'elle a perdu l'écorce qui la recouvrait.

46. Sciunt inter magna, quæ ostendunt magni per jactantiam non apparere. *Lib.* 4 *in* 1 *Reg. longe post med. sup. illud, Exod.* 33, *Ostende mihi faciem tuam, etc. col.* 143, *B*, *t.* 2.

En faisant ostentation de grandes choses, on trouve moyen de ne plus paraître grand.

S. Hier. 47. Nihil tam periculosum est, quam jactantia. *Tom.* 3, *Epist. ad Fabiolam, mansione* 41, *in fine*, *p.* 53, *B.*

Rien n'est plus en danger que la jactance.

Hugo card. 48. Gravis est bonis jactantia peccatorum. *Sup. Ps.* 93, *f.* 247, *col.* 1, *t.* 2.

La jactance des pécheurs est un lourd fardeau pour les justes.

S. Joan. Chr. 49. Omnem jactantiam subsequitur ruina. *Hom.* 5 *sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 783, *D*, *t.* 2.

La jactance est toujours suivie de la ruine.

50. Tuba est omnis actus, vel sermo per quem operis jactantia demonstratur. *Ibid. Hom.* 13, *post med. sup. illud, Matth.* 6, *Noli tuba canere, etc. col.* 830, *C*, *t.* 2.

Tout acte ou tout discours par lequel on vante ses œuvres est comme une trompette.

51. Altius de se efferre sermonem, gloriosi est, et insolenter de se jactantis. *Hom.* 5 *de Laudib. D. Pauli, ante fin. col.* 1087, *B*, *t.* 3.

Se vanter dans ses discours, c'est le propre de l'orgueil et d'une insolente vanité.

52. Nihil sic est diabolicum, sicut quippiam ad ostentationem facere. *Homil.* 24 *sup.* 2 *Cor. circa init. col.* 840, *D*, *t.* 4.

Rien n'est plus diabolique que de faire quelque action pour la vaine gloire.

53. Plerosque quos neque decora facies, neque libidinandi cupiditas ceperit, jactantiæ libido intercipit. *Serm. de gloriæ Cupidit. post init. col.* 819, *B*, *t.* 5.

La passion de la jactance perd un grand nombre de personnes que n'avaient pu perdre ni la beauté du visage ni la passion des voluptés.

Joan. Trith. 54. Verecundum est pauperi progenitorum suorum jactare divitias, qui sua negligentia vel culpa ad illas venire non festinat. *Lib.* 3 *de Vir. illustr. ord. S. Bened. c.* 337, *a medio*, *p.* 115, *col.* 1.

C'est une honte pour un pauvre de vanter les richesses de ses ancêtres, tandis que, par sa négligence ou par sa faute, il ne s'occupe point de les reconquérir.

55. Nihil est quod magis diminuat laudis præconium, quam suos quotidie jactare successus, et singulis diebus anni vendere diem unum. *In c.* 4 *Regul. S. Bened. verbo Jactantia*, *in med. p.* 302, *col.* 1.

Il n'est rien qui diminue davantage la gloire et la louange que de vanter continuellement ses succès, et de vendre ainsi chaque jour un jour de son année.

56. Jactantia vanam gloriam redolet, et per consequens stultitiam designat. *Ibid. a med. etc.*

La jactance touche de près à la vanité et désigne par conséquent la sottise.

S. Isidorus Hispal. 57. Nisi præcesserit occulta elatio mentis, non sequitur aperta jactantia laudis. *Lib.* 2 *de summ. Bono, c.* 38, *sent.* 9, *p.* 654, *col.* 2.

La jactance qui se vante à découvert est toujours précédée de l'orgueil intérieur de l'âme.

58. Culpabiliter manus ad Deum expandit, qui facta sua orando, jactanter prodit. *Ibid. lib.* 3, *c.* 7, *sent.* 20, *p.* 668, *col.* 1.

Celui-là offense Dieu en élevant ses mains vers lui, qui parle avec ostentation de ses œuvres dans sa prière.

59. Tam in factis, quam in dictis, cavenda est jactantia. *Ibid. c.* 23, *sent.* 1, *p.* 675, *col.* 1.

Il faut éviter la jactance, soit dans les paroles, soit dans les actions.

sidorus ispal. 60. Virtutes sanctorum per ostentationis appetitum dominio dæmonum immundorum subjiciuntur. *Ibid. sent.* 9, *p.* 675, *col.* 2.

Les vertus des saints, par la passion de la jactance, tombent sous le domaine des démons impurs.

61. Hominum jactantia oculos, quibus Deus videri poterat, claudit. *Ibid. sent.* 16, *p.* 675, *col.* 2.

La jactance ferme les yeux par lesquels l'homme aurait pu voir Dieu.

62. Bonum quod facis, misericordiæ causa, non jactantiæ facito. *Lib.* 2 *de Synonym. c.* 17, *ante fin. p.* 322, *col.* 1.

Faites par un sentiment de miséricorde, et non par vanité, le bien que vous faites.

63. Absconde quod facis, inquantum potes: quod si ex toto non vales, si in corde tuo occultandi voluntas, et non erit de ostentatione temeritas. *De Conflict. vitiorum et virtutum, post init. p.* 710, *col.* 2.

Cachez vos actions autant que vous le pourrez; que si vous ne pouvez les cacher entièrement, ayez-en la volonté dans le cœur, et vous ne serez pas exposé à la jactance.

dorus ... 64. Quid obscuriorum scelerum non admiserint, qui etiam de manifestis gloriantur? *Lib.* 2, *Ep.* 153 *ad Martinian. apud Bibl. Part. t.* 5, *part.* 2, *pag.* 547, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Quels crimes secrets n'auraient pas commis ceux qui se glorifient de leurs crimes manifestes?

Silus. 65. Nihil aliud ferre homines stulti sibi proponunt, nisi ostentationem, et inanes rumusculos, miseriæ suæ vilem ac futilem mercedem captantes. *In Libro Ascetico, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Coloniæ* 1618.

Les hommes insensés ne se proposent guère d'autre but que la vaine gloire; ils soupirent après un peu de bruit, vile et frivole récompense de leur misère.

lesens. 66. Nihil est quod magis laudis imminuat pretium, quam suas assidue jactitare successus, et singulis diebus anni vendere diem unum. *Ep.* 94 *ad Joan. archidiac. ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Il n'est rien qui diminue davantage la gloire et la louange que de vanter continuellement ses succès, et de vendre ainsi chaque jour un jour de son année.

Jud. 67. Quis posset esse infestior animæ hostis, quam qui per jactantiam, quæ Dei sunt, sibi usurpat? *De Cherubim, post med. p.* 170, *t.* 1.

Peut-il y avoir un plus terrible ennemi d'une âme que celui qui s'arroge par la jactance ce qui n'appartient qu'à Dieu?

68. Arrogantiæ plena jactantia vitium est. *De Migrat. Abrahæ, post med. p.* 548, *t.* 1.

La vanité pleine d'arrogance est un vice.

sper. 69. Hi, qui bona sua vane ac deformiter jactant, dedecora (quibus remordentur et humiliantur) occultant. *Lib.* 3 *de Vita contempl. cap.* 11, *in fine.*

Ceux qui vantent sans raison et sans pudeur leurs mérites, savent bien cacher les actions honteuses dont le souvenir les tourmente et les humilie.

70. Præconem sui esse, atque ad ostentationem omnia facere, non sapientiæ est, sed sophisticæ versutiæ. *Serm. de Domo Astrolabii, post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618. S. Synesius episc.

Se faire le héros de sa propre gloire, et n'agir que par ostentation, ce n'est pas de la sagesse, mais de la malice de sophiste.

71. Si te vis jactare ac gloriari, tuam ipsius vitam considera, et tunc in teipso gloriare. *Sup. Epist. ad Galat. v.* 6, *post init. p.* 38, *col.* 2, *F*, *t.* 2. S. Theodoret.

Si vous voulez vous vanter et vous glorifier, considérez votre propre vie, et ensuite glorifiez-vous en vous-même.

72. Non per jactantiam victoriæ corona componitur, sed per bonorum operum studia. *Hom.* 11, *ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *edit. Colon.* 1618. S. Valerian.

Ce n'est point par la jactance qu'on obtient la couronne des vainqueurs, mais par l'application aux bonnes œuvres.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

73. Jactabundus plura quam possideat, ostentat. *Lib.* 2 *Ethic. ad Eudomium, ante med. tom.* 2. Aristot.

Le vaniteux fait parade de plus de bien qu'il n'en possède.

74. Ostentator ineptus, pluribus se dignum arbitratur, quam deceat. *Ibid.*

Le vaniteux dépourvu de bon sens se juge digne de plus d'honneur qu'il ne mérite.

75. Qui majora prædicat, jactabundus est. *Ibid. lib.* 3, *ante fin.*

Celui qui parle toujours de grandes choses est un vaniteux.

76. Tu bene si quid facias, non meminisse fas est. *In Dictis sapient. ex Ausonio, dict.* 4. Chilo Laced.

Si vous faites quelque bien, vous ne devez pas vous en souvenir.

77. Qui se magnifice jactat atque ostentat, se veniit. *Lib.* 4 *de Arte Rhetor. ante med. t.* 1. Cicero.

Celui qui se vante et qui s'étale avec ostentation se vend lui-même.

78. Qui divitias suas jactat, sicut gallus e Phrygia, aut ariolus quispiam depressus et oneratus auro, clamat et delirat. *Ibid. post med.*

Celui qui vante ses richesses, comme un coq de Phrygie, ou comme un devin accablé sous le poids de l'or, pousse des cris de délire.

79. Nulla aliena præstantia efferaris animo; si equus semet jactans, diceret: Sum pulcher, Epictet.

ferendum esset : tu vero insolenter gloriaris. *In suo Enchirid, c.* 11, *in princ.*

Ne vous glorifiez pas des dons qui ne vous appartiennent point ; si un cheval disait avec jactance : Je suis beau, il serait supportable ; mais pour vous, c'est de l'insolence quand vous vous vantez.

Plato. 80. Turpe est nos, quales quidem modo esse constitit, juveniliter nosmet ventilare, quasi aliquid simus, quibus tamen de eadem re nunquam potuit esse constans et certa sententia. *Tom.* 1, *syzygia* 3 *de Rhetor. in fine, p.* 527, *E.*

C'est une honte qu'étant aujourd'hui ce que nous sommes, nous nous vantions comme des jeunes gens, comme si nous étions quelque chose de grand, tandis que nous n'avons jamais pu avoir, sur un sujet quelconque, des idées certaines et invariables.

Plinius jun. 81. Qui benefacta sua verbis jactatoriis adornant, non ideo prædicare quia fecerint, sed ut prædicarent, fecisse creduntur ; sic quod magnificum referente alio fuisset, ipso qui gesserat recensente evanescit. *Pros.*

Ceux qui relèvent leurs belles actions par des paroles de jactance, font croire qu'ils ne vantent pas le bien parce qu'ils l'ont fait, mais qu'ils l'ont fait afin de pouvoir le vanter; aussi ce qui eût paru beau, raconté par un autre, se dissipe en fumée quand c'est celui qui l'a fait qui vient le raconter.

82. Homines enim cum rem destruere non possunt, jactationem ejus incessunt : ita si silenda feceris, factum ipsum; si laudanda, quod non sileas ipse, culpatur. *Lib.* 1, *Epist.* 8 *ad Pompeium Saturnin. ante finem, p.* 20.

Quand les hommes ne peuvent pas détruire une belle action, ils attaquent la jactance qui la célèbre : ainsi, lorsque vous avez fait une action qui ne mérite que le silence, ils attaquent l'action elle-même; si elle est digne de louanges, on vous reproche de ne pas la passer sous silence.

Seneca. 83. Omnes sua extollunt, omnes etiam minima, quæ in alios contulere, jactant, dilatant. *Lib.* 3 *de Benef. c.* 7, *in med. p.* 413, *t.* 2.

Chacun vante ce qu'il a; chacun vante et exagère le bien même le plus léger qu'il a fait à d'autres.

84. Qui virtutem suam publicari vult, non virtuti laborat, sed vanæ gloriæ. *Ep.* 113, *in fine, p.* 849, *t.* 2.

Celui qui veut que sa vertu soit publiée ne travaille pas pour la vertu elle-même, mais pour la vaine gloire.

Sextus phil. 85. Male sentire de fide, amor jactantiæ facit. *Sent.* 178, *pag.* 65, *col.* 2, *H, apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

La passion de la vanité fait tomber dans de mauvais sentiments sur la foi.

86. Jactans se, non est sapiens. *Ibid. sent.* 274, *p.* 66, *col.* 2, *E.*

Celui qui se vante n'est pas sage.

JEJUNIUM (JEUNE).

DEFINITIO.

Dionysius Carthus. Jejunium est moderata alimenti carentia. *Sup. Matth. c.* 6, *art.* 14. *in princ.*

Le jeûne est une privation modérée d'aliments.

Jejunium est interiorum vigilantia, discreta parcimoniæ custodia. *De Fruct. carnis et spir. c.* 15, *circa med. p.* 162, *D, t.* 2. Hugo a S. Victore

Le jeûne est la vigilance sur son intérieur, la pratique discrète de la sobriété.

Jejunium est abstinentia a cibo et potu pro animæ salute. *Sup. Marcum, c.* 9, *Moraliter, f.* 105, *c.* 3, *t.* 9. Hugo card.

Le jeûne consiste à s'abstenir de nourriture et de boisson pour le salut de l'âme.

Jejunium est parcimonia victus, abstinentiaque ciborum. *Lib.* 6 *Etymol. c.* 19, *post med. p.* 83, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

Le jeûne est la sobriété dans la nourriture et l'abstinence d'aliments.

COMPARATIO.

Sicut subtrahendo ligna, vel ignem de sub olla, cessat ejus bullitio : sic corpori subtrahendo cibaria, cessat tentatio carnis. Unde versus : S. Lorenz.

Subtrahe ligna foco, si vis extinguere flammam ;
Luxuriat raro non bene pasta caro. *Tit.* 2 *Diætæ, c.* 6, *in princ. p.* 284, *col.* 1, *D et E, t.* 6, *parte* 1.

De même qu'une chaudière cesse de bouillir si on enlève le bois ou le feu de dessous, de même les tentations de la chair cessent quand on prive le corps d'aliments ; ce qui a fait dire : Otez le bois du foyer si vous voulez éteindre la flamme ; il est rare qu'un corps mal nourri soit porté à la luxure.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Si voverit uxor, et juramento se constrinxerit, ut per jejunium affligat animam suam, in arbitrio viri, ut faciat, sive non faciat. *Num.* 30, *v.* 14.

Si une femme a fait un vœu et qu'elle se soit engagée par serment à affliger son âme par le jeûne, il dépendra de son mari qu'elle le fasse ou ne le fasse pas.

2. Jejunavit David jejunio, et ingressus seorsum, jacuit super terram. 2 *Reg.* 12, *v.* 16.

David jeûna, et s'étant mis à l'écart, il se coucha sur la terre.

3. Prædicate jejunium. 3 *Reg.* 21, *v.* 9.

Publiez un jeûne.

4. Josaphat totum se contulit ad rogandum Dominum, et prædicavit jejunium universo Judæ. 2 *Par.* 20, *v.* 3.

Josaphat s'appliqua tout entier à prier le Seigneur, et publia un jeûne dans tout Juda.

5. Prædicavi jejunium, ut affligeremur coram Domino Deo nostro. 1 *Esdr.* 8, *v.* 21.

Je publiai le jeûne, afin de nous affliger devant le Seigneur notre Dieu.

6. Jejunavimus, et rogamus Deum nostrum, et evenit nobis prospere. *Ibid.* *v.* 23.

Nous jeûnâmes et nous priâmes notre Dieu, et tout nous réussit.

7. Bona est oratio cum jejunio. *Tob.* 12, *vers.* 8.

La prière est bonne avec le jeûne.

8. Humiliaverunt animas suas in jejuniis et orationibus. *Judith* 4, *v.* 8.

Ils humilièrent leurs âmes dans les jeûnes et dans les prières.

9. Scitote, quoniam exaudiet Dominus preces vestras, si manentes permanseritis in jejuniis et orationibus in conspectu Domini. *Judith* 4, *v.* 12.

Sachez que le Seigneur exaucera vos prières, si vous persévérez dans les jeûnes et la prière en sa présence.

10. Judith habens super lumbos suos cilicium, jejunabat omnibus vitæ suæ, præter sabbatha, et neomenias, et festa. *Ibid.* 8, *v.* 6.

Judith, portant sur ses reins un cilice, jeûnait tous les jours de sa vie, excepté les sabbats, les nouvelles lunes et les fêtes.

11. Esther regina confugit ad Dominum, et corpus suum humiliavit jejuniis. *Esth.* 14, *in princ.*

La reine Esther se réfugia vers le Seigneur, et elle affligea son corps par les jeûnes.

12. Induebar cilicio, humiliabam in jejunio animam meam, et oratio mea in sinu meo convertetur. *Ps.* 34, *v.* 15 *et* 16.

Mon vêtement était un cilice ; j'affligeais mon âme dans le jeûne, et ma prière revenait dans mon sein.

13. Operui in jejunio animam meam. *Psal.* 68, *v.* 13.

J'ai affligé mon âme par le jeûne.

14. Genua mea infirmata sunt a jejunio, et caro mea immutata est propter oleum. *Psal.* 108, *v.* 23.

Mes genoux sont affaiblis par le jeûne, et ma chair, privée de nourriture, s'est desséchée.

15. Homo, qui jejunat in peccatis suis, et iterum eadem faciens, quid proficit humiliando se? orationem ejus quis exaudiet? *Eccli.* 34, *in fine.*

A l'homme qui jeûne après ses péchés et qui les commet de nouveau, que sert de s'être humilié ? qui exaucera sa prière ?

16. Quare jejunavimus, et non aspexisti : humiliavimus animas nostras, et nescisti? *Pros. Isa.* 58, *v.* 3.

Nous avons jeûné ; pourquoi n'avez-vous pas daigné regarder nos jeûnes ? Nous nous sommes humiliés, et vous l'avez ignoré.

17. Ecce in die jejunii vestri, invenitur voluntas vestra, et omnes debitores vestros repetitis. *Ibid.*

Parce que vous suivez votre propre volonté dans les jours de jeûne, et que vous exigez durement de vos débiteurs ce qui vous est dû.

18. Ecce ad lites et contentiones jejunatis, et percutitis pugno impie. *Ibid.* *v.* 4.

Vous ne jeûnez que pour susciter des procès et des querelles, et vous frappez impitoyablement vos frères.

19. Nolite jejunare sicut usque ad hanc diem, ut audiatur in excelso clamor vester. *Ibid.*

Cessez de jeûner comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, si vous voulez que le ciel entende vos cris.

20. Numquid tale est jejunium, quod elegi, per diem affligere hominem animam suam? *Ibid.* *v.* 5.

Est-ce là un jeûne choisi par moi, que l'homme tous les jours afflige son âme ?

21. Numquid istud vocabis jejunium, et diem acceptabilem Domino? *Ibid.*

Est-ce là un jeûne, et un jeûne agréable au Seigneur ?

22. Nonne hoc est magis jejunium, quod elegi? Dissolve colligationes impietatis, etc. *Ibid.* *v.* 6.

N'y a-t-il pas un jeûne de mon choix ? Rompez les liens de l'iniquité.

23. Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum, dicit Dominus. *Jer.* 14, *v.* 12.

Lorsqu'ils jeûneront, je n'exaucerai point leurs prières, dit le Seigneur.

24. Posui faciem meam ad Dominum Deum meum rogare et deprecari in jejuniis, sacco et cinere. *Dan.* 9, *v.* 3.

Je tournai mon visage vers le Seigneur mon Dieu pour prier et supplier dans les jeûnes, le sac et la cendre.

25. Sanctificate jejunium, vocate cœtum, congregate senes, et omnes habitatores terræ in domum Dei vestri, et clamate ad Dominum. *Joel* 1, *v.* 14.

Ordonnez un jeûne public, convoquez l'assemblée solennelle, faites venir les vieillards et tous les habitants de la terre dans la maison de votre Dieu, et criez vers le Seigneur.

26. Nunc dicit Dominus: Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu. *Pros. Ibid.* 2, *v.* 12.

Maintenant, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, les larmes et les gémissements.

27. Et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra, et convertimini ad Dominum Deum vestrum, quia benignus et misericors est, patiens, et multæ misericordiæ, et præstabilis super malitia. *V.* 13.

Déchirez vos cœurs et non vos vêtements, et retournez au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et clément, patient et prodigue de miséricorde, ému de notre misère.

28. Canite tuba in Sion, sanctificate jejunium, vocate cœtum, congregate populum, etc. *Ibid.* *v.* 15.

Sonnez de la trompette dans Sion, ordonnez un jeûne public, convoquez l'assemblée solennelle, rassemblez le peuple.

29. Crediderunt viri Ninivitæ in Deum, et prædicaverunt jejunium, et vestiti sunt saccis a majore usque ad minorem. *Jon.* 3, *v.* 5.

Les hommes de Ninive crurent au Seigneur; ils publièrent un jeûne, et ils se couvrirent de cilices depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

30. Numquid jejunium jejunastis mihi? *Zach.* 7, *v.* 5.

Est-ce pour moi que vous avez accompli ce jeûne?

31. Hæc dicit Dominus exercituum: Jejunium quarti, et jejunium quinti, et jejunium septimi, et jejunium decimi, erit domui Juda in gaudium et lætitiam. *Ibid.* 8, *v.* 19.

Voici les paroles du Dieu des armées: Le jeûne du quatrième, du cinquième, du septième et du dixième mois sera changé pour la maison de Juda en des jours de joie et d'allégresse.

32. Cum jejunatis nolite fieri sicut hypocritæ, tristes: exterminant enim facies suas, ut appareant hominibus jejunantes. *Pros. Matth.* 6, *v.* 16.

Lorsque vous jeûnez, ne soyez point tristes comme les hypocrites; ils montrent un visage exténué, afin que leurs jeûnes paraissent devant les hommes.

33. Tu autem cum jejunas, unge caput tuum, et faciem tuam lava, ne videaris hominibus jejunans, sed Patri tuo, qui est in abscondito, etc. *V.* 17.

Mais vous, quand vous jeûnez, parfumez votre tête et lavez votre visage, afin que votre jeûne ne soit point vu des hommes, mais de votre Père qui est dans le secret.

34. In omnibus exhibeamus nosmetipsos sicut Dei ministros, in vigiliis, in jejuniis, etc. 2 *Cor.* 6, *v.* 4.

En toutes choses, montrons-nous les ministres de Dieu, dans les veilles, dans les jeûnes, etc.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 35. Quando caro tabescit jejuniis, anima puritate pinguescit. *Pros.*

Quand la chair est desséchée par le jeûne, l'âme s'engraisse par la pureté.

36. Quantum enim illi ciborum succus subtrahitur, tantum huic justitiæ virtus augetur. *Serm.* 25 *de Quadragesima, post init. col.* 716, *D*, *t.* 3.

Car autant l'une perd de suc des aliments, autant l'autre augmente par la vertu de la justice.

37. Quid prodest jejunare visceribus, et luxuriare venatibus; abstinere cibis, errare peccatis; castigare corpus inedia, mentem exercere nequitia? *Serm.* 33 *in tempore jejunii, in princ. col.* 725, *C*, *t.* 3.

A quoi sert de faire jeûner l'estomac et de se livrer aux plaisirs de la chasse, de s'abstenir de nourriture et de s'égarer dans le péché, de châtier le corps par la privation et d'exercer l'esprit à l'iniquité?

38. Qui sic jejunat ut nihil pauperibus de suis epulis largiatur, videtur quæstum sibi suum fecisse jejunium, et negotiationem parcendo. *Ibid. in fine, col.* 726, *C*, *t.* 3. S. Ambr.

Celui qui jeûne et qui ne distribue pas au pauvre une partie de ses mets, semble ne jeûner que pour faire un bénéfice et spéculer sur ses privations.

39. Bonum est quidem cunctis temporibus jejunare, sed melius est quadragesimam, jejunare cum Christo. *Serm.* 34 *de Quadrag. in princ. col.* 726, *D*, *t.* 3.

Le jeûne est bon, à la vérité, dans tous les temps, mais il est mieux de jeûner pendant le carême avec Jésus-Christ.

40. Quisquis christianus consecratam jejunando non impleverit quadragesimam, prævaricationis et contumaciæ reus tenebitur. *Pros.*

Tout chrétien qui n'observera pas le jeûne consacré du carême sera coupable de prévarication et de désobéissance.

41. Qualis autem christianus es, cum Domino jejunante tu prandes?

Quel chrétien êtes-vous donc, si vous prenez vos repas tandis que Jésus-Christ jeûne?

42. Qualis christianus es, cum Christo esuriente tu reficeris? Ille pro salute tua famem sustinet, tu pro peccatis tuis jejunare formidas? *Ibid. post init. col.* 727, *A*.

Quel chrétien êtes-vous, si vous vous rassasiez tandis que Jésus-Christ souffre la faim? Il supporte la faim pour votre salut, et vous craignez de jeûner pour vos péchés?

43. Quamvis abstineat quis certis diebus, quamvis ciborum dulcia alimenta non sumat, non tamen illius acceptum fertur jejunium, qui non diebus quadraginta jejunat. *Pros.*

Quand même un chrétien ferait abstinence à certains jours, quand même il mettrait de côté les mets délicats, son jeûne ne sera point agréable à Dieu, s'il ne l'observe pas pendant quarante jours.

44. Pudet dicere, senes et aniculæ quadragesimam faciunt, juvenes et juvenculæ non faciunt.

C'est honteux à dire, les vieillards et les vieilles femmes jeûnent, mais les jeunes hommes et les jeunes filles ne le font pas.

45. Ille facit quadragesimam, qui jejunando et vigilando ascendit ad Pascha: nam sicut reliquo anno jejunare præmium est, ita in quadragesima non jejunare peccatum est.

Celui-là fait bien son carême, qui marche vers Pâques par le jeûne et la vigilance; car si c'est une œuvre digne de récompense de jeûner pendant le reste de l'année, c'est un péché de ne pas jeûner pendant le carême.

46. Illa enim sunt voluntaria jejunia, ista necessaria: illa de arbitrio veniunt, ista de lege: ad illa invitamur, ad ista compellimur. *Ibid. prope med. col.* 757, *B*.

Les premiers de ces jeûnes sont volontaires, les autres sont obligatoires; les uns sont libres et spontanés, les autres imposés par la loi; nous sommes exhortés aux premiers, mais nous sommes obligés aux seconds.

47. Qui constitutum numerum una die man-

S. Ambr. ducando prætereit, non ut unius diei violator accusatur, sed ut totius quadragesimæ transgressor arguitur. *Serm.* 36 *de Quadr. in princ. col.* 729, *C*, *t.* 3.

Celui qui manque au nombre de jours fixés en rompant le jeûne une seule fois, n'est pas accusé seulement d'avoir enfreint un jeûne, mais d'avoir transgressé toute la loi du carême.

48. Quadragesimæ jejunium in totum non observare, sacrilegum est : ex parte violare, peccatum est. *Serm.* 37 *Quadrag. col.* 730, *t.* 3.

Manquer entièrement au jeûne du carême, c'est un sacrilége ; le transgresser en partie, c'est un péché.

49. Jejuni hominis sputum, si serpens gustaverit, moritur. Vides quanta vis jejunii sit, ut et sputo suo homo terrenum serpentem interficiat, et merito spiritalem. *Lib.* 6 *Hexam c.* 4, *in fine*, *col.* 883, *C*, *t.* 4.

Si un serpent goûtait la salive d'un homme à jeun, il en mourrait. Vous voyez quelle est la vertu du jeûne: puisque la salive de l'homme peut tuer les serpents de la terre, à plus forte raison le jeûne peut-il vaincre le serpent infernal.

50. Ne terrenum quis aut novellum putet esse jejunium : primus usus mundi a jejunio cœpit, et ubi cibus cœpit, ibi finis factus est mundi. *De Helia et Jejunio*, *c.* 4, *col.* 1123, *t.* 4.

Ne croyez pas que le jeûne soit une invention humaine et récente ; le premier état du monde fut le jeûne, et dès que cette abstinence fut rompue, ce fut la ruine du monde.

51. Quid est jejunium, nisi substantia et imago cœlestis ? *Ibid. c.* 3, *in princ. col.* 1122.

Qu'est-ce que le jeûne, sinon l'état et l'image de la vie céleste ?

52. Jejunium refectio animæ et cibus mentis est. *Ibid.*

Le jeûne est la réfection de l'âme et la nourriture de l'esprit.

53. Jejunium vita est angelorum. *Ibid.*

Le jeûne est la vie des anges.

54. Jejunium culpæ mors, excidium delictorum, remedium salutis, radix gratiæ, fundamentum est castitatis. *Ibid.*

Le jeûne est la mort du péché, la ruine des vices, le remède du salut, la racine de la grâce, le fondement de la chasteté.

55. Jejunium est
Continentiæ magisterium,
Pudicitiæ disciplina,
Humilitas mentis,
Castigatio carnis,
Forma sobrietatis,
Norma virtutis,
Purificatio animæ,
Miserationis expensa,
Lenitatis institutio,
Charitatis illecebra,
Senilis gratia,
Custodia juventutis,
Infirmitatis allevamentum,
Salutis alimentum. *Ibid. c.* 2, *circa init. col.* 1125, *litt. C.*

Le jeûne est
L'enseignement de la continence,
La discipline de la pudeur,
L'humilité de l'esprit,
Le châtiment de la chair,
La forme de la sobriété,
La règle de la vertu,
La purification de l'âme,
L'expansion de la miséricorde,
La formation de la douceur,
L'attrait de la charité,
La grâce de la vieillesse,
La garde de la jeunesse,
Le soulagement de l'infirmité,
L'aliment du salut.

56. Indictum est jejunium, abstinentiæ lex a Domino Deo, prævaricatio legis a diabolo : culpa per cibum, latebra post cibum : cognitio infirmitatis in cibo, virtus firmitatis in jejunio. *Ibid. c.* 4, *in med. col.* 1123, *B.* S. Ambr.

L'établissement du jeûne, la loi de l'abstinence est venue de Dieu, la transgression de la loi est venue du démon. Le péché est venu dans le manger, la honte après ; la connaissance de notre infirmité dans le manger, la fermeté de la vertu dans le jeûne.

57. Jejunium sobrietas est mentis, jejunium custodit disciplinam. *Ibid. c.* 8, *ante med. col.* 1125, *D.*

Le jeûne est la sobriété de l'âme, le gardien de la discipline.

58. Dulcis voluptas est, amarum jejunium. *Ibid. c.* 11, *in princ. col.* 1128, *D.*

L'amertume du jeûne est une douce volupté.

59. Sit nostrum simplicitatis jejunium, de puritate purum, hominibus occultum, diabolo ignotum ; quia donatum thesaurum qui non abscondit, perdit : virtutes proditæ non manebunt. *Part.* 2, *tit.* 4, *c.* 7. § 4. *ante med. fol.* 5, *col.* 3.

Que notre jeûne se fasse avec simplicité et pureté d'intention, qu'il soit caché aux hommes, ignoré du démon ; car celui qui ne cache pas le trésor qu'on lui a donné le perd : les vertus qui s'étalent ne dureront pas

60. Jejunia sane legitima, in quarta et sexta feria non sunt solvenda, nisi grandis aliqua necessitas fuerit. *Pros.*

Le jeûne légal de la quatrième et de la sixième férie ne doit pas être rompu, à moins d'une grande nécessité.

61. Quia quarta feria Judas traditionem Domini cogitavit, sexta feria crucifixus est Salvator. *Et hab. in decr. Grat. part.* 3, *dist.* 3, *can. Jejunia*, *fol.* 441, *col.* 3.

Parce que c'est dans la quatrième férie que Judas conçut le dessein de trahir le Seigneur, et c'est dans la sixième férie que notre Sauveur fut crucifié.

62. Jejunium morbos sanat, distillationes exsiccat, dæmones fugat, malasque cogitationes expellit, et mentem nitidiorem reddit, et cor purgatius, et corpus salubrius. *De Virginit. ante med. col.* 622, *B*, *t.* 3.

Le jeûne guérit la maladie, dissipe les humeurs malignes, met en fuite les démons, chasse les mauvaises pensées, rend l'esprit plus net, le cœur plus pur et le corps plus sain.

S. Ambros. 63. Jejunium angelorum est cibus : et qui eo utitur, ordinis angelici censendus est. *Ibid. etc. D.*

Le jeûne est la nourriture des anges ; celui qui le pratique doit être compté dans la troupe angélique.

64. Non qui a cibis jejunat solummodo, probe se gesserit : sed qui abstinet ab omni opere malo, et hoc jejunium censetur. *Ibid. etc. D.*

Ce n'est pas seulement celui qui se prive de nourriture qui se conduit louablement, mais celui qui s'abstient de toute mauvaise action fait un excellent jeûne.

65. Jejuniorum non sit volentibus certa mensura, sed in quantum possibilitas valet, nisi laborantis extensa. *In Exhort. ad monach. post init. col.* 830, *B, t.* 4.

Le jeûne ne doit pas être réglé dans une mesure inflexible pour tous ceux qui veulent l'observer, mais il est imposé à chacun selon ce qu'il peut faire, et la loi ne s'étend pas à ceux qui travaillent.

S. Aug. 66. Jejunia prorsus incredibilia multos exercere didici, non quotidie semel sub noctem reficiendo corpus, sed continuum triduum, vel amplius sæpissime sine cibo ac potu ducere. *De Morib. Eccles. c.* 33, *fere in princ. p.* 537, *A, tom.* 1.

J'ai appris que beaucoup de chrétiens pratiquent des jeûnes incroyables, ne restaurant pas leur corps chaque jour par un repas, mais passant trois jours de suite et souvent davantage sans boire ni manger.

67. Jejunia humilitatem significant. *Ep.* 83 *ad Casulan. ante fin. p.* 254, *C, t.* 2.

Les jeûnes sont une preuve d'humilité.

68. Si aliud est gravare corda in crapula et ebrietate, quæ semper est malum : aliud est autem modestia et temperantia custodita relaxare jejunium. *Ep.* 86 *ad Casulan. post init. p.* 245, *B, t.* 2.

Autre chose est de s'abrutir dans la crapule et l'ivrognerie, et autre chose de se relâcher du jeûne, en gardant toujours les règles de la modestie et de la tempérance.

69. Generale jejunium non est a concupiscentia ciborum tantum, sed ab omni lætitia temporalium delectationum. *Lib.* 2 *Quæst. Evang. quæst.* 18, *circa med. p.* 242, *D, t.* 4.

Le jeûne en général ne consiste pas à s'abstenir seulement de nourriture, mais de toute jouissance et de toute volupté temporelle.

70. Necessaria sunt nobis jejunia, sicut vulneribus medicina. *De Quæst. vet. et novi Testam. quæst.* 120, *ante med. p.* 608, *D, t.* 4.

Le jeûne est nécessaire à notre âme comme les remèdes sont nécessaires aux blessés.

71. Jejunia intemperantiam corporis mitigant, motus adversos reprimunt, pressuram animæ auferunt. *Ibid.*

Les jeûnes répriment l'intempérance de la chair, apaisent les mouvements ennemis et dissipent les angoisses de l'âme.

72. Sicut equis fræna sunt imponenda, ita corpora nostra jejuniis sunt infrænanda. *De salutarib. Docum. c.* 35, *in med. p.* 579, *B, t.* 4. S. Aug.

De même qu'il faut mettre un frein aux chevaux, de même il faut comprimer notre chair par le jeûne.

73. Jejunium voluntatis est, fames necessitatis. *Sup. Ps.* 42, *in princ. p.* 261, *A, t.* 8.

La faim qu'on souffre par nécessité peut devenir un jeûne de la volonté.

74. Magnum opus, christianum opus jejunium. *Sup. Ps.* 86, *in fine, p.* 661, *B, t.* 2.

Le jeûne est une belle œuvre, une œuvre chrétienne.

75. Jejunium magnum et generale est, abstinere ab iniquitatibus et illicitis voluptatibus sæculi, quod est perfectum jejunium. *Tract.* 17 *sup. Evang. Joan. de c.* 5, *ante med. p.* 101, *B, t.* 9.

Le jeûne pris en grand et dans le sens général consiste à s'abstenir des iniquités et des plaisirs criminels du siècle, et c'est là le jeûne parfait.

76. Caro nostra jumentum nostrum est, tale ergo jumentum cohibeamus jejuniis. *De Cantic. novo, c.* 3, *in med. p.* 639, *B, t.* 9.

Notre chair est notre bête de somme ; c'est une monture qu'il faut contenir par le jeûne.

77. Quid prodest pallidum esse jejuniis, si odio et invidia livescas? *Serm.* 1 *dom.* 1 *Quadrag. et in ordin.* 64, *post med. pag.* 511, *B, tom.* 10.

Que vous servira d'être pâli par les jeûnes, si la haine et l'envie vous rendent livide ?

78. Quanto plures dies sunt jejunii, tanto major est causa remedii. *Serm.* 1 *feriæ* 4 *post dom.* 1 *Quadr. et in ord.* 69, *in princ. p.* 517, *B, tom.* 10.

Plus les jours de jeûne sont nombreux, plus les remèdes sont abondants.

79. Cur corpus fame discrucias, cui turpiter peccando blandiris? *Serm.* 1 *fer.* 3 *Rogat. et in ord.* 172, *p.* 696, *C, t.* 10.

Pourquoi tourmentez-vous par l'abstinence un corps que vous flattez honteusement par le vice ?

80. Cum sit jejunium animæ humiliatio, quale est humiliari cibo, et augeri peccato? *Ibid.*

Le jeûne ayant pour but d'humilier l'âme, que servirait de l'humilier par l'abstinence et de la servir par le péché ?

81. Jejunandum est ut et caro impleat de castigatione militiam, et anima impetret de humilitate victoriam. *Serm.* 1 *dom. in octav. Paschæ, et in ord.* 257, *ante med. p.* 678, *C, tom.* 10.

Il faut jeûner, afin que la chair combatte par la mortification, et que l'âme remporte la victoire par l'humilité.

82. Jejunium
Purgat mentem,
Sublevat sensum,
Carnem spiritui subjicit,
Cor facit contribulatum et humiliatum,
Concupiscentiæ nebulas dispergit,
Libidinum ardores extinguit,
Castitatis verum lumen accendit,
Verbositatem non amat,
Divitias superfluitatem judicat,
Superbiam spernit,
Humilitatem commendat,
Præstat homini seipsum intelligere. *Serm.* 1 *fer.* 4 *dom.* 16 *post Trinit. et in ord.* 230, *in princ. pag.* 781, *A*, *t.* 10.

Le jeûne
Purifie l'âme,
Elève la raison,
Soumet la chair à l'esprit,
Rend le cœur contrit et humilié,
Dissipe les nuages de la concupiscence,
Eteint les ardeurs de la luxure,
Allume la vraie flamme de la chasteté,
N'aime pas la loquacité,
Regarde les richesses comme une superfluité,
Méprise l'orgueil,
Recommande l'humilité,
Donne à l'homme la connaissance de soi-même.

83. Per jejunium prosternuntur, vitia augmentantur virtutes, humiliatur caro, diabolicæ devincuntur virtutes. *Serm.* 23 *ad fratr. in eremo, in princ. p.* 941, *A*, *t.* 10.

Par le jeûne les vices sont terrassés, les vertus se fortifient, la chair est humiliée, les puissances infernales sont vaincues.

84. Jejunium est res sancta, opus cœleste, janua regni, futuri sæculi forma. *Ibid.*

Le jeûne est une chose sainte, une œuvre céleste, la porte du royaume, l'image du siècle futur.

85. O sacrum jejunium! tu corpus refrænas ne surgat, tu virtutes incitas ut resurgant, tu reum illuminas et sanas ut vivat. *Ibid.*

O jeûne sacré! tu comprimes la chair pour qu'elle ne se révolte pas, tu excites les vertus pour qu'elles se raniment, tu éclaires et tu guéris le coupable pour qu'il vive.

86. O sacrum jejunium! suave es bonis, tu odibile es malis, tu delectabile es sanctis, sed detestabile pravis. *Ibid.*

O jeûne sacré! tu es doux pour les bons et amer pour les méchants, tu es délicieux pour les saints et odieux pour les pécheurs.

87. O sacrum jejunium! tu divina mysteria pandis, quæ sapientiæ et prudentiæ sunt agnoscis, recordari præterita facis, ordinare præsentia non negligis, et prævidere futura festinas. *Ibid. etc.* S. Aug.

O jeûne sacré! tu révèles les mystères divins, tu donnes la science de la prudence et de la sagesse, tu conserves le souvenir des choses passées, tu règles avec soin le présent, et tu prévois facilement l'avenir.

88. Qui jejunat ut bonus appareat, ut conservetur, ut sanior fiat, et ut ne corpore nimis impinguescat : jejunium quod facit, non virtutis est, sed præsumptionis : non virtutis est, sed attenuationis. *Ibid. Serm.* 25, *post init. pag.* 943, *A*, *tom.* 10.

Celui qui jeûne afin de paraître pieux, pour se conserver, pour se mieux porter, pour ne pas trop engraisser, ne jeûne point par vertu, mais par présomption ; ce n'est pas un jeûne pour devenir vertueux, mais pour obtenir l'amaigrissement.

89. Ægrotus jejunat ut valeat, fastiditus ut appetat, avarus ut parcat, hypocrita ut appareat. *Pros.*

Le malade jeûne pour recouvrer la santé, le dégoûté pour retrouver l'appétit, l'avare pour épargner, l'hypocrite pour se faire voir.

90. Jejunium ægroti est sanitatis, jejunium fastiditi est gulositatis, jejunium avari est parcitatis, jejunium hypocritæ est simulationis. *Ibid. Serm.* 41, *post init. p.* 976, *G.* S. Basil Mag.

Le jeûne du malade est pour la santé, celui du dégoûté est un acte de gourmandise, celui de l'avare un acte d'économie, celui de l'hypocrite un acte de dissimulation.

91. Quæ utilitas est jejunare corpore, animam autem innumeris malis repletam esse? *Homilia* 2 *in Hexam. in fine*, *p.* 44, *t.* 1.

Quel avantage y a-t-il à faire jeûner le corps et à charger l'âme d'une multitude de péchés?

92. Antiquum donum est jejunium, non inveterascens, non senescens, sed rejuvenescens semper et in ætatis vigorem efflorescens. *Conc.* 1 *de Jejun. post init. p.* 142, *t.* 1.

Le jeûne est un don bien ancien, qui ne vieillit pas, qui ne dégénère pas, mais qui rajeunit sans cesse et qui est toujours dans la fleur de l'âge.

93. Etiam lege antiquius est jejunium ; itaque quidquid antiquitate excellit, venerabile est. *Pros.*

Le jeûne est plus ancien que la loi qui l'impose : or, tout ce qui est remarquable par l'antiquité mérite le respect.

94. Reverere jejunii canitiem, coætaneum est humanitati jejunium, in paradiso sancitum est. *Ibid.*

Respectez l'antiquité du jeûne : il date de la création de l'homme ; il fut ordonné dans le paradis terrestre.

95. Verum jejunium est abalienatio a malis : dimitte proximo debita, et jejunium exequeris. *Pros.*

Le véritable jeûne, c'est l'abstinence du mal : pardonnez au prochain ses offenses, et vous aurez fait un bon jeûne.

96. Carnibus non vesceris, sed comedis fra-

S. Basil. Mag. trem : a vino abstines, sed injuriis non dominaris : vesperam expectas ad assumendum cibum, sed diem in foro judiciali consumis. *Ib. ante fin. p.* 146.

Vous ne mangez point de viandes, mais vous déchirez votre frère ; vous vous privez de vin, mais vous n'êtes pas maître des paroles injurieuses ; vous attendez jusqu'au soir pour prendre votre repas, mais vous passez toute votre journée dans les tribunaux.

97. Jejunium civitatis est ornamentum, fori stabilimentum, domorum pax, rerum ac bonorum salus. *Ibid. in fine, p.* 147.

Le jeûne est l'ornement de la cité, la base ferme du forum, la paix des familles, la sauvegarde des affaires et de tous les biens.

98. Jejunium
- Custodit infantes,
- Temperatos reddit adolescentes,
- Reverendum facit senem,
- Rempublicam administrat,
- Omnem civitatem gubernat,
- Populum ad bonam disciplinam adaptat,
- Sopit clamores,
- Exæquat contentiones,
- Compescit convitia. *Conc.* 2 *de Jejun. circa med. p.* 148, *t.* 1,

Le jeûne
- Préserve les enfants,
- Modère la jeunesse,
- Rend la vieillesse vénérable,
- Administre la chose publique,
- Gouverne toute la cité,
- Dispose le peuple à suivre une bonne direction.
- Éteint les clameurs,
- Apaise les contentions,
- Réprime les querelles.

99. Venerabilior est canities, jejunio ornata. *Ibid.*

Les cheveux blancs du vieillard sont plus vénérables quand ils sont couronnés par le jeûne.

100. Mulieribus mundus convenientissimus est jejunium. *Ibid. etc.*

Le jeûne est l'ornement qui convient le mieux aux femmes

101. Jejunium est in vigore ætatis consistentium frænum, conjugii propugnaculum, virginitatis nutrix. *Ibid.*

Le jeûne est un frein pour les emportements de la force d'âge ; il est le rempart protecteur du mariage, l'aliment de la virginité.

102. Verum, bonum et laudabile jejunium est abalienatio a malo, continentia linguæ, iræ inhibitio, cupiditatis separatio, detractionis submersio, mendacii destructio, perjurii declinatio. *Ibid. ante fin. p.* 150.

Le jeûne vrai, bon et louable est l'abstinence du mal, la continence de la langue, la répression de la colère, la séparation de la cupidité, l'éloignement de la détraction, la destruction du mensonge, la fuite du parjure.

V. Beda. 103. Jejunium non est perfecta virtus, sed multarum virtutum fundamentum. *In suis Proverb. verbo Jejunium, p.* 101, *t.* 2.

Le jeûne n'est pas la vertu parfaite, mais il est le fondement de toutes les vertus.

104. Jejunet gula, jejunet oculus, jejunet auris, jejunet lingua, jejunet manus, jejunet etiam anima ipsa. *Pros.* S. Bern.

Faites jeûner la bouche, faites jeûner les yeux, et les oreilles, et la langue, et les mains, et aussi l'âme elle-même.

105. Jejunet oculus a curiosis aspectibus et omni petulantia, ut bene humiliatus coerceatur in pœnitentia, qui male liber vagabatur in culpa.

Que les yeux jeûnent de regards curieux, de toute pétulance, afin qu'après avoir fait un mauvais usage de la liberté pour s'égarer dans le péché, ils soient renfermés dans la pénitence par une heureuse humiliation.

106. Jejunet auris nequiter pruriens, a fabulis et rumoribus, et quæcunque otiosa sunt, et ad salutem minime pertinentia.

Que les oreilles, travaillées par une mauvaise démangeaison, jeûnent de fables, de rumeurs et de tous les discours oiseux qui n'ont aucun trait au salut.

107. Jejunet lingua a detractione et murmuratione, ab inutilibus, vanis, atque scurrilibus verbis.

Que la langue jeûne de détractions et de murmures, de paroles vaines, inutiles ou bouffonnes.

108. Jejunet manus ab otiosis signis, et ab operibus quæcunque non sunt imperata.

Que les mains jeûnent de signes inutiles et de tous les actes qui ne sont pas commandés.

109. Multo magis anima ipsa jejunet a vitiis et propria voluntate sua. *Serm.* 13. *Quadr. in fine, col.* 26, *fol.* 1, *A.*

Mais surtout que l'âme jeûne des vices et de sa propre volonté.

110. Bonum et salubre est jejunium, quo redimuntur æterna supplicia : non solum est abolitio peccatorum, sed et extirpatio vitiorum : non solum obtinet veniam, sed et promeretur gratiam. *Ibid. Serm.* 4, *in princ. f.* 27, *col.* 1, *litt. B.*

Le jeûne est une œuvre bonne et salutaire, par laquelle on rachète les supplices éternels ; non seulement il efface les péchés, mais encore il extirpe les vices ; non seulement il obtient le pardon, mais encore il mérite la grâce.

111. Si in die jejunii inveniatur voluntas propria, non tale jejunium elegit Sponsus ; nec sapit illi jejunium quod non lilium obedientiæ, sed vitium propriæ voluntatis sapit. *Serm.* 71 *sup. Cant. ante fin. f.* 192, *col.* 1, *B.*

Si, pendant un jour de jeûne, vous faites votre propre volonté, l'Époux n'aime pas un jeûne pareil ; il ne trouve aucune saveur au jeûne qui ne sent pas le lis de l'obéissance, mais le vice de la volonté propre.

112. Per jejunium fornicatio superatur : per jejunium luxuria restringitur. *Serm.* 24 *ad soror. in princ. f.* 88, *col.* 1, *C.*

Par le jeûne on triomphe de la fornication ; par le jeûne on réprime la luxure.

Bern. 113. Caro tunc Deum sitit, quando per jejunium abstinet et arescit. *Ibid. prope med. fol.* 88, *col.* 2, *D.*

La chair a soif de Dieu quand le jeûne l'épuise et la dessèche.

onav. 114. Jejunat luxuriosus ut ventrem repleat, avarus ut plus habeat, hypocrita ut hominibus appareat jejunans, medicus ut convaleat. *Sup. Ps.* 43, *in med. p.* 108, *col.* 2, *B*, *t.* 1.

Le luxurieux jeûne pour pouvoir se remplir le ventre, l'avare pour épargner, l'hypocrite pour se faire voir, le malade pour se guérir.

115. Jejunium perficitur
- Plena conversione,
- Pura intentione,
- Devota continuatione,
- Vera humiliatione. *Serm.* 6 *in die Ciner. in princ. p.* 63, *col.* 2, *t.* 3.

Ce qui rend le jeûne parfait, c'est
- Une conversion parfaite,
- Une intention pure,
- Une dévotion constante,
- Une humilité véritable.

116. Jejunium est
- Vita angelorum,
- Culpæ mors,
- Excidium delictorum,
- Remedium salutis,
- Radix gratiæ,
- Fundamentum castitatis. *In Apol. pauper. respons.* 2, *cap.* 3, *post med. p.* 401, *col.* 1, *C*, *t.* 7, *part.* 4.

Le jeûne est
- La vie des anges,
- La mort du péché,
- La ruine des crimes,
- Le remède du salut,
- La racine de la grâce,
- Le fondement de la chasteté.

117. Per jejunium
- Obtinetur perfecta custodia sanctitatis,
- Impetratur perfecta intelligentia veritatis,
- Acquiritur constantia virtutis. *Ibid.*

Par le jeûne
- On arrive à la garde parfaite de la sainteté,
- On obtient l'intelligence parfaite de la vérité,
- On acquiert la constance dans la vertu.

118. Jejunium est reconciliationis sacrificium et virtutis incrementum. *Ibid.*

Le jeûne est un sacrifice de réconciliation et un accroissement de vertu.

S. Arel. 119. Jejunia humiliata corpora macerant, maculata corda purificant. *Hom.* 1, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 745, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Le jeûne éprouve les corps humiliés, et il purifie les corps souillés.

120. Aliis diebus jejunare, aut remedium aut præmium est : in quadragesima vero non jejunare, peccatum est. *Pros.* S. Cæs. Arel.

Le jeûne des autres jours est ou un remède, ou un acte digne de récompense ; mais manquer le jeûne du carême, c'est péché.

121. Alio tempore qui jejunat, accipiet indulgentiam : in his quadragesimæ diebus qui potest, et non jejunat, sentiet pœnam. *Ibid. Hom.* 2, *in princ. p.* 746, *col.* 1, *D.*

Celui qui jeûne en tout autre temps gagnera une indulgence ; mais celui qui ne jeûne pas les jours de carême, et qui pourrait le faire, recevra un châtiment.

122. Nulli religionis exercitio fraudulentius inanis gloria adulatur, quam jejunio ; nulli virtuti favor ita blanditur. *De Jejun. et Tent. Christi, c.* 1, *ante med. p.* 461, *col.* 1, *t.* 3. S. Cyprian.

Il n'y a point de pratique de religion que la vaine gloire assiége avec plus d'artifice que le jeûne ; il n'y a point de vertu que la faveur aime tant à flatter.

123. Jejuniis
- Vitiorum sentina siccatur,
- Petulantia marcet,
- Concupiscentiæ languent,
- Fugitivæ abeunt voluptates. *De Jej. et Tent. Christi, c.* 2, *in princ. p.* 461, *col.* 2, *tom.* 3.

Les jeûnes
- Dessèchent l'égout des vices,
- Répriment la pétulance,
- Affaiblissent la concupiscence,
- Mettent en fuite la volupté.

124. Jejunium, si discretione regatur, omnem carnis rebellionem edomat, et tyrannidem gulæ spoliat et exarmat. *Ibid.*

Quand le jeûne est réglé avec discrétion, il dompte toutes les révoltes de la chair, il dépouille et désarme la tyrannie de la gourmandise.

125. Jejunium extraordinarios motus in cippo claudit et arctat, et appetitus vagos distringit et ligat. *Ibid.*

Le jeûne contient dans des entraves les mouvements désordonnés ; il réprime et enchaîne les appétits volages.

126. Jejunium carnes azymas mundat et solidat, et putredines, quæ ex adipe prodeunt, consumit et siccat. *Ibid.*

Le jeûne purifie et fortifie les chairs saines ; il dessèche et consume la pourriture que la graisse engendre.

127. Jejunium Scripturarum deliciis pascitur, contemplatione reficitur, gratia stabilitur, cœlesti pane nutritur. *Ibid.*

Le jeûne se repaît délicieusement des saintes Ecritures ; il est restauré par la contemplation, fortifié par la grâce, nourri par le pain céleste.

128. Hic est vere jejunii modus : scilicet, ne s Cyrill Alex. flagitiosis voluptatibus alas mentem, nulli sint apud te libidinum stimuli, sceleratorum hominum societatem fac averseris. *Hom. de Festis paschal. ante med. p.* 6.

Voici la véritable règle du jeûne : ne nourrissez pas votre âme de voluptés criminelles, n'obéissez jamais à l'aiguillon des passions, éloignez-vous avec horreur de la société des scélérats.

S. Cyril. Alex. 129. Jejunium est { Simulachrum angelicæ vitæ, Temperantiæ fons, Continentiæ principium, Lasciviæ ac libidinis abolitio. *Ibid.*

Le jeûne est { L'image de la vie angélique. La source de la tempérance, Le principe de la continence, La ruine de la luxure et du libertinage.

130. Jejunio illa adjuncta utilitas est, ut voluptatis (cum tempus inciderit) jucundior sit oblectatio. *Ibid. post med. p.* 9.

Le jeûne a cet avantage, qu'il rend plus doux les plaisirs permis, quand le moment arrive de les goûter.

131. Jejunium velut omnis boni ac lætitiæ parentem amplectamur. *Ibid.*

Embrassons le jeûne comme la source de tout bien et de toute joie.

132. Purum vere ac sanctum alacres amplectamur jejunium, totius alumnum modestiæ, sanctitatis parentem, supernæ conciliatorem, atque administrum benevolentiæ. *Ibid. Hom.* 20, *post med. p.* 229.

Embrassons avec un joyeux empressement le jeûne pur et vraiment saint, qui est l'élève de la modestie, le père de la sainteté, le conciliateur et le ministre de la bienveillance du ciel.

133. Utilissimum est jejunium : abstergit enim sordes, ac maculas eluit, tum nos exiguo labore ab æternis suppliciis vindicat. *Pros.*

Le jeûne est très-utile : il lave les taches, il enlève les souillures, et il nous délivre des peines éternelles par une souffrance légère.

134. Subigit voluptates, cupiditatum impetus ad turpitudinem et libidines tollit.

Il soumet la volupté ; il arrête les mouvements impétueux des passions, qui nous portent à des débauches honteuses.

135. Veluti feram rabidam et furentem peccati legem insitam membris emollit ac domat.

Il adoucit et il dompte, comme une bête féroce, enragée et furieuse, la loi du péché qui sévit dans nos membres.

136. Denique bonorum omnium studiosos reddit mentemque superne illustratam veræ Dei visionis, amabili complet lumine. *Ibid. Hom.* 24, *ante med. p.* 252.

Enfin, il nous fait rechercher avec zèle tous les biens, et il remplit de l'aimable lumière de la vision divine l'âme éclairée d'en haut.

S. Cyrill. Hier. 137. Tot annorum circulos transegisti, mundo frustra operam navans, et quadraginta diebus non vacabis pro anima tua? *Catech.* 1, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 398, *col.* 2, *G, edit. Coloniæ* 1618.

Vous avez parcouru le cercle de tant d'années, vous consacrant vainement au service du monde, et vous ne travaillerez pas quarante jours au salut de votre âme?

S. Elig. 138. Jejunia sunt gratiæ Dei primordia, reconciliationis sacrificia, salutis remedia, castitatis fundamenta. *Hom.* 3, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 236, *col* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Les jeûnes sont les prémices de la grâce divine, les sacrifices de la réconciliation, les remèdes du salut, les fondements de la chasteté.

139. Jejunia fortia tela sunt adversus tentamenta dæmoniorum. *Ibid. Hom.* 11, *in med. p.* 247, *col.* 1, *A.*

Les jeûnes sont des traits forts et solides contre les tentations du démon.

140. Illud jejunium Deus approbat, quod ad ejus oculos manus eleemosynarum levat. *Ibid.*

Dieu approuve les jeûnes que la main de l'aumône élève jusqu'à ses yeux.

S. Ephræm. 141. Nihili fit jejunium, si detractio adsit. *De Morbo linguæ, ante med. p.* 98, *t.* 1.

Votre jeûne n'est plus rien, si vous vous livrez à la médisance.

142. Frænum monachi est jejunium, quod qui rejicit, equus insanus comperietur. *Ad monach. parænes.* 1, *in med. p.* 338, *C, tom.* 2.

Le frein du religieux, c'est le jeûne; le moine qui repousse ce frein se montrera comme un cheval sans raison.

S. Eus. Emiss. 143. Quid prodest jejunare, et mores non corrigere? Abstinentia enim corporalis sola non sufficit, nisi et animæ quoque jejunium per abstinentiam vitiorum fuerit sociatum. *Hom.* 4, *a med. ad monach. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *pag.* 582, *col.* 1, *B, edit. Coloniæ* 1618.

A quoi sert le jeûne sans l'amendement des mœurs? Car l'abstinence corporelle ne suffit pas, si elle n'est jointe au jeûne spirituel par la fuite du vice.

144. Nonne ipse se fallit, non ipse se irridet et decipit, qui credit se solis jejuniis sanctificandum? *Ibid. etc.*

N'est-ce pas se tromper soi-même et se faire illusion volontairement, que de croire qu'on se sanctifiera par le jeûne seul?

145. Ita corpus exerceamus jejuniis, ut mentem purgemus a vitiis. *Ibid. etc.*

Nous devons exercer notre corps par le jeûne, mais purifier en même temps notre âme de tout vice.

146. Jejunia humiliata corpora macerant, sed maculata corda purificant : membris subtrahunt fortitudinem, sed conscientiis addunt nitorem. *Hom.* 10, *ibid. in princ. p.* 586, *col.* 1, *G, edit. Colon.* 1618.

Les jeûnes éprouvent la chair humiliée, et ils purifient les cœurs souillés; ils diminuent la vigueur des membres; mais ils augmentent l'éclat de l'âme.

S. Fulgent. 147. Jejuniis sic est adhibenda temperies, ut corpus nec saturitas excitet, nec inedia immoderata debilitet. *Ep.* 3 *ad Probam, c.* 13, *in princ.*

La règle modérée qu'il faut garder dans le jeûne, c'est que l'abondance de nourriture n'excite pas les passions du corps, et que la privation ne l'abatte pas.

…id. 148. Talis tantaque jejunium refectio subsequatur, ut nec suavitate corpus alliciat, nec saturitate succendat. *Ibid.*

La réfection qui suit le jeûne doit être telle pour la quantité et la qualité, qu'elle ne flatte pas la chair par les délices.

149. Jejunium nec debilitas præcipiat, nec saturitas extollat : utraque enim nostris adversariis militat, quia una utilitatem jejunii præcedentis adimit, altera facultati jejunii subsequentis obsistit. *Pros.*

Il ne faut pas que la débilité ordonne le jeûne, ni que la saturité le supprime, car l'une et l'autre combattent pour nos adversaires : la première rend impossible le jeûne suivant, et la seconde enlève les mérites du jeûne passé.

150. Saturitas facit, ut inaniter jejunemus : debilitas facit, ut jejunare non possimus. *Ibid. in fine.*

La saturité fait que nous jeûnons sans mérite ; la débilité nous rend incapables de jeûner.

…id. 151. Quod gula peccavit, jejunium corrigat. *Sup. Lev. c.* 25, *col.* 1132, *E*, *t.* 1.

Que le jeûne expie les péchés de la gourmandise.

…Mag. 152. Non Deo, sed sibi quisque jejunat, si ea, quæ ad tempus subtrahit, non egenis tribuit, sed ventri postmodum offerenda custodit. *Part.* 3 *Past. c.* 1, *admonit.* 20, *ante fin. col.* 1286, *A*, *t.* 1.

Ce n'est pas jeûner pour Dieu, mais pour soi-même, si, au lieu de donner aux pauvres les mets dont on se prive pour le moment, on les met en réserve pour satisfaire plus tard son estomac.

153. Illud jejunium Deus approbat, ut hoc quod tibi subtrahis, alteri largiaris ; ut unde tua caro affligitur, inde egentis proximi caro reparetur. *Hom.* 16 *sup. Evang. ante fin. col.* 374, *B*, *t.* 2.

Dieu approuve votre jeûne, si vous donnez à un autre la nourriture dont vous vous privez vous-même, de façon que ce qui sert à affliger votre corps serve en même temps à restaurer le corps du pauvre.

154. Bene jejunat, qui alimenta corporis (quæ sunt communia dona Conditoris), cum indigentibus percipit. *Ibid.*

Celui-là jeûne bien, qui partage et prend avec les pauvres la nourriture corporelle, qui est un don fait à tous par le Créateur.

155. Bene jejunat, qui ea quæ sibi subtrahit, non ventri postmodum offerenda custodit, sed pauperibus tribuit. *Ibid.*

Celui-là jeûne bien, qui donne aux pauvres les aliments dont il se prive, au lieu de les tenir en réserve pour satisfaire plus tard son estomac.

156. Incassum caro atteritur, si a pravis suis voluptatibus animus non refrænatur. *Ib. prope fin. col.* 374.

C'est en vain qu'on mortifie le corps, si l'on ne prive le cœur des plaisirs criminels.

…g. Naz. 157. Jejunium animæ est adjutorium. *Orat.* 7 *in funere Gorgoniæ sororis suæ, in med. pag.* 53.

Le jeûne est le soutien de l'âme.

158. Delicatus magister est, qui pleno ventre de jejuniis disputat. *Tom.* 1, *Ep.* 2 *ad Nep. circa med. p.* 14, *C.* S. Hier.

C'est un maître voluptueux, celui qui disserte sur le jeûne l'estomac bien plein.

159. Tantum tibi modum jejuniorum impone, quantum ferre potes. *Ibid. post med. p.* 16, *C.*

Imposez-vous, en fait de jeûne, toute la mesure que vous pourrez porter.

160. Sint tibi pura, casta, simplicia, moderata et non superstitiosa jejunia. *Ibid.*

Que vos jeûnes soient purs, chastes, simples, modérés et exempts de superstition.

161. Fortissimum jejunium est aqua et panis : sed quia gloriam non habet, et omnes pane et aqua vivimus, quasi publicum et commune jejunium non putatur. *Ibid.*

Le jeûne au pain et à l'eau est le plus rigoureux ; mais comme il n'est pas glorieux et que nous vivons tous de pain et d'eau, on le regarde comme une chose commune et non comme un jeûne.

162. Jejunia moderata sint, ne nimia debilitent stomachum, et majorem refectionem poscentia, erumpant in cruditatem, quæ parens libidinum est. *Ibid. Ep.* 4 *ad Rustic. ante med. p.* 44, *C.*

Que les jeûnes soient modérés pour ne pas trop affaiblir l'estomac, et de peur qu'étant suivis d'un repas trop abondant, il ne s'ensuive la plénitude, qui est la mère de la volupté.

163. Displicent mihi in teneris maxime ætatibus, longa et immoderata jejunia : experimento didici asellum in via cum lassus fuerit, diverticula quærere. *Ibid. Ep.* 7 *ad Lætam, post med. p.* 17, *A.*

Je n'aime pas les jeûnes longs et rigoureux, surtout dans un âge tendre ; j'ai appris par expérience que l'âne, quand il est fatigué de voyager, cherche les hôtelleries.

164. Hoc in perpetuo jejunio sit præceptum, ut longo itineri vires perpetes suppetant, ne in prima mansione currentes, in mediis corruamus. *Ibid.*

Il faut prendre garde, dans les longs jeûnes, de conserver assez de force pour soutenir la longueur de la marche ; il ne faut pas courir pendant la première étape, de peur de tomber au milieu du voyage.

165. Monachus sic in quadragesima suos admittat equos, ut sibi meminerit esse currendum. *Ibid.*

Que les religieux, pendant le carême, ménagent leur monture, se souvenant qu'ils ont une longue course à fournir.

166. Sic debes jejunare, ut non palpites, et respirare vix possis : jejunium enim non perfecta virtus est, sed cæterarum virtutum fundamentum est, et sanctificatio atque pudicitia. *Ibid. Ep.* 8 *ad Demetr. post med. p.* 67, *B.*

Il ne faut pas pousser le jeûne au point d'avoir des palpitations et de ne pouvoir presque pas respirer ; car le jeûne n'est pas la vertu parfaite, mais le fondement, la sanctification et l'ornement modeste des autres vertus.

S. Hier. 167. Ardentes diaboli sagittæ, jejuniorum et vigiliarum rigore restinguendæ sunt. *Tom.* 1, *Ep.* 10 *ad Furiam, ante med. p.* 81, *A.*

Il faut éteindre les flèches enflammées du démon par la pratique rigoureuse des jeûnes et des veilles.

168. Nihil est grande, tristi et lurida facie, vel simulare, vel ostentare jejunia. *Tom.* 1, *Ep.* 13 *ad Paulin. circa init. p.* 112, *C.*

Il n'y a aucune grandeur à stimuler le jeûne et à en faire parade par la tristesse et la pâleur de son visage.

169. Plenus venter, facile de jejuniis disputat. *Ibid.*

Il est facile de disserter sur le jeûne quand on a le ventre plein.

170. Cave ne si jejunare cœperis, te putes esse jam sanctam : hæc enim virtus adjumentum est, non perfectio sanctitatis. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, post med. p.* 135.

Gardez-vous de croire que vous êtes une sainte parce que vous vous serez mise à jeûner; car le jeûne est le soutien de la vertu, mais il n'est pas la sainteté parfaite.

171. Quam laudem apud Deum merebimur de pallore jejunii, si invidia lividi sumus? *Ib.*

Quelle louange mériterons-nous de Dieu par la pâleur du jeûne, si l'envie nous rend livides?

172. Sint tibi quotidiana jejunia, et refectio satietatem fugiens. *Pros.*

Observez chaque jour le jeûne, et faites un repas qui s'arrête avant la satiété.

173. Nihil prodest biduo triduoque transmisso, vacuum potare ventrem, si pariter obruatur, et compensetur saturitate jejunium. *Tom.* 1, *Ep.* 22 *ad Eustoch. ante med. pag.* 139, *B.*

Il ne sert de rien de garder le ventre vide pendant deux ou trois jours, si ensuite on se dédommage du jeûne et on en perd le fruit par un excès de nourriture.

174. Quam pulchra res est, jejunium, quod placat Deum, et dæmones terret! *Tom.* 2, *lib.* 2 *advers. Jov. ante med. p.* 80, *D.*

Quelle chose admirable que le jeûne, qui apaise Dieu et qui épouvante les démons!

175. Nos unam quadragesimam secundum traditionem apostolorum toto anno, tempore nobis congruo, jejunamus. *Tom.* 2, *Ep.* 7 *ad Marcellam, in med. p.* 128, *D.*

Tous les ans nous jeûnons pendant un carême, au temps convenable, suivant la tradition des apôtres.

176. Sint moderata, et sancta, et simplicia in omni mentis humilitate jejunia : quæ ita attenuent corpus, ne animum elevant, ne res humilitatis gignat superbiam, et vitia de virtute nascantur. *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Demetr. post med. p.* 21, *B.*

Que vos jeûnes soient modérés, saints, accompagnés d'une entière simplicité et humilité d'esprit; qu'ils affaiblissent le corps sans enflammer l'âme, de peur que l'humilité n'engendre l'orgueil et que les vices ne naissent de la vertu même.

177. Saccus et jejunium, arma sunt pœnitentiæ, et auxilia peccatorum. *Sup. Jonam, c.* 3, *sup. illud, Et crediderunt viri Ninivitæ, p.* 13, *A, t.* 6. S. Hier.

Le sac et le jeûne sont des armes de la pénitence, des secours contre le péché.

178. Jejunant milites, ut aliena bona rapiant : jejunant scholares, ut subtiliores fiant, et nolunt jejunare, ut audiant illud : Ego reficiam vos. *Lib.* 1 *de Claustr. anim. c.* 11, *circa med. p.* 36, *C, t.* 2. Hugo a S. Victor

Les soldats jeûnent pour ravir le bien d'autrui, les étudiants jeûnent pour devenir plus subtils, et ils ne jeûnent point pour entendre cette parole : C'est moi qui vous restaurerai.

179. Jejunium { Corpus castigat, Vitia comprimit, Libidines arcet, Mentem erigit, Animam impinguat. *Lib.* 4 *de Propr. rerum, c.* 9, *in princ. p.* 308, *A, t.* 2.

Le jeûne { Châtie le corps, Réprime les vices, Arrête les passions, Élève l'esprit, Engraisse l'âme.

180. Utilis et omnimodis observanda est canonica jejuniorum custodia : sed nisi hanc frugi fuerit ciborum refectio subsecuta, ad integritatis calcem non poterit pervenire. *Lib.* 5 *de cœnob. Instit. c.* 9, *in princ. p.* 117. Joan. Cass.

L'observance des jeûnes canoniques est avantageuse et absolument obligatoire ; mais si le jeûne n'est suivi d'une réfection frugale, il ne pourra pas atteindre l'intégrité parfaite.

181. Longorum jejuniorum inedia, saturitate corporis subsequente, lassitudinem potius temporalem, quam puritatem castitatis acquirit. *Ibid. prope med. p.* 117.

Les privations du jeûne, quand elles sont suivies d'une grande satiété corporelle, produisent la fatigue du corps plutôt que la chasteté de l'âme.

182. Quamvis districta jejunia succedente superflua remissione vacuuntur, in gastrimargiæ tamen vitium collabuntur. *Ib. post med. p.* 117.

Les jeûnes les plus rigoureux, s'ils sont suivis d'un repas trop abondant, sont des actes véritables de gourmandise.

183. Melior est rationabilis cum moderatione quotidiana refectio, quam per intervalla arduum longumque jejunium. *Ibid. in fine.*

Il vaut mieux prendre chaque jour une réfection modérée et raisonnable que de faire de temps à autre des jeûnes longs et trop rigoureux.

184. Non solum istud jejunium visibilium ciborum ad perfectionem cordis et corporis puritatem sufficere nobis posse credamus, nisi fuerit animæ quoque jejunium copulatum. *Ib. c.* 21, *in princ. p.* 126.

Gardons-nous de croire que le jeûne corporel seul puisse suffire pour nous donner la perfection du cœur et la pureté de la chair, s'il n'est accompagné du jeûne spirituel de l'âme.

Cass. 185. Si corporaliter jejunantes perniciosissimis animæ vitiis implicemur, nihil nobis proderit carnalis afflictio pretiosiore parte pollutis. *Ibid. post med. p.* 127.

Si, pendant que notre corps jeûne, nous nous livrons aux vices les plus pernicieux de l'esprit, la mortification de la chair ne nous servira de rien, la plus noble partie de nous-mêmes étant souillée.

186. Oportet exteriore homine jejunante, interiorem quoque similiter a cibis noxiis temperare. *Ibid. in fine, p.* 127.

Quand l'homme extérieur jeûne, il faut aussi que l'homme intérieur s'abstienne d'aliments nuisibles.

187. Melius est interdictis escis animæ temperasse, quam voluntariis minusque noxiis corporaliter jejunasse. *Ibid. cap.* 22, *circa init. pag.* 127.

Il vaut mieux s'abstenir des aliments spirituels défendus que des aliments corporels, moins nuisibles et non défendus.

188. Jejunium licet utile sit, ac jugiter necessarium, tamen voluntarii muneris est oblatio. *Ibid. c.* 24, *circa med. p.* 149.

Quoique le jeûne soit utile et toujours nécessaire, il doit être cependant une offrande volontaire.

189. Perfectionis puritatem magnam non poterit obtinere, quisquis eam de sola continentia, id est, jejunio corporali, speraverit acquirendam, nisi noverit ob id se hanc exercere debere, ut humiliata carne jejuniis, facilius adversus alia vitia possit inire certamen, non insolescente carne saturitatis ingluvie. *Coll.* 5 *abbat. Serapionis, c.* 26, *in fine, p.* 409.

Celui-là n'arrivera pas à une grande perfection, à une grande sainteté, qui croit pouvoir l'obtenir par la continence seule, c'est-à-dire par le jeûne corporel, à moins qu'il ne la pratique dans ce but, après avoir humilié la chair par le jeûne, de combattre facilement les autres vices, n'étant plus dominé par la gourmandise et la satiété.

S. Joan. Chr. 190. Mater omnium bonorum et prudentiæ, aliarumque virtutum omnium magistra, est jejunium. *Hom.* 1 *sup. Gen. post init. col.* 2, *C, tom.* 1.

Le jeûne est le père de tous les biens, le maître de la prudence et des autres vertus.

191. Jejunium animæ est alimentum : sicut corporalis cibus impinguat corpus, ita et jejunium efficit valentiorem. *Ibid. post med. col.* 4, *D, t.* 1.

Le jeûne est la nourriture de l'âme ; de même que la nourriture matérielle engraisse le corps, ainsi le jeûne rend l'âme plus vigoureuse.

192. Jejunium est animarum tranquillitas, senum decor, adolescentum pædagogus, continentium magister, et omnem ætatem et sexum, quasi diademata quodam, exornat. *Ibid. Hom.* 2, *post init. col.* 6, *D.*

Le jeûne est le calme des âmes, l'ornement des vieillards, l'instituteur de la jeunesse, le maître de la continence, l'honneur et en quelque sorte la couronne de tous les âges et de tous les sexes.

193. Jejunium corpus comprimit, lascivias inordinatas refrænat, animam autem clariorem efficit, et sublimem et levem facit. *Hom.* 10 *sup. Gen. post init. col.* 61, *A, t.* 1.

Le jeûne contient le corps, il réprime les passions désordonnées, il rend l'âme plus brillante, plus sublime et plus légère

194. Jejunium bene sensatæ animæ festum est. *Hom. de Job et Abraham, ante fin. col.* 701, *C, t.* 1.

Le jeûne est une fête pour l'âme vraiment sage.

195. Cibus de paradiso ejecit, jejunium te reducit. *Ibid.*

C'est le manger qui nous a chassés du paradis, c'est le jeûne qui nous y ramène.

196. Mœstum quid jejunium est, non natura sui, sed comparatione illorum, qui adhuc infirmiores sunt. *Hom.* 31 *sup. Matth. oper. perf. circa med. col.* 282, *D, t.* 2.

Le jeûne est quelque chose de triste, non par sa nature, mais par le jugement de ceux qui sont encore trop faibles.

197. Jejunare quidem non potes, sed non vivere in deliciis potes : quod sane parvum non est, nec magno intervallo a jejunio distat. *Ibid. Hom.* 48, *post med. col.* 488, *D.*

A la vérité, vous ne pouvez pas jeûner, mais vous pouvez ne pas vivre dans les délices, ce qui, certes, n'est pas peu de chose.

198. Jejunium non est tantum irritatio passionis, sed et repugnatio. *Hom.* 5 *sup. Matth. oper. imperf. ante med. col.* 776, *B, t.* 2.

Le jeûne n'est pas seulement propre à tourmenter la passion, mais aussi à la combattre.

199. Si jejunaveris, ut non intres in tentationem, etsi tibi non proficit jejunium tuum, ut non tenteris, tamen ad illud sine dubio tibi proficiet, ut tentationibus non vincaris. *Ibid.*

Si vous avez jeûné pour ne pas entrer en tentation et que votre jeûne ne vous ait point empêché d'être tenté, il vous servira cependant, n'en doutez pas, pour vous faire vaincre la tentation.

200. Corporale jejunium est abstinere a cibis, spirituale jejunium est abstinere a peccatis. *Ibid. Hom.* 15, *ante med. col.* 845, *B.*

Le jeûne corporel consiste à se priver d'aliments, le jeûne spirituel à s'abstenir de pécher.

201. Qui misericors est, magis jejunat corde quam corpore, magis abstinet se a peccato quam a cibo : et ideo non hominibus, sed Deo jejunat. *Ibid.*

Celui qui est miséricordieux jeûne de cœur plus que de bouche, il s'abstient de péché plus que de nourriture, et voilà pourquoi il ne jeûne pas pour les hommes, mais pour Dieu.

202 Medicina est jejunium, sed medicina licet millies utilis sit, per utentis imperitiam

S. Joan Chr. inutilis sæpe fit. *Hom.* 3 *ad pop. Antioch. ante med. col.* 42, *A*, *t.* 5.

Le jeûne est un remède ; mais quoiqu'un remède soit mille fois utile, il peut devenir entièrement inutile par l'inexpérience de celui qui l'emploie.

203. Jejunii nimietas morbos inducit. *Ibid. Hom.* 59, *post med. col.* 393, *D*.

Les jeûnes excessifs amènent des maladies.

204. Jejunans levis est et alatus, et cum solertia orat, et improbas extinguit concupiscentias, Deum placat, et insurgentem animum humiliat. *Ibid. Hom.* 71, *prope med. col.* 448, *D*.

Celui qui jeûne est léger comme s'il avait des ailes; il prie avec facilité, il étouffe les mauvaises convoitises, il apaise Dieu, et il humilie l'esprit qui veut se révolter.

205. Dolet in jejuniis caro, sed epulatur anima. *Serm.* 1 *de Jejun. ab init. col.* 910, *D*, *tom.* 5.

Dans le jeûne, la chair se plaint, mais l'âme est en fête.

206. Deliciæ sunt, jejunium. *Ibid. ante fin. col.* 926, *D*.

Les jeûnes sont des délices.

207. Deliciæ sunt, qui non peccat ; qui autem peccat et jejunat, non ad gloriam Dei jejunat, sed substantiæ suæ parcit. *Hom.* 15 *sup. Matth. oper. imperf. post init. col.* 842, *B*, *tom.* 2.

Les jeûnes sont des délices pour celui qui ne pèche pas; mais celui qui pèche en jeûnant ne jeûne pas pour la gloire de Dieu, mais pour épargner son bien.

S. Joan Clim. 208. Jejunium est
Naturæ violentia,
Circumcisio suavitatis faucium,
Incentivorum omnium abscissio,
Malarum cogitationum amputatio,
Insomniorum liberatio,
Orationis munditia,
Insigne lumen animæ,
Mentis custodia,
Obcæcationis solutio,
Compunctionis janua,
Suspirium humile,
Læta contritio,
Loquacitatis abdicatio,
Quietis occasio,
Obedientiæ custos,
Somni leviatio,
Sanitas corporis,
Tranquillitatis auctor,
Peccatorum remissio,
Paradisi porta. *Grad.* 14, *post med. apud Bibl. Patrum, tom.* 6, *part.* 2, *p.* 266, *col.* 2, *G*.

Le jeûne est
La violence faite à la nature,
La circoncision des plaisirs de la bouche,
La destruction de tout ce qui allume les passions,
L'amputation des mauvaises pensées,
La délivrance des insomnies,
La purification de la prière,
La lumière insigne de l'âme,
La sauvegarde de l'esprit,
La fin de l'aveuglement,
La porte de la componction,
Le soupir de l'humilité,
La joie de la contrition,
Le renoncement à la loquacité,
L'occasion du repos,
Le gardien de l'obéissance,
L'allégement du sommeil,
La santé du corps,
L'auteur de la tranquillité,
La rémission des péchés,
La porte du paradis.

209. Quale illud jejunium, aut qualis refectio post jejunium, cum pridianis epulis distendimur, et guttur nostrum meditatorium efficitur latrinarum? *Lib.* 8 *de Nugis curial. cap.* 6, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 464, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1622. Joan. Saresb.

Que faut-il penser du jeûne ou de la réfection qui le suit, lorsque nous sommes remplis des mets de la veille, et que notre estomac n'aspire qu'à se vider?

210. Amare jejunium, libertatis est; jejunare et non diligere, servitutis. *In c.* 4 *Regul. S. Bened. verb. Quare, in princ. p.* 269, *col.* 1. Joan. Trith.

Aimer le jeûne est le propre d'une âme libre ; observer le jeûne et le détester, c'est un esclavage.

211. Perfectum jejunium non est, quando a cibis et non a vitiis abstinemus. *Ibid. ante med. p.* 269, *col.* 2.

Le jeûne n'est point parfait quand nous n'ajoutons pas l'abstinence du vice à celle des aliments.

212. Jejunia fortia tela sunt adversus tentamenta dæmoniorum; cito enim per jejunium devincuntur. *Lib.* 2 *de summo Bono, c.* 44, *sent.* 3, *p.* 659, *col.* 1. S. Isidor. Hispal.

Les jeûnes sont des traits puissants contre les tentations des démons, car ils sont promptement vaincus par le jeûne.

213. Spernitur jejunium, quod in vesperum deliciosa repletione ciborum reficitur. *Ib. sent.* 10, *p.* 659, *col.* 2.

C'est faire un jeûne méprisable lorsque le soir on se refait par l'abondance de mets délicats.

214. Ante diem Pentecostes indicendum jejunium est, ut per cordis humilitatem et abstinentiam carnis mereamur cœlis promissum Spiritum sanctum accipere. *Lib.* 1 *de Offic. Eccles. c.* 37, *in fine*, *p.* 593, *col.* 2.

Il faut jeûner la veille de la Pentecôte, afin de mériter, par l'humiliation de l'esprit et par les privations du corps, de recevoir le Saint-Esprit que le ciel nous a promis.

215. Quis jejunium non prædicet? Jejunium Petr. Blesens.

...esens. res sancta est, opus cœleste, janua regni, forma futuri. *Pros.*

Qui ne louerait pas le jeûne? C'est une œuvre sainte, céleste, la porte du ciel, l'image de la vie future.

216. Quod qui sancte agit, Deo jungitur, alienatur mundo, spiritualis efficitur.

Celui qui le pratique saintement s'unit à Dieu, s'éloigne du monde, devient un homme spirituel.

...idorus ...pal. 217. Per hoc enim prosternuntur vitia, humiliatur caro, temperamenta vincuntur. *Ibid. c.* 42, *in calce, p.* 594, *col.* 2.

Car c'est par le jeûne que le vice est abattu, que la chair est humiliée, que le tempérament est vaincu.

218. Jejuniis inservias, non potes enim tentationes vincere, nisi de jejuniis erudiaris. *Lib.* 2 *de Synon. c.* 2, *in princ. p.* 314, *col.* 1.

Soyez fidèle au jeûne, car vous ne pouvez vaincre les tentations que par la pratique du jeûne.

219. Jejunio libido frangitur, jejunio luxuria superatur. *Ibid. etc.*

Le jeûne réprime le libertinage, le jeûne triomphe de la luxure.

... mart. 220. Anima dum cibo et potu male tractatur, fit melior. *Ep. ad Dignetum, apud Bibl. Patr. t.* 2, *edit. Colon.* 1618.

L'âme qui est éprouvée par la privation du manger et du boire devient meilleure.

...r. Just. 221. Jejunium est
Sanitas corporis,
Valetudo membrorum,
Mors culpæ,
Excidium delictorum,
Remedium salutis,
Radix gratiæ,
Fundamentum castitatis,
Vitæ diuturnitas. *De Ligno vitæ, tractat.* 11, *c.* 2, *circa med. p.* 60, *col.* 2, *C, part.* 1.

Le jeûne est
La santé du corps,
La vigueur des membres,
La mort du péché,
La destruction des crimes,
Le remède du salut,
La racine de la grâce,
Le fondement de la chasteté,
Le principe d'une longue vie.

...eo I. 222. Quid potest esse efficacius jejunio, cujus observantia appropinquamus Deo, et resistentes diabolo, vitia blanda superamus? *Serm.* 2 *de Jejun. decimi mensis, in princ.*

Quelle œuvre pourrait être plus efficace que le jeûne, dont la pratique nous rapproche de Dieu et nous fait vaincre toutes les douceurs du vice en nous donnant la force de résister au démon?

223. Semper virtuti cibus, jejunium fuit. *Ibid. post init.*

Toujours le jeûne a été l'aliment de la vertu.

224. Jejunia contra concupiscentias vincunt, tentationes repellunt, superbiam inclinant, iram mitigant, et omnes bonæ voluntatis effectus, ad maturitatem totius virtutis enutriunt. *Ibid. Serm.* 5. *post med.* S. Leo I.

Le jeûne triomphe toujours de la concupiscence, repousse les tentations, fait fléchir l'orgueil, adoucit la colère, nourrit les effets salutaires de la bonne volonté et nous fait parvenir à la maturité de toutes les vertus.

225. Ficta et simulata jejunia non ad purificationem, sed ad perditionem proficiunt animarum. *Serm.* 4 *de Nativ. ante fin.*

Les jeûnes feints et simulés ne produisent pas la purification des âmes, mais leur perdition.

226. Non Deo jejunat, sed hominibus, quicunque ostentatione jejunii, sui gloriam requirit humanam. *Hom. in die Ciner. in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 12, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618. S. Maximus Taur.

Celui qui fait ostentation de son jeûne pour obtenir la gloire humaine ne se prive pas pour Dieu, mais pour les hommes.

227. Jejunium christiani, egentis debet esse refectio. *Hom.* 3 *Quadrag. sub fin. p.* 15, *col.* 1, *D, apud Bibl. Patr. etc.*

Le jeûne du chrétien doit servir à l'entretien des pauvres.

228. Bene jejunat quicunque esuriem suam refecti pauperis satietate sustentat. *Ibid. Hom.* 4, *sub fin. p.* 16, *col.* 1, *A.*

Celui qui fait servir ses privations à l'entretien des pauvres fait un excellent jeûne.

229. Gratissimum Deo defert jejunium, qui mentem suam a pravis cogitationibus, oculos a concupiscentia, linguam manusque a lite custodit. *Ibid.*

C'est faire un jeûne très-agréable à Dieu que de sevrer son âme des pensées mauvaises, ses yeux des regards de convoitise, sa langue et ses mains de tout procès.

230. Bonus jejunii est panis, quandoquidem a voluptatis pane immunis existit. *Parænes.* 175, *apud Bibl. Patr. tom.* 4, *part.* 2. S. Nilus.

Le pain du jeûne est excellent, parce qu'il n'a jamais aucun rapport avec le pain amer des voluptés criminelles.

231. Jejuni mens, ut stella sereno cœlo fulget: saturi vero tenebris oppressa, jacet obscura. *Ibid. Orat.* 1 *de Gula, ante med.*

L'âme qui jeûne brille comme une étoile dans un ciel serein; l'âme du gourmand, enveloppée de ténèbres, gît dans l'obscurité.

232. Vis tibi ostendam quale te oporteat jejunare jejunium? Jejuna ab omni peccato, nullum cibum sumas malitiæ, nullas capias epulas voluptatis, nullo vino luxuriæ concalescas. *Hom.* 10 *in c.* 16 *Levitici, post med. t.* 1. Origen.

Voulez-vous que je vous montre quel doit être votre jeûne? Abstenez-vous de tout péché, ne prenez jamais les aliments de l'iniquité, ne mangez pas les mets de la volupté, ne vous enivrez pas du vin de la luxure.

233. Vestimentum animæ, jejunium est. *Ep.* 10 *ad Severum, circa init. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618. S. Paulinus.

Le jeûne est le vêtement de l'âme.

S. Paulinus.

234. Quadruplex est jejunium :

Jejunat ægrotus,	Ægrotus jejunat, ut valeat;	Jejunium ægroti, facit medicina;	Jejunium ægroti videt et approbat medicus,	Jejunium ægroti, est sanitas;
Jejunat fastiditus,	Fastiditus, ut appetat;	Jejunium fastiditi, gulositas;	Jejunium fastiditi, Epicurus;	Jejunium fastiditi, gulositas;
Jejunat avarus,	Avarus, ut parcat;	Jejunium avari, parcitas;	Jejunium avari, hæres institutus;	Jejunium avari, parcitas;
Jejunat hypocrita.	Hypocrita, ut appareat.	Jejunium hypocritæ, vana gloria.	Jejunium hypocritæ, populus.	Jejunium hypocritæ, simulata religio. *Serm.* 10 *in die Cinerum, ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 851, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Il y a quatre sortes de jeûne :

Le malade jeûne	Pour retrouver la santé;	Le principe du jeûne du malade, c'est la médecine;	Ce jeûne est vu et approuvé par le médecin;	Le jeûne du malade, c'est la santé;
Le dégoûté jeûne	Pour recouvrer l'appétit;	Le principe du jeûne du dégoûté, c'est la gourmandise;	Celui-ci est approuvé par Épicure,	Le jeûne du dégoûté, c'est la gourmandise;
L'avare jeûne	Pour économiser;	Le principe du jeûne de l'avare, c'est la parcimonie;	Celui-ci par les héritiers,	Le jeûne de l'avare, c'est la parcimonie;
L'hypocrite jeûne	Pour se faire voir.	Le principe du jeûne de l'hypocrite, c'est la vaine gloire.	Celui-ci par le peuple.	Le jeûne de l'hypocrite, c'est un semblant de religion.

Petr. Blesens.

235. Jejunare, et jejunio non affligi, non habet vim, aut meritum jejunandi. *Sup. Job, c.* 1, *post med. pag.* 922, *col.* 1, *C, apud Bibl. Patr. etc.*

Le jeûne est sans vertu et sans mérite quand il ne fait pas souffrir.

S. Petr. Chr.

236. Vacuandus est venter moderatione jejunii, ut exoneratus animus possit ad alta pertendere, conscendere ad virtutes, possit ad ipsum pietatis auctorem totus aliger pervolare. *Serm.* 2, *in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *p.* 602, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618.

Il faut par le jeûne décharger l'estomac, afin que l'esprit puisse librement tendre à la perfection, s'élever de vertu en vertu et prendre son essor vers l'auteur même de la piété

237. Sit de simplicitate jejunium, de innocentia sit sanctum, de puritate purum, de sinceritate sincerum; sit hominibus occultum, ignotum diabolo, Deo notum. *Ibid. Sermone* 7, *circa med. p.* 666, *col.* 2, *G.*

Jeûnez avec simplicité; que l'innocence sanctifie votre jeûne, que la pureté le rende pur, que la sincérité le rende sincère; qu'il soit caché aux hommes, ignoré du démon et connu de Dieu.

238. Esurit jejunium, jejunium sitit, quod non pietatis cibo pascitur, quod potu misericordiæ non rigatur. *Ibid. Serm.* 8, *circa init. p.* 667, *col.* 1, *D.*

Le jeûne éprouve une faim et une soif qui viennent de ce qu'on n'est pas nourri de l'aliment de la piété, ni abreuvé des eaux de la miséricorde.

S. Petr. Chr.

239. Est jejunium

Vitiorum mors,
Vita virtutum,
Pax corpori,
Membrorum decus,
Ornamentum vitæ,
Robur mentium,
Vigor animarum,
Castitatis murus,
Pudicitiæ propugnaculum,
Civitas sanctitatis,
Schola meritorum,
Magisterii magisterium,
Disciplinarum disciplina,
Ecclesiasticæ vitæ viaticum salutare,
Invictus christianæ militiæ principatus. *Ibid. Sermone* 8, *circa med. pag.* 667, *col.* 2, *E.*

Le jeûne est

La mort des vices,
La vie des vertus,
La paix pour le corps,
La gloire des membres,
L'ornement de la vie,
La force des cœurs,
La vigueur des âmes,
Le rempart de la chasteté,
La forteresse de la pureté,
La cité de la sainteté,
L'école des mérites,
La maîtrise de l'enseignement,
La règle des règles,
Le viatique salutaire de la vie ecclésiastique,
Le commandement invincible de la milice chrétienne.

Chr. 240. Qui non jejunat pauperi, Deo fingit. *Ibid. etc.*

Celui qui ne jeûne pas pour le pauvre veut tromper Dieu.

241. Qui jejunans prandium suum non erogat, sed deponit, cupiditati probatur jejunare, non Christo. *Ibid.*

Si, quand vous jeûnez, vous serrez votre repas au lieu de le donner, vous montrez que vous jeûnez pour favoriser votre avarice et non pour plaire à Jésus-Christ.

242. Jejunium scimus esse
Dei arcem,
Christi castra,
Murum spiritus,
Vexillum fidei,
Castitatis signum,
Sanctitatis trophæum. *Ibid. Serm.* 12, *post med. pag.* 670, *col.* 2, *E.*

Nous savons que le jeûne est
La citadelle de Dieu,
Le camp de Jésus-Christ,
Le rempart de l'esprit,
Le drapeau de la foi,
L'étendard de la chasteté,
Le trophée de la sainteté.

243. Jejunium est singulare sanctitatis aratrum :
Colit corda;
Eradicat crimina;
Evellit delicta;
Vitia subruit;
Charitatem serit;
Copiam nutrit;
Parat innocentiæ messem. *Ibid. Serm.* 31, *circa med. p.* 685, *col.* 6, *E.*

Le jeûne est une charrue excellente de la sainteté :
Il cultive les cœurs;
Il déracine les crimes;
Il arrache les péchés;
Il détruit les vices;
Il sème la charité;
Il entretient l'abondance;
Il prépare la moisson à l'innocence.

Dam. 244. Ama jejunium, ut dum inedia corpus atteritur, anima cœlestis gratiæ pinguedine saginetur. *Lib.* 2. *Epist.* 11 *ad Desiderium, sub fin. p.* 35, *col.* 1, *A.*

Aimez le jeûne, afin que, si votre corps est abattu par les privations, votre âme s'engraisse de la grâce divine.

245. Ille bene jejunat, qui in die refectionis communibus contentus est alimentis. *Opusc.* 13, *c.* 21, *circa med. p.* 552, *col.* 2, *E*, *t.* 3.

On jeûne bien, si, un jour de réfection, on se contente de mets communs.

s pap. 246. Nihil prodest homini jejunare, et alia religionis opera facere, nisi mens ab iniquitate revocetur. *Et habet. in decretis Gratiani, part.* 2 *de Pœnit. dist.* 3, *can. Nihil, f.* 398, *col.* 1.

Il ne sert de rien à l'homme de jeûner et de pratiquer les autres œuvres de la religion, si son cœur ne s'éloigne de l'iniquité.

oper. 247. Sic jejunare debemus, ut non nos jejunandi necessitati subdamus; ne jam devoti, sed inviti rem voluntariam faciamus. *Lib.* 2 *de Vita contemplat. c.* 24, *in princ.*

Nous devons jeûner, mais non pas comme si nous cédions à la contrainte ; car alors nous ferions la chose malgré nous et non par dévotion.

248. Per jejunium sic vitia carnis sunt refrænanda, quod tamen naturæ necessitas non subtrahatur. *De Jejun Christi, in med. tom.* 1. S. Thomas Aquinas

Il faut réprimer par le jeûne les mauvais penchants de la chair, sans cependant refuser à la nature ce qui lui est nécessaire.

249. Esca charitatis jejunium non frangit. *Lib.* 3, *num.* 46, *in fine, p.* 508, *col.* 2. In Vitis Patr.

Le pain de la charité ne rompt pas le jeûne.

250. Jejunium frænum est peccati ; qui autem abjicit jejunium, velut equus fervens desiderio concupiscentiæ rapitur. *Lib.* 5, *libell.* 4 *de Continent. num.* 46, *p.* 571, *col.* 1.

Le jeûne est un frein contre le péché; celui qui néglige de jeûner se jette comme un cheval fougueux dans le feu de la concupiscence.

251. Siccatum jejunio corpus, animam de profundo elevat, et siccat fistulas delectationum. *Ibid. num.* 47, *etc.*

Si le jeûne dessèche le corps, il relève l'âme, et il tarit la source de la volupté.

SENTENTIA PAGANI.

252. Pro reficiendo paupere, etiam jejunare bonum est. *Sent.* 259, *pag.* 66, *col.* 1, *D*, *apud Bibl. Patr, t.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus phil.

Pour soulager les pauvres, il est bon même de s'imposer des jeûnes.

JESUS (Jésus).

ETYMOLOGIA.

Quid est Jesus, nisi salvator? Ergo, Jesu, propter temetipsum esto mihi Jesus. *De Miseria hominis, prope finem.* S. Anselm.

Que signifie *Jésus*, si ce n'est *sauveur?* Donc, ô Jésus, à cause de vous-même, soyez pour moi Jésus.

Jesus apud Hebræos significat salvatorem : in lingua vero græca medicum sonat, quandoquidem et corporum medicus est, et animarum curator atque salvator. *Catechesi* 10, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 418, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618. S. Cyrill. Hier.

Jésus en hébreu signifie *sauveur*, et en grec il veut dire *médecin;* il est en effet le médecin des corps, le médecin et le sauveur des âmes.

Filius Virginis Mariæ Jesus, dictus est vere nomine et re per mysterium Jesus a salvando, Dionysius Carthus.

Christus ab unctionis dono. *De Perfect. charit. art.* 49, *in fine*, *f.* 230, *p.* 1.

Le Fils de la Vierge Marie devait porter en réalité le nom mystérieux de Jésus, parce qu'il sauve, et le nom de Christ, à cause de son onction sacrée.

S. Isidorus Hispal. Jesus hebraice, græce σώτηρ, latine autem salutaris, sive salvator, interpretatur, pro eo quod cunctis gentibus salutifer venit. *Lib.* 7 *Etymolog. c.* 2, *statim ab init. p.* 86, *col.* 2.

Le nom de Jésus en hébreu, en grec et en latin signifie sauveur, parce qu'il est venu sauver toutes les nations.

Theophylact. Nomen Jesu non est græcum, sed hebraicum, et interpretatur salvator; Jesua enim salus apud Hebræos dicitur. *Sup. Matth. c.* 1, *in princ. p.* 2, *B.*

Jésus n'est pas un mot grec, mais hébreu, et il se traduit par *sauveur*; car en hébreu *Jesua* signifie salut.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Revelabitur Filius meus Jesus, cum his, qui cum eo sunt, et jucundabuntur. 4 *Esdr.* 7, *v.* 28.

Mon Fils Jésus se révèlera à ceux qui sont avec lui, et ils seront dans la joie.

2. Speciosus forma præ filius hominum. *Ps.* 44, *v.* 3.

Vous surpassez en beauté les enfants des hommes.

3. Candor est lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius. *Sap.* 7, *v.* 16.

Elle est (la sagesse) la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté.

4. In terris visus est, et cum hominibus conversatus est. *Bar.* 3, *in fine.*

Il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes.

5. Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo. *Habac.* 3, *v.* 18.

Et moi je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillerai de joie en Dieu mon Sauveur.

6. Ecce vir, Oriens nomen ejus. *Zach.* 6, *v.* 12.

Voilà l'homme, l'Orient est son nom.

7. Jacob genuit Joseph virum Mariæ, de qua natus est Jesus, qui vocatur Christus. *Matth.* 1, *v.* 16.

Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de qui est né Jésus, appelé le Christ.

8. Vocabis nomen ejus Jesum: ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. *Ibid. v.* 21.

Tu lui donneras le nom de Jésus, car c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés.

9. Ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum: hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur. *Luc.* 1, *v.* 31.

Vous concevrez en votre sein et vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez du nom de Jésus; il sera grand et s'appellera le Fils du Très-Haut.

10. Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcideretur puer, vocatum est nomen Jesus, quod vocatum est ab angelo, priusquam in utero conciperetur. *Ibid.* 2, *v.* 21.

Quand les huit jours furent écoulés pour circoncire l'enfant, il fut appelé du nom de Jésus, nom par lequel l'ange l'avait nommé avant qu'il eût été conçu.

11. Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia apud Deum et homines. *Ibid. in fine.*

Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

12. Non est in alio aliquo salus, nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. *Act.* 4, *v.* 12.

Il n'y a point de salut par aucun autre; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.

13. Domine Jesu, suscipe spiritum meum. *Act.* 7, *v.* 58.

Seigneur Jésus, recevez mon esprit.

14. Non judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. 1 *Cor.* 2, *v.* 2.

Je n'ai pas prétendu parmi vous savoir autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié.

15. Unus Dominus Jesus Christus, per quem omnia, et nos per ipsum. 1 *Cor.* 8, *v.* 6.

Il n'y a qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ, par qui toutes choses ont été faites, et nous sommes par lui.

16. Notum vobis facio, quod nemo in Spiritu Dei, dicit anathema Jesu. *Pros. Ibid.* 12, *v.* 13.

Je vous déclare que nul homme, parlant par l'Esprit de Dieu, ne dit anathème à Jésus.

17. Et nemo potest dicere: Dominus Jesus, nisi in Spiritu sancto. *Ibid.*

Et que personne ne peut dire: Jésus est le Seigneur, sinon par le Saint-Esprit.

18. Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. *Galat.* 6, *v.* 14.

Pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ.

19. In Christo enim Jesu, neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura. *Ibid. v.* 15.

Car en Jésus-Christ ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien, mais la nouvelle créature.

20. Nemo mihi molestus sit, ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. *Ibid. v.* 17.

Que personne ne m'afflige, car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur Jésus.

21. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro, fratres. *Ibid. in fine.*

Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, mes frères.

22. Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu. *Pros. Philipp.* 2, *v.* 5.

Soyez dans la même disposition où a été Jésus-Christ,

23. Qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo. *V.* 6.

Lui qui, ayant la nature de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation de s'égaler à Dieu.

24. Sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. *V.* 7.

Et qui s'est cependant anéanti lui-même, en prenant la forme d'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et étant reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui.

25. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *V.* 8.

Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

26. Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen. *V.* 9.

C'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom.

27. Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum. *V.* 10.

Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

28. Et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris. *V.* 11.

Et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de son Père.

29. Ipse est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ. *Coloss.* 1, *v.* 15.

Il est lui-même l'image du Dieu invisible, et il est né avant toutes les créatures.

30. In quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ absconditi. *Coloss.* 2, *v.* 3.

En qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science.

31. In ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter. *Ibid. v.* 9.

En lui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité.

32. Omne quodcunque facitis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi facite. *Ibid.* 3, *v.* 17.

Quelque chose que vous fassiez, soit en parlant ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ.

33. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. 1 *Petr. v.* 2.

Lui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche de qui le mensonge n'a pas été trouvé.

34. Quis est mendax, nisi is, qui negat, quoniam Jesus est Christus? 1 *Joan.* 2, *v.* 22.

Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus soit le Christ?

35. Quisquis confessus fuerit, quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, et ipse in Deo. 1 *Joan.* 4, *v.* 15.

Celui qui confesse que Jésus est le Fils de Dieu, Dieu demeure en lui, et lui en Dieu.

36. Omnis, qui credit, quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est. *Ibid.* 5, *v.* 1.

Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu

37. Quis est, qui vincit mundum, nisi qui credit, quoniam Jesus est Filius Dei? *Ibid. v.* 5.

Qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu?

38. Qui habet Filium, habet vitam : qui non habet Filium, vitam non habet. *Ibid. v.* 12.

Celui qui a le Fils a la vie, celui qui n'a point le Fils n'a point la vie.

39. Ego Jesus, ego sum radix et genus David, stella splendida et matutina. *Apoc.* 22, *vers.* 16.

Moi Jésus, je suis le rejeton et le fils de David, l'étoile qui brille au matin.

40. Veni, Domine Jesu. Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen. *Ibid. in fine.*

Venez, Seigneur Jésus. Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous Amen.

SENTENTIÆ PATRUM.

41. Bonum et jucundum est habitare cum Jesu, quia si ceciderit, qui cum Domino est Jesu, erigit Jesus. *Lib.* 4, *Epist.* 17 *ad clericos, circa init. col.* 539, *D, t.* 3. S. Ambr.

Il est bon et doux à l'homme d'être avec Jésus; celui qui est avec le Seigneur tombe-t-il, Jésus le relève.

42. Dominus Jesus christianorum est requies. *Lib.* 6, *Epist.* 39 *ad Herontianum, post med. col.* 596, *C, t.* 3.

Le Seigneur Jésus est le repos des chrétiens.

43. Perfidis dormit Jesus, fidelibus vigilat. *Sup. Ps.* 43, *ante med. col.* 1375, *D, t.* 4.

Jésus dort pour les âmes perfides, il veille pour les fidèles.

44. Jesu, Jesu, propter hoc nomen tuum, fac mihi secundum nomen tuum. *De Miseria hominis, prope finem.* S. Anselm.

Jésus, Jésus, à cause de ce nom que vous portez, traitez-moi selon votre nom.

45. Jesu, Jesu, nomen dilectum, nomen delectabile, nomen confortans peccatorem, et nomen beatæ spei. *Ibid.*

Jésus, Jésus, nom bien-aimé, nom plein de douceur, nom qui fortifie le pécheur, nom de l'espérance bienheureuse.

46. Jesu, Jesu, miserere, dum tempus est miserendi, ne damnes in tempore judicandi. *Ibid.*

Jésus, Jésus, ayez pitié de moi tandis que vous pouvez me faire miséricorde, de peur que vous ne me condamniez au jour du jugement.

47. Nihil sine Jesu dulcescit, nihil complacet, nihil pretiosum, nihil præter illum arri-

S. Anselm. det speciosum; vilescunt omnia, sordescunt universa. *In Meditationibus*, *litt. P*, *prope med.*

Sans Jésus, rien ne m'est doux, rien ne m'est agréable, rien ne m'est précieux; sans lui, rien ne me semble beau, tout est vil à mes yeux et me paraît de la boue.

48. Tædeat me gaudere sine te, et delectet me tristari pro te. *Ibid. litt. P, in med.*

Qu'il me soit fastidieux de me réjouir sans vous, et qu'il me soit doux de m'attrister pour vous.

49. Nomen Jesu refocillatio est, et memoria ejus consolatio. *Ibid. litt. P, circa med.*

Le nom de Jésus anime, et son souvenir console.

S. Aug. 50. Quid suavius Jesu Christo? Salvator noster totus est unctus, totus est pius, totus est dulcis atque suavis. *De Spiritu et Anima, cap.* 55, *in princ. p.* 635, *B*, *t.* 3.

Qu'y a-t-il de plus doux que Jésus-Christ? Notre Sauveur est plein d'onction, de tendresse, de douceur et de saveur.

51. Dulcissime Jesu, benignissime, amantissime, carissime, potentissime, desideratissime, pretiosissime, amabilissime, pulcherrime, tu melle dulcior, lacte et nive candidior, nectare suavior, gemmis et auro pretiosior, cunctisque terrarum divitiis et honoribus carior. *In Medit. c.* 35, *in princ. p.* 495, *A*, *tom.* 9.

O Jésus si doux, si aimant, si cher, si puissant, si désiré, si précieux, si aimable, si beau, vous êtes plus doux que le miel, plus blanc que le lait et que la neige, plus suave que le nectar, plus précieux que l'or et les pierreries, plus cher que toutes les richesses et tous les honneurs de la terre.

52. Certe melius est mihi non esse, quam sine Jesu esse; melius est non vivere, quam vivere sine vita. *Ibid. c.* 30, *circa med. p.* 501, *litt. B.*

Mieux vaut certainement pour moi ne pas exister qu'exister sans Jésus, ne pas vivre que vivre sans la vie.

53. O bone Jesu, si ego commisi, unde me damnare potes, tu non amisisti, unde salvare soles. *Ibid. post med. p.* 502, *C.*

O bon Jésus, si j'ai commis des péchés pour lesquels je mérite que vous me condamniez, vous n'avez rien perdu des mérites par lesquels vous pouvez être mon Sauveur.

54. O bone Jesu, accipe me tu, et trahe me ad te, ut tuus sim imitatione et dilectione, sicut tuus sum conditione et creatione. *Ibid. in fine*, *p.* 502, *C.*

O bon Jésus, recevez-moi et attirez-moi vers vous, afin que je sois à vous par l'imitation et l'amour, comme je vous appartiens par nature et par création.

55. Vocabulum Jesu gloriosum, omni ornatu, cultuque dignissimum, nomen quod est super omne nomen, non decuit ab hominibus appellari, neque ab eis efferri in mundum, sed ab excellentiori quadam meliorique natura. *De Assumpt. B. M. c.* 3, *in fine*, *p.* 619, *B*, *tom.* 9.

Il ne convenait pas que le nom glorieux de Jésus, digne de toute louange et de tout honneur, ce nom au-dessus de tout nom fût donné par les hommes, qu'il fût même apporté par eux dans le monde, mais bien par une créature d'une nature plus élevée et plus parfaite.

56. O bone Jesu, fac ut te amem ardenter. *Pros.* S. Bernardin Senens.

O bon Jésus, faites que je vous aime ardemment.

57. Dulcis amor Jesu, fac me sentire, quam immenso amore nos amasti et amas.

Doux amour de Jésus, faites que je sente quel a été et quel est votre amour pour nous.

58. Amorosissime Jesu, vellem te amare, sed sine te non possum.

Jésus, si rempli d'amour, je voudrais vous aimer, mais je ne le puis sans vous.

59. Amor meus Jesu, fac me mori amore tui.

O Jésus, mon amour, faites que je meure d'amour pour vous.

60. Amor meus Jesu, da mihi ad te amorem ferventem, humile obsequium et regratiamen.

O Jésus, mon amour, donnez-moi pour vous un cœur brûlant d'amour, humblement soumis et reconnaissant.

61. O mi Jesu pro me crucifixe, eviscera te in me, et clavis tui amoris te in me totum confige. *In suis Aspirationibus*, *p.* 596, *col.* 2, *F*, *tom.* 3.

O mon Jésus crucifié pour moi, répandez-vous tout en moi, et attachez-vous à moi par les clous de votre amour.

62. Nomen Jesu, nomen est gloriosum, omni cultu dignissimum. *Pros.*

Le nom de Jésus est un nom glorieux et digne de tout honneur.

63. Tam singularis reverentiæ est nomen Jesu, quod ab ejus venerabili laude nullus excipitur status, nullus excluditur locus, nullum præscribitur tempus, nullum removendum est opus. *Serm. de Circumcisione, art.* 3, *c.* 4, *in princ. p.* 15, *col.* 1, *C*, *t.* 4.

Le nom de Jésus est si digne de respect, que pour le louer aucune condition n'est exceptée, aucun lieu n'est exclu, aucun temps n'est prescrit, aucune occupation ne doit être laissée.

64. Bona et desiderabilis umbra sub alis Jesu, ubi tutum est fugientibus refugium, et gratum fessis refrigerium. *Hom.* 2 *sup. Missus*, *ante med. f.* 6, *col.* 1, *B.* S. Bern.

Sous les ailes de Jésus on trouve un ombrage bon et désirable; le fugitif y trouve un abri sûr, et l'homme fatigué un doux rafraîchissement.

65. Vir erat Jesus, necdum etiam natus, sed sapientia non ætate, animi vigore non viribus corporis, maturitate sensuum non corpulentia membrorum. *Ibid. ante med. f.* 6, *col.* 2, *E.*

Jésus n'était pas encore né, et il était déjà un homme fait par sa sagesse et non par son âge, par la solidité de son esprit et non par la force de son corps, par la maturité de ses sentiments et non par la vigueur de ses membres.

S. Bern.

66. Nulli deest Christus, nulli deest Jesus, nulli deest unctio, nulli deest salus. *Serm. de S. Mart. circa med. f.* 70, *col.* 4, *L.*

Il n'est personne à qui le Christ manque, à qui Jésus manque; ni l'onction ni le salut ne manquent à personne.

67. Jesus dicitur ter flevisse : in ipso ortu genus humanum, processu temporis Lazarum, ad ultimum in Jerusalem, futurum casum. *In suis Sent. verbo Jesus, f.* 131, *col.* 4, *K.*

Il est dit que Jésus a pleuré trois fois : dès sa naissance, sur le genre humain ; plus tard sur Lazare, et enfin sur Jérusalem, à la pensée de sa ruine prochaine.

68. Jesus interpretatur salvator; quid tam necessarium perditis? quid tam optabile miseris? quid tam utile desperatis? *Serm.* 6 *vigil. Nativ. in princ. f.* 13, *col.* 4, *M.*

Jésus signifie *sauveur ;* quoi de plus nécessaire pour les âmes perdues? quel bien plus désirable pour les malheureux? quoi de plus utile pour ceux dont on désespère?

69. Cum nomino Jesum, hominem mihi mitem propono et humilem corde, benignum, sobrium, castum, misericordem, et omni denique honestate ac sanctitate conspicuum. *Sermone* 15 *sup. Cant. post med. f.* 144, *col.* 4, *litt. M.*

Quand je nomme Jésus, je me représente un homme doux et humble de cœur, bon, sobre, chaste, miséricordieux, plein de vertu et de sainteté.

70. Quam carum nomen Jesu! quam vile! Vile, sed salubre. Si vile non esset, non mihi effunderetur; si salubre non esset, non me lucraretur. *Ibid. ante med. f.* 144, *col.* 3, *I.*

Que le nom de Jésus est précieux! qu'il est vil! Il est vil, mais salutaire. S'il n'était pas vil, ses effets ne s'étendraient pas jusqu'à moi ; s'il n'était pas salutaire, il ne me sauverait pas.

71. Nomen Jesu lucet prædicatum, pascit cogitatum, invocatum lenit et ungit. *Ibid. post med. f.* 144, *col.* 4, *K.*

Le nom de Jésus est une lumière quand on le prêche, une nourriture quand on le médite, une consolation et un baume quand on l'invoque.

72. Non tantum lux est nomen Jesu, sed est et cibus; an non toties confortaris, quoties recordaris? *Ibid.*

Le nom de Jésus n'est pas seulement une lumière, mais il est une nourriture; chaque fois qu'il se présente à votre souvenir, ne vous sentez-vous pas fortifié?

73. Nomen Jesu exercitatos reparat sensus, virtutes roborat, vegetat mores bonos atque honestos, castas fovet affectiones. *Ibid. etc. L.*

Le nom de Jésus répare les sens fatigués, fortifie les vertus, soutient les mœurs bonnes et pures, entretient les chastes affections.

74. Labitur quis in crimen, currit insuper ad laqueum mortis desperando? Nonne si invocet nomen vitæ, confestim respirabit ad vitam? *Ibid.*

Quelqu'un est-il tombé dans un crime, et court-il, dans son désespoir, se donner la mort? S'il invoque ce nom de vie, ne soupirera-t-il pas aussitôt après la vie?

75. Nihil ita iræ impetum cohibet, superbiæ tumorem sedat, sanat livoris vulnus, restringit luxuriæ fluxum, extinguit libidinis flammam, sitim temperat avaritiæ, ac totius indecoris fugat pruriginem, quam nomen Jesu. *Ibid. etc. litt. M.*

Rien n'est aussi capable de réprimer l'impétuosité de la colère, de calmer la passion de l'orgueil, de guérir les plaies de l'envie, d'arrêter l'amour du luxe, d'éteindre le feu de l'impureté, d'étancher la soif de l'avarice, d'éloigner toute démangeaison déshonorante, que le nom de Jésus.

76. Habes in nomine Jesu, unde actus tuos vel pravos corrigas, vel minus perfectos adimpleas, et unde tuos sensus aut serves, ne corrumpantur, aut si corrumpuntur, sanes. *Ibid. ante finem, f.* 144, *col.* 4, *M.*

Avec le nom de Jésus, vous pouvez redresser vos actions même mauvaises, rendre parfaites celles qui sont défectueuses, préserver vos sens de toute corruption, et les guérir, s'ils sont déjà corrompus.

77. Dignus plane est morte qui tibi, Domine Jesu, recusat vivere; et qui tibi non sapit, desipit; et qui curat esse nisi pro te, pro nihilo est, et nihil est; et qui esse vult sibi, et non tibi, nihil esse incipit. *Ibid. Serm.* 20, *in princ. p.* 148, *col.* 1, *C.*

Seigneur Jésus, celui qui refuse de vivre pour vous mérite évidemment la mort; celui qui ne met pas en vous sa sagesse est un insensé; celui qui s'applique à vivre pour autre chose que pour vous n'est rien et existe pour le rien; quiconque veut être pour soi et non pour vous n'est déjà que néant.

78. Jesus speculum est patiendi, et præmium patientis; utrumque fortiter provocat, ac vehementer accendit. *Ibid. Serm.* 47, *post med. f.* 172, *col.* 3, *G.*

Jésus est le modèle de la souffrance et la récompense de ceux qui souffrent; il les excite, les encourage et les embrase des plus vives ardeurs.

79. Spiritus Jesu, spiritus bonus, spiritus sanctus, spiritus rectus, spiritus dulcis, spiritus principalis. *Pros.*

L'esprit de Jésus est un esprit bon, un esprit saint, un esprit droit, un esprit plein de douceur, un esprit souverain.

80. Quidquid in hoc sæculo nequam, videtur difficile et angustum, spiritus ille leve facit; et illatum opprobrium, gaudium judicat; et despectionem, exultationem esse persuadet. *Serm.* 3 *Ascensionis Domini, in fine, f.* 41, *col.* 3, *litt. G.*

Dans ce siècle mauvais, son esprit rend léger tout ce qui semble difficile et dur; pour lui l'injure est une cause de joie, et l'humiliation un triomphe.

81. Nomen Jesu	Lucet, pascit et ungit;	Fovet ignem, nutrit carnem, lenit dolorem, lux, cibus, medicina. *Sermone* 15 *sup. Cant. a med. f.* 144, *col.* 4, *litt. K.*

Le nom de Jésus	Eclaire, nourrit, console;	Il entretient l'ardeur, il nourrit la chair, il calme la douleur; il est une lumière, une nourriture, un remède.

S. Bern. 82. Si scribas, non sapit, nisi legero ibi Jesum. *Pros.*

Vos écrits n'ont pour moi aucun attrait, si je n'y vois pas le nom de Jésus.

83. Si disputes, aut conferas, non sapit mihi, nisi sonuerit ibi Jesus.

Vos conférences et vos entretiens me sont insipides, si je n'y entends pas le nom de Jésus.

84. Jesus, { Mel in ore,
In aure melos,
In corde jubilus. *Ibid. post med. f.* 144, *col.* 4, *L.*

Jésus, { C'est du miel dans la bouche,
Une mélodie pour les oreilles,
Une jubilation dans le cœur.

85. Tristatur aliquis? veniat in cor ejus Jesus, et inde saliat in os, et ecce ad exortum nominis lumen nubilum omne diffugit, redit serenum. *Ibid.*

Quelqu'un est-il dans la tristesse? que Jésus vienne dans son cœur, et de là qu'il passe sur ses lèvres, et voici que ce nom, paraissant comme une lumière, dissipe tout nuage et ramène la sérénité.

86. Tibi electuarium habes, o anima, reconditum in vasculo vocabuli hujus, quod est Jesus, salutiferum certe, quodque nulli unquam pesti inveniatur inefficax. *Ibid. etc. litt. M.*

O âme, vous avez dans ce nom, comme dans un vase, un dictame; le nom de Jésus est un dictame salutaire, auquel il n'est point de peste qui puisse résister.

87. Semper tibi in sinu sit, semper in manu, quo tui omnes in Jesum et sensus dirigantur et actus. *Ibid. etc. litt. M.*

Qu'il soit toujours dans votre cœur, toujours sur votre main, afin que toutes vos pensées et toutes vos actions se dirigent vers Jésus.

88. Peccatum mors animæ est, Jesus vita. *Ibid. in fine, f.* 145, *col.* 1, *A.*

Le péché est la mort de l'âme, Jésus en est la vie.

89. Quidquid dulcissimi Domini mei nomen decolorat, cor meum excoriat. *Epist.* 179 *ad Innocent. pap. in fine, f.* 246, *col.* 2, *D.*

Tout ce qui décolore le nom de mon très-doux Seigneur déchire mon cœur.

90. Sequi Jesum, salubre consilium; tenere et amplecti, solemne gaudium; manducare, vita beata. *Epist.* 190 *ad eumdem, in fine, fol.* 250, *col.* 3, *G.*

Suivre Jésus, c'est un conseil salutaire; le posséder et l'embrasser, c'est une fête; en faire sa nourriture, voilà la vie bienheureuse.

91. Jesus tibi sit cibus et potus, dulcedo et consolatio tua, mel tuum et desiderium tuum, lectio tua et meditatio tua, oratio et contemplatio tua, vita, mors et resurrectio tua. *In Formula honestæ vitæ, post init. f.* 339, *col.* 4, *litt. L.* S. Bern.

Que Jésus soit votre nourriture et votre breuvage, votre douceur et votre consolation, votre miel et l'objet de vos soupirs, votre livre et votre méditation, votre prière et votre contemplation, votre vie, votre mort et votre résurrection.

92. Ipse Jesus, qui dulcis est in voce, dulcis in facie, dulcis in nomine, dulcis in opere, dulcior apparebit in Deitatis visione. *Serm. in Cœna Dom. ante med. f.* 347, *col.* 1, *C.*

Ce Jésus, qui est doux dans la voix, doux de visage, doux dans le nom, doux dans ses œuvres, se montrera plus doux dans la vision de la Divinité.

93. O dulcis ardor Jesu, dulcis splendor, dulcis amor! ardor confortans, splendor illuminans, amor inebrians. *Pros.*

O douce ardeur de Jésus, douce lumière, doux amour! ardeur qui fortifie, lumière qui éclaire, amour qui enivre.

94. Quam dulciter ardes, quam mirabiliter splendes, quam sufficienter totum cor hominis amore imples! *Hom. de duobus Discipulis euntibus in Emmaus, ante fin. f.* 48, *col.* 1, *A.*

Que vous brûlez doucement, que vous brillez merveilleusement, que vous remplissez suffisamment de votre amour tout le cœur de l'homme!

95. Cum Jesus in summa crucis esset amaritudine, nihil exivit de ejus corde nisi dulcedo. *Lib. de Passione dominica, c.* 12, *circa init. f.* 36, *col.* 2, *E.*

Lorsque Jésus souffrait les cruelles amertumes de la croix, il ne sortit rien de son cœur que de la douceur.

96. Si ægrotus es, tibi Jesus medicus est; si exulas, dux est; si desolatus es, rex est; si impugnaris, pugil est; si sitis, potus est; si alges, vestimentum est; si tristaris, gaudium est; si obtenebraris, lux est; si orphanus es, pater est. *Pros.*

Si vous êtes malade, Jésus est pour vous un médecin; si vous êtes exilé, il est un guide; si vous êtes désolé, il est un roi; si vous êtes attaqué, il est un défenseur; si vous avez soif, il est un breuvage; si vous souffrez du froid, il est un vêtement; si vous êtes triste, il est une cause de joie; si vous êtes dans les ténèbres, il est une lumière; si vous êtes orphelin, il est un père.

97. Jesus sponsus est, amicus est, frater est, summus, optimus, misericordissimus, fortissimus, pulcherrimus, sapientissimus est. *Ibid. c.* 22, *in fine, f.* 66, *col.* 3, *H.*

Jésus est un époux, un ami, un frère; il est très-puissant, très-bon, très-miséricordieux, très-fort, très-beau, très-sage.

98. Nomen Jesu, quod est super omne nomen, nulli potius est nominandum, nulli dulcius sapiendum quam virginibus et sponsis ejus. *Ibid. c.* 31, *statim a med. f.* 70, *col.* 4, *litt. K.*

Le nom de Jésus, qui est au-dessus de tout nom, ne doit être prononcé plus souvent et plus doucement savouré que par les vierges et par ses épouses.

Bern. 99. Illa vitis vera, dulcis Jesus

Apparuit in nativitate,
Præcisa fuit in circumcisione,
Circumfossa in insidiis,
Perfossa clavis,
Ligata vinculis,
Fronduit in virtutibus,
Fructificavit in passione.
Lib. de Passione dom. cap. 46, *in princ. fol.* 76, *col.* 1, *litt. A.*

Le doux Jésus, cette vigne véritable

A germé dans sa nativité,
A été taillée dans sa circoncision,
Défrichée dans les embûches,
Labourée par des clous,
Attachée avec des liens,
A été chargée de feuilles dans ses vertus,
A produit des fruits dans sa passion.

100. Tam dulcis est Jesus gustantibus eum, tam speciosus ad videndum, tam suavis ad amplectendum, ut brevis ejus absentia maximi doloris materia sit. *Homil. infra octavam Epiphaniæ, in secundo volumine, longe ante med. f.* 105, *col.* 1, *A.*

Jésus est si doux pour ceux qui le goûtent, si beau pour ceux qui le voient, si tendre pour ceux qui l'embrassent, que, s'il s'éloigne un moment, il cause la douleur la plus grande.

101. Jesus dulcedo non fallax, dulcedo felix, dulcedo delectabilis, dulcedo gloriosa, decus angelorum, splendor et gloria est sanctorum. *Serm.* 3 *de Cœna Domini, ante finem, fol.* 119, *col.* 3, *G.*

Jésus est une douceur qui ne trompe pas, une douceur pleine de joie, une douceur qui plaît, une douceur glorieuse, l'honneur des anges, la lumière et la gloire des saints.

102. Jesus odor est bonus, odor suavissimus, melle et lacte dulcior, nectare suavior, gemmis et auro pretiosior. *Ibid. Serm.* 4, *non longe ab init. f.* 109, *col.* 4, *K.*

Jésus est une bonne odeur, l'odeur la plus suave; il est plus doux que le lait et le miel, plus suave que le nectar, plus précieux que l'or et les diamants.

103. O bone Jesu, esto mihi Jesus. *Ibid. in fine, f.* 110, *col.* 2, *D.*

O bon Jésus, soyez pour moi Jésus.

104. O Jesu, Jesu, utinam merear te videre mihi Jesum! Nihil aliud volo, nihil aliud quæro, nihil aliud desidero, nihil aliud cupio, nisi te videre Jesum. *Ibid. Serm.* 6, *prope finem, f.* 111, *col.* 3, *G.*

O Jésus, Jésus, plaise au ciel que je mérite de vous voir pour moi Jésus! Tout ce que je veux, que je cherche, que j'ambitionne, que je désire, c'est de vous voir mon Jésus.

105. Jesus totus est desiderabilis, totus amabilis, thesaurus incomparabilis, margarita inæstimabilis, vita viventium, spes morientium, æterna fidelium felicitas. *Ibid. Serm.* 14, *circa med. f.* 119, *col.* 1, *A.*

Jésus est tout désirable, tout aimable; il est un trésor incomparable, une perle inestimable; il est la vie des vivants, l'espoir des mourants, l'éternelle félicité des âmes justes.

106. O bone Jesu, si tam dulce est flere de te, quam dulce est gaudere de te! *Sup. Lament. Jeremiæ, c.* 2, *post med. pag.* 428, *col.* 2, *B. tom.* 1. S. Bonav.

O bon Jésus, si les larmes que vous faites répandre ont tant de douceur, qu'il est doux de se réjouir à cause de vous!

107. Jesus dignus est laudis præconio; nam per ipsum tria nobis donantur: remissio peccatorum omnium, infusio charismatum divinorum, consummatio mentalium desideriorum. *Sermone* 4 *dom.* 12 *post Pent. circa med. pag.* 180, *col.* 2, *t.* 3.

Jésus mérite d'être célébré par des louanges, car il est la source pour nous de trois sortes de biens, savoir: la rémission des péchés, l'infusion des grâces divines, la consommation des désirs de l'âme.

108. Omnis dulcedo gratiæ est per Jesum. *Ibid. post med. etc.*

Toute la douceur de la grâce est par Jésus.

109. In nullo alio possunt quietari et quiescere humilia desideria, nisi in Christo Jesu. *Ibid.*

Les humbles désirs ne peuvent jamais être en paix et en sécurité, si ce n'est en Jésus-Christ.

110. O quanta aviditate appetendus est Jesus! Unica enim salus est humana, totum bonum christianorum, et plenum gaudium bonorum. *Pros.*

Oh! avec quelle avidité il faut désirer Jésus! Il est, en effet, l'unique salut des hommes, le trésor des chrétiens et la joie véritable des justes.

111. In quo corporaliter habitat plenitudo deificæ voluptatis, in quo anima absorpta proficit, omniaque ejus desideria consummantur. *Ibid.*

En lui se trouve la plénitude du bonheur céleste; l'âme qui est absorbée en lui fait des progrès, il comble tous ses désirs.

112. Nomen Jesu, nomen sacratissimum, a prophetis prophetatum; hoc est nomen virtuosum, gratiosum, gaudiosum, deliciosum et gloriosum. *Pros.*

Le nom de Jésus est un nom sacré, annoncé par les prophètes; c'est un nom plein de vertu, de grâce, de douceur, de délices et de gloire.

113. Nomen Jesu, nomen virtuosum; quia superat hostes, congregat cives, reparat vires, revocat mentes.

Le nom de Jésus est un nom plein de vertu; il triomphe des ennemis, réunit les citoyens, répare les forces, ranime les âmes.

114. Nomen Jesu, nomen gratiosum; quia in ipso est fidei fundamentum, spei firmamen-

S. Bonav. tum, charitatis unguentum, justitiæ complementum.

Le nom de Jésus est un nom de grâce ; en lui se trouvent le fondement de la loi, le soutien de l'espérance, le parfum de la charité, le complément de la justice.

115. Nomen Jesu, nomen gaudiosum ; quia jubilus in corde, melos in aure, mel in ore, splendor in mente.

Le nom de Jésus est un nom plein de douceur ; il est une source de joie pour le cœur, une mélodie pour l'oreille, du miel pour la bouche, une lumière pour l'esprit.

116. Nomen Jesu, nomen deliciosum ; quia pascit cogitatum, lenit prolatum, ungit invocatum, reficit scriptum, instruit factum.

Le nom de Jésus est un nom plein de délices ; il nourrit quand on se le rappelle, il charme quand on le prononce, il embaume quand on l'invoque, il soulage quand on l'écrit, il instruit quand on l'honore par les œuvres.

117. Nomen Jesu, nomen gloriosum ; quia dedit cæcis visum, surdis auditum, sermonem mutis, vitam mortuis, et gressum claudis. *De quinque festivit. pueri Jesu, solemnit.* 3, *in princ. p.* 414, *col.* 1, *A*, *t.* 6.

Le nom de Jésus est un nom glorieux ; c'est le nom de celui qui a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, de celui qui a ressuscité les morts, redressé les boiteux.

118. O anima, sive scribas, sive legas, sive doceas, sive aliud quodcunque opus facias, nihil tibi sapiat, nihil tibi placeat nisi Jesus. *Ibid. ante med. p.* 414, *col.* 1, *B*.

O mon âme, serais-tu à lire, à écrire, à enseigner, ou à faire toute autre chose, que Jésus fasse tes délices, ton bonheur.

119. Quæritur Jesus meditationibus, requiritur affectionibus, interrogatur devotis cogitationibus. *Ibid. solemnit.* 4, *in princ. p.* 414, *col.* 2, *B*, *t.* 4.

On cherche Jésus par la méditation, on le rappelle par les aspirations, on l'interroge par de pieuses pensées.

120. Tædet, o Jesu, gaudere sine te, delectat gaudere tecum, et flere tecum. O si tam dulce est flere de te, quam dulce erit gaudere de te ! *Ibid. post init. p.* 414, *col.* 2, *D*.

O Jésus, il m'est insipide de me réjouir sans vous, il m'est doux de me réjouir avec vous, de gémir avec vous. Oh ! s'il y a tant de douceur à pleurer à cause de vous, combien me sera-t-il plus doux de me réjouir en vous !

121. O felix Maria, in qua Jesus concipitur, de qua Jesus nascitur, et cum qua tam dulciter et gaudenter Jesus invenitur ! *Ibid. ante med. p.* 415, *col.* 1, *A*, *t.* 6.

O heureuse Marie, en qui Jésus a été conçu, de qui Jésus est né, avec qui on trouve Jésus, si aimable et si doux !

122. Jesus est
- Fons universæ dulcedinis et pietatis,
- Fons odoris et sapientiæ,
- Auctor scientiæ,
- Consiliator casti consilii. *In Soliloq. c.* 1, *ante med. pag.* 107, *col.* 2, *E*, *t.* 7, *part.* 3.

Jésus est
- Une source infinie de douceur et de charité,
- Une source de parfum et de sagesse,
- L'auteur de la science,
- Le conseiller de la chasteté.

123. Quid te dulcius, quid suavius, quid amabilius, bone Jesu ? *In Stimulo amoris, part.* 3, *c.* 17, *post med. pag.* 230, *col.* 1, *B*, *t.* 7, *part.* 3. S. Bonav.

Qu'y a-t-il de plus doux, de plus suave, de plus aimable que vous, ô bon Jésus ?

124. Jucundatio tua sit semper in Jesu, et meditatio tua sit semper in Jesu. *In Regula novit. c.* 1, *in fine, p.* 624, *col.* 1, *B*, *t.* 1.

Que Jésus soit toujours la cause de votre joie, qu'il soit toujours le sujet de vos méditations.

125. Nomen Jesu est
- Ab æterno consecratum,
- Ab antiquis præfiguratum,
- A prophetis desideratum,
- A sanctis patribus prophetatum,
- A Deo nominatum,
- Ab angelo prænuntiatum,
- A beata Virgine prædicatum,
- Ab apostolis magnificatum,
- A martyribus testificatum,
- A confessoribus collaudatum,
- A sanctis virginibus prægustatum,
- Ab omnibus sanctis exaltatum. *Lib.* 4 *Compend. Theolog. verit. cap.* 12, *circa med. p.* 745, *col.* 1, *C*, *t.* 2.

Le nom de Jésus est
- Consacré de toute éternité,
- Figuré dans l'ancienne loi,
- Désiré par les patriarches,
- Prédit par les prophètes,
- Donné par Dieu,
- Annoncé par un ange,
- Répété par la sainte Vierge,
- Prêché par les apôtres,
- Scellé du sang des martyrs,
- Glorifié par les confesseurs,
- Savouré par les vierges,
- Exalté par tous les saints.

126. Jesus est
- Jucunditas mœrentium,
- Æternitas viventium,
- Sanitas languentium,
- Ubertas egentium,
- Satietas esurientium. *Ibid. in fine, p.* 745, *col.* 1, *D*.

Jésus est
- La joie de ceux qui pleurent,
- L'éternité des vivants,
- La santé des malades,
- Le trésor des pauvres,
- Le pain qui rassasie ceux qui sont affamés.

127. Jesus Christo convenit :
- Primo, ratione naturæ ;
- Secundo, ratione decentiæ ;
- Tertio, ratione efficaciæ. *Ibid.*

Le nom de Jésus convient au Christ :
- 1° Par sa nature ;
- 2° Par sa convenance ;
- 3° Par son efficacité.

iodor. 128. Dulcis est Jesus cum corrigit, dulcis dum parcit, dulcis cum credentibus æterna præmia compromittit. *Sup. Ps.* 20, *post med. vers.* 23, *f.* 44, *col.* 2.

Jésus est doux quand il corrige, doux quand il pardonne, doux quand il promet les récompenses éternelles à ceux qui croient en lui.

ll. Hier. 129. Jesus Christus vocatur duplici nomine: Jesus propter salvationem, Christus propter sacerdotium, quo fungitur. *Catech.* 40, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 418, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Jésus-Christ a deux noms : il est appelé Jésus parce qu'il s'est fait notre salut, et Christ à cause du sacerdoce dont il rempli les fonctions.

hrem. 130. Pro muro munitissimo atque tutissimo sit tibi nomen Domini et Salvatoris nostri Jesu Christi. *De Vita S. Abrahami, longe ante med. p.* 753, *E*, *t.* 3.

Ayez le nom de Jésus-Christ notre Dieu et notre Sauveur comme un rempart sûr et inexpugnable.

. Tiel. 131. O quam est excellens, quam gloriosum, quam honorandum nomen tuum benedictum, dignum quoque quod omnes ubique terrarum summis efferant laudibus ! *In Elucid. sup. Ps.* 8, *in princ. vers.* 1, *p.* 56, *sect.* 1.

Oh ! que votre nom béni est excellent, qu'il est glorieux, qu'il est respectable ! comme il mérite d'être célébré dans tout l'univers !

. Angl. 132. Dulce satis te, bone Jesu, quærere, dulcius tenere : in uno pius labor, in altero perfecta lætitia. *Serm.* 1 *sup. Cant. post med. apud D. Bernard, vol.* 2, *f.* 1, *col.* 2, *E*.

O bon Jésus, il est assez doux de vous chercher, plus doux de vous trouver : là c'est une pieuse fatigue, ici c'est la joie parfaite.

133. Ubique est nomen Jesu, et utinam quo vox sonat, vita depromat ! *Ibid. Serm.* 5, *ante fin. f.* 5, *col.* 3, *H*.

Le nom de Jésus est partout, et plaise à Dieu que notre vie honore ce nom que prononce notre bouche !

s. int. 134. Qui sub Jesu militat, non suscipit inimici ignita jacula. *Sup. Josue, cap.* 10, *col.* 72, *B*, *t.* 2.

Celui qui combat sous les ordres de Jésus est à l'abri des traits enflammés de l'ennemi.

rd. 135. Merito Jesus appellatus est, quia salutis nostræ causa in hunc mundum ingressus est. *Sup. Luc. c.* 1, *col.* 684, *E*, *t.* 5.

C'est avec raison que Jésus a été ainsi nommé, car c'est pour nous sauver qu'il est venu dans ce monde.

136. Non decuit tam gloriosum nomen Jesu ab hominibus appellari, sed ab excellentiori natura, ne homo videatur machinator hujus nominis. *Ibid. c.* 2, *in illud*, *Vocatum est ab angelo, etc. col.* 716, *D*.

Il ne convenait pas que le nom si glorieux de Jésus lui fût donné par les hommes ; il devait le recevoir d'une créature d'une nature plus parfaite, afin que l'homme ne paraisse pas l'avoir inventé.

137. Ille in nomine Jesu petit, qui animæ suæ salutem quærit. *Serm. dominicæ* 5 *post Pascha, ante med.* Haymo.

Celui qui désire le salut de son âme prie au nom de Jésus.

138. Nullum præstantius auxilium in tota vita tua reperies, præterquam a Jesu. *Centuria* 1, *sent.* 39, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *edit. Colon.* 1618.

Jamais dans votre vie vous ne serez mieux secouru que par Jésus.

139. Facilius anima demergitur a dæmonibus, quæ ingruentibus invocare nomen Jesu non curat. *Ibid. centur.* 2, *sent.* 67.

Il est plus facile aux démons de faire périr une âme qui contre leurs assauts néglige d'invoquer le nom de Jésus.

140. Beatus est ille, cui sic adhæret in animo deprecatio Jesu, et qui sine intermissione resonat ipsum in corde, sicut utitur aer corporibus nostris, aut flamma candelæ. *Ibid. sent.* 94.

Heureux celui qui porte toujours l'invocation de Jésus gravée dans son esprit, et dont le cœur répète sans cesse ce nom, de même que l'air est uni à nos corps, que la flamme est unie au cierge qui brûle.

141. Quocunque humanus sermo esse potest, ibi Jesus resonet. *Sup. Psalm.* 66, *vers.* 2, *p.* 92, *t.* 8. S. Hier.

Quels que soient les discours des hommes, que le nom de Jésus s'y entende.

142. Per lumen Jesum accessum habuimus ad lumen Patrem ; Jesus enim lumen est, et Pater Jesu lumen. *Lib.* 2 *sup. c.* 1 *cœlestis Hierarch. ab init. in illud*, *Per quem ad principale lumen, etc. p* 545, *D*, *t.* 1. Hugo a S. Victore.

Par Jésus, qui est lumière, nous avons accès auprès du Père, qui est lumière ; Jésus, en effet, est lumière, et son Père est lumière.

143. Invocatio nominis Jesu est turris fortissima, et tutissimum refugium, ad quod contra sagittas et spicula diaboli et satellitum ejus recurrere debemus. *Sup. Prov. c.* 18, *fol.* 39, *col.* 3, *t.* 3. Hugo card.

L'invocation du nom de Jésus est une tour inexpugnable, un asile assuré ; nous devons nous y abriter contre les traits du démon et de ses satellites.

144. Sepulcrum Jesu est mens devota, ubi Jesus multum desiderat sepeliri. *Sup. Marc. c.* 14, *Mystice*, *f.* 116, *col.* 1, *t.* 6.

Le sépulcre de Jésus est une âme pieuse ; Jésus désire beaucoup d'y être enseveli.

145. Multi nolunt Jesum regnare super se : scilicet aliquem nolunt, qui salutem quærat ani-

Hugo card. marum. *Sup. Luc. c.* 19, *in illud, Nolumus hunc regnare super nos, f.* 245, *col.* 1, *t.* 6.

Beaucoup ne veulent pas de Jésus-Christ pour roi, à savoir ceux qui ne veulent que personne s'occupe du salut de leur âme.

146. Tota Jesu vita fuit passio. *Sup.* 1 *B. Petri, c.* 4, *f.* 335, *col.* 4, *t.* 7.

Toute la vie de Jésus fut un martyre.

S. Ignat. mart. 147. Via omnis erroris expers, est Jesus Christus. *Epist.* 14 *ad Ephes. circa med. apud Bibl. Patr. tom.* 1, *p.* 92, *col.* 2, *H, edit. Coloniæ* 1618.

Jésus-Christ est la voie qui ne trompe jamais.

148. Ignis, crux, ferarum concursus, sectiones, laniena, ossium discerptiones, membrorum concisiones, totius corporis solutio, diaboli tormenta, in me veniant, tantummodo ut Jesum nanciscar. *Epist.* 15 *ad Roman. circa med. p.* 94, *col.* 2, *G, etc. ut ante.*

Que je sois brûlé, crucifié, dévoré par les bêtes, taillé, déchiré, que j'aie les os brisés, les membres coupés, tout le corps broyé, que je souffre le supplice de l'enfer, pourvu que j'obtienne Jésus.

149. Jesus est vita fidelium. *Ibid.*

Jésus est la vie des fidèles.

S. Innoc. III. 150. Unigenitus Dei Filius Jesus Christus, idem est propitiator et propitiatio, medicus et medicina, sacerdos et sacrificium. *Sup. Ps.* 129 *circa med. vers.* 4, *f.* 150, *col.* 2.

Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, est notre avocat et notre propitiation, notre médecin et notre remède, notre pontife et notre victime.

S. Joan. Chr. 151. Nominis Jesus invocatio satis est ad omnia consequenda. *Hom.* 78 *sup. Joan. ante med. col.* 371, *C, t.* 3.

Il suffit d'invoquer le nom de Jésus pour tout obtenir.

152. Jesus quam decorus! fonte purior, nive candidior, luna clarior, septies sole candentior. *Hom. de Lazaro, in med. col.* 430, *A, t.* 3.

Que Jésus est beau! il est plus pur qu'une fontaine, plus blanc que la neige, plus éclatant que la lune, mille fois plus brillant que le soleil.

153. Nomen ipsum Jesus, angelus cœlis demissus (quando Christus nascebatur ex Virgine) detulit. *Serm.* 1 *sup. Ep. ad Rom. post init. col.* 1, *A, t.* 4.

A la naissance du Christ, un ange descendu des cieux apporta ce nom de Jésus.

154. Hoc Jesu nomen tum inferis, tum morbis et vitiis terrori est. *Serm. de Laude Dei, ante med. col.* 74, *B, t.* 5.

Votre nom, ô Jésus, fait la terreur des enfers, des maladies et des vices.

S. Joan. Clim. 155. Jesu memoria, fac ut spiritui tuo uniatur, tuncque agnosces, quæ sit quietis utilitas. *Gradu* 27, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 289, *col.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Faites que le souvenir de Jésus se grave dans votre esprit, et alors vous sentirez les avantages de la paix.

156. Nomen Jesu ab omnibus est invocandum, quia omnibus salutiferum. *Serm. de Circumcis. circa med. part.* 1. Joan. Gers.

Tous doivent invoquer le nom de Jésus, parce qu'il est salutaire à tous.

157. O quam bonus est spiritus Jesu, quam sanctus, quam rectus, dulcis et fortis, infirma roborans, aspera planans, corda purificans, consolationem præbens humilibus! *Sup. prolog. Regul. S. Bened. c.* 2, *text.* 6, *ante med. p.* 170, *col.* 2. Joan. Trith.

Que l'esprit de Jésus est bon! qu'il est saint, droit, doux et puissant! comme il fortifie ce qui est faible et aplanit ce qui est raboteux! comme il purifie les cœurs et console les humbles!

158. Amator Christi, etiam in medio multitudinis Jesum cogitat. *Lib.* 1, *Hom.* 12 *ad monachos, ante med. p.* 459, *col.* 2.

Celui qui aime Jésus-Christ pense à lui, même dans la société des mondains.

159. Nihil est in mundo, quod Jesum amanti, præter Jesum placeat. *Orat.* 6 *in Conventu abbat. habita, in med. p.* 895, *col.* 1.

Rien dans le monde, si ce n'est Jésus, n'est capable de plaire à celui qui aime Jésus.

160. Jesus inter homines nominatur, Christus vero non proprium nomen est, sed nuncupatio potestatis et regni; quia unctio sacri unguenti nomen ac potestatem regiam conferebat. *Lib.* 4 *de divin. Inst. c.* 7, *in med. p.* 157. Lact. Firm.

Jésus est un nom d'homme, le mot *Christ* n'est pas un nom propre; c'est le titre de son pouvoir et de sa royauté, car l'onction sacrée conférait le pouvoir et le titre de roi.

161. Senties indubitanter amœnitatem quandam spiritualem et sapidam, non solum in corde, verum etiam in ore, quoties nomen hoc sanctum Jesu a te fuerit cum devotione prolatum. *Serm. de Circumcis. ante finem, c.* 402, *col.* 1, *C, part.* 2. S. Laur. Jus

Vous sentirez certainement un doux charme spirituel non seulement dans le cœur, mais encore sur vos lèvres, chaque fois que vous prononcerez avec dévotion le nom sacré de Jesus.

162. Tanta certe vis nomini Jesu inest contra dæmones, ut nonnunquam, etiam a malis nominatum, sit efficax. *Lib.* 1 *contra Celsum, ante med. t.* 2. Origen.

Telle est la force du nom de Jésus contre les démons, que si les méchants mêmes le prononcent, ils en éprouvent quelquefois l'efficacité.

163. Socio Jesu, quid times? pascente Jesu, quid esuris? lavante et ungente Jesu, quid doloris persentis? *Lib.* 4, *Ep.* 12 *ad Joan. Sarisberiens. in calce, apud Bibl. Patr. tom.* 12, *part.* 2, *p.* 577, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. Petr. Collen

Avec Jésus pour compagnon, que craignez-vous? avec Jésus pour nourriture, que désirez-vous? avec Jésus pour vous laver et vous panser, quelle douleur ressentez-vous?

164. O utinam a Jesu absorberetur anima mea! O dulcedo meritorum Jesu! o calor vis-

cerum Jesu! o secretum pectoris Jesu! Sicut cithara sonat mihi Jesus. *Ibid de Panibus, cap.* 19, *post init. p.* 662, *col.* 2, *H.*

Oh! plût au ciel que mon âme fût absorbée par Jésus! O douceur des mérites de Jésus! ô ardeur de son amour! ô secret du cœur de Jésus! Jésus résonne à mes oreilles comme le son d'une harpe.

. Dam. 165. Jesus est
Splendor luminum,
Flos florum,
Vita morum,
Schola virtutum,
Corona sanctorum. *Serm.* 1 *Epiph. in fin. p.* 152, *col.* 2, *C, t.* 2.

Jésus est
La clarté des lumières,
La fleur des fleurs,
La vie des mœurs,
L'école des vertus,
La couronne des saints.

166. Vocabulum Jesu dulce et gloriosum est, et omni adoratu cultuque dignissimum. *Serm.* 62, *qui est* 2 *Nat. Dom. p.* 296, *col.* 1, *C, t.* 2.

Le nom de Jésus est doux et glorieux; il est digne d'être adoré et béni.

-per. 167. Sine Jesu nemini salus est. *Epist. ad Rufin. de lib. Arbitr. c.* 1, *sub finem.*

Sans Jésus personne n'est sauvé.

ntius ta. 168. O nomen prædulce mihi, lux, et decus, et spes,
Præsidiumque meum, requies o certa laborum,
Blandus in ore sapor, fragrans odor, irriguus fons,
Castus amor, pulchra species, sincera voluptas! *In Apoth. adversus Judæos.*

O nom pour moi plein de douceur, ma lumière, ma gloire, mon espérance, mon secours et mon repos assuré après le travail, mets exquis, parfum délicieux, source abondante, amour pur, visage ravissant, volupté parfaite!

omas nas. 169. Hoc nomen Jesu est magnæ et multæ virtutis. *De Imposit. nomin. Christi, tom.* 1.

Ce nom de Jésus est d'une grande et puissante vertu.

mas npis. 170. Si solus est, qui legit aut orat, Jesus vult esse secundus; si duo simul legunt aut cantant, Jesus vult esse tertius: nec vana erit petitio istorum in nomine Jesu congregatorum. *Serm.* 4 *ad novit. in fine, t.* 1.

Si vous êtes seul à lire ou à prier, Jésus veut être le second; si vous êtes deux à lire ou à psalmodier, Jésus veut être le troisième; et la prière de ceux qui se réunissent au nom de Jésus n'est pas stérile.

171. Benignus est Jesus super omnes sperantes in se:
Probat frequenter,
Corripit amanter,
Instruit sapienter,
Vocat incessanter,
Pulsat fortiter,
Aperit libenter,
Suscipit lætanter,
Indulget clementer,
Donat sufficienter,
Coronat excellenter. *Ibid. Serm.* 13, *divis.* 5.

Jésus est bon à l'égard de tous ceux qui espèrent en lui:
Il éprouve souvent,
Il corrige avec amour,
Il instruit avec sagesse,
Il appelle sans cesse,
Il frappe avec force,
Il ouvre volontiers,
Il reçoit avec joie,
Il pardonne avec clémence,
Il donne suffisamment,
Il couronne dignement.

172. Melior est tibi solus Jesus pro socio, quam totus angelorum chorus in cœlo. *Pros.* Thomas a Kempis

Il nous est plus avantageux d'avoir Jésus pour compagnon que le chœur des anges.

173. Revera nunquam est solus cum quo est dulcissimus Jesus; nam sine Jesu totus mundus tædium est et onus. *Meditat.* 13 *de Jejun. c.* 5, *t.* 1.

Celui avec qui se trouve le très-doux Jésus n'est jamais seul, et sans Jésus le monde entier serait un ennui et un fardeau.

174. Pene totum perditum invenies, quidquid extra Jesum in hominibus posueris. *Lib.* 2 *de Imit. Chr. c.* 7, *sect.* 2.

Comptez pour perdu tout ce que vous donnez aux hommes et qui n'est point pour Jésus.

175. Si quæris in omnibus Jesum, invenies utique Jesum. *Ibid. c.* 7, *sect.* 3.

Si vous cherchez Jésus en toutes choses, vous le trouverez partout infailliblement.

176. Quando Jesus adest, totum bonum est, nec quidquam difficile; quando vero Jesus non adest, totum durum est. *Ibid. cap.* 8, *in princ. t.* 2.

Quand Jésus est présent, tout est bon, et rien ne paraît difficile; quand Jésus est absent, tout est pénible.

177. Quando Jesus intus non loquitur, consolatio vilis est; si autem Jesus unum tantum verbum loquitur, magna consolatio sentitur. *Ibid.*

Quand Jésus ne parle point au-dedans, toute consolation est peu de chose; mais si Jésus dit seulement une parole, on est grandement consolé.

178. Quam aridus et durus es sine Jesu! Quam insipiens et vanus, si cupis aliquid extra Jesum! *Ibid.*

Sans Jésus, que vous êtes dur et aride! Que vous êtes vain et insensé quand vous cherchez quelque chose hors de Jésus!

179. Quid potest tibi conferri sine Jesu? *Ibid. c.* 8, *sect.* 2.

Que peut vous procurer le monde sans Jésus?

180. Esse sine Jesu, gravis est infernus; et esse cum Jesu, dulcis paradisus. *Ibid.*

Etre sans Jésus, est un cruel enfer; être avec Jésus, c'est un paradis bien doux.

181. Pauperrimus est, qui vivit sine Jesu, et ditissimus, qui bene est cum Jesu. *Ibid.*

Celui qui vit sans Jésus est dans une extrême pauvreté, et celui-là est très-riche qui vit bien avec Jésus.

Thomas a Kempis.

182. Magna ars est, scire cum Jesu conversari; et scire Jesum tenere, magna prudentia. *Ibid. c. 8, sect. 3.*

C'est une grande science de savoir converser avec Jésus, et une grande prudence de savoir le garder.

183. Esto humilis et pacificus, et erit tecum Jesus; sis devotus et quietus, et manebit tecum Jesus. *Ibid.*

Soyez humble et pacifique, et Jésus sera avec vous; soyez pieux et paisible, et Jésus demeurera avec vous.

184. Eligendum est magis totum mundum habere contrarium, quam Jesum offensum. *Ibid.*

Vous devez choisir d'avoir plutôt le monde entier pour ennemi que d'offenser Jésus.

185. Stans aut sedens, orans aut legens, scribens aut operans, creber in ore, semper autem in corde, Jesus versetur et Maria. *In Soliloq. anim. c. 24, in fine.*

Que vous soyez debout ou assis, à lire ou à prier, à écrire ou à travailler, ayez souvent à la bouche, mais toujours dans le cœur, les noms de Jésus et de Marie.

186. Dulcis Jesus omnia dulcia et levia facit. *In Hort. rosar. c. 8, sect. 2, t. 2.*

Le doux Jésus rend toute choses douces et faciles.

187. Vox Jesu,
- Vox dulcis ad consolandum,
- Vox fortis ad protegendum,
- Vox jucunda ad lætificandum,
- Vox benigna ad indulgendum,
- Vox gratiosa ad salvandum. *In Valle lilior. c. 13, in calce, t. 2.*

Le nom de Jésus est
- Doux pour consoler,
- Fort pour protéger,
- Agréable pour réjouir,
- Tendre pour pardonner,
- Puissant pour sauver.

188. Hæc sancta oratio: Jesus et Maria,
- Brevis est ad legendum,
- Levis ad portandum,
- Facilis ad tenendum,
- Dulcis ad cogitandum,
- Fortis ad protegendum,
- Fidelis ad custodiendum,
- Socialis ad ambulandum,
- Delectabilis ad recreandum,
- Amabilis ad consolandum,
- Potens ad adjuvandum,
- Prudens ad perducendum ad patriam. *In Valle lilior. c. 13, sect. 2, t. 2.*

Cette prière: *Jésus et Marie*, est
- Courte à lire,
- Légère à porter,
- Facile à retenir,
- Douce à méditer,
- Forte pour protéger,
- Fidèle à garder,
- Une compagne dans nos promenades,
- Agréable pour nous récréer,
- Aimable pour nous consoler,
- Puissante pour nous assister,
- Prudente pour nous conduire à la patrie.

189. Hoc nomen Jesus significat humanam naturam, sed Christus naturam divinam et humanam. *Serm. de Circumcis. post med. f. 55, col. 2, part. 1.* — Thomas a Kempis.

Le nom de Jésus indique la nature humaine, mais le nom de Christ marque la nature divine et la nature humaine.

190. Nomen Jesu validissimus murus est contra insidias diaboli. *Lib. 1 in Vita S. Abrahæ, c. 12, post med. p. 148, col. 2.* — In Vitis Pat.

Le nom de Jésus est un rempart très-puissant contre les piéges du démon.

JOANNIS BAPTISTÆ ENCOMIA
(Louanges de Jean-Baptiste).

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Erat Joannes magnus non virtute corporis, sed animi magnitudine. *Lib. 1 super Luc. c. 1, in illud, Et erit magnus, etc. col. 1628, C, tom. 5.* — S. Ambr.

Jean était grand, non de corps, mais d'âme.

2. Nondum inerat illi spiritus vitæ, et jam inerat spiritus gratiæ. *Ibid. in illud, Et Spiritu sancto implebitur, etc. col. 1628, D.*

Il n'avait pas encore reçu le souffle de la vie, et déjà il avait reçu le souffle de la grâce.

3. Exempla in Joanne fuerunt eximia, austeritatis, paupertatis et castitatis. *Pros.* — S. Antonin.

Jean nous a donné des exemples parfaits d'austérité, de pauvreté, de chasteté.

4. Quis austerior, quis pauperior aut castior Joanne? *Part. 3, tit. 18, c. 5, § 7, post med. fol. 281, col. 1.*

Qui fut plus austère, qui fut plus pauvre, qui fut plus chaste que Jean?

5. Joannes patriarcha est discipulorum Christi et anachoretarum. *Part. 4, tit. 31, cap. 7, ante finem, f. 440, col. 4.*

Jean est le patriarche des disciples du Christ et des anachorètes.

6. Si beatus Joannes prænuntiatus ab angelo, sanctificatus in utero, laudatus a Domino inter natos mulierum major, tanta fuit usus asperitate; quid nos in peccato concepti, peccatis onerati, reprobandi a Domino (nisi misericordia affuerit), quid debemus facere? quanta afflictione, quanta austeritate nos affligere? *Serm. dom. 2 Adventus, in fine, f. 12, col. 1.* — S. Ant. de Pa.

Si le bienheureux Jean, annoncé par l'ange, sanctifié dans le sein de sa mère, proclamé par le Maître le plus grand des enfants des hommes, fut si austère, nous, conçus dans le péché, chargés de péchés, dignes de la réprobation du Seigneur, si sa miséricorde n'intervient, que devons-nous faire? de quelles mortifications, de quelles austérités ne devons-nous pas nous charger?

7. Nihil humilius ipso præcone; nullum tantum meritum Joannes habuit, quam de ista ipsa humilitate, qui cum potuerit fallere homines, et putari Christus, et haberi pro Christo, confessus est tamen aperte et dixit : Non sum ego Christus. *Tract. 4 sup. Evang. Joan. de cap. 1, ante med. p. 22, D, t. 9.*

Rien de plus humble que ce héraut du désert : le plus grand mérite de Jean, c'est cette humilité même, qui, ayant toute facilité de tromper les hommes, de passer pour le Christ et de supplanter le Christ, lui fit néanmoins confesser hautement et dire : Je ne suis pas le Christ.

8. Joannes Baptista quanto præclarior erat in natis mulierum, et quanto humilior ad cognoscendum Deum, tanto meruit esse amicus Sponsi. *Ibid. in princ. p. 20, D.*

Plus Jean-Baptiste était illustre parmi les enfants nés des femmes, et plus il était humble à reconnaître Dieu, plus il mérita d'être l'ami de l'Epoux.

9. Joannes præcursor Domini, locustis in eremo et agresti melle nutritur : non animalium carnibus, non volucrum suavitatibus pascitur. *Serm. 2 dom. 1 Quadrag. et in ord. 65, in med. p. 512, D, t. 10.*

Jean-Baptiste, le précurseur du Seigneur, se nourrit dans le désert de sauterelles et de miel sauvage : il ne se repaît point de la chair des animaux, ni des mets suaves des oiseaux.

10. Non surrexit major Joanne Baptista : præcellit cæteros, eminet universis, antecellit prophetas, supergreditur patriarchas, et quisquis de muliere natus est, inferior est Joanne. *Serm. 2 de S. Joan. Baptist. et in ord. 22, in princ. p. 862, C, t. 10.*

Il n'a pas surgi un plus grand homme que Jean-Baptiste : il l'emporte sur les autres, il brille au-dessus de tous; il devance les prophètes, il surpasse les patriarches, et tout homme né d'une femme est inférieur à Jean.

11. Crucifigitur Petrus, gladiatur Paulus, et dignitas remanet præcursori. *Pros.*

Pierre meurt par la croix, Paul par le glaive, et la dignité reste au précurseur.

12. Purpuratur Roma multitudine martyrum, totaque sublimitas beato refunditur patriarchæ. Joannes ubique major, in omnibus singularis, mirabilis super omnes. *Serm. Privilegii sancti Joannis Baptist. paulo ante finem. f. 351, col. 3, litt. H.*

Rome s'empourpre du sang d'une multitude de martyrs, et toute sublimité revient au bienheureux patriarche. Jean est partout le plus grand, partout unique, admirable par-dessus tous.

13. Joannes patriarcha, imo patriarcharum finis et caput. *Pros.*

Jean est un patriarche; bien plus, il est le couronnement et le chef des patriarches.

14. Joannes propheta, imo plus quam propheta : quia quem venientem nuntiavit, digito demonstravit.

Jean est un prophète, même plus qu'un prophète, puisqu'il montra du doigt celui dont il annonçait la venue.

15. Joannes angelus, sed inter angelos electus est. S. Bern.

Jean est un ange, mais choisi parmi les anges.

16. Joannes apostolus, sed et apostolorum primus et princeps : quia fuit primus homo missus a Deo.

Jean est un apôtre, mais il est le premier et le prince des apôtres, parce qu'il a été le premier homme envoyé de Dieu.

17. Joannes evangelista, sed Evangelii primus incisor, prædicans Evangelium regni.

Jean est un évangéliste, mais il est le premier promulgateur de l'Evangile.

18. Joannes virgo, imo virginitatis insigne speculum, pudicitiæ titulus, castitatis exemplum.

Jean est vierge; bien plus, il est le miroir insigne de la virginité, le type de la pudeur, le modèle de la chasteté.

19. Joannes martyr, sed et martyrum lumen, inter nativitatem mortemque Christi constantissimi forma martyrii.

Jean est martyr, mais il est aussi la lumière des martyrs, le type du martyre le plus invincible, placé entre la naissance et la mort du Christ.

20. Joannes vox clamantis in deserto, præco Verbi, Judicis præcursor. *Ibid. ut ante, in fin. f. 351, col. 3, H et I.*

Jean est la voix de celui qui crie dans le désert, le héraut du Verbe, le précurseur du Juge.

21. Quis sanctorum virorum similis in castitate et laude Joanni venit æquandus? *Lib. de Passione Domini, c. 29, non longe a medio, fol. 69, col. 2, E.*

Quel est celui des saints qui lui ressemble et qui l'égale en chasteté et en perfection?

22. Joannes sanctissimus, ab omni mollitie carnalitatis erat alienus. *Sup. Luc. cap. 7, in illud, Hominem mollibus vestitum, p. 86, col. 2, D, t. 2.*

Jean, le plus parfait des hommes, était étranger à tout ce qui flatte la sensualité.

23. Excellentius fuit Joannis officium, quam prophetarum : quia propheta prædicit absentia, sed vox Joannis patefacit præsentia. *Ibid. in illud, Plus quam prophetam, p. 87, col. 1, litt. C.* S. Bonav.

La mission de Jean fut supérieure à celle des prophètes, parce que les prophètes prédisaient l'avenir, tandis que la voix de Jean éclairait le présent.

24. Magnus fuit Joannes per vitæ meritum, major per doctrinæ magisterium, maximus per gratiæ privilegium. *Ibid. etc.*

Jean fut grand par les mérites de sa vie, plus grand par la supériorité de sa doctrine, très-grand par le privilége de la grâce.

25. Tria, quæ homines ambiunt, contempsit beatus Joannes : scilicet sublimitatem excellentiæ, negando se esse Christum : æstimatio-

S. Bonav. nem sanctimoniæ, negando se esse Eliam : opinionem incognitæ scientiæ, negando se esse prophetam. *Super Joan. c.* 1, *in illud, Non sum, p.* 308, *col.* 2, *t.* 2.

Les trois choses ambitionnées par les hommes, Jean les dédaigna, savoir : la sublimité de l'excellence, en disant qu'il n'était pas le Christ ; la réputation de la sainteté, en disant qu'il n'était pas Élie ; l'éclat de la science cachée, en disant qu'il n'était pas prophète.

26. Joannes Baptista prius diu fecit, quam ad prædicandum accesserit. *Serm.* 2 *de S. Marc. in princ. p.* 245, *col.* 1, *t.* 3.

Jean-Baptiste pratiqua longtemps avant de se livrer à la prédication.

27. Tu et in adventu, et in recessu genuflecte Joanni, deosculans pedes ejus, benedictionem petens, et ei te commendans. *Pros.*

Pour vous, dans la naissance comme dans la mort, fléchissez le genou devant Jean, en baisant la trace de ses pieds, en demandant sa bénédiction, en vous recommandant à lui.

28. Excellens enim et valde mirabilis a cunabulis est puer iste : ipse fuit primus eremita et principium, et via religiose vivere volentium.

Car cet enfant excelle et est très-merveilleux dès son berceau ; il fut le premier ermite, le chef des ermites, le type de la vie religieuse.

29. Fuit virgo purissimus, fuit prædicator permaximus, fuit plus quam propheta, fuit etiam martyr gloriosus. *Libr. Meditat. vitæ Christi, c.* 13, *ante finem, p.* 345, *col.* 1, *F, t.* 6.

Vierge d'une pureté parfaite, il fut un prédicateur incomparable ; il fut plus que prophète, car il fut un martyr glorieux.

S. Clem. Alex. 30. Beatus Joannes despectis ovium pilis, qui delicias redolent, pilos camelorum elegit, et eis se vestiit ; simplicem vitam, et a dolo alienam repræsentans. *Lib.* 2 *Pædagogi, c.* 10, *ante finem, f.* 42, *p.* 2, *E.*

Saint Jean, méprisant la laine des brebis, qui sent les délices, choisit le poil du chameau et s'en revêtit ; il représente la vie simple, incompatible avec la fourberie.

S. Cyprian. 31. Joannes major inter prophetas est habitus, præcursor Domini ac prædicator fuit : Dominum non tantum verbis prænuntiavit, sed et oculis ostendit, et ipsum Christum, per quem baptizantur cæteri, baptizavit. *Epist.* 73 *ad Jubajanum, c.* 7, *prope med. p.* 186, *col.* 1, *t.* 1.

Jean a été considéré comme le plus grand des prophètes, il fut le précurseur et le prédicateur du Seigneur ; non seulement il annonça le Seigneur par ses prédications, mais même il le montra aux yeux, et il baptisa le Christ lui-même, en qui tous sont baptisés.

S. Cyrill. Hier. 32. Joannes Baptista maximus quidem inter prophetas, archidux autem Novi Testamenti. *Catech.* 10, *ante fin, apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 419, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

Jean-Baptiste est réellement le plus grand des prophètes ; il est même le guide par excellence du Nouveau Testament.

33. Felix parentum meritis, felicior suis. S. Petr. Dam. *Hom.* 2 *de S. Joan. Baptist. in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *p.* 573, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

Il brille par les mérites de ses parents, il brille davantage par les siens.

34. Ipse Joannes in semetipso erudit pœnitentes, et formam vitæ exhibet in deserto habitans, de locustis vivens, pilos cameli vestiens. Gloss. ord. *Super Matth, c.* 3, *in illud, Ipse autem Joannes, etc. col.* 71, *A, t.* 5.

Jean dans sa personne est une école de pénitence, et il présente un modèle de conduite en vivant dans le désert, en se nourrissant de sauterelles, en se revêtant de poils de chameau.

35. Sancti Joannis Baptistæ verba clavi erant, S. Greg. Pap. quia culpas delinquentium nescivit palpare, sed pungere. *Lib.* 24 *Moral. c.* 9, *circa med. col.* 817, *A, t.* 1.

Les paroles de saint Jean-Baptiste étaient des clous, parce qu'il ne sut pas caresser les fautes des pécheurs, mais uniquement les percer.

36. Quid est quod Joannes Dei voce laudatur, et tamen pro temulenti verbis in saltatricis præmium moritur ? *Ibid. lib.* 3, *c.* 5, *post med. col.* 66, *C, t.* 1.

D'où vient que la parole de Dieu fait l'éloge de Jean, et que la parole d'un roi ivre le condamne à mort pour récompenser une danseuse?

37. Joannes Baptista aliis durus erat, sed sibi remissus non erat. *Lib.* 4 *de* 1 *Reg. c.* 3, *longe ante med. super illud, Matth.* 3, *Genimina viperarum, etc. col.* 1415, *D, t.* 2.

Jean-Baptiste était dur pour les autres, mais il n'était pas moins dur pour lui-même.

38. Joannes Baptista mollibus vestitus non fuit, quia vitam peccantium non blandimentis fovit, sed vigore asperæ invectionis increpavit. *Hom.* 6 *in Evang. circa med. col.* 336, *C, t.* 2.

Jean-Baptiste n'eut pas de vêtements moelleux, parce qu'il ne flatta pas la vie des pécheurs, mais il les gourmanda par la vigueur de ses dures invectives.

39. Joannes plus quam propheta est, quia eum, quem præcurrendo prophetaverat, etiam ostendendo monstrabat. *Ibid.*

Jean est plus qu'un prophète, parce que celui qu'il avait annoncé en le devançant, il le montrait en le désignant.

40. Sicut Elias præcursor venturus est Judicis, ita Joannes Baptista præcursor est factus Redemptoris. *Hom.* 7, *post init. col.* 339, *A, tom.* 2.

De même qu'Élie est le précurseur futur du Juge, ainsi Jean-Baptiste est le précurseur actuel du Rédempteur.

41. Joannes Baptista sanctam matrem habuit, S. Hier. pontificisque filius erat, et tamen nec matris affectu, nec patris opibus vincebatur, ut in domo parentum cum periculo viveret castitatis. *Pros.*

Jean-Baptiste eut pour mère une sainte, il était fils d'un pontife, et cependant il ne cédait ni devant l'affection de sa mère, ni devant les richesses de son père, pour vivre auprès de ses parents au péril de sa chasteté.

42. Vivebat in eremo, et oculis desiderantibus Christum nihil aliud dignabatur aspicere : vestis aspera, zona pellicea, cibus locustæ, mel sylvestre, omnia virtuti et continentiæ præparata. *Tom. 1, Ep. 4 ad Rustic. ante med. p. 44, litt. D.*

Il vivait dans le désert, et, le regard fixé sur le Christ, il ne daignait considérer que lui ; il portait un vêtement rude, une ceinture de peau ; sa nourriture se composait de sauterelles et de miel sauvage, autant de choses qui sauvegardent la vertu et la continence.

43. Joannes Baptista arguit Herodem et Herodiadem, quod illicitas nuptias fecerint, malens periclitari apud regem, quam propter adulationem esse immemor præceptorum Dei. *Lib. 2 sup. Matth, c. 14, can. 2, num. 144, sup. illud, Herodes autem tenuit Joannem, p. 43, B, t. 9.*

Jean-Baptiste réprimanda Hérode et Hérodiade pour avoir contracté un mariage illicite, aimant mieux se compromettre devant le roi que d'oublier, pour lui plaire, les préceptes de Dieu.

44. Vitæ austeritas, vigorque mentis, Eliæ et Joannis pares sunt : ille enim in eremo, iste in eremo ; ille zona pellicea cingebatur, et iste simile habuit cingulum ; ille quoniam regem Achab et Jezabel impietatis arguit, fugere compulsus est ; iste quia Herodis et Herodiadis illicitas arguit nuptias, capite truncatur. *Lib. 2 sup. Matth. c. 11, sup illud, Ipse est Elias, etc. p. 33, D, t. 9.*

Pour l'austérité de la vie et l'énergie du caractère, il y a parité dans Elie et Jean : ils vivaient l'un et l'autre dans le désert ; l'un portait une ceinture de poils, l'autre en avait une semblable ; l'un, pour avoir taxé Achab et Jézabel d'impiété, fut obligé de fuir, l'autre, pour avoir réprimandé Hérode et Hérodiade de leur mariage illicite, eut la tête tranchée

45. Ante conceptionem Joannis Baptistæ, ejus nobis loquitur annuntiatio ; post mortem ejus, virtutum ipsius opinio ; in vita ejus, sancta conversatio. *Serm. 73 in diversis de S. Joan. Bapt. in princ. p. 395, G, t. 2.*

Avant la conception de Jean-Baptiste, il nous est montré par une annonciation ; après sa mort, par la renommée de ses vertus ; pendant sa vie, par la sainteté de sa conduite.

46. Quemadmodum varia diversitas lapidum pretiosorum in vestimento, sic in beato Joanne emicat diversarum virtutum multitudo, et ejusdem multitudinis pulchritudo. *Pros.*

De même que les pierres précieuses brillent sur un vêtement par leur variété et leur diversité, de même saint Jean brille par ses innombrables vertus et par l'éclat de leur multitude.

47. Scilicet contemptus sæculi, amor Dei, abstinentia cibi, asperitas vestimenti, quies solitudinis, verbum prædicationis, virginitas corporis, humilitas cordis, rigor severitatis, confessio veritatis, virtus patientiæ, odor bonæ famæ.

C'est-à-dire par le mépris du siècle, l'amour de Dieu, l'abstinence dans la nourriture, la rudesse du vêtement, la tranquillité de la solitude, la parole de la prédication, la virginité du corps, l'humilité du cœur, la rigueur de l'austérité, la confession de la vérité, la vertu de la patience, l'odeur d'une bonne réputation.

48. Ipse est aurora veri Solis, præcursor Redemptoris, miles superni Regis, præco Judicis, vox clamantis, propheta venturi, minister Domini, index Agni, baptista Christi, amicus Sponsi. Hugo a S. Victore.

Il est l'aurore du vrai Soleil, le précurseur du Rédempteur, le soldat du Roi suprême, le héraut du Juge, la voix de celui qui crie, le prophète de l'avenir, le ministre du Seigneur, le messager de l'Agneau, le baptiste du Christ, l'ami de l'Epoux.

49. Ipse est prædicator pœnitentiæ, amator castimoniæ, persecutor luxuriæ, testificator justitiæ, defensor innocentiæ.

Il est le prédicateur de la pénitence, l'amant de la chasteté, l'ennemi actif de la luxure, le témoin de la justice, le défenseur de l'innocence.

50. Ipse est sanctorum parentum filius, cœlestium secretorum conscius, propinquorum gaudium, vicinorum gratulatio, universorum admiratio.

Il est fils de parents pieux, il est initié aux mystères du ciel, il est la joie de ses proches, la gloire des voisins, l'admiration de tous.

51. Ipse cum apostolis, imo præ apostolis nuntius Christi, lux mundi, sal terræ, lucerna super candelabrum, civitas super montem posita.

Il est, avec les apôtres, et même avant les apôtres, le messager du Christ, la lumière du monde, le sel de la terre, la lumière sur le chandelier, la cité assise sur la montagne.

52. Ipse annuntiatus ab angelo, sanctificatus in utero, clarificatus in mundo, coronatus in martyrio, glorificatus in cœlo.

Il a été annoncé par l'ange, sanctifié dans le sein de sa mère, illustré dans le monde, couronné dans le martyre, glorifié dans le ciel.

53. Ipse merito per orbem terrarum fidelium vocibus attollitur, verbis prædicatur, laudibus honoratur, solemnitatibus recensetur.

C'est avec justice que l'univers tout entier l'exalte par la voix des fidèles, le célèbre par ses discours, le comble de ses louanges et le fête dans ses solennités.

54. Ipse vere est palma, vere cedrus : palma per justitiam, cedrus per gloriam. *Serm. 73 de S. Joan. Bapt. per totum, p. 395, t. 2.*

Il est le vrai palmier, le vrai cèdre : palmier par la justice, cèdre par la gloire.

55. Merito Joannes dici debuit, qui supernæ gratiæ prænuntiator et prædicator extitit : cujus Christus lator et dator statim fuit. *Ibid. Serm. 54, circa init. p. 396, F.*

C'est avec raison qu'il a été appelé Jean, lui qui a été le prophète et le prédicateur de la grâce surnaturelle, lui que le Christ a exalté et donné au même instant.

Hugo a S. Victore.

56. Præconia beati Joannis Baptistæ, hæc sunt:
Miraculum in conceptione,
Gaudium in nativitate,
Sublimitas in conversatione,
Humilitas in confessione,
Veritas in prædicatione,
Constantia in morte. *Lib.* 3 *Miscellan. codicis* 2, *tit.* 31, *in princ. p.* 175, *F*, *tom.* 3.

Voici les priviléges de saint Jean-Baptiste :
Le miracle dans sa conception,
La joie dans sa nativité,
La sublimité dans sa manière de vivre,
L'humilité dans sa confession,
La vérité dans sa prédication,
La constance dans sa mort.

Hugo card.

57. Joannes Baptista præcessit Christum quadrupliciter : nascendo, prædicando, baptizando, moriendo. *Pros.*

Jean-Baptiste a précédé le Christ de quatre manières : en naissant, en prêchant, en baptisant, en mourant.

58. Sicut præco judicem, aut sicut vox verbum, aut sicut servus dominum, aut sicut lucerna portatur ante regem. *Super Psal.* 131, *in fine*, *f.* 335, *col.* 3, *t.* 2.

Comme le héraut précède le juge, ou comme le son précède la parole, ou comme le serviteur marche devant le maître, ou comme on porte un flambeau devant un roi.

S. Innoc. III.

59. Quantus extiterit Joannes, tam prophetica, quam evangelica lectio protestatur; fuit enim
Magnus in prædestinatione,
Magnus in annuntiatione,
Magnus in conceptione,
Magnus in natura,
Magnus in persona,
Magnus in gratia,
Magnus in officio,
Magnus in merito,
Magnus in sacramento,
Magnus in dignitate,
Magnus in potestate,
Magnus in claritate,
Magnus in opinione,
Magnus in prædicatione,
Magnus in passione. *Serm.* 1 *de S. Joan. Bapt. circa initium*, *f.* 54, *col.* 1.

La grandeur de Jean-Baptiste est attestée par les prophéties aussi bien que par les Evangiles, car il fut
Grand dans sa prédestination,
Grand dans son annonciation,
Grand dans sa conception,
Grand dans sa nature.
Grand dans sa personne,
Grand par la grâce,
Grand par sa fonction,
Grand par son mérite,
Grand par le sacrement,
Grand par la dignité,
Grand par la puissance,
Grand par la gloire,
Grand par la renommée.
Grand par sa prédication,
Grand par sa passion.

S. Joan. Chr.

60. Sanctus Joannes est
Schola virtutum,
Magisterium vitæ,
Sanctitatis forma,
Norma justitiæ,
Virginitatis speculum,
Pudicitiæ titulus,
Castitatis exemplum,
Pœnitentiæ via,
Peccatorum venia,
Fidei disciplina,
Major homine,
Par angelis,
Legis summa,
Evangelii satio,
Apostolorum vox,
Silentium prophetarum,
Lucerna mundi,
Præcursor Judicis,
Christi metator,
Domini testis,
Totius medius Trinitatis. *Hom.* 15 *ex diversis in Matth. in princip. col.* 1178, *B*, *t.* 2.

Saint Jean-Baptiste est
L'école des vertus,
L'instruction de la vie,
La forme de la sainteté,
La règle de la justice,
Le miroir de la virginité,
Le titre de la pudeur,
Le modèle de la chasteté,
La voie de la pénitence,
Le pardon des péchés,
La discipline de la foi,
Plus grand que l'homme,
L'égal des anges,
La consommation de la loi,
La semence de l'Evangile,
La voix des apôtres,
Le silence des prophètes,
Le flambeau du monde,
Le précurseur du Juge,
L'avant-coureur du Christ,
Le témoin du Seigneur,
Le messager de toute la Trinité.

61. Qui vincula solverat peccatorum, peccatoris vinculis alligatur, ut vincta venia, locum veniæ non relinquat. *Ibid. ab init. col.* 1178, *litt. D.*

Celui qui avait brisé les liens du péché est enchaîné par les liens des pécheurs, de telle sorte que le pardon étant enchaîné, il n'y a plus de place pour le pardon.

62. Joannes orbi notus, famæ virtute cognitus, celebratissimus sanctitate. *Ibid. ante med. col.* 1179, *A*.

Jean est connu du monde entier, il est illustre par la renommée de sa vertu, il est très-célèbre par sa sainteté.

63. Sicut sacerdotum principes, sunt sacerdotes apostoli : sic monachorum princeps, Joannes Baptista est. *Hom.* 1 *sup. Marc. ante finem*, *col.* 1250, *D*, *t.* 2.

De même que les apôtres sont les princes des prêtres, ainsi Jean-Baptiste est le prince des religieux.

64. Nullus homo tantum distat ab homine,

Chr. quantum a Christo Joannes. *Hom.* 2 *sup.* 2 *Tim. in Moral. circa finem, col.* 1547, *A*, *t.* 4.

Il n'y a jamais autant de distance entre un homme et un autre homme qu'entre Jean et le Christ.

65. Pauper Joannes erat, et tecto, urbe, copia, ciboque carebat. *Serm. de Virt. et Vitiis, post med. col.* 778, *B*, *t.* 5.

Jean était pauvre ; il ne possédait ni maison, ni ville, ni terre, ni vivres.

66. Joannes angelis est gloriosior, quia homo fuit, et propter virtutis meritum angelus est vocatus, quasi nomine angelus, et natura fuisset. *Pros.*

Jean est plus glorieux que les anges, parce qu'il fut homme, et que le mérite de sa vertu le fit surnommer un ange, comme s'il avait été ange par son vrai nom et par sa nature.

67. Angelus enim hoc ipsum quod angelus est, non tantum virtutis præmium, quantum naturæ proprietas.

Car l'ange est tel, moins par le mérite de sa vertu que par l'essence même de sa nature.

68. Iste autem mirabilis est, qui humana natura angelicam sanctitatem transgressus est, et obtinuit (quod non habuit natura) per gratiam Dei. *Hom.* 27 *sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 915, *t.* 2.

Mais est vraiment digne d'admiration ce saint qui a surpassé dans la nature humaine la sainteté angélique, et qui a obtenu par la grâce de Dieu ce qu'il ne tenait point de la nature.

rus l. 69. Joannes Baptista
- Filius Zachariæ,
- Ex tribu Levi,
- In Jerusalem ortus,
- Angelo denuntiante conceptus,
- Prænuntius Christi,
- Præco Judicis,
- Propheta Altissimi,
- Vox Verbi,
- Amicus Sponsi,
- Lucerna luminis,
- Terminus prophetarum.
- Baptismatis initium. *De Vita et Morte SS. Novi Testam. c.* 67, *p.* 539, *col.* 1.

Jean-Baptiste,
- Fils de Zacharie,
- De la tribu de Lévi,
- Né à Jérusalem,
- Conçu après l'annonciation d'un ange,
- Précurseur du Christ,
- Héraut du Juge,
- Prophète du Très-Haut,
- Voix du Verbe,
- Ami de l'Epoux,
- Flambeau de lumière,
- Terme des prophètes,
- Commencement du baptême.

ust. 70. Quid existis in desertum videre ? arundinem vento agitatam ? Quasi diceret : Non fuit Joannes mobilis sicut arundo, ut levitate mentis et fidei de Domino ambigeret, quem ante prædicaverat. *Pros.* S. Laur. Just.

Qu'êtes-vous allé voir dans le désert ? un roseau agité par le vent ? Comme s'il était dit : Jean ne fut pas mobile comme un roseau ; il n'hésita pas un instant sur la personne du Seigneur qu'il avait déjà annoncé, et il ne montra de légèreté ni dans sa pensée ni dans sa foi.

71. Non fuit arundo Joannes, sed columna immobilis ; non movebatur vento tentationum, nec prosperis erigi, nec adversis inclinari noverat ; non quatiebatur timore, nec flectebatur adulatione, nec eum blandum gratia, nec ira cujuslibet asperum faciebat. *De Ligno vitæ, tract.* 9 *de Persever. c.* 4, *ante med. p.* 53, *col.* 1, *F*, *part.* 1.

Jean ne fut pas un roseau, mais une colonne inébranlable ; il n'était pas secoué par le vent des tentations ; il ne se laissait ni élever par la prospérité, ni abattre par les revers ; il n'était ni accablé par la crainte, ni fléchi par la flatterie ; la faveur ou la colère de qui que ce fût ne pouvait le rendre doux ou violent.

72. Joannes plus est, quam propheta, cum cæteri omnes venturi adhuc Christi fuere præcones, hic autem probatissimus venit Domini præsentis assertor. *Pros.* S. Maximus Taur.

Jean est plus qu'un prophète, car tous les autres furent les hérauts du Christ qui devait venir, tandis que lui fut le prédicateur le plus parfait du Seigneur déjà présent.

73. Plus quam propheta est, cujus manibus (quod nulli est præstitum prophetarum) baptizandum se Dei Filius inclinavit.

Il est plus qu'un prophète, puisque le Fils de Dieu vint s'incliner sous ses mains pour être baptisé, ce qui n'a jamais été donné à aucun des prophètes.

74. Plus quam propheta est, cujus tanta est prærogativa meritorum, ut uno eodemque momento, cœli terræque Arbitrum submersum aquis tingeret in Jordane. *Hom.* 3 *de Nativ. B. Joan. Bapt. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 31, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

Il est plus qu'un prophète, celui qui a mérité cette grande prérogative de baptiser dans les flots du Jourdain l'Arbitre souverain de la terre et des cieux.

75. Joannes nascitur S. Petr. Chr.
- Major homine,
- Par angelis,
- Tuba cœli,
- Præco Christi,
- Arcanum Patris,
- Filii nuntius,
- Signifer superni Regis,
- Peccatorum venia,
- Judæorum correctio,
- Vocatio gentium,
- Legis et gratiæ fibula. *Serm.* 91, *a medio, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *pag.* 730, *column.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

Jean-Baptiste naît
- Plus grand que l'homme,
- Egal aux anges,
- La trompette du ciel,
- Le héraut du Christ,
- Le confident secret du Père,
- Le messager du Fils,
- Le porte-étendard du Roi suprême,
- Le pardon des péchés,
- La correction des Juifs,
- La vocation des gentils,
- Le nœud de la loi ancienne et de la loi nouvelle.

S. Petr Dam.

76. Joannes Baptista est
- Sanctorum splendor,
- Justorum gloria,
- Lætitia angelorum,
- Excellentissimus homo,
- Consanguineus Christi,
- Amicus Sponsi,
- Sponsæ præparator. *Serm.* 23 *de S. Joan. Bapt. in princ. p.* 201, *col.* 1, *A*, *tom.* 2.

Jean-Baptiste est
- La splendeur des saints,
- La gloire des justes,
- La joie des anges,
- Le plus parfait des hommes,
- Un parent du Christ,
- L'ami de l'Epoux,
- Le préparateur de l'Epouse.

77. Pavet cœlum, stupet terra, Jordanis arridet, mirantur archangeli, Dominum Sabaoth, inter manus baptizantis includi. *Ibid. post med. p.* 203, *col.* 2, *E.*

Le ciel s'étonne, la terre est dans la stupeur, le Jourdain tressaille de joie, les archanges sont dans l'admiration, en voyant le Dieu des armées entre les mains d'un homme qui le baptise.

78. Joannes patriarcha, imo patriarcharum finis et caput; Joannes propheta, imo plus quam propheta : quia quem venientem nuntiat, digito demonstrat; Joannes angelus, sed et inter angelos electus. *Ibid. in fine, pag.* 205, *col.* 1, *A.*

Jean est un patriarche, il est même le chef et le terme des patriarches; Jean est un prophète, il est même plus qu'un prophète, parce qu'il montre du doigt celui qu'on annonce; Jean est un ange, mais il est encore choisi parmi les anges.

79. Joannes humanorum limes est meritorum. *Pros.*

Jean est le dernier terme où puissent atteindre les mérites de l'homme.

80. Quantumcunque enim apostolici senatus excellat auctoritas, quantumcunque vel patriarcharum fides in divina agnitione proficiat, vel oracula prophetarum, ad referenda arcana convalescant,

En effet, quelque sublime que soit l'autorité du sénat apostolique, quelque avancée que soit la foi des patriarches dans les vérités divines, quelque puissants que soient les oracles des prophètes pour réveler les mystères,

81. Quantumlibet cumuletur triumphantium gloria martyrum, quamvis effloreat vernans pudicitia virginum, vel in verbis vitæ se exerceat lingua doctorum, citra metam Joannis omnia cohibentur. S. Petr. Dam.

Quelque grande que soit la gloire des martyrs triomphants, quelque florissante que soit la belle modestie des vierges, quelque habile que soit la langue des docteurs, rien n'arrive jusqu'aux limites que Jean-Baptiste a atteintes.

82. Hujus incomparabilis vitæ seriem non historiographus quispiam post ejus obitum, sed archangelus ille præcipuus, antequam conceptus esset sicut et Deum, sic et hujusmodi operanda miranda narravit.

Ce n'est pas un historiographe quelconque qui a écrit la vie de ce grand homme après sa mort, mais cet archange élevé qui, avant même sa conception, raconta ses prodiges, comme il annonça plus tard la venue du Seigneur.

83. Nihil perfectionis ejus ultra progreditur, omnium sanctorum particeps factus est choris; quia nulla sibi virtus deficit sanctitatis, imo tanto inter omnes insignis emicat, quanto auctori omnium per meritum sublimius appropinquat.

Il n'y a pas de perfection plus grande que la sienne; il peut prendre place dans tous les chœurs des saints, car il n'a manqué d'aucune des vertus qui constituent la sainteté; bien plus, il s'élève d'autant plus haut parmi tous les saints, qu'il s'est approché davantage, par ses mérites, de l'auteur de tous les saints.

84. Perpendite quam angelica vita erat ejus, qui cum nullius signum virtutis ostenderet, Christum tamen esse illum omnis populus æstimaret. *Apud S. Antonin. part.* 3, *tit.* 31, *cap.* 7, § 1, *fere per totum*, *f.* 441, *col.* 1.

Examinez quelle devait être la vie angélique d'un homme qui ne donnait aucun signe prodigieux de puissance et que tout le peuple cependant prenait pour le Christ.

85. Joannes Baptista propheta, fuit terminus legis et initium Evangelii. *Part.* 3, *quæst.* 38, *art.* 1, *in corp. ad* 2. S. Thom. Aquinas

Jean-Baptiste, en tant que prophète, fut le dernier anneau qui terminait la loi et commençait l'Evangile.

86. O virum sanctitate excellentissimum, cujus vita et mors, baptismus et prædicatio, Christi adventus in carne verissima extitit testificatio. *Medit.* 1 *de Incarnat. c.* 23, *in calce*, *tom.* 1. S. Thom. a Kemp.

O homme d'une sainteté suréminente, dont la vie et la mort, le baptême et la prédication furent un parfait témoignage du Christ dans la chair.

JUCUNDARI (Se réjouir).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Jucundare, mater, cum filiis tuis, quia ego te eripiam, dicit Dominus. 4 *Esdr.* 2, *v.* 30.

Mère, réjouis-toi avec tes enfants, car je te sauverai, dit le Seigneur.

2. Commendatum donum accipite, et jucundamini, gratias agentes ei, qui vos ad cœlestia regna vocavit. *V.* 37.

Recevez le présent qui vous est fait; réjouissez-vous et rendez grâces à celui qui vous a appelés au royaume des cieux.

3. Jucundabor super justorum figmentum. *Ibid.* 8, *v.* 39.

Je me réjouirai.

4. Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis. *Eccles.* 3, *v.* 6.

Celui qui honore son père sera réjoui dans son fils.

5. Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit, et non jucundabitur in bonis suis? *Eccli.* 14, *v.* 5.

Pour qui sera bon celui qui est mauvais pour lui-même, et qui ne se réjouit pas en ses biens?

6. Ne jucunderis in filiis impiis, si multiplicentur : nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis. *Ibid.* 16, *v.* 1.

Ne te réjouis pas en tes enfants pervers s'ils se multiplient, et ne mets pas ta joie en eux quand la crainte de Dieu n'est point dans leur cœur.

7. Qui jucundatur in malitia, denotabitur. *Ibid.* 19, *v.* 6.

Celui qui se réjouit dans sa malice sera déshonoré.

JUCUNDITAS (Joie).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Accipite jucunditatem gloriæ vestræ. 4 *Esdr.* 2, *v.* 36.

Goûtez la joie due à votre gloire.

2. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum, et hauriet jucunditatem a Domino. *Prov.* 18, *v.* 22.

Celui qui trouve une femme vertueuse a trouvé un grand bien et a obtenu la faveur du Seigneur.

3. Usque in tempus sustinebit patiens, et postea redditio jucunditatis. *Eccli.* 1, *v.* 29.

L'homme patient attendra jusqu'au temps marqué, et après la joie lui sera rendue.

4. Jucunditatem et exultationem thesaurizabit super illum, et nomine æterno hæreditabit illum. *Ibid.* 15, *v.* 6.

Elle amassera sur lui la joie et l'allégresse comme un trésor, et elle le fera héritier d'un nom éternel.

5. Jucunditas cordis hæc est, vita hominis. *Ibid.* 30, *v.* 23.

La joie du cœur est la vie de l'homme.

6. Deus det nobis jucunditatem cordis, et pacem in diebus nostris. *Ibid.* 50, *v.* 25.

Que Dieu nous donne la joie du cœur et la paix à nos jours.

7. Auferam a vobis vocem jucunditatis et vocem gaudii. *Bar.* 2, *v.* 23.

Je ferai cesser parmi vous la voix des délices et de l'allégresse.

8. Qui induxit vobis mala, ipse rursum adducet vobis sempiternam jucunditatem cum salute vestra. *Ibid.* 4, *v.* 29.

Celui qui a amené sur vous ces maux, amènera aussi sur vous le salut et une joie éternelle.

9. Circumspice, Jerusalem, ad orientem, et vide jucunditatem a Deo tibi venientem. *V.* 36.

Jérusalem, regarde vers l'orient et considère la joie que Dieu t'envoie.

10. Notas mihi fecisti vias vitæ, et replebis me jucunditate. *Act.* 2, *v.* 28.

Vous m'avez fait connaître les voies de la vie, et vous me remplissez de joie.

11. Magis eligens affligi cum populo Dei, quam temporalis peccati habere jucunditatem. *Hebr.* 11, *v.* 25.

Aimant mieux être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir du plaisir si court du péché.

JUDAS ISCARIOTES
(Judas Iscariote).

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Hoc gravissimum in Juda proditore fuit, quo ejus condemnaretur perfidia, quod gratiæ vicem non repræsentaverit, sed conviviis amicitiæ venenum malitiæ miscuerit. *Lib.* 3 *Offic.* *c.* 16, *ante fin. col.* 78, *A*, *tom.* 1. S. Ambr.

Ce qu'il y eut de plus grave dans la trahison de Judas, ce qui rendait sa perfidie plus condamnable, c'est qu'il ne répondit pas aux grâces dont il était l'objet et qu'il mêla les poisons de la malice au festin de l'amitié.

2. O Juda proditor, unguentum passionis ejus trecentis denariis æstimas, passionem ejus triginta denariis vendis? *Lib.* 3 *de Spiritu sancto*, *c.* 18, *post med.*

O traître Judas, tu estimes à trois cents deniers les parfums de sa passion, et tu le vends pour la passion trente deniers!

3. Severissimus judex sui fuit Judas, qui in ulciscendo confitetur, quem negaverat in tradendo. *Serm.* 51 *de Juda, circa init.*

Judas fut un juge très-sévère pour lui-même, car en se punissant il confessa celui qu'il avait renié par la trahison.

4. Mira res! confitetur latro in crucis patibulo, quem discipulus abnegavit. *Pros.*

Chose admirable! un larron confesse du haut de la croix celui qu'un disciple a renié.

5. Mira, inquam, res! latro honorificat patientem, quem Judas prodidit osculantem.

Chose admirable, dis-je! le larron honore dans les supplices celui que Judas a trahi par un baiser.

S. Ambr. 6. Ab hoc pacis blandimenta venduntur, ab illo crucis vulnera prædicantur. *Serm. 44 de S. Latrone, in med. col.* 739, *B, tom.* 3.

Celui-ci vend les caresses de la paix, et celui-là proclame les blessures de la croix.

7. Mira res! plus in cruce latro Christum diligit, quam Judas dilexit in cœna. *Ibid. in fin. col.* 739, *C.*

Chose étonnante! le larron aime plus le Christ sur la croix que Judas ne l'a aimé dans la cène.

8. Juda, osculo Filium hominis tradis? Hoc est, venenum infundis osculo, quo gratia charitatis infunditur; osculo, quod sacræ pacis insigne est; osculo, quo amicitia fida firmatur; osculo, quo fides sancta signatur. *Pros.*

Judas, vous trahissez le Fils de Dieu par un baiser? C'est-à-dire vous versez le poison de la malice dans un baiser où l'on ne verse que la douceur de l'amitié, dans un baiser qui est le signe de la paix sacrée, dans un baiser qui affermit encore les amitiés les plus fermes, dans un baiser qui est le signe de la loi sainte.

9. Hoc ergo osculo tradis periculo, quem propter osculi commercium venerari deberes. *Sup. Ps.* 39, *circa med. col.* 1252, *D, t.* 4.

C'est donc par ce baiser que vous livrez au danger celui que vous devriez vénérer à cause même de cet échange de baisers.

10. Non turbatur navis, quæ Petrum habet, turbatur illa quæ Judam habet, etsi multa illic discipulorum merita navigabant, tamen eam adhud perfidia proditoris agitabat: in utraque Petrus, sed qui suis meritis firmus est, turbatur alienis. *Lib.* 5 *sup. Luc. c.* 5, *in princ. col.* 1977, *t.* 5.

La barque où est Pierre n'est point troublée, mais celle où est Judas est troublée; quoiqu'elle porte les mérites d'un grand nombre de disciples, elle est cependant agitée par la perfidie du traître: Pierre est dans l'une et dans l'autre, mais celui qui est ferme à cause de ses mérites est troublé à cause des mérites d'autrui.

S. Anastas. papa. 11. Judas cum fuerit sacrilegus atque fur, quidquid egit inter apostolos pro dignitate commissa sibi, ratum fuit. *In decret. Grat. part.* 1, *dist.* 19, *can. Secundum, f.* 19, *col.* 3.

Quoique Judas fût sacrilége et voleur, tout ce qu'il fit parmi les apôtres fut ratifié à cause de la dignité qui lui avait été confiée.

S. Anselm. 12. Judas proditor tam avarus fuit, quod quando denarios vidit, Christum pro eis tradidit. *De Passione Domini, in princ.*

Le traître fut si avare, que, lorsqu'il vit les deniers, il livra le Christ pour les avoir.

S. Antonin. 13. Judas omnium Redemptorem vendidit: mox laqueo suspensus, eamdem gratiam redemptionis non obtinuit, quia nemo potest retinere quod vendidit. *Pros.*

Judas vendit le Rédempteur de tous les hommes; bientôt après il se pendit, et il n'obtint pas la grâce de la rédemption, parce que nul ne peut retenir ce qu'il a vendu.

14. Fuit Christus Jesus maxime spiritualis, ideo emendo vel vendendo eum, simonia fuit: Judas autem vendidit illum quantum ad humanitatem: sed simoniaci videntur vendere Spiritum sanctum, quantum ad suam divinitatem. *Part.* 2, *tit.* 1, *c.* 4, § 3, *in princ. fol.* 15, *col.* 1. S. Antonin.

Le Christ Jésus était éminemment spirituel; c'était donc une simonie de l'acheter ou de le vendre. Judas le vendit quant à son humanité, mais les simoniaques semblent vendre le Saint-Esprit quant à sa divinité

15. Judas ex indigna communione consecutus est hunc fructum, ut iniquitatem proditionis conceptam executioni subito mandaret: indeque ex magnitudine mali desperatus, laqueo vitam finiret. *Part.* 2, *tit.* 1, *c.* 21, § 5, *ante med. f.* 84, *col.* 3.

Judas retira d'une communion indigne ce fruit, d'aller exécuter aussitôt la trahison infâme qu'il avait déjà conçue; et ensuite, désespéré par l'énormité du mal, il sortit de la vie en se pendant.

16. Quid vultis mihi dare? etc. Proh dolor! ponitur in pretio res inappretiabilis. O Juda, Domini Dei Filium, tanquam vile mancipium, tanquam canem mortuum vis vendere, cum non tuam, sed ementium requiris voluntatem. *Pros.* S. Ant. de P.

Que voulez-vous me donner? etc. O douleur! on met à prix ce qui est inappréciable. O Judas, tu veux vendre le Fils de Dieu comme un vil esclave, comme un chien mort, lorsque tu demandes, non pas ton appréciation, mais celle des acheteurs.

17. Quid vultis mihi dare? Et quid possunt tibi dare? Si Jerusalem, Galilæam, Samariam dederint, numquid Jesum emere possunt?

Que voulez-vous me donner? Et que peuvent-ils te donner? Et quand même ils te donneraient Jérusalem, et la Galilée, et Samarie, est-ce qu'ils pourraient acheter le Christ?

18. Si cœlum et angelos, terram et homines, mare et omnia quæ in eis sunt tibi dare potuissent, numquid Dei Filium, in quo sunt omnes thesauri, emere valuissent? *Serm. in die Parasceves, in princ. fol.* 112, *p.* 1.

S'ils avaient pu te donner le ciel et les anges, la terre et les hommes, la mer et tout ce qu'elle renferme, est-ce qu'ils auraient pu acheter le Fils de Dieu, en qui sont renfermés tous les trésors?

19. O quot hodie Judæ, qui mercede alicujus commodi temporalis vendunt veritatem, osculo adulationis proximum tradunt, et sic ultimo laqueo se suspendunt æternæ damnationis! *Ibid. ante med. f.* 112, *p.* 2.

Oh! combien de Judas y a-t-il aujourd'hui, qui vendent la vérité pour un intérêt temporel, qui livrent le prochain par un baiser d'adulation, et qui se passent ainsi au cou le lacet de la damnation éternelle!

20. Traditorem suum, qui jam pretium ejus acceperat, usque ad ultimum pacis osculum inter innocentes secum esse Christus perpessus est. *Ep.* 163, *post med. p.* 478, *C et D, t.* 2. S. Aug.

Le Christ souffrit que le traître, qui avait déjà reçu le prix de son crime, demeurât avec lui, parmi les innocents, jusqu'au dernier baiser de paix.

Aug

21. Judas pœnitens ivit ad pharisæos, reliquit apostolos, nihil invenit auxilii : sed augmentum desperationis, quia ab unitate divisus erat. *De vera et falsa Pœnit, c.* 12, *circa init. p.* 745, *B*, *t.* 4.

Judas repentant se rendit auprès des pharisiens ; il quitta les apôtres et ne trouva aucun secours, mais il trouva un accroissement de désespoir, parce qu'il s'était séparé de l'unité.

22. Christus proditorem suum tanta patientia pertulit, ut ei primam Eucharistiam confectam manibus suis, et ore suo commendatam, sicut cæteris apostolis traderet. *Sup. Psal.* 10, *post med. v.* 3, *Justus autem quid fecit? p.* 49, *A*, *t.* 8.

Le Christ souffrit avec tant de patience le traître Judas, qu'il lui donna, comme aux autres apôtres, l'Eucharistie consacrée pour la première fois de ses mains divines et annoncée de sa propre voix.

23. Judas inter duodecim electus est, ne ipse duodecimus tam exiguus numerus esset sine malo : hoc ad exemplum nostræ patientiæ, quoniam necesse erat ut inter malos viveremus. *Pros.*

Judas fut parmi les douze choisis, afin que même ce petit nombre ne fût pas sans un méchant ; ceci fut fait pour nous servir d'exemple de patience, puisqu'il faut absolument que nous vivions parmi les méchants.

24. Et quia necesse erat ut malos, sive scientes, sive nescientes toleraremus : exemplum patientiæ præbuit Christus, ne deficias, cum cœperis inter malos vivere. *Sup. Ps.* 14, *conc.* 1, *v.* 8, *Quoniam gratis absconderunt, etc. p.* 170, *C et D*, *t.* 8.

Et comme il est nécessaire que nous supportions les méchants, soit que nous les connaissions, soit que nous ne les connaissions pas, le Christ vous a donné cet exemple de patience, afin que vous ne soyez point découragé quand il vous faudra vivre au milieu des méchants.

25. Videte quanta nobis præstitit Deus de ipso immanissimo scelere Judæ traditoris. Judas quippe tradidit ad passionem Filium Dei, et per passionem Filii Dei omnes gentes redemptæ sunt ad salutem ; nec tamen pro salute gentium merces reddita est Judæ, sed pro ejus malitia debitum supplicium ei retributum est. *Sup. Psal.* 93, *ante fin. exposit. vers. ult. pag.* 729, *A*.

Apprenez tout ce que Dieu a fait pour nous, en considérant le crime épouvantable du traître Judas. Judas, en effet, livra le Christ à la passion, et c'est par la passion du Christ que toutes les nations ont été rachetées et sauvées ; et cependant Judas ne reçut point de récompense pour le salut des nations, mais il fut livré au supplice que méritait sa scélératesse.

26. Si reprehensione tangitur negligentia convivantis, qua pœna percutitur proditor invitantis? *Pros.*

Si la négligence vis-à-vis de celui qui donne un festin est châtiée, de quel supplice ne sera point frappé l'homme qui trahit celui qui a invité?

27. Quid erat panis traditori datus, nisi demonstratio cujus gratiæ fuisset ingratus? S Aug.

Qu'était donc le pain donné au traître, sinon une preuve de la grande grâce à laquelle il répondait par l'ingratitude?

28. Intravit Satanas post panem in Domini traditorem, ut sibi jam traditum plenius possideret, in quem prius intraverat ut deciperet.

Satan entra immédiatement après le pain dans l'âme du traître, afin de posséder plus entièrement celui qui lui était déjà livré, celui en qui il était déjà entré pour le séduire.

29. Tradidit Judas Christum, tradidit Christus seipsum. Ille agebat negotium suæ venditionis, iste nostræ redemptionis. Quod facis, fac citius : non quia tu potes, sed quia hoc vult, qui omnia potest.

Judas livra le Christ, le Christ se livra lui-même. L'un consommait son infâme marché, l'autre achevait notre rédemption. Ce que vous faites, faites-le vite ; non pas que vous puissiez le faire, mais parce que celui-là le veut qui peut toutes choses.

30. Quod facis, fac citius. O verbum libentius parati ad passionem, quam irati ad vindictam ! O verbum non tam pœnam exprimens, venditoris quam mercedem significans Redemptoris ; non tam in perniciem perfidi sæviendo, quam ad salutem fidelium festinando ! *Tract.* 62 *sup. Evang. Joan. de c.* 13, *ante et post med. p.* 278, *C*, *et* 279, *A*, *t.* 9.

Ce que vous faites, faites-le vite. O parole d'un Dieu plus disposé à la passion que prêt à la colère et à la vengeance ! O parole qui exprime moins le châtiment du traître que la récompense du Rédempteur, parole qui tend moins à la perdition du perfide en sévissant qu'au salut des fidèles en se hâtant !

31. Quomodo Petrus bonus, corpus bonorum : sic Judas malus, corpus malorum significat. *Ibid. tract.* 50 *de cap.* 12, *ante fin. pag.* 252, *D*.

De même que la bonté de Pierre signifie le corps des bons, ainsi la malice de Judas représente le corps des méchants.

32. Judas {
Traditor Magistri,
Explorator Pastoris,
Insidiator Salvatoris,
Venditor Redemptoris. *Ib. tract.* 55 *de c.* 13, *paulo post med. p.* 268, *C*.

Judas {
Trahit le Maître,
Guette le Pasteur,
Tend des piéges au Sauveur,
Vend le Rédempteur.

33. Judas cogitavit pecuniæ lucrum, et invenit animæ detrimentum. *Ibid. tract.* 62 *de c.* 13, *ante fin. p.* 279, *A*.

Judas cherchait à gagner de l'argent, et il ne trouva que la perte de son âme.

34. Quid Juda pejus ? Inter omnes adhærentes Magistro, inter duodecim, loculi illi commissi sunt, et dispensatio pauperum distributa fuit. *Pros.*

Quoi de plus pervers que Judas? Entre tous les disci-

ples attachés au Maître, entre les douze, c'est à lui que la bourse est confiée, c'est lui qui est chargé de distribuer les aumônes aux pauvres.

S. Aug. 35. Ingratus tanto beneficio, honori tanto, accepit pecuniam, perdidit justitiam. Tradidit vitam mortuus, quem ut discipulus secutus, ut inimicus persecutus est.

Ingrat pour un si grand bienfait, pour un si grand honneur, il reçoit l'argent, et il perd la justice. Mort, il trahit la vie, et celui qu'il avait suivi comme disciple, il le poursuit comme ennemi.

36. Totum hoc malum Judæ, sed malo ejus bene usus est Dominus; et malum Judæ, in bonum conversum est. *Ibid. tract.* 27 *de c.* 6, *post med. p.* 169, *C.*

C'est le malheur complet de Judas, mais le Seigneur tire un bon usage du malheur de Judas; le malheur de Judas se change en un grand bien.

37. Nemo desperet: Judam traditorem, non tam scelus quod commisit, quam indulgentiæ desperatio fecit penitus interire. *Hom.* 27 *ex quinquag. Hom. ante fin. p.* 331, *A*, *t.* 10.

Que personne ne désespère : ce qui consomma la perte de Judas, ce fut moins le crime qu'il avait commis que son désespoir.

38. Ipse occidit Christum, qui eum tradidit occidendum. *Serm.* 2 *fer.* 2 *post dom. Palmar. et in ord.* 118, *in fin. p.* 614, *C*, *t.* 10.

Celui-là tua réellement le Christ, qui le livra pour être tué.

39. Gemat Judas venditor, erubescat Judæus emptor; ecce Judas vendidit, Judæus emit. Malum negotium egerunt, ambo damnati sunt, seipsos perdiderunt venditor et emptor. *Serm.* 5 *Dedicat. Eccles. et in ord.* 256, *post med. p.* 829, *B*, *t.* 10.

Que Judas le vendeur gémisse, que le Juif acheteur rougisse ; c'est Judas qui vendit, c'est le Juif qui acheta. Ils firent l'un et l'autre une mauvaise action ; tous deux furent condamnés, le vendeur et l'acheteur se perdirent euxmêmes.

V. Beda. 40. Infelix Judas! damnum quod ex effusione unguenti se fecisse credebat, vult Magistri pretio compensare : nec certam jam postulat summam, ut saltem lucrosa videretur proditio : sed quasi vile tradens mancipium, in potestate ementium, quantum vellent dare. *Lib.* 4 *sup. Marc. c.* 14, *in illud, Abiit ad summos sacerdotes, etc. col.* 190, *t.* 5.

Malheureux Judas ! il s'imagine compenser, par la perte de son Maître, la perte qu'il croit avoir faite par l'effusion du parfum, et il ne demande pas une somme fixe, afin que sa trahison parût lui assurer un bénéfice; mais comme s'il s'agissait d'un vil esclave, il laisse à la disposition des acheteurs le prix qu'ils voudront donner.

S. Bern. 41. Dignam sibi pœnam traditor amens invenit, ut videlicet guttur, quo vox proditionis exierat, laquei nodus necaret. *Pros.*

Le traître insensé trouva un châtiment digne de lui, puisqu'une corde étrangla cette gorge par laquelle étaient passées les paroles de la trahison.

42. Dignum etiam locum interitus quæsivit, ut qui hominum angelorumque Dominum morti tradiderat, cœlo terræque perosus, quasi aeris tantummodo spiritibus sociandus, aeris medio periret. *Sup. Acta Apost. cap.* 1, *in illud, Et suspensus crepuit medius, col.* 629, *tom.* 5. S. Brun

Il chercha pour mourir un lieu digne de lui, de telle sorte que, devenu odieux au ciel et à la terre pour avoir trahi le Seigneur des anges et des hommes, il périt au milieu de l'air, comme n'étant digne que de la société des esprits de l'air.

43. Si quis te adulatur, si quasi consulentis animo venenum propinat fraternæ detractionis, et odium seminare conatur : si denique iniquum aliquid tanquam justum persuadere tentat, Judas est, osculo te prodit. *Serm.* 2 *de S. Andræa, paulo ante fin. fol.* 74, *col.* 1, *A.*

Si quelqu'un vous flatte; si, sous les dehors du dévouement, quelqu'un verse sur vous le venin de la détraction fraternelle et cherche à vous rendre odieux ; si quelqu'un, en un mot, s'efforce de faire passer l'iniquité pour la justice, c'est un Judas; il vous trahit par un baiser.

44. Judas suspendit seipsum, diabolo sine dubio immittente : ego tamen majus æstimo magisque admiror quod potuit immisisse in cor ejus, ut traderet Dominum, quam ut semetipsum suspenderet. *Serm.* 66 *sup. Cant. sub fin. f.* 187, *col.* 3, *I.*

Judas se pendit lui-même, sans aucun doute sous l'inspiration du diable; mais je suis plus étonné que le démon ait pu lui persuader de trahir le Seigneur que de se perdre.

45. De malo proditionis Judæ fecit Deus bonum redemptionis nostræ. *Serm.* 2 *in Cœna Dom. in princ.*

Du mal de la trahison de Judas Dieu tira le bien de notre rédemption.

46. Judas de apostolatus fastigio in proditionis tartara labitur, nec familiaritate convivii, nec intinctione buccellæ, nec osculi gratia frangitur, ne quasi hominem tradat, quem Filium Dei noverat. *Sup. Luc. c.* 22, *in illud, Juda, osculo Filium hominis tradis? p.* 269, *col.* 2, *tom.* 2. S. Bonav.

Du faîte de l'apostolat Judas tombe dans l'abîme de la trahison; ni la familiarité du festin, ni la participation au même plat, ni la faveur du baiser, rien ne peut le fléchir et l'empêcher de livrer comme un homme ordinaire celui qu'il avait reconnu pour le Fils de Dieu.

47. O nefandissimum proditorem, et juste a beatorum societate discretum! Per osculum causam fecit venire interitus, per quod humani generis declaratur affectus. *Sup. Ps.* 18, *post init. v.* 2, *f.* 17, *col.* 4. Cassiodor

O traître infâme, justement exclu de la société des bienheureux ! Il fit sortir la mort d'un baiser, qui est le signe de l'affection parmi les hommes.

48. O res amara et omni felle deterior! Convivam ad proditionem, discipulum ad necem, conservatorem pecunia præmio subito fuisse corruptum. *Sup. Ps.* 63, *ab init. v.* 3, *f.* 93, *col.* 3.

O iniquité cruelle, plus amère que le fiel! Un convive

devient un traître, un disciple devient un meurtrier; celui qui était dépositaire de l'argent est corrompu par quelques deniers qui lui sont offerts.

...ulor. 49. Fuit laqueus diaboli armatus triginta argenteis cum Judam cepit, atque in interitum suffocavit. *Sup. Ps.* 118, *vers. Posuerunt peccatores laqueum mihi*, *f.* 188, *col.* 3.

Le lacet du démon était armé de trente deniers quand il saisit Judas et l'étrangla jusqu'à produire la mort.

...rian. 50. Non potest esse cum Christo, qui imitator Judæ mavult esse quam Christi. *De Orat. Dom. c.* 9, *in fin. p.* 270, *col.* 1, *t.* 2.

Celui-là ne peut pas être avec le Christ, qui aime mieux être l'imitateur de Judas que celui du Christ.

51. Judam inter apostolos Dominus elegit, et tamen Judas Dominum postmodum prodidit : non tamen idcirco apostolorum fides cecidit, quia proditor Judas ab eorum societate defecit. *De Unit. Eccles. ante fin. t.* 2.

Judas fut élu parmi les apôtres par le Seigneur, et cependant Judas trahit plus tard le Seigneur ; cette trahison ne fit pas tomber la foi des apôtres, parce que le traître fut exclu de leur société.

. Hier. 52. Judas in avaritiæ tentationem ingressus, non eam superavit verum submersus, et corpus et animam perdidit. *Cateches. mystagog.* 5, *post med. apud Bibl. Patr. p.* 455, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Judas étant tombé dans la tentation de l'avarice, ne la surmonta pas; mais il se laissa submerger, et il perdit son âme et son corps.

...mus ...x. 53. Judas cum factus est proditor Filii Dei et Magistri sui, amans argentum perditionis, tunc factus est filius perditionis. *Lib. contra Manich. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 4. *p.* 266, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Judas étant devenu le traître du Fils de Dieu et de son Maître, en aimant l'argent de la perdition, devint le fils de la perdition.

...fsius ...hus. 54. Judas tradidit Christum ex avaritia, quem Judæi tradiderunt ex invidia. *Sup. Hymn. Passionis ad Vesp. post init. f.* 148, *E*.

Judas livra par avarice le Christ que les Juifs livrèrent par envie.

...ræm. 55. Judas sub blando oris osculo, et lingua pacem simulante, dolum occultans, adversus Dominum molitus ad proditionem. *De Morb. linguæ, circa med. p.* 100, *A*, *t.* 1.

Judas, cachant la perfidie sous le baiser des lèvres et sous des paroles de paix, trama la trahison de son Maître.

...gent. 56. Miserrimus Judas, qui cum male crimen traditionis admiserit, pejus illius criminis pœnitudinem gessit, quia pœnitus indulgentiam non quæsivit : ideo pœnitentem non adjuvit, sed peremit, quia sibi conversionis tempus occisione abstulit, et indulgentiam desperatione subtraxit. *Lib.* 2 *de Remiss. peccator. c.* 16, *a med.*

Misérable Judas, qui, après avoir commis le crime horrible de la trahison, éprouva un repentir encore plus funeste que son crime, parce qu'il ne voulut pas en implorer le pardon ! Aussi le repentir, au lieu de le relever, ne fit que l'accabler, parce qu'en se donnant la mort il se ravit à lui-même le temps de se convertir, et qu'il rendit son pardon impossible par le désespoir

57. Judas digne quidem pœnitentiam egit, quia peccavit tradens sanguinem justum ; sed ideo sibi fructum pœnitentiæ denegavit, quia peccatum traditionis suæ, ipso quem tradidit diluendum sanguine non speravit. *Ep.* 7 *ad Venantiam*, *c.* 5, *in fine.* S. Fulgent.

C'est avec raison que Judas se repentit, car il avait péché en livrant le sang du Juste; mais il se priva du fruit de son repentir, parce qu'il désespéra d'obtenir le pardon de sa trahison par le sang qu'il avait vendu.

58. Judas per molle osculi blandimentum, execrabile jaculum proditionis infixit. *Sup. Zachar. c.* 11, *col.* 2149, *B*, *tom.* 4. Gloss. ord.

C'est par la tendre caresse d'un baiser que Judas lança le trait exécrable de la trahison.

59. Habet Christus conscium munditiæ testem, cum suum non dubitet eligere proditorem. *Sup. Matth. c.* 10, *col.* 188, *E*, *t.* 5.

Le Christ a un témoin convaincu de sa pureté, puisqu'il n'a pas craint de choisir celui qui devait le trahir.

60. Multi hodie sunt, qui factum Judæ execrantur et idem faciunt : nam cum pro munere falsum testimonium dicunt, quia veritatem negant, Deum qui veritas est, vendunt ; dum charitatem violant, Deum qui charitas est, produnt. *Ibid. cap.* 26, *in illud, Ut eum traderet*, *col.* 423, *A*, *t.* 5.

Il y en a beaucoup aujourd'hui qui maudissent le crime de Judas et qui tiennent la même conduite; car lorsqu'ils rendent un faux témoignage pour de l'argent, en niant la vérité, ils vendent Dieu, qui est vérité ; lorsqu'ils violent la charité, ils trahissent Dieu, qui est charité.

61. Judas habebat adhuc aliquid de verecundia discipuli, cum non Christum palam tradidit, sed per signum osculi. *Ibid. c.* 26, *in illud, Quemcunque osculatus fuero, etc. col.* 435, *A*.

Judas avait conservé encore quelque chose du respect d'un disciple, puisqu'il ne livra pas le Christ ouvertement, mais qu'il le trahit en prenant le baiser pour signal.

62. Impudens confidentia ! Magistrum vocare, et osculum ei jungere, quem tradit. *Ibid. c.* 26, *in illud, Ave Rabbi, col.* 436, *D*. Gloss. int.

O protestation impudente ! l'appeler Maître et ajouter à cette parole le baiser qui le trahit.

63. Juda, osculo Filium hominis tradis ? Instrumento pacis mortem irrogas, servus Dominum, discipulus Magistrum prodis ? *Sup. Luc. c.* 22, *t.* 5.

Judas, c'est par un baiser que vous avez trahi le Fils de l'homme ? Sous le signe de la paix vous donnez la mort ; esclave, vous livrez votre Seigneur ; disciple, vous livrez votre Maître ?

64. Reprobus Judas cum mortem sibi contra peccatum intulit, ad æternæ mortis supplicia pervenit, et pejus de peccato pœnituit quam S. Greg. Mag.

S. Greg. Mag. peccavit. *Lib.* 11 *Moral. c.* 3, *circa med. col.* 378, *C*, *t.* 1.

Judas le réprouvé, en se donnant la mort pour se punir de son crime, arrive aux supplices éternels, et son désespoir est plus funeste encore que son péché.

65. Judas sævitiam persecutionis futuræ Antichristi ignoravit, et tamen Antichristi membrum fuit. *Ibid. lib.* 29, *c.* 6, *in princ. col.* 968, *C.*

Judas ne connaissait pas la cruauté de la persécution future de l'Antechrist, et cependant il était un membre de l'Antechrist.

66. Judas apostolis admixtus diu Redemptorem humani generis prædicavit, signacum cæteris fecit. *Lib.* 7 *in Reg. indict.* 1, *c.* 34, *Ep.* 34 *ad Leont. exconsul. post init. col.* 921, *C*, *t.* 2.

Mêlé au collége apostolique, Judas prêcha longtemps le Rédempteur du genre humain et fit des miracles avec les autres apôtres

67. Electus etiam Judas ad ministerium fuit : sed quia bonus non fuit jus amisit successionis. *Lib.* 4 *in* 1 *Reg. c.* 4, *longe ante med. col.* 1416, *C*, *t.* 2.

Judas avait été choisi pour le ministère; mais parce qu'il ne fut pas fidèle, il perdit le droit de succession.

S. Hier. 68. Judas de apostolatus fastigio in proditionis tartarum labitur, et nec familiaritate convivii, nec intinctione buccellæ, nec osculi gratia frangitur, ne quasi hominem tradat, quem Filium Dei noverat. *Tom.* 1, *Ep.* 4 *ad Rusticum, in princ. p.* 42, *D.*

Du faîte de l'apostolat Judas tombe dans l'abîme de la trahison ; ni la familiarité du festin, ni la participation au même plat, ni la faveur du baiser, rien ne peut le fléchir et l'empêcher de livrer, comme un homme ordinaire, celui qu'il avait reconnu pour le Fils de Dieu.

69. Proditor amici et Magistri, Salvatoris arguitur voce; et nodum informis lethi, trabe nectit ab alta. *Tom.* 1, *Ep.* 13 *ad Paulinum, in princ. p.* 101, *B.*

Ayant trahi son ami et son Maître, il est repris de la bouche même du Sauveur; et cependant il attache lui-même à une poutre élevée la corde qui doit l'étrangler honteusement.

70. Quanto majoris meriti fuit Judas, tanto majoris criminis est; et quanto majoris criminis, tanto majoris et pœnæ. *Tom.* 2, *lib.* 2 *advers Jovian. longe post med. pag.* 88, *C.*

Plus le mérite de Judas avait été grand, plus son crime fut grave; et plus son crime fut grave, plus son châtiment fut terrible.

71. Judæ nihil profuit paratus locus, quem suo vitio perdidit. *Ibid. longe post med. pag.* 89, *A.*

La place qui avait été préparée pour Judas ne lui servit de rien, car il la perdit par son crime.

72. Apostolorum fidem, Judæ proditio non destruxit. *Tom.* 2, *Epist.* 6 *adv. Vigilant. a med. p.* 124, *C.* S. Hier.

La trahison de Judas n'ébranla pas la foi des apôtres.

73. Judas per avaritiæ viam, venit ad homicidium. *Lib.* 16 *sup. Isaiam, c.* 59, *sup. illud, Opera eorum, opera inutilia, p.* 222, *C*, *t.* 5.

C'est par le chemin de l'avarice que Judas arriva à l'homicide.

74. Infelix Judas ! damnum quod ex effusione unguenti se fecisse credebat, vult Magistri pretio compensare : nec certam tamen postulat summam, ut saltem videretur lucrosa proditio, sed quasi vile tradens mancipium, in potestate ementium posuit quantum vellent dare. *Lib.* 4 *sup. Matth. c.* 26, *can.* 2, *n.* 278, *sup. illud, Quid vultis mihi dare ? t.* 9.

Malheureux Judas ! le dommage qu'il croyait avoir éprouvé par l'effusion des parfums, il veut le réparer par la vente de son Maître, et il ne demande pas une somme fixe, afin de donner au moins à sa trahison l'apparence d'un bénéfice; mais comme s'il s'agissait de livrer un vil esclave, il laisse à la disposition des acheteurs de fixer le prix qu'ils voudront donner.

75. Impudens quidem et scelerata confidentia Judæ ! Magistrum vocare, et osculum ei ingerere, quem tradebat. *Ibid. c.* 26, *can.* 2, *n.* 301, *sup illud, Dixit : Ave Rabbi, p.* 79, *D.*

O présomption impudente et criminelle de Judas ! Il appelle son Maître, et il baise celui qu'il trahit.

76. Nihil profuit Judæ sera pœnitentia, per quam scelus corrigere non potuit. *Lib.* 4 *sup. Matth. c.* 27, *can.* 10, *n.* 319, *sup. illud, Et projectis argenteis, etc. p.* 81, *D*, *t.* 9.

Le repentir tardif de Judas ne lui servit de rien , car il ne put en tirer la réparation de son crime.

77. Judas dat signum osculi, cum veneno doli. *Sup. Marc. c.* 14, *sup. illud, Vigilate et orate, etc. p.* 109, *D*, *t.* 9.

Judas donne un baiser pour signal, et il y met le poison de la perfidie.

78. Judas in passione Domini, ministerium diaboli fuit, et per eum effectum voluntatis propriæ est executus. *Sup. Psalm.* 128, *post init. f.* 93, *col.* 2. S. Hilar.

Dans la passion du Seigneur, Judas fut l'instrument du démon, et c'est par lui que le démon obtint la réalisation de ce qu'il voulait.

79. Juda fur pecuniæ, venditor sanguinis Justi, proditor Dei, et quantum in se est parricida, nec vitæ veniam potuit habere, nec mortis. *Sup. Psalm.* 139, *ante finem, fol.* 117, *col.* 2.

Judas, voleur d'argent, vendeur du sang innocent, traître de son Dieu, et parricide autant qu'il dépendait de lui, ne put obtenir ni le pardon de la vie, ni celui de la mort.

80. Judas proditor sero criminis sui scelere comperto laqueo se vita et fide profugus suspendit. *Pros.*

Judas le traître, comprenant trop tard l'énormité de son crime, va se pendre, et perd en même temps la foi et la vie.

ar. 81. Nihil directum in eo, nihil simplex, nihil absolutum fuit : fur antea, dehinc proditor, postremo ipse indignus ultor.

Il n'y a en lui ni droiture, ni simplicité, ni franchise ; d'abord voleur, ensuite traître, il finit par se punir indignement lui-même.

82. Nunc mulierem effuso in caput Domini unguento, damni inutilis arguens : nunc Judæis, omnes Domini aditus et egressus nuntians, nunc de pretio Justi sanguinis paciscens. *Ibid.*

Tantôt il accuse une femme de faire une dépense inutile en répandant des parfums sur la tête du Seigneur, tantôt il dévoile aux Juifs toutes les allées et les venues du Christ, puis il traite le prix du sang innocent.

ard. 83. Magna fuit ipsa Judæ proditio, sed magnificata fuit; quia a tali facta est, qui sic videbatur amicus et familiaris Christi. *Sup. Ps.* 40, *f.* 108, *col.* 2, *t.* 2.

La trahison de Judas fut grande par elle-même ; mais ce qui la rend plus grande encore, c'est qu'elle eut pour auteur un ami, un familier du Christ.

84. Judas fuit vas aureum, factus est postea vas testeum. *Sup.* 2 *Tim.* 2, *f.* 226, *col.* 2, *t.* 7.

Judas fut d'abord un vase d'or, et il devint ensuite un vase d'argile.

mart. 85. Diabolus pœnitentiam immisit Judæ proditori, et laqueum illi commonstravit, et stipendium quo strangularetur edocuit. *Epist.* 8 *ad Phil. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 1, *p.* 83, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618.

Le diable inspira le repentir au traître Judas, et il lui fit entrevoir ensuite la corde pour se pendre, et il lui montra que la récompense de son crime devait être la strangulation.

ass. 86. Judas volens resumere pecunias, quas antea Christum secutus abjecerat, non solum ad proditionem Domini lapsus, et apostolatus perdidit gradum : sed etiam vitam ipsam communi exitu finire non meruit, eamque violenta morte conclusit. *Lib.* 7 *de cœnob. Instit. c.* 14, *in fine*, *p.* 170.

Judas, voulant reconquérir la richesse à laquelle il avait auparavant renoncé en se mettant à la suite du Christ, non seulement tomba jusqu'à trahir son Maître et perdit la dignité de son apostolat, mais encore il mérita de ne pas terminer sa vie par une mort ordinaire, et il périt d'une mort violente.

87. Respice Judam apostolorum numero deputatum : quia noluit serpentis hujus caput lethale conterere, qualiter eum suo veneno peremerit, ut Redemptorem mundi et humanæ salutis Auctorem triginta argenteis persuaserit vendere. *Pros.*

Regardez Judas admis au nombre des apôtres : parce qu'il ne voulut pas écraser la tête fatale du serpent, il fut infecté de son venin mortel, au point qu'il se laissa persuader de vendre pour trente deniers le Rédempteur du monde et l'Auteur du salut du genre humain.

88. Qui nequaquam esset ad tam scelestum proditionis facinus devolutus, si non philargyriæ morbo fuisset infectus.

Jamais il ne serait tombé dans le crime de cette abominable trahison, s'il n'avait pas été corrompu par la maladie de l'avarice.

89. Nec dominicæ necationis reus sacrilegus extitisset, nisi prius solitus fuisset creditos sibi loculos compilare. *Ibid. c.* 23 *per totum, pag.* 181. Joan Cass.

Et jamais il n'aurait été l'auteur sacrilége de la mort du Seigneur, s'il ne s'était habitué auparavant à piller l'argent qui lui était confié.

90. Quis Juda beatior? sed factus est proditor. *Hom.* 68 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 564, *A*, *t.* 2. S. Joan Chr.

Qui fut plus heureux que Judas ? et cependant il devint traître.

91. Non Judæ profuit, quod Magistrum ut discipulus sequebatur, sed ut proditor periit. *Ibid. ante finem*, *col.* 565, *B*.

Il ne servit de rien à Judas d'avoir suivi le Seigneur en qualité de disciple, mais il se perdit comme traître.

92. Judas nimiæ pecuniarum cupiditatis præcipitatus ardore, cæca quadam improvisione deceptus, suam vendidit animam. *Hom. de Prodit. Judæ, circa med. col.* 820, *t.* 3.

Judas, emporté par la passion excessive et trop ardente de l'argent, trompé par une sorte d'imprévoyance aveugle, vendit son âme.

93. Judas in malitia sponte duravit, et omnibus admonitionibus spretis, proditor malignus emersit. *Ibid. in med. col.* 820, *B*.

Judas s'obstina volontairement dans sa malice, et, méprisant tous les avertissements, il devint un traître infâme.

94. Judas apostolus erat, sed pigritans factus est proditor. *Hom.* 16 *de Pœnit. ante med. col.* 896, *C*, *t.* 5.

Judas était un apôtre, mais par sa paresse il devint un traître.

95. O Christi misericordia ! o Judæ dementia ! Ille triginta denariis pasciscebatur, ut eum traderet, et Christus ei sanguinem, quem vendidit, offerebat. *Hom. de Prodit. Judæ, post med. col.* 822, *C*, *t.* 3.

O miséricorde du Christ ! ô démence de Judas ! Celui-ci convenait de trente deniers pour livrer le Christ, et le Christ lui offrait le sang même qu'il avait vendu.

96. Judas in choro discipulorum Christi fuit : mira tamen in uno temporis momento ejus facta est commutatio. *Gradu* 10, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *pag.* 264, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Joan. Clim.

Judas faisait partie du collége des disciples du Christ, et cependant il s'opéra en lui, dans l'espace d'un moment, un changement étrange.

97. Judas nunquam fuit episcopus ; sed per episcopatum apostolatus intelligitur. *Quæst.* 3, *distinct.* 24, *post med. sup. illud, Psalm.* 108, *Et episcopatum illius accipiat alter*, *part.* 1. Joan. Gers.

Judas ne fut jamais évêque ; mais par l'épiscopat il faut entendre ici l'apostolat.

98. Peccavi, inquit Judas, tradens sanguinem justum. Fuit itaque vera usquequaque confes- Joan Saresb.

sio, sed inutilis, quia potius cucurrit ad laqueum, quem meruerat, quam ad fontem misericordiæ, quam demeruerat, et obstinationis suæ duritia præcluserat sibi. *Lib.* 2 *de Nugis curial. cap.* 27, *longe ante med. p.* 369, *col.* 2, *G, edit. Colon.* 1622.

J'ai péché, dit Judas, en livrant le sang du Juste. Sa confession fut donc véritable, mais elle demeura inutile, parce qu'il courut à la corde qu'il avait méritée plutôt qu'à la fontaine de miséricorde, dont il s'était rendu indigne, et qu'il s'était fermée à lui-même par son obstination et son endurcissement.

S. Leo I. 99. Impius Judas maluit minister esse diaboli, quam apostolus Christi : quem non timoris perturbatione deseruit, sed pecuniæ cupiditate distraxit. *Serm.* 9 *de Passione, post med.*

L'impie Judas aima mieux être le suppôt du démon que l'apôtre du Christ; il n'abandonna pas son Maître sous l'impression de la crainte, mais il le livra poussé par l'amour de l'argent.

100. Scelestior omnibus, Juda, et infelicior extitisti, quem non pœnitentia vocavit ad Dominum, sed desperatio traxit ad laqueum. *Serm.* 3 *de Passione Dom. ante med.*

O Judas, tu as été le plus coupable des hommes et le plus malheureux; car le repentir ne te ramena point vers le Seigneur, et le désespoir te poussa jusqu'à te pendre.

101. Perfidus Judas inebriatus veneno, dum sitit lucrum, pervenit ad laqueum. *Ibid. Serm.* 9, *ante fin.*

Enivré de poison, le perfide Judas, pendant qu'il a soif d'argent, n'arrive qu'à la corde.

S. Maximus Taur. 102. Judas posteaquam fidem perdidit, innocentiam apostolatus amisit; omnium enim criminum reus factus est, postquam virtutum omnium Dominum negavit. *Hom.* 2 *de Latrone, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *pag* 21, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

Après avoir perdu la foi, Judas perdit l'innocence de l'apostolat; car il se rendit coupable de tous les crimes après avoir renié le Dieu de toutes les vertus.

Origen. 103. Judas indignus remedio fuit, quia non pura mente pœnituit. *Et hab. in decret. Grat. part.* 2 *de Pœnit. dist.* 3, *can. Inter*, § *Indignus*, *f.* 401, *col.* 1.

Judas fut indigne du pardon, parce que son repentir ne venait pas d'un cœur sincère.

S. Petr. Dam. 104. Proditor Salvatoris, qui ut exiguæ summæ perciperet quantitatem, sub venalitate distraxit rerum omnium Conditorem, et pro vilis amore pecuniæ, Auctorem tradidit vitæ. *Opusc.* 31, *c.* 4, *in princ. p.* 624, *col.* 1, *B*, *t.* 3.

Le traître du Sauveur, pour recevoir une petite somme d'argent, mit en vente le Créateur de l'univers, et il livra l'Auteur de la vie pour l'amour d'un vil métal.

S. Prosper. 105. Diabolus persecutus est animam Christi, et Judas animam Magistri : diabolus ad persequendum corpus Christi manet, nec Judas deest in falsis fratribus succedendo. *Sup. Ps.* 142, *v.* 3.

Le diable persécute l'âme du Christ, et Judas l'âme du Maître; le diable demeure pour persécuter le corps du Christ, et Judas ne manque pas de rester parmi les faux frères pour trahir.

106. Tarde sapere incipit Judas, et pœnitet Theophyl.
quidem, non autem recte : nam suum pœnitere bonum erat, suffocari autem diabolicum. *Sup. Matth. c.* 27, *in princ. in illud, Peccavi, tradens, etc. p.* 89, *B.*

Judas commence trop tard à comprendre; il se repent, mais non pas comme il faut; son repentir était bon, mais son suicide était diabolique.

JUDEX DEUS (Dieu juge).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Sit Dominus judex, et judicet inter me et te. 1 *Reg.* 24, *v.* 16.

Que le Seigneur soit juge, et qu'il juge entre vous et moi.

2. Non est judex super Deum, neque intelligens super Altissimum. 4 *Esdr.* 7, *v.* 19.

Il n'y a pas de juge au-dessus de Dieu, ni d'intelligence au-dessus du Très-Haut.

3. Non servastis vias, quas præcepit vobis Altissimus; et justus judex cum sit, abstulit a vobis in tempore quod donaverat. *Ibid.* 14, *v.* 31-32.

Vous n'avez pas gardé les voies que le Très-Haut vous avait prescrites, et, en juge souverainement juste, il vous a enlevé les dons qu'il vous avait prodigués dans le temps.

4. Deus judex justus, fortis et patiens. *Ps.* 7, *v.* 12.

Dieu est un juge juste, fort et patient.

5. Annuntiabunt cœli justitiam ejus, quoniam Deus judex est. *Ps.* 49, *v.* 7.

Les cieux annonceront sa justice; c'est Dieu lui-même qui est juge.

6. Quoniam Deus judex est, hunc humiliat et hunc exaltat. *Ps.* 74, *v.* 6-7.

Dieu est juge; il abaisse l'un et il élève l'autre.

7. Non judices contra judicem, quoniam secundum quod justum est judicat. *Eccli.* 8, *v.* 17.

Ne juge pas contre le juge, parce qu'il prononce selon la justice.

8. Dominus judex noster, Dominus legifer noster, Dominus rex noster; ipse salvabit nos. *Isa.* 33, *v.* 22.

Le Seigneur est notre juge, notre législateur et notre roi; il nous sauvera lui-même.

9. Ego sum judex et testis, dicit Dominus. *Jer.* 29, *v.* 23.

Je suis juge et témoin, dit le Seigneur.

10. Ipse est, qui constitutus est a Deo judex vivorum et mortuorum. *Act.* 10, *v.* 42.

C'est lui que Dieu a établi juge des vivants et des morts.

11. Unus est legislator et judex, qui potest perdere et liberare. *Jac.* 4, *v.* 12.

Il n'y a qu'un législateur et qu'un juge qui peut sauver et qui peut perdre.

12. Ecce judex ante januam assistit. *Ibid.* 5, *v.* 9.

Voilà le juge qui est debout à la porte.

JUDEX HOMO (L'homme juge).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quis te constituit judicem super nos? *Exod.* 2, *v.* 14.

Qui t'a établi juge sur nous?

2. Provide de omni plebe viros potentes et timentes Deum, in quibus sit veritas, et qui oderint avaritiam, qui judicent populum. *Ibid.* 18, *v.* 21 *et* 22.

Choisis d'entre tout le peuple des hommes puissants et craignant Dieu, en qui soit la vérité, qui détestent l'avarice et qui jugent le peuple.

3. Judices constitues, ut judicent populum justo judicio. *Deut.* 16, *v.* 18.

Vous établirez des juges, afin qu'ils jugent le peuple par un juste jugement.

4. Quis me constituat judicem super terram, ut ad me veniant omnes qui habent negotium, et juste judicem? 2 *Reg.* 15, *v.* 4.

Qui m'établira juge sur cette terre, pour que tous ceux qui ont une affaire viennent à moi et que je les juge selon la justice?

5. Videte, judices, quid faciatis, non enim hominis exercetis judicium, sed Domini; et quodcunque judicaveritis, in vos redundabit, etc. 2 *Par.* 19, *v.* 5-6.

Prenez bien garde, juges, à ce que vous ferez; car ce n'est pas la justice de l'homme que vous exercez, mais la justice du Seigneur, et tout ce que vous aurez jugé retombera sur vous.

6. Terra data est in manus impii, vultum judicium ejus operit: quod si non ille est, quis ergo est? *Job* 9, *v.* 24.

La terre est livrée aux pervers; Dieu voile le visage des justes. Si ce n'est lui, qui donc a fait toutes ces choses?

7. Omnes judices terræ laudent nomen Domini. *Ps.* 148, *v.* 11.

Juges de la terre, louez le nom du Seigneur.

8. Qui, quod novit, loquitur, judex justitiæ est. *Prov.* 12, *v.* 17.

Celui qui assure ce qu'il sait bien rend un témoignage juste.

9. Discite, judices, quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur. *Sap.* 6, *v.* 2-4.

Instruisez-vous, juges; la puissance vous est donnée par le Seigneur, et la force par le Très-Haut, qui interrogera vos œuvres et scrutera vos pensées.

10. Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitatem. *Eccli.* 7, *v.* 6.

Ne cherche point à devenir juge, si tu n'as pas la force de briser l'iniquité.

11. Judex sapiens judicabit populum suum. *Ibid.* 10, *v.* 1.

Le juge sage jugera son peuple.

12. Secundum judicem populi, sic et ministri ejus. *V.* 2.

Tel est le juge du peuple, tels sont ses ministres.

13. Magnus est judex et potens in honore: et non est major illo qui timet Deum. *V.* 27.

Les grands, les juges et les puissants sont en honneur; mais nul n'est plus grand que celui qui craint Dieu.

14. Xenia et dona excæcant oculos judicum. *Ibid.* 20, *v.* 31.

Un salaire et des dons aveuglent les yeux des juges.

15. Restituam judices tuos, ut fuerunt prius, et consiliarios tuos, sicut antiquitus: post hæc vocaberis civitas justi, urbs fidelis. *Isa.* 1, *v.* 26.

Je te donnerai des juges comme autrefois et des conseillers comme dans les jours anciens; alors tu seras appelée la cité du juste, la ville fidèle.

JUDICARE IN GENERE
(Juger en général).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non facies quod iniquum est, nec injuste judicabis. *Levit.* 19, *v.* 15.

Tu ne feras point ce qui est inique, et ne jugeras point injustement.

2. Non consideres personam pauperis, nec honores vultum potentis; juste judica proximo tuo. *Ibid.*

Tu ne considéreras point la personne du pauvre, et tu n'honoreras point la face du puissant; tu jugeras justement ton prochain

3. Quod justum est, judicate, sive civis sit ille, sive peregrinus; nulla erit distantia personarum: ita parvum audietis ut magnum, quia Dei judicium est. *Deut.* 1, *v.* 16-17.

Jugez selon la justice le citoyen comme l'étranger; ne faites acception de personne, mais écoutez le petit comme le grand, car c'est le jugement de Dieu.

4. Erudimini, qui judicatis terram, servite Domino cum timore. *Ps.* 2, *v.* 10.

Instruisez-vous, vous qui jugez la terre; servez le Seigneur avec crainte

5. Si vere utique justitiam loquimini, recta judicate, filii hominum. *Ps.* 57, *v.* 2.

Si vous parlez selon la justice, jugez selon l'équité, ô enfants des hommes!

6. Usquequo judicatis iniquitatem, et facies peccatorum sumitis? *Pros. Ps.* 81, *v.* 2.

Jusques à quand jugerez-vous injustement? jusques à quand accueillerez-vous le visage des méchants?

7. Judicate egeno et pupillo, humilem et pauperem justificate. *V.* 3.

Jugez la cause du pauvre et de l'orphelin; rendez justice aux petits et aux pauvres.

8. Diligite justitiam, qui judicatis terram. *Sap.* 1, *v.* 1.

Aimez la justice, vous qui jugez la terre.

9. In judicando, esto pupillis misericors ut pater, et pro viro matri illorum. *Eccli.* 4, *v.* 10.

Dans vos jugements, soyez pour l'orphelin miséricordieux comme un père, et soyez comme un époux pour sa mère.

10. Non judices contra judicem, quoniam, secundum quod justum est, judicat. *Ibid.* 8, *v.* 17.

Ne jugez point contre le juge, car il juge selon la justice.

11. Non est, qui invocet justitiam; neque est, qui judicet vere. *Isa.* 59, *v.* 4.

Il n'est personne qui invoque la justice ou qui juge selon l'équité.

12. Judicans judicia injusta, innocentes opprimens, et dimittens noxios. *Dan.* 13, *v.* 53.

Tu as rendu des jugements injustes, tu as opprimé les innocents et renvoyé les coupables.

13. Judicium verum judicate, et misericordiam et miserationes facite. *Zach.* 7, *v.* 9.

Jugez selon la justice; usez de clémence et de miséricorde.

14. Nolite judicare, ut non judicemini : in quo enim judicio judicaveritis, judicabimini. *Matth.* 7, *in princ.*

Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés; car vous serez jugés selon que vous aurez jugé.

15. De ore tuo te judico, serve nequam. *Luc.* 19, *v.* 22.

Je te juge par tes propres paroles, méchant serviteur.

16. Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate. *Joan.* 7, *v.* 24.

Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez avec un jugement droit.

17. Numquid lex nostra judicat hominem, nisi prius audierit ab ipso, et cognoverit quid faciat? *Ibid. v.* 51.

Notre loi juge-t-elle un homme avant de l'avoir entendu et d'avoir connu ce qu'il a fait?

18. Spiritualis judicat omnia, et ipse a nemine judicatur. 1 *Cor.* 2, *v.* 15.

L'homme spirituel juge de tout et n'est jugé de personne.

19. Audet aliquis vestrum (habens negotium adversus alterum) judicari apud iniquos, et non apud sanctos? *Pros. Ibid.* 6, *v.* 1.

Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui, ayant un différend avec son frère, ose l'appeler en jugement devant les méchants et non devant les saints?

20. An nescitis, quoniam sancti de hoc mundo judicabunt? *V.* 2.

Ignorez-vous que les saints doivent un jour juger le monde?

21. Et si in vobis judicabitur mundus, indigni estis, qui de minimis judicetis. *Ibid.*

Et si c'est vous qui devez juger le monde, êtes-vous indignes de juger les plus petites choses?

22. Nescitis, quoniam angelos judicabimus? Quanto magis sæcularia! 1 *Cor.* 6, *v.* 3.

Ne savez-vous pas que nous serons juges des anges? Combien plus devons-nous juger les choses du siècle!

JUDICARE DEI

(Juger, action de Dieu).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Judicet Dominus inter me et te, inique agis contra me. *Gen.* 16, *v.* 5.

Vous agissez injustement envers moi. Que le Seigneur soit juge entre vous et moi.

2. Absit a te ut occidas justum cum impio; qui judicas omnem terram, nequaquam facies judicium hoc. *Ibid.* 18, *v.* 25.

Vous êtes bien éloigné de perdre le juste avec l'impie; vous qui jugez la terre, vous ne rendrez pas un pareil jugement.

3. Judicabit Dominus populum suum, et in servis suis miserebitur. *Deut.* 32, *v.* 36.

Le Seigneur jugera son peuple, et il aura pitié de ses serviteurs.

4. Non juxta intuitum hominis ego judico : homo enim videt ea, quæ parent, Dominus intuetur cor. 1 *Reg.* 16, *v.* 7.

Je ne jugerai point selon le regard de l'homme; car l'homme voit ce qui paraît, mais le Seigneur regarde le cœur.

5. Utinam sic judicaretur vir cum Deo, quomodo judicatur filius hominis cum collega suo! *Job* 16, *v.* 22.

Que n'est-il permis à l'homme d'entrer en jugement avec Dieu comme avec son semblable!

6. Numquid Deum docebit quispiam scientiam, qui excelsos judicat? *Ibid.* 21, *v.* 22.

Est-ce à nous à enseigner la sagesse à Dieu, lui qui juge les esprits célestes?

7. Judica me, Domine, secundum justitiam meam et secundum innocentiam meam super me. *Ps.* 7, *v.* 9.

Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice et mon innocence,

8. Ipse judicabit orbem terræ in æquitate, judicabit populos in justitia. *Ps.* 9, *v.* 8.

Lui-même il jugera l'univers selon sa justice, il jugera les peuples selon l'équité.

9. Judicare pupillo et humili, ut non apponat ultra magnificare se homo super terram. *Ibid. in fine.*

Seigneur, vous jugerez en faveur de l'orphelin et du pauvre, afin que l'homme de la terre ne s'élève plus dans son orgueil.

10. Judica me, Domine, quoniam ego in innocentia mea ingressus sum. *Ps.* 25, *v.* 1.

Jugez-moi, Seigneur, parce que j'ai marché dans l'innocence.

11. Judica, Domine, nocentes me, et expugna impugnantes me. *Ps.* 34, *v.* 1.

Seigneur, jugez ceux qui me persécutent, combattez ceux qui me combattent.

12. Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta. *Ps.* 42, *v.* 1.

Jugez-moi, ô mon Dieu, et séparez ma cause de celle d'un peuple impie.

13. Judicare populum tuum in justitia, et pauperes tuos in judicio. *Ps.* 71, *v.* 2.

Il jugera votre peuple dans la justice, et vos pauvres dans l'équité.

14. Cum accepero tempus, ego justitias judicabo. *Ps.* 74, *v.* 2.

Quand le temps sera venu, je jugerai les justices.

15. Exaltare, qui judicas terram, redde retributionem superbis. *Ps.* 93, *v.* 2.

Levez-vous, ô juges de la terre; rendez leur salaire aux superbes.

16. Judicabit orbem terræ in æquitate, et populos in veritate sua. *Ps.* 95, *in fine.*

Il jugera l'univers dans la justice, et les peuples dans la vérité.

17. Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit. *Eccles.* 3, *v.* 17.

Dieu jugera le juste et l'impie, et alors sera le temps de toutes choses.

18. Tu dominator virtutis, cum tranquillitate judicas, et cum magna reverentia disponis nos. *Sap.* 12, *v.* 18.

Vous le dominateur de la puissance, vous êtes tranquille dans vos jugements, et vous nous gouvernez avec une sorte de respect.

19. Judicans das locum in peccatis pœnitentiæ. *V.* 19.

En jugeant, vous laissez place au repentir du péché.

20. Non judices contra judicem, quoniam, secundum quod justum est, judicat. *Eccli.* 8, *v.* 17.

Ne juge pas contre le juge, parce qu'il prononce selon la justice.

21. Dominus non elongabit, sed judicabit justos et faciet judicium. *Ibid.* 35, *v.* 22.

Le Seigneur ne tardera pas, mais il jugera les justes et il fera justice.

22. Stat ad judicandum Dominus, et stat ad judicandum populos. *Isa.* 3, *v.* 13.

Le Seigneur est debout pour juger, il est debout pour juger les peuples.

23. Non secundum visionem oculorum judicabit, neque secundum auditum aurium arguet : sed judicabit in justitia pauperes, et arguet in æquitate pro mansuetis terræ. *Ib.* 11, *v.* 4.

Il ne jugera ni sur le regard de ses yeux, ni sur le témoignage de ses oreilles; mais il rendra la justice aux pauvres, il sera le juste vengeur des faibles de la terre.

24. Tu Domine Sabaoth, qui judicas juste, et probas renes et corda, videam ultionem ex eis. *Jer.* 11, *v.* 20.

Vous, Seigneur des armées, vous qui jugez justement et sondez les reins et les cœurs, vous me ferez voir votre vengeance sur eux.

25. Nunc finis super te, et judicabo te juxta vias tuas. *Ezech.* 7, *v.* 3.

Maintenant ta fin est arrivée, et je te jugerai selon tes voies.

26. Unumquemque juxta vias suas judicabo, ait Dominus Deus. *Ibid.* 18, *v.* 30.

Je jugerai chacun selon ses voies, dit le Seigneur Dieu.

27. Non misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Pros. Joan.* 3, *v.* 17.

Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

28. Qui credit in eum, non judicatur : qui autem non credit, jam judicatus est. *V.* 18.

Celui qui croit en lui ne sera point jugé, mais celui qui n'y croit point est déjà jugé.

29. Vos secundum carnem judicatis, ego non judico quemquam. *Pros. Ibid.* 8, *v.* 15.

Vous jugez selon la chair; moi, je ne juge personne.

30. Et si judico ego, judicium meum verum est. *V.* 16.

Et si je juge, mon jugement est véritable.

JUDICIUM IN GENERE

(Jugement en général).

DEFINITIO.

Actus judicii et auctoritas judicandi est quædam potestas delegata, seu collata hominibus a Deo qui in hoc tenent locum et vices Dei. *Part.* 3 *de Statu judicum*, *c.* 1, *in princ. f.* 89, *col.* 1. S. Antonin.

L'acte du jugement et l'autorité de juger est un certain pouvoir délégué ou conféré aux hommes par Dieu, dont ils tiennent la place dans cette fonction.

Judicium est actus rationis, seu prudentiæ Dionysius tanquam dirigentis, atque sententiam profe- Carthus.

rentis. *Super Epist. ad Rom. c.* 2, *art.* 5, *f.* 5, *litt. D.*

Le jugement est un acte de la raison ou de la prudence en tant qu'elle dirige et qu'elle prononce une sentence.

Hugo a S. Victore. Judicium est per quod ex audientia meritorum, dignum redditur vel supplicium, vel meritum. *De Fruct. carnis et spir. c.* 13, *prope fin. p.* 162, *B*, *t.* 2.

Le jugement est la sentence par laquelle, après avoir entendu la cause, on prononce les peines ou les récompenses méritées.

Hugo card. Judicium est sententia diligenter examinata, procedens ex probationibus manifestis, vel præsumptionibus violentis, jus suum unicuique assignare. *Sup. Ecclesiast. c.* 5, *in princ. f.* 84, *col.* 3, *t.* 3.

Le jugement est une sentence discutée avec soin, fondée sur des preuves manifestes ou sur des présomptions très-fortes, et qui assigne à chacun son droit.

S. Thomas Aquinas. Dijudicare est actus intellectus applicantis principia certa ad examinationem propositorum. *Parte* 1 *Summæ, quæst.* 79, *art.* 9, *in corpore ad quartum, p.* 150, *col.* 1.

Juger, c'est l'acte par lequel l'intelligence applique des principes certains à l'examen des choses qu'elle se propose.

Plato. Judicium est sententia rata de re in disceptatione ambigua. *Tom.* 3, *syzygia* 6 *de Definit. in med. c.* 413, *D.*

Le jugement est une sentence portée sur un sujet douteux et en litige.

CONDITIONES JUDICII.

S. Antonin. 1. Debet judex justus esse, pro meritis unicuique retribuendo.

Un juge doit être juste et rendre à chacun selon ses mérites.

2. Debet esse fortis et constans, nec flecti timore, vel amore cujuscunque.

Il doit être courageux et ferme, et ne se laisser fléchir ni par la crainte ni par l'amour de qui que ce soit.

3. Debet esse patiens in sufferendo, sicut et Deus judex patiens est.

Il doit être patient pour souffrir, de même que Dieu est un juge patient.

4. Debet esse tranquillus in discutiendo et diffiniendo causas, sicut et Deus cum tranquillitate judicat.

Il doit être calme dans la discussion et dans la définition des causes, de même que Dieu juge avec calme.

5. Debet esse rigidus in minas inferendo, sicut Deus judex minatur peccatoribus per flagella.

Il doit être sévère pour adresser des menaces, de même que Dieu, juge suprême, menace les pécheurs de ses châtiments.

6. Debet esse æquus in decernendo, id est, servare æquitatem, quæ est severitas justitiæ et misericordiæ temperata. S. Antonin.

Il doit être équitable dans les sentences qu'il prononce, c'est-à-dire qu'il doit observer l'équité, qui n'est autre chose que la sévérité de la justice tempérée par la clémence.

7. Debet esse maturus in discutiendo.

Il doit être plein de maturité dans la discussion.

8. Debet ferre sententiam condemnationis, sicut Deus judex in suo judicio peccatores condemnat. *Part.* 3, *tit.* 9 *de Statu judicum, c.* 1, *f.* 89, *col.* 2, 3 *et* 4.

Il doit porter des sentences de condamnation, comme Dieu, juge suprême, condamnera les pécheurs dans son jugement.

Hugo card. Tria faciunt bonum judicem, scilicet :
- Potentia,
- Scientia,
- Justitia. *Sup. Ps.* 50, *fol.* 132, *col.* 4, *t.* 2.

Trois choses font le bon juge :
- La puissance,
- La science,
- La justice.

Ad recte judicandum, hæc sunt judicibus necessaria
- Ut quod præcipiunt, ipsi faciant,
- Ut ordinem juris non prætermittant,
- Ut veritatem causæ plene investigent,
- Ut personam non accipiant,
- Ut non cedant favori, vel clamori multorum,
- Ut propter timorem non declinent a rectitudine judicii,
- Ut non plus debito compatiantur,
- Ut munera non accipiant,
- Ut nullas preces præjudiciales admittant. *Super Ps.* 57, *f.* 146, *col.* 1.

Pour juger équitablement, les juges doivent
- Faire eux-mêmes ce qu'ils ordonnent,
- Ne jamais transgresser l'ordre du droit,
- Rechercher entièrement la vérité de la cause,
- Ne pas faire acception de personnes,
- Ne céder ni aux clameurs ni aux faveurs du grand nombre,
- Ne pas se laisser détourner par la crainte de la droiture du jugement,
- Ne pas pousser trop loin la compassion,
- Ne pas recevoir de présents,
- N'admettre aucune prière à l'encontre de la justice.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Cognoscamus in judicando homines, quod non ex voluntate nostra et potestate, sed ex æquitate debeamus formare sententiam : jus-

titia enim est in judicando, non potentia. *Lib.* 5, *Epist.* 20 *ad Herontianum, post med. col.* 547, *C, t.* 3.

Sachons, quand nous avons à juger les hommes, que nous ne devons pas porter la sentence d'après notre caprice et notre puissance, mais d'après l'équité; car c'est la justice et non la puissance qu'il faut dans les jugements.

2. Mitigat judicem pudor reorum, excitat autem pertinacia denegantium. *Lib.* 1 *de Cain et Abel, c.* 9, *in princ. col.* 948, *D, t.* 4.

La honte des coupables adoucit le juge, mais l'obstination de ceux qui nient excite sa sévérité.

3. Judicando caveatur, ne major pœna, quam culpa sit. *Lib.* 2 *de Apologia David, cap.* 2, *a med. col.* 1199, *D, t.* 4.

Quand on juge, on doit prendre garde que la peine ne soit plus grande que la faute.

4. Bonus judex nihil ex arbitrio suo facit, et domesticæ proposito voluntatis, sed juxta leges et jura pronuntiat, scitis juris obtemperat, non indulget propriæ voluntati. *Pros.*

Un bon juge ne prononce jamais d'après ses propres idées ou d'après les caprices de sa volonté, mais il prononce d'après les lois et le droit; il se rend aux exigences du droit, et il n'écoute point sa volonté propre.

5. Nihil paratum et meditatum domo defert, sed sicut audit, ita judicat, et sicut se habet negotii natura, decernit.

Il ne rapporte de la maison aucune délibération, aucune détermination; mais il juge d'après ce qu'il entend, et il prononce selon que l'exige la nature des affaires.

6. Obsequitur legibus, non adversatur; examinat causæ merita, non mutat.

Il se soumet aux lois, au lieu d'aller contre elles; il examine l'état de la cause, et il ne cherche pas à le changer.

7. Discite, judices sæculi, quem in judicando tenere debeatis affectum, quam sobrietatem, quam sinceritatem. *Sup. Ps.* 118, *Serm.* 20, *vers.* 4, *in med. col.* 1594, *B et C, t.* 4.

Apprenez, ô juges du siècle, quelle application, quelle sobriété, quelle sincérité vous devez apporter dans vos jugements.

8. Qui judicat, non voluntati suæ obtemperare debet, sed tenere quod legum est. *Ibid. post med. col.* 1594, *D.*

Celui qui juge ne doit pas suivre les inspirations de sa volonté, mais il doit s'en tenir aux lois.

9. In judicando magis cordi sit veritatis custodia, quam obedientia voluntatis. *Ibid. post med. col.* 1595.

Dans les jugements, le cœur doit s'appliquer à garder la vérité plutôt qu'à écouter la volonté.

10. Judicis non est sine accusatore damnare, quia et Dominus Judam cum fur esset, quia non erat accusatus, minime abjecit. *Sup. Epist.* 1 *Cor. c.* 5, *in princ. col.* 1894, *B, t.* 5.

Un juge ne doit pas condamner sans avoir entendu un accusateur; car le Seigneur ne rejeta point Judas, quoiqu'il fût voleur, parce qu'il n'était pas accusé.

11. Unusquisque de alio judicaturus, de seipso prius judicet, nec minora in altera errata condemnet, cum ipse graviora commiserit. *Lib.* 2 *de Apolog. David, cap.* 2, *a med. col.* 1199, *D, t.* 4. S. Ambr.

Quiconque juge les autres doit d'abord se juger lui-même, et ne pas condamner en autrui les petites fautes quand il en commet lui-même de plus grandes.

12. Qui judicis partibus fungitur, hic reo dominetur, necesse est. *Et habetur apud D. Joan. Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 97, *in fine, f.* 49, *p.* 2, *A.* S. Athan. Mag.

Il est nécessaire que celui qui remplit les fonctions de juge soit au-dessus de l'accusé.

13. In nulla re tantum hodie offendunt sæculi potestates, sicut in judiciis. *Part.* 3, *tit.* 3, *c.* 1, § 9, *circa med. f.* 46, *col.* 4. S. Antonin.

Aujourd'hui il n'est rien où les puissances du siècle fassent autant de mal que dans les jugements.

14. Omnis qui juste judicat, stateram in manu gestat, et in utroque penso justitiam et misericordiam portat. *Pros.*

Quiconque juge justement tient à la main la balance, et il met dans les deux plateaux la justice et la miséricorde.

15. Sed per justitiam reddit peccatis sententiam, per misericordiam peccati temperat pœnam. *Part.* 3, *tit.* 9, *c.* 1, *post med. fol.* 90, *col.* 1.

Par la justice il prononce des peines contre le péché, et par la miséricorde il tempère la peine du péché.

16. Imple, christiane judex, pii patris officium: sic succense iniquitati, ut consulere humanitati memineris: nec in peccatorum atrocitatibus exerceas ulciscendi libidinem, sed peccatorum vulneribus curandi adhibeas voluntatem. *Pros.* S. Aug.

Juge chrétien, remplissez l'office d'un tendre père; en vous élevant contre l'iniquité, n'oubliez pas d'être humain, et quand il s'agit de crimes atroces, ne cherchez pas à satisfaire le désir de la vengeance, mais appliquez-vous à guérir les plaies de ces crimes.

17. Plerumque necesse est, exerceatur acrius inquisitio, ut manifestato scelere, sit ubi appareat mansuetudo.

Ordinairement il est nécessaire d'exercer des investigations très-sérieuses, afin que le crime étant manifeste, il y ait lieu de montrer de la clémence.

18. Non te exasperet vindicandi potestas, cui lenitatem non excussit examinandi necessitas: noli facinore invento quærere percussorem, in quo inveniendo noluisti adhibere tortorem. *Epist.* 159 *ad Marcellin. p.* 464, *D, tom.* 2.

Que le pouvoir de la vengeance, qui est entre vos mains, ne vous exaspère pas, puisque la nécessité de l'examen ne vous a pas enlevé votre douceur; quand vous avez découvert le crime, ne cherchez pas aussitôt un bourreau, puisque vous n'avez pas voulu l'employer dans la recherche du crime.

19. Judicans alium, qui est judicandus, condemnat seipsum. *De vera et falsa Pœnit. c.* 18, *in princ. p.* 749, *B, t.* 4.

Celui-là se condamne lui-même, qui juge les autres et qui mériterait d'être jugé.

S. Aug. 20. Ignorantia judicis plerumque est calamitas innocentis. *Lib.* 19 *de Civit. Dei, c.* 6, *post init. p.* 386, *C, t.* 5.

L'ignorance du juge est le plus souvent la perte de l'innocent.

21. Dum alterius judicium non timent, qui alios judicant, ad cadendum præcipites fiunt. *Prosec.*

Quand celui qui juge les autres ne craint pas la justice d'un autre juge, il tombe facilement dans l'abîme.

22. Fit, ut qui hominis non timent in delinquendo judicium, Deum sentiant judicem et ultorem. *De Vita christiana, c.* 3, *circa med. p.* 609.

Il arrive que ceux qui ne craignent pas, dans leurs crimes, la justice des hommes, éprouvent la justice et la vengeance de Dieu.

23. Multum de Deo pudicitia consequitur, cum judicem virginem promeretur. *Pros.*

La pudeur obtient beaucoup de Dieu lorsqu'elle mérite d'avoir un juge vierge.

24. Secura est de victoria castitas, cui est judicatura virginitas.

La chasteté est sûre de la victoire quand elle a la virginité pour juge.

25. Pudicitiæ causas, nisi vir pudicus audire non debet. *Serm.* 1 *fer.* 2 *post dom. Palmar. et in ord.* 118, *post med. p.* 613, *B, tom.* 10.

Il n'y a qu'un homme chaste qui puisse entendre les causes de la chasteté.

26. Ipse iniquitatis suæ testis est, qui ore absolvit, et corde condemnat. *Ibid. ante finem, p.* 614, *C.*

Celui-là se porte lui-même témoin de son iniquité, qui absout de bouche et qui condamne de cœur.

27. Judex bonus et constans, ne sanguinem innocentis addicat, nec invidiæ cedere debet, nec timere. *Ibid. in fine, p.* 614, *C.*

Un juge juste et ferme, pour ne pas exposer le sang de l'innocent, ne doit céder ni à l'envie ni à la crainte.

28. Regia via, qui terram judicant, incedere debent, nec declinare ad dexteram molliendo judicium, nec ad sinistram exasperando supplicium. *Serm.* 14 *ad fratr. in eremo, in med. p.* 928, *D, t.* 10.

Ceux qui jugent la terre doivent suivre la voie royale; ils ne doivent ni dévier à droite par trop de mollesse dans la justice, ni dévier à gauche en exagérant la rigueur du supplice.

29. O quam facile est judicare, sed o quam amarum est, quod judicatum est, retrahere! *Ibid. post med. p.* 929, *A.*

Qu'il est facile de juger, mais qu'il est difficile et amer de rétracter ce qui a été jugé!

30. Decet judices cum Dei adjutorio calcare superbiam, abominari luxuriam, abhorrere falsitatem, despicere avaritiam, quæ noverca dicitur esse summa inimica justitiæ. *Pros.* S. Aug.

Il convient que les juges, avec l'aide de Dieu, foulent aux pieds l'orgueil, qu'ils aient la luxure en abomination, la fausseté en horreur, qu'ils méprisent l'avarice, qui est appelée la marâtre et la souveraine ennemie de la justice.

31. Decet judices non avaritiam, sed largitatem sectari, et amare parvulos, pusillis et orphanis faciem serenam, non solum verbo, sed et opere demonstrare.

Il convient que les juges soient généreux et non avares, qu'ils aiment les petits, et qu'ils montrent aux pauvres et aux orphelins un visage toujours serein, non seulement par les paroles, mais encore par les actions.

32. Decet judices fidem ostendere, zelum rectitudinis observare.

Il convient qu'un juge montre de la foi et qu'il soit zélé pour la droiture.

33. Decet judices clementiæ esse cultores, detestatores sævitiæ, cunctis benignos, ad iram tardos, ad misericordiam festinos.

Qu'il soit partisan de la clémence et ennemi de la sévérité, qu'il se montre affable à tous, lent à se mettre en colère et prompt à être miséricordieux.

34. Decet judices esse in adversis firmos, in prosperis humiles et cautos; et quibuscunque dignitatibus sublimatos, seipsos agnoscant et caveant ne suos inferiores despiciant.

Qu'il soit ferme dans l'adversité, humble et prudent dans la prospérité, et, quelles que soient les dignités dont il se voit revêtu, il doit bien se garder de mépriser ses inférieurs.

35. Decet judices sapientes esse, et in lege doctissimos.

Qu'il soit très-sage et très-versé dans la connaissance des lois.

36. Decet judices plus Deum timere, quam alii homines; plus de salute animarum curare, quam corporum; plus honorem Dei, quam marsupia plena diligere. *Ibid. Serm.* 35, *ab init. p.* 961, *A, t.* 10.

Qu'il craigne Dieu plus que les autres hommes, qu'il soit plus préoccupé du salut des âmes que de celui du corps, plus zélé pour la gloire de Dieu que pour remplir son coffre.

37. Boni judices, patres sunt pauperum: mali vero non patres, sed prædones. *Ibid. ante med. p.* 961, *B.*

Les bons juges sont les pères des pauvres, et les mauvais juges ne sont pas leurs pères, mais des brigands qui les pillent.

38. Non iniquum est, ut in quo judicat homo, in eo judicetur. *Epist.* 39, *quæst.* 4, *post med. t.* 2. *Pros.*

Il n'est pas injuste que l'homme soit jugé en cela même où il juge les autres.

39. Qui judicat sine misericordia, sine misericordia judicetur. *Ibid. etc.*

Que celui qui juge sans miséricorde soit jugé sans miséricorde.

g. 40. Judicare parte absente, nec audita, nefas est. *Epist.* 162, *longe ante med. t.* 2.

C'est un crime de juger en l'absence d'une des parties et sans l'avoir entendue.

41. Nemo justius judicabit, quam qui injuste judicatus est. *Tract.* 39 *super Joan. post med. tom.* 9.

Nul ne jugera avec plus de justice que celui qui a été jugé injustement.

42. Homo judicare non potest, quem videre non potest. *Tract.* 6 *sup. Joan. longe ante med. tom.* 9.

L'homme ne doit point juger celui qu'il ne peut voir.

I. 43. Non parvi te reum peccati existimes, si facies peccatorum sumis, et non potius causas judicas meritorum. *Lib.* 2 *de Consid. ad Eugen. pap. prope fin. f.* 278, *col.* 1, *B.*

Ne vous jugez pas coupable d'une petite faute, si vous montrez les dehors de l'iniquité, au lieu d'accomplir des actions dignes de mérites.

v. 44. Tria sunt in judicio: testis, tortor, judex. *Sup. Ps.* 82, *circa med. p.* 128, *col.* 2, *C, tom.* 1.

Dans un tribunal, on distingue trois choses: les témoins, le bourreau et le juge.

lier. 45. Justi judicis est, de singulis factis apte sententiam pronuntiare. *Cateches.* 2, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 402, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618.

Un juge intègre sait se prononcer à propos sur chaque fait.

cr. 46. Necesse est quod judex potius sequatur misericordiam, quam judicium: vel æquitatem, quam severitatem. *In decr. Grat. f.* 48, *col.* 3, *edit. Lugdun.* 1540.

Il est nécessaire qu'un juge soit porté plutôt à la miséricorde qu'à la justice, à la modération qu'à la rigueur.

n. 47. Nemo est judicandus, nisi prius auditus. *Sup. Deuter. c.* 1, *col.* 1463, *A, t.* 1.

Personne ne doit être jugé avant d'être entendu.

rJ. 48. Sunt hodie Ecclesiarum judices, quibus datum est etiam judicium animarum: sed nescio si quis dignus sit Spiritu Dei repleri. *Sup. lib. Judic. c.* 3, *in illud, Fuitque in eo Spiritus Dei, etc. col.* 268, *I, t.* 2.

Il y a aujourd'hui des juges dans l'Eglise: c'est à eux qu'est remis le jugement des âmes; mais j'ignore s'il en est parmi eux qui méritent d'être remplis de l'Esprit de Dieu.

49. Felix judex, qui pietatem et bonitatem sui judicis semper inspicit. *Sup. Sap. cap.* 12, *col.* 1940, *E, t.* 3.

Heureux le juge dont les yeux sont toujours fixés sur la charité et la bonté de son propre juge.

us. 50. Criminosus alterius criminis judex esse non potest, et seipsum condemnat, dum in alterius crimen sententiam profert. *In decr. part.* 2, *causa* 3, *quæst.* 7, *can. Sacerdos*, § *Ex quibus.*

Celui qui juge les fautes d'autrui doit s'en tenir exempt; en les condamnant, il se condamnerait lui-même.

51. Durum est, ut qui nescit tenere moderamina vitæ suæ, judex vitæ fiat alienæ. *Pros.* S. Greg. M.

Il est pénible de voir un homme ne sachant pas régler sa vie se faire le juge de la conduite des autres.

52. Plerumque contingit, ut hic judicii locum teneat, cui ad locum vita minime concordat. *Hom.* 26 *sup. Evang. ante med. col.* 431, *D, tom.* 2.

On voit souvent la place du juge occupée par des hommes dont la conduite n'est nullement en harmonie avec de telles fonctions.

53. Judicare de subditis digne nequeunt, qui in subditorum causis, sua, vel odium, vel gratiam sequuntur. *Ibid.*

Vous ne pouvez pas prononcer un jugement équitable sur vos inférieurs, si dans leur procès vous cherchez à satisfaire vos intérêts, votre haine ou votre plaisir.

54. In rebus ambiguis, absolutum non debet esse judicium. *Lib.* 2 *in Reg. ind.* 11, *c.* 83, *Epist.* 44 *ad Andræam episc. Tarentin. ab init. col.* 632, *A, t.* 2.

Dans les cas douteux, ne vous prononcez pas d'une manière absolue.

55. Sic fratrem tuum examina, tanquam tu quoque eadem mensura judicandus sis. *Et habet. D. Joan. Dam. lib.* 1 *Parall. c.* 97, *f.* 49, *pag.* 1, *B.* S. Greg. Naz.

Jugez votre frère comme si vous deviez être jugé à la même balance.

56. Memor sis tribunalis Domini, et de judicio tuo te intelligens judicandum. *Tom.* 2, *Epist.* 15 *ad Pamm. ante med. p.* 165, *B.* S. Hier.

Souvenez-vous du tribunal de Dieu, et sachez que vous serez jugé sur votre jugement.

57. Non est omnium recte judicare, sed eorum qui prudentes sunt. *Lib.* 1 *sup. Isaiam, c.* 1, *sup. illud, Quærite judicium, pag.* 9, *B, tom.* 5.

Il n'est pas donné à tous les juges de bien juger, mais à ceux qui sont prudents.

58. Omni tempore custodiamus judicium, ne despiciamus personam pauperis in judicio, ne divitis potentia terreamur: sed ita magnum judicemus, sicut parvum. *Lib.* 15 *sup. Isaiam, c.* 56, *sup. illud, Custodite judicium, p.* 206, *tom.* 5.

En tout temps observons la justice dans nos jugements; gardons-nous de mépriser la condition des pauvres et de trembler devant la puissance des riches; traitons les grands comme les petits.

59. Optimus judex est, qui his pessimis (iracundia et cupiditate) duobus vitiis non tenetur. *Sup. Job, c.* 36, *sup. illud, Non te ergo superet ira, p.* 210, *C, t.* 7.

Un juge parfait, c'est celui qui n'est possédé ni par la colère ni par la cupidité, deux vices bien funestes.

S. Hier. 60. Æquum judicium est ubi non persona, sed opera considerantur. *Et hab. apud Bedam, t. 7, in suis Scintillis, c. 58, col. 439.*

Un jugement est équitable lorsque pour le prononcer on considère moins la personne que ses actes.

S. Hilar. 61. Judicium ex ambiguis rebus existit, et ambiguitate adempta, judicii non desideratur examen. *In Explanat. sup. Ps. 1, post med. f. 5, col. 4.*

Le jugement a pour objet des causes douteuses; une fois le doute éclairci, il n'est plus besoin de jugement.

Hugo card. 62. Judicem oportet habere hæc duo, et quod non timeat potentes, et quod diligenter inquirat merita causæ; et ideo causa incognita præcipitat sententiam et pervertit judicium, aliquando muneribus excæcatur. *In Prov. cap. 29, f. 62, col. 4, t. 3.*

Un juge doit avoir ces deux dispositions : ne pas craindre les puissants, et rechercher avec soin le droit de la cause; aussi celui qui prononce sans bien connaître la cause agit avec trop de précipitation, et renverse la justice, quelquefois il se laisse aveugler par les présents.

63. Aliorum causas non prius dijudices, quam dignoscas. *Sup. Eccl. cap. 11, fol. 192, col. 2, t. 3.*

Avant de juger les affaires des autres, vous devez les étudier.

S. Innoc. III. 64. Vos, o judices, non attenditis merita causarum, sed merita personarum : non vitam, sed numera : non justitiam, sed pecuniam : non quod ratio dictet, sed quod voluntas affectet : non quod lex sentiat, sed quod mens cupiat. *Pros.*

Pour vous, ô juges, ce que vous regardez, ce n'est pas le droit de la cause, mais la condition des personnes; ce n'est pas leur vie, mais plutôt leurs présents; ce n'est pas la justice, mais l'argent; ce que vous recherchez, ce n'est pas ce que la raison vous dicte, mais plutôt ce que votre volonté poursuit; ce n'est pas ce que la loi demande, mais ce que votre cœur désire.

65. Non inclinatis animum ad justitiam, sed justitiam inclinatis ad animum: non ut quod licet, hoc libeat; sed ut liceat hoc, quod libet.

Vous ne conformez pas votre cœur à la justice, mais vous faites plier la justice à votre cœur, non pas afin que ce qui est permis vous plaise, mais afin que ce qui vous convient soit permis.

66. Pauperum causam negligitis, divitum causam cum instantia promovetis : in illis rigorem ostenditis, cum istis ex mansuetudine dispensatis.

Vous ne faites aucun cas des droits des pauvres, et vous faites valoir avec ardeur les droits des riches; vous vous montrez sévère envers les uns, et vous êtes très-indulgent envers les autres.

67. Illos cum difficultate respicitis, istos favore tractatis : illos negligenter auditis, istos subtiliter auscultatis.

Vous avez peine à regarder les uns, et vous traitez les autres avec faveur; vous écoutez ceux-là sans attention, et vous êtes tout oreilles pour ceux-ci.

68. Clamat pauper, et nullus exaudit : loquitur dives, et omnes applaudunt. S. Innoc. III

Le pauvre crie, et nul n'écoute sa prière; le riche parle, et tous l'applaudissent.

69. Clamat vim patiens, et nullus exaudit : vociferatur, et non est qui judicet.

L'un crie parce qu'on lui fait violence, et personne ne l'écoute; l'autre tempête, et nul ne le juge.

70. Sed si forte pauperum causam suscipitis, illos remisse fovetis : cum autem divitum causam assumitis, illos pertinaciter adjuvatis.

Vous arrive-t-il de prendre en main la cause du pauvre, vous la soutenez sans vigueur; vous chargez-vous au contraire de celle du riche, vous la défendez avec opiniâtreté.

71. Pauperes despicitis, divites honoratis : istis reverenter assurgitis, illos despicabiliter conculcatis. *Lib. 5 de Contemptu mundi, c. 4, fere per totum, p. 64.*

Vous méprisez les pauvres, vous honorez les riches; vous rampez devant ceux-ci, et vous foulez ceux-là aux pieds.

72. Vis judex esse? cognosce teipsum et tua delicta. *Hom. 42 sup. Gen. ante med. col. 384, A, tom. 1.* S. Joan. Chr.

Voulez-vous être juge? connaissez-vous vous-même et reconnaissez-vos fautes.

73. Non potest par exerceri judicium, ubi dispar esse constitit meritum. *Serm. de Helia, circa med. col. 648, C.*

Il ne peut y avoir parité dans les sentences quand il est prouvé que le mérite n'est pas égal.

74. Perfectior est ille qui non judicat, quam ille qui judicat et non condemnat; et ille qui judicat et non condemnat, melior est illo qui condemnat et dimittit. *Hom. 17 sup. Matth. oper. imperf. ante med. col. 854, D, t. 2.*

Celui qui ne juge pas est plus parfait que celui qui juge et qui ne condamne pas, et celui qui ne condamne pas est préférable à celui qui condamne et laisse aller le coupable.

75. Judicii terreni splendor est in schemate, cœlestis autem judicii majestas in virtute. *Ib. Hom. 54, in princ. col. 1130, A.*

L'éclat des jugements de la terre consiste dans l'appareil extérieur, mais la majesté du jugement des cieux consiste dans la vertu.

76. Sanctorum judicia, nec ad gratiam, nec ad inimicitiam fiunt, sed ab omni sunt dubitatione libera. *Hom. 1 ad pop. Antioch. longe post init. col. 12, C, t. 5.*

Les saints dans leurs jugements ne tiennent compte ni de la faveur ni de l'inimitié; ils sont libres de toute influence.

77. Iniquus judex, contaminata est conscientia. *Lib. 1 Parall. c. 98, in calce, f. 50. p. 1, litt. B.* S. Joan. Da

Un juge inique porte une conscience souillée.

78. Oportet judicem cuncta rimari, et ordinem rerum plena inquisitione discutere, nec Joan. Sares

ante obviare alicui, quam causa sit legitimis rationibus plenissime limitata. *Lib.* 5 *de Nugis curial. c.* 6, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 401, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1622.

Un juge doit tout observer, se rendre bien compte de chaque détail, et il ne doit aller au-devant de personne avant que la conclusion du procès ne soit pleinement établie sur des raisons légitimes.

79. Iniquus est quisquis in judiciis sequitur non causam, sed prædam. *Ibid.*

Tout juge qui s'occupe moins de la cause qui lui est soumise que du gain qu'il en retirera, est injuste.

80. Libera debent esse judicia, et quisquis ea viribus nititur perturbare, capitalem ab antiquis constitutionibus meretur pœnam. *Ibid. Epist.* 59, *ante med. p.* 511, *col.* 1, *B.*

L'administration de la justice doit être libre, et quiconque use de violence pour la troubler mérite, d'après les lois anciennes, la peine de mort.

81. Si judicialis non justus et bonus sit, ad dandum quidem his, quibus debet; et exprobrandum his, quibus oportet neque justus neque sapiens videbitur judex. *Lib.* 3 *advers. Hæres. c.* 42, *in princ. p.* 199.

Si un juge ne possède pas la justice et la bonté pour donner droit à celui qui le mérite et pour réprimander celui qu'il faut reprendre, il ne sera jamais considéré ni comme juste, ni comme sage.

82. Bonus judex sicut nocere cuilibet nescit, ita prodesse omnibus novit. *Pros.*

Si un bon juge ne sait nuire à personne, il sait aussi se rendre utile à tous.

83. Aliis enim præstat censuram justitiæ, aliis bonitatem : quia judicia sine personarum acceptione suscipit, non infirmat justitiam avaritiæ flamma, nec studet auferre alteri quod cupiat sibi. *Lib.* 3 *de summo Bono, cap.* 52, *sent.* 2, *p.* 686, *col.* 2.

Car aux uns il applique la rigueur de la justice et aux autres la douceur; il se prononce sans faire acception de personnes: n'étant pas dominé par l'avarice, il n'affaiblit pas la justice, et il ne cherche pas à enlever à autrui ce qu'il désire pour lui-même.

84. Boni judices justitiam ad solam obtinendam salutem æternam suscipiunt, nec eam muneribus acceptis destruunt, ut dum de justo judicio temporalia lucra non appetunt, præmio æterno ditentur. *Ibid. sent.* 3, *etc.*

Les bons juges rendent la justice dans le seul but d'obtenir la vie éternelle; pour recevoir des présents, ils ne lui portent jamais atteinte: de telle sorte qu'en ne recherchant pas un gain temporel dans la distribution de la justice, ils obtiennent des richesses éternelles.

85. Omnis qui recte judicat, stateram in manu gestat, et in utroque penso justitiam et misericordiam portat; sed per justitiam reddit peccati sententiam, per misericordiam peccantis temperat pœnam : sic ut justo libramine quædam per æquitatem corrigat, quædam vero per misericordiam indulgeat. *Ibid. sent.* 4, *etc.*

Un bon juge tient la balance à la main; dans un des plateaux se trouve la justice et dans l'autre la miséricorde: par la justice, il condamne le coupable; par la miséricorde, il allége la peine, et, avec ce juste contre-poids, il corrige certaines fautes en employant la rigueur, et il en excuse d'autres en recourant à la miséricorde.

86. Judex qui Dei judicia oculis suis præponit, semper timens tremensque in omni negotio reformidat, ne de justitiæ tramite devians, cadat; et unde non justificatur, inde potius condemnetur. *Ibid. sent.* 5, *etc.*

Le juge dont les yeux sont fixés sur les jugements de Dieu tremble dans chaque affaire de sortir du sentier de la justice et de tomber, craignant de trouver sa condamnation dans ce qui ne saurait le justifier.

87. Neminem stultorum, vel improborum oportet judicem esse : nam stultus per ignaviam ignorat justitiam, improbus per cupiditatem corrumpit ipsam quam didicit veritatem. *Ibid. sent.* 6, *etc.*

N'établissez jamais pour juges des insensés ou des méchants: par son indolence, l'insensé ne connaît pas ce qui est juste, et, poussé par sa passion, le méchant viole la vérité même qu'il a reconnue.

88. Gravius lacerantur pauperes a pravis judicibus, quam a cruentissimis hostibus: nullus enim prædo tam cupidus in alienis, quam judex iniquus in suis. *Pros.*

Un juge pervers fait au pauvre plus de mal que l'ennemi le plus cruel; car il n'y a pas de voleur qui soit aussi avide des biens des étrangers qu'un juge inique et avide l'est des biens de ses justiciables.

89. Latrones inaccensis facibus, ac latebrosis locis latentes insidias ponunt; isti palam rapacitatis avaritia sæviunt.

Les voleurs se cachent pour dresser des piéges dans les endroits éclairés ou dans les ténèbres; eux, au contraire, assouvissent en public leur avarice et leur rapacité.

90. Hostes in aliorum tantum sanguinem intendunt, judices vero quasi crudelissimi carnifices, civium oppressione sua subjectorum vitam extinguunt. *Ibid. sent.* 7, *p.* 687, *col.* 1.

Les ennemis ne cherchent à verser que le sang des étrangers; mais les mauvais juges, semblables à des bourreaux cruels, font mourir leurs propres concitoyens victimes de leur oppression.

91. Judices qui destruant, multi sunt : rari sunt autem, qui populos legum moderamine regant. *Ibid. sent.* 9, *etc.*

Le nombre des juges qui détruisent les peuples est grand, mais le nombre de ceux qui gouvernent les peuples par des lois sages est petit.

92. Plerumque boni judices sunt, sed ministros rapaces habent : sæpe judices pravi cupiditatis causa aut differunt, aut pervertunt judicia, nec finiunt cœpta negotia, quousque marsupia eorum, qui causantur, exhauriant. *Pros*

Souvent les juges sont bons, mais ils ont des agents rapaces; souvent le mauvais juge, poussé par la cupidité, diffère ou pervertit sa sentence, et ne finit de traiter les affaires qu'il a entreprises qu'après avoir vidé la bourse des plaideurs.

93. Quando enim judicant, non causam, sed

S. Isidorus Hispal.

dona considerant; et sicut negligentes sunt in discussione causarum, sic in earum damno solliciti sunt. *Ibid. sent.* 11, *etc.*

Lorsqu'il juge, il considère non la cause qui lui est soumise, mais les dons qui lui reviennent, et comme il est négligent pour la discussion des procès, il cherche à les faire perdre.

94. Verbosi judices, ut sapientes videantur non discutiunt causas, sed afferunt, sicque conturbant judicii ordinem : dum non suo contenti officio, aliena præsumunt. *Pros.*

Les juges bavards, afin de paraître habiles, ne discutent pas les causes, mais ils les plaident, ils troublent ainsi l'ordre de la justice, en ne se contentant pas de leur rôle et en usurpant celui des autres.

95. Quidam enim dum judicare incipiunt, irascuntur, ipsamque judicii sententiam in insaniam vertunt.

Car il en est qui, en commençant de juger, s'emportent et changent la sentence même des jugements en querelles insensées.

96. Qui iratus judicat, in furorem judicium mutat, cum ante profert sententiam, quam cognoscat.

Celui qui juge avec colère change son jugement en fureur, puisqu'il prononce la sentence avant de connaître la cause.

97. Furor in judice investigationem veri non valet attingere, quia mens ejus turbata furore, ab investigatione alienatur justitiæ.

Un juge en colère est incapable d'arriver à connaître la vérité, parce que son esprit troublé ne lui permet pas de chercher la justice.

98. Iracundus judex, judicii examen plene considerare non valet : quia caligine furoris non videt.

Un juge colère est incapable de se rendre un compte sérieux de son jugement, parce que, aveuglé par sa passion, il ne voit pas.

99. Qui autem repulso furore discutit, facilius ad contuendam veritatem mentis serenitate consurgit, et sine ulla perturbatione ad æquitatis intelligentiam pervenit. *Ibid. c.* 52, *sent.* 13, *p.* 686, *col.* 1.

Celui au contraire qui, mettant de côté toute colère, se met à discuter, arrive plus aisément à connaître la vérité, parce que son esprit est calme, et à voir clairement ce qui est juste, parce qu'il n'est pas dans le trouble.

100. Qui recte judicat, et præmium inde remunerationis expectat, fraudem in Deum perpetrat : quia justitiam, quam gratis impartiri debuit, acceptione pecuniæ vendit. *Pros.*

Celui qui juge avec droiture et qui attend d'en être payé, commet une faute contre Dieu, parce qu'il vend à prix d'argent la justice qu'il devait rendre gratuitement.

101. Bonis male utuntur, qui juste pro temporali lucro judicant : tales quippe ad veritatem, non justitiæ defensio, sed amor pecuniæ provocat, quibus si spes nummi subtrahitur, confestim a justitiæ defensione recedunt.

Celui qui, pour un gain temporel, juge avec droiture, fait un mauvais usage d'une chose bonne : ce n'est pas, en effet, la défense de la justice qui le porte à être vrai, mais c'est l'amour de l'argent; qu'il n'ait plus à compter sur un salaire, aussitôt il cesse de soutenir la justice.

S. Isidorus Hispal.

102. Acceptio munerum, prævaricatio veritatis est : dives in muneribus cito corrumpit judicem; pauper dum non habet quod offerat, non solum audiri contemnitur, sed etiam contra veritatem opprimitur. *Ibid. c.* 5, *sent.* 1, *p.* 687, *col.* 2.

Recevoir des présents, c'est trahir la vérité : le riche trouve dans les présents un moyen prompt de corrompre un juge; le pauvre au contraire, parce qu'il n'a rien à offrir, non seulement est entendu avec insouciance, mais encore il est opprimé contrairement à la justice.

103. Propterea in hac vita boni judicantur a malis, ut in altera vita, mali judicentur a bonis. *Ibid. c.* 57, *sent.* 6, *p.* 688, *col.* 2.

Ici-bas les bons sont jugés par les méchants, afin que, dans l'autre vie, les méchants soient jugés par les bons.

104. In judicio sine misericordia non sedeas, sed custodi discretionem justitiæ. *Pros.*

Ne jugez pas sans miséricorde, mais appliquez la justice avec discernement.

105. Ita clemens esto in alienis delictis, sicut in tuis : nec quenquam districtius quam te judices, nec aliter te, nec aliter alios suspenses.

Soyez indulgent pour les fautes d'autrui comme pour les vôtres; ne jugez pas les autres plus sévèrement que vous; n'ayez pas pour vous-même un autre poids que pour les autres.

106. Sic alios judica, ut ipse judicari cupis.

Jugez les autres comme vous voudriez être jugé vous-même.

107. Dum enim indulges alieno vitio, et tibi misereris : quo jure in alium statueris, eo jure teneberis : qua lege et pœnæ conditione quempiam judicaveris, eadem ipse judicandus es.

Si vous êtes indulgent pour les fautes d'autrui, on le sera pour vous-même; vous serez soumis au même droit que vous aurez imposé aux autres, et vous serez jugé avec la même sévérité que vous aurez jugé les autres.

108. Lex tua te constringit, judicium quod aliis ponis, ipse portabis : in eo enim in quo judicas, condemnandus es.

Votre loi vous tient enchaîné, vous subirez le jugement que vous prononcez contre les autres; la loi, en effet, qui vous sert de règle dans vos jugements, servira pour votre condamnation.

109. Omni primum quære, ut cum justitia defendas : nullumque condemnes ante judicium, nullum judices suspicionis arbitrio : ante proba, et sic judica.

Appliquez-vous d'abord à défendre votre client avec justice; ne condamnez personne avant de juger, et ne jugez jamais sur un simple soupçon; ayez d'abord des preuves, et jugez ensuite.

110. Non qui accusatur, sed qui vincitur,

Isidorus Hispal. reus est : quod nosti tuo, quod nescis, divino committe judicio.

Le coupable n'est pas celui qui est accusé, mais celui qui est convaincu ; ce que vous connaissez, soumettez-le à votre jugement, et ce que vous ne savez pas, confiez-le au jugement de Dieu.

111. Quamvis vera sunt, credenda non sunt, nisi quæ certis indiciis demonstrantur, nisi quæ manifesto examine convincuntur, nisi quæ ordine judiciario publicantur. *Lib.* 2 *de Synon. c.* 16, *post med.*

Lors même que des faits seraient vrais, il ne faut pas y ajouter foi, à moins qu'ils ne soient prouvés d'une manière irréfragable, ou qu'après discussion ils ne demeurent évidents, ou qu'ils ne soient publiés par voie judiciaire.

. Firm. 112. Judex integer ac bonus dicitur, cum indifferenter malefacta vindicat. *De Ira Dei, c.* 17, *p.* 355.

On dit qu'un juge est bon et intègre quand il punit les crimes sans acception des personnes.

ur. Just. 113. Debet prius dominari sibi, qui causæ constitutus est judex alienæ. Ridiculum est aspicere foris in cathedra residentem, et intus in passionum fœtoribus sepultum. *De triumphali Christi agone, c.* 12, *circa med. p.* 308, *col.* 1, *B, part.* 1.

Celui qui est chargé de juger les autres doit d'abord être maître de lui-même ; il serait ridicule de le voir extérieurement siéger dans son tribunal, tandis qu'intérieurement il est enseveli dans le bourbier de ses passions.

114. Virtus animi judiciariis sedibus præferenda est honore, desiderio et æstimatione. *Ibid.*

La vertu de l'âme doit l'emporter sur les dignités judiciaires dans nos respects, dans nos désirs et dans notre estime.

arcellus. 115. Non oportet quemlibet judicari, vel damnari priusquam legitimos habeat præsentes accusatores. *In decret. Grat. part.* 2, *causa* 3, *quæst.* 9, *can. Non, f.* 172.

Ne jugez et ne condamnez jamais un homme avant que ses accusateurs légitimes ne comparaissent avec lui.

tr. Dam. 116. Quid plane sanctius, quid Deo carius, quid certe in christiana religione præstantius, quam judicare justitiam, et illicitis ausibus per legitimi rigoris occurrere disciplinam? *Op.* 57, *dissert.* 2, *c.* 1, *circa med. p.* 766, *col.* 2, *B, tom.* 3.

Quoi de plus saint, de plus agréable à Dieu et de plus excellent dans la religion chrétienne que de rendre la justice et de s'opposer par la rigueur de justes châtiments aux audaces du crime?

ilo Jud. 117. Is qui ad judicandum ascendit tribunal, judicari se non minus, quam judicare cogitet, et una cum potestate assumat prudentiam, ne decipiatur ; justitiam, ut suum cuique tribuat; fortitudinem, ne flectatur precibus aut misericordia, quo minus animadvertat in convictos sceleris. *De Judice, in princ. pag.* 976, *tom.* 1.

Le juge qui va siéger dans un tribunal doit penser qu'il est là pour être jugé autant que pour juger ; en même temps qu'il se revêt de son pouvoir, qu'il se revête aussi de la prudence, afin de ne pas être trompé ; de la justice, afin de rendre à chacun ce qui lui est dû ; de la force, pour ne pas se laisser fléchir par les prières ou par la compassion, qui l'empêcherait de sévir contre les coupables.

118. Sanctus si se tueri in judicio non potest, supplicio judicis incauta sententia condemnat ; et reum calliditas ingenii excusat. *Lib.* 2 *de Vita contempl. c.* 7, *in princ.* S. Prosper.

Si un saint ne peut pas se défendre contre un jugement, la fausseté de la sentence le condamne au supplice, tandis que l'habileté oratoire fait absoudre le coupable.

119. Uti severitatis arbitrio judex non potest, quando reus jam non sustinet judicari. *Lib.* 1 *ad Eccl. catholic. post med. p.* 367, *col.* 2, *F.* Salvianus.

Un juge ne peut pas user de toute sa sévérité lorsque le coupable ne peut plus soutenir le jugement.

120. Absens nemo judicetur (quia divinæ et humanæ leges hoc prohibent), nisi fuerit absens ex contumacia : pro præsenti namque eum contumacia haberi facit. *In decr. Grat. part.* 2, *causa* 3, *quæst.* 9, *can. Absens, f.* 172, *col.* 4. S. Zephyrin. pap. et mart.

Ne jugez jamais un absent : c'est contraire aux lois divines et humaines, à moins qu'il ne soit absent par contumace; car, dans ce cas, il est considéré comme présent.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

121. Bene quisque judicat ea, quæ cognoscit, et ipsorum bonus est judex : is ergo in unaquaque re bene judicat, qui in illa est eruditus. *Lib.* 1 *Ethic. ad Nicom. c.* 3, *in med. tom.* 2. Aristot.

Celui qui connaît bien une chose la juge bien, il en est bon juge; vous jugerez donc bien une affaire quand vous la connaîtrez à fond.

122. Non secundum legem scriptam judicare, sed secundum quod sibi videtur, periculosum est. *Lib.* 2 *Polit. c.* 8, *post med. t.* 2.

Il est dangereux de juger non selon la loi écrite, mais d'après son propre sentiment.

123. Judicia multorum sæpe meliora sunt, quam uniuscujusque. *Ibid. lib.* 6, *cap.* 11, *in med.*

Le jugement d'un grand nombre est souvent préférable au jugement d'un seul.

124. Judex quasi argenti atque auri cognitor est, ut vere justum ab adulterato discernat. *Lib. Rhet. c.* 15, *post init. t.* 2.

Un juge, semblable à un homme qui distingue l'or et l'argent, discerne la justice de ce qui ne l'est pas.

125. Est boni judicis parvis ex rebus conjecturam facere uniuscujusque cupiditatis et incontinentiæ. *Or.* 9 *in Verrem, lib.* 4, *act.* 5, *ante med. num.* 34, *t.* 2. Cicero.

Un bon juge sait conjecturer, d'après les plus petites choses, quelle est la cupidité ou l'intempérance de chacun.

126. Sapientis est judicis, meminisse se hominem ; cogitare tantum sibi esse permis-

Cicero. sum, quantum commissum et creditum. Et non solum sibi potestatem datam, verum etiam fidem habitam esse meminisse; posse quem oderit, absolvere : quem non oderit, condemnare. Et semper, non quid ipse velit, sed lex et religio cogat, cogitare. *Or.* 14 *pro Cluentio, post med. num.* 159, *t.* 2.

Un juge sage se souvient qu'il est homme, qu'il n'a d'autre pouvoir que celui qui lui a été confié, qu'avec ce pouvoir on a mis en lui toute confiance, qu'il peut absoudre celui qu'il hait et condamner celui qu'il ne hait pas ; il se rappelle toujours qu'il peut, non pas ce qu'il veut, mais ce que la loi et la religion exigent.

127. In hoc sapientia consistit judicis, ut non solum quid possit, sed etiam quid debeat, ponderet : nec quantum sibi permissum meminerit solum, sed et quatenus commissum sit. *Or.* 39 *pro Rabirio, ante med. num.* 12, *tom.* 2.

La sagesse d'un juge consiste à peser non pas ce qu'il peut, mais ce qu'il doit, et à se souvenir non seulement de ce qui lui est permis, mais encore de ce qui lui est confié.

128. Cum judici jurato dicenda sententia sit, meminerit Deum se adhibere testem, id est, mentem suam, qua nihil homini dedit ipse Deus divinius. *Lib.* 3 *de Offic. ante med. num.* 44, *tom.* 4.

Lorsqu'un juge doit prononcer une sentence, qu'il se souvienne qu'il a pour témoin Dieu ou plutôt sa conscience, qui est ce que Dieu lui a donné de plus divin.

129. Judicis est, semper in causis verum sequi. *Lib.* 2 *de Offic. post med. t.* 4.

Un juge doit toujours donner droit à la vérité.

Mimus Publ. et Seneca. 130. Ad pœnitendum properat, cito qui judicat. *In suis Sentent. sent* 32.

Celui qui juge vite marche à grands pas vers le repentir.

Mimus Publ. 131. Judex damnatur, cum nocens absolvitur. *Ibid. sent.* 203.

Le juge est condamné lorsqu'il acquitte le coupable.

Plato. 132. Hæc est judicis virtus, non ipsam loquendi rationem, sed ut vera dicat, perspiciat. *Tom.* 1, *syzyg.* 1, *post init. in Apol. p.* 18, *A.*

Le mérite du juge consiste non pas à faire attention à la manière dont il parle, mais à voir s'il dit la vérité.

133. Non hac de causa sedet judex, ut favore et gratia jus condonet et indulgeat, sed ut judicet. *Pros.*

Un juge ne siége pas pour donner droit et pardonner par grâce ou par faveur, mais pour juger.

134. Hoc et juratus ad judicandum venit, non gratia et favore se jus condonaturum, quantum quidem ipsi videbitur, sed ex legum præscripto et formula judicaturum. *Ibid. post med. p.* 35, *D.*

Un homme est établi juge non pour donner droit par grâce ou par faveur, comme il l'entend, mais pour juger selon les prescriptions et les formules de la loi.

135. Consentaneum est judicem non esse juvenem, sed senem et ætate provectum, qui intelligat qualis sit mali natura, scientia potius, quam propria experientia dijudicans. *Tom.* 2, *syzygia, lib.* 3 *de Republ. post med. p.* 409, *B.* Plato.

Il convient qu'un juge ne soit pas jeune, mais qu'il soit avancé en âge, pour comprendre quelle est la nature d'une faute, et pour juger d'après la science plutôt que d'après son expérience personnelle.

136. Nec judex causæ sis, si non audiveris ambos. *Tom.* 3, *syzygia* 6, *in dialogo Demodoci, circa med. p.* 383, *B.*

Ne jugez jamais sans avoir entendu les deux parties.

137. Bonus judex damnat improbanda, non odit. *Lib.* 1 *de Ira, c.* 16, *post init. pag.* 403, *tom.* 1. Seneca

Un bon juge condamne ce qui est mal, mais sans haine.

138. Magno animo de rebus magnis judicandum est : alioqui videbitur illarum vitium esse, quod nostrum est. *Epist.* 71, *post med. p.* 666, *tom.* 2.

Il faut juger avec grandeur d'âme les grandes choses ; autrement ce qui vient de notre insuffisance semblera un défaut de la cause même.

139. Virtus de omnibus rebus judicat, de hac nulla. *Ibid.*

La vertu juge toutes choses, et rien ne peut la juger.

140. Honestius est, cum judicaveris amare, quam cum amaveris, judicare. *De Morib. circa med. p.* 677, *edit. Basileæ* 1537.

Il est plus convenable de juger avant d'aimer que de juger après avoir aimé.

141. Boni judicis est dispensare non tantum quid damnandum sit, sed quatenus. *Ibid. a med. p.* 678.

Un bon juge ne doit pas déclarer seulement ce qui est condamnable, mais il doit encore en donner les raisons.

142. Grave præjudicium est, quod judicium non habet. *In Prov. G.*

Il est grave de préjuger ce qui n'a pas obtenu de jugement.

143. Majus est periculum judicantis, quam ejus qui judicatur. *Sent.* 174, *p.* 65, *col.* 2, *G*, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit Colon.* 1618. Sextus phi

Celui qui juge court un plus grand danger que celui qui est jugé.

JUDICIUM DEI

(Jugement de Dieu).

DEFINITIO.

Judicium Dei est independentis potestatis decretum, definiens quid cuique debitum sit. Collector

Le jugement de Dieu, c'est la sentence du pouvoir suprême réglant ce qui est dû à chacun.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Judicium meum modo appropinquat. 4 *Esdr.* 8, *v.* 61.

Mon jugement approche.

2. Justus es, Domine, et omnia judicia tua justa sunt ; et omnes viæ tuæ misericordia, et veritas, et judicium. *Tob.* 3, *v.* 2.

Vous êtes juste, Seigneur, et tous vos jugements sont droits, et toutes vos voies sont miséricorde, vérité et justice.

3. Omnes viæ tuæ paratæ sunt, et tua judicia in tua providentia posuisti. *Judith* 9, *v.* 5.

Toutes vos voies sont préparées, et tous vos jugements sont réglés par votre providence.

4. Judicia Domini vera, justificata in semetipsa. *Pros. Ps.* 18, *v.* 10.

Les jugements du Seigneur sont véritables; ils se justifient par eux-mêmes.

5. Desiderabilia super aurum et lapidem pretiosum multum, et dulciora super mel et favum. *V.* 11.

Ils sont plus désirables que l'or et les pierres précieuses, et plus doux que le miel le plus pur.

6. Etenim servus tuus custodit ea, in custodiendis illis retributio multa. *V.* 12.

Aussi votre serviteur les garde, et en eux il trouve une abondante récompense.

7. Judicia tua abyssus multa. *Psal.* 35, *v.* 6.

Vos jugements sont profonds comme les abîmes

8. De cœlo auditum fecisti judicium, terra tremuit et quievit. *Ps.* 75, *v.* 8.

Du haut du ciel vous avez fait entendre le jugement; la terre a tremblé et s'est tenue en silence.

9. Cognovi, Domine, quia æquitas judicia tua. *Ps.* 118, *v.* 75.

J'ai reconnu, Seigneur, la justice de vos jugements.

10. Justus, es, Domine, et rectum judicium tuum. *V.* 137.

Vous êtes juste, Seigneur; vos jugements sont droits.

11. Non intres in judicium cum servo tuo, quia non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. *Ps.* 142, *v.* 2.

N'entrez pas en jugement avec votre serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié en votre présence.

12. Pondus et statera, judicia Domini sunt. *Prov.* 16, *v.* 11.

Les jugements du Seigneur sont pesés à la balance.

13. Viri mali non cogitant judicium. *Ibid.* 28, *v.* 5.

Les méchants ne pensent point au jugement.

14. Quis dicet tibi : Quid fecisti? aut quis stabit contra judicium tuum? *Sap.* 12, *v.* 12.

Qui vous dira : Qu'avez-vous fait? et qui s'élèvera contre votre jugement?

15. Magna sunt judicia tua, Domine, et inenarrabilia verba tua. *Ibid.* 17, *v.* 1.

Seigneur, vos jugements sont grands et vos paroles ineffables.

16. Ponam judicium in pondere, et justitiam in mensura. *Isa.* 28, *v.* 17.

L'équité sera ma règle, et la justice ma loi.

17. In veritate educet judicium. *Ibid.* 42, *v.* 3.

Il jugera dans la vérité.

18. Ego Dominus diligens judicium. *Ibid.* 61, *v.* 8.

Je suis le Seigneur qui aime la justice.

19. Scimus, quoniam judicium Dei est secundum veritatem. *Rom.* 2, *v.* 2.

Nous savons que Dieu juge selon la vérité.

20. Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! *Ibid.* 11, *v.* 33.

Que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables!

21. Judicia tua manifesta sunt. *Apoc.* 15, *v.* 4.

Vos jugements sont manifestés.

SENTENTIÆ PATRUM.

22. Judicium Dei magis inscrutabile est in electione gratiæ, quam in retributione justitiæ. *Lib.* 1 *de Vocat. gentium, c.* 9, *in fine, col.* 251, *A*, *t.* 2. S. Ambr.

Le jugement de Dieu est plus impénétrable dans l'élection de la grâce que dans la rétribution de la justice.

23. Pater nobis Deus est, cum bene agimus : judex noster est, cum peccamus. *Serm.* 15 *de Natali Domini, ante med. col.* 705, *D*, *t.* 3.

Dieu est notre père quand nous faisons le bien; il est notre juge quand nous péchons.

24. Divina judicia meritum justi ex mentis habitu, non aliquo factorum exitu metiuntur. *Lib.* 1 *sup. Luc. cap.* 1, *post init. col.* 1625, *C*, *tom.* 5.

Dans son jugement, Dieu mesure les mérites du juste d'après ses intentions et non d'après le succès de ses œuvres.

25. Væ etiam laudabili vitæ, si remota misericordia, Domine, discutias eam! *Lib.* 9 *Confess. c.* 13, *prope init. p.* 115, *B*, *t.* 1. S. Aug.

Malheur même à cette vie que nous appelons louable, ô mon Dieu, si vous la jugez sans miséricorde !

26. Animus male sibi conscius, dum sibi videtur nullam pœnam pati, credit quod non judicet Deus, et sic auferuntur judicia Dei a facie ejus, cum hæc ipsa sit magna damnatio. *Sup. Ps.* 9, *post med. vers.* 27, *Auferuntur judicia tua, etc. p.* 43, *B*, *t.* 8.

Le coupable se croit à l'abri des jugements de Dieu lorsqu'il se voit exempt de tout châtiment; ainsi les jugements de Dieu lui sont cachés, ce qui est déjà un grand châtiment.

S. Aug.

27. Duo sunt judicia Dei :	Occultum	Occultum est pœna, qua nunc unusquisque hominum aut exercetur ad purgationem, aut admonetur ad conversionem, aut si contempserit vocationem et disciplinam Dei, excæcatur ad damnationem.
	et manifestum.	Manifestum est, quo venturus est Dominus judicare vivos et mortuos, omnibus fatentibus eum esse a quo et bonis præmia, et malis supplicia tribuentur. *Sup. Psal.* 9, *in princ. c.* 37, *B*, *tom.* 8.

Le jugement de Dieu est de deux sortes :	Caché	Le jugement caché, c'est la peine par laquelle chacun est éprouvé ici-bas pour se purifier, ou par laquelle on est averti de se convertir, ou bien si l'on méprise la voix de la correction, par laquelle on est aveuglé pour la damnation éternelle
	et manifeste	Le jugement manifeste est celui qui aura lieu quand le Seigneur viendra juger les vivants et les morts, et que, de l'aveu de tous les hommes, il sera reconnu comme le rémunérateur des bons et comme le juste vengeur des crimes des méchants.

28. Judicium Dei formidandum est et amandum : formidandum malis propter pœnam, amandum bonis propter coronam. *Sup. Ps.* 100, *ab init. vers.* 1, *Misericordiam et judicium*, *p.* 772, *B*, *t.* 8.

Le jugement de Dieu est redoutable et aimable : redoutable pour les méchants à cause des supplices, aimable pour les bons à cause des récompenses.

29. Fit ut qui hominis non timent in delinquendo judicium, Deum sentiant judicem et ultorem. *De Vita christiana, c.* 4, *circa med. p.* 609, *A*, *t.* 9.

Il arrive que ceux qui ne craignent pas le jugement des hommes en péchant, éprouvent la justice et la vengeance de Dieu.

30. Ille judex Christus, nec gratia prævenitur, nec misericordia flectitur, nec pecunia corrumpitur, nec satisfactione mitigatur. *Pros.* S. Aug.

Jésus-Christ, ce juge souverain, ne se laisse ni prévenir par la faveur, ni fléchir par la compassion, ni corrompre par l'argent, ni adoucir par la satisfaction.

31. Hic dum tempus est, quidquid potest anima agat pro se, ubi locus est misericordiæ : hic agat anima pœnitentiam, ut judex ille Deus possit mutare sententiam. *Lib.* 3 *de Symbol. c.* 8, *in fine*, *p.* 774, *B*, *t.* 9.

Tandis qu'il en est temps encore, que notre âme fasse tout ce qu'elle peut dans cette vie où il y a encore place pour la miséricorde ; qu'elle fasse pénitence, afin que Dieu, son souverain juge, puisse changer sa sentence.

32. Deum, cui nuda est humana conscientia, nec testem fallunt, nec judicem homines fugiunt. *Ep.* 130, *in med. t.* 2.

Dieu voyant à nu la conscience de tous les hommes, on ne saurait ni tromper sa vue, ni échapper à sa justice.

33. Non differentis Dei spernendum est judicium, qui nonnunquam et in præsenti judex ultor assurgit. *Ep.* 178, *post init. t.* 2.

Il ne faut pas mépriser le jugement de Dieu, qui diffère de punir, mais qui se montre quelquefois même dès cette vie un juge vengeur.

34. Deus judex voluntatum est, creator autem naturarum. *Lib.* 2 *de Actis cum Felice*, *c.* 12, *post med. t.* 6.

Dieu est le juge des volontés, mais il est le créateur de notre nature.

35. Ferto patrem erudientem, ne sentias judicem punientem. *Tract.* 12 *sup. Joan. in fine*, *t.* 9.

Soumettez-vous au père qui vous corrige, afin de ne pas sentir le juge qui vous punira.

36. Non dedignatur Deus testis esse, qui judex est : quoniam qui testis est, ipse judex erit. *Ibid. tract.* 36, *ante finem*.

Dieu, quoique notre juge, ne dédaigne pas d'être notre témoin, parce qu'étant notre témoin il sera notre juge.

37. Lacessit judicem, qui postposita satisfactione delicti, quærit præmiis honorari. *Lib. Medit. c.* 3, *circa init. t.* 9.

Celui qui, sans avoir satisfait pour ses fautes, demande à être récompensé, blesse le souverain juge.

38. Novit Deus quid agas, intus te videt, intus te examinat, intus judicat, intus aut damnat, aut coronat. *Tract.* 26 *sup. Joan. in med. tom.* 9.

Dieu sait ce que vous faites ; il voit votre âme, il la scrute, il la juge, il la réprouve ou la glorifie intérieurement.

39. Ita Deus juste judicat, ut etiam exaudiat veniam deprecantes, et tanto magis quanto magis juste judicat. *Annot. in Job*, *c.* 37, *ante finem*, *t.* 4.

Dieu est juste dans ses jugements, de manière cependant à exaucer même la voix du repentir, et il l'exauce d'autant plus qu'il est plus juste dans ses jugements.

Aug. 40. Dei judicia occulta sunt multa, injusta nulla. *Lib.* 18 *de Civit. Dei, c.* 18, *post init. tom.* 5.

Les jugements cachés de Dieu sont nombreux, mais il n'y en a aucun d'injuste.

41. Inest Deo et misericordia judicanti, et judicium miseranti. *Ep.* 29, *ante finem, t.* 2.

Dieu est miséricordieux dans ses jugements et juste dans ses miséricordes.

42. Dei altum justumque judicium nullus contemptor evadit. *Epist.* 54, *longe post init. tom.* 2.

Pas un prévaricateur n'échappe au profond et juste châtiment de Dieu.

43. Laudet misericordiam qui liberatur, non culpet judicium qui punitur. *Ep.* 106, *in med. tom.* 2.

Celui qui est délivré doit bénir la miséricorde de Dieu, mais celui qui est puni ne peut pas accuser sa justice.

44. Homini possem demonstrare justitiam meam, in Dei autem judicio invenior injustus. *Annot. in Job, c.* 9, *prope fin. t.* 4.

Je pourrais prouver à un homme ma justice, mais devant Dieu je me vois injuste.

Emiss. 45. Potuit Deus delegare angelis suis discutiendi hominis potestatem : sed agnosce, o homo, nobilitatem tuam : nulli etiam vel cœlesti creaturæ esse te subjectum voluit, nulli de te judicare permisit. Agnosce nobilitatem tuam, soli Deo competit de te ferre sententiam. *Hom.* 2 *de Symbolo, in med.*

Dieu aurait pu donner à ses anges le pouvoir de juger les hommes; mais, ô homme, reconnais ta dignité : il n'a pas voulu te faire dépendre d'aucune créature, même céleste; il n'a permis à aucune de te juger. Reconnais ta dignité; Dieu s'est réservé à lui seul le droit de porter ta sentence.

. Mag. 46. Dei judicio nullus absconditur, quia nullatenus potest, aut non videre quod facimus, aut oblivisci quod videt. *Lib.* 25 *Moral. c.* 4, *ab init. num.* 4, *col.* 828, *D, t.* 1.

Personne n'échappe aux yeux de Dieu, parce qu'il lui est impossible de ne pas voir ce que nous faisons ou d'oublier ce qu'il a vu.

47. Omnia non solum facta, sed et cogita districte pensantur ; quid faciemus de incessu mali operis, si sic subtiliter Deus judicat gressus cordis? *Pros.*

Non seulement il pèse avec rigueur nos actions, mais encore nos pensées; que sera-ce de nos démarches coupables, s'il juge ainsi les désirs de notre cœur?

48. Ecce occulta mentis nostræ itinera nullus hominum videt, et tamen ante Dei oculos tot gressus ponimus, quot affectus movemus. *Ibid. c.* 3, *sub fin. col.* 828, *B.*

Nul ne voit la marche secrète de notre cœur, mais Dieu nous voit faire autant de pas que nous concevons de désirs.

49. Occulta Dei judicia, quanta obscuritate nequeunt conspici, tanta debent humilitate venerari. *Ibid. lib.* 27, *c.* 2, *prope fin. col.* 896, *litt. D.* S. Greg. Mag.

Plus les jugements cachés de Dieu nous semblent impénétrables, plus nous devons humblement les respecter.

50. Divina judicia cum nesciuntur, non audaci sermone discutienda sunt, sed formidoloso silentio veneranda. *Ibid. lib.* 32, *c.* 1, *in fine, col.* 1093, *A.*

Puisque les jugements de Dieu nous sont cachés, n'essayons pas dans nos discours de les sonder, mais respectons-les par un silence mêlé de crainte.

51. Sic Dominus uniuscujusque considerat vias, sic dinumerat gressus, ut ne minutissimæ quidem cogitationes ejus judicio, ac verba tenuissima indiscussa remaneant. *Ibid. lib.* 21, *c.* 4, *prope med. num.* 5, *col.* 715, *C.*

Le Seigneur est si attentif à nos voies, il compte si bien nos pas, que ni la moindre pensée, ni la plus légère parole ne sauraient échapper à son examen et à son jugement.

52. Christiani judicium Dei magis debent timere, quam hominum. *Tom.* 4, *Ep.* 37 *ad Pammach. et Ocean. in fine, p.* 165, *A.* S. Hier

Les chrétiens doivent plus redouter le jugement de Dieu que celui des hommes.

53. Judex Deus corrumpi non potest, quia justus est : ei resisti non potest, quia fortis est : impetuose non judicat, quia patiens est. *Lib.* 3 *Miscellan. codic.* 2, *tit.* 47, *in princ. p.* 179, *H, t.* 3. Hugo a S. Victore.

Il est impossible de corrompre Dieu notre juge, parce qu'il est juste, et de lui résister, parce qu'il est fort ; ses jugements ne sont pas impétueux, parce qu'il est patient.

54. Si purus homo judex esset, posset falli, vel corrumpi, vel vinci, et impediretur justitia : sed Deus est judex, qui nec falli, nec corrumpi, nec superari poterit. *Sup. Ps.* 49, *fol.* 128, *col.* 3, *t.* 2. Hugo card.

Si notre juge était simplement un homme, on pourrait le tromper, le gagner, lui résister, et sa justice serait entravée; mais notre juge est Dieu, et il ne peut être ni trompé, ni gagné, ni vaincu.

55. In justo judicio Christi non solum quæritur, ut Christus cognoscat se juste hominem judicare, sed etiam ut homo ipse cognoscat se juste a Christo judicari. *Hom.* 3 *sup. Matth. oper. imperf. ante finem, col.* 705, *C, t.* 2. S. Joan. Chr.

Dans le jugement de Jésus-Christ, il ne suffit pas que lui-même sache qu'il juge les hommes selon la justice, mais il faut que l'homme reconnaisse que Jésus-Christ est très-juste dans son jugement.

56. Gravissimum est, velle abyssum judiciorum Dei curiose perscrutari. *Grad.* 26, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 283, *col.* 2, *H, edit. Colon.* 1618. S. Joan. Clim.

C'est une faute très-grave de vouloir sonder avec curiosité l'abîme des jugements de Dieu.

57. Eo magis timenda sunt judicia Dei, quo de occultiori justitia et secretiori ratione pro- Joan. Saresb.

veniunt. *Ep.* 139, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 536, *D*, *edit. Colon.* 1622.

Les jugements de Dieu sont d'autant plus redoutables qu'ils sont dictés par une justice plus cachée, par une raison plus secrète.

Lact. Firm. 58. Sicut Deus erga pios indulgentissimus est pater, sic adversus impios rectissimus judex. *Lib.* 1 *divin. Inst. c.* 1, *post med. p.* 1.

De même que Dieu est un père plein d'indulgence pour les justes, de même il est un juge impitoyable à l'égard des impies.

59. Nemo judicium Dei potest, nec vivus effugere, nec mortuus. *De Ira Dei, c.* 20, *ab init. p.* 359.

Personne ne peut, ni durant la vie, ni après la mort, échapper au jugement de Dieu.

S. Leo I. 60. Justus est judex et verax, qui neminem fraudat mercede meritorum. *Serm.* 3 *de Collect. in fine.*

Dieu est un juge juste et intègre, qui ne frustre personne de la récompense méritée.

61. Iste est summi judicis tremendus aspectus: cui pervium est omne solidum, et apertum omne secretum: cui obscura clarent, muta respondent, silentium confitetur, et sine voce mens loquitur. *Serm.* 5 *Quadrag. ante finem.*

Le regard du souverain juge est terrible; il pénètre tous les corps, et il voit tous les secrets; pour lui les ténèbres brillent, les pierres répondent, le silence accuse, et l'âme même parle, quoique sans voix.

Ludov. Blos 62. In laqueum periculosum se injiciunt, qui ipsa Dei judicia temere audent perscrutari. *In Canon. vitæ spirit. c.* 5, *sub fin.*

Avoir l'audace téméraire de scruter les jugements de Dieu, c'est tomber dans un piége funeste.

Salvianus. 63. Deus ut judex arguit, et ut judex regit: judex promit sententiam, judex noxios perimit, judex innoxios muneratur. *Lib.* 1 *de Gubern. Dei, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Dieu comme juge nous accuse, et comme juge il nous régit; comme juge il prononce notre sentence, comme juge il écrase les pécheurs, et comme juge il récompense les justes.

64. O quanta est infidelis malarum mentium cæcitas! Damnationem perferimus judicantis Dei, necdum agnoscimus judicari. *Ibid. lib.* 5, *post med.*

Oh! que l'aveuglement des pécheurs est déplorable! Nous subissons la condamnation de notre juge sans nous apercevoir que nous sommes jugés.

S. Theodoret. 65. Justum est et terroris plenum divinum judicium. *Sup. Psal.* 6, *vers. ult. in fine, p.* 63, *col.* 2, *G*, *t.* 2.

Le jugement de Dieu est juste et effrayant.

Thomas a Kempis. 66. Judicia Dei metuenda sunt, non discutienda, quia humano intellectui sunt incomprehensibilia. *Lib.* 3 *de Imitat. Christi, c.* 58, *sect.* 1, *in fine, t.* 2.

Il faut craindre les jugements de Dieu et ne pas les sonder, parce qu'ils sont incompréhensibles à l'esprit de l'homme.

JUDICIUM EXTREMUM

(JUGEMENT DERNIER).

DEFINITIO.

Collector. Judicium extremum est universalis separatio bonorum a malis in valle Josaphat a summo judice Deo facta.

Le jugement dernier est la séparation générale des bons et des méchants que Dieu, le souverain Juge, fera dans la vallée de Josaphat.

DIVISIO.

S. Bonav. Judicium extremum triplex est: { Discussionis, Salvationis, Damnationis. *Sup. Ps.* 34, *in princ. p.* 103, *col.* 1, *E*, *t.* 1.

Il y a trois choses dans le jugement dernier: { La discussion, Le salut, La damnation.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Revelabitur Altissimus super sedem judicii, et pertransibunt miseriæ. *Pros.* 4 *Esdr.* 7, *v.* 33.

Le Très-Haut apparaîtra sur le trône du jugement, et toutes les misères passeront.

2. Judicium solum remanebit, veritas stabit, et fides convalescet. *V.* 34.

Seul le jugement restera, la vérité se tiendra debout, et la foi sera victorieuse.

3. Opus subsequetur, et merces ostendetur, et justitiæ vigilabunt, et injustitiæ non dominabuntur. *V.* 35.

Et immédiatement le jugement aura son cours, et la récompense apparaîtra; la justice triomphera, et le règne de l'injustice aura cessé.

4. Dies judicii erit finis temporis hujus, et initium temporis futuræ immortalitatis. *V.* 43.

Le jour du jugement sera la fin du temps présent et le commencement de l'immortalité future.

5. Judicium meum modo appropinquat. *Ibid.* 8, *v.* 61.

Mon jugement approche.

6. Judicium post mortem veniet, quando iterum reviviscemus, et tunc justorum nomina parebunt, et impiorum facta ostendentur. *Ibid.* 14, *v.* 35.

Le jugement viendra après la mort, au jour de notre résurrection, et alors les noms des justes seront proclamés, et les œuvres des impies dévoilées.

7. Præcingite vos saccis et ciliciis, plangite et dolete, quoniam appropinquavit contritio vestra. *Pros. Ibid.* 16, *v.* 2.

Couvrez-vous de cilices, gémissez et pleurez, car votre destruction approche.

8. Coruscabit Dominus, et quis non timebit? tonabit, et quis non pavebit? *V.* 10.

Le Seigneur brillera comme l'éclair, et qui ne tremblera pas? il retentira comme le tonnerre, et qui ne sera pas dans l'épouvante?

9. Ignis succenditur, et non extinguetur, donec consumat fundamenta terræ. *V.* 15.

Un feu s'allumera et ne s'éteindra qu'après avoir consumé la terre jusque dans ses fondements.

10. Væ mihi! væ mihi! quis me liberabit in illis diebus? *V.* 17.

Malheur à moi! malheur à moi! qui me sauvera dans ces jours?

11. Initium famis, et multi interitus; initium dolorum, et multi gemitus; initium bellorum, et formidabunt potestates: initium malorum, et trepidabunt omnes. *V.* 18.

Alors ce sera le commencement de la famine et de la ruine de plusieurs, le commencement des douleurs et des gémissements; le commencement des guerres, et les puissances trembleront; le commencement des calamités, et chacun sera saisi d'effroi.

12. Ecce fames, et plaga, et tribulatio, et angustia, missa sunt flagella. *V.* 20.

Voilà la famine, les plaies, les tribulations et les angoisses; tous ces fléaux sont déchaînés.

13. Ecce erit annonæ vilitas super terram, sic ut putent sibi esse directam pacem; et tunc germinabunt mala super terram, gladius, fames et magna confusio. *V.* 22.

Et voilà que les denrées de la terre se vendront à vil prix, afin que les hommes croient que la paix est arrivée; et alors les fléaux apparaîtront sur la terre: le glaive, la famine et une grande confusion.

14. Audite verbum, plebs mea, parate vos in pugnam, et in malis sic estote quasi advenæ terræ. *Pros.* *V.* 41.

Ecoute ma parole, ô mon peuple; prépare-toi pour le combat et les calamités; sois comme un voyageur sur la terre.

15. Qui vendit, quasi qui fugiat; et qui emit, quasi qui perditurus. *V.* 42.

Que celui qui vend soit comme celui qui prend la fuite, et celui qui achète comme celui qui doit tout perdre.

16. Qui mercatur, quasi qui fructum non capiat: qui ædificat, quasi non habitaturus. 4 *Esdr.* 16, *v.* 43.

Que celui qui trafique soit comme celui qui ne doit recueillir aucun bénéfice, et celui qui bâtit comme celui qui ne doit point habiter.

17. Qui seminat, quasi qui non metet: sic et qui vineam putat, quasi non vindemiaturus. *V.* 44.

Que celui qui sème soit comme celui qui ne doit point récolter, et celui qui compte sur le fruit de la vigne comme celui qui ne doit point la vendanger.

18. Qui nubunt, sic quasi filios non facturi; et qui non nubunt, sic quasi vidui. *V.* 45.

Que ceux qui épousent soient comme ceux qui ne doivent point avoir de fils, et ceux qui n'épousent point encore comme s'ils étaient déjà vieux.

19. Vos confusi eritis, cum processerint peccata vestra coram hominibus, et iniquitates erunt, quæ accusatores stabunt in die illo. *Pros.* *V.* 66.

Vous serez couverts de confusion lorsque se déroulera à la face de tous les hommes la longue suite de vos péchés; en ce jour, vos iniquités seront là pour vous accuser.

20. Quid facietis? aut quomodo abscondetis peccata vestra coram Deo et angelis ejus? Ecce judex Deus, timete eum. *V.* 67.

Que ferez-vous, ou comment pourrez-vous dérober vos péchés aux regards de Dieu et de ses anges? Voilà Dieu, votre juge; tremblez.

21. Tunc parebit probatio electorum meorum, ut aurum quod probatur ab igne. *V.* 74.

Alors apparaîtra la justification de mes élus; ils seront semblables à l'or éprouvé par le feu.

22. Audite, dilecti mei, dicit Dominus: ecce adsunt dies tribulationis, et de his liberabo vos. *V.* 75.

Ecoutez, mes bien-aimés, dit le Seigneur: voilà que les jours de tribulation sont arrivés, mais je vous en délivrerai.

23. Væ, qui constringuntur a peccatis suis, et obteguntur ab iniquitatibus suis! *V.* 78.

Malheur à ceux qui sont enchaînés par leurs péchés et couverts par leurs iniquités!

24. Quid faciam, cum surrexerit ad judicandum Deus? et cum quæsierit, quid respondebo illi? *Job* 31, *v.* 14.

Que ferai-je lorsque Dieu se lèvera pour me juger? lorsqu'il m'interrogera, que lui répondrai-je?

25. Paravit in judicio thronum suum, et ipse judicabit orbem terræ in æquitate, judicabit populos in justitia. *Ps.* 9, *v.* 8.

Il a préparé le tribunal du jugement lui-même; il jugera l'univers selon sa justice; il jugera les peuples selon l'équité.

26. Viri mali non cogitant judicium: qui autem inquirunt Dominum, animadvertunt omnia. *Prov.* 28, *v.* 5.

Les pervers ne pensent point au jugement, mais ceux qui recherchent le Seigenur considèrent toutes choses.

27. Justum et impium judicabit Deus, et tempus omnis rei tunc erit. *Eccli.* 3, *v.* 17.

Dieu jugera le juste et l'impie, et alors sera le temps de toutes choses.

28. In bono sit cor tuum, et ambula in viis cordis tui, et in intuitu oculorum tuorum, et scito quod pro omnibus his adducet te Deus in judicium. *Ibid.* 11, *v.* 9.

Que ton cœur soit pur; marche dans les voies de ton cœur et sous les regards de tes yeux, et sache que pour toutes ces choses Dieu t'appellera en jugement.

29. Cuncta, quæ fiunt, adducet Deus in judicium pro omni errato, sive bonum, sive malum illud sit. *Ibid.* 12, *in fine.*

Tout ce qui se fait, soit bien, soit mal, Dieu l'appellera en jugement.

30. Horrende et cito apparebit vobis Deus : quoniam judicium durissimum his, qui præsunt, fiet. *Pros. Sap.* 6, *v.* 6.

Dieu vous apparaîtra formidable et soudain, car un jugement très-rigoureux est réservé à ceux qui gouvernent.

31. Exiguo enim conceditur misericordia, potentes autem potenter tormenta patientur. *V.* 7.

La miséricorde est accordée aux petits, mais les puissants seront puissamment tourmentés.

32. Dominus non elongabit, sed judicabit justos, et faciet judicium. *Eccli.* 35, *v.* 22.

Le Seigneur ne tardera pas, mais il jugera les justes et il fera justice.

33. Stat ad judicandum Dominus, et stat ad judicandos populos. *Isa.* 3, *v.* 13.

Le Seigneur est debout pour juger, il est debout pour juger les peuples.

34. Dominus ad judicium veniet, cum senibus populi sui et principibus ejus. *V.* 14.

Le Seignera viendra au jugement avec les vieillards et les princes de son peuple.

35. Ululate, quia prope est dies Domini, quasi vastitas a Domino veniet. *Pros. Ibid.* 13, *v.* 6.

Poussez des hurlements, le jour du Seigneur approche ; il viendra comme la désolation envoyée par le Tout-Puissant.

36. Propter hoc omnes manus dissolventur, et omne cor hominis contabescet et conteretur. *V.* 7.

C'est pourquoi tous les bras languiront, et les cœurs seront brisés.

37. Torsiones et dolores tenebunt, quasi parturiens dolebunt, unusquisque ad proximum suum stupebit. *Isa.* 13, *v.* 8.

Les alarmes et les douleurs saisiront *les mortels;* ils ressembleront à la femme au jour de l'enfantement; ils se regarderont les uns les autres dans la stupeur.

38. Ecce dies Domini veniet crudelis, et indignationis plenus, et iræ, furorisque, ad ponendum terram in solitudinem, et peccatores ejus conterendos de ea. *Pros. v.* 9.

Voilà que le jour du Seigneur viendra, jour cruel, plein d'indignation, de colère et de fureur, il fera de la terre un désert, il en exterminera tous les impies.

39. Quoniam stellæ cœli et splendor earum non expandent lumen suum, obtenebratus est sol in ortu suo, et luna non splendebit in lumine suo. *V.* 10.

Les étoiles du ciel et leur éclat s'évanouiront; le soleil s'obscurcira à son lever, et la lune cessera de répandre sa lumière.

40. In die illa visitabit Dominus super militiam cœli in excelso, et super reges terræ, qui sunt super terram. *Pros. Ibid.* 24, *v.* 21.

En ce jour, le Seigneur visitera l'armée des cieux et les rois de la terre.

41. Et erubescet luna, et confundetur sol, cum regnaverit Dominus exercituum in monte Sion, et in conspectu senum suorum fuerit glorificatus. *V.* 23.

Et la lune rougira, et le soleil sera obscurci, quand le Seigneur des armées aura établi son règne sur la montagne de Sion, et qu'il aura signalé sa gloire en présence de ses vieillards.

42. Ecce Dominus in igne veniet, et quasi turbo quadrigæ ejus, reddere in indignatione furorem suum, et increpationem suam in flamma ignis. *Pros. Ibid.* 66, *v.* 15.

Le Seigneur paraîtra environné de feux ; son char sera semblable à un tourbillon; son indignation et ses menaces brilleront au milieu des flammes.

43. Quia in igne Dominus dijudicabit, et in gladio suo ad omnem carnem. *V.* 16.

Car le Seigneur exercera ses jugements vis-à-vis de toute chair par le feu et par le fer.

44. Milvus in cœlo cognovit tempus suum, turtur et hirundo et ciconia custodierunt tempus adventus sui : populus autem meus non cognovit judicium Domini. *Jer.* 8, *v.* 7.

Le milan connaît dans le ciel son jour, la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne gardent le temps de leur passage; mais mon peuple n'a point connu le jugement du Seigneur.

45. Finis venit, venit finis super quatuor plagas terræ. *Pros. Ezech.* 7, *v.* 2.

La fin approche, la fin vient sur les quatre parties de la terre.

46. Nunc finis super te, et immittam furorem meum in te, et judicabo te juxta vias tuas. *V.* 3.

Maintenant la fin est arrivée, et j'enverrai ma colère contre toi, et je te jugerai selon tes voies.

47. Aspiciebam donec throni positi sunt, et Antiquus dierum sedit. *Pros. Dan.* 7, *v.* 9.

Je regardais jusqu'à ce que les trônes fussent placés, et l'Ancien des jours s'assit.

48. Vestimentum ejus candidum quasi nix, et capilli capitis ejus quasi lana munda, thronus ejus flammæ ignis, rotæ ejus ignis accensus. *V.* 9.

Son vêtement était blanc comme la neige, ses cheveux sur sa tête étaient comme une laine brillante, son trône comme une flamme ardente, et ses roues comme un feu brûlant.

49. Millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei : judicium sedit, et libri aperti sunt. *V.* 10.

Mille millions le servaient, et dix mille millions étaient devant lui; le jugement commença, et les livres furent ouverts.

50. In tempore illo consurget Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi ; et veniet tempus quale non fuit ab eo, ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. *Pros. Ibid.* 12, *v.* 1.

En ce temps-là s'élèvera Michel, le grand prince, qui est debout pour les fils de son peuple; et un temps viendra, tel qu'il n'en a pas été depuis que les nations ont commencé jusqu'au temps présent.

51. Et in tempore illo salvabitur populus tuus omnis, qui inventus fuerit scriptus in libro. *Ibid.*

Et en ce temps-là seront sauvés tous ceux de ton peuple qui seront trouvés écrits dans le livre.

52. Et multi de his, qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt : alii in vitam æternam, et alii in opprobrium. *Ibid. v.* 2.

Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour l'opprobre.

53. Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti ; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. *V.* 3.

Or, ceux qui auront été savants brilleront comme la splendeur du ciel, et ceux qui enseignent la justice à plusieurs seront comme les étoiles dans toute l'éternité.

54. Canite tuba in Sion, ululate in monte sancto meo, conturbentur omnes habitatores terræ. *Pros. Joel.* 2, *v.* 1.

Sonnez de la trompette dans Sion, poussez des cris sur ma montagne sainte; que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante.

55. Quia venit dies Domini, quia prope est dies tenebrarum et caliginis, dies nubis et turbinis. *V.* 2.

Car le jour du Seigneur vient; voilà qu'il s'approche, ce jour de ténèbres et d'obscurité, ce jour de nuées et de tempêtes.

56. In diebus illis dabo prodigia in cœlo et in terra, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi. *Pros. v.* 30.

Dans ces jours, je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée.

57. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis. *V.* 31.

Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang avant que vienne le grand et terrible jour du Seigneur.

58. Ecce in diebus illis et in tempore illo, congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallem Josaphat, et disceptabo cum eis ibi super populo meo. *Ibid.* 3, *v.* 1-2.

En ces jours-là et en ce temps, j'assemblerai toutes les nations, et je les conduirai dans la vallée de Josaphat, et là j'entrerai en jugement avec elles à cause de mon peuple.

59. Consurgant et ascendant gentes in vallem Josaphat : quia ibi sedebo, ut judicem omnes gentes in circuitu. *V.* 12.

Que les nations se lèvent et montent dans la vallée de Josaphat, parce que j'y serai assis pour juger les nations.

60. Juxta est dies Domini magnus, juxta est, et velox nimis : vox diei Domini amara, tribulabitur ibi fortis. *Pros. Soph.* 1, *v.* 14.

Le grand jour du Seigneur est proche, il est proche, il s'avance rapidement : voix amère du jour du Seigneur, tribulation pour les forts.

61. Dies iræ, dies illa, dies tribulationis et angustiæ, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis, dies tubæ et clangoris. *V.* 15.

Jour de colère, ce jour ; jour d'oppression et d'angoisse, jour de misère et de calamité, jour d'obscurité et de ténèbres, jour de nuages et de tempêtes, jour de la trompette et des bruits de guerre.

62. Veniet Dominus meus, omnesque sancti cum eo ; et erit in die illa : non erit lux, sed frigus et gelu. *Zach.* 14, *v.* 5-6.

Le Seigneur mon Dieu viendra, et tous les saints avec lui; en ce jour-là il n'y aura plus de lumière, mais le froid et la glace.

63. Accedam ad vos in judicio, et ero testis velox maleficis, et adulteri, et perjuris ; et qui calumniantur viduas et pupillos, et opprimunt peregrinum, et non timuerunt me, dicit Dominus exercituum. *Malach.* 3, *v.* 5.

Je viendrai à vous au jour du jugement, et je serai un témoin fidèle contre les enchanteurs, les adultères et les parjures, contre ceux qui oppriment la veuve, l'orphelin et l'étranger, et qui ne m'ont pas craint, dit le Seigneur des armées.

64. Ecce dies veniet succensa quasi caminus, et erunt omnes superbi, et omnes facientes impietatem, stipula ; et inflammabit eos dies veniens, dicit Dominus exercituum. *Ib.* 4, *v.* 1.

Voilà qu'un jour viendra, enflammé comme la fournaise, et tous les superbes et tous ceux qui commettent l'iniquité seront comme la paille, et le jour qui vient les embrasera, dit le Seigneur des armées.

65. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis. *V.* 5.

Voilà que je vous enverrai le prophète Elie avant que soit venu le grand, l'épouvantable jour du Seigneur.

66. Sicut colliguntur zizania, et igni comburuntur, sic erit in consummatione sæculi, etc. *Matth.* 13, *v.* 40.

Comme on arrache l'ivraie et on la jette au feu, il en sera ainsi à la fin du monde.

67. In consummatione sæculi exibunt angeli, et separabunt malos de medio justorum, et mittent eos in caminum ignis : ibi erit fletus et stridor dentium. *V.* 49.

A la fin du monde, les anges sortiront et sépareront les mauvais du milieu des justes, et ils les jetteront dans la fournaise de feu; là seront les pleurs et les grincements de dents.

68. Filius hominis venturus est in gloria Patris sui cum angelis suis, et tunc reddet unicuique secundum opera ejus. *Ibid.* 16, *v.* 27.

Le Fils de l'homme viendra dans la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres.

69. Cum videritis abominationem desolationis (quæ dicta est a Daniele propheta), stantem in loco sancto, qui legit, intelligat. *Pros. Ibid.* 24, *v.* 15.

Quand vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le prophète Daniel, que celui qui lit entende.

70. Tunc, qui in Judæa sunt, fugiant in montes; et qui in tecto, non descendat tollere aliquid de domo sua; et qui in agro, non revertatur tollere tunicam suam. *V.* 16.

Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient sur les montagnes; que celui qui sera sur le toit n'en descende point pour emporter quelque chose de sa maison; que celui qui sera dans les champs ne retourne point pour prendre son vêtement.

71. Væ autem prægnantibus et nutrientibus in illis diebus! etc. *Matth.* 24, *v.* 19.

Malheur aux femmes qui seront enceintes ou qui allaiteront en ces jours-là!

72. Cum venerit Filius hominis in majestate sua, et omnes angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ. *Pros. Ibid.* 25, *v.* 31.

Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté et tous les anges avec lui, alors il s'asseoira sur le trône de sa gloire.

73. Et congregabuntur ante eum omnes gentes, et separabit eas ab invicem, sicut pastor segregat oves ab hædis; et statuet oves quidem a dextris suis, hædos autem a sinistris. *V.* 32-33.

Et toutes les nations seront assemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs, et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche.

74. Tunc dicet Rex his, qui a dextris ejus erunt: Venite, benedicti Patris mei, possidete paratum vobis regnum a constitutione mundi, etc. *V.* 34.

Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite: Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

75. Tunc dicet et his, qui a sinistris erunt: Discedite a me, maledicti, in ignem æternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus, etc. *V.* 41.

Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche: Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges.

76. Et ibunt hi, in supplicium æternum: justi autem, in vitam æternam. *V.* 46.

Et ceux-ci iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle.

77. Neque Pater judicat quemquam, sed omne judicium dedit Filio, ut omnes honorificent Filium, sicut honorificant Patrem, et potestatem dedit ei judicium facere. *Joan.* 5, *v.* 22-23-27.

Le Père ne juge personne, mais il a donné tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père, et il lui a donné la puissance de rendre les jugements.

78. Nolite mirari hoc, quia venit hora, in qua omnes qui in monumentis sunt, audient vocem Filii; et procedent, qui bona fecerunt, in resurrectionem vitæ: qui vero mala egerunt, in resurrectionem judicii. *V.* 28-29.

Ne vous en étonnez pas: l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront bien fait en sortiront pour la résurrection à la vie, mais ceux qui auront mal fait pour la résurrection du jugement.

79. Omnes stabimus ante tribunal Christi. *Rom.* 14, *v.* 10.

Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ.

80. Omnes nos manifestari oportet ante tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis, prout gessit, sive bonum, sive malum. 2 *Cor.* 5, *v.* 10.

Nous devons tous comparaître devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive ce qui est dû à ses bonnes ou à ses mauvaises actions pendant qu'il était revêtu de son corps.

81. Ipsi scitis, quia dies Domini, sicut fur in nocte, veniet. 1 *Thess.* 5, *v.* 2.

Vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur viendra comme un voleur pendant la nuit.

82. Omnes ubique pœnitentiam agant, eo quod statuit Deus diem, in quo judicaturus est orbem in æquitate. *Act.* 17, *v.* 30-31.

Que tous fassent en tous lieux pénitence, parce que Dieu a établi un jour pour juger le monde selon la justice.

83. Terribilis quædam expectatio judicii, et ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios. *Hebr.* 10, *v.* 27.

Il ne nous reste plus qu'une attente terrible du jugement et le feu vengeur qui dévorera les ennemis de Dieu.

84. Novit Dominus pios de tentatione eripere: iniquos vero in diem judicii reservare cruciandos. 2 *Petr.* 2, *v.* 9.

Le Seigneur sait délivrer ceux qui le craignent des maux par lesquels ils sont éprouvés, et réserver les pécheurs au jour du jugement pour être punis.

85. Cœli, qui nunc sunt, et terra reservati sunt in diem judicii et perditionis impiorum hominum. *Ibid.* 3, *v.* 7.

Les cieux et la terre, qui existent maintenant, sont réservés pour être brûlés par le feu au jour du jugement et de la ruine des impies.

86. Adveniet dies Domini ut fur, in quo cœli magno impetu transient: elementa vero calore solventur: terra autem, et quæ in ipsa sunt opera, exurentur. *V.* 10.

Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; et alors, au milieu d'un grand bruit, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre, avec tout ce qu'elle renferme, sera consumée par le feu.

87. Ecce venit Dominus in sanctis millibus suis, facere judicium contra omnes, et arguere omnes impios de omnibus operibus impietatis eorum, etc. *Judæ*, *v.* 14-15.

Voilà que le Seigneur vient avec la multitude de ses saints pour juger tous les hommes et pour convaincre tous les méchants de toutes leurs œuvres d'iniquité.

88. Vidi mortuos magnos et pusillos stantes in conspectu throni, et libri aperti sunt, et

alius liber apertus est, qui est vitæ. *Pros. Apoc.* 20, *v.* 11.

Et je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône; les livres furent ouverts, et un autre livre, le livre de vie, fut encore ouvert.

89. Et judicati sunt mortui ex his, quæ scripta erant in libris, secundum opera ipsorum. *V.* 12.

Et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres, selon leurs œuvres.

90. Et dedit mare mortuos, qui in eo erant : et mors et infernus dederunt mortuos suos, qui in ipsis erant, et judicatum est de singulis, secundum opera ipsorum. *V.* 13.

La mer rendit ceux qui avaient péri dans ses eaux; la mort et l'enfer rendirent aussi leurs morts, et chacun fut jugé selon ses œuvres.

91. Et infernus et mors missi sunt in stagnum ignis, et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis. *V.* 14-15.

L'enfer et la mort furent précipités dans l'étang de feu, et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

92. Tempus enim prope est : ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua. *Ibid.* 22, *v.* 10-12.

Car le temps approche; voilà que je viens promptement, et je porte ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

SENTENTIÆ PATRUM.

Mag. 93. Quoties diem judicii cogito, toto corpore contremisco. *De Paradiso animæ, part.* 1 *de Virt. c.* 21, *ante fin. p.* 168.

Toutes les fois que je pense au jour du jugement, je tremble de tous mes membres.

r. 94. Nihil est quod magis proficiat ad vitam honestam, quam ut credamus Deum judicem futurum, quem et occulta non fallant, et indecora offendant, et honesta delectent. *Lib.* 1 *Offic. c.* 26, *circa med. col.* 18, *B, t.* 1.

Rien n'est plus utile à notre salut que de croire que nous aurons pour juge Dieu, à qui rien n'est caché, que le péché offense et que la vertu réjouit.

95. Nemo de die judicii cogitat, nemo loquitur, quasi aut per omnia victuri, aut per omnia morituri. *Serm.* 80, *circa init. col.* 774, *D, tom.* 5.

Personne ne pense au jour du jugement, personne n'en parle; on dirait que nous devons vivre éternellement ou mourir pour toujours.

m. 96. Juxta est dies Domini magnus, dies judicii : juxta et velox nimis dies iræ, dies tribulationis et angustiæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis, dies tubæ et clangoris. *De Miseria homin. paulo post init.*

Le grand jour du Seigneur, le jour du jugement est proche; il est proche et il s'avance à grands pas, le jour de colère, le jour de tribulations et d'angoisses, le jour de ténèbres et de feu, le jour de nuages et de tourbillons, le jour de la trompette et du fracas.

97. In judicio hinc erunt accusantia peccata, inde terrens justitia : subtus patens horridum chaos inferni, desuper iratus judex : intus urens conscientia, foris ardens mundus. *Pros.* S. Anselm

A ce tribunal, d'un côté seront vos péchés qui vous accuseront, de l'autre la justice redoutable; sous vos pieds, l'abîme affreux de l'enfer qui s'entr'ouvre, au-dessus le Juge irrité, au-dedans la conscience qui vous brûle, et au-dehors le monde en feu.

98. Ibi justus vix salvabitur. Constrictus ubi latebo? Latere erit impossibile, apparere intolerabile. *Ibid. ante finem.*

Là, le juste pourra à peine se sauver. Enchaîné, où me cacherai-je? Me cacher sera impossible, me montrer sera insupportable.

99. Judicium durissimum fiet his, qui præsunt :
- Durum, si non bene rexerint seipsos; S. Antonin.
- Durius, si non bene gubernaverint familiam propriam;
- Durissimum, si justitiam legalem omnibus non ministraverint. *Part.* 1, *tit.* 5, *c.* 4, § 2, *fol.* 111, *col.* 4.

Le jugement sera très-sévère pour ceux qui gouvernent :
- Sévère, s'ils ne se sont pas bien gouvernés eux-mêmes;
- Plus sévère, s'ils n'ont pas bien gouverné leur famille;
- Très-sévère, s'ils n'ont pas rendu la justice à tous selon les lois.

100. In quo quemque invenerit suus novissimus dies, in hoc eum comprehendet mundi novissimus dies : quoniam qualis in die isto quisque moritur, talis in die illo judicabitur. *Ep.* 80 *ad Hesych. post init. p.* 226, *D, t.* 2. S. Aug.

Le dernier jour du monde trouvera chacun dans l'état où son dernier jour l'aura surpris; car chacun sera cité alors au jugement de Dieu dans le même état qu'il se trouvait lorsqu'il est mort.

100. In futuro Christi judicio, nec absidæ gradatæ, nec cathedræ velatæ, nec sanctimonialium occursantium atque cantantium greges adhibebuntur ad defensionem, ubi cœperit accusare conscientia, et conscientiarum arbiter judicare. *Ep.* 203 *ad Maxim. episc. ante med. p.* 534, *C, t.* 2.

Au jugement futur du Christ, ni les siéges élevés de plusieurs degrés dans les absides, ni les trônes ornés de draperies, ni les troupes des religieuses qui s'avancent en chantant ne pourront rien pour notre défense, quand ce sera la conscience qui nous accusera, et l'arbitre des consciences qui nous jugera.

102. Manifestus veniet inter justos et injustos, judicaturus juste, qui prius venit occultus ab injustis judicandus injuste. *Lib.* 20 *de Civ. Dei, c.* 24, *post med. p.* 427, *A, t.* 5.

Celui qui a voilé sa divinité pour être injustement jugé par des juges injustes, se montrera clairement au milieu des justes et des pécheurs pour les juger avec justice.

103. Quando Deus judex erit, alius testis quam conscientia tua non erit; inter judicem

S. Aug. justum et conscientiam tuam, noli timere nisi causam tuam. *Sup. Ps.* 37, *post med. vers.* 16, *p.* 219, *B*, *t.* 7.

Quand Dieu viendra pour vous juger, vous n'aurez pour témoin que votre conscience ; placé entre votre juge et votre conscience, ne craignez pas autre chose que votre cause même.

104. Judicium Dei formidandum est et amandum : formidandum malis propter pœnam, amandum bonis propter coronam. *Sup. Ps.* 100, *ab init. vers.* 1, *p.* 772, *B*, *t.* 8.

Le jugement de Dieu est redoutable et aimable : redoutable pour les pécheurs à cause du châtiment, aimable pour les juges à cause de la couronne.

105. Modo tacet Christus, tacet judicio, sed non tacet præcepto : siluit ut judicaretur, non silebit cum cœperit judicare. *Tract.* 4 *in cap.* 1 *Evang. Joan. circa init. p.* 20, *D*, *t.* 9.

Maintenant Jésus-Christ se tait ; il cache sa justice, mais il ne cache pas ses préceptes ; il garde le silence pour être jugé, mais il ne se taira pas quand il viendra pour juger.

106. Tot judicibus inops astabo, quot me præcesserunt in opere bono : tot arguentibus confundar, quot mihi præbuerunt bene vivendi exempla. *Pros.*

Au milieu de mon dénuement, je trouverai des juges dans tous ceux qui m'ont devancé dans le bien, des accusateurs dans tous ceux qui m'ont fourni de bons exemples.

107. Tot vincar testibus, quot me monuerunt proficuis sermonibus, seque imitandos justis dederunt actionibus.

Je trouverai des témoins qui m'écraseront dans tous ceux qui m'ont donné de sages conseils, et qui dans leurs bonnes œuvres ont été mes modèles.

108. Domine mi, non suppetit quid dicam, non occurrit quid respondeam ; et cum jam intersim sævo illi discrimini, torquet me conscientia, cruciant cordis arcana, coarctat me avaritia, accusat superbia, consumit invidia, inflammat concupiscentia, infestat luxuria, dehonestat me gula, ebrietas confutat, detractio lacerat, ambitio supplantat, rapacitas objurgat, discordia me dissipat, ira perturbat, levitas dissolvit, torpor opprimit, hypocrisis fallit, adulatio frangit, favor attollit, calumnia pungit. *In Medit. c.* 4, *in princ. p.* 476, *C*, *t.* 9.

O mon Dieu, je ne sais que dire, je ne trouve rien à répondre. Comme déjà je me représente ce jour terrible ! Ma conscience me tourmente, les secrets de mon cœur m'inquiètent, l'avarice me presse, l'orgueil m'accuse, l'envie me consume, la concupiscence m'enflamme, la luxure me dévore, la gourmandise me couvre de honte, l'ivrognerie me jette dans la confusion, la médisance me déchire, l'ambition me renverse, la rapacité me fait des reproches, la discorde me mine, la colère me trouble, la légèreté me dissipe, l'engourdissement m'oppresse, l'hypocrisie me trompe, l'adulation me brise, la faveur me rend fier, la calomnie me tourmente.

109. Homines caveant futurum judicium, ne cum mundi principe damnentur, quem judicatum imitantur. *Tract.* 95 *sup. Ev. Joan. de c.* 16, *in fine. p.* 525, *A*, *t.* 9.

Que les hommes prennent garde au jugement dernier, de peur qu'après avoir imité le prince du monde déjà jugé, ils ne soient condamnés avec lui.

110. Quanta speranda vel timenda potestas judicantis, si apparuit tanta morientis? *Ibid. tr.* 119 *de c.* 19, *in fine*, *p.* 375, *B*. S. Aug.

Si Jésus-Christ a montré une si grande puissance en mourant, que sera celle que nous devons espérer ou craindre lorsqu'il nous jugera ?

111. Sedebit judex, qui stetit sub judice : damnabit veros reos, qui factus est falsus reus. *De Verbis Domini, Serm.* 64, *post med. p.* 167, *A*, *tom.* 10.

Celui qui a comparu devant des juges sera notre juge ; celui qui a pris la forme d'un coupable condamnera les vrais coupables.

112. Expectatur dies judicii, aderit ille æquissimus judex, nullius potentis personam accipiet, cujus palatium auro vel argento nemo corrumpet. *Serm.* 2 *vigil. Nat. et in ord.* 4, *longe post init. p.* 392, *D*, *t.* 10.

Le jour du jugement est attendu ; le juge souverainement équitable se montrera, il ne fera aucune acception de personnes, et nul ne pourra corrompre son tribunal par l'or et l'argent.

113. In judicio ne falsos testes adduces quibus judex fallatur, nec patronos fraudulentos : tunc enim ipse erit judex causæ tuæ, qui modo testis vitæ tuæ. *De decem Chordis*, *c.* 2, *post init. t.* 9.

Au jour du jugement, vous ne pourrez amener ni de faux témoins pour tromper votre juge, ni de perfides défenseurs ; celui qui est ici-bas le témoin de votre vie sera lui-même votre juge.

114. Advocatus noster venturus est judex noster. *Hom.* 42 *ex quinq. Hom. c.* 1, *in med. tom.* 10.

Celui qui est notre avocat doit venir pour être notre juge.

115. Homo venit ut judicaretur, homo veniet ut judicet. *Tract.* 4 *sup. Epist. Joan. ante med. t.* 9.

Il est venu avec la nature humaine pour être jugé ; il viendra avec la nature humaine pour juger.

116. Non silebit Christus judicaturus, quia siluit judicatus. *Hom.* 28 *ex quinq. Hom. c.* 1, *in med. t.* 10.

Parce que Jésus-Christ s'est tû devant ses juges, il ne se taira pas lorsqu'il jugera les hommes.

117. In futurum judicium servatur ad manifestationem atque acerrimum sensum miseriæ, quidquid nunc occultissime vindicatur. *Lib.* 3 *de lib. Arb. c.* 15, *circa fin. t.* 1.

Les iniquités les plus secrètes de cette vie sont réservées pour le jugement dernier, afin d'être manifestées et d'accabler d'une peine terrible leurs misérables auteurs.

118. Nullus erit homo, qui in judicio de sua possit infidelitate defendere : cum Christum cantet et justus ad æquitatem, et perjurus ad fraudem. *Ep.* 42, *in med. t.* 2.

Aucun homme ne pourra se défendre au jugement dernier sur son infidélité, car le juste proclame le Christ pour la justice, et le parjure le proclame aussi pour la tromperie.

Aug. 119. Deus perpauca in hoc sæculo punit, ne Dei providentia non esse credatur : et multa servat ultimo examini, ut futurum judicium commendetur. *Ep.* 54, *post init. t.* 2.

Ici-bas, Dieu punit un très-petit nombre de péchés, de peur qu'on ne croie pas à la providence divine; mais il en réserve beaucoup pour le dernier jugement, afin de lui donner plus de solennité.

120. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies. *Hom.* 13 *ex quinq. Hom. post init. tom.* 10.

Le dernier jour nous est caché afin de nous faire observer tous les jours.

Bern. 121. Novissima tua sunt, mors, judicium, gehenna. *Pros.*

Vos fins dernières sont la mort, le jugement et l'enfer.

122. Quid horribilius morte, quid judicio terribilius, gehenna nihil potest intolerabilius cogitari? Quid metuet, si quis ad ista non trepidat, non expavescit, non timore concutitur? *Serm. de Primordiis, etc. post med. fol.* 95, *col.* 4, *M.*

Quoi de plus horrible que la mort, de plus terrible que le jugement, de plus à craindre que l'enfer? Que craindra l'homme, si ces choses ne le font trembler, ne le remplissent d'épouvante, ne le saisissent de frayeur?

123. Paveo gehennam, paveo judicis vultum ipsis quoque tremendum angelicis potestatibus. *Pros.*

Je redoute l'enfer, je redoute les regards du souverain juge, redoutables même aux puissances angéliques.

124. Contremisco ab ira Potentis, a facie furoris ejus, a fragore ruentis mundi, a conflagratione elementorum, a tempestate valida, a voce archangeli, a verbo aspero.

La colère du Tout-Puissant, son visage irrité, le monde s'écroulant avec fracas, la conflagration des éléments, la tempête effroyable, la voix de l'archange, la parole terrible, me glacent d'épouvante.

125. Contremisco a dentibus bestiæ infernalis, a ventre inferi, a rugientibus præparatis ad escam.

Les dents du dragon infernal, le gouffre de l'enfer, les rugissements des bêtes prêtes à me dévorer me font trembler.

126. Horreo vermem rodentem, et ignem torrentem, fumum et vaporem et sulphur, et spiritum procellarum : horreo tenebras exteriores.

Ce ver rongeur, ce feu qui consume, cette fumée, cette vapeur, ce soufre, ce vent furieux, ces ténèbres extérieures, tout cela me pénètre d'horreur.

127. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum, ut præveniam fletibus fletum et stridorem dentium, et manuum pedumque dura vincula, et pondus catenarum prementium, stringentium, urentium, nec consumentium?

Qui donnera de l'eau à ma tête, qui donnera à mes yeux une source de larmes, afin de prévenir par mes pleurs ces pleurs et ces grincements de dents, ces chaînes étroites des pieds et des mains, ces chaînes pesantes qui accablent, qui serrent, qui brûlent et qui consument?

128. Heu me, mater mea, ut quid me genuisti, filium doloris, filium amaritudinis, indignationis et plorationis æternæ? cur exceptus genibus, cur lactatus uberibus, natus in combustionem, et cibus ignis? *Serm.* 16 *sup. Cant.* S. Bern.

Hélas! ô ma mère, pourquoi m'avez-vous donné le jour pour être un fils de douleur, d'amertume, d'indignation, de désolation éternelle? pourquoi m'avez-vous reçu sur vos genoux et nourri de votre lait, puisque je suis né pour brûler, pour être la proie des flammes?

129. Tanta erit in judicio æquitas, in judice feritas, in majestate sublimitas, novitas in facie ipsa rerum, ut non possit cogitari. *Ibid. Serm.* 73, *ante med. f.* 193, *col.* 3, *G.*

Telle sera l'équité du jugement dernier, la fureur du juge, la grandeur de sa majesté, la face nouvelle des choses, qu'il est impossible de s'en faire une idée.

130. Nudus stabit ante tribunal Christi, ut audiat vocem judicii, qui ad vocem consilii obduravit aures suas. *Pros.*

Celui qui a fermé l'oreille à la voix qui le conseillait apparaîtra dépouillé de tout devant le tribunal de Jésus-Christ pour entendre la voix qui le jugera.

131. Utilius et multo salubrius est hodie audire Deum consulentem, consolantem, admonentem, docentem, et ut multum arguentem, increpantem, corripientem, quam in die illa judicii tam amara, tam lugubri, tam tenebrosa voce, audire illum judicantem, indignantem, ulciscentem, sævientem, condemnantem. *Sermone de Verbis Habacuc, circa med. f.* 93, *col.* 1, *litt. A.*

Il est plus avantageux et plus salutaire d'écouter aujourd'hui la voix de votre Dieu, qui vous conseille, vous avertit, vous enseigne, vous reprend, vous accuse et vous corrige, que d'entendre au jour du jugement la voix si amère, si lugubre, si sombre d'un juge qui s'indigne, qui se venge, qui sévit et qui condamne.

132. Necesse est omnes, qui in futuro judicio examinandi sunt, vel esse judicis amicos, vel apud judicem intercessores habere amicos. *In suis Sent. verbo Quatuor sunt, f.* 128, *col.* 2, *litt. D.*

Il faut absolument que tous ceux qui doivent comparaître au jugement dernier soient les amis de ce juge, ou se ménagent des intercesseurs auprès de lui.

133. Quid faciet de injustis judiciis, qui ipsas quoque justitias judicabit? *Pros.*

Que fera-t-il contre les jugements injustes, lui qui jugera les justices mêmes?

134. Veniet, inquam, veniet dies judicii, ubi plus valebunt pura corda, quam astuta verba, et conscientia bona, quam marsupia plena. Quandoquidem judex ille nec falletur verbis, nec flectetur donis. *Ep.* 1 *ad Robertum nepot. suum, circa med. fol.* 204, *col.* 4, *L.*

Il viendra, vous dis-je, il viendra ce jour du jugement où les cœurs purs seront plus puissants que les paroles perfides, où une bonne conscience vaudra plus qu'une bourse bien remplie; car ce juge ne se laissera ni séduire par des discours, ni fléchir par des présents.

S. Bern. 135. Venturi timor judicii, pio cedit fraternæ charitatis exercitio. *Ep. 78 ad Suger. abbat. S. Dionysii, ante med. f. 226, col. 1, B.*

La crainte du jugement dernier cède devant le pieux exercice de la charité fraternelle.

136. Cognoscetur tunc Dominus judicia faciens, qui nunc ignoratur misericordiam quærens. *De 12 Grad. humilit. verbo Inquirimus, in fin. f. 304, col. 1, B.*

Alors on reconnaitra le Seigneur exerçant sa justice, tandis qu'on le méconnait aujourd'hui faisant miséricorde.

137. Judicium faciet gestorum quisque suorum : cunctaque cunctorum cunctis arcana patebunt. *Lib. Medit. c. 2, ante med. f. 322, col. 3, litt. G.*

Chacun jugera ses propres actions, et tous les secrets de chacun seront manifestés à tous.

138. Talis studeas vivere, qualis affectas in extremo judicio inveniri. *Ep. ad quendam, in 2 vol. in fin. f. 120, col. 2, D.*

Appliquez-vous à vivre comme vous désirez être trouvé au dernier jugement.

S. Bonav. 139. Futurum judicium est timendum propter tria :
- Propter judicis terrorem,
- Propter judicii rigorem,
- Propter suppliciorum horrorem. *Exposit. 2 sup. Ps. 118, cap. 1, vers. 6, art. 1, p. 158, col. 2, D, t. 1.*

Trois choses rendent le dernier jugement redoutable :
- La terreur du juge,
- La rigueur de la justice,
- L'horreur des supplices.

140. Judicare auctoritate et dictamine sententiæ, est totius Trinitatis. Judicare prolatione sententiæ et evidentia formæ, sive ministerio, erit Filii hominis. Judicare vero assistentia et approbatione, erit apostolorum et apostolicorum virorum. *Sup. Joan. c. 5, in illud, Potestatem dedit eis, etc. p. 340, col. 2, t. 1.*

Le jugement, quant à l'autorité et à la décision, appartient à la Trinité tout entière; quant au prononcé de la sentence et à la forme extérieure, ou au ministère, il appartient au Fils de l'homme; quant à l'assistance et à l'approbation, il appartient aux apôtres et aux hommes apostoliques.

141. Debemus tanto sollicitius diem judicii formidare, quanto eam non possumus prævidere. *Sup. Luc. c. 4, ante med. p. 46, col. 2, tom. 2.*

Nous devons craindre d'autant plus le jour du jugement dernier qu'il nous est impossible de le prévoir.

142. Etiam qui sancti sunt præsentiam Dei in judicio absque formidine non videbunt. *Lib. 3 Pharetr. c. 49, ante med. p. 174, col. 1, C, tom. 6.*

Les saints eux-mêmes ne soutiendront pas sans trembler la vue de Dieu au jugement dernier.

143. Nullus in extremo judicio poterit fallere sapientiam, flectere justitiam, inclinare clementiam, declinare ultionis et justæ retributionis sententiam. *In Soliloq. c. 3, ante med. p. 117, col. 2, C, t. 7, part. 3.* S. Bonav.

Au jugement dernier, nul ne pourra ni tromper la sagesse, ni fléchir la justice, ni attirer la clémence, ni détourner la sentence de la vengeance et d'une juste condamnation.

144. In extremo judicio latere erit impossibile, apparere intolerabile. *Ibid.*

Au dernier jugement, se cacher sera impossible, et se montrer sera intolérable.

145. Ultimum judicium erit horribile ex omni parte, quia supra erit judex austerus et iratus, subtus patens infernus, intus conscientia remordens, extra mundus ardens, a dexteris peccata accusantia, a sinistris dæmonia terrentia. *Lib. 7 Compend. Theolog. verit. c. 17, ante med. p. 791, col. 2, E, t. 7.*

Le jugement dernier sera effroyable de tous côtés : au-dessus un juge sévère et irrité, au-dessous le gouffre béant de l'enfer; au-dedans les remords de la conscience, au-dehors le monde en feu; à droite les péchés accusateurs, à gauche les démons effrayants.

146. Judicium extremum erit horribile, intolerabile, inevitabile, inopinabile, inexorabile, erubescibile. *Ibid. circa med. etc.*

Le jugement dernier sera horrible, insupportable, inévitable, inconcevable, inexorable et plein de confusion.

147. O anima, sive vigiles, sive dormias, semper in auribus tuis illa horribilis tuba resonet : Surgite, mortui, venite ad judicium. *Prosec.*

O mon âme, dans tes veilles et dans ton sommeil, que toujours retentisse à tes oreilles la trompette effroyable : Morts, levez-vous, venez au jugement.

148. O anima, nunquam excidat a tua memoria : Ite, maledicti, in ignem æternum ; venite, benedicti, percipite regnum.

O mon âme, n'oublie jamais ces mots : Allez, maudits, au feu éternel; venez, les bénis de mon Père, recevez la couronne.

149. O quid potest lamentabilius et terribilius cogitari, quam Ite? et quid delectabilius exprimi, quam Venite? Duæ sunt voces, quarum nihil horribilius una, et nihil jucundius altera poterit audiri. *In Soliloq. cap. 3, circa med. p. 117, col. 2, E, t. 7.*

Est-il possible d'imaginer quelque chose de plus lamentable et de plus terrible que cette parole : Retirez-vous? et y a-t-il une plus douce parole que celle-ci : Venez? Ce sont deux paroles, dont l'une est la plus effroyable et l'autre la plus douce qu'on puisse entendre.

150. Saluberrima ac multum necessaria est futuri judicii recordatio. *Hom. 29, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 774, col. 2, F, edit. Colon. 1618.* S. Cæs. Ar.

Le souvenir du jugement dernier est ce qu'il y a de plus salutaire et de plus nécessaire.

151. Non est in judicio futuro singulorum hominum vicissim discussio operanda, sed momentaneo discursu simul omnia sicut fecit et Cassiodor.

judicat. *Sup. Ps.* 2, *in fin. vers. ult. fol.* 7, *col.* 1.

Au jugement dernier, les hommes ne seront pas jugés successivement l'un après l'autre; mais le Seigneur jugera tout en un seul moment, comme il a tout créé.

152. Veniet exactis temporibus universorum judex potestate præditus et gloria, quæ divinam decebat majestatem, comitatu angelorum stipatus, ut reddat unicuique juxta opus suum. *Hom.* 17 *de Fest. paschal. sub fin. pag.* 205.

A la fin des temps, le juge de l'univers viendra, resplendissant de cette gloire et de cette puissance qui conviennent à la majesté divine, escorté de tous les anges, pour rendre à chacun selon ses œuvres.

153. Memineris judicii, et non erit scortatio, nec adulterium, neque homicidium, neque ulla iniquitas apud te invalescet. *Catech.* 2, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 399, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Souvenez-vous du jugement dernier, et il n'y aura ni fornication, ni adultère, ni homicide, ni aucune autre iniquité.

154. In die judicii erit in reprobis conscientia urens atque remordens : in electis vero, conscientia bonæ fiduciæ. *Super Ep. ad Rom. c.* 2, *art.* 5, *post med. f.* 6, *F.*

Au jugement dernier, la conscience des réprouvés sera brûlée par le feu et déchirée par les remords, tandis que celle des élus sera remplie de confiance.

155. Si peccatum aliquod perpetraturus sis, revolve prius animo tuo horrendum illud Christi judicium, in quo judex in alto atque sublimi præsidebit throno, astabit omnis creatura tremebunda coram glorioso et illustri ejus conspectu. *De futuro Judicio, in princ. p.* 242, *B*, *t.* 1.

Quand vous êtes sur le point de pécher, représentez-vous ce jugement effroyable où le Christ sera assis sur un tribunal élevé et majestueux, tandis que toutes les créatures se tiendront tremblantes d'effroi devant la gloire et l'éclat de sa présence.

156. Sive operi, sive orationi intentus sis : sive ambules, sive sedeas, sive comedas, sive jejunes, sive quid aliud agas, non desistat mens tua cogitare de extremo Dei judicio. *Serm. de secundo Adventu, circa med. p.* 495, *B*, *t.* 2.

Soit que vous travailliez, soit que vous priiez, que vous marchiez ou que vous soyez assis, que vous mangiez ou que vous jeûniez, soit que vous fassiez toute autre chose, que la pensée du jugement dernier ne sorte jamais de votre esprit.

Cæs. 157. Agite solatia vestra, in deliciis explete voluptates, seminate in corruptione, ut de corruptione colligatis divinam sententiam, quam justus ille dabit judex in magni judicii die, dicens : Ite, maledicti, in ignem æternum. *Pros.*

Cherchez vos jouissances, enivrez-vous des délices de la volupté, semez dans la corruption pour en retirer cette sentence que Dieu, votre souverain juge, prononcera contre vous au jugement dernier : Allez, maudits, au feu éternel.

158. Heu! cor lapideum, si cum talem tibi cogitas, ob hujus mundi prava solatia imminere sententiam non formidas.

O cœur de pierre, si, lorsque vous y pensez, vous ne tremblez pas d'encourir cette condamnation pour les plaisirs criminels de ce monde!

159. Si illum expectas diem tam terribilem et crudelem, in quo non solum de luxuriis, vestibus, et ebrietatibus, et deliciis, et toto tempore amisso, quo vixisti ; sed etiam de qualibet te oportebit cogitatione vana, Domino reddere rationem : cur non emendaris? *Ep. ad Damas. pap. de Morte D. Hier. longe ante med. quæ est.* 61 *Ep. D. Hieron. t.* 4.

Si vous attendez ce jour si terrible et si cruel où il vous faudra rendre compte à Dieu non seulement de vos impudicités, de votre luxe, de votre ivresse, de vos délices, de votre vie si vainement employée, mais encore de toute pensée frivole, pourquoi ne pas vous corriger?

160. Ille veniet ad judicandum nos, qui se judicio meminit addictum pro nobis. *Pros.* S. Eus. Emiss.

Il viendra pour nous juger, celui qui se souvient de s'être laissé jugé pour nous sauver.

161. Ille veniet ad dispiciendam vitam nostram, qui eam restituit per mortem suam. *Hom.* 1 *de Symbolo, sub fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 553, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Il viendra pour discuter notre vie, celui qui est mort pour nous la rendre.

162. Quam lugubre erit in extremo judicii die homini reprobo Deum videre et perdere, et ante pretii sui conspectum perire! *Ibid. Hom.* 4 *ad monach, in fin. p.* 582, *col.* 1, *D.*

Qu'il sera cruel au jugement dernier pour le réprouvé de voir Dieu et de le perdre, de voir la récompense qui l'attendait et de périr pour toujours!

163. Saluberrima multumque necessaria futuri judicii recordatio est, et præteritorum commemoratio et deploratio delictorum. *Ibid. Hom.* 5, *ante med. p.* 582, *col.* 2, *G.*

Il est très-avantageux est très-nécessaire de penser au jugement dernier, de se souvenir des péchés passés et de les pleurer.

164. Timor futuri judicii mitigat iram, et cogitatio ultimi diei frangit superbiam. *Pros.*

La crainte du jugement dernier réprime la colère, et la méditation de ce jour détruit l'orgueil.

165. Non ibi licebit vel celare aliquid, vel negare, ubi non de longe aliunde, sed deintus processurus est accusator et testis. *Ibid. Hom.* 8, *ante fin. p.* 585, *col.* 2, *H*, *et* 586, *col.* 1, *A.*

Alors il vous sera impossible de rien cacher, de rien nier, puisque ce n'est pas de loin, mais de votre propre cœur que sortiront vos accusateurs et vos témoins.

166. Accendenda est compunctio, corroborandæ sunt preces futuri recordatione judicii, atque misericordiarum operibus adjuvandæ. *Ibid. Hom.* 10, *in med. p.* 587, *col.* 1, *B.*

Il faut, au souvenir du jugement dernier, vous exciter à la componction et redoubler de prières.

167. Illa anima quæ bene cursum suum di-

rexerit, non timebit illius ultimæ horæ necessitatem. *Ibid. Hom.* 8, *sub fin. p.* 586.

L'âme qui aura suivi la voie droite ne craindra pas les rigueurs de cette heure dernière.

Gloss. ord.

168. In judicio extremo quatuor erunt ordines :
- Alii judicabunt et non judicabuntur, ut perfectissimi ;
- Alii nec judicabunt, nec judicabuntur, ut damnati infideles ;
- Alii judicabuntur et salvabuntur, ut mediocriter boni ;
- Alii judicabuntur, ut pereant, sicut fideles mali. *Sup. Ps.* 8, *col.* 437, *C*, *t.* 3.

Au jugement dernier, il y aura quatre catégories :
- Ceux qui jugeront et qui ne seront pas jugés : ce sont les plus parfaits ;
- Ceux qui ne jugeront pas et qui ne seront pas jugés : les infidèles réprouvés ;
- Ceux qui seront jugés et élus : les médiocrement bons ;
- Ceux qui seront jugés et damnés : les mauvais chrétiens.

169. Ira judicis tanto districtior portabitur, quanto nunc minus timetur. *Sup. Proverb. c.* 28, *col.* 1724, *F*, *t.* 3.

La colère du souverain juge sera d'autant plus formidable qu'on la craint moins durant la vie.

Gloss. int.

170. Impii in judicio, quæ sibi sperabant prodesse, invenient nocuisse. *Sup. Sap.* 4, *col.* 1902, *E*, *t.* 3.

Au dernier jugement, les impies verront que ce qu'ils croyaient leur être utile leur a été nuisible.

Gloss. ord

171. Aut nullus, aut rarus diem judicii poterit sustinere, qui non in se præbeat materiam sæviendi. *Super Joel. cap.* 2, *in illud, Et quis sustinebit eum? col.* 1918, *F*, *t.* 4.

Pas un juste ou presque aucun qui puisse soutenir le jugement sans présenter dans sa vie quelque sujet de condamnation.

S. Greg. Mag.

172. Tunc cum Deo judices venient, qui nunc pro Deo injuste judicantur. *Lib.* 10 *Moral. c.* 17, *post med. num.* 30, *col.* 371, *B*, *t.* 1.

Ceux qui maintenant sont jugés injustement pour Dieu viendront alors juger avec lui.

173. Qui ad extremum Dei judicium venit, non jam coram illo, sed ab illo judicatur. *Ibid. lib.* 25, *c.* 5, *in fin. col.* 830, *C*.

Au tribunal de Dieu, vous ne serez pas seulement jugé en sa présence, mais vous serez jugé par lui-même.

174. Dies judicii, porta est regni, quia per eum ab electis omnibus ad cœlestis patriæ gloriam intratur. *Ibid. lib.* 6, *c.* 5, *in princ. col.* 200, *C*, *t.* 1.

Le jour du jugement est la porte du royaume ; c'est par lui, en effet, que tous les élus entrent dans la gloire de la céleste patrie.

175. Quisquis stimulo divini amoris excitatus, hic possessa reliquerit in judicio procul dubio culmen judiciariæ potestatis obtinebit. *Ibid. lib.* 10, *c.* 17 *post med. num.* 30, *col.* 371, *litt. C*. S. Greg. Mag.

Quiconque, excité par l'amour divin, aura quitté les biens de ce monde, gagnera certainement sa cause au tribunal de Dieu.

176. Ille postmodum cum Deo judex veniet, qui hic ei modo in prece familiaris extiterit, *Ibid. lib.* 11, *c.* 13, *ab init. col.* 388, *B*.

Celui qui maintenant s'entretient souvent avec Dieu par la prière prendra place à côté du souverain juge.

177. Districtum Dei judicium tanto verius tunc super delinquentes mitigabitur, quanto nunc acrius ab homine arguente prævenitur. *Ibid. lib.* 26, *c.* 2, *circa med. col.* 851, *B*.

La rigueur du jugement de Dieu s'adoucira d'autant plus en faveur des pécheurs, qu'ils mettront maintenant plus de zèle à la prévenir.

178. Justi viri cum districtionem venturi judicis contemplantur, peccata sua ad memoriam reducunt, et deflent quæ commiserunt, et districte se judicant, ne judicentur. *Ibid. lib.* 11, *c.* 18, *in med. num.* 20, *col.* 393, *B*.

Quand les justes se représentent la sévérité du souverain juge, ils pensent à leurs péchés passés, ils les pleurent, et ils se jugent sévèrement, afin de n'être pas jugés.

179. Tunc cum Deo judices venient, qui nunc pro Deo injuste judicantur. *Pros.*

Ceux qui maintenant sont jugés injustement à cause de Dieu rempliront alors avec lui les fonctions de juges.

180. Tunc eorum lux tanto latius emicabit, quanto eos nunc manus persequentium durius angustat. *Ibid. lib.* 10, *cap.* 17, *post med. col.* 372, *B*, *num.* 30.

Ils brilleront d'un éclat d'autant plus vif, que leurs persécuteurs les auront plus durement opprimés.

181. In die judicii ultimo ipse peccata judicabit, qui nunc peccantium derisiones portat. *Ibid. sub fin. col.* 372, *D*.

Celui qui supporte maintenant les dérisions des pécheurs jugera leurs iniquités au dernier jour.

182. Rectum est, ut cum Deo de populis in judicio judicent, qui ad verba Dei præsens sæculum perfecte derelinquunt. *Ibid. lib.* 11, *c.* 13, *circa init. col.* 388, *B*.

Il est juste que ceux qui, suivant le conseil du divin Maître, ont entièrement quitté les biens de ce monde, siègent un jour avec Dieu pour juger les peuples.

183. Ante retributionem extremi judicii, injusti in requie quosdam justos conspiciunt, ut eos videntes in gaudio, non solum de suo supplicio, sed etiam de illorum bono crucientur. *Hom.* 40 *sup. Ev. post med. sup. illud, Luc.* 16, *Rogo te ego, Pater, etc. col.* 531, *C*, *t.* 2..

Avant le jugement dernier, le pécheur est témoin du bonheur des justes, et la vue de leur félicité est un nouveau tourment qui s'ajoute aux supplices qu'il endure.

S. Greg. Mag. 184. Fratres carissimi, districtus judex ad examinandum deducturus est cuncta quæ gerimus, et unumquemque nostrum, non ex prærogativa sublimioris gradus, sed operum meritis approbabit. *Lib. ex Reg. indict.* 9, *cap.* 75, *Ep.* 75, *circa med. col.* 684, *C*, *t.* 2.

Mes bien chers frères, le souverain juge manifestera toutes nos actions, afin de les juger, et il récompensera chacun de nous, non d'après les prérogatives de nos dignités, mais d'après nos œuvres.

185. Venturi judicis quisque examen tremendum cum metu et lacrymis quotidie sine cessatione consideret : illumque diem in quo perturbanda sunt omnia cum timore ad animum reducat, ut iram judicis in ipso jam die non timeat. *Lib.* 11 *ex Regist. indict.* 6, *c.* 37, *Ep.* 37 *ad Euseb. patriciam, in med. c.* 1142, *C*, *t.* 2.

Que personne ne cesse un seul jour de penser en tremblant au jugement dernier et de considérer avec crainte ce jour de bouleversement général, afin de n'avoir pas alors à redouter la colère du souverain juge.

186. Mens conversa quanta sit districtio extremi examinis pensat, inter spem formidinemque sollicita trepidat : quia judex justus veniens, quid de perpetratis reputet, quid relaxet, ignorat. *Lib.* 4 *Moral. c.* 31, *circa med. num.* 42, *col.* 129, *C*, *t.* 1.

L'âme convertie pense à la rigueur du dernier jugement ; elle est partagée entre la crainte et l'espérance, parce qu'elle ignore ce que le souverain juge, lors de son avénement, pourra condamner ou pardonner dans sa vie.

187. Perpendamus quanta debemus formidine venturum judicium semper expavescere, quandoquidem beatus Job ad requiem se post flagella perventurum noverat, adhuc tamen de retributione judicii in suis vocibus securus non est. *Ibid. lib.* 13, *c.* 17, *in fine, num.* 33, *col.* 450, *B*, *t.* 1.

Songeons combien le jugement dernier doit nous inspirer de frayeur, puisque le saint homme Job, qui avait appris par révélation qu'après ses épreuves il retrouverait le bonheur, exprime lui-même, dans ses discours, son incertitude sur la sentence qu'il recevra au dernier jour.

188. Cunctis liquet quod in illa extrema requisitione examen publicum facturus est omnipotens Deus : ut alios ad tormenta deserat, alios ad participationem regni cœlestis admittat. *Ibid. lib.* 25, *c.* 7, *post med. num.* 9, *col.* 834, *C*.

Tout le monde sait qu'à ces dernières assises le Tout-Puissant examinera publiquement tous les hommes, pour condamner les uns aux supplices de l'enfer, et pour appeler les autres à partager son royaume céleste.

189. In adventu districti judicis in majestate, visuri sunt quem in humilitate positum audire noluerunt : ut virtutem ejus tanto tunc districtius sentiant, quanto nunc cervicem cordis ad ejus patientiam non inclinant. *Hom.* 1 *sup. Evang. ante med. sup illud, Luc.* 21, *Et tunc videbunt Filium hominis, etc. col.* 319, *C*, *tom.* 2.

Dans ce terrible avénement, les pécheurs verront dans toute sa majesté le Dieu qu'ils n'ont pas voulu écouter quand il était dans l'humiliation, et ils sentiront d'autant plus vivement sa puissance, que maintenant sa patience ne peut vaincre la dureté de leur cœur.

190. Semper extremum judicii diem debemus metuere, quem nunquam possumus prævidere. *Ibid. Hom.* 12, *ante finem, sup. illud, Matth.* 25, *Vigilate, quia nescitis diem, neque horam, col.* 359, *B*. S. Greg. Mag.

Nous devons craindre sans cesse le jugement dernier, puisque nous ne pouvons pas en prévoir le jour.

191. Hunc tanti pavoris judicem ante oculos ponite, hunc venturum timete ; ut hunc cum venerit non timidi, sed securi videatis : timendus est, ne timeatur. *Ibid. Hom.* 26, *post med. sup. illud*, 20 *Joan. Beati qui non viderunt et crediderunt, col.* 434, *B*.

Représentez-vous ce juge si redoutable, craignez ce juge qui doit venir, afin qu'à son avénement vous puissiez le contempler sans terreur et avec confiance : il faut le craindre maintenant pour n'avoir pas à le craindre au jugement.

192. Si tanta cura pertimescitur judicium hominis, qua formidine prævidendum est judicium extremum tantæ majestatis ? *Ibid.*

Si l'on redoute tant le jugement des hommes, avec quelle crainte ne doit-on pas prévenir le jugement suprême d'une si grande majesté ?

193. Pavidi corde futura judicia cogitant, sed præsenti voluptate devicti, mala committere nequaquam vitant. *Lib.* 5 *in* 1 *Reg. c.* 2, *post init. super illud, Si timueritis Dominum, etc. col.* 1492, *C*, *t.* 2.

Les âmes lâches pensent au jugement dernier ; mais, séduites par les plaisirs de ce monde, elles ne s'abstiennent point du mal.

194. Judicium extremum venire non trepidat, nisi quem conscientia de peccatis accusat. *In septem Ps. Pœnit. super Ps.* 1, *vers.* 7, *in medio, col.* 540, *D*, *t.* 2.

Celui-là seul redoute l'approche du jugement de Dieu, qui se sent accusé par sa conscience.

195. Dum vacat, dum licet animadversionem tanti terroris (iræ scilicet districti judicis) fuge. *Lib.* 1 *in Reg. indict.* 9, *c.* 33, *Ep.* 33 *ad Venant. cancellar. Italiæ, ante med. col.* 661, *B*, *tom.* 2.

Tandis qu'il en est temps et que vous le pouvez, tâchez de vous soustraire à un jugement si terrible, c'est-à-dire à la colère d'un juge si rigoureux.

196. Quisquis festinat evadere districtionem judicii sequentis, per amaritudinem pœnitentiæ omnem sibi dulcedinem interimat vitæ præsentis. *Ibid. lib.* 9, *indict.* 4, *c.* 25, *Ep.* 25 *ad Venant. episc. Syracus. post med. col.* 1055, *litt. D*.

Quiconque veut énergiquement échapper aux rigueurs du jugement dernier, doit s'interdire, dans les amertumes de la pénitence, toutes les douceurs de la vie présente.

197. Quæ mens erit hominis æterni judicis

S. Greg. M. sententiam non formidantis? Ibi enim tunc simul cuncta peccata ante oculos redeunt; ibi omnia, quæ cum delectatione acta sunt, ad memoriam cum pavore revocantur. *Hom.* 2 *sup. Ezech. post med. sup. illud*, *Matth.* 24, *Sol obscurabitur*, *col.* 78, *D*, *t.* 2.

Quelle âme ne sera pas saisie de crainte devant le juge éternel? Car alors tous nos péchés seront exposés devant nos yeux, et notre mémoire nous retracera avec terreur toutes les actions criminelles que nous aurons commises avec plaisir.

198. Redemptor humani generis cum judex apparuerit, et speciosus justis, et terribilis erit injustis. *Ibid. Hom.* 7, *longe post med. sup. illud*, *Ps.* 18, *Exultavit ut gigas*, *col.* 120, *D*.

Quand le Rédempteur viendra pour juger les hommes, sa vue sera terrible pour le pécheur et douce pour le juste.

199. Quem mansuetum aspicient electi, hunc eumdem pavendum atque terribilem conspicient reprobi. *Ibid.*

Celui que les justes verront plein de douceur, les réprouvés le verront en même temps terrible et courroucé.

200. Pensemus quam districtius judex veniet. qui judicium minatur et latet : terrores peccatoribus intentat, et tamen adhuc sustinet; et idcirco venire citius differt, ut minus inveniat quod condemnet. *Hom.* 10 *sup. Evang. sub fin. col.* 352, *A*, *t.* 2.

Comprenons quelle sera la colère du souverain juge, qui aujourd'hui nous menace de ses jugements et demeure caché, qui cherche à effrayer les pécheurs et les supporte cependant, et qui ne diffère son avénement qu'afin de trouver moins à condamner.

201. In adventu sponsi clamor in media nocte fit : quia sic dies judicii surrepit, ut prævideri non valeat quando venit. *Ibid. Hom.* 12, *ante med. col.* 357, *C*.

A l'arrivée de l'époux, un cri se fait entendre au milieu de la nuit; c'est ainsi que le jour du jugement arrivera à l'improviste, en sorte qu'il est impossible de le prévoir.

202. Ecce mora non erit, et ardente cœlo, ardente terra, coruscantibus elementis, cum angelis, cum Thronis et Dominationibus, cum Principatibus et Potestatibus, tremendus judex apparebit. *Lib.* 2 *in Reg. indict.* 11, *c.* 100, *Ep.* 61 *ad Maurit. August. circa fin. col.* 744, *A*, *tom.* 2.

Alors, sans aucun délai, le ciel étant embrasé, la terre en feu, tous les éléments en conflagration, le juge redoutable apparaîtra, escorté par les anges, les Trônes, les Dominations, les Principautés et les Puissances.

Haymo. 203. Necesse est ut sæpius cogitemus quales futuri sumus in die judicii, purissimis angelorum conspectibus offerendi, et æterno judici rationem de libris conscientiæ reddituri. *Serm.* 1 *dom. post Ascens. circa med.*

Il faut souvent nous demander comment nous serons au jugement dernier, quand nous paraîtrons devant les anges si purs, et que nous rendrons compte de notre conscience au juge éternel.

S. Hier. 204. Judicaturo Domino lugubre mundus immugiet, tribus ad tribum pectora ferient, potentissimi quondam reges nudo latere palpitabunt, exhibebitur cum prole sua vere tunc ignitus Jupiter, adducetur et cum suis stultus Plato discipulis, Aristotelis argumenta non proderunt. *Ep.* 1 *ad Heliodor. in fin. p.* 4, *D*, *t.* 1.

Quand le Seigneur viendra juger les hommes, le monde fera entendre un mugissement lugubre, les nations s'entr'égorgeront, les rois, si puissants jadis, seront nus et tremblants; Jupiter, alors véritablement couvert de feu, apparaîtra avec toute sa race; le fou Platon sera conduit avec ses disciples; Aristote ne trouvera aucune ressource dans tous ses arguments.

205. Extremi judicii dies, quanto longe differtur ut veniat, tanto cum venerit, de illo districtior sententia procedet : idcirco diversis nunc cladibus percutimur, ut his correcti, paratiores tunc inveniri valeamus. *Lib.* 2 *sup. Lament. Jer. c.* 3, *sup. illud*, *Tetendit arcum suum*, *p.* 363, *B*, *t.* 5.

Plus le jour du jugement est retardé, plus il sera rigoureux; si maintenant divers fléaux nous sont envoyés, c'est afin que, les faisant servir à notre amendement, nous puissions être alors mieux préparés.

206. Tunc sine hominum dignitate sola judicantur ingenia, sive episcopus, sive sit laicus, imperator aut dominus, miles aut servus, aut purpura et serico, aut vilissimo panno jaceat, non bonorum diversitate, sed operum merito judicabitur. *Lib.* 2 *super Oseam*, *in fine prooemii*, *p.* 20, *C*, *t.* 6.

Alors les âmes seules seront jugées, sans distinction de dignités : évêque et laïque, empereur et prince, soldat et esclave, riche vêtu de pourpre ou de soie et pauvre couvert de haillons, tous seront jugés, non d'après le degré de leurs honneurs, mais selon le mérite de leurs œuvres.

207. Mœrorem diei judicii, et tormenta pereuntium, ne sol quidem et luna, astraque cætera poterunt intueri, sed retrahent fulgorem suum. *Sup. Joel. c.* 3, *super illud*, *Populi in valle*, *etc. p.* 70, *A*, *t.* 6.

Le soleil, la lune, les autres astres ne pourront pas être témoins de ce spectacle horrible et des supplices des damnés, mais ils refuseront leur clarté.

Hugo card. 208. Si purus homo judex esset, posset falli, vel corrumpi, vel vinci, et sic impediretur justitia : sed Deus est judex, qui nec falli, nec corrumpi, nec superari poterit. *Super Ps.* 49, *fol.* 128, *col.* 3, *t.* 2.

Si ce juge était simplement un homme, on pourrait le tromper, le gagner, le vaincre, et la justice serait ainsi arrêtée; mais ce juge, c'est Dieu, et il est impossible de le tromper, de le corrompre ou de le dominer.

209. In die judicii, judex interrogabit et examinabit dicta et facta singulorum. *Super Sap. c.* 4, *f.* 144, *col.* 3, *t.* 3.

Au jugement dernier, le souverain juge interrogera et discutera les paroles et les actions de chacun.

S. Joan. Ch. 210. In extremo judicio tantus timor erit omnium, etiam sanctorum, ut nemo speret se

S. Chr. justum inveniendum, sed adhuc timeat ne forte reus existat. *Hom. 52 super Matth. oper. imperf. post med. col.* 1118, *D*, *t*. 2.

Telle sera au jugement dernier la frayeur de tous les hommes, même des saints, que nul n'osera se dire juste, et que tous craindront d'être coupables.

211. Sicut tempus misericordiæ judicium non suscipit, sic tempus judicii misericordiam non recipit. *Ibid. ante fin. col.* 1119, *A*.

De même que le temps de la miséricorde ne laisse pas libre cours à la justice, de même le temps de la justice n'admettra pas de miséricorde.

212. Terribile erit judicium, horrendum tribunal, plenæ tremoris pœnæ, et fluvius igneus, qui reos corripiat. *Serm. 5 sup. Ep. ad Rom. in princ. Mor. col.* 49, *E*.

Le jugement sera terrible, le tribunal effrayant, les châtiments épouvantables, et un fleuve de feu enveloppera les pécheurs.

213. Illic magnum judicem ars rhetoris nulla decipiet, et nullius potentia mitigatur, dignitati non condescendit, non veneratur personam, sed tremendum et implacabile erit judicium. *Hom. 5 de Pœnit. post med. col.* 866, *B*, *t*. 5.

Alors le souverain juge ne se laissera pas séduire par l'habileté d'un avocat, ni gagner par aucune puissance, ni arrêter par un homme en dignité, ni retenir par respect d'un personnage; mais son jugement sera terrible et impitoyable.

S. Joan. Dam. 214. Non illic orator est, non illic verborum lenocinium, quod veritatem judici surripere queat : non adulatores comitantur, non opes, non dignitatis factus. Vacuus amicis, vacuus adjutoribus ac patronis, et pudore suffusus quisque relinquetur, mœstus, tristis, solus ac fiduciæ expers. *Pros.*

Là, point d'orateurs, point de paroles séduisantes, capables de détourner la justice; là, vous ne pourrez vous faire accompagner ni de vos courtisans, ni de vos richesses, ni du faste de vos dignités; vous serez sans amis, sans soutien et sans avocat; vous serez couvert de honte, abandonné, triste, morne, seul et sans espoir.

215. Quocunque quispiam oculos converterit, perspicuas operum suorum imagines cernet, ubi res ipsæ sigillatim testimonium dicent, apparentes quales gestæ sunt.

Quelque part que vos yeux se portent, vous verrez vos œuvres retracées, et chaque action viendra rendre témoignage en se manifestant telle qu'elle a été faite.

216. Illic condemnabitur, non is duntaxat, qui sceleris auctor fuit, sed is etiam, qui malum ducem ad peccatum secutus est. *Lib. 1 Parall. c.* 15, *in princ. f.* 17, *p.* 1, *D*.

Là sera condamné non seulement l'auteur principal d'un crime, mais encore les complices qu'il aura entraînés.

217. Horrendum illum ac tremendum diem memoria tenete, in quo omnes ad Christi tribunal sistentur, ut eorum quæ in vita gesserint, rationem reddant. *Pros.*

Souvenez-vous de ce jour horrible et effrayant où tous comparaîtront au tribunal de Jésus-Christ pour rendre compte de toutes les actions de leur vie.

218. Illic enim ante omnium oculos peccata proponentur ac detegentur, atque ignorantibus ostendentur. S. Joan. Dam.

Là, les péchés de chacun seront exposés aux regards de tout le monde, et ceux qui ne les connaissent pas les verront.

219. Illic fons ignis et pervigil vermis : illic omnia nuda et aperta.

Là, un étang de feu et un ver qui ne dort point ; tout sera nu et sans voiles.

220. Illic cordium nostrorum libri aperientur, atque in medio tam perspicua, quam obstrusa ; tam quæ noctu, quam quæ interdiu perpetrata sunt, legentur.

Les livres de nos consciences seront ouverts, et on y lira les péchés secrets comme les péchés connus, les péchés de la nuit comme ceux du jour.

221. Coram uno homine indecori aliquid hic agere nos pudet ; illic autem coram tot myriadibus quid faciemus ? *Ibid. post med. f.* 17, *p.* 2, *litt. B*.

Aujourd'hui nous rougissons de commettre une action honteuse en présence d'un seul homme; que sera-ce donc en présence de tant de millions d'hommes ?

222. Cum ad Dei judicium venturum fuerit, non erit discussio generationum, sed actionum ; nec dicet : Cujus naturæ fuisti vel generis, sed virtutis ? quoniam virtus meritum habet, generatio nihil. *In c. 2 Regul. S. Bened. verbo Non*, *in princ. p.* 236, *col.* 2. Joan. Trith.

Au tribunal de Dieu, il ne sera pas question de la famille, mais des actes. Dieu ne vous demandera pas : Quelle est votre nation? quelle est votre noblesse? mais bien : Quelle est votre vertu? car c'est la vertu qui donne le mérite, et non la naissance.

223. Quoties diem judicii cogito, totus corde et corpore contremisco : unde si qua præsentis vitæ est lætitia, ita agenda est, ut nunquam amaritudo futuri judicii recedat a memoria. *Lib. 2 ad monach. Serm.* 5, *ante med. p.* 545, *col.* 2.

Toutes les fois que je pense au jugement dernier, je tremble de tout mon cœur et de tous mes membres; aussi, quand il se présente quelque joie dans la vie présente, il faut s'y livrer de manière à ne jamais perdre de vue les amertumes du jugement à venir.

224. Ad districti examen judicis, nec justitia justi secura est nisi pietate divina, ut et ipsa justitia, qua quisque justus est, Deo justificante justificetur. *Lib. 1 de summo Bono, c.* 27, *sent.* 3, *p.* 634, *col.* 2. S. Isidorus Hispal.

Au tribunal rigoureux du Seigneur, la justice même du juste n'est en sûreté que par la miséricorde divine, en sorte qu'elle n'a de mérite que par la grâce de Dieu.

225. In judicio reprobi humanitatem Christi, in qua judicatus est, videbunt, ut doleant ; divinitatem vero ejus non videbunt, ne gaudeant. *Pros.*

Au dernier jugement, les réprouvés verront l'humanité de Jésus-Christ, dans laquelle il a été jugé, afin que cette vue les tourmente; mais ils ne verront pas sa divinité, de peur que cette vue ne les réjouisse.

S. Isidorus Hispal. 226. Pro diversitate conscientiarum, et mitis apparebit in judicio Christus electis, et terribilis reprobis.

Chacun verra Jésus-Christ selon l'état de sa propre conscience : aux justes il apparaitra plein de douceur, et aux réprouvés avec un air terrible.

227. Nam qualemcunque quis conscientiam tulerit, talem et judicem habebit : ut manente in sua tranquillitate Christo, illis solis terribilis appareat, quos conscientia in malis accusat. *Ib. sent.* 8, *p.* 635, *col.* 1.

Car telle sera la conscience de chacun, tel sera le juge ; le Christ, sans sortir de son calme divin, paraitra effrayant à ceux-là seulement qui seront confondus par une conscience coupable.

228. Impii ex hoc durius in judicio puniendi sunt mentis dolore, ex quo visuri sunt justos gloriæ beatitudinem meruisse. *Ibid. c.* 29, *sent.* 4, *p.* 635, *col.* 2.

Au dernier jugement, les impies éprouveront un nouveau tourment en voyant que les justes ont obtenu la béatitude et la gloire éternelle.

229. In judicio extremo cunctis videntibus est præcipitandus diabolus. *Ibid. sent.* 5, *etc.*

Au jugement dernier, le démon sera précipité dans l'enfer à la vue du monde entier.

230. Non faciet in judicio futuro cor miserum justorum ex compassione damnatorum condolendi affectio. *Ibid. cap.* 30, *sent.* 1, *p.* 636, *col.* 1.

Les justes ne se sentiront pas affligés par des sentiments de compassion pour le malheur des réprouvés.

S. Laur. Just. 231. Securus prorsus et intrepidus in extremo examine coram judice judicaturo adstabit, qui nullam divinæ gloriæ rapinam exercuit. *De perfect. Gradibus, c.* 14, *circa finem, p.* 729, *col.* 2, *E, part.* 2.

Le juste, qui n'a rien soustrait à la gloire de Dieu, sera plein de calme et de confiance au jugement dernier, quand il comparaitra devant le souverain juge.

Petr. Blesens. 232. O quam lugubre erit reprobis videre et perdere Deum, atque ante sui Salvatoris perire conspectum ! Ubi tunc erunt deliciæ tuæ, de quibus sola remanebit recordatio in tui accusationem, et obligatio in tormentum ? *Ep.* 131 *ad quendam prior. in fin. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 807, *edit. Colon.* 1618.

Quel sort affreux pour les réprouvés de voir Dieu et de le perdre, de périr en présence du Sauveur ! Où seront alors vos délices, dont il ne restera qu'un souvenir pour vous accuser et un tourment pour vous faire souffrir ?

S. Petr. Dam. 233. In die judicii non potest mereri quæ petit, qui hic noluit audire quæ Dominus jussit. *Lib.* 4, *Ep.* 5, *ante fin. p.* 47, *col.* 2, *A, t.* 1.

On ne mérite pas d'obtenir, au jugement dernier, ce qu'on demande, quand on a refusé d'obéir en ce monde aux ordres du Seigneur.

234. Si solus ille ultimi diei terror et horror, ut dignum est studiose discutitur, tota mundi hujus deceptrix, et falsa felicitas despicitur. *Lib.* 8, *Ep.* 8, *post init. p.* 128, *col.* 2, S. Petr. Dam.
B, tom. 1.

Si l'on méditait sérieusement, comme on devrait le faire, sur l'horreur et l'effroi de ce dernier jour, tout le bonheur de ce monde ne paraitrait plus que mensonge et illusion.

235. Veniet ipse judex cum potestate magna et majestate. Non cum dulcedine et humilitate tunc ille misericors oculus non parcet, et non miserebitur, sed percutiet et occidet, indutus ira, furore repletus, plenus crudelitate. *Serm.* 56 *de S. Martino, ante med. p.* 281, *col.* 2, *C, tom.* 2.

Le souverain juge viendra avec une grande majesté et une grande puissance. Il ne viendra pas avec douceur et humilité; alors son regard miséricordieux n'épargnera personne; il sera sans pitié, il frappera, il exterminera, il sera foudroyant, enflammé de colère, avide de vengeance.

236. In tremendo illo judicio peregrinanti animæ atque anxiæ nullum potest omnino esse solatium, nisi sola tantummodo bona conscientia, nisi sola tantum innocens vita, aut (quod proximum est) bonæ vitæ misericordia. *Pros.* Salvianus.

Au jugement dernier, l'âme, saisie de crainte et comme étrangère, ne pourra trouver de consolation que dans une bonne conscience, dans l'innocence de la vie, ou, ce qui est à peu près la même chose, dans une vie sanctifiée par la miséricorde.

237. Ubi reo homini nullum est adjutorium, nisi sola mens larga, nisi pœnitentia fructuosa, et eleemosynæ copiosæ, quasi manus validæ.

Il n'y aura de ressource pour l'homme pécheur que dans la grandeur des pensées, dans les fruits de la pénitence, dans l'abondance des aumônes ; voilà ce qui sera pour lui un soutien puissant.

238. Ubi denique pro diversitate meritorum, aut summum bonum invenies, aut summum malum ; aut immortale præmium, aut sine fine tormentum. *Lib.* 3 *ad Eccl. catholic. post init. p.* 373, *col.* 1, *D.*

Alors enfin, selon la diversité des mérites, on trouvera la suprême félicité ou le souverain malheur, une couronne immortelle ou d'immortels supplices.

239. Conveniens est ut in forma humanitatis veniat judicaturus, in qua venerat judicandus. *De ultimo Adv. Christi, in princ. tom.* 1. S. Thom. Aquinas.

Il convient que Jésus-Christ vienne, pour nous juger, revêtu de cette humanité sainte dans laquelle il a été jugé.

240. In judicio extremo ex indiciis passionis et crucis Christi apparebit gloriosior salus electorum, et justior damnatio reproborum. *Ibid. post init.*

Au jugement dernier, la passion et la croix de Jésus-Christ feront paraître plus glorieux le salut des bienheureux et plus juste la damnation des méchants.

241. Sicut potestas Christi judicantis erit insuperabilis, ita sapientia ineffabilis, justitia inflexibilis. *Ibid. ante med.*

De même que la puissance de Jésus-Christ dans son jugement sera irrésistible, ainsi sa sagesse sera ineffable et sa justice inflexible.

omas
mpis.

242. In die judicii plus exultabit caro afflicta, quam si in deliciis fuisset nutrita : tunc splendebit habitus vilis, et obtenebrescet vestis subtilis. *Lib.* 1 *de Imit. Christ. c.* 24, *sect.* 5, *tom.* 2.

Au jour du jugement, le corps qui aura été mortifié sera plus glorieux que celui qui aura été nourri dans les délices ; alors les habits grossiers resplendiront, et les vêtements précieux seront sans éclat.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

ito. 243. Cum etiam atque etiam animadverto, qua ratione coram judice compaream sanissimo præditus animo, conabor quantum in me situm erit revera esse optimus, et ita vitam meam traducere ut cum moriendum erit, moriar bene. *Pros.*

En considérant souvent comment je pourrai paraître devant le juge suprême avec un âme saine, je m'efforcerai, autant que possible, d'être en réalité très-vertueux et de vivre de telle manière, que, lorsqu'il faudra mourir, je fasse une bonne mort.

244. Omnes autem cæteros homines, quantum possum, hortor atque moneo, ad hujus vitæ rationem suscipiendam, quod omnium quidem quæ in hac versantur optimum, præstantissimumque esse judico.

Quant aux autres hommes, je les engage et les exhorte, autant que je puis, à embrasser cette ligne de conduite, qui me semble être ce qu'il y a de plus sage et de plus excellent.

245. Itaque objurgo te, Callicles, quod ita te minime compares, ut tibiipsi auxilium ferre possis dum vivis, cum ad hoc judicium tam tremendum, de quo modo sum locutus, tibi fuerit veniendum.

Aussi je vous conjure, ô Calliclès, de prendre si bien vos dispositions, que vous puissiez vous préparer des ressources à vous-même pendant que vous vivez et avant le jour de ce jugement redoutable dont je viens de vous parler.

246. Sed ubi veneris ad supremum illum judicem, tum vero hiabis, et vertigine corripieris, et tu illic fortasse omni contumelia afficieris atque opprobrio.

Car, lorsque vous comparaîtrez devant ce juge suprême, vous serez là sans parole, saisi par le vertige et peut-être accablé de honte.

247. Hæc tibi fortasse videntur aniles fabulæ, ac proinde illa contemnis, cum non possis veriora invenire.

Tout cela vous semble peut-être une fable absurde et ne vous inspire que du mépris, parce que vous ne pouvez pas en apercevoir la vérité.

248. Qui supersunt Græcorum sapientissimi, et tu, non potestis tamen demonstrare aliam quandam vitæ rationem esse ineundam, quam hanc, quæ etiam illuc conducere videtur. *Tom.* 1, *syzygia* 3 *de Rhetor. ante fin. p.* 526, *D.*

Tous les sages de la Grèce qui vivent encore, et vous-même avec eux, vous ne pourriez pas démontrer cependant qu'on doive adopter un autre genre de vie que celle qui semble aboutir à ce terme.

249. Immortales crede te manere in judicio honores, vel pœnas. *Sent.* 1, *p.* 64, *col.* 2, *F*, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618. Sextus phil.

Croyez qu'au jugement c'est une éternité de gloire ou une éternité de tourments qui vous est réservée.

250. Qualia studia gesserit anima corpus inhabitans, tales habebit testes in judicio. *Ibid. sent.* 337, *p.* 66, *col.* 2, *H.*

Vous aurez pour témoins, au jugement dernier, toutes les actions que votre âme aura faites quand elle habitait dans votre corps.

JUDICIUM HOMINIS
(Jugement de l'homme).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non in judicio plurimorum acquiesces sententiæ, ut a vero devies. *Exod.* 23, *v.* 2.

Dans le jugement, tu n'acquiesceras pas à l'avis du plus grand nombre pour t'écarter de la vérité.

2. Nolite facere iniquum aliquid in judicio. *Levit.* 19, *v.* 35.

Vous ne ferez rien injustement dans vos jugements.

3. Non sunt longævi sapientes, nec senes intelligunt judicium. *Job* 32, *v.* 9.

Les hommes avancés en âge ne sont pas toujours les plus sages, et la justice n'est pas toujours le partage des vieillards.

4. Judicium eligamus nobis, et inter nos videamus quid sit melius. *Ibid.* 34, *v.* 4.

Arrêtons ensemble ce qui est juste; voyons entre nous ce qui doit être regardé comme le meilleur.

5. Beati, qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore. *Ps.* 105, *v.* 3.

Heureux ceux qui observent l'équité et qui pratiquent en tout temps la justice.

6. Feci judicium et justitiam, non tradas me calumniantibus me. *Ps.* 118, *v.* 121.

J'ai pratiqué l'équité et la justice; ne m'abandonnez pas à mes ennemis.

7. Facere misericordiam et judicium, magis placet Domino quam victimæ. *Prov.* 21, *v.* 3.

La miséricorde et la justice sont plus agréables au Seigneur que les sacrifices.

8. Gaudium justo est, facere judicium. *Ibid.* 21, *v.* 15.

Faire le bien est la joie du juste.

9. Vidi sub sole in loco judicii impietatem, et in loco justitiæ iniquitatem. *Eccles.* 3, *v.* 16.

J'ai vu sous le soleil l'injustice à la place du jugement, et l'iniquité à la place de la justice.

10. In judicio peccantium ne consistas. *Eccli.* 11, *v.* 9.

Ne parais pas au tribunal des pécheurs.

11. Ante judicium para justitiam tibi, et antequam loquaris, disce. *Ibid.* 18, *v.* 19.

Avant le jugement, prépare-toi à la justice, et apprends avant de parler.

12. Ante judicium interroga teipsum, et in conspectu Dei invenies propitiationem. *V.* 20.

Interroge-toi avant le jugement, et tu trouveras grâce devant Dieu.

13. Circuite vias Jerusalem, et aspicite, et considerate, et quærite in plateis ejus, an inveniatis virum facientem judicium, et propitius ero ei. *Jer.* 5, *v.* 1.

Parcourez les rues de Jérusalem, voyez et considérez, cherchez dans ses places publiques si un homme accomplit la justice, et je pardonnerai à toute la ville.

14. Facite judicium et justitiam, et liberate vi oppressum de manu calumniatoris, etc. *Jer.* 22, *v.* 3.

Rendez le jugement et la justice; délivrez l'opprimé des mains de son persécuteur.

15. Numquid non vestrum est scire judicium, qui odio habetis bonum, et diligitis malum? *Mich.* 3, *in princ.*

N'est-ce pas à vous à connaître la justice, vous qui haïssez le bien et qui aimez le mal?

16. Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te, utique facere judicium. *Ibid.* 6, *v.* 8.

Homme, je te montrerai ce qui est bon, ce que le Seigneur demande de toi; pratique la justice.

JUDICIUM PROPRIUM

(Jugement propre).

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Aug. 1. Tolle te, tolle, inquam, te a te, impedis te: si tu te ædificas, ruinam ædificas. *De Verb. Dom. Serm.* 15, *post med. p.* 228, *D*, *t.* 10.

Dégagez-vous, dégagez-vous de vous-même, vous êtes un embarras; si vous vous élevez vous-même, vous élevez une ruine.

S. Bern. 2. Lepra proprii consilii, eo perniciosior est, quo magis occulta; et quanto plus abundat, tanto sibi quisque sapientior esse videtur. *Serm.* 3 *Paschæ, circa med. f.* 38, *col.* 2, *D.*

La lèpre du propre jugement est d'autant plus pernicieuse qu'elle est plus cachée; plus on se croit sage, plus la maladie est grave.

3. Proprium consilium sequentes, sunt unitatis divisores, inimici pacis, charitatis expertes, vanitate tumentes, placentes sibi, et magni in oculis suis. *Ibid.*

Ceux qui suivent leur propre jugement scindent l'unité, sont ennemis de la paix, dépourvus de charité, pleins de vanité, contents d'eux-mêmes, grands à leurs yeux.

4. Quæ major superbia, quam ut unus homo toti congregationi judicem suum præferat, tanquam ipse solus habeat spiritum Dei? *Ib. etc. litt. F.* S. Bern.

Y a-t-il un plus grand orgueil que celui d'un homme qui préfère son jugement à celui de toute une communauté, comme s'il était seul animé de l'esprit de Dieu?

5. In rebus dubiis plus alieno, quam proprio credendum est judicio. *Ep.* 82 *ad abb. Joan. in princ. f.* 227, *col.* 2, *E.*

Dans les cas douteux, ayez plus de confiance dans le jugement d'autrui que dans le vôtre.

6. Inter omnes tentationes, videtur ista periculosior cuique christiano, scilicet proprio sensui nimis inniti. *De sex Alis seraphim, c.* 7, *ante fin. p.* 92, *col.* 2, *A*, *t.* 7. S. Bonav.

Entre toutes les tentations, la plus dangereuse pour un chrétien, c'est peut-être de trop compter sur son propre jugement.

7. Pessima animæ lepra est, immansio proprii sensus. *De Profect. spirit. art.* 7, *post med. fol.* 150, *v.* 1. Dion. Carthus.

L'attachement au jugement propre est la plus funeste lèpre de l'âme.

8. Quidquid judicii est tibi, quidquid propriæ discretionis, quidquid prudentiæ, quidquid intelligentiæ, id omne tibi a dæmonibus est. *Doctr.* 5, *a med. apud Bibl. Patr. tom.* 4, *p.* 773, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618. S. Doroth.

Tout ce que vous avez de jugement, de discernement propre, de prudence, d'intelligence, tout cela vous vient des démons.

9. Superbarum, insensatarumque mentium est, suo tantum uti consilio. *In Reg. monach. c.* 7, *post med. p.* 326, *D*, *t.* 4. S. Hier.

Il est d'un esprit orgueilleux et insensé de ne vouloir suivre que son propre jugement.

10. Hostis noster est proprius sensus, ad quem debellandum mittit nobis Dominus contradictores. *Sup. Eccl. c.* 9, *f.* 97, *col.* 2, *t.* 3. Hugo card.

Nous avons un ennemi dans notre jugement propre, et c'est pour le combattre que Dieu nous envoie des contradicteurs.

11. Nihil est per quod magis infestat religiosos diabolus, quam per proprium sensum. *Sup. Isaiam, c.* 36, *Mystice, f.* 78, *col.* 2, *tom.* 4.

Le démon n'a pas de moyen plus efficace de pervertir les religieux que leur propre jugement.

12. Nullo alio vitio tam præcipitem diabolus monachum pertrahit, ac perducit ad mortem, quam cum neglectis consiliis seniorum, eum in suo judicio persuaserit, doctrinaque confidere. *Coll.* 2 *abb. Moysis, cap.* 1, *ante fin. pag.* 339. Joan. Cass.

Le démon n'a pas de moyen plus prompt pour conduire un religieux à la mort et le précipiter dans l'abîme, que de lui inspirer le mépris pour les conseils des vieillards, et une grande confiance dans son jugement propre et dans sa science.

Cass. 13. Perniciem æternam impossibile est evadere quempiam, judicio proprio confidentem, nisi humilitatis veræ amator et executor effectus sit. *Coll.* 16 *abbat. Joseph, cap.* 1, *in med. pag.* 677.

Il est impossible à un homme d'échapper à la perdition éternelle quand il se confie à son propre jugement, à moins qu'il ne revienne sincèrement à l'amour et à la pratique de l'humilité.

14. Impossibile est quemquam, qui proprio fidit judicio, diaboli illusione non decipi. *Ibid. in princ. p.* 677.

Il est impossible d'échapper aux illusions du démon, si l'on compte sur son propre jugement.

15. Nullus sibi quemquam scientia præditus inani tumore persuadeat, quod possit alterius consilio non egere. *Pros.*

Que jamais un savant, enflé d'un sot orgueil, ne se persuade qu'il n'a besoin des conseils de personne.

16. Nam etiamsi judicium ejus diabolica non fallat illusio, elationis tamen ac superbiæ graviores laqueos non evadet. *Ibid. cap.* 12, *ante med. p.* 678.

Car, lors même que son jugement éviterait les illusions du démon, il ne saurait éviter les piéges plus dangereux de l'enflure et de l'orgueil.

17. Maximum impedimentum est ad perfectionem ascendere cupientibus, proprio incumbere sensui. *De perfect. Grad. c.* 10, *pag.* 720, *col.* 1, *C*, *part.* 2.

Le plus grand obstacle pour ceux qui aspirent à la perfection, c'est l'attachement au jugement propre.

Blos. 18. Non sis obstinatus in proprio sensu, sed aliorum sensum tuo sensui ad honorem Dei sapienter præferas. *In brevi Regula tyronis, verbo Non sis.*

Ne soyez pas obstiné dans votre jugement; mais, pour la gloire de Dieu, préférez le sentiment d'autrui au vôtre.

19. Nimis est improbum, relicta spiritus doctrina, propriis opinionibus adhærere. *Quæst.* 25 *sup. Gen. p.* 6, *col.* 2, *G*, *t.* 1.

C'est une faute trop grave d'abandonner l'enseignement du Saint-Esprit pour s'attacher à ses opinions personnelles.

20. Luctus occupabit eos, qui proprio consilio obediunt. *Sect.* 4 *sup. Ezech. in illud, Qui sequuntur spiritum, etc. p.* 324, *col.* 2, *G*, *tom.* 1.

Ceux qui ne suivent que leur propre jugement seront en proie à la douleur.

JUDICIUM SUI

(JUGEMENT DE SOI-MÊME).

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Unusquisque sibi ipsum animum suum severum judicem sui habet. *Lib.* 7, *Epist.* 44 *ad Constantium, post init. col.* 603, *C*, *t.* 3. S. Ambr.

Chacun a dans son esprit un juge sévère.

2. Nemo eget judicio sui, qui verbo Dei abundat. *Lib.* 2 *sup. Luc. c.* 3. *in illud, Factum est verbum Domini, etc. col.* 1615, *B*, *t.* 5.

On n'a pas besoin de son propre jugement quand on possède en abondance la parole de Dieu.

3. Judicet se homo voluntate dum potest, et more convertat in melius, ne cum jam non poterit, etiam præter voluntatem a Domino judicetur. *Hom.* 50 *ex quinquaginta Hom. post med. p.* 384, *C*, *tom.* 10. S. Aug.

Que l'homme se juge de bonne volonté pendant qu'il le peut, et qu'il se convertisse, de peur, lorsqu'il ne le pourra plus, que le Seigneur ne le juge malgré lui

4. Qui a seipso judicatus est, non judicatur a Domino. *Ibid. c.* 4, *circa init.*

Celui qui se juge lui-même n'est pas jugé par le Seigneur.

5. Sapiens est, qui seipsum hic dijudicat, ut æternum Dei judicium evadat. *In suis Sent. verbo Est*, *fol.* 128, *c.* 3, *H.* S. Bern.

Il est sage celui qui se juge ici-bas pour échapper à la justice éternelle de Dieu.

6. Cum judicaveris teipsum sine adulatione, judica proximum cum dilectione. *Lib.* 1 *Pharetræ, c.* 45, *post med. p.* 125, *col.* 1, *E*, *t.* 6. S. Bonav.

Quand vous vous serez jugé vous-même sans vous flatter, jugez le prochain avec amour.

7. Esto justus judex in teipso : tribue animæ quod dignum est, reserva carni quod opus est : quia nunquam alterius causam judicare poterit, qui inter animam et carnem suam justitiam tenere noluerit. *Hom.* 19, *post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 764, *col.* 1 *et* 2, *D et E*, *edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

Remplissez avec justice à votre égard les fonctions de juge; accordez à l'âme ce qui lui convient, donnez au corps ce qui lui est nécessaire ; car celui qui ne sait pas observer une justice exacte entre l'âme et le corps ne peut pas se faire le juge des autres.

8. Salutis principium est suiipsius condemnatio. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib.* 3 *Parall. c.* 86, *post med. fol.* 99, *p.* 2, *C.* Didymus Alex.

Le principe de votre salut consiste à vous reprendre vous-même.

9. In se quisque severitatem debet exercere, ut a seipso judicatus non judicetur a Domino. *Hom.* 6, *sub fin. apud Bibl. Patr. etc. edit. Coloniensis* 1618. S. Elig.

Chacun doit se juger sévèrement soi-même, afin de se soustraire au jugement de Dieu.

10. Ecce habes, homo, quæ in te judices, habes quæ condemnes, quæ in te mortifices. *Pros.* S. Fulgent.

Sachez, ô homme, qu'il y a en vous des choses que vous devez juger, des choses que vous devez condamner, des choses que vous devez mortifier.

S. Fulgent. 11. Ista judica et non judicaberis, ista condemna et non condemnaberis, ista mortifica et non morieris.

Jugez-les, et vous ne serez pas jugé; condamnez-les, et vous ne serez pas condamné; mortifiez-les, et vous ne mourrez pas.

12. Hic esto vehementissimus carnifex, ista recte consideranda judicia, abjiciendo mortifica.

Soyez un bourreau impitoyable; fuyez ceci en vous examinant sincèrement, mortifiez cela en y renonçant.

13. Si peccata tua recte consideraveris, judicasti : si abjeceris, occidisti.

Si vous examinez bien vos vices, vous les avez jugés; si vous y renoncez, vous les avez mortifiés.

14. Ut ergo defendas te, accusa te : ut absolvas te, judica te. *Serm. de Verbis Michææ, circa med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *edit. Coloniensis* 1618.

Donc, pour vous défendre, accusez-vous; pour être absous, jugez-vous.

S. Greg. Mag. 15. Sic fit, ut dum ad aliena dijudicanda mens ducitur, proprii judicii lumine privetur. *Lib.* 3 *Moral. c.* 16, *in med. col.* 88, *C, t.* 1.

Il arrive à une âme qui s'occupe à juger les autres de perdre la lumière pour se voir elle-même.

16. Homo occulta super se judicia, quæ pressus torpore dissimulat, terrore saltem pulsatus expavescat. *Ibid. lib.* 25, *c.* 7, *post med. col.* 834, *A.*

La terreur devrait au moins réveiller l'homme et le faire trembler, à cause des jugements secrets qui pèsent sur lui et qu'il se dissimule en se plongeant dans l'engourdissement.

Hugo a S. Victore. 17. Humilitas seipsam, arrogantia vero alios judicat. *Lib.* 3 *de Claustr. animæ, c.* 6, *circa init. p.* 56, *E, tom.* 2.

L'humilité se juge elle-même, l'orgueil juge les autres.

Joan. Cass. 18. Oportet unumquemque semetipsum judicare tantummodo, et circumspecte, cauteque custodire in omnibus, non aliorum conversationem vitamque discutere. *Lib.* 5 *de cœnob. Inst. c.* 30, *post med. p.* 133.

Chacun ne doit juger que soi et s'observer avec attention et avec soin en toutes choses, au lieu de scruter la conduite et la vie du prochain.

S. Joan. Chr. 19. Si cupiditate judicandi judex esse velis, temetipsum judica. *Hom.* 48 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 378, *A, t.* 2.

Si vous avez tant la passion de juger, jugez-vous vous-même.

20. Noli alium judicare, sed teipsum. *Hom.* 65, *ante fin. col.* 542, *D.*

Ne jugez point les autres, mais jugez-vous vous-même.

21. Ille vere bonus et justus et sapiens est, qui sibiipsi judex fieri potest. *Hom.* 45 *sup. Matth. oper. imperf. ante med. col.* 1060, *B, tom.* 2.

Le véritable homme de bien, juste et sage, c'est celui qui sait se juger lui-même.

22. Qui seipsum condemnat, et peccatorem se agnoscit, dupliciter Deum placat. *Hom.* 28 *sup.* 1 *Cor. circa med. col.* 543, *B, t.* 1. S. Joan. C

Celui qui se condamne et se reconnaît pécheur apaise doublement le Seigneur.

23. Vis judicare? quæ tua sunt judica. Nullus te culpat, si te condemnaveris : culpaberis autem, si non te condemnes; culpaberis, si non te redarguas; culpaberis, si non dolueris. *Hom.* 21 *sup. Ep. ad Hebr. in fine Moral. col.* 1795, *B, t.* 4.

Vous voulez juger? jugez vos actions. Personne ne vous accusera, si vous vous condamnez; au contraire, vous serez accusé, si vous ne vous condamnez pas; vous serez accusé, si vous ne vous accusez pas; vous serez accusé, si vous ne vous repentez pas.

24. Vis judex esse? judica temetipsum et tua delicta, nullus est qui vetet. *Hom.* 42 *sup. Gen. ante med. t.* 1.

Vous voulez juger? soyez juge de vous-même et de vos péchés, personne ne vous le défend.

25. Omnis qui se considerat et judicat, nulli culpæ affinis est. *Ep. ad Zenam, statim a med. apud Bibl. Patr. t.* 2, *p.* 70, *col.* 2, *edit. Coloniæ* 1618. S. Just. m

Quiconque s'examine et se juge a horreur de tout péché.

26. Nemo potest de se recte judicare. *Lib.* 3 *de div. Inst. c.* 4, *circa med. p.* 97. Lact. Firm

Nul ne peut bien se juger soi-même.

27. Qui semetipsum perfecte dijudicat, judicium non expectat. *Pros.* S. Petr. Da

Celui qui se juge parfaitement n'a pas d'autre jugement à attendre.

28. Perfecte semetipsum dijudicare, est reprehendenda non agere; et quæ irreprehensibiliter acta sunt, timide retractare. *Lib.* 4, *Ep.* 15 *ad quendam episc. circa med. p.* 58, *col.* 2, *tom.* 1.

Se juger parfaitement, c'est ne commettre aucune action répréhensible et expier avec crainte celles qu'on a déjà commises.

29. Justus quisque semetipsum, dum sancte vivit, accusat; et se dijudicando vel accusando, magis magisque sanctificat. *Ibid. a med. p.* 58, *col.* 2, *D.*

Le juste s'accuse lui-même, quoiqu'il vive saintement, et, en se jugeant et s'accusant ainsi, il se sanctifie de plus en plus.

30. Tunc vitiorum omnium barbariem sternimus, tunc potestates aereas invictissime debellamus, si et innocenter vivimus, et tamen reos nos, ac peccatis tanquam obnoxios accusamus. *Ibid. post med. p.* 59, *col.* 1, *A.*

Le moyen de dompter la furie de nos mauvais penchants et de triompher sûrement des puissances de l'air, c'est de mener une vie sainte et de nous regarder comme des coupables et des pécheurs.

31. Amat Deus eos, qui semetipsos judicant, S. Prosp

non judicare. *Apud div. Augustin. in fin. tom.* 3, *sent.* 210.

Dieu aime à ne pas juger celui qui se juge lui-même.

32. Liberandus a Deo ipso omnino non eris, nisi te ipse damnaveris. *Lib.* 5 *de Gubern. Dei, in calce, p.* 346, *col.* 1, *B.*

Vous ne pourrez pas être délivré par Dieu, si vous ne vous condamnez pas vous-même.

33. Seipsum judicando homo semper fructuose laborat. *Lib.* 1 *de Imitatione Christi, c.* 14, *in princ. t.* 2.

L'homme travaille toujours avec fruit en se jugeant lui-même.

34. Sui reprehensor, mercedis est conservator. *Lib.* 3, *num.* 128, *in fin. p.* 519, *col.* 1.

Celui qui se condamne rend sa récompense assurée.

35. Principium salutis est, si teipsum redarguas. *Lib.* 5, *libell.* 15 *de Humilit. num.* 15, *p.* 622, *col.* 2.

Le principe de votre salut consiste à vous reprendre vous-même.

36. Virtus monachi est, in omni tempore seipsum arguere. *In Sentent. in fin. positis, sent.* 62, *p.* 999, *col.* 2.

La vertu d'un religieux consiste à s'accuser lui-même en tout temps.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

37. Cumque reus tibi sis, ipsum te judice damna. *Lib.* 3 *Distichor. metr.* 38.

Lorsque vous vous sentez coupable, il faut vous juger et vous condamner vous-même.

38. Cum quid peccaris, castiga te ipse subinde.
Vulnera dum sanas, dolor est medicina doloris. *Ibid. lib.* 4, *metr.* 35.

Si vous commettez une faute, punissez-vous-en : lorsque vous pansez votre plaie, la douleur qu'elle vous fait souffrir en est le remède.

39. Nemo fere est, qui sui periculi judex, non sibi se æquiorem quam reo præbeat. *Orat.* 42 *pro rege Dejotario, ab init. num.* 4, *t.* 2.

Il n'y a presque personne qui, en jugeant son propre danger, ne se croie plutôt juste que coupable.

40. Sua satius est mala, quam aliena tractare : se excutere et videre, quam alios dijudicare. *Ep.* 118, *in princ. p.* 866, *t.* 2.

Ils est plus sage de panser ses propres blessures que celles d'autrui, de s'examiner, de se regarder soi-même que de juger les autres.

41. Quod de alienis tractas, ex tuis judices. *De Morib. ante fin. p.* 678, *edit. Basil.* 1537.

Jugez d'après vos faiblesses celles que vous trouvez dans les autres.

JUDICIUM TEMERARIUM

(Jugement téméraire).

DEFINITIO.

S. Antonin. Judicium temerarium est, cum aliquis opus proximi de quo non habet sufficientia judicia ad cognoscendum utrum bonum vel malum sit, in mente sua firmiter affirmat, seu determinat illud esse malum. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 8, § 1, *in princ. f.* 142, *col.* 4.

Le jugement téméraire a lieu lorsque, sans avoir des motifs suffisants pour juger si telle action du prochain est bonne ou mauvaise, on se persuade et l'on conclut entièrement qu'elle est mauvaise.

S. Lenor. Pravum judicium est ex errore proveniens temeraria sententia, vel suspicio mala de occultis aliorum. *Part.* 1 *Cent. sect.* 10, *circa med. p.* 60, *col.* 1, *A*, *tom.* 6, *part.* 1.

Un mauvais jugement, c'est une opinion téméraire qui provient d'une erreur, ou un mauvais soupçon qui porte sur les intentions cachées du prochain.

Judicium temerarium est de re, quæ non constat, sed procedit ex sola suspicione. *Sup. Luc. c.* 6, *p.* 76, *col.* 2, *B*, *t.* 2.

Le jugement téméraire consiste à prononcer sur une chose sans preuves certaines et sur de simples soupçons.

Judicium temerarium est, quando creditur aliquid factum mala intentione, quod potuit, et alia fieri intentione, cum actio sit indifferens. *Lib.* 1 *de Profect. relig. c.* 1, *ante fin. p.* 559, *col.* 1, *A*, [illegible] 7, *part.* 4.

Le jugement téméraire consiste à croire qu'une action a été faite avec une intention mauvaise, lorsqu'étant indifférente, elle a pu être faite dans de bonnes intentions.

Gloss. ord. Judicium temerarium est quando quibus commissum non est judicant, sive sit de manifestis, sive de occultis. *Sup. Matth. cap.* 7, *in princ. sup. illud, Nolite judicare, etc. col.* 143, *C*, *tom.* 5.

Il y a jugement téméraire lorsque, sans aucune mission, un homme se mêle de juger des actions soit manifestes, soit secrètes.

Hugo card. Temerarium judicium est, quo multi judicant de aliis solis rumoribus nescientes causas et circumstantias peccati, vel facti. *Sup. Ecclesiast. c.* 11, *fol.* 192, *col.* 2, *t.* 3.

Le jugement téméraire consiste à juger un homme sur de simples bruits, sans connaître ni la cause ni les circonstances de sa faute ou de son action.

Petr. Blesens. Temerarium est, si tuum delictum dissimulas, et judicas alienum. *Ep.* 45 *ad anonym. post med. apud Bibl. Patr. tom.* 12, *part.* 2, *p.* 736, *col.* 1, *C. edit. Colon.* 1618.

Il y a témérité à dissimuler vos péchés et à juger la conduite du prochain.

DIVISIO.

S. Antonin

Triplex est judicium temerarium :
- Primum de proximo suo,
- Secundum de Domino Deo,
- Tertium de seipso. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 8, *in fine*, *fol.* 142, *col.* 4.

Le jugement téméraire peut porter sur trois objets :
- Sur le prochain,
- Sur le Seigneur Dieu,
- Sur soi-même.

S. Bonav.

Judicium temerarium triplex est :

Definitionis,	Definitionis, cum quis de futuris male judicat ;
Argutionis,	Argutionis, cum quis judicat de his, quæ ad eum non pertinent ;
Assertionis.	Assertionis, cum quis judicat de occultis. *Part.* 1 *Cent. sect.* 10, *circa med. p.* 60, *col.* 1, *tom.* 1.

Il y a trois sortes de jugements téméraires :
- De définition, quand on prononce à tort sur les choses futures ;
- D'accusation, quand nous jugeons ce qui ne nous regarde pas ;
- D'assertion, quand on juge des choses secrètes.

Hugo card.

Judicium temerarium triplex est :

Definitionis,	Definitionis est, quando de incertis, quasi de certis quis firmat sententiam ;
Argutionis.	Argutionis est, quando quis judicat de alio arguendo quod malus sit, cum ad eum non pertineat ;
Assertionis.	Assertionis est, quando aliquis ut appareat bonus, judicat alios esse malos in eo, in quo ipse malus est *Sup Matth. c.* 7, *in princ. f.* 27, *col.* 1, *t.* 6.

Il y a trois sortes de jugements téméraires :
- De définition, quand on prononce avec assurance sur les choses incertaines comme si elles étaient certaines ;
- D'accusation, quand on juge le prochain comme s'il était coupable, tandis que cela ne nous regarde pas ;
- D'assertion, quand, afin de paraître bon, on juge que les autres sont méchants dans les choses où on l'est soi-même.

ORIGO.

S. Antonin

Temerarium judicium ex curiositate et superbia procedit. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 8, *in princ. f.* 142. *col.* 3.

Le jugement téméraire procède de la curiosité et de l'orgueil.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nolite judicare, ut non judicemini : in quo enim judicio judicaveritis, judicabimini, etc. *Matth.* 7, *v.* 1-2.

Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés ; car vous serez jugés selon que vous aurez jugé.

2. Nolite judicare secundum faciem, sed justum judicium judicate. *Joan.* 7, *v.* 24.

Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez avec un jugement droit.

3. Inexcusabilis es, o homo omnis, qui judicas. *Pros. Rom.* 2, *v.* 1.

Qui que tu sois, ô homme, tu es inexcusable en condamnant les autres.

4. In quo enim judicas alterum, teipsum condemnas : eadem enim agis, quæ judicas. *Ibid.*

Car en les condamnant tu te condamnes toi-même, puisque tu fais ce que tu blâmes.

5. Tu, quis es, qui judicas alienum servum ? Domino suo stat, aut cadit. *Ibid.* 14, *v.* 4.

Qui êtes-vous, pour oser condamner le serviteur d'autrui ? S'il tombe ou s'il demeure ferme, cela regarde son maître.

6. Tu, quid judicas fratrem tuum ? omnes enim stabimus ante tribunal Christi. *V.* 10.

Vous, pourquoi condamnez-vous votre frère ? car nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ.

7. Non amplius invicem judicemus : sed hoc judicate magis, ne ponatis offendiculum fratri, vel scandalum. *V.* 13.

Ne nous jugeons plus les uns les autres, mais jugez plutôt que vous ne devez pas être pour votre frère une occasion de chute ou de scandale.

8. Mihi pro minimo est, ut a vobis judicer, aut ab humano die, sed neque meipsum judico. 1 *Cor.* 4, *v.* 3.

Je me mets fort peu en peine d'être jugé par vous ou devant le tribunal de l'homme ; je ne me juge pas moi-même.

9. Nolite ante tempus judicare, quoadusque veniet Dominus. *V.* 5.

Ne jugez point avant le temps, jusqu'à ce que le Seigneur vienne.

10. Quid mihi de iis, qui foris sunt, judicare ? Nonne de iis, qui intus sunt, vos judicatis ? Nam eos, qui foris sunt, Deus judicabit. *Ibid.* 5, *v.* 12-13.

Pourquoi voudrais-je juger ceux qui sont hors de l'Eglise ? Ne sont-ce pas ceux qui sont dans l'Eglise que vous avez droit de juger ? Dieu jugera ceux qui en sont dehors,

11. Tu, quis es, qui judicas proximum? *Jac.* 4, *v.* 13.

Vous, qui êtes-vous, pour juger votre prochain?

SENTENTIÆ PATRUM.

br. 12. Sæpe in judicando majus peccatum judicii est, quam peccati ipsius, de quo fuerit judicatum. *Lib.* 2 *Apolog. David, c.* 2, *in med. col.* 1199, *D, t.* 4.

Souvent le péché que vous commettez en jugeant témérairement est plus grave que celui qui est l'objet de votre jugement.

13. Grave est de alio temere judicare. *Pros.*

C'est un péché grave de juger témérairement le prochain.

13. Cum unusquisque sit suorum conscius peccatorum, quomodo potest de alterius judicare peccato?

Puisque chacun a la conscience de ses péchés, comment ose-t-on juger ceux des autres?

15. Judicet de alterius errore, qui non habet quod in seipso condemnet.

Que celui-là juge les erreurs des autres, qui ne trouve en lui-même aucun sujet de condamnation.

16. Judicet ille, qui non agat eadem, quæ in alio putaverit punienda, ne cum de alio judicat, in se ferat sententiam. *Sup. Ps.* 118, *Serm.* 20, *v.* 4, *statim ab init. col.* 593, *C, t.* 4.

Que celui-là juge, qui ne commet point les fautes qu'il trouve dignes de châtiment dans les autres, de peur qu'en jugeant le prochain, il ne prononce sa propre sentence.

17. Judicia hominum sæpe falluntur, ut et injustis justitiæ gratiam frequenter adscribant, et justum aut odio persequantur, aut mendacio decolorent. *Lib.* 1 *sup. Luc. c.* 1, *post init. in illud, Erant ambo justi, col.* 1325, *C, t.* 5.

Les hommes se trompent souvent dans leurs jugements, car il n'est pas rare de voir le coupable honoré comme le juste, et le juste persécuté ou flétri par la calomnie.

patr. 18. Nullus de onere suo sollicitus est, sed proximorum nostrorum peccata curioso et temerario judicio lustramus. *Pros.*

Nul ne s'occupe de ce qui le regarde, mais nous portons tous des jugements scrutateurs et téméraires sur les fautes d'autrui.

19. Ad collum usque cœno obliti sumus, nec quidquam pensi habemus : ad senectutem usque aliena curamus, neque in ipso senio mala propria expendimus : minuta fratrum nostrorum errata intuemur, at trabem, quæ est in oculo nostro, non videmus.

Nous sommes enfoncés dans la fange jusqu'au cou, et nous n'y pensons nullement; jusque sous le poids de la vieillesse, nous nous occupons de la conduite des autres, et nous ne pensons pas à nos péchés; nous observons les défauts les plus légers du prochain, et nous n'apercevons pas la poutre qui est dans notre œil.

20. Pondere criminum nostrorum deprimimur, et tamen curiose in aliorum defectibus, delictisque indagandis temere judicando occupamur. *Orat. de non judicando, statim ab init. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *p.* 707, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Nous plions sous le poids de nos crimes, et cependant notre curiosité n'est occupée qu'à scruter les défauts et les fautes du prochain et à faire des jugements téméraires.

21. Pene nullus reperitur immunis hujus vitii : sed clericus, religiosus, laicus, rector et subditus ab eo involvitur. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 8, *post med. f.* 142, *col.* 4. S. Antonin

Presque personne n'est exempt de ce défaut, mais tous, clercs, religieux, laïques, supérieurs, subordonnés, tous en sont atteints.

22. Iniquum est ut quisque de alio judicare velit, et judicari de se nolit. *Ep.* 124 *ad Pascent. in princ. p.* 500, *C.* S. Aug.

C'est une iniquité de vouloir juger les autres et de ne pas se juger soi-même.

23. Infirmitas et imperitia, utilia solet judicare quæ nociva sunt. *In Quæst. veteris, et novi Test. quæst.* 127, *ante med. p.* 622, *D, t.* 4.

La faiblesse et l'ignorance regardent souvent comme utile ce qui est nuisible.

24. Nolite judicare. Hoc loco nihil aliud nobis præcipi existimo, nisi ut ea facta, quæ dubium est quo animo fiant, in meliorem partem interpretemur. *Pros.*

Ne jugez pas, etc. Par ces paroles, ce qui nous est commandé, c'est d'interpréter favorablement les actions dont les motifs ne nous sont pas parfaitement connus.

25. Sunt quædam facta media, quæ ignoramus quo animo fiant, quia et bono et malo fieri possunt, de quibus temerarium est judicare, maxime ut condemnemus. *De Serm. Dom. in monte, lib.* 2, *post med. p.* 825, *A, t.* 4.

Il y a des actions indifférentes dont nous ne connaissons pas les motifs, lesquels peuvent être bons ou mauvais; ce serait une témérité de les juger et surtout de les condamner.

26. Duo sunt, in quibus temerarium judicium cavere debemus : cum incertum est quo animo quidque factum fuerit, vel cum incertum sit qualis futurus sit, qui nunc vel bonus vel malus apparet. *Ibid. post med. p.* 825. *B.*

Il y a deux cas où il faut prendre garde de juger témérairement : lorsque nous ne connaissons pas avec certitude le motif d'un acte, et lorsque nous ignorons ce que deviendra un jour l'homme qui aujourd'hui nous paraît bon ou méchant.

27. Temerarium judicium plerumque nihil nocet ei, de quo temere judicatur : ei autem qui temere judicat, ipsa temeritas necesse est ut noceat. *Ibid.*

Ordinairement le jugement téméraire ne nuit pas à celui qui en est l'objet, mais il porte toujours tort à son auteur; car la témérité doit nécessairement être nuisible.

28. De incognitis non temere judicando, in-

S. Aug. nocentiam custodimus. *De Unit. Eccles. c. 2, post med. t. 7.*

En s'abstenant de juger témérairement ce qu'on ne connaît pas, on se maintient dans l'innocence.

29. Multa incertum est quo animo fiant, de quibus judicare, temerarium est. *Ibid. post med. p. 826, C.*

Il y a un grand nombre de faits dont on ne connaît pas sûrement le motif, et sur lesquels il serait téméraire de se prononcer.

30. Maxime hi temere judicant de incertis, et facile reprehendunt, qui magis amant vituperare et damnare, quam emendare atque corrigere, quod vitium vel superbiæ est, vel invidentiæ. *Ibid. etc.*

On est surtout porté à juger témérairement et à blâmer ce qu'on ne connaît point avec certitude, lorsqu'on aime mieux reprendre et condamner que redresser et corriger, et c'est là un défaut de l'orgueil ou de l'envie.

31. Insitum est naturaliter vulgo, ut de bonis semper male judicet. *De Bono disciplinæ, cap. 8, in med. p. 653, A, t. 9.*

Le vulgaire est naturellement porté à juger mal les hommes de bien.

V. Beda. 32. Ad mortem properat, qui cito de quoquam judicat. *In suis Prov. verbo Ad, p. 186, tom. 2.*

Celui qui juge toute chose avec précipitation court à sa ruine.

S. Bern. 33. Temerarie judex non judices proximum, magis autem excusa : excusa intentionem, si opus non potes : puta ignorantiam, puta subreptionem, puta casum. *Serm. 40 sup. Cant. in fine, f. 167, col. 4, L.*

O juge, gardez-vous de juger témérairement votre prochain, mais plutôt excusez-le ; si vous ne pouvez pas excuser ses actes, excusez ses intentions, prétextez en sa faveur l'ignorance, une surprise, le hasard.

34. Non te exaltes super quemquam, neque judices, cujus mentem ignoras, ne sub omnibus cadas. *Pros.*

Ne vous préférez jamais à un autre, et ne jugez pas celui dont vous ne connaissez pas les intentions, de peur de tomber vous-même au-dessous de tous.

35. Non teipsum judices, ut te præferas aliis : qui teipsum non agnoscis, alios multo minus debes judicare.

Ne vous jugez pas de manière à vous préférer à autrui ; ne vous connaissant pas vous-même, vous devez bien moins encore juger les autres.

36. Si alium quemque pessimis operibus videas insudantem, ne te illi præferas, ne illum judices, quia nescis utrum exemplo latronis ad ultimum convertatur.

Quand même vous verriez votre frère se précipiter avec ardeur dans les plus grands vices, ne vous préférez pas à lui, ne le jugez pas; car vous ignorez s'il ne se convertira pas à la dernière heure, comme le bon larron.

37. Nullum ergo tu judicare præsumas, nec te (licet optimum) cuiquam alteri (quamvis pessimo) præferas, quia tuus et illius qualis futurus sit exitus, ignoras. *Lib. de Passione Dom. c. 29, post med. f. 69, col. 2, F.*

N'ayez donc pas la témérité de juger un autre homme, ni de vous préférer même aux plus coupables, parce que vous ignorez comment vous finirez, vous et les autres.

S. Bonav. 38. De alicujus correctione desperare, et eum tanquam abjectum reprehendere, qui nunc apparet malus, cum nesciamus qualis futurus sit, temerarium judicium est. *In Centiloq. part. 1, sect. 10, circa med. p. 60, col. 1, B, t. 6.*

Désespérer de la conversion d'un homme et le regarder comme perdu parce qu'il vit maintenant dans le péché, ce serait faire un jugement téméraire; car nous ne savons pas comment il finira.

39. Cavere debet quisque ne judicet temere aliorum facta, maxime ubi nescit qua de causa vel intentione fiant. *Lib. 2 de Profectu relig. cap. 1, circa med. pag. 558, col. 1, D, tom. 7, part. 4.*

On doit bien se garder de juger témérairement les actions d'un homme, surtout quand on ignore les motifs et les intentions qui le font agir.

40. Sæpe judicamus malum esse quod in se non est malum, et peccamus per temeritatem, usurpando nobis judicia Dei de occultis cordium. *Ibid.*

Souvent nous regardons comme mauvais ce qui ne l'est pas en réalité, et nous devenons coupables de jugement téméraire en usurpant un droit qui n'appartient qu'à Dieu, le droit de juger le secret des cœurs.

41. Vitium est, cordis intentionem judicare, quæ soli Deo est manifesta. *Ibid. ante fin. p. 559, B.*

C'est un péché de juger les intentions des cœurs, car Dieu seul peut les connaître.

Dionysius Carthus. 42. Neminem dijudica in malum, nisi temetipsum propriorum enim tuorum malorum tibi conscius es, et proximorum occulta bona videre non potes. *De perfect. Charit. art. 47, in med. f. 224, p. 1.*

Ne jugez mal de personne, excepté de vous-même; vous avez conscience de vos propres fautes, et vous ne pouvez pas voir les mérites cachés de votre frère.

43. Dissuesce a suspicionibus, et noli temerariis inniti judiciis. *Ibid. etc.*

Cessez d'être soupçonneux et de juger témérairement.

S. Doroth. 44. Grave peccatum est proximum judicare: quid hoc gravius esse potest? Nihil enim adeo execratur Deus, odit et abominatur. *Pros.*

C'est un péché grave de juger le prochain; que peut-il y avoir de plus grave? Il n'est rien que Dieu ait plus en horreur, en exécration, en abomination.

45. Nihil adeo provocat Deum, nihil adeo hominem spoliat, et fert in ambiguum, ut judicare proximum. *Doctr. 6, in princ. apud Bibl. Patr. tom. 4, pag. 774, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Rien n'irrite autant le Seigneur, rien ne dépouille autant l'homme et ne le met autant dans l'embarras que de juger le prochain.

Int. 46. Nihil temere definiamus, quæ nobis dubia sunt, Deo definienda reservemus. *Sup. Tobiam, c.* 4, *col.* 1513, *A*, *t.* 2.

Gardons-nous de rien juger témérairement ; laissons à Dieu le soin de prononcer sur ce qu'il y a de douteux pour nous.

ord. 47. Præventus majoribus, alium non judicet de minoribus : multi enim præventi majoribus, leviora in fratre magis vituperare et damnare, quam emendare volunt. *Sup. Matth. c.* 7, *in illud*, *Qui vides festucam, etc. col.* 145, *A*, *tom.* 5.

Celui qui est accusé de fautes graves ne doit pas juger son frère pour des fautes légères; souvent ceux qui ont commis des fautes graves veulent blâmer et condamner leur frère pour des fautes légères plutôt que de chercher à le corriger.

48. Vix invenitur aliquis ab hoc vitio alienus, quia unusquisque suis favens, aliena facile reprehendit, et aliena gravius tolerando quam sua, sumit auctoritatem arguendi sine exemplo suæ emendationis. *Ibid.*

Presque personne n'est exempt de ce défaut ; en effet, comme chacun est indulgent pour ses propres fautes, nous sommes portés à blâmer celles d'autrui, et comme nous avons plus de peine à tolérer les torts du prochain que les nôtres, nous nous attribuons le droit de le blâmer, au lieu de l'engager, par notre exemple, à se convertir.

Mag 49. Sic fit, ut dum ad aliena dijudicanda mens ducitur, proprii judicii lumine privetur. *Lib.* 3 *Moral. c.* 18, *in med. col.* 88, *C*, *t.* 1.

Il arrive donc que si notre âme vient à juger les autres, elle ne se voit pas elle-même.

50. De alterius conscientia non est temere judicandum. *Lib.* 1 *Moral. c.* 6, *in titulo*, *col.* 6, *B*, *t.* 1.

Ne jugez pas témérairement la conscience d'autrui.

51. Pravi tanto intentius de alienis judicant, quanto sua profundius ignorant. *Ibid. lib.* 11, *c.* 13, *in med. col.* 389, *A*.

Les méchants sont d'autant plus portés à juger les actions d'autrui, qu'ils s'ignorent plus profondément eux-mêmes.

52. Qui semetipsum prius non judicat. quid in alio rectum judicet, ignorat. *Ibid. lib.* 14, *c.* 13, *ante med. col.* 465, *D*.

Celui qui ne commence pas par se juger lui-même, ne sait pas porter un jugement droit sur les autres.

53. Nemo bene judicat, quod ignorat. *Ibid. lib.* 27, *c.* 1, *in fine*, *col.* 895, *D*.

On n'est pas capable de bien juger une chose, si on ne la connaît pas.

ao. 54. Grave curiositatis est vitium, qui dum alienas actiones dijudicat, semetipsum obliviscitur. *Serm.* 2 *dom.* 3 *post Pent. ante med.*

C'est un grand péché de curiosité, quand on juge les actions des autres, de s'oublier soi-même.

ier. 55. Periculosum est de alterius animo judicare, et singulorum dictorum atque verborum investigare, atque proferre rationem. *Tom.* 2, *Ep.* 15 *ad Pammach. in princ. p.* 162, *C.* S. Hier.

Il est dangereux de juger les intentions de son frère, de scruter chacune de ses paroles et de dire ce que l'on pense.

56. Periculosum est de servo alterius judicare ; et non facilis venia est, prava dixisse de rectis. *Tom.* 2, *Ep.* 57 *ad Asellam, in princ. p.* 363, *A*.

Il est dangereux de juger le serviteur de son frère, et il n'est pas aisé d'obtenir miséricorde quand on a calomnié la vertu.

57. Periculosa præsumptio, judicare de cæteris ipsum, ab omnibus judicandum. *In præf. sup.* 4 *Ev. in princ. p.* 29, *B*, *t.* 3.

C'est une dangereuse présomption de vouloir juger les autres, lorsque tous les hommes doivent vous juger vous-même.

58. Cum dicis fratres tuos, teipso esse deterior es, deterior factus es. *Lib.* 2 *de Claustr. animæ, c.* 21, *circa init. p.* 50, *H*, *t.* 2. Hugo S. Victore.

Lorsque vous prétendez que vos frères sont pires que vous, vous devenez pires qu'eux-mêmes.

59. Stultum, imo periculosum est, de peccatis aliorum judicare. *Sup. Prov. c.* 20, *fol.* 44, *col.* 2, *t.* 3. Hugo card.

Il y a de la folie et de la témérité à juger les fautes d'autrui.

60. Væ tibi, qui venisti judicare peccatum fratris tui minimum, et tua magna non vides! *Ibid.*

Malheur à vous qui êtes venu condamner votre frère pour une faute légère, et qui ne voyez pas vos péchés les plus énormes!

61. Juxta corporis speciem, non æstimes qualitatem mentis. *Sup. Eccl. c.* 11, *f.* 192, *col.* 3, *t.* 3.

Ne jugez pas l'état d'une âme sur l'apparence du corps.

62. Christus constitutus est judex peccatoris ; noli tu dignitatem Unigeniti temerario impetu rapere, ut judices alterum : illi judici solum conservatur. *Hom.* 43 *sup. Matth. oper. perfect. post med. col.* 378, *A*, *t.* 2. S. Jean. Chr.

Jésus-Christ a été constitué juge du pécheur; gardez-vous, en jugeant votre frère, d'usurper, par une audace téméraire, la dignité du Fils de Dieu : elle est réservée à lui seul.

63. Si qui recte vivunt, judicare alios non permittuntur, quanto magis a judicando peccantibus abstinendum est? *Ibid. Hom.* 65, *ante fin. col.* 542, *D*.

Si les justes n'ont pas le droit de juger les autres, à combien plus forte raison les pécheurs doivent-ils s'en abstenir?

64. Quemadmodum secundum carnem vivere, male vivere est : ita secundum carnem judicare, injuste judicare est. *Hom.* 51 *sup. Joan. ante med. col.* 247, *C*, *t.* 3.

De même que vivre selon le monde c'est vivre mal, ainsi juger selon le monde c'est porter un jugement injuste.

S. Joan. Chr. 65. Temere et indiscusse judicare, perniciosum est. *Hom.* 15 *sup.* 1 *Timoth. sub fin. ante Moral. col.* 1516, *C*, *t.* 4.

Tout jugement téméraire et irréfléchi est funeste.

66. Sicuti statera si lancem loco motam habeat, pondera juste non judicat : ita et anima nisi habeat rationis lancem stabilem ac firmiter divini timoris affixam, res sincere dijudicare non valet, sed circumfertur jugiter ac deprimitur. *Hom.* 5 *sup.* 2 *Tim. in Moral. post init. col.* 1563, *B*, *t.* 4.

De même qu'une balance ne donne pas le poids juste quand un de ses plateaux est déplacé, de même, si l'âme n'a le plateau de la raison fixe et fermement établi sur la crainte de Dieu, elle ne peut juger sainement des choses, mais elle tourne sans cesse, et elle succombe.

67. In aliorum delictis severi et amarissimi judices resident; suas autem trabes oculis infixas propriis non vident, qui aliena etiam minima sollicite perscrutantur. *Lib.* 1 *de Compunct. cordis, ante med. col.* 374, *C*, *t.* 5.

Nous affectons une justice sévère et impitoyable pour les fautes d'autrui, et nous ne voyons pas la poutre que nous avons dans les yeux, tellement nous sommes occupés à observer les moindres fautes de notre frère.

68. Magnus in discutiendo et perquirendo aliena commissa labor est, est judicare de alterius mente summa difficultas. *Ibid. a med. col.* 375, *litt. A.*

C'est une chose bien difficile que d'examiner et de rechercher les péchés que votre frère a commis et de juger ses intentions.

Joan. Gers. 69. Dat bene sentire de omnibus, neminem judicare. *Tract.* 8 *sup. Magnificat, notula* 2, *post med. p.* 3.

Le moyen de bien penser de tout le monde, c'est de ne juger personne.

S. Isidorus Hispal. 70. Multi aliorum vitia cernunt, sua non aspiciunt ; et cum ipsi maximis criminibus obnoxii teneantur, minora peccata non dimittunt. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 46, *sent.* 20, *p.* 684, *col.* 1.

Beaucoup remarquent les défauts d'autrui et ne voient par les leurs, et quoiqu'ils soient eux-mêmes couverts des péchés les plus graves, ils ne passent rien à leurs frères.

71. Facilius reprehendimus vitia aliena, quam nostra : nam sæpe quæ perversa in aliis judicamus, in nobis nocibilia esse minus sentimus; et quod in aliis reprehendimus, agere ipsi non erubescimus. *Ibid. sent.* 22, *p.* 684, *col.* 1.

Nous sommes plus portés à reprendre les défauts d'autrui que les nôtres; ce que nous signalons comme infâme dans notre frère nous semble moins grave dès qu'il s'agit de nous, et le mal que nous blâmons en lui, nous ne rougissons pas de le commettre.

72. Facilius vitia uniuscujusque, quam virtutes intendimus : nec quid boni quisque gesserit, agnoscere cupimus, sed quid mali egerit perscrutamur. *Ibid.*

Nous sommes plus attentifs à observer les défauts des autres que leurs vertus, et nous ne cherchons pas à connaître le bien qu'ils font, mais seulement le mal qu'ils ont fait.

73. Nihil ad nos attinet quid judicent stulti, quid homunculi de nobis sentiant : nos judicium Dei expectare debemus, ut eos postmodum, qui de nobis judicaverint, judicemus. *In Epitome, c. Nam, ante fin. p.* 397. Lact. Firm.

Que nous importe le jugement de quelques insensés et l'opinion de quelques petits esprits? Attendons le jugement de Dieu, afin que nous puissions les juger à notre tour.

74. Qui de alienis judicare facilius præsumunt, quam de suis, dum aliorum præcipitium vident, non prospiciunt quid ante suos pedes sit. *Lib.* 2 *de divin. Inst. cap.* 3, *post med. pag.* 55.

Celui qui se mêle de juger plutôt les autres que lui-même, en regardant l'abîme dans lequel ils sont tombés, n'aperçoit pas celui qu'il a sous ses pieds.

75. Sicut nemo judicandus, ita nemo est ab homine damnandus. *Lib.* 1 *de Spirit. interit. c.* 4, *post med. p.* 532, *col.* 2, *B*, *part.* 2. S. Laur. Ju

De même que l'homme ne doit juger personne, il ne doit aussi condamner personne.

76. Deo odiosum est, mentium proximorum velle secreta rimari. *Pros.*

Dieu a horreur de nous voir scruter le cœur de notre frère.

77. Cæterum qui ad plenum ignorat se, atque sui interioris latebras penetrare non valet, quomodo poterit detegere aliorum occulta?

D'ailleurs celui qui se méconnaît entièrement et qui est incapable de sonder les replis de son âme pourrait-il arriver à découvrir les secrets des autres?

78. Impudentiæ ac temeritatis signum notissimum est, quempiam velle æstimare se scire, quod investigare non licet. *Serm. de Vitæ solitar. cap.* 3, *in princ. pag.* 477, *col.* 2, *A*, *part.* 2.

La marque la plus évidente de l'impudence et de la témérité, c'est de prétendre savoir ce qu'il n'est pas même permis de sonder.

79. Laudabile admodum est, temeraria judicia vitare. *Lib.* 1 *Enchirid. parvulor. docum.* 9, *in princ.* Lud. Bl

C'est une chose tout à fait louable d'éviter le jugement téméraire.

80. Debent christiani per omnia contendere, ne quempiam omnino judicent. *Hom.* 15, *longe post init. apud Bibl. Patr. t.* 4, *pag.* 75, *col.* 2. S. Macar. Ægypt.

Le chrétien doit s'appliquer attentivement à ne juger personne.

81. Delicta non videt vis amoris. *Serm.* 3, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 663, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618. S. Petr. Ch

Un amour violent ne voit pas de défauts.

82. Tamdiu quis peccata sua (quæ nosse ac deflere debet) ignorat, quamdiu curiose aliena considerat : quod si ad seipsum conversus aspiciat, non requiret quid in aliis specialiter re- S. Prosper

prehendat, sed in seipso quod lugeat. *Lib.* 2 *de Vita contempl. c.* 6, *in princ.*

Un homme ignore ses propres péchés, qu'il devrait connaître et pleurer, tandis qu'il examine d'un regard curieux ceux d'autrui ; mais si, rentrant en lui-même, il se considère, alors il ne cherchera pas ce qu'il peut trouver de répréhensible dans ses frères, mais ce qui dans sa conscience doit être l'objet de ses larmes.

83. De occultis cordis alieni temere judicare, peccatum est : cum eorum quæ homini sunt incognita, solus Deus judex sit. *Apud dir. Augustin. in fine, t.* 3, *sent.* 21.

C'est un péché de juger témérairement du cœur de votre frère, puisque Dieu seul est le juge de ce qui est impénétrable aux hommes.

84. Non agnoscere volumus in nobis reatum, et audemus de aliis usurpare judicium. *Pros.*

Nous ne voulons pas reconnaître des fautes en nous, et nous avons l'audace de juger les autres.

85. Quid esse injustius, aut quid perversius potest? Id ipsum scelus in nobis probabile esse ducimus, quod in aliis per judicium severissime vindicamus. *Lib.* 4 *de Gubern. Dei, post init. p.* 435, *col.* 2. *H.*

Peut-il y avoir rien de plus injuste et de plus pervers ? Nous regardons comme douteux pour nous le même crime que nous poursuivons chez les autres par des jugements très-sévères.

86. Cum sermonem utilem audis, non judica dicentem, ne teipsum pretiosa admonitione prives. *Hecatontad.* 1, *sent.* 81, *apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 272, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

Lorsque vous entendez un discours utile, ne jugez pas celui qui parle, de peur de perdre pour vous-même un conseil précieux.

87. Judicium pravum mala cogitat, et bene facta proximi infideliter narrando elevat ac imminuit. *Ibid. sent.* 82, *p.* 272, *col.* 1, *C.*

Celui qui juge témérairement pense mal, et, en racontant les bonnes actions du prochain, il les grossit ou les diminue.

88. Ad teipsum oculos reflecte, et aliorum facta caveas judicare. *Pros.*

Tournez les yeux sur vous-même, et gardez-vous de juger les actions d'autrui.

89. In judicando alios homo frustra laborat, sæpius errat, et faciliter peccat : seipsum vero judicando, semper fructuose laborat. *Lib.* 1 *de Imit. Christ. c.* 14, *in princ. t.* 2.

En jugeant les autres, on travaille en vain, souvent on se trompe, et l'on pèche facilement : mais en se jugeant soi-même, on s'occupe toujours avec fruit.

90. Qualis unusquisque intus est, taliter judicat exterius. *Ibid. lib.* 2, *c.* 4, *sect.* 2.

Chacun juge des choses du dehors selon les dispositions de son intérieur.

91. Qui bene et recte sua ponderaret, non esset quod de alio graviter judicaret. *Ibid. cap.* 5, *sect.* 1.

Celui qui examinerait avec droiture ses propres défauts n'aurait pas sujet de juger sévèrement les autres.

92. Tace de alio tibi commisso temere judicando male loqui : sed teipsum magis respice, et corrige quod prave fecisti. *Pros.* S. Thomas a Kempis.

Cessez de parler mal de ceux qui vous sont confiés, en les jugeant témérairement ; mais regardez-vous avec plus de soin vous-même, et corrigez-vous du mal que vous avez commis.

93. Si recte judicas, et proximum emendare intendis, a teipso incipe. *In Hortulo rosar. cap.* 15, *sect.* 3, *t.* 2.

Si vous jugez bien et si vous prétendez reprendre le prochain, commencez par vous-même.

94. Insitum est naturaliter vulgo, ut de bonis male semper judicet. *Hom.* 3 *de Bono discipl. ante finem, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 477, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. S. Valerian.

Le public est porté naturellement à mal juger les gens de bien.

95. Ne præcipites sitis ad judicanda et condemnanda aliena : multoties enim peccatum fornicationis vidimus, pœnitentiam vero ejus, quam fecit occulte, non aspeximus; furtum facientem quendam vidimus, supplicia vero et lacrymas quas produxit, nescimus. *Lib.* 1, *in Vita S. Joan. Eleemosynar. c.* 46, *post med. p.* 202, *col.* 1. In Vitis Patr.

Gardez-vous d'être prompt à juger et à condamner les actions d'autrui ; souvent nous pouvons voir un homme se rendre coupable de fornication, mais nous ne voyons pas la pénitence qu'il fait en secret ; nous pouvons voir un homme commettre un vol, mais nous ignorons les larmes et les mortifications qu'il s'est imposées pour cela.

96. Necdum teipsum cognovisti, nam qui seipsum novit, fratrum vitia non aspicit. *Lib.* 10, *c.* 144, *in fine, p.* 899, *col.* 1.

Vous ne vous connaissez pas encore vous-même, car celui qui se connaît ne regarde pas les défauts de son frère.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

97. Quisquis est vir optimus, difficillime esse alios improbos suspicatur. *Lib.* 1, *Ep.* 1 *ad Quintum fratr. ante med. t.* 3. Cicero.

Tout homme de bien a beaucoup de peine à penser que les autres sont méchants.

98. Fit nescio quomodo, ut magis in aliis cernamus, quam in nobisipsis, si quid delinquitur. *Lib.* 1 *Offic. ante finem, t.* 4.

Il arrive, je ne sais comment, que nous voyons plutôt les fautes d'autrui que les nôtres.

99. Est proprium stultitiæ, aliorum vitia cernere, oblivisci suorum. *Lib.* 3 *Tuscul. Quæst. post med. t.* 4.

C'est le propre de la sottise de voir les défauts des autres et de ne pas voir les siens.

100. Lavat quispiam cito, ne dicas lavisse male, sed cito ; bibit quisquam multum, ne dicas bibisse male, sed multum : priusquam enim P. Ict. phil.

id decretum dijudicaris, unde scis an male? *In suo Enchirid. c. 67 per totum.*

Un homme est prompt à se laver, ne dites pas qu'il l'a fait mal, mais seulement vite; quelqu'un a beaucoup bu, ne dites pas qu'il a fait mal, mais seulement qu'il a bu beaucoup : car, avant de prononcer votre jugement, comment savez-vous qu'il a mal agi?

Seneca. 101. Ad pœnitendum properat, cito qui judicat. *In suis Proverb. A.*

Celui qui juge avec précipitation marche à grands pas vers le repentir.

JUDICII CORRUPTIO

(Corruption de la justice).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non sequeris turbam ad faciendum malum; nec in judicio plurimorum acquiesces sententiæ, ut a vero devies. *Pros. Exod.* 23, *v.* 1.

Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal, et tu n'acquiesceras pas en jugeant à l'avis du plus grand nombre pour t'écarter de la vérité.

2. Nec accipies munera, quæ etiam excæcant prudentes, et subvertunt verba justorum. *V.* 8.

Tu ne recevras point de présents, car ils aveuglent les sages et pervertissent la parole du juste.

3. Non accipietis pretium ab eo, qui reus est sanguinis. *Num.* 35, *v.* 30.

Vous ne recevrez point d'argent de celui qui a versé le sang.

4. Non pervertes judicium advenæ et pupilli : nec auferres pignoris loco viduæ vestimentum. *Deut.* 24, *v.* 17.

Vous ne violerez point le jugement envers l'étranger ni envers l'orphelin, et vous n'ôterez point à la veuve son vêtement comme un gage.

5. Maledictus, qui pervertit judicium advenæ, pupilli et viduæ. *Ibid.* 27, *v.* 19.

Maudit celui qui pervertit la justice contre l'étranger, l'orphelin et la veuve.

6. Numquid Deus supplantat judicium? aut Omnipotens subvertit quod justum est? *Job* 8, *v.* 3.

Dieu peut-il détruire la justice? le Tout-Puissant renversera-t-il l'équité?

7. Terra data est in manus impii, vultum judicum ejus operit : quod si non ille est, quis ergo est? *Ibid.* 9, *v.* 24.

La terre est livrée aux pervers; Dieu voile le visage des juges. Si ce n'est pas lui qui a fait ces choses, qui est-ce donc?

8. Vere Deus non condemnabit frustra, nec Omnipotens subvertet judicium. *Ibid.* 34, *v.* 12.

Le Seigneur ne condamnera pas en vain; le Tout-Puissant ne renversera pas la justice.

9. Munera de sinu impius accipit, ut pervertat semitas judicii. *Prov.* 17, *v.* 23.

Le méchant reçoit en secret des présents pour pervertir la voie de la justice.

10. Xenia et dona excæcant oculus judicum. *Eccli.* 20, *v.* 31.

Un salaire et des dons aveuglent les yeux des juges.

11. Væ, qui justificatis impium pro muneribus, et justitiam justi aufertis ab eo! *Isa.* 5, *v.* 22-23.

Malheur à vous qui justifiez l'homme inique à cause de ses dons, et qui ravissez à l'innocent la justice!

12. Conversum est retrorsum judicium, et justitia longe stetit, quia corruit veritas, et æquitas non potuit ingredi. *Ibid.* 59, *v.* 14.

Le jugement s'est éloigné de nous, et la justice nous a délaissés, parce que la vérité a disparu *de nos villes*, et que l'équité n'a pu y entrer.

13. Facta est veritas in oblivionem, quia non est judicium. *V.* 15.

La vérité a été oubliée, parce qu'il n'y a plus de justice.

14. Factum est judicium, et contradictio potentior. *Pros. Habac.* 1, *v.* 3.

Dans le jugement, c'est la passion qui décide.

15. Propter hoc lacerata est lex, et non pervenit usque ad finem judicium. *V.* 4.

De là vient que la loi est foulée aux pieds et que l'on ne rend pas justice.

16. Quia impius prævalet adversus justum, propterea egreditur judicium perversum. *Ibid.*

Parce que le méchant l'emporte sur le juste, on ne voit plus que des jugements pervers.

SENTENTIÆ PATRUM.

17. Hodie omnia venalia sunt : frustra apud curiales de testimonio conscientiæ, de venustate morum, de torrente eloquentiæ, nisi pretio interveniente, confidis. *Pros.* S. Ambros.

De nos jours tout est vénal; c'est en vain qu'auprès des gens de cour vous compteriez sur le témoignage de votre conscience, sur la pureté de vos mœurs, sur des torrents d'éloquence, si vous ne leur faites entrevoir une récompense.

18. Ego enim credo me vidisse ostiarios Cerbero duriores. Apud inferos tantum Cerberus (ut aiunt) unus est, sed quot sunt diverticula curiarum, tot Cerberi : tota autem familia aut mordet, aut latrat.

Je crois, en effet, avoir vu des portiers plus durs que Cerbère. Aux enfers, il n'y a, dit-on, qu'un Cerbère; mais autant il y a d'appartements à la cour, autant de Cerbères; or, toute cette race ne fait que mordre ou aboyer.

19. Manus vacua, temeraria petitio est apud advocatos; et ipsum silentium venale est.

Il serait téméraire, si vous avez les mains vides, de recourir à un avocat; il fait acheter même son silence.

20. Causidicorum lingua damnifica est, nisi

lonin. eam funibus argenteis vincias. *Part.* 3, *tit.* 3, *c.* 1, § 9, *ante med. f.* 46, *col.* 3 *et* 4.

La langue d'un avocat est pernicieuse, si vous n'avez pas soin de l'enchaîner avec des liens d'argent.

21. Acceptio munerum prævaricatio veritatis est. *Part.* 4, *tit.* 5 *de Justitia, c.* 15, § 2, *sub fin. f.* 75, *col.* 3.

Recevoir de l'argent, c'est blesser la vérité.

de Pad. 22. O quot hodie Judæ, qui mercede alicujus commodi temporalis vendunt veritatem ! *Serm. in die Parasceves, ante med. f.* 112, *p.* 2.

Que de Judas de nos jours qui pour un intérêt temporel vendent la vérité !

tius. 23. Pura ac sincera amicitia, humanitatis officia non vendit, gratis præstat et citra mercedem. *Hom. in fest. Kalendarum, post init. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 705, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

L'amitié sincère et véritable ne sait pas vendre ses services, elle les rend gratuitement et sans attendre de récompense.

Aug. 24. Non solum propter aurum et argentum, et hujusmodi aliquid : sed etiam propter laudem qui judicat male, munus accipit, et munus quo nihil inanius. *Pros.*

Celui qui, non seulement pour de l'or, de l'argent et autre chose de ce genre, mais encore pour des louanges, est un mauvais juge, reçoit un présent et le plus vain de tous les présents.

25. Qui judicat male et munus accipit, patuit illi manus ad accipiendum judicium linguæ alienæ, et perdidit judicium conscientiæ suæ.

Le mauvais juge qui reçoit un présent ouvre la main pour adopter le jugement d'une voix étrangère, et il fait taire le jugement de sa conscience.

26. Ille, qui accipit munus, laudem hominum male scilicet judicando, videte quid amittat : accipit quod sonat et transit, perdit quod dicitur, et nunquam transit : verbum Dei semper dicitur, nunquam transit : verbum hominis mox ut dictum fuerit, transit : tenet inania, dimittit solida. *Sup. Psalm.* 25, *enarrat.* 2, *post med. vers.* 10, *Repleta est muneribus, pag.* 84, *D, t.* 8.

Celui qui rend un mauvais jugement parce qu'il a reçu le présent de la louange humaine, fait une grande perte : il reçoit la louange, qui n'est qu'un bruit vain et de courte durée, et il perd la parole de Dieu, qui retentira toujours et qui ne passera jamais, tandis que la parole de l'homme s'envole dès qu'elle a été prononcée ; il lâche le corps pour l'ombre.

27. Qui judicia corrumpunt, innocentes opprimunt. *Tract.* 27 *sup. Evang. Joan. de c.* 6, *post med. p.* 160, *C, t.* 9.

Celui qui corrompt la justice opprime l'innocent.

28. Usque adeo implevit malum, ut jam quasi ex consuetudine vendantur leges, corrumpantur jura, sententia ipsa venalis sit, et nulla jam causa possit esse sine causa. *De Verbis Dom. Serm.* 19, *post med. p.* 60, *C, t.* 10. S. Aug.

Le mal est tellement à son comble, qu'il est presque ordinaire que les lois soient vendues, que la justice soit corrompue, que la sentence même s'achète, et que déjà il n'y a point d'affaires sans procès.

29. Cavete ne corrumpamini odio, amore, pretio, precibus, vel timore ; quod maxime judices decet adimplere. *Serm.* 35 *ad fratr. in eremo, in princ. p.* 961, *A, t.* 10.

Gardez-vous de vous laisser corrompre par la haine, l'amour, l'argent, les prières ou la crainte ; observez ce qui convient à un juge.

30. Quicunque aut sanguinitate, aut amicitia, seu hostili odio, vel inimicitiis in judicando ducitur, pervertit judicium Christi, quæ est justitia, et fructum illius vertit in damnationis amaritudinem. *Et hab. in decret. Grat. part.* 2, *causa* 11, *quæst.* 3, *can. Quicunque, fol.* 215, *col.* 3.

Celui qui, dans ses jugements, se laisse conduire, soit par les liens du sang ou de l'amitié, soit par des sentiments de haine ou d'inimitié, trahit le jugement de Jésus-Christ, qui consiste dans la justice, et en change le fruit en amertume de condamnation.

31. Integritas judicis solet pecunia corrumpi. *Epist.* 230, *ante fin. t.* 2

L'intégrité du juge se laisse souvent corrompre par l'argent.

32. Ubi imperat aurum, judicat argentum, leges canonesque silent, locum ratio et æquitas non habent. *Epist.* 166 *ad Innoc. pap. prope med. f.* 243, *col.* 4, *K.* S. Bern.

L'or vient-il à commander, l'argent à juger, les lois et les constitutions à se taire, dès lors l'équité et la raison disparaissent.

33. Judicium secundum faciem, sive superficiale, est ex personarum acceptione, est et ex causæ indiscussione, vel ex sententiæ præcipitatione, vel ex perversa affectione. *Sup. Joan. c.* 7, *in illud, Nolite judicare secundum faciem, p.* 356, *col.* 1, *t.* 2. S. Bonav.

Juger d'après le visage ou superficiellement, c'est faire acception des personnes, c'est prononcer sans examen, précipiter la sentence, ou se laisser conduire par un sentiment coupable.

34. Judicium pervertitur quatuor modis, scilicet timore, odio, amore, cupiditate. Unde versus :

Quatuor ista, timor, odium, dilectio, census,
Sæpe solent hominum rectos pervertere sensus. *Ibid.*

La justice se laisse corrompre de quatre manières, savoir : par la crainte, par la haine, par l'amour, par la cupidité ; ce qui a fait dire au poète latin que la crainte, la haine, l'amour et l'argent pervertissent d'ordinaire le jugement des hommes.

35. Pecunia in judicibus corrumpitur potestas, in prudentibus veritas, bonitas in justis. *Serm.* 3 *Quinquagesim. ante finem, p.* 60, *col.* 1, *tom.* 3.

Pour l'argent les juges vendent leur pouvoir, les sages la vérité, le juste sa vertu

S. Bonav. 36. Judex noster non flectetur timore, quia omnipotens est : non falletur sermone, quia sapientissimus est : nec corrumpi poterit munere, quia justissimus est. *Serm. 5 de Apost. in fine, p.* 301, *col.* 2, *t.* 3.

Notre juge ne se laissera pas fléchir par la crainte, car il est tout puissant ; ni séduire par des discours, car il est rempli de sagesse ; ni corrompre par des présents, car il est la justice elle-même.

S. Calixt. pap. 37. Injustum judicium et definitio injusta, regio metu et jussu, aut cujuscunque potentis a judicibus ordinata vel facta, valere nequaquam potest. *Apud Gratian. in decret. causa* 11, *quæst.* 3, *can. Injustum, fol.* 216, *col.* 2.

Un jugement inique et une sentence injuste arrachés à des juges par la crainte et par les ordres d'un roi ou d'un personnage puissant, ne sauraient jamais être validés.

S. Cyprian. 38. Nullus de legibus metus est, de quæstore, de judice pavor : quod enim potest pecunia redimi, non timetur. *Epist.* 2 *ad Donat. c.* 7, *in fine, p.* 4, *col.* 1, *t.* 1.

On ne craint ni lois, ni questeur, ni juge ; ce qui peut en effet s'acheter avec de l'argent ne saurait effrayer.

S. Eus. Emiss. 39. Argento et auro
Appetitur veritas,
Expugnatur integritas,
Justitia vincitur,
Innocentia proditur,
Pietas fidesque violatur.
Hom. 4 Epiph. ante med.

Avec l'or et l'argent
On attaque la vérité,
On triomphe de l'intégrité,
On renverse la justice,
On trahit l'innocence,
On viole la religion et la foi.

Franc. Titel. 40. A respectu munerum in primis liberos esse oportet eos, quibus competit judiciariæ potestati officium : impediunt enim illa animum, ne possit cernere verum, et excæcant oculos prudentum. *In Elucid. sup. c.* 36 *Job, a med. f.* 236, *p.* 1.

Tout homme investi du pouvoir de juger doit d'abord être exempt de l'amour des présents, car c'est un obstacle qui empêche de voir la vérité, et qui aveugle les yeux des sages.

Gratianus. 41. Quam grave est, vel odio, vel amicitia, vel metu, vel munere, vel quolibet modo judicium pervertere ! *In decret. part.* 2, *causa* 11, *quæst.* 3, *can. Quatuor*, § *Quam.*

Quel péché grave de corrompre la justice par la haine, l'amitié, la crainte, les présents, ou par tout autre moyen !

S. Greg. Mag. 42. Plerumque nonnulli terrena præmia appetunt, et justitiam defendunt, seque innocentes æstimant, et esse defensores rectitudinis exultant : quibus si spes nummi subtrahitur, a defensione protinus justitiæ cessatur ; et tamen defensores justitiæ se cogitant, sibique se rectos asserunt, qui nequaquam rectitudinem, sed nummos quærunt. *Lib.* 9 *Moral. cap.* 13, *prope med. num* 19, *col.* 308, *B, t.* 1.

Il en est beaucoup qui sont avides des récompenses terrestres, et qui défendent la justice ; ils se croient innocents, et ils se félicitent d'être les défenseurs du droit. Mais qu'on cesse de faire briller des écus à leurs yeux, et ils ne protégent plus la justice ; ils se regardent comme pleins d'intégrité et de droiture, et pourtant ce n'est pas le droit qu'ils recherchent, mais les écus.

43. Acceptio munerum causa est pervertendi judicii. *Lib.* 4 *in primum Regum, c.* 4, *longe post init. super illud, Declinaverunt post avaritiam, etc.* S. Greg. Mag.

L'acceptation d'un présent est un motif pour un juge de violer la justice.

44. Perversitas judicii ex acceptione munerum nascitur ; qui munera non accipit, judicium non pervertit. *Ibid.*

L'acceptation d'un présent porte un juge à violer la justice ; celui qui n'en reçoit pas ne la trahit jamais.

45. O judices, nulla vos lucra ad injustitiam pertrahant, nullius vel minæ, vel amicitiæ a rectitudinis itinere deflectant. *Pros.*

O juges, que jamais l'intérêt ne vous porte vers l'injustice ; que les menaces ou l'amitié de personne ne vous fassent dévier du chemin de la droiture.

46. Quod sit vita brevis aspicite ; ad quem quandoque ituri estis judicem, qui judiciariam geritis, cogitate.

Considérez que la vie est courte, vous qui rendez la justice ; pensez au juge devant lequel vous devez comparaître un jour.

47. Solerter intuendum est, quod cuncta lucra hic relinquimus, et solas dispendiosorum lucrorum causas nobiscum ad judicium deportamus.

Il faut remarquer surtout que nous laissons ici-bas tout ce que nous avons amassé, et que nous portons au tribunal de Dieu les causes seules de ces gains désastreux.

48. Illa sunt nobis lucra quærenda, quæ nequaquam mors adimat, sed mansura in perpetuum præsentis vitæ finis ostendat. *Lib.* 1 *in Registro, indict.* 9, *c.* 2, *Epist.* 2 *ad Justinum, in med. col.* 640, *A, t.* 2.

Cherchons les gains que la mort ne peut pas nous ravir, et dont la possession, à la fin de la vie, nous est assurée éternellement.

49. Qui recte judicat, et præmium remunerationis expectat, fraudem in Deum perpetrat : quia justitiam, quam gratis impertiri debuit, acceptione pecuniæ vendidit. *Pros.*

Celui qui est juste dans ses jugements et qui en attend une récompense, trahit le Seigneur, car il vend à prix d'argent la justice qu'il devait rendre gratuitement.

50. Male bonis utuntur, qui pro temporali lucro juste judicant : tales quippe ad veritatem non justitiæ defensio, sed amor præmii provocat : quibus si spes nummi subtrahitur, confestim a justitiæ confessione recedunt. *Et hab. in decret. Grat. part.* 2, *causa* 11, *quæst.* 3, *can. Qui recte, f.* 214, *col.* 3.

Celui qui est juste dans ses jugements en vue d'un intérêt temporel fait un mauvais usage d'une chose bonne, car ce qui le porte à être équitable, ce n'est pas l'amour de la justice, mais la passion de l'argent ; qu'on ne fasse plus briller les écus à ses yeux, aussitôt il s'écarte de la voie de l'équité.

Mag. 51. Quatuor modis humanum judicium pervertitur :	Timore,	Timore, dum metu potestatis alicujus veritatem loqui pertimescimus ;
	Cupiditate,	Cupiditate, dum præmio alicujus animum corrumpimus;
	Odio,	Odio, dum contra quemlibet adversarium molimur ;
	Amore.	Amore, dum amico vel propinquo contendimus præstare auxilium. *Et hab. in decret. Gratian. part.* 2, *caus.* 11, *quæst.* 3, *can. Quatuor*, *f.* 215, *col.* 2.

On corrompt le jugement des hommes de quatre manières :	Par la crainte,	Par la crainte, lorsque devant un personnage puissant nous craignons de dire la vérité ;
	Par la cupidité,	Par la cupidité, lorsque avec de l'argent nous corrompons la sentence d'un juge ;
	Par la haine,	Par la haine, lorsque nous complotons contre un adversaire;
	Par l'amour.	Par l'amour, lorsque nous cherchons à appuyer un ami ou un parent.

ier. 52. Quicunque aut consanguinitate, aut amicitia, et e contrario, vel hostili odio, vel inimicitiis in judicando dicitur, pervertit judicium Christi, qui est justitia. *Lib.* 3 *sup. Amos*, *c.* 6, *sub fin. p.* 102, *D*, *t.* 6.

Le juge qui se laisse diriger dans ses jugements, soit par la voix du sang ou de l'amitié, soit par des sentiments de haine ou de rancune, trahit le jugement de Jésus-Christ, qui consiste dans la justice.

53. Humanum judicium multis modis corrumpitur : amore enim, odio, timore, avaritia sæpe ejus integritas violatur. *Super. Epist. ad Rom. c.* 2, *in princ. p.* 268, *D*, *t.* 6.

On peut corrompre la justice des hommes de plusieurs manières ; souvent, en effet, on corrompt son intégrité par l'affection, par la haine, par la crainte, par l'avarice.

54. Justitiæ integritas, nec muneribus, nec acceptione personæ corrumpitur. *Sup. Ep. ad Tit. c.* 2, *in illud*, *In integritate*, *pag.* 394, *B*, *tom.* 9

Un juge intègre ne se laisse gagner ni par les présents ni par la considération des personnes.

55. Judicium corrumpitur, seu violatur	Negligentia, Ignorantia, Timore pellis, vel possessionis, vel infamiæ, vel parentum, Amore, Odio, Munere, Invidia, Personarum acceptione. Mora. *Super Psalm.* 57, *fol.* 146, *col.* 1, *t.* 2.

Hug. card.

La justice des hommes est corrompue et violée	Par la négligence, Par l'ignorance, Par la crainte de perdre sa peau, ses biens, sa réputation ou ses parents, Par l'amour, Par la haine, Par les présents, Par l'envie, Par l'acception des personnes, Par les délais.

56. Judex, qui munera latenter accipit, quibus vendit justitiam, impius dicitur, et in Deum peccat, cujus est judicium. *Super Prov. c.* 17, *Mystice*, *fol.* 38, *col.* 3, *t.* 3.

Le juge qui reçoit secrètement des présents pour lesquels il vend la justice mérite le nom d'impie, car il pèche contre Dieu, à qui appartient le jugement.

57. Vos non gratiam datis, nec justitiam juste redditis : quia nisi venit, non provenit ; nec datur, nisi vendatur. *Pros.* S. Innoc. III.

Vous n'exercez pas gratuitement et vous ne rendez pas la justice, parce que ce qui ne se vend pas ne rapporte rien, et vous ne rendez la justice qu'autant que vous la vendez.

58. Sæpe justitiam tantum differtis, quod litigantibus plusquam totum aufertis : quia major est sumptus expensæ, quam fructus sententiæ.

Souvent vous prolongez tellement un procès, que vous enlevez aux parties plaidantes plus que ne vaut la matière en litige, car les frais s'élèvent plus haut que le produit de votre sentence.

59. Quid autem poteritis illi in districto judicio respondere, qui præcipit : Gratis accepistis, gratis date ?

Que répondrez-vous au dernier jugement à celui qui vous adresse ce précepte : C'est gratuitement que vous avez reçu, donnez gratuitement ?

60. Lucrum in arca, damnum in conscientia : pecuniam captatis, sed animam captivatis. *Lib.* 2 *de Contemptu mundi*, *cap.* 5, *in princ. pag.* 67.

Vous remplissez votre bourse, mais vous chargez votre conscience ; vous captez l'argent des autres, mais vous enchaînez votre âme.

61. Adeo regnum pecuniæ invasit, ut desperetur de fide judicis, qui repellit munera offerentis. *Pros.* Joan. Saresb.

Tel est aujourd'hui l'empire de l'argent, qu'on n'a pas confiance dans l'intégrité du juge même qui refuse les présents qui lui sont offerts.

Joan. Sarisb.

62. Si pacisci detrectas, pollicentis videris odisse causam et fortasse affectu, vel munere crederis præcorruptus, si permanere vis incorruptus. *Lib.* 5 *de Nugis curial. c.* 17, *a med. apud Bibl. Patr. tom.* 15, *pag.* 413, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Si vous ne l'acceptez pas, vous passez pour être contraire à la partie qui vous l'offre ; si vous demeurez ferme et incorruptible, on croit que l'autre partie vous a déjà gagné par l'amitié ou par des présents.

S. Isidorus Hispal.

63. Qui recte judicat, et præmium inde remunerationis expectat, fraudem in Deum perpetrat : quia justitiam, quam gratis impartiri debuit, acceptione pecuniæ vendit. *Pros.*

Celui qui est intègre dans ses jugements et qui prétend en être récompensé fait injure à Dieu, parce qu'il vend à prix d'argent la justice qu'il doit rendre gratuitement.

64. Bonis male utuntur, qui juste pro temporali lucro judicant : tales quippe ad veritatem, non justitiæ defensio, amor pecuniæ provocat. Quibus si spes nummi subtrahitur, confestim a justitiæ defensione recedunt.

Celui qui juge avec droiture, en vue d'un gain temporel, abuse d'une chose bonne, car ce qui le rend équitable, ce n'est pas l'amour de la justice, mais c'est la passion de l'argent ; ne faites plus briller les écus à ses yeux, et il cesse aussitôt de défendre votre droit.

65. Acceptio munerum, prævaricatio veritatis est. Dives muneribus cito corrumpit judicem : pauper autem, dum non habet quod offerat, non solum audiri contemnitur, sed etiam contra veritatem opprimitur. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 54, *sent.* 1, *p.* 687, *col.* 2.

Accepter des présents, c'est trahir la vérité. Le riche gagne vite les juges par ses présents ; le pauvre, parce qu'il n'a rien à offrir, est à peine écouté, et souvent il est opprimé malgré la justice de sa cause.

66. Cito violatur auro justitia, nullamque reus pertimescit culpam, quam redimere nummis existimat. *Pros.*

Avec de l'or on réussit à corrompre la justice ; si les coupables sont sans crainte, c'est qu'ils espèrent pour quelques écus acheter un jugement favorable.

67. Plus enim obtinet mentem censoris amor lucri, quam æquitas judicii. *Ibid. sent.* 6, *etc.*

Cela vient de ce que les juges sont plus sensibles à l'amour du gain qu'à l'amour de la justice.

68. Tres sunt munerum acceptiones, quibus contra justitiam humana vanitas militat : favor amicitiarum, adulatio laudis, et corporalis acceptio muneris. *Pros.*

Il y a trois sortes de présents qui tirent de la vanité humaine une grande puissance contre la justice : la faveur des amitiés, les louanges de la flatterie et les dons matériels.

69. Facilius autem pervertitur animus rei corporeæ munere, quam gratiæ laudisque favore. *Ibid.*

Mais l'argent réussit plus facilement à corrompre le juge que la faveur ou les louanges.

S. Isidorus Hispal.

70. Quatuor modis pervertitur humanum judicium :	Timore,	Timore, dum metu potestatis alicujus veritatem loqui pertimescimus ;
	Cupiditate,	Cupiditate, dum præmio muneris alicujus corrumpimur ;
	Odio,	Odio, dum contra quemlibet adversari molimur ;
	Amore.	Amore, dum amico, vel propinquis complacere contendimus. *Pros.*

On corrompt la justice de quatre manières :	Par la crainte,	Par la crainte, lorsque nous n'osons pas dire la vérité devant un personnage puissant ;
	Par la cupidité,	Par la cupidité, quand on se laisse gagner par des présents ;
	Par la haine,	Par la haine, quand nous complotons contre un adversaire ;
	Par l'amour.	Par l'amour, lorsque nous cherchons à plaire à un ami ou à un parent.

71. Sperne munus, ne per id justitia corrumpatur : quia munera semper veritatem prævaricant.

Repoussez tout présent afin de ne pas violer la justice, car les présents font toujours trahir la vérité.

72. Cito enim violatur auro justitia, cito corrumpitur munere.

La justice est facilement corrompue par l'or, elle est vite gagnée par les présents.

73. De justo judicio temporalia lucra non appetas.

Ne rendez pas la justice, en vue d'une récompense temporelle.

74. Pro justitia nullum sæculi præmium quæras, sed justitiam pro æterna remuneratione distribue.

Lorsque vous rendez la justice, ne vous proposez pas un gain temporel, mais les récompenses éternelles.

75. Qui enim pro justitia præsentia dona affectat, futuram gloriam non sperat.

Celui qui rend la justice en vue d'un gain terrestre n'espère donc pas la gloire éternelle.

76. Qui bona hic recipit pro judicio, ulterius quod expectet, præmium non habet.

Celui qui reçoit en ce monde le prix de ses jugements n'a pas de récompense à espérer dans l'autre vie.

77. Dum ergo judicas, pro futura mercede judica : nec quæras in terra rependi tibi, quod tibi in futuro debetur. *Ibid. sent.* 7, *p.* 687, *col.* 2.

Donc, lorsque vous rendez la justice, agissez en vue des récompenses futures, et n'attendez pas de la terre ce qui vous est dû au ciel.

idorus pal. 78. Excute manus tuas ab omni munere, si in excelsis vis habitare. *Lib.* 2 *de Synon. c.*16, *p.* 320, *col.* 2.

N'acceptez aucun présent, si vous voulez vous tenir dans une position indépendante.

79. Jus corrumpi, justum non est. *Lib.* 3, *Ep.* 250 *ad Isidor. diacon. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 602, *col.* 1, *B*, *edit. Coloniæ* 1618.

La justice ne veut pas être corrompue.

Just. 80. Sciant judices se coram universali judice, ne dum de propriis, verum etiam de alienis criminibus reddituros esse rationem : non enim poterit evitare judicium, qui justi innocentiam per corruptionem judicando custodire neglexerit. *De triumphali Christi agone, cap.* 12, *post init. p.* 308, *col.* 1, *B*, *part.* 1.

Que les juges le sachent bien, ils devront devant le souverain juge rendre compte non seulement de leurs fautes personnelles, mais encore de celles des autres; car celui qui, pour s'être laissé corrompre, néglige dans ses jugements de protéger l'innocence, ne pourra pas se soustraire au jugement de Dieu.

e I. 81. Virum catholicum et præcipue Domini sacerdotem, sicut nullo errore implicari, ita nulla oportet cupiditate violari. *Ep.* 53 *ad Anatolium Constantinop. episcop. ab init.*

Si un catholique et surtout un prêtre ne doit s'attacher à aucune erreur, il ne doit non plus céder à aucune passion.

lecens. 82. Cum acceptabilior sit apud Deum justitia, quam præbenda, et in utroque possit simonia committi : damnabilior est omnis venalitas in exhibitione justitiæ, quam in venditione decimæ aut præbendæ. *Ep.* 95 *ad Henric. reg. Anglor. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 780, *col.* 1, *B*, *edit. Col.* 1618.

Comme la justice est aux yeux de Dieu plus agréable qu'une prébende, et que dans les deux cas on peut se rendre coupable de simonie, toute vénalité dans la distribution de la justice est plus condamnable que dans la vente d'une dîme ou d'une prébende.

83. Æquitas, cui judex obsequitur, sinistram odii, vel amoris dextram nescit. *Pros.*

La justice, à laquelle un juge se doit, ne cède jamais à un sentiment de haine ou d'amour.

84. Talis debet esse minister juris, ut in ejus manu nullius auctoritate personæ titubet, aut vacillet libra justitiæ. *Ibid. sub fin. etc.*

Un juge doit être tel, que dans ses mains la justice ne subisse l'influence de personne.

85. Duo sunt, quæ in judicio faciunt cordis oculum caligare, ira et cupiditas : hæc duo remittenda puniunt, et punienda remittunt. *Ibid. in tract. de Inst. ep. post med. p.* 943, *col.* 1, *litt. E.*

Il y a pour un juge deux sources d'aveuglement : la colère et l'intérêt; elles le portent à punir celui qu'il faudrait absoudre, et à absoudre celui qu'il faudrait punir.

Dam. 86. Giezi meretur lepram, qui suam mutat pro pecuniæ cupiditate sententiam. *Lib.* 4, *Ep.* 1 *ad Albert. episcop. in fin. p.* 45, *col.* 1, *B*, *tom.* 1. S. Petr. Dam.

Giézi mérita d'être frappé de la lèpre pour avoir par intérêt porté une sentence injuste.

87. Plerumque quos causa condemnat, mendax pecunia præmio dignos procaciter asseverat : quos conscientia bona testatur, innoxios statuit impia coram judicibus reos. *Pros.*

Souvent l'intérêt inspire l'impudence de récompenser des hommes coupables, et une conscience perfide soutient devant les juges la culpabilité de ceux dont elle reconnaît l'innocence.

88. Nummus nempe momenta legibus præbuit, atque ad suum intellectum obscuras sententias falsus interpretator inflectit.

L'argent peut faire plier les lois, et dans les cas difficiles un mauvais juge sait les interpréter selon ses vues.

89. Nummus cor judicum circa divites oleo impietatis emollit, erga pauperes vero ad exercendum vigorem rigidæ animadversionis impellit. *Opusc.* 12, *c.* 29, *in fin. p.* 507, *col.* 1, *B*, *t.* 3.

L'argent attendrit le cœur des juges jusqu'à les rendre injustes en faveur du riche, mais il les fait sévir avec une scrupuleuse sévérité contre les pauvres.

90. Injuste quod justum est exequitur, quisquis ad defensionem justitiæ, non virtutis æmulatione, sed amore præmii temporalis excitatur. *Prosec.*

Quiconque est porté à rendre la justice, non par zèle pour la vertu, mais par l'attrait d'une récompense, remplit injustement ses fonctions de juge.

91. Nam injuste quod justum est, exequi jure dicitur, qui justitiam, quam prætendit, venundare non veretur.

On dit qu'un juge use de partialité lorsqu'il vend la justice dont il est le dépositaire.

92. At ille quod justum est, juste probatur exequi, qui in assertione justitiæ, nihil aliud præter solam justitiam quærit. *Opusc.* 30, *c.* 4, *in fine, super illud, Deuteronom.* 16, *Juste quod justum est exequeris*, *p.* 624, *col.* 2, *A*, *t.* 3.

Mais un juge fait preuve d'impartialité lorsque dans ses jugements il ne se propose que la justice.

93. Mens percepti muneris conscia, debilitat judicialis censuræ vigorem, reprimit eloquentiæ libertatem. *Pros.*

Au souvenir des présents qu'il a reçus, un juge n'ose pas prononcer son jugement, et sa parole est enchaînée.

94. Nam etsi judicii rectitudo funditus non adimitur, judicandi tamen auctoritas enervatur. *Ibid. c.* 5, *post med. p.* 625, *col.* 1, *A.*

Quand la justice ne serait pas entièrement violée, son autorité pour se prononcer est affaiblie.

95. Justitiam prædicare judicibus erubescit, quam ipse personæ potentis favore corrumpit. *Lib.* 1 *de Vita contemplat. c.* 15, *in fine.* S. Prosper.

On n'ose pas recommander aux juges la justice lorsque pour les corrompre on a recours au crédit d'une personne puissante.

Rupertus. 96. Grandis culpa est, magnaque damnationis causa, convertere dulcedinem judicii in absynthium, sive amaritudinem iniquitatis, et pulchritudinem, sive suavitatem justitiæ, in horrorem corruptionis. *Lib.* 2 *in Amos*, *c.* 5, *ante med. f.* 91, *p.* 2.

C'est une grande faute et une grande cause de damnation, de donner à la douceur du jugement l'absinthe ou l'amertume de l'injustice, et à la beauté, aux attraits de la justice, l'horreur de la corruption.

S. Theodoret. 97. Qui judicat, non accipiat munera, et puram e muneribus sententiam proferat; nam munerum corruptela justitiam corrumpit. *Sup. Ps.* 14, *vers.* 6, *Munera super innocentem non accepit*, *p.* 70, *col.* 2, *F*, *t.* 1.

Un juge ne doit pas recevoir de présents, sa sentence doit en être dégagée; car les présents corrompent la justice.

S. Valerian. 98. Nemo illum homicidii crimen evasisse æstimet, quem excusatum sæcularis judicii corrupti sententia absolverit. *Hom.* 1 *de Bono discipl. in med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *part.* 3, *p.* 476, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618.

Ne croyez pas qu'un homicide soit innocent de son crime, parce qu'après avoir corrompu la justice humaine, il aurait été acquitté.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 99. Multitudo minus subjacet corruptioni: quemadmodum aquæ magna congeries, sic etiam plures quam pauci incorruptibiliores sunt. At cum unus judicat si ira, vel alia hujusmodi perturbatio vincat, necessarium est judicium corrumpi, sed in multitudine difficile foret. *Lib.* 3 *Polit. c.* 11, *in med. t.* 2.

Il est moins facile de corrompre la multitude; il en est d'elle comme d'un grand réservoir: plus les juges sont nombreux, moins la corruption peut pénétrer jusqu'à eux. Mais lorsqu'un juge est seul, et que la colère ou toute autre passion le domine, son jugement est nécessairement corrompu; il n'en serait pas ainsi de la multitude.

Cicero. 100. Semper dignitatis iniquus judex est, qui aut invidet, aut favet. *Orat.* 31 *pro Plancio*, *post init. num.* 7, *t.* 2.

Un juge envieux ou partial est toujours injuste à l'égard des grands.

101. Non est consentaneum, qui metu non frangitur, eum frangi cupiditate. *Lib.* 1 *Offic. ante med. num.* 68, *t.* 4.

Il ne convient pas que la cupidité triomphe de celui qui n'est pas vaincu par la crainte.

102. Judex fit deterior, qui accipit, atque ad idem semper expectandum paratior. *Ibid. lib.* 2, *post med.*

Les présents pervertissent les juges et les disposent à en attendre toujours de nouveaux.

103. Male se res habet, cum quod virtute effici debet, id tentatur pecunia. *Ibid. ante med.*

Une affaire est mauvaise lorsque pour la traiter, au lieu d'employer la vertu, on a recours à l'argent.

104. Exuit personam judicis, quisquis amicum induit. *Ibid. lib.* 3, *ante med. t.* 4. Cicero

Un ami ne peut pas remplir à votre égard les fonctions de juge.

105. Si corrumperis metu mortis, vita indignus es: si præmii spe, morte dignissimus. *Lib.* 5 *Dictor. memor. c.* 3, *ante med. p.* 222. Valer. Max.

Si la crainte de la mort vous rend injuste, vous êtes indigne de vivre; si c'est au contraire l'espoir d'une récompense, vous méritez de mourir.

JUGUM (Joug).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Tempus veniet, cum excutias et solvas jugum ejus de cervicibus tuis. *Gen.* 27, *v.* 40.

Le temps viendra où tu rejetteras et secoueras son joug de ton cou.

2. Pater meus posuit vos jugum grave; ego autem addam super jugum vestrum. 3 *Reg.* 12, *v.* 11.

Mon Père a imposé sur vous un joug pesant, et moi je le rendrai encore plus pesant.

3. Jugum illius, jugum ferreum est. *Eccli.* 28, *v.* 24.

Son joug est un joug de fer.

4. Jugum et lorum curvant collum durum. *Ibid.* 33, *v.* 27.

Le joug et la courroie soumettent le cou le plus dur.

5. Jugum grave super filios Adam a die exitus de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ in matrem omnium. *Ibid.* 40, *v.* 1.

Un joug pesant est sur les enfants d'Adam depuis le jour où ils sortent du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein de la mère commune à tous.

6. Collum vestrum subjicite jugo, et suscipiat anima vestra disciplinam. *Ibid.* 51, *v.* 34.

Soumettez votre cou au joug, et que votre âme accepte l'obéissance.

7. Auferetur onus de humero tuo, et jugum ejus de collo tuo. *Isa.* 10, *v.* 27.

On ôtera le fardeau d'*Assur* de vos épaules et son joug de votre cou.

8. A sæculo confregisti jugum meum, rupisti vincula mea. *Jer.* 2, *v.* 20.

Dès le commencement, tu as brisé mon joug, tu as rompu mes liens.

9. Ait Dominus exercituum: Conteram jugum ejus de collo tuo, et vincula ejus dirumpam. *Ibid.* 30, *v.* 8.

Voici ce que dit le Seigneur des armées: J'ôterai de ton cou le joug de ton ennemi, je le briserai, et je romprai tes liens.

10. Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua. *Thren.* 3, *v.* 27.

Heureux l'homme qui porte le joug dès sa jeunesse.

11. Tollite jugum meum super vos, et discite a me, quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris. *Pros. Matth.* 11, *v.* 29.

Prenez mon joug sur vous, apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes.

12. Jugum enim meum suave est, et onus meum leve. *V.* 30.

Car mon joug est doux et mon fardeau léger.

13. Quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus? *Act.* 15, *v.* 10.

Pourquoi tentez-vous Dieu, en imposant à vos disciples un joug que vos pères ni nous n'avons pu porter?

14. Nolite jugum ducere cum infidelibus : quæ enim participatio justitiæ cum iniquitate? 2 *Cor.* 6, *v.* 14.

Ne traînez point le même joug que les infidèles; car quel lien peut-il y avoir entre la justice et l'iniquité?

15. State, et nolite iterum jugo servitutis contineri. *Galat.* 5, *v.* 1.

Restez fermes, et ne vous remettez pas sous le joug de la servitude.

16. Quicunque sunt sub jugo servi, dominos suos omni honore dignos arbitrentur. 1 *Tim.* 6, *v.* 1.

Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude sachent qu'ils sont obligés de rendre à leurs maîtres toute sorte d'honneur.

JURAMENTUM (Serment).

DEFINITIO.

onin. Juramentum est affirmatio, vel negatio de aliquo, scilicet de facto, vel fiendo, sacræ rei attestatione firmata. *Part.* 2, *tit.* 10 *de Mendacio, c.* 3, *in princ. f.* 297, *col.* 2.

Le serment est l'affirmation ou la négation d'une chose faite ou à faire, appuyée sur le témoignage d'une chose sacrée.

dor. Jurare est sub attestatione divina aliquid polliceri. *Super Ps.* 14, *post med. vers.* 6, *Qui jurat proximo suo, etc. f.* 21, *col.* 2.

Jurer, c'est promettre quelque chose en prenant Dieu à témoin.

Jurare est aliquid firmum sub attestatione promittere. *Super Ps.* 109, *post med. vers.* 5, *Juravit Dominus, f.* 171, *col.* 4.

Jurer, c'est assurer une chose sur la foi d'un témoignage.

Alex. Jurare est jusjurandum, vel tanquam jusjurandum mente conceptum proferre affirmative. *Lib.* 7 *Strom. ante med. f.* 150, *p.* 1, *B.*

Jurer, c'est affirmer une chose avec un serment qu'on a déjà formé dans son cœur.

Jusjurandum est oratio per se confirmans veritatem. *Hom.* 4 *sup. Cant. post med. col.* 272, *litt. E.* — Greg. Nyss.

Le serment est un discours qui assure la vérité par lui-même.

Juramentum est assertio alicujus rei per rem sacram, vel habitam pro sacra. *Super Epist. ad Rom. c.* 1, *f.* 9, *t.* 7. — Hugo card.

Le serment, c'est l'affirmation d'une vérité par le témoignage d'une chose sacrée ou regardée comme telle.

Jurare nihil aliud est, quam Deum testem invocare. *Secunda secundæ, quæst.* 89, *in princ. corporis, p.* 168, *col.* 2. — S. Thomas Aquinas.

Jurer, c'est prendre Dieu à témoin.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Non est facile jurandum, quia plerumque multi casus accidunt, ut non possimus implere quod juraverimus. *Pros.* — S. Ambr.

Ne soyez pas facile à jurer; souvent une foule de raisons ne permettent pas de tenir ce qu'on a promis.

2. Qui enim non jurat, utique non pejerat : qui autem jurat, aliquando necesse est incidat in perjurium.

Celui qui ne jure pas n'est pas parjure, mais celui qui jure s'expose nécessairement à l'être quelquefois.

3. Noli ergo jurare, ne incipias pejerare. *Exhort. ad virgines, longe post med. col.* 126, *A, t.* 1.

Gardez-vous donc de jurer pour ne pas vous exposer à être parjure.

4. Nemo bene jurat, nisi qui potest scire quod jurat : jurare igitur, judicium scientiæ et testimonium conscientiæ est. *Pros.*

On ne jure jamais, si l'on n'est pas sûr de ce que l'on avance; lors donc que vous jurez, vous montrez que vous savez, et vous donnez un témoignage de votre conscience.

5. Bene juras, si cognitio veritatis præcedat, ut vinculum sacramenti tibi non possit nocere. *Super Psal.* 118, *Serm.* 14, *vers.* 2, *in princ. col.* 1536, *C et D, t.* 4.

Vous jurez avec raison lorsque vous êtes si sûr de la vérité d'une chose, que votre serment ne peut vous compromettre en rien.

6. Juret ille, quem sacramenti sui pœnitere non poterit. *Ibid. etc. D.*

Jurez, si vous ne devez pas vous repentir de l'avoir fait.

7. Si quis plane dignus est qui jurat, ut nominet Deum, dignus quoque est fide, ut ei citra jusjurandum credatur : quisquis enim ad majora idoneus est, multo magis ad minora idoneus erit. — S. Athan. Mag.

Si un homme, lorsqu'il jure, peut parfaitement se servir du nom de Dieu, mérite aussi d'être cru même sans jurer ; car qui peut plus peut moins.

8. E diverso si non est fide dignus, ut ei cre-

S. Athan. Mag. datur citra juramentum, non est certe dignus, qui Deum nominet.

Si au contraire il ne mérite pas d'être cru sans jurer, il n'est pas digne assurément de se servir du nom de Dieu.

9. Si non est fidelis in sermone, quomodo ulla ratione ei juramenti Deus testis esse voluerit, destituto fide, ad quam Dominus respicit?

S'il n'est pas fidèle dans ses paroles, comment Dieu voudra-t-il être le garant d'un serment qui n'a pas cette sincérité qu'il exige.

10. Quid jurant Deum, quibus ne in parvis quidem rebus fides habetur? Cum juramentum veritatis testimonium est, et non index negotiorum. *De Passione et Cruce Domini, post init. col.* 666, *B et C, t.* 3.

Pourquoi des hommes qui ne sont pas crus même dans les petites choses jurent-ils le nom de Dieu? Le serment témoigne la vérité et n'indique pas les affaires.

11. Non ut homo, jurat Deus, sed nobis ipsius sermo pro juramento est ad veritatem. *Ib. ante med. col.* 667, *B.*

Dieu ne jure pas comme l'homme, mais sa parole nous tient lieu de serment pour avoir la vérité.

S. Aug. 12. Non peccatum est verum jurare; sed gravissimum peccatum est falsum jurare, quo citius cadit, qui consuevit jurare. *Pros.*

Il n'y pas de péché à jurer pour une chose vraie, mais jurer pour une chose fausse est un péché très-grave, et celui qui a contracté l'habitude de jurer ne tarde pas à s'en rendre coupable.

13. Melius est nec verum jurare, quia jurandi consuetudine et in perjurium sæpe caditur, semper perjurio propinquatur. *Ep.* 89 *ad Hilar. paulo ante fin. p.* 268, *C, t.* 2.

Mieux vaut même ne pas jurer pour la vérité, car l'habitude de jurer nous fait souvent devenir parjures; elle nous y expose toujours.

14. Minus malum est, per deum falsum jurare veraciter, quam per Deum verum fallaciter. *Pros.*

C'est un péché moins grave de jurer la vérité par les faux dieux que d'appeler le vrai Dieu en témoignage du mensonge.

15. Quanto per quod juratur magis est sanctum, tanto magis est pœnale perjurium. *Epist.* 153 *ad Publicolam, in princ. p.* 452, *D, t.* 2.

Plus la chose que l'on prend à témoin est sacrée, plus le parjure est grave.

16. Deus jurare prohibuit, non quia mala est vera juratio, sed ne in perjurium incidatur facilitate jurandi. *Pros.*

Dieu nous a défendu de jurer, non que le serment soit un mal, mais de peur que l'habitude de jurer ne nous rendît parjures.

17. Qui enim jurat, non solum verum, sed etiam falsum jurare potest: qui autem omnino non jurat, a perjurio longe ambulat. *Lib.* 5 *Quæst. sup. Deut. quæst.* 12, *per totum, p.* 186, S. Aug. *C, t.* 4.

Celui qui jure, en effet, peut jurer pour le vrai et pour le faux; or, celui qui ne jure jamais est loin de s'exposer à être parjure.

18. Nemo novit, nisi qui expertus est, quam sit difficile consuetudinem jurandi extinguere. *Serm. Dom. in monte, lib.* 1, *post med. p.* 799, *A, tom.* 4.

Nul ne sait combien il est difficile de se défaire de l'habitude de jurer; il faut l'avoir éprouvé.

19. Quid tu facis, cum juras? Testaris Deum: hoc est jurare, Deum testari; et ideo molestum, ne ad aliquam falsitatem testem adhibeas Deum. *Sup. Ps.* 109, *post med. vers.* 5, *Juravit Dominus, p.* 884, *C, t.* 8.

Que faites-vous lorsque vous jurez? Vous prenez Dieu à témoin; prendre Dieu à témoin, c'est jurer. Jurer, c'est donc une chose grave, car il y a à craindre de prendre Dieu à témoin de quelque fausseté.

20. Homines falsum jurant vel cum fallunt, vel cum falluntur: aut putat homo verum esse quod falsum est, et temere jurat: aut scit vel putat falsum esse, et tamen pro vero jurat, et nihilominus cum scelere jurat. *De bis Apost. Serm.* 28, *post init. p.* 264, *C, t.* 10.

On jure à faux quand on trompe et quand on se trompe: ou bien un homme croit qu'une chose fausse est vraie, et il jure témérairement; ou bien il croit être sûr qu'une chose est fausse, et cependant il jure qu'elle est vraie, et il pèche en jurant.

21. Falsa juratio exitiosa est, vera juratio periculosa est, nulla juratio secura est. *Ibid. longe post init. p.* 264, *D.*

Jurer à faux, c'est un mal; jurer pour la vérité, c'est s'exposer; le plus sûr, c'est de ne point jurer.

22. Ipse qui exigit jurationem, multum interest, si nescit illum falsum juraturum, an scit. Si enim nescit, et ideo dicit: Jura mihi, ut fides ei fiat, non audeo dicere non esse peccatum, tamen humana tentatio est: si autem scit eum fecisse et novit fecisse, vidit fecisse et cogit jurare, homicida est. *Ibid. post med. p.* 267, *A, t.* 10.

Lorsque vous exigez un serment de quelqu'un, il importe beaucoup de connaître si vous savez qu'il jurera à faux, ou si vous ne le savez pas. Si vous ne savez pas une chose, et que vous lui disiez: Jure afin que je te croie, je ne voudrais pas dire qu'il y a péché, mais il y a de la témérité; si au contraire vous savez qu'il a fait une chose, parce que vous en êtes convaincu, ou que vous l'avez vu, si vous l'obligez à jurer, vous êtes homicide.

23. Ecce dico charitati vestræ, qui per lapidem falsum jurat, perjurus est. *Ibid. ante fin. p.* 267, *A.*

Je rappelle à votre charité que celui qui jure par les idoles est un parjure.

24. Mitius falsum jurat, qui falsum nescit esse, et verum putat esse quod jurat. *Contra mendac. c.* 19, *ante fin. t.* 4.

Celui qui ignore qu'une chose est fausse, et qui croit vraie la chose qu'il affirme avec serment, jure à faux d'une manière moins coupable.

ug. 25. Sicut homo jurans adhibet testem Deum, ita seipsum Deus. *Lib.* 2 *contra advers. legis*, *c.* 11, *ante med. t.* 6.

Comme l'homme, lorsqu'il jure, prend Dieu à témoin, Dieu en appelle aussi à soi-même.

26. Ne jurandi facilitate in perjurium prolabamur, etiam præceptum est ne juremus. *Ep.* 224, *post med. t.* 2.

Il nous est défendu de jurer, de peur qu'avec l'habitude de le faire, nous ne nous rendions parjures.

27. Non jurare, sicut verum jurare, nullum peccatum est : sed longius remotus est a falsum jurando, qui nec jurare consuevit, quam qui verum jurare proclivis est. *Lib.* 19 *contra Faust. c.* 23, *circa med. t.* 6.

Il n'y a point de péché à ne pas jurer ou à jurer pour la vérité ; mais celui qui n'a pas pris cette habitude est moins exposé à être parjure que celui qui est porté à jurer pour la vérité.

28. In jurando, etiam qui verum jurat, propinquat perjurio ; unde longe abest, qui omnino non jurat. *Pros.*

Celui qui jure même pour une chose vraie s'expose à être parjure ; celui qui ne jure pas du tout ne court pas ce risque.

29. Et quamvis non peccet, qui verum jurat, remotior tamen a peccato est, qui non jurat ; unde admonitio non jurandi, conservatio est a peccato perjurii. *Ibid. c.* 25, *circa med.*

Et si celui qui jure pour la vérité ne pèche pas, celui qui ne jure pas du tout est cependant moins exposé à pécher; si l'on vous exhorte donc à ne pas jurer, c'est pour vous préserver du péché de parjure.

Mag. 30. Turpe est ac stolidum, seipsum velut indignum fide accusare, et juramentorum securitatem inferre. *Sup. Ps.* 14, *conc.* 3, *in fin. vers.* 6, *p.* 75, *t.* 1.

Il est honteux et déraisonnable de se présenter soi-même comme indigne d'être cru, et, comme garantie de sa parole, de proférer des serments.

en. 31. Quacunque arte verborum quis juret, Deus (qui conscientiæ testis est) ita hoc accipit, sicut ille cui hoc juratur, intelligit. *De inter. Domo, c.* 51, *in med. f.* 331, *col.* 1.

Quels que soient les termes dont vous vous servez pour jurer, Dieu, qui pénètre les consciences, les entend de la même manière que celui à qui vous jurez.

32. Qui dupliciter jurat, dupliciter reus fit : quia et nomen Domini in vanum assumit, et proximum dolo capit. *Ibid. etc.*

Celui qui use de duplicité en jurant commet une double faute : il prend en vain le nom de Dieu, et il trompe le prochain.

nav. 33. Periculosum est jurare, usus enim jurandi facit consuetudinem perjurii. *Serm.* 32 *ad sororem, prope fin. f.* 90, *col.* 2, *F.*

Il est dangereux de jurer; en jurant souvent, on contracte l'habitude du parjure.

34. Veritas non indiget juramento. *Ibid. in fine, f.* 90, *col.* 3, *G.*

La vérité n'a pas besoin de serment.

35. Periculosum est jurare, sed maxime si juretur superstitiose. *Expos.* 2 *sup. Ps.* 118, *c.* 7, *vers.* 10, *art.* 1, *p.* 228, *col.* 2, *A*, *t.* 1. S. Bonav.

Il est dangereux de jurer, surtout si on le fait d'une manière superstitieuse.

36. Jurare nunc per caput, nunc per sanctos vel alio quovis modo, Christi discipulo minime congruit. *In Speculo discipl. part.* 1, *cap.* 20, *post med. p.* 544, *col.* 2, *E*, *t.* 7, *part.* 4.

Il ne convient nullement à un chrétien de jurer soit par sa tête, soit par les saints, ou de toute autre manière.

37. Jurare, quantum ad infirmitatem pertinet, permissionis est : non jurare autem, quantum ad perfectionem pertinet, consilii est. *Lib.* 5 *Compend. Theolog. verit. c.* 70, *in med. pag.* 770, *col.* 2, *D*, *t.* 7.

Il est permis de jurer en tant que notre faiblesse le demande ; mais s'il s'agit de notre perfection, il est de conseil de ne pas jurer.

38. Ante omnia nolite jurare. His verbis prohibetur juratio falsa, consulitur jurationis dissuefactio, permittitur juratio necessaria. *Sup. Epist. ad Rom. c.* 1, *art.* 3, *ante fin. f.* 3, *litt. C.* Dionysius Carthus.

Avant tout, gardez-vous de jurer. Par ces paroles, l'apôtre défend de jurer contre la vérité, conseille de se corriger de l'habitude de jurer, et permet de jurer lorsque cela est nécessaire.

39. Tres sunt comites juramenti, veritas, judicium seu discretio, et justitia, id est, justa et rationabilis causa : hæc tria requiruntur ad hoc ut juramentum sit licitum ; et quodcunque eorum defuerit, erit illicitum. *Pros.*

Un serment comporte trois choses, savoir : la vérité, le jugement ou la discrétion et la justice, c'est-à-dire une cause juste et raisonnable ; il faut ces trois choses pour qu'un serment soit permis, et il serait illicite si l'une d'elles manquait.

40. Si veritas desit, est falsa juratio : si discretio, est temeraria et incauta : si desit justitia, juratio est iniqua, inutilis et levis atque vana, quia non subest ad jurandum rationabilis causa.

Si la vérité n'existe pas, le serment est faux ; s'il n'y a pas de discrétion, il est téméraire et irréfléchi ; si la justice manque, il est injuste, inutile, vain et léger, puisqu'il n'y a pas un motif raisonnable pour jurer.

41. Cum jurare non sit aliud, quam Deum testem invocare : idcirco primo ex parte rei requiritur veritas, secundo ex parte causæ debet esse necessitas, tertio ex parte jurantis debet esse discretionis maturitas. *Sup. Ep. Jacobi, c.* 5, *art.* 7, *a med. f.* 17, *C.*

Comme jurer c'est prendre Dieu à témoin, il faut que la chose soit vraie, que le motif en réclame la nécessité, et que celui qui jure agisse avec réflexion.

42. Juramentum contra bonos mores non obligat. *In decr. Grat. f.* 8, *col.* 4, *edit. Lugd.* 1540. Glossa decr.

Un serment contraire aux bonnes mœurs n'oblige pas.

S. Greg. Mag. 43. Qui jurare cavet, perjurare omnino non potest : sed cum male juratur justius jusjurandum dimittitur, quam compleantur crimina, quæ jurantur. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 4, post med. sup. illud, Liberavit Jonatham populus, col.* 1554, *A, t.* 2.

Celui qui ne fait point de serment n'est point exposé au parjure; mais quand on a fait un mauvais serment, il vaut mieux l'abandonner que de commettre les crimes qu'on avait juré de faire.

44. Sit unusquisque cautus antequam juret, aut ne omnino juret, aut facturum se mala non juret. *Ibid.*

Que chacun réfléchisse avant de jurer, ou bien qu'il s'abstienne tout à fait de jurer, ou encore qu'il ne jure pas de faire mal.

45. A proposito implendi nefarium juramentum desistere, non est vitium levitatis, sed virtus discretionis. *Ibid.*

Se désister du projet d'accomplir un serment abominable, ce n'est pas une faute de légèreté, c'est de la sagesse.

46. Jurare quæ revocanda sunt et detestanda, omnino cavendum est et vehementer horrendum : quia cum tale jusjurandum non impletur, non omnino culpa vitatur, sed minore eligitur. *Ibid.*

Il faut s'abstenir absolument et avoir horreur de jurer des choses défendues et abominables, parce que, si vous n'accomplissez pas votre serment, vous ne laissez pas d'être encore coupable, mais vous choisissez le moindre mal.

S. Hier. 47. Mentiri et jurare lingua tua prorsus ignoret, tantusque in te sit veritatis amor, ut quidquid dixeris, juratum putes. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, post med. p.* 112, *C.*

Que votre langue ne sache jamais ni mentir ni jurer; aimez tellement la vérité, que vos paroles soient pour vous comme autant de serments.

48. Absit, ut de ore christiano sonet : Jupiter omnipotens, et mehercule, et mecastor, et cætera magis portenta, quam numina. *Tom. 3, Ep. 24 ad Dam. pap. ante med. p.* 129, *B.*

Que de la bouche d'un chrétien on n'entende jamais ces mots : O puissant Jupiter, par Hercule, par Castor, etc., qui sont plutôt des monstres que des divinités.

49. Evangelica veritas non recipit juramentum, cum omnis sermo fidelis pro jurejurando sit. *Lib. 1 sup. Matth. c. 5, can. 5, num. 41, sup. illud, Non jurare omnino, etc. p.* 20, *B, tom.* 9.

La vérité évangélique n'admet pas le serment, parce que toute parole d'un fidèle a la valeur d'un serment.

50. Animadvertendum est, quod jusjurandum hos habet comites : veritatem, judicium et justitiam ; sed si ista defecerint, nequaquam erit juramentum, sed perjurium. *Et hab. in Glossa ordin. sup. Ep. ad Rom. c. 1, in illud, Testis enim mihi est Deus, col.* 20, *E, t.* 6.

Il faut remarquer qu'un serment comporte trois choses : la vérité, la réflexion et la justice ; si elles manquent, ce n'est pas un serment, c'est un parjure.

51. Septem modis prohibemur jurare : Hugo card.

- Negligenter, sive indiscrete, ut Josue ;
- Præcipitanter, ut David contra Nabal ;
- Assidue, ut mercatores ;
- Otiose, ut pueri ;
- Erronee, ut cupidi ;
- Falso, ut mali testes ;
- Dolose, ut carnifices. *Super 1 Regum, c. 25, f. 238, col. 4, t. 1.*

Il n'est pas permis de jurer de sept manières :

- Sans attention ou indiscrètement, comme Josué ;
- Avec précipitation, comme David contre Nabal ;
- Continuellement, comme des marchands;
- Sans motif, comme des enfants ;
- Pour tromper, comme des gens cupides;
- Contre la vérité, comme de faux témoins;
- Avec ruse, comme des scélérats.

52. Jubemur jurare

- Propter scandala removenda,
- Propter sinistras suspiciones sopiendas,
- Propter testimonium veritatis, ubi periclitatur justa causa. *Ibid.*

Nous devons jurer

- Pour éloigner des scandales,
- Pour écarter des soupçons fâcheux,
- Pour affirmer la vérité lorsque la justice d'une cause est compromise.

53. Permittimur jurare

- In fœderibus contrahendis,
- In pactis faciendis,
- In differentibus juramentis,
- Pro pace amicorum. *Ibid.*

Il est permis de jurer

- Pour contracter des alliances,
- Pour traiter des affaires,
- Pour répondre à des serments contraires,
- Pour conserver la paix entre des amis.

54. Jurans scienter illicitum non indiget absolutione, sed tenetur illud non observare. *Prosec.* S. Innoc. III

Celui qui, le sachant bien, jure une chose défendue, n'a pas besoin d'être délié, mais il doit ne pas accomplir son serment.

55. Si vero juravit ignoranter, debet illud observare, si aliquo licito modo est observabile.

Celui qui jure sans savoir doit accomplir son serment, s'il n'est pas à la rigueur illicite.

56. Si autem juravit licitum quod putabat illicitum, debet observare juramentum, sed de animo depravato agat pœnitentiam. *Lib. 2 Decret. const. const. 74, in tit. f. 293, col. 3.*

S'il a juré une chose licite la croyant défendue, il doit être fidèle à son serment et faire pénitence de sa mauvaise intention.

r III. 57. Juramentum contra utilitatem ecclesiasticam præstitum, non tenet. *Ibid. const.* 83, *in tit. f.* 195, *col.* 3.

Un serment contraire au bien de l'Eglise n'oblige pas.

Chr. 58. Neque in re justa, neque injusta jurare licet. *Hom.* 15 *sup. Genes. ante fine. col.* 101, *C. tom.* 1.

Il n'est permis de jurer ni pour une chose juste, ni pour une chose injuste.

59. Purum a juramentis servandum est os. *Ibid.*

Gardez vos lèvres innocentes de tout jurement.

60. Si aliquis exigat juramentum, et necessitatem jurationis imponat, sit tibi timor Dei omni necessitate potentior. *Homelia* 17 *sup. Matth. oper. perfec. post med. in illud* 5, *Neque per caput tuum juraveris, col.* 172, *D, t.* 2.

Si un homme exige de vous un serment et qu'il vous impose la nécessité de jurer, ayez soin que la crainte de Dieu l'emporte en vous sur une telle violence.

61. Nemo est qui frequenter jurat, et non aliquando perjuret. *Hom.* 12 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 818, *B, t.* 2.

Celui qui a l'habitude de jurer ne peut que se rendre quelquefois coupable de parjure.

62. Qui facit consuetudinem jurare in rebus idoneis, frequenter et in rebus superfluis, etiam nolens consuetudine trahente, perjurat. *Ibid. etc.*

Celui qui est habitué à jurer pour des raisons graves, et qui le fait souvent pour des bagatelles, est entraîné par la force de l'habitude à être parjure, même sans le vouloir.

63. Portus quidam securis est, non jurare, portus in quo a ventis impetuosis quis non submergitur : nam licet ira, licet furor, licet insultus effervescat, licet quidlibet sit, anima ejus in securitate constituitur, qui non jurat. *Hom.* 13 *sup. Acta Apost. in fin. col.* 537, *A, tom.* 3.

Celui qui a pris la résolution de ne pas jurer est, comme dans un port, à l'abri des coups de vent; que la colère, la fureur, les injures ou toute autre tempête de ce genre se lève contre lui, son âme est tranquille.

64. Non ita pungit ensis, sicut juramenti natura. *Hom.* 15 *ad popul. Antioch. ante fin. col.* 253, *A, t.* 5.

Une épée n'est pas tranchante comme un serment.

65. Non sic occidit gladius, sicut juramenti plaga. *Ibid.*

Un glaive n'est pas aussi meurtrier qu'un serment.

66. Si credis quod verax sit homo, ne juramenti necessitatem adducas : si vero nosti quod mentitur, ne pejerare cogas. *Ibid.*

Si vous croyez à la sincérité d'un homme, ne l'obligez pas à jurer, et si vous le savez menteur, ne lui faites pas commettre un parjure.

dorus pal. 67. Graviter delinquunt, qui sibi loquentes jurare cogunt. *Lib.* 2 *de summo Bono, c.* 31, *sent.* 7, *p.* 651, *col.* 2.

Lorsque vous faites jurer ceux qui vous parlent, vous péchez grièvement.

68. Quacunque arte verborum quisque juret, Deus tamen qui conscientiæ testis est, ita hoc accipit, sicut ille cui juratur, intelligit. *Ib. sent.* 8, *etc.*

Quels que soient les termes dont vous vous servez pour jurer, Dieu, qui pénètre les consciences, les reçoit de la même manière que celui à qui vous jurez.

69. Dupliciter reus fit, qui et Dei nomen in vanum assumit, et proximum dolo capit. *Ibid.*

On commet un double péché en prenant en vain le nom de Dieu et en trompant le prochain.

70. Si jures hoc facere, quod si feceris, non peccas : si non feceris, reus perjurii es. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 5, *sent.* 22, *p.* 644, *col.* 2.

Si vous jurez de faire une chose et que vous soyez fidèle à votre parole, vous ne péchez pas; si, au contraire, vous ne la faites pas, vous commettez un parjure.

71. Periculosum est jurare, assiduitas enim jurandi perjurium facit, jurandi usus ad perjurium ducit. *Lib.* 2 *de Synonym. c.* 10, *a med. p.* 318, *col.* 2.

Il est dangereux de jurer, car l'habitude de jurer rend parjure, et celui qui jure marche vers ce crime.

72. Veritas juramento non indiget, fidelis sermo sacramenti retinet locum. *Ibid.*

La vérité n'a pas besoin de serment, la sincérité dans les paroles tient lieu de serment.

73. Dei sectator non jurabit, ne quando vel necessitate, vel consuetudine in perjurium cadat. *In Epitome, cap. Superest, in med. p.* 410. Lact. Firm.

Un serviteur de Dieu ne jurera pas, de crainte que la nécessité ou l'habitude de le faire ne le rende quelquefois parjure.

74. Jurare utile non est, verum potius perniciosum et execrabile, atque abominandum : quo circa deinceps finem jurandi fac, ne permittas ut lingua tua juramentis assuescat. *Et habet. apud D. Joan. Dam. lib.* 3 *Parall. cap.* 16, *f.* 112, *p.* 2, *A.* S. Nilus.

Il n'est pas utile de jurer, je dirai même que c'est une chose funeste, exécrable et abominable; cessez donc de jurer, et gardez-vous d'en contracter l'habitude.

75. Existimo, quoniam non oportet, ut vir, qui vult secundum Evangelium vivere, adjuret alterum : si enim jurare non licet, nec adjurare alterum licet. *Tract.* 5 *sup. Matth. cap.* 26, *sup. illud, Adjuro te per Deum vivum, tom.* 2. Origen.

Il ne faut pas, ce me semble, qu'un homme qui veut vivre d'après l'Evangile fasse jurer autrui; s'il n'est pas permis de jurer, il est défendu d'exiger le serment d'autrui.

76. Quis est omnino hominum sæcularium præter paucos, qui non ad hoc semper Christi nomen in ore habeat, ut pejeret? *Pros.* Salvianus

A part un petit nombre, quel est le mondain dont la bouche ne prononce pas toujours le nom de Jésus-Christ pour commettre un parjure?

Salvianus. 77. Unde etiam pervulgatum hoc fere et apud nobiles et apud ignobiles sacramentum est, per Christum.

Aussi le serment au nom de Jésus-Christ est presque commun dans la haute et dans la basse classe.

78. Per Christum, quia hoc facio : per Christum, quia hoc ago : per Christum, quia nihil aliud dicturus sum ; per Christum, quia nihil aliud acturus sum.

Je jure par Jésus-Christ que je le fais, par Jésus-Christ que j'y travaille, par Jésus-Christ que je ne dirai pas un mot de plus, par Jésus-Christ que je ne ferai pas autre chose.

79. In tantum apud plurimos nomen hoc parvipenditur, ut nunquam minus cogitent quippiam facere, quam cum se jurant, per Christum esse facturos.

Plusieurs font de ce nom si peu de cas, qu'ils ne pensent jamais être plus libres que lorsqu'ils jurent par Jésus-Christ de faire quelque chose.

80. Multi non otiosas modo res et aniles, sed etiam scelera quædam se jurant per Christi nomen esse facturos. *Lib. 4 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 340, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618.

Un grand nombre jurent par le nom de Jésus-Christ non seulement de faire des bagatelles et des petites choses, mais encore de commettre des crimes.

Theophylact. 81. Nulli minus creditur, quam ei, qui frequenter jurat. *Sup. Matth. c.* 5, *in illud, Sit autem sermo vester, etc. p.* 18, *A*.

Personne n'est moins cru que celui qui a coutume de jurer.

S. Thomas Aquinas. 82. Tanto fortius est, et magis obligat ; quanto majus est id, per quod juratur. 2 2, *quæst.* 89, *art.* 10, *in corp. ad* 2.

Plus la chose par laquelle on jure est grande, et plus le serment oblige.

83. Juramentum est sicut medicina, quæ non semper accipitur, sed in necessitate. *Opusc.* 9 *de decem Præcept. verbo Non assumes, t.* 1.

Le serment est comme une médecine, on n'y a recours que dans la nécessité.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Epictet. 84. Jusjurandum recusa (si fieri potest) omnino : sin minus, quantum potes. *In suo Enchirid. cap.* 44, *per totum.*

Refusez-vous toujours à jurer, ou du moins autant que vous le pourrez.

Plato. 85. Deus illum odio prosequitur, qui sacrosancta divini numinis auctoritate neglecta falsum juramentum dicit. *Tom.* 2, *syzyg.* 4, *lib.* 11 *de Legibus, ante med. p.* 917, *A*.

Dieu poursuit de sa colère celui qui, sans respect pour son nom sacré, jure à faux.

86. Omnino præclarum est institutum, a divinis nominibus contaminandis abstinere : polluitur enim Dei nomen, facile et leviter jurando. *Ibid. etc.*

C'est une conduite tout à fait digne d'éloges de ne jamais profaner le nom de Dieu ; on le profane en le jurant par habitude ou pour des riens.

87. Nemini religiosius (quod juraverit) est custodiendum, quam cujus maxime interest non pejerare. *In Panegyr. Trajano Aug. post med. p.* 78. Plinius jun.

Nul ne doit être plus religieusement fidèle à son serment que celui à qui il importe davantage de ne pas être parjure.

JURARE (Jurer).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non assumes nomen Domini Dei in vanum. *Pros. Exod.* 20, *v.* 7.

Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain.

2. Nec enim habebit insontem Dominus eum, qui assumpserit nomen Domini Dei sui frustra. *Ibid.*

Car le Seigneur ne regardera pas comme innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

3. Anima, quæ juraverit et protulerit labiis suis, ut vel male quid faceret, vel bene, et idipsum juramento firmaverit, oblitaque postea intellexerit delictum suum, agat pœnitentiam pro peccato. *Lev.* 5, *v.* 4.

Si un homme a juré et prononcé sur ses lèvres et confirmé par un serment qu'il ferait quelque chose, soit bien, soit mal, et que, l'ayant oublié, il connaisse sa faute, qu'il fasse pénitence de son péché.

4. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo? Qui jurat proximo suo, et non decipit. *Ps.* 14, *v.* 1-6.

Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle? Celui qui ne viole point le serment qu'il a fait à son prochain.

5. Quis ascendet in montem Domini? Qui non accepit in vano animam suam, nec juravit in dolo proximo suo. *Ps.* 23, *v.* 3-4.

Qui montera sur la montagne du Seigneur? Celui qui n'a pas reçu son âme en vain, qui n'a jamais été parjure.

6. Juravit Dominus, et non pœnitebit eum. *Ps.* 109, *v.* 5.

Le Seigneur l'a juré, il ne révoquera jamais son serment.

7. Juravi et statui custodire judicia justitiæ tuæ. *Ps.* 118, *v.* 106.

J'ai juré d'obéir aux décrets de votre justice.

8. Male jurantes noceri se non sperant. *Sap.* 14, *v.* 29.

Ils ne craignent pas d'être punis de leurs faux serments.

9. Juraverunt injuste, in dolo contemnentes justitiam. *Pros. Ibid. v.* 30.

Ils ont fait de faux serments avec ruse, au mépris de la justice.

10. Non enim juratorum virtus, sed peccantium pœna perambulat semper injustorum prævaricationem. *V.* 31.

Car la puissance de ceux par qui ils ont juré n'existe pas, et la peine marche toujours contre la prévarication de l'impie.

11. Jurationi non assuescat os tuum, multi enim casus in illa. *Pros. Eccli.* 23, *v.* 9.

Que ta bouche ne s'accoutume pas à jurer, car par là les chutes sont fréquentes.

12. Nominatio vero Dei non sit assidua in ore tuo, et nominibus sanctorum non admiscearis, quoniam non eris immunis ab eis. *V.* 10.

Que le nom de Dieu ne soit pas sans cesse dans ta bouche et ne mêle pas dans tes discours les noms des saints, parce que tu ne serais pas exempt de péché.

13. Sicut enim servus interrogatus assidue, a livore non minuitur : sic omnis jurans et nominans, et in toto a peccato non purgabitur. *V.* 11.

Comme un esclave interrogé porte toujours les marques de sa servitude, ainsi tout homme qui jure sans cesse par le nom de Dieu ne peut être pur et sans péché.

14. Vir multum jurans, implebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plaga. *V.* 12.

L'homme qui jure souvent sera plein d'iniquité, et la plaie ne sortira pas de sa maison.

15. Et si frustraverit, delictum illius super ipsum erit ; et si dissimulaverit, delinquit dupliciter. *V.* 13.

S'il voile sa parole, son péché sera sur lui ; s'il a dissimulé, il pèchera doublement.

16. Et si in vacuum juraverit, non justificabitur : replebitur enim retributione domus illius. *V.* 14.

Et s'il a juré en vain, il ne sera pas justifié, car sa maison sera remplie de son salaire.

17. Loquela multum jurans horripilationem capiti statuet, et irreverentia ipsius obturatio aurium. *Ibid.* 27, *v.* 15.

Les discours de ceux qui jurent font dresser les cheveux sur la tête, et leurs blasphèmes épouvantent les oreilles.

18. Qui juratis in nomine Domini, et Dei Israel, recordamini non in veritate, neque in justitia. *Isa.* 48, *v.* 1.

Ecoutez, vous qui jurez au nom du Seigneur, et qui vous souvenez du Dieu d'Israël sans être à lui dans la vérité et la justice.

19. Qui jurat in terra, jurabit in Deo. *Ibid.* 65, *v.* 16.

Celui qui jurera sur la terre jurera au nom du Dieu *de vérité*.

20. Jurabis : Vivit Dominus! in veritate, et in judicio, et in justitia. *Jer.* 4, *v.* 2.

Tu jureras ; mais le Seigneur vit dans la vérité, dans l'équité et dans la justice.

21. Omnis jurans judicabitur. *Zach.* 5, *v.* 3.

Tout parjure sera jugé.

22. Juramentum mendax ne diligatis. *Ibid.* 8, *v.* 17.

N'aimez pas les serments menteurs.

23. Non perjurabis, reddes autem Domino juramenta tua. *Pros. Matth.* 5, *v.* 33.

Tu ne te parjureras point, mais tu accompliras les serments faits au Seigneur.

24. Ego autem dico vobis, non jurare omnino, neque per cœlum, quia thronus Dei est, etc. *V.* 34.

Et moi je vous dis de ne jurer en aucune sorte, ni par le ciel, parce qu'il est le trône de Dieu, etc.

25. Neque per caput tuum juraveris, quia non potes unum capillum album facere, aut nigrum. *V.* 36.

Ne jurez pas non plus par votre tête, parce que vous ne pouvez en rendre un seul cheveu blanc ou noir.

26. Qui jurat in altari, jurat in eo, et in omnibus, quæ super illud sunt. *Pros. Ibid.* 23, *v.* 20.

Celui qui jure par l'autel jure par l'autel et par tout ce qui est sur l'autel.

27. Et quicunque juraverit in templo, jurat in illo, et in eo, qui habitat in ipso. *V.* 21.

Et quiconque jure par le temple jure par le temple et par celui qui habite dans le temple.

28. Et qui jurat in cœlo, jurat in throno Dei, et in eo, qui sedet super eum. *Matth.* 23, *v.* 22.

Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu et par celui qui y est assis.

29. Deus, quoniam neminem habuit, per quem juraret, majorem, juravit per semetipsum. *Pros. Hebr.* 6, *v.* 13.

Dieu n'ayant rien de plus grand que lui par quoi il pût jurer, jura par lui-même.

30. Homines per majorem sui jurant, et omnis controversiæ eorum finis ad confirmationem, juramentum. *V.* 16.

Les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, et le serment est leur plus grande assurance pour terminer tous leurs différends.

31. Ante omnia, fratres mei, nolite jurare, neque per cœlum, neque per terram, neque aliud quodcunque juramentum, etc. *Jac.* 5, *v.* 12.

Avant toutes choses, mes frères, ne jurez ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre chose que ce soit.

JURGIUM (Querelle).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ne quæso sit jurgium inter me et te, fratres enim sumus. *Gen.* 13, *v.* 8.

Je vous prie, qu'il n'y ait point de débat entre vous et moi, car nous sommes frères.

2. Non valeo solus negotia vestra sustinere, et pondus ac jurgia. *Deut.* 1, *v.* 12.

Je ne puis seul soutenir vos affaires et leur poids et vos différends.

3. Pravo corde machinatur malum, et omni tempore jurgia seminat. *Prov.* 6, *v.* 14.

Dans son cœur dépravé il médite le mal, et en tout temps il suscite les querelles.

4. Inter superbos semper jurgia sunt. *Ibid.* 13, *v.* 10.

Il y a toujours des querelles entre les superbes.

5. Melior est buccella sicca cum gaudio, quam domus plena victimis cum jurgio. *Ibid.* 17, *v.* 1.

Un peu de pain avec la paix vaut mieux que le festin des sacrifices avec des querelles.

6. Semper jurgia quærit malus, angelus autem crudelis mittetur contra eum. *V.* 11.

Le méchant cherche toujours des querelles, mais l'ange de la vengeance sera envoyé contre lui.

7. Qui dimittit aquam, caput est jurgiorum ; et antequam patiatur contumeliam, judicium deserit. *V.* 14.

Celui qui commence une querelle est comme celui qui donne une ouverture à l'eau, et il abandonne la justice avant même qu'il ait souffert quelque injure.

8. Labia stulti miscent se rixis, et os ejus jurgia provocat. *Ibid.* 18, *v.* 6.

Les lèvres de l'insensé se mêlent dans les querelles; sa bouche provoque l'outrage.

9. Ejice derisorem, et exibit cum eo jurgium. *Ibid.* 22, *v.* 10.

Chassez le railleur, et avec lui s'éloigneront les querelles.

10. Quæ viderunt oculi tui, ne proferas in jurgio cito; ne postea emendare non possis, cum dehonestaveris amicum tuum. *Ibid.* 25, *v.* 8.

Ne découvrez pas promptement, dans la chaleur d'une querelle, ce que vos yeux ont vu, de peur que vous ne puissiez réparer l'outrage lorsque vous aurez déshonoré votre ami.

11. Cum defecerint ligna, extinguetur ignis, et susurrone subtracto, jurgia conquiescent. *Ibid.* 26, *v.* 20.

Quand le bois est consumé, le feu s'éteint, et la querelle cesse quand il n'y a plus de méchant.

12. Qui se jactat et dilatat, jurgia concitat. *Ibid.* 28, *v.* 25.

Celui qui se vante et qui s'enfle d'orgueil excite les querelles.

JUS (Droit).

DEFINITIO.

Jus est potestas exercendi aliquem actum circa rem. *Part.* 3, § 5, *in princ. f.* 51, *col.* 1. S. Antonin.

Le droit, c'est le pouvoir d'exercer quelque acte sur une chose.

Jura sunt, quæ a nobis juste possidentur, nec aliena sunt. *Lib.* 3 *Etymolog. c.* 25, *in princ. p.* 59, *col.* 2. S. Isidorus Hispal.

Nos droits, ce sont les choses que nous possédons légitimement, ils ne sont pas ceux d'autrui.

DIVISIO.

Jus naturale est, aut civile, aut gentium. *Pr.* S. Isidorus Hispal.

On distingue le droit naturel, le droit civil et le droit des gens.

Jus naturale est commune omnium nationum, eo quod ubique instinctu naturæ, non constitutione communis omnium est possessio, et omnium una libertas.

Le droit naturel est commun à toutes les nations; il consiste en ce que, d'après l'ordre de la nature et non d'après aucune constitution, tous les hommes jouissent des mêmes biens et de la même liberté.

Jus civile est quod quisque populus vel civitas sibi proprium humana, divinaque causa constituit.

Le droit civil est celui que chaque peuple ou chaque cité se fixe pour des raisons divines et humaines.

Jus gentium est sedium occupatio, ædificatio, munitio, bella, captivitates, servitutes, postlimina, fœdera pacis, induciæ, et quod eo jure omnes fere gentes utuntur. *Lib.* 5 *Etymolog. c.* 4, 5 *et* 6, *p.* 57, *col.* 1.

Le droit des gens, ce sont l'occupation des places fortes, les constructions, les fortifications, les guerres, les captivités, les servitudes, les affranchissements, les traités de paix, les trêves et autres droits dont usent presque toutes les nations.

DIFFERENTIA.

Jus et lex inter se differunt : jus generale nomen est, lex autem juris est species. *Lib.* 5 *Etymol. c.* 3, *in princ. p.* 57, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

La différence entre le droit et la loi, c'est que le droit est un mot général, la loi ne désigne qu'une espèce de droit.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Natura jus commune generavit, usurpatio jus fecit privatum. *Lib.* 1 *Offic. c.* 28, *post init. col.* 19, *B, t.* 1. S. Ambr.

La nature a établi le droit commun, l'usurpation a fait le droit particulier.

2. Ubi justitia vera non est, nec jus potest esse : quod enim jure fit, profecto juste fit : quod autem fit injuste, nec jure fieri potest. *Lib.* 9 *de Civit. Dei, c.* 21, *fere in princ. pag.* 396, *C, t.* 5.

Là où il n'y a pas de véritable justice, il ne peut y avoir de droit; en effet, ce que le droit établit est certainement juste, et ce qui est injuste ne saurait être fondé sur le droit.

3. Jus est quod justum est; neque enim omne quod jus dicitur, jus est. Quod si aliquis condat jus iniquum, nec jus dicendum est, si injustum est : illud ergo verum jus est, quod etiam justum est. *Sup. Psal.* 145, *post med. vers.* 5, *p.* 1160, *D, t.* 8.

Le droit, c'est ce qui est juste; car le droit, ce n'est pas tout ce qui en porte le nom. Si quelqu'un établit un droit injuste, on ne doit pas l'appeler un droit; ce qui est basé sur la justice est seul un droit véritable.

4. Quo jure defendis villas Ecclesiæ, divino an humano? Divinum jus in Scripturis habemus, humanum jus in legibus regum. *Ibid.*

De quel droit défendez-vous les biens de l'Eglise? est-ce de droit divin ou de droit humain? Le droit divin est consigné dans les Ecritures, le droit humain dans les constitutions royales.

5. Unde quisque possidet quod possidet? non jure humano? Nam jure divino, Domini est terra et plenitudo ejus.

De quel droit possédez-vous ce que vous avez? n'est-ce pas de droit humain? Car, de droit divin, la terre et tout ce qu'elle renferme appartient au Seigneur.

6. Jura humana, jura imperatorum sunt : quare? Quia ipsa jura humana per imperatores et reges sæculi Deus distribuit generi humano.

Le droit des gens est établi par la puissance des empereurs; de quelle manière? Parce que Dieu, par l'organe des empereurs et des rois de la terre, l'a concédé au genre humain.

7. Tolle jura imperatorum, et quis audet dicere : Mea est illa villa, aut meus est ille servus, aut domus hæc mea est? *Tract.* 6 *sup. Evang. Joan. de cap.* 1, *in fin. p.* 41, *A et B, tom.* 9.

Abolissez les lois des empereurs, pourrez-vous dire : Cette campagne, cet esclave, cette maison sont à moi?

8. Dignitate jus naturale prævalet consuetudini et constitutioni. *Pros.*

Le droit naturel est supérieur en dignité à une coutume et à une constitution.

9. Quæcunque vel moribus recepta sunt, vel scripturis comprehensa, si naturali juri fuerint adversa, vana et irrita habenda sunt. *Et hab. in decretis Grat. part.* 1, *dist.* 8, *can. Quo jure,* § *Dignitate, f.* 6, *col.* 3.

Tout droit établi par la coutume ou fondé sur des lois doit être considéré comme vain et sans effet lorsqu'il est contraire au droit naturel.

nav. 10. Ille recte vivit, qui dirigitur secundum regulas juris divini. *De Reduct. artium ad theol. circa fin. p.* 4, *col.* 2, *A, t.* 6.

Un homme se conduit bien lorsqu'il se conforme aux règles du droit divin.

11. Quam periculosum sit in divinis rebus, ut quis cedat juri suo, Scriptura sancta declarat in Esau. *Epist.* 73 *ad Jubaianum, ante fin. p.* 186, *col.* 1, *t.* 1. S. Cyprian.

Par l'exemple d'Esaü, la sainte Ecriture nous montre le danger qu'il y a à renoncer à ses droits dans l'ordre des biens célestes.

12. Qui juri suo renuntiat, illud repetere non potest. *In decret. Grat. f.* 187. *col.* 1, *edit. Lugdun.* 1540. Gloss. decr.

Celui qui renonce à son droit ne peut plus le réclamer.

13. Jus incepisse ex ruina angelorum perhibetur : bonum enim et æquum fuit, ut propter superbiam Lucifer puniretur. *In decret. Grat. f.* 396, *col.* 1, *edit. Lugd.* 1540.

Le droit a certainement commencé d'exister dès la chute des anges; car il était bon et juste que Lucifer fût puni à cause de son orgueil.

14. Jus multa fingit. *Ibid. f.* 56, *col.* 1.

Le droit couvre bien des choses.

15. Jus media strata incedit inter rigorem et dispensationem. *Ibid. f.* 56, *col.* 3.

Le droit tient le milieu entre la rigueur et la bonté.

16. Cum in naturali jure nihil aliud præcipiatur, quam quod Deus vult fieri, nihilque aliud videtur, quam quod Deus prohibet fieri, divinæque leges natura consistant, patet quod quæcunque divinæ voluntati contraria probantur, eadem etiam naturali juri inveniuntur adversa. *Pros.* Gratianus.

Puisque le droit naturel n'ordonne et ne défend que ce que Dieu veut ou condamne, il est évident que tout ce qui est contraire à la volonté divine est aussi opposé au droit naturel.

17. Unde quæcunque divinæ voluntati, seu canonicæ Scripturæ, seu divinis legibus postponenda censentur, eisdem naturale jus præferri oportet.

D'où il résulte que tout ce qui est soumis au droit divin ou à l'autorité des saintes Ecritures est soumis aussi au droit naturel.

18. Constitutiones ergo vel ecclesiasticæ, vel sæculares, si naturali juri contrariæ probantur, penitus sunt excludendæ. *In decret. part.* 1, *dist.* 9, *can. Sacra* §, *Cum ergo.*

C'est pourquoi toute constitution ecclésiastique ou séculière contraire au droit naturel doit être abolie.

19. Nec imperator jura pontificis, nec pontifex jura imperatoris usurpare potest. *In decret. part.* 1, *dist.* 96, *can. Cum.*

L'empereur ne peut pas usurper les droits du pape, ni le pape ceux de l'empereur.

20. Mihi inimicitiam facio, si fratrum meorum jura perturbo. *Lib.* 2 *in Reg. ind.* 10, *cap.* 37, *Epist.* 37 *ad Natalem episc. Salonitan. circa fin.* S. Greg. Mag.

Je me fais des ennemis, si je trouble mes frères dans leurs droits.

S. Joan. Chr. 21. Magnæ virtutis indicium est, æquitas. *Hom.* 48 *sup. Acta Apost. in Moral. ante med. col.* 759, *B*, *t.* 3.

L'équité est la marque d'une grande vertu.

Joan. Gers. 22. Summum jus, summa est malitia. *Quatuor Consid. de Pace, consid.* 1, *in princ. part.* 1.

Le droit dans toute sa rigueur, c'est la méchanceté portée à l'excès.

23. Summum jus, summa injuria : nimis magnum jus, injustitia est. *Serm. ad regem Franc. de Pace, ante med. part.* 4.

Le droit dans toute sa rigueur est le comble de la dureté; trop de sévérité dans la loi conduit à l'injustice.

24. Jus positivum, juri naturali non derogat. *De Dominio natural. post init. part.* 1.

Le droit positif ne porte pas préjudice au droit naturel.

Joan. Trith 25. Ubi remissio potestatis dissimulat, vigor juris vacillat. *De Ruina monast. ordin. c.* 7, *in princ. p.* 831, *col.* 1.

Quand le pouvoir se relâche et dissimule le mal, le droit est ébranlé.

S. Isidorus Pelus. 26. Jus corrumpi, justum non est. *Lib.* 3, *Epist.* 250 *ad Isidor. diacon. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 602, *col.* 1, *B*, *edit. Col.* 1618.

Il n'est pas juste que le droit soit violé.

27. Noli jus tuum severe ac rigide persequi, verum per bonitatem id exupera. *Ibid. Epist.* 320 *ad Asclepium episc. p.* 610, *col.* 2, *litt. G.*

N'exigez pas votre droit avec la dernière rigueur, mais usez plutôt de bonté en le réclamant.

S. Leo I. 28. Superbum nimis est et immoderatum ultra fines proprios tendere, et antiquitate calcata, alienum jus velle præripere. *Epist.* 55 *ad Pulcheriam Aug. circa med.*

C'est être orgueilleux et n'avoir aucune réserve de vouloir dépasser vos propres bornes, et, sans respect pour l'ancienneté, de vouloir usurper le bien d'autrui.

Petr. Blesens. 29. Jus suum proximo tribuimus diligendo, benefaciendo, orando. *Serm.* 24 *de S. Jacob. ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Nous donnons au prochain ce qui lui est dû en l'aimant, en lui faisant du bien et en priant pour lui.

S. Thomas Aquinas. 30. Juris rigorem servare est, quando aliquis servat ea quæ justa sunt secundum se. *Sup. Epist. ad Hebr. c.* 1, *lect.* 4, *post init.*

C'est tenir rigoureusement à son droit lorsqu'on tient à ce qui est juste de sa nature.

31. Jus primo impositum est ad significandum ipsam rem justam; postmodum autem est derivatum ad artem, qua cognoscitur quid sit justum. 2 2, *quæst.* 57, *art.* 1, *in corp. ad* 1.

Le droit a d'abord servi à signifier une chose juste; dans la suite, ce mot a été appliqué à la science par laquelle on apprend à distinguer ce qui est juste.

S. Thomas Aquinas. 32. Jus naturale recipit determinationem per jus positivum. *Super* 4 *Sentent. dist.* 34, *art.* 1 *ad* 3.

Le droit naturel reçoit son application par le droit positif.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 33. Necessario jus in quatuor præcipue versatur : nam quibus accidit ut sit jus, duo sunt; et in quibus jus ipsum situm est, res duæ. Atqui eadem erit æqualitas et eorum quibus jus retribuitur, et earum rerum, in quibus jus consistit. *Lib.* 5 *Moral. c.* 3, *edit. Paris.* 1565.

Le droit consiste nécessairement dans quatre choses principales, car il y a deux points où le droit se présente et deux choses qui le constituent. Or, il n'y a pas de différence entre les cas qui sont basés sur le droit, et les choses dans lesquelles il consiste.

Cicero. 34. Initium juris est a natura profectum. *Lib.* 2 *de Invent. rhet. post med. t.* 1.

Le droit tire son origine de la nature.

35. Jus non opinione, sed natura constitutum est. *Lib.* 1 *de Legibus*, *num.* 28, *tom.* 4.

Le droit n'a pas été établi par l'opinion, mais par la nature.

36. Omnes viri boni ipsam æquitatem et jus ipsum amant : nec est viris bonis errare et diligere, quod per se non sit diligendum. *Ibid. post med. num.* 48.

Tout homme de bien aime l'équité et le droit; il n'appartient pas à un homme de bien de se tromper et d'aimer ce qu'il doit haïr.

37. Jus per se expetendum et colendum. *Ib.*

On doit rechercher et respecter le droit pour lui-même.

38. Difficile est, cum præstare jus omnibus concupieris, servare æquitatem. *Lib.* 1 *Offic. ante med. num.* 64, *t.* 4.

En voulant donner droit à tout le monde, il vous sera difficile d'observer l'équité.

Epictet. 39. Ipsi jus nullum habemus in ea, quæ sunt infirma, obnoxia servituti, obnoxia impedimentis, nobis aliena. *In suo Enchirid. cap.* 2.

Nous n'avons aucun droit sur ce qui est inconstant, sujet à la servitude ou à des empêchements, et qui n'est pas à nous.

Seneca. 40. Commune hoc jus generis humani est : nemo invidiosum jus postulat, quod alteri profuturum est. *Lib.* 1 *Controvers.* 1, *post med. p.* 47, *t.* 1.

D'après le droit commun, personne n'exige un droit odieux, qui serait profitable à autrui.

41. Naturæ jura sacra sunt, etiam apud piratas. *Ibid. lib.* 3 *Controvers.* 16, *post med. p.* 143, *t.* 1.

Le droit naturel est sacré, même chez les pirates.

42. Non facias tui juris, quod alieni est. *Epist.* 77, *ante fin. p.* 690.

N'usurpez pas le droit des autres.

JUSTIFICARE (Justifier).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Numquid homo Dei comparatione justificabitur? aut factore suo purior erit vir? *Job* 4, *v.* 17.

Un homme osera-t-il se dire juste en se comparant à Dieu, et un mortel sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé?

2. Scio quod non justificetur homo compositus Deo. *Ibid.* 9, *v.* 1.

Je sais que l'homme, si on le compare avec Dieu, ne sera point juste.

3. Si justificare me voluero, os meum condemnabit me. *Job* 9, *v.* 20.

Si je veux me justifier, ma bouche me condamne.

4. Numquid vir verbosus justificabitur? *Ib.* 11, *v.* 2.

Suffira-t-il à un homme de parler beaucoup pour prouver son innocence?

5. Numquid justificari potest homo comparatus Deo? *Ibid.* 25, *v.* 4.

L'homme comparé à Dieu peut-il être justifié?

6. Numquid condemnabis me, ut tu justificeris? *Ibid.* 40, *v.* 3.

Me condamneras-tu pour te justifier?

7. Judicate egeno et pupillo, humilem et pauperem justificate. *Ps.* 81, *v.* 3.

Jugez pour le pauvre et pour le pupille; justifiez le faible et le pauvre.

8. Non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. *Ps* 142, *v.* 2.

Nul homme vivant ne sera justifié en votre présence.

9. Qui justificat impium, et qui condemnat justum, abominabilis est uterque apud Deum. *Prov.* 17, *v.* 15.

Celui qui justifie le méchant et celui qui condamne le juste sont tous deux en abomination devant Dieu.

10. Qui custodierint justa, juste justificabuntur. *Sap.* 6, *v.* 11.

Ceux qui auront gardé la justice seront justifiés.

11. Justifica pusillum et magnum similiter. *Eccli.* 5, *in fine.*

Fais également justice aux petits et aux grands.

12. Non te justifices ante Deum, quoniam agnitor cordis ipse est. *Ibid.* 7, *v.* 5.

Ne te justifie pas devant Dieu, parce qu'il sonde les cœurs.

13. Peccantem in animam suam, quis justificabit? *Ibid.* 10, *v.* 32.

Qui justifiera celui qui pèche contre son âme?

14. Da et accipe, et justifica animam tuam. *Ibid.* 14, *v.* 16.

Donne et reçois, et justifie ton âme.

15. Omne opus electum justificabitur. *V.* 21.

Toute œuvre sainte sera reconnue.

16. Deus solus justificabitur, et manet invictus Rex in æternum. *Ibid.* 18, *v.* 1.

Dieu seul sera justifié, et, Roi invincible, il subsiste à jamais.

17. Ne verearis usque ad mortem justificari, quoniam merces Dei manet in æternum. *V.* 22.

Ne cesse pas de t'avancer dans la justice jusqu'à la mort, parce que la récompense de Dieu dure éternellement.

18. Væ, qui justificatis impium pro muneribus, et justitiam justi aufertis ab eo! *Isa.* 5, *v.* 22-23.

Malheur à vous qui justifiez l'homme inique à cause de ses dons, et qui ravissez à l'innocent la justice!

19. Narra, si quid habes, ut justificeris. *Ib.* 43, *v.* 26.

Défends ta cause, justifie-toi.

20. In Domino justificabitur omne semen Israel. *Ibid.* 45, *in fine.*

La race d'Israël sera justifiée dans le Seigneur.

21. Juxta est, qui justificat me; quis contradicet mihi? *Ibid.* 50, *v.* 8.

Celui qui justifiera mon innocence est près de moi; qui peut m'accuser?

22. Ex verbis tuis justificaberis, et ex verbis tuis condemnaberis. *Matth.* 12, *v.* 37.

Vous serez justifiés par vos paroles et condamnés par vos paroles.

23. Vos estis, qui justificatis vos coram hominibus: Deus autem novit corda vestra; quia quod hominibus altum est, abominatio est apud Deum. *Luc.* 16, *v.* 15.

Vous êtes de ceux qui veulent paraître justes devant les hommes; mais Dieu connaît vos cœurs, et ce qui est grand devant les hommes est souvent abominable devant Dieu.

24. Omnis, qui credit, justificatur. *Act.* 13, *v.* 39.

Quiconque croit est justifié.

25. Ex operibus legis non justificabitur omnis caro coram Deo. *Rom.* 3, *v.* 20.

Nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi.

26. Arbitramur justificari hominem per fidem, sine operibus legis. *V.* 28.

Nous reconnaissons que l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi.

27. Quos vocavit, hos et justificavit: quos autem justificavit, illos et glorificavit. *Rom.* 8, *v.* 30.

Ceux qu'il a appelés, il les a justifiés; ceux qu'il a justifiés, il les a glorifiés.

28. Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum. 1 *Cor.* 4, *v.* 4.

Quoique ma conscience ne me reproche rien, je ne suis pas justifié pour cela.

29. Non justificabitur homo ex operibus legis, nisi per fidem Jesu Christi. *Pros. Galat.* 2, *v.* 16.

L'homme ne sera point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ.

30. Et nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, et non ex operibus legis. *Ibid.*

Et nous, nous croyons en Jésus-Christ pour être justifiés par la foi que nous avons en lui.

31. Propter quod ex operibus legis, non justificabitur omnis caro. *Ibid.*

Parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

32. In lege nemo justificatur apud Deum. *Ibid.* 3, *v.* 11.

Par la loi personne n'est justifié devant Dieu.

33. Videtis, quoniam ex operibus justificatur homo, et non ex fide tantum. *Jac.* 2, *v.* 24.

Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seule.

34. Qui justus est, justificetur adhuc. *Apoc.* 22, *v.* 11.

Que celui qui est juste devienne plus juste encore.

JUSTIFICATIO (Justification).

DEFINITIO.

S. Aug. Justificare impium est ex impio pium facere. *Epist.* 120 *ad Honoratum, cap.* 20, *p.* 386.

Justifier un méchant, c'est de méchant le rendre juste.

S. Thomas Aquinas. Justificatio primo, et proprie dicitur, ipsa factio justitiæ : secundario vero, et quasi improprie, dici potest justificatio, dispositio ad justitiam. *Secunda secundæ, quæst.* 110, *art.* 12, *in princ. corporis, p.* 179.

La justification, d'après le sens qui lui est propre, signifie l'action de rendre juste; mais, dans un autre sens, elle signifie une disposition à la justice.

DIVISIO.

Petr. Blesens.

Justificatio in tribus consistit :	In gratiæ effusione ;	Primum est incipientium ;
	In liberi arbitrii cooperatione ;	Secundum proficientium ;
	In consummatione ;	Tertium pervenientium. *Serm.* 17 *in Cœna Dom. post med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 862, *col.* 1, *E, edit. Col.* 1618.

La justification consiste dans trois choses :	Dans l'écoulement de la grâce ;	Le premier état est celui de ceux qui commencent ;
	Dans la coopération de la volonté ;	Le deuxième est celui de ceux qui avancent ;
	Dans la consommation ;	Le troisième est celui de ceux qui parviennent.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Justificationem meam, quam cœpi tenere, non deseram. *Job* 7, *v.* 6.

Je n'abandonnerai point la justification que j'ai commencée.

2. Utinam dirigantur viæ meæ, ad custodiendas justificationes tuas. *Ps.* 118, *v.* 5.

Daignez diriger mes voies, afin que j'obéisse à vos décrets.

3. Justificationes tuas custodiam, non me derelinquas usquequaque. *V.* 8.

Je garderai vos préceptes, Seigneur ; ne m'abandonnez jamais.

4. Benedictus es, Domine ; doce me justificationes tuas. *V.* 12.

Vous êtes digne, Seigneur, de toute bénédiction ; enseignez-moi vos justices.

5. In justificationibus tuis meditabor. *V.* 16.

Je méditerai sur vos justices.

6. Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore. *V.* 20.

Mon âme se consume de jour en jour du désir de voir vos jugements.

7. Cantabiles mihi erant justificationes tuæ in loco peregrinationis meæ. *V.* 54.

Vos justices ont été mes hymnes dans le lieu de mon exil.

8. Bonum mihi, quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas. *V.* 71.

Il est bon que vous m'ayez humilié, afin que j'éprouve vos jugements.

9. Fiat cor meum immaculatum in justificationibus tuis, ut non confundar. *V.* 80.

Que mon cœur achève de se purifier par l'observance de vos préceptes, afin que je ne sois jamais confondu.

10. Justificationes tuas non sum oblitus. *V.* 83.

Je n'ai point oublié votre loi.

11. In æternum non obliviscar justificationes tuas, quia in ipsis vivificasti me. *V.* 93.

Je n'oublierai jamais vos ordonnances ; c'est par elles que vous m'avez rendu la vie.

12. Tuus sum ego, salvum me fac ; quoniam justificationes tuas exquisivi. *V.* 94.

Je vous appartiens, sauvez-moi ; vos paroles sont ma méditation.

13. Meditabor in justificationibus tuis semper. *V.* 117.

Je méditerai continuellement sur vos préceptes.

14. Adolescentulus sum ego et contemptus, justificationes tuas non sum oblitus. *V.* 141.

Je suis faible et méprisé, mais je n'oublie point votre loi.

15. Longe a peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt. *Ps.* 118, *v.* 155.

Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont pas recherché vos justices.

16. Eructabunt labia mea hymnum, cum docueris me justificationes tuas. *V.* 171.

Mes lèvres s'ouvriront pour vous louer lorsque vous m'enseignerez vos justices.

17. Ecce ego extendam manum meam super te, et auferam justificationem tuam. *Ezech.* 16, *v.* 27.

Voilà que moi j'étendrai ma main sur toi, et je t'ôterai toute justification.

18. Non in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis. *Dan.* 9, *v.* 18.

Nous ne répandrons pas nos prières devant votre face selon nos justices, mais selon la grandeur de vos miséricordes.

19. Christus resurrexit propter justificationem nostram. *Rom.* 4, *in fine.*

Le Christ est ressuscité pour notre justification.

SENTENTIÆ PATRUM.

mbr. 20. Ille justificatur, qui proprium crimen sponte agnoverit. *Lib.* 2 *de Pœnit. c.* 7, *in princ. col.* 188, *D, t.* 1.

On se justifie quand on reconnaît volontairement sa faute.

21. Non potest quisquam justificari a peccato, nisi fuerit peccatum confessus. *De Paradiso, c.* 14, *post med. col.* 920, *D, t.* 4.

Nul ne peut être absous de son péché sans l'avoir confessé.

Aug. 22. Justificatio ex fide impetratur. *De Spiritu et Litt. c.* 29, *circa med. p.* 590, *C, t.* 3.

C'est par la foi qu'on est justifié.

23. Sicut oculus corporis, etiam plenissime sanus, nisi candore lucis adjutus, non potest cernere : sic homo etiam perfectissime justificatus, nisi æterna luce justitiæ divinitus adjuvetur, recte non potest vivere. *De Natura et Gratia, c.* 26, *in fin. p.* 502, *D, t.* 7.

De même que l'œil le plus perçant est incapable de rien voir sans le secours de la lumière, ainsi l'homme le plus parfaitement justifié ne peut vivre saintement sans le secours de la grâce divine.

24. Nemo juste vivit, nisi justificatus, id est, justus effectus : ab illo autem fit homo justus, qui nunquam potest esse injustus. *Sup. Psal.* 109, *post init. præfat. p.* 875, *B, t.* 8.

Nul ne vit saintement sans être justifié, c'est-à-dire sans être rétabli dans la justice; or, celui par qui l'homme est justifié ne peut jamais être injuste.

25. Justificare impium prorsus majus hoc esse dixerim, quam est cœlum et terra. *Pros.* S. Aug.

La justification du méchant, c'est, j'ose le dire, quelque chose de bien plus grand que le ciel et la terre.

26. Cœlum enim et terra transibit, prædestinatorum autem, id est, eorum, quos præscit Deus, salus et justificatio permanebit.

En effet, le ciel et la terre passeront, mais le salut et la justification des prédestinés, de ceux que Dieu s'est destinés d'avance, durera toujours.

27. Judicet qui potest, utrum majus sit justos creare, quam impios justificare : certe enim si æqualis est utrumque potentiæ, hoc majoris est misericordiæ. *Tract.* 72 *sup. Ev. Joan. de cap.* 14, *post med. p.* 292, *C, t.* 9.

Jugez, si vous pouvez, si la création des justes est quelque chose de plus grand que la justification des pécheurs. Certes, si l'une et l'autre révèlent une égale puissance, ici la miséricorde éclate davantage.

28. Qui se justificat, pejor et detestabilior est pharisæo. *De Verbis Dom. Serm.* 36, *post med. p.* 93, *B, t.* 10.

Celui qui se justifie est pire et plus détestable que le pharisien.

29. Deus justificavit nos, cum peccatores essemus. *De Verb. Apost. Serm.* 16, *in princ. p.* 231, *B, t.* 10.

Dieu nous a justifiés lorsque nous étions des pécheurs.

30. Christus non pro nullis, sed pro impiis mortuus est ut justificarentur. *Epist.* 105, *ante med. t.* 2.

Jésus-Christ n'a pas versé son sang inutilement, mais il est mort pour sauver les pécheurs.

31. Nullus justificatur, nisi gratia Dei per Jesum Christum. *Ibid. post med.*

Nul n'est justifié, si ce n'est par la grâce de Dieu, qui nous est donnée par Jésus-Christ.

32. Deus in occulto exaudiens, in occulto etiam justificat et coronat. *Ep.* 137, *ante med. tom.* 2.

Dieu exauce en secret, et il justifie aussi et récompense en secret.

33. Homo, Dei præsentia justificatur. *Lib.* 8 *de Genes. ad litt. c.* 12, *ante med. t.* 3.

L'homme est justifié par la présence de Dieu.

34. Si sine timore es, non poteris justificari. *Tract.* 9 *sup. Ep. Joan. ante med. t.* 9.

Si vous n'avez pas la crainte, vous ne pouvez pas être justifié.

35. Per solam gratiam homo justificari potest. *De Natura et Gratia, cap.* 11, *in princ. tom.* 7.

La grâce peut seule justifier l'homme.

36. Homo etiam perfectissime justificatus, nisi æterna luce justitiæ divinitus adjuvetur, recte non potest vivere. *Ibid. c.* 26, *circa fin.*

L'homme même le plus parfaitement justifié ne peut vivre saintement sans le secours de la grâce divine.

S. Bern. 37. Duo sunt in quibus consistit nostra salus, justificatio et glorificatio : altera initium, altera perfectio est : in illa labor, in hac autem fructus laboris est. *Pros.*

Notre salut consiste dans deux choses : la justification et la glorification ; l'une en est le principe, l'autre en est la perfection ; dans l'une c'est le travail, dans l'autre c'est le fruit du travail.

38. Neque enim poterit obtineri magnificatio, nisi justificatio præcesserit : cum ista meritum, illa præmium sit. *In suis Sent. verbo Duo, fol.* 129, *col.* 1.

Nul ne pourra entrer dans la gloire sans être justifié ; ici c'est le mérite, là la récompense.

39. Præcedit timor, ut sequatur justificatio : timore vocamur, amore justificamur. *Epist.* 107 *ad Thomam præposit. ante med. fol.* 233, *col.* 1, *A*.

La crainte mène à la justification ; nous sommes appelés par la crainte, et nous sommes justifiés par l'amour.

S. Bonav. 40. Sicut nullus potest justificari, qui sacramenta contemnit : sic nullus in justitia perseverat, si post justificationem ex contemptu negligat confiteri. *Sup. lib.* 4 *Sent. dist.* 17, *part.* 1, *art.* 2, *quæst.* 4, *in princ. corp. pag.* 218, *col.* 1, *E*, *t.* 5.

Si nul ne peut être justifié lorsqu'il méprise les sacrements, de même la persévérance dans la justice est impossible à celui qui, après sa justification, dédaigne de recourir à la confession.

Cassiodor. 41. Quid magnificentius, quam de impio facere justum, de hoste filium, de captivo liberum? *Sup. Ps.* 110, *post init. vers.* 2, *fol.* 172, *col.* 3.

Quoi de plus beau que de faire d'un pécheur un juste, d'un ennemi un fils, d'un captif un homme libre ?

Gloss. ord. 42. Humiliari recusans, et seipsum justificare volens, arcana non potest videre, quæ revelantur parvulis Christi. *Sup. Luc. c.* 10, *col.* 843, *A*, *t.* 5.

Celui qui refuse de s'humilier, et qui veut se justifier lui-même, ne peut pas contempler les mystères que Dieu révèle aux humbles.

Gloss. int. 43. Gratia justificat factores, ut impleant legem : quia non faciunt ut justificentur, sed justificantur ut faciant. *Sup. Ep. ad Rom. cap.* 2, *in illud*, *Factores justificabuntur*, *col.* 37, *B*, *tom.* 6.

La grâce justifie les fidèles, afin qu'ils accomplissent la loi ; car ils n'observent pas la loi pour être justifiés, mais ils sont justifiés parce qu'ils l'ont observée

S. Greg. Mag. 44. Vir verbosus justificari nequaquam potest. *Lib.* 10 *Mor. c.* 2, *col.* 343, *D*, *t.* 1.

Un grand parleur ne peut pas être justifié.

45. Stulte contra Deum loquitur, qui inter divinæ animadversionis flagella positus, justificare semetipsum conatur. *Ibid. lib.* 2, *c.* 14, *post med. col.* 39, *B*.

Celui qui, sous les coups dont la justice divine le frappe, s'efforce de se justifier, est un insensé de murmurer contre Dieu.

S. Greg. Mag. 46. Sunt nonnulli qui nihil quidem virtutis student agere, sed tamen cum alios peccare conspiciunt, justos se in eorum comparatione suspicantur. *Ibid. lib.* 3, *c.* 18, *circa med. num.* 23, *col.* 88, *A*.

Il en est qui ne s'inquiètent pas de faire le moindre acte de vertu, et pourtant, s'ils en voient d'autres tomber dans quelque péché, ils se croient des saints en comparaison d'eux.

47. Cœptam justificationem deserit, qui in peccantium laudem declinat. *Ibid. lib.* 18, *c* 4, *in fine*, *col.* 586, *D*.

Celui qui se met à vanter les pécheurs quitte la voie du salut qu'il avait embrassée.

Hugo a S. Victore. 48. Deus justificare potest ; et tantum justificare, quantum homo peccare. *Lib.* 2 *de Sacram. part.* 14, *c.* 4, *circa med. p.* 497, *A*, *t.* 2.

Dieu peut justifier, et il peut pardonner à l'homme autant que celui-ci peut pécher.

Hugo card. 49. Perfecta justificatio incipit in timore, et terminatur in amore. *Sup. Sap. c.* 15, *fol.* 164, *col.* 2, *t.* 3.

La justification parfaite commence dans la crainte et se termine dans l'amour.

50. Origo justificationis est :
- Ex timore cognitio,
- Ex cognitione sollicitudo,
- Ex sollicitudine contritio,
- Ex contritione confessio,
- Ex confessione verecundia,
- Ex verecundia reverentia,
- Ex reverentia gratia, sive justificatio. *Sup. Eccles. c.* 32, *f.* 234, *col.* 3, *t.* 3.

Les sources de la justification sont :
- La connaissance puisée dans la crainte,
- La douleur puisée dans la connaissance,
- La contrition puisée dans la douleur,
- La confession tirée de la contrition,
- La honte qui se trouve dans la confession,
- L'humilité qu'inspire la honte,
- La grâce ou la justification qui provient de l'humilité.

51. Homo vel parum, vel nihil potest ad suam justificationem, sed multa ad suam condemnationem. *Sup. Is. cap.* 43, *f.* 99, *col.* 2, *tom.* 4.

L'homme est capable de peu de chose et même ne peut rien pour se sauver, mais il peut beaucoup pour se damner.

S. Innoc. III. 52. Magis expedit ut justificatus dubitet, an ipse sit justus, quam injustus credat quod ipse sit justificatus. *Sup. Ps.* 6, *post med. fol.* 108, *col.* 3.

Il vaut mieux que celui qui est justifié ait des doutes sur son état de justice que si, pécheur, il se croyait justifié.

S. Jean Chr. 53. Nemo est tanta firmitate suffultus, ut de justificatione sua debeat esse securus. *Hom.* 38 *sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 1001, *C*, *t.* 2.

Personne n'est assez confirmé dans la justice pour ne pas avoir des craintes sur son salut.

. Chr. 54. Quid est justificatio? finis destinatio, ipsa operis perfectio. *Serm.* 13 *sup. Ep. ad Rom. post med. col.* 146, *A*, *t.* 4.

Qu'est-ce que la justification? la détermination de la fin, la perfection même de l'œuvre.

Trith. 55. Nemo venit ad gloriam supernæ civitatis, nisi fuerit hic primum justificatus. *Lib.* 1, *Hom.* 1 *ad monachos, ante med. p.* 411, *col.* 2.

Personne n'entrera dans la gloire céleste sans être justifié d'abord ici-bas.

lorus al. 56. Quem Deus justificat, ne iterum se de virtutibus erigat, quædam illi virtutum dona tribuit, quædam retrahit : ut dum mens de hoc quod habet erigitur, etiam de hoc quod nequaquam habere se cognoscit, humilietur. *Lib.* 2 *de summo Bono, c.* 36, *p.* 653, *col.* 2.

Si Dieu justifie une âme, qu'elle se garde bien de se flatter encore de ses vertus. Dieu lui accorde certaines grâces, mais il lui en retire d'autres; si donc elle se réjouit de ce qu'elle a, qu'elle s'humilie à la vue de ce qui lui manque encore.

. Just. 57. Qui sine Dei timore fuerit, non poterit justificari. *De Ligno vitæ, de Timore, c.* 1, *in med. p.* 3, *col.* 1, *D*, *part.* 1.

Celui qui n'a pas la crainte de Dieu ne peut pas être justifié.

58. Cum nullius suffragio Deus egeat, dum quempiam justificat, hoc ipsum gratis facere censendus est. *Serm. de sanctis Petro et Paulo, circa init. p.* 426, *col.* 1, *E*, *part.* 2.

Puisque Dieu n'a besoin de personne lorsqu'il justifie une âme, il est censé agir gratuitement.

o I. 59. Quantumlibet quisque justificatus sit, habet tamen, dum in hac vita est, quo probatior esse possit et melior. *Serm.* 8 *de Passione Dom. in fine.*

Quelle que soit ici-bas la sainteté d'une âme, elle trouve dans cette vie des occasions de se sanctifier et de devenir plus pure.

le-ens. 60. Plures sunt in Ecclesia, qui errata correxerunt, quam qui errare noverunt : plures enim justificati, quam justi. *Serm.* 23 *de S. Maria Magdal. in fine, apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 872, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Dans l'Eglise, le nombre des âmes sorties de leurs égarements est plus grand que celui des âmes qui n'ont rien trouvé à redresser dans leur vie : il y a en effet plus de justifiés que de justes.

omas nas. 61. Justificare impium, prorsus majus hoc esse dixerim, quam creare cœlum et terram. *Part.* 3, *quæst.* 43, *art.* 4, *in corp. ad.* 2.

Faire d'un pécheur un saint est, j'ose le dire, quelque chose de plus grand que créer le ciel et la terre.

62. Judicet, qui potest, utrum majus sit justos creare, quam impios justificare. *Ibid.*

Jugez, si vous pouvez, si la création des justes est quelque chose de plus grand que la justification des impies.

JUSTITIA IN GENERE

(JUSTICE EN GÉNÉRAL).

DEFINITIO.

Justitia est rectitudo voluntatis propter se servata. *In dialogo de Veritate, c.* 13, *circa med. et lib. de Conceptu Virgin. c.* 3, *in fine.* S. Anselm.

La justice, c'est la rectitude de la volonté observée pour elle-même.

Justitia est habitus animæ, communi utilitate servata suam cuique tribuens dignitatem. *Serm. dom.* 4 *post Pascha, post med. f.* 151, *p.* 1. S. Ant. de Pad.

La justice est une vertu pratiquée pour le bien commun, rendant à chacun ce qui lui convient.

Justitia est amor Deo tantum serviens, et ob hoc bene imperans cæteris, quæ homini subjecta sunt. *De Moribus Eccl. c.* 15, *in fine, p.* 526, *D*, *t.* 1. S. Aug.

La justice est l'amour qui ne se soumet qu'à Dieu seul, et qui par là même commande dignement à tout le reste, qui doit obéir à l'homme.

Justitia est virtus conservatrix humanæ societatis et vitæ communitatis. *Part.* 3 *Centiloquii, sect.* 44, *post init. p.* 88, *col.* 1, *A*, *t.* 6. S. Bonav.

La justice est la vertu fondamentale de la société humaine et de la vie commune.

Justitia est quædam animi nobilitas suam cuique tribuens dignitatem, superioribus reverentiam, paribus concordiam, inferioribus disciplinam. *Ibid. ante finem, p.* 88, *col.* 2, *A*.

La justice est une certaine noblesse de l'âme par laquelle on rend à chacun ce qui lui convient : aux supérieurs le respect, à ses égaux la concorde, aux inférieurs la surveillance.

Justus dicitur, qui in virtutibus exercitatus est, et in observatione justitiæ strenuus atque severus. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 5, *art.* 8, *ante med. fol.* 11, *G.* Dionysius Carthus.

Un homme juste, c'est celui qui s'est appliqué à la pratique de la vertu, et qui observe exactement et rigoureusement la justice.

Justitia est per quam communitatis gratia tenetur, et sua cuique dignitas non negatur. *De Fructibus carnis et spirit. c.* 13, *in princ. p.* 162, *A*, *t.* 2. Hugo a S. Victore.

La justice, c'est ce qui maintient l'ordre de la société, et qui ne refuse à personne ce qui lui est dû.

Justitia est dare unicuique quod suum est, non vendere. *Sup. Matth. c.* 10, *f.* 38, *col.* 3, *tom.* 6. Hugo card.

La justice consiste à donner à chacun et non à vendre ce qui lui appartient.

Justitia est perpetua et constans voluntas, jus suum unicuique tribuens. 2 2, *quæst.* 58, *art.* 1, *in princ. corp. p.* 109, *col.* 2. S. Thomas Aquinas.

La justice est une règle éternelle et immuable rendant à chacun ce qui lui revient.

S. Thomas Aquinas.

Justitia est habitus secundum quem aliquis constanti et perpetua voluntate, jus suum unicuique tribuit. *Ibid.*

La justice est une vertu par laquelle, d'après une règle immuable et éternelle, on rend à chacun ce qui lui revient.

Justitia est habitus secundum quem aliquis dicitur operativus secundum electionem justi. *Ibid.*

La justice est une vertu par laquelle un homme agit selon les règles du droit dont il a fait choix.

Aristot.

Justitia virtus est, qua homo justus aptus est tum ad agendum id quod justum est, tum ad jus tribuendum. *Lib.* 5 *de Morib. c.* 5, *ante finem*, *f.* 55, *p.* 1.

La justice est une vertu par laquelle on est disposé soit à faire ce qui est juste, soit à rendre à autrui ce qui lui est dû.

Cicero.

Justitia est habitus animi, communi utilitate conservata suam cuique tribuens dignitatem. *Lib.* 2 *de Invent. rhetor. post med. col.* 147, *E*, *tom.* 1.

La justice est une vertu établie pour le bien commun, rendant à chacun ce qu'il mérite.

Plato.

Justitia est consensio animæ ad seipsum, et partium animæ inter se bona compositio. *Tom.* 3, *syzygia* 6 *de Definit. ab init. p.* 411, *D.*

La justice, c'est l'accord de l'âme avec elle-même et une bonne harmonie entre toutes ses facultés.

Seneca.

Quid est justitia, nisi naturæ tacita conventio in adjutorium multorum inventa divina? *De quatuor Virt. post med. p.* 675, *edit. Basil.*

Qu'est-ce que la justice, sinon une convention tacite de la nature pour le bien de la multitude, et reconnue divine?

Justitia non nostra constitutio, sed lex est et vinculum societatis humanæ. *Ibid.*

La justice n'est pas une constitution établie par les hommes, mais c'est la loi, c'est le lien de la société humaine.

PRODUCTIO.

Hugo a S. Victore.

Justitiæ comites sunt, lex, severitas, æquitas, correctio, jusjurandi observatio, judicium, veritas. *De Fruct. carnis et spiritus, c.* 13, *in princ. p.* 162, *A*, *t.* 2.

Avec la justice viennent la loi, la sévérité, l'équité, la correction, l'observation du serment, le jugement, la vérité.

DIVISIO.

S. Hier.

Infinitæ sunt species partesque justitiæ, quas non modo stilo persequi, sed cogitatione etiam capere difficillimum est. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, ante med. p.* 111, *A.*

La justice se divise et se subdivise tellement à l'infini, que non seulement il serait difficile d'énumérer ses parties et ses espèces, mais encore de s'en souvenir.

Hugo card.

Justitia in quatuor consistit :
In declinatione malorum,
In restitutione ablatorum,
In solutione debitorum,
In punitione erratorum. *Sup. Ps.* 131, *fol.* 334, *col.* 3, *t.* 2.

La justice consiste dans quatre choses :
A éviter le mal,
A restituer ce qu'on a pris,
A payer ses dettes,
A se punir à cause de ses égarements.

COMPARATIO.

S. Bonav.

Sicut sol naturalis confunditur propter obnubilationem levium vaporum, ita sol moralis (scilicet, justitia) propter obscurationem venialium peccatorum. *Sup. Ps.* 118, *expos.* 2, *art.* 4, *versic.* 16, *c.* 5, *p.* 210, *col.* 2, *C*, *t.* 1.

De même que de légers nuages suffisent pour ternir l'éclat du soleil physique, ainsi les fautes vénielles font perdre de sa clarté au soleil moral, c'est-à-dire à la justice.

Hugo a S. Victore.

Sicut ex injustitia pax et concordia cunctorum solvitur, ita per justitiam universa reconciliantur. *Lib.* 1 *Miscellan. codicis* 1, *tit.* 20, *prope fin. p.* 74, *B*, *t.* 3.

Si l'injustice détruit partout la paix et la concorde, la justice concilie toutes choses.

S. Thomas Aquinas.

Quemadmodum injusti male utuntur non tantum malis, verum etiam bonis; ita justi bene utuntur non tantum bonis, sed etiam malis. 2 2, *quæst.* 164, *art.* 1, *in corp. ad.* 6, *pag.* 284, *col.* 2.

De même que les méchants n'abusent pas seulement du mal, mais encore du bien, ainsi les justes mettent à profit les biens et les maux.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Adhuc pusillum, et tolletur iniquitas a terra, et justitia regnabit in vos. 4 *Esdr.* 16, *v.* 53.

Encore un peu de temps, et l'iniquité disparaîtra de la terre, et la justice régnera parmi vous.

2. Facite justitiam coram Deo, credentes quod faciet vobiscum misericordiam suam. *Tob.* 13, *v.* 8.

Pratiquez la justice devant Dieu, et croyez qu'il vous fera miséricorde.

3. Justitia indutus sum, et vestivi me, sicut vestimento. *Job* 29, *v.* 14.

La justice était mon vêtement; je m'en suis couvert comme d'un manteau.

4. Dilexisti justitiam, et odisti iniquitatem, propterea unxit te Deus oleo lætitiæ præ consortibus tuis. *Ps.* 44, *v.* 9.

Vous aimez la justice et vous haïssez l'iniquité; c'est pourquoi Dieu vous a sacré d'une onction de joie qui vous élève au-dessus de ceux qui doivent la partager.

5. Misericordia et veritas obviaverunt sibi,

justitia et pax osculatæ sunt. *Pros. Psal.* 84, *v.* 11.

La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées.

6. Veritas de terra orta est, et justitia de cœlo prospexit. *V.* 12.

La vérité est sortie du sein de la terre, et la justice nous a regardés du haut des cieux.

7. Justitia ante eum ambulabit, et ponet in via gressus suos. *Ibid. in fine.*

La justice marchera devant le fils de la terre; elle ouvrira la voie où il portera ses pas.

8. Beati, qui custodiunt judicium, et faciunt justitiam in omni tempore. *Ps.* 105, *v.* 3.

Heureux ceux qui observent l'équité et qui pratiquent en tout temps la justice.

9. Feci judicium et justitiam; non tradas me calumniantibus me. *Ps.* 118, *v.* 121.

J'ai pratiqué l'équité et la justice; ne me livrez pas à mes calomniateurs.

10. Justitia liberabit a morte. *Prov.* 10, *v.* 2.

La justice délivre de la mort.

11. Justitia rectorum liberabit eos. *Ibid.* 11, *v.* 6.

La justice des justes les délivrera.

12. Justitia simplicis diriget viam ejus. *V.* 5.

La justice aplanira les voies des justes.

13. Seminanti justitiam, merces fidelis. *V.* 18.

La moisson est assurée à celui qui sème la justice.

14. In semita justitiæ, vita : iter autem devium ducit ad mortem. *Ibid.* 12, *in fine.*

La vie est dans le chemin de la justice; le sentier tortueux mène à la mort.

15. Justitia custodit innocentis viam. *Ibid.* 13, *v.* 16.

La justice garde la voie de l'innocent.

16. Justitia elevat gentem, miseros autem populos facit peccatum. *Ibid.* 14, *v.* 34.

La justice élève une nation, mais le crime fait les peuples malheureux.

17. In abundanti justitia, virtus maxima est. *Ibid.* 15, *v.* 6.

La justice abondante aura une grande vertu.

18. Qui sequitur justitiam, diligitur a Domino. *V.* 9.

Celui qui marche dans la voie de la justice est aimé du Seigneur.

19. Initium viæ bonæ, facere justitiam : accepta est autem apud Deum magis, quam immolare hostias. *Prov.* 16, *v.* 6.

Le commencement de la bonne voie est de faire la justice, et elle est plus agréable à Dieu que l'immolation des victimes.

20. Qui sequitur justitiam, inveniet vitam, justitiam et gloriam. *Ibid.* 21, *v.* 21.

L'homme qui embrasse la justice trouvera la vie, la justice et la gloire.

21. Diligite justitiam, qui judicatis terram. *Sap.* 1, *v.* 1.

Aimez la justice, vous qui jugez la terre.

22. Justitia perpetua est et immortalis. *V.* 15.

La justice est immuable et immortelle.

23. Si justitiam quis diligit, labores hujus magnas habent virtutes. *Ibid.* 8, *v.* 7.

Si quelqu'un aime la justice, ses travaux produisent les grandes vertus.

24. Fili, concupiscens sapientiam, conserva justitiam, et Deus præbebit illam tibi. *Eccli.* 1, *v.* 33.

Mon fils, si tu désires la sagesse, conserve la justice, et Dieu te la donnera.

25. Firmamentum in operibus justitiæ dignoscitur. *Ibid.* 4, *v.* 29.

La fermeté *du sage* est dans les œuvres de la justice.

26. Pro justitia agonizare pro anima. *Pros. v.* 33.

Combats pour la justice à cause de ton âme.

27. Et usque ad mortem certa pro justitia, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos. *Ibid.*

Combats jusqu'à la mort pour la justice, et Dieu combattra pour toi tes ennemis.

28. Ante obitum tuum operare justitiam, quoniam non est apud inferos invenire cibum. *Ibid.* 14, *v.* 17.

Avant ta mort, accomplis la justice, car ce n'est pas chez les morts que tu trouveras ta nourriture.

29. Beatus vir qui in justitia sua meditabitur. *V.* 22.

Heureux l'homme qui médite en sa justice.

30. Qui continens est justitiæ, apprehendet illam, et obviabit illi quasi mater honorificata, etc. *Ibid.* 15, *in princ.*

Celui qui observe la justice la possédera, et elle viendra au-devant de lui comme une mère resplendissante d'honneur.

31. Ante judicium para justitiam tibi. *Ibid.* 18, *v.* 19.

Avant le jugement, prépare-toi à la justice.

32. Qui operatur justitiam, ipse exaltabitur. *Ibid.* 20, *v.* 30.

Celui qui cultive la justice s'élèvera lui-même.

33. Qui custodit justitiam, continebit sensum ejus. *Ibid.* 21, *v.* 12.

Celui qui garde la justice en pénétrera l'esprit.

34. Qui transgreditur a justitia ad peccatum, Deus paravit eum ad romphæam. *Ibid.* 26, *v.* 27.

Dieu a réservé pour le glaive celui qui passe de la justice au péché.

35. Si sequaris justitiam, apprehendes il-

lam, et inhabitabis cum ea, et proteget te in sempiternum. *Ibid.* 27, *v.* 9.

Si tu suis la justice, tu l'obtiendras, tu habiteras avec elle, et elle te protégera à jamais

36. Dominus solus sustinentibus se in via veritatis et justitiæ. *Ibid.* 34, *v.* 22.

Le Seigneur n'est qu'avec ceux qui marchent d'un pas ferme dans la voie de la vérité et de la justice.

37. Qui ambulat in justitiis, et loquitur veritatem, iste in excelsis habitabit. *Isa.* 34, *v.* 22.

Le séjour des cieux est réservé à celui qui marche dans la voie de la justice et qui parle selon la vérité.

38. Quasi pannus menstruatæ, universæ justitiæ nostræ. *Ibid.* 64, *v.* 6.

Toutes nos justices sont *devant* le Seigneur comme le linge le plus souillé.

39. Justitia justi super eum erit, et impietas impii erit super eum. *Ezech.* 18, *v.* 20.

La justice du juste sera sur lui, et l'impiété de l'impie sera sur lui.

40. Justitia justi non liberabit eum, in quacunque die peccaverit. *Pros. Ibid.* 33, *v.* 12.

En quelque jour que le juste pèche, sa justice ne le délivrera point.

41. Justus non poterit vivere in justitia sua, in quacunque die peccaverit. *Ibid.*

En quelque jour que le juste ait péché, il ne pourra pas vivre dans sa justice.

42. Etiamsi dixero justo, quod vita vivat, et confisus in justitia sua fecerit iniquitatem, *Ez.* 33, *v.* 13.

Si, après que j'aurai dit au juste qu'il vivra de la vie, il se confie à sa propre justice et se livre à l'iniquité,

43. Omnes justitiæ ejus oblivioni tradentur, et iniquitate sua, quam operatus est, in ipsa morietur. *Ibid.*

Toutes ses œuvres justes seront mises en oubli, et il mourra lui-même dans son iniquité.

44. Cum recesserit justus a justitia sua, feceritque iniquitates, morietur in eis. *V.* 18.

Lorsque le juste aura abandonné sa justice et qu'il aura commis des œuvres d'iniquité, il y trouvera la mort.

45. Et cum recesserit impius ab impietate sua, feceritque judicium et justitiam, vivet in eis. *V.* 19.

Lorsque l'impie aura quitté son impiété, qu'il aura fait ce qui est droit et juste, il vivra dans sa justice.

46. Convertitis in absynthium judicium, et justitiam in terra relinquitis. *Amos* 5, *v.* 7.

Vous changez le jugement en amertume, et vous foulez aux pieds la justice.

47. Convertistis in amaritudinem judicium, et fructum justitiæ in absynthium. *Ibid.* 6, *v.* 13.

Vous changez le jugement en ciguë, vous donnez aux fruits de la justice l'amertume de l'absinthe.

48. Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. *Matth.* 5, *v.* 6.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.

49. Nisi abundaverit justitia vestra plus quam scribarum et pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum. *V.* 20.

Si votre justice n'est pas plus parfaite que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

50. Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis. *Ibid.* 6, *v.* 1.

Prenez garde de faire vos œuvres de justice devant les hommes, afin qu'ils vous voient ; autrement vous n'aurez pas de récompense.

51. Fructus justitiæ in pace seminatur facientibus pacem. *Jac.* 3, *in fin.*

Les fruits de la justice sont semés dans la paix par ceux qui font des œuvres de paix.

52. Melius erat illis non cognoscere viam justitiæ, quam post agnitionem retrorsum converti. 2 *Petr.* 2, *v.* 21.

Il eût mieux valu pour eux qu'ils n'eussent point connu la voie de la justice que de retourner en arrière après l'avoir connue.

53. Omnis, qui facit justitiam, ex Deo natus est. 1 *Joan.* 2, *in fine.*

Tout homme qui vit selon la justice est né de Dieu.

54. Filioli, nemo vos seducat : qui facit justitiam, justus est. *Ibid.* 3, *v.* 7.

Mes petits enfants, que personne ne vous séduise : celui qui fait les œuvres de justice est juste.

SENTENTIÆ PATRUM.

B. Alanus de Rupe.

55. Justitia est {
Regina virtutum,
Decus morum,
Limes operum,
Imperatrix omnium. *Part.* 3, *Serm.* 4, *reg.* 9, *c.* 23, *p.* 246.
}

La justice est {
La reine des vertus,
La gloire des mœurs,
La perfection des œuvres,
La maîtresse de tout.
}

56. Sine justitia, omnia sunt mera tyrannis : beata ergo regna, ubi regnat justitia. *Ibid.*

Sans la justice, il n'y a que tyrannie ; heureux donc les empires où règne la justice.

57. Justitia suum cuique tribuit, alienum non vendicat, utilitatem propriam negligit, ut communem æquitatem custodiat. *Lib.* 1 *Offic. c.* 24, *in fine, col.* 16, *D, t.* 1. S. Ambr.

La justice rend à chacun ce qui lui appartient, ne s'arroge pas les droits d'autrui, néglige ses propres intérêts pour sauvegarder le droit commun.

58. Si in bello justitia valet, quanto magis in

br. pace servanda est? *Ibid. c.* 20, *ante med. col.* 20, *litt. B.*

Si la justice est nécessaire en temps de guerre, combien l'est-elle davantage en temps de paix?

59. Iis quibus deest justitia, pudor crescit, augetur dolor. *Ibid. c.* 48, *in princ. col.* 32, *D.*

Un homme sans justice se couvre sans cesse de honte, et augmente ses douleurs

60. Justitia in alto quodam suggestu locata videt exploratque omnia, quæ aliis potius nata, quam sibi, non tam suas utilitates, quam publica emolumenta rimatur. *Lib.* 3 *de Virginib. longe post med. col.* 111, *D*, *t.* 1.

La justice semble placée sur une hauteur, d'où elle regarde et considère tout ce qui revient aux autres plutôt qu'à elle-même, d'où elle s'occupe moins de ses propres intérêts que du bien public.

61. Nihil splendidius justitia. *Lib.* 5, *Epist.* 17 *ab Herontianum, post init. col.* 541, *C*, *t.* 3.

Rien n'est plus beau que la justice.

62. Ubi justitia, ibi Christus; quia justitia Christus est. *Lib.* 10, *Ep.* 8 *ad Vercellensem Eccles. post init. col.* 656, *C*, *t.* 3.

Là où règne la justice, là se trouve Jésus-Christ, parce que Jésus-Christ est la justice.

63. Non solvit potestas justitiam, sed justitia potestatem. *Lib.* 2 *Apolog. David, cap.* 3, *ante med. col.* 1200, *B*, *t.* 4.

Le pouvoir ne détruit pas la justice, mais la justice détruit le pouvoir.

64. Non est beneficiis solis referenda justitia, sed illa vera justitia est, quæ ipsis quoque defertur inimicis. *Sup. Ps.* 118, *Serm.* 18, *vers.* 6, *in princ. col.* 1577, *B*, *t.* 4.

La justice ne doit pas seulement être observée à l'égard de nos bienfaiteurs; la véritable justice s'observe même à l'égard des ennemis.

65. Justus ille vere est, qui nec sibi parcit, et occulta sua latere non patitur. *Lib.* 1 *Offic. c.* 25, *circa med. col.* 17, *C*, *t.* 1.

Le vrai juste ne sait pas avoir de ménagements pour lui, ni déguiser ses actes.

elm. 66. Omne quod justum est, per justitiam justum est. *In Monologio, c.* 15, *in princ.*

Tout ce qui est juste est fondé sur la justice.

67. In futuro sic justus fortis erit, ut etiam, si velit, terram commovere possit; et sic e converso injustus imbecillis, ut nec etiam vermes amovere queat ab oculis suis. *De Similitud. c.* 52, *in fine.*

Un jour, telle sera la force du juste, que, s'il veut, il pourra ébranler la terre; et, au contraire, le pécheur sera si impuissant, qu'il ne pourra pas même écarter les vers de ses yeux.

ug. 68. Justitiam nemo male habet, et qui non dilexerit, non habet. *Ep.* 54 *ad Macedon. in fine*, *p.* 152, *D*, *t.* 2.

Nul ne dédaigne la justice, mais celui qui ne l'aime pas ne l'a pas.

69. Quid est aliud justitia, qua recte sapienterque vivitur, quam interioris hominis pulchritudo? *Ep.* 82 *ad Consentium, in fine, pag.* 244, *D*, *t.* 2. S. Aug.

Qu'est-ce que la justice, par laquelle on vit dans l'innocence et la sagesse, si ce n'est pas la beauté de l'homme intérieur?

70. Justitia sic amanda est, ut ab ejus operibus etiam pœnæ corporis nos cohibere non debeant. *Ep.* 144 *ad Anastas, circa med. p.* 434, *C*, *tom.* 2.

La justice est si aimable, que tous les tourments du corps ne devraient pas nous empêcher de la pratiquer.

71. Quod juste fit, bene fit: juste autem sunt beati boni, et juste mali pœnas patiuntur. *De Agon. christ. c.* 7, *ante med. p.* 542, *D*, *tom.* 3.

Ce qui est juste est bien; or, il est juste que les bons soient heureux et que les méchants soient condamnés à des châtiments.

72. Nimia justitia incurrit peccatum, temperata vero justitia facit perfectos. *De Quæst. vet. et novi Testam. quæst.* 1, *in princ. p.* 506, *C*, *tom.* 4.

La justice poussée à l'excès dispose au péché, mais la justice gardée avec sagesse fait les parfaits.

73. In egestate conservare justitiam, magnifica res est. *Ibid. quæst.* 124, *circa init. pag.* 615, *litt. A.*

Observer la justice au sein de la pauvreté, c'est une chose magnifique.

74. Ubi justitia vera non est, nec jus potest esse: quod enim jure fit, profecto juste fit: quod autem fit injuste, nec jure fieri potest. *Lib.* 19 *de Civit. Dei*, *c.* 21, *fere in princ. pag.* 396, *C*, *tom.* 5.

Le droit ne peut pas être là où ne se trouve pas la justice véritable; en effet, ce qui se fait en vertu du droit est juste, mais ce qui est injuste ne peut pas se fonder sur le droit.

75. Qui perit de via justitiæ, cum magna miseria per vias iniquitatis errabit. *Sup. Ps.* 2, *in fine*, *p.* 10, *C*, *t.* 8.

Celui qui abandonne la voie de la justice marchera bien misérablement dans les voies de l'iniquité.

76. Anima avertens se a luce justitiæ, quanto magis quærit quod inveniat contra justitiam, tanto plus a luce repellitur, et in tenebrosa demergitur. *Sup. Ps.* 63, *ante med. vers.* 6, *Scrutati sunt iniquitates, etc. p.* 447, *B*, *t.* 8.

Lorsqu'une âme ne veut pas être éclairée par la justice, plus elle s'attache à ce qui est injuste, plus elle s'éloigne de la lumière et s'enfonce dans les ténèbres.

77. Justus injusto oneri est, quia injustum esse non vult, sed eum justum fieri, et optat votis, et conatur factis: injustus autem sic odit justum, ut nolit eum esse, non ut bonum velit esse: quanto enim bonus est, tanto magis oneri

S. Aug. est iniquitati illius. *Sup. Ps.* 36, *conc.* 2, *in princ. p.* 192, *C*, *t.* 8.

Le juste est à charge au méchant, parce qu'il ne voudrait pas le voir méchant, mais qu'il cherche par ses désirs et par ses actions à le faire devenir juste; le méchant, au contraire, déteste tellement le juste, qu'il voudrait ne pas le voir exister pour l'empêcher d'être bon; car plus le juste est bon, plus il est à charge au méchant.

78. Quemlibet valde justum, discutias in hac vita : quamvis jam sit dignus justi vocabulo, non est tamen sine peccato. *Tract.* 41 *sup. Evang. Joan. de c.* 8, *post med. pag.* 210, *C*, *tom.* 9.

Quelle que soit la justice d'un homme ici-bas, éprouvez-le; mériterait-il déjà le nom de juste, il n'est pas cependant sans péché.

79. Noli effici justus multum, non est notata justitia sapientis, sed superbia præsumentis. Qui fit multum justus, ipso nimio fit injustus : multum se facit justum, qui dicit se non habere peccatum. *Ibid. tract.* 95 *de c.* 16, *ante med. p.* 324, *C.*

Gardez-vous de vous faire trop juste : la justice du sage ne se fait pas remarquer, mais plutôt l'orgueil de celui qui prétend l'être. Celui qui se dit bien juste accuse par cela même son injustice : on se fait trop juste quand on se dit exempt de péché.

80. Amanda est justitia, et in hac justitia amanda gradus sunt proficientium : primus est ut amori justitiæ non præponantur omnia, quæ delectant. *De Verb. Apost. Serm.* 17, *post init. p.* 235, *A*, *t.* 10.

On doit aimer la justice; mais, pour aimer la justice, il y a des degrés : le premier consiste à ne préférer aucun plaisir à l'amour de la justice.

81. Difficile est ut iniquorum evadat opprobria, cui amica est justitia. *Serm.* 2 *in sabbat. post dom. Quinquag. et in ord.* 93, *post init. pag.* 509, *C*, *t.* 10.

Celui qui aime la justice s'exposera difficilement aux opprobres qu'attire l'injustice.

82. Amaritudo justitiæ medicamentum est virilis ætatis, dulcedo autem justitiæ muscipula est juvenilis ætatis. *Serm.* 2 *dom.* 23 *post Trinit. et in ord.* 246, *ante med. p.* 812, *C*, *t.* 10.

L'amertume de la justice est la médecine de l'âge viril; la douceur de la justice est un piége heureux de la jeunesse.

83. O sancta laudabilisque justitia, sub te et per te pudicitia regnat, pax per te triumphat et securitas, dignitas per te floret. *Pros.*

O sainte et admirable justice, sous vos auspices et par vous l'honnêteté règne, la paix et la sécurité triomphent, la dignité fleurit.

84. O justitia, qui te amaverit, qui te strinxerit, cum Moyse mare mundi vitiorum sanguine rubricatum, sicco vestigio pertransivit.

O justice, celui qui vous aime et qui vous embrasse passe à pied sec, comme Moïse, la mer de ce monde, rougie du sang que les passions font répandre.

85. Hæc est virga, qua petra percussa manat in fluenta, quia lapidea subditorum corda judicio justitiæ tacta, in virtutum exuberant flumina. S. Aug.

C'est la verge qui fait jaillir l'eau du rocher; sous ses coups, le cœur de celui qui se soumet, serait-il de pierre, se répand en vertus.

86. Hæc est virga Aaron, quæ fronduit, floruit et fructum peperit : quia justitia quasi frondet dum mente concipitur, floret dum viriliter exercetur, fructificat dum subditus corrigitur.

C'est la verge d'Aaron, couverte de feuilles, de fleurs et de fruits; car la justice se couvre, pour ainsi dire, de feuilles, quand l'âme commence à la connaître; elle se couvre de fleurs lorsqu'elle l'exerce généreusement; elle se couvre de fruits lorsque, sous son action, l'homme s'est corrigé de ses défauts.

87. Hæc est ventilabrum, quo granum dividitur a palea, sanies a morbo ejicitur : quia contra morbum peccati opponendum est mordax emplastrum, ne in majus vitium tabes exuberet incurata, et in augmentum facinoris redundet iniquitas impunita.

C'est le crible qui sert à séparer le froment de la paille, c'est le pus qui sort de la plaie; car, pour combattre le péché, il faut un remède actif, de peur que, faute de soins, le mal n'empire, et que d'une faute restée impunie il ne résulte quelque chose de plus grave.

88. Hæc est mensura, qua debemus metiri pœnas, et merita ponderare.

C'est la mesure qui doit nous servir à mesurer la peine et le mérite.

89. Hæc est medicina vitiorum, antidotum peccatorum.

C'est le remède contre les vices, l'antidote du péché.

90. Hæc est pugio, quo Phinees transfixit coeuntem cum Madianitide Judæum, et cessavit quassatio.

C'est le poignard dont Phinéès perça le Juif qui péchait avec une Madianite et qui fit cesser la calamité.

91. Hæc est lapis, quo David percussit Philistæum, et servitute Israel liberavit.

C'est la pierre dont David frappa le Philistin et qui délivra Israël.

92. Hæc autem sine discretione, gladius est in manu furiosi : hæc sine prudentia, est mors et bonorum persecutio : hæc sine misericordia, gladius est in manu tyranni. *Serm.* 14 *ad fratres in eremo, a med. p.* 928, *D*, *t.* 10.

Mais si l'on en use sans discrétion, elle est comme un glaive dans la main d'un furieux; si l'on en use sans prudence, elle met à mort et extermine les gens de bien; si l'on en use sans miséricorde, elle est comme un glaive dans la main d'un tyran.

93. Non est crudelitas punire reatum, sed justitia : non tyrannicum, sed divinæ rectitudinis judicium. *Ibid. in med. p.* 928, *D.*

Punir un coupable, ce n'est pas cruauté, mais c'est justice, ce n'est pas agir en tyran, mais selon les desseins de la justice divine.

94. Aliquando justitia est relaxanda, propter

ug scandalum multorum : aliquando exagitanda, ut sit cautela reliquorum. *Ibid. post med. pag.* 929, *A*.

Tantôt la justice doit avoir des ménagements pour éviter certains scandales, tantôt elle doit user de toute sa sévérité pour le bien des autres.

95. Justitia dicitur gladius ex utraque parte acutus, quia hominis defendit corpus ab exterioribus injuriis, et animam a spiritalibus molestiis. *Ibid.*

La justice est comparée à un glaive à deux tranchants, parce qu'elle protége le corps de l'homme contre toute violence étrangère, et son âme contre tout mal spirituel.

96. Multi sunt justitiæ rectores, sed pauci justiciæ amatores inveniuntur. *Ibid. Serm.* 31, *in fin. p.* 957, *A*, *t.* 10.

Il en est beaucoup qui administrent la justice, mais on en trouve peu qui l'aiment.

97. Dulciores sunt justitiæ fructus, quam iniquitatis. *De Catechiz. rudibus*, *c.* 16, *circa finem*, *t.* 4.

Les fruits de la justice sont plus doux que ceux de l'iniquité.

98. Vera justitia est immutabilis. *Lib.* 3 *de Conf. c.* 7, *post med. t.* 1.

La vraie justice est immuable.

99. Tantum quisque peccatum odit, quantum justitiam diligit. *Ep.* 144, *circa med. t.* 2.

Autant vous aimez la justice, autant vous détestez le péché.

100. Noli timere pœnam, sed ama justitiam : nondum potest amare justitiam, time vel pœnam, ut pervenias ad amandam justitiam. *Tract.* 41 *sup. Joan. post med. t.* 9.

Ne vous laissez pas effrayer par le châtiment, mais aimez la justice ; vous n'êtes pas encore capable d'aimer la justice : craignez d'abord l'enfer, afin d'acquérir l'amour de la justice.

101. Non est magnum timere pœnam, sed magnum est amare justitiam : qui ergo amat justitiam, nihil timet ? Timet plane, non ne incidat in pœnam, sed ne amittat justitiam. *Ibid. tract.* 43, *ante med.*

Ce n'est pas beaucoup de craindre le châtiment, mais c'est beaucoup d'aimer la justice. Celui donc qui aime la justice n'a-t-il rien à craindre ? Il craint grandement, non de tomber dans l'enfer, mais de perdre la justice.

102. Justitia perfecta non est, nisi in angelis ; et vix in angelis, si Deo comparentur. *Tract.* 4 *sup. Ep. Joan. post init. t.* 9.

La justice n'est parfaite que dans les anges, et encore à peine a-t-elle quelque perfection, si on la compare à celle de Dieu.

103. Homini possem demonstrare justitiam meam, in Dei autem judicio invenior injustus. *Annot. in Job*, *c.* 9, *prope fin. t.* 4.

Je pourrais bien prouver ma justice devant les hommes, mais devant Dieu je suis un pécheur.

104. Quomodo justitia tua nihil Deo prodest, sic injustitia nihil nocet. *Ibid. c.* 35, *ante med.* S. Aug.

Si votre justice ne sert de rien à Dieu, votre iniquité ne saurait lui nuire.

105. Necesse est ut peccet, a quo ignoratur justitia. *Lib.* 1 *op. imp. contra Julian. n.* 104, *tom.* 7.

Celui qui ne connaît pas la justice doit nécessairement pécher.

106. Quantalibet justitia sit præditus homo, cogitare debet ne aliquid in illo, quod ipse non videt, inveniatur esse culpandum. *De perfect. Just. c.* 15, *post init. t.* 7.

Quelle que soit la justice dont un homme est doué, il doit examiner s'il n'y a rien en lui de répréhensible qu'il ne voit pas.

107. In hac vita quanto amplius diligimus Deum, tanto sumus utique justiores. *Lib.* 3 *ad Bonif. c.* 7, *post med. t.* 7.

Ici-bas, plus nous aimons Dieu, plus nous sommes justes.

108. Justitia virtus est, quod suum est unicuique tribuens : tribue ergo tribus quæ sua sunt : redde superiori, redde inferiori, redde æquali, cuique quod debes. *Serm.* 3 *Advent. prope med. f.* 2, *col.* 4, *I*. S. Bern.

La justice est une vertu qui nous fait rendre à chacun ce qui lui appartient ; rendez donc à vos supérieurs, à vos inférieurs, à vos égaux, ce qui leur est dû.

109. Justitia est via, per quam ad lætitiam venitur : nam lætitia præmium est, justitia vero meritum et materia. *Serm.* 4 *Epiph. in fin.*, *f.* 21, *col.* 3, *H*.

La justice est la voie qui conduit au bonheur : le bonheur est une récompense ; or, la justice en est le mérite et le moyen.

110. Bona vinea justi, imo bona vinea justus, cui virtus vitis, cui actio palmes, cui vinum testimonium conscientiæ, cui lingua torcular expressionis. *Serm.* 63 *sup. Cant. ante med. f.* 184, *col.* 1, *I*.

La justice est comme une vigne fertile, ou plutôt le juste est semblable à une vigne fertile : ses vertus en sont les racines, ses œuvres en sont les branches ; le témoignage de sa conscience, c'est le vin ; sa langue, c'est le pressoir.

111. Sicut tentare aliquid vel prece, vel pretio, adversus justitiam, iniquum est : sic pro justitia multum laborare apud justitiæ amatorem, superfluum. *Epist.* 14 *ad Honorium pap. in princ. f.* 211, *col.* 2, *F*.

De même que ce serait une injustice de recourir aux prières et à des récompenses pour suborner un juge, ainsi il est inutile de faire de grands efforts pour obtenir justice de celui qui l'aime.

112. Vigor justitiæ semper fervidus sit, sed nunquam præceps. *Ep.* 25 *ad Hugonem Rothomag. archiep. in fin. f.* 213, *col.* 1, *B*.

Il faut que la justice soit toujours pleine de vigueur, jamais précipitée.

S. Bern. 113. Justitia nec factura est alteri, quod sibi fieri nolit : nec quod sibi velit, negatura. *Lib.* 1 *de Consid. ad Eugen. pap. post med. f.* 275, *col.* 3, *I.*

La justice défend de faire à autrui ce qu'on ne voudrait pas se voir faire à soi-même, et de refuser ce qu'on ne voudrait pas se voir refuser à soi-même.

114. Osculum justi
- Inimicos diligere,
- Parentes et propria quæcunque propter Deum relinquere,
- Illatam injuriam patienter ferre,
- Oblatam gloriam ubique declinare. *De inter. Domo, c.* 2, *in princ. f.* 326, *col.* 1, *C.*

Le baiser du juste consiste
- A aimer ses ennemis,
- A quitter ses parents et tous ses biens pour Dieu,
- A supporter patiemment les injures,
- A refuser toujours les honneurs.

115. Justitia est,
- Deum timere,
- Religionem venerari,
- Honorem ferre parentibus,
- Patriam diligere,
- Cunctis prodesse,
- Nocere nulli,
- Fraternæ charitatis vinculum tenere,
- Pericula aliena suscipere,
- Opem ferre miseris,
- Bonis vicissitudinem rependere,
- Æquitatem in judicis observare. *De Ordine vitæ, post med. f.* 336, *col.* 4, *K.*

La justice consiste
- A craindre Dieu,
- A respecter la religion,
- A honorer vos parents,
- A aimer votre patrie,
- A être obligeant pour tous,
- A ne faire tort à personne,
- A garder les liens de la charité fraternelle,
- A s'exposer pour les autres,
- A secourir les malheureux,
- A user de réciprocité envers ceux qui vous font du bien,
- A être équitable dans vos jugements.

116. Justitiam multi colunt affectu, a quo procul sunt effectu : approbantes eam et amantes eam in seipsa, non autem exercentes in seipsis. *Lib. de Amore Dei, c.* 8, *in fine, f.* 52, *col.* 1, *B.*

Beaucoup aiment la justice et ne la pratiquent pas; ils l'admirent et l'aiment dans la spéculation, mais ils ne l'observent pas à l'égard d'eux-mêmes.

Boetius. 117. Bonum est omne, quod justum est; et quod injustum est, malum. *Lib.* 4 *de Consolat. philos. prosa* 4, *circa med.*

Tout ce qui est juste est bien, tout ce qui est injuste est mal.

118. Justitia quam necessaria sit, ipsæ leges imperatorum, et canones, et decreta sanctorum, quæ ad ipsius custodiam facta sunt, satis ostendunt. *Pros.* S. Bruno.

La nécessité de la justice est suffisamment démontrée par les lois civiles, les canons, les décrets des souverains pontifes, établis pour sa conservation.

119. Tolle justitiam, et perit mundus : ubi justitia non est, iniquitas dominatur, ibi cædes et rapina, furta, homicidia, timor et angustiæ, et securitas nulla. Timor iniquorum justitia est, securitas bonorum ipsa. *De Ornament. Eccles. c.* 4, *post init. p.* 28, *col.* 2, *t.* 3.

Abolissez la justice, et le monde s'écroule; là où la justice ne règne pas, l'iniquité triomphe : partout le carnage, le brigandage, le vol, l'homicide, la crainte et les angoisses; jamais la paix. La crainte des méchants est une justice; elle fait même la sécurité des gens de bien.

120. Vide ut qui aliis justitiam facis, tui ipsius ne obliviscaris; et qui in populo exerces justitiam, exerceas etiam in temetipso. *Ibid. post med. p.* 29, *col.* 1.

Ayez soin, en jugeant les autres, de ne pas vous oublier vous-même; en exerçant la justice sur les peuples, exercez-la aussi sur vous.

121. Justitia vera et perfecta ipsa est, quæ non facit aliis, quod sibi non vult. *Pros.* S. Cæs Ar.

La vraie et parfaite justice consiste en ce que vous ne fassiez pas à autrui ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait.

122. Ipsa vera justitia est, quæ omnibus hominibus, quod sibi vult, optat; licet quod sibi vult, illis evenire desiderat.

La véritable justice veut qu'on souhaite aux autres les mêmes biens qu'à soi-même, qu'on désire pour soi-même les mêmes biens qu'aux autres.

123. Ipsa est vera justitia, quæ pro amore Dei, non solum amicos, sed etiam ipsos diligit inimicos. *Hom.* 19, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 764, *col.* 1, *C*, *edit. Coloniæ* 1618.

La véritable justice consiste à aimer, pour l'amour de Dieu, non seulement nos amis, mais encore nos ennemis.

124. De justitia nascitur pax, de pace gaudium. *Ibid. p.* 765, *col.* 1, *A.*

De la justice naît la paix, de la paix vient le bonheur.

125. Necesse est, ut deserant justitiam, qui ad pravas semitas malitiamque festinant. *Sup. Ps.* 118, *vers. A lege autem tua longe facti sunt*, *f.* 192, *col.* 2. Cassiodor.

Celui qui court dans les sentiers du mal et de l'iniquité se dépouille nécessairement de la justice.

126. Nihil prodest ore loqui justitiam, si cor meditetur, manusque operetur injustitiam. *In Annot. sup. Ps.* 57, *fere in princ. p.* 532, *sect.* 1. Franc. Tit

Il est inutile de vanter la justice, si l'on a le cœur et les mains remplis d'iniquités.

int. 127. Facile a justitia deviat, qui non habet Deum in causis. *Sup. Matth. c.* 14, *in princ. col.* 252, *E*, *t.* 5.

Quiconque dans ses affaires ne s'inquiète pas du jugement de Dieu abandonne facilement le sentier de la justice.

.Mag. 128. Humana justitia divinæ justitiæ comparata, injustitia est. *Lib.* 5 *Moral. cap.* 28, *in princ. col.* 165, *t.* 1.

La justice humaine comparée à la justice divine est une injustice.

129. Injuste quod justum est exequitur, qui ipsam quam prætendit justitiam venundare minime veretur. *Prosec.*

Celui qui ne rougit pas de vendre la justice dont il est l'organe remplit injustement sa fonction.

130. Injuste quod justum est exequitur, qui ad defensionem justitiæ, non virtutis æmulatione, sed amore præmii temporalis excitatur.

Celui qui, lorsqu'il s'agit de défendre la justice, est moins excité par l'amour de cette vertu que par le désir d'une récompense temporelle, rend injustement la justice.

131. Juste justum exequi, est in assertione justitiæ eamdem ipsam justitiam quærere. *Ibid. lib.* 9, *can.* 13, *circa med. sup. illud, Deut.* 16, *Juste quod justum est exequeris, etc. col.* 308, *litt. B.*

C'est remplir justement les fonctions de la justice que de ne chercher que la justice même dans les jugements.

132. Justus non est, qui justitiam in dolore deserit. *Ibid. lib.* 14, *c.* 14, *in princ. num.* 16, *col.* 456, *D.*

Il n'est pas juste, celui à qui les tourments font abandonner la justice.

133. Justitia vera non est, quæ fiduciam suam non in Conditore omnium, sed in se, aut in rebus conditis ponit : quia dum a Creatore spem subtrahit, ipse sibi principalis justitiæ ordinem pervertit. *Ibid. lib.* 22, *c.* 1, *in med. col.* 730, *litt. D.*

On n'a pas la vraie justice lorsqu'au lieu de mettre sa confiance dans le Créateur de toutes choses, on se repose sur soi-même ou sur les créatures; en cessant d'espérer en Dieu, on trouble pour soi-même l'ordre de la justice souveraine.

134. Justum est homines propter justitiam diligere, non autem justitiam propter homines postponere. *Lib.* 8 *in Reg. ind.* 3, *c.* 51, *Ep.* 51 *ad Leontium excons. in med. col.* 1037, *A*, *t.* 2.

Il est juste d'aimer les hommes à cause de la justice, et non d'aimer la justice à cause des hommes.

135. Justitia vera compassionem habet, falsa justitia dedignationem. *Hom.* 34 *sup. Evang. prope init. col.* 474, *B*, *t.* 2.

La véritable justice est compatissante, la fausse justice rebute sans cesse.

ier. 136. Non sufficit christiano, si partem unam justitiæ impleat, cui utrumque præcipitur. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, ante med. p.* 109, *litt. A.* S. Hier.

Il ne suffit pas au chrétien d'accomplir une partie seule de la justice, puisque chacune lui est prescrite.

137. Quotiescunque talem in alterum habueris animam, qualem in te ab altero servari cupis, æquitatis viam tenes. *Pros.*

Toutes les fois que vous éprouverez pour les autres les mêmes sentiments que vous voulez pour vous de leur part, vous êtes dans la voie de la justice.

138. Quoties vero talis erga alterum fueris, qualem in te vis neminem, iter justitiæ dereliquisti. *Ibid. ante med. p.* 111, *A.*

Mais lorsque vos sentiments pour autrui seront tels que vous désirez que personne n'ait les mêmes pour vous, vous êtes sorti de la voie de la justice.

139. Justitia non proderit ei, a quo die justus esse desierit. *Ibid. in fine, p.* 115, *B.*

Dès le jour où vous aurez cessé d'être juste, votre justice passée ne vous servira plus de rien.

140. Ante Deum ille justus probatur, qui corpore sanctus est et corde. *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Demetr. longe ante med. p.* 14, *C.*

Aux yeux de Dieu, un homme est juste, s'il est pur dans son corps.

141. Ita nobis desideranda est justitia, ut in fame vel siti cibus desideratur ac potus. *Ibid. ante med. p.* 17, *B.*

Nous devons soupirer après la justice, comme on désire dans la faim et dans la soif un peu de nourriture et un breuvage.

142. Difficile evadit opprobria, cui est amica justitia. *In Regula monachor. c.* 19 *de Laude et Detract. circa med. p.* 286, *D*, *t.* 4.

Celui qui chérit la justice échappe difficilement aux opprobres.

143. Justitia requiem habet, iniquitas laborem. *Sup. Eccl. c.* 4, *sup. illud, Melior est plenus pugillus, etc. p.* 75, *B*, *t.* 7.

La justice donne le repos, l'iniquité accable de peines.

144. Grandis libra justitiæ est ; et cui, et quantum, et quamdiu, et quali vel in re, vel in consilio tribuere. *Ibid. c.* 7, *sup. illud, Quia non est homo justus, etc. p.* 84, *B*, *t.* 7.

La justice a besoin de balances parfaites pour discerner ce qu'il faut donner suivant les personnes, le temps, les choses ou les desseins.

145. Justitia est { Amicitiæ concordia, S. Hilar.
Unanimitatis vinculum,
Fundamentum pacis,
Divinæ atque humanæ rationis operatio. *Sup. Ps.* 118, *vers. Feci judicium et justitiam, post init.*

La justice est { L'union de l'amitié,
Le lien de l'unanimité,
Le fondement de la paix,
L'effet de la raison divine et humaine.

Hugo card.

146. Perfecta justitia habet tria :
- Pacem ab hostibus,
- Quietem a laboribus,
- Tranquillitatem a sollicitudinibus. *Sup. Gen. c.* 15, *f.* 49, *col.* 3, *t.* 1.

La justice parfaite produit trois effets :
- Elle nous délivre de nos ennemis,
- Elle nous délivre de nos fatigues,
- Elle nous délivre de nos chagrins

147. Justitia nobis est honori et utilitati : nobis foris comparat famam, intus coram Deo fovet conscientiam. *Sup. Lev. c.* 13, *in fin. fol.* 114, *col.* 1, *t.* 1.

La justice nous est honorable et avantageuse : au-dehors elle nous acquiert de la gloire, au-dedans elle établit notre conscience en paix devant Dieu.

148. Quanto justior eris, tanto pacatior mente. *Sup. Job*, *c.* 8, *f.* 407, *col.* 4, *t.* 1.

Plus vous serez juste, plus vous serez en paix.

149. Nimietas justitiæ in quatuor consistit :
- Primum est, si misericordiam absorbeat;
- Secundum, si possibilitatem excedat ;
- Tertium, si mensuram peccati superat ;
- Quartum, si pœna vindictæ peccato sanando non congruat. *Sup. Eccl. cap.* 7, *f.* 90, *col.* 4, *t.* 3.

L'excès de la justice consiste dans quatre choses :
- 1° Si elle exclut la miséricorde;
- 2° Si elle veut l'impossibilité ;
- 3° Si elle dépasse la mesure de la faute ;
- 4° Si le châtiment infligé n'est pas propre à guérir le mal.

S. Joan. Chr.

150. Bonitas respicit esse, justitia agere, veritas loqui. *Sup. Ep. ad Ephes. f.* 177, *col.* 2, *tom.* 7.

La bonté a rapport à l'être, la justice à l'action, la vérité à la parole.

151. Qui facit justitiam ipso rege est regalior, etiamsi fuerit omnium infimus. *Hom.* 5 *de Verb. Isaiæ, ante med. col.* 829, *D*, *t.* 1.

Celui qui observe la justice est plus indépendant qu'un roi, serait-il le dernier des sujets.

152. Justitia in tentationibus floret, prosperitate autem marcida est. *Hom.* 3 *sup. Matth. oper. imperf. post med. col.* 763, *B*, *t.* 2.

La justice fleurit dans l'adversité, mais elle est sans vigueur dans la prospérité.

153. Omnis justitia consistit in his duobus : in abstinentia rerum malarum, et in opere rerum bonarum. *Ibid. Hom.* 21, *circa fin. col.* 884, *D*.

Toute la justice consiste en deux choses : à s'abstenir du mal et à faire le bien.

154. Magistra omnis justitiæ ipsa est natura hominum, et scriptura infallibilis de Deo, creaturæ sunt omnium rerum : quia nihil est creatum in mundo, per quod non manifestissime Deus ostendatur. *Ibid. Hom.* 22, *post init. col.* 886, *A*. S. Joan. Chr.

La nature humaine est la maîtresse de toute justice, et toutes les créatures nous apprennent à connaître Dieu comme une écriture infaillible, parce qu'il n'y a rien de créé dans le monde qui ne soit une claire manifestation de la Divinité.

155. Difficile est verum fidelem juxta mundum viventem, justitiam immaculatam usque in finem servare. *Ibid. Hom.* 39, *ante med. col.* 1006, *D*.

Il est difficile au chrétien qui se conforme aux usages du monde d'observer exactement la justice jusqu'à la fin de sa vie.

156. Omnes species justitiæ, quas habent servi Dei in veritate, possunt habere et servi diaboli in simulatione. *Pros.*

Les serviteurs du démon peuvent par hypocrisie prendre toutes les apparences de justice que les serviteurs de Dieu ont en réalité.

157. Omnis species justitiæ in impostoribus invenitur : sola autem gratia veræ charitatis non invenitur, nisi in solis servis Dei. *Hom.* 4 *sup. Matth. oper. imp. circa fin. col.* 771, *C*, *t.* 2.

Tous les dehors de la justice se trouvent chez les imposteurs, mais on ne trouve la grâce de la vraie charité que dans les serviteurs de Dieu.

158. Justitia virtutis splendor est maximus, a qua viri boni nominantur. *Sup. prolog. Regul. sancti Ben. c.* 2, *text.* 16, *post init. p.* 181, *col.* 1. Joan. Trith.

La justice est la plus éclatante splendeur de la vertu ; c'est par elle qu'on désigne les hommes de bien.

159. Omnes virtutum species, uno justitiæ nomine continentur. *Ibid. ante med. pag.* 181, *col.* 1.

Toutes les vertus sont renfermées dans le seul mot de justice.

160. Justitia maxime in prælatis necessaria est, non tam in corrigendo peccantem, quam etiam in exaltando diligentem. *Ibid.*

La justice est surtout nécessaire aux supérieurs, non pas tant pour corriger celui qui pèche que pour louer celui qui est exact.

161. Reddere malum pro malo, vicissitudo justitiæ est : sed qui clementiam addit justitiæ, non malum pro malo culpatis reddit, sed bonum pro malo offensis impartit. *Lib.* 3 *de summ. Bono*, *c.* 50, *sent.* 3, *p.* 885, *col.* 2. S. Isidorus Hispal.

Opposer le châtiment à la faute, tel est le rôle de la justice; mais ajouter la clémence à la justice, ce n'est pas rendre aux coupables le mal pour le mal, mais plutôt le bien pour le mal.

162. Quod tibi vis fieri, fac alteri : quod vis ut faciat alius tibi, hoc et tu facito illi. *Pros.*

Faites à autrui ce que vous voulez qu'on vous fasse; ce que vous voudriez qu'un autre vous fît, faites-le-lui.

163. Talis esto aliis, quales optas circa te

esse alios : quod non vis fieri tibi, alteri nunquam inferas, ne patiaris similia.

Soyez pour les autres comme vous désirez qu'ils soient à votre égard ; ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît, de peur d'avoir à souffrir les mêmes choses.

164. In te serva modestiam, in aliis conserva justitiam.

Observez sur vous la modestie, et pratiquez envers les autres la justice.

165. Tene juris æquitatem, sequere veritatem judiciorum, in omnibus serva justitiam. *Lib. 2 de Synon. c.* 16, *in med. p.* 319, *col.* 1.

Gardez la droiture de l'équité, suivez la vérité des jugements, observez-en toute la justice.

166. Custodi discretionem justitiæ : non sis plus justus, quam justum est; omne enim quod nimis est, vitium est. *Prosec.*

Observez la justice avec sagesse ; ne soyez pas plus juste qu'il ne faut, car tout excès est un défaut.

167. Impia justitia est, fragilitati humanæ non ignoscere. *Ibid. post med. p.* 320, *col.* 2.

C'est une justice cruelle de ne pas pardonner à la fragilité humaine.

Firm. 168. Amara sunt vitiosis ac male viventibus præcepta justitiæ. *Lib. de divin. Institutionibus, c.* 4, *in fine, p.* 8.

Les devoirs de la justice paraissent amers aux gens vicieux et de mauvaise vie.

169. Nihil profecto præstabilius, quam plane intelligi nos ad justitiam esse natos. *De Ira Dei, c.* 14, *in fine, p.* 352.

Rien de plus excellent que de bien comprendre que nous sommes nés pour la justice.

170. Quæ pravitas ! cum homo sit ad justitiam genitus, opera tamen efficit injusta. *Ibid. c.* 15, *in princ. p.* 352.

Quelle perversité ! l'homme est né pour la justice, et cependant il commet l'iniquité.

171. Primum justitiæ officium, est Deum cognoscere ut Parentem, eumque metuere ut Dominum, diligere ut Patrem; secundum justitiæ officium, est hominem agnoscere ut fratrem. *In Epitome, c. Duas, in princ. p.* 397.

Le premier devoir de la justice consiste à reconnaître Dieu comme notre Créateur, à le craindre comme notre Seigneur, à l'aimer comme notre Père ; le second, c'est de regarder nos semblables comme nos frères.

172. Qui justitia indiget, pauper est. *Lib.* 5 *de div. Inst. c.* 15, *prope fin. p.* 219.

Celui à qui manque la justice est pauvre.

173. Nihil tam præclarum, hominique conveniens potest esse, quam erudire homines ad justitiam. *Ibid. lib.* 6, *c.* 2, *ante fin. p.* 238.

Rien n'est si beau et si digne de l'homme que de former ses semblables à la justice.

174. Difficile est ut bene sibi consciam probitatem obtrectantium lingua non mordeat, et iniquorum evadat opprobria, cui est amica justitia. *Serm.* 5 *Quadrag. ante med.*

Il est difficile que la langue des médisants ne blesse pas la vertu dont les justes ont conscience, et celui à qui la justice est chère évite difficilement les injures des méchants.

175. Nullum est in illo corde justitiæ vestigium, in quo sibi avaritia fecit habitaculum. *Serm.* 9 *de Passione, post med.*

Dans un cœur où l'avarice règne, vous ne verriez pas la moindre trace de justice.

176. Religiosior ille, qui justior. *In suo Octavio, post med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 9, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

Plus un homme est juste, plus il est religieux.

177. Liberum esse justitiæ, crimen est : servum vero esse laudabile. *Lib.* 6 *in c.* 6 *Ep. ad Rom sup. illud, Liberi fuistis justitiæ, t.* 2.

Etre affranchi de la justice, ce serait un crime ; mais il est beau d'en être l'esclave.

178. Omnibus infimis vel spiritibus, vel aliis creaturis, vel suis vitiis et cupiditatibus servit, qui vult liber esse justitiæ. *Ep. ad Amand. episc. a med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *editionis Colon.* 1618.

Celui qui veut s'affranchir de toute justice est l'esclave des esprits inférieurs, ou des autres créatures, ou de ses vices et de ses passions.

179. Justitia lux rerum, consiliis non velatur obscuris : cum sibi facto claret, omnes illustrat exemplo. *Serm.* 9, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 668, *col.* 1, *A, edit. Coloniensis,* 1618. S. Petr. Chr.

La justice éclaire toutes choses, et ses décisions sont dégagées de tout voile ; comme elle brille par ses œuvres, son exemple est une lumière pour tous.

180. Justitia, quæ per se sibi abundat ad gloriam, spectaculum, populi laudes, favores hominum, mundi gloriam non requirit. *Pros.*

La justice trouve abondamment en elle sa propre gloire ; elle ne recherche ni le spectacle, ni les louanges, ni les faveurs des hommes, ni la gloire du monde.

181. A Deo genita cœlum spectat, in oculis agit divinis : supernis virtutibus mixta, semper a Deo solo ut glorificetur, expectat.

Fille de Dieu, elle regarde le ciel, elle agit sous l'œil divin ; rangée parmi les vertus célestes, elle attend sa gloire de Dieu seul.

182. Sed hæc est justitia, quæ ex Deo est : illa vero quæ est hypocrisis, justitia non est. *Ibid. circa init. p.* 668, *col.* 1, *B.*

Telle est la justice qui vient de Dieu, mais celle qui est hypocrite n'est pas la vraie justice.

183. Illa quæ est hypocrisis, justitia non est:
Mentitur oculis ;
Fallit aspectum ;
Videntes illudit ;
Decipit audientes ;
Seducit turbas ;
Trahit populos ;
Famam ven[illegible] ;

Illa quæ est hypocrisis, justitia non est :
- Emit clamorem ;
- Fit sæculo, Deo non fit ;
- Mercedem rapit præsentem :
- Præmium non quærit in futuro ;
- Cæcat oculos ;
- Cæca ipsa non videns, vult videri. *Ibid. etc.*

Une justice hypocrite n'est pas la vraie justice :
- Elle ment aux yeux ;
- Elle trompe les regards ;
- Elle se joue de ceux qui la regardent ;
- Elle dupe ceux qui l'écoutent ;
- Elle séduit les masses ;
- Elle entraîne les peuples ;
- Elle vend la gloire ;
- Elle achète le bruit ;
- Elle est toute pour le monde, rien pour Dieu ;
- Elle s'empare des récompenses du moment ;
- Elle ne cherche pas les récompenses futures ;
- Elle aveugle les yeux ;
- N'ayant pas des yeux pour voir, elle veut être vue.

Philo Jud.

184. Est profecto severa scelerum ultrix, et injuriam patientium auxiliatrix justitia, qua frustrantur illudentes virtuti. *De Migrat. Abrahæ, in fine, p.* 586, *t.* 1.

La justice, dont se trouve frustré tout homme pour qui la vertu est un jeu, châtie sévèrement les coupables, et soutient ceux qui souffrent persécution.

185. Nihil justitia melius, quæ principatum inter virtutes tenens, ornat earum chorum maxime. *Lib. de Abraham, longe post init. p.* 491, *t.* 1.

Rien n'est préférable à la justice : la première entre les vertus, elle fait le principal ornement de leur chœur.

186. Injustus homo, bestia humana forma prædita est. *Ibid. ante med. p.* 492.

Un homme injuste, c'est une bête sous une forme humaine.

187. Fulcrum generis humani justus est, suas dotes communicans, et in publicum usum conferens. *De Migrat. Abrahæ, circa med. p.* 562, *t.* 1.

Le juste est l'appui du genre humain, lui communiquant ses vertus, et les mettant au service de tous.

188. Æquitas, justitiæ fons est : paria imparibus tribuere, summæ injustitiæ est. *Et hab. apud divum Joannem Damascenum, lib.* 2 *Parall. c.* 63, *f.* 87, *p.* 1, *C.*

L'équité est la source de la justice ; ne pas proportionner la récompense au mérite, c'est le comble de l'injustice.

Richard. a S. Victore.

189. Justitiam perfecte diligere, est jam justum esse. *Part.* 1 *de Benjamin minore, c.* 2, *in princ. p.* 178, *col.* 2, *D.*

Aimer parfaitement la justice, c'est déjà être juste.

190. Perfecta justitia jubet inimicos diligere, parentes, propria quæque relinquere, illata mala patienter ferre, oblatam gloriam ubique declinare. *Ibid. in med. p.* 179, *col.* 1, *A.* Richard a S. Victore.

La justice parfaite nous ordonne d'aimer nos ennemis, de quitter nos parents et nos biens, de supporter avec patience les injures qu'on nous fait, de fuir la gloire, même quand elle se présente d'elle-même.

191. Pretiosa valde res est justitia, cum adversariorum invidiam cito excitet, et eorum erga nos odium acriter inflammet. *Part.* 2 *sup. Ps.* 117, *a med. p.* 97, *col.* 1, *C.*

La justice est un bien extrêmement précieux, puisqu'elle est capable de faire éclater la jalousie de nos ennemis et de les irriter contre nous.

192. Sublata ex hominibus justitia est. *Ep.* 89 *ad Theophil. in princ. p.* 108, *col.* 1, *B.* S. Synesius episc.

La justice a disparu du milieu des hommes.

193. Justitia omni cum alacritate exercenda est. *Sup. Matth. c.* 5, *in illud, Beati qui sitiunt justitiam, p.* 14, *B.* S. Theophil. Alex.

Il faut observer la justice avec toute l'exactitude possible.

194. Justitia est omnis virtus. *Ibid.* S. Thomas Aquinas.

La justice, c'est toute la vertu.

195. Justitia est quæ unicuique quod suum est tribuit ; alienum non vendicat, utilitatem propriam negligit, et communem æquitatem custodit. 2.2, *quæst.* 50, *art.* 11, *in argum. in contrar.*

La justice est une vertu qui rend à chacun ce qui lui est dû ; elle ne s'arroge pas les biens d'autrui ; elle oublie ses propres intérêts et défend les droits de tous.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

196. Si quis ignorans agit ea, ex quibus erit injustus, is sua sponte erit injustus : non tamen si vult, cum est injustus, desinet esse talis, ac justus erit. *Lib.* 3 *Ethic. ad Nicomach. c.* 5, *ante med. t.* 2. Aristot.

Celui qui fait par ignorance les œuvres de l'injustice est injuste spontanément ; mais celui qui est injuste ne cessera pas de l'être

197. Justitia perfecta est virtus, atque præclarissima virtutum esse videtur. *Ibid. lib.* 5, *c.* 1, *circa med.*

La justice est une vertu parfaite ; elle semble même l'emporter sur les autres.

198. Justitia perfecta maxime virtus, quia perfectæ virtutis est usus. *Ibid.*

La justice est la vertu la plus parfaite, parce qu'elle consiste dans la pratique de la perfection.

199. Justitia non pars virtutis, sed tota est virtus : similiter et injustitia huic contraria, non vitii pars, sed totum vitium. *Ibid. in fine.*

La justice n'est pas une partie de la vertu, elle en est le complément ; pareillement, l'injustice, qui lui est opposée, n'est pas une partie du vice, elle est le vice complet.

200. Justitia nihil expetit præmii, nihil pre- Cicero.

Cicero. tii, sed per se expetitur. *Lib.* 1 *de Legib. post med. num.* 48, *t.* 4.

La justice n'attend ni salaire ni récompense; elle est satisfaite par elle-même.

201. Æquitas ipsa per se lucet. *Lib.* 1 *Offic. ante med. t.* 4.

L'équité brille par elle-même.

202. Nullum tempus est, quod justitia vacare debeat. *Ibid. ante med. t.* 4.

Il n'y a pas de temps où l'on puisse se passer de la justice.

203. Nemo justus esse potest, qui ea, quæ sunt contraria, æquitati anteponit. *Lib.* 2 *de Offic. ante med. t.* 4.

On ne peut pas être juste quand on préfère à l'équité ce qui lui est contraire.

204. Justitiæ tanta vis est, ut ne illi quidem, qui maleficio et scelere pascuntur, possint sine ulla particula justitiæ vivere. *Ibid. ante med.*

Telle est la force de la justice, que les hommes même plongés dans l'iniquité et le crime ne pourraient pas vivre s'ils n'en possédaient une partie.

205. Justitia una virtus omnium est, domina et regina virtutum. *Ibid. lib.* 3, *ante med.*

La justice est au nombre des vertus; elle en est la souveraine et la reine.

...s Publ. 206. Ab alio expectes, alteri quod feceris. *In suis Sent. sent.* 2.

Attendez-vous à recevoir des autres ce que vous aurez fait à autrui.

...lato. 207. Quando homo ex justitia abscedit, hominis nomen amittit. *Tom.* 1, *syzygia* 2 *de Scientia, circa med. p.* 176, *C.*

Quand un homme abandonne le sentier de la justice, il ne mérite plus d'être appelé un homme.

208. Utilis est pacis etiam tempore justitia. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *lib.* 1 *de Republ. ante med. p.* 312, *E.*

La justice est avantageuse, même en temps de paix.

209. Non magnopere optabilis esset justitia, si in rebus inutilibus tantum utilis esset. *Ibid. ante med. p.* 333, *E.*

La justice ne serait pas beaucoup à souhaiter, si elle n'était utile que dans les choses sans importance.

210. Longe abes a vera justi et justitiæ, injusti et injustitiæ cognitione, si ignores justitiam et justum alienum quoddam esse bonum. *Ibid. post med. p.* 343, *B.*

Vous êtes loin de connaître réellement la justice et le juste, l'injustice et l'injuste, si vous ne savez pas que la justice et le droit d'autrui sont un véritable bien.

211. Odia et mutuas pugnas parit injustitia : justitia vero, concordiam et amicitiam conciliat. *Ibid. post med. p.* 351, *C.*

L'injustice cause les haines et les rivalités; la justice, au contraire, produit l'amitié et la concorde.

212. Justitia virtus est animæ, injustitia vitium. *Ibid. sub finem, p.* 353, *E.* Plato.

La justice est une vertu de l'âme, l'injustice en est un défaut.

213. Justus est felix, injustus miser. *Ibid. sub finem, p.* 354, *E.*

Le juste est heureux, l'injuste est misérable.

214. In ea civitate quæ bene regitur, justitia maxime invenitur : in ea vero civitate quæ pessime regitur, injustitia. *Ib. lib.* 4, *post init. p.* 420, *B.*

Dans une cité bien gouvernée, on voit surtout régner la justice; dans une cité mal gouvernée, c'est l'injustice.

215. Justitia justi sunt, quicunque justi. *Tom.* 3, *syzygia* 5, *in dialogo Hippiæ majoris, ante med. p.* 287, *B.*

Tout homme juste est tel, parce qu'il a de la justice.

216. Qui justa facit, justus est : qui vero injusta, injustus. Justus, per sapientiam justus est : injustus, per imperitiam. *Tom.* 3, *syzygia* 6, *in dialogo de Justo, circa finem, p.* 375, *litt. A.*

Celui qui pratique la justice est un homme juste, mais celui qui ne la pratique pas est un injuste; le juste l'est par sa sagesse, l'injuste par son ignorance.

217. Nihil injustum justitia pati potest, quia non coeunt contraria. *De Constant. sapientis, c.* 7, *in fin. p.* 548, *t.* 1. Seneca.

La justice ne peut rien souffrir d'injuste, parce que deux choses opposées sont incompatibles.

218. Ab alio expectes, alteri quod feceris. *Ep.* 64, *post med. p.* 778, *t.* 2.

Attendez-vous à recevoir des autres ce que vous aurez fait à autrui.

219. Magna res est justitia, alienum bonum spectans : nihil ex se petens, nisi usum sui. *Ep.* 113, *sub fin. p.* 849, *t.* 2.

La justice est une grande chose qui a pour but de sauvegarder le bien d'autrui; elle ne cherche rien en elle-même que son règne propre.

220. Non est justæ rei præmium majus, quam justum esse. *Ibid.*

Après une action juste, la plus digne récompense, c'est d'avoir été juste.

JUSTITIA DEI (Justice de Dieu).

DEFINITIO ET DIVISIO.

Justitia Dei in communicativam, distributivam et vindicativam dividitur. *Pros.* Collector.

La justice de Dieu se divise en communicative, distributive et vindicative.

Justitia Dei communicativa est retributio Dei

Collet r. adæquati merito præmii, aut supplicii, cuique privato, sine comparatione ad alios ; servando proportionem arithmeticam et æqualitatem rei ad rem : scilicet præmii ad meritum, et supplicii ad demeritum.

La justice de Dieu communicative, c'est la rétribution des récompenses ou des châtiments que Dieu fait à chaque homme en particulier, sans comparaison avec le sort des autres, en observant l'équité mathématique et la juste proportion de la récompense avec le mérite, et du supplice avec le démérite.

Justitia Dei distributiva est quæ communia præmia et supplicia omnibus partitur, cum comparatione ad alios, tanquam partes ejusdem communitatis ; servando proportionem geometricam et æqualitatem unius proportionis ad aliam : ita ut sit eadem proportio præmii ad præmium, quæ est meriti ad meritum.

La justice de Dieu distributive est celle qui répartit en commun les récompenses et les supplices à tous, en tenant compte de la vie des autres comme membres de la même communauté, en observant la proportion géométrique et l'égalité d'une proportion avec l'autre, de façon qu'il y ait le même rapport entre les récompenses qu'entre les mérites.

Justitia Dei vindicativa est cum Deus damnatis rependit malum pœnæ, adæquatum malo culpæ.

La justice de Dieu vindicative consiste en ce qu'il inflige aux damnés un châtiment proportionné à leurs fautes.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Magnus fortitudine, et judicio, et justitia. *Job* 37, *v.* 23.

Il est grand dans sa force, dans son jugement et dans sa justice.

2. Justitiæ Domini rectæ, lætificantes corda. *Ps.* 18, *v.* 9.

Les jugements du Seigneur sont droits, ils réjouissent les cœurs.

3. Prætende misericordiam tuam scientibus te, et justitiam tuam his, qui recto sunt corde. *Ps.* 35, *v.* 11.

Etendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent, et votre justice sur ceux qui ont le cœur droit.

4. Justitiam tuam non abscondi in corde meo. *Ps.* 39, *v.* 13.

Je n'ai point caché votre justice dans le secret de mon âme.

5. Justitia plena est dextra tua. *Ps.* 47, *v.* 9.

Votre droite est pleine de justice.

6. Annuntiabunt cœli justitiam ejus, quoniam Deus judex est. *Ps.* 49, *v.* 7.

Les cieux annonceront sa justice ; c'est Dieu lui-même qui est juge.

7. Domine, memorabor justitiæ tuæ solius. *Ps.* 70, *v.* 16.

Seul je me souviendrai, Seigneur, de votre justice.

8. Potentiam tuam et justitiam tuam, Deus, usque in altissima, quæ fecisti magnalia : Deus, quis similis tibi ? *Ps.* 70, *v.* 21.

O Dieu, j'ai fais connaître votre puissance et votre justice dans les lieux les plus hauts que votre main a faits, ô Dieu, qui est semblable à vous ?

9. Dominus in conspectu gentium revelavit justitiam suam. *Ps.* 97, *v.* 3.

Le Seigneur a révélé sa justice aux yeux des nations.

10. Justitia tua, justitia in æternum. *Psal.* 118, *v.* 142.

Votre justice est la justice éternelle.

11. Justitia perpetua est et immortalis. *Sap.* 1, *v.* 15.

La justice est immuable et éternelle.

12. Virtus tua, initium justitiæ est. *Ibid.* 12, *v.* 16.

Votre force est le commencement de la justice.

13. Opera justitiæ ejus quis enuntiabit? aut quis sustinebit ? *Eccli.* 16, *v.* 22.

Qui racontera les œuvres de sa justice, ou qui les soutiendra ?

14. Erit justitia cingulum lumborum ejus, et fides cinctorium renum ejus. *Isa.* 11, *v.* 5.

La justice sera la ceinture de ses reins, et la bonne foi son baudrier.

15. Justitia mea non deficiet, justitia mea in generationes generationum. *Ibid.* 51, *v.* 7-8.

Ma justice subsiste à jamais, ma justice passera de génération en génération.

16. Juxta est salus mea, ut veniat, et justitia mea, ut reveletur. *Ibid.* 56, *v.* 1.

Le salut qui vient de moi approche, et ma justice sera bientôt révélée.

17. Indutus est justitia, ut lorica, et galea salutis in capite ejus. *Ibid.* 59, *v.* 17.

Il s'est revêtu de la justice comme d'une cuirasse ; le casque du salut est sur sa tête.

18. Revelabitur quasi aqua judicium, et justitia quasi torrens fortis. *Amos* 5, *v.* 24.

Le jugement se répandra comme une eau abondante, et la justice comme un torrent rapide.

19. Justitia Dei in eo revelatur ex fide in fidem. *Rom.* 1, *v.* 17.

C'est *dans l'Evangile* que nous est révélée la justice de Dieu, qui naît de la foi et s'augmente dans la foi.

20. Ignorantes justitiam Dei, et suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti. *Ibid.* 10, *v.* 3.

Ne connaissant point la justice de Dieu, et s'efforçant d'établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu.

SENTENTIÆ PATRUM.

21. Manifestum est justam Dei misericor- S. Ambr.

Ambr. diam, misericordemque justitiam, nec alendis unquam corporibus hominum, nec docendis, juvandisque eorum mentibus defuisse. *Lib.* 2 *de Vocat. gent. c.* 3, *ante med. col.* 256.

Il est évident que la juste miséricorde et la justice miséricordieuse de Dieu n'ont jamais manqué de pourvoir à la conservation corporelle des hommes, d'éclairer les âmes et de les assister de la grâce.

22. Sicut justitia Dei magna, ita etiam severa vindicta est. *Lib.* 3 *de Interpellat. c.* 8, *circa fin. col.* 1176, *D*, *t.* 4.

Si la justice de Dieu est grande, ses vengeances aussi sont terribles.

23. Ubi justitia Dei fuerit, ibi habitat Spiritus sanctus ad adjuvandam imbecillitatem nostram. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 6, *in illud, Per arma justitiæ Dei*, *col.* 1832, *D*, *t.* 5.

Quand la justice de Dieu règne dans une âme, le Saint-Esprit y habite pour aider sa faiblesse.

Aug. 24. Est justitiæ pulchritudo cum benignitatis gratia concordans, ut quoniam bonorum inferiorum dulcedine decepti sumus, amaritudine pœnarum erudiamur. *De vera Relig. cap.* 15, *ante med. p.* 406, *C*, *t.* 1.

La beauté de la justice s'accorde avec la grâce de la miséricorde, de telle sorte qu'après avoir été séduits par la douceur des biens inférieurs, nous soyons instruits par l'amertume de la pénitence.

25. Quod juste fit, bene fit : juste autem sunt beati boni, et juste mali pœnas patiuntur. *De Agone christ. c.* 7, *ante med. p.* 542, *t.* 3.

Ce qui est fait avec justice est bien fait; or, il est juste que les bons soient heureux dans le ciel et que les méchants soient punis dans l'enfer.

26. Parce per clementiam, ne ulciscaris per justitiam. *In Manual. c.* 33, *in princ. p.* 553, *A*, *t.* 9.

Pardonnez-moi selon votre miséricorde, et ne me châtiez pas selon votre justice.

27. Sine voluntate tua non erit in te justitia Dei : voluntas quidem non est nisi tua, justitia non est nisi Dei. *Pros.*

Sans le concours de votre volonté, la justice de Dieu n'habitera pas en vous; vous êtes certainement libre de votre volonté, mais la justice vient de Dieu seul.

28. Esse potest justitia Dei sine voluntate tua, sed in te esse non potest, nisi per voluntatem tuam. *Serm.* 15 *de Verbis Apostol. post med. t.* 10.

La justice de Dieu peut exister sans vous, mais elle ne peut régner dans votre âme qu'avec le concours de votre volonté.

29. Deus omnia sive per pœnas, sive per præmia justitia moderante, disponit. *Contra Adimant. c.* 17, *circa med. t.* 6.

Dieu règle tout d'après la justice, soit au moyen des récompenses, soit au moyen des châtiments.

30. Justitia summi et veri Dei hæc universitas sustentatur et regitur. *De Quant. animæ, c.* 33, *in med. t.* 1. S. Aug.

La justice du vrai Dieu, du Dieu suprême, soutient et régit l'univers.

31. In peccato diaboli et hominis servata est justitia Dei punientis. *Lib.* 3 *de lib. Arb. cap.* 10, *post init. t.* 1.

Dieu a observé la justice dans le châtiment des anges et des hommes.

32. Nec injusta Dei gratia, nec crudelis potest esse justitia. *Lib.* 12 *de Civit. Dei, c.* 27, *in fine, t.* 5.

Dieu n'est ni injuste dans sa miséricorde, ni cruel dans sa justice.

33. Justitia Dei solum, qua Deus justus est, dicitur : sed illa etiam quam in homine, ab illo justificatur, facit. *Ibid. lib.* 22, *c.* 1, *ante fin.*

La justice de Dieu n'est pas seulement celle qui le rend juste, mais encore celle qu'il établit dans un homme lorsqu'il le justifie.

34. Quis justitiam evaderet tuam, nisi præmissa pietas subveniret? *Sup. Ps.* 7, *in conclus. ante med. f.* 13, *col.* 3. Cassiodor.

Qui pourrait échapper à votre justice, s'il n'était aidé d'abord par votre grâce ?

35. Bona est Dei justitia, et justa ipsius bonitas est. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib.* 3 *Parall. c.* 100, *post med.* S. Clem Alex.

Dieu est bon dans sa justice et juste dans sa miséricorde.

36. Sicut Dominus benignus est in tolerando, ita justus est in puniendo. *Epist. ad Damas. pap. de Morte divi Hieron. longe ante med.* S. Eus. Cæs.

Si Dieu est patient pour nous souffrir, il est juste dans ses châtiments.

37. Cum Dei justitia supplicium a reprobis pro perversis actibus exigit, eis mala usque ad verborum retributionem reddit. *Sup. Job, cap.* 20, *in calce, col.* 220, *E*, *t.* 3. Gloss. ord.

Puisque la justice de Dieu condamne les méchants à des supplices à cause de leurs mauvaises actions, elle les punit aussi à cause de leurs paroles.

38. Divina proprie ac vere est et dicitur justitia. *Sup. Psal.* 118, *in illud, Justitia tua in æternum*, *col.* 1400, *t.* 3.

La justice est appelée divine, et elle l'est réellement et véritablement.

39. Quæ major est justitia Dei, quam ignoscere pœnitentibus? *Sup. Luc. c.* 15, *col.* 912, *D*, *tom.* 5.

La justice de Dieu peut-elle mieux éclater qu'en pardonnant au repentir?

40. Ad justitiam Dei pertinet, ut nunquam supplicio careant, quorum mens in hac vita nunquam voluit carere peccato. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 2, *col.* 35, *C*, *t.* 6.

La justice de Dieu exige une éternité de supplices pour ceux qui sur la terre ont toujours voulu l'offenser.

S. Greg. Mag. 41. Humana justitia divinæ justitiæ comparata, injustitia est. *Lib.* 5 *Moral. cap.* 28, *in princ. col.* 165, *A*, *t.* 1.

La justice humaine comparée à la justice divine n'est qu'injustice.

42. Ad magnam justitiam judicis pertinet, ut nunquam careant supplicio, qui in hac vita nunquam voluerunt carere peccato. *Lib.* 4 *Dialog. c.* 44, *ante med. verbo Hoc*, *col.* 1458, *C*, *tom.* 1.

La grande justice de Dieu exige une éternité de supplices pour ceux qui sur la terre ont toujours voulu l'offenser.

S. Greg. Naz. 43. Nihil justius Deo. *Ep.* 66 *ad Asterium*, *in princ. p.* 429.

Rien de plus juste que Dieu.

Hugo card. 44. Bonum est, incipere in manus Dei misericordis; sed horrendum est, incidere in manus Dei justi. *Sup.* 1 *Paralip.* 21, *f.* 323, *col.* 1, *t.* 1.

Il fait bon tomber entre les mains du Dieu de miséricorde, mais il est terrible de tomber entre les mains du Dieu de justice.

45. Justitia Dei corrigit et punit, misericordia autem dirigit. *Sup. Ps.* 66, *f.* 163, *col.* 5, *tom.* 2.

La justice de Dieu corrige et punit, mais la miséricorde redresse.

46. Justitia Dei diversis diversa tribuit, secundum exigentiam meritorum. *Sup. Psal.* 74, *fol.* 192, *col.* 3, *t.* 2.

La justice de Dieu traite les hommes selon leurs mérites en variant les récompenses.

47. Laudanda est justitia Dei, quæ reddit iniquitati supplicium, et æquitati præmium. *Sup. Eccles. c.* 6, *f.* 67, *col.* 4, *t.* 3.

La justice de Dieu est digne d'être louée, car elle punit le mal et récompense le bien.

S. Joan. Chr. 48. Nescit justitia Dei patrocinium dare criminibus : unde fur orat, ut bene prosperetur in furto? et fornicator sibi crucis signum ponit in fronte, ut non comprehendatur in crimine? *Hom.* 42 *sup. Matth. oper. imperf. ab init. col.* 1033, *D*, *t.* 2.

La justice de Dieu ne protége jamais le crime; pourquoi donc le voleur se met-il en prières pour obtenir d'être heureux dans son vol? et pourquoi l'impudique fait-il sur son front le signe de la croix pour obtenir de ne pas être surpris dans son péché?

Salvianus. 49. Sicut Deus est semper, sic justitia Dei semper : sicut omnipotentia Dei indeficiens, sic censura indemutabilis : sicut Deus jure perpetuus, sic justitia perseverans. *Lib.* 2 *de Gubern. Dei*, *ante finem.*

De même que Dieu est éternel, sa justice est aussi éternelle; comme sa toute-puissance est inébranlable, de même ses arrêts sont immuables; puisque Dieu existera toujours, sa justice ne finira jamais.

S. Theodoret. 50. Justitiæ sententiam Deus clementia temperat. *Lib.* 10 *sup. Jerem. c.* 51, *in fine*, *pag.* 300, *col.* 2, *E*, *t.* 1.

Dieu tempère par sa clémence les décrets de sa justice.

51. Dei justitia veritas dicitur, inquantum implet quod ordinavit. *Sup.* 4 *Sent. dist.* 46, *art.* 1, *ad* 2. S. Thomas Aquinas.

La justice de Dieu s'appelle vérité, en tant qu'elle exécute ce qu'il a ordonné.

SENTENTIA PAGANI.

52. Deus nusquam neqnaquam injustus est, sed quantum fieri potest justissimus : Deo autem nihil similius est, quam cum ex nobis hominibus aliquis quam justissimus est. *Tom.* 1, *syzygia* 2 *de Scientia*, *circa med. p.* 176, *C.* Plato.

Dieu n'est jamais injuste en quoi que ce soit, mais il est aussi juste que possible; or, l'image de Dieu la plus fidèle, c'est le plus juste parmi les hommes.

JUSTUS DEUS (Le Dieu juste).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Peccavi : Dominus justus, ego et populus meus impii. *Exod.* 9, *v.* 27.

J'ai péché, le Seigneur est juste; mais moi et mon peuple nous sommes des impies.

2. Deus fidelis, et absque ulla iniquitate, justus et rectus. *Deut.* 32, *v.* 4.

Dieu est fidèle et sans tache; il est juste et droit.

3. Domine Deus Israel, justus es tu. 1 *Esdr.* 9, *v.* 15.

Seigneur Dieu d'Israel, vous êtes juste.

4. Tu justus es in omnibus, quæ venerunt super nos; quia veritatem fecisti, nos autem impie egimus. 2 *Esdr.* 9, *v.* 33.

Vous êtes juste dans tout ce qui nous est arrivé; car vous avez agi selon la vérité, et nous avec impiété.

5. Justus es, Domine, et omnia judicia tua justa sunt. *Tob.* 3, *v.* 2.

Vous êtes juste, Seigneur, et tous vos jugements sont droits.

6. Justus est Dominus, et justitias dilexit. *Ps.* 10, *in fine.*

Le Seigneur est juste, et il aime la justice.

7. Misericors Dominus et justus, et Deus noster miseretur. *Ps.* 114, *v.* 5.

Le Seigneur est plein de clémence et de justice; notre Dieu se plaît à pardonner.

8. Justus es, Domine, et rectum judicium tuum. *Ps.* 118, *v.* 137.

Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est droit.

9. Dominus justus concidit cervices peccatorum. *Ps.* 128, *v.* 4.

Le Seigneur est juste; il a brisé la tête des pécheurs.

10. Justus Dominus in omnibus viis suis, et sanctus in omnibus operibus suis. *Psal.* 144, *v.* 18.

Le Seigneur est juste dans toutes ses voies, il est saint dans toutes ses œuvres.

11. Deus justus, et salvans non est præter me. *Isa.* 45, *v.* 21.

Je suis le Dieu juste; il n'y a pas d'autre Sauveur que moi.

12. Justus est Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi. *Thren.* 1, *v.* 18.

Le Seigneur est juste, parce que j'ai provoqué la colère de sa bouche.

13. Justus est Dominus in omnibus operibus suis. *Bar.* 2, *v.* 9.

Le Seigneur est juste dans toutes ses œuvres.

14. Justus es, Domine, in omnibus quæ fecisti nobis. *Dan.* 3, *v.* 27.

Vous êtes juste, Seigneur, dans toutes les choses que vous avez faites.

15. Domine Deus, omnium Creator, solus es bonus, solus præstans, solus justus. 2 *Mach.* 1, *v.* 25.

Seigneur Dieu, créateur de toutes choses, vous êtes seul bon, seul excellent, seul juste.

16. Videns centurio quod factum fuerat, glorificavit Deum, dicens : Vere hic homo justus erat. *Luc.* 23, *v.* 47.

Le centenier ayant vu ce qui était arrivé, loua Dieu et dit : Certainement cet homme était juste.

17. Si scitis quoniam justus est, scitote quoniam et omnis qui facit justitiam, ex ipso natus est. 1 *Joan.* 2, *in fine.*

Si vous savez qu'il est juste, sachez que tout homme qui vit selon la justice est né de lui.

18. Justus es, Domine, qui es et qui eras, sanctus. *Apoc.* 16, *v.* 5.

Vous êtes juste, Seigneur, qui êtes et qui avez été, vous êtes saint.

JUSTUS HOMO (L'HOMME JUSTE).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Absit a te, Domine, ut occidas justum cum impio ; fiatque justus sicut impius. *Gen.* 18, *v.* 25.

Il est loin de votre pensée, Seigneur, de perdre le juste avec l'impie, et de traiter l'innocent comme le coupable.

2. Si impius fuero, væ mihi est! Et si justus, non levabo caput, saturatus afflictione et miseria. *Job* 10, *v.* 15.

Si je suis coupable, malheur à moi! Si je suis juste, rassasié d'affliction et de misère, je ne lèverai pas la tête.

3. Si fuero judicatus, scio quod justus inveniar. *Ibid.* 13, *v.* 18.

Si j'étais jugé, je sais que je serais trouvé innocent.

4. Quid est homo, ut justus appareat, natus de muliere? *Ibid.* 15, *v.* 14.

Qu'est-ce que l'homme pour qu'il soit innocent, étant né d'une femme?

5. Tenebit justus viam suam. *Ibid.* 17, *v.* 9.

Que le juste garde sa voie.

6. Quid prodest Deo, si justus fueris? *Ibid.* 22, *v.* 3.

Que sert à Dieu que tu sois juste?

7. Absit a me, ut justos vos esse judicem. *Ibid.* 27, *v.* 5.

Loin de moi de croire à votre justice.

8. Si habes quod loquaris, responde mihi, loquere : volo enim te apparere justum. *Ibid.* 33, *v.* 32.

Si tu le peux, parle, réponds-moi; je désire que tu sois innocent.

9. Quomodo tu eum, qui justus est, in tantum condemnas? *Ibid.* 34, *v.* 17.

Comment condamnez-vous avec tant de hardiesse celui qui est juste?

10. Oculi Domini super justos, et aures ejus in preces eorum. *Ps.* 33, *v.* 15.

Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, ses oreilles sont attentives à leurs cris.

11. Observabit peccator justum, et stridebit super eum dentibus suis. *Ps.* 36, *v.* 12.

L'impie observe le juste et grince les dents contre lui.

12. Confirmat justos Dominus. *V.* 17.

Le Seigneur soutient les justes.

13. Non vidi justum derelictum, nec semen ejus quærens panem. *V.* 25.

Je n'ai point vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain.

14. Justi hæreditabunt terram, et inhabitabunt in sæculum sæculi super eam. *V.* 29.

Les justes auront la terre en héritage, ils la posséderont à jamais.

15. Considerat peccator justum, quærit mortificare eum. *Ps.* 36, *v.* 32.

Le pécheur épie le juste, il cherche à lui donner la mort.

16. Salus justorum a Domino, et protector eorum in tempore tribulationis. *V.* 39.

Le salut des justes vient du Seigneur, il est leur force au temps de la tribulation.

17. Justus ut palma florebit, sicut cedrus Libani multiplicabitur. *Ps.* 91, *v.* 12.

Le juste croîtra comme le palmier, il se multipliera comme le cèdre du Liban.

18. In memoria æterna erit justus, ab auditione mala non timebit. *Ps.* 91, *v.* 12.

La mémoire du juste sera éternelle, il ne craindra point les mauvais discours.

19. Habitacula justorum benedicentur. *Ps.* 111, *v.* 6.

La demeure des justes sera bénie.

20. Benedictio Domini super caput justi. *Prov.* 10, *v.* 6.

La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste.

21. Desiderium suum justis dabitur. *V.* 24.

Le désir des justes sera exaucé.

22. Justus quasi fundamentum sempiternum. *V.* 25.

Le juste est comme un fondement éternel.

23. Justus in æternum non commovebitur. *V.* 30.

Le juste ne sera point ébranlé dans l'éternité.

24. Justi, quasi virens folium, germinabunt. *Ibid.* 11, *v.* 28.

Les justes fleuriront comme une tige verdoyante.

25. Radix justorum non commovebitur. *Prov.* 12, *v.* 3.

La racine des justes ne sera point ébranlée.

26. Inter justos morabitur gratia. *Ibid.* 14, *v.* 9.

La grâce demeure parmi les justes.

27. Qui justificat impium, et qui condemnat justum, abominabilis est uterque apud Deum. *Ibid.* 17, *v.* 15.

Celui qui justifie le méchant et celui qui condamne le juste sont tous deux en abomination devant Dieu.

28. Justus prior est accusator sui. *Ibid.* 18, *v.* 17.

Le juste s'accuse lui-même le premier.

29. Justus, qui ambulat in simplicitate sua, beatos post se filios derelinquet. *Ibid.* 20, *v.* 7.

Le juste qui marche dans sa simplicité laissera après lui ses enfants heureux.

30. Justus quasi leo confidens, absque terrore erit. *Ibid.* 28, *v.* 1.

Le juste est intrépide comme le lion.

31. In exultatione justorum, multa gloria est. *V.* 12.

Il y a une grande gloire dans le triomphe des justes.

32. Noli esse justus multum, neque plus sapias, quam necesse est, ne obstupescas. *Eccli.* 7, *v.* 17.

Ne soyez point juste à l'excès, et ne soyez pas plus sage qu'il ne faut, de peur d'avoir à vous étonner.

33. Non est homo justus in terra, qui faciat bonum, et non peccet. *V.* 21.

Il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien et ne pèche point.

34. Sunt justi, quibus mala proveniunt, quasi opera egerint impiorum ; et sunt impii, qui ita securi sunt, quasi justorum facta habeant. *Ibid.* 8, *v.* 14.

Il y a des justes à qui le mal arrive, comme s'ils avaient fait les œuvres des impies ; et il y a des impies qui vivent dans le repos, comme s'ils avaient fait les œuvres des justes.

35. Sunt justi, atque sapientes, et opera eorum in manu Dei. *Ibid.* 9, *v.* 1.

Les justes et les sages et toutes leurs œuvres sont dans la main de Dieu.

36. Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis, etc. *Sap.* 3, *v.* 1.

Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le supplice de la mort ne les atteint pas.

37. Fulgebunt justi, tanquam scintillæ in arundineto discurrent. *V.* 7.

Les justes brilleront comme la flamme qui court dans le chaume aride.

38. Justus, si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit. *Ibid.* 4, *v.* 7.

Quand le juste mourrait d'une mort soudaine, il sera dans le repos.

39. Justi in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum. *Ibid.* 5, *v.* 16.

Les justes vivront à jamais ; leur récompense est dans le Seigneur.

40. Justum deducit Dominus per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, etc. *Sap.* 10, *v.* 10.

Le Seigneur a conduit le juste par des voies droites, il lui a montré le royaume de Dieu.

41. Dicite justo, quoniam bene, quoniam fructum adinventionum suarum comedet. *Isa.* 3, *v.* 10.

Portez au juste des paroles d'espérance, dites-lui qu'il goûtera le fruit de ses vertus.

42. Justus perit, et non est, qui recogitet in corde suo. *Ibid.* 57, *v.* 1.

Le juste périt, et nul n'y pense dans son cœur.

43. Homo justus erit longe ab opprobriis. *Bar.* 6, *in fine.*

L'homme juste sera toujours préservé de l'opprobre.

44. Vir, si fuerit justus, et fecerit justitiam, vita vivet, ait Dominus Deus. *Ezech.* 18, *v.* 5-9.

L'homme qui est juste et qui agit selon la justice vivra de la vie, dit le Seigneur Dieu.

45. Cum averterit se justus a justitia sua, et fecerit iniquitates, morietur. *V.* 26.

Lorsque le juste se sera détourné de sa justice et aura commis l'iniquité, il mourra.

46. Justus in fide sua vivet. *Hab.* 2, *v.* 4.

Le juste vivra de sa foi.

47. Sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est,

qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos. *Matth.* 5, *v.* 45.

Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

48. Qui recipit justum in nomine justi, mercedem justi accipiet. *Ibid.* 10, *v.* 41.

Celui qui reçoit le juste au nom du juste recevra la récompense du juste.

49. Ibunt justi in vitam æternam. *Ibid.* 25. *v.* 46.

Les justes iront à la vie éternelle.

50. Tunc justi fulgebunt, sicut sol, in regno Patris eorum. *Ibid.* 13, *v.* 4.

Alors les justes brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père.

51. Homo iste justus et timoratus; Spiritus sanctus erat in eo. *Luc.* 2, *v.* 25.

Cet homme était juste et craignant Dieu; le Saint-Esprit était en lui.

52. Omnis, qui non est justus, non est ex Deo. 1 *Joan.* 3, *v.* 10.

Quiconque n'est pas juste n'est point né de Dieu.

53. Qui justus est, justificetur adhuc: et sanctus, sanctificetur adhuc. *Apoc.* 22, *v.* 11.

Que celui qui est juste devienne plus juste encore; que celui qui est saint se sanctifie encore.

JUVENTUS (Jeunesse).

DEFINITIO.

er. Juventus est adolescentiæ ætatem excedens.

La jeunesse est l'âge qui suit l'adolescence.

SENTENTIÆ PATRUM.

br. 1. Etiam fides cum tuta est, juventus suspecta est. *Lib.* 3 *de Virginibus, circa init. col.* 93, *C, t.* 1.

Bien que la foi repose sur des fondements solides, la jeunesse ne laisse pas d'être suspecte.

2. Plurimi sunt, qui se a peccatis juventutis in senectute revocare potuerunt: rarus autem qui in juventute grave jugum seria sobrietate portaverint. *Orat. de Obitu Valentiniani imperat. post init. col.* 44, *D, t.* 3.

Plusieurs peuvent, dans leurs vieilles années, se corriger des fautes de leur jeunesse; mais on en trouve rarement qui, jeunes, aient porté avec une parfaite soumission le joug de la loi de Dieu.

3. Beatus quidem juvenis, qui bene vivit: sed magis beatus est senex, qui bene vixit. *Pros.*

Heureux en vérité le jeune homme qui vit bien, mais plus heureux encore le vieillard qui a bien vécu.

4. Quod enim juvenis sperat, adeptus est senior: quod senex fuit, optat hoc esse, qui juvenis est. *Lib.* 2 *de Jacob, c.* 8, *ab init. col.* 1060, *A, tom.* 4. S. Ambr

Car ce que le jeune homme espère, le vieillard l'a possédé; ce qu'est le vieillard, le jeune homme désire le devenir.

5. Rara sane in juvenibus est humilitas, ideoque miranda, dum ætas viget, dum vires solidæ sunt, dum sanguis æstuat, dum sollicitudo nescitur, dum ignoratur debilitas, dum lætitia frequentatur. *Sup. Psal.* 118, *Serm.* 18, *vers.* 5, *post med. col.* 1576, *B, t.* 4.

Il est rare sans doute de trouver des jeunes gens humbles; aussi cette vertu est admirable en eux tandis qu'ils sont dans la vigueur de l'âge, qu'ils sont pleins de force, que leur sang bouillonne, qu'ils ne connaissent pas les soucis, qu'ils ignorent les infirmités, qu'ils courent après les plaisirs.

6. In juvene tria notantur, quibus ad probitatem venturus, prænoscitur: scilicet taciturnitas, corporis continentia, verecundia. *De Similitud. c.* 139, *in princ.* S. Anselm

Il y a trois marques auxquelles on connaît qu'un jeune homme sera un homme de bien, savoir: la discrétion dans les paroles, la mortification des sens, la modestie.

7. Juventus flos ætatis, periculum mentis. *Serm.* 2 *dom.* 23 *post Trinit. et in ord.* 246, *in princ. p.* 811, *A, t.* 10. S. A

La jeunesse est la fleur de l'âge et l'écueil de l'âme.

8. Periculosum est ulcus juventutis, quod cupiditatibus contabescit, et fluctuum crebriore impetu sæculi inundantis operitur. *Ibid. etc. ante med. p.* 812, *C.*

La jeunesse est comme une place dangereuse; elle est desséchée par les passions et sans cesse battue par les flots soulevés du monde.

9. Juventus præsumit viribus suis, formæ dignitate jactatur, pompa rerum temporalium præfulgere aut exoptat, aut gaudet. *Ibid.*

La jeunesse compte sur ses forces, s'enorgueillit de son bel extérieur, est avide ou bien se réjouit d'étaler la pompe de ses vanités.

10. Juventuti malorum venenum est, quidquid veritas præcepit: esca est, quidquid diabolus suggerit. *Ibid.*

Tout ce que Dieu commande semble être un poison pour la jeunesse vicieuse; elle se nourrit de tout ce que le démon lui inspire.

11. Juventus amat perniciosam inimici lenitatem, odit salubrem medici asperitatem: ista perversitas, ista vesania in juvenili ætate maxima formidanda est. *Ibid. circa med. p.* 812, *C.*

La jeunesse aime la douceur perfide de l'ennemi, elle déteste le traitement rigoureux du médecin; cette perversité et cette folie sont surtout à redouter dans le jeune âge.

12. Juventus quanto ætate major, tanto vanitate turpior. *Lib.* 7 *Confess. c.* 1, *circa init. tom.* 2.

Plus on avance dans l'âge de la jeunesse, plus on est enflé de vanités honteuses.

V. Beda. 13. Lascivus juvenis eget, ut crebro moneatur. *In suis Prov. verbo Lascivus, p.* 192, *t.* 2.

Un jeune homme passionné a souvent besoin d'être averti.

S. Bern. 14. Multos videmus juniorum super senes intelligere, moribus antiquare dies, prævenire tempora meritis, et quod ætati deest, compensare virtutibus. *Ep.* 42 *ad Henricum Senonensem archiep. post med. f.* 217, *col.* 3, *G.*

Nous voyons beaucoup de jeunes gens, plus sages que des vieillards, vivre comme s'ils étaient avancés en âge, devancer le temps par leurs mérites, et ce qui manque à leurs années, le compenser par leurs vertus.

15. Sicut in senibus gravitas, sic in juvenibus alacritas, velut quadam dote naturæ commendatur. *De Ordine vitæ, post init. f.* 334, *col.* 3, *I.*

Si la gravité est recommandable chez les vieillards, il en est de même de l'entrain dans la jeunesse ; car c'est aussi un don de la nature.

16. Grande vitium est juniorum impudentia, qui improbo ausu dissolutione seniores conturbant. *Ibid. ante med. f.* 334, *col.* 3, *I.*

La licence des jeunes gens est un grand vice ; car, par leur impudence audacieuse et leur dissolution, ils jettent le trouble parmi les vieillards.

S. Bonav. 17. Religionis confusio, juvenis præsumptuosus et effrons. *In Speculo discipl. part.* 1, *c.* 5, *in fine, p.* 536, *col.* 1, *C, t.* 7, *part.* 4.

Un jeune homme présomptueux et effronté fait la honte de la religion.

18. Reprehensibilis, maxime in juvene, præsumptio, quem magis humilitas stabilit, verecundia ornat, venustat simplicitas, timor insignit. *Ibid.*

La présomption est blâmable, surtout dans un jeune homme ; il trouverait plutôt sa force dans l'humilité, sa parure dans la modestie, sa beauté dans la simplicité, sa dignité dans la crainte.

Cassiodor. 19. Gloria est in juvenibus, si in ipso ætatis fervore, morum regimine temperentur. *Sup. Ps.* 118, *vers. Præveni in maturitate, etc. fol.* 192, *col.* 1.

Il est glorieux pour un jeune homme de réprimer l'ardeur de son jeune âge par une vie bien réglée.

Gloss. ord. 20. Magnum est juvenibus se a vitiis abstinere, et lubricæ et perplexæ viæ errorem fugere : hæc enim ætas fragilis est et labilis, inscia et temeraria. *Sup. Thren. c.* 3, *col.* 987, *C, t.* 4.

C'est beaucoup pour un jeune homme de ne pas céder à ses passions et d'éviter les sentiers d'une vie voluptueuse et pleine de détours ; à cet âge, en effet, on est faible, sujet à faire des chutes, sans expérience et imprudent.

S. Greg. Mag. 21. Juvenes dici solent, qui nulla consilii gravitate fulciuntur. *Lib.* 19 *Moral. c.* 11, *prope med. sup. illud, Job* 29, *Videbant me juvenes, col.* 648, *A, t.* 1.

On dit d'ordinaire que quelqu'un est jeune s'il ne s'appuie sur aucun conseil sérieux.

S. Greg. M. 22. Optimi juvenes sunt, qui omne quod prævalent, in opere misericordiæ expendunt, et velut electi juvenes divina servitia valenter operantur. *Lib.* 4 *in* 1 *Reg. c.* 2, *in med. sup. illud, Servos vestros et ancillas, etc. col.* 1397, *D, t.* 2.

Les jeunes hommes parfaits sont ceux qui emploient toutes leurs ressources aux œuvres de miséricorde, et qui travaillent avec ardeur à l'œuvre divine comme de véritables élus.

S. Greg. N. 23. Si quis juvenis est, animi affectibus viriliter resistat ; in hoc fruatur juventute, ne quid juvenile patiatur, sed senilem prudentiam in vigente ostendat corpore. *Orat.* 25, *post med. p.* 206.

Qu'un jeune homme résiste courageusement à ses passions, qu'il ne montre sa jeunesse qu'en s'élevant au-dessus des faiblesses de cet âge, et qu'il fasse admirer avec un corps plein de vigueur la sagesse des vieillards.

S. Hier. 24. In juvenibus, et adhuc solidioris ætatis, qui vitæ sanctimonia et orationis ad Dominum Jesum frequentia, scientiam consecuti sunt, vigeat sapientia, quæ in plerisque senibus marcescit. *Tom.* 1, *Ep.* 2 *ad Nepotian. post init. p.* 211, *B.*

Les jeunes gens et même ceux d'un âge plus avancé, qui, par la sainteté de leur vie et par leur fréquent recours à notre Seigneur Jésus-Christ, ont acquis de l'expérience, doivent être vivement pénétrés de cette sagesse qui demeure languissante dans l'âme de la plupart des vieillards.

Hugo a S. Victo. 25. Juvenis in otio, quasi juvencus sine jugo. *Lib.* 2 *de Claustr. animæ, c.* 14, *in fine, pag.* 46, *C, t.* 2.

Un jeune homme dans l'oisiveté, c'est comme un jeune taureau qui n'est pas sous le joug.

26. Juventus est { Lubrica, Inconstans, Inconsiderata, Calida, Intemperata. } *Libro* 4 *de Propr. rerum, c.* 9, *in fin. p.* 308, *B, t.* 2.

La jeunesse est { Voluptueuse, Inconstante, Inconsidérée, Ardente, Intempérante. }

S. Joan. 27. Juventus per seipsum ad ruinam proclivis est, et ad malitiam levi momento inclinatur. *Hom.* 19 *sup. Gen. post init. col.* 465, *A, tom.* 1.

La jeunesse se porte d'elle-même à sa ruine ; un rien l'entraîne à mal faire,

28. Sicut ignis cum fomitem invenit, validioribus flammis exurgit : ita et quando in juvenem materia pecuniarum inciderit, tantam accendit fornacem, ut animam juvenis totam flagrare faciat. *Ibid.*

De même que le feu, s'il trouve un nouvel aliment, élève plus haut sa flamme, ainsi, dès qu'un jeune homme tient en main une somme d'argent, ses passions deviennent si violentes, que son âme paraît être toute en feu.

29. Juventus quando rectæ rationis fræno caret, quantum malum est! *Ibid. ante med. col.* 466, *A*.

Que la jeunesse est funeste lorsqu'elle n'est pas retenue par le frein de la saine raison !

30. O quantum malum plerumque operatur unius juvenis temeritas, et quantam perniciem affert! *Ibid. post med, col.* 467, *D*.

Que la témérité d'un jeune homme fait ordinairement de mal, et qu'elle entasse de ruines!

31. Tanto gravior pernicies, profundiusque præcipitium, quanto concupiscentiæ major vis in juvenibus, quantoque flamma inest eis vehementior. *Hom. 4 de Fide Annæ, post init. col.* 590, *A*, *t.* 1.

Plus dans un jeune homme les passions sont vives et le feu qui le dévore ardent, plus sa ruine est grande et l'abîme où il tombe profond.

32. Proclivior ad concupiscentias est juventus, eisque facilius capitur. *Ibid.*

La jeunesse est plus portée à suivre les passions; elle en devient plus facilement l'esclave.

33. Juventus majore opus habet custodia, acriore fræno, tutiore munitione ac obstaculo. *Ibid.*

Il faut à la jeunesse une garde plus vigilante, un frein plus serré, une digue et une barrière plus sûres.

34. Otiosa juventus impudenter educata, omni ferocissima bestia immanior est. *Hom.* 38 *sup. Matth. oper. perf. ante fin. col.* 384, *D*, *tom.* 2.

Un jeune homme élevé dans l'oisiveté et la licence est plus cruel que la bête la plus féroce.

35. Præcipuum vitium juvenile est gloriatio, quæ amplius vult videri quam est : aut in toto vult videri non esse qualis est. *Hom.* 33 *sup. Matth. oper. imperf. ab init. col.* 955, *D*, *tom.* 2.

Le principal défaut de la jeunesse, c'est la vaine gloire; on veut paraître plus qu'on est, ou bien l'on affecte de ne jamais paraître tel qu'on est.

36. Est juventus fera, plurimis indiget institutoribus, magistris, pædagogis, asseclis, atque nutritoribus. *Hom.* 9 *sup.* 1 *ad Timoth. in princ. Moral. col.* 1477, *B*, *t.* 4.

La jeunesse est sauvage; il lui faut beaucoup de précepteurs, de maîtres, de pédagogues, de surveillants et de nourriciers.

37. Juventus contineri non potest, non secus quam equus quidam indomitus, veluti fera bellua. *Ibid.*

La jeunesse est aussi difficile à contenir qu'un cheval indompté ou une bête sauvage.

38. Difficilis res est juventus, quia jactabilis, fallibilis, labilis est, et vehementioris indiget fræni. *Hom.* 1 *ad popul. Antioch. post init. col.* 13, *C*, *t.* 5.

La jeunesse est une chose bien difficile à conduire; elle est remuante, sans expérience, sujette à tomber, et a besoin d'un frein vigoureux.

39. Angelicus juvenis, senibus satanizat in annis. *Tract. de parvul. ad Christ. trahendis, consid.* 1, *circa med. part.* 2. Joan. Gers.

Tel est un ange dans sa jeunesse, qui devient un démon dans sa vieillesse.

40. Qualem te senem esse desideras, talis nunc quoque juvenis vivas. *De Inst. vitæ sacerd. c.* 2, *in fin. p.* 772, *col.* 2. Joan. Trith.

Soyez dans votre jeunesse ce que vous désirez être dans votre vieillesse.

41. Juventutis ætas admodum solet esse indomita, atque omnis regiminis impatiens ac sæculo dedita. *In Apolog. pro Thaulero, cap.* 5, *circa med.* Ludov. Blos.

La jeunesse est tout à fait indomptable, impatiente de tout joug et passionnée pour le monde.

42. Juvenum forma decentior, aspectus gratiosior, cibus abundantior, potus crassior, aer salubrior, terra fertilior, amœnitas jucundior, parvus his enervatur animus. *Lib.* 3, *Ep.* 10, *ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2. *pag.* 568, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. Petr. Cellens.

Chez les jeunes gens, une mise trop élégante, un regard trop gracieux, une nourriture trop abondante, un breuvage trop excitant, un climat trop sain, une terre trop fertile, des manières trop aimables suffisent pour énerver un petit esprit.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

43. Juventus ad voluptatem propensior est. *Lib.* 7 *Ethic. ad Nicomach. c.* 14, *post med. tom.* 2. Aristot.

La jeunesse est plus portée aux plaisirs.

44. Maxime intendendum est circa disciplinam juventutis : nam id neglectum in civitatibus affert reipublicæ detrimentum. *Lib.* 8 *Polit. cap.* 1, *in princ. t.* 2.

Il faut surtout s'appliquer à l'éducation de la jeunesse; négliger cette œuvre dans les villes, ce serait préparer la ruine de l'Etat.

45. Juvenes aptissimi ad cupiendum sunt, potentesque facere quæcunque cupiant, et vehementer quidem cupiunt, cessant autem cito. *Lib.* 2 *Rhetor. c.* 12, *in princ. t.* 2. Cicero.

Les jeunes gens sont pleins de désirs et capables de les réaliser; mais autant ils désirent une chose avec ardeur, autant ils s'en dégoûtent promptement.

46. Omnium juvenum natura, ardens et quasi ignea, minime quiescere potest. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *lib.* 2 *de Legib. post med. p.* 664, *E.* Plato.

Tous les jeunes gens sont d'une nature ardente et pour ainsi dire de feu; il leur est impossible de rester en repos.

47. Ingrata est juventus. *Lib.* 4 *Benef. cap.* 17, *in med. p.* 371, *t.* 2. Seneca.

La jeunesse est ingrate.

L

LABIUM (Lèvre, bouche).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ponam circulum in naribus tuis, et camum in labiis tuis. *4 Reg.* 19, *v.* 28.

Je mettrai un cercle à ton nez et un mors dans ta bouche.

2. Capiatur laqueo oculorum suorum in me, et percuties eum ex labiis charitatis meæ. *Judith* 9, *v.* 13.

Qu'il soit séduit par l'attrait de mes yeux et entraîné par les paroles de mon amour.

3. Utinam, Deus, loqueretur tecum, et aperiret labia sua tibi! *Job* 11, *v.* 5.

Que ne daigne-t-il, Dieu, te parler lui-même et ouvrir la bouche contre toi!

4. Audite ergo correptionem meam, et judicium labiorum meorum attendite. *Ibid.* 13, *v.* 6.

Ecoutez donc mes accusations, et prêtez l'oreile à mes reproches.

5. Pelli meæ consumptis carnibus adhæsit os meum, et derelicta sunt tantummodo labia circa dentes meos. *Ibid.* 19, *v.* 20.

Ma peau s'est desséchée jusqu'à mes os; il ne me reste plus que mes lèvres autour des dents.

6. Non loquentur labia mea iniquitatem. *Job* 27, *v.* 4.

Mes lèvres ne prononceront rien d'injuste.

7. Simplici corde meo sermones mei, et sententiam puram labia mea loquentur. *Ibid.* 33, *v.* 3.

Je parlerai dans la simplicité de mon cœur, et mes lèvres exprimeront la pureté de mes pensées.

8. Vana locuti sunt unusquisque ad proximum suum : labia dolosa, in corde et corde locuti sunt. *Ps.* 11, *v.* 3.

Chacun ne dit que des choses vaines à son prochain; leurs lèvres sont pleines de tromperie, et ils parlent avec un cœur double.

9. Disperdat Dominus universa labia dolosa et linguam magniloquam. *V.* 4.

Que le Seigneur détruise les lèvres trompeuses et la langue qui parle avec insolence.

10. Qui dixerunt : Linguam nostram magnificabimus; labia nostra a nobis sunt : quis noster Dominus est? *V.* 4.

Ils ont dit : Nous acquerrons de la gloire et de l'éclat par notre langue, car nos lèvres dépendent de nous; et qui est notre Maître?

11. Venenum aspidum sub labiis eorum. *Ps.* 13, *v.* 5.

Ils ont sur leurs lèvres le venin des aspics.

12. Auribus percipe orationem meam, non in labiis dolosis. *Ps.* 16, *v.* 2.

Ouvrez vos oreilles à ma prière; mes lèvres ne sont point trompeuses.

13. Propter verba labiorum tuorum, ego custodivi vias duras. *V.* 5.

J'ai suivi des voies pénibles à cause des paroles de vos lèvres.

14. Muta fiant labia dolosa. *Ps.* 30, *v.* 21.

Que les lèvres trompeuses deviennent muettes.

15. Prohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolum. *Ps.* 33, *v.* 13.

Gardez votre langue de tout mal, et que vos lèvres ne profèrent aucune parole de tromperie.

16. Annuntiavi justitiam tuam in ecclesia magna : ecce labia mea non prohibebo, Domine, tu scisti. *Ps.* 39, *v.* 12.

J'ai publié votre justice devant une grande assemblée, et je ne fermerai point mes lèvres, Seigneur, vous le savez.

17. Speciosus forma præ filiis hominum, et diffusa est gratia in labiis tuis. *Ps.* 44, *v.* 3.

O roi, vous surpassez en beauté les enfants des hommes, et la grâce est répandue sur vos lèvres.

18. Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam. *Ps.* 50, *v.* 16.

Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche publiera vos louanges.

19. Labia mea laudabunt te, labiis exultationis laudabit os meum. *Ps.* 62, *v.* 4-6.

Mes lèvres diront votre louange, et ma bouche vous louera avec des transports de joie.

20. Reddam tibi vota, quæ distinxerunt labia mea. *Ps.* 65, *v.* 12.

Je m'acquitterai envers vous des vœux que mes lèvres ont proférés.

21. Exultabunt labia mea, cum cantavero tibi. *Ps.* 70, *in fine.*

Mes lèvres tressailleront de joie lorsque je chanterai votre louange.

22. Quæ procedunt de labiis meis non faciam irrita. *Ps.* 88, *v.* 4.

Je ne rendrai point vaines les paroles qui sortent de mes lèvres.

23. In labiis meis pronuntiavi omnia judicia oris tui. *Ps.* 118, *v.* 13.

J'ai prononcé de mes lèvres tous les jugements de votre bouche.

24. Eructabunt labia mea hymnum, cum docueris me justificationes tuas. *V.* 171.

Mes lèvres feront retentir une hymne lorsque vous m'aurez enseigné la justice de vos ordonnances.

25. Domine, libera animam meam a labiis iniquis et a lingua dolosa. *Ps.* 119, *v.* 2.

Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue trompeuse.

26. Acuerunt linguas suas sicut serpentis : venenum aspidum sub labiis eorum. *Ps.* 139, *v.* 3.

Ils ont aiguisé leurs langues comme celles du serpent; le venin des aspics est sous leurs lèvres.

27. Caput circuitus eorum, labor labiorum ipsorum operiet eos. *V.* 10.

Toute la malignité de leurs détours et tout le mal que leurs lèvres s'efforcent de me faire les accableront eux-mêmes.

28. Pone, Domine, custodiam ori meo, et ostium circumstantiæ labiis meis. *Ps.* 140, *v.* 3.

Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche et une porte à mes lèvres.

29. Remove a te os pravum, et detrahentia labia sint procul a te. *Prov.* 4, *v.* 24.

Rejetez de vous la bouche maligne, et que les lèvres médisantes soient bien loin de vous

30. Fili mi, attende ad sapientiam meam, ut custodias cogitationes, et disciplinam labia tua conservent. *Prov.* 5, *v.* 2.

Mon fils, soyez attentif à la sagesse que je vous enseigne, afin que vous veilliez à la garde de vos pensées et que vos lèvres conservent la discipline.

31. Favus distillans, labia meretricis. *V.* 3.

Les lèvres de la prostituée sont comme le rayon d'où coule le miel.

32. Irretivit eum multis sermonibus, et blanditiis labiorum protraxit illum. *Ibid.* 7, *v.* 21.

Elle l'enlace dans ses discours et l'enflamme par les flatteries de ses lèvres.

33. Aperientur labia mea, ut recta prædicent. *Ibid.* 8, *v.* 6.

Mes lèvres s'ouvriront pour proférer la justice.

34. Veritatem meditabitur guttur meum, et labia mea detestabuntur impium. *V.* 7.

Les sources de la vérité jailliront de ma bouche; mes lèvres détesteront l'iniquité.

35. Sapiens corde præcepta suscipit, stultus cæditur labiis. *Prov.* 10, *v.* 8.

Le cœur sage reçoit les avis, et les lèvres qui conseillent blessent l'insensé.

36. Stultus labiis verberabitur. *V.* 10.

L'homme aux lèvres insensées se précipite en aveugle.

37. In labiis sapientis invenitur sapientia. *V.* 13.

La sagesse est sur les lèvres du sage.

38. Abscondunt odium labia mendacia. *V.* 18.

Les lèvres menteuses cachent la haine.

39. In multiloquio, non deerit peccatum : qui autem moderatur labia sua, prudentissimus est. *V.* 19.

Le péché abonde dans la multitude des paroles, mais celui qui modère ses lèvres est très-prudent

40. Labia justi erudiunt plurimos. *V.* 21.

Les lèvres du juste instruisent les peuples.

41. Labia justi considerant placita, et os impiorum perversa. *V.* 32.

Les lèvres du juste sont pleines de grâce, mais dans la bouche du méchant règne la perversité.

42. Propter peccata labiorum, ruina proximat malo : effugiet autem justus de angustia. *Ibid.* 12, *v.* 13.

A cause du péché de ses lèvres, la ruine s'approche du pervers; mais le juste sortira de la détresse.

43. Labium veritatis firmum erit in perpetuum. *V.* 19.

Les lèvres véridiques vivront à jamais.

44. Abominatio est Domino, labia mendacia : qui autem fideliter agunt, placent ei. *V.* 22.

Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur, mais ceux qui agissent avec vérite lui sont agréables.

45. Labia sapientium custodiunt eos. *Prov.* 14, *v.* 3.

Les lèvres des sages les conservent.

46. Vade contra virum stultum, et nescit labia prudentiæ. *V.* 7.

Va vers le superbe, tu ne reconnaîtras pas en lui les lèvres de la sagesse.

47. Labia sapientium disseminabunt scientiam : cor stultorum dissimile erit. *Ibid.* 15, *v.* 7.

Les lèvres des sages répandent la science, le cœur des insensés est chancelant.

48. Divinatio in labiis regis, in judicio non errabit os ejus. *Ibid.* 16, *v.* 10.

L'intelligence est sur les lèvres du roi; sa bouche n'errera pas dans les jugements.

49. Voluntas regum, labia justa : qui recta loquitur, diligetur. *V.* 13.

Les lèvres du juste attirent la faveur du roi; celui qui dit vrai sera ses délices.

50. Cor sapientis erudiet os ejus, et labiis ejus addet gratiam. *V.* 23.

Celui qui a la sagesse du cœur sera éloquent, et la grâce sera sur ses lèvres.

51. Vir impius fodit malum, et in labiis ejus ignis ardescit. *V.* 27.

L'homme d'iniquité creuse le mal, et sur ses lèvres est un feu qui dévore.

52. Qui attonitis oculis cogitat prava, mordens labia sua perficit malum. V. 30.

Le voilà fermant les yeux pour méditer le mal, se mordant les lèvres pour sonder l'iniquité.

53. Malus obedit linguæ iniquæ, et fallax obtemperat labiis mendacibus. *Ibid.* 17, *v.* 4.

Le pervers obéit à la langue inique, et le trompeur à la lèvre mensongère

54. Non decent stultum verba composita, nec principem labium mentiens. V. 7.

Les paroles choisies ne conviennent pas à un insensé, ni la lèvre menteuse à un roi.

55. Stultus, si tacuerit, sapiens reputabitur ; et si compresserit labia sua, intelligens. *Prov.* 17, *v.* 28.

Le fou même, s'il se tait, passe pour sage, et pour prudent, s'il ferme la bouche.

56. Labia stulti miscent se rixis, et os ejus jurgia provocat. *Ibid.* 18, *v.* 6.

Les lèvres de l'insensé se mêlent aux querelles, et sa bouche provoque l'outrage.

57. Os stulti, contritio ejus : et labia ipsius, ruina animæ ejus. *V.* 7.

La bouche de l'insensé est sa perte, et ses lèvres la ruine de son âme.

58. Melior est pauper, qui ambulat in simplicitate sua, quam dives torquens labia sua et insipiens. *Ibid.* 19, *v.* 1.

Le pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que l'homme aux lèvres perverses et que l'insensé.

59. Vas pretiosum, labia scientiæ. *Ibid.* 20, *v.* 15.

Les lèvres de la science sont un vase précieux.

60. Ei, qui dilatat labia sua, ne commiscearis. *V.* 19.

Evite avec soin celui qui sans cesse ouvre les lèvres.

61. Qui diligit cordis munditiam, propter gratiam labiorum suorum habebit amicum regem. *Ibid.* 22, *v.* 11.

Celui qui aime la pureté du cœur aura le roi pour ami, à cause de la grâce de ses lèvres.

62. Fili mi, exultabunt renes mei, cum locuta fuerint rectum labia tua. *Ibid.* 23, *v.* 16.

Mon fils, mes entrailles tressailleront de joie lorsque tes lèvres prononceront les paroles de vérité.

63. Ne æmularis viros malos, nec desideres esse cum eis : quia rapinas meditatur mens eorum, et fraudes labia eorum loquuntur. *Prov.* 24, *v.* 1.

Ne porte point envie aux méchants, et ne désire pas d'être avec eux ; car leur cœur médite l'injustice, et leurs lèvres distillent le mensonge.

64. Labia deosculabitur, qui recta verba respondet. *V.* 26.

Celui qui répond à un homme avec droiture lui donnera un baiser sur les lèvres.

65. Ne lactes quemquam labiis tuis. *V.* 28.

Ne séduis personne par tes lèvres.

66. Quomodo si argento sordido ornare velis vas fictile, sic labia tumentia cum pessimo corde sociata. *Ibid.* 26, *v.* 23.

Un cœur mauvais avec des lèvres mielleuses ressemble à un vase de terre recouvert d'argent.

67. Labiis suis intelligitur inimicus, cum in corde tractaverit dolos. *V.* 24.

L'ennemi se fait connaître par ses paroles lors même qu'au fond de son cœur il ne pense qu'à tromper.

68. Laudet te alienus, et non os tuum ; extraneus, et non labia tua. *Ibid.* 27, *v.* 2.

Qu'un autre te loue, et non ta bouche ; un étranger, et non tes lèvres.

69. Verba oris sapientis, gratia : labia insipientis, præcipitabunt eum. *Eccles.* 10, *v.* 12.

Les paroles du sage sont pleines de grâce, les discours de l'insensé précipiteront sa ruine.

70. Sicut vitta coccinea, labia tua, et eloquium tuum dulce. *Cant.* 4, *v.* 3.

Tes lèvres sont comme une bandelette de pourpre, et ta parole est douce.

71. Favus distillans labia tua, sponsa : mel et lac sub lingua tua. *V.* 11.

Tes lèvres, mon épouse, sont le rayon qui distille le miel ; le miel et le lait sont dans ta bouche.

72. Labia ejus, lilia distillantia myrrham primam. *Ibid.* 5, *v.* 13.

Ses lèvres sont comme des lis qui distillent la myrrhe la plus pure.

73. Benignus est Spiritus sapientiæ, et non liberabit maledicum a labiis suis. *Sap.* 1, *v.* 6.

L'Esprit de sagesse est doux, mais il ne sauvera pas le médisant

74. Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, et non scandalizeris in labiis tuis. *Eccli.* 1, *v.* 37.

Ne sois pas hypocrite en présence des hommes, et que tes lèvres ne scandalisent pas.

75. Væ duplici corde et labiis scelestis ! *Ib.* 2, *v.* 14.

Malheur au cœur double et aux lèvres perverses !

76. In labiis suis indulcat inimicus, et in corde suo insidiatur, ut subvertat te in foveam. *Ibid.* 12, *v.* 15.

Ton ennemi a la douceur sur les lèvres, et dans son cœur il médite de te jeter dans la fosse.

77. In labiis sensati, invenietur gratia. *Ibid.* 21, *v.* 19.

La grâce repose sur les lèvres du sage.

78. Labia imprudentium, stulta narrabunt : verba prudentium, statera ponderabuntur. *V.* 28.

Les lèvres des imprudents prononceront des discours insensés, mais les paroles des sages seront pesées dans des balances.

79. Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me? *Eccli.* 22, *in fine.*

Qui donnera une sentinelle à ma bouche, et qui mettra un sceau inviolable sur mes lèvres, afin que par elles je ne tombe pas et que ma langue ne cause pas ma perte ?

80. Doctrinam oris audite, filii : et qui custodierit illam, non periet labiis. *Ibid.* 23, *v.* 7.

Ecoutez, mes enfants, la doctrine de ma bouche ; celui qui la gardera ne périra point par ses lèvres.

81. Væ mihi, quia tacui, quia vir pollutus labiis ego sum ; et in medio populi polluta labia habentis, ego habito. *Isa.* 6, *v.* 5.

Malheur à moi à cause de mon silence ! Mes lèvres sont impures, et j'habite au milieu d'un peuple souillé.

82. Populus iste ore suo et labiis suis glorificat me, cor autem ejus longe est a me. *Ibid.* 29, *v.* 13.

Ce peuple m'honore du bout des lèvres, et son cœur est loin de moi.

83. Labia ejus repleta sunt indignatione, et lingua ejus quasi ignis devorans. *Ibid.* 30, *v.* 27.

Ses lèvres sont pleines d'indignation, et sa langue est comme un feu dévorant.

84. Ponam circulum in naribus tuis et frænum in labiis tuis. *Ibid.* 37, *v.* 29.

Je placerai un anneau dans tes narines et un frein dans ta bouche.

85. Labia vestra locuta sunt mendacium, et lingua vestra iniquitatem fatur. *Ibid.* 59, *v.* 3.

Vos lèvres ont proféré le mensonge, et votre langue ne fait entendre que l'iniquité.

86. Quod egressum est de labiis meis, rectum in conspectu tuo fuit. *Jer.* 17, *v.* 16.

Tout ce qui est sorti de mes lèvres est juste devant vos yeux.

87. Audivi, et conturbatus est venter meus : a voce contremuerunt labia mea. *Habac.* 3, *v.* 16.

J'ai entendu, et mon cœur s'est troublé; à votre voix mes lèvres ont frémi.

88. Tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei. *Sophon.* 3, *v.* 9.

Alors je purifierai les lèvres des peuples, afin que tous invoquent le nom du Seigneur et acceptent son joug.

89. Lex veritatis fuit in ore ejus, et iniquitas non est inventa in labiis ejus. *Malach.* 2, *v.* 6.

Une loi de vérité a été dans sa bouche, et l'iniquité n'a pas été trouvée sur ses lèvres.

90. Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est. *V.* 7.

Les lèvres du prêtre garderont la science, et l'on recherchera la loi de sa bouche, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.

91. Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. *Matth.* 15, *v.* 8.

Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.

92. Qui vult vitam diligere, et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo, et labia ejus non loquantur dolum. 1 *Petr.* 3, *v.* 10.

Si quelqu'un aime la vie et désire que ses jours soient heureux, qu'il défende à sa langue la médisance, et que ses lèvres ne profèrent point le mensonge.

LABOR (Travail).

DEFINITIO.

Labor est functio quædam, vel animi, vel corporis gravioris operis et muneris. *Lib.* 2 *Tuscul. Quæst. post med. num.* 5, *col.* 199, *H, tom.* 4. Cicero.

Le travail, c'est la fonction de l'esprit ou du corps, quand il s'agit de remplir une œuvre difficile ou de s'acquitter d'une charge.

DIVISIO.

Est labor interioris hominis, est labor et exterioris : labor interioris, labor est scientiæ; labor exterioris, exercitium est operationis. *Pr.* Hugo a S. Victore.

Le travail de l'homme est intérieur ou extérieur: le travail intérieur est celui de la science; le travail extérieur est celui de l'action.

Labor scientiæ in tria dividitur : in laborem disciplinæ, exercitii et doctrinæ.

Le travail de la science se divise en trois: celui de l'école, celui de l'exercice et celui de l'enseignement.

In pueritia labor disciplinæ, in juventute exercitii, in senio doctrinæ : ut qui nescit, in pueritia discat: quæ didicit, in juventute ad usum ducat : quod ad usum duxit, in senio doceat. *Lib.* 2 *de Claustr. animæ, c.* 14, *in princ. p.* 44, *G, t.* 2.

Le travail de l'école est pour l'enfance, celui de l'exercice pour la jeunesse, celui de l'enseignement pour la vieillesse. L'enfant, qui ne sait rien, doit d'abord apprendre; arrivé à l'âge de la jeunesse, il pratique ce qu'il a appris, et dans la vieillesse il enseigne ce qu'il a pratiqué.

PRODUCTIO.

Otium stultitiam, labor scientiam generat. *Ibid. ut supra.* Hugo a S. Victore.

L'oisiveté rend stupide, le travail donne la science.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Maledicta terra in opere tuo, in laboribus comedes ex ea cunctis diebus vitæ tuæ. *Gen.* 3, *v.* 17.

La terre est maudite dans ton œuvre, et tu ne mangeras de ses fruits, durant tous les jours de ta vie, qu'avec un grand travail.

2. Afflictionem meam et laborem manuum mearum respexit Deus. *Ibid.* 31, *v.* 42.

Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains.

3. Oblivisci me fecit Deus omnium laborum meorum. *Ibid.* 41, *v.* 51.

Dieu m'a fait oublier toutes mes afflictions.

4. Stulto labore consumeris : ultra vires tuas est negotium, solus illud non poteris sustinere. *Exod.* 18, *v.* 18.

Tu te consumes dans un vain travail ; ce fardeau est au-dessus de tes forces, et tu ne le pourras soutenir seul.

5. Consumetur incassum labor vester : non proferet terra germen, nec arbores poma præbebunt. *Levit.* 26, *v.* 20.

Votre travail sera vain, votre terre ne donnera point de moisson, et les arbres ne porteront point de fruits.

6. Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum. *Job* 5, *v.* 7.

L'homme naît pour le travail et l'oiseau pour voler.

7. Vide humilitatem meam et laborem meum, et dimitte universa delicta mea. *Ps.* 24, *v.* 20.

Voyez mon humiliation et ma douleur, et pardonnez-moi tous mes crimes.

8. In labore hominum non sunt, cum hominibus non flagellabuntur. *Ps.* 72, *v.* 5.

Ils ne connaissent ni le travail ni les douleurs de l'homme.

9. Dedit ærugini fructus eorum, et labores eorum locustæ. *Ps.* 77, *v.* 51.

Il livra leurs fruits aux vers et leurs moissons aux sauterelles.

10. Pauper sum ego, et in laboribus a juventute mea. *Ps.* 87, *v.* 17.

Je suis pauvre et dans le travail depuis ma jeunesse.

11. Numquid adhæret tibi sedes iniquitatis, qui fingis laborem in præcepto ? *Ps.* 93, *v.* 20.

Le tribunal de l'injustice peut-il avoir quelque union avec vous qui nous faites des commandements si pénibles ?

12. Humiliatum est in laboribus cor eorum : infirmati sunt, nec fuit qui adjuvaret. *Ps.* 106, *v.* 12.

Leur cœur a été humilié dans les travaux ; ils se sont affaiblis, et personne ne les a soutenus.

13. Anima laborantis, laborat sibi, quia compulit eum os suum. *Prov.* 16, *v.* 26.

L'âme de l'importun est à charge à lui-même, ses discours sont un fardeau.

14. Quid habet amplius homo de universo labore suo, quo laborat sub sole, quam scilicet vanitatem ? *Eccli.* 1, *v.* 3.

Que retire l'homme de tout le travail qui le consume sous le soleil ? Vanité pour lui.

15. Omnis homo, qui videt bonum de labore suo, hoc donum Dei est. *Ibid.* 3, *v.* 13.

Tout homme qui voit le prix de son travail a trouvé le don de Dieu.

16. Omnis labor hominis in ore ejus, sed anima ejus non implebitur. *Ibid.* 6, *v.* 7.

Tout le travail de l'homme est pour sa nourriture, mais son âme ne sera point rassasiée.

17. Labor stultorum affliget eos, qui nesciunt in urbem pergere. *Ibid.* 10, *v.* 15.

Le travail de l'insensé tournera contre lui ; il ne sait pas même le chemin de la ville.

18. Bonorum laborum gloriosus est fructus. *Sap.* 3, *v.* 15.

Le fruit des travaux honnêtes est glorieux.

19. Non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem. *Eccli.* 24, *in fine.*

Je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la vérité.

20. In vacuum laboravi, sine causa, et vane fortitudinem meam consumpsi. *Isa.* 49, *v.* 4.

J'ai travaillé en vain, j'ai consumé ma force sans aucun fruit.

21. In multitudine viæ tuæ laborasti ; non dixisti : Quiescam. *Ibid.* 57, *v.* 10.

Tu t'es lassé dans la multitude de tes désordres, et tu n'as point dit : Je me reposerai.

22. Conceperunt laborem, et pepererunt iniquitatem : ova aspidum ruperunt, et telas araneæ texuerunt. *Ibid.* 59, *v.* 4-5.

Ils ont conçu la douleur et enfanté l'iniquité ; ils ont brisé les œufs d'aspic et ourdi des toiles d'araignée.

23. Laboramus, operantes manibus nostris. 1 *Cor.* 4, *v.* 11.

Nous travaillons avec beaucoup de peine de nos propres mains.

24. Fratres mei dilecti, stabiles estote et immobiles, abundantes in opere Domini semper, scientes quod labor vester non est inanis in Domino. *Ibid.* 15, *in fine.*

Mes frères bien-aimés, soyez fermes et inébranlables, travaillant de plus en plus à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas inutile devant le Seigneur.

SENTENTIÆ PATRUM.

25. Magna bona non acquiruntur, nisi magno labore. *Part.* 4, *tit.* 3, *c.* 7, § 16, *in princ. f.* 13, *col.* 1. S. Antonin

Ce n'est que par de grands travaux qu'on acquiert de grands biens.

26. Nemo est mortalium, qui non laboret in ista misera vita, sive sit inops, sive sit opulentus, sive servus, sive liber, sive peccator, sive justus, omnes æque laborant. *Pros.* S. Alban M.

Dans cette misérable vie, nul n'est exempt de travail ; qu'on soit pauvre ou riche, esclave ou homme libre, pécheur ou juste, on est également soumis au travail.

27. Alia enim ratione justus, alia peccator laborat : siquidem justus ideo in labore est, ut Deum quærens affligat corpus suum, donec

Mag. percipiat immarcessibilem coronam, quæ illi reposita est.

Le juste et le pécheur travaillent, mais pour des motifs différents ; car le juste, qui cherche Dieu, travaille pour mortifier son corps en attendant la couronne immortelle qui lui est destinée.

28. Peccator vero laborat, non justitiæ causa, sed ob carnem suam fovendam, alios atque alios labores suscipiens. *De Virginit. post med. col.* 617, *D et E*, *t.* 3.

Le pécheur, au contraire, ne travaille pas pour acquérir la justice, mais il se consume en travaux pour le bien-être corporel.

ug. 29. Nihil amicis hujus mundi laboriosius, quam non laborare. *De vera Relig. c.* 35, *in fin. p.* 506, *B*, *t.* 1.

Rien n'est plus accablant pour les mondains que de ne pas travailler.

30. Quantis laboribus agitur, ut longiore tempore laboretur ! *Epist* 4 *ad Armentarium*, *ante med. p.* 101, *A*, *t.* 2.

Combien ne travaille-t-on pas pour avoir à travailler ensuite plus longtemps !

31. Vis desideriorum facit tolerantiam laborum. *De Patient. c.* 4, *in fine*, *p.* 717, *B*, *t.* 4.

La violence du désir fait supporter toutes les fatigues.

32. Non perdidi laborem meum : dicitur labor non periisse, non quia manet perpetuus, sed quia non est inaniter fusus. *Ibid. c.* 29, *in fine*, *p.* 725, *A*.

Mon travail n'est pas perdu. Cela ne veut pas dire que le travail ne périra jamais, mais qu'on ne l'aura pas fait inutilement.

33. Nullo modo sunt onerosi labores amantium, sed etiam ipsi delectant : sicut venantium, aucupantium, piscantium, vindemiantium, negotiantium, ludo aliquo sese oblectantium. *Pros.*

Ceux qui aiment supportent le travail sans peine et même avec plaisir : tels sont les chasseurs, les oiseleurs, les pêcheurs, les vendangeurs, les négociants et ceux qui jouent pour se distraire.

34. In eo enim quod amatur, aut non laboratur, aut et labor amatur.

Car où règne l'amour, le travail n'est pas une peine, ou, s'il y a quelque peine, elle est aimée.

35. Quam putendum et dolendum est, si delectat labor, ut fera capiatur, ut cuppa et sacculus impleatur, ut pila jaciatur ; et non delectat, ut Deus acquiratur ! *De Bono viduit. c.* 21, *in fin. p.* 73, *B*, *t.* 4.

Quelle honte et quelle douleur, on se livre avec amour au travail quand il s'agit de prendre une bête sauvage, de remplir son sac ou sa coupe, de jeter une balle, et on travaille avec peine quand il s'agit de gagner Dieu lui-même !

36. Quid est hoc, quod cum labore meminimus, sine labore obliviscimur ? cum labore discimus, sine labore nescimus ? cum labore strenui, sine labore inertes sumus ? *Pros.* S. Aug.

Pourquoi oublions-nous sans peine ce que nous avons appris avec difficulté ? pourquoi souffrons-nous pour apprendre et non pour être ignorants ? pourquoi nous faut-il faire des efforts pour être actifs et non pour vivre dans l'inaction ?

37. Desidia, segnities, pigritia, negligentia vitia sunt, quibus labor fugitur, cum labor ipse etiam, qui est utilis, pœna sit. *Lib.* 22 *de Civ. Dei*, *c.* 22, *ante med. p.* 479, *B*, *t.* 5.

L'oisiveté, la fainéantise, la paresse, la négligence, sont des vices dont l'effet est de nous faire fuir le travail, parce qu'il est pénible, quoiqu'il soit utile.

38. Si ubi est timor operetur labor, ubi erat labor, erit et amor. *Lib.* 2 *de adulterinis Conjugiis*, *c.* 13, *in fine*, *p.* 597, *A*, *t.* 6.

Si là où règne la crainte on se livre au travail, la peine attirera bientôt l'amour.

39. Bonum opus non multum laborat, malum opus habet laborem. *Sup. Ps.* 92, *in princ. p.* 707, *B*, *t.* 8.

Une bonne action ne coûte pas beaucoup de peine, mais une mauvaise action est pénible.

40. Non recusetur labor, si adest amor : quoniam qui amat, non laborat. Omnis enim labor non amantibus gravis est. *Tract.* 48 *sup. Evang. Joan. de cap.* 10, *in princ. p.* 179, *A*, *tom.* 9.

Ne refusez pas le travail, si vous avez l'amour ; car, lorsqu'on aime, rien ne coûte. Pour celui qui n'aime pas, au contraire, le moindre travail est insupportable.

41. Pausationem non quærit, qui laborem non sentit. *De Catechiz. rud. c.* 17, *ante fin. tom.* 4.

Celui qui ne sent pas de fatigue ne cherche pas à se reposer.

42. Fructus solet laborem consolari. *Expos. sup. Epist. ad Galat. c.* 6, *post med. t.* 4.

D'ordinaire les fruits viennent consoler du travail.

43. Tentat labor, ut frangat. *Lib.* 4 *contra Julian. c.* 16, *ante fin. t.* 7.

Le travail vous éprouve pour vous briser.

44. Labor nullus, amor magnus. *Lib.* 4 *de Musica*, *c.* 9, *ante fin. t.* 1.

Où la peine est nulle, l'amour est grand.

45. In hoc mundo non laborare, impossibile est. *Epist.* 82, *circa med. t.* 2.

On ne peut pas dans ce monde se dispenser de travailler

46. Labores longa consuetudine familiares redditi, minor cum molestia iis ingruunt, qui iis assueverint. *Apud D. Joan. Dam. lib.* 1 *Parall. c.* 70, *in princ. f.* 36, *p.* 2, *D.* S. Bas. M. Mag.

Lorsque par une longue habitude on a acquis de la facilité pour certains travaux, on s'y livre avec moins de peine.

S. Basil. Mag. 47. Laboribus sanitas, et sudoribus salus comparatur. *Ibid. lib.* 5, *c.* 103, *f.* 140. *p.* 1, *litt. C.*

Par le travail, on acquiert la santé; à force de sueurs, on arrive au salut.

48. Laboris est quietis repetita identidem vicissitudo, lassitudinem laborantes sentire non sinit. *De Instit. monachor. Serm.* 1, *sub fin. f.* 39, *p.* 2, *edit. Paris.* 1550.

Quand on travaille et qu'on se repose tour à tour, on ne sent pas la fatigue.

49. Labores quibus diutino usu assueveris, minus offendunt, si inciderint in exercitatum. *Or.* 2 *de Laude jejunii, ante med. f.* 85, *p.* 2, *t.* 1, *edit. Paris.* 1550.

Les travaux auxquels vous êtes habitué par une longue pratique sont moins pénibles quand on s'y livre.

S. Bern. 50. Omnis laboris remedium, alterius laboris initium est. *Serm. de Primordiis, in med. f.* 95, *col.* 4, *M.*

Le moyen de se délasser d'un travail, c'est d'en commencer un autre.

51. Causam laboris quisque cogitet in labore; ut ipsa ei pœna, quam patitur, culpam pro qua patitur, repræsentet. *Serm.* 4 *ad fratres, ab init. f.* 109, *col.* 2, *D.*

Durant votre travail, pensez à qui l'a causé; la peine même que vous souffrez vous rappellera la faute pour laquelle vous y êtes condamné.

52. Qui in labore hominum non sunt, in labore dæmonum profecto erunt.

Ceux qui ne travaillent pas avec les hommes travailleront certainement avec les démons.

53. Multa quæ respuis otiosus, post laborem sumes cum desiderio. *Epist.* 1 *ad Robertum nepotem suum, post med. f.* 205, *col.* 2, *E.*

Il est bien des choses que vous repoussez étant oisif, et qu'après le travail vous acceptez avec transport.

54. Nullus ibi apparet labor, ubi verus est amor. *Serm.* 14 *de Cœna Domini, ante med. fol.* 118, *col.* 3, *G.*

Quand on aime véritablement, aucun travail ne paraît pénible.

S. Bonav. 55. Bonorum laborum gloriosus est fructus, sed malorum nullus. *Sup. Luc. cap.* 6, *p.* 78, *col.* 2, *D*, *t.* 2.

Pour celui qui s'est livré à de saints travaux, la récompense est glorieuse; mais il n'y en a point pour celui qui s'est fatigué dans le mal.

56. Misera sane et extremæ dementiæ commutatio, humanum declinare laborem, et præparatum diabolo stridorem eligere sempiternum. *Serm.* 4 *in die Cin. in fine, p.* 63, *col.* 1, *tom.* 3.

Il faut être misérable et bien stupide pour éviter les travaux de cette vie et préférer en échange les tourments réservés aux démons pendant l'éternité.

57. Quis unquam sine labore dives? quis sine labore aliquam artem didicit? quis absque labore sapiens esse poterit? *Serm.* 2 *de S. Gregorio, ante fin. p.* 243, *col.* 2, *t.* 3.

Est-il possible de s'enrichir sans fatigue, d'apprendre un art sans travail, d'être sage sans effort?

S. Bonav. 58. Gustata utilitas et suavitas virtutis, lenit pondus laboris. *Lib.* 1 *de Profect. relig. part.* 1, *c.* 3, *in princ. pag.* 560, *col.* 2, *E*, *tom.* 7, *part.* 4.

Quand on a goûté les avantages et les douceurs de la vertu, le poids du travail est bien allégé.

S. Cyrill. Alex. 59. Ne terreat quemquam labor, etiamsi vitæ laudabilis aspera se ostendat via, etiamsi difficilis atque ardua ad virtutem semita proponatur. *Pros.*

Que la fatigue ne vous effraye point, quand même le chemin de cette vie glorieuse vous semblerait rude et le sentier qui conduit à la vertu escarpé et difficile.

60. Non est enim, non est cuiquam datum, ut exiguos erogando labores actionum præstantissimarum eximiis opibus ditescere liceat: sed perpetuo sudoribus proportione respondent, qui ex illis existunt fructus. *Hom.* 15 *de Festis paschal. ante med. p.* 176.

Car il n'est donné à personne d'acquérir un immense trésor de richesses et de mérites avec peu de fatigue; toujours les fruits que l'on recueille sont en rapport avec les sueurs qu'on a répandues.

S. Cyrill. Hier. 61. Promptior fit omnis operarius ad perferendos labores, si præmium laborum prævideris: qui vero sine præmio laborant, et anima et corpus illis concidit. *Cateches.* 18, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 447, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Un ouvrier est plus disposé à supporter le poids de son travail quand il envisage la récompense qu'il attend; pour celui qui travaille sans espoir d'être récompensé, son corps et son âme sont dans l'abattement.

S. Ephræm. 62. Honestos labores laboriose ac studiose suscipito, ut labores inanium laborum effugias. *Prosec.*

Livrez-vous avec soin et avec ardeur à des travaux honorables pour ne pas vous assujétir à la fatigue de vains travaux.

63. Justorum enim labores, fructum vitæ proferunt: at labores peccatorum, laqueis et ærumnis pleni sunt. *De recta vivendi ratione*, *c.* 25, *p.* 41, *D*, *t.* 1.

Les travaux du juste produisent des fruits de vie; mais les travaux du pécheur sont remplis de piéges et de chagrins.

S. Eus. Emis. 64. O quanti et quam diuturni labores subito pereunt, dum id quod acquirere studemus, custodire negligimus! *Hom.* 4 *ad monach. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 562, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Oh! que de travaux, et des travaux de longue durée, disparaissent tout à coup, lorsque nous ne prenons pas soin de conserver ce que nous avons acquis avec peine!

65. Valde dura et nimis dolenda conditio,

miss. omni intentione studium laboris impendere, et fructum non recipere post laborem. *Ibid. a med. p.* 582, *col.* 1, *B.*

C'est un sort bien dur et bien déplorable de se livrer avec toute l'ardeur possible à un travail, et, quand il est fini, de n'en être pas récompensé.

66. Opus est ut laborem corporalem, spiritualis fructus subsequatur. *Ibid. Hom.* 8, *ante med. p.* 585, *col.* 1, *B.*

Il est nécessaire que le travail du corps produise quelque fruit pour l'âme.

...cus ...as. 67. Laborandum et cuique exercitandum est in opere, ne otio deditus per illicita corde aut lingua vagetur. *In suis Opusc. orat.* 17, *p.* 502, *tom.* 3.

Chacun doit travailler et s'appliquer à quelque chose, de peur qu'en se livrant à l'oisiveté on ne vienne à pécher par pensées ou par paroles.

Mag. 68. Nonnulli hominum ita otiosæ mentis sunt, ut si eos labor occupationis excipiat, in ipsa operis inchoatione succumbant. *Pros.*

Il y a des hommes si portés à l'oisiveté, que, s'ils sont obligés de travailler à une chose, ils se sentent sans vigueur dès le début.

69. Et nonnulli ita inquieti sunt, ut si vacationem laboris habuerint, gravius laborent : quia tanto deteriores cordis tumultus tolerant, quanto eis licentius ad cogitationes vacat. *Lib.* 6 *Mor. c.* 17, *num.* 26, *col.* 204, *A*, *tom.* 1.

D'autres, au contraire, sont si agités, que, s'ils ont un moment de loisir, ils souffrent plus que de travailler, parce qu'ils ont à subir des orages de cœur d'autant plus violents qu'ils ont plus de temps pour s'abandonner à leurs pensées.

70. Laborantem consolari, est pariter in labore persistere : quia sublevatio est laboris, visitatio collaborantis. *Ibid. lib.* 5, *c.* 5, *post init. col.* 135, *A.*

Consoler ceux qui sont dans le travail, c'est partager la peine avec eux ; car on soulage ceux qui souffrent en les visitant.

71. Cum labore, quæ æterna sunt, mens discit ; sed horum repente obliviscitur, si laborare desierit. *Ibid. lib.* 8, *c.* 20, *in med. num.* 22, *col.* 268, *C.*

L'esprit apprend avec peine les vérités éternelles, mais il les oublie vite dès qu'il cesse de s'en occuper.

72. Sæpe agitur in animo perfectorum, quod cum laborem suum sine fructu esse considerent, in locum alium ad laborem cum fructu migrant. *Lib.* 2 *Dialogi*, *c.* 3, *ante fin. col.* 1359, *A*, *t.* 1.

Les parfaits sont souvent tentés, en voyant qu'ils se fatiguent sans fruit, de se retirer ailleurs pour travailler avec fruit.

73. Quibusdam pravis mentibus nihil est laboriosius, quam si eis præcipiatur ut in hujus mundi actibus non laborent. *Hom.* 10 *sup. Ezech. ante med. sup. illud*, *Oseæ* 10, *Ephraim vitula docta*, *etc. col.* 158, *D*, *t.* 2.

Rien n'est plus fatigant pour certains esprits dépravés, que de s'entendre recommander de ne pas s'occuper des choses de ce monde.

74. Unusquisque quanto amplius pro æterna vita laborare conatur, tanto ferventius ad laborandum sancti Spiritus ardore succenditur. *Lib.* 6 *in primum Regum*, *c.* 3, *in med. col.* 1615, *B*, *t.* 2. S. Greg. M...

Plus une âme fait effort pour acquérir la vie éternelle, plus elle est excitée par le Saint-Esprit à travailler avec ardeur.

75. Laborare debet homo unde vivat, non unde dives efficiatur. *Serm. dom.* 16 *post Pent. circa med.* Haymo.

L'homme doit travailler pour avoir de quoi vivre et non pour s'enrichir.

76. Labore terreris ? at nemo athleta sine sudore coronatur. *Epist.* 1 *ad Heliodor. circa fin. p.* 4, *D*, *t.* 1. S. Hier.

Le travail vous effraye ? mais jamais athlète ne fut couronné sans être couvert de sueur.

77. Nihil sine magno labore vita dedit mortalibus. *Tom.* 1, *Epist. ad Paulin. sub fin. pag.* 105, *A.*

Les hommes ne trouvent dans la vie aucun bien sans beaucoup de travail.

78. Quamvis magnus, facile contemnitur labor, ubi non tam laboris quantitas, quam ejus utilitas cogitatur. *Tom.* 4, *Epist ad virginem in exilium missam*, *circa med. p.* 34, *D.*

On méprise facilement un travail, serait-il même considérable, quand on en recherche moins l'importance que l'utilité.

79. Ad contemnendos labores, experimenti opus est usu. *Tom.* 4. *Epist.* 6 *ad amicum*, *post med. p.* 40, *D.*

Pour mépriser le travail, il faut de l'expérience.

80. Magis quilibet labor suscipitur, si ante oculos præponatur ipsius laboris utilitas. *In Reg. monachorum*, *c.* 18 *de Laude religion. ante med. p.* 285, *A*, *t.* 4.

On se livre à un travail avec plus d'ardeur, si l'on en connaît les avantages.

81. Nihil injustius est, quam alterius labore alterum perfrui ; et hoc justissimum est, ut suo quis labore frueretur. *Sup. Eccl. cap.* 2, *sup. illud*, *Non est bonum homini*, *etc. pag.* 70, *tom.* 7.

Rien n'est plus injuste que de jouir du travail d'autrui, mais il est de toute justice que chacun jouisse de son travail.

82. Pius labor, sed periculosa præsumptio. *Sup. Evang. in princ. præfat. t.* 9.

Le travail est un acte pieux, mais la présomption est périlleuse.

83. Labor exercendus est, sollicitudo tollenda. *Lib.* 1 *sup. Matth. c.* 6, *sup. illud*, *Ne solliciti sitis*, *etc. p.* 22, *B*, *t.* 9.

Il faut se livrer au travail et bannir l'inquiétude.

84. Omnia sunt cum labore, sola charitas sine labore est, *Lib.* 3 *sup. Epist. ad Galat.*

S. Hier. *c.* 5, *in illud, Per charitatem servite, etc.* *p.* 190, *B*, *t.* 9.

Il y a du travail en toutes choses, excepté dans la charité.

85. Qui experiuntur semetipsos, ex labore proprio discunt ignoscere laborantibus. *Sup. Epist. ad Ephes. ante med. proœmii*, *p.* 203, *A*, *tom.* 9.

Ceux qui s'éprouvent eux-mêmes apprennent par leurs souffrances à être indulgents pour ceux qui travaillent.

S. Hil. 86. Labor ministerium corporis est, fructus vero merces laboris. *Sup. Ps.* 127, *ante med. f.* 92, *col.* 1.

Le travail est une fonction du corps, et le fruit est la récompense du travail.

Hugo a S. Victore. 87. Labore caro affligitur, otio nutritur. *Lib.* 2 *de Claustr. anim. c.* 14, *in fine*, *p.* 46, *D*, *t.* 2.

Le travail dompte la chair, l'oisiveté la rend plus forte.

Hugo card. 88. Ut delectet labor, Dominus condimentum triplicis herbæ apponit, dans :
Pietatem in intentione,
Alacritatem in affectione,
Humilitatem in executione.
Sup. Gen. c. 48, *Mystice*, *f.* 70, *col.* 3, *t.* 1.

Afin que le travail soit agréable, le Seigneur vous indique une recette composée de trois sortes d'herbes, savoir :
La charité dans l'intention,
La gaîté dans l'affection,
L'humilité dans l'exécution.

S. Ignat. mart. 89. Præsens labor modicus, multa autem (quæ hinc expectatur) merces est. *Epist.* 4 *ad Mariam Cassobolitem, in fin. apud Bibl. Patr. t.* 1, *p.* 78, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Le travail de cette vie est peu de chose, mais la récompense qu'il nous prépare est grande.

90. Ubi laboris plus est, ibi et plus emolumenti. *Ibid. Epist.* 11 *ad Polycarp. episc. Smyrn. ab init. p.* 89, *col.* 1, *B*.

Plus on travaille, plus on est récompensé.

Joan. Cass. 91. Semper æquanimius quælibet fatigatio sustinetur, et sine fastidio labor impenditur, si interjecta ei vicissitudo quædam, vel operis immutatio qualiscunque succedat. *De cœnob. Inst. lib.* 3 *de noct. Orat. c.* 11, *in fin. p.* 65.

On supporte toujours la fatigue avec plus de calme et on travaille avec plus de résignation, s'il y a des moments de répit et si l'on change d'occupation.

S. Joan. Chr. 92. Labor est parvi temporis, merces autem laboris finem non habet, neque cedit tempori, neque marcescit; sed perpetua est et immortalis. *Hom.* 42 *sup. Gen. post init. col.* 345, *A*, *tom.* 1.

Le travail est de courte durée, mais la récompense n'a pas de fin; elle résiste au temps et ne s'use pas, elle est perpétuelle et éternelle.

93. Laboris desidia insolescit hostis sævitia. *Serm. de Genesi, in med. col.* 539, *D*, *t.* 4. S. Joan. Chr.

La paresse rend plus insolentes les attaques de notre cruel ennemi.

94. Omnia Deus posuit in labore, ut in omni re, mercedem præparet. *Hom.* 29 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 927, *D*, *t.* 2.

Dieu a tout mis dans le travail, afin que tout servît à nous mériter sa récompense.

95. Servus laborando oculos heri sui respicit, mercenarius operator ad operis sui dominum præmia daturum, discipulus ad præceptorem. *Serm.* 17 *sup. Ep. ad Roman. in Moral. post med. col.* 208, *B*, *t.* 4.

L'esclave, en travaillant, a l'œil sur son maître, le mercenaire sur celui qui doit lui donner le salaire de son ouvrage, l'écolier sur son précepteur.

96. Labor christiani occasio est præmiorum futurorum. *Hom.* 42 *sup.* 1 *Cor. post med. col.* 665, *A*, *tom.* 4.

Le travail du chrétien est le moyen d'acquérir les récompenses futures.

97. Non propter spem regni cœlestis, sed ut Deo placeat, viro bono est laborandum. *Ibid. ante fin. col.* 671, *D*.

L'homme de bien doit travailler, non pour mériter de régner un jour dans le ciel, mais pour plaire à Dieu.

98. Labor immensus in mundanis, fructus autem parvus, et sæpius ne parvus quidem. *Hom.* 9 *sup.* 2 *Cor. in Morali, post med. col.* 750, *D*, *t.* 4.

Les mondains travaillent excessivement, presque pour rien et souvent pour rien du tout.

99. Sufficit tibi labor; quem pateris in vita propter usus necessarios : noli superflue pro superfluis laborare, ne labor quidem fiat tuus fruitio autem alterius. *Hom.* 16 *sup. Matth. oper. imperf. in fine, col.* 852, *D*, *t.* 2.

Il vous suffit de travailler ici-bas de manière à pourvoir à vos besoins; n'allez pas travailler plus qu'il ne faut pour avoir du superflu, de peur de travailler pour faire jouir les autres.

100. Facilis labor, quem amor operatur. *Serm. Septuages. ante med. part.* 2. Joan. Ger.

Le travail est aisé quand l'amour l'exécute.

101. Habet labor iste solatium, quem divini amoris confirmat incendium. *Lib.* 2 *de Viris illustr. ord. S. Bened. c.* 145, *ante med. p.* 62, *col.* 2. Joan. Trit.

On trouve de la consolation dans le travail lorsque l'amour divin vient l'affermir.

102. Habet labor ipse solatium, quem amor inflammat. *Orat.* 2 *in Conventu abbat. ante fin. p.* 855, *col.* 2.

Le travail est doux quand on est animé par l'amour.

103. Satius ac præstabilius est, a laboribus ad requiem, quam a voluptate ad cruciatum proficisci. *Lib.* 2, *Ep.* 74 *ad Theodos. presbyt.* S. Isidorus Pelus.

apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2. p. 550, col. 1, A, edit. Colon. 1618.

Il est plus sage et plus avantageux de passer du travail au repos que du plaisir au supplice.

Lact. Firm. 104. Laborum præmii spes, magnum affert præclarumque solatium. *Lib. 6 de div. Inst. l. c. 9, p.* 252.

L'espoir de voir ses travaux récompensés est une source de grandes et nobles consolations.

105. In suscipiendis perferendisque laboribus, vis officiumque virtutis est. *Ibid. lib. 3, c. 8, ante fin. p.* 105.

Il faut de la force et du courage pour entreprendre et supporter les travaux.

106. Certe nullus labor est recusandus, quo id acquiratur, quod nullo modo possit amitti. *Ibid. lib. 6, c. 4, post med. p.* 243.

Certes, on ne peut refuser aucun travail quand il s'agit de mériter une récompense immortelle.

Laur. Just. 107. Dum plus justo caro per inordinatos labores affligitur, etiam ab exercitatione boni operis enervatur. *De Ligno vitæ, tract. 11 de Sobriet. c. 4, ab init. p. 62, col. 1, D, part.* 1.

Quand on mortifie trop le corps par des travaux excessifs, il ne peut plus suffire à la pratique des bonnes œuvres.

S. Leo I. 108. Liberius suscipitur labor pro desiderio voluptatis, quam pro amore virtutis. *Serm. 11 Quadrag. post init.*

On se met plus volontiers au travail par amour des plaisirs que par zèle pour la vertu.

Minut. Felix. 109. Vires et mentis et corporis, sine laboris exercitatione torpescunt. *In suo Octavio, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 1, B, edit. Colon.* 1618.

Les forces de l'âme et celles du corps s'engourdissent si l'on ne travaille pas.

S. Nilus. 110. Ille laboriosus est, cui non tempus superat. *Parænes. 21, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon.* 1618.

Un homme est laborieux s'il n'a pas du temps de reste.

111. Cum ad labores manum moveris, lingua psallat et mens oret. *Ibid. parænes.* 80.

Lorsque vous commencez un travail manuel, que votre langue psalmodie et que votre cœur soit en prières.

S. Petr. Dam. 112. Si laboris delectat exercitium, habet sancta quies laborem suum. *Lib. 6. Ep. 5 ad monach. Cluniacens. post med. p. 85, col. 1, C, tom.* 1.

Si le travail a de l'attrait, un saint repos a son travail.

Philo Jud. 113. Mortali nemini adipisci bona sine labore datum est. *Lib. 2 de Sacrific. Abel, longe ante med. p. 191, t.* 1.

Il n'est donné à aucun mortel d'acquérir des richesses sans travailler.

114. Qui otium ut noxium fugiunt, ad labores se applicant. *Lib. Quod omnis probus liber sit, ante med. p. 1180, t.* 2.

Celui qui fuit l'oisiveté comme étant funeste s'applique au travail

S. Synesius. 115. Regium corpus minime labore tentatur: quisquis enim palam laborem capessit, nequaquam labore vincitur. *De Regno ad Arcadium imperat. ante med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, p. 49, col. 1, B, edit. Coloniæ* 1618.

Le corps d'un roi n'est point éprouvé par le travail, car celui qui entreprend de travailler en public ne se laisse pas vaincre par le travail.

116. Laboris cessatio sæpe aliorum laborum initium est. *In Catastasi, ante fin. p. 127, col. 1, B, apud Bibl. Patr. etc.*

Cesser un travail, c'est souvent commencer d'autres travaux.

S. Valerian. 117. Nihil est quod non labor exuperet, si tamen in alteram partem, ut assolet, animus non declinet. *Hom. 3 de arcta Vita, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 478, col. 2, G, edit. Colon.* 1618.

Avec le travail on vient à bout de tout, pourvu toutefois qu'on ne change pas de résolution, comme il arrive d'ordinaire.

118. Non potest fieri ut corpus assuescat labori, nisi voluntas obtemperet laboranti. *Ibid. ante med. p. 479, col. 1, A.*

Il est impossible que le corps s'habitue à la fatigue, si celui qui travaille n'est pas maître de sa volonté.

119. Omnem profecto modum sacrilegæ superstitionis excessit, qui in laboribus justis partem Deo subtrahit, a quo sapientiæ spiritum accepit. *Pros.*

C'est pousser la superstition au-delà de toutes les bornes que de soustraire une part de nos travaux à Dieu, de qui nous tenons l'esprit de sagesse.

120. Omnia itaque laborum insignia ad Deum referenda sunt, ne sancti Spiritus dona rescindat. *Ibid. Hom. 11, in princ. p. 488, col. 1, A.*

Il faut donc rapporter à Dieu la plus belle part de nos œuvres, de peur qu'il ne nous retire les dons du Saint-Esprit.

121. Quisquis servus in domini positus potestate laboraverit, necessario domini est : habet quidem gratiam laboris sui, sed domino debet fructum operis impleti. *Ibid. post med. p. 488, col. 1, G.*

Tout serviteur travaillant sous l'autorité d'un maître lui appartient ; il a sans doute le mérite de son travail, mais il doit à son maître le produit du travail qu'il a fait.

In Vitis Patr. 122. Omnis labor qui supervenit homini, victoria est illi. *In Sent. in fine positis, p. 999, col. 2, sentent.* 68.

Tout travail qui survient à l'homme est une occasion de victoire.

123. Beatus, qui sustinet laborem cum gratiarum actione. *Ibid. sent. 90, p. 1000, col.* 1.

Heureux celui qui supporte le travail en bénissant Dieu.

S. Zeno. 124. Ex laboribus fructus est, non ex fructibus labor; hoc ministerium corporis est, fructus vero merces laboris. *Serm. de Ps.* 127, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 3.

Le fruit vient du travail, mais le travail ne vient pas du fruit; le travail est la fonction du corps, et le fruit est la récompense du travail.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 125. Labor exsiccat. *De Diuturn. et Brevit. vitæ, post med. t.* 1.

Le travail dessèche.

126. Est mollitiei laboriosa fugere. *Lib.* 3 *Ethic. ad Nicomach. c.* 7, *in fin. t.* 2.

La mollesse fuit le travail.

127. Simul mente et corpore laborare non oportet, cum invicem impedire nata sint : labor quidem corporis mentem, mentis autem corpus. *Lib.* 8 *Politic. c.* 4, *in calce, t.* 2.

Il ne faut pas que l'esprit et le corps travaillent en même temps ; ils sont un obstacle l'un pour l'autre : le travail du corps entrave celui de l'esprit, et le travail de l'esprit entrave celui du corps.

128. Mollities et mollis est succumbens laboribus : non certe omnibus, sed quos alius aliquis necessario duxerit sustinendos. *Lib.* 2 *magnor. Moral. c.* 6, *post med. t.* 2.

Un homme mou et nonchalant succombe sous le travail, non pas toujours, mais lorsque quelqu'un l'y oblige forcément.

Cato poeta. 129. Conserva potius, quæ sunt jam parta labore :

Cum labor in damno est, crescit mortalis egestas. *Lib.* 1 *Distich. metr.* 76.

Conservez plutôt le fruit de votre travail; quand le travail est en pure perte, la misère augmente.

Cicero. 130. Suavis est laborum præteritorum memoria. *Lib.* 2 *de Finib. post med. num.* 105, *tom.* 4.

Il est doux de se rappeler ses anciens travaux.

131. Consuetudo laborum, perpessionem dolorum efficit faciliorem : nam ferre laborem, contemnere vulnus consuetudo docet. *Lib.* 2 *Tuscul. Quæst. circa med. tom.* 4.

L'habitude du travail rend la douleur plus facile à supporter; elle apprend à soutenir la fatigue et à mépriser les blessures.

Plato. 132. Moderati labores efficiunt, ut corpora sint bene constituta. *Tom.* 1, *syzygia* 2 *de Philosoph. ante med. p.* 134, *B.*

Un travail modéré sert à donner au corps une forte constitution.

Seneca. 133. Interdum continuatus labor, firmiores facit : sæpe quos labor roboraverat, desidia consumpsit *Lib.* 1 *Controv.* 8, *circa med. p.* 84, *t.* 1.

Quelquefois un travail soutenu rend les hommes plus robustes; mais souvent tel est devenu fort par le travail, qui se consume dans l'oisiveté.

134. Non est vir fortis et strenuus, qui laborem fugit. *Ep.* 22, *ante med. p.* 563, *t.* 2. Seneca.

Un homme n'est pas courageux et fort quand il fuit le travail.

135. Generosos animos labor nutrit. *Ep.* 31, *circa med. p.* 582, *t.* 2.

Le travail soutient les âmes pleines d'énergie

136. Nullum laborem recusant manus, quæ ad arma ab aratro transferuntur. *Ep.* 51, *a med. p.* 612, *t.* 2.

Les bras qui quittent la charrue pour prendre les armes ne refusent jamais le travail.

137. Pigro supplicii loco labor est. *Ep.* 71, *post med. p.* 666, *t.* 2.

Pour le paresseux le travail est un supplice.

138. In quibus præcedere debet labor, hæc tibi opta evenire post laborem. *Sent.* 117, *pag.* 65, *col.* 2, *E, apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Coloniæ* 1618. Sextus phil.

Souhaitez d'obtenir, après le travail, les biens que le travail doit précéder.

139. Quantum laboras pro corpore! Si tantum labores pro anima, sapiens eris. *Ibid. sent.* 291, *p.* 66, *col.* 2, *F.*

Vous seriez sage si vous travailliez autant pour l'âme que pour le corps.

LACRYMA (LARME).

DIVISIO.

S. Bonav.

Tres sunt species lacrymarum:	Amara,	Amara, cum pro se effunditur;
	Calida,	Calida, cum pro aliis emittitur;
	Dulcis.	Dulcis, cum pro desiderio regni cœlestis fletur. *Expos.* 1 *sup. Psal.* 118, *in illud, Exitus aquarum, etc. p.* 151, *col.* 2, *A, t.* 1.

Il y a trois espèces de larmes, savoir :	Les larmes amères,	Amères, quand on les verse pour soi;
	Brûlantes,	Brûlantes, quand on les répand pour les autres;
	Douces.	Douces, quand on pleure du désir d'aller au ciel.

Est	Fletus compunctionis, Fletus compassionis, Fletus devotionis. *Tit.* 7 *Diætæ, c.* 3, *in princ. pag.* 310, *col.* 1, *E, tom.* 6, *part.* 1.

Il y a les larmes	De la componction, De la compassion, De la dévotion.

DIFFERENTIA.

Ephræm. Tres sunt lachrymarum differentiæ:

Sunt lacrymæ quædam rerum apparentium, et eæ amaræ valde sunt et vanæ;
Sunt lacrymæ doloris ac pœnitentiæ, et illæ sunt dulces et utiles vehementer;
Sunt lacrymæ impœnitentiæ, ubi fletus est et stridor dentium, et hæ acerbæ valde sunt et inutiles. *De Timore Dei, circa fin. p.* 532, *B, t.* 3.

Il y a trois espèces de larmes, savoir :

Les larmes que l'on verse pour les biens sensibles : elles sont amères et inutiles ;
Les larmes de douleur et de repentir : elles sont douces et avantageuses ;
Les larmes de l'impénitence dans l'enfer, où il n'y a que pleurs et grincements de dents : elles sont pleines d'amertume et sans fruit.

COMPARATIO.

Hugo a S. Victore. Sicut sol post pluviam clarior fulget, sic Christus post irrigationem lacrymarum benignior apparet. *Lib.* 3 *de Claustr. animæ, c.* 7, *post init. p.* 57, *C, t.* 2.

De même qu'après la pluie le soleil est plus radieux, ainsi, quand nous avons répandu des larmes, Jésus-Christ se montre plus tendre.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Flebat mater ejus irremediabilibus lacrymis, atque dicebat : Heu ! heu me ! *Tob.* 10, *v.* 4.

Sa mère répandit des larmes, et inconsolable elle disait : Hélas ! hélas !

2. Lacrymis meis stratum meum rigabo. *Ps.* 6, *v.* 6.

J'arroserai mon lit de mes larmes.

3. Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. *Ps.* 29, *v.* 6.

Les gémissements se font entendre durant la nuit, et au matin retentit l'allégresse.

4. Exaudi orationem meam, Domine, auribus percipe lacrymas meas. *Ps.* 38, *v.* 16.

Seigneur, écoutez ma prière, prêtez l'oreille à mes sanglots.

5. Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes die ac nocte. *Ps.* 41, *v.* 3.

Mes larmes jour et nuit sont ma nourriture.

6. Deus, vitam meam annuntiavi tibi, posuisti lacrymas meas in conspectu tuo. *Ps.* 55, *v.* 8.

Mon Dieu, je vous ai confessé ma vie, vous avez mes larmes sous vos yeux.

7. Cibabis nos pane lacrymarum, et potum dabis nobis in lacrymis in mensura ? *Ps.* 79, *v.* 6.

Jusques à quand serons-nous nourris du pain des larmes et abreuvés du calice des pleurs ?

8. Cinerem tanquam panem manducabam, et potum meum cum fletu miscebam. *Ps.* 101, *v.* 10.

J'ai mangé mon pain comme de la cendre, et j'ai mêlé ma boisson avec mes larmes.

9. Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent. *Ps.* 125, *v.* 6.

Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans l'allégresse

10. Pungens oculum, deducit lacrymas ; et qui pungit cor, profert sensum. *Eccli.* 22, *v.* 24.

Celui qui frappe l'œil en tire des larmes, et celui qui touche le cœur excite le sentiment.

11. Auferet Dominus Deus lacrymam ab omni facie et opprobrium populi sui. *Isa.* 25, *v.* 8.

Le Seigneur sèchera les larmes de tous ceux qui pleurent ; la terre ne verra plus l'opprobre de son peuple.

12. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum, et plorabo die ac nocte ? *Jer.* 9, *v.* 1.

Qui donnera de l'eau à ma tête et à mes yeux une source de larmes, et je pleurerai nuit et jour ?

13. Deducant oculi mei lacrymam per noctem et diem, et non taceant : quoniam contritione magna contrita est virgo, filia populi mei. *Ibid.* 14, *v.* 17.

Que mes yeux versent des larmes le jour et la nuit, et qu'ils ne cessent pas, parce que la vierge, fille de mon peuple, a été brisée d'une grande douleur.

14. Quiescat vox tua a ploratu, et oculi tui a lacrymis, quia est merces operi tuo. *Ibid.* 31, *v.* 16.

Que votre voix cesse ses plaintes et vos yeux leurs larmes, parce qu'il est une récompense à vos œuvres.

15. Plorans ploravit in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus : non est qui consoletur, etc. *Thren.* 1, *v.* 2.

Elle a pleuré amèrement durant la nuit, ses larmes coulaient sur ses joues ; *de tous ses amis*, il n'en est pas un qui la console.

16. Defecerunt præ lacrymis oculi mei. *Ib.* 2, *v.* 11.

Mes yeux se sont fatigués dans les larmes.

17. Deduc quasi torrentem lacrymas per diem et noctem, non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui. *V.* 18.

Pleure jour et nuit, et que tes larmes coulent comme un torrent ; ne donne aucun repos à ta paupière, et que ton œil ne se taise pas

18. Filiæ Jerusalem, nolite flere super me, sed super vos ipsas flete. *Luc.* 23, *v.* 28.

Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes.

19. Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. *Apoc.* 7, *v.* 17.

Dieu essuiera de leurs yeux toute larme.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 20. Si qui non habent quod fleant, lapsus fleant peccantium: etenim qui aliorum lapsus fleverint, suos cavebunt. *In Exhort. ad virgines, longe post med. col.* 126, *A*, *t.* 3.

S'il en est qui n'aient pas de péchés à pleurer, qu'ils pleurent les péchés des autres; en les pleurant, ils se préserveront de pécher aussi.

21. Piis est affectibus quædam etiam flendi voluptas, et plerumque gravis lacrymis evaporat dolor. *De Obitu Valent. imperat. non longe a med. col.* 449, *B*, *t.* 3.

Un cœur sensible trouve un certain plaisir à pleurer, et souvent les larmes dissipent de grandes douleurs.

22. Non solus dolor lacrymas habet, habet et lætitia lacrymas, et pietas fletum excitat, et oratio stratum rigat. *De Obitu Satyri fratr. sui, post init. col.* 455, *D*, *t.* 3.

La douleur n'a pas seule des larmes, mais la joie en a aussi; la piété en fait répandre, et la prière en fait verser jusqu'à arroser la couche.

23. Ipsæ dulces sunt lacrymæ, ipsi fletus jucundi, quibus restinguitur ardor animi, et quasi relaxatus evaporat affectus. *Ibid. ante fin. col.* 465, *A*.

Les larmes sont douces, elles sont délicieuses, quand on les répand pour éteindre le feu de l'âme et pour donner un libre essor à l'amour.

24. Flere in oratione, virtutis est. *Ib. circa fin.* 465, *C*.

Il faut avoir de la vertu pour pleurer dans l'oraison.

25. Flere familiare virginibus est, quibus mollior sexus tenerior affectus contuitu communis fragilitatis. *Ibid.*

A la vue de la fragilité humaine, il est ordinaire aux vierges de pleurer; la délicatesse de leur sexe et la sensibilité de leur cœur le permettent.

26. Lacrymæ, tacitæ quodammodo preces sunt; veniam non postulant, et merentur; causam non dicunt, et misericordiam consequuntur. *Serm.* 46, *col.* 741, *E*, *t.* 3.

Il y a des larmes qui sont en quelque sorte des prières silencieuses; elles ne demandent pas le pardon, et elles le méritent; elles ne plaident pas, et elles obtiennent miséricorde.

27. Antequam fleret Petrus, lapsus est: postquam flevit, erectus est; et qui ante lacrymas prævaricator extitit, post lacrymas pastor assumptus est. *Ibid. in calce, col.* 741, *C*.

Avant de pleurer, Pierre était tombé; quand il eut pleuré, il fut relevé, et celui qui auparavant avait été un prévaricateur fut, après avoir versé des larmes, choisi pour pasteur.

28. Nescit flere, qui flenda adhuc committit; et cum sit ipse lacrymabilis, non habet culpæ lacrymas suæ. *Sup. Psal.* 118, *Serm.* 7, *ante med. col.* 1475, *C*, *t.* 4. S. Ambr.

Celui qui fait encore des chutes lamentables ne sait pas pleurer, et s'il pleure, ce n'est pas à cause de ses péchés.

29. A sancto viro plus culpa, quam ærumna defletur. *Ibid. Serm.* 18, *v.* 8, *in fin. col.* 1569, *litt. C*.

Le péché fait répandre à un saint plus de larmes que tout autre malheur.

30. Ablue te lacrymis tuis, lava te fletibus: si tu ipse te fleveris, alius te non flebit. Nam si Saul flevisset peccata sua, Samuel eum non flevisset. *Lib.* 5 *super Lucam, c.* 6, *in illud, Beati qui nunc fletis, col.* 1687, *B*, *t.* 5.

Lavez-vous, purifiez-vous par vos larmes; si vous pleurez, un autre ne vous pleurera pas. Si Saül avait pleuré ses péchés, Samuel n'aurait pas eu à pleurer Saül.

31. Qui flet, non superbit, sed mitis est et pacatus: qui luget, humiliatur. *Ibid.*

Celui qui pleure n'est pas arrogant, mais il est doux et calme; celui qui gémit est humble.

32. Lacrymas Petri lego, satisfactionem non lego: sed quod defendi non potest, ablui potest. *Pros.*

Je lis que Pierre a pleuré, je ne lis pas qu'il ait satisfait; mais une faute qui ne peut pas être excusée peut être effacée.

33. Lavant lacrymæ delictum, quod voce pudor est confiteri.

Les larmes effacent le péché qu'on a honte de confesser de bouche.

34. Et veniæ fletus consulunt, et verecundæ lacrymæ sine horrore culpam loquuntur.

Les pleurs assurent le pardon, et les larmes de la honte confessent le péché en épargnant l'horreur de l'aveu.

35. Lacrymæ crimen sine offensione verecundiæ confitentur.

Les larmes avouent la faute sans accabler de honte.

36. Lacrymæ veniam non postulant, sed merentur.

Les larmes ne demandent pas le pardon, mais elles le méritent.

37. Bonæ lacrymæ, quæ lavant culpam: quos Jesus respicit, plorant delictum.

Heureuses larmes qui effacent le péché; quand Jésus regarde une âme, elle pleure ses fautes.

38. Negavit primo Petrus, et non flevit, quia non respexerat Dominus.

Pierre nia une première fois, et il ne pleura pas, parce que Jésus ne l'avait pas encore regardé.

39. Negavit secundo, et non flevit, quia adhuc non respexerat Dominus.

Il nia une seconde fois, et il ne pleura pas, parce que Jésus ne l'avait pas encore regardé.

S. Ambr. 40. Negavit et tertio, et respexit Jesus, et ille amarissime flevit.

Il nia une troisième fois; alors Jésus le regarda, et il pleura amèrement.

41. Flevit amarissime Petrus, flevit ut lacrymis suum posset lavare delictum : et tu si veniam vis mereri, dilue culpam lacrymis tuam. *Lib.* 10 *sup. Luc. c.* 22, *in illud*, *Nescio quid dicas*, *col.* 1787, *A et B*, *t.* 5.

Pierre pleura très-amèrement, et il pleura pour noyer sa faute dans les larmes; vous aussi, voulez-vous obtenir votre pardon, effacez par vos larmes vos péchés.

42. Qui lapsus es, Petre, antequam fleres : postquam flevisti erectus es ut alios regeres, qui teipsum ante non rexeras. *Ibid. etc. C.*

O Pierre, vous qui, avant de pleurer, êtes tombé après avoir versé des larmes abondantes, vous avez été relevé et choisi pour gouverner les autres, et auparavant vous n'aviez pas su vous gouverner vous-même.

43. Quia post baptismum inquinamus vitam, baptizemus in lacrymis conscientiam. *Pros.*

Si après le baptême nous venons à souiller notre âme, lavons-la dans nos larmes.

44. Inquinati post aquam salutis, renascamur in lacrymis. *Et habet. apud Bedam*, *t.* 7, *in Scintillis*, *c.* 6, *col.* 380.

Si après le baptême notre âme vient à se souiller, renaissons par nos larmes.

Athan. Mag. 45. Magna virtus in lacrymis est, et præclara per eas fiunt : magna enim peccata et iniquitates per lacrymas obliterantur. *De Virginit. post med. col.* 626, *D*, *t.* 3.

Les larmes ont une grande vertu, et elles opèrent des merveilles; elles servent à effacer les péchés et les iniquités les plus grandes.

S. Aug. 46. Nunquam Divinitas preces ac lacrymas despicit peccatorum. *Ep.* 197 *ad Bonifac. in princ. p.* 521, *B*, *t.* 2.

Jamais Dieu ne méprise les gémissements et les larmes des pécheurs.

47. Valde durus cujus mentis dolorem oculi carnis nequeunt declarare. *Pros.*

Il est bien dur celui dont les yeux du corps ne peuvent pas révéler la douleur de son âme.

48. Sciat culpabiliter se durum, qui deflet damna temporis, et dolorem peccati lacrymis non ostendit. *De vera et falsa Pœnitent. cap.* 9, *in fine*, *p.* 744, *C*, *t.* 4.

Celui qui pleure pour des maux passagers, et qui n'exprime point par des larmes la douleur de ses péchés, doit savoir que son insensibilité est coupable.

49. Ubi fuerint lacrymæ, ibi spiritualis ignis accenditur, qui secreta mentis illuminat. *De salut. Docum. c.* 43, *circa med. p.* 761, *B*, *t.* 4.

Si quelqu'un pleure, un feu spirituel le pénètre et éclaire les replis les plus secrets de son cœur.

50. Quanto quisque est sanctior, et desiderii sancti plenior, tanto fit ejus fletus uberior. *Lib.* 20 *de Civit. Dei*, *cap.* 17, *in med. pag.* 417, *B*, *tom.* 5. S. Aug.

Plus on est saint et rempli de saints désirs, plus on répand des larmes abondantes.

51. Plorat in gemitu, qui orat : dulciores sunt lacrymæ orantium, quam gaudia vanitantium. *Sup. Ps.* 127, *p.* 1026, *D*, *t.* 8.

La prière est accompagnée de gémissements et de pleurs; l'âme qui prie trouve dans ses larmes plus de douceur que le mondain dans ses plaisirs.

52. Multi flent fletu babylonico, quia et gaudent gaudio Babylonis : quia gaudent lucris et flent damnis, utrumque de Babylonia est. *Pros.*

Plusieurs pleurent comme les habitants de Babylone, parce qu'ils courent après les mêmes plaisirs; ils placent leur joie dans les richesses, et s'ils font des pertes, ils se répandent en larmes : ainsi agissaient les habitants de Babylone.

53. Flere debes, sed recordando Sion : si recordando Sion, fles; et quando tibi secundum Babyloniam bene est, oportet ut fleas. *Sup. Ps.* 136, *post init. v.* 1, *Super flumina Babylonis*, *p.* 1077, *B*, *t.* 8.

Vous devez pleurer, mais au souvenir de Sion ; si vous pleurez au souvenir de Sion, pleurez encore quand vous jouissez comme les habitants de Babylone.

54. Veræ consolationis et lætitiæ testes et nuntii sunt suspiria et lacrymæ. *De Scala paradisi*, *c.* 6, *in princ. p.* 560, *D*, *t.* 9.

Les soupirs et les larmes sont les indices et les témoins des consolations et des joies véritables.

55. O felices lacrymæ, per quas maculæ interiores purgantur, per quas peccatorum incendia extinguuntur! *Ibid.*

Heureuses larmes qui servent à effacer les souillures de l'âme et à éteindre le feu de l'iniquité!

56. Sicut comes pœnitentiæ dolor est, ita lacrymæ testes doloris sunt. *Hom.* 50 *ex quinquag. Hom. post init. p.* 379, *A*, *t.* 10.

Si la douleur est la compagne du repentir, les larmes sont les témoins de la douleur.

57. Lacryma sancta motus illicitos extinguit, paradisum aperit, infernum claudit. *Pros.*

Une sainte larme éteint les passions, ouvre la porte du ciel et ferme celle de l'enfer

58. O felix lacryma, tu carnalem cogitationem extinguis, peccatorum morbum expellis, virus culpæ evomis.

O larme bénie, tu réprimes les pensées impures, tu dissipes la maladie du péché, et tu rejettes le poison de l'iniquité.

59. O felix tabula, o vitalis navicula, per quam naufragus redire potest ad portum salutis!

O heureuse planche, barque de vie, par toi le naufragé peut toucher au port du salut.

60. O aqua salutaris, per quam omne peccatum destruitur! o vita, per quam ad paradisum gradimur!

Eau salutaire, capable d'effacer tout péché; ô source de vie pour s'élever jusqu'au ciel!

S. Aug. 61. O spiritale conductum, per quod de invio ad viam transitur!

O guide spirituel, par lequel on passe de l'égarement dans la vie véritable !

62. O felix lavacrum lacrymarum, quod toties vales ad purgandum, quoties purgatione indiget cor humanum!

O bain salutaire où l'âme humaine peut se purifier aussi souvent qu'elle en a besoin!

63. Hæc est herba cœlestis illius fullonis, qua vestes servorum suorum deturpatas a sorde quotidie purgat.

C'est cette herbe salutaire du foulon qui sert chaque jour à nettoyer les vêtements souillés de ses serviteurs.

64. Hoc est cœleste nitrum, quod de rore divinæ gratiæ confectum, abstergit maculas peccatorum.

C'est ce nitre céleste qui, préparé avec la rosée de la grâce divine, efface les souillures des péchés.

65. Hoc est lixivium, quo interioris hominis caput optime abluitur. *Serm.* 2 *ad fratr. in eremo, post med. p.* 925, *B, t.* 10.

C'est cette lessive qui sert à laver la tête de l'homme intérieur.

66. Fieri non potest, ut filius lacrymarum pereat. *Lib.* 3 *Conf. c.* 12, *circa finem.*

L'enfant de tant de larmes ne peut pas périr.

S. Basil Mag. 67. Lacrymæ erumpentes, afflictionis copiam discutiunt. *Ep.* 69, *in princ. f.* 170, *p.* 2, *t.* 2, *edit. Paris.* 1550.

Les larmes, en s'épanchant, dissipent les plus grandes douleurs.

S. Basilius Seleuceus. 68. Peccatum lacrymis curatur, peccatum lamentis expurgatur, animæ illuvies oculorum fontibus extergitur. *Or.* 17, *sub fin. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 434, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Le péché se guérit par les larmes, se lave dans les gémissements ; les souillures de l'âme s'effacent avec l'eau qui coule des yeux.

S. Bern. 69. Lacrymæ pœnitentium vinum angelorum sunt, eo quod in illis vitæ odor, sapor gratiæ sit, indulgentiæ gustus, reconciliationis jucunditas, sanitas redeuntis innocentiæ, serenatæ suavitas conscientiæ. *Serm.* 30 *sup. Cant. post init. f.* 159, *col.* 3, *G.*

Les larmes des pénitents sont le vin des anges ; ils y trouvent une odeur de vie, une saveur de grâce, un goût de pardon, les charmes de la réconciliation, la santé de l'innocence retrouvée, la douceur d'une conscience purifiée.

70. Quid dulcius lacrymis charitatis? Flet charitas, sed ex amore, non ex mœrore : flet ex desiderio, flet cum flentibus. *Ibid. Serm.* 58, *circa finem, f.* 181, *col.* 1, *C.*

Quoi de plus doux que les larmes inspirées par la charité ? La charité pleure, mais ses larmes ont leur source dans l'amour et non dans le chagrin ; elle pleure de désir, elle pleure avec ceux qui pleurent.

71. Viri sancti in tribulatione, vel contritione vehementi, non solent parcere oculis. *Sup. Lamentation. Jierem. cap.* 2, *circa med. p.* 426, *col.* 6, *A, t.* 1. S. Bonav.

Les saints, au milieu de leurs tribulations, ou pénétrés d'une vive douleur, n'ont pas coutume de retenir leurs larmes.

72. Peccator es, melius est tibi lacrymas fundere quam perire. *Serm. de S. Catharina, circa med. p.* 291, *col.* 2, *t.* 3.

Etes-vous pécheur ? il vous vaut mieux verser des larmes que périr.

73. Quanto quisque sanctior est, et sancto desiderio plenior, tanto est in orando ejus fletus uberior. *Serm.* 5 *de uno Confess. et in ord.* 27, *ante med. p.* 334, *col.* 2, *t.* 3.

Plus une âme est sainte et remplie de saints désirs, plus ses larmes sont abondantes quand elle prie.

74. Vis amoris per lacrymas emanat ; et ideo ubi amor non est, lacryma cessat. *Tit.* 7 *Diætæ, c.* 3, *post med. p.* 311, *col.* 1, *A, t.* 6.

La force de l'amour éclate dans les larmes ; celui donc qui n'aime pas ne saurait en verser.

75. Lacryma {
Spiritum contritum lavat,
Ipsum devotum levat ;
Spiritum malignum necat,
Terram cordis irrigat,
Sitim sedat,
Orando efficaciter impetrat.
}
Ibid. etc.

Les larmes {
Purifient le cœur contrit,
Soulagent l'âme dévote,
Tuent le malin esprit,
Arrosent la terre du cœur,
Apaisent la soif,
Sont exaucées dans la prière
}

76. Flammam suggestionis extinguit citius aqua lacrymarum. *Ibid. circa fin. p.* 311, *col.* 1, *litt. C.*

Les larmes éteignent promptement le feu de la tentation.

77. Lacrymarum effusio peccatorum vulnera lavat et mundificat. *De sex Alis cherubim, ala* 2, *penna* 2, *p.* 644, *col.* 2, *D, t.* 7.

Les larmes lavent et purifient les plaies que le péché a faites.

78. Fletus cibus est animarum, corroboratio sensuum, absolutio peccatorum, refectio mentium, lavacrum culparum. *Sup. Ps.* 41, *post init. vers.* 3, *Fuerunt mihi lacrymæ, etc. fol.* 63, *col.* 1. Cassiodor.

Les larmes sont l'aliment des âmes, la force des sens, l'expiation des péchés, la réfection du cœur, le bain où l'on se purifie de toute faute.

79. Lacrymæ, quæ in conspectu Domini ponuntur, jucundæ sunt : quia non cruciant, sed a cruciatibus liberant. *Sup. Ps.* 55, *a med. vers.* 8, *Posui lacrymas meas, etc. fol.* 84, *col.* 1.

Les larmes versées devant Dieu sont douces; elles ne tourmentent pas, mais plutôt elles nous préservent des tourments.

yrill. Hier. 80. David pœnitens vindicabat lacrymis concupiscentem oculum. *Cathes. 2. post med. apud Bibl. Patr. t. 4. p. 400, col. 1, D, edit. Colon.* 1618.

David pénitent expiait par les larmes un regard de concupiscence.

ionysius Carthus. 81. O humilis lacryma, tua est potentia, tuum est regnum : tribunal judicis non vereris, accusatoribus effundentium te imponis silentium. *Pros.*

O humble larme, tu es puissante, tu règnes, tu ne crains pas le tribunal du souverain juge; qu'un pécheur t'ait répandue, et tu imposeras silence à ses accusateurs.

82. Non est qui te accedere vetet, nec vacua redis : magis affligis diabolum, quam infernale supplicium ; tu vincis Invincibilem, et ligas Omnipotentem. *Sup. Hymn. Quadrag. ad Vesperas, circa init. f.* 147, *E.*

Rien ne peut t'empêcher d'approcher du trône de Dieu, et tu ne reviens pas sans avoir été exaucée ; tu causes au démon plus de mal que les supplices de l'enfer ; tu triomphes de l'Invincible, tu enchaînes le Tout-Puissant.

S. Elig. 83. Magnus profectus est lacrymarum : plorando servus propitiatur domino, filius lacrymis mitigat patrem, et asperam matrem plorans mulcet parvulus. *Pros.*

Les larmes obtiennent un grand succès : en pleurant, le serviteur se rend son maître propice ; par ses gémissements, le fils apaise son père ; par ses pleurs, le petit enfant attendrit sa mère irritée.

84. Ita et peccator profusis fletibus removet iram Dei : Petrus enim trinam negationem lacrymis diluit. *Hom.* 11, *sub fin. apud Bibl. Patr. t.* 7, *p.* 248, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Voilà comment aussi le pécheur par ses larmes fléchit la colère de Dieu : Pierre n'expia-t-il point par les larmes son triple reniement?

85. Lavatur et mundus est, qui et præterita plangit, et flenda iterum non admittit. *Pros.*

Celui qui pleure ses fautes passées, et qui ne fait plus rien qui mérite d'être pleuré, est lavé et pur de toute souillure.

86. Lavatur et non est mundus, qui plangit quæ gessit, nec deserit ; et post lacrymas, ea quæ fleverat repetit. *Ibid. Hom.* 8, *post med. p.* 243, *col.* 1, *B.*

Celui qui pleure ses péchés passés et pèche encore est lavé, mais il n'est pas pur ; après avoir répandu des larmes, il revient aux iniquités qu'il avait pleurées.

Ephraem. 87. Ubi lacrymæ abundant, ibi cogitationes sordidæ non approximant. *Et hab. apud Bedam, t.* 7, *in suis Scintillis, c.* 6, *col.* 381.

Lorsqu'une âme répand des larmes abondantes, les pensées impures n'approchent pas d'elle.

Eus. Emiss. 88. Multo opus est fletu, multo gemitu, multo dolore cordis, ad sanandos ipsius cordis dolores. *Hom.* 5 *ad monach. ante med.*

Il faut bien des larmes, bien des gémissements et une grande douleur intérieure pour guérir les plaies du cœur.

89. Non potest sæculi convivis tam esse suavis cujuscunque liquoris per os et guttur ingurgitatio, quam est peregrinis Dei per natantes oculos, lacrymarum effusio. *In Annot. sup. Ps.* 41, *v.* 3, *p.* 370, *sect.* 1. Franc. Tit.

Que les convives du monde ne s'imaginent pas trouver jamais dans les liqueurs qu'ils absorbent autant de douceur que les enfants exilés de Dieu en trouvent dans les larmes qui coulent de leurs yeux.

90. Humilium fletus, magnus est concupiscentiæ carnalis interitus. *Ep.* 4 *ad Probam, cap.* 5, *in med.* S. Fulgent.

Les larmes de l'humilité éteignent la concupiscence de la chair.

91. Lacrymæ quæ ex compunctione cordis veniunt, et inimicum vincunt, et nobis donum lætitiæ triumphalis acquirunt. *Ibid.*

Les larmes qui ont leur source dans la componction du cœur triomphent des démons et nous obtiennent les joies de la victoire.

92. Lacrymæ pondera vocis habent : impetrant, non supplicant. *Sup. Judith, c.* 8, *col.* 1577, *A, t.* 1. Gloss. int.

Les larmes ont la vertu des paroles : elles obtiennent et ne supplient pas.

93. Lacrymæ consolantur, quibus crimina abluuntur. *Sup. Thren. c.* 3, *col.* 998, *D, t.* 4. Gloss. ord

Les larmes sont une consolation, car elles effacent les péchés.

94. Luctu suo anima pascitur, cum ad superna gaudia flendo sublevatur ; et intus quidem doloris sui gemitum tolerat, sed eo refectionis pabulum percipit, quo vis amoris per lacrymas emanat. *Lib.* 5 *Mor. c.* 7, *circa init. sup. illud, Job* 3, *Antequam comedam suspiro, col.* 137, *C, t.* 1. S Greg. Mag.

Les gémissements sont l'aliment de l'âme; par les pleurs elle s'élève vers les joies célestes. Intérieurement, il est vrai, elle sent la force de sa douleur ; mais elle y trouve une source de rafraîchissement d'autant plus vive, que l'amour qui lui fait verser des larmes est plus ardent.

95. Quo uberius culpa fletur, eo altior cognitio veritatis attingitur : quia ad videndum internum lumen, polluta dudum conscientia lacrymis baptizata renovatur. *Ibid. lib.* 27, *cap.* 12, *in fine, num.* 16, *col.* 914, *B.*

Plus on pleure ses péchés, plus on s'élève dans la vérité ; lorsque l'âme est souillée, les larmes sont un baptême où elle puise une nouvelle vie avec la lumière intérieure.

96. Quasi sus in lutosa aqua semetipsum volvit, qui dum fletibus suis vitæ munditiam subtrahit, ante Dei oculos sordidas etiam ipsas lacrymas facit. *Part.* 3 *Pastoral. c.* 1, *admon.* 31, *ab init. col.* 1310, *A.*

Semblable au pourceau qui se vautre dans un bourbier, tant qu'un pécheur ne rapporte pas ses larmes à ses iniquités, il rend ses pleurs mêmes impurs aux yeux de Dieu.

97. Lacryma fidelis quædam custos eorum S. Greg. Nyss.

est, qui veram quærunt virtutem. *De Vita Moysis, ante med. col.* 122, *B.*

Les larmes sont comme les gardiens fidèles de ceux qui cherchent la vraie vertu.

S. Hier. 98. O beata rerum commutatio! flevit, ut semper rideret. *Tom.* 1, *Ep.* 27 *ad Eustoch. post med. p.* 179, *B.*

O heureuse compensation! il a pleuré afin d'être toujours dans la joie.

Hugo a S. Victore. 99. Lacryma brevis est et clara, cito arescit, valida est, amara et falsa. *Lib.* 4 *de Propriet. rer. c.* 10, *in princ. p.* 308, *C, t.* 2.

Les larmes sont petites et claires, elles sèchent vite; elles sont puissantes, amères et fausses.

Hugo card. 100. Melius est aquas lacrymarum pro peccatis effundere, quam vinum lætitiæ de bonis factis potare. *Sup. Eccl. c.* 7, *f.* 88, *col.* 4, *t.* 3.

Il vaut mieux répandre l'eau des larmes pour ses péchés que boire le vin de la joie pour ses belles actions.

S. Isidore III. 101. Lacrymæ quanto amariores sunt pœnitenti, tanto dulciores sunt indulgenti. *Sup. Ps.* 6, *post med. v.* 6, *f.* 110, *col.* 2.

Plus les larmes sont amères pour le pénitent, plus elles sont agréables à celui qui fait miséricorde.

S. Jean Chr. 102. Sicut de magno gaudio fletus sæpe procedit: ita de magno fletu sæpe nascitur gaudium. *Serm.* 1 *dom.* 3 *Adv. circa med. fol.* 7, *col.* 2.

De même qu'une grande joie est souvent une cause de pleurs, ainsi beaucoup de larmes sont souvent une source de joie.

103. Charitatis fletus, quolibet risu, quolibet solatio sunt amœniores. *Hom.* 32 *sup.* 1 *Cor. post med. col.* 580, *D, t.* 4.

Les larmes excitées par la charité sont plus douces que toutes les joies et que toutes les consolations.

104. Non sic quemquam risus delectat, sicut pro caris lacrymæ effusæ. *Ibid.*

On ne trouve jamais autant de plaisir à rire qu'à pleurer pour ceux qu'on aime.

105. Lacrymas amantum siste, velut intolerabile quiddam dolebunt. *Ibid.*

Empêchez de pleurer ceux qui aiment, et ils éprouveront comme une douleur insupportable.

106. Nihil jucundius oculis illacrymantibus: peccata expurgant lacrymæ, faciem formosam ac venustam exhibent. *Hom.* 12 *sup. Ep. ad Coloss. circa med. col.* 1315, *D, t.* 4.

Rien n'est plus beau que les yeux d'un pécheur qui pleure; les larmes effacent ses iniquités et répandent sur son visage des rayons de grâce et de beauté.

107. Magnus est lapsus tuus, major sit lacrymarum tuarum torrens: unde peccatum processit, oriatur fons medicinæ. *Hom.* 22 *ad popul. Antioch. post med. col.* 207, *A, t.* 5.

Votre chute est grande, que vos yeux versent un plus grand torrent de larmes; que la source de votre péché soit aussi la source de votre remède.

108. Magnus profectus est lacrymarum, ut plorando servus propitiet dominum, filius lacrymis mitiget patrem, et parvulus asperam matrem plorans mulceat. *In Serm. de Pœnit. post med. col.* 903, *B, t.* 5. S. Jean Chr.

Les larmes ont une grande vertu: en pleurant, le serviteur touche son maître; par ses pleurs, le fils apaise son père; par ses gémissements, le petit enfant attendrit sa mère irritée.

109. Lacrymæ sunt, quæ radunt rudera, et sanant vulnera. *Ibid.*

Ce sont les larmes qui purifient les plaies et qui guérissent les blessures.

110. Lacrymæ sunt, quæ pœnitentiam armant, indulgentiam provocant, cœlum pulsant, crimina delent, et conscientiam degravant. *Ibid.*

Ce sont les larmes qui arment la pénitence, attirent le pardon, touchent le ciel, effacent les péchés et déchargent la conscience.

111. Rogum peccatorum jam extinguimus, non aquis multis, sed parvis cum lacrymis. *Hom.* 5 *de Pœnit. post med. col.* 865, *C, t.* 5.

Pour éteindre le brasier destiné au pécheur, nous n'avons pas besoin de beaucoup d'eau; quelques larmes suffisent.

112. Lacrymæ de corde prodeuntes tantæ sunt efficaciæ, quod Deo imperant, ut omnia dimittat, eumque mitigant quantumcunque prius fuerit succensus. *Sermon. de quærendo Dom. post med. part.* 4. Joan. Gers.

Les larmes qui partent du cœur sont d'une telle efficacité, qu'elles forcent Dieu à nous pardonner tous nos péchés, et qu'elles le fléchissent, si violente que soit sa colère.

113. Magna est utilitas lacrymarum: quia nullum est tam grave peccatum, quod contritio lacrymis non deleat comitata. *Lib.* 1, *Hom.* 14 *ad monach. post med. p.* 471, *col.* 2. Joan. Trith.

Les larmes sont bien salutaires; il n'y a pas de péché si grave que la contrition n'efface par les larmes.

114. Qui veras lacrymas indesinenter fundit, et tamen peccare non desinit; hic lamentum habet, sed mundationem non habet. *Et habet. apud Bed. t.* 7, *in suis Scint. p.* 380. S. Isidorus Hispal.

Celui qui répand sans cesse des larmes véritables, sans cependant cesser de pécher, se lamente, il est vrai, mais il ne se purifie pas.

115. Esto tantum pronus ad lamenta, quantum fuisti pronus ad culpam. *Ibid*

Soyez aussi prompt à pleurer que vous l'avez été à pécher.

116. Si desunt exteriores lacrymæ, non desint interiores: sine illis potes placere Deo, sine his non potes. *In Can. vitæ spirit. c.* 4, *post init.* Ludov. Blos.

Si vous ne versez pas des larmes extérieures, versez des larmes intérieures; sans les premières vous pouvez plaire à Dieu, sans les autres vous ne le pouvez pas.

117. Si desunt tibi lacrymæ oculorum, plo-

Blos. ret cor ; et pro lacrymis quas non habes, offer Deo Patri lacrymas Christi. *In Speculo spirit. c.* 10, *post med.*

Si vos yeux ne peuvent pas pleurer, que votre cœur pleure ; et à la place des larmes que vous n'avez pas, offrez à Dieu le Père les larmes de Jésus-Christ.

118. Lacrymæ verecundiæ consulunt pariter et saluti ; nec erubescunt in petendo, et impetrant in rogando. *Hom.* 3 *de Pœnit. Petri, in medio, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1. *pag.* 21, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Les larmes épargnent notre honte et ménagent notre salut ; elles n'ont pas la honte de demander, et elles ont la vertu d'obtenir.

Maximus Taur. 119. Utiliores lacrymarum preces sunt, quam sermonum : quia sermo in precando forte fallit, lacryma omnino non fallit ; sermo interdum non totum profert negotium, lacryma semper totum prodit affectum. *Ibid.*

Pour demander, les larmes valent mieux que les discours : une supplique peut quelquefois tromper, mais les larmes, jamais ; d'autres fois les paroles n'exposent pas toute l'affaire, mais les larmes expriment tout le sentiment qu'on éprouve.

120. Videte quantum fletus profuerit Petro : antequam fleret, lapsus est ; posteaquam flevit, electus est. Et qui ante lacrymas prævaricator extitit, post lacrymas pastor assumptus est ; et alios regendos accepit, qui prius seipsum non rexit. *Ibid. in calce, p.* 22, *col.* 1, *B.*

Voyez comme les larmes ont servi à Pierre : avant de pleurer il est tombé ; après avoir pleuré, il a été choisi. Celui qui, avant de verser des larmes, avait été un prévaricateur, après en avoir versé d'abondantes, fut élevé à la dignité de pasteur ; celui qui n'avait pas su se conduire lui-même fut chargé de gouverner les autres.

S. Nilus. 121. Nunquam pauperem despicias lacrymantem, ne contra despiciatur orationis tuæ lacryma. *Parœnes.* 158, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Ne méprisez jamais le pauvre qui pleure, de peur que vos prières mêlées de larmes ne soient rejetées.

122. Balneum bonum est animæ, orationis lacryma. *Ibid. parœnes.* 195. *etc.*

La prière faite avec larmes est un bain salutaire pour l'âme.

P. Cellens. 123. Lacryma
Remollit aspera,
Rigida recurvat,
Humectat arida,
Sterilia fœcundat,
Sordida lavat,
Decorat fœda,
Suscitat emortua,
Reserat clausa,
Prohibita accelerat,
Intemperata temperat. *De Panibus, cap.* 12, *circa init. pag.* 653, *col.* 2, *G. edit. Colon.* 1618.

Une larme
Ramollit ce qui est dur,
Recourbe ce qui est tendu,
Humecte ce qui est aride,
Fertilise ce qui est stérile ;
Lave ce qui est souillé ;
Embellit ce qui est laid,
Ressuscite ce qui est mort,
Ouvre ce qui est fermé,
Hâte ce qui est retardé,
Modère ce qui est immodéré.

Petr. Cellens. 124. Lacryma
Portas refringit inferi,
Carbones extinguit ferreæ fornacis,
Vincit Invincibilem,
Ligat Omnipotentem,
Naufragium est vitiorum portusque naufragatorum. *Ibid.*

Une larme
Brise les portes de l'enfer,
Éteint les charbons de cette fournaise d'airain,
Triomphe de l'Invincible,
Enchaîne le Tout-Puissant,
Est le naufrage des vices et le port des naufragés.

125. Satan tolerabilius sustinet flammam suam, quam peccatoris lacrymam ; acriusque contriti cordis lacryma, quam flamma infernalis incendii torquetur. *Ibid.*

L'enfer est un supplice plus supportable pour Satan que les larmes du pécheur, et les larmes d'un cœur contrit le tourmentent plus cruellement que les flammes de l'enfer.

126. Sterilis est omnis effusio lacrymarum, quæ non effunditur propter regnum cœlorum. *Ibid. in med. p.* 654. *col.* 1. *C.*

Toute larme reste stérile lorsqu'elle n'est pas répandue en vue du royaume céleste.

127. Lacrymarum madlor animam ab omni labe purificat, et ad proferenda virtutum germina cordis arva fœcundat. *Opusc.* 13, *c.* 12, *post init. p.* 517, *col.* 2, *A*, *t.* 5. S. P. Dam.

Les larmes purifient l'âme de tout péché et disposent la terre du cœur à produire les fruits de toutes les vertus.

128. Lacrymæ quæ a Deo sunt, divinæ exauditionis tribunal fiducialiter adeunt, et impetrantes præsto quod petunt, de peccatorum certa remissione confidunt. *Ibid.*

Les larmes dont Dieu est l'objet paraissent avec confiance devant le tribunal de la divine miséricorde, et assurent à celui qui les répand la rémission de ses péchés

129. Lacrymæ sunt in fœderanda inter Deum et homines pace sequestres. *Ibid.*

Les larmes sont les médiatrices de la paix entre Dieu et l'homme.

130. Lacrymantes oculi diabolum terrent, et sic lacrymarum erumpentium expavet impetum ac si procellosi nimbi grandinem, vel furentium undique ventorum effugiat tempestatem. *Ibid. in fine. p.* 518, *col.* 1, *C*, *t.* 3.

Le démon a peur des yeux qui pleurent ; il redoute les larmes, comme si c'était une grêle épouvantable ou une tempête furieuse.

Theophylact. **131.** Absque compassione et lacrymis esse, bestiarum est : multum autem lacrymari, plorare et contristari, mulierum. *Super Joan. c.* 11, *in illud, Vidit eam plorantem, etc. pag.* 355, *A.*

N'avoir ni larmes ni compassion, c'est le propre des bêtes ; mais pleurer, se désoler et s'affliger à l'excès, c'est le propre des femmes.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. **132.** Lacrymæ, quas mœrendo emittimus, calidæ sunt ; quas oculis laborando, frigidæ : quia frigidum incoctum crudumque est, calidum concoctum. *Sect.* 31 *Problem. quæst.* 24, *tom.* 2.

Les larmes que le chagrin nous fait verser sont chaudes, et celles que le mal aux yeux fait couler sont froides : ce qui est froid, en effet, n'est pas cuit et est encore cru, ce qui est chaud a été cuit.

133. Cum lacryma cruda eorum sit, qui valetudine oculorum laborant, non immerito frigida est. *Ibid.*

Puisque les larmes de celui qui a mal aux yeux sont crues, c'est avec raison qu'on les dit froides.

Cicero. **134.** Nihil lacryma citius arescit. *Lib.* 2 *de Arte Rhetor. ad Herenn. in fine,*

Rien ne sèche plus vite que les larmes.

135. Quid etiam est fletu muliebri viro turpius ? *Lib.* 2 *Tusc. Quæst. post med. t.* 4.

Qu'y a-t-il pour un homme de plus honteux que de pleurer comme une femme ?

Seneca. **136.** Plerumque omnis dolor per lacrymas effluit. *Lib.* 5 *Controvers.* 30, *ante med. pag.* 227, *t.* 1.

Souvent la douleur se répand en larmes.

137. Lacryma est indicium inoptatæ rei. *Lib.* 2 *Declamat. controv.* 67, *circa med. p.* 325, *tom.* 1.

Les larmes sont la preuve d'un fâcheux événement

138. Lacrymæ pignora sunt nolentium, et repugnantis animi vultus index. *Pros.*

Les larmes sont le témoignage d'un cœur qui résiste et l'indice d'un sentiment de répugnance.

139. Nemo unquam quod cupit, deflet : lacrymæ coacti doloris intra præcordia, et intolerabilis silentii eruptio. *Ibid.*

Personne ne pleure quand une chose lui arrive à souhait ; les larmes sont le signe d'une douleur concentrée intérieurement, le moyen de rompre un silence insupportable.

140. Plerique lacrymas fundunt, ut ostendant ; et toties siccos oculos habent, quoties spectator deest : turpe judicantes non flere, cum omnes faciant. *De Tranquillit. animi, cap.* 15, *ante med. p.* 535, *t.* 1.

Plusieurs versent des larmes par ostentation, et leurs yeux restent secs chaque fois qu'ils sont sans témoins ; ils pensent qu'il serait honteux de ne pas pleurer lorsque tous les autres le font.

Seneca. **141.** Pro amicis lacrymandum est, non plorandum : per lacrymas argumenta desiderii quærimus, et dolorem non sequimur, sed ostendimus ; nec ergo sicci sint oculi, nec fluant. *Epist.* 63, *circa init. p.* 636, *t.* 2.

Il faut pleurer sur nos amis, mais non pousser des cris : par les larmes nous donnons un témoignage de nos regrets, et nous prouvons notre douleur sans être vaincus par elle. Que vos yeux donc ne restent pas secs, mais qu'ils ne se répandent pas en torrents.

LÆSIO (OFFENSE, TORT).

DIVISIO.

Hugo card. Læsio triplex est :
- Propriæ conscientiæ,
- Alterius conscientiæ,
- Famæ. *Super. Psalm.* 48, *f.* 126, *col.* 4, *t.* 2.

On porte tort à trois choses :
- A sa propre conscience,
- A celle d'autrui,
- A la réputation.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. **1.** Nemo certe debet lædere, qui sibi consulit. *Lib.* 5, *Epist.* 29 *ad Theod. imperat. ante finem, col.* 564, *A, t.* 3.

Quiconque s'aime soi-même ne doit pas offenser les autres.

2. Non hæc sola est forma justitiæ, ut non lædas eum, qui te non læserit ; sed etiam illa, ut etiam ei remittas, qui et læserit. *Lib.* 10, *Ep.* 82 *ad Vercellens. Eccl. post med. col.* 666, *D, tom.* 3.

La justice ne veut pas seulement que vous ne fassiez aucun tort à celui qui ne vous en fait pas, mais même que vous pardonniez à celui qui vous offense.

3. Si te non læsit frater, obsequium meretur, ut diligas : quod si forsitan læsit, magis obsequium meretur, ut vincas. *Serm.* 10, *in princ. col.* 699, *C, t.* 3.

Si votre frère ne vous fait pas de tort, il mérite que vous l'aimiez ; s'il lui arrive de vous offenser, il mérite davantage que vous cherchiez à le gagner.

S. Antonin **4.** Lædit homo alterum quatuor modis :
- Per homicidium,
- Per adulterium,
- Per furtum,
- Per falsum testimonium. *Part.* 1, *tit.* 14, *cap.* 5, § 9, *f.* 201, *col.* 4.

On peut nuire au prochain de quatre manières :
- Par l'homicide,
- Par l'adultère,
- Par le vol,
- Par le faux témoignage.

5. Quanto persona offensa est dignior, tanto gravior est offensio. *Part.* 4, *tit.* 14, *c.* 5, § 1, *paulo ante med. f.* 222, *col.* 3.

Plus la personne offensée est élevée en dignité, plus l'offense est grave.

Ant. abb. 6. Quicunque in proximum peccaverit, in semetipsum delinquit; et qui malefecerit proximo, semetipsum efficit malum. *Ep.* 2 *ad fratr. a med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 25, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618.

Si vous péchez contre le prochain, vous péchez contre vous-même, et si vous lui faites du mal, vous vous nuisez à vous-même.

S. Aug. 7. Qui alterum lædere conatur extrinsecus, se vastat intrinsecus: lædit enim animum suum, qui odit alterum. *De Verb. Dom. Serm.* 16, *post init. p.* 46, *C*, *t.* 10.

Celui qui travaille à blesser le prochain extérieurement se fait du tort à lui-même au-dedans, car on se blesse soi-même en détestant les autres.

8. Quia aliquis te læsit, vis et tu lædere: qui te læsit sua iracundia, tu illum vince tua patientia: qui te læsit sua avaritia, vince illum tua misericordia. *Serm.* 73 *ad fratr. in eremo, post init. p.* 1015, *B*, *t.* 10.

Parce qu'un autre vous a offensé, vous voulez lui faire du mal: s'il vous a offensé par sa colère, triomphez de lui par votre patience; s'il vous a offensé par son avarice, gagnez-le par votre miséricorde.

9. Homo es, homo est; lædere voluit, lædere vis: ecce duo mali estis. *Ibid. post med. p.* 1016, *C*.

Vous êtes homme, il est homme; il a voulu vous faire du mal, vous voulez lui en faire: vous êtes deux méchants.

S. Basil. Mag. 10. Difficile factu est, et multa diligentia opus habet, neque in parva, neque in majori re proximum lædere. *Super Ps.* 14, *conc.* 3, *post med. v.* 4, *p.* 74, *t.* 1.

Il est bien difficile, sans une grande attention, de ne pas nuire au prochain, soit dans une petite chose, soit dans une plus importante.

S. Bern. 11. Cum quis alterum læserit, moveatur miseratio, moveatur et indignatio tua: alteram læso, alteram lædenti debes. *Lib.* 3 *de Consid. ad Eugen. pap. ante med. f.* 278, *col.* 4, *K*.

Quand un homme en offense un autre, il faut que votre pitié et votre indignation soient excitées à la fois, l'une envers l'offensé, l'autre contre l'offenseur.

12. Magnæ virtutis est, si non lædas a quo læsus es: magnæ fortitudinis est, si etiam læsus dimittas. *Serm.* 40 *ad sororem, in fine, fol.* 91, *col.* 2, *F*.

Vous avez une grande vertu, si vous ne rendez pas à autrui le mal qu'on vous a fait; vous avez une grande force, si vous allez jusqu'à pardonner à celui qui vous a offensé.

S. Bonav. 13. Si is qui læsus est, frustra orat, nisi indulserit: quomodo putas oratis, qui læsus non est, si ipse per injustitiam alios lædit et gravat? *Sup. Luc. c.* 11, *in illud, Sicut dimittimus, etc. p.* 137, *col.* 2, *D*, *t.* 2.

Si vos prières sont vaines jusqu'à ce que vous ayez pardonné à celui qui vous a offensé, que sera, je vous le demande, la prière de celui qui, sans avoir été offensé, nuit injustement aux autres et les accable?

14. Creaturæ, quæ lædunt homines, lædere cœperunt propter peccatum. *Serm.* 4 *dom.* 11 S. Bonav.
post Pent. post init. p. 174, *col.* 1, *t.* 3.

Les créatures nuisibles à l'homme ont commencé à le devenir à cause du péché.

15. Nullus malus lædit alium in persona, nisi prius lædatur in conscientia. *Serm.* 4 *dom.* 21 *post Pent. ante med. p.* 204, *col.* 2, *t.* 3.

Il n'est pas un méchant qui blesse son frère dans sa personne sans se blesser lui-même dans sa conscience.

16. Qui nocetur aut injuriatur, et voluntarie parcit proximo, hic secundum naturam Christi est: qui autem nec lædit, nec læditur, secundum naturam Adæ est: qui lædit aut injuriatur, hic secundum naturam diaboli est. *Lib.* 1 *Pharetræ, c.* 49, *in fine, p.* 126, *col.* 2, *A*, *t.* 6.

Celui qui, après une injustice ou une offense contre sa personne, pardonne volontiers à son frère, agit en disciple de Jésus-Christ; celui qui ne porte aucun tort à personne, ni n'en reçoit, agit en homme issu d'Adam; et celui qui commet une offense ou une injustice agit en esclave du démon.

17. Magna impietas est in Deum, lædere ho- S. Clem. pap.
minem: omne ergo quod ipse pati non vis, cum facis alii, imaginem Dei iniquis injuriis fœdas. *Lib.* 5 *Recognit. f.* 100, *p.* 1.

C'est gravement offenser Dieu que de faire tort à un homme. Lors donc que vous faites à votre frère ce que vous ne voudriez pas supporter, vous souillez par vos injustices l'image de Dieu.

18. Melius est omnia corporea perire cum S. Doroth.
corpore, quam in re quavis minima lædi animam. *Doctr.* 24, *ante finem, apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 799, *col.* 2, *G*, *edit. Colon.* 1618.

Mieux vaut que tous les biens temporels périssent avec le corps que de nuire à l'âme dans la plus petite chose.

19. Nemo miser putetur qui in fide, vel in S. Eus. Emiss.
animi virtute non læditur. *Hom. in Litaniis, in fine, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Colon.* 1618.

Ne regardez pas un homme comme malheureux, s'il n'a failli ni dans la foi, ni dans la vertu.

20. Vere utilius est, innoxium pœna gravis- Gloss. ord.
sima vitam finire, quam lædendo fratrem mortem mereri perpetuam. *Sup. Luc. cap.* 17, *col.* 925, *B*, *t.* 5.

Il vaut mieux mourir innocent au milieu des plus cruels tourments que de mériter la mort éternelle en portant tort au prochain.

21. Tanta est offensa, quantus ille qui offenditur. *Sup. Ps.* 129, *col.* 1460, *F*, *t.* 3, *Moral.*

La gravité d'une offense se mesure sur la dignité de celui qui est offensé.

22. Læsus in præsenti se ulcisci non deside- S. Greg. Mag.
rat, qui etiam tolerans parci optat: sed tamen juste vindicari omnia extremo judicio non ignorat. *Part.* 3 *Pastor. c.* 1, *admonit.* 10, *prope med. col.* 1267, *B*, *t.* 1.

L'offensé ne désire pas se venger lui-même en ce monde quand il fait des vœux pour que son offenseur soit épargné, mais il n'ignore pas qu'au dernier jour du jugement toute offense sera justement vengée.

S. Gregorius Thaumat. 23. Is qui injuste læsus est, Deum auxiliatorem ac vindicem habet. *Sup. Eccl. c.* 3, *in med. apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Celui qui a été injustement traité a Dieu pour soutien et pour juge.

S. Hier. 24. Sæpe lædunt alii, quos lædere læsus non audet. *Ep.* 16 *ad Theophil. circa med. p.* 185, *litt. A.*

Souvent d'autres font à celui qui vous a offensé le mal que vous n'osez pas lui rendre.

25. Nihil tam contrarium, nihil tam execrabile Deo, quam aliquem lædere velle. *Tom.* 4, *Ep.* 14 *ad Mauritii filiam, ante fin. p.* 92, *C.*

Rien n'est si odieux, si abominable devant le Seigneur que de vouloir offenser quelqu'un.

26. Etiamsi non lædamus, et tamen non ædificamus; mali verbi nobis luenda est pœna. *Lib.* 2 *sup. Ephes. c.* 4, *in fine, p.* 228, *litt. C, tom.* 9.

Quoique nous ne scandalisions pas, si nous n'édifions pas, nous aurons à expier une mauvaise parole.

27. Omnis læsio tribulatio est. *Sup.* 2 *ad Cor. c.* 6, *in illud, In tribulationibus, p.* 334, *B, tom.* 9.

Toute offense est une tribulation.

Hugo card. 28. Justus læsus non desiderat se ulcisci, sed vindictam Deo reservat. *Sup. Prov. c.* 29, *fol.* 63, *col.* 1, *t.* 3.

Le juste, s'il est offensé, ne désire pas se venger; il réserve à Dieu la vengeance.

29. Magnum tormentum est diabolo a læsione hominis cessare : quia tanto gravius dimittit, quanto diutius possedit. *Sup. Marcum, c.* 1, *f.* 92, *col.* 3, *t.* 6.

C'est un grand tourment pour le démon d'avoir à cesser de nuire à un homme; il le quitte avec d'autant plus de peine qu'il l'a possédé plus longtemps.

Joan. Cass. 30. Si rationem diligenter discutias, lædi ab homine, quamvis malignante, non poteris, si ipse impacifico adversum te corde non dimices. *Pros.*

En raisonnant avec soin, vous verriez que vous ne pourriez pas être offensé par un homme, quelle que fût sa malice, si vous n'opposez pas contre vous-même un cœur impatient.

21. Si autem læderis, non est vitium impugnationis alienæ, sed impatientiæ tuæ.

Or, si vous êtes atteint par l'offense, ce n'est pas le fait de votre frère, c'est la faute de votre impatience.

32. Sicut gravis ac solidus cibus, sano utilis est : ita perniciosus ægrotanti ; non autem lædere sumentem potest, nisi ei ad lædendum vires abjecerit percipientis infirmitas. *Coll.* 18 *abb. Piammonis, c.* 16, *circa med. p.* 742.

Si une nourriture solide et substantielle est utile à celui qui se porte bien, elle est funeste au malade; mais elle ne peut faire du mal à celui qui la prend, qu'autant qu'elle lui donne des forces pour nuire aux autres.

33. Ille vere male affligitur, qui proximo suo negotium facit. *Hom.* 19 *sup. Gen. ante finem, col.* 139, *A, t.* 1. S. Joan. Chr.

Celui-là est vraiment affligé mal à propos, qui fait l'affaire des autres.

34. Prudens atque vigil non offenditur, etiam in media civitate vivens. *Ibid. Hom.* 43, *post init. col.* 354, *D.*

Un homme prudent et vigilant n'est pas offensé, vivrait-il au milieu d'une cité.

35. Tu tecum expende, ubi cœperis eum qui te læsit, multo esse majus ac lucrosius parcere, quam perdere. *Hom* 2 *de David et Saule, ante med. col.* 617, *C, t.* 1.

Dès que vous avez surpris un homme vous faisant du tort, examinez en vous-même s'il n'est pas mieux et plus utile de lui pardonner que de le perdre.

36. Nihil ita lædentes coercet, ut patientia modestiaque læsorum. *Pros.*

Rien ne corrige autant ceux qui font du mal à quelqu'un que de les supporter avec patience et modestie.

37. Ultionis enim exactio lædentes læsosque confundit, ac deteriores facit. *Hom.* 18 *sup. Matth. oper. perf. post init. col.* 178, *D, tom.* 2.

Car la vengeance confond l'offensé avec l'offenseur et les rend pires tous deux.

38. Non ubique victoria quærenda est : qui enim lædit, superare læsum videtur, sed perniciosa sibi victoria superat. *Pros.*

Il ne faut pas chercher des deux côtés la victoire; car celui qui offense son frère semble avoir le dessus sur lui, mais sa victoire lui est funeste.

39. Læsus si magno animo perfert, quamquam victus videatur, coronam tamen splendidam victoriæ adeptus est. *Ibid. Hom.* 85, *ante finem, col.* 682, *B.*

Si celui qui a reçu l'offense la supporte avec courage, bien qu'il paraisse vaincu, il a acquis la brillante couronne de la victoire.

40. Qui prava multorum opinione (cum bonus ipse sit) lædi videtur, nunquam profecto inde fiet, ut talis non sit, qualis est. *Ibid. Hom.* 88, *in fine, col.* 700, *D.*

Celui qui, étant homme de bien, paraît atteint par la mauvaise opinion d'un grand nombre, ne cessera pas certainement d'être ce qu'il est.

41. Talis est consuetudo omnium malignorum, quando aliquem in occulto gravius lædere volunt, ut humilitatem sibi, et amicitias fingant. *Hom.* 2 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 746, *B, t.* 2.

Tous les méchants, lorsqu'ils veulent en secret nuire davantage à quelqu'un, ont coutume d'affecter un air d'humilité et d'amitié.

42. Si tantummodo non lædas eum, qui te læsit, avertas te tamen ab eo, nec libenter eum videas, manet sine dubio vulnus in pectore, et

Joan. Chr. dolor augescit in corde. *Lib.* 1 *de Compunct. cordis, ante med. col.* 573, *C, t.* 5.

Si vous vous contentez de ne pas nuire à celui qui vous a fait du mal, mais que vous l'évitiez et que vous ayez de la peine à le voir, vous sentez encore certainement la blessure qu'il vous a faite, et la douleur empire dans votre cœur.

43. Si quis læditur, a semetipso læditur, nec ab ullo alio : etiamsi innumeri sint qui noceant, et si omnes qui terram et mare habitant, conveniant ad nocendum, nocere nequaquam poterunt ei, qui a semetipso non læditur. *Hom. Quod nemo læditur, in fine, c.* 769, *B, t.* 5.

Si quelqu'un est blessé, c'est par lui-même, et nullement par un autre; lors même que les méchants qui cherchent à vous faire du mal seraient innombrables, tous ceux qui vivent sur la terre et qui parcourent les mers se réuniraient-ils pour vous nuire, ils n'y réussiront jamais, si vous ne vous faites pas de mal à vous-même.

44. Læsit te quispiam? tu illum beneficiis refove, et magnum quid fecisti. *Hom.* 3 *sup.* 1 *Tim. in fine Moral. col.* 1448, *C, t.* 4.

Quelqu'un vous a-t-il offensé? comblez-le de vos bienfaits, et vous aurez fait une belle action.

45. Si aliquem læseris, etiam ipse læderis : si autem læsus fueris, tunc nequaquam læderis. *Hom.* 25 *sup. Ep. ad Hebr. in Moral. post init. col.* 1815, *D, t.* 4.

Si vous nuisez à quelqu'un, vous nuisez aussi à vous-même; mais si un autre vous nuit, alors vous n'avez pas le moindre mal.

46. Christianum fidelem in anima nemo lædere potest, nec ipse diabolus. *Hom.* 21 *ad populum Antioch. ante med. col.* 190, *D, t.* 5.

Personne, pas même le démon, ne peut blesser l'âme du chrétien fidèle.

47. Illi soli læduntur, qui lædunt ; et nulli alii nocet noxa quam cæteris inferunt, nisi ipsis qui inferunt. *Hom. Quod nemo læditur, etc. ante med. col.* 755, *C, t.* 5.

Ceux qui blessent sont les seuls blessés; le mal qu'ils font à autrui ne retombe que sur eux-mêmes.

S. Isidorus Hispal. 48. Raro læditur homo ab extraneis, si sui eum non lædant. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 26, *sent.* 3, *p.* 676, *col.* 2.

Il est rare qu'un homme soit blessé par les étrangers, si les siens ne le blessent pas.

49. Magna est virtus, si non lædas a quo læsus fueris : magna est fortitudo, si etiam læsus remittas : magna est gloria, si quem possis lædere, parcas. *Lib. de Synon. c.* 7, *ante med.*

Vous avez une grande vertu, si vous ne faites pas du mal à celui qui vous en fait; vous avez une grande force, si vous lui pardonnez; c'est pour vous une grande gloire de lui faire grâce lorsque vous pourriez vous venger.

S. Isidorus Pelus. 50. Malum inferre miserius est, quam malo affici. *Lib.* 2, *Ep.* 257 *ad Eutonium diacon. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Coloniæ* 1618.

C'est un plus grand malheur de faire le mal que d'en être accablé.

51. In homine (quia fragilis est) læsio invenitur : irritat enim læsio dolorem, et dolor facit ultionis cupiditatem. *De Ira Dei, c.* 17, *ante finem, p.* 356. Lact. Firm.

L'homme est sujet aux offenses, parce qu'il est fragile; l'offense aigrit la douleur, et la douleur fait naître le désir de la vengeance.

52. Non indigneris hominibus, qui te lædunt ; sed eos divinæ dispensationis satellites esse agnosce, eos dilige, et Deo gratias age. *In Canon. vitæ spirit. c.* 9, *in med.* Ludov. Blos

Ne soyez pas indigné contre ceux qui vous ont fait du mal ; regardez-les comme les instruments de la divine Providence, aimez-les et remerciez Dieu.

53. Semper offendunt bona malos, pia impios, sancta profanos. *Serm.* 32, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *p.* 685, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618. S. Petr. Chr.

Le bien scandalise toujours les méchants, la piété scandalise les impies, les choses saintes scandalisent les mondains.

54. Læsi non lædamus, et benefaciamus lædentibus : magnum quidem ultra hominem est, asperitatem verborum et verberum, non solum pati, sed et non reddere : illud vero majus est et divinum quiddam sapit, lædentibus benefacere. *Serm.* 47 *de Exaltatione S. Crucis, ante finem, p.* 259, *col.* 1, *C, t.* 2. S. Petr. Dam.

Si quelqu'un nous fait du mal, ne le lui rendons pas; au contraire, faisons-lui du bien. C'est en effet quelque chose de grand, de surhumain, de savoir souffrir les paroles injurieuses et les coups sans se venger; mais il y a quelque chose de plus grand, presque de divin, à rendre le bien pour le mal.

55. Mitis læsus veniam petit, et benefacit lædentibus. *Serm.* 55 *in festo omn. Sanct. ante med. p.* 279, *col.* 2, *A, t.* 2.

Un homme doux, si on le blesse, demande grâce et rend le bien pour le mal.

56. Stultus est, qui lædit, et ignorat quod facit : quia se lædit, et eidem qui lædit obsequium præbet. *Part.* 2 *sup. Cant. c.* 19, *post med. p.* 186, *col.* 1, *A.* Richard. a S. Victore.

Celui qui nuit à d'autres sans savoir ce qu'il fait est un sot; il se fait du mal à lui-même, et il rend service à ceux qu'il offense.

57. Læditur scelere personali, causa cunctorum. *Lib.* 6 *de Gubern. Dei, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 346, *col.* 1, *litt. C, edit. Colon.* 1618. Salvianus.

Le crime d'un seul blesse la cause de tous.

58. Nihil leve æstimetur, quo Deus læditur. *Ibid. a med. p.* 349, *col.* 2, *G.*

Ne regardons jamais comme peu de chose ce qui peut offenser Dieu.

59. Non penitus Dominum suum lædit, cui propitiatio reservatur. *Ibid. lib.* 7, *pag.* 353, *col.* 1, *C.*

Celui-là n'offense pas Dieu très-gravement, pour qui est réservée la miséricorde.

Salvianus.

60. Cum servus Dei a quoquam læditur, majestas divina violatur. *Pros.*

Lorsqu'on offense un serviteur de Dieu, on outrage la majesté divine.

61. Ne quis ergo cum lædit, Dei servum hominem tantum a se lædi arbitretur; cum absque dubio injuriis servorum Dei, Dei admisceatur injuria. *Ibid. lib.* 8, *circa med. pag.* 360, *col.* 1, *D.*

Si donc on offense les serviteurs de Dieu, qu'on ne s'imagine pas offenser seulement des hommes, car l'injure qu'on leur fait atteint aussi le Seigneur.

62. Odium quod corpus lædit, non lædit animam : quia læso corpore, anima extra damnum est, et passionibus carnium, beatitudo spirituum non interpolatur. *Ibid. lib.* 2 *ad Eccl. catholic. in fine*, *p.* 372, *col.* 2, *E.*

La haine qui persécute votre corps ne peut atteindre votre âme : si votre corps, en effet, est maltraité, votre âme est à l'abri de tous les coups, et vos souffrances corporelles ne sauraient arrêter le cours de vos joies spirituelles.

Tertullian.

63. Cum quis te lædit, ut doleas sciat, quia fructus lædentis in dolore læsi est. Ergo cum fructum ejus everteris non dolendo, ipse doleat necesse est amissione fructus sui. *Pros.*

Quand un homme vous offense pour vous affliger, qu'il sache bien que l'offense sera son chagrin. Donc, après l'avoir empêché d'atteindre son but en ne vous affligeant pas, il faudra bien qu'il s'afflige lui-même d'avoir échoué.

64. Tunc tu non modo illæsus ibis, sed insuper adversarii tui et frustratione oblectatus, et dolore defensus. *De Patient. c.* 8, *in calce*, *p.* 236, *F*, *t.* 2.

Alors non seulement vous échapperez à l'offense, mais encore vous serez consolé par la déception de votre adversaire, et vous serez à l'abri de la douleur.

S. Valerian.

65. Nunquam profecto sine suspicione vitam ducet, cui est semper necesse cogitare et timere quem læserit. *Hom.* 12, *prope med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 489, *col.* 2, *F*, *edit. Colon.* 1618.

Il est impossible de vivre sans défiance, lorsqu'il faut toujours penser à celui qu'on a offensé et le craindre.

66. Non minimam coronam constat reportare victoriæ, qui læsus nescit irasci. *Ibid. Hom.* 17 *de Bono martyr. in fine*, *p.* 496, *col.* 1, *A.*

Celui qui, après avoir reçu une offense, ne se met pas en colère, remporte une victoire et mérite une couronne qui n'est pas sans valeur.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

67. Major injuria est offensa, quæ majus in bonum accepta est. *Sect.* 29 *Problem. quæst.* 1, *tom.* 2.

L'offense est une injure d'autant plus grave qu'elle s'attaque à un plus grand bien.

68. Cum extra rationem fit læsio, infortunium est : cum non extra rationem, sine tamen vitio, peccatum : cum autem sciens quidem, sed non deliberatione præmissa quispiam lædit, injuria est. *Lib.* 5 *Ethic. ad Nicomach. c.* 8, *a med. t.* 2.

Aristot.

Lorsqu'une offense est faite sans intention, c'est un malheur; lorsqu'elle est faite avec intention, mais qu'elle n'est pas l'effet d'un vice, c'est un péché; lorsqu'elle est faite avec connaissance de cause, mais sans préméditation, c'est une injure.

69. Cum quispiam contra legem lædit non lacessitus, tum is injuriam sponte facit. *Ibid. c.* 11, *in princ.*

Lorsque, sans avoir été provoqué et sans raison, quelqu'un vous offense, il vous blesse gratuitement.

Cato, poeta.

70. Cede locum læsus fortunæ, cede potenti :
Lædere qui potuit, prodesse aliquando valebit. *Lib.* 4 *Distich. metr.* 78.

Si quelqu'un vous fait du mal, cédez à la fortune, cédez à celui qui est plus puissant que vous; tel vous nuit aujourd'hui qui demain pourra vous être utile.

Cicero.

71. Sæpe contingit, ut homines eos lædant, quos non debent, aut eos quos non expedit : si scientes, temeritatis est : si imprudentes, negligentiæ. *Lib.* 2 *de Offic. post med. t.* 4.

Souvent on fait du mal à des personnes qu'on devrait ménager, qu'il est même important de ne pas offenser : si c'est avec connaissance, il y a de la témérité; si c'est par imprudence, il y a de la négligence.

72. In fragili corpore, odiosa omnis offensio est. *De Senect. post med. t.* 4.

Toute offense est odieuse quand on a un corps faible.

Epictet.

73. Te alius non lædet, nisi ipse velis : tum autem læsus eris, cum te lædi existimaris. *In suo Enchiridion. c.* 57, *in fine.*

Un autre ne vous blessera pas, à moins que vous ne le vouliez; or, vous n'êtes blessé que parce que vous vous imaginez l'être.

74. Me Anytus et Melitus occidere sane possunt, lædere vero non possunt. *Ibid. cap.* 79, *fere per totum.*

Anytus et Melitus peuvent bien me tuer, mais ils ne sauraient jamais m'offenser.

Mimus Publ.

75. Heu ! quam miserum est lædi ab illo, de quo non possis queri ! *In suis Sent. sent.* 163.

Hélas! qu'il est malheureux d'être blessé par celui dont on ne peut pas se plaindre !

Seneca.

76. Nihil est crudelius quam sic offendere, ut magis sis offensurus, si satisfeceris. *Lib.* 2 *Controvers.* 12, *in calce*, *p.* 118, *t.* 1.

Ce qu'il y a de plus cruel, c'est d'offenser quelqu'un de telle manière qu'on l'offense encore davantage en voulant lui donner satisfaction.

77. Læsus es? non est injuria, pati quod prior feceris. *Lib.* 2 *de Ira*, *c.* 30, *ante med. p.* 426, *t.* 1.

Etes-vous offensé? il n'est pas injuste que vous souffriez le mal que vous avez fait le premier.

78. Aut potentior, aut imbecillior te læsit : si

Seneca imbecillior, parce illi : si potentior, tibi. *Ibid. lib.* 3, *c.* 5, *in fine*, *p.* 437, *t.* 1.

Celui qui vous a blessé est plus faible ou plus puissant que vous : s'il est plus faible, épargnez-le ; s'il est plus puissant, épargnez-vous vous-même.

79. Diutius irascimur, quam lædimur. *Ibid. c.* 27, *in princ. p.* 452.

La colère dure plus longtemps que l'offense.

80. Nihil quidquam esse potest gloriosius, principe impune læso. *Lib.* 1 *de Clement. ad Neron. c.* 20, *in calce*, *p.* 429, *t.* 1.

La plus grande gloire pour un prince, c'est de ne pas se venger d'une offense.

81. Invulnerabile est, non quod non feritur, sed quod non læditur. *De Constant. sap. cap.* 3, *in med. p.* 544, *t.* 1.

L'homme invulnérable n'est pas celui qui n'est point frappé, mais celui qui n'est pas blessé.

82. Validius debet esse quod lædit, eo quod læditur. *Ibid. c.* 7, *ante med. p.* 548, *t.* 1.

Ce qui blesse doit être plus fort que ce qui est blessé.

83. Lædere et lædi conjunctum est. *Ep.* 95, *post med. p.* 792, *t.* 2.

Blessé et être blessé sont deux choses qui dépendent l'une de l'autre.

84. Miserius est nocere, quam lædi. *Ibid.*

Il est plus malheureux de nuire à autrui que d'en recevoir du mal.

85. Magnarum virium est, negligere lædentem. *De Morib. post init. p.* 677, *edit. Basil.* 1537.

La marque d'un grand courage, c'est de ne pas s'occuper de celui qui vous offense.

Sextus phil. 86. Non est verum quod Deum colat, qui hominem lædit. *Sent.* 356, *p.* 67, *col.* 1, *A*, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Celui qui offense son frère ne respecte vraiment pas Dieu.

87. Neminem lædens, nullum timebit. *Ibid. sent.* 373, *p.* 67, *col.* 1, *B.*

Celui qui ne fait de mal à personne n'a rien à craindre.

LAICUS (Laïque).

DEFINITIO.

S. Hier. Laicus est, qui nullo gradu ecclesiastico fungitur. *Sup.* 1 *ad Cor. c.* 14, *in illud, Quis supplet locum idiotæ? p.* 321, *B*, *t.* 9.

Le laïque est celui qui n'a reçu aucune dignité dans l'Eglise.

SENTENTIÆ PATRUM.

1\. Laici superbiunt quadrupliciter : Primo, de divitiis ; Secundo, de nobilitate generis ; Tertio, de operibus ex genere bonis ; Quarto, erubescendo de operibus bonis eis inconsuetis. *Part.* 2, *tit.* 3, *c.* 4, § 4, *ab init. fol.* 130, *col.* 4. S. Antonin.

Les laïques ont quatre occasions de s'enorgueillir, savoir : Au sujet de leurs richesses, Au sujet de la noblesse de leur origine, Au sujet de leurs œuvres bonnes en elles-mêmes, En rougissant de certaines bonnes œuvres qui ne leur sont pas ordinaires.

2\. Ignorant laici in sæculo, quid sit tentatio : quia ita occupati sunt vitiis, et pressi occupationibus mundi, quod non expectant tentationes, sed eas præveniunt, et dæmones provocant ad tentandum eos. *Part.* 3, *tit.* 16, *c.* 10, § 3, *post med. f.* 256, *col.* 3.

Les laïques ne savent pas dans le monde ce que c'est que la tentation ; ils sont si livrés à leurs passions, si accablés par les affaires terrestres, qu'ils n'attendent pas la tentation, ils vont au-devant d'elle, et ils excitent les démons à les tenter.

3\. Laudabiliores sunt laici, qui se in medio pelago (Deo auxiliante) custodiunt, quam religiosi, qui in portu nimia negligentia vel securitate merguntur. *Hom.* 35, *ante fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 780, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

Les laïques qui, avec le secours de Dieu, savent se conserver au milieu de cette mer orageuse, ont plus de mérite que les religieux qui, touchant au port, tombent dans l'abîme par trop de négligence et de sécurité.

4\. Unicuique laicorum peccatum est, nisi invicem sibi etiam in his, quæ ad communis vitæ usum pertinent, operam fideliter dederint. *Ep.* 1, *longe ante med. f.* 202, *p.* 1. S. Clem. pap.

C'est un péché pour les laïques s'ils refusent de se rendre réciproquement les services qui ont rapport même aux usages de la vie commune.

5\. Nihil injustius vel inhonestius est, quam laicos doctoribus inobedientes vel protervos existere. *Ep.* 3 *de Offic. sacerdotis*, *prope init. f.* 225, *p.* 1.

Rien de la part des laïques n'est plus injuste et plus insolent que de se montrer désobéissants et hardis envers les docteurs.

6\. Plerumque quod in laicis culpa non est, hoc crimen est in sacro ordine constitutis. *Lib.* 8 *in Reg. indict.* 3, *c.* 5, *Ep. ad Sabinum subdiac. in princ. col.* 1009, *B*, *t.* 2. S. Greg. Mag.

Souvent ce qui n'est pas une faute pour un laïque est un crime pour celui qui est dans les ordres sacrés.

S. Greg. Mag. 7. Pudet profecto, pudet aliis laicos imperare, quod ipsi nesciunt custodire. *Ibid. lib.* 71, *ind.* 2, *c.* 113, *Ep.* 113 *ad Brunichildam, ante med. col.* 990, *A*.

C'est vraiment une honte de voir des laïques prescrire aux autres des devoirs qu'ils ne peuvent pas observer eux-mêmes.

8. Nullus ex laico habitu quisquam repente audeat ad locum sacri regiminis pervenire. *Ib. c.* 110, *Ep.* 110 *ad Syagrium episc. in fine, col.* 986, *D*.

Qu'aucun laïque n'ose tout d'un coup s'élever aux fonctions pastorales.

9. Imitatione vitiorum sacerdotis, laicus corrumpitur. *Lib.* 3 *sup. Ezech. c.* 16, *sup. illud, Ergo et tu porta confusionem, p.* 432, *C*, *t.* 5.

Les mauvais exemples des prêtres corrompent les laïques.

10. Vehementer Ecclesiam Christi destruit, meliores laicos esse, quam clericos. *Sup. Ep. ad Tit. c.* 2, *in fine, p.* 254, *B*, *t.* 9.

L'Eglise de Jésus-Christ est vivement ébranlée de ce qu'il y a des laïques meilleurs que les clercs.

11. Laici christiani, qui terrena et terrenæ vitæ necessaria tractant, pars corporis Christi sinistra sunt. *Lib. de Sacram. part.* 2, *c.* 3, *circa med. p.* 442, *G*, *t.* 3.

Les laïques chrétiens, qui s'occupent des biens de la terre et des choses nécessaires à la vie de ce monde, sont la partie gauche du corps de Jésus-Christ.

Hugo card. 12. Laici sæpissime sunt justiores clericis. *Sup. Jerem. c.* 3, *Mystice, f.* 184, *col.* 4, *t.* 4.

Les laïques sont souvent plus parfaits que les clercs.

13. Peccatum in laico, dolus vel proditio in clerico est. *Sup. Ezech. c.* 4, *f.* 23, *col.* 4, *t.* 5.

Ce qui est un péché dans un laïque est une trahison ou une apostasie dans un clerc.

S. Joan. Chr. 14. Vere magna confusio est sacerdotum et omnium clericorum, quando laici inveniuntur fideliores eis, aut justiores. *Hom.* 40 *sup. Matth. oper. imperf. ante med. col.* 1013, *C*, *tom.* 2.

C'est un grand sujet de confusion pour les prêtres et pour tous les clercs de trouver des laïques plus saints et plus fidèles qu'eux.

15. Quomodo non sit confusio, sacerdotes et clericos esse inferiores laicis, quos etiam æquales esse, confusio est? *Ibid.*

Comment ne serait-ce pas une confusion pour les prêtres et les clercs de se voir moins parfaits que les laïques, quand il y en aurait même à leur ressembler?

16. Melior est laicus, qui in facie sæcularem vitam profitetur, revera autem complectitur spiritualem, quam sacerdos qui in facie profitetur vitam spiritualem, revera autem amplectitur vitam carnalem. *Ib. ante med. col.* 1015, *litt. A*.

Un laïque qui extérieurement mène une vie séculière, mais qui réellement mène une vie intérieure, est préférable au clerc qui semble au-dehors mener une vie intérieure, mais qui en réalité se livre à une vie toute charnelle.

17. Melior est laicus ante Deum pœnitentiam agens, quam clericus permanens in peccatis. *Ibid.* S. Joan. Chr.

Le laïque qui devant Dieu fait pénitence est préférable au clerc restant dans son péché.

18. Laicus fidelis in die judicii stolam sacerdotalem accipiet, et a Deo chrismate ungetur in sacerdotium : sacerdos autem peccator spoliabitur sacerdotii dignitate, et inter hypocritas erit. *Ibid.*

Au jour du jugement, le laïque fidèle sera revêtu des ornements sacerdotaux et recevra l'onction pour le sacerdoce des mains de Dieu; le prêtre pécheur, au contraire, sera dégradé de sa dignité sacerdotale et rangé parmi les hypocrites.

19. Laici delinquentes facile emendantur : clerici autem si mali fuerint, inemendabiles sunt. *Ibid. Hom.* 43, *ab init. col.* 1046, *A*.

Si les laïques font une faute, ils se corrigent facilement; les clercs, au contraire, sont incorrigibles s'ils tombent dans le mal.

LÆTARI (Se réjouir).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Sicut ante lætatus est Dominus super vos, bene vobis faciens : sic lætabitur disperdens vos, atque subvertens. *Deut.* 28, *v.* 63.

Comme le Seigneur s'est réjoui auparavant en vous comblant de biens, ainsi il se réjouira en vous perdant et en vous détruisant.

2. Lætetur cor quærentium Dominum. 1 *Par.* 16, *v.* 10.

Qu'il se réjouisse le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur.

3. Lætentur cœli, et exultet terra. *V.* 31.

Que les cieux se réjouissent, que la terre tressaille de joie.

4. Lætentur omnes, qui sperant in te, Domine : in æternum exultabunt, et habitabis in eis. *Ps.* 5, *v.* 13.

Qu'ils se réjouissent tous ceux qui espèrent en vous, Seigneur; ils seront à jamais dans l'allégresse, et vous habiterez avec eux.

5. Lætabor et exultabo in te : psallam nomini tuo, Altissime. *Ps.* 9, *v.* 2.

Je me réjouirai en vous, en vous je ferai éclater mon allégresse; je chanterai votre nom, Dieu très-haut.

6. Lætabimur in salutari tuo, et in nomine Dei nostri magnificabimur. *Ps.* 19, *v.* 5.

Nous nous réjouirons de votre salut, et nous nous glorifierons au nom de notre Dieu.

7. Lætamini in Domino, et exultate, justi, et gloriamini, omnes recti corde. *Ps.* 31, *in fine*.

Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et tressaillez d'allégresse; glorifiez-vous en lui, vous tous qui avez le cœur droit.

8. Deus, tu conversus vivificabis nos, et plebs tua lætabitur in te. *Ps.* 84, *v.* 6.

Seigneur, si vous vous tournez vers nous, vous nous ferez revivre, et votre peuple se réjouira en vous.

9. Deduc me, Domine, in via tua; lætetur cor meum, ut timeat nomen tuum. *Psal.* 85, *v.* 11.

Seigneur, enseignez-moi vos voies; que la crainte de votre nom répande la paix dans mon cœur.

10. Lætamini, justi, in Domino, et confitemini memoriæ sanctificationis ejus. *Ps.* 96, *in fine.*

Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et célébrez la mémoire de sa sainteté.

11. Lætatus sum in his, quæ dicta sunt mihi: In domum Domini ibimus. *Ps.* 121, *v.* 1.

Je me suis réjoui dans cette parole qui m'a été dite: Nous irons dans la maison du Seigneur.

12. Lætantur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis. *Prov.* 2, *v.* 14.

Ils se réjouissent lorsqu'ils ont commis le mal, et ils tressaillent de joie dans l'iniquité.

LÆTITIA (Joie).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Benedicite Dominum, omnes electi ejus: agite dies lætitiæ. *Tob.* 13, *v.* 10.

Bénissez le Seigneur, vous tous ses élus; célébrez le jour de la joie.

2. Dedisti lætitiam, Domine, in corde meo. *Ps.* 4, *v.* 7.

Seigneur, vous avez donné la joie à mon âme.

3. Notas mihi fecisti vias vitæ, adimplebis me lætitia. *Ps.* 15, *in fine.*

Vous m'avez montré le chemin de la vie, vous me comblerez de joie.

4. Ad vesperum demorabitur fletus, et ad matutinum lætitia. *Ps.* 29, *v.* 6.

Les gémissements se font entendre durant la nuit, et au matin retentit l'allégresse.

5. Convertisti planctum meum in gaudium mihi: conscidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia. *V.* 14.

Vous avez changé mes gémissements en joie; vous avez déchiré mon cilice, et vous m'avez revêtu d'allégresse.

6. Auditui meo dabis gaudium et lætitiam, et exultabunt ossa humiliata. *Ps.* 50, *v.* 9.

Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse, et mes os brisés tressailleront.

7. Redde mihi lætitiam salutaris tui, et spiritu principali confirma me. *V.* 13.

Rendez-moi la joie de votre salut, et fortifiez-moi par votre esprit souverain.

8. Justi epulentur et exultent in conspectu Dei, et delectentur in lætitia. *Ps.* 67, *v.* 3.

Que les justes se rassasient de la présence du Seigneur, qu'ils s'abreuvent de ses joies et s'enivrent de ses délices.

9. Lux orta est justo, et rectis corde lætitia. *Ps.* 96, *v.* 12.

La lumière s'est levée sur le juste et la joie sur ceux qui ont le cœur droit.

10. Expectatio justorum, lætitia: spes autem impiorum peribit. *Prov.* 10, *v.* 28.

L'attente des justes est la joie, mais l'espérance des méchants périra.

11. Homini bono in conspectu suo dedit Deus lætitiam: peccatori autem dedit afflictionem. *Eccles.* 2, *v.* 26.

Dieu a placé la joie devant l'homme de bien; il donne au pécheur l'affliction.

12. Cor sapientium, ubi tristitia est; et cor stultorum, ubi lætitia. *Ibid.* 7, *v.* 5.

Où est la tristesse, là est le cœur des sages, et le cœur des insensés, là où est la joie.

13. Ubique relinquamus signa lætitiæ. *Sap.* 2, *v.* 9.

Laissons en tout lieu des traces de joie.

14. Lætitia sempiterna super capita justorum, gaudium et lætitiam tenebunt. *Isa.* 51, *v.* 11.

Une joie éternelle couronnera la tête des justes; ils seront remplis de joie et d'allégresse.

Vide etiam Gaudium.

LAPSUS (Chute).

Vide Cadere.

LANGUOR (Langueur, maladie).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Auferet Dominus a te omnem languorem. *Deut.* 7, *v.* 15.

Le Seigneur éloignera de vous toute langueur

2. Ægrotavit filius, et erat languor fortissimus, ita ut non remaneret in eo halitus. 3 *Reg.* 17, *v.* 17.

Le fils *de cette femme mère de famille* devint malade d'une maladie si violente, qu'il ne lui restait plus aucun souffle.

3. Tu ægrotabis pessimo languore uteri tui. 2 *Par.* 21, *v.* 15.

Vous souffrirez dans les entrailles une langueur cruelle.

4. Languor prolixior gravat medicum. *Eccli.* 10, *v.* 11.

Une longue maladie fatigue le médecin.

5. Brevem languorem præcidit medicus. *V.* 12.

Le médecin guérit bientôt une faible langueur.

6. Ante languorem adhibe medicinam. *Ib.* 18, *v.* 20.

Avant la maladie on emploie le remède.

7. Ante languorem humilia te, et in tempore infirmitatis ostende conversationem tuam. *V.* 21.

Avant ta chute humilie-toi, et, au jour du péché, montre ton repentir.

8. Melior est requies æterna, quam languor perseverans. *Ibid.* 30, *v.* 17.

Le repos éternel vaut mieux qu'une langueur qui ne finit point.

9. Vere languores nostros ipse tulit, et dolores nostros ipse portavit. *Isa.* 53, *v.* 4.

Il a vraiment lui-même porté nos langueurs, il s'est chargé de nos souffrances.

10. Circuibat Jesus totam Galilæam, sanans omnem languorem et omnem infirmitatem in populo. *Matth.* 4, *v.* 23.

Jésus parcourait toute la Galilée, guérissant toutes les maladies et toutes les infirmités dans le peuple.

11. Dedit Jesus discipulis suis potestatem, ut curarent omnem languorem et omnem infirmitatem. *Ibid.* 10, *v.* 1.

Jésus a donné à ses disciples la puissance de guérir toute langueur et toute infirmité.

12. Multos curavit a languoribus. *Luc.* 7, *v.* 21.

Jésus délivra plusieurs malades de leurs langueurs.

LAQUEUS (Piége).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Funes inferni circumdederunt me, prævenerunt me laquei mortis. 2 *Reg.* 22, *v.* 6.

Les liens de l'enfer m'ont investi, les rets de la mort m'ont enveloppé.

2. Immisit in rete pedes suos. *Ibid.* 18, *v.* 8.

Il marchait sur des piéges.

3. Tenebitur planta illius laqueo. *V.* 9.

Son pied est pris dans les rets.

4. Abscondita est in terra pedica ejus, et decipula illius super semitam. *V.* 10.

Le filet était caché sous la terre, le piége était tendu sur ses voies.

5. In laqueo isto, quem absconderunt, comprehensus est pes eorum. *Ps.* 9, *v.* 16.

Leur pied a été pris dans les filets qu'ils avaient tendus.

6. In laqueo suo humiliabit eum, inclinabit se et cadet. *V.* 33.

Il le surprendra dans son piége, il se baissera sur lui et le jettera par terre.

7. Pluet super peccatores laqueos. *Ps.* 10, *v.* 7.

Le Seigneur fera pleuvoir des piéges sur les pécheurs.

8. Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos. *Ps.* 24, *v.* 16.

Mes yeux sont toujours élevés vers le Seigneur, parce que c'est toujours lui qui dégagera mes pas des piéges qui m'environnent.

9. Educes me de laqueo hoc, quem absconderunt mihi, quoniam tu es protector meus. *Ps.* 30, *v.* 5.

Dégagez-moi de ces rets qu'ils ont cachés sous mes pas, car vous êtes mon protecteur.

10. Veniat illi laqueus, quem ignorat; captio, quam abscondit, apprehendat eum, et in laqueum cadat in ipsum. *Ps.* 34, *v.* 9.

Qu'une ruine inconnue tombe sur eux, que les rets qu'ils ont cachés les enveloppent, que l'abîme creusé par eux les dévore.

11. Laqueum paraverunt pedibus meis, et incurvaverunt animam meam. *Ps.* 56, *v.* 8.

Ils ont tendu des filets sous mes pas, et mon âme a été courbée sous le poids de la douleur.

12. Narraverunt, ut absconderant laqueos; dixerunt : Quis videbit eos? *Ps.* 63, *v.* 5.

Ils ont concerté de cacher des piéges; ils ont dit : Qui les verra?

13. Deus meus, sperabo in eum, quoniam ipse liberavit me de laqueo venantium. *Ps.* 90, *v.* 2-3.

Il est mon Dieu, j'espérerai en lui; il m'a délivré des rets du chasseur.

14. Posuerunt peccatores laqueum mihi. *Ps.* 118, *v.* 110.

Les impies m'ont tendu des piéges.

15. Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium. *Ps.* 123, *v.* 6.

Notre âme a été délivrée comme le passereau du filet de l'oiseleur.

16. Laqueus contritus est, et nos liberati sumus. *V.* 7.

Le filet a été rompu, et nous avons été sauvés.

17. Cogitaverunt supplantare gressus meos, absconderunt superbi laqueum mihi. *Pros. Ps.* 139, *v.* 5.

Ils cherchent à me faire tomber; les superbes m'ont dressé des piéges en secret.

18. Et funes extenderunt in laqueum, juxta iter scandalum posuerunt mihi. *V.* 6.

Ils ont tendu leurs filets, ils ont ouvert un précipice dans la voie où je marchais.

19. Custodi me a laqueo, quem statuerunt mihi. *Ps.* 140, *v.* 10.

Préservez-moi du filet qu'ils m'ont tendu.

20. In via hac qua ambulabam, absconderunt laqueum mihi. *Ps.* 141, *v.* 4.

Mes ennemis ont caché des piéges dans la route où je marchais.

21. Frustra jacitur rete ante oculos pennatorum. *Prov.* 1, *v.* 17.

L'oiseau évite le filet qui frappe sa vue.

22. Qui cavet laqueos, securus erit. *Ibid.* 11, *v.* 15.

Celui qui évite les piéges sera en sûreté.

23. Peccantem virum iniquum involvet laqueus. *Ibid.* 29, *v.* 6.

Le filet enveloppera le méchant qui pèche.

24. Ne respicias mulierem multivolam, ne forte incidas in laqueos illius. *Eccli.* 9, *v.* 3.

Ne regarde pas une femme inconstante en ses désirs, de peur que tu ne te jettes dans ses rets.

25. Effugit quasi caprea de laqueo. *Ibid.* 27, *v.* 22.

Il a fui comme un chevreau échappé au filet.

26. Qui laqueum alii ponit, peribit in illo. *V.* 29.

Celui qui tend des piéges à un autre y périra.

27. Laqueo peribunt, qui oblectantur casu justorum. *V.* 32.

Ils périront dans un piége, ceux qui se réjouissent de la chute des justes.

28. Formido, et fovea, et laqueus super te, qui habitator es terræ. *Pros. Isa.* 24, *v* 17.

Habitant de la terre, la terreur, les précipices, les piéges te menacent.

29. Qui fugerit a voce formidinis, cadet in foveam ; et qui se explicaverit de fovea, tenebitur laqueo. *V.* 18.

Dans son effroi, le fugitif se jettera dans un piége; s'il en sort, il tombera dans un précipice.

30. Inventi sunt in populo impii insidiantes, quasi aucupes ponentes laqueos, et pedicas ad capiendos viros. *Jer.* 5, *v.* 26.

Des impies se sont trouvés parmi mon peuple, des impies qui dressent des piéges comme les oiseleurs et qui tendent des rets pour prendre des hommes.

31. Numquid cadet avis in laqueum terræ absque aucupe? Numquid auferetur laqueus de terra, antequam quid ceperit? *Amos* 3, *v.* 5.

L'oiseau tombera-t-il dans le piége, si personne n'a tendu des filets? Enlèvera-t-on les rets de dessus terre avant que l'oiseau ait été pris?

32. Abiens laqueo se suspendit. *Matth.* 27, *v.* 5.

Il s'en alla et se pendit.

33. Non in opprobrium incidat, et in laqueum diaboli. 1 *Tim.* 3, *v.* 7.

De peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans les piéges du démon.

34. Resipiscant a diaboli laqueis, a quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem. 2 *Tim.* 2, *in fine.*

Qu'ils sortent des piéges du démon, qui les tient captifs pour en faire ce qui lui plaît.

SENTENTIÆ PATRUM.

35. Laqueus adversarii est sermo noster : si emisero verbum indecorum, laqueum suum stringit. *Pros.* S. Ambr.

L'ennemi nous tend un piége dans nos paroles; si je dis un mot déplacé, il serre son filet.

36. Interdum mihi quasi escam proponit vindictæ possibilitatem, ut dum vindicare cupio, ipse me inseram laqueo, et modum mortis adstringam mihi. *Lib.* 1 *Offic. cap.* 4, *a med. col.* 3, *B*, *t.* 1.

Quelquefois il cherche à me séduire par l'appât de la vengeance, afin que, en désirant me satisfaire, je tombe moi-même dans le piége, et que je me prenne à ce genre de mort.

37. Laqueus est in labiis nostris, et sæpe unusquisque sermonibus suis non explicatur, sed involvitur. *Lib.* 7, *Epist.* 44 *ad Constant. ante med. col.* 604, *B*, *t.* 3.

Nos lèvres sont un piége, et souvent en parlant, au lieu de s'échapper, on s'embrouille.

38. Non capit laqueus, nisi ante esca te ceperit; dum prædam petis, laqueo ipse te nectis. *Pros.* Esca laquei avaritia, esca laquei luxuries est, quibus non vult diabolus inescare, non pascere. *Sup. Ps.* 118, *Serm.* 14, *vers.* 7, *ante med. col.* 1642, *t.* 4.

Vous ne tombez pas dans le piége avant d'avoir mordu à l'appât; pour saisir votre proie, vous vous prenez au filet. Cet appât, c'est l'avarice, c'est la luxure; le démon s'en sert pour nous attirer et non pour nous nourrir.

39. Multi laquei sunt quacunque progredimur:
Laquei in corpore,
Laquei in lege,
Laquei in philosophis,
Laquei in cupiditatibus,
Laquei in meretrice,
Laquei in pecunia,
Laquei in religione,
Laquei in castitate. *Lib.* 4 *sup. Luc. c.* 4, *in illud, Ductus est Jesus*, *etc. col.* 1666, *D*, *t.* 5.

Quelque part que nous allions, nous sommes environnés de piéges; il s'en trouve
Dans le corps,
Dans la loi,
Dans la philosophie,
Dans les passions,
Dans les femmes,
Dans l'argent,
Dans l'état religieux,
Dans la chasteté.

S. Antonin. 40. Beatus Antonius videns in oratione mundum laqueis plenum, connectentibus se invicem, exclamavit : O quis istos evadet laqueos periculorum? et responsum fuit : Sola humilitas. *Part.* 1, *tit.* 5, *c.* 4, § 1, *post med. f.* 120, *col.* 4.

Saint Antoine étant en oraison vit le monde rempli de piéges entrelacés les uns dans les autres, et il s'écria : « Oh ! qui pourra échapper à tous ces dangers? » et une voix lui répondit : « Ce sera seulement l'âme où règne l'humilité. »

41. Quomodo credendum est, ut non incidat in laqueum diaboli, qui studiose sibi laqueum parat? *Part.* 2, *tit.* 4, *c.* 1, § 7, *post med. fol.* 183, *col.* 1.

Comment croire qu'on échappe aux piéges du démon quand on s'applique à s'en dresser soi-même?

S. Aug. 42. Plus hostis vincitur in eo quem plus tenet, et de quo plures tenet : plus autem superbos tenet nomine nobilitatis, et de his plures nomine auctoritatis. *Lib.* 8 *Confess. cap.* 4, *prope fin. p.* 100, *D*, *t.* 1.

C'est remporter une plus grande victoire sur l'ennemi que de vaincre ceux qu'il avait le plus subjugués et dont il se servait pour en tromper un plus grand nombre. Or, les superbes sont ceux que l'ennemi subjugue le plus par leur grandeur, et dont l'autorité lui sert le plus pour en tromper beaucoup d'autres.



43. In via Christi sunt : Hinc laquei, et Hinc laquei ; Laquei a dextris, Laquei a sinistris. Laquei a dextris, prosperitas sæculi ; Laquei a sinistris, adversitas sæculi ; Laquei a dextris, promissiones ; Laquei a sinistris, terrores. *Ps.* 141, *circa med. vers.* 4, *Absconderunt laqueum mihi*, *p.* 1126, *C*, *t.* 8.

Dans la voie de Jésus-Christ, il y a : Ici des piéges, Là des piéges ; Piéges à droite, Piéges à gauche. Les piéges à droite, ce sont les joies du monde ; Les piéges à gauche, ce sont les tristesses du monde ; Les piéges à droite, ce sont les promesses ; Les piéges à gauche, ce sont les frayeurs.

44. Multos habet diabolus laqueos : homicidium diaboli laqueus est, avaritia diaboli laqueus est, detractio diaboli laqueus est. *Serm.* 45 *ad fratr. in eremo, post med. pag.* 984, *C*, *tom.* 10. S. Aug.

Le démon a plus d'un filet : l'homicide, l'avarice, la médisance, sont des filets dont il se sert.

45. Laqueus diaboli, divitiæ sunt hujus sæculi ; heu quam paucos invenimus, qui ab hoc liberati exultent! *Serm.* 3 *sup. Qui habitat, ante med. f.* 79, *col.* 1, *B*. S. Bern.

Les richesses de ce monde sont un piége du démon, et que le nombre est petit de ceux qui échappent à celui-là !

46. Solus humilis evasor est laqueorum hostis antiqui. *Serm.* 1 *Hexam. post med. pag.* 11, *col.* 2, *A*, *t.* 1. S. Bonav.

Celui qui est humble échappe seul aux piéges du démon.

47. Qui cavet laqueos, securus erit ; qui autem non cavet, est aut stultissimus, aut perversus. *In Speculo discipl. part.* 1, *c.* 30, *ante fin. p.* 551, *col.* 1, *B*, *t.* 7.

Celui qui évite les piéges sera en sûreté, mais celui qui ne les évite pas est plein de folie ou de perversité.

48. Nullo tot diabolus animas reti capit, quot laqueo pessimo mulierum. *Ep. ad Aug. de Miraculis D. Hier. quæ est penultima t.* 4 *Epist. D. Hieron. post med. p.* 378. S. Cyrill. H.

Le piége par lequel le démon prend le plus grand nombre d'âmes, c'est par les femmes.

49. Qui incautus pergit, levissime capitur. *Ibid. longe post med. p.* 381, *A*.

Celui qui marche sans précaution se laisse prendre bien facilement.

50. Si diligenter attenderis, ubique inimici laqueos, tanquam mellis dulcedine circumlitos, voluptatis illecebris extensos deprehendes ; ut si quis illius gustare dulcedinem velit, laqueo capiatur. *De recta vivendi ratione, c.* 6, *p.* 40, *C*, *t.* 1. S. Ephrem.

Si vous y faisiez bien attention, vous verriez que les piéges du démon semblent offrir la douceur du miel et les charmes de la volupté ; y goûter, c'est tomber dans le piége.

51. Cum ea, quæ sensui suavia sunt, in vita conspicis, vide ne capiaris iisdem, nam in illis laqueus et esca mortis latitat ; neque enim nudum piscator hamum in aquam mittit. *Ibid. cap.* 20, *p.* 41, *C*.

Lorsque dans la vie vous rencontrez quelque jouissance, prenez garde de vous y laisser prendre, car elle cache un piége ou un poison ; le pêcheur ne lance pas son hameçon dans l'eau sans le couvrir d'un appât.

52. Quæ primum capta laqueo fuerit anima, ad alias decipiendas fit quasi laqueus, ut voluntati inimici obsequantur, inescatque animas potissimum illas, quæ nondum draconis acerbitatem sunt expertæ. *Pros.*

Dès qu'une âme a été prise au piége, elle sert pour

ainsi dire elle-même d'appât pour prendre d'autres âmes et en faire des esclaves du démon; elle s'attache principalement à celles qui n'ont pas encore senti la morsure du dragon infernal.

Ephræm. 53. Sic anima sicut perdix comprehensa pro esca illis proponitur, quæ nondum laqueo captæ sunt: circa illam enim auceps laqueos figit, ut voce sua perdix reliquas circumvolitantes ad eosdem pelliceat. *Ibid. c.* 22, *p.* 41, *C.*

Cette âme, semblable à une perdrix, est un moyen dont le démon se sert pour attirer celles qui n'ont pas été prises encore; l'oiseleur perfide tend ses filets autour de la perdrix, afin que son cri attire les autres autour d'elle et les fasse tomber dans les piéges.

anc. Titel. 54. Ipsimet plerumque qui aliis insidias posuerant, incidunt in laqueum ipsum eumdem, quem aliis paraverant. *In Elucid. sup. Ps.* 34, *ante med. vers.* 9, *p.* 286, *sect.* 1.

Souvent ceux qui tendent des piéges à d'autres y tombent les premiers.

loss. int. 55. Laqueum in terra facile evadit, qui oculos habet in cœlis. *Sup. Prov. c.* 1, *col.* 1603, *tom.* 3.

Celui qui tient ses yeux élevés au ciel échappe aux piéges d'ici-bas.

loss. ord. 56. Frustra laqueus persecutionis, aut mortis tenditur electis, qui pennas habent spei et charitatis. *Ibid. c.* 1, *col.* 1603, *C.*

Il est inutile de tendre aux élus les piéges de la persécution et de la mort; ils y échappent, portés sur les ailes de l'espérance et de la charité.

Greg. Mag. 57. Pœnales laqueos mortis incurrentes cernere, et eisdem laqueis irretiri nequaquam metuere, incrementum mali est. *Lib.* 4 *in Reg. c.* 1, *in fin. col.* 1393, *C*, *t.* 2.

Votre faute est plus grave, si, voyant des hommes coupables surpris par la mort, vous ne craignez pas d'être ainsi surpris vous-même.

58. In hac vita omnia sunt plena laqueis. *Sup. sept. Ps. Pœnit. Ps.* 6, *ante med. prolog. col.* 613, *A*, *t.* 2.

Dans cette vie, tout n'est que piéges.

59. Est profecto gravissimum laqueo diabolicæ fraudis irretiri permittere, quos prius possumus, ne alligentur, eripere. *Lib.* 3 *in Reg. indict.* 12, *c.* 35, *Epist.* 35, *sub fin. col.* 768, *D*, *tom.* 2.

C'est une faute bien grave de laisser tomber dans les piéges du démon des âmes que nous aurions pu en écarter d'abord.

60. Quanti mali incrementum est, pœnales laqueos mortis incurrentes cernere, et eisdem laqueis irretiri nequaquam timere! *Lib.* 4 *in* 1 *Reg. c.* 1, *in fine, col.* 1393, *C*, *t.* 2.

Que vous êtes coupable de voir des hommes surpris par la mort en punition de leurs crimes, et de ne point craindre pour vous une pareille surprise!

Greg. Naz. 61. Super occultos laqueos, fac perpetuo sublimior incedas. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib.* 2 *Parall. c.* 100, *f.* 107, *p.* 1, *B.*

Appliquez-vous toujours à marcher dans les voies élevées pour éviter les piéges cachés.

62. Memento, quia in medio laqueorum ambulas. *Tom.* 1, *Epist.* 22 *ad Eustoch. post med. p.* 144, *D.* S. Hier.

Souvenez-vous que vous êtes environné de piéges.

63. Omnia plena sunt periculis, omnia plena laqueis: incitant cupiditates, insidiantur illecebræ, blandiuntur lucra, damna deterrent. *In Reg. monach. c.* 19 *de Laude et Detract. sub fin. p.* 287, *B*, *t.* 4.

Tout est plein de périls, tout est plein de piéges: les passions entraînent, la beauté est séduisante, le lucre a de l'attrait, les pertes causent de l'effroi.

64. Semper diabolus bono operi imminet, et ubique gradientibus ponit laqueos. *Lib.* 4 *sup. Jerem. in princ. prœmii, p.* 307, *B*, *t.* 5.

Le démon cherche toujours à faire échouer une bonne action; à chaque pas il tend des embûches à celui qui avance.

65. Justo laqueus peccantium, etiamsi corporaliter perimat, non nocet. *Lib.* 3 *sup. Prov. c.* 29, *sup. illud, Involvet laqueus, p.* 53, *A*, *tom.* 7.

Les piéges des pécheurs peuvent ravir au juste sa vie corporelle sans lui nuire.

66. Plena est vita mortalium laqueis offensionum, retibus plena deceptionum. *Hom.* 3 *sup. Cant. in fin. p.* 150, *A*, *t.* 7.

La vie de ce monde est semée des piéges du scandale; elle est enveloppée des filets de la tromperie.

67. Multos habet diabolus laqueos, et diversos habet laqueos: avaritia diaboli laqueus est, ira, detractio, et cætera vitia laquei sunt. *Sup. Ps.* 90, *vers.* 3, *Quoniam ipse liberabit me, etc. tom.* 8.

Le démon a plusieurs piéges, il en a aussi de différentes sortes: l'avarice, la colère, la médisance et les autres vices sont des piéges du démon.

68. Laqueus est pecunia, ambitio, lascivia: hæc prætenduntur, hæc blandiuntur, hæc fallunt. *Sup. Ps.* 123, *ante fin. f.* 86, *col.* 1. S. Hilar.

Les richesses, l'ambition, les plaisirs sont des piéges; ils se montrent, ils flattent, ils trompent.

Hugo card.

69. Octo laquei sunt:
Laqueus cupiditatis,
Laqueus pravæ consuetudinis,
Laqueus pravi exempli,
Laqueus perplexitatis,
Laqueus tentationis,
Laqueus inepti timoris,
Laqueus pravi amoris,
Laqueus pœnæ. *Sup. Psal.* 24, *f.* 58, *col.* 2, *t.* 2.

Il y a huit piéges, savoir:
Celui de la cupidité,
d'une habitude mauvaise,
du mauvais exemple,
de la perplexité,
de la tentation,
de la pusillanimité,
de l'amour coupable,
de la peine.

Hugo card. 70. Totum quidquid videmus in mundo, est laqueus, vel fovea animarum. *Sup. Ps.* 56, *f.* 145, *col.* 2, *t.* 2.

Tout ce que nous voyons dans le monde est un piége ou un écueil pour les âmes.

71. Laqueos comedis et bibis, et in laqueis quiescis et dormis : hos laqueos cavet, qui omnia propter Christum cum Apostolo reputat ut stercora. *Sup. Prov. c.* 11, *f.* 24, *col.* 1, *t.* 3.

Ce que vous mangez, ce que vous buvez, sont des piéges; vous reposez et dormez sur des piéges; vous les éviterez, si, comme l'Apôtre, par amour pour Jésus-Christ, vous regardez tout comme de la boue.

72. Qui tendit alii laqueos, primo capietur in eis : nemo enim prius nocet alteri, quam sibiipsi. *Ibid. c.* 26, *f.* 58, *col.* 3.

Celui qui tend des embûches aux autres s'y prendra le premier; car on ne nuit pas à autrui sans d'abord avoir nui à soi-même.

73. Non est una mulier solum unus laqueus, imo quot membra et membrorum ornamenta habet, tot laqueos possidet : ita ut a planta pedis usque ad verticem non sit in ea videre, nisi laqueos. *Sup. Ecclesiast. c.* 7, *fol.* 92, *col.* 1, *tom.* 3.

Une femme n'offre pas un seul piége, mais ses membres, ses parures sont autant de piéges ; de sorte qu'à la regarder des pieds à la tête, on ne trouve en elle que des piéges.

Idiota. 74. Laqueus est in auro, viscum in argento, pedica in prædio : quia qui aurum petit, strangulatur ; qui argentum, visco hæret ; qui prædia, alligatur. *Lib.* 1 *Contemplat. de amore Dei, c.* 33, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 10, *p.* 10, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

Il y a un piége dans l'or, de la glu dans l'argent, un lacet dans la propriété; celui qui veut de l'or est étranglé, celui qui veut de l'argent s'y prend comme à de la glu, celui qui veut des propriétés est enchaîné.

S. Joan. Chr. 75. Grave est capi laqueis diaboli, anima enim postea in retibus comprehensa quasi sus in luti volutabro oblectatur, et in mala consuetudine obruta, non sentit quidem peccatorum fœtorem. *Hom.* 22 *sup. Gen. post med. col.* 163, *B*, *t.* 1.

C'est un grand malheur de se laisser prendre aux piéges du démon; l'âme, en effet, quand elle est enveloppée dans ses filets, s'y plaît comme le pourceau dans le bourbier où il se roule, et, ensevelie dans ses mauvaises habitudes, elle ne sent pas l'infection de ses péchés.

76. Tria retia habet diabolus super totum mundum extensa, ut quisquis evaserit de retibus gulæ, incurrat in retia vanæ gloriæ; qui evaserit de retibus vanæ gloriæ, incidat in retia avaritiæ. *Hom.* 5 *sup. Matth. oper. imperf. a med. col.* 779, *D*, *t.* 2.

Le démon a trois filets tendus sur le monde entier, afin que, si l'on échappe à celui de la gourmandise, on soit pris par celui de la vaine gloire, et, si l'on échappe à celui-ci, on se prenne à celui de l'avarice.

77. Sicut volatilia donec altum aerem secant, non facile capiuntur : ita tu donec ad superiora respexeris, nec laqueo, nec ullis facile capieris insidiis. *Hom.* 15 *ad pop. Antioch. ante med. col.* 140, *A*, *t.* 5.

De même que les oiseaux, tant qu'ils se tiennent élevés dans les airs, ne sont pas aisés à prendre, ainsi, tant que vous regarderez le ciel, vous serez à l'abri de tous les piéges, de toutes les embûches.

S. Laur. Jus. 78. Dæmonum laquei sunt
In divitiis et paupertate,
In sublimitate honoris et in mundi contemptu,
In voluptatibus carnis et austeritate pœnitentiæ,
In crapula et sobrietate,
In rerum affluentia et parcitate,
In loquacitate et silentio,
In nitore et sordibus,
In lætitia et fletu,
In administratione et remotione,
In libertate et subjectione,
In labore et otio,
In occulto et publico,
In solitudine et civitate,
In debilitate et sospitate,
In vigiliis et torpore,
In gloria et ignobilitate,
In infamia et favore. *De Contemptu mundi, c.* 18, *in princ. p.* 524, *col.* 1, *B*, *part.* 2.

Les piéges du démon sont dans
Les richesses et la pauvreté,
Les honneurs et le mépris du monde,
Les plaisirs de la chair et l'austérité de la pénitence,
L'ivresse et la sobriété,
L'abondance et la disette,
La loquacité et le silence,
Le luxe et la saleté,
La joie et les larmes,
L'administration et la destitution,
La liberté et la soumission,
Le travail et l'oisiveté,
L'isolement et le monde
La solitude et la ville,
La faiblesse et la santé,
Les veilles et le sommeil,
La gloire et l'obscurité,
L'opprobre et la faveur.

S. Leo I. 79. Laqueus est in securitate, laqueus est in timore. *Serm.* 11 *Quadrag. post init.*

La sécurité a des piéges et la crainte aussi.

S. Paulinus. 80. Ubique prætenti latent laquei, undique stricti horrent gladii : inter insidias et pugnas vita transigitur, et per ignes doloso cineri suppositos ambulamus. *Epist. de Gazophylac. sub fin. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 197, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618.

Partout il y a des piéges cachés sous nos pieds, partout des glaives suspendus sur nos têtes; notre vie est traversée par des embûches et des combats, et nous marchons sur un brasier couvert d'une cendre perfide.

S. Theodoret. 81. Qui aliis laqueos parant, divino suppli-

cio comprehendentur, veluti quodam reti, et quæ gesserunt, sustinebunt; et quæ aliis inflixerunt, patientur. *Sup. Ps.* 140, *vers. ult. p.* 204, *col.* 2, *G, t.* 1.

Ceux qui tendent des piéges à autrui seront enveloppés dans le feu de l'enfer comme dans un filet; là, ils éprouveront le mal qu'ils ont fait, ils souffriront la peine qu'ils ont infligée aux autres.

LASCIVIA (Libertinage).

DEFINITIO.

Hugo a S. Victore — Lascivia est indecens motus dissoluti corporis, ex intemperantia carnali prodiens. *De Fruct. carnis et spirit. c.* 10, *prope med. pag.* 161, *E, t.* 2.

Le libertinage signifie les mouvements indécents et impudiques du corps, produits par l'intempérance de la chair.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. — 1. Corporali lascivia gravius, quam vino inebriamur. *Lib.* 3 *de Virginib. longe ante fin. col.* 126, *D, t.* 1.

Les mouvements lascifs du corps nous plongent dans une ivresse plus profonde que celle du vin.

S. Aug. — 2. Blanditiæ lascivientium amari volunt. *Lib.* 2 *Confess. c.* 6, *in med. p.* 57, *A, t.* 1.

La volupté veut se faire aimer par ses caresses.

3. Semper juncta est saturitati lascivia. *Serm.* 2 *dom.* 1 *Quadrag. et in ord.* 65, *in princ. p.* 512, *C, t.* 10.

Les plaisirs lascifs accompagnent toujours la satiété.

V. Beda — 4. Lascivus juvenis eget, ut crebro moneatur. *In suis Prov. verbo Lascivus, p.* 192, *t.* 2.

Un jeune homme lascif a besoin de fréquents avertissements.

S. Bern. — 5. Sicut superbia equi indomiti, præcipitio prona est; ita lascivia adolescentis indisciplinati, peccati ruinæ proxima est. *De Ordine vitæ, ante med. f.* 336, *col.* 2, *F.*

De même qu'un cheval fougueux et superbe est prompt à s'emporter, ainsi le libertinage porte un jeune homme indiscipliné au péché et à la perdition.

S. Bonav. — 6. Quomodo lasciviæ beatum faciunt, quæ tristitiam tandem inducunt, vires corporis minuunt, et ad mortem disponunt? *Serm.* 7 *de SS. Apost. post init. p.* 303, *col.* 2, *t.* 3.

Comment le libertinage pourrait-il donner le bonheur, tandis qu'il produit à la fin la tristesse, qu'il diminue les forces corporelles et qu'il pousse vers la mort?

S. Cæs. Arel. — 7. Masculini et virilis est animi, illecebram repudiasse peccati : sicut fœmineæ fragilitatis ignavia est, vitii suscepisse lasciviam. *Hom.* 6, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 750, *col.* 1, *C, edit. Colon.* 1618.

Il est d'un cœur mâle et généreux de repousser les attraits du péché, de même que c'est une faiblesse digne de la fragilité des femmes de s'abandonner aux charmes lascifs du vice.

S. Ephræm. — 8. Lavare faciem, manus, ac pedes impensius, servos nos indicat esse vitiorum. *Et hab. apud Bedam, t.* 7, *in suis Scintillis, cap.* 42, *col.* 424.

Celui qui met trop de soin à laver son visage, ses pieds et ses mains, montre qu'il est l'esclave du vice.

S. Greg. Mag. — 9. Cum majores ipsi voluptati deserviunt, minoribus lasciviæ fræna laxantur. *Lib.* 2 *Moral. c.* 10, *col.* 35, *t.* 1.

Lorsque les grands eux-mêmes sont les esclaves de la volupté, les petits s'abandonnent sans frein au libertinage.

S. Greg. Naz. — 10. Turpe est senescere ætatem, non senescere lasciviam. *Orat.* 3 *de sancto Lavacro, ante med. p.* 298.

C'est une honte de vieillir par l'âge et de rester jeune par la débauche.

S. Hier. — 11. Scurrilitas atque lascivia, te præsente non habeat locum. *Tom.* 1, *Epist.* 8 *ad Demetriad. post med. p.* 68, *C.*

Ne laissez pas le libertinage et la bouffonnerie se produire en votre présence.

12. Fuge lasciviam puellarum, quæ ornant capita, crines a fronte demittunt, cutem poliunt, utuntur pigmentis, adstrictas habent manicas, vestimenta sine ruga : ut sub nomine virginali vendibilius pereant. *Ibid. ante fin. p.* 70, *D.*

Fuyez la séduction des jeunes filles qui ornent leurs têtes, qui laissent tomber leurs cheveux, qui polissent leur peau, qui se servent de fard, qui ont des manche collantes et des habits qui ne font pas de pli, en sorte que, sous le nom de vierges, elles sont plus exposées à se vendre.

13. Lascivia repellatur, quæ animam vulnerat. *Tom.* 1, *Epist.* 12 *ad Gaudent. post med. p.* 100, *C.*

Repoussez le libertinage, qui blesse l'âme.

14. Tactus aliorum corporum, et fœminarum ardentior appetitus, vicinus insaniæ est. *Tom.* 2, *lib.* 2 *advers. Jovian. ante med. pag.* 76, *litt. C.*

Les attouchements sur le corps des autres et le désir ardent des femmes sont des actes qui approchent de la folie.

S. Hilar. — 15. Laqueus est lascivia. *Sup. Ps.* 123, *ante fin. f.* 86, *col.* 1.

Le libertinage est un lacet.

Hugo a S. Victore — 16. Lascivia et mollities amica est procacibus et superbis. *De Inst. novit. cap.* 12, *ante med. p.* 24, *C, t.* 2.

Le libertinage et la mollesse sont des vices qui plaisent aux hommes corrompus et aux orgueilleux.

S. Joan. Chr. — 17. Nullus est morbus molestior adolescen-

S. Joan. Chr. tibus, quam lascivia. *Hom. 2 Fide de Annæ, ante fin. col.* 580, *C*, *t.* 1.

Il n'y a pas de maladie plus funeste aux adolescents que le libertinage.

18. Non potest animo esse castus, qui corpore est lascivus. *Hom.* 32 *sup. Matth. oper. imperf. a med. col.* 951, *B*, *t.* 2.

On ne peut pas être chaste de cœur quand on est lascif de corps.

19. Qui lasciviæ seipsos semel tradiderunt, nihilo permoventur, nec de ignis supplicio. *Serm.* 13 *sup. Epist. ad Ephes. ante med. col.* 1035, *D*, *t.* 4.

Ceux qui se sont une fois abandonnés au libertinage ne sont émus de rien, pas même par la pensée des supplices éternels.

20. Lascivia justitiæ vestem hominibus adimit: ignis enim est, et hujus vestimenti consumptivus. *Ibid. in Moral. post init. col.* 1038, *litt. D.*

Le libertinage dépouille l'homme du vêtement de la justice; car c'est un feu véritable, qui brûle et consume ce vêtement.

21. Ubi lascivia, ibi diabolus adest. *Hom.* 12 *sup. Epist. ad Coloss. ante fin. col.* 1319, *A*, *tom.* 4.

Où règne le libertinage, c'est le démon qui règne.

22. Ubi lasciviæ consuetudo manere cœperit, ipsius quoque animæ intima penetrat, atque penitus insitis sordibus squalescit in dies. *Hom.* 4 *sup.* 1 *Tim. in Mor. circa med. col.* 1453, *C*, *t.* 4.

Quand l'habitude du libertinage s'est implantée quelque part, elle pénètre jusqu'au fond même de l'âme et y accumule de jour en jour des souillures plus profondes.

Joan. Trith. 23. Qui cum fœmina lascivit, senex insanit. *De Inst. vitæ sacerd. c.* 2, *in fin. p.* 722, *col.* 2.

Le vieillard qui se débauche avec les femmes est un insensé.

Salvianus 24. Quis rogo ferre possit in homine egestuoso esse lasciviam? *Lib.* 7 *de Gub. Dei, ab init. p.* 352, *col.* 2, *F.*

Qui pourrait supporter, je vous le demande, de voir un homme indigent se livrer à la débauche?

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Mimus Publ. 25. Lascivia et laus, nunquam habent concordiam. *In suis Sent. sent.* 216.

Le libertinage et la gloire ne sauraient s'accorder ensemble.

Seneca 26. Nunquam vacat lascivire districtis. *Ep.* 56, *a med. p.* 622, *t.* 2.

Ceux qui sont tenus rigoureusement n'ont jamais le loisir de se livrer au libertinage.

LATERE (Etre caché).

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Atrocia latere diu nesciunt, qua teguntur, ea produntur. *Part.* 4, *Serm* 2, *cap.* 25, *quinquag.* 2, *circa med. p.* 328. Alanus de Rupe.

Les crimes ne sauraient longtemps rester secrets; ce qui les couvre les dévoile.

2. Virtutes proditæ non manebunt. *Part.* 2, *tit.* 4, *c.* 7, § 4, *ante med. f.* 175, *col.* 3. S. Antoni[nus]

Les vertus qui s'étalent ne durent pas.

3. Qui quærit latere, timet apprehendi. *De Verbis Apost. Serm.* 17, *post med. p.* 236, *D*, *tom.* 10. S. Au[g.]

Celui qui cherche à se cacher a peur d'être pris.

4. Deum nihil latet, etiam futurorum. *Lib.* 20 *de Civit. Dei, c.* 7, *post med. t.* 5.

Pour Dieu rien n'est caché, pas même l'avenir.

5. Animus humanus latere vult, se autem ut lateat aliquid non vult. *Lib.* 10 *Conf. c.* 23, *circa fin. t.* 1.

L'esprit de l'homme veut se cacher, mais il ne voudrait pas que rien lui fût caché à lui-même.

6. In beatitudine nihil latebit proximum in proximo. *Epist.* 6, *post init. t.* 2.

Dans la béatitude céleste, rien de ce qui concerne le prochain ne sera caché aux autres.

7. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies. *Homil.* 13 *ex quinquag: Hom. post init. tom.* 10.

Le dernier jour est caché, afin de nous faire sanctifier tous les jours.

8. Puto quod non in carne, sed in ipsa mente cæcatur, qui contendit latere quod cernitur. *Lib.* 2 *contra Gaudent. circa med. t.* 7.

Celui qui voudrait cacher ce qui se voit est, je pense, aveugle, non de corps, mais d'esprit.

9. Nisi actio bona interdum abscondatur a malignis spiritibus, velut a latronibus pecunia ostensa, aufertur. *De Substant. ante med. pag.* 103, *t.* 2. V. Beda.

Si vous ne tenez pas quelquefois vos bonnes actions cachées, le démon, semblable au voleur qui voit un trésor, vous les enlève.

10. Humilibus et fidelibus divinæ legis mysteria patent, superbis autem et infidelibus latent. *In suis Prov. verbo Humilibus, pag.* 190, *tom.* 2.

Les mystères de la foi sont ouverts aux humbles et aux croyants, mais ils sont cachés aux orgueilleux et à ceux qui ne croient pas.

11. Magna et rara virtus profecto est, manifestam omnibus tuam, te solum latere sanc- S. Bern.

Bern. titatem. *Serm.* 12 *sup. Cant. ante med. fol.* 141, *col.* 4, *L.*

Il faut à un homme une vertu grande et extraordinaire pour qu'une sainteté évidente pour tout le monde soit ignorée de lui seul.

12. Tegat te exterior cella, non abscondat : non ut pecces occultius, sed ut tutius vivas. *De Vita solit. ante med. f.* 317, *col.* 1, *B.*

Que le toit de votre cellule vous couvre, mais ne vous cache pas, afin que vous puissiez ne pas pécher en secret, mais avoir un abri.

13. Vitium si patet, fit ex magno pusillum : si latet, fit ex minimo magnum. *De inter. Domo, c.* 37, *in fin. f.* 330, *col.* 2, *D.*

Qu'un défaut paraisse, de grand qu'il est, il deviendra petit; mais s'il se tient caché, serait-il bien petit, il devient très-grand.

14. Plus labora celare virtutes, quam vitia. *In notabili Documento, in princ. fol.* 340, *col.* 2, *D.*

Efforcez-vous plutôt de cacher vos vertus que vos défauts.

Bonav. 15. Tria sunt non abscondenda. cum opportunitas id videtur exigere, ut puta justitia immissa, injustitia permissa, pecunia commissa. *Expos.* 2 *sup. Ps.* 118, *c.* 2, *v.* 3, *art.* 3, *p.* 168, *col.* 2, *B*, *t.* 5.

Il y a trois choses qu'il ne faut pas cacher quand les circonstances semblent le demander, savoir : la justice imposée, l'injustice permise et l'argent confié.

16. Laqueus latenter positus, est falsitas latens. *Pros.*

Une erreur cachée est un piége secrètement tendu.

17. Falsitas latens est causa casus, sicut veritas apparens est causa motus.

Une erreur cachée est une cause de chute, de même qu'une vérité apparente est une cause de mouvement.

18. Falsitas latens est laqueus periculosus curiose spectantibus, incuriose expectantibus, injuriose tractantibus : hos involvit, hos comprehendit, hos perdit. *Expos.* 2 *sup. Ps.* 118, *c.* 7, *v.* 14, *art.* 3, *p.* 231, *col.* 2, *B*, *t.* 1.

Une erreur cachée est comme un piége dangereux pour ceux qui l'examinent avec curiosité, qui le regardent sans précaution, qui le touchent mal à propos ; il enveloppe les premiers, il prend les seconds, il perd les troisièmes.

19. Tutius est velle latere, quam apparere. *In Alphabet. relig. lect.* 15, *p.* 529, *col.* 1, *B*, *tom.* 7, *part.* 4.

Il est plus sûr de chercher à se cacher que de vouloir paraître.

20. In domo consistere, et turbæ et hominibus absconditum latere, semper religioso utile est, qui sibi desiderat et Deo vacare. *De Inst. nov. part.* 1, *c.* 34, *p.* 618, *col.* 1, *C*, *tom.* 7.

Il est toujours avantageux à un religieux qui veut penser à lui et à Dieu de garder la maison et de chercher à être ignoré du monde et des hommes.

Cassiodor. 21. Detestabilium hominum consuetudo est mala vota tegere, ut latenter ad effectum possint eorum consilia pervenire. *Sup. Ps.* 16, *post med. vers.* 13, *f.* 23, *col.* 4.

Des hommes détestables ont l'habitude de souhaiter du mal en secret, afin que les projets qu'ils forment puissent s'accomplir dans les ténèbres.

22. Quæ silentio conteguntur, difficile curantur. *Lib.* 3 *Recogn. post med. f.* 72, *p.* 1. S. Clem. pap.

Une maladie sur laquelle vous gardez le silence se guérit difficilement.

23. Nihil gravius, nihil perniciosius, quam seipsum tegere. *Doctr.* 5, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 773, *edit. Colon.* 1618. S. Doroth.

Rien n'est plus grave et plus funeste que de se dissimuler.

24. Res absconsa avidius quæritur, celata venerabilius conspicitur. *Sup. Matth. c.* 7, *col.* 146, *D*, *t.* 5. Gloss. ord.

On cherche avec avidité à voir un objet enfoui, mais on regarde avec respect un objet voilé.

25. Pateat quod noxium est, ut possit conteri cum patuerit. *Tom.* 2, *lib.* 2 *adversus Jovian. post init. p.* 18, *D.* S. Hier.

Que les vices nuisibles se montrent, afin qu'ils puissent être détruits dès qu'ils se montreront.

26. Nihil occultum, nihil clausum, nihil obligatum sub Dei confessione in corde retinendum est. *In Explanat. Psal.* 61, *post med. fol.* 20, *col.* 4.

Lorsque vous faites à Dieu l'aveu de vos fautes, ne laissez dans votre cœur rien de caché, rien de fermé, rien d'enchaîné.

27. Celare delictum alterius, est sepelire mortuum, quod est opus pietatis. *Sup. Prov. c.* 19, *f.* 34, *col.* 2, *t.* 3. Hugo card.

Cacher les défauts d'autrui, c'est ensevelir un mort, ce qui est une œuvre de charité.

28. Non potest diu ignis latere sub cinere, quin fumum vel flammam evaporet. *Ibid. cap.* 26, *f.* 58, *col.* 3.

Le feu ne peut pas longtemps rester caché sous la cendre sans qu'il s'annonce par la fumée ou par la flamme.

29. Facinus etsi homines lateat, conscientiam tamen accusatricem non poterit latere. *Hom.* 17 *sup. Gen. post init. col.* 111, *A*, *t.* 1. S. Joan. Chr.

Votre crime peut rester caché aux hommes, mais il n'échappe pas à votre conscience qui déjà vous accuse.

30. Talis est peccantium consuetudo, ut tametsi occultari non possint, occultari tamen velint et studeant. *Ibid. ante med. etc.*

Telle est l'habitude des pécheurs, que, lors même qu'ils ne peuvent pas se cacher, ils le veulent et s'y étudient.

31. Si quis aliquem timet, se delitescere studet. *Ibid. ante med. col.* 113.

Quand on craint quelqu'un, on cherche à se cacher.

32. Magna et clara virtus latere non potest, etiamsi mille illam contegere velit modis ille

S. Joan Chr. qui possidet. *Hom.* 15 *sup. Matth. oper. imp. post med. col.* 143, *D, t.* 2.

Une vertu grande et éclatante ne peut pas rester cachée, quand même celui qui en est doué prendrait mille moyens pour la laisser ignorer.

33. Sicut accensa lampas abscondi non potest, sic nec opus justitiæ potest celari. *Hom.* 13 *sup. Matth. oper. imp. ante med. col.* 827, *D, tom.* 2.

Il n'est pas plus facile de cacher une œuvre de justice qu'une lampe allumée.

34. Non te jam in aliquo occultas ut lateas : qui proditus es, quod latebas. *Homil.* 11 *ex div. in Matth. post med. col.* 1168, *A, t.* 2.

Vous ne possédez maintenant rien de secret pour vous cacher, puisque vous vous êtes montré dans ce que vous aviez de plus caché.

35. Tamdiu latet quod intra secretum viscerum conditur, quamdiu factorum testimonio comprobetur. *Ibid. circa fin. col.* 1168, *C.*

Les actions que l'on garde cachées dans le cœur demeurent secrètes jusqu'à ce qu'elles soient révélées par la déclaration de leurs auteurs.

36. Occultum non est quidquid conscientia teste committitur, quia etsi alterius notitiam fallit, fallere tamen seipsum non poterit. *Ib. in fin. col.* 1168, *C.*

Tous les péchés que vous commettez, ayant la conscience pour témoin ne sont pas secrets; s'ils échappent à la connaissance d'autrui, ils n'échappent pas à la vôtre.

37. Nihil quod insigne sit, latere potest. *Hom.* 2 *sup.* 1 *ad Thessal. post init. col.* 1328, *c.* 18, *B, tom.* 4.

Rien d'éclatant ne peut rester caché.

S. Isidorus Hispal. 38. Pleraque quanto magis latent, tanto magis desiderium præbent. *Lib.* 1 *de summo Bono, sent.* 6, *p.* 630, *col.* 1.

D'ordinaire, plus une chose est cachée, plus elle se fait désirer.

Lact. Firm. 39. Nihil lucrari se quisquam putet, si delicti conscium non habeat : scit enim ille omnia, in cujus conspectu vivimus, nec (si universos homines celare possumus) Deum possumus, cui nihil absconditum, nihil potest esse secretum. *Pros.*

N'allez pas vous croire plus fortuné, parce que vous n'avez pas eu de témoin de votre faute; car celui sous les yeux duquel nous vivons sait tout. Echapperiez-vous aux regards de tous les hommes, vous n'échapperiez pas aux regards de Dieu, pour qui il n'y a rien de caché, rien de secret.

40. Quid locum abditum legis, et arbitros removes? Putas tibi contigisse, ut oculos omnium effugias demens? Quid tibi prodest non habere conscium habenti conscientiam? *Lib.* 6 *de divin. Instit. c.* 24, *circa med. p.* 283.

Pourquoi choisir un lieu caché et écarter tout témoin? Dans votre aveuglement, croyez-vous avoir échappé aux regards de tous? Que vous sert-il de ne pas avoir de témoin, lorsque vous avez votre conscience?

41. Quamprimum latentibus morbis adhibenda est curatio. *Ibid. post med. p.* 284. Lact. Firm.

Il faut au plus tôt porter remède aux maladies cachées.

42. Nihil eximium latere potest. *De Abrahamo, ante med. p.* 504, *t.* 1. Philo Jud.

Une bonne action ne peut jamais rester cachée.

43. Non potest diu latere, ficta sanctitas. *Serm.* 14 *ad novit. divis.* 5, *in calce, t. B.* Thomas a Kempis

Une sainteté hypocrite ne peut pas se déguiser longtemps.

44. Nemo secure apparet, nisi qui libenter latet. *Lib.* 1 *de Imit. Christ. cap.* 20, *sect.* 2, *tom.* 2.

Aucun ne peut sûrement se produire, s'il n'aime à demeurer caché.

45. Melius est latere, et sui curam agere, quam se neglecto signa facere. *Ibid. cap.* 20, *sect.* 6.

Il vaut mieux se tenir caché en travaillant à son salut que de faire des miracles en se négligeant soi-même.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

46. Quod pudeat, socios prudens celare memento. *Lib.* 2 *Distich. metr.* 23. Cato poet.

Souvenez-vous d'être assez prudent pour cacher à vos amis ce qui est honteux.

47. Potest nocenti contingere ut lateat, latenti autem fides non prodest. *Pros.* Seneca.

Un criminel peut parvenir à se cacher, mais il n'y a pas de sécurité pour un homme qui se cache.

48. Non prodest latere peccantibus, quia latendi etiamsi facultatem habent, fiduciam non habent.

Il est inutile que les criminels se cachent ; auraient-ils le moyen de se cacher, ils n'ont pas l'assurance d'y réussir.

49. Nunquam fides latenti fit, etiam latentibus : quia coarguit illos conscientia, et ipsos sibi ostendit. *Ep.* 97, *ante finem, p.* 799, *t.* 2.

La confiance n'est pas pour celui ou ceux qui se cachent, car leur conscience les condamne et les dénonce à eux-mêmes.

50. Nocens habuit aliquando latendi fortunam, nunquam fiduciam. *Ep.* 105, *in calce, p.* 826, *tom.* 2.

Un criminel peut avoir la chance de se cacher, mais jamais l'assurance d'y réussir.

51. Nequaquam latebis Deum, agens injuste, sed nec cogitans quidem. *Sent.* 59, *p.* 65, *col.* 1, *B, apud Bibl. Patr. tom.* 3, *edit. Coloniæ* 1618. Sextus phi

Vous ne pourrez jamais cacher à Dieu vos mauvaises actions, pas même vos mauvaises pensées.

LAUS IN GENERE
(Éloge, louange en général).

DEFINITIO.

stot. Laus est sermo elucidans magnitudinem virtutis. *Lib.* 1 *et* 3 *Rhetor.*

Un éloge est un discours qui a pour but de célébrer la grandeur du mérite.

ard. Victore. Illa est vera laudatio, quæ ex casta dilectione et ex laudis admiratione procedit. *De Benjamin. c.* 11, *in fin. p.* 183, *col.* 1, *D*, *part.* 1.

La vraie louange est celle qui est inspirée par une amitié pure et par l'admiration du mérite.

Vera laus est de recta voluntate, quæ per opus bonum innotescit. *Ibid.*

La vraie louange vient de la droiture de la volonté, qui se manifeste par la bonté des œuvres.

DIFFERENTIA.

eneca. Aliud est laus, aliud laudatio : laudatio vocem exigit, laus autem ad animum refertur, non ad verba. *Epist.* 102, *circa med. p.* 815, *tom.* 2.

Autre chose est la louange, autre chose l'éloge; l'un a besoin de paroles, l'autre se sert du cœur et non des mots.

SENTENTIÆ PATRUM.

mbr. 1. Veritatis ea regula est, ut nihil facias commendandi tui causa, quo minor alius fiat : neque si quid boni habeas, id ad deformationem alterius et vituperationem, ut lauderis, exerceas. *Lib.* 2 *Offic. c.* 24, *circa med. col.* 54, *A*, *tom.* 1.

La sincérité prescrit cette règle : ne point chercher à vous élever pour abaisser un autre, et si vous avez quelque mérite de ne le point faire servir, pour être loué, et pour couvrir un autre de blâme ou de honte.

2. Prolixa laudatio est, quæ non quæritur, sed tenetur. *Lib.* 1 *de Virginib. post init. col.* 79, *B*, *tom.* 1.

Prolixe est un éloge quand il n'est pas recherché, mais qu'il est accepté.

3. Nemo est laudabilior, quam qui ab omnibus laudari potest : quot homines, tot præcones. *Ibid. post init. col.* 79, *C.*

Nul n'est plus louable que celui qui peut être loué par tout le monde ; alors autant d'hommes, autant de panégyristes.

nt. de Pad. 4. Hominis lingua laudanda plerumque damnat, et damnanda laudat : justum usque ad infernum præcipitat, impium usque ad cœlum exaltat. *Serm. dom.* 3 *post Epiphan. ante med. f.* 36. *p.* 1.

Souvent la parole humaine condamne ce qu'elle devrait louer et loue ce qu'elle devrait condamner ; elle précipite le juste dans l'enfer et élève le méchant jusqu'au ciel.

5. Bone Deus, qui laudari vult ab hominibus vituperante te, non defendetur ab hominibus judicante te, nec eripietur damnante te. *Lib.* 10 *Confess. c.* 36, *circa fin. p.* 131, *A*, *t.* 1.

O Dieu bon, celui qui cherche les louanges des hommes tandis que vous le blâmez, ne sera pas défendu par eux quand vous le jugerez, ni arraché par eux de vos mains quand vous le damnerez.

6. Cum non peccator laudatur in desideriis animæ suæ, nec qui iniqua gerit, benedicitur; sed laudatur homo propter aliquod donum, quod dedisti ei, at ille plus gaudet sibi laudari se, quam ipsum donum habere unde laudatur, etiam iste te vituperante laudatur. *Pros.*

Si le pécheur n'est pas loué à cause des désirs de son cœur, il n'est pas non plus béni à cause de ses iniquités; si on le loue, c'est à cause du don qu'il tient de vous, et il est plus fier des louanges qu'on lui prodique que du don qui les lui mérite : c'est ainsi qu'il est loué tandis que vous le blâmez.

7. Melior ille qui laudavit, quam iste qui laudatus est : illi enim placuit in homine donum Dei, huic amplius placuit donum hominis, quam Dei. *Ibid.*

Celui qui l'a loué est meilleur que lui ; car l'un a apprécié le don de Dieu fait à un homme, l'autre s'est mieux complu dans le don de l'homme que dans celui de Dieu.

8. Si utilitate proximi moveor in laudibus meis, cur minus moveor, si quisquam alius injuste vituperetur, quam si ego? *Ibid. c.* 37, *circa fin. p.* 132, *C.*

Si l'intérêt du prochain excite mes louanges, pourquoi, si l'on adresse à un autre un blâme injuste, suis-je moins ému que si c'était moi-même?

9. Laudatur homo, et amatur absens; amatur qui laudatur, dum non fallaci corde laudatoris prædicari creditur, id est, cum amans eum laudat. *Lib.* 4 *Confess. c.* 14, *post init. p.* 69, *B*, *t.* 1.

On loue et on aime un homme absent ; on aime celui qu'on entend louer, pourvu que l'on soit persuadé que les louanges ne sortent pas d'un cœur trompeur, mais qu'elles naissent de l'affection.

10. Non meo vel ingenio, vel merito, sed Dei dono sum, si quid laudabiliter sum. *Ep.* 52 *ad Maced. ante med. p.* 151, *A*, *t.* 2.

S'il y a en moi quelque chose de louable, je ne le tiens ni de moi, ni de mon génie, ni de mon mérite ; je le tiens de Dieu seul.

11. Ibi est a vanitate remota laudatio, ubi etiam vituperatio ab offensione secura est. *Ep.* 128 *ad Donat. ante med. p.* 414, *C*, *t.* 2.

L'éloge qu'on fait d'un homme ne lui donne pas de vanité, s'il ne s'offense pas quand il est blâmé.

12. Non hujus hostis amoris laudis, vires sentit, nisi qui ei bellum indixerit. *Pros.*

Nul ne connaît la force de ce terrible amour des louanges, s'il ne lui a pas fait la guerre.

S. Aug. 13. Si cuiquam facile est laude carere, dum denegatur; difficile est ea non delectari, cum offertur. *Ep. 64 ad Aurelium episc. post med. p. 204, D, t. 4.*

Si un homme se passe sans peine des éloges qu'on lui refuse, il lui est moins aisé de ne pas se complaire dans ceux qu'il reçoit.

14. Laus humana non appeti a recte faciente, sed sequi debet recte facientem : ut illi proficiant, qui etiam imitari possunt quod laudant, non ut hic putet aliquid eos sibi prodesse, quem laudant. *De Serm. Dom. in monte, lib. 1, post init. pag. 809, B, tom. 4.*

Ce n'est pas à l'homme qui fait le bien à courir après les louanges des hommes; c'est à celles-ci à le suivre, afin qu'il y ait progrès chez ceux qui croient pouvoir imiter ce qu'ils louent, et non pour que celui qui est loué s'imagine pouvoir tirer quelque profit de la louange.

15. Si quid in te laudabile naturaliter eminet, non nisi vera pietate perficitur, impietate autem disperditur. *Lib. 2 de Civit. Dei, c. 29, in princ. p. 41, A, t. 5.*

Si quelque disposition louable vous est naturelle, la piété servira à la perfectioner, mais l'impiété ne pourra que la détruire.

16. Sanius videt, qui amorem laudis vitium esse cognoscit. *Ibid. lib. 5, c. 12, in princ. p. 91, B, t. 5.*

On voit plus sainement les choses quand on sait que l'amour de la louage est un défaut.

17. Cupiditati laudis humanæ melius resistitur, cum ceditur. *Ibid. cap. 14, in princ. p. 91, B.*

On résiste mieux à la passion d'être loué par les hommes quand on y a renoncé.

18. Quid mihi prodest, si me continuis laudibus totus mundus attollat, si conscientiam mordet veritas criminis? *Pros.*

Que me sert-il de me voir sans cesse exalté par les louanges du monde entier, si le remords ronge ma conscience?

19. Malam conscientiam non sanat præconium laudantis, nec bonum vulnerat convitiantis opprobrium. *Lib. 3 contra litt. Petiliani, c. 7, a med. p. 114, C, t. 7.*

Les louanges ne guérissent pas une mauvaise conscience et ne blessent jamais l'innocent.

20. Quod nominare pudet, laudare non pudet. *Lib. 2 de Nupt. c. 7, in princ. p. 567, B, tom. 7.*

On n'a pas honte de louer ce qu'on rougirait de nommer.

21. Mitior est accusator, quam qui convincitur sævire laudator. *Lib. 4 contra duas Ep. Pelag. c. 4, post init. p. 62, A, t. 7.*

Celui qui vous accuse est plus doux que le flatteur qui est convaincu de vouloir vous déchirer.

22. Melius est errore non decipi, quam errantium laudibus honorari. *Lib 3 de Anima et ejus orig. c. 1, in fin. p. 801, B, t. 7.*

Il vaut mieux ne pas se laisser séduire que d'être honoré des éloges de ceux qui s'égarent.

23. Hostis sævit, laudans blanditur, uterque subdolus : ille iracundus est, et iste in laude subdolus : ille reprehensor est, iste laudator ; sed et ille in reprehensione inimicus est, et iste in laude subdolus : cave utrumque. *Sup. Ps. 39, post med. v. 20, p. 244, D, t. 8.* S. Aug.

Un ennemi vous déchire, un louangeur vous caresse ; tous les deux sont méchants : celui-là est cruel, celui-ci est dangereux dans ses louanges ; celui-là vous poursuit, celui-ci vous loue ; mais l'un est un ennemi parce qu'il vous poursuit, l'autre un perfide parce qu'il vous loue : prenez garde à l'un et à l'autre.

24. Ibi laudator securus est, ubi non timet ne de laudato erubescat. *Sup. Ps. 94, in princ. p. 730, C, t. 8.*

Celui qui loue est en paix quand il n'a pas à craindre de rougir de celui qu'il a loué.

25. Melius esset ut tu vituperares, quam dolose laudares. *Sup. Ps. 119, in princ. exposit. p. 973, A, t. 8.*

Il est mieux de blâmer un homme que de le tromper par des louanges.

26. Non te laudet os tuum, sed laudet te os proximi : periculosum est enim sibi placere, cui cavendum est superbire. *Tract. 58 super Evang. Joan. de cap. 13, in princ. p. 272, D, tom. 9.*

Ne vous louez jamais vous-même, mais que les autres vous louent; celui qui doit se tenir en garde contre l'orgueil ne peut pas sans danger se dire des douceurs.

27. Bonum laudare, non laudato, sed laudantibus prodest. *Ibid. tract. 100 de cap. 16, post init. p. 336, D.*

Louer ce qui est bien ne tourne pas à l'avantage de celui qui est loué, mais de ceux qui le louent.

28. Non amo in voce laudatorem, et in corde contemptorem. *De Verbo Domin. Serm. 16, prope fin. p. 49, B, t. 10.*

Je n'aime pas celui qui loue des lèvres et qui méprise dans le cœur.

29. Si laudat bonus, non solum lingua laudat, sed et vita cum lingua consentit. *Hom. 2 ex quinquag. Hom. in fin. p. 285, A, t. 10.*

Si un homme de bien fait un éloge, ce n'est pas seulement sa bouche qui loue, mais son genre de vie s'accorde avec ses paroles.

30. Laudari a male viventibus, nolo, abhorreo, detestor, dolori mihi est, non voluptati. *Pros.*

Etre loué par des hommes qui vivent mal, je ne le veux pas, j'en ai horreur, je le déteste, j'en ai de la peine et non du plaisir.

31. Laudari autem a bene viventibus, si dicam : Nolo, mentior ; si dicam : Volo, timeo, ne sim inanitatis appetentior, quam soliditatis. Ergo quid dicam? nec plene volo, nec plene nolo : non plene volo, ne in laude humana pericliter : non plene nolo, ne ingrati sint, quibus prædico. *Ibid. Hom. 25, statim ab init. p. 325, A.*

Etre loué, au contraire, par des hommes de bien, si je

dis : Je ne le veux pas, je mens; si je dis : Je le veux, j'ai peur de rechercher plutôt une vanité qu'une réalité. Que dirai-je donc? ni que je le veux absolument, ni que je ne le veux pas absolument ; je le veux, mais non absolument, de peur de trouver un danger dans les louanges des hommes ; je ne le veux pas, mais non absolument, pour ne pas faire paraître ingrats ceux pour qui je parle.

Aug. 32. Non semper veracia sunt ora laudantium. *Serm.* 2 *in sabb. post dom. Quinquag. et in ord.* 63, *post init. p.* 509, *B*, *t.* 10.

Les hommes ne sont pas toujours sincères dans leurs louanges.

33. Sicut vera laus ornat, ita falsa castigat. *Serm.* 1 *Decollat. S. Joan. Bapt. et in ord.* 36, *in med. p.* 886, *D*, *t.* 10.

Si une louange sincère est un tourment, celle qui est fausse est un châtiment.

34. Contemne te cum laudaris, ille in te laudetur qui per te operatur. *Tract.* 8 *sup. Epist. Joan. longe post init. t.* 9.

Méprisez-vous lorsqu'on vous loue; que celui qui opère en vous par sa grâce soit loué en vous.

35. Si bona quæ facio fine laudis humanæ facerem, laudis amore tumescerem. *Ep.* 26, *in med. t.* 2.

Si je faisais le bien afin de m'attirer les louanges des hommes, l'amour des louanges me gonflerait d'orgueil.

36. Noli ad laudem tuam operari quod bonum agis, sed ad laudem illius a quo habes ut bonum agas. *Tract.* 8 *sup. Ep. Joan. post init. tom.* 9.

Ne faites pas pour être loué le bien que vous faites ; que ce soit pour la gloire de celui qui vous en a accordé le moyen.

37. Quæris laudem : si Dei quæris, benefacis : si tuam quæris, malefacis. *Ibid. tract.* 10, *in med.*

Vous recherchez la louange : si c'est celle de Dieu, vous faites bien ; si c'est la vôtre, vous faites mal.

asil. Mag. 38. Ne ad eas laudes, quæ veritatem excedunt, intumescamus. *Apud D. Joan. Dam. lib.* 2 *Parall. c.* 35, *f.* 75, *p.* 2, *B*.

Gardez-vous d'être fier de ces louanges qui dépassent les bornes de la vérité.

. Beda. 39. Non est multa sciens laudandus, sed bene vivens. *In suis Prov. verbo Non, p.* 194, *t.* 2.

Ce n'est pas un grand savant qui est digne d'éloges, c'est celui qui vit bien.

Bern. 40. Laudet te os alienum, sileat tuum. *Serm.* 3 *de Nativit. Dom. ante med. fol.* 16, *col.* 2, *litt. E.*

Que les autres vous vantent, mais ne le faites pas vous-même.

41. Libentius accommoda aurem tuam, cum aliquis laudatur, quam cum vituperatur. *In notabili Documento, post init. fol.* 340, *col.* 2, *litt. E.*

Soyez plus facile à écouter les louanges que les blâmes faits à autrui.

etius. 42. Qui falso prædicantur, suis ipsi necesse est laudibus erubescant. *Lib.* 3 *Consolat. philos. pros.* 6, *in princ.*

Ceux qui sont loués à tort doivent nécessairement rougir de louanges semblables.

43. Non est perfecta laus, nisi adsit debitus affectus, debita causa et debitus modus. *Sup. Luc. c.* 1, *in illud, Et misericordia ejus, etc. p.* 14, *col.* 2, *A*, *t.* 2. S. Bonav.

La louange n'est pas parfaite sans un sentiment raisonnable, un motif juste et une mesure convenable.

44. Pessimus laudandi modus est, seipsum cum aliorum injuria prædicare. *In Speculo disciplin. part.* 1, *c.* 31, *ante med. p.* 551, *col.* 2, *A*, *tom.* 7, *part.* 4.

Une bien mauvaise manière de louer, c'est de se vanter soi-même en blessant les autres.

45. Fames et calamitas sæpe laudibus saturatur. *De Jejun. et Tent. Christi, c.* 1, *circa med. p.* 461, *col.* 1. S. Cyprian.

La famine et le malheur sont souvent rassasiés d'éloges.

46. Nec laus bonum, nec vituperatio malum hominem efficit. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib.* 3, *c.* 14, *f.* 112, *p.* 1, *B*. Didymus. Alex.

Ni les louanges ne rendent l'homme bon, ni le blâme ne le rend méchant.

47. Laus sive laudatio ex cognitione laudati existenti in laudante procedit. *Sup. hymn. Adv. ad Vesperas, in princ. f.* 143, *E*. Dionysius Carthus.

Celui qui décerne des louanges les puise dans la connaissance de ce qu'il loue.

48. Nemo laudandus, cujus incertus est exitus. *In suis Opusc. apophthegm.* 36, *pag.* 435, *tom.* 3. S. Franciscus Assisias.

Nul n'est digne de louanges, tant qu'on ne sait pas comment il finira.

49. Laus humana super quam ædificantur hypocritæ opera, cito transit. *Sup. Job, c.* 8, *col.* 117, *C*, *Moral. t.* 3. Gloss. ord.

Les louanges humaines qui reposent sur des œuvres d'hypocrisie passent rapidement.

50. Non viriliter vivit, quem laus corrumpit. *Ibid. c.* 36, *col.* 334, *D*. Gloss. int.

Celui que les louanges ont corrompu vit sans énergie.

51. Nemo laudat eum, quem manifestis indiciis non cognovit laude dignum. *Sup. Eccles. c.* 27, *col.* 2112, *E*, *t.* 3. Gloss. ord.

On ne loue pas un homme si, par des preuves évidentes, on ne le reconnait digne d'éloges.

52. Sicut quis aliorum vitia palpare non debet, ita nec malorum laudibus delectari. *In decret. part.* 1, *dist.* 83, *can. Consentire*, § *Sicut.* Gratianus.

De même qu'il ne faut pas sonder les défauts des autres, il ne faut pas aussi prendre plaisir aux louanges des méchants.

53. Sæpe bono operi dum laus humana obviat, mentem operantis immutat, quæ quamvis S. Greg. Mag.

S. Greg. M. quæsita non fuerat, tamen oblata delectat. *Lib.* 1 *Moral. c.* 19, *num.* 38, *sup. illud, Thren.* 1, *Facti sunt hostes ejus in capite.*

Souvent, lorsqu'une bonne action attire les louanges des hommes, elles changent les sentiments de celui qui l'a faite ; il ne les avait pas certainement cherchées, mais maintenant qu'elles lui sont adressées, elles lui font plaisir.

54. Bona adhuc tenera plerumque humana lingua, dum quasi fortia laudat, extinguit. *Lib.* 30 *Moral. c.* 9, *post med. num.* 19, *col.* 1021, *C, tom.* 1.

Souvent les hommes, en voulant louer des vertus encore faibles comme quelque chose de prodigieux, les dissipent.

55. Cum nos vox laudantis elevet, lingua detrahentis humiliet. *Ibid. lib.* 22, *c.* 5, *circa med. num.* 9, *col.* 739, *B.*

Tandis que celui-ci nous élève par ses louanges, celui-là nous rabaisse par ses médisances.

56. Valde perfectorum est, sic ostenso opere, Auctoris gloriam quærere, ut de illata laude privata, nesciant exultatione gaudere. *Ibid. lib.* 8, *c.* 30, *post med. num.* 38, *col.* 285, *B.*

Il n'y a que ceux qui sont très-avancés dans la perfection qui rapportent au Créateur le mérite éclatant de leurs œuvres, de manière à n'éprouver aucune joie à la louange personnelle qu'ils reçoivent.

57. Quasi latrunculus est appetitus laudis humanæ, qui recto itinere gradientibus ex latere jungitur, ut ex occultis educto gladio gradientium vita trucidetur. *Ib. lib.* 9, *c.* 13, *num.* 18, *col.* 209, *A.*

L'amour des louanges est comme un voleur qui prend des sentiers détournés pour rejoindre des voyageurs, et qui en sort bientôt l'épée à la main pour les assassiner.

58. Cum humanæ linguæ attestatione laudamur, occulta pulsatione requirimur, quid de nobis ipsis sentiamus, ut in hoc humiles permaneamus. *Ibid. lib.* 22, *c.* 5, *post med. col.* 740, *A.*

Lorsque nous sommes loués par les hommes, une voix secrète nous demande ce que nous pensons, afin de nous faire conserver l'humilité.

59. Superba mens, etiam cum de se falsa bona dicuntur, exultat : quia non apud Deum qualiter vivat, sed apud homines qualiter innotescat, excogitat. *Ibid.*

L'orgueilleux, serait-il loué à tort, tressaille de joie ; il se demande non pas comment il vit aux yeux de Dieu, mais comment il est considéré parmi les hommes.

60. Magna vecordia est, laboriosa agere, et auræ laudis inhiare. *Ibid. lib.* 8, *c.* 25, *in princ. col.* 277, *A.*

C'est une grande folie de travailler beaucoup pour acquérir des mérites, et de les faire emporter ensuite par le vent de la louange.

61. Laus cum vita præterit, et humanus favor in judicio non subsistit. *Ibid. cap.* 27, *post init. col.* 279, *C.*

La louange passe avec nous, et la faveur des hommes ne nous suit pas au jugement de Dieu.

62. O miseri, qui affectantes laudes hominum, in semetipsis dissipant fructus laborum : cumque se ostendere alienis oculis appetunt, damnant quod agunt ! *Ibid. c.* 30, *ante med. num.* 37, *col.* 284, *B.* S. Greg. M.

Oh ! qu'ils sont malheureux ceux qui, pour courir après la louange des hommes, dissipent les mérites qu'ils avaient acquis, et qui, pour vouloir paraître, rendent leurs actions condamnables !

63. Laus sua justos cruciat, iniquos exaltat ; sed justos dum cruciat, purgat : iniquos dum lætificat, reprobos monstrat. *Ibid. lib.* 26, *cap.* 23, *post med. num.* 30, *col.* 883, *A.*

Si on loue l'homme juste, on le met à la torture ; le méchant, lui, tressaille de joie. Mais si les louanges torturent le juste, elles le purifient ; et, tandis qu'elles réjouissent le méchant, elles impriment sur lui le caractère de réprouvé.

64. Ipsa sanctorum vita laudanda est, et laus ista ab eis, quorum est, per vanam gloriam nullatenus capienda. *Pros.*

La vie des saints est louable, et les louanges qu'on leur adresse ne leur inspireront pas de la vaine gloire.

65. Laus videri debet, excipi non debet : ut glorificari Deum quisque in suo opere gaudeat, sed de Dei gratia extolli contemnat. *Lib.* 5 *in* 1 *Reg. c.* 4, *ante med. sup illud, Et apparuit fluens mel, etc. col.* 1540, *A, t.* 2.

Les louanges doivent se montrer, mais non être reçues; de cette manière chacun peut jouir de voir le Seigneur glorifié dans ses œuvres, et mépriser les louanges qui lui viennent à cause des grâces que Dieu lui a faites.

66. Nescit laudem (cum suppetit) fugere, qui ad hanc didicit, cum deesset, anhelare. *Part.* 1 *Pastoral. c.* 9, *prope med. t.* 1.

Celui qui, n'étant pas loué, a appris à soupirer après les louanges, ne sait pas les fuir quand elles se présentent.

67. Inter verba laudantium ad mentem semper recurrendum est, si in ea non invenitur bonum quod de nobis dicitur, magna tristitia generari debet. *Lib.* 8 *in Reg. ind.* 3, *cap.* 45, *Ep.* 45 *ad Palladium, post init. col.* 1033, *A.*

Tandis qu'on vous loue, rentrez souvent en vous-même, et si vous n'y voyez pas le bien qu'on dit de vous, vous devez en concevoir beaucoup de tristesse.

68. Quid si homines laudant, et conscientia accuset ? *Ibid.*

Qu'arrive-t-il si les hommes vous louent, et que la conscience vous accuse ?

69. Qui vanas laudes gratanter excipit, postea æternas Creatoris laudes amittit. *Pros.*

Celui qui accueille avec reconnaissance les louanges des hommes n'aura pas de part aux louanges de Dieu dans l'éternité.

70. Nemo de bono opere inaniter unquam glorietur ; fortia bene vivendo agat, sed quamdiu vixerit, appetere de fortitudine laudes caveat, ut laudari post mortem æternaliter non amittat.

Ne vous glorifiez pas sottement de vos bonnes œuvres, vivez saintement et pratiquez les œuvres de vertu ; mais tant que vous vivrez, prenez garde de rechercher les louanges, afin de mériter, après votre mort, d'être loué dans l'éternité.

Greg. Mag. 71. Qui laudari modo de magna actione despicit, cum ad vitæ finem ducitur, æternis dignus laudibus invenitur. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 4, ante med. col.* 1539, *A*, *t.* 2.

Celui qui, après une belle action, dédaigne les louanges des hommes, mérite après sa mort d'être loué dans l'éternité.

72. Aliud est laudis præconia moribus adæquare, contendere aliud laudes appetere, ut in eisdem laudibus profectus vitæ possit inveniri. *Pros.*

Autre chose est d'élever sa vie au niveau des éloges qu'on reçoit, et autre chose de rechercher les louanges; dans le premier cas, les louanges peuvent devenir une occasion de progrès.

73. Laudes suas moribus adæquare conantur, qui ipsas laudes despiciunt, qui laudari ab hominibus nunquam volunt.

Ceux-là s'efforcent de proportionner les louanges qu'ils reçoivent à leur conduite, quand ils les méprisent ou qu'ils ne veulent pas être loués par les hommes.

74. Quantum certe in eis est, laudari vehementer refugiunt; sed quia non possunt omnino effugere ne laudentur, conantur esse quod audiunt.

Ils évitent autant qu'ils le peuvent d'être loués; mais s'ils ne peuvent pas l'éviter absolument, ils s'efforcent d'être tels qu'on les dit.

75. Sed quidem bonis ostensis operibus idcirco laudari volunt, ut laudati majus conscendant in opus virtutis. *Ibid. ante med. column.* 1542, *B.*

Ils désirent en vérité qu'on les loue en voyant leurs bonnes œuvres, mais c'est pour s'élever à des œuvres de vertu encore plus hautes.

76. Qui in minimis laudes appetit, cum majora opera fecerit, ardentius et valde avidius laudes quæret. *Ibid.*

Celui qui désire être loué pour les plus petites choses le désirera bien plus ardemment quand il en fera de grandes.

Greg. Naz. 77. Philosophicum est laudare philosophum. *Or. 2 ad Heronem philosoph. in princ. p.* 181.

C'est de la philosophie de louer un philosophe.

Gregorius Laumat. 78. Hunc laudibus efferre convenit, non qui initium, sed qui dicendi finem facit. *Pros.*

Il convient de louer, non pas celui qui commence à parler, mais celui qui a fini de le faire.

79. Morum enim moderatio laudibus complectenda est, non elatio et arrogantia. *Sup. Eccl. c. 7, ante med. apud Bibl. Patr. tom.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Un esprit calme mérite des éloges, mais non un caractère emporté et orgueilleux.

S. Hier. 80. Cave ne hominum rumusculos aucuperis, ne offensam Dei, populorum laude commutes. *Tom.* 1, *Ep. 2 ad Nepotian. post med. pag.* 16, *litt. C.*

Gardez-vous de mendier les applaudissements des hommes, de crainte que pour de telles louanges vous n'offensiez Dieu

81. Christi miles nec laude extollitur, nec vituperatione frangitur. *Ibid.*

Un soldat de Jésus-Christ n'est ni exalté par la louange, ni abattu par le blâme.

82. Laudans si cuncta virtutibus congrua dixerit, adulari putatur : si quædam subtraxerit, damnum laudibus facit. *Tom.* 1, *Ep.* 8 *ad Demetr. in princ. p.* 62, *D.*

Si celui qui vous loue veut parler de toutes vos vertus, il passe pour un flatteur, et s'il laisse quelque chose à dire, il nuit à votre éloge.

83. Est sane grande et subtile artificium, laudare alterum in commendationem sui; et decipiendo animum sibi obligare decepti : quodque hoc maxime vitio agi solet, fictas laudes certo pretio vendere. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, circa med. p.* 112, *C.*

Il y a une ruse bien grande et bien subtile, qui consiste à louer autrui afin de se poser soi-même, et, en trompant ainsi les autres, de gagner leur reconnaissance : agir de la sorte, c'est vendre des louanges hypocrites à un certain prix.

84. Quæ est hæc tanta levitas animi, quæ tanta vanitas, rapi vento falsæ laudationis! Tu vero si vere laudabilis esse cupis, laudem hominum ne requiras. *Ibid.*

Quelle est votre légèreté, votre vanité, de vouloir vous laisser emporter par le souffle de la louange! Si vous désirez les louanges, ne soupirez pas après celles des hommes.

85. Laudem amaritudo comitatur. *Tom.* 1, *Ep.* 19 *ad Eustoch. in med. p.* 131.

Les louanges ont leur amertume.

86. Mirum in modum laus dum vitatur, appetitur. *Tom.* 1, *Ep.* 22 *ad Eustoch. longe post med. p.* 143, *B.*

En même temps qu'on évite les louanges, on les recherche d'une manière prodigieuse.

87. Ingenua et verecunda confessio est, quo ipse careas, id in aliis prædicare. *Tom.* 2, *Ep.* 2 *ad Pammach. circa fin. p.* 110. *C.*

C'est un noble et humble aveu de louer dans les autres ce qui vous manque à vous-même.

88. Qui Dei voluntate contempta, id solum petunt quod laudem facilius invenit, quod cito exit in famam morum, bona quæ secretiora sunt negligunt. *Tom.* 4, *Ep.* 1 *ad Demetr. post med. p.* 20, *C.*

Ceux qui, au mépris de la volonté de Dieu, recherchent seulement ce qui attire plus facilement les louanges ou qui donne tout à coup du relief, négligent les biens secrets de l'âme.

89. Vilium satis hominum est, et suam laudem quærentium, alios viles facere, quia alterius vituperatione se laudari putant. *Ibid. post med. p.* 20, *D.*

Il suffit d'un homme vil et avide de louanges pour en rendre vils d'autres, qui regardent comme un éloge pour eux le blâme qu'on inflige à autrui.

90. Crevit hoc in nostra ætate vitium, ut spe

S. Hier. recipiendæ laudis, eos a quibus laudari volumus, ante laudemus. *Ibid. post med. p.* 21, *B.*

Un défaut s'est propagé de nos jours : il consiste en ce que, dans l'espérance de recevoir des louanges, nous louons ceux par qui nous voulons être loués.

91. Maximum fructum cepisse nos ducimus, si vel fictis laudibus prædicamur, nec cogitamus quod ipsi simus, sed quid aliis esse videmur. *Ibid.*

Nous croyons avoir beaucoup gagné si, après des louanges même hypocrites, nous pensons, non pas à ce que nous sommes, mais à ce que nous paraissons être.

92. Omnis falsa laudis prædicatio sectatur lucra et gloriam quærit humanam, ut per gloriam nascantur compendia. *In Reg. monach. c.* 19 *de Laude et Detract. in princ. p.* 286, *C, t.* 4.

Tout homme hypocrite dans ses louanges y cherche un bénéfice et de la gloire parmi les hommes, afin d'arriver par la gloire à un gain matériel.

93. Laudent te esurientium viscera, non ructantium opulenta convivia. *Ibid.*

Faites en sorte que les pauvres vous louent, et non ceux que vous avez fait asseoir à vos tables opulentes.

94. Laus justos cruciat, iniquos exaltat ; sed justos dum cruciat, purgat : iniquos dum lætificat, reprobos monstrat. *Ibid.*

Le juste est à la torture si on le loue, et le méchant tressaille ; mais si les louanges font ainsi souffrir le juste, elles le purifient, et si elles font tressaillir le méchant, elles lui donnent un signe de réprobation.

95. Minore studio virtutes laudamus, quam vitia reprehendimus. *Lib.* 12 *sup. Ez. in med. procœmii, p.* 519, *B, t.* 5.

Nous avons moins de zèle pour louer la vertu que pour reprendre le vice.

Hugo card. 96. Valde purus est, qui non commovetur ad laudes hominum. *Sup. Gen. c.* 38, *f.* 36, *col.* 2, *t.* 1.

Il est bien juste, celui que les louanges humaines ne peuvent pas émouvoir.

97. Laus hominis gladius et ignis est, quibus cor confoditur et uritur. *Sup. Eccl. c.* 7, *Mor. f.* 91, *col.* 2, *t.* 3.

Les louanges des hommes sont comme un glaive qui perce les cœurs, comme un feu qui les brûle.

98. Laudes hominum cito transeunt, nec replent sicut ventus : imo non premunt, sed extollunt sicut ventus. *Sup. Eccl. c.* 5, *f.* 180, *col.* 3, *t.* 3.

Les louanges des hommes passent vite sans vous remplir comme le vent; elles ne vous chargent pas, elles vous élèvent comme si c'était du vent.

99. Nemo est laudandus, vel spernendus secundum speciem exteriorem : apis enim contemptibilis est exterius, et tamen utilis ; et hæc brevis est corpore, non valore. *Ibid. cap.* 11, *Mystice, f.* 191, *c.* 3.

Il ne faut pas louer ou blâmer un homme d'après son extérieur : l'abeille paraît, à la voir, bien méprisable, et elle est utile ; elle est petite, mais elle a une grande activité.

100. Stultum est laudare pugnantem, quasi jam victorem. *Ibid. c.* 11, *f.* 193, *c.* 4. Hugo card.

Ce serait une folie de louer un guerrier sans savoir s'il est vainqueur.

101. Multi laudant et commendant nomen potentiæ, qui appetunt dominationem : alii laudant nomen sapientiæ, qui appetunt scientiam, et vocari magistri : sed pauci laudant nomen sanctificationis, id est, sine terra, et vocari pauperes. *Ibid. c.* 17, *f.* 201, *col.* 4.

Plusieurs vantent et préconisent un nom puissant, parce qu'ils sont ambitieux des dignités ; d'autres louent un nom savant, parce qu'ils sont avides de passer pour avoir de la science et d'être traités comme tels ; mais il en est peu qui exaltent un nom qui rappelle la sainteté, parce qu'un très-petit nombre a du mépris pour la terre et veut être pauvre.

102. Non est malum, a bonis benedici : sed a malis benedici, maledici est. *Sup. Luc. c.* 6, *f.* 167, *col.* 2, *t.* 6.

Que les bons vous exaltent, ce n'est pas un mal ; mais si les méchants vous louent, c'est une malédiction.

103. Hominum benedictio, extollentiæ et ruinæ occasio est : est etiam exinanitio et evisceratio justorum, et laqueus quem pauci sciunt declinare ; et qui declinat, sapiens comprobatur. *Ibid.*

Les louanges des hommes sont une source d'orgueil et de ruine ; elles sont même un sujet de mort pour les justes ; elles sont un piége qu'un petit nombre sait éviter, et celui qui l'évite est regardé comme un sage.

104. Laus hominum non est claritas, sed obscuratio, sed fascinatio. *Sup. Joan. c.* 5, *fol.* 321, *col.* 2, *t.* 6.

Les louanges des hommes n'éclairent pas ; elles aveuglent, elles fascinent.

105. Quamquam in iis, quæ Dei sunt, robustus sim, attamen plus mihi timendum est, nec animus illis intendendus, qui frustra me inflant : qui enim me laudant, flagellant me. *Ep.* 5 *ad Trallianos, post init. apud Bibl. Patr. t.* 1, *p.* 179, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618. S. Ignat. mar

Bien que ma force vienne d'en haut, je dois cependant craindre ceux qui me louent et ne pas m'y fier ; car ceux qui me louent me maltraitent.

106. Delectatio laudis tamdiu sentitur, quamdiu auditur : mox autem ut aures transierit, transit et delectatio laudis. *Homil.* 15 *super Matth. op. imp. circa med. col.* 844, *C, t.* 2. S. Joan Ch

Le plaisir des louanges ne dure que pendant que je les entends ; dès que je ne les entends plus, je ne jouis plus.

107. Unumquodque bonum hominis secundum qualitatem personæ laudatur. *Pros.*

On loue le mérite d'un homme suivant sa position.

108. Si rusticus aliquod verbum sapienter loquatur, et philosophus multo amplius sapienter : in modico sermone sapientiæ rusticus plus laudatur, quam in magno philosophus ; quia rusticum dicere aliquid sapienter, magnum

Joan. Chr. est : philosophum autem dicere, non mirum est.

Qu'un paysan dise une parole sage, et qu'un philosophe en dise plusieurs, le paysan sera plus loué pour une parole dite avec sagesse que le philosophe pour son discours : qu'un paysan, en effet, parle avec sagesse, c'est fort ; mais qu'un philosophe parle de la sorte, ce n'est pas étonnant.

109. Si puer aliquid astute loquatur, dicitur satis sapiens puer, et laudatur : si autem vir perfectus sapienter loquatur, non laudatur quasi sapiens : non quia puer plus sapuit, quam perfectus ; sed quantum ad comparationem ætatis suæ, sapientior videtur esse, quam ille perfectus. *Ibid. Hom.* 22, *in fine*, *col.* 889, *A*.

Si un enfant lance quelque parole spirituelle, on le dit assez sage, et on le loue ; mais qu'un homme mûr parle avec sagesse, on ne le loue pas pour cela : ce n'est pas que l'enfant soit plus sage que l'homme mûr, mais, comparativement à son âge, il paraît avoir plus de sagesse.

110. Hæc est hypocritarum prima potentia, simulata laudatio. *Ibid. Hom.* 42, *in fine*, *col.* 1034, *B*.

Le premier moyen que prend un hypocrite, c'est d'adresser des louanges trompeuses.

111. Hypocritæ laudant quos perdere volunt, ut per delectationem laudis, paulatim corda hominum ad se inclinent. *Ibid.*

L'hypocrite loue ceux dont il veut la perte ; peu à peu il s'attache les cœurs en les charmant par des louanges.

112. Est hoc maximum laudis genus, cum orationis copiam virtus exuperat, et magnitudo laudati. *Hom.* 1 *de Laudibus divi Pauli*, *in princ. t.* 3.

La plus forte manière de louer, c'est de dire que la vertu et la grandeur du personnage qu'on loue sont au-dessus de toute parole.

113. Extremæ omnino dementiæ est, nulla imminente necessitate rerum, et necessitate violenta, propriis velle laudibus decorari : hoc enim omnem prorsus mercedem evacuat. *Hom.* 5 *de Laudib. divi Pauli. ante finem*, *col.* 1085, *D*, *t.* 3.

C'est être bien fou que de vouloir sans raison et sans nécessité se louer soi-même ; on ne trouve là aucune récompense.

114. Amici dum laudant, hoc unum spectant, ut meliorem reddant ; et inimici dum laudant, student quomodo supplantare possint. *Ibid. Hom.* 9, *post init. col.* 1102, *A*.

Lorsqu'un ami vous loue, il se propose uniquement de vous rendre meilleur ; mais quand c'est un ennemi, il cherche un moyen de vous supplanter.

115. Si laudum factus es amator, fac ut laudem quæ ab hominibus est, fugias : tunc vere innumeris laudibus et apud Deum et apud homines frueris. *Serm.* 17 *sup. Ep. ad Rom. in Mor. circa med. col.* 207, *D*, *t.* 4.

Si vous êtes avide de louanges, tâchez d'éviter celles qui viennent des hommes ; alors vous en recevrez immensément de la part de Dieu et de la part des hommes.

116. Vis laudari ? alium lauda. *Hom.* 13 *ad pop. Antioch. a med. col.* 124, *A*, *t.* 5. S. Joan. Chr.

Voulez-vous être loué ? louez les autres.

117. Collaudare delinquentes, longe plus est quam delinquere. *Hom.* 2 *de David et Saul*, *in princ. col.* 614, *C*, *t.* 4.

Louer un pécheur, c'est faire pis que pécher.

118. Quid est aliud hominum laus, quam ventorum transeuntium sonus? *Hom.* 13 *sup. Matth. op. imp. a med. col.* 830, *A*, *t.* 2.

Que sont les louanges des hommes, si ce n'est le bruit du vent qui passe ?

119. Cum quis laudatur, etsi parum movetur corde, vel rapitur modice laudibus, hic non se fallat, seductus est. *Gr.* 25, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *pag.* 278, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618. S. Joan Clim.

Lorsqu'on vous loue, bien que vous soyez peu touché et peu ravi de ces louanges, ne vous y trompez pas, vous êtes séduit.

120. Qui bonos laudibus afficiunt, coronarum ipsis reconditarum participes fiunt. *Lib.* 1 *Parall. c.* 84, *f.* 44, *p.* 1, *C*. S. Joan Dam.

Ceux qui louent les gens de bien auront part aux couronnes qui leur sont réservées.

121. Eos laudibus afficimus, qui animi inductione boni sunt, non qui necessitate quadam prohibiti a malo abstinent. *Ibid. lib.* 3, *c.* 26, *f.* 115, *p.* 2, *A*.

Nous louons ceux qui sont hommes de bien par conviction, et non ceux qui s'abstiennent du mal par force.

122. Sanctum non facit alterius commendatio meriti : bene veraciterque sanctos laudat, qui sanctos imitatur ; quod si laudas, et non imitaris, teipsum confundis. *Pros.* Joan. Trith.

Parce que vous louez le mérite d'autrui, vous n'êtes pas un saint : vous louez bien et en toute vérité les saints, si vous les imitez ; mais si vous les exaltez sans les imiter, vous vous confondez vous-même.

123. Quid proficit homo, si alium laudet, et seipsum laudabilem non reddit?

Que gagne celui qui loue son frère sans se rendre lui-même digne d'être loué ?

124. Quasi vitam laudans, mortem arripit, qui bonos commendans, imitari contemnit. *Lib.* 3 *de Vir. illustr. ord. S. Bened. c.* 337, *post med. p.* 115, *col.* 1.

Il loue la vie, et il embrasse, pour ainsi dire, la mort, celui qui célèbre la gloire des saints et qui néglige de les imiter.

125. Turpissima laus est, quæ mendacio acquiritur. *Ibid. lib.* 4, *c.* 20, *in princ. p.* 121, *col.* 1.

C'est une chose bien honteuse que des louanges acquises au prix d'un mensonge.

126. Inaniter laborat, qui laudem captat humanam : quoniam de alieno, non de suo laudari S. Laur Just.

concupiscit. *Serm. de Nat. B. M. post init. pag.* 436, *col.* 2, *C*, *part.* 2.

C'est travailler vainement que de rechercher les louanges des hommes, puisque c'est désirer une gloire qui vient des autres, et non de nous-mêmes.

S. Leo I. 127. Difficile est, ut laudabiliter viventem, laus non capiat humana. *Serm.* 4 *Quadr. circa med.*

Un homme qui vit honorablement s'attire sans peine les louanges des hommes.

128. Utinam magis diligeres contumeliam pati, quam laudibus evehi : id enim tibi utilius securiusque est. *In Canon. vitæ spirit. cap.* 8, *circa med.*

Heureux celui qui préfère le mépris aux louanges : c'est beaucoup plus avantageux et plus sûr.

129. Laus multitudinis excitat animum, et alacrem reddit. *Or.* 7 *de inani Gloria, in fine, apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Les louanges de la multitude transportent l'âme et la rendent joyeuse.

130. Tu labores tuos ne vendas humanis laudibus, nec futili fama projicias futuram gloriam. *Ibid.*

Ne vendez pas vos travaux pour les louanges des hommes, et n'échangez pas votre gloire à venir pour une vaine renommée.

Petr. Blesens. 131. Nimis periculosum est, gloriam suam alienæ linguæ committere, et ad arbitrium palpantis aut blandientis laudem obtinere vel perdere. *Pros.*

Il est trop dangereux de confier votre mérite aux discours des hommes, et d'acquérir ou de perdre un peu de gloire, au gré de ceux qui vous caressent ou vous flattent.

132. Sit laus tua in exitu tuo, ut te laudent in portis opera tua, quando erit unicuique laus a Deo. *Ep.* 132 *ad quendam abb. post med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 808, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Méritez d'être loué au moment de la mort ; que vos œuvres parlent en votre faveur lorsque Dieu donnera à chacun sa récompense.

Philo Jud. 133. Laus cum a virtute proficiscatur, velut a fonte perenni, non moratur vulgi suffragio, animorum constantiam aperientis incertis vocibus, quas nonnunquam largitionibus corruptum perfricta fronte venditat. *De Fortitud. post init. p.* 1000, *t.* 2.

La gloire qui découle de la vertu comme d'une source intarissable, ne repose pas sur les suffrages de la multitude ; car souvent le vulgaire, loin d'être constant dans ses appréciations, n'a que des voix incertaines qu'il ne rougit pas de vendre pour des largesses corruptrices et imprudentes.

S. Prosper. 134. Qui plus gaudet ex eo quod laudatur, quam ex eo quod habet unde laudetur, male laudatur. *Lib.* 3 *de Vita contempl. cap.* 20, *circa init.*

Celui qui se réjouit des louanges qu'il reçoit plus que de ses mérites est loué à tort.

135. Qui non placet Deo, neque meretur laudari ab illo, quamvis ab omnibus laudetur. *Sup. Ep. ad Rom. cap.* 2, *cau.* 29, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 816, *col.* 1, *edit. Colon.* 1618. S. Remigius.

Celui qui n'est pas agréable à Dieu ne mérite pas non plus ses louanges, quand même il serait loué des hommes.

136. Illi mendaciter prædicari non debent, qui se cupiunt titulo etiam falsæ laudis ornari. *Lib.* 8 *de Gubern. Dei, in princ.* Salvianus.

Il ne faut pas mentir pour vanter ceux qui sont avides de se parer de quelques titres de gloire, même faux.

137. Quamdiu quis subjacet mutationi, non potest cum securitate laudari. *Pros.*

Tandis qu'un homme est sujet au changement, on ne peut pas le louer avec confiance.

138. Tunc stabilis et firma laus est, quando meritum non poterit jam perire laudati. *Lib.* 4 *ad Eccl. catholic. post init.*

On le loue avec assurance et vérité, lorsque son mérite n'est plus sujet à tomber.

139. Ea ex omnibus laus, quæ perniciem cum voluptate consciscit, venenatis potionibus similis mihi esse videtur, quas melle perfusas morituris propinant. *De Regno ad Arcad. imperat. post init. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 1, *p.* 46, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618. S. Synesius episc.

Les louanges qui inoculent la mort avec le plaisir me paraissent ressembler à ces potions empoisonnées où l'on met du miel pour les présenter aux condamnés.

140. Laus non nisi internis convenit, in quibus felicitas stabilitur. *Ibid. post init. p.* 46, *col.* 2, *G.*

Il convient de ne louer que les mérites de l'âme ; ils sont le fondement du bonheur.

141. Magnificari oportet quod publice laudatur, præsertim si is nominis gloriam insignem habeat, qui laudandum id susceperit. *Ibid. in Encomio calvitii, sub fin. p.* 69, *col.* 1, *A.*

Il faut que ce qu'on loue en public soit vraiment grand, surtout si l'orateur qui entreprend la louange jouit d'une illustre renommée.

142. Virtutis in laude præmium est. *Ep.* 62 *ad ducem, in princ. p.* 101, *col.* 2, *E*, *apud Bibl. Patr. etc.*

Les louanges sont la récompense de la vertu.

143. Quid prodest vana laus hominum, quando intus arguit mala conscientia peccatorum? *Serm.* 8 *ad novit. divis.* 1, *t.* 1. Thomas a Kempis.

A quoi servent les vaines louanges des hommes, si la conscience de vos péchés vous accuse ?

144. Nocent vanæ laudes, et fallunt animos : sicut auceps fistula dulciter canens, decipit et arripit aves. *Serm.* 10 *ad novit. divis.* 9, *t.* 1.

Les vaines louanges sont funestes et séduisent les cœurs ; elles ressemblent à cet oiseleur qui, en jouant sur sa flûte des airs mélodieux, attire les oiseaux et les prend.

145. Seipsum denigrat et confundit, qui pa-

Thomas Kempis. trum suorum sanctitatem laudibus commendat, et humilem eorum conversationem sequi negligit. *Ibid. Serm.* 14, *diris*. 8.

Celui qui fait un pompeux éloge de la vertu de ses pères, et qui dédaigne de suivre leur genre de vie modeste, se dénigre et se confond lui-même.

146. Non est sanctior si laudaris, nec vilior si vituperaris : quod es, hoc es : nec major dici vales, quam Deo teste sis. *Lib.* 2 *de Imitatione Christ. c.* 6, *sect.* 3, *t.* 2.

Les louanges ne vous rendent pas plus parfait, ni les reproches plus vil ; vous êtes ce que vous êtes, et on ne peut pas vous dire plus grand que vous ne l'êtes aux yeux de Dieu.

147. Dum inhiat homo laudibus humanis, privatur veris virtutibus. *Ibid. lib.* 3, *c.* 40, *sect.* 4.

Pendant qu'on convoite les louanges des hommes, on se prive de la vraie vertu.

148. Plus nocet blanda laus stulti, quam dura correptio justi. *In Hortulo rosarum, c.* 8, *sect.* 1, *in calce, t.* 2.

Les flatteuses paroles d'un sot nuisent plus que les réprimandes sévères du juste.

149. Cave laudari, time magnificari : non est sine laude, qui propter Deum spernit laudes. *In Valle lilior. c.* 13, *in fin. t.* 2.

Prenez garde d'être loué, d'être applaudi; celui qui, par amour pour Dieu, méprise les louanges, n'en est point privé.

150. Fallax fallacem, vanus vanum, cæcus cæcum, infirmus infirmum decipit, dum exaltat ; et magis confundit, dum inaniter laudat. *Lib.* 3 *de Imit. Christi, c.* 50, *sect.* 8, *t.* 2.

Dans les louanges, c'est un trompeur qui en trompe un autre, c'est un homme vain qui se joue d'un homme vain, un aveugle qui séduit un aveugle, un malade qui abuse un malade ; ces vaines louanges tournent à la confusion de celui qui les reçoit.

151. Quam multis nocuit virtus scita, ac præpropere laudata ! *Ibid. c.* 43, *sect.* 6, *t.* 2.

A combien de gens a été nuisible une vertu connue et louée avant le temps!

Vitæ Patr. 152. Sicut fieri non potest, ut simul et herba nascatur et semen : ita impossibile est, ut laudem sæcularium quærentes, simul etiam et fructum faciant cœlestem. *Lib.* 3, *num.* 113, *p.* 517, *col.* 1.

De même que l'ivraie et la bonne semence ne peuvent fructifier en même temps, ainsi il est impossible que, recherchant les louanges des mondains, vous produisiez des fruits pour le ciel.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 153. Laus virtutis est : hac enim ad res honestas agendas idonei sunt. *Lib.* 1 *Ethic. ad Nicomach. c.* 12, *post med. t.* 2.

Les louanges sont le prix de la vertu ; elles excitent les hommes à faire de bonnes actions

154. Virtutem laus, vitium autem vituperatio consequitur. *Lib.* 1 *magnorum Moral. c.* 9, *in fin. t.* 2. Aristot.

Les louanges sont le prix de la vertu, et le blâme est celui du vice.

155. Laus rerum gestarum est. *Lib.* 3 *Rhetor. c.* 16, *circa med. t.* 2.

Les louanges sont le prix d'une action accomplie

156. Digna laude ea sunt, quæ justa, quæ legitima, quæ utilia, quæ honesta, quæ jucunda, quæ facilia facta sunt. *De Rhetor. ad Alexandr. c. de Genere demonstrat. in princ. tom.* 2.

Ce qui est juste, légitime, utile, convenable, agréable et facile est digne de louanges.

157. Horum quæ in virtute posita locataque sunt, jure laudantur : contraria autem, a laude subducuntur. *Ibid. c. Laudandi species, ab init.*

Tout ce qui est fondé et élevé sur la vertu mérite des louanges ; partout ailleurs elles sont déplacées.

158. Cum te aliquis laudat, judex tuus esse memento. *Lib.* 1 *Distich. metr.* 27. Cato poeta.

Si quelqu'un vous loue, n'oubliez pas de vous juger vous-même.

159. Si hominem laudas abundantem felicitatis, laudas egentem virtutis. *Lib.* 4 *de Art. Rhet. ante med. t.* 1. Cicero.

Si vous louez quelqu'un nageant dans le bonheur, vous louez un homme sans vertu.

160. Nolo esse laudator, ne videar adulator. *Ibid.*

Je ne veux pas donner des louanges, de peur de passer pour un flatteur.

161. Cujus virtus moresque laudandi sunt, ejus laudanda vita est. *De Paradoxis, c.* 3, *in fin. t.* 4.

Celui dont la vertu et les mœurs sont louables a une vie digne d'éloges.

162. Præclara illa laus est a bonis viris juste laudari. *Tom.* 2, *syzygia* 4 *de Fortitudine, post init. p.* 181, *B.* Plato.

C'est être noblement loué que d'être loué justement par des hommes de bien.

163. Nihil turpius est ei, qui aliquid se esse opinatur laudemque affectat, quam occasionem laudis quærere non ex seipso, sed ex majorum gloria. *Tom.* 2, *syzygia* 4, *in dialogo Menexeni, post med. p.* 247, *B.*

Rien n'est plus honteux pour un homme qui se croit quelque chose et qui aime les louanges, que de chercher à se faire louer, non pour son propre mérite, mais pour celui de ses pères.

164. Consentaneum est eos laudibus exornare, qui cesserunt e vita, si corporis et animi viribus res præclaras gesserint, legibusque libenter paruerint. *Pros.*

Il convient de louer ceux qui sont morts, si durant leur vie ils ont employé les forces du corps et de l'esprit à de belles actions, et s'ils se sont montrés franchement soumis aux lois.

Plato. 165. Superstites autem laudibus hymnisque celebrare, non satis tutum est, priusquam videlicet praeclarus exitus vitam felici fine coronaverit. *Tom. 2, syzygia 4, lib 7 de Legibus, ante med. p. 801, E.*

Mais on ne peut pas avec assurance louer et préconiser un homme vivant ; il faut attendre qu'il ait couronné sa belle vie par une fin glorieuse.

Plinius jun. 166. Propositum est mihi principem laudare, non principis facta : nam laudabilia multa etiam mali faciunt, ipse laudari nisi optimus non potest. *In Panegyr. de Trajano August. post med. p. 369.*

J'ai le projet de louer l'empereur, mais non ses actes : les méchants font aussi des actes louables ; l'homme de bien seul peut être loué.

Seneca. 167. Si potestis, bonos laudate : si minus, transite. *De Vita beata, c. 7, ante med. p. 510, tom. 1.*

Si vous le pouvez, louez les gens de bien ; si vous ne le pouvez pas, gardez le silence.

168. In homine id laudandum est, quod ipsius est : quod in ipso, non quod circa ipsum est. *Pros.*

Dans l'homme, on doit louer ce qui lui est propre, ce qui est en lui-même et non ce qui est autour de lui.

169. Lauda in ipso quod nec eripi potest, nec ab homine dari, quod proprium est hominis. *Epist. 41, sub fin. p. 595, t. 2.*

Louez ce qui ne saurait lui être enlevé, ce que l'homme ne pourrait donner : voilà le bien propre de l'homme.

170. Qualis quisque sit, scies si quemadmodum laudetur, aspexeris. *Epist. 52, ante fin. p. 615, t. 2.*

Vous verrez, à la manière dont on loue un homme, ce qu'il est.

171. Sicut laudare dignos, honesta actio est : ita laudantis bonum est, cujus actio est : non nostrum, qui laudamur. *Epist. 102, ante med. p. 814, t. 2.*

Si c'est un acte honorable de louer ceux qui le méritent, l'honneur est pour celui qui donne la louange et non pour nous qui sommes loués.

172. Licet vir bonus taceat, sed aliquem judicet dignum laude, laudatus est. *Pros.*

Quoique l'homme de bien garde le silence, s'il juge un homme digne de louange, cet homme est loué par là-même.

173. Laus taciti est bene sentientis, ac bonum virum apud se laudantis.

La louange est même dans le silence de celui qui a bonne opinion d'un honnête homme et qui le loue en lui-même.

174. Magnificum est laudari a laudato viro laude digno. *Ibid. circa med. p. 815.*

Il est véritablement glorieux d'être loué par un homme qui reçoit lui-même des louanges et qui les mérite.

175. Laus alit artes, non laudatio, quæ corrumpit artes. *Ibid.*

Ce sont les éloges et non les flatteries qui nourrissent et entretiennent les arts ; les flatteries ne font que les corrompre.

176. Nihil aeque et eloquentiam et omne aliud studium auribus deditum vitiavit, quam popularis assensio. *Ibid.* Seneca.

Rien n'a vicié autant l'éloquence et les arts qui s'adressent à l'oreille que les louanges populaires.

177. Merentem laudare, justitia est. *Ibid. post med. p. 816.*

Donner des louanges à ceux qui les méritent, c'est justice.

178. Lauda parce, vitupera parcius : nam reprehensibilis est nimia laudatio. *De quat. Virtut. in princ. p. 673, edit. Basil. 1537.*

Louez peu, blâmez encore moins; un éloge exagéré est répréhensible.

179. Sit tibi tam triste laudari a turpibus, quam si lauderis ob turpia. *Ibid. pag. 674.*

Croyez-le, il est aussi triste d'être loué par des gens vils que de l'être pour des choses honteuses.

180. Malorum de te existimationes malas, veram tui laudationem adscribe. *Ibid.*

Regardez les appréciations mauvaises que les méchants font de vous comme un véritable éloge.

181. Bonum est laudari, et esse laudabilem. *De Moribus, ante med. pag. 677, edit. Basil. 1537.*

Il est bon d'être loué et de mériter de l'être.

182. Malis displicere, est laudari. *Ibid.*

Déplaire aux méchants, c'est un éloge.

183. Laus nova, nisi oritur, etiam vetus amittitur. *In suis Prov. in fin. positis, L.*

Si de nouveaux éloges n'arrivent, les premiers qu'on a reçus tombent et s'évanouissent.

184. Intolerabilis fit malitia, cum laudatur. Sextus phil. *Sent. 142, p. 65, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

La méchanceté devient intolérable lorsqu'elle est louée.

185. Devita infidelium laudes. *Ibid. sent. 232, p. 69, col. 1, B.*

Evitez les louanges de ceux qui sont infidèles.

186. Turpe ducito proprio ore laudari. *Ibid. sent. 276, p. 66, col. 2, E.*

Regardez comme une honte de se louer soi-même.

187. Publica religione consecrata virtus, Valer. Max nulla privata laudatione indiget. *Lib. 3 Dictor. memor. c. 2, post init. p. 106.*

La vertu consacrée par les hommages publics n'a pas besoin des éloges privés.

LAUS DEI (Louange de Dieu).

DIVISIO.

Laus Dei in tribus consistit : In benedictione, S. Bonav.
In magnificentia,
In bonorum persecutione.
Sup. Ps. 33, in princ. p. 102, col. 2, D, t. 1.

La louange de Dieu consiste en trois choses :	Dans la bénédiction, Dans la magnificence du culte, Dans la persécution des justes.

Hugo card.

Perfecta laus Dei in tribus consistit :	In mentis devotione, In vocis confessione, In exteriore opere. *Sup. Ps.* 34, *Moral. fol.* 89, *col.* 2, *t.* 2.
La louange parfaite de Dieu consiste en trois choses:	Dans la dévotion de l'âme, Dans la parole et la voix, Dans les actes extérieurs.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Tibi laus, Domine; cuncta enim quæ in cœlo sunt et in terra, tua sunt. 1 *Par.* 29, *v.* 11.

A vous, Seigneur, appartient la louange, car tout ce qui est dans le ciel est sur la terre est à vous.

2. Non recedat laus tua de ore hominum, qui memores fuerint virtutis Domini in æternum. *Judith* 13, *v.* 25.

Ta louange ne cessera pas dans la bouche des hommes, qui se souviendront à jamais de la puissance du Seigneur.

3. Benedicam Dominum in omni tempore, semper laus ejus in ore meo. *Ps.* 33, *v.* 1.

Je bénirai le Seigneur en tout temps, sa louange sera toujours dans ma bouche.

4. Lingua mea meditabitur tota die laudem tuam. *Ps.* 34, *in fine.*

Ma langue publiera chaque jour vos louanges.

5. Magnus Dominus et laudabilis nimis. *Ps.* 47, *v.* 1.

Le Seigneur est grand, il est au-dessus de toute louange.

6. Secundum nomen tuum, Deus, sic et laus tua in fines terræ. *V.* 9.

Comme votre nom, Seigneur, votre gloire se répandra jusqu'aux extrémités de la terre.

7. Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam. *Ps.* 50, *v.* 16.

Seigneur, ouvrez mes lèvres, et ma bouche annoncera votre louange.

8. Jubilate Deo, omnis terra : date gloriam laudi ejus. *Ps.* 65, *v.* 1.

Que toute la terre pousse des cris de joie devant Dieu, chantez la gloire de son nom.

9. Benedicite, gentes, Deum nostrum, et auditam facite vocem laudis ejus. *V.* 7.

Nations, bénissez notre Dieu, faites entendre le bruit de ses louanges.

10. Laudabo nomen Dei cum cantico, et magnificabo eum in laude. *Ps.* 68, *v.* 35.

Je célébrerai le Seigneur dans mes cantiques, je le glorifierai dans mes louanges.

11. Laudent illum cœli et terra, et omnia reptilia in eis. *V.* 39.

Que les cieux, la terre, les mers et tout ce qui habite leurs abîmes célèbrent le Seigneur.

12. Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam tota die magnitudinem tuam. *Ps.* 70, *v.* 9.

Que ma bouche soit pleine de vos louanges, et que durant tout le jour je chante votre gloire et votre grandeur.

13. Ego autem semper sperabo, et adjiciam super omnem laudem tuam. *V.* 15.

Moi, j'espérerai toujours, j'ajouterai toujours à vos louanges.

14. In generationem et generationem annuntiabimus laudem tuam. *Ps.* 78, *in fine.*

De génération en génération nous chanterons vos louanges.

15. Confitebor Domino nimis in ore meo, et in medio multorum laudabo eum. *Ps.* 108, *v.* 29.

Ma bouche rendra au Seigneur de solennelles actions de grâces ; je chanterai ses louanges dans une assemblée nombreuse.

16. Laudatio ejus manet in sæculum sæculi. *Ps.* 110, *in fine.*

Sa louange subsiste dans tous les siècles.

17. Laudate, pueri, Dominum, laudate nomen Domini. *Ps.* 112, *v.* 1.

Enfants, louez le Seigneur, louez le nom du Seigneur.

18. A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini. *V.* 3.

De l'orient jusqu'à l'occident le nom du Seigneur doit être loué.

19. Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum, sed nos qui vivimus. *Ps.* 113, *in fine.*

Les morts ne vous loueront pas, Seigneur, ni ceux qui descendent dans le tombeau ; mais nous, qui vivons, *bénissons le Seigneur.*

20. Laudate Dominum, omnes gentes : laudate eum, omnes populi. *Ps.* 116, *v.* 1.

Nations, louez toutes le Seigneur; peuples, célébrez tous ses louanges.

21. Septies in die laudem dixi tibi. *Ps.* 118, *v.* 164.

Je vous ai loué sept fois le jour.

22. Vivet anima mea, et laudabit te. *V.* 175.

Mon âme vivra et publiera vos louanges.

23. Laudate nomen Domini, laudate, servi, Dominum. *Ps.* 134, *v.* 1.

Louez le nom du Seigneur, louez-le, vous qui le servez.

24. Laudate Dominum, quia bonus Dominus. *V.* 3.

Louez le Seigneur, parce que le Seigneur est bon.

25. Laudabo nomen tuum in sæculum et in sæculum sæculi. *Ps.* 144, *v.* 2.

Je célébrerai votre nom dans les siècles et dans l'éternité.

26. Laudent nomen ejus in choro : in tympano et psalterio psallant ei. *Ps.* 149, *v.* 3.

Qu'ils chantent son nom en chœur, qu'ils le proclament sur le tambour et la cithare.

27. Laudate Dominum in sanctis ejus, laudate eum in firmamento virtutis ejus. *Ps.* 150, *per tot.*

Louez le Seigneur dans sa sainteté, louez-le dans l'étendue de sa puissance.

28. Laudem ejus enuntiabit ecclesia. *Eccli.* 39, *v.* 14.

L'assemblée célébrera ses louanges.

29. In omni corde et ore, collaudate et benedicite nomen Domini. *Ibid. in fine.*

Louez et bénissez le nom du Seigneur de cœur et de bouche.

30. Exaltate Dominum, quantum potestis : major enim est omni laude. *Ibid.* 43, *v.* 33.

Exaltez-le Seigneur autant que vous pourrez, car il est plus grand que toutes les louanges.

31. Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum. *Ibid.* 51, *v.* 8.

Mon âme louera le Seigneur jusqu'à la mort

32. Cantate Domino canticum novum, laus ejus ab extremis terræ. *Isa.* 42, *v.* 10.

Chantez au Seigneur un cantique nouveau ; que ses louanges soient publiées d'un bout de la terre à l'autre.

33. Consurge, lauda in nocte : effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini. *Thr.* 2, *v.* 19.

Lève-toi, loue le Seigneur durant la nuit, répands ton cœur comme l'eau en la présence du Seigneur.

34. Operuit cœlos gloria ejus, et laudis ejus plena est terra. *Habac.* 3, *v.* 5.

Sa gloire a couvert les cieux, et la terre est pleine de ses louanges.

35. Laudem dicite Deo nostro, omnes servi ejus, et qui timetis Deum, pusilli et magni. *Apoc.* 19, *v.* 5.

Louez notre Dieu, vous tous ses serviteurs, et vous tous qui le craignez, faibles et puissants.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 36. Magnificatur Dominus, non quod ei aliquid humana voce possit adjungi; sed quia magnificatur in nobis, dum anima nostra imaginem Dei (ad cujus est similitudinem creata) magnificat. *Lib.* 2 *sup. Luc. c.* 1, *in illud, Ecce enim ut facta est vox, etc. col.* 1636, *A*, *t.* 5.

Dieu est exalté, non pas que la voix de l'homme puisse ajouter quelque chose à sa grandeur; mais il est en nous lorsque notre âme glorifie son image, à la ressemblance de laquelle elle a été créée.

37. Invenimus quosdam flagitiosos, qui christiani vocantur, qui quamvis Deum laudare videantur, Deum non laudant; qui blasphematores Dei potius dicendi sunt, quam laudatores. *Sup. Apoc. c.* 5, *ante fin. col.* 3045, *C*, *t.* 5.

Il y a des hommes infâmes qui portent le nom de chrétiens, qui, tout en paraissant louer Dieu, ne le louent réellement pas, et qui méritent plutôt le nom de blasphémateurs de la Divinité que celui de panégyristes.

S. Aug. 38. Deum laudat, qui eum persuadet fide, expectat spe, et quærit charitate. *De vera Relig. c.* 54, *in fin. p.* 517, *A*, *t.* 1.

Il loue Dieu, celui qui croit en lui par la foi, qui l'attend par l'espérance et qui le cherche par la charité.

39. Laudate Dominum dulcius, quem cogitatis uberius. *De sancta Virginit. c.* 27, *in princ. p.* 564, *C*, *t.* 6.

Plus vos idées sur la Divinité sont parfaites, plus les louanges que vous lui consacrez doivent être douces et amoureuses.

40. Sive tribulemur, sive lætemur, ille semper laudandus est, qui et in tribulationibus erudit, et in lætitia consolatur nos. *Sup. Ps.* 34, *in princ. enarrat. p.* 359, *A*, *t.* 8.

Dans la tribulation comme dans le bonheur, nous devons toujours louer celui qui nous instruit par les épreuves et qui nous console par la joie.

41. Laudari se vult Deus, et hoc ut tu proficias, non ut ille sublimetur. *Sup. Ps.* 102, *post init. vers.* 2, *p.* 795, *A*, *t.* 8.

Si Dieu désire d'être loué, c'est pour votre profit et votre avancement, et non pour sa grandeur et son élévation.

42. Laudate totis votis, id est, ut non solum lingua et vox vestra laudet Deum, sed et conscientia vestra, vita vestra, facta vestra. *Sup. Ps.* 148, *circa med. enarrat. p.* 1188, *C*, *t.* 8.

Que vos vœux et vos louanges soient parfaits, c'est-à-dire que ce ne soit pas seulement votre langue et votre voix qui louent Dieu, mais votre conscience, mais votre vie, mais vos actions.

43. Non cesses bene vivere ; et semper laudare Deum tunc enim desinis laudare Deum, quando a justitia, et ab eo quod illi placet, declinas. *Sup. Ps.* 148, *circa med. enarrat. p.* 1188, *C*, *t.* 8.

Ne cessez jamais de vivre saintement et de louer Dieu, car vous cessez de le louer dès que vous vous éloignez de la justice et de ce qui lui plaît.

44. Tota die vis laudare Deum? Quidquid egeris, bene age, et laudasti Deum. *Sup. Ps.* 34, *conc.* 2, *in fin. p.* 178, *C*, *t.* 8.

Voulez-vous que votre journée entière soit consacrée à la gloire de Dieu? Faites bien tout ce que vous faites, et vous l'aurez ainsi assurément loué.

45. Lingua tua nihil agit, nisi laudet conscientia tua. *Ibid. etc.*

Vos paroles sont inutiles, si ce n'est du cœur et de la conscience que procèdent vos louanges.

46. Desinis laudare, si desinis amare. *Sup. Ps.* 85, *in fin. p.* 656, *D*, *t.* 8.

Vous cessez de louer, si vous cessez d'aimer.

47. Quid magis homo debet laudare, quam id quod sic Deo placet, ut non possit sibi displicere? Securitas ergo laudis, in laude Dei est. Ibi laudator securus est, ubi non timet ne de laudato erubescat. *Sup. Ps.* 94, *p.* 730, *C*, *t.* 8.

Que doit surtout louer l'homme, si ce n'est ce qui plaît tellement à Dieu, qu'il ne saurait lui déplaire? C'est donc une vraie louange que celle qui repose sur l'approbation de Dieu. On peut louer en toute sécurité là où l'on n'a pas à craindre d'avoir à rougir de celui qu'on loue.

S. Aug.

48. Potest esse laus Dei vera et pia, ubi non sit confessio peccatorum : nulla est autem peccatorum confessio pia et utilis, ubi non laudatur Deus, sive corde, sive etiam ore atque sermone. *Sup. Ps.* 105, *post init. vers.* 1, *p.* 850, *C*, *tom.* 5.

Il peut y avoir une louange pieuse et vraie de Dieu sans la confession des péchés; mais il ne saurait y avoir de confession pieuse et utile de péchés, si Dieu n'est loué soit de cœur, soit de bouche et de parole.

49. Laudas Deum, quando tibi bene est; blasphemas, quando tibi male est. *Sup. Ps.* 32, *conc.* 1, *vers.* 1, *Rectos decet collaudatio*, *pag.* 138, *C*, *t.* 8.

Vous louez Dieu quand la chose va bien pour vous, vous le blasphémez quand la chose va mal.

50. Est quædam terrena prosperitas, est quædam terrena adversitas, unde Deum laudemus : quisquis inde non laudat Deum, ingratus est. *Sup. Ps.* 32, *conc.* 1. *vers.* 2, *Confitemini Domino, etc. p.* 159, *B*.

Il y a ici-bas une prospérité et une adversité qui doivent nous porter à louer Dieu; celui qui n'en louerait pas Dieu serait un ingrat.

51. Cum convenis ad ecclesiam hymnum dicere, sonet vox tua laudes Dei : dixisti quantum potuisti, discessisti? sonet anima tua laudes Dei. *Pros.*

Lorsque vous venez à l'église pour dire une hymne, que votre voix chante les louanges de Dieu; lorsque vous êtes sorti après avoir chanté autant que vous avez pu, que votre âme publie encore les louanges de Dieu.

52. Negotium agis, cibum capis : laudet Dominum anima tua.

Vous traitez une affaire, vous prenez de la nourriture; que votre âme loue le Seigneur.

53. Cum dormis, benedicat anima tua Dominum : innocentia tua etiam in dormiente, vox est animæ tuæ. *Sup. Ps.* 102, *ab init. vers.* 1, *p.* 794, *C*, *t.* 8.

Lorsque vous prenez votre sommeil, que votre âme bénisse Dieu; votre innocence, même pendant le sommeil, est comme la voix de votre âme.

54. Laus Dei in via te constituens, ostendere tibi debet, et quid diligas, et quid timeas, et quid appetas, et quid fugias, et quid eligas, et quid rejicias : tempus electionis nunc est. *Sup. Ps.* 144, *ante med. vers.* 6, *p.* 1148, *C*, *t.* 8.

La louange de Dieu, en vous affermissant dans la vie, doit vous montrer ce que vous avez à aimer, et à craindre, et à désirer, et à fuir, et à choisir, et à rejeter; c'est maintenant le moment de l'élection.

55. Nullam ne mercedem expectare, aut petere, aut sperare debet laudator Dei? *Pros.*

N'y a-t-il aucune récompense que doive attendre ou ambitionner ou espérer celui qui loue Dieu?

56. Laudatur infirmus, et speratur de eo aliquid : laudatur Omnipotens, et nulla merces est?

On loue un homme faible, et on espère quelque chose; on loue le Tout-Puissant, et il n'y aurait pas de récompense?

57. An forte hoc cupis, quod ille dare non potest? Quid homo desiderat, quod in manu Dei non sit? Cum laudaveris hominem, forte hoc cupis, quod ab illo præstari non potest : Deum securus lauda, quem nemo potest dicere non posse præstare, quod tu poteris desiderare.

S. Aug.

Est-ce que par hasard vous souhaitez ce que Dieu ne peut pas vous donner? Qu'est-ce que l'homme désire qui ne soit pas en la puissance de Dieu? Quand vous louez un homme, vous visez peut-être à ce qu'il ne peut pas donner; louez en sécurité Dieu, dont personne ne peut dire qu'il ne peut pas accorder ce que vous pourrez demander.

58. Proposita ergo spe mercedis alicujus, laudare debemus Deum, non tamen daturum quidquid cupimus.

C'est donc sur la vue de quelque récompense que nous devons louer Dieu, dût-il néanmoins ne pas nous donner tout ce que nous désirons.

59. Pater est enim, et quod mali cupiunt filii, non dat : laudemus et speremus, et desideremus, non illud, aut illud; sed quod judicat dandum esse, quem laudamus. *Sup. Psal.* 146, *in princ. p.* 1163, *A*, *t.* 8.

Car il est Père, et ce que de mauvais fils désirent, il ne le donne pas; louons et espérons, et ne désirons non ceci ou cela, mais ce qu'il juge à propos de nous donner quand nous le louons.

60. Laudando Deum, si negotium agis, et fraudem cogitas, siluisti a laude Dei ; et quod gravius est non solum a laude siluisti, sed in blasphemiam perrexisti. *Pros.*

En louant Dieu, si vous traitez une affaire et que vous méditiez une fraude, vous vous êtes abstenu de la louange de Dieu, et ce qui est plus grave, non seulement vous vous êtes abstenu de sa louange, mais vous êtes allé jusqu'au blasphème.

61. Cum ergo Deus laudatur de bono opere tuo, opere tuo laudas Deum ; et cum blasphematur Deus de malo opere tuo, opere tuo blasphemas Deum.

Donc, lorsque Dieu est loué sur votre bonne œuvre, par votre bonne œuvre vous louez Dieu ; et quand Dieu est blasphémé sur votre mauvaise œuvre, par votre mauvaise œuvre vous blasphémez Dieu.

62. Cum manducas et bibis psalle, non intermiscendo sonorum suavitates ad aures aptas, sed modeste et frugaliter et temperanter manducando et bibendo.

Quand vous mangez et quand vous buvez, chantez, non en entremêlant la suavité des sons et l'harmonie des notes, mais en mangeant et en buvant avec modération, et avec frugalité, et avec tempérance.

63. Si vero modum naturæ debitum immoderatione voracitatis excedas, et vinolentia te ingurgites; quantaslibet laudes Dei lingua tua sonet, vita blasphemat. *Ibid. post init. p.* 1163, *litt. B*.

Mais si vous dépassez les justes besoins de la nature par l'immodération de la voracité, et si vous vous gorgez de vin, quelques louanges que votre langue fasse résonner pour Dieu, votre vie le blasphème.

64. Deum laudare, salus et gaudium animæ est. *In Medit. c.* 32, *fere in princ. p.* 439, *A*, *tom.* 9.

Louer Dieu, c'est le salut et la joie de l'âme.

S. Aug. 65. Hoc est sacrificium, quod Deus super omnes hostias quærit et diligit, ut per justitiæ nostræ opera nomen suum ubique laudetur. *De Vita christiana*, c. 9, *in fine*, p. 612, D, tom. 9.

Le sacrifice que Dieu cherche et qu'il aime plus que toutes les victimes, c'est que, par les œuvres de notre justice, son nom soit partout loué.

66. Illi Deum diligunt, qui non aliud quam unde nomen Dei glorificetur, exercent. *Ibid.*

Ceux-là aiment Dieu, qui n'exercent que ce qui fait glorifier le nom de Dieu.

67. In confessione sui accusatio, Dei laudatio est. *Serm.* 8 *de Verb. Dom. post init.* p. 19, *B*, *tom.* 10.

Dans la confession, l'accusation de soi est la louange de Dieu.

68. Sive nos accusemus, sive Deum laudemus, bis laudamus, si pie nos accusamus. Deumque laudamus. *Pros.*

Soit que nous nous accusions nous-mêmes, soit que nous louions Dieu, nous le louons deux fois, si nous nous accusons dévotement et si nous louons Dieu.

69. Quando Deum laudamus, tanquam eum, qui sine peccato est, prædicamus; quando autem nosipsos accusamus, ei per quem resurreximus, gloriam damus. *Ibid.*

Quand nous louons Dieu, nous le publions comme celui qui est sans péché; mais quand nous nous accusons nous-mêmes, nous le glorifions comme celui par qui nous sommes ressuscités.

70. Ubi via? in sacrificio laudis; noli pedem extra hanc viam mittere, in via esto, noli a via recedere. Si volueris ab hac via deviare, et pro Domino te laudare, non eris salvus ab inimicis. *Ibid.*

Où est la voie? dans le sacrifice de la louange. Ne portez pas le pied en dehors de cette voie; soyez dans la voie, ne vous écartez pas de la voie. Si vous voulez vous en écarter et vous louer vous-même à la place du Seigneur, vous ne vous sauverez pas de vos ennemis.

71. Quidquid putaveris boni te habere abs te, deviasti a via, deviasti a laude Dei; quid jam miraris, si te seducit inimicus, quando tuiipsius seductor es? *Ibid. in med.* p. 20, *C.*

Tout ce que vous aurez supposé avoir de bien de par vous, vous l'avez détourné de la voie, vous l'avez détourné de la louange de Dieu. Pourquoi donc vous étonner si l'ennemi vous séduit, quand vous êtes vous-même votre propre séducteur?

72. Nihil tibi prodest, quod laudas Deum; illis enim qui bene vivunt prodest, quod laudant : tu autem si laudas, et peccata non deseris, nihil tibi prodest. *Hom.* 2 *ex quinquag. Hom. post med.* p. 284, *D*, *t.* 10.

Rien ne vous sert de louer Dieu, car c'est à ceux qui vivent bien qu'il sert de le louer; mais si vous le louez sans abandonner vos péchés, il ne vous sert de rien.

73. Deum laudare non meretur, qui odium servat in corde. *Serm.* 9 *ad fratr. in eremo, ante med.* p. 922, *D*, *t.* 10.

Il ne mérite pas de louer Dieu, celui qui conserve la haine dans le cœur.

74. Nullus veraciter laudat, nisi qui sinceriter amat. *Epist.* 120, *c.* 18, *post init.* *t.* 2. S. Aug.

Personne ne loue véritablement, si ce n'est celui qui aime sincèrement.

75. Qui Deum laudat lingua, non semper potest : qui moribus Deum laudat, semper potest. *Tract.* 8 *sup. Ep. Joan. circa init.* *t.* 9.

Celui qui loue Dieu par la parole ne le peut pas toujours, celui qui loue Dieu par la conduite le peut toujours.

76. Deus vult a te laudari, ut tu proficias, non ut ipse sublimetur. *Sup. Psal.* 102, *post init. col.* 799, *t.* 8. V. Beda.

Dieu veut être loué par vous, dans le but de votre perfectionnement, non dans le but de son exaltation.

77. Oblatio laudis, quæ Deo immolatur, triformis esse debet : affectuosa, ut mens concordet voci; fructuosa, ut ædificationem pariat audienti; gratiosa, ut placeat Conditori. *In suis Sent. verbo Oblatio*, *f.* 130. *col.* 2, *E.* S. Bern.

L'offrande de la louange qui est immolée à Dieu doit avoir trois formes : l'affection, qui accorde le cœur avec la voix; le fruit, qui édifie l'auditeur; la grâce, qui attire la complaisance du Créateur.

78. Laudate Dominum dulcius, quem cogitatis uberius; sperate felicius, cui servitis instantius: amate ardentius, cui placetis attentius. *Lib. de Passione Dom.* c. 31, *post med.* *f.* 71, *col.* 1, *A.*

Louez le Seigneur avec plus de suavité en pensant à lui avec plus de fruit, espérez avec plus d'attrait en le servant avec plus de ferveur, aimez-le avec plus d'ardeur en lui plaisant avec plus d'attention.

79. Deus est laus tua, ergo et tu laus illius esto; ita ut semper sit laus illius in ore tuo. *Serm.* 52 *ad sororem, in fine*, *f.* 49, *col.* 1, *B.*

Dieu est votre louange; donc soyez vous aussi la louange de Dieu, de manière à ce que sa louange soit toujours dans votre bouche.

80. Laudator divini nominis non debet esse timidus, ut laudare non audeat; nec tumidus, ut laudare erubescat: sed virilis et humilis. *Sup. Luc.* c. 11, *in illud, Extollens vocem quædam mulier, etc.* p. 144, *col.* 1, *D*, *t.* 2. S. Bonav.

Celui qui loue le nom du Seigneur ne doit pas être timide au point de ne pas oser le louer, ni enflé jusqu'à rougir de le louer; mais il doit être ferme et humble.

81. Dulces hymnos Deo cantat, qui in tribulatione sua Deum semper laudat. *In Alphabet. relig. lectio* 22, *p.* 529, *col.* 2, *E*, *tom.* 7, *part.* 4.

Il chante de suaves hymnes à Dieu, celui qui loue constamment Dieu dans ses tribulations.

82. Omnia, quæ de Deo cogitari, vel dici secundum veritatem possunt, vel sentiri, non nisi laus ipsius sunt; eo, quod nihil in Deo sit, nisi summe laudabile et admirabile et venerandum. *Lib.* 2 *de Profectu relig.* c. 67, *pag.* 601, *col.* 1, *D*, *t.* 7, *part.* 4.

Tout ce que l'on peut penser sur Dieu, tout ce que l'on peut en dire selon la vérité ou sentir, ce n'est que sa louange, parce qu'il n'y a rien en Dieu qui ne soit souverainement digne de louange, d'admiration et de respect.

S. Patav. 83. Quanto perfectius Deus cognoscitur, tanto verius laudatur. *Ibid. etc.*

Plus parfaitement on connait Dieu, plus véritablement on le loue.

Cassiodor. 84. Intelligimus illos solos revera Domini laudes canere, qui ab ejus nesciunt prædicationibus discrepare. *Sup. Ps.* 18, *in divisione, f.* 27, *col.* 3.

Nous reconnaissons que ceux-là seuls chantent en vérité les louanges de Dieu, qui ne savent pas cesser de le prêcher.

85. Quid dulcius, quidve salubrius, quam Deum laudare? Quod animam pascit, et epulas illi suaves delectatione concedit. *Sup. Ps.* 41, *ante med. vers.* 5, *Sonus epulantis, fol.* 63, *col.* 3.

Quoi de plus doux, quoi de plus salutaire que de louer Dieu? C'est là ce qui nourrit l'âme et ce qui lui donne de suaves aliments.

86. Nullus immolat Deo sacrificium laudis, nisi qui a terrenis vitiis fuerit segregatus. *Pr.*

Personne n'immole à Dieu le sacrifice de la louange, si ce n'est celui qui s'est séparé des vices terrestres.

87. Non enim placet Domino, si laudes ejus turpis persona decantet: actum videlicet quærit probabilem, non dulcisonam vocem.

Car on ne plait pas au Seigneur en chantant ses louanges dans la turpitude personnelle; Dieu cherche l'honnêteté des actes et non l'harmonie des sons.

88. Sacrificemus ergo Domino laudando, qua sapientia cuncta disponat, qua pietate peccatoribus parcat, qua fortitudine diabolum vincat. *Sup. Psal.* 49, *a med. vers.* 15, *Immola Deo, etc. f.* 76, *col.* 3.

Sacrifions donc au Seigneur en exaltant sa sagesse qui dispose tout, sa piété qui pardonne aux pécheurs, sa force qui triomphe du diable.

89. Multo acceptior est laus puro corde fusa Deo, quam potest peculum placere mactatio. *Sup. Ps.* 68, *post med. vers.* 36, *f.* 104, *col.* 2.

La louange émanée d'un cœur pur est plus agréable à Dieu que ne peut l'être l'immolation des troupeaux.

90. Qui Deo dat laudes, se facit esse laudabilem; et qui illi dat honorem, sibi conquirit sine dubio dignitatem. *Sup. Ps.* 67, *ante fin. vers.* 37, *Date gloriam Deo, f.* 101, *col.* 2.

Celui qui donne à Dieu les louanges se rend recommandable, et celui qui lui donne l'honneur s'acquiert, sans aucun doute, de la dignité.

91. Facta Domini narrare, laudasse est; cujus dum opera referuntur, gloria semper augetur. *Sup. Ps.* 77, *post init. vers.* 5, *Narrantes laudes Domini, etc. f.* 119, *col.* 2.

Raconter les actions du Seigneur, c'est le louer; rapporter ses œuvres, c'est toujours augmenter sa gloire.

92. Ille Deum laudare nunquam desinit, qui collata beneficia non potest oblivisci. *Sup. Ps.* 102, *post init. f.* 154, *col.* 3.

Celui-là ne cesse jamais de louer Dieu, qui ne peut pas oublier les bienfaits qu'il a reçus.

93. Quale sacrilegium est, ut cum omnis creatura jubeatur benedicere Dominum, homo desinat laudare Deum, qui ad imaginem et similitudinem ipsius noscitur esse procreatus? *Sup. Ps.* 102, *in conclus. f.* 155, *col.* 4. Cassiodor.

Puisqu'il est ordonné à toute créature de louer Dieu, quel sacrilége n'est-ce pas de cesser de le louer pour l'homme, qui se reconnait créé à son image et à sa ressemblance?

94. Dominum laudat, qui se probabili actione commendat. *Sup. Ps.* 112, *in princ. vers.* 1, *f.* 174, *col.* 2.

Il loue Dieu, celui qui se recommande par une action honnête.

95. Nomen Domini laudat, qui virtutes ejus sancta prædicatione celebrat. *Ibid.*

Il loue le nom du Seigneur, celui qui célèbre ses vertus par une sainte prédication.

96. Nihil suavius quidquam potest dici, nec salubrius actitari, quam laus Dei. *Sup. Psal.* 114, *in prœmio, f.* 176, *col.* 2.

On ne peut rien dire de plus doux, ni rien faire de plus salutaire que de louer Dieu.

97. Miranda complexio, vera prædicatio, sic laudare Dominum, ut quantum est magnus, non æstimes explicandum; sensus enim totius creaturæ deficit, et adhuc illa retractio semper excressit. *Pros.*

Le merveilleux ensemble de louanges, la véritable prédication, c'est de louer Dieu de maniere à ne pas se croire capable d'exprimer toute sa grandeur: car le sentiment de toute créature est en défaut, et encore cette défaillance va toujours croissant.

98. Nam sicut nullo loco clauditur, ita nec eloquentia quamvis amplissima ejus possunt præconia terminari.

Car, de même qu'aucun lieu ne peut le circonscrire, de même l'éloquence, si simple soit-elle, ne peut embrasser ses louanges.

99. Virtus inexplicabilis, pietas incomprehensibilis, sapientia ineffabilis, cujus vera definitio est, finem in sanctis laudibus non habere. *Sup. Ps.* 144, *vers.* 3, *Magnus Dominus et laudabilis nimis, f.* 219, *col.* 3.

C'est une vertu inexplicable, une piété incompréhensible, une sagesse ineffable dont la vraie définition, c'est qu'il n'a pas de limites dans ses saintes louanges.

100. Quid felicius, quam modo exercere, quod te speras in futura beatitudine peragere? *Sup. Ps.* 146, *in princ. vers.* 1, *Laudate Dominum, etc. f.* 222, *col.* 2.

Quoi de plus heureux que d'essayer dès à présent ce que vous espérez réaliser complètement dans la vie future?

101. Dignum est ut unaquæque res secundum percepti muneris modum, suum laudet Artificem. *Sup. Psal.* 148, *in princ. vers.* 1, *Laudate Dominum, etc. f.* 224, *col.* 4.

Il est digne que chaque chose, selon la mesure des biens qu'elle a reçus, loue son Auteur.

102. Quid dignius, quam ut creatura Crea-

lorem suum, id est, conditio rerum, proprium laudet Auctorem? *Ibid. ante med. vers. 4, Laudent nomen Domini, f. 225, col. 1.*

Qu'y a-t-il de plus digne que la créature loue son Créateur, c'est-à-dire que chaque chose, dans sa condition, loue son Auteur?

Dionysius Carthus.

103. Laudatio viatorum fumum habet distractionum, multiplicemque defectum; quia sic laudat Altissimum, ut proprium evadere queat periculum. *Sup. hymn. Adv. ad Vesperas, in princ. f. 143, F.*

La louange des vivants porte la fumée des distractions et d'innombrables défectuosités, parce qu'en louant le Très-Haut elle vise à éviter un péril personnel.

104. Nullum tempus putemus longum, nullum actum difficilem, nullum laborem molestum, nullam adversitatem prægrandem, quibus Deum honorare ac laudare valemus. *Sup. hymn. Ascensionis, in fin.*

Ne regardons pas le temps comme long, ne regardons aucune action comme difficile, aucun travail comme pénible, aucune adversité comme trop lourde, puisque nous avons de là occasion d'honorer et de louer Dieu.

105. Cum omni humilitate, attentione, timore, reverentia et fervore, Omnipotentem adora, lauda et cole. *De Profess. monast. art. 20, in med.*

Confondu dans l'humilité, l'attention, la crainte, le respect et la ferveur, adorez, louez et aimez le Tout-Puissant.

Franc. Tit.

106. Cum magno tremore est ipse Deus laudandus, ne etiam inter laudandum indigne quidquam de eo dicatur; imo quod et sufficienter de eo nil dicere possit. *Pros.*

C'est avec un grand tremblement que Dieu même doit être loué, de peur qu'en le louant on n'en dise quelque chose indignement; de plus, c'est qu'on ne peut même rien dire qui soit digne de lui.

107. Unde sicut digne eum cognoscere non possumus, ita neque digne et sufficienter laudare.

D'où il suit que de même qu'il ne nous est pas donné de le connaître dignement, de même nous ne pouvons pas le louer dignement et suffisamment.

108. Ut merito sicut ejus cognitione, sive investigatione, sic et in ejus laudatione trepidare debeamus.

Au point que, si sa connaissance et sa recherche nous effrayent, sa louange même doit aussi nous faire trembler.

109. Eo quod non minus præsumptuoso laudatori, quam præsumptuoso investigatori sit periculi.

Parce qu'il n'y a pas moins de péril pour le présomptueux louangeur que pour le présomptueux investigateur.

110. Nam interdum contingit præsumptuosum laudatorem tunc maxime blasphemare, cum laudare magnifice Deum existimat.

Car il arrive quelquefois que le présomptueux louangeur lance ses plus grands blasphèmes quand il s'imagine émettre ses plus magnifiques louanges.

111. Quod autem digne nec inveniri, nec laudari a nobis possit Deus, in causa est superexcellentis magnitudinis majestas. *In Elucid. sup. c. 38 Job, sub fin. f. 243, p. 2.* Franc. Tit.

Mais ce qui fait que Dieu ne peut être dignement ni trouvé ni loué par nous, la cause en est dans la majesté de son éminente grandeur.

112. Omnis qui Deum laudat, quasi præsens assistere debet Deo, quem laudat, et cum eo velut colloqui. *In Annot sup. Ps. 32, in princ. vers. 1, Rectos decet collaudatio.*

Tout homme qui loue Dieu doit, pour ainsi dire, se voir face à face avec Dieu qu'il loue, et comme converser avec lui.

113. Peccator quasi os et labia sibi claudit, quando per peccatum facit, ut digne Deum laudare non possit. *In Annot. sup. Ps. 50, post med. vers. 16, Domine, labia mea, p. 492, sect. 1.*

Le pécheur se ferme en quelque sorte à lui-même la bouche et les lèvres quand son péché le constitue dans l'impossibilité de louer dignement Dieu.

114. Ministri Ecclesiæ debent semper et ubique Deum laudare. *Sup. 1 Paralip. c. 23, col. 1110, F, t. 2.* Gloss. int.

Les ministres de l'Eglise doivent toujours et partout louer Dieu.

115. Nemo digne Deum laudare potest, nisi qui Patrem et Filium et Spiritum sanctum confessione per fidem, spem et charitatem laudaverit. *Ibid. c. 25, in princ. col. 1113, C.* Gloss. ord.

Personne ne peut dignement louer Dieu, si ce n'est celui qui a loué verbalement le Père et le Fils et le Saint-Esprit par la foi, l'espérance et la charité.

116. Prudens expectator æternæ salutis non pauco tempore, sed omni tempore vitæ suæ Deum laudat. *Pros.*

Celui qui attend prudemment le salut éternel loue Dieu non pas à une époque limitée, mais à tous les instants de sa vie.

117. Deus enim in diebus vitæ laudatur, in diebus autem mortis non potest laudari.

Car Dieu est loué dans les jours de la vie, mais dans les jours de la mort il ne peut pas être loué.

118. Sic itaque qui delictorum morti subditus jacet, iniquitatibus involutus, Deum laudare non potest.

Ainsi donc, celui qui s'endort captif dans la mort de ses péchés ne peut pas louer Dieu.

119. Conversus vero cum fuerit, tanquam de morte transitur ad vitam, illico laudis officio dignus invenitur. *Sup. orat. in Manass. in illud, Laudabo te semper, col. 1270, E, t. 2.*

Mais celui qui se convertit passe, à vrai dire, de la mort à la vie, et alors il se trouve digne du ministère de la louange.

120. Laudat qui subditus est Deo, aliter distortus est. *Sup. Ps. 32, in princ. col. 650, E, tom. 3.* Gloss. int.

Il loue celui qui est soumis à Dieu, sinon il est rejeté.

oss. ord. 121. Non est salubrius aliquid quod delectet, quam laus Dei. *Sup. Ps.* 117, *in calce, col.* 1340, *D, t.* 3.

Il n'est pas de jouissance plus salutaire que la louange de Dieu.

122. Cœlestes Virtutes a laude Dei non cessant : non quod ministerio eorum egeat Deus, sed ut bonitatem suam ostendat. *Sup. Ps.* 148, *in fine, col.* 1584, *D, t.* 3.

Les Vertus célestes ne cessent pas de louer Dieu ; ce n'est pas que Dieu ait besoin de leur ministère, mais c'est qu'il leur montre sa bonté.

os int. 123. Os quod clausum fuit a laude Dei, claudetur a deflendis malis suis. *Sup. Oseam, c.* 4, *col.* 1275, *B, t.* 4.

La bouche qui se sera fermée à la louange de Dieu restera fermée au sentiment de ses malheurs.

124. Tota die Deum laudat, qui omnia bene agit. *Sup. Psal.* 34, *col.* 676, *D, t.* 3.

Il loue Dieu tout le jour, celui qui fait bien toutes choses.

reg. Mag. 125. Rectæ mentis est, Deum non solum in prosperis benedicere, sed etiam in adversis collaudare. *Lib.* 8 *in Reg. indict.* 3, *cap.* 31, *Epist.* 31 *ad Libertin. exprœfect. post init. col.* 1022, *A, t.* 2.

C'est le propre d'un esprit droit non seulement de bénir Dieu dans la prospérité, mais encore de le louer dans l'adversité.

126. Eorum laus ad omnipotentis Dei aures nequaquam pervehitur, quorum cor a semita justitiæ per pravæ intentionis studium elongatur. *In septem Psal. Pœnit. sup. Psal.* 4, *vers.* 16, *in fine, col.* 578, *C, t.* 2.

Jamais elle n'arrive aux oreilles du Dieu tout puissant, la louange de ceux dont le cœur s'éloigne du sentier de la justice sous l'attrait d'une intention perverse.

127. Agnitionem nominis, laus sequitur confessionis. *Pros.*

La connaissance du nom entraîne la louange de la confession.

128. Quæ major laus Dei est, quam quod mundus in unitate fidei collectus non solum opera ejus annuntiat, sed etiam vita eum et operibus laudat ? *Ibid. sup. Ps.* 5, *vers.* 22, *in fine, col.* 605, *C.*

Quand est-ce que la louange de Dieu est plus grande que lorsque le monde, réuni dans l'unité de la foi, non seulement annonce ses merveilles, mais encore le loue par la vie et les œuvres ?

. Hier. 129. Omnis creatura non voce, sed opere laudat Dominum : quia ex creaturis consequenter Creator intelligitur, et in singulis operibus atque affectibus Dei magnificentia demonstratur. *Sup. Daniel. c.* 3, *sup. illud, Benedicite, omnia opera, etc. p.* 576, *D, t.* 5.

Toute créature loue Dieu non seulement par la voix, mais encore par les œuvres, parce que les créatures s'élèvent par induction à l'intelligence du Créateur, et que la magnificence de Dieu se manifeste dans chaque œuvre et chaque affection.

130. Quidquid boni agimus, a Deo deputatur esse : quidquid mali facimus, a nobis est ; laus Dei perfecta est, et laus hominum imperfecta. *Sup. Psal.* 125, *vers.* 7, *Ut audiam vocem laudis, p.* 36, *B, t.* 8. S. Hier.

Tout ce que nous faisons de bien est rapporté à Dieu, tout ce que nous faisons de mal est de nous ; la louange de Dieu est parfaite, et la louange des hommes imparfaite.

131. Sicut carmina sæculi sunt, sic et carmina Ecclesiæ : unde laus Dei cantatur, et consolatio sanctorum est. *Sup. Psal.* 53, *in fine, p.* 78, *E, t.* 8.

Comme il y a des hymnes profanes, il y a aussi des hymnes sacrés ; de là la louange de Dieu et la consolation des saints.

132. Qui proficit, quotidie potest benedicere Deum : quid enim mihi prodest, si heri benedixi, et hodie non possum benedicere ? Assidue ergo est benedicendus. *Sup. Ps.* 76, *vers.* 21, *Benedictus Dominus, etc. p.* 95, *B, t.* 8.

Celui qui progresse peut chaque jour bénir Dieu ; car que me sert-il de l'avoir béni hier, si je ne puis pas le bénir aujourd'hui ? Il faut donc le bénir continuellement.

133. Sicut majestatem Dei metuitis, ita cum charitate laudetis. *Sup. Ps.* 134, *vers. penult. p.* 195, *C, t.* 8.

De même que vous redoutez la majesté de Dieu, louez-le aussi avec la charité.

134. Servitium creaturarum, laus Dei est. *Sup. Psal.* 148, *vers.* 3, *p.* 211, *C, t.* 8.

L'asservissement des créatures est la louange de Dieu.

135. Nihil occultum, nihil clausum, nihil obligatum sub Dei confessione in corde retinendum. *In Explanat. sup. Psal.* 61, *post med. f.* 29, *col.* 4. S. Hilar.

Dans la confession de Dieu, il ne faut rien garder dans le cœur de caché, de fermé, d'enchaîné.

136. In laude Deum magnificat, qui opera potentiæ et misericordiæ ejus mente diligit, et ea cæteris ad laudem Creatoris narrat. *Lib.* 4 *de Claustr. animœ, c.* 22, *ab init. pag.* 80, *A, tom.* 2. Hugo a S. Victore.

Il glorifie Dieu dans la louange, celui qui aime dans son âme les œuvres de sa puissance et de sa miséricorde, et qui les raconte aux autres pour la gloire du Créateur.

137. Ille pro humano modo digne Deum laudat, qui ejus laudem mundo corde et ore decantat. *Pros.*

Celui-là, autant qu'il est donné à l'homme, loue dignement Dieu, qui chante sa louange dans la pureté du cœur et de la bouche.

138. Ille bene laudat, qui quod profert ore, versat in corde.

Celui-là loue bien, qui médite dans son cœur ce qu'il publie par sa bouche.

139. Ille bene laudat, qui in corde habet rectitudinem, et in ore laudationem.

Celui-là loue bien, qui a dans le cœur la droiture et dans la bouche la louange.

Hugo a S. Victore 140. Ille solus vere laudat, qui quod ore clamat, vita demonstrat. *Serm.* 53 *de divers. post med. p.* 369, *A*, *t.* 2.

Celui-là seul loue véritablement, qui manifeste par la vie ce qu'il publie par la bouche.

Hugo card. 141. Felix lingua, quæ nescit, nisi de divinis componere sermonibus. *Sup. Psal.* 2, *fol.* 6, *col.* 2, *t.* 2.

Heureuse la langue qui ne sait coordonner que des discours divins.

142. Non solum per opera, sed etiam per verba laudandus est Deus. *Sup. Psal.* 9, *f.* 18, *col.* 3, *t.* 2.

Ce n'est pas seulement par les œuvres, mais aussi par les paroles que Dieu doit être loué.

143. Laus Dei et oratio, arma sunt contra inimicum. *Sup. Ps.* 12, *f.* 25, *col.* 1, *t.* 2.

La louange de Dieu et la prière sont des armes contre l'ennemi.

144. Laudandus est Deus, propter quinque maxime causas:
- Prima, quia fidelis est in verbo;
- Secunda, quia est discretus in opere;
- Tertia, quia est misericors in dilectione;
- Quarta, quia justus est in actione;
- Quinta, quia largus est in datione. *Sup. Psal.* 32, *f.* 79, *col.* 4, *t.* 2.

Il faut louer Dieu pour cinq motifs principaux :
- Le premier, parce qu'il est fidèle dans sa parole;
- Le second, parce qu'il est discret dans ses œuvres;
- Le troisième, parce qu'il est miséricordieux dans son affection;
- Le quatrième, parce qu'il est juste dans ses actions;
- Le cinquième, parce qu'il est large dans ses dons.

145. Officium religiosi est laudare Deum. *Sup. Ps.* 34, *Moral. f.* 89, *col.* 2, *t.* 2.

La tâche du religieux est de louer Dieu.

146. Sunt quidam, qui Deum laudant et magnificant in prosperitate, sed blasphemant in adversitate. *Sup. Psal.* 70, *Moral. f.* 177, *col.* 4, *t.* 2.

Il y en a qui louent Dieu et le glorifient dans la prospérité, mais qui le blasphèment dans l'adversité.

147. Cor evagans ad exteriora non potest laudare Dominum. *Sup. Psal.* 102, *in princ. f.* 262, *col.* 2, *t.* 2.

Célui qui laisse errer son cœur à l'aventure ne peut louer le Seigneur.

148. Omnis lingua, quæ Deum non confitetur, barbara est. *Sup. Psal.* 113, *f.* 294, *col.* 2, *tom.* 2.

Toute langue qui ne confesse pas le Seigneur est barbare

149. Non potest quis magnificare Deum, quin mente exultet. *Sup. Luc. c.* 1, *f.* 136, *col.* 1, *t.* 6.

Personne ne peut glorifier Dieu sans que son âme tressaille de joie.

Lact. Firm. 150. Laudatio ut Deo sit accepta, et humilitate et timore et devotione maxima opus est. *Lib.* 6 *de divin. Instit. cap.* 25, *ante finem, p.* 286.

La louange, pour être agréée de Dieu, doit s'abîmer dans l'humilité, la crainte et la piété.

S. Laur. J. 151. Nihil in hujus peregrinationis tempore, sic angelorum imitatur vestigia, sicut pura Dei laudatio. *De casto Connubio, c.* 25, *post med. p.* 213, *col.* 2, *A*, *part.* 1.

Rien, dans ce temps de pélerinage, ne retrace aussi bien les exemples des anges que la pureté de la louange divine.

152. Laus divina est
- Sacrificium salutare,
- Oblatio munda,
- Thymiama suavissimum,
- Munus acceptabile,
- Grata libatio,
- Flagrantissimus odor,
- Hostia immaculata. *Ibid.*

La louange divine est
- Un sacrifice salutaire,
- Une offrande pure,
- Un encens très-suave,
- Un présent agréable,
- Une joyeuse libation,
- Une odeur embaumée,
- Une hostie sans tache.

S. Leo M. 153. Fideles et pios discipulos veritatis nihil magis commendat et munit, quam perseverans in Deum indefessa laudatio. *Serm.* 1 *de Jej. decimi mensis, post med.*

Rien ne recommande et ne prémunit les fidèles et pieux disciples de la vérité comme la persévérance envers Dieu d'une louange infatigable.

154. Deus a nobis honorandus, atque laudandus est. *Serm.* 5 *de Jejun. decimi mensis, in princ.*

Nous devons honorer et louer Dieu.

S. Maxim. Taur. 155. Qui verus christianus est, semper debet Patri ac Domino suo laudes dicere, et in ejus gloriam omnia procurare. *Hom. de non timendis hostibus, in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Un vrai chrétien doit sans cesse chanter des louanges à son Père et Seigneur, et faire tout converger vers sa gloire.

S. Nilus 156. Deum verbis lauda, operibus cole, et cogitatione honora. *Parænes.* 8, *apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Louez Dieu par vos paroles, adorez-le par vos œuvres, et honorez-le par vos pensées.

Philo Ju. 157. Inter omnia recte facta nullus partus est præstantior, quam hymnus in Deum Patrem omnium. *Lib. de Plant. Noe, post med. p.* 328, *tom.* 1.

De toutes vos actions bien faites, aucune ne l'emporte sur un hymne au Dieu Père de toutes choses.

S. Prosper

158. Benedicendus est Deus, qui non solum non plectit malos, sed etiam bona pro malis reddit, et bonos facit. *Sup. Psal.* 102, *vers.* 2.

Il faut bénir Dieu, qui non seulement ne brise pas les méchants, mais même qui leur fait le bien pour le mal et les rend bons.

159. Sicut nullus est locus, qui non dominationi Dei subjiciatur : ita nullus est locus, in quo ejus debeat cessare benedictio. *Ibid. vers.* 20.

De même qu'il n'est pas un coin du monde qui ne soit soumis à la domination de Dieu, de même il n'est pas d'endroit où doive cesser sa bénédiction.

160. Sive lætus de secundis, sive tristis de adversis ducatur dies, nunquam a Dei laude cessandum est. *Sup. Ps.* 144, *vers.* 2.

Soit que vos jours s'écoulent dans la prospérité, soit qu'ils s'écoulent tristement dans l'adversité, jamais vous ne devez cesser de louer Dieu.

161. Nullo fine laudatio Dei concluditur, cujus magnitudinis nullus terminus invenitur, et in cujus prædicatione quidquid laudator poterit cogitare, non sufficit. *Pros.*

La louange de Dieu n'est circonscrite par aucune limite, sa grandeur ne trouve pas de bornes, et toute prédication, quelque puissante que soit l'imagination de l'orateur, reste insuffisante.

162. Qui ergo omni laude semper est major, sine fine laudetur. *Ibid. vers.* 3.

Que celui donc qui est au-dessus de toute louange soit loué sans fin.

163. In conversatione spiritualium servorum Dei, quidquid domi forisque agitur, laus Dei est : cujus et doctrina et munere ita vivitur, ut nihil actionum non Dei laude sit dignum. *Sup. Ps.* 146, *vers.* 1.

Dans la conversation spirituelle des serviteurs de Dieu, tout ce qui se fait à l'intérieur et à l'extérieur est une louange de Dieu ; cette conversation s'alimente de la doctrine et des bienfaits du ciel, de telle sorte qu'il n'est pas d'action qui ne soit digne de la louange de Dieu.

Richard. S. Victore

164. Ne te pigeat divinam clementiam laudare, ut multum ames : quia quanto plus laudabis, tanto ardentius amabis. *Part.* 1, *tract. de Exterminat. mali, c.* 4, *circa init. p.* 2, *col.* 2, *litt. C.*

Ne soyez point paresseux à louer la clémence divine, afin de l'aimer beaucoup, parce que plus vous la louerez, plus ardemment vous l'aimerez.

165. Libenter lauda summe bonum, glorifica summe beatum, magnifica majestate immensum, æternitate infinitum. *Part.* 1, *lib.* 2 *de Erud. hom. inter. c.* 51, *circa med. p.* 163, *col.* 1, *C.*

Louez volontiers celui qui est souverainement bon ; glorifiez celui qui est souverainement heureux ; exaltez celui qui est immense par la majesté, infini par l'éternité.

Theodoret.

166. Si aliquis suum Conditorem non laudat, tanquam ingratus non laudat. *Sup. Ps.* 148, *vers.* 1, *p.* 210, *col.* 2, *E*, *t.* 1.

Si quelqu'un ne loue pas son Créateur, c'est par ingratitude qu'il ne le loue pas.

S. Theodoret.

167. Matura et immatura ætas Deum celebret. *Ibid. vers.* 12, *p.* 211, *col.* 1, *B.*

Que l'âge mûr comme le bas âge célèbre Dieu.

168. Non peccatorum, sed sanctorum proprium est Deum laudare. *Ibid.*

C'est le propre, non des pécheurs, mais des saints, de louer Dieu.

S. Thomas Aquinas.

169. Summis Deus efferendus est laudibus, sed non ea prorsus ratione, qua homo hominis laudes prædicat. 2 2, *quæst.* 91, *art.* 1, *in princ. corp.*

Dieu doit être exalté par de hautes louanges, mais non pas tout à fait au pied du principe d'après lequel un homme publie les louanges d'un homme.

170. Deus est ore laudandus, non ei ut nostros conceptus manifestemus, sed ut nosipsos et alios audientes, ad ejus reverentiam inducamus. *Ibid. etc. in corpore.*

Nous devons louer Dieu de bouche, non pas pour lui manifester nos conceptions, mais pour nous amener nous-mêmes et ceux qui nous entendent à son respect.

171. Ideo salubriter fuit institutum, ut in divinas laudes cantus assumerentur, ut animi infirmorum magis provocarentur ad devotionem. *Ibid. art.* 2, *in corp.*

C'est salutairement qu'on a consacré des chants solennels pour les louanges divines, afin d'activer la dévotion dans les esprits faibles.

172. Est quoddam frænum animam ab interitu peccati retrahens, laus divina. *De Perf. vitæ spirit. c.* 9, *circa med. t.* 2.

La louange divine est une espèce de frein qui retire l'âme de la mort du péché.

Thomas a Kempis.

173. O quam gratum et commendabile collegium, ad laudandum Deum præcipue dedicatum ! Ubi sunt tot tubæ resonantes, quot voces in choro alacriter cantantes. *Serm.* 1 *ad nov. dir.* 2, *t.* 1.

Oh ! combien est agréable et digne de respect une école dédiée spécialement à louer Dieu ! Là, il y a autant de trompettes retentissantes qu'il y a au chœur de voix joyeuses et sonores.

174. Nihil salubrius, nihil jucundius, nihil dulcius, quam Deum laudare. *Ibid. Serm.* 28, *dir.* 8.

Rien de plus salutaire, rien de plus agréable, rien de plus suave que de louer Dieu.

175. Laudemus Deum in terris, quem laudant omnes angeli in cœlis. *Serm.* 8 *ad fratr. divis.* 7, *t.* 1.

Louons Dieu sur la terre ; tous les anges le louent dans le ciel.

176. Ille Deum veraciter laudat, qui viliter de se sentit ; et quidquid boni cogitat, loquitur et facit, hoc totum fideliter Deo adscribit. *In Hortulo rosar. c.* 8, *t.* 2.

Celui-là loue Dieu avec vérité, qui a une basse opinion de lui-même, et tout le bien qu'il pense, dit et fait, il le rapporte fidèlement à Dieu.

Thomas a Kempis.

177. Quidquid boni facis, ad laudem Dei facias. *Ibid. c.* 16, *in fine.*

Tout ce que vous faites de bien, faites-le pour la louange de Dieu.

178. Sit semper laus Dei in ore tuo, tam in prosperis, quam in adversis. *Ibid. c.* 18, *sect.* 2.

Que la louange de Dieu soit toujours dans votre bouche, tant dans la prospérité que dans l'adversité.

179. Lauda Deum cum in omnibus sanctis in terris, quem laudant omnes angeli in cœlis. Si laudas, angelis assimilaris : si non laudas, ingratus es, et pejor bestiis, quæ eum laudant. *Ibid. c.* 18, *in fine.*

Louez Dieu avec tous les saints sur la terre comme tous les anges le louent dans le ciel. Si vous le louez, vous devenez semblable aux anges; si vous ne le louez pas, vous êtes un ingrat, vous êtes pire que les animaux qui louent Dieu à leur manière.

180. Nil tibi melius, nil salubrius, nil suavius, nil jucundius, nil dignius, nil altius, nil felicius, nil perfectius, nil beatius, quam ardentissime amare et altissime laudare Deum. *Pros.*

Rien de mieux, rien de plus salutaire, rien de plus suave, rien de plus agréable, rien de plus digne, rien de plus élevé, rien de plus heureux, rien de plus parfait, rien de plus saint que d'aimer Dieu de toute l'ardeur de votre âme ame et de l'exalter jusqu'au plus haut des cieux.

181. Hoc centies dico, hoc millies replico : nullum studium elegantius, nullum opus eminentius, quam amare et laudare Deum. *In Valle lilior. c.* 26, *in princ. t.* 2.

Je le dis cent fois, je le répète mille fois, pas d'occupation plus choisie, pas d'œuvre plus éminente que d'aimer et louer Dieu.

182. Lauda Deum, et laudaberis : benedic, et benediceris : sanctifica, et sanctificaberis : magnifica, et magnificaberis : glorifica, et glorificaberis. *Ibid. c.* 26, *sect.* 2, *in fine.*

Louez Dieu, et vous serez loué; bénissez-le, et vous serez béni; exaltez-le, et vous serez exalté; glorifiez-le, et vous serez glorifié.

183. Quia Dei laudibus torpescit, aut tacet, aut se absentat, non est amicus Dei, nec civis cœli. *De Disciplin. claustr. c.* 8, *sect.* 5, *t.* 2.

Celui que les louanges de Dieu laissent dans la torpeur, ou le silence, ou la distraction, n'est par l'ami de Dieu, ni le citoyen du ciel.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Sextus phil.

184. Ore prius Deum habeto et mente, quam respires. *Sent.* 279, *apud Bibl. Patr. t.* 3, *p.* 66, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Que la Divinité soit dans votre bouche et dans votre pensée avant que vous respiriez.

Trismegist.

185. Quis te laudabit supra te, an infra te positum? Quo vertam oculos, ut te laudem? supra ne, an infra, intus an extra? In te autem omnia, abs te omnia, præter omnia, omnia habes. *Pros.*

Qui vous louera au-dessus de vous ou au-dessous? De quel côté regarderai-je pour vous louer? au-dessus ou au-dessous? au-dedans ou au-dehors? Mais tout est en vous, tout est par vous; vous embrassez tout, vous avez tout.

Trismegist.

186. Quando laudabo te, Pater? Tempus et momentum tuum capere non valemus, qua potissimum in re laudes cantabo tuas? num in iis quæ creaveris, an in illis quæ non creaveris potius? num in iis forte, quæ in lucem e tenebris eruisti, an in iis quæ latent adhuc arcano sinu recondita?

Quand vous louerai-je, Père? Nous ne pouvons pas comprendre votre durée et votre puissance. En quoi chanterai-je de préférence vos louanges? sera-ce en ce que vous avez créé? sera-ce plutôt en ce que vous n'avez pas créé? sera-ce sans choix en ce que vous avez porté des ténèbres à la lumière, ou en ce qui reste profondément caché au sein de vos secrets?

187. Per quid tamen hymnos tuos dicabo? Numquid in laudatione tali ergo ipse mei juris existam, an potius alter efficiar? Ipse profecto es quidquid ego sum, ipse es quidquid agam, ipse es quidquid denique dicam : ipse enim es omnia, neque aliud præter te quidquam. Quid sane non es ipse? Es quidem intelligens Pater, fabricans Deus, efficiens bonum, bona faciens omnia. *Lib.* 2 *de Potest. et Sap. Dei, cui tit. Pimander, c.* 5, *in fine.*

Sur quel principe néanmoins consacrerai-je vos hymnes? En vous louant ainsi, existerai-je moi-même dans mon indépendance personnelle, ou plutôt ne deviendrai-je pas un autre? Assurément vous-même vous êtes tout ce que je suis, vous-même vous êtes tout ce que je ferai, vous-même vous êtes enfin tout ce que je dirai; car vous êtes tout, et hors de vous il n'y a absolument rien. Quelle est la chose que vous n'êtes pas? Vous êtes en vérité le Père intelligent, le Dieu créateur, produisant le bien, faisant toutes choses bonnes.

188. Hominum laudibus et obsequiis cœlum, cœlestosque delectantur : nec immerito in hominum cœtum causarum, chorus est a summa Divinitate demissus, ut modulatis hominum cantilenis, concelebraretur laudibus, qui solus omnia, ut Pater est omnium, atque ita cœlestibus laudibus, nec in terris harmoniæ suavitas defuisset. *De Volunt. divina, cui tit. Asclepius, c.* 5, *post init.*

Le ciel et la cour céleste se plaisent dans les louanges et la soumission des hommes. Ce n'est pas sans raison que le chœur a été envoyé par la Divinité souveraine au sein des institutions des hommes, afin que la mélodie de leurs chants célébrât dans ses louanges celui qui seul est tout comme il est le Père de tout, et qu'ainsi la suavité de l'harmonie se mêlât, même sur la terre, aux louanges célestes.

189. Deus ab omnibus frequentibus laudum præconiis, benedictionibusque celebretur. *Ib. c.* 9, *ante finem.*

Que Dieu soit célébré par toute la pompe des louanges et par toutes sortes de bénédictions.

LAUS HOMINIS

(Louange de l'homme).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Fortitudo mea et laus mea Dominus. *Exod.* 15, *v.* 3.

Le Seigneur est ma force et ma louange.

2. Ipse est laus tua et Deus tuus, qui fecit tibi magnalia. *Deut.* 10, *v.* 21.

C'est lui qui est votre gloire et votre Dieu, c'est lui qui a fait pour vous ses merveilles.

3. Hoc scio a principio, ex quo positus est homo super terram, quod laus impiorum brevis sit. *Job* 20, *v.* 4-5.

Je sais que dès l'origine, depuis que l'homme a été placé sur la terre, la gloire de l'impie est courte.

4. Laudatur peccator in desideriis animæ suæ, et iniquus benedicitur. *Ps.* 9, *v.* 24.

Le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et le méchant est béni.

5. Memoria justi cum laudibus, et nomen impiorum putrescet. *Prov.* 10, *v.* 7.

La mémoire du juste sera louée, mais le nom de l'impie répandra l'infection.

6. Laudet te alienus, et non os tuum : extraneus, et non labia tua. *Ibid.* 27, *v.* 2.

Qu'un autre te loue, et non ta bouche ; un étranger, et non tes lèvres.

7. Qui derelinquunt legem, laudant impium. *Ibid.* 28, *v.* 4.

Ceux qui abandonne la loi *de Dieu* louent le méchant

8. Laudavi magis mortuos quam viventes. *Eccles.* 4, *v.* 2.

J'ai loué les morts plus que les vivants.

9. Non laudes virum in specie sua, neque spernas hominem in visu suo. *Eccli.* 11, *v.* 2.

Ne loue pas l'homme de sa beauté, et ne le méprise pas à son aspect.

10. Ante mortem ne laudes hominem quemquam. *V.* 30.

Avant sa mort ne loue aucun homme.

11. Non est speciosa laus in ore peccatoris ; in ore fideli abundabit, et Dominator dabit eam illi. *Ibid.* 15, *v.* 9-10.

La louange n'est pas bonne dans la bouche du pécheur ; elle remplit la bouche du fidèle, et le Roi des rois l'inspire.

12. Ante sermonem non laudes virum, hæc enim tentatio est hominum. *Ibid.* 27, *v.* 8.

Avant son discours ne loue pas un homme, car c'est leur langage qui révèle les hommes.

13. Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. *Ibid.* 44, *v.* 1.

Louons ces hommes pleins de gloire et nos pères en leurs générations.

14. Cujus laus, non ex hominibus, sed ex Deo est. *Rom.* 2, *in fine.*

Ce Juif tire sa gloire, non des hommes, mais de Dieu.

LECTIO (Lecture).

DEFINITIO.

Lectio est sedula Scripturarum cum animi intentione inspectio. *In Scala claustr. c. Cum, in fine, fol.* 338, *col.* 2, *E.* S. Bern.

La lecture est l'inspection assidue des Ecritures accompagnée de l'attention de l'esprit.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Cur non illa tempora, quibus ab ecclesia vacas, lectioni impendas? cur non Christum revisas, Christum alloquaris, Christum audias? *Pros.* S. Ambr.

Pourquoi ne consacrez-vous pas à la lecture le temps que vous ne passez pas à l'église? pourquoi ne revoyez-vous pas le Christ, ne vous entretenez-vous pas avec le Christ, n'écoutez-vous pas le Christ?

2. Christum alloquimur, cum oramus : Christum audimus, cum divina legimus oracula. *Lib.* 1 *Offic. c.* 20, *sub finem, col.* 13, *C, t.* 1.

Nous nous entretenons avec le Christ quand nous prions ; nous écoutons le Christ quand nous lisons ses divins oracles.

3. Nihil prodest legisse, nisi ea quæ legeris bona in memoriæ thesauro reposueris. *In fragmento de Fide resurrectionis, ante med. col.* 487, *C, t.* 3.

Rien ne vous sert de lire, si vous ne conservez pas le fruit de vos bonnes lectures dans le trésor de la mémoire.

4. Cito pigrescit judicium humanum, nisi jugi lectione reparetur. *Part.* 1, *tit.* 3, *cap.* 4, § 2, *in med. fol.* 39, *col.* 2 S. Antonin.

Le jugement de l'homme dégénère, s'il ne se soutient pas par de continuelles lectures.

5. Quæ est ista perversitas, lectioni nolle obtemperare, dum vult ei vacare, et ut quod bonum est diutius legatur, ideo facere nolle quod legitur? *Pros.* S. Aug.

Quelle est cette perversité de ne vouloir pas obtempérer à la lecture, pendant qu'on aime à s'y livrer, et de rejeter l'avis qu'on lit, c'est-à-dire de ne point pratiquer ce qu'il est bon de lire longtemps?

6. Quis enim nesciat tanto citius quemque cum bona legit, quanto citius facit quod legit? *De Opere monach. c.* 17, *in fine, p.* 562, *C, t.* 3.

Car qui ignore qu'après une bonne lecture on est d'autant plus porté pour le bien qu'on est plus prompt à faire ce qu'on lit?

S. Aug.

7. Tale est ingenium naturæ nostræ, ut torpescat si usus destiterit lectionis. *Pros.*

Notre esprit est de sa nature tel, qu'il s'engourdit si l'exercice de la lecture lui manque.

8. Sicut ferrum, nisi usum fuerit, eruginem generat : ita et anima, nisi frequentius divinis exerceatur lectionibus, nascentur illi peccata. *De Quæst. vet. et novi Testament. quæst.* 120, *circa init. p.* 608, *D*, *t.* 4.

De même que le fer, si l'on ne s'en sert pas, engendre la rouille, de même aussi l'âme, si elle ne s'exerce fréquemment par des lectures pieuses, laisse germer en elle les péchés.

9. Non est ut hæreat lector, ubi caliget auditor. *Lib.* 2 *contra Julian: c.* 5, *ante med. p.* 660, *C*, *t.* 7.

C'est à contre temps que le lecteur insiste quand l'esprit de l'auditeur s'assoupit.

10. Quando legis, Deus tibi loquitur. *Sup. Ps.* 85, *ante med. vers.* 4, *p.* 648, *C*, *t.* 8.

Quand vous lisez, Dieu vous parle.

11. Lectio inquirit, meditatio invenit, oratio postulat, contemplatio degustat. *Pros.*

La lecture cherche, la méditation trouve, l'oraison demande, la contemplation goûte.

12. Lectio quasi solidum cibum ori apponit, meditatio masticat et frangit, oratio saporem acquirit, contemplatio est ipsa dulcedo quæ jucundat et reficit.

La lecture, pour ainsi dire, porte à la bouche une nourriture substantielle, la méditation la mâche et la broie, l'oraison lui acquiert le goût, la méditation est cette saveur même qui nous fait plaisir et qui nous ranime.

13. Lectio in cortice, meditatio in adipe, oratio in desiderii postulatione, contemplatio in adeptæ dulcedinis delectatione. *De Scala paradisi, c.* 2, *ab init. p.* 559, *A*, *t.* 9.

La lecture est dans l'écorce, la méditation dans le bois, l'oraison dans la demande du goût, la contemplation dans la jouissance de cette saveur acquise.

14. Quid prodest lectione continua tempus occupare, sanctorum gesta et scripta legendo transcurrere nisi ea masticando et ruminando, succum et bibamus, et transglutiendo usque ad cordis intima transmittamus, et studeamus eorum opera agere, quorum facta cupimus lectitare? *Ibid. c.* 10, *ante med. p.* 562, *C.*

Que sert de remplir le temps par une lecture continue, de parcourir dans un livre les actes et les écrits des saints, si, en les mâchant et en les ruminant, nous n'en absorbons aussi le suc, si, en les avalant, nous ne les faisons pénétrer jusqu'au centre du cœur, si nous ne nous appliquons à reproduire les œuvres de ceux dont nous désirons lire et relire les actions?

15. Lectio sine meditatione arida est, et meditatio sine lectione erronea est. *Ibid. c.* 11, *in princ. p.* 562, *D.*

La lecture sans la méditation est aride, et la méditation sans la lecture est erronée.

16. Qui vult cum Deo semper esse, frequenter debet orare et legere : nam cum oramus, ipsi cum Deo loquimur : cum vero legimus, Deus nobiscum loquitur *Serm.* 4 *feriæ* 6 *post dom. Pass. et in ord.* 112, *prope med. p.* 606, *D*, *t.* 10.

S. Aug.

Celui qui veut être toujours avec Dieu doit prier et lire fréquemment; car, quand nous prions, nous parlons nous-mêmes à Dieu ; mais quand nous lisons, c'est Dieu qui nous parle.

17. Labor honestus est lectionis, et multum ad emundationem animi proficit. *Ibid.*

La lecture est un travail honnête, et elle sert beaucoup à amender l'âme.

18. Melior est unius diei lectio, quam plurium scriptio, si eadem res uno die legatur, quæ pluribus scribitur. *Lib.* 6 *Musicæ*, *c.* 4, *ante med. t.* 1.

Mieux vaut la lecture d'un seul jour que la composition de plusieurs, si on lit en un jour ce que l'on écrit en plusieurs.

19. Qui cum judicio legunt, approbanda approbant, et improbant improbanda. *Lib.* 2 *de Anima et orig. c.* 17, *circa fin. t.* 7.

Ceux qui lisent avec discernement approuvent ce qui doit être approuvé et désapprouvent ce qui doit être désapprouvé.

20. Omnes qui legimus, nitimur hoc indagare atque comprehendere quod voluit ille quem legimus. *Lib.* 12 *Conf. c.* 18, *post med. tom.* 1.

Nous tous qui lisons, nous cherchons à découvrir et à comprendre la pensée de celui que nous lisons.

21. Quod semel lectum est, nullo modo arbitremini satis vobis innotescere. *De Corrept. et Grat. c.* 1, *ante med. t.* 7.

Une première lecture est loin de vous autoriser à croire que vous avez suffisamment compris.

22. Ex iis quæ legimus, aliqua etiam quæ non legimus intelligimus. *Lib.* 3 *contra Maximin. c.* 3, *in med. t.* 6.

Dans ce que nous lisons nous découvrons même des choses que nous ne lisons pas.

23. Non omne quod legimus, credere debemus. *De Natura et Gratia*, *c.* 39, *post init. tom.* 7.

Tout ce que nous lisons, nous ne devons pas le croire.

S. Bern.

24. Si quis horum quæ leguntur cupit adipisci, amet. *Serm.* 79 *sup. Cant. in princ. fol.* 198, *col.* 1, *B.*

Si quelqu'un veut s'approprier tout ce qu'il lit, qu'il aime.

25. Utilis est lectio, utilis eruditio ; sed multo magis unctio necessaria est. *In Declam. ante fin. f.* 309, *col.* 2, *F.*

La lecture est utile, l'érudition est utile, mais l'onction est beaucoup plus nécessaire.

26. Certis horis, certæ lectioni vacandum est. *Pros.*

Il y a certains moments à consacrer à certaines lectures.

S. Bern. 27. Fortuita enim et varia lectio, et quasi casu reperta, non ædificat, sed reddit quasi animum instabilem; et leviter admissa, levius recedit a memoria. *De Vita solit. ante med. fol.* 317, *col.* 2, *F.*

Une lecture imprévue et sans but fixe, offerte pour ainsi dire par le hasard, n'édifie pas, mais rend l'esprit instable; et si vous la faites avec légèreté, elle s'en ira de votre mémoire avec plus de légèreté.

28. De quotidiana lectione aliquid quotidie in ventrem memoriæ demittendum est, quod fidelius digeratur, et sursum revocatum crebrius ruminetur, quod proposito conveniat, quod intentioni proficiat, quod detineat animum, ut aliena cogitare non libeat. *Ibid.*

Une lecture de chaque jour doit chaque jour déposer au sein de la mémoire quelque chose que la mémoire digère plus fidèlement et qu'elle rappelle pour le ruminer plus fréquemment, quelque chose qui convienne à son but, qui profite à l'intention, qui retienne l'esprit de manière à ne pas l'autoriser à poursuivre d'autres idées.

29. Hauriendus est sæpe de lectionis serie affectus, et formanda oratio, quæ lectionem interrumpat, et non tam impediat interrumpendo, quam puriorem continuo animum ad intelligentiam lectionis restituat. *Ibid. ante med. f.* 317, *col.* 3, *G.*

Il faut souvent puiser l'affection dans une série de lectures et former une oraison qui interrompe la lecture et dont l'interruption ne l'empêche pas, mais plutôt laisse continuellement l'esprit plus pur et plus apte à l'intelligence de la lecture.

30. Intentioni servit lectio, si vere in lectione Deum quærit qui legit, omnia quæ legit cooperantur ei in bonum: si autem in aliud declinat sensus legentis, omnia trahit post seipsum. *Ibid.*

La lecture nourrit l'intention, si réellement celui qui lit cherche Dieu dans sa lecture, et tout ce qu'il lit converge à son bien; maissi le sens du lecteur s'égare, il entraine tout après lui.

31. Lectionis modum similis meditatio sequi solet. *Ibid. post med. f.* 318, *col.* 4, *L.*

Le mode de la lecture entraine habituellement une méditation pareille.

32. Da operam internæ lectioni, ut legas, inspicias et cognoscas teipsum. *Pros.*

Appliquez-vous à la lecture intérieure, afin de vous lire, de vous observer et de vous connaître vous-même.

33. Quid prosunt scripta lecta et intellecta, nisi temetipsum legas et intelligas? *Lib. Medit. c.* 17, *in fin. f.* 325, *col.* 4, *M.*

A quoi vous serviront les livres que vous avez lus et compris, si vous ne vous lisez et ne vous comprenez pas vous-même?

34. Sæpe prolixa lectio, longitudinis causa memoriam legentis obliterat. *De inter. Domo, c.* 50, *in fin. f.* 331, *col.* 3, *H.*

Souvent une lecture longue éteint par sa longueur la mémoire du lecteur.

35. Post lectionem est orandum; et si quis ad legendum accedat, non tam quærat scientiam, quam saporem. *In Speculo monach. ab init. f.* 340, *col.* 3, *I.* S. Bern.

Après la lecture il faut prier; et si quelqu'un se dispose à lire, qu'il ne cherche pas autant la science que la saveur.

36. Lectio docet quid facias, discernit quid caveas, ostendit quo tendas. *Serm.* 50 *ad sororem, in fin. f.* 39, *col.* 3, *G.*

La lecture vous apprend ce que vous avez à faire, détermine ce que vous avez à éviter, vous montre où vous devez tendre.

37. Lectionibus divinis est anima nutrienda. *In Speculo disciplin. part.* 1, *c.* 13, *p.* 539, *col.* 2, *C. t.* 7. S. Bonav.

L'âme doit être nourrie par des lectures pieuses.

38. Non legas quæ non ædificant; quia vana lectio vanas generat cogitationes, et extinguit mentis devotionem. *De Instit. novit. part.* 1, *cap.* 14, *p.* 615, *col.* 2, *t.* 7, *part.* 4.

Ne lisez pas ce qui n'édifie pas, parce qu'une lecture vaine engendre des pensées vaines et éteint la dévotion de l'âme.

39. Lectio dat materiam, et quasi semen bonæ cogitationis. *Ibid. part.* 2, *c.* 4, *in fin. p.* 520, *col.* 2, *C.*

La lecture fournit la matière et pour ainsi dire le germe d'une bonne pensée.

40. Etiamsi aliquis nesciens litteras, non potest legere, potest tamen legentem libenter audire. *Hom.* 22. *post init. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 765, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

Bien que celui qui ne connaît pas les lettres ne puisse pas lire, il peut néanmoins écouter agréablement quelqu'un qui lit.

41. Quidquid legeris, dulcescere poterit tibi, si sapore superni muneris condiaris. *Sup. Psal.* 90, *in fin. prœmii, f.* 139, *col.* 2. Cassiodor.

Tout ce que vous lisez pourra vous devenir doux, si vous l'assaisonnez de la saveur d'un don céleste.

42. Si lectioni incumbas, instar sapientis apiculæ mel ex floribus sibi colligentis, fructum ex eis quæ legis pro animi medela desumito. *De recta vivendi ratione, cap.* 36, *pag.* 42. *C, t.* 1. S. Ephræm.

Si vous vous appliquez à la lecture comme une sage abeille qui cueille pour elle le miel sur les fleurs, prenez sur ce que vous lisez un fruit qui soit un remède pour votre âme.

43. Cum legis, studiose et accurate legas, magna cum tranquillitate atque industria percurrens versum. *Pros.*

Quand vous lisez, lisez avec goût et avec soin, en parcourant chaque ligne avec beaucoup de tranquillité et d'application.

44. Dum legis, non studeas duntaxat libri folia evolvere: sed non pigeat bis terve ac sæpius eumdem repetere versum, ut vim orationis intelligas. *De Patientia et Consummat. post med. p.* 166, *A*, *t.* 1.

En lisant, ne vous appliquez pas uniquement à tourner

les feuillets d'un livre, mais qu'il ne vous en coûte pas de répéter deux ou trois fois et plus le même verset, afin de bien sentir la force du discours.

S. Isidor. 45. Nec lectio desit operibus bonis, nec bona opera desint studio lectionis. *Epist. 6 ad Theod. c. 9, circa init.*

Que la lecture accompagne les bonnes œuvres, et que les bonnes œuvres accompagnent le goût de la lecture.

S. Greg. Mag. 46. Sanctorum exemplorum flamma animus legentis incenditur. *Hom. 15 sup. Ezech. post med. col. 225, B, t. 2.*

L'esprit du lecteur s'embrase de la flamme des exemples des saints.

47. Multi legunt, et ab ipsa sua lectione jejuni sunt. *Hom. 10 sup. Ezech. post init. sup. illud, Venter tuus comedet, etc. col. 155, D, tom. 2.*

Beaucoup lisent, et leur propre lecture les laisse à jeun.

48. Qui verba legendo custodiunt, et sensus minime attendunt, nec verba intelligi faciunt, et sensus frangunt. *Lib. 6 in Reg. ind. 15, cap. 191, Ep. 27 ad Narsam, ante fin. col. 885, B, tom. 2.*

Ceux qui, en lisant, considèrent les expressions et ne font aucune attention au sens, ne comprennent pas même les expressions et tronquent le sens.

S. Hier. 49. Semper in manibus tuis sit divina lectio, ut omnes cogitationum sagittæ (quibus adolescentia percuti solet) hujusmodi clypeo repellantur. *Tom 1, Ep. 9 ad Salv. post med. pag. 76, D.*

Que les livres saints soient toujours dans vos mains pour être lus, afin que toutes les flèches des pensées, qui ordinairement percent la jeunesse, s'émoussent contre de pareils boucliers.

50. Ista legendo non noveris, quibus incontinentibus et miseris subvenitur : sed illa potius lectites, quibus pudicitia coronatur. *Tom. 1, Ep. ad Geruntiam, circa med. p. 90, D.*

Ne faites point connaissance avec ces livres qui nous aident à triompher de notre incontinence et de nos misères, mais plutôt lisez souvent ceux qui font couronner notre pudeur.

51. Crebrius lege, disce quam plurima. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. ante med. p. 139, B.*

Lisez fréquemment, apprenez le plus possible.

52. Legenti fastidium generat longitudo. *Tom. 3, Ep. 2, circa med. p. 32, D.*

La longueur fait naître le dégoût de la lecture.

53. Optime uteris lectione divina, si eam tibi adhibeas speculi vice, ut tibi velut ad imaginem suam anima respiciat, vel fœda quæque corrigat, vel pulchra plus ornet. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 22, D.*

Une lecture pieuse vous sera très-utile, si vous la considérez comme un miroir où l'âme contemple, pour ainsi dire, son image, corrigeant sa laideur ou ornant sa beauté.

54. Lectionem frequenter interrumpat oratio, et animam jugiter adhærentem Deo, grata vicissitudo sancti operis accendat. *Ibid. etc.* S. Hier.

Que l'oraison interrompe fréquemment la lecture, et que l'agréable alternative d'une sainte action embrase l'âme constamment fixée en Dieu.

55. Sit lectio temperata, cui finem consilium, non lassitudo imponat. *Ibid.*

Que la leture soit modérée; que ce soit la raison, non la lassitude qui la termine.

56. Tunc Scripturæ prosunt legenti, si quod legitur, opere compleatur. *Lib. 1 sup. Michæam, c. 2, sup. illud, Ne loquamini loquentes, etc. p. 142, B, t. 6.*

Les Ecritures sont utiles à lire, si nous accomplissons par nos œuvres ce que nous lisons.

57. Optimus lector est, qui dictorum intelligentiam expectat ex dictis, potius quam imponat; neque cogit id videri dictis contineri, quod ante lectionem præsumpserit intelligendum. *Lib. 1 de Trinit. verb. Sed vos, ante med. fol. 3, col. 3.* S. Hilar.

L'excellent lecteur est celui qui attend l'intelligence des paroles d'après les paroles plutôt que de la leur imposer, et qui ne force pas les textes à paraître renfermer ce qu'il avait présumé y comprendre avant sa lecture.

58. Divina lectio docet, quod scire delectet, et quod imitari expediat. *De Scriptur. et Scriptor. c. 13, in princ. p. 5, A, t. 1.* Hugo a S. Victo.

La lecture divine nous apprend ce que nous aimons à savoir et ce qu'il nous est avantageux d'imiter.

59. Valde est utilis divina lectio : nam per lectionem discimus quid cavere, quid agere, quo tendere debeamus. *Pros.*

Une lecture pieuse est très-utile; car, par la lecture, nous apprenons ce que nous devons éviter, ce que nous devons faire, où nous devons tendre.

60. Lectio ad orationem instruit et ad operationem, informat ad contemplativam vitam et activam. *Super Regul. D. Aug. c. 9, post med. p. 14, G, t. 2.*

La lecture prépare à l'oraison et à l'action, forme à la vie contemplative et à la vie active.

61. Frustra accedit ad legendum, qui non amat. *Lib. 4 de Anima, c. 9, post med. p. 132, G, tom. 2.*

C'est en vain qu'il se dispose à lire celui qui n'aime pas.

62. Legite atque diligite ; et quod propter dilectionem legitis, ad hoc legite, ut diligatis. *De Laude charit. in fin. prolog. pag. 151, A, tom. 2.*

Lisez et aimez, et ce que vous lisez par amour, lisez-le pour aimer.

63. Prudens lector omnes libenter audit, omnia legit, non scripturam, non personam, non doctrinam spernit : indifferenter ab omnibus quod sibi deesse videt quærit, nec quantum sciat, sed quantum ignoret considerat. *Lib. 3 Didasc. c. 14, ante med. p. 15, B, t. 3.*

Un lecteur prudent écoute volontiers tout le monde, lit

tout, ne méprise ni l'écriture, ni la personne, ni la doctrine; il demande volontiers à tous ce qui lui manque, et il considère, non quelle est sa science, mais quelle est son ignorance.

Hugo a S. Victore 64. Geminus est divinæ lectionis fructus: quia mentem vel scientia erudit, vel moribus ornat : docet quod scire delectet, et quod juvari expediat. *Ibid. lib.* 5, *c.* 6, *in princ. p.* 23, *B.*

Le fruit de la lecture divine est double : ou elle instruit l'âme par la science, ou elle l'orne par la conduite; elle apprend ce qu'il est agréable de savoir et ce qu'il est avantageux de faire.

65. Christiano philosopho lectio exhortatio debet esse, non occupatio; et bona desideria pascere, non necare. *Ibid. c.* 7, *ante med. p.* 23, *E, tom.* 3.

Pour le philosophe chrétien, la lecture doit être une exhortation, non une occupation; elle doit nourrir ses bonnes inspirations, non les étouffer.

66. Non oportet lectionem esse fastidio, sed oblectamento. *Ibid. post med. p.* 23, *G.*

Il faut que ce soit non le dégoût, mais l'agrément qui accompagne la lecture.

Hugo card. 67. Pie legit, qui cum devotione legit quæ legit; et quæ non intelligit, non reprehendit, sed studiose inquirit. *Sup. Sap. c.* 1, *in princ. f.* 139, *col.* 2, *t.* 3.

Il lit pieusement, celui qui lit avec dévotion ce qu'il lit; et ce qu'il ne comprend pas, il ne le réprouve pas, mais il l'approfondit avec zèle.

S. Jean. Chr. 68. Lectio spiritualis salus est animæ, spirituales divitiæ, et perfecta securitas. *Hom.* 10 *sup. Gen. in fin. col.* 78, *B, t.* 1.

La lecture spirituelle est le salut de l'âme, une richesse spirituelle et une parfaite sécurité.

69. Quod ad augendas vires corpori sensibilis cibus facit, id animæ lectio præstat. *Ibid. Hom.* 29, *post init. col.* 230, *D, t.* 1.

Ce que, pour doubler les forces, la nourriture matérielle donne au corps, la lecture le donne à l'âme.

70. Lectio spirituale alimentum est, et fortem reddit animam et constantiorem. *Ibid.*

La lecture est un aliment spirituel qui rend l'âme forte et plus ferme.

71. Domi lectioni sacræ vacare, christianum decet. *Ibid. col.* 231, *A.*

Vaquer chez soi à la lecture sacrée, c'est ce qui convient au chrétien.

72. Lectione primo lingua reformatur, deinde anima pennas assumit et elevatur, jubareque solis justitiæ illustratur, et per tempus illud ab immundarum cogitationum illecebris liberata, multa quiete ac tranquillitate fruitur. *Ibid.*

Par la lecture la langue d'abord se réforme; ensuite l'âme prend des ailes, s'élève et s'illumine à l'éclat du soleil de justice, et dans cet intervalle, délivrée de l'attrait des pensées impures, elle jouit d'un profond repos et d'une grande tranquillité.

73. Scripturarum lectio, cœlorum est reseratio. *Hom.* 2 *de Verbis Isaiæ, ante med. col.* 806, *C, t.* 1. S. Jean. Chr.

La lecture des Ecritures est la porte des cieux.

74. Ubicunque fuerint libri spirituales, et eorum lectio, illinc omnis expellitur vis diabolica, multaque legentibus accedit consolatio. *Conc.* 3 *de Lazaro, ante med. col.* 1342, *B, tom.* 2.

Partout la présence et la lecture des livres saints chassent le diable avec toute sa force et procurent au lecteur une grande consolation.

75. Magna adversus peccatum munitio est, Scripturarum lectio. *Ibid. ante med. col.* 1343, *litt. A.*

C'est un puissant rempart contre le péché que la lecture des Ecritures.

76. Fieri non potest, non potest, inquam, fieri, ut quis sine fructu discedat, qui assidua attentaque Scripturarum lectione fruitur. *Ibid.*

Il ne peut pas se faire, non, dis-je, il ne peut pas se faire qu'on ne trouve aucun fruit dans la jouissance de la lecture assidue et attentive des Ecritures.

77. Solet lectio non mediocriter lectores illuminare, atque colligere mentem. *Grad.* 27, *sub fin. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 2, *p.* 260, *col.* 1, *A, edit. Colon.* 1618. S. Jean. Clim.

Habituellement la lecture illumine puissamment le lecteur, et par elle l'âme se recueille.

78. Noli antequam virtute spirituali præditus sis, eos libros legere, qui menti nocere possint. *Ibid.*

Avant d'être doué de la vertu spirituelle, gardez-vous de lire ces livres qui peuvent nuire à votre âme.

79. In libris sunt quæ omnibus prosunt, dum tamen legantur modestia dispensante, ut quæ, nihil continent, nisi ædificationem fidei et morum. *Pros.* Jean. Sarisb.

Dans les livres il y a des choses utiles à tous, pourvu qu'on les lise avec cette modestie qui discerne ce qui ne contient que l'édification de la foi et de la conduite.

80. Sunt quæ solidioribus animis faciant, habenda quidem procul a lectione simplicium.

Il y a des choses qui conviennent à des esprits solides et dont il faut interdire la lecture aux esprits simples.

81. Sunt quæ natura bonæ mentis omnino ejiciant: sunt quæ digerant in usum morum, aut eloquentiæ; sunt quæ indurent animam, et in fide et bonis operibus solam faciant cruditatem.

Il y a des choses que la constitution d'une âme vertueuse rejettera tout à fait; il y en a d'autres qui sont arrangées pour régler les mœurs ou servir l'éloquence; il y en a d'autres qui endurcissent l'âme et ne produisent que la dureté dans la foi et les bonnes œuvres.

82. Vix autem invenietur scriptum, in quo si non in sensu vel in verbis, non reperiatur aliquid, quod prudens lector emittit.

Mais on aura de la peine à trouver un écrit où l'on ne rencontre, sinon dans le sens, du moins dans les termes, quelque chose qu'un lecteur prudent omettra.

Joan. Saresb. 83. Cæterum libri catholici tutius leguntur et cautius, et gentiles simplicioribus periculosius patent : sed in utrisque exerceri fidelioribus ingeniis utilissimum est.

Du reste, les auteurs catholiques se lisent avec plus de sûreté et de sécurité, et les auteurs païens offrent plus de périls aux esprits simples ; mais pour des esprits plus fermes, il est très-utile de s'exercer à les lire les uns et les autres.

84. Nam exquisita lectio singulorum, doctissimum, cauta electio meliorum, optimum facit. *Lib. 7 de Nugis curial. c.* 10, *apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 440, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1622.

Car un choix exquis des deux côtés fait l'homme savant ; un choix prudent des meilleurs fait l'homme vertueux.

Joan. Trith. 85. Sunt nonnulli quos plus delectat lectio nova et curiosa, quam divina. *Sup. prolog. Reg. S. Bened. c.* 2, *text.* 2, *ante med. p.* 165, *col.* 2.

Il y a quelques esprits qui se plaisent plus à lire les livres neufs et curieux qu'à lire les livres divins.

86. Quanto quisque in lectione assiduus fuerit, tanto fructum ex ea uberiorem capit. *De Laud. scriptor. c.* 16, *in fin. p.* 746, *col.* 2.

Plus on est assidu à lire, plus est abondant le fruit qu'on en retire.

S. Isidorus Hispal. 87. Lectior strenuus potius ad agendum quæ legit, quam ad sciendum est promptissimus. *Pros.*

Un lecteur diligent est plus prompt à faire ce qu'il lit qu'à s'instruire.

88. Minor est pœna nescire quid appetas, quam ea quæ legendo noveris, jam implere.

Il y a moins de peine à ne pas savoir ce qu'on désire qu'à accomplir ce qu'on apprend par la lecture.

89. Sicut enim legendo, scire concupiscimus : sic sciendo recta, quæ per lectionem didicimus, implere debemus. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 8, *sent.* 8, *p.* 669, *col.* 1.

Car, de même qu'en lisant nous désirons apprendre, de même, en apprenant le bien que la lecture nous révèle, nous devons l'accomplir.

90. Nemo potest sensum Scripturæ sanctæ cognoscere, nisi legendi familiaritate. *Ibid. c.* 9, *sent.* 1, *p.* 669, *col.* 1.

Personne ne peut pénétrer le sens de l'Ecriture sainte, s'il ne se familiarise avec cette lecture.

91. Arrogantes nunquam consequuntur legendo perfectam scientiam : nam quamvis scientes in superficie videantur, medullitus tamen veritatis arcana non tangunt, quia arrogantiæ nube præpediuntur. *Pros.*

Les orgueilleux n'acquièrent jamais par la lecture la science parfaite ; car, bien qu'ils paraissent savants à la superficie, néanmoins ils n'attaquent point les secrets et les profondeurs de la vérité, arrêtés qu'ils sont par le nuage de l'orgueil.

92. Semper enim arrogantes legunt, quærunt, et nunquam inveniunt. *Ibid. c.* 11, *sent.* 2, *p.* 669, *col.* 2.

Car les orgueilleux lisent, cherchent toujours, et jamais ils ne trouvent.

93. In lectione non verba, sed veritas est amanda. *Ibid. c.* 13, *sent.* 8, *p.* 671, *col.* 1. S. Isidori Hispal.

Dans la lecture, ce ne sont pas les expressions, c'est la vérité qu'il faut aimer.

94. Lectio memoriæ auxilio eget, quæ si fuerit naturaliter tardior, frequenti tamen meditatione acuitur, ac legendi assiduitate colligitur. *Pros.*

La lecture réclame le secours de la mémoire, qui, fût-elle naturellement lente, s'active néanmoins par de fréquentes méditations et se forme par l'assiduité à lire.

95. Sæpe prolixa lectio longitudinis causa memoriam legentis obliterat ; quod si brevis sit, submotoque libro sententia retractetur in animo : tunc sine labore legitur, et ea quæ lecta sunt recolendo memoria minime excidunt. *Ibid. cap.* 14, *sent.* 7, *p.* 671, *col.* 2.

Souvent une lecture éteint par sa longueur la mémoire du lecteur ; si la lecture est courte, et si, quand on quitte le livre, on en rappelle le sens dans l'esprit, on lit sans fatigue, et ce qu'on a lu, repassé dans la mémoire, ne s'efface plus.

96. Acceptabilior est sensibus lectio tacita, quam aperta. *Pros.*

Une lecture muette est plus favorable aux sens qu'une lecture bruyante.

97. Amplius enim intellectus instruitur, quando vox legentis quiescit, et sub silentio lingua movetur.

Car l'intelligence se nourrit mieux quand la voix du lecteur se repose et quand sa langue remue en silence.

98. Nam clare legendo et corpus lassatur, et vocis acumen obtunditur. *Ibid. etc.*

Car une lecture à haute voix fatigue le corps et émousse le timbre de la voix.

99. Non putes parvam nasci utilitatem ex lectionis auditu ; siquidem oratio fit ipsa pinguior : dum rerum, quas audivit, imagines currit. *Lib.* 1 *de Offic. Eccles. c.* 10, *post med. pag.* 582, *col.* 2.

Ne pensez pas qu'il y ait peu d'utilité à écouter une lecture, puisque l'oraison même s'en nourrit mieux en suivant les images des choses qu'elle a entendues.

100. Lectio vitæ demit errorem, lectio a mundi subtrahit vanitate, lectio docet quid caveas, lectio ostendit quo tendas. *Pros.*

La lecture détruit l'erreur de la vie, la lecture retire de la vanité du monde, la lecture enseigne ce qu'il y a à éviter, la lecture montre où l'on doit tendre.

101. Multum proficis, cum legis, si tamen facias, quod legis. *Lib.* 2 *de Synonym. c.* 4, *in fin. p.* 314, *col.* 2.

C'est beaucoup progresser que de lire, toutefois à la condition de faire ce qu'on lit.

102. Lege quod legis, ut intelligas : sin autem intelligere non vis, ne quidem lege, ne contemnaris velut ignorans quæ legis. *Lib.* 1, *Ep.* 141 *ad Adamantium. apud Bibl. Patr.*

tom. 5, part. 2, pag. 491, col. 2, C, edit. Coloniæ 1618.

Lisez ce que vous lisez pour le comprendre ; mais si vous ne voulez pas le comprendre, ne lisez même pas, de peu d'être méprisé comme un homme qui ne sait pas ce qu'il lit.

u. v. Blos. * 103. In eis lectionibus libenter versare, quæ spiritualem profectum adjuvant. *Pros.*

Appesantissez-vous volontiers sur les lectures qui favorisent le progrès spirituel.

104. Lectio, quæ pietati, aut justæ rationabilique necessitati non servit, vana est. *In Can. vitæ spirit. c.* 16, *post init.*

Une lecture qui ne satisfait pas la piété ou une nécessité juste et raisonnable est vaine.

105. Dum sacra legere paras, oculus intentionis tuæ sit simplex, desiderium placendi Deo sanctæ humilitati conjunctum, tibi ducatum præbeat; alioqui si prave curiosus, superbusque fueris, periculosus erit lectionis exitus. *Prosec.*

Quand vous vous disposez à lire les livres sacrés, que l'œil de votre intention soit simple, que le désir de plaire à Dieu, joint à une sainte humilité, vous serve de guide; autrement, si vous êtes perversement curieux et orgueilleux, l'effet de la lecture sera périlleux.

106. Nam mel quod ex ipsis lectionis floribus salubriter exsugere debueras, tibi in venenum facile convertes. *Ibid.*

Car le miel que vous auriez dû salutairement sucer sur les fleurs même de la lecture se changera facilement pour vous en poison.

107. Vanitatibus rebusque caducis deditis lectio sacra non panis, sed lapis est. *Ibid. circa med.*

Pour les hommes livrés aux vanités et aux choses caduques, la lecture sacrée est non un pain, mais une pierre.

108. Certæ lectioni animum prudenter astringe, ordinemque servato: lectio enim incerta et erratica spiritum magis dissipat, quam promovet, si desit justa ratio talem lectionem sectandi. *Ibid ante fin.*

Astreignez prudemment l'esprit à une lecture déterminée, et ayez une méthode; car une lecture indéterminée et vague dissipe l'esprit plutôt qu'elle ne l'échauffe, quand il n'y a pas une raison plausible de poursuivre une pareille lecture.

109. Lectionem sacram ames, sed orationem lectioni præferas. *In brevi Regula tyronis, verbo Lectionem.*

Aimez la lecture sacrée, mais préférez l'oraison à la lecture.

tr. Blesens. 110. Sit sacra lectio vobis cibus, gladius, medicina, requies. *Ep.* 125 *ad Gualter. ep. Rothomag. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Que la lecture sacrée soit pour vous une nourriture, une épée, un remède, un repos.

tr. Cellens. 111. Valde saporabilis est lectio, quam interpellata sorbet animæ intentio. *Lib.* 2, *Ep. ad Hugonem, post med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

Elle est très-savoureuse la lecture qu'absorbe l'intention soutenue de l'âme

112. Mensæ lector sollicita consideratione S. Petr. Dam.
perpendat, quam aperte, quam denique intelligibiliter legere debeat, quandoquidem cum refectione, ille pabulum exhibet animarum. *Pros.*

Que le lecteur de la table considère avec sollicitude qu'il doit la lire à haute et intelligible voix, puisque de fait, au moment du repas, il présente les mets de l'âme.

13. Sic ergo legendum est, ut dum caro sua stipe reficitur, anima quoque cœlestibus epulis saginetur.

Donc il faut lire de telle manière, que, pendant que la chair se refait par la nourriture, l'âme aussi se réconforte des mets célestes.

114. Legatur non lectori, sed auditori : nec aucupetur propriæ rumusculos famæ, sed ædificationi potius consulat alienæ.

Qu'on lise non pour le lecteur, mais pour l'auditeur; que le lecteur ne se préoccupe pas des futiles rumeurs de sa propre réputation, mais qu'il vise plutôt à l'édification d'autrui.

115. Nec curet quid de lectore dici, sed quid de lectione possit intelligi. *Opusc.* 13, *c.* 18, *in princ. p.* 521, *col.* 1, *D*, *t.* 3.

Qu'il ne s'inquiète pas de ce qu'on pourra dire du lecteur, mais de ce qui pourra être compris de sa lecture.

116. Minor reatus est, sancta non legere, quam lecta violare. *Lib.* 5 *de Gubern. Dei, post* Salvianus
init. apud Bibl. Patr. t. 5, *part.* 3, *p.* 342, *col.* 2, *E*, *edit. Colon.* 1618.

Il y a moins de responsabilité à ne pas lire les livres saints qu'à transgresser ce qui a été lu.

117. Legem legimus, et legitima calcamus. *Ibid.*

Nous lisons la loi, et nous méprisons ses ordonnances.

118. In omni volumine profectus magis quæritur lectionis, quam nomen auctoris. *Ibid. Ep. ad Salonium episcopum, circa init. p.* 365, *col.* 2, *litt. E.*

Dans tout livre on cherche plus le profit de la lecture que le nom de l'auteur.

119. Tam imbecillia sunt hujus temporis judicia, ac pene tam nulla, ut hi qui legunt, non tam considerent quid legant, quam cujus legant : nec tam dictionis vim atque virtutem, quam dictatoris cogitent dignitatem. *Ibid. post med. p.* 366, *col.* 1, *A.*

Les jugements de cette époque sont si faibles et pour ainsi dire si nuls, que ceux qui lisent ne considérent pas tant ce qu'ils lisent que celui qu'ils lisent, et qu'ils pensent moins à la force et à la vertu de l'écrit qu'à la réputation de l'auteur.

120. Liber, si placet, debet exhibere satieta- S. Sidonius.
tem si displicet, debet movere fastidium. *Lib.* 5, *Ep.* 2 *ad Nymphidium, sub fin. apud Bibl.*

Patr. tom. 5, *part.* 1, *pag.* 1013, *col.* 1, *D*, *edit. Colon.* 1618.

Un livre qui plaît doit produire la satisfaction, un livre qui déplaît doit exciter le dégoût.

S. Thomas a Kempis. 121. Ita libenter devotos et simplices libros legere debemus, sicut altos et profundos. *Pros.*

Nous devons lire aussi volontiers les écrits pieux et simples que les ouvrages élevés et profonds.

122. Non te offendat auctoritas scribentis, utrum parvæ vel magnæ litteraturæ fuerit, sed amor puræ veritatis te trahat ad legendum : non quæras quis hoc dixerit, sed quid dicatur, attende. *Lib.* 1 *de Imit. Christ. c.* 5, *in princ. tom.* 2.

Ne soyez point choqué de la qualité de l'écrivain, que sa science ait été petite ou grande; mais que l'amour de la pure vérité vous porte à lire : ne cherchez point qui a dit cela, mais considérez ce qui est dit.

123. Si vis profectum haurire, lege humiliter, simpliciter et fideliter. *Ibid. in fine.*

Si vous voulez puiser de l'avancement, lisez humblement, simplement et avec foi.

124. Non est dignus in sacro libro legere, qui nescit lecta custodire. *In Doctr. juven. c.* 5, *in med. t.* 2.

Il n'est pas digne de lire un livre sacré, celui qui ne sait pas observer ce qu'il lit.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cato. 125. Multa legas facito; perlectis perlege multa. *Lib.* 3 *Distich. metr.* 39.

Faites en sorte de lire beaucoup; après avoir lu, relisez beaucoup

Seneca. 126. Onerat discentem turba, non instruit multoque satius est : paucis de auctoribus tradere, quam errare per multos. *De Tranquillit. anim. c.* 9, *circa med. p.* 531, *t.* 1.

La multiplicité surcharge celui qui étudie et ne l'instruit pas; il est bien plus utile d'enseigner avec un petit nombre d'auteurs que de se tromper avec un grand nombre.

127. Non quam multos, sed quam bonos habeas libros; lectio certa prodest, varia delectat. *Ep.* 45, *in princ. p.* 599, *t.* 2.

Cherchez non la quantité, mais la bonté des livres; une lecture déterminée nourrit, une lecture variée réjouit.

128. Alit lectio ingenium, et studio fatigatum, non sine studio tamen reficit. *Ep.* 84, *in princ. p.* 716, *tom.* 2.

La lecture nourrit l'esprit, et fût-il fatigué par l'étude, il ne se refait pas néanmoins sans l'étude.

129. Quidquid legeris, ad mores statim referas, motus compesce, marcentia in te excita, soluta constringe, contumacia doma, cupiditates vexa. *Ep.* 89, *post med. p.* 748, *t.* 2.

Quoi que vous lisiez, rapportez-le aussitôt à la conduite; réprimez vos mouvements, secouez votre engourdissement, refrénez vos débordements, domptez votre orgueil, soumettez vos passions.

130. Distrahit animum librorum multitudo : itaque cum legere non possis, quantum habueris, sat est habere, quantum legas. *Pros.* Seneca.

La multitude des livres dissipe l'esprit; aussi, comme vous ne pouvez pas lire tous ceux que vous avez, c'est assez d'avoir ceux que vous pouvez lire.

131. Probatos utique semper lege, et si quando ad alios divertere libuerit, ad priores redi.

Donc lisez toujours des livres approuvés, et si parfois il vous plaît d'en aborder d'autres, revenez bientôt aux premiers.

132. Quotidie aliquid compara; et cum multa legendo percurreris, unum excerpe quod illo die concoquas : hoc ipse quotidie facio, ex pluribus quæ lego aliquid apprehendo. *Ep.* 2, *circa med. p.* 524, *t.* 2.

Chaque jour recueillez quelque chose, et après avoir dans vos lectures parcouru bien des pages, détachez une idée pour l'approfondir dans la journée. C'est ce que je fais moi-même chaque jour : de la quantité de choses que je lis j'en approfondis une.

LEX IN GENERE

(Loi en général).

ETYMOLOGIA.

Lex dicitur ex eo, quod animos nostros liget, suisque teneat constitutis. *Sup. Ps.* 1, *vers.* 2, *fol.* 4, *col.* 4. Cassiodo[rus]

La *loi* est ainsi appelée de ce qu'elle *lie* nos esprits et qu'elle les enchaîne par ses arrêts.

Dicitur lex a ligando, quia obligat ad agendum. 1 2, *quæst.* 90, *art.* 1, *in corp. p.* 157, *col.* 2. S. Thom[as] Aquina[s]

On l'appelle *loi* de *lier*, parce qu'elle *oblige* à agir.

DEFINITIO.

Lex est quædam ordinatio rationis ad bonum commune ab eo, qui curam habet communitatis promulgata. *Part.* 1, *tit.* 11 *de Lege*, *cap.* 2, § 1, *statim ab init. f.* 178, *col.* 2. S. Anton[inus]

La loi est un certain arrangement de la raison pour le bien commun, promulgué par celui qui a le soin d'une communauté.

Lex est quædam mensura directiva actuum, secundum quam inducitur homo ad aliquid agendum, vel retrahitur ab agendo mala. *Ibid. et S. Thom. Aquin.* 1 2, *quæst.* 90, *art.* 1, *in corp.* S. Antoni[nus] S. Thom[as] Aquina[s]

La loi est une certaine mesure directive des actes, selon laquelle l'homme est induit à faire quelque chose ou détourné de faire le mal.

Lex est constitutio populi, qua majores natu simul cum plebibus aliquid sanxerunt. *In de-* Gratianus S. Isidor[us] Hispal[ensis]

cret. part. 1. *dist.* 2. *can. Lex. f.* 3, *col.* 2, *et S. Isid. Hispal. lib.* 5 *Etym. c.* 10, *pag.* 57. *col.* 2.

La loi est une constitution du peuple par laquelle les patriciens, d'accord avec les plébéiens, ont sanctionné quelque chose.

Hugo a S. Victore. Lex est, per quam facienda jubentur, et non facienda prohibentur. *De Fruct. carnis et spirit. c.* 13. *prope init. p.* 162, *A, t.* 2.

La loi, c'est d'ordonner ce qui doit être fait et de défendre ce qui ne doit pas être fait.

Joan. Gers. Lex est recta ratio practica, secundum quam motus et operationes rerum in suos fines regulate ordinantur. *Part.* 4, *in Descript. terminor. post init. f.* 24, *col.* 2, *Z.*

La loi est la droite raison pratique selon laquelle les mouvements et les opérations des choses sont coordonnés régulièrement vers leurs fins.

Lex est signum aliquod, per quod homo cognoscit id ad quod obligatus est judicio et voluntate supremi sui legislatoris ad attingendum finem. *Part.* 4, *Serm. de Justitia ad regem, ante med. f.* 162, *col.* 2, *M.*

La loi est un certain signe par lequel l'homme connaît ce à quoi il est obligé, d'après le jugement et la volonté de son suprême législateur, pour atteindre une fin.

Philo Jud. Lex nihil aliud est, quam jubens agenda, et vitanda prohibens. *Lib. de Præmiis, circa med. p.* 1237, *t.* 2.

La loi n'est autre chose que le commandement de ce qui doit être fait et la défense de ce qui doit être évité.

S. Thomas Aquinas. Nihil aliud est lex, quam dictamen practicæ rationis in principe, qui gubernat aliquam communitatem perfectam. 1 2, *quæst.* 91, *art.* 1, *in corp. p.* 159, *col.* 1.

La loi n'est autre chose que le dictamen de la raison pratique dans le prince qui gouverne une communauté parfaite.

Lex nihil aliud est, quam dictamen rationis in præsidente, quo subditi gubernantur. *Ibid. quæst.* 92, *art.* 1, *in corp. p.* 161, *col.* 1.

La loi n'est autre chose que le dictamen de la raison dans le président par lequel les sujets sont gouvernés.

S. Valerian. Nihil aliud est lex, quam bonitatis pietatisque consortium. *Hom.* 13, *in pr. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 490, *col.* 1, *D, edit. Coloniæ* 1618.

La loi n'est autre chose que l'accord de la bonté avec la piété.

Cicero. Lex est ratio summa insita in natura, quæ jubet ea, quæ facienda sunt, prohibetque contraria. *Lib.* 1 *de Legibus, ante med. num.* 18, *col.* 426, *B, t.* 4.

La loi est la raison suprême imprimée dans la nature, ordonnant ce qui doit être fait, défendant le contraire.

Lex est recta ratio in jubendo et vetando. *Ibid circa med. num.* 33, *col.* 429, *E.*

La loi est la droite raison qui ordonne et qui défend.

Nihil aliud est lex, nisi recta legislatoris ratio, imperans honesta, prohibens contraria. *Orat.* 53, *Philipp.* 11, *post med. num.* 28, *col.* 915, *E. t.* 2.

La loi n'est autre chose que la droite raison du législateur commandant ce qui est honnête, défendant le contraire.

DIVISIO.

Hugo card. Quadruplex est lex, scilicet :
Carnis, est voluptas ;
Mentis, est æquitas ;
Diaboli, est iniquitas ;
Dei, est charitas. *Sup. Ps.* 7, *Mystice, f.* 13, *col.* 4, *t.* 2. *Pros.*

Il y a quatre lois, savoir : la loi
De la chair, c'est la volupté ;
De l'esprit, c'est l'équité ;
Du diable, c'est l'iniquité ;
De Dieu, c'est la charité.

Lex carnis, est mala pro malis reddere : lex mentis, bona pro bonis : lex diaboli, mala pro bonis : lex Dei, bona pro malis. *Ibid.*

La loi de la chair, c'est de rendre le mal pour le mal ; la loi de l'esprit, c'est de rendre le bien pour le bien ; la loi du diable, c'est de rendre le mal pour le bien ; la loi de Dieu, c'est de rendre le bien pour le mal.

Hugo a S. Victore. Tres sunt leges malæ : lex membrorum, lex peccati, lex mortis. *Pros.*

Il y a trois lois mauvaises : la loi des membres, la loi du péché, la loi de la mort.

Tres sunt leges bonæ : lex rationis, lex Moysis, lex Spiritus vitæ. *Sup. Epist. ad Rom. in illud, Video aliam legem, etc. ante med. pag.* 263, *G, tom.* 1.

Il y a trois lois bonnes : la loi de la raison, la loi de Moïse, la loi de l'Esprit de vie.

Richard. a S. Victore. Quatuor sunt leges : lex Dei, diaboli, mentis et carnis. *Pros.*

Il y a quatre lois : la loi de Dieu, la loi du diable, la loi de l'esprit, la loi de la chair.

Lex Dei est gratuito velle prodesse, lex diaboli est gratis velle obesse, lex mentis est facere quod licet, lex carnis est facere quod libet.

La loi de Dieu, c'est de vouloir gratuitement être utile ; la loi du diable, c'est de vouloir gratuitement nuire ; la loi de l'esprit, c'est de faire ce qui est permis ; la loi de la chair, c'est de faire ce qui plaît.

Lex diaboli abominabilis, lex carnis contemptibilis, lex mentis laudabilis, lex Dei desiderabilis.

La loi du diable est abominable, la loi de la chair est méprisable, la loi de l'esprit est louable, la loi de Dieu est désirable.

Lex diaboli ignominiosa, lex carnis periculosa, lex mentis officiosa, lex Dei gloriosa. *Part.* 2 *sup. Ps.* 118, *ante med. f.* 107, *col.* 1, *B et D.*

La loi du diable est ignominieuse, la loi de la chair est périlleuse, la loi de l'esprit est officieuse, la loi de Dieu est glorieuse.

S. Thomas Aquinas.

Quadruplex lex invenitur :
- Prima, lex naturæ;
- Secunda, lex concupiscentiæ;
- Tertia, lex Scripturæ;
- Quarta, lex charitatis et gratiæ. *Tom.* 1 *Opusc. de decem Præcept. verbo Sicut*, *f.* 48, *p.* 2.

On trouve quatre lois :
- La première, c'est la loi de la nature;
- La seconde, c'est la loi de la concupiscence;
- La troisième, c'est la loi de l'Ecriture;
- La quatrième, c'est la loi de la charité et de la grâce.

DIFFERENTIA.

S. Isidorus Hispal.

Omnes leges aut divinæ sunt, aut humanæ : divinæ natura, humanæ moribus constant. *Pros.*

Toutes les lois sont ou divines ou humaines : les lois divines reposent sur la nature, les lois humaines sur les mœurs.

Fas, lex divina est; jus, lex humana : transire per agrum alienum, fas est, jus non est. *Lib.* 5 *Etymol. c.* 2, *in princ. p.* 56, *col.* 2.

Le licite est une loi divine, le droit est une loi humaine; passer par le champ d'autrui, c'est licite, ce n'est pas un droit.

S. Thomas Aquinas.

Hæc est differentia inter legem divinam et mundanam : quia lex mundana judicat facta et dicta : divina autem, non hæc tantum, sed etiam cogitata. *Opusc.* 9 *de decem Præcept. de* 9 *præcepto, Non concupisces, f.* 68, *p.* 2, *t.* 1.

Il y a cette différence entre la loi divine et la loi humaine : c'est que la loi humaine juge les actes et les paroles, tandis que la loi divine juge non seulement les actes et les paroles, mais aussi les pensées.

COMPARATIO.

Cicero.

Sicut corpus sine mente, sic civitas sine lege. *Orat.* 14 *pro Cluentio, post med. num.* 146, *col.* 385, *A*, *t.* 2.

Une cité sans lois, c'est un corps sans âme.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tuæ, ut addatur gratia capiti tuo. *Prov.* 1, *v.* 8.

Ecoute, mon fils, la science de ton père, et n'abandonne pas la loi de ta mère; elles seront une couronne pour ta tête.

2. Fili, serva legem meam, quasi pupillam oculi tui. *Pros. Ibid.* 7, *v.* 2.

Mon fils, garde ma loi comme la prunelle de ton œil.

3. Liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui. *V.* 3.

Attache-la à ton doigt, grave-la sur les tables de ton cœur.

4. Lex sapientis, fons vitæ, ut declinet a ruina mortis. *Ibid.* 13, *v.* 14.

La loi du sage est une source de vie qui le préserve des atteintes de la mort.

5. Qui derelinquunt legem, laudant impium : qui custodiunt, succenduntur contra eum. *Ib.* 28, *v.* 4.

Ceux qui abandonnent la loi de Dieu louent le méchant, ceux qui la gardent s'irritent contre lui.

6. Qui custodit legem, filius sapiens est. *Prov.* 28, *v.* 7.

Celui qui garde la loi est un fils sage.

7. Qui custodit legem, beatus est. *Ibid.* 29, *v.* 18.

Celui qui garde la loi est heureux.

8. Qui quærit legem, replebitur ab ea; et qui insidiose agit, scandalizabitur in ea. *Eccli.* 32, *v.* 19.

Celui qui cherche la loi de Dieu en sera rempli, et celui qui agit avec perfidie y rencontrera sa ruine.

9. Væ, qui condunt leges iniquas! *Isa.* 10, *v.* 1.

Malheur à ceux qui établissent des lois iniques!

10. Juxta vias gentium, nolite discere : quia leges populorum vanæ sunt. *Jer.* 10, *v.* 3.

Ne vous formez pas d'après les voies des nations, car les lois des peuples sont vaines.

11. Nolite putare, quoniam veni solvere legem : non veni solvere, sed adimplere. *Matth.* 5, *v.* 17.

Ne pensez pas que je sois venu détruire la loi; je ne suis pas venu détruire, mais accomplir.

12. Iota unum aut unus apex non præteribit a lege, donec omnia fiant. *V.* 18.

Un seul iota ou un seul point de la loi ne passera pas que toutes ces choses n'arrivent.

13. Facilius est cœlum et terram prælerire, quam de lege unum apicem cadere. *Luc.* 16, *v.* 17.

Le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul mot de la loi manque son effet.

14. Quicunque sine lege peccaverunt, sine lege peribunt; et quicunque in lege peccaverunt, per legem judicabuntur. *Pros. Rom.* 2, *v.* 12.

Tous ceux qui ont péché sans la loi périront sans la loi, et tous ceux qui ont péché dans la loi seront jugés par la loi.

15. Non enim auditores legis, justi sunt apud Deum, sed factores legis justificabuntur. *V.* 13.

Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui seront justes aux yeux de Dieu, mais ce sont ceux qui la pratiquent qui seront justifiés.

16. Gentes, quæ legem non habent, naturaliter ea, quæ legis sunt, faciunt : ejusmodi legem non habentes, ipsi sibi sunt lex. *V.* 14.

Les gentils, qui n'ont point de loi, font naturellement les choses que la loi commande; n'ayant point de loi, ils sont à eux-mêmes la loi.

17. Per legem cognitio peccati. *Ibid.* 3, *v.* 20.

La loi donne la connaissance du péché.

18. Lex iram operatur : ubi enim non est lex, nec prævaricatio. *Ibid.* 4, *v.* 15.

La loi produit la colère; où n'est pas la loi, il n'y a point de prévarication de la loi.

19. Lex in homine dominatur, quanto tempore vivit. *Ibid.* 7, *v.* 1.

La loi ne domine sur l'homme qu'autant de temps qu'il vit.

20. Peccatum non cognovi, nisi per legem : nam concupiscentiam nesciebam, nisi lex diceret : Non concupisces. *V.* 7.

Je n'ai connu le péché que par la loi ; car je n'aurais point connu la convoitise, si la loi n'avait dit : Vous ne convoiterez point.

21. Ego per legem, legi mortuus sum, ut Deo vivam. *Galat.* 2, *v.* 19.

Je suis mort à la loi par la loi même, afin de ne vivre plus que pour Dieu.

22. Quid igitur lex? Propter transgressiones posita est. *Ibid.* 3, *v.* 19.

A quoi donc a servi la loi? Elle a été établie à cause des transgressions.

23. Lex pædagogus noster fuit in Christo, ut ex fide justificemur. *V.* 24.

La loi a été un maître qui nous a conduits à Jésus-Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi.

24. Bona est lex, si quis ea legitime utatur : sciens hoc, quia lex justo non est posita, sed injustis, etc. 1 *Tim.* 1, *v.* 8-9.

La loi est bonne, si on en use légitimement, sachant que la loi n'est point établie pour le juste, mais pour les injustes.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 25. Leges imperator fert, quas primus ipse custodiat. *Lib.* 5, *Ep.* 32 *ad Valentinian. imperat. circa med. col.* 575, *A*, *t.* 3.

Le monarque porte des lois qu'il est le premier à observer.

26. Lex scripta, quæ videbatur superflua, facta est necessaria, ut peccatum peccato solveret. *Lib.* 9, *Ep.* 71 *ad Irenæum, in med. col.* 639, *A*, *t.* 3.

La loi écrite, qui paraissait superflue, est devenue nécessaire pour expier le péché par le péché.

27. Lex non solum agendi munus informat, verum etiam secretæ emundat mentis affectum. *Sup. Psal.* 118, *Serm.* 7, *vers.* 3, *col.* 1471, *B*, *tom.* 4. S. Ambr.

Non seulement la loi enseigne l'obligation d'agir, mais encore elle purifie l'affection des sentiments secrets.

28. Lucet lex, sed non videtur : quia operta impiorum doctrina est, et contagione vitiorum, et cæcitate perfidiæ ; populo autem nationum, lux est. *Ibid. Serm.* 14, *vers.* 1, *a med. col.* 1535, *A*.

La loi brille, mais elle ne se voit pas, parce que c'est un enseignement, produit de l'impiété, à raison soit de la contagion des vices, soit de l'aveuglement de la perfidie ; mais elle est la lumière des nations.

29. Lex est judex peccati, ostendit enim quæ latent peccata, et quæ impune non sunt apud Deum. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 7, *in illud, Lex peccatum est? absit, col.* 1836, *B*, *t.* 5.

La loi est le juge du péché, car elle montre les péchés qui sont cachés, et qui ne trouvent pas l'impunité auprès de Dieu.

30. Minus criminis est ante legem manifestatam peccasse, quam post legem. *Ibid. in illud, Peccatum operatum est mortem, col.* 1837.

On était moins coupable avant la manifestation de la loi qu'on ne l'est depuis quand on pèche.

31. Tria concurrunt ad legem, scilicet auctoritas, veritas et bonitas, et secundum hoc, oportet quod lex habeat principium, formam et finem. *Pros.* S. Antonin.

Trois choses concourent à la loi, savoir : l'autorité, la vérité et l'honnêteté, et dès lors il faut que la loi ait un principe, une forme et une fin.

32. Ratione principii debetur legi auctoritas, quia non potest esse principium legis, nisi habens auctoritatem.

A raison du principe il faut à la loi l'autorité, parce qu'elle ne peut émaner que de celui qui a l'autorité.

33. Ratione formæ debetur legi veritas, quia nunquam fertur sine ratione recta, si sit proprie lex, quia injusta non est lex.

A raison de la forme, il faut à la loi la vérité, parce qu'elle n'est jamais portée sans une raison droite, si elle est proprement loi, car une loi injuste n'est pas une loi.

34. Ratione finis debetur legi bonitas, quia non ordinatur nisi ad bonum. *Part.* 1, *tit.* 12, *c.* 1, *in fine*, *f.* 180, *col.* 4.

A raison de la fin, il faut à la loi la bonté, parce qu'elle ne tend qu'au bien.

35. Lex esse non videtur, quæ justa non fuerit. *Lib.* 1 *de lib. Arbitr. c.* 5, *circa init. pag.* 437, *A*, *t.* 1. S. Aug.

Elle ne paraît pas être une loi, celle qui n'est pas juste.

36. Lex ista, quæ regendis civitatibus fertur, multa concedere, atque impunita relinquere videtur, quæ per divinam tamen Providentiam vindicantur, et recte. *Pros.*

La loi, destinée à régir les cités, paraît faire de nombreuses concessions et laisser impunis des crimes, qui néanmoins sont punis, et à bon droit, par la divine Providence.

S. Aug. 37. Neque enim quia non omnia facit, ideo quæ facit, improbanda sunt. *Ibid. in fine, pag.* 437, *B.*

Parce que la loi ne fait pas tout, ce n'est pas à dire qu'on doive désapprouver tout ce qu'elle fait.

38. Lex est summa ratio, cui semper obtemperandum est. *Ibid. c.* 6, *post med. p.* 438, *C.*

La loi est la raison souveraine à laquelle il faut toujours obtempérer.

39. Lex temporalis quamvis justa sit, commutari tamen per tempora juste potest. *Ibid.*

La loi temporelle, quoiqu'elle soit juste, peut néanmoins être justement changée à raison des temps.

40. In lege temporali nihil justum est atque legitimum, quod non ex æterna sibi homines derivaverint. *Ibid. ante finem, etc. D.*

Dans la loi temporelle il n'y a rien de juste et de légitime que les hommes ne se soient approprié de la loi éternelle.

41. In temporalibus legibus, quamquam de his homines judicent, cum eas instituunt : tamen cum fuerint institutæ atque firmatæ, non licebit judici de ipsis judicare, sed secundum ipsas. *De vera Relig. c.* 31, *circa finem, pag.* 504, *D, t.* 1.

Quant aux lois temporelles, bien que les hommes les jugent quand ils les instituent, néanmoins, une fois qu'elles auront été instituées et affermies, il ne sera pas permis au juge de les juger, mais de juger d'après elles.

42. Conditor legum temporalium (si vir bonus est et sapiens), illam ipsam consulit æternam, de qua nulli animæ judicare datum est : ut secundum ejus incommutabiles regulas, quid sit pro tempore jubendum, vetandumque discernat. *Ibid.*

Le fondateur des lois temporelles, si c'est un homme vertueux et sage, consulte la loi éternelle elle-même, qu'il n'est donné à aucune âme de juger, afin de discerner, d'après ses règles immuables, ce que, selon lés temps, il faut ordonner et ce qu'il faut défendre.

43. Quando imperatores pro falsitate contra veritatem constituunt malas leges, probantur bene credentes, et coronantur perseverantes. *Pros.*

Quand les monarques établissent de mauvaises lois en faveur de l'erreur contre la vérité, la vraie croyance est éprouvée, et la persévérance est couronnée.

44. Quando autem imperatores pro veritate contra falsitatem constituunt bonas leges, terrentur sævientes, et corriguntur intelligentes.

Mais quand les monarques établissent de bonnes lois en faveur de la vérité contre l'erreur, les hommes cruels tremblent, et les hommes intelligents se corrigent.

45. Quicunque legibus imperatorum, quæ contra veritatem Dei feruntur, obtemperare non vult, acquirit grande præmium.

Quiconque refuse d'obéir aux lois des monarques portées contre la vérité divine acquiert une grande récompense.

46. Quicunque autem legibus imperatorum, quæ pro Dei veritate feruntur, obtemperare non vult, acquirit grande supplicium. *Ep.* 50 *ad Bonifac. longe post init. p.* 136, *D, t.* 2. S. Aug.

Mais quiconque refuse d'obéir aux lois des monarques portées en faveur de la vérité divine se prépare un terrible supplice.

47. Animus a lege vinci debet, ut hoc sentiat quod a lege significatur, non ut ipse legi sensum det suo arbitrio, ut legem se violenter legi exhibeat. *In Quæst. veteris et novi Testam. quæst.* 109, *ante fin. p.* 578, *D, t.* 4.

L'esprit doit être vaincu par la loi pour sentir ce qui est sacrifié par la loi, non pour donner lui-même à la loi un sens à sa guise, en se posant lui-même violemment comme la loi de la loi.

48. Lex non novit peccatum ex æquitate expendere, sed solum de eo quod criminosum apparet : judicat. *Or.* 29, *post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 448, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Basilius Seleucus.

La loi ne sait pas peser le péché d'après l'équité, mais seulement d'après ce qui paraît criminel ; elle juge.

49. Ut volunt reges, ita valent leges. *In suis Prov. verbo Ut, p.* 200, *t.* 2. V. Beda

La volonté des rois fait la force des lois.

50. Qui legem spernit, honestatem abjicit, valefacit pudori. *Serm.* 7 *de* 7 *Donis Spirit. S. ante med. f.* 96, *col.* 3, *G.* S. Bern.

Mépriser la loi, c'est abjurer l'honnêteté, c'est dire adieu à la pudeur.

51. Perfectio legis, pax est. *Lib.* 2 *Recognit. ante med. f.* 44, *p.* 2. S. Clem. p

La perfection de la loi, c'est la paix.

52. Contra malos posita est lex, bonis autem posita est crux. *Sup. Ep. ad Galat. c.*5,*col.* 518, *D, tom.* 6. Gloss. ord

La loi est dressée contre les méchants, mais la croix est dressée pour les bons.

53. Lex est regia apud cunctos homines, qui regio subsunt imperio. *Or.* 1 *in Julianum imp. post med. p.* 359. S. Greg. Na

La loi est reine devant tous les hommes, qui sont soumis à son royal empire.

54. Non in lege ratio quæritur, sed auctoritas. *Lib.* 2 *Dialogor. advers. Pelag. longe ante med. p.* 282, *D.* S. Hier.

Dans la loi on ne cherche pas la raison, mais l'autorité.

55. Meditatio legis est, non solum in legendis Scripturis, sed etiam in his quæ scripta sunt faciendis. *Sup. Ps.* 1, *vers.* 2, *p.* 3, *D, t.* 8.

La méditation de la loi consiste non seulement à lire les Ecritures, mais encore à faire ce qui est écrit.

56. Habet lex claustralium judices et testes, atque consiliarios suos : imo testes sunt, vita et conscientia ; duo judices, meditatio et scientia ; duo consiliarii, amor proximi et Dei. *Lib.* 2 *de Claustro animæ, c.* 17, *prope fin. p.* 48, *D, t.* 2. Hugo a S. Victor

La loi des cloîtres a ses juges et ses témoins, et aussi ses conseillers : elle a deux témoins, la vie et la conscience; deux juges, la méditation et la science ; deux conseillers, l'amour du prochain et l'amour de Dieu.

...go card. 57. Lex est spes arcens ab anima bestias vitiorum. *Sup. Prov. c.* 19, *f.* 42, *col.* 2, *t.* 3.

La loi est une espérance qui écarte de l'âme les monstres des vices.

...VII, pap. 58. Quidquid contra leges accipitur, per leges dissolvi meretur. *Et hab. in decr. Grat. part.* 1, *dist.* 10, *can. Vide*, *fol.* 9, *col.* 2.

Tout ce qu'on accepte contre les lois mérite d'être réprimé par les lois.

...oan. Chr. 59. Sicut obsequia legis obtinent libertatem, ita contemptus generat servitutem. *Serm. sup. illud Isaiæ, Si volueritis, etc. ante med. col.* 797, *C*, *t.* 1.

De même que la soumission à la loi procure la liberté, de même le mépris de la loi engendre la servitude.

60. Contemptio legis, conditio est servitutis. *Ibid. in med. etc.*

Le mépris de la loi, est la condition de la servitude.

61. Hoc est optimæ legis insigne, non utilia tantummodo, verum etiam possibilia sancire. *Hom.* 22 *sup. Matth. oper. perf. ante med. col.* 210, *C*, *t.* 2.

La marque d'une excellente loi, c'est de sanctionner non seulement les choses utiles, mais encore les choses possibles.

62. Lex legislatori subjecta est, non legislator legi. *Hom.* 21 *sup. Matth. oper imperf. prope med. col.* 883, *A*, *t.* 2.

La loi est soumise au législateur, non le législateur à la loi.

63. Naturæ leges pervertere, summæ temeritatis est. *Hom.* 26 *sup.* 1 *Cor. circa fin. ante Moral. col.* 529, *C*, *t.* 4.

Renverser les lois de la nature, c'est une souveraine témérité.

64. Lex malis suppliciorum denuntiatrix est. *Hom.* 2 *sup. Tim. post med. col.* 1439, *A*, *t.* 4.

La loi est pour les méchants la menace des supplices.

...an. Gers. 65. Lex aliqua quanto est iniquior, et dæmoniis obsequentior, tanto semper invenitur crudelior et amarior. *Tr. contra sectam Flagellant. ab init. part.* 1.

Plus une loi est inique et soumise aux démons, plus on la trouve toujours cruelle et amère.

Isidorus Hispal. 66. Factæ sunt leges, ut earum metu humana coerceatur audacia, tutaque sit inter improbos innocentia, et in ipsis improbis formidato supplicio refrænetur nocendi facultas. *Lib.* 2 *Etymol. c.* 10, *post med. p.* 24, *col.* 2.

Les lois ont été faites pour réprimer par la crainte l'audace humaine, pour protéger l'innocence au milieu des méchants, et pour réfréner dans les méchants eux-mêmes, par la crainte du supplice, la faculté de nuire.

67. Legis præmio aut pœna, vita moderatur humana. *Ibid.*

C'est sur la récompense ou le châtiment de la loi que se règle la vie humaine.

68. Erit lex honesta, justa, possibilis secundum naturam et consuetudinem patriæ, si sit loco temporique conveniens, necessaria, utilis et manifesta. *Ibid. c.* 21, *in princ. p.* 58, *col.* 1. S. Isidorus Hispal.

La loi sera bonne, juste, possible, selon la nature et l'habitude de la patrie, si elle est en rapport avec les lieux et les circonstances, si elle est nécessaire, utile, manifeste.

69. Lex est nullo privato commodo, sed pro communi civium utilitate conscripta. *Ibid. lib.* 5, *c.* 21, *in calce*, *p.* 58, *col.* 1.

La loi n'est écrite pour aucun avantage privé, mais pour l'utilité commune des citoyens.

70. Ea quæ sunt ab apostolis eorumque successoribus instituta, nulla desidia negligantur, nulla dissensione violentur, nulla concertatione turbentur atque mutentur. *In decr. Grat. part.* 2, *causa* 25, *quæst.* 2, *can. Amputato*, *f.* 327, *col.* 2. S Julius pap.

Que ce qui a été institué par les apôtres et leurs successeurs ne s'affaisse jamais sous la négligence et la paresse, ne subisse point la violation du dissentiment, ni les troubles et les changements concertés.

71. Necesse fuit constitui legem, qua possent et vitia prohiberi, et virtutis officia imperari. *De Ira Dei*, *c.* 15, *circa med. p.* 352. Lact. Firm.

Il a été nécessaire d'établir une loi qui autorisât à prévenir le vice et à imposer la pratique de la vertu.

72. Justo lex est posita, quia normam præceptionis implet judicio voluntatis. *Ep.* 90 *ad Ravennium Arel. archiep. post med.* S. Leo I.

C'est en faveur du juste qu'est faite la loi, parce qu'il remplit la règle et le précepte par acte de la volonté.

73. Non privatas leges fas est austeriores esse, quam publicas. *Serm.* 2 *Quadr. in fine.* S. Nilus.

Les lois privées ne peuvent pas être plus sévères que les lois publiques.

74. Legem honorans, juxta legem vives. *Parænes.* 13, *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

C'est en honorant la loi que vous vivrez d'après la loi.

75. Humana lex inflat, divina ædificat. Professores illius sapientes sunt, ut faciant mala, bene autem facere nesciunt; discipuli hujus, mites sunt et humiles corde. *Ep.* 140 *ad Petr. cleric. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *p.* 816, *col.* 1, *A*, *edit. Colon.* 1618.

La loi humaine enfle, la loi divine édifie. Les professeurs de la première sont sages pour faire le mal, mais ils ne savent pas faire le bien ; les disciples de la seconde sont doux et humbles de cœur.

76. Civitates, quæ legibus parent, degunt liberæ; omnes sine lege servitutem serviunt: sicut e diverso liberi sunt, quotquot vivunt sub legibus. *Lib. Quod omnis probus liber sit*, *ante med. p.* 1175, *t.* 2. Philo Jud.

Les cités qui obéissent aux lois vivent libres ; tous ceux qui n'ont pas de lois sont esclaves, comme au contraire ils sont libres tous ceux qui vivent sous des lois.

Salvianus. 77. Contemptus legis veniam non meretur. *Lib. 5 de Gubern. Dei, post init. apud Bibl. t. 5, part. 3, p. 342, col. 2, G, edit. Colon.* 1618.

Le mépris de la loi ne mérite pas de grâce.

S. Synesius episc. 78. Timoris vacuitas maxima, est legum timor. *Epist. 2 ad Joannem, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 88, col. 2, H, edit. Colon.* 1618.

La plus sûre exemption de la crainte, c'est la crainte de la loi.

79. Qui legum doctor est, quæ legibus consentanea sunt loquatur. *Ep. 105 ad fratrem, ante med. p. 112, col. 2, F, apud Bibl. Patr. etc.*

Que celui qui enseigne les lois parle conformément aux lois.

Tertullian. 80. Nulla lex sibi soli conscientiam justitiæ suæ debet, sed eis a quibus obsequium expectat. *Pros.*

Aucune loi ne doit à elle seule la conscience de sa justice, mais à ceux dont elle attend la soumission.

81. Suspecta lex est, quæ probari se non vult : improba autem, si non probata dominetur. *In Apolog. advers. Gentes, c. 4, in fine, p. 34, F, tom. 1.*

Une loi est suspecte quand elle ne peut pas être approuvée ; or, désapprouvez-la si elle règne sans être approuvée.

S. Theodoret. 82. Sciendum est omnem legem, licet de minimis quibusdam statuat quid agendum sit, parem habere vim cum ea, quæ maxima præcipit aut prohibet. *Quæst. 37 sup. Gen. circa init. p. 8, col. 1, B, t. 1.*

Il faut savoir que toute loi, fixât-elle notre règle de conduite dans les points les plus insignifiants, a la même force que celle qui porte ses ordonnances ou ses défenses sur les points les plus importants.

83. Lex est supervacanea iis, qui ex virtute vivunt. *Sup. Ep. ad Galat. c. 5, sub fin. pag. 78, col. 1, D, t. 2.*

La loi est inutile contre ceux qui vivent d'après la vertu

S. Theophil. Alex. 84. Virtus lege comitata, vitiorum opprimet semina. *Epist. paschal. 3, post init. apud Bibl. Patr. tom. 4, p. 710, col. 1, A, edit. Coloniæ* 1618.

La vertu suivie de la loi étouffera la semence du vice.

85. Radix vitiorum est legis scita contemnere. *Ibid.*

La racine des vices, c'est le mépris des arrêts de la loi.

86. Lex custodita fugat ignominiam, neglecta parturit pœnas. *Pros.*

L'observation de la loi met en fuite l'ignominie, sa négligence enfante les châtiments.

87. Quanto magis, si despiciatur, severi judicis imitatur truculentiam : tanto magis, si servetur, clementissimi patris exhibet mansuetudinem. *Ibid.*

Plus, quand elle est méprisée, elle imite la menace du juge sévère, plus, quand elle est observée, elle présente la mansuétude du père très-clément.

88. Medicina præteritorum ac præsentium, futurorumque vitiorum, legis indefessa est meditatio. *Ibid.* S. Theop. Alex.

Le remède des vices passés, présents et futurs, c'est une méditation infatigable de la loi.

89. Lex spem salutis largitur pœnitentibus : dum monet ut prosit, corripit ut emendet. *Ib.*

La loi prodigue l'espérance du salut aux pénitents ; elle avertit pour être utile, elle corrige pour amender.

90. Lex negligentes sui, et in errorem demersos, consiliis optimis ad meliora revocare festinat, quasi norma pravorum operum. *Ibid.*

La loi se hâte de rappeler à une conduite meilleure, par les conseils les plus bienveillants, ceux qui la négligent et qui sont plongés dans l'erreur, comme si elle était la règle des actions perverses.

91. Lex vivit, quamdiu ratio naturalis efficaciter in homine viget : moritur autem lex naturalis in homine, quando ratio naturalis passionibus succumbit. *Sup. Ep. ad Rom. cap. 7, in princ.* S. Thom. Aquin.

La loi vit tant que la raison naturelle conserve une vigueur efficace dans l'homme ; mais la loi naturelle meurt dans l'homme quand la raison naturelle succombe sous les passions.

92. In temporali lege nihil est justum ac legitimum quod non sit ex lege æterna profectum. *1 2, quæst. 93, art. 3, in corp.*

Dans la loi temporelle, il n'y a rien de juste et de légitime qui n'émane de la loi éternelle.

93. Lex humana dicitur aliqua permittere, non quasi approbans, sed quasi ea dirigere non potens. *Ibid. ad* 3.

La loi humaine est censée autoriser certaines choses, non parce qu'elle les approuve, mais parce qu'elle est impuissante à les régler.

94. Non videtur esse lex, quæ justa non fuerit : unde inquantum habet de justitia, intantum habet de virtute legis. *Ibid. quæst. 95, art. 2, in corp.*

Une loi ne semble pas une loi quand elle n'est pas juste, d'où il suit que plus elle renferme de justice, plus elle a force de loi.

95. Rationis prima regula, est lex naturæ. *Ibid. etc.*

La première règle de la raison, c'est la loi naturelle

96. Finis humanæ legis, est utilitas hominum. *Ibid. art. 3, in corp.*

La fin de la loi humaine, c'est l'utilité des hommes.

97. Ad hoc omnis lex tendit, ut amicitiam constituat, vel hominum ad invicem, vel hominis ad Deum. *Ibid. quæst. 99, art. 1, in corp. ad* 3.

Toute loi tend à unir les hommes entre eux ou l'homme à Dieu.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

98. Lex jubet uniuscujusque virtutis vivere Arist.

Aristot. ratione, et vetat vitii cujusvis vivere modo. *Lib.* 5 *Ethic. ad Nicomach. c.* 2, *post med. t.* 2.

La loi ordonne à chacun de conformer sa vie à la vertu, et défend à qui que ce soit de vivre selon les inspirations du vice.

99. Lex non est probis molesta, probitatem jubens. *Ibid. lib.* 10, *c.* 9, *ante med.*

La loi n'est pas importune aux hommes probes, puisqu'elle commande la probité.

100. Faciliter mutare leges ex præsentibus in alias novas, infirmam facere est vim legis. *Lib.* 2 *Polit. c.* 7, *in fine*, *t.* 2.

Changer facilement les lois présentes en d'autres lois nouvelles, c'est affaiblir la force de la loi.

101. Lex fortia et temperata nos facere jubet, prorsusque cuncta, quæ ex virtutibus ducuntur. *Lib.* 1 *magnorum Moral. cap.* 34, *in princ. t.* 2.

La loi nous ordonne de faire ce qui demande de l'énergie et de la modération, et en général tout ce qui procède de la vertu.

102. Cum lex justa facere præscribit, et quæ ex omnibus virtutibus sunt, mandat : qui ex lege justis obtemperat, perfectam nanciscitur probitatem. *Ibid.*

Quand la loi nous prescrit de faire des choses justes, elle nous commande aussi celles qui tiennent à toutes les vertus; celui qui, en vertu de la loi, obtempère à des choses justes, acquiert une probité parfaite.

103. Legis transgressor, injustus est, et legitimus, justus. *Lib.* 4 *Ethic. ad Eudomium*, *post init.*

Le transgresseur de la loi est injuste, et celui qui s'en tient à la loi est juste.

104. Leges de omnibus decernunt, recipientes quod utile, vel omnibus, vel optimis, vel potentibus, fuerit alio aliquo modo. *Ibid.*

Les lois jugent de tout, regardant ce qui est utile d'une manière ou d'une autre, soit aux bons, soit aux puissants.

105. Eæ leges colendæ sunt, quibus magistratus, maxime autem ex totius multitudinis suffragiis designantur. *De Rhet. ad Alexandr. cap. Quæ sint consulenda, ante med. t.* 2.

Il faut observer les lois qui désignent les magistrats, surtout celles qui les désignent d'après les suffrages de toute une multitude.

Cicero. 106. Lex est recta ratio in jubendo et vetando. *Lib.* 1 *de Legib. circa med. num.* 33, *t.* 4.

La loi, c'est la droite raison qui commande ou qui défend.

Epict. phil. 107. Observa leges, citra piaculum non violandas. *In suo Enchirid. c.* 54.

Observez les lois, qu'on ne doit pas violer impunément.

Septem sap. 108. Pareto legi, quisquis legem sanxeris. *In Dictis. sapient. ex Ausonio, dict.* 5.

Obéissez à la loi, vous, qui que vous soyez, qui avez sanctionné la loi.

Plato. 109. Lex omnis invidiæ est nescia. *Tom.* 2, *syzyg.* 4, *lib.* 7 *de Legib. ante med. p.* 801, *litt. E.*

La loi n'a jamais connu l'envie.

110. Quoties a bono aberrant ii qui leges ferre instituunt, a legitimo et a lege discedunt. *Tom.* 3, *syzyg.* 5, *in dial. Hippiæ majoris, post init. p.* 284, *D.*

Toutes les fois que ceux qui s'avisent de porter des lois s'éloignent du bien, ils s'écartent de ce qui est légitime et de la loi.

111. Non est princeps super leges, sed leges supra principem. *In Panegyrico de Trajano Augusto, post med. p.* 378. Plin. jun.

Le prince n'est pas au-dessus des lois, mais ce sont les lois qui sont au-dessus du prince.

112. Leges non cogunt, sed decorant : a scelere deterrent, proficiunt ad bonos mores ; et non tantum imperant, sed docent. *Epist.* 94, *a med. p.* 777. Seneca.

Les lois ne forcent pas, mais elles ornent ; elles détournent du crime, elles profitent aux bonnes mœurs, et non seulement elles commandent, mais elles enseignent.

113. Legem brevem esse oportet, quo facilius ab imperitis teneatur, velut emissa divinitus vox sit. *Pros.*

Il faut que la loi soit courte, afin que les hommes illettrés la retiennent plus facilement, qu'elle soit comme un oracle descendu du ciel.

114. Jubeat, non disputet; nihil videtur mihi frigidius, nihil ineptius, quam lex cum prologo. *Ibid.*

Qu'elle ordonne, qu'elle ne discute pas ; rien ne me paraît plus froid, plus inepte qu'une loi avec un prologue.

LEX DEI (Loi de Dieu).

DEFINITIO.

Lex divina est ratio, vel voluntas Dei ordinem naturalem conservari jubens, perturbari vetans. *Lib.* 22 *contra Faustum, c.* 27, *in princ. p.* 281, *B, t.* 6. S. Aug.

La loi divine, c'est la raison ou la volonté de Dieu ordonnant de conserver ou défendant de troubler l'ordre naturel.

Lex Dei nihil aliud est, quam divinum eloquium facienda præcipiens, vitanda prohibens. *De Migrat. Abrahæ, a med. p.* 564, *t.* 1. Philo Jud.

La loi de Dieu n'est autre chose que la parole divine commandant ce qui doit être fait, défendant ce qui doit être évité.

Lex Domini est in declinandis peccatis sancta præceptio. *Sup. Psal.* 1, *vers.* 2, *Sed in lege Domini, etc. fol.* 4, *col.* 4. Cassiodor.

La loi de Dieu, c'est un précepte saint d'éviter le péché.

DIFFERENTIA.

S. Thomas Aquinas. Hæc est differentia inter legem divinam et mundanam, quia lex mundana judicat facta et dicta; divina autem non hæc tantum, sed etiam cogitata. *Tom. 1 Opusc. opusc. 9 de Præcept. verbo Non concupisces, f. 68, p. 2.*

Il y a cette différence entre la loi divine et la loi humaine, que la loi humaine ne juge que les actes et les paroles, tandis que la loi divine juge aussi les pensées.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Lex Domini semper sit in ore tuo. *Exod.* 13, *v.* 9.

Que la loi du Seigneur soit toujours en votre bouche.

2. Respicias eos, Domine, qui legem tuam splendide docuerunt. 4 *Esdr.* 8, *v.* 29.

Seigneur, jetez vos regards sur ceux qui ont enseigné votre loi.

3. In lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte. *Ps.* 1, *v.* 2.

Heureux l'homme qui met sa volonté dans la loi du Seigneur, et qui médite cette loi le jour et la nuit.

4. Lex Domini immaculata, convertens animas. *Ps.* 18, *v.* 8.

La loi du Seigneur est sans tache, elle convertit les âmes.

5. Dulcis et rectus Dominus, propter hoc legem dabit delinquentibus in via. *Ps.* 24, *v.* 8.

Le Seigneur est plein de douceur et d'équité, il enseignera la loi à ceux qui s'égarent.

6. Legem pone mihi, Domine, in via tua, et dirige me in semitam rectam. *Ps.* 26, *v.* 17.

Seigneur, montrez-moi la loi que je dois suivre, et daignez me conduire dans le droit sentier.

7. Lex Dei ejus in corde ipsius, et non supplantabuntur gressus ejus. *Ps.* 36, *v.* 33.

La loi de Dieu est dans son cœur, et ses pas ne chancelleront point.

8. Attendite, populus meus, legem meam : inclinate aurem vestram in verba oris mei. *Ps.* 77, *v.* 1.

Ecoute ma loi, ô mon peuple, prête l'oreille aux paroles de ma bouche.

9. Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum. *Ps.* 93, *v.* 12.

Heureux l'homme que vous instruisez, ô Seigneur, et que vous éclairez par votre loi.

10. Beati immaculati in via, qui ambulant in lege Domini. *Ps.* 118, *v.* 1.

Heureux les hommes irréprochables dans leurs voies, qui suivent la loi du Seigneur.

11. Revela oculos meos, et considerabo mirabilia de lege tua. *V.* 18.

Otez le voile qui couvre mes yeux, et je contemplerai les merveilles de votre loi.

12. Viam iniquitatis amove a me, et de lege tua miserere mei. *V.* 29.

Détournez-moi de la voie de l'iniquité, manifestez-moi votre loi.

13. Da mihi intellectum, et scrutabor legem tuam, et custodiam illam in toto corde meo. *V.* 34.

Remplissez-moi d'intelligence, afin que j'étudie votre loi et que je l'accomplisse de tout mon cœur.

14. Custodiam legem tuam semper in sæculum et in sæculum sæculi. *V.* 44.

J'observerai toujours votre loi dans tous les temps et à jamais.

15. A lege tua non declinavi. *V.* 51.

Je ne me suis pas écarté de votre loi.

16. Defectio tenuit me pro peccatoribus derelinquentibus legem tuam. *V.* 53.

La défaillance s'est emparée de moi à la vue des pécheurs qui abandonnent votre loi.

17. Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam. *V.* 55.

Dans la nuit, Seigneur, je me suis souvenu de votre nom, et j'ai gardé votre loi.

18. Portio mea, Domine, dixi, custodire legem tuam. *V.* 57.

J'ai dit : Seigneur, mon partage est d'accomplir votre loi.

19. Funes peccatorum circumplexi sunt me, et legem tuam non sum oblitus. *V.* 61.

Les impies m'ont enveloppé de leurs piéges, et je n'ai point oublié votre loi.

20. Bonum mihi lex oris tui, super millia auri et argenti. *V.* 72.

La loi sortie de votre bouche est plus précieuse pour moi que l'or et l'argent.

21. Veniant mihi miserationes tuæ, et vivam, quia lex tua meditatio mea est. *V.* 77.

Que vos entrailles s'émeuvent sur moi, et que je reçoive la vie; votre loi fait mes délices.

22. Narraverunt mihi iniqui fabulationes, sed non ut lex tua. *V.* 85.

Les impies m'ont raconté leurs fables; elles ne sont pas comme votre loi.

23. Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate mea. *V.* 92.

Si votre loi ne faisait mes délices, j'aurais déjà succombé à mon affliction.

24. Quomodo dilexi legem tuam, Domine? Tota die meditatio mea est. *V.* 97.

Que votre loi m'est chère, Seigneur ! Je la médite chaque jour.

25. A judiciis tuis non declinavi, quia tu legem posuisti mihi. *V.* 102.

Je ne me suis point éloigné de vos jugements, car c'est vous qui m'en avez fait une loi.

26. Anima mea in manibus meis semper, et legem tuam non sum oblitus. *V.* 109.

Mon âme est sans cesse exposée à tous les périls, mais le souvenir de votre loi me rassure.

27. Iniquos odio habui, et legem tuam dilexi. *Ps.* 118, *v.* 113.

J'ai haï les méchants, et j'aime votre loi.

28. Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam. *V.* 136.

Mes yeux répandent des torrents de larmes, parce que j'ai violé votre loi.

29. Justitia tua, justitia in æternum, et lex tua veritas. *V.* 142.

Votre justice est la justice éternelle, votre loi est la vérité.

30. Appropinquaverunt persequentes me iniquitati, a lege autem tua longe facti sunt. *V.* 150.

Mes persécuteurs se sont approchés de l'iniquité, ils se sont éloignés de votre loi.

31. Vide humilitatem meam, et eripe me : quia legem tuam non sum oblitus. *V.* 153.

Voyez mon humiliation et délivrez-moi, car je n'ai point oublié votre loi.

32. Concupivi salutare tuum, Domine, et lex tua meditatio mea est. *V.* 174.

Seigneur, j'ai aspiré à votre salut, et votre loi fait mes délices.

33. Fili, serva legem meam, quasi pupillam oculi tui. *Pros. Prov.* 7, *v.* 2.

Mon fils, garde ma loi comme la prunelle de ton œil.

34. Liga eam in digitis tuis, scribe illam in tabulis cordis tui. *V.* 3.

Attache-la à tes doigts, grave-la sur les tables de ton cœur.

35. Homo sensatus credit legi Dei, et lex illi fidelis. *Eccli.* 33, *v.* 3.

L'homme sensé croit à la loi de Dieu, et la loi lui est fidèle.

36. De Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. *Isa.* 2, *v.* 3.

La loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur de Jérusalem.

37. Attendite ad me, popule meus : quia lex a me exiet, et judicium meum in lucem populorum requiescet. *Ibid.* 51, *v.* 4.

Ecoutez-moi, mon peuple : la loi sortira de ma bouche, ma justice éclairera les peuples et se reposera au milieu d'eux.

38. Audite me, qui scitis justum, populus meus : lex mea in corde eorum. *V.* 7.

Ecoutez-moi, vous qui connaissez le juste, vous, mon peuple, qui portez ma loi dans le cœur

39. Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eum. *Jer.* 31, *v.* 33.

Je graverai ma loi jusque dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leurs cœurs.

40. Declinaverunt a lege Dei, justitias ipsius nescierunt, nec ambulaverunt per vias mandatorum Dei. *Bar.* 4, *v.* 13.

Ils se sont détournés de la loi de Dieu, ils n'ont point connu ses justices, et ils n'ont point marché dans les voies des préceptes de Dieu.

41. Oblita est legis Dei tui, obliviscar filiorum tuorum, et ego. *Osee* 4, *v.* 6.

Vous avez oublié la loi de votre Dieu, et moi j'oublierai vos enfants.

42. In leges divinas impie agere, impune non cedit. 2 *Mach.* 4, *v.* 17.

On ne viole pas impunément les lois de Dieu.

43. Parati sumus mori magis, quam Dei leges prævaricari. *Ibid.* 7, *v.* 2.

Nous sommes prêts à mourir plutôt que de violer les lois de Dieu.

44. Facilius est cœlum et terram præterire, quam de lege unum apicem cadere. *Luc.* 16, *v.* 17.

Le ciel et la terre passeront plutôt qu'un seul mot de la loi manque son effet.

45. Qui in lege gloriaris, per prævaricationem legis Deum inhonoras. *Rom.* 2, *v.* 23.

Vous qui vous glorifiez d'avoir la loi, vous déshonorez Dieu par la violation de la loi.

46. Quæcunque lex loquitur iis, qui in lege sunt, loquitur ut subditus fiat omnis mundus Deo. *Pros. Ibid.* 3, *v.* 19.

Tout ce que la loi dit, c'est à ceux qui sont sous la loi qu'elle le dit, afin que tout le monde se reconnaisse soumis à Dieu.

47. Quia ex operibus legis non justificabitur omnis caro coram illo : per legem enim cognitio peccati. *V.* 20.

Parce que nul homme ne sera justifié devant Dieu par les œuvres de la loi, car la loi ne donne que la connaissance du péché.

48. Nunc autem sine lege, justitia Dei manifestata est, testificata a lege et prophetis. *V.* 21.

Mais maintenant la justice que Dieu donne sans la loi nous a été découverte ; elle a été attestée par la loi et par les prophètes.

49. Quicunque totam legem servaverit, offendat autem in uno, factus est omnium reus. *Jac.* 2, *v.* 6.

Quiconque, après avoir gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable comme s'il l'avait violée tout entière.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Aug. 50. Ad ædificationem bona est lex, si quis ea legitime utatur, quia finis ejus est charitas. *Lib.* 32 *Conf. c.* 16, *in princ. p.* 149, *B*, *t.* 1.

La loi est bonne pour édifier, si on l'observe comme une loi, parce que sa fin, c'est la charité.

51. Lex æterna est, per quam mali miseram, boni beatam vitam merentur. *Lib.* 1 *de lib. Arb. c.* 6, *post med. p.* 438, *C*, *t.* 1.

La loi éternelle est celle qui mérite aux méchants une vie malheureuse, aux bons un bonheur éternel.

52. Lex æterna est, qua justum est, omnia sint ordinatissima. *Ibid. in fine, etc. D.*

La loi éternelle est celle qui veut, et avec raison, que tout soit dans le plus grand ordre.

53. Jubet lex æterna avertere amorem a temporalibus, et eum mundatum convertere ad æterna. *Lib. de lib. Arb. c.* 15, *circa med. pag.* 444, *C*, *t.* 1.

La loi éternelle commande de détourner nos affections des choses temporelles et de les porter, en les purifiant, vers les choses éternelles.

54. Disciplina ipsa Dei lex est, quæ apud eum fixa et inconcussa semper manens in sapientes animas quasi transcribitur : ut tanto se sciant vivere melius, tantoque sublimius, quanto et perfectius eam contemplantur intelligendo et vivendo custodiunt diligentius. *Lib.* 2 *de Ordin. c.* 8, *in princ. p.* 338, *C*, *t.* 1.

La loi, c'est l'enseignement même de Dieu qui, en restant toujours fixe et inébranlable, se transcrit. pour ainsi dire, dans les âmes sages, pour qu'elles sachent vivre dans une vertu et une sublimité d'autant plus hautes, qu'elles le contemplent avec plus de perfection en le comprenant, comme en vivant elles le pratiquent avec plus d'ardeur.

55. Æternam legem mundis animis, fas est cognoscere ; judicare autem, non fas est. *De vera Relig. c.* 31, *circa fin. p.* 504, *D*, *t.* 1.

Il est permis aux âmes pures de connaître la loi éternelle, mais il ne leur est pas permis de la juger.

56. Lex adducit ad fidem, fides impetrat spiritum largiorem, diffundit spiritus charitatem, implet charitas legem. *Epist.* 144 *ad Anastas. post init. p.* 433, *B*, *t.* 2.

La loi mène à la foi, la foi obtient un esprit plus large, l'esprit répand la charité, la charité remplit la loi.

57. Lex pædagogus vocatur, sub cujus minacissima severitate, qui invocaverit nomen Domini, salvus erit. *Ibid.*

La loi s'appelle un précepteur, dont la sévérité menaçante sauvera celui qui aura invoqué le nom du Seigneur.

58. Bona est lex illi, qui ea legitime utitur : autem legitime, qui intelligens quare sit data, per ejus comminationem confugit ad gratiam liberantem. *Ibid.*

La loi est bonne pour celui qui l'accomplit légitimement ; or, il l'accomplit légitimement celui qui, comprenant pourquoi elle a été donnée, recourt dans ses menaces à la grâce libératrice.

59. Quod operum lex minando imperat, hoc fidei lex credendo impetrat. *De Spirit. et Litt. c.* 13, *post med. p.* 579, *A*, *t.* 3. S. Aug.

Ce que la loi des œuvres impose par la menace, la loi de la foi l'obtient par la croyance.

60. Lex data est, ut gratia quæreretur ; gratia data est, ut lex impleretur. *Ibid. cap.* 19, *prope fin. p.* 583, *B.*

La loi a été donnée pour que la grâce fût demandée ; la grâce a été accordée pour que la loi fût remplie.

61. Lex Dei, est charitas. *De Spirit. et Litt. c.* 17, *ante med. p.* 582, *C*, *t.* 3.

La loi de Dieu, c'est la charité.

62. Nullo modo aliquid legibus summi illius Creatoris ordinatorisque subtrahitur, a quo pax universitatis administratur. *Lib.* 19 *de Civ. Dei*, *c.* 12, *in fine*, *p.* 399, *D*, *t.* 5.

D'aucune manière on ne peut rien ôter aux lois de ce suprême Créateur et ordonnateur qui répand la paix dans l'univers.

63. Gratia nos facit legis dilectores, lex vero ipsa sine gratia non nisi prævaricatores. *De Gratia et lib. Arbitrio*, *c.* 18, *ante med. pag.* 898, *D*, *tom.* 7.

La grâce fait de nous des amateurs de la loi, mais la la loi même sans la grâce ne fait de nous que des prévaricateurs.

64. Prævaricatorem legis, lux deserit veritatis, qua desertus fit cæcus. *De Nat. et Grat. c.* 22, *in princ. p.* 500, *D*, *t.* 7.

Le prévaricateur de la loi éteint la lumière de la vérité ; celui qui l'a abandonné est aveugle.

65. Lex Dei ita præcipit, ut cum in his implendis homo defecerit, non se extollat superbia tumidus, sed ad gratiam confugiat fatigatus, ac sic eum lex terrendo ad Christum diligendum pædagogi perducat officio. *De Perfect. justit. respons.* 11, *in fine*, *p.* 967, *B*, *t.* 7.

La loi de Dieu commande de telle sorte, que l'homme, après s'être relâché dans l'accomplissement des préceptes, ne s'élève pas dans son orgueil, mais recourt à la grâce dans son affaissement, et qu'ainsi, par ses menaces, la loi, à la façon d'un pédagogue, le pousse à aimer le Christ.

66. Sunt qui tenent legem memoria, et non implent vita : qui vero implent, non possunt non tenere memoria. *Sup. Psal.* 58, *conc.* 2, *fere in princ. vers.* 11, *p.* 409, *B*, *t.* 8.

Il y en a qui retiennent la loi dans la mémoire et ne l'accomplissent pas dans la conduite ; mais ceux qui l'accomplissent ne peuvent pas s'empêcher de la retenir.

67. Quanto legis major in quocunque cognitio est, tanto minor peccati excusatio : quanto minor peccati excusatio, tanto manifestior prævaricatio est. *Sup. Psalm.* 118, *concion.* 25, *post med. p.* 957, *B*, *t.* 8.

Plus grande est la connaissance de la loi, moindre est l'excuse du péché ; moindre est l'excuse du péché, plus manifeste est la prévarication.

68. Homo ipse se dignum efficit morte, qui

S. Aug. non paruit legi : odit vitam, qui divinam contempserit disciplinam. *Serm.* 3 *de Verb. Dom. in fine*, *p.* 7, *A*, *t.* 10.

L'homme par lui-même se rend digne de la mort quand il n'obéit pas à la loi ; il hait la vie quand il méprise l'enseignement divin.

69. Clausum cor habes, et clavem accusas : accusas legem, quia percutit libidinem. *De Verbis Apost. Serm.* 4, *post init. pag.* 178, *C*, *t.* 10.

Vous avez le cœur fermé, et vous accusez la clef ; vous accusez la loi, parce qu'elle frappe la passion.

70. Ipse Christus rex est indulgentiarum, qui dator est legis : misit legem, venit cum indulgentia. Reum te fecerat lex, absolvit te qui dedit legem. *Serm.* 1 *fer.* 3 *post dom. Pass. et in ord.* 109, *post med. p.* 600, *D*, *t.* 10.

Le Christ même est le roi de l'indulgence, lui qui a donné la loi ; il a envoyé la loi, il est venu avec indulgence. La loi vous avait rendu coupable, celui qui a donné la loi vous a absous.

71. Lex Dei sempiterna est, quam consulunt omnes piæ mentes ; ut quod in ea invenerint, vel faciant, vel jubeant, vel vetent, secundum quod illa incommutabili veritate perceperint. *Lib.* 2 *sup. Exod. quæst.* 67, *in med.*

La loi de Dieu est éternelle : c'est elle que consultent toutes les âmes pieuses, afin que ce qu'elles y trouvent règle leurs actions, leurs prescriptions ou leurs défenses, selon ce qu'elles ont perçu dans cette vérité immuable.

Basil. Mag. 72. Divina lex non actionem, sed cogitationem judicat. *De Virginit. post med. p.* 299, *t.* 2.

La loi divine ne juge pas l'action, mais la pensée.

V. Beda. 73. Nihil prodest littera jubens, nisi adfuerit gratia juvans. *Lib.* 1 *sup. Luc. cap.* 2, *in illud, Lex per Moysen, etc. col.* 239, *t.* 5.

A rien ne sert la lettre qui ordonne, s'il n'y a pas la grâce qui aide.

S. Bern. 74. Qui legem Dei sprevit, honestatem abjecit, valefecit pudori, timorem Domini penitus transiliit, soloque vehitur appetitu, sequitur concupiscentiam solam, sola trahitur voluptate, et est apud eum pro ratione voluntas. *Serm. de* 7 *Donis Spiritus sancti*, *ante med. fol.* 96, *col.* 3, *G*.

Celui qui a méprisé la loi de Dieu a abjuré l'honnêteté, dit adieu à la pudeur, étouffé dans son cœur la crainte de Dieu ; il n'a d'autre mobile que ses appétits, il ne suit que la concupiscence, il est traîné par la volupté, et chez lui le désir tient lieu de raison.

75. Lex Domini sola est, quæ ab amore sui et mundi, avertere possit animum, et in Deum dirigere. *Ep.* 11 *ad Carthus. ante med.*

La loi du Seigneur est la seule qui puisse détourner le cœur de l'amour de soi et du monde et le diriger vers Dieu.

76. Lex æterna creatrix et gubernatrix est universitatis : siquidem in pondere et mensura et numero per eam facta sunt universa, et nihil sine lege relinquitur. *Ep.* 11 *ad Carthus. ante med. f.* 210, *col.* 1, *H*.

La loi de Dieu a créé et gouverné l'univers, puisque par elle tout a été fait avec poids et mesure et calcul, et rien n'est laissé sans loi.

77. Optime pœnam cavit, qui legem servavit : non est melior sempiternæ mortis cautela, quam supernæ legis sequela. *Exp.* 2 *sup. Ps.* 118, *c.* 4, *v.* 7, *p.* 194, *col.* 1, *C*, *t.* 1. S. Bonav.

C'est très-bien se préserver du châtiment que d'observer la loi ; le meilleur remède à la mort éternelle, c'est la fidélité à la loi suprême.

78. O summa fatuitas, et cæcitas detestanda ! quia observantur ad unguem leges imperatorum et regum : sed non est qui legem servet Regis regum, Dei deorum, et Domini dominorum. *Serm. de S. Luc. in fine*, *pag.* 280, *col.* 2, *tom.* 3.

O extravagance sans bornes et aveuglement détestable ! On observe ponctuellement les lois des empereurs et des rois, et il n'y a personne qui garde la loi du Roi des rois, du Dieu des dieux et du Seigneur des seigneurs.

79. Inimici Christi sunt, qui a lege superna contraria voluntate dissentiunt. *Sup. Ps.* 44, *ante med. v.* 7, *f.* 67, *col.* 4. Cassiodor.

C'est être l'ennemi du Christ que d'avoir, en face de la loi éternelle, un sentiment et une volonté contraires.

80. Gravis morbus, et execranda calamitas, animam divinæ legis appetentiam non habere : nam unde poterit vivere, si suam vitam cœperit non amare ? *Sup. Ps.* 106, *ante med. v.* 18, *f.* 166, *col.* 2.

C'est une grave maladie et une exécrable calamité que de ne pas se passionner pour la loi divine ; car comment pourra-t-on vivre, si l'on commence à ne pas aimer sa vie ?

81. Totum in lege Dei debemus diligere, quidquid noscitur continere. *Sup. Psal.* 118, *vers. Diligentibus legem, etc. f.* 193, *col.* 3.

Nous devons, sans rien exclure, aimer dans la loi de Dieu ce qu'elle nous paraît contenir.

82. Lex est lumen vitæ, lex rex est omnium mortalium. *Lib. Stromat. in fin. f.* 74, *p.* 2, *E*. S. Clem. Alex.

La loi est la lumière de la vie, la loi est la reine de tous les mortels.

83. Nemo dubitaverit legem esse accusatricem eorum qui instituti sunt, imbecillitatis, et lapsuum peccatorumque nostrorum judicatricem. *Lib.* 3 *Glaphyr. in Genesim*, *cap.* 4, *post init. p.* 77. S. Cyrill Alex.

Personne ne doutera que la loi ne soit l'accusatrice de ceux qui l'ont connue et le juge de notre faiblesse, de nos chutes et de nos péchés.

84. Lex manu quodammodo ducit ad Christum, arguens transgressores, ipsoque experimento docens mortales, quod impossibile sit proclivitate ad peccatum laborantes effugere accusationem ex lege. *Ibid.*

La loi, d'une certaine manière, nous mène par la main au Christ, en accusant les transgresseurs, et en enseignant par l'expérience aux mortels qu'il leur est impossible, unis qu'ils sont au penchant vers le péché, d'échapper à l'accusation de la loi.

Dionysius Carthus.

85. Nova lex est lex pietatis, amoris et gratiæ : vetus autem lex erat lex timoris, rigoris et mortis. *Sup. Ep. ad Hebr. c.* 12, *art.* 12, *post med. f.* 128, *D.*

La nouvelle loi est une loi de piété, d'amour et de grâce ; mais l'ancienne loi était une loi de crainte, de rigueur et de mort.

86. Lex evangelica, lex libertatis, lex Spiritus vitæ : lex evangelica, lex charitatis et gratiæ : lex autem vetus, fuit timoris et pœnæ. *Sup. Ep. Jacobi, post init. f.* 7, *A.*

La loi évangélique est la loi de la liberté, la loi de l'Esprit de vie ; la loi évangélique est la loi de la charité et de la grâce ; mais la loi ancienne fut la loi de la crainte et du châtiment.

S. Hier.

87. Præcipua tibi cura sit, legem nosse divinam per quam possis quasi præsentia cernere exempla sanctorum, quid faciendum sit, quidve vitandum, illinc consilio disce. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, ante med. p.* 110, *D.*

Que votre premier soin soit de connaître la loi divine, qui vous donnera de voir comme présents les exemples des saints ; apprenez par ses inspirations ce qu'il y a à faire ou ce qu'il y a à éviter.

88. Latus et immensus divinæ legis campus extenditur, qui diversis testimoniis veritatis, velut cœlestibus quibusdam floribus vernans, mira oblectatione legentis animum pascit ac refovet. *Ibid. etc.*

Le champ de la loi divine s'étend devant nous, spacieux et immense ; couvert des témoignages divers de la vérité, comme certaines fleurs célestes, il nourrit de merveilleuses délectations et réchauffe l'âme du lecteur.

89. Lex Dei nectar est et ambrosia. *Lib.* 10 *sup. Isaiam, c.* 33, *sup. illud, Audite, qui longe estis, p.* 137, *B, t.* 5.

La loi de Dieu est un nectar et une ambroisie.

Hugo a S. Victore.

90. Multi habent legem in corde, sed non habent cor in lege: legem in corde habent, qui cognoscunt veritatem : cor in lege habent, qui diligunt veritatem. *Pros.*

Beaucoup ont la loi dans le cœur, mais ils n'ont pas le cœur dans la loi : ils ont la loi dans le cœur, ceux qui connaissent la vérité ; ils ont le cœur dans la loi, ceux qui aiment la vérité.

91. Qui legem in corde habent, non cor in lege : hi portant legem, non portantur a lege ; onerati sunt, non adjuti. *Sup. Ps.* 1, *c.* 2, *pag.* 38, *C, t.* 1.

Ceux qui ont la loi dans le cœur et non le cœur dans la loi portent la loi et ne sont pas portés par la loi ; ils sont chargés, non pas soulagés.

S. Ildephons.

92. Non ex natura rerum divinæ leges pendent, sed ex divinis legibus naturæ rerum, et leges manare probantur. *Lib. contra eos qui disputant de virginit. beatæ Mariæ, circa init. apud Bibl. Patr. t.* 7, *pag.* 447, *col.* 2, *D, edit. Colon.* 1618.

Ce n'est pas de la nature des choses que dépendent les lois divines, mais c'est des lois divines que dépend la nature des choses, et l'on reconnait que les lois en découlent.

S. Innoc. II

93. Tria sunt, in quibus divina lex consistit :	Mandata,	In mandatis est meritum ;
	Promissa,	In promissione est præmium ;
	Sacramenta.	In sacramentis est adjutorium. *In prolog. sup. lib. sex mysteriorum Missæ, in princ. fol.* 157, *pag.* 1.

Trois choses constituent la loi divine :	Les commandements,	Dans les commandements est le mérite ;
	Les promesses,	Dans la promesse est la récompense ;
	Les sacrements.	Dans les sacrements est le secours.

S. Joan. Cl

94. Data est lex, ut umbra aliqua, non peccata tollens, sed ea demonstrans ; ut imperfecti filii, qui lacte pascuntur, adolescere possint. *Hom.* 62 *sup. Gen. ante med. col.* 484, *A, t.* 1.

La loi a été donnée comme ume certaine ombre qui n'enlève pas les péchés, mais qui les montre, afin que des enfants encore faibles, qui se nourrissent de lait, puissent grandir.

95. Quidquid lege præcipitur, hoc naturæ jure servatur ; et quidquid natura geritur, hoc præcipi legibus demonstratur. *Sup. illud Isaiæ, Si volueritis, etc. post med. col.* 798, *B, tom.* 1.

Tout ce que la loi ordonne, le droit de la nature l'observe ; il est démontré que tout ce que la nature fait, la loi le commande.

96. Nihil eo imbecillius, qui divinas conculcat leges : e contra nihil potentius eo, qui leges divinas defendit. *Hom.* 5 *de Verbis Isaiæ, ante med. col.* 829, *C, t.* 1.

Il n'y a rien de plus faible que celui qui foule aux pieds les lois divines ; au contraire, il n'y a rien de plus puissant que celui qui défend les lois divines.

97. Ita quod interdicitur, transgredi, mors est : ut quod jubetur, facere, vita est. *Pros.*

De même que transgresser ce qui est interdit, c'est la mort, faire ce qui est ordonné, c'est la vie.

98. Unde si observantia legis, vita paritur ; contemptu, mors necesse est inveniatur.

D'où il suit que, si l'observation de la loi produit la vie, dans le mépris on trouvera nécessairement la mort.

99. Quoniam si contemptu mors non nascitur, nec vita de observantia attribuitur : aut si necesse est vitam de observantia attribui, necesse est mortem contemptoribus irrogari. *Serm. de levium peccator. periculis, in calce, tom.* 5.

Parce que, si la mort ne naît pas du mépris, la vie ne sera pas départie par l'observation ; ou, s'il est nécessaire que la vie soit attribuée à l'observation, il est nécessaire que la mort soit infligée aux contempteurs.

Joan. Gers

100. Lex divina nullo modo potest abrogari, quamvis possit revocari. *De Potest. Eccl. c.* 12, *ante med. part.* 1.

La loi divine ne peut être abrogée d'aucune manière, quoiqu'elle puisse être révoquée.

Joan. Trith. 101. Lex Dei dulcis et moderata fortibus, dispensativa infirmis, portabilis omnibus. *Sup. prolog. Reg. S. Benedicti, c.* 2, *ante med. pag.* 159, *col.* 1.

La loi de Dieu est douce et légère aux forts, proportionnée aux faibles, supportable à tous.

S. Isidorus Hispal. 102. Via, per quam itur ad Christum, lex est. *Lib.* 1 *de summo Bono, c.* 18, *sent.* 1, *pag.* 629, *col.* 2.

La voie par laquelle on va au Christ, c'est la loi.

103. Lex Dei et præmium habet et pœnam legentibus eam : præmium his, qui eam bene vivendo custodiunt : pœnam vero eis, qui eam male vivendo contemnunt. *Ibid. lib.* 3, *c.* 8, *sent.* 9, *p.* 669, *col.* 1.

La loi de Dieu a soit une récompense, soit un châtiment pour ceux qui la connaissent : une récompense pour ceux qui l'observent en vivant bien, mais un châtiment pour ceux qui la méprisent en vivant mal.

104. Divinæ legis penetralia humilibus, et bene ad Deum intrantibus patent, pravis autem atque superbis clauduntur. *Ibid. cap.* 11, *sent.* 2, *p.* 669, *col.* 2.

Les secrets de la loi divine sont ouverts aux humbles et à ceux qui vont droit à Dieu, mais ils sont fermés aux hommes pervers et aux orgueilleux.

105. Nequaquam legem Dei intelligit, qui carnaliter verba legis percurrit ; sed is qui eam sensu interioris intelligentiæ prospicit. *Ibid. c.* 12, *sent.* 1, *p.* 670, *col.* 1.

Il est loin de comprendre la loi de Dieu, celui qui parcourt charnellement les paroles de la loi ; mais celui-là la comprend, qui la regarde avec le sens de l'intelligence intérieure.

Lact. Firm. 106. Qui voluntatem Dei sequitur, qui divinam legem observat, Deo carus est. *De Ira Dei, c.* 17, *circa init. p.* 54.

Celui qui suit la volonté de Dieu, celui qui observe la loi divine est cher à Dieu.

107. Suscipienda Dei lex est, illa sancta, illa cœlestis, quæ nos ad iter portumque virtutis dirigit. *Lib.* 6 *de div. Inst. c.* 8, *prope med.*

Il faut embrasser la loi de Dieu, cette loi sainte, cette loi céleste, qui nous dirige vers le chemin et le port du salut.

108. Supra leges, lex Dei est. *In Epitome, cap. Superest, in med. p.* 401.

Au-dessus des lois est la loi de Dieu.

Petr. Blesens. 109. Humana lex inflat, divina ædificat. Professores illius sapientes sunt, ut faciant mala, bene autem facere nesciunt : discipuli hujus, mites sunt et humiles corde. *Ep.* 140 *ad Petr. cleric. ante med. apud Bibl. Patr. t.* 12, *part.* 2, *edit. Colon.* 1618.

La loi humaine enfle, la loi divine édifie. Les professeurs de la première sont sages pour faire le mal, mais ils ne savent pas faire le bien ; les élèves de la seconde sont doux et humbles de cœur.

S. Petr. Dam. 110. Lex Domini charitas est. *Lib.* 1, *Ep.* 15 *ad Alexandr. pap. post init. p.* 11. *col.* 2. *B, tom.* 1.

La loi du Seigneur est charité.

111. Æterni Dei lex æterna, firmissimum ac munitissimum fulcrum est rerum omnium. *Lib. de Plant. Noe, post init. p.* 302, *t.* 2. Philo Jud.

La loi éternelle du Dieu éternel est le ferme et inébranlable soutien de toutes choses.

112. Lex sancta, et justa, et bona est : quia sanctitatem, justitiam, bonitatemque prædicat ; et observatores suos sanctos, justos et bonos facit. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 7, *can.* 12, *apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *pag.* 830, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618. S. Remigius.

La loi est sainte, et juste, et bonne, parce qu'elle recommande la sainteté, la justice et l'honnêteté, et qu'elle rend ses observateurs saints, justes et bons.

113. Quod lex Dei bona est, nostrum non est : quod autem male vivimus, nostrum est. *Pros.* Salvianus.

Que la loi de Dieu soit bonne, ce n'est pas de nous ; mais que nous vivions mal, c'est de nous.

114. Nihil utique nobis prodest, quod lex est bona, si vita nostra et conversatio non est bona.

Donc rien ne nous sert que la loi de Dieu soit bonne, si notre vie et notre conversation ne sont pas bonnes.

115. Lex enim bona, muneris est Christi : vita autem non bona, criminis nostri.

Car la loi, qui est bonne, vient du Christ ; mais notre vie, qui n'est pas bonne, vient de nos crimes.

116. Imo in hoc magis culpabiles sumus, si legem bonam colimus, et mali cultores sumus : quin potius nec cultores, si mali ; quia cultor dici non potest, malus cultor : neque enim colit, qui rem sanctam non sancte colit : ac per hoc accusatrix nostri est lex ipsa, quam colimus. *Lib.* 4 *de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 399, *col.* 2, *E, edit. Colon.* 1618.

Bien plus, ce qui nous rend beaucoup plus coupables, c'est de pratiquer la loi bonne en soi et d'être de mauvais pratiquants ; que ne dis-je plutôt que nous ne sommes pas des pratiquants, en tant que mauvais, parce qu'on ne peut pas appeler pratiquant le mauvais pratiquant ? Car ce n'est pas pratiquer que de ne pas pratiquer saintement une chose sainte, et partant c'est notre accusatrice que la loi même que nous pratiquons.

117. Culpabiliores nos multo esse perspicuum est, qui legem Dei habemus et spernimus ; quam illos, qui non habent omnino, nec norunt. *Ibid. in fin. p.* 341, *col.* 2, *F.*

Il est évident que nous sommes, nous qui possédons la loi de Dieu et qui la méprisons, beaucoup plus coupables que ceux qui en sont tout à fait privés et qui ne l'ont jamais connue.

118. Minoris criminis reatus est, legem nescire, quam spernere : nemo enim ignota contemnit, nec ullus potest despicere quod nescit. *Ibid.*

Il y a moins de culpabilité à ignorer la loi qu'à la mépriser ; car personne ne méprise ce qui lui est inconnu, et jamais on ne peut mépriser ce qu'on ignore.

Salvianus. 119. Non tam lex Dei tibi, o homo, quam tu legi adversaris : nec lex contra te bene præcipiendo, sed tu contra legem male vivendo agis. *Pros.*

La loi de Dieu, ô homme, ne te contrarie pas autant que tu contraries la loi ; et ce n'est pas la loi qui lutte contre toi en te commandant bien, mais c'est toi qui luttes contre la loi en vivant mal.

120. Imo illa pro te est, tu contra illam : illa enim tibi consulit sancta docendo, tu contra illam venis prava faciendo.

Bien plus, elle est pour toi, tu es contre elle ; car elle prend tes intérêts en t'enseignant les choses saintes, et tu t'avances contre elle en faisant des choses perverses.

121. Nec contra illam tantum, sed etiam contra te : hoc ipso enim, quod contra illam agis, et contra te, quia in illa salus et vita tua est : ac per hoc dum legem divinam deseris, salutem propriam derelinquis. *Ibid. lib.* 5, *in princ. p.* 342, *col.* 1, *B.*

Et tu n'es pas seulement contre elle, mais aussi contre toi ; car, par cela seul que tu luttes contre elle, tu luttes aussi contre toi, parce qu'en elle est ton salut et ta vie, et ainsi, en abandonnant la loi divine, tu délaisses ton propre salut.

122. Lex Dei nobis est antidotum, sed vitiositas venenum. Quid prodesse poterit antidotum, cui superfunditur venenum ? Sanare nos non potest legis antidotum, quos occidunt venena vitiorum. *Ibid.*

La loi de Dieu est pour nous un antidote, mais notre corruption est un poison. Quel peut être l'effet de l'antidote que suit l'absorption du poison ? L'antidote de la loi ne peut nous guérir, nous que tue le poison des vices.

123. Si legem Dei non facimus, superflua nobis catholici nominis præsumptione plaudimus. *Ibid. lib.* 7, *ante med. p.* 355, *col.* 1, *C.*

Si nous ne suivons pas la loi de Dieu, c'est en vain que nous nous applaudissons présomptueusement du nom de catholiques.

124. Omne fastidium non in præceptis legis Dei, sed in moribus est : lex quippe bona est, sed mores mali. *Ibid. lib.* 4 *ad Eccles. cathol. in fin, p.* 382, *col.* 1, *C.*

Tout le dégoût est non dans les préceptes de la loi de Dieu, mais dans nos mœurs ; car la loi est bonne, mais nos mœurs sont mauvaises.

S. Theodoret. 125. Qui divinas leges despiciunt, in superbiæ morbum incidunt. *Sup. Ps.* 118, *sup. illud, Increpasti superbos, pag.* 185, *col.* 1, *C, tom.* 1.

Ceux qui méprisent les lois divines tombent dans la maladie de l'orgueil.

126. Divina lex non novas traditiones affert, sed naturæ leges in memoriam revocat. *Sermone* 6 *de Providentia, ante med. p.* 428, *col.* 2, *G, t.* 2.

La loi divine n'apporte pas des traditions nouvelles, mais elle rappelle à notre mémoire les lois de la nature.

S. Thomas Aquinas. 127. Lex duris peccatoribus data est in flagellum, proficientibus in pædagogum, perfectis in solatium. *Sup. Epist. ad Rom. c.* 5, *lect.* 6, *post med.*

La loi de Dieu a été donnée comme un fouet pour les pécheurs endurcis, comme un précepteur pour ceux qui avancent, comme une consolation pour les âmes parfaites.

Thomas a Kempis. 128. Ignorantia divinæ legis, mater est erroris, et janua mortis, privatio honoris, virtutis et salutis. *In Doctrina juven. c.* 1, *sect.* 1, *tom.* 2.

L'ignorance de la loi divine est la mère de l'erreur et la porte de la mort, la privation de l'honneur, de la vertu et du salut.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 129. Deus lex est æquabiliter in nos fusa, nec correctionem, nec transpositionem, ullam recipiens, præstantior et firmior in omnibus legibus, quæ in tabulis descriptæ continentur. *De Mundo, ante fin. t.* 3.

Dieu est la loi répandue dans nous par de justes proportions, loi qui n'admet ni correction ni transposition, qui est plus respectable et plus ferme que toutes les lois écrites contenues dans les tables.

130. Sane beatus et felix futurus est, qui divinæ legis, jam a primis vitæ rudimentis particeps fuit. *Ibid. in calce.*

Sans doute, il sera satisfait et heureux celui qui, dès sa plus tendre enfance, s'est attaché à la loi divine.

Cicero. 131. Lex æterna quasi dux vitæ et magistra officiorum est. *Lib.* 1 *de Natura deor. ante med. num.* 40, *t.* 4.

La loi éternelle est comme le guide de la vie et la maîtresse des devoirs.

Plato. 132. Legibus qui servit, Deo servit. *Tom.* 2, *syzyg.* 4, *lib.* 9 *de Legib. ante med. p.* 762, *D.*

Celui qui est soumis aux lois est soumis à Dieu.

LIBER, LIBERTAS (Libre, Liberté).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quem libertate donaveris, nequaquam vacuum abire patieris. *Deut.* 15, *v.* 12.

Vous ne laisserez point aller les mains vides celui à qui vous donnerez la liberté.

2. Vir vanus in superbiam erigitur, et tanquam pullum onagri se liberum natum putat. *Job* 11, *v.* 12.

L'homme vain s'élève en des sentiments d'orgueil, et il se croit né libre comme l'onagre sauvage.

3. Servus sensatus sit tibi dilectus, quasi anima tua : non defraudes illum libertate. *Eccli.* 7, *v.* 23.

Que le serviteur sage te soit cher comme ta vie ; ne le prive pas de la liberté.

4. Opus servo, et quærit requiescere : laxa manus illi, et quærit libertatem. *Ibid.* 33, *v.* 25-26.

Le travail est pour l'esclave, et il ne cherche qu'à se reposer; lâche-lui la main, et il demandera la liberté.

5. Ecce prædico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad pestem et ad famem. *Jer.* 34, *v.* 17.

Voilà que je vous laisse libres, dit le Seigneur, et que je vous abandonne au glaive, à la famine et à la peste.

6. Si vos Filius liberaverit, vere liberi eritis. *Joan.* 8, *v.* 36.

Si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres.

7. Ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis, in libertatem gloriæ filiorum Dei. *Rom.* 8, *v.* 21.

La créature sera affranchie elle-même de l'asservissement à la corruption, pour entrer dans la liberté et dans la gloire des enfants de Dieu.

8. Servus vocatus es? Non sit tibi curæ, sed et si potes fieri liber, magis utere. *Pros.* 1 *Cor.* 7, *v.* 21.

Avez-vous été appelé à la foi étant esclave? Que cela ne vous trouble pas; mais plutôt faites-en un bon usage, quand même vous pourriez devenir libre.

9. Qui enim in Domino vocatus est servus, libertus est Domini. *V.* 22.

Car celui qui, étant esclave, est appelé au service du Seigneur, devient affranchi du Seigneur.

10. Similiter, qui liber vocatus est, servus est Christi. *Ibid.*

De même celui qui est appelé étant libre, devient esclave de Jésus-Christ.

11. Ubi Spiritus Domini, ibi libertas. 2 *Cor.* 3, *v.* 17.

Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.

12. Fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ : qua libertate Christus nos liberavit. *Galat.* 4, *v.* 31.

Mes frères, nous ne sommes pas les enfants de l'esclave, mais de la femme libre, et c'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté.

13. Vos in libertatem vocati estis, fratres, tantum ne libertatem in occasionem detis carnis, sed per charitatem spiritus servite invicem. *Ibid.* 5, *v.* 13.

Vous êtes appelés, mes frères, à la liberté; ayez soin seulement que cette liberté ne vous soit point une occasion de vivre selon la chair, mais assujétissez-vous les uns aux autres par l'esprit de charité.

LIBER VITÆ (Livre de vie).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dimitte eis, hanc noxam : aut si non facis, dele me de libro tuo, quem scripsisti. *Exod.* 32, *v.* 32.

Pardonnez-leur cette faute, ou effacez-moi de votre livre que vous avez écrit.

2. Qui peccaverit mihi, delebo eum de libro meo. *V.* 34.

J'effacerai de mon livre celui qui aura péché contre moi.

3. Libri aperientur ante faciem firmamenti, et omnes videbunt simul. 4 *Esdr.* 6, *v.* 20.

Les livres seront ouverts à la face du firmament, et tous les verront en même temps.

4. Deleantur de libro viventium, et cum justis non scribantur. *Ps.* 68, *v.* 33.

Qu'ils soient effacés du livre des vivants, et que leurs noms ne soient point écrits avec les noms des justes.

5. Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur. *Ps.* 138, *v.* 15.

Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais à peine formé *dans le sein de ma mère*, et tous sont écrits dans votre livre.

6. Hæc omnia, liber vitæ, et testamentum Altissimi, et agnitio veritatis. *Eccli.* 24, *v.* 32.

Voilà le livre de vie, l'alliance du Très-Haut et la connaissance de la vérité.

7. Et vidi, et ecce manus missa ad me, in qua erat involutus liber, et expandit illum coram me, qui erat scriptus intus et foris. *Ezech.* 2, *in fine.*

Et je vis, et voilà qu'une main s'avança vers moi; elle tenait un livre roulé; elle le déploya devant moi, et il était écrit au-dedans et au-dehors.

8. Judicium sedit, et libri aperti sunt. *Dan.* 7, *v.* 10.

Le jugement commença, et les livres furent ouverts.

9. Salvabitur populus omnis, qui inventus fuerit scriptus in libro. *Ibid.* 12, *v.* 1.

Tous ceux parmi le peuple qui seront trouvés écrits dans le livre *de vie* seront sauvés.

10. Gaudete, quod nomina vestra scripta sunt in cœlis. *Luc.* 10, *v.* 20.

Réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

11. Quorum nomina sunt in libro vitæ. *Phil.* 4, *v.* 3.

Leurs noms sont écrits dans le livre de vie.

12. Qui vicerit, vestietur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ. *Apoc.* 3, *v.* 5.

Celui qui vaincra sera ainsi vêtu de blanc, et je n'effacerai point son nom du livre de vie.

13. Quorum scripta non sunt nomina in libro vitæ a constitutione mundi. *Ibid.* 17, *v.* 8.

Dont les noms ne sont pas écrits au livre de vie dès la formation du monde.

14. Vidi mortuos, magnos et pusillos, stantes in conspectu throni, et libri aperti sunt. *Pros. Ibid.* 20, *v.* 12.

Je vis les morts, grands et petits, debout devant le trône, et les livres furent ouverts.

15. Et alius liber apertus est, qui est vitæ,

et judicati sunt mortui ex his, quæ scripta erant in libris secundum opera ipsorum. *V.* 12.

Et un autre livre, le livre de vie, fut encore ouvert ; et les morts furent jugés sur ce qui était écrit dans ces livres selon leurs œuvres.

16. Et qui non inventus est in libro vitæ scriptus, missus est in stagnum ignis. *V.* 15.

Et quiconque ne se trouva pas écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

17. Non intrabit in eam civitatem aliquod coinquinatum, aut abominationem faciens et mendacium, nisi qui scripti sunt in libro vitæ. *Ibid.* 21, *v.* 27.

Il n'entrera dans cette vie rien de souillé, ni aucun de ceux qui commettent l'abomination et le mensonge, mais ceux-là seulement qui sont écrits dans le livre de vie.

LIBERARE (Délivrer).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Memento quod liberaverit te Dominus Deus tuus. *Deut.* 15, *v.* 15.

Souvenez-vous que le Seigneur votre Dieu vous a délivré.

2. Omni tempore calumniam sustineas, et opprimaris violentia; nec habeas, qui liberet te. *Ibid.* 28, *v.* 29.

Tu porteras en tout temps le poids des outrages, tu seras opprimé par la violence, et tu n'auras personne pour te délivrer.

3. Ne retrahas manus tuas ab auxilio servorum tuorum : ascende cito, et libera nos. *Josue* 10, *v.* 6.

Ne refusez pas de secourir vos serviteurs; montez aussitôt et délivrez-nous.

4. Ego nolui audire eum, sed e contrario liberavi vos de manu ejus. *Ibid.* 24, *v.* 10.

Je ne voulus pas l'écouter, et je vous délivrai de ses mains.

5. Clamaverunt ad Dominum, qui suscitavit eis salvatorem, et liberavit eos. *Judic.* 3, *v.* 9.

Ils crièrent vers le Seigneur, et il leur suscita un sauveur qui les délivra.

6. Ne glorietur contra me Israel, et dicat : Meis viribus liberatus sum. *Ibid.* 7, *v.* 2.

De peur qu'Israël ne se glorifie contre moi et ne dise : J'ai été délivré par mes propres forces.

7. Reliquistis me, idcirco non addam, ultra vos liberem. *Ibid.* 10, *v.* 13.

Vous m'avez abandonné ; c'est pourquoi je ne vous délivrerai plus.

8. Liberavit me ab inimico meo potentissimo, et ab his qui oderant me. 2 *Reg.* 22, *v.* 18.

Il m'arrache à mon puissant ennemi, à ceux qui me haïssent.

9. Qui educis me ab inimicis meis, et a resistentibus mihi elevas me : a viro iniquo liberabis me. *V.* 49.

C'est vous qui me délivrez de mes ennemis, qui m'avez élevé au-dessus de mes persécuteurs, et qui m'arrachez au méchant.

10. Num solus poteris liberari? 4 *Reg.* 19, *v.* 11.

Serez-vous donc le seul qui pourrez échapper?

11. Ecce dies veniunt, quando incipiet Altissimus liberare eos, qui super terram sunt. 4 *Esdr.* 13, *v.* 29.

Voici venir les jours où le Seigneur délivrera ceux qui sont sur la terre.

12. Venerunt mala, et manebitis in illis : non enim liberabit vos Deus, propter quod peccastis in eum. *Ibid.* 15, *v.* 27.

Les fléaux sont arrivés, et ils habiteront au milieu de vous; car Dieu ne vous délivrera pas, parce que vous avez péché contre lui.

13. Salvum fecit Dominus populum suum, liberavitque nos ab omnibus malis. *Esth.* 10, *v.* 9.

Le Seigneur a sauvé son peuple et nous a délivrés de tous les maux.

14. Liberate me de manu hostis, et de manu robustorum eruite me. *Job* 6, *v.* 23.

Délivrez-moi des mains de mes ennemis, arrachez-moi au joug de l'oppresseur.

15. Libera me, Domine, et pone me juxta te, et cujusvis manus pugnet contra me. *Ibid.* 17, *v.* 3.

Délivrez-moi, Seigneur, et mettez-moi auprès de vous; et après cela que la main de qui que ce soit s'arme contre moi.

16. Libera eum, ut non descendat in corruptionem. *Ibid.* 33, *v.* 24.

Délivrez-le, afin qu'il ne descende point au tombeau.

17. In te, Domine, speravi; in justitia tua libera me. *Pros. Ps.* 30, *v.* 1.

Seigneur, j'ai espéré en vous; délivrez-moi dans votre justice.

18. Inclina ad me aurem tuam, accelera ut eruas me. *V.* 2.

Inclinez l'oreille à ma voix, hâtez-vous de me secourir.

19. Clamaverunt justi, et Dominus exaudivit eos, et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos. *Ps.* 33, *v.* 17.

Les justes ont poussé des cris, et le Seigneur les a exaucés; il les a délivrés de tous leurs maux.

20. Beatus, qui intelligit super egenum et pauperem ; in die mala liberabit eum Dominus. *Ps.* 40, *v.* 1.

Heureux celui qui veille sur le pauvre; au jour mauvais, le Seigneur le délivrera.

21. Eripe me de inimicis meis, Deus meus, et ab insurgentibus in me, libera me. *Ps.* 58, *v.* 1.

Arrachez-moi, mon Dieu, à mes ennemis, délivrez-moi de ceux qui me persécutent.

22. Intende animæ meæ, et libera eam. *Ps.* 68, *v.* 22.

Venez délivrer mon âme.

23. Custodit Dominus animas sanctorum suorum; de manu peccatoris liberabit eos. *Ps.* 96, *v.* 11.

Le Seigneur protége les âmes de ses saints; il les délivrera de la main des pécheurs.

24. Humiliatus sum, et liberavit me. *Ps.* 114, *v.* 6.

J'ai été humilié, et il m'a délivré.

25. Erue eos, qui ducuntur ad mortem; et qui trahuntur ad interitum, liberare ne cesses. *Prov.* 24, *v.* 11.

Arrache les captifs à la mort et les faibles au supplice; malheur à toi si tu ne le fais pas!

26. Tu es, Domine, qui liberas ab omni malo. *Sap.* 16, *v.* 8.

C'est vous, Seigneur, qui délivrez de tout mal.

27. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum, et liberatus sum gratia Dei. *Eccli.* 34, *v.* 13.

Quelquefois j'ai été en danger de perdre la vie, et Dieu m'a délivré par sa grâce.

28. Liberasti me, Domine, secundum multitudinem misericordiæ nominis tui :
- A rugientibus præparatis ad escam;
- De manibus quærentium animam meam;
- De portis tribulationum, quæ circumdederunt me;
- A pressura flammæ, quæ circumdedit me;
- De altitudine ventris inferi;
- A lingua coinquinata, et a verbo mendacii;
- A rege iniquo, et a lingua injusta. *Eccli.* 51, *v.* 4, *etc.*

Vous m'avez délivré, Seigneur, selon la multitude de vos miséricordes :
- Des lions rugissants prêts à me dévorer;
- Des mains de ceux qui cherchaient ma vie;
- Des angoisses qui m'environnaient;
- De la violence de la flamme dont j'étais entouré;
- De la profondeur des entrailles de l'enfer;
- Des lèvres souillées et des paroles de mensonge;
- D'un roi injuste et des langues médisantes.

29. Bellabunt adversum te, et non prævalebunt, quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te. *Jer.* 1, *in calce.*

Ils combattront contre toi, et ils ne prévaudront point, parce que je suis avec toi, dit le Seigneur, pour te sauver.

30. Facite judicium et justitiam, et liberate vi oppressum de manu calumniatoris. *Ibid.* 22, *v.* 3.

Rendez le jugement et la justice, et délivrez l'opprimé des mains de son persécuteur.

31. Eruam te, dicit Dominus, et liberabo te de manu pessimorum, etc. *Ibid.* 15, *in fin.*

Je te délivrerai des mains des méchants, dit le Seigneur.

32. Liberabo te in die illa, ait Dominus, et non traderis in manus virorum quos tu formidas, sed eruens liberabo te. *Ibid.* 39, *in fine.*

Je te délivrerai en ce jour, dit le Seigneur, et tu ne seras pas abandonné aux mains des hommes que tu redoutes; je viendrai et je te délivrerai.

33. Qui adduxit super vos mala, ipse vos eripiet de manibus inimicorum vestrorum. *Bar.* 4, *v.* 18.

Celui qui a amené ces maux sur vous vous délivrera lui-même des mains de vos ennemis.

34. Dirumpam cervicalia vestra, et liberabo populum meum de manu vestra, et scietis quia ego Dominus. *Ezech.* 13, *v.* 21.

Je détruirai vos oreillers, et je délivrerai mon peuple de vos mains, et vous saurez que je suis le Seigneur.

35. De manu mortis liberabo eos. *Osee* 13, *v.* 14.

Je les arracherai des mains de la mort.

36. Non est differentia in conspectu cœli, liberare in multis et in paucis. 1 *Mach.* 3, *v.* 18.

Devant le Dieu du ciel, il n'est pas plus difficile de délivrer d'un grand nombre que d'un petit.

37. Clamate in cœlum, ut liberemini de manu inimicorum vestrorum. *Ibid.* 9, *v.* 46.

Criez vers le ciel, afin que vous soyez délivrés de la main de vos ennemis.

38. Habuimus de cœlo auxilium, et liberati sumus nos, et humiliati sunt inimici nostri. *Ibid.* 12, *v.* 15.

Nous avons reçu des secours du ciel, et nous sommes délivrés, et nos ennemis sont abattus.

39. De magnis periculis a Deo liberati, magnifice gratias agimus ipsi. 2 *Marc.* 1, *v.* 11.

Dieu nous a délivrés de très-grands périls, nous lui rendons aussi de très-grandes actions de grâces.

40. Fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ : qua libertate Christus nos liberavit. *Galat.* 4, *in fine.*

Mes frères, nous ne sommes point les enfants de l'esclave, mais de la femme libre, et c'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté.

41. Liberavit me Dominus ab omni opere malo. 2 *Tim.* 4, *v.* 18.

Le Seigneur me délivrera de toute œuvre mauvaise.

LIBERALITAS IN GENERE
(Libéralité en général).

DEFINITIO.

S. Antonin. Liberalitas est debitus usus rerum in mediocribus sumptibus erga se, familiam et indigentes pauperes. *Part.* 1. *tit.* 1, *cap.* 3, § 2, *circa med. f.* 12, *col.* 1.

La *libéralité* est l'usage qu'on doit faire des biens, dans la médiocrité, pour soi, pour la famille et pour les pauvres nécessiteux.

S. Bonav. Liberalitas est virtus beneficiorum erogatrix, quæ pro affectu benignitas, pro effectu beneficentia nominatur. *Part.* 3 *Centiloq. sect.* 44, *post init. p.* 88, *col.* 1, *A*, *t.* 6, *part.* 1.

La libéralité est une vertu qui répand les bienfaits, et qui s'appelle dans l'affection *bienveillance*, dans le résultat *bienfaisance*.

Hugo a S. Victore. Liberalitas est virtus, per quam liber animus in largitione possessorum nulla tenacitate coarctatur. *De Fruct. carnis et spirit. c.* 18, *circa med. p.* 162, *H*, *t.* 2.

La libéralité est une vertu par laquelle l'âme libre ne sent ni gêne ni ténacité quand il s'agit de donner ce qu'elle possède.

Lact. Firm. Is liberalis est, qui bene meritis, et cum oportet, et quantum satis est, largitur. *De divin. Inst. lib.* 6 *de vero Cultu, cap.* 17, *p.* 268.

Celui-là est libéral, qui donne à qui le mérite, quand il faut et suffisamment.

S. Laur. Just. Liberalitas est quidam animi motus faciens et approbans liberas largitiones sine spe retributionis. *Part.* 1 *de Ligno vitæ, tract.* 3 *de Justitia, c.* 5, *in princ. p.* 23, *col.* 1, *E*.

La libéralité est un certain mouvement de l'âme faisant et goûtant des largesses libres, sans espoir de rétribution.

S. Prosper. Liberalitas est, quæ etiam in eos, qui nihil indigere videntur, exuberat. *Lib.* 3 *de Vita contempl. c.* 24, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 78, *col.* 2, *G*.

La libéralité consiste à être généreux, même envers ceux qui paraissent n'avoir besoin de rien.

S. Thomas Aquinas. Liberalitas est virtus, qua bene utimur omnibus iis externis bonis, quæ nobis ad nostram sustentationem concessa sunt. *Secunda secundæ, quæst.* 117, *in princ. p.* 210, *col.* 2.

La libéralité est une vertu par laquelle nous usons bien de tous les avantages matériels qui nous ont été accordés pour nous sustenter.

DIVISIO.

S. Ambr. Duplex est liberalitas:
- Una, quæ subsidio rei adjuvat, id est, usu pecuniæ;
- Altera, quæ operarum collatione impenditur, multo frequenter splendidior, multoque clarior. *Lib.* 2 *Offic. c.* 14, *post med. col.* 47, *C*, *t.* 1.

Il y a une double libéralité:
- L'une vient en aide par le moyen de la chose, c'est-à-dire par l'emploi de l'argent;
- L'autre s'effectue par la contribution active des œuvres, habituellement beaucoup plus splendide, beaucoup plus brillante.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Vere largus sine spe recompensationis dat Domino totum quod est, quod habet, et quod potest. *De Paradiso animæ, part.* 1 *de Virtutibus, c.* 16, *ante fin. p.* 136. S. Albert Ma.

L'homme véritablement libéral donne au Seigneur, sans vue de récompense, tout ce qu'il est, tout ce qu'il a et tout ce qu'il peut.

2. Non illa perfecta est liberalitas, si jactantiæ causa magis quam misericordiæ largiaris: affectus enim tuus nomen imponit operi tuo. *Lib.* 1 *Offic. c.* 30, *ante med. col.* 21, *B*, *t.* 1. S. Ambr.

Ce n'est pas une libéralité parfaite que de donner abondamment par ostentation plutôt que par sympathie; car c'est la disposition de l'âme qui détermine le nom de vos œuvres.

3. Perfecta liberalitas est, ubi silentio quis tegit opus suum, et necessitatibus singulorum occulte subvenit. *Ibid.*

La libéralité parfaite consiste à couvrir du silence sa bonne œuvre et à venir en secret au secours de chacun.

4. Perfecta liberalitas fide, causa, loco, tempore commodatur, ut primum opereris circa domesticos fidei. *Ibid. etc. C.*

La parfaite libéralité se conforme à la foi, au motif, au lieu, au temps, de manière à s'exercer d'abord envers les disciples de la foi.

5. Illa est probanda liberalitas, ut proximos seminis tui non despicias, si egere cognoscas. *Pros.*

C'est une honorable libéralité que de ne pas mépriser les membres de votre famille quand vous les savez dans le besoin.

6. Melius est enim ut ipse subvenias, quibus pudor est ab aliis sumptum deposcere; non tamen ut illi ditiores eo fieri velint, quod tu posses conferre inopibus. *Ibid. in med. col.* 21, *litt. D.*

Car il vaut mieux que vous secouriez vous-même vos parents, qui rougissent de demander secours aux étrangers, à la condition toutefois qu'ils ne veuillent pas s'enrichir de tout ce que vous pourriez réserver pour les nécessiteux.

7. Consideranda in largiendo ætas est atque debilitas: nonnunquam etiam verecundia, quæ ingenuos prodit natales, ut senibus plus largiaris, qui sibi labore non queunt jam victum quærere. *Ibid. circa fin. col.* 22, *D*, *t.* 1.

Il faut dans ses largesses considérer l'âge et la faiblesse, car la honte trahit parfois une naissance honorable; donnez plus abondamment aux vieillards, qui ne peuvent plus se procurer de quoi vivre par le travail.

S. Ambr. 8. Præcipua liberalitas est, redimere captivos, enutrire parvulos, pupillos tueri. *Lib.* 2 *Offic. c.* 15, *in med. col.* 47, *B et C*, *t.* 1.

La première libéralité, c'est de racheter les captifs, de nourrir les petits enfants, de protéger les pupilles.

9. Pulchra liberalitas est, erga ipsos pauperes mensuram tenere, ut abundes pluribus, non conciliandi favoris gratia ultra modum fluere. *Ibid. c.* 21, *circa fin. col.* 52, *C.*

C'est une belle libéralité que de garder une mesure envers les pauvres mêmes, afin que votre abondance se déverse sur un plus grand nombre sans viser à la popularité par des largesses exagérées.

10. Non sibi blandiantur divites, quod plus videantur conferre quam pauperes : uberior est enim nummus e parvo, quam thesaurus e magno; quia non quantum detur, sed quantum resideat expenditur. *Pros.*

Que les riches ne se flattent pas de ce qu'ils paraissent donner plus que les pauvres; car l'obole du petit est plus abondante que le trésor du grand, parce qu'il faut apprécier non ce que l'on donne, mais ce qui reste.

11. Nemo plus tribuit, quam qui nihil sibi reliquit. *De Viduis, ante med. col.* 157, *C*, *t.* 1.

Personne n'a plus donné que celui qui ne s'est rien réservé.

12. Non probatur largitas, si quod alteri largitur, alteri quis extorqueat; si injuste quærat, et juste dispensandum putet. *Lib.* 1 *Offic. c.* 30, *ante med. col.* 21, *B*, *t.* 1.

Ce n'est pas une honnête largesse que de donner à l'un ce que l'on extorque à un autre, que d'acquérir injustement et de se figurer répartir justement.

S. Antonin. 13. Primum signum nobilitatis, est liberalitas : nam et Deus, qui nobilissimus est, liberalissimus est. *Pros.*

Le premier titre de noblesse, c'est la libéralité : car Dieu, qui est le plus noble, est aussi le plus libéral.

14. Tanta est ejus liberalitas, ut non solum sua, sed et seipsum dederit suis, et etiam hostibus. *Part.* 2, *tit.* 4, *cap.* 4, *post med. f.* 166, *col.* 2.

Sa libéralité est telle, qu'il a donné non seulement ses biens, mais encore qu'il s'est donné lui-même aux siens et même à ses ennemis.

15. Proprius actus liberalitatis, est bene uti pecunia. *Part.* 4, *tit.* 5 *de Justitia*, *c.* 7, § 1, *ante med. f.* 77, *col.* 2.

L'acte propre de la libéralité, c'est de bien user de son argent.

S. Aug. 16. Multi multa pauperibus, non misericordia, sed ambitione largiuntur. *De Serm. Dom. in monte, lib.* 2, *longe post med. p.* 831, *A*, *t.* 4.

Beaucoup de personnes donnent beaucoup aux pauvres, non par sympathie, mais par ostentation.

17. Quam multi sunt, qui jactantiæ causa multa tribuunt, multa donant, et non ibi querunt, nisi laudem humanam et gloriam popularem plenam ventis, nulla stabilitate solidatam! *Tract.* 6 *sup. Epist. Joan. de cap.* 3, *ab init. p.* 418, *D*, *t.* 9.

Combien sont nombreux ceux qui, par ostentation, accordent beaucoup, donnent beaucoup, et ne cherchent ainsi que la louange humaine et la faveur populaire, pleine de vent et ne reposant sur aucune stabilité !

18. Avaritia semper odiosos, largitas claros facit. *Lib.* 2 *de Consolat. philos. pros.* 5, *post princ.* Boetius.

L'avarice rend odieux, la largesse rend glorieux.

19. Sapiens debet liberaliter spargere quod conservatum perit, et distributum in pauperes fructificat. *Lib.* 2 *de Profect. relig. c.* 44, *p.* 594, *col.* 1, *E*, *t.* 7, *part.* 4. S. Bonav.

Le sage doit répandre en largesses les biens qui périssent quand on les conserve, et qui fructifient quand on les distribue aux pauvres.

20. Dominus non solum copia largitatis, sed benevolentia pascitur largientis. *Hom.* 1, *circa med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *pag.* 745, *col.* 2, *edit. Colon.* 1618. S. Cæs. Arel.

Le Seigneur nourrit le monde non seulement avec libéralité, mais aussi avec la bienveillance de la libéralité.

21. Quemadmodum putei exhausti in pristinam mensuram revertuntur, et ad ubera quæ suguntur solet lac confluere : ita etiam elargitio communicata egentibus augetur et repletur. *Lib.* 3 *Pædagogi*, *c.* 7, *sub fin. f.* 49, *p.* 1, *litt. B.* S. Clem. Alex.

De même que l'eau des puits qu'on a vidés revient à son premier niveau, et que le lait vient gonfler encore la mamelle qui a été sucée, de même aussi l'abondance partagée avec les nécessiteux s'augmente et se remplit.

22. Non solum copia largitatis, sed benevolentia pascitur Deus largientis. *Hom.* 10 *ad monach. a med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *p.* 587, *col.* 1, *C*, *edit. Colon.* 1618. S. Eus. Emiss.

Dieu nourrit le monde non seulement avec l'abondance qui est donnée, mais encore avec la bienveillance qui donne.

23. Large dat, qui affectum largiendi habet, etsi nihil habeat quod largiri possit. *Sup.* 2 *ad Cor. c.* 9, *in illud*, *Hilarem datorem diligit Deus*, *col.* 423, *A*, *t.* 6. Glos. ord.

C'est donner largement que d'avoir le désir de donner, n'eût-on rien que l'on puisse donner.

24. In ipsa liberalitate modus adhibendus est rerum et personarum : rerum, ut non omnia uni, sed singulis quædam præstentur : personarum, ut primum justis, deinde peccatoribus; non quia peccatores, sed quia homines sunt. *In decr. part.* 1, *dist.* 86, *can. Fratr.* § *In ipsa.* Gratianus.

Dans la libéralité même, il faut tenir compte des choses et des personnes : des choses, pour ne pas tout donner à un seul, mais pour faire une part à chacun ; des personnes, pour assister les justes d'abord et puis les pécheurs, non parce qu'ils sont pécheurs, mais parce qu'ils sont hommes.

25. Donando magnificus, jucundius dat, S. Greg. Naz.

quam alii accipiunt. *Orat.* 3 *de S. Lavacro, statim a med. p.* 302.

Un cœur grand éprouve plus de satisfaction à donner, que les autres à recevoir.

S. Hier. 26. Tu considera, ne Christi substantiam imprudenter effundas, id est, ne immoderato judicio rem pauperum tribuas non pauperibus, et liberalitate liberalitas pereat. *Tom.* 1, *Epist.* 13 *ad Paulin. post med. p.* 104, *C.*

Pour vous, faites attention de ne pas répandre imprudemment la substance du Christ, c'est-à-dire de ne pas donner sans mesure et discernement le bien des pauvres à ceux qui ne sont pas pauvres, en faisant ainsi périr la libéralité de la libéralité.

27. Liberalitas sola excedat modum. *Tom.* 1, *Epist.* 27 *ad Eustoch. ante med. p.* 176, *C.*

Que la libéralité seule n'ait pas de mesure.

28. Liberalitas virtus maxima, et via regia est, a qua declinat, qui parcus est, qui non solum aliis, sed sibi quidem non tribuit quod necesse est. *Lib.* 16 *sup. Is. c.* 57, *sup. illud, In multitudine viæ, p.* 242, *D, t.* 5.

La libéralité est une vertu très-grande et une voie royale dont s'écarte l'avare, qui, non content de refuser le nécessaire aux autres, se le refuse encore à lui-même.

Hugo card. 29. Sicut avarus sibi nequam est, nulli bonus, id est, misericors : sic largus sibi justus est, tribuens sibi rationabiliter necessaria, et indigentibus bonus, id est, misericors. *Sup. Eccles. c.* 14, *f.* 197, *col.* 3, *t.* 3.

De même que l'avare est méchant pour lui-même, et qu'il n'est bon, c'est-à-dire complaisant pour personne, de même l'homme large est juste pour lui-même, s'accordant raisonnablement le nécessaire, et pour les pauvres il est bon, c'est-à-dire compatissant.

S. Joan. Chr. 30. Deus liberalitatem suam differt, non quia præstare nolit, sed quia hominis illum delectat exactio. *Hom.* 23 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 220, *D, t.* 2.

Dieu ajourne l'effet de sa libéralité, non qu'il ne veuille pas accorder, mais parce qu'il se plaît à être harcelé par l'homme.

31. Ubi paterfamilias largus est, dispensator non debet esse tenax. *Hom.* 43 *sup. Matth. oper. imperf. in med. col.* 1048, *B, t.* 2.

Dès que le père de famille est libéral, l'intendant ne doit pas être avare.

32. Præsenti liberalitate æternam vitam mercare, momentaneo lucro præmia divina acquire. *Serm.* 1 *de Martyrib. in fine, col.* 927, *A, tom.* 3.

Avec la libéralité présente achetez la vie éternelle, avec un avantage momentané acquérez les récompenses divines.

33. Non mensura dantium, sed voluntate exhibentium liberalitas æstimatur. *Hom.* 16 *sup.* 2 *Cor. a med. col.* 798, *A, t.* 4.

La libéralité s'estime non à la mesure de celui qui donne, mais à sa bonne volonté.

34. Qui ministris bene confidit, et de recipientibus nihil suspicatur, majori liberalitate impendit. *Ibid. Hom.* 18, *in princ. col.* 805, *D.* S. Joan. Chr.

Celui qui se confie à propos à ses ministres, et qui n'a aucun soupçon sur ceux qui reçoivent, fait preuve d'une grande libéralité.

35. Non ex vita accipientium a te, mercedem tibi retributurus est Deus : sed ex voluntate tua, ex liberalitate multa, ex misericordia, ex bonitate. *Hom.* 11 *sup. Epist. ad Hebræos, in fin. Mor. col.* 1740, *C, t.* 4.

Ce n'est pas sur la conduite de ceux qui reçoivent de votre main que Dieu vous accordera sa récompense, mais c'est sur votre volonté, sur votre grande libéralité, sur votre compassion, sur votre bienfaisance.

36. Ut liberalitatis ingenuæ facies denudetur, modus ille largiendi nobilior et laudabilior est, et absque omnium contradictione optimus, qui spem remunerationis excludit. *Lib.* 8 *de Nugis cur. circa med. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 177, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1622. Joan. Saresb.

Pour mettre à nu la face modeste de la libéralité, disons que la manière de donner la plus noble et la plus louable, et sans aucune contradiction la meilleure, c'est d'exclure toute vue de récompense.

37. Unum certum et verum liberalitatis officium est, egentes atque inutiles alere. *Lib.* 6 *de div. Inst. c.* 1, *in fin. p.* 258. Lact. Firm.

L'unique tâche certaine et vraie de la libéralité, c'est de nourrir les pauvres et les hommes inutiles.

38. In liberalitate modus adhibendus est rerum et personarum : S. Laur. Just.
- Rerum, ut non omnia uni, sed singulis quædam præstentur, ut pluribus prodesse possint;
- Personarum, ut primum justis, deinde peccatoribus, quibus tantum prohibemur dare, non quia homines sunt, sed quia peccatores. *De Ligno vitæ, tract.* 3 *de Justitia, c.* 5, *in princ. pag.* 24, *col.* 1, *F, part.* 1.

Dans la libéralité, il faut tenir compte des choses et des personnes :
- Des choses, pour donner non pas tout à un seul, mais à chacun quelque chose, afin de soulager un plus grand nombre de malheureux;
- Des personnes, pour assister d'abord les justes, ensuite les pécheurs, à qui il n'est pas permis de donner autant, non parce qu'ils sont hommes, mais parce qu'ils sont pécheurs.

39. Si non est omnium æqualis facultas, debet esse par pietas : quoniam fidelium largitas non de muneris pensatur pondere, sed benevolentiæ quantitate. *Serm.* 3 *de Coll. post med.* S. Leo I.

Si tous n'ont pas les mêmes facultés, tous doivent avoir la même piété, parce que la largesse des fidèles est appréciée non au poids du don, mais à la quantité de la bienveillance.

S. Leo I. 40. Sit dives munere copiosior, dum pauper animo sit inferior. *Ibid. prope fin.*

Que le présent du riche soit plus abondant, et que le cœur du pauvre soit plus humble.

41. Semper illi quod largiatur occurrit, cui bene velle non deficit. *Serm.* 1 *de Jejun. decimi mensis*, *post med.*

Il arrive toujours de quoi donner à celui qui ne manque pas de bonne volonté.

42. Nulli parvus est census, cui magnus est animus : nec de rei familiaris modo mensura miserationis pendet ac pietatis. *Serm.* 2 *Quadrages. post med.*

Il n'y a jamais peu de revenu où il y a beaucoup de cœur, et ce n'est pas à la proportion du patrimoine que s'apprécie la mesure de la compassion et de la piété.

43. Majora quidem impendia sunt divitum, et minora mediocrium : sed non discrepat fructus operum, ubi idem est affectus operantium. *Ibid.*

Dans l'opulence, il est vrai, les dépenses sont plus grandes, et dans la médiocrité moindres ; mais il n'y a pas de différence de fruit dans les œuvres dès qu'il y a même affection dans les ouvriers.

44. Operantibus quæ bona sunt, non est omnino metuendum, ne eis desit facultas operandi, cum præmium habeat gratuita largitio. *Ibid. Serm.* 4, *ante med.*

Ceux qui font de bonnes œuvres ne doivent jamais avoir la moindre crainte que la faculté d'en faire leur fasse défaut, puisque toute largesse gratuite a sa récompense.

45. Clementes et mites animos largitas decet. *Ibid. Serm.* 5, *prope fin.*

La largesse convient aux esprits cléments et doux.

46. Non sit anxia liberalitas, quia abundanter largita retribuit, qui benigne largienda donavit. *Serm.* 2 *de Jejun. septimi mensis*, *in fin.*

Que la libéralité soit sans inquiétude, parce que celui qui a pourvu à la libéralité bienveillante rétribue la largesse abondante.

47. Avaritia liberalitate depellitur. *Ibid. Serm.* 5, *sub fin.*

L'avarice est expulsée par la libéralité.

Petr. Chr. 48. Felix vena, quæ suo ditatur irriguo, et fluenta putei tota acquirit, atque attrahit liberalitate. *Serm.* 136, *in fin. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 2, *pag.* 762, *col.* 1, *E*, *edit. Colon.* 1618.

Heureuse source, qui s'enrichit de ses propres eaux, qui s'approprie tous les affluents du puits et les enchaîne par sa libéralité.

Petr. Dam. 49. Largus et liberalis animus facit divitem, pavor atque tenacia reddit egentem : pavor enim degenerem animum compellit egere, licet divitiarum copiis videatur affluere. *Opusc.* 9, *c.* 1, *in fin. p.* 473, *col.* 1, *D*, *t.* 3.

Un cœur large et libéral rend riche, la crainte avec sa ténacité rend pauvre ; car la crainte porte un cœur dégénéré à se priver, bien qu'il paraisse nager dans l'abondance des richesses.

50. Liberalitate liberalitas perit, videlicet cum res non indigentibus indiscrete profunditur : ideoque quod vere indigentibus dandum sit, postmodum non habetur. *Opusc.* 13, *cap.* 19, *post init. p.* 521, *col.* 2, *B*, *t.* 3. S. Petr. Dam.

La libéralité périt par la libéralité lorsqu'elle prodigue indiscrètement son bien à ceux qui ne sont pas dans le besoin, et c'est pour cela qu'elle n'a pas plus tard de quoi donner aux indigents

51. Non ex multitudine donorum, sed animi promptitudine liberalitas æstimatur. *Sup.* 2 *ad Cor. c.* 8, *in illud, Et profunda paupertas eorum, etc. p.* 575, *A.* Theophylact.

La libéralité est estimée quand elle procède non pas de la multitude des dons, mais de la promptitude de l'esprit.

52. Liberalitas excrescit in divitiis, copiose dando. *Sup.* 2 *Cor. c.* 8, *lect.* 1, *ante med.* S. Thomas Aquinas.

La libéralité voit croître ses richesses en donnant abondamment.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

53. Differt hoc a liberali magnificus, quod hic circa magna, ille circa parva versatur. *Lib.* 2 *Ethic. ad Nicomach. cap.* 7, *post init. tom.* 2. Aristot.

Il y a cette différence entre la libéralité et la magnificence, c'est que celle-ci donne beaucoup, tandis que celle-là s'exerce avec peu.

54. Viri liberalis est potius dare, quibus oportet, quam capere unde oportet, et non capere unde non oportet. *Ibid. lib.* 4, *c.* 1.

C'est d'un homme libéral de donner à qui il faut, plutôt que de prendre où il faut, et que de ne pas prendre où il ne faut pas.

55. Ii, qui dant, liberales dicuntur : sed qui non accipiunt, non ob liberalitatem, sed ob justitiam potius laudantur : homines multo minus erogant sua, quam non accipiunt aliena.

Celui qui donne est appelé libéral ; mais celui qui ne reçoit pas n'a pas le mérite de la libéralité, mais plutôt de la justice : les hommes sont beaucoup moins portés à donner ce qu'ils ont qu'à ne pas recevoir ce qu'ils n'ont pas.

56. Liberalis honestatis causa dabit, et recte : dabit enim quibus oportet, et quot oportet, et cum oportet. *Pros.*

Le libéral donnera par bonté et avec discernement, car il donnera à qui il faut, à tous ceux à qui il faut et quand il le faut.

57. At is, qui dat quibus non oportet, aut non honestatis gratia, sed ob aliquam aliam causam, non liberalis, sed alius quidam dicitur. *Ibid. etc.*

Mais celui qui donne à qui il ne faut pas, ou qui ne donnera pas par bonté, mais par un autre mobile quelconque, ne sera pas appelé un homme libéral ; c'est un autre titre qu'il mérite.

58. Ad hominem liberalem pertinet in primis, ut in dando adeo exuperet, ut sibiipsi pauciora relinquat : est enim liberalis non ad

Aristot. seipsum respicere, at enim pro facultatibus ipsa liberalitas dicitur. *Ibid.*

Il appartient surtout à un homme libéral de dépasser en ce qu'il donne la mesure de ce qui lui reste; car c'est d'un homme libéral de ne pas regarder à lui-même, puisque c'est eu égard à ses ressources que la libéralite est dite telle.

59. Liberalis actio. non in multitudine rerum, quae dantur, sed in habitu dantis consistit; hic autem pro facultatibus erogat. *Ibid.*

L'action libérale consiste non dans la multiplicité des choses qui sont données, mais dans la disposition de celui qui donne; or, celle-ci donne à raison de ses moyens.

60. Nihil prohibet eum magis esse liberalem, qui pauciora donat, si modo minores ei sint facultates. *Ibid.*

Rien n'empêche que celui-là soit plus libéral, qui donne moins, pourvu que ses ressources soient moindres.

61. Magis ii liberales sunt, qui non compararunt sibi facultates, sed ab aliis acceperunt. *Ibid.*

Celui-là est plus libéral, qui n'a pas acquis lui-même sa fortune, mais l'a reçue d'autres mains.

62. Is est liberalis, qui pro facultatibus erogat, et in quibus oportet : qui vero exuperat, prodigus est. *Ibid. circa med.*

Celui-là est libéral, qui donne à raison de ses ressources et à qui il faut; celui qui les dépasse est un prodigue

63. Vir liberalis magis moleste fert, si quid, cum oporteret, non erogaverit, quam dolet, si quid cum non oporteret, erogaverit. *Ibid. etc.*

Un homme libéral est plus affecté de n'avoir pas donné quand il fallait que fâché d'avoir donné quand il ne fallait pas.

64. Liberalitas animi virtus est, erogare quatenus honestum est parata. *De Virt. c.* 2, *in fin. t.* 2.

La libéralité est une vertu de l'âme prête à donner dans les limites de l'honnêteté.

65. Difficile est liberalem divitem esse. *Lib.* 4 *Mor. c.* 1, *ante med. edit. Paris.* 1565.

Il est difficile qu'un homme libéral soit riche.

Cato poeta. 66. Ne sis ventosus dum vis urbanus haberi. *Lib.* 1 *Distich. metr.* 49.

Ne soyez point vaniteux en voulant paraître gracieux.

Cicero. 67. Temeritate remota gratissima est liberalitas : eo que eam studiosius plerique laudant, quod summi cujusque bonitas commune perfugium est omnium. *Lib.* 2 *de Officiis, post med. num.* 62, *t.* 4.

A part la témérité, la libéralité est très-agréable, et la plupart sont d'autant plus stimulés à la louer, que la bienfaisance des hommes les plus élevés est le refuge commun de tous.

68. Videndum est, ut ea liberalitate utamur, quæ prosit amicis, noceat nemini. *Lib.* 1 *de Offic. ante med. num.* 43, *t.* 4.

Il faut aviser à pratiquer une libéralité qui serve aux amis, qui ne nuise à personne.

69. Videre licet plerosque non tam natura liberales, quam quadam gloria ductos, ut benefici videantur, facere multa quæ videntur ab ostentatione magis, quam a voluntate proficisci : talis simulatio vanitati est conjunctior, quam aut liberalitati aut honestati. *Ibid.* Cicero.

On peut remarquer que le mobile de la plupart des hommes est non pas tant une libéralité naturelle qu'une certaine gloire qui les porte à paraître bienfaisants, et qu'ils font beaucoup de choses qui paraissent procéder de l'ostentation plutôt que de la volonté. Ces faux semblants tiennent plus de la vanité que de la libéralité et de la bienfaisance.

70. Largitio fundum non habet. *Ibid. lib.* 2, *post med. num.* 55.

La libéralité n'a pas de fond.

71. Nescit semel incitata liberalitas stare, cujus pulchritudinem usus ipse commendat. *Lib.* 5, *Epist.* 12 *ad Fabatum prosocerum, in calce, p.* 143. Plinius ju

Une fois en mouvement, la libéralité ne sait plus s'arrêter; sa beauté se recommande par son exercice même.

72. Vere liberalis est, non qui tribuere patriæ, propinquis, affinibus, amicis novit, sed qui pauperibus. *Lib.* 9, *Ep.* 30, *in princ. p.* 262.

L'homme véritablement libéral est celui qui sait donner, non à la patrie, aux proches, aux alliés, aux amis, mais aux pauvres.

73. Non est magni animi qui de alieno liberalis est : sed ille qui quod alteri donat, sibi detrahit. *Lib.* 1 *de Clement. c.* 20, *sub fin. p.* 479, *t.* 1. Seneca.

Il n'y a pas de grandeur à être libéral avec le bien d'autrui, mais il y en a à se priver soi-même pour donner aux autres.

74. Errat, si quis existimat facilem rem esse donare : plurimum ista res habet difficultatis. *De Vita beata, c.* 24, *in princ. p.* 506, *t.* 1.

Il se trompe, celui qui s'imagine que c'est une chose facile que de donner. C'est une chose qui a beaucoup de difficultés.

75. Animus invenit liberalitatis materiam, etiam inter angustias paupertatis. *Lib.* 1 *Benefic. c.* 9, *in princ. p.* 385, *t.* 2.

L'âme trouve matière à la libéralité, même dans la détresse de la pauvreté.

76. Multi sunt, quos liberales facit frontis infirmitas. *Ibid. lib.* 2, *c.* 1, *in medio, p.* 390.

Il y a beaucoup d'hommes que la faiblesse de leur cerveau rend généreux.

77. In omni negotio liberalis, non minima portio est. *Ibid. c.* 6, *in princ. p.* 392, *t.* 2.

Dans toutes sortes d'affaires, la part de la libéralité n'est pas la moindre.

78. Mentitur prodigus liberalem : multi enim sunt qui non donant, sed projiciunt : non voco liberalem, pecuniæ suæ iratum. *Epist.* 120, *ante med. p.* 873, *t.* 2.

Le prodigue contrefait le libéral, car il y a beaucoup d'hommes qui ne donnent pas, mais qui jettent : je n'appelle pas libéral un homme irrité contre son argent.

Valer. Max. 79. Liberalis si opibus sit excellens, multo etiam animo, quam divitiis est locupletior, semperque in eroganda potius, quam in contrahenda pecunia occupatus. *Lib.* 4 *Dictor. memorabil. c.* 8, *ante finem. p.* 199.

Le libéral, si grands que soient ses revenus, est encore beaucoup plus riche en sentiments qu'en richesses, et il est toujours plus occupé à distribuer qu'à entasser son argent.

LIBERALITAS DEI

(Libéralité de Dieu).

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 1. Multo crebrior, multoque numerosior pars illa hominum est, cui particulatim quidquid superna largitas donat, accrescit, ut conferendorum munerum causæ de iis quæ sunt collata, pariantur. *Lib.* 2 *de Vocat. gent. c.* 3, *ante fin. col.* 254, *B*, *t.* 2.

Beaucoup plus compacte et beaucoup plus nombreuse est cette partie des hommes qui arrondissent peu à peu tout ce que la suprême largesse leur donne, pour se procurer les moyens de départir ce qui leur a été départi.

Joan. Cass. 2. Magna vere atque mirifica sunt, nec ulli hominum penitus, nisi his tantum (qui experti sunt) nota, quæ Dominus fidelibus suis, adhuc in ipso corruptionis vasculo constitutis, ineffabili largitur liberalitate. *In collat.* 12 *abbat. Chæremonis*, *c.* 12, *in princ. p.* 586.

Ils sont véritablement grands et merveilleux, et complétement inconnus à tout homme qui n'en fait pas l'expérience, les dons que le Seigneur, dans son ineffable libéralité, départit à ses fidèles serviteurs, encore renfermés dans ce misérable vase de corruption.

3. Deus liberalitatem suam differt: non quia præstare nolit, sed quia hominis illum delectat exactio. *Homilia* 23 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 220, *D*, *t.* 2.

Dieu diffère sa liberté, non qu'il ne veuille pas accorder, mais parce qu'il se plaît à être harcelé par l'homme.

Joan. Chr. 4. Quid Dei liberalitati æquale unquam inveniri potest? Ipse est pater, ipse frater, ipse dominus, ipse sponsus, ipse nutritor, ipse vestis, ipse radix, ipse fundamentum, ipse amicus, membrum, caput, soror, mater, universa ipse tibi est: quidquid volueris, ipse est, dummodo illi, ut decet, afficiaris. *Ibid. Homil.* 77, *ante fin. col.* 626, *D*.

Que peut-on jamais trouver d'égal à la libéralité de Dieu? Il est lui-même le père, lui-même le frère, lui-même le seigneur, lui-même l'époux, lui-même le nourricier, lui-même le vêtement, lui-même la racine; il est lui-même le fondement, lui-même l'ami, le membre, la tête, la sœur, la mère; il est lui-même tout pour tous; il est tout ce que vous voudrez, pourvu que vous vous attachiez à lui comme il convient.

5. Tanta est Dei liberalitas, ut ex his quæ dedit accipiens, se propria non censeat accipere, sed multa cum largitate ea reddere polliceatur. *Hom.* 34, *ad popul. Antioch. post med. col.* 269, *D*, *t.* 5.

Telle est la libéralité de Dieu, qu'en recevant de ce qu'il avait lui-même donné, il semble ne pas recevoir son propre bien, mais il s'engage à le rendre avec une immense largesse.

6. Muneribus Dei juste et sapienter utendum est, ne materia boni operis, fiat causa peccati. *Serm.* 5 *de Collectis*, *post init.* S. Leo.

Les dons de Dieu doivent s'utiliser justement et sagement, de peur que la matière d'une bonne œuvre ne devienne une cause de péché.

7. Terrenæ et corporis facultates ex largitate Dei proveniunt, ut merito rationem earum quæsiturus sit; quæ non magis possidenda tradidit, quam dispensanda commisit. *Serm.* 5 *de Collectis*, *circa init.*

Les richesses terrestres et les facultés du corps proviennent de la largesse de Dieu, de sorte qu'il est en droit d'en demander compte; il les a moins livrées comme des propriétés à posséder qu'il ne nous les a confiées comme des biens à distribuer.

8. Pusillanimorum diffidentia, facit pauperem Christum: plena fides, divitem illum et largum in exhibendis muneribus experitur. *Opusc.* 12, *c.* 8, *in fin. p.* 496, *col.* 1, *A*, *t.* 3. S. P... Rom.

La défiance des cœurs pusillanimes rend le Christ pauvre; la foi pleine éprouve l'effet de sa richesse et de sa libéralité dans les dons qu'il lui fait.

LIBERTAS (Liberté).

DEFINITIO.

Libertas est ut libet vivendi potestas. *Vel:* Libertas est naturalis facultas ejus, quod cuique facere libet. Cicero.

La liberté est le pouvoir de vivre comme l'on veut. *Ou bien:*

La liberté est la faculté naturelle d'agir selon son bon plaisir.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Veram libertatem habet, qui non est captus appetitu rerum temporalium, nec laude, vel favore hominum, nec propria placentia, vel displicentia aliena, nec amicitia carnali, vel timore servili, nec delectatione gaudii transitorii. *De Paradiso animæ*, *part.* 1 *de Virt. c.* 27, *post init. p.* 203. S. Alb. M.

Il jouit d'une grande liberté celui qui n'est pas esclave de l'appétit des choses temporelles, ni de la louange, ni de la popularité, ni de sa propre complaisance, ni du dégoût d'autrui, ni de l'amitié charnelle, ni de la crainte servile, ni de la délectation des joies transitoires.

2. Omnis sapiens liber est, omnis autem in- S. Ambr.

S. Ambr. sapiens servit. *Lib. 2, Ep. 7 ad Simplicianum, circa init. col.* 517, *C, t.* 3.

Tout homme sage est libre, mais tout homme insensé est esclave.

3. Libera est sola sapientia, et liber est, qui sapiens est. *Ibid. ante med. col.* 518, *D.*

Il n'y a de libre que la sagesse et que celui qui est sage.

4. Solus sapiens liber est, quia qui ea facit quæ vult, liber est. *Pros.*

Le sage seul est libre, parce que celui qui fait ce qu'il veut est libre.

5. Ubi nulla formido, ibi libertas : ubi libertas, ibi potestas faciendi quod vult. *Ibid. ante med. col.* 519, *C.*

Où il n'y a pas de crainte, il y a la liberté ; où est la liberté, là est la faculté de faire ce qu'on veut.

6. Servus non est sapiens, sed solus liber est : quia sapiens neque cogi, neque prohiberi potest ; et qui neque cogi potest, neque prohiberi, is nequaquam servus est. *Ibid.*

Le sage n'est pas esclave, mais seul il est libre, parce que le sage ne peut être ni forcé ni réprimé, et celui qui ne peut être ni forcé ni réprimé n'est en aucune manière esclave.

7. Non ille liber est, qui serviens desideriis et voluptatibus, vago fluitat errore. *Pros.*

Celui-là n'est pas libre, qui, asservi à ses désirs et à la volupté, flotte dans de vagues erreurs.

8. Non ille liber est, qui curvatur ambitu, servit enim alieno imperio ; sed ille liber est, qui potest dicere : Ego sub nullius passionis redigor potestate. *Ibid. col.* 522, *B.*

Celui-là n'est pas libre, qui est courbé par l'ambition, car il est asservi à une domination étrangère ; mais celui-là est libre, qui peut dire : Je ne suis au pouvoir d'aucune passion.

9. Recidenda insipienti potestas est, non adjicienda libertas : quia in libertate insipientis ruina vehementior est. *Ibid. ante fin, col.* 522, *litt. C.*

Il faut restreindre le pouvoir du fou, et non pas ajouter à sa liberté, parce que, s'il est libre, le fou court plus promptement à sa ruine.

10. Gloriosa libertas, quam nulla servitus culpæ, nulla peccatorum vincula constringunt, nulla flagitiorum onera, nulla criminum commercia degeneris nexui servitutis addicunt. *Lib. 1 de Jacob, c.* 3, *ante fin. col.* 1054, *A, tom.* 4.

Glorieuse liberté, que ne lient ni des habitudes coupables ni les chaînes des péchés, que ni des poids honteux ni des commerces criminels n'assujétissent au nœud d'une lâche servitude.

11. Ille qui voluntatis suæ arbiter est, judex consilii, interpres arbitrii, qui coercet corporeæ appetentiam passionis, qui ea quæ agit, bene agit, et inculpate agit, habens suorum actuum potestatem, is profecto liber est. *Ibid. lib. 2, c. 3, circa med. col.* 1064, *B.*

Celui qui est l'arbitre de sa volonté, le juge de son conseil, l'interprète de son jugement, qui réprime les désirs de ses passions brutales, parce que ce qu'il fait, il le fait bien, et qu'il le fait en dehors de toute culpabilité, étant le maître de ses actes, celui-là à coup sûr est libre.

12. Qui omnia prudenter agit, et ita vivit recte ut vult, is solus liber est. *Ibid.* S. Ambr.

Celui qui fait tout avec prudence, et qui vit dans la droiture, comme il le veut, est seul libre.

13. Ille in quavis conditione servitii sit, qui amore non capitur, avaritiæ vinculis non tenetur, metu criminis non alligatur, qui securus spectat præsentia, quem futura non terrent, semper liber est. *Ibid. post med. col.* 1080, *D.*

Celui-là est toujours libre, dans quelque condition d'esclavage qu'il soit, qui n'est pas esclave d'une passion, qui n'est pas retenu dans les chaînes de l'avarice, qui n'est pas lié par la crainte de ses crimes, qui contemple dans la sécurité le présent, et qui n'est pas terrifié devant l'avenir.

14. Ille ab omnibus liberat, cui servire omnibus utilissimum est, et in cujus servitio placere perfecte sola libertas est. *De Quantit. animæ, c.* 34, *circa fin. p.* 433, *A, t.* 1. S. Aug.

Il nous libère de tout, celui qu'il nous est très-utile à tous de servir, et dont le service ne nous laisse que la liberté de lui plaire parfaitement.

15. Libertas nulla vera est, nisi beatorum, et legi æternæ adhærentium. *Lib. 1 de lib. Arb. c.* 15, *circa med. p.* 444, *D, t.* 1.

Il n'y a de vraie liberté que celle des bienheureux et celle des cœurs enchaînés à la loi éternelle.

16. Quem delectat libertas, ab amore mutabilium rerum liber esse appetat. *De vera Relig. c.* 84, *in princ. p.* 515, *B, t.* 1.

Que celui qui aime la liberté cherche à se délivrer de l'amour des choses changeantes.

17. Ea vera et sincera libertas est, qua sit, ut ubicunque sis, bene sit tibi. *De 21 Sent. sent.* 19, *post med. p.* 438, *D, t.* 4.

La vraie et sincère liberté est celle qui fait que partout où vous êtes vous vous trouvez bien.

18. Prima libertas est, carere criminibus. *Tractat.* 41 *super Evang. Joan. de c.* 8, *post med. p.* 210, *C, t.* 9.

La première liberté consiste à être exempt de crimes.

19. Libertas delectat : nam quamdiu timore facis quod justum est, non Deus te delectat ; quamdiu adhuc servus facis, non te delectat : delectet te, et liber es. *Ibid. etc. D.*

La liberté nous fait plaisir : tant que vous faites avec crainte ce qui est juste, Dieu ne vous fait pas plaisir ; tant que vous le faites en esclave, il ne vous fait pas plaisir ; qu'il vous fasse plaisir, et vous serez libre.

20. Volens a gente est liber, etiamsi quispiam cogi putet. *De duabus Animabus, c.* 10, *post med. t.* 7.

Celui qui veut est partout libre, bien que parfois on se figure être violenté.

21. Bonus etiamsi serviat, liber est. *Lib. 4 de Civit. Dei, c.* 3, *prope fin. t.* 5.

Fût-il esclave, l'homme vertueux est libre.

S. Aug. 22. Erit voluntas tua libera, si fuerit pia. *Tract.* 41 *sup. Joan. post med. t.* 9.

Votre volonté sera libre, si elle est pieuse.

23. Eris liber, si fueris servus : liber peccati, servus justitiæ. *Ibid.*

Vous serez libre, si vous êtes esclave : libre du péché, esclave de la justice.

24. Magnorum est libertas. *Lib.* 4 *de Musica, c.* 6, *circa init. t.* 1.

La liberté est le lot des grands cœurs.

25. Magnum est munus libertatis. *Ibid.*

Grand est le don de la liberté.

Basil Mag. 26. Omnia amittere tolerabilius est, præter libertatem. *Sup. Psal.* 14, *conc.* 4, *ante med. vers.* 6, *p.* 76, *t.* 1.

On peut supporter de perdre tout, si ce n'est la liberté.

Bernardin. Senens. 27. Nihil est quod homo naturali affectu refugiat amplius, quam privari propria libertate. *Serm.* 13 *de Obedientia, art.* 1, *c.* 1, *post med. p.* 80, *col.* 1, *E, t.* 3.

Il n'est rien que l'instinct naturel de l'homme repousse plus que la perte de sa propre liberté.

Boetius. 28. Humanas animas liberiores esse necesse est, cum se in mentis divinæ speculatione conservant : minus vero, cum dilabuntur ad corpora : minusque etiam, cum terrenis artubus colligantur. *Lib.* 5 *de Consolat. philos. prosa* 2, *in med.*

Il faut nécessairement que les âmes soient plus libres quand elles se conservent sous le regard immédiat de l'âme divine, qu'elles le soient moins quand elles descendent vers les corps, et moins encore quand elles sont enchaînées aux membres terrestres.

S. Bonav. 29. Libertas nulla vera est, nisi bonorum, et legi æternæ adhærentium. *Expos.* 2 *super Ps.* 118, *c.* 5, *vers.* 11, *art.* 2, *p.* 207, *col.* 1, *t.* 1.

Il n'y a de vraie liberté que celle des âmes vertueuses et celle des âmes enchaînées à la loi éternelle.

30. Vera libertas, est regi lege charitatis. *Collat.* 43 *super c.* 8 *Joan. in fin. p.* 441, *col.* 2, *tom.* 2.

La vraie liberté, c'est d'être gouverné par la loi de la charité.

S. Cæs. Arel. 31. Quid prodest, quod liber est in natura, qui servus est in conscientia? *Hom.* 4, *ante med. apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 748, *col.* 1, *B, edit. Colon.* 1618.

Que sert-il d'être libre dans la nature à celui qui est esclave dans la conscience?

32. Libertas nostra, Dei gratia et conversatio nostra est : libertas nostra, est cultus religionis, justitia operis, puritas castitatis. *Ibid. Hom.* 5, *prope fin. p.* 749, *col.* 2, *H.*

Notre liberté, c'est la grâce de Dieu et notre sainte vie ; notre liberté, c'est le culte de la religion, la justice des œuvres, la pureté de la chasteté.

Didymus Alex. 33. Solus sapiens liber ac princeps est, etiamsi alioqui sexcentos corporis dominos habeat. *Et hab. apud D. Joannem Damasc. lib.* 3 *Parall. c.* 73, *post med. f.* 133, *p.* 2, *B.*

Le sage seul est libre et roi, fût-il d'ailleurs assujéti à six cents maîtres de son corps.

Dionysius Carthus. 34. Libertas multis peccandi occasio est, quoniam pœnam non metuunt. *Sup. Ep. ad Galat. c.* 5, *art.* 5, *ante med. fol.* 75, *F.*

La liberté est pour beaucoup une occasion de péché, parce qu'ils ne craignent pas le châtiment.

S. Eus. Emiss. 35. Qui in securitate vitiis deditus est, in libertate captivus est. *Hom. in Litaniis, in calce, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 1, *edit. Col.* 1618.

Celui qui se livre aux vices dans la sécurité est esclave dans la liberté.

Gilleb. Angl. 36. Libertas illecebram parit. *Serm.* 1 *sup. Cant. post init. apud div. Bernard. volum.* 2, *f.* 1, *col.* 1, *F.*

La liberté enfante l'attrait du plaisir.

37. Est	Libertas conditionis,	Prima consistit in naturali aptitudine ;
	Libertas dispositionis,	Secunda in habitu bene vel male constitutæ mentis ;
	Libertas affectionis	Tertia in usu. *Ibid. Sermone* 39, *circa med.*

Il y a une	Liberté de condition,	La première consiste dans une aptitude naturelle ;
	Liberté de disposition,	La seconde dans un état de l'âme bien ou mal constituée ;
	Liberté d'affection.	La troisième dans l'exercice.

S. Greg. Mag. 38. Nulla est libertas, ubi est culpa. *Lib.* 15 *Moral. c.* 12, *in fin. num.* 11, *col.* 498, *C, t.* 1.

Il n'y a pas de liberté là où règne le péché.

S. Hier. 39. Sola apud Deum libertas est, non servire peccatis. *Tom.* 1, *Ep.* 14 *ad Celantiam, post med. p.* 112, *C.*

La seule liberté devant Dieu, c'est de ne pas s'asservir aux péchés.

40. Cito indignatur libertas, si opprimitur : nemo plus impetrat a libero, quam qui servire non cogit. *Tom.* 2, *Epist.* 16 *ad Theophil. ante med. p.* 184, *D.*

La liberté s'indigne promptement, si elle est opprimée ; personne n'obtient plus de choses d'un homme libre que celui qui ne le force pas à servir.

41. Libertas nimia, seminarium rixarum est. *Tom.* 2, *Epist.* 60 *ad Marcellam, in med. p.* 372, *D.*

Une liberté excessive est une semence de querelles.

S. Joan. Chr. 42. Omnis, qui confitetur servitutem, meretur gratiæ libertatem. *Serm. de eo quod David dicit : Quis sum ego? ante med. col.* 639, *B, t.* 1.

Tout homme qui confesse sa servitude mérite la liberté de la grâce.

43. Beata voluntas est, quæ serviendo comparat libertatem ; misera servitus, quam generat libertatis excessus. *Pros.*

La volonté heureuse est celle qui, en s'asservissant, acquiert la liberté ; la servitude misérable est celle qu'engendre un excès de liberté.

44. Beata libertas, quæ servit legi, obtemperat Judici, paret Auctori, quæ humilis Deo est, subjecta Christo.

Heureuse liberté, qui s'asservit à la loi, obtempère au Juge, obéit au Créateur ; celle qui est humble pour Dieu se soumet au Christ.

45. Beata libertas, quæ imperata tenet, jussa complet, præcepta conservat, contendit ut placeat, ut promereatur instat, timet offendere, veretur delinquere, amat divina monita frequentare. *Sermone super illud Isaiæ, Si volueritis, etc. post init. col.* 797, *B, t.* 1.

Heureuse liberté, qui retient les commandements, accomplit les ordres, observe les préceptes, tend à plaire, s'efforce de mériter, craint d'offenser, redoute de défaillir, aime à recevoir souvent les avertissements divins.

46. Ingratus est libertatis, qui peccando conditionem exceperit servitutis. *Ibid. in fine, col.* 798, *D.*

Il est ingrat envers la liberté, celui qui, en péchant, accepte la condition des esclaves.

47. Nihil prorsus libertatem sic tollit, quemadmodum sæcularium rerum cupiditas, et eorum, quæ videntur esse præclara : non enim sibi vivunt, sed alteri ; et mille crudelibus dominis hujusmodi homines premuntur. *Hom.* 59 *sup. Matth. oper. perf. post med. col.* 496, *C, t.* 2.

Rien n'enlève radicalement la liberté comme la cupidité des choses du siècle et de ce qui paraît éclatant ; car on ne vit pas pour soi, mais pour un autre, et ces hommes sont opprimés par mille maîtres cruels.

48. Ille, cui magna rerum affluit copia, ingens potentia, patriæ splendor, majorum nobilitas, ad quam universa pene respicit civitas, libertatem amisit, et servus omnium abjectissimus est. *Ibid.*

Celui à qui ont afflué de grandes richesses, un immense pouvoir, la splendeur de la patrie et la noblesse des ancêtres, fixant les regards de presque toute la cité, celui-là a perdu sa liberté, et il est le plus vil de tous les esclaves.

49. Odiosa fit semper libertas. *Hom.* 15 *ex divers. in Matth. ante med. col.* 1179, *A, t.* 8.

La liberté devient toujours odieuse.

50. Libertas dissoluta, ac moderamine carens, ubique mala est, confusionisque causa. *Serm.* 23 *sup. Ep. ad Rom. ante med. col.* 256, *C, t.* 4.

Une liberté sans frein et sans règle est partout mauvaise, est partout une cause de désordre.

51. Hæc maxima libertas est, cum quis in servitutem clarus evadit. *Hom.* 19 *sup.* I *Cor. in Moral. post init. col.* 468, *B, t.* 4. S. Joan. Chr.

La plus grande liberté est celle d'un homme qui, après avoir été réduit en servitude, parvient à s'affranchir.

52. Vera hominis libertas tunc apparet, cum is, qui sub domino est, nihil tamen servile possidet. *Ibid.*

La vraie liberté de l'homme se révèle quand, soumis à un maître, il ne possède rien de servile.

53. Servitus peccati lædit, sed nemo te quispiam lædere poterit, si serviles mores non habueris, quibus si obnoxius fueris, nulla est tibi libertatis utilitas, etiamsi millies liber esses. *Pros.*

L'asservissement au péché blesse, mais jamais personne ne pourra vous blesser si vous n'avez pas des inclinations serviles; êtes-vous esclave de vos inclinations, la liberté sera pour vous sans fruit, fussiez-vous mille fois libre.

54. Quid tibi profuerit, quod nemini hominum servias, si teipsum affectibus subjicias? *Ibid.*

Que vous servira de n'être assujéti à personne, si vous êtes esclave de vos passions?

55. Solus liber est ille, qui libertatem intrinsecus habet : sicut servus est ille, qui succumbit irrationabilibus vitiis. *Hom.* 18 *sup.* 1 *Timoth. in Moral. circa med. col.* 1532, *D, tom.* 4.

Il n'y a de libre que celui qui possède la liberté intérieure, de même que l'on est esclave quand, abjurant la raison, on succombe à ses passions.

56. Vera libertas, summa ingenuitas est : fallax libertas, omni servitute deterior. *Serm. de Orat. in conc. Constant. post med. part.* 2. Joan. Gers.

La liberté véritable n'est qu'une grande franchise; la liberté qui sent la fourberie est pire que toute servitude.

57. Libertas de singulis pro arbitrio judicat, et quæ sanis videt moribus obviare, reprehendere non veretur. *Pros.* Joan. Saresb.

La liberté juge tout à son gré, et elle ne craint pas de reprendre ce qui lui paraît contraire à la pureté des mœurs.

58. Nihil autem gloriosius libertate, præter virtutem, si tamen libertas recte a virtute se jungitur.

Or, il n'y a rien de plus glorieux que la liberté, excepté la vertu, si toutefois la liberté se distingue bien de la vertu.

59. Omnibus enim recte sapientibus liquet, quia libertas vera aliunde non provenit.

Car il est clair, pour tout homme qui a un jugement droit, que la liberté ne provient pas d'une autre source.

60. Ergo et pro virtutum habitu quilibet liber est, et quatenus est liber, eatenus virtutibus pollet. *Lib.* 7 *de Nugis curial. c.* 25, *in princ. apud Bibl. Patr. t.* 15, *p.* 456, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1622.

Donc c'est toujours à raison de la solidité de la vertu qu'on est libre, et l'étendue de la liberté mesure la grandeur de la vertu.

Joan. Trith. — 61. Hæc est vera libertas, animum terrenis affectibus facere alienum. *Lib. 2 de Vir. illustr. ord. S. Benedict. c.* 145, *a med. p.* 62, *col.* 2.

La vraie liberté consiste à éloigner son âme de toute affection terrestre.

S. Isidorus Hispal. — 62. Melior est subjecta servitus, quam elata libertas. *Lib.* 3 *de summo Bono, c.* 47, *sentent.* 4, *p.* 684, *col.* 2.

Mieux vaut être humblement soumis dans l'esclavage que d'être trop fier dans la liberté.

Lact. Firm. — 63. Libertas, si alios insectetur, potius quam insectantibus resistat, contumacia est. *Lib.* 6 *de div. Inst. c.* 14, *post init. p.* 263.

La liberté n'est plus que de l'arrogance quand elle persécute quelqu'un, tandis qu'elle devrait plutôt résister aux persécuteurs.

Philo Jud. — 64. Libertas quædam est corporum non subjecta hominibus potentioribus, quædam animi nullis affectibus obnoxia. *Lib. Quod omnis probus liber sit, post init. p.* 1170, *t.* 2.

Il y a une liberté du corps, qui consiste à n'être pas sous la dépendance des hommes puissants, et une liberté de l'âme, qui consiste à n'être soumis à aucune passion.

Salvianus. — 65. Melius est sub specie captivitatis vivere liberi, quam sub specie libertatis esse captivi. *Lib.* 5 *de Gubern. Dei, ante med.*

Il vaut mieux vivre libre sous une apparence de captivité que d'être captif sous une apparence de liberté.

Thomas a Kempis. — 66. Non est vera libertas, nisi in timore Dei. *Lib.* 1 *de Imit. Chr. c.* 21, *sect.* 2, *t.* 2.

Il n'y a de vraie liberté que dans la crainte de Dieu.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. — 67. Si iniquum est liberum asseruisse, qui servus est : longe iniquius, servum sanxisse, qui liber est. *Sect.* 29 *Problem. quæst.* 13, *ante med. t.* 2.

S'il est injuste d'assurer la liberté à un homme qui est esclave, il est bien plus injuste de sanctionner l'esclavage d'un homme qui est libre.

68. Nullus hominum liber est : nam aut pecuniæ, aut fortunæ servit. *Lib.* 2 *Rhetor. c.* 21, *in princ. t.* 2.

Il n'y a pas un homme qui soit libre ; car tous sont ou esclaves de l'argent, ou à la merci de la fortune.

Cicero. — 69. Dictum est ab eruditissimis, nisi sapientem liberum esse neminem. Quid est enim libertas, nisi potestas vivendi ut velis ? Quis igitur vivit ut vult, nisi qui recta sequitur, cui vivendi via considerata atque provisa est ? *De Paradoxis, c.* 5, *post init. t.* 4.

Les grands savants ont dit qu'il n'y a de libre que le sage. Qu'est-ce en effet que la liberté, si ce n'est la faculté de vivre au gré de sa volonté ? Donc qui vit comme il veut, si ce n'est celui qui suit le droit chemin, qui a exploré [illegible] à suivre et qui s'est pourvu à l'avance !

Plinius Jun. — 70. Quid libertate pretiosius ? Porro quam turpe, si libertas servitute mutetur ! *Lib.* 8, *Ep.* 24 *ad Maxim. ante finem, p.* 240.

Quoi de plus précieux que la liberté ? Mais quelle honte que d'échanger la liberté contre la servitude !

Seneca. — 71. Quamdiu non sumus nostri, natura nos regit, et in quemcunque vult casum nos mittit : tunc vero sumus æstimandi liberi, cum sumus nostri. *Lib.* 1 *Controvers.* 6, *ante med. p.* 72, *t.* 1.

Tant que nous ne sommes pas maîtres de nous-mêmes, la nature nous gouverne et nous jette, à son gré, à tous les hasards ; mais nous devons nous considérer comme libres quand nous sommes maîtres de nous.

72. Liber est, qui servitutem effugit sui. *Lib.* 3 *Quæst. ante finem præfat. p.* 700, *t.* 1.

On est libre quand on évite d'être esclave de soi-même.

73. Libertas est, nulli rei servire, nulli necessitati, nullis casibus. *Ep.* 51, *a med. p.* 612, *tom.* 2.

La liberté consiste à ne poursuivre aucun intérêt, à n'être assujéti à aucune affection, à ne dépendre d'aucun événement.

74. Inæstimabile bonum est, suum fieri. *Ep.* 75, *in calce, p.* 682, *t.* 2.

C'est un bien inappréciable que de devenir son propre maître.

75. Nemo liber est, qui corpori servit. *Ep.* 92, *in fine, p.* 768, *t.* 2.

On n'est pas libre quand on est esclave de son corps.

76. Perit libertas, nisi illa contemnimus, quæ nobis jugum imponunt. *Ep.* 85, *post med. p.* 723, *t.* 2.

La liberté périt, si nous ne méprisons pas ce qui nous impose un joug.

77. Non potest gratis constare libertas : hanc si magno æstimamus, omnia parvo æstimanda sunt. *Ep.* 104, *in calce, p.* 815, *t.* 2.

La liberté ne peut se maintenir gratuitement ; si nous l'estimons beaucoup, nous devons estimer peu tout le reste.

78. Hominis bonum, liber animus est, ac rectus, alia subjiciens sibi, se nulli. *Epist.* 124, *in med. p.* 889, *t.* 2.

Le bien de l'homme consiste dans une âme libre et droite, soumettant tout à soi et ne se soumettant à rien.

79. Liber est, non in quem parum licet fortunæ, sed in quem nihil. *Ep.* 110, *in fine, pag.* 889, *t.* 2.

On est libre non quand la fortune a peu de prise sur nous, mais quand elle n'en a pas du tout.

Sextus phil. — 80. Omnia auferenti a te, cede, præter libertatem. *Sent.* 14, *p.* 64, *col.* 2, *G, apud Bibl. Patr. t.* 3, *edit. Colon.* 1618.

Si quelqu'un veut tout vous enlever, cédez-lui tout, excepté la liberté.

81. Non est sapienter factum, in quo libertas aufertur. *Ibid. sent.* 287, *p.* 66, *col.* 1, *D.*

La prudence ne guide pas une action qui nous enlève la liberté.

Seχtus phil. 82. Immensa amatoris sapientiæ libertas non sit in homine, sed in anima. *Ibid. sentent.* 379, *col.* 1, *B.*

Que l'immense liberté de celui qui aime la sagesse repose non pas dans l'homme, mais dans l'âme.

LIBERUM ARBITRIUM
(Libre arbitre).

DEFINITIO.

S. Aug. patr. Liberum est, quod sui juris est : nam quod sub domino, seu alieno jure est, hoc non est liberum. *Pros.*

Ce qui est libre, c'est ce qui s'appartient ; car ce qui dépend d'un maître ou ce qui relève d'un droit étranger n'est pas libre.

Libertas enim proprie, est omnis freni et impedimenti expers potestas persequendi, id quod animo allubescit. *Lib. viæ ducis, c.* 2 *de Verb. in med. apud Bibl. Patr. t.* 6, *part.* 1, *p.* 590, *col.* 1, *B.*

Car la liberté en soi, c'est le pouvoir sans frein et sans obstacle de poursuivre ce qui plaît à l'âme.

S. Anselm. Libertas arbitrii est potestas servandi rectitudinem voluntatis propter ipsam rectitudinem. *De Concordia præscientiæ, post med.*

La liberté d'arbitre est la faculté de se conformer à la droiture de la volonté à cause de la droiture même.

S. Bern. Liberum arbitrium est consensus ob voluntatis inamissibilem libertatem, et rationis indeclinabile judicium. *De Gratia et lib. Arbitr. post init. f.* 285.

Le libre arbitre est un consentement qui résulte de la liberté inamissible de la volonté et du jugement inébranlable de la raison.

S. Bonav. Liberum arbitrium est liberum de voluntate judicium. *Part.* 3 *Centiloquii, sect.* 24, *circa med. p.* 79, *col.* 2, *C*, *t.* 6.

Le libre arbitre est une détermination libre de la volonté.

S. Clem pap. Arbitrii potestas est sensus animæ habens virtutem, qua possit ad quos velit actus inclinari. *Lib.* 3 *Recognit. ante med. f.* 62, *p.* 1.

Le pouvoir d'arbitre est une faculté de l'âme ayant une énergie en vertu de laquelle nous pouvons nous déterminer à agir au gré de la volonté.

Joan. Gers. Libertas arbitrii est facultas rationis et voluntatis ad utrumlibet oppositorum. *In Descript. terminor. post init. f.* 24, *col.* 2, *Z.*

La liberté d'arbitre est la faculté de la raison et de la volonté de choisir entre deux choses opposées.

S. Laur. Just. Liberum arbitrium est facultas rationis et voluntatis, qua eligitur bonum, gratia existente. *De Contemptu mundi, c.* 8, *in princ. p.* 509, *col.* 2, *C*, *part.* 2.

Le libre arbitre est la faculté de la raison et de la volonté par laquelle, avec l'aide de la grâce, le bien est choisi.

Quid est libertas, nisi potestas vivendi ut velis? Quis igitur vivit ut vult, nisi qui recta sequitur, cui vivendi via considerata atque provisa est? *De Paradox. c.* 5, *post init. col.* 285, *A et B*, *t.* 4. Cicero.

Qu'est-ce que la liberté, si ce n'est le pouvoir de vivre comme vous voulez? Donc qui vit comme il veut, si ce n'est celui qui marche dans la droiture, qui a considéré la voie de sa vie et qui s'est pourvu de loin?

Liberum arbitrium est, quod sibiipsi imperat. *Tom.* 4, *syzygia* 6 *de Definit. post med. p.* 415, *A.* Plato.

Le libre arbitre est le pouvoir de se commander à soi-même.

Arbitrii libertas est animæ ratione utentis voluntas, sine ullo impedimento ad id quod vult, hoc est, sive ad virtutem, sive ad vitium incitata, atque a summo illo Parente et Architecto ita effecta. *Lib.* 1 *in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c.* 15, *post med. p.* 277, *col.* 2. In Vitis Patr.

La liberté d'arbitre est la volonté de l'âme usant de sa raison, mue sans aucun obstacle vers ce qu'elle veut, c'est-à-dire soit au vice, soit à la vertu, et faite ainsi par le Créateur et Architecte souverain.

Arbitrii libertas est intellectualis animæ pro suo arbitratu agitatio. *Ibid.*

La liberté d'arbitre, c'est l'agitation de l'âme intelligente qui se meut à son gré.

COMPARATIO.

Sicut equi cujuslibet cursus in loco spatioso, ita et hominis voluntas probatur in arbitrio dato. *In suis Prov. verbo Sicut, p.* 198, *t.* 2. V. Beda.

De même que l'agilité d'un coursier s'éprouve dans une plaine spacieuse, de même aussi la volonté de l'âme dans l'arbitre qui lui a été donné.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nonne si bene egeris, recipies: sin autem male, statim in foribus peccatum aderit? *Pros. Gen.* 4, *v.* 7.

Si tu fais bien, n'en recevras-tu pas le salaire? Si tu fais mal, soudain à la porte se présentera ton péché.

2. Sed sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius. *Ibid.*

Il t'attaquera sans cesse, mais tu peux encore le dominer.

3. Testes invoco hodie cœlum et terram, quod proposuerim vobis vitam et mortem, benedictionem et maledictionem; elige ergo vitam. *Deut.* 30, *v.* 19.

Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre que je t'ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction ; choisis donc la vie.

4. Optio vobis datur; eligite quod placet. *Jos.* 24, *v.* 15.

Le choix vous est laissé; choisissez ce qui vous plaît.

5. Hominis est, animam præparare, et Domini, gubernare linguam. *Prov.* 16, *v.* 1.

C'est à l'homme à préparer son âme, et au Seigneur à gouverner sa langue.

6. Cor hominis disponit viam suam, sed Domini est dirigere gressus ejus. *V.* 9.

Le cœur de l'homme dispose sa voie, mais l'œil du Seigneur affermit ses pas.

7. Deus ab initio constituit hominem. et reliquit illum in manu consilii sui. *Eccli.* 15, *v.* 14.

Dieu, dès le commencement, a créé l'homme, et il l'a laissé dans la main de son propre conseil.

8. Apposuit tibi aquam et ignem, ad quod volueris porrige manum tuam. *V.* 17.

Il a mis devant toi l'eau et le feu; étends la main vers ce que tu voudras.

9. Ante hominem vita et mors, bonum et malum : quod placuerit ei, dabitur illi. *V.* 18.

Devant l'homme sont la vie et la mort, le bien et le mal; ce qui lui plaira lui sera donné.

10. Qui potuit transgredi, et non est transgressus : facere mala, et non fecit. *Ibid.* 31, *v.* 10.

Il a pu transgresser les commandements de Dieu, et il ne les a point transgressés; il a pu faire le mal, et il ne l'a point fait.

11. Hæc dicit Dominus : Ecce ego do coram vobis viam vitæ et viam mortis. *Jer.* 21, *v.* 8.

Voici ce que dit le Seigneur : Je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort.

12. Perditio tua (ex te scilicet) Israel, tantummodo in me auxilium tuum. *Osee* 13, *v.* 9.

Ta perte vient de toi, Israël; ton secours n'est qu'en moi.

13. Ego plantavi, Apollo rigavit : sed Deus incrementum dedit. 1 *Cor.* 3, *v.* 6.

C'est moi qui ai planté, c'est Apollon qui a arrosé; mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement.

14. Gratia Dei sum id quod sum; et gratia ejus in me vacua non fuit : non ego autem, sed gratia Dei mecum. *Ibid.* 15, *v.* 10.

C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi; *mais j'ai travaillé plus que les autres*, non pas moi néanmoins, mais la grâce de Dieu avec moi.

15. Velle adjacet mihi : perficere autem bonum, non invenio. *Pros. Rom.* 7, *v.* 18.

Je trouve en moi la volonté de faire le bien, mais je ne trouve point le moyen de l'accomplir.

16. Non enim quod volo bonum, hoc facio : sed quod nolo malum, hoc ago. *V.* 19.

Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.

17. Si autem quod nolo, illud facio : jam non ego operor illud, sed quod habitat in me peccatum. *V.* 20.

Or, si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, mais le péché qui habite en moi.

18. Omnia possum in eo, qui me confortat. *Philipp.* 4, *v.* 13.

Je puis tout en celui qui me fortifie.

SENTENTIÆ PATRUM.

19. Non est quod cuipiam nostram adscribamus culpam, nisi nostræ voluntati : nemo enim tenetur ad culpam, nisi voluntate propria deflexerit. *Pros.* S. Ambr.

Nous n'avons pas lieu d'attribuer nos fautes à quelqu'un, nous ne pouvons les attribuer qu'à notre volonté; car personne n'est forcé jusqu'à la faute, s'il ne fléchit pas dans sa propre volonté.

20. Voluntarium sibi militem legit Christus, voluntarium servum sibi diabolus auctionatur.

Le Christ se choisit des soldats de bonne volonté, le diable s'achète des esclaves volontaires.

21. Neminem jugo servitutis adstrictum possidet, nisi se prius ei voluntatis ære per peccatum vendiderit. *Lib.* 1 *de Jacob*, *c.* 3, *ante med. col.* 1053, *C*, *t.* 4.

Il ne tient en sa possession, enchaîné au joug de l'esclavage, que celui qui lui a vendu sa volonté par le péché.

22. Liber est, qui cogi non potest ad ea quæ nolit, nec prohiberi ab eo quod velit. *De Similitud. c.* 53, *in princ.* S. Anselm.

Il est libre, celui qui ne peut être contraint à faire ce qu'il ne veut pas, ni empêché de faire ce qu'il veut.

23. Nec libertas, nec pars libertatis est, peccandi potestas. *De lib. Arb. c.* 1.

Le pouvoir de pécher n'est ni la liberté, ni une partie de la liberté.

24. Liberum arbitrium usque adeo in peccatoribus non periit, ut per ipsum peccent, maxime omnes qui cum delectatione peccant et amore peccati. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 6, *in illud, Liberi fuistis.*

Le libre arbitre est si loin de périr dans les pécheurs, que ce n'est que par lui qu'ils pèchent et que pèchent surtout tous ceux qui se complaisent dans la délectation et dans l'affection du péché.

25. Nondum tota, nondum pura est, nondumque plena libertas, quia nondum æternitas. *Ibid. c.* 8, *in illud, Infelix ego homo, etc.*

Notre liberté n'est pas encore complète, n'est pas encore pure, n'est pas encore pleine, parce que ce n'est pas encore la liberté de l'éternité.

26. Liberum arbitrium dedit nobis Dominus, ut arbitrio propriæ voluntatis recedamus ab iniquitate, vel permaneamus in iniquitate. *Sup.* 2 *Timoth.* 2, *post med.*

Dieu nous a donné le libre arbitre pour que nous puissions, au gré de notre volonté, nous éloigner du mal ou y persister

S. Athan. Mag. 27. Ab illicitis cavere, jugum necessitatis est : permissa vincere, munus arbitrii. *In Exhort. ad monach. post init. col.* 830, *B*, *t*. 4.

Se préserver de ce qui nous est défendu, c'est le joug de la nécessité ; s'abstenir de ce qui nous est permis, c'est la tâche du libre arbitre.

S. Aug. 28. In potestate hominis est mutare in melius voluntatem : sed illa potestas nulla est, nisi a Deo detur. *Lib.* 1 *Retract. c.* 22, *sub fin. p.* 22, *D*, *t*. 1.

L'homme a le pouvoir de purifier sa volonté, mais ce pouvoir est nul sans la grâce de Dieu.

29. Voluntas libera tanto erit liberior, quanto sanior : tanto autem sanior, quanto divinæ misericordiæ gratiæque subjectior. *Ep* 89 *ad Hilar. post init. p.* 257, *B*, *t*. 2.

La volonté qui est libre sera d'autant plus libre qu'elle sera plus pure ; or, elle sera d'autant plus pure qu'elle sera plus humblement soumise à la miséricorde et à la grâce divines.

30. Nihil boni operari potest perditus, nisi quantum fuerit a perditione liberatus : nam libero arbitrio male utens homo, et se perdidit et ipsum. *In Enchirid. c.* 30, *in princ. p.* 114, *D*, *t*. 3.

L'homme perdu par le péché ne pourra faire de bonnes œuvres pour le ciel qu'autant qu'il aura été racheté de sa perdition ; car, en usant mal de sa liberté, il s'est perdu lui-même, et il a perdu son libre arbitre.

31. Initium salutis nostræ Deo miserante habemus : ut acquiescamus salutiferæ inspirationi, nostræ potestatis est : ut adipiscamur quod acquiescendo admonitioni cupimus, divini est muneris : ut non labamur in adepto salutis munere, sollicitudinis nostræ est, et cœlestis pariter adjutorii : ut labamur, nostræ potestatis est et ignaviæ. *De ecclesiast. Dogmat. c.* 21, *in fine*, *p.* 140, *D*, *t*. 3.

Nous avons le principe de notre salut dans la miséricorde de Dieu ; acquiescer à ses salutaires inspirations, c'est en notre pouvoir ; obtenir ce que nous demandons par notre docilité, c'est l'effet de la grâce divine ; ne pas déchoir du don de salut que nous avons obtenu, c'est à la fois le résultat de nos efforts et celui de la grâce céleste ; en déchoir, c'est en notre pouvoir, et c'est une lâcheté.

32. Lex non impletur, nisi libero arbitrio : sed per legem cognitio peccati, per fidem impetratio gratiæ contra peccatum : per gratiam sanatio animæ a vitio peccati, per animæ sanitatem libertas arbitrii ; per liberum arbitrium justitiæ dilectio, per justitiæ dilectionem legis operatio. *Pros.*

La loi n'est remplie que par le libre arbitre. Or, par la loi nous connaissons le péché, et par la foi nous obtenons la grâce contre le péché : la grâce guérit notre âme de ses souillures, la guérison de l'âme nous procure la liberté de la volonté : le libre arbitre nous fait aimer la justice, et l'amour de la justice nous fait accomplir la loi.

33. Sicut autem lex non evacuatur, sed statuitur per fidem, quia fides impetrat gratiam, qua lex impleatur : ita liberum arbitrium non evacuatur per gratiam, sed statuitur, quia gratia sanat voluntatem, qua justitia libere diligatur. *De Spirit. et Litt. c.* 30, *p.* 590, *D*, *t*. 3. S. Aug.

Or, de même que la loi n'est pas anéantie, mais qu'elle est affermie par la foi, parce que la foi nous obtient la grâce qui nous fait accomplir la loi, de même le libre arbitre n'est pas détruit, mais est affermi par la grâce, parce que la grâce purifie notre volonté, qui nous fait aimer librement la justice.

34. Laudandus est, non attractus ad opus serviliter animus, sed liberaliter et sponte devotus. *Lib.* 2 *Exod. quæst.* 170, *in fine*, *p.* 124, *D*, *t*. 4.

Il faut louer non pas l'âme qui est servilement soumise à sa tâche, mais celle qui est librement et spontanément dévouée à Dieu.

35. Nostrum est velle, sed voluntas ipsa etiam monetur ut surgat, et sanatur ut valeat, et dilatatur ut capiat, et impletur ut habeat. *De Bono viduit. c.* 17, *circa med. p.* 733, *A*, *t*. 4.

C'est à nous de vouloir ; mais notre volonté même a encore besoin d'être stimulée pour se lever, et d'être guérie pour être forte, et d'être activée pour saisir le bien, et d'être pleinement soutenue pour le posséder.

36. Cum omnia bona dicuntur ex Deo, scilicet et magna et media et minima : in mediis quidem bonis, invenitur liberum voluntatis arbitrium ; quia et male illo uti possumus, sed tamen tale est, quod sine illo recte vivere nequeamus. *Lib.* 1 *Retract. c.* 9, *sub fin. p.* 9, *B*, *tom.* 2.

Nous reconnaissons que c'est de Dieu que nous viennent tous les dons, qu'ils soient sublimes, médiocres ou infimes. Or, parmi les dons médiocres, on trouve le libre arbitre de la volonté ; nous pouvons en mésuser, mais néanmoins il est tel que nous ne pouvons pas, sans lui, vivre dans la droiture.

37. Datum est animæ liberum arbitrium, non ut quodlibet eo moliens, ullam partem divini ordinis legisque perturbet. *De Quantit. anim. c.* 36, *in princ. p.* 433, *B*, *t*. 1.

Le libre arbitre a été donné à l'âme, mais ce n'est pas, de manière qu'elle s'en serve, pour bouleverser la moindre partie de l'ordre divin et de la loi.

38. Valet liberum arbitrium ad opera bona, si divinitus adjuvetur, quod fit humiliter petendo et faciendo. *Ep.* 87 *ad Hilar. post init. p.* 257, *A*, *t*. 2.

Le libre arbitre coopère utilement à nos bonnes œuvres, s'il est aidé par la grâce ; c'est ce qui a lieu quand nous prions et agissons avec humilité.

39. Non voluntatis arbitrium ideo tollitur, quia juvatur : sed ideo juvatur, quia non tollitur. *Ibid. longe post init. p.* 258, *C*, *t*. 2.

Notre libre arbitre n'est pas détruit parce qu'il est aidé, mais il est aidé parce qu'il n'est pas détruit.

40. Nihil tam in nostra potestate, quam ipsa voluntas est. *Lib.* 3 *de lib. Arb. c.* 3, *circa med. p.* 467, *B*, *t*. 1.

Il n'est rien dont nous disposions avec autant de puissance que de notre volonté.

41. Deus præparat voluntatem, et coope-

S. Aug. rando perficit, quod operando incipit : quoniam ipse ut velimus, operatur incipiens, qui volentibus cooperatur perficiens. *De Gratia et lib. Arbitr. c.* 17, *post init. p.* 897, *A*, *t.* 7.

Dieu prépare notre volonté et perfectionne par la coopération de sa grâce cette préparation qui vient de son initiative; car il prend lui-même l'initiative pour mouvoir notre volonté, avec laquelle il coopère en la perfectionnant.

42. Bene facere nemo potest, nisi elegerit, nisi amaverit, quod est in libera voluntate. *Lib.* 2 *contra litteras Petiliani, c.* 83, *circa princ. p.* 91, *B*, *t.* 7.

On ne peut pas faire le bien sans le choisir, sans l'aimer, ce qui dépend d'une volonté libre.

43. Liberum arbitrium ad Dei gratiam, hoc est ad Dei dona pertinere non ambigitur. *Lib.* 2 *de peccat. meritis et remiss. c.* 6, *ante med. p.* 468, *C*, *t.* 7.

Le libre arbitre relève de la grâce de Dieu, c'est-à-dire que c'est un don de Dieu, ce qui ne laisse aucun doute.

44. Est in nobis per Dei gratiam in bono recipiendo et perseveranter tenendo non solum posse quod volumus, verum etiam velle quod possumus. *De Corrept. et Grat. c.* 11, *ante fin. p.* 915, *B*, *t.* 7.

En revenant à la vertu et en y persévérant avec la grâce de Dieu, non seulement nous pouvons faire ce que nous voulons, mais encore nous pouvons vouloir ce que nous pouvons faire.

45. Prima libertas voluntatis erat posse non peccare, novissima erit multo major, non posse peccare. Prima immortalitas erat posse non mori, novissima erit multo major, non posse mori. Prima erat perseverantiæ potestas, bonum posse non deserere. *Ibid. in fine*, *p.* 915, *litt. B.*

La première liberté de la volonté, c'était de pouvoir ne pas pécher; la dernière, qui sera beaucoup plus grande, ce sera de ne pas pouvoir pécher. La première immortalité consistait à pouvoir ne pas mourir; la dernière sera plus grande et consistera à ne pouvoir pas mourir. La faculté primitive de la persévérance consistait dans le pouvoir de ne pas abandonner la vertu.

46. Ipsa sanitas est vera libertas, quæ non periisset, si bona permansisset. *De Perf. just. respons.* 5, *post med. p.* 967, *A*, *t.* 7.

La guérison même du péché est la vraie liberté, qui n'aurait pas péri si elle avait persévéré dans le bien.

47. Carnalis non agit quod vult ; cum vult, non potest : quia quando poterat, noluit; per malum velle, perdidit bonum posse. *De Verbis Apost, Serm.* 12, *in princ. p.* 208, *D*, *t.* 10.

L'homme charnel ne fait pas le bien qu'il veut : quand il veut le faire, il ne le peut pas, parce que, quand il pouvait le faire, il ne l'a pas voulu : en mésusant de sa volonté, il a gâté le mérite de ses œuvres.

48. Voluntas non est, nisi tua : justitia non est, nisi Dei. Esse potest justitia Dei, sine voluntate tua : sed in te esse non potest, nisi per voluntatem tuam. *Ibid. Serm.* 15, *post med. p.* 229, *A*, *t.* 10. S. Aug.

Il n'y a en vous d'autre volonté que la vôtre; il n'y a de justice que la justice de Dieu. La justice de Dieu peut exister indépendamment de votre volonté, mais elle ne peut exister en vous qu'avec le secours de votre volonté.

49. Malum proprii arbitrii, germinatio est voluntatis. *Apud Bedam, t.* 7, *in Scintillis, c.* 41, *col.* 425.

Le mal que l'on fait personnellement est une production de la volonté.

50. Libera voluntas non debuit alteri dari, quam data est. *Lib.* 2 *de lib. Arb. c.* 2, *post init. t.* 1.

Il n'y a que l'homme qui ait dû recevoir une volonté libre.

51. Voluntas quia est in potestate, libera est nobis : non enim est nobis liberum, quod in potestate non habemus. *Ibid. lib.* 3, *c.* 3, *circa finem.*

La volonté est libre en nous, parce qu'elle est en notre pouvoir; car ce que nous n'avons pas en notre pouvoir n'est pas libre en nous.

52. Est excellentior creatura quæ libera voluntate peccat, quam quæ propterea non peccat, quia non habet liberam voluntatem. *Ibid. c.* 16, *post init.*

Une créature qui pèche par sa libre volonté est supérieure à celle qui ne pèche point par défaut d'une volonté libre.

53. Voluntas non libera dicenda est, quamdiu est vincentibus et vincientibus cupiditatibus subdita. *Ep.* 144, *post init. t.* 2.

Notre volonté ne peut pas être appelée libre tant qu'elle se soumet à des passions qui la terrassent et qui l'enchaînent.

54. Voluntas quæ libera est in malis, quia delectatur in malis, ideo libera in bonis non est, quia liberata non est. *Lib.* 1 *ad Bonifac. c.* 3, *post med. t.* 7.

La volonté qui est libre pour le mal, puisqu'elle s'y délecte, n'est point, pour cette raison même, libre pour le bien, puisqu'elle n'a pas été délivrée de ses chaînes.

55. Deus dedit homini liberam voluntatem, sed nec bonam infructuosam, nec malam voluit esse impunitam. *Lib.* 3 *contra Crescon. c.* 51, *in med. t.* 7.

Dieu a donné à l'homme une volonté libre, mais il n'a pas voulu que cette volonté fût sans fruit dans le bien et sans châtiment dans le mal.

56. Semper est in nobis voluntas libera, sed non semper est bona. *De Gratia et lib. Arb. c.* 15, *post med. t.* 7.

Notre volonté est toujours libre, mais elle n'est pas toujours pure.

57. Erit voluntas tua libera, si fuerit pia. *Tract.* 41 *sup. Joan. post med. t.* 9.

Votre volonté sera libre, si elle est affectueuse pour Dieu.

S. Aug. 58. Libertas sine gratia, non est libertas, sed contumacia. *Epist.* 89, *quæst.* 3, *post med. tom.* 2.

La liberté sans la grâce n'est pas liberté, c'est orgueil.

59. Arbitrium hominum a diaboli potestate liberatum, opus est gratiæ, non naturæ. *Epist.* 107, *longe ante med. t.* 2.

Arracher le libre arbitre de l'homme à la puissance du diable, c'est l'œuvre de la grâce, non de la nature humaine.

60. Non arbitrium voluntatis tollimus, sed Dei gratiam prædicamus. *De Natura et Gratia, c.* 32, *circa fin. t.* 7.

Nous ne détruisons pas l'arbitre de la volonté, mais nous proclamons la grâce de Dieu.

S Basil. Mag. 61. Apud inferos quæ sunt mala, non Deum causam habent, sed nosipsos : principium namque ac radix peccati in nobis est, et in nostra potestate. *Hom.* 9, *Quod Deus non est auctor malorum, post init. f.* 105, *p.* 2, *t.* 1, *edit. Paris.* 1550.

Les tourments de l'enfer ont leur raison d'être, non pas en Dieu, mais en nous-mêmes ; car le principe et la cause du péché résident en nous et sont à nos ordres.

62. Liberum illud, quod in potestate hominis est arbitrium, in eo situm est, vel velis vel nolis resistere diabolo. *Hom. Quod sine divina virtute resistere Satanæ, etc. in princ. f.* 163, *p.* 2, *t.* 1, *edit. Paris.* 1550.

Le libre arbitre, qui est à la discrétion de l'homme, consiste foncièrement à vouloir ou à ne pas vouloir résister au diable.

S. Bern. 63. Tolle liberum arbitrium, non erit quod salvetur : tolle gratiam, non erit unde salvetur. *De Gratia et lib. Arb. post init. f.* 285, *col.* 3, *G.*

Enlevez le libre arbitre, il n'y a rien à sauver; enlevez la grâce, il n'y a pas de moyen de se sauver.

64. Æque profecto liberum arbitrium, tam in malo quam in bono integrum perseverat. *Ibid. in med. f.* 287, *col.* 3, *G.*

Il va sans dire que le libre arbitre subsiste intégralement dans le mal comme dans le bien.

65. Arbitrii libertas hæc est, plane divinum quiddam præfulgens in animo, tanquam gemma in auro. *Serm.* 81 *sup. Cant. circa med. f.* 199, *col.* 4, *L.*

La liberté d'arbitre est un don tout divin qui brille dans l'âme comme le diamant dans l'or.

66. Frustra nititur quis, si non innititur. *Ibid. Serm.* 85, *ante med. f.* 202, *col.* 3, *L.*

C'est en vain qu'on insiste, si l'on n'est pas assisté.

67. Quid superbius quam spontaneæ, et tanquam liberæ adscribere voluntati, quod vel cogit necessitatis vis, vel pusillanimitatis infirmitas? *Ep.* 87 *ad Ogerium canonic. regular. ante med. f* 228, *col.* 3, *I.*

Quel orgueil incomparable et ridicule que de faire honneur à notre spontanéité et à un simulacre de volonté de ce qui nous est imposé par une nécessité inévitable ou par une lâche infirmité de notre nature !

68. Potestate accepta malle in malo, quam in bono uti, abuti est. *Ep.* 245 *ad Eugen. pap. in fine, fol.* 260, *col.* 2, *E.* S. Bern.

Quand on a reçu une faculté, en user, c'est en abuser, si on l'emploie pour le mal plutôt que pour le bien.

69. Nobis triplex posita est libertas :	A peccato,	Prima libertas est naturæ ;	Prima habet multum honoris;
	A miseria,	Secunda gratiæ;	Secunda plurimum virtutis;
	A necessitate.	Tertia gloriæ.	Novissima cumulum jucunditatis. *De Gratia et lib. Arbitrio, longe post init. f.* 286, *col.* 1, *A.*

Il nous a été octroyé une triple liberté :	En face du péché,	La première c'est la liberté de la nature;	La première renferme beaucoup de mérite;
	En face de nos infirmités,	La seconde, celle de la grâce;	La seconde beaucoup de vertu ;
	En face d'une force majeure.	La troisième, celle de la gloire.	La troisième le comble de jouissance.

70. Manet libertas voluntatis tam plena in malis, quam in bonis ; sed in bonis ordinatior, tam integra pro suo modo in creatura, quam in Creatore, sed in illo potentior. *De Gratia et lib. Arb. longe ante med. f.* 286, *col.* 2, *D.*

La liberté de la volonté demeure aussi pleine dans le mal que dans le bien ; mais, en s'appliquant au bien, elle est mieux coordonnée ; elle est alors, dans la mesure de ses forces, aussi efficace dans la créature que dans le Créateur, mais elle est plus puissante dans le Créateur.

71. Utinam tam libere nobis consuleremus, quam libere de nobis judicamus : ut quemadmodum libere per judicium licita illicitaque decernimus, ita per consilium et licita tanquam commoda nobis eligere, et illicita tanquam noxia respuere liberum haberemus. *Ibid.*

Plût à Dieu que nous fussions aussi libres pour veiller à nos intérêts que nous le sommes pour nous juger ! Alors, de même que nous distinguons sans effort, par notre jugement, ce qui est permis et ce qui est défendu, ainsi, dans notre libre conseil, nous saurions choisir ce qui est permis, comme utile, et rejeter ce qui est illicite, comme préjudiciable pour nous.

72. Velle inest nobis ex libero arbitrio, non tamen posse quod volumus : non dico velle bonum aut velle malum, sed tantum velle : velle enim bonum profectus est : velle malum, defectus : velle vero simpliciter ipsum est quod velle proficit, vel deficit. *Pros.*

Vouloir, en nous, est une faculté qui provient du libre arbitre; toutefois, vouloir ce n'est pas pouvoir faire ce que nous voulons : je ne dis pas vouloir le bien ou vouloir le

mal, mais simplement vouloir; car vouloir le bien, c'est avancer; vouloir le mal, c'est déchoir; mais vouloir en soi, c'est dans notre volonté la cause de notre avancement ou de notre déchéance.

S. Bern. 73 Porro ipsum ut esset, creans gratia fecit: ut proficiat, salvans gratia facit: ut deficiat, ipsum se dejicit.

Or, son existence est le produit de la grâce créatrice, son avancement est le résultat de la grâce rédemptrice, sa déchéance est l'œuvre expresse de sa lâche prostration.

74. Itaque liberum arbitrium nos facit volentes, gratia benevolos: ex ipso nobis est velle, ex ipsa bonum velle. *Ibid. ante med. f.* 289, *col.* 4, *litt. K.*

Ainsi le libre arbitre produit la volonté, et la grâce la ratifie; c'est par le libre arbitre que nous voulons, c'est par la grâce que nous voulons le bien.

Boetius. 75. Frustra bonis malisque præmia pœnæve proponuntur, si nullus liber ac voluntarius sit motus animorum, qui meruerit. *Lib.* 5 *de Consolat. philos. pros.* 2, *ante finem.*

C'est en vain qu'on propose aux bons et aux méchants des récompenses ou des châtiments, s'il n'y a dans l'âme aucun mouvement libre et volontaire qui soit la cause de nos mérites ou de nos démérites.

76. Manet semper intemerata mortalibus arbitrii libertas. *Ibid. lib.* 5, *pros.* 6, *circa fin.*

Le libre arbitre reste dans l'homme toujours inamissible.

S. Bonav. 77. In homine nihil melius et subtilius libero arbitrio. *Sup. Ps.* 114, *ante finem, p.* 144, *col.* 2, *A*, *t.* 1.

Il n'y a dans l'homme rien de plus parfait et de plus subtil que le libre arbitre.

78. Velle et non posse est miserum, nolle et posse est iniquum, velle et posse est felicissimum. *Sup. Ps.* 139, *in princ. p.* 288, *col.* 2, *A*, *t.* 1.

Vouloir sans pouvoir, c'est un malheur; pouvoir sans vouloir, c'est une indignité; pouvoir et vouloir, c'est un privilége très-heureux.

79. Quantumvis, tantum facis quod expedit, cum potes: sed si non facis, non vis. *Lib.* 2 *de Prof. relig. c.* 23, *in fine, p.* 585, *col.* 2, *C*, *t.* 7.

C'est votre volonté qui vous fait faire tout ce qui vous est avantageux quand vous pouvez agir; mais si vous ne le faites pas, c'est que vous ne le voulez pas.

S. Bruno. 80. Liberum arbitrium per peccatum originale debilitatum fuit, non sublatum. *Sup. Ps.* 111, *post init. vers.* 3, *p.* 367, *col.* 1, *t.* 1.

Le libre arbitre a été affaibli par le péché originel, il n'a pas été détruit.

81. Dicitur liberum arbitrium os animæ, cujus pro certo tunc vis occultatur, cum non recte usurpatur, et ad mali operis exercitium flectitur. *Pros.*

On dit que le libre arbitre est la manifestation de l'âme; or, il est certain que son énergie se cache et s'efface quand elle ne s'utilise pas pour le bien et qu'elle fléchit jusqu'au mal.

82. Nam cum a Domino ideo datum sit, ut in bono exerceatur, et sic sit meritum, ille revera illud non ad hoc esse datum ipsa rei experientia negat, qui potius ad usum operationis pravæ declinat. *Sup. Ps.* 138, *a med. vers.* 14, *p.* 552, *col.* 2, *t.* 1. S. Bruno.

Car le Seigneur nous l'ayant donné pour que nous l'appliquions au bien et que nous méritions par là ses récompenses, nous nions en fait, par l'usage que nous en faisons, cette destination divine, quand nous aimons mieux porter son activité à faire le mal.

83. Medicus et reparator noster rationem et liberum arbitrium, quæ per originale peccatum debilitata fuerant, per mortem Unigeniti sui reparavit et corroboravit. *Sup. Ps.* 143, *post init. vers.* 2, *p.* 569, *col.* 1, *t.* 1.

Le médecin suprême, notre divin Rédempteur, a, par la mort de son Fils unique, réparé et fortifié notre raison et notre libre arbitre, que le péché originel avait affaiblis.

84. In peccatoribus liberum arbitrium minime extinctum est, viribus licet attenuatum et inclinatum. *Session.* 6, *c.* 1, *in fin. p.* 24. Concil. Trid.

Le libre arbitre n'est nullement éteint dans l'homme coupable, bien que sa force soit affaiblie et son activité inclinée vers le mal.

85. Liberi arbitrii germen est malum voluntarium. *Catecches.* 2, *in princ. apud Bibl. Patr. tom.* 4, *pag.* 399, *col.* 1, *B*, *edit. Colon.* 1618. S. Cyrill Hier.

Le mal volontaire a sa source dans le libre arbitre.

86. Liberum arbitrium habet anima, et potest quidem diabolus incitare, cogere autem præter voluntatem omnino non potest. *Ibid. Catecches.* 4 *de Statu homin. in fine, pag.* 405, *col.* 2, *E.*

L'âme possède le libre arbitre, que le diable, il est vrai, peut bien exciter, mais qu'il lui est radicalement impossible de violenter pour en disposer malgré la volonté.

87. Liberi arbitrii potestas est animæ rationalis, quæ prompte movetur quo velit. *De Perf. spir. c.* 5, *apud Bibl. Patr. t.* 4, *p.* 745, *col.* 2, *H*, *edit. Colon.* 1618. S. Diadoch.

Le libre arbitre est une faculté de l'âme raisonnable qui se porte promptement où elle veut.

88. Deus hominem liberum, ac suæ potestatis condidit: ut quod sibiipsi per socordiam et inobedientiam fecit, hoc ipsi nunc Deus per benignitatem suam ac misericordiam donet. *Et hab. apud div. Joannem Damasc. lib.* 1 *Parall. c.* 9, *circa med. f.* 7, *p.* 1, *B.* S. Eleuther.

Dieu a fait l'homme libre et maître de lui-même; le bien que sa négligence et sa désobéissance lui ont fait perdre lui est rendu par la bonté et la miséricorde du Créateur.

89. Nullum vitium meum est, nisi quod voluntas mea facit esse meum. *In Annot. sup. Ps.* 18, *prope fin. v.* 13, *p.* 178, *sect.* 1. Franc. Titel.

Jamais un vice ne m'est imputable qu'autant que ma volonté en fait une propriété personnelle.

Gilleb. Angl. 90. Sui juris voluntas est : libera est cum adest ; sed non est animus ad omnem quam oportet adesse voluntatem liber, cum abest. *Serm.* 39 *sup. Cant. circa med. apud D. Bern. vol.* 2.

La volonté s'appartient, elle est libre quand elle existe ; mais, quand elle n'existe pas, l'âme n'en peut plus disposer lorsqu'elle a besoin de son aide.

91. Est libertas, quæ sine voluntate non est, et sine qua non est voluntas ; et est libertas quædam quam non semper comitatur voluntas. Illa est in voluntate, hæc est in quadam volendi facultate; illa est in ipsa, hæc quasi ad ipsam. *Ibid.*

Il est une liberté qui n'existe pas sans la volonté, et sans laquelle la volonté ne peut exister, et il est aussi une liberté que la volonté ne suit pas toujours. La première repose sur la volonté, la seconde n'est qu'une volition flottante; celle-là existe en elle-même, celle-ci dépend d'elle-même.

Gloss. ord. 92. Si nulla esset in hominibus arbitrii libertas, nulli essent laudandi, nec vituperandi : exularent omnes adhortationes prophetarum et Domini, vacaret omne consilium. *Sup. Josue, c.* 24, *col.* 145, *B, t.* 2.

Otez le libre arbitre à l'homme, il n'y a plus ni éloge ni blâme; adieu toutes les exhortations des prophètes et du Seigneur, trève à toute prudence.

S. Greg. Mag. 93. Reprobi cœlestis patriæ præmia nequaquam percipiunt, quia ea nunc, dum promoveri poterant, ex libero arbitrio contempserunt. *Lib.* 33 *Moral. c.* 20, *post med. col.* 1153, *A, tom.* 1.

Les réprouvés ne goûtent point les récompenses de la céleste patrie, parce qu'ils les ont méprisées volontairement quand ils pouvaient s'y élever.

94. Liberum arbitrium in bono formatur electis, cum eorum mens a terrenis desideriis gratia aspirante suspenditur. *Ibid.*

Le libre arbitre se façonne à la vertu chez les prédestinés, quand leur âme s'élève, sous le souffle de la grâce, au-dessus des passions terrestres.

95. Scimus quod Dei munere prævenimur, et quod obsequente libero arbitrio bona eligimus, quæ agamus. *Ibid. in fin. num.* 26, *col.* 1153, *litt. B.*

Nous savons que nous sommes prévenus par la grâce de Dieu, et qu'avec la coopération et la docilité du libre arbitre, nous choisissons le bien que nous avons à faire.

96. Ignorat mens gratiam libertatis, quem ligat servitus timoris. *Part.* 3 *Pastor. c.* 1, *admon.* 13, *post init. col.* 1275, *C, t.* 1.

L'âme n'apprécie point la grâce de la liberté qu'enchaîne une crainte servile.

S. Greg. Naz. 97. Volentium et non coactorum, salutis est mysterium. *Orat.* 4 *cum a patre in consortium assumptus, etc. sub fin. p.* 34.

C'est une volonté énergique et non la coaction qui obtient la grâce du salut.

S. Hier. 98. Velle et nolle nostrum est, ipsumque quod nostrum est, sine Dei misericordia nostrum non est. *Tom.* 1, *Ep.* 8 *ad Demetr. post med.* S. Hier.

Vouloir comme ne pas vouloir, c'est notre apanage, et cet apanage même qui nous revient, ne nous revient pas sans la miséricorde de Dieu.

99. Velle et currere meum est ; sed ipsum meum, sine Dei semper auxilio non erit meum. *Tom.* 2, *Epist.* 23 *ad Ctesiphon. ante med.*

Vouloir et courir, c'est mon droit ; mais ce droit qui m'appartient, je ne le posséderai pas sans un secours continuel de Dieu.

100. Ipsum liberum arbitrium semper Dei nititur auxilio, illiusque per singula ope indiget. *Ibid. post med. p.* 256, *C.*

Le libre arbitre lui-même s'appuie toujours sur le secours de Dieu, et il en a besoin pour chaque acte.

101. Liberum arbitrium dat liberam voluntatem, et non statim ex libero arbitrio homo facit, sed Domini auxilio, qui nullius ope indiget. *Ibid.*

Le libre arbitre produit la volonté libre, et l'homme n'agit pas spontanément par son libre arbitre ; mais il a besoin du secours de Dieu, qui n'a besoin d'aucun secours étranger.

102. Liberum habetis arbitrium, et semel vobis concessa a Domino potestate, nullius alterius indigetis auxilio. *Tom.* 2, *lib.* 2 *Dialogi advers. Pelagianos, post med. p.* 288, *D.*

Vous avez le libre arbitre, et dès le moment que cette faculté vous a été octroyée par le Seigneur, vous n'avez plus besoin du secours d'un autre.

103. Ubi misericordia et gratia est, liberum ex parte cessat arbitrium, quod in eo tantum est, ut velimus atque cupiamus, et placitis tribuamus assensum. *Ibid. lib.* 3, *circa med. p.* 302, *litt. C.*

Sous l'action de la miséricorde et de la grâce, le libre arbitre se repose en partie ; il ne se déploie que dans la proportion nécessaire pour vouloir et désirer, et pour adhérer volontairement à l'objet de ses complaisances.

104. Nihil boni operis agere ullus potest, absque eo qui ita concessit liberum arbitrium, ut suam per singula opera gratiam non negaret, ne libertas arbitrii redundaret ad injuriam Conditoris. *Tom.* 3, *Ep.* 17 *ad Cyprian. ante med. p.* 99, *A.*

Personne ne peut faire une bonne œuvre sans le secours de celui qui nous a octroyé le libre arbitre dans une proportion telle, que, dans aucune de nos opérations, il n'anéantit l'action de sa grâce, sans quoi la prédominance du libre arbitre serait injurieuse pour le Créateur.

105. Quia liberi arbitrii es, moneo ut non tibi peccatum, se tu peccato domineris. *Tom.* 3, *in Quæst. hebraicis, ante med. p.* 203, *B.*

Puisque vous êtes maître de vous, je vous donne pour avis de ne pas vous laisser dominer par le péché, mais de le dominer.

106. Ita libertas arbitrii reservanda est, ut

S. Hier. in omnibus excellat gratia largitoris. *Lib. 4 sup. Jerem. c. 18, sup. illud, Verbum quod factum est.*

La coopération de la volonté doit être proportionnée de telle sorte, qu'elle laisse prédominer dans toutes nos actions la grâce de Dieu qui nous l'a départie.

107. Ita in nostra positum est potestate, vel facere quid, vel non facere : ut quidquid boni operis volumus, appetimus, explemus, ad Dei gratiam referamus. *Ibid. lib. 5, c. 26, sup. illud, Et dices ad eos, etc.*

La faculté que nous avons d'agir ou de ne pas agir est tellement proportionnée, que nous devons rapporter à la grâce de Dieu toutes les bonnes œuvres que nous voulons faire, que nous affectionnons et que nous accomplissons

S. Hilar. 108. Unicuique ad id quod volet, via est proposita vivendi et appetendi, atque agendi permissa libertas. *Sup. Ps. 118, vers. Appropinquet oratio mea, post med. f. 79, col. 1.*

Chacun, dans tout ce qu'il veut, a sa voie tracée pour vivre, désirer et agir en liberté.

Hugo S. Victore. 109. Gratia Dei prævenit et excitat liberum arbitrium, ut possit velle sanari : quia per se non potest velle sanari, qui per se potuit velle infirmari. *Lib. 4 de Arca Noe morali, c. 3, a med. p.* 213, *B, t.* 2.

La grâce de Dieu prévient et excite le libre arbitre pour l'aider à vouloir être guéri, volonté que ne peut pas avoir par lui-même celui qui par lui-même a pu librement se rendre malade.

Ignat. mart. 110. Cupientibus vobis feliciter vivere etiam Deus id largiri paratus est. *Ep. 10 ad Smyrnenses, sub fin. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 88, col. 2, edit. Colon.* 1618.

Si vous désirez parvenir à la vie bienheureuse, Dieu est tout disposé à vous en accorder les moyens.

Joan. Cass. 111. Nullus justorum sibi sufficit ad obtinendam justitiam, nisi per momenta singula titubanti ei et corruenti, fulcimenta manus suæ supposuerit divina clementia, ne prostratus intereat penitus, cum fuerit liberi arbitrii infirmitate collapsus. *Collat. 8 abbat. Paphnutii, c. 12, in fin, p.* 364.

Aucune âme juste ne peut par elle-même se maintenir dans la justice ; il faut qu'à chaque instant, quand elle chancelle et qu'elle est près de tomber, la clémence divine lui tende une main secourable, de peur qu'après être tombée elle ne périsse sans retour, entraînée qu'elle aura été à sa chute par la faiblesse de son libre arbitre.

112. Sicut in dæmonibus est instigationis copia, ita et in nobis cum Dei adjutorio, virtus respuendi sive acquiescendi, libertas est attributa. *Collat. 7 abbat. Sereni, c. 8, ante med. pag.* 435.

De même que les démons ont la faculté de nous solliciter, de même nous avons, avec la grâce de Dieu, la force de repousser leurs suggestions ou d'y acquiescer ; c'est pour cela que la liberté nous a été donnée.

Joan. Chr. 113. Auxilio et munere Dei non aufertur liberum arbitrium, sed liberatur, ut de tenebroso lucidum, de pravo certum, de languido sanum, de imprudente sit providum. *Hom. de Adam et Eva, in fine, col.* 538, *C, t.* 1.

Par le secours et la grâce de Dieu, le libre arbitre n'est pas détruit, mais il est soulagé ; ses ténèbres se changent en lumières, ses erreurs en certitude, ses faiblesses en force, ses imprudentes illusions en une sagesse prévoyante.

114. Homo ideo ex bono et malo creatus est, ut contempto malo sequatur bonum, ut per hoc habeat electionis mercedem. *Hom. 41 sup. Matth. oper. imperf. ab init. col.* 1024, *D, t.* 2.

L'homme porte dans sa nature un mélange de bien et de mal, afin que, méprisant le mal, il fasse le bien, et que par là il soit récompensé de son choix.

115. In te est, ut possis : quia in te est, ut velis. Ita velle efficit posse, ut efficit nolle non posse. *Pros.*

Vous avez la puissance parce que vous avez la volonté. Ainsi c'est la volonté qui fait la puissance, comme c'est le défaut de volonté qui crée l'impuissance.

116. Non poterit quisquam excusari, quasi voluerit, et non potuerit; cum constet enim idcirco non potuisse, quia noluit : ut nolens volentis exemplo damnetur, et volens voluntate propria (quia implevit quæ voluit) muneretur. *Conc. 4 de Lazaro, in fin. col.* 1366, *A, t.* 2.

Personne ne pourra s'excuser en alléguant qu'on a voulu et qu'on n'a pas pu ; car il est reconnu que, si l'on ne peut pas, c'est qu'on ne veut pas. Ainsi celui qui ne veut pas sera condamné par la conduite de celui qui veut, et celui qui veut sera récompensé de sa volonté individuelle pour avoir accompli ce qu'il a voulu accomplir.

117. Velle et non velle, animæ est. *Sup. Ep. ad Galat. c. 5, post med. col.* 941, *B, t.* 4.

Vouloir comme ne pas vouloir, c'est un privilége de l'âme.

118. Libertate decenter uti tempore consentaneo, congrua tum mensura, tum prudentia adhibita, magni admodum animi et admirabilis est. *In lib. contra Gentiles, longe ante med. col.* 1045, *D, t.* 5.

C'est d'une âme véritablement grande et digne d'admiration d'user sagement de sa liberté en temps opportun, dans une mesure convenable et avec une prudence calculée.

119. Volentibus nobis bene agere, Deus ad largiendum promptus est. *Lib. 1 Parall. c. 9, in princ. f. 6, p. 2, C.* S. Joan. Dam.

Quand nous voulons faire le bien, Dieu est prompt à nous accorder sa grâce.

120. Si invitos nos Deus ac repugnantes traheret, eam quam dedit libertatem nobis eriperet. *Ibid. ante med. f. 7, p. 1, A.*

Si Dieu nous traînait malgré nous et en dépit de notre résistance, il nous enlèverait la liberté qu'il nous a donnée.

121. Exploratum habemus, quod et velle et currere in nobis situm sit, Deumque per voluntatem et per cursum ad opem nobis ferendum pertrahamus. *Ibid.*

Il est reconnu que nous avons le privilége de vouloir et d'avancer, et que, par notre volonté et nos efforts, nous déterminons Dieu à venir à notre secours.

S. Joan Dam. 122. Volentibus animis, Deus favorem suum adjungit : sin autem velut a sullitu se removerit, Spiritus quoque divino beneficio concessus sese contrahit. *Ibid. in med. f.* 7, *p.* 1, *B.*

Dieu accorde ses faveurs aux âmes qui ont une volonté énergique; mais si une âme est sans volonté, Dieu s'éloigne d'elle, comme repoussé par une mauvaise odeur; de son côté, l'Esprit saint, qui lui a été accordé par un bienfait divin, se contracte en lui-même.

123. Id omne quod ratione utitur, arbitrii quoque libertate præditum est. *Lib.* 2 *de Fide orthod. c.* 3, *circa init. f.* 174, *p.* 2, *C.*

Toute créature qui jouit de la raison est aussi douée de la liberté d'arbitre.

124. Cum angelus arbitrii libertatem naturaliter habeat, libere ac sine ullo impedimento ea utitur, ut qui nec ullam repugnantiam sentiat, nec quemquam habeat a quo imperetur. *Ibid. lib.* 3, *c.* 14, *post med. f.* 240, *p.* 2, *A.*

Comme l'ange possède par sa nature la liberté d'arbitre, il en use librement et sans obstacle, sans sentir aucune répugnance individuelle et sans avoir besoin d'être stimulé par un commandement étranger.

125. Quamvis homo arbitrii libertate præditus sit, eamque naturaliter habeat : at habet tamen etiam diaboli impetum, corporisque motum. *Ibid.*

Quoique l'homme soit doué de la liberté d'arbitre et qu'il la possède par sa nature, il a pourtant à lutter contre les attaques du démon et les mouvements de sa concupiscence.

126. Primum bonum quod liberi arbitrii est, naturam decet, quæ ratione utitur. *De duabus Christi voluntat. post med. f.* 449, *p.* 2, *D.*

Le premier bien, qui n'est autre que le libre arbitre, convient à une créature douée de raison.

127. Liberum arbitrium prodere, et sine ratione ritu belluarum vivere, hoc vitium est, hoc peccatum. *Ibid.*

Faire preuve de liberté et vivre sans raison comme les bêtes, c'est une dépravation, c'est un péché monstrueux.

Joan Trith. 128. Sicut liberum arbitrium sine gratia Dei nihil proficit, ita gratia Dei ad operandum bonum in nobis nostrum arbitrium requirit. *De Vanit et Miser. hum. vitæ, c.* 8, *post med. et in fin. Pros.*

De même que le libre arbitre est impuissant sans la grâce de Dieu, de même la grâce de Dieu réclame notre libre arbitre pour opérer le bien en nous.

129. Arbitrii tui extende brachium, gratia Dei in promptu est. *Ibid.*

Etendez le bras de votre volonté, voici la grâce de Dieu qui est près de vous.

S. Irenæus. 130. Homo liber in arbitrio factus, et suæ potestatis, ipse sibi causa est, ut aliquando quidem frumentum, aliquando autem palea fiat. *Lib.* 4 *advers. Hæres. c.* 9, *in med. p.* 211.

L'homme, né libre dans son arbitre et maître de lui, est lui-même la cause qu'il est tantôt le froment et tantôt aussi la paille.

131. Liberum hominem Deus fecit ab initio, habentem suam potestatem, sicut et suam animam, ad utendum sententia Dei voluntarie, et non coactum a Deo : vis enim a Deo non fit. *Ibid. lib.* 4, *c.* 71, *in princ. p.* 281. S. Irenæus.

Dieu, en faisant naître l'homme, le crée libre, disposant de ses facultés comme aussi de son âme, afin qu'il s'en serve volontairement suivant les desseins de Dieu, et non afin qu'il soit violenté par Dieu, car Dieu ne violente pas.

132. Posuit in homine Deus potestatem electionis quemadmodum et in angelis. *Ibid.*

Dieu a disposé dans l'homme comme dans l'ange la faculté de choisir le bien ou le mal.

133. Nobis in medio constitutis liberum Deus præbuit arbitrium, ut quod volumus, eligamus. *De casto Connubio, c.* 13, *post init. pag.* 171, *col.* 1, *D, part.* 1. S Laur. Just.

Dieu, en nous donnant l'existence, nous octroie le libre arbitre, afin que nous puissions faire notre choix au gré de notre volonté.

134. Tunc hominis arbitrium liberum non est, cum bene operatur, cum operatur Deus in illo. *Pros.*

Si l'homme est libre dans son arbitre, c'est apparemment quand il fait le bien ou quand Dieu le fait pour lui.

135. Secus autem liberum non est, liberum nequaquam esse valet, cum peccando Conditoris prætergreditur legem. *In Fasciculo amoris, c.* 8, *ante fin. p.* 242, *col.* 2, *F, part.* 1.

Hors de là, il n'est pas libre ; il ne saurait jamais être libre quand en péchant il transgresse la loi du Créateur.

136. Absque voluntate libera, nihil est Deo gratum. *Ibid. c.* 9, *in fin. p.* 245, *col.* 2, *D.*

Sans la liberté de la volonté, il n'est rien d'agréable à Dieu.

137. In voluntate liberi collocata est sedes arbitrii, virtutum et vitiorum finis, vitæ et mortis janua, promerendi ac demerendi lex. *De Humilit. c.* 5, *ante med. p.* 664, *col.* 1, *C, part.* 2.

C'est sur la volonté qu'est assis le libre arbitre, que reposent la vertu et le vice, que roule la porte de la vie et de la mort, que sont fondés le mérite et le démérite.

138. Voluntatis arbitrium (quod in te liberum) gratiæ Dei adjunge, simulque cum ea labora. *In Canon. vitæ spirit. c.* 6, *post med.* Ludov. Blos.

A l'arbitre de la volonté, qui est libre en vous, associez la grâce de Dieu, et travaillez de concert avec elle.

139. Neque diabolus, neque creatura cogere te potest, ut peccato consentias, cum habeas voluntatem liberam. *In Speculo spirit. c.* 11, *circa med.*

Ni le diable ni la créature ne peuvent vous forcer à consentir au péché, puisque vous avez une volonté libre.

140. Ipse Deus, qui voluntate summe liber est, angelo et homini liberum voluntatis arbitrium contulit, ut uterque præmio digna ageret. *Lib.* 2 *Enchirid. parvulor. c.* 12, *ante med.*

C'est Dieu même, Dieu souverainement libre dans sa volonté, qui a octroyé à l'ange et à l'homme le libre arbitre de la volonté, afin qu'ils puissent mériter l'un et l'autre.

141. Creatura rationalis, si liberum non haberet arbitrium, voluntatem habere dici non posset : non enim voluntas esset, si coacta esset. *Ibid.*

Si la créature raisonnable ne possédait pas le libre arbitre, on ne pourrait pas dire qu'elle a une volonté ; car il n'y aurait pas de volonté en elle, si la contrainte en faisait un instrument

142. Peccato per liberum arbitrium admisso, ipsa arbitrii libertas non quidem prorsus perdita est, sed misere labefactata et infirmata. *Ibid. circa med.*

Le péché, effet du libre arbitre, n'a pas tout à fait enterré la liberté de l'arbitre, mais il l'a fatalement meurtrie et affaiblie.

S. Nilus. 143. In tuo arbitrio situm est, vel luce frui, vel in tenebris versari. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib.* 1 *Parall. c.* 9, *post med. f.* 7, *pag.* 1, *litt. B.*

Par votre libre arbitre vous pouvez ou jouir de la lumière, ou habiter dans les ténèbres.

Origen. 144. Sui arbitrii est anima, et in quam voluerit partem est ei liberum declinare. *Hom.* 20 *in c.* 25 *Num. post med. t.* 1.

L'âme est maîtresse d'elle-même, et elle est libre de céder à tous les caprices de sa volonté.

145. Non sufficit ad perficiendam salutem sola voluntas humana, nisi hæc ipsa voluntas, et quæcunque esse potest industria, divino vel juvetur, vel muniatur auxilio. *Lib.* 3 *Peri-Archon. c.* 2, *post med. t.* 1.

La volonté humaine n'est pas suffisante seule pour accomplir l'œuvre du salut ; il faut que cette volonté, quelque effort ingénieux qu'elle puisse faire, soit ou aidée ou renforcée par un secours divin.

146. Neque quæ in nostro arbitrio sunt, putemus sine adjutorio effici posse : neque ea, quæ manu Dei sunt, putemus absque nostris actibus et studiis et proposito consummari. *Ib. c.* 11, *in fine.*

Ne supposons pas que ce qui est du ressort de notre arbitre puisse être efficace en dehors de tout secours étranger; ne supposons pas non plus que les moyens dont Dieu dispose fassent tout par eux-mêmes, sans la coopération de nos actes, de nos désirs, de nos résolutions.

Philo Jud. 147. Homo liberam facultatem et sui juris sententiam sortitus, ex destinato pleraque faciens, merito vituperium incurrit, si prudens sciensque peccat : sicut e diverso laudem, quando sua sponte benefacit. *Lib. Quod Deus sit immutabilis, ante med. p.* 419, *t.* 1.

L'homme ayant reçu une faculté libre et un jugement indépendant, agissant la plupart du temps de propos délibéré, encourt avec raison le blâme s'il pèche sciemment et avec discernement, comme au contraire il acquiert du mérite quand il fait le bien de son propre mouvement.

S. Prosper. 148. Quis ambigat tunc liberum arbitrium cohortationi vocantis obedire, cum in illo gratia Dei affectum credendi obediendique generaverit? *Epist. ad Rufin. de lib. Arb. cap.* 1, *post med.*

Qui contestera que le libre arbitre obéisse à des inspirations étrangères, puisque c'est la grâce de Dieu qui produit en lui le désir de croire et d'obéir ?

149. Homo, qui in libero arbitrio fuit malus, in ipso libero arbitrio factus est bonus : sed per se malus, per Deum bonus. *Ibid. c.* 2, *a med.*

L'homme qui se pervertit par son libre arbitre redevient vertueux encore par le libre arbitre; mais il se pervertit par lui-même, il s'amende par Dieu.

150. Inter omnia creationis bona, nihil in homine sublimius, nihil dignius libero arbitrio. *Part.* 1, *tr.* 1 *de Statu inter. homin. cap.* 3, *in princ. p.* 37, *col.* 1, *D.* Richard a S. Victore.

De tous les biens de la création, il n'y a dans l'homme rien de plus sublime, rien de plus noble que le libre arbitre.

151. Liberum arbitrium dominium non patitur, nec pati potest : quia violentiam inferre ei, nec Creatorem decet, nec creatura potest. *Pros.*

Le libre arbitre ne subit pas le commandement d'un maître, et il ne peut pas le subir, parce que la dignité du Créateur et l'impuissance de la créature le mettent à l'abri de la contrainte.

152. Totus infernus, totus mundus, totus denique militiæ cœlestis exercitus in unum concurrat : unus ex libero arbitrio consensus in qualicunque re, invito extorqueri non valet. *Ibid. in fin. p.* 37, *col.* 2, *A.*

Que toutes les puissances infernales, que le monde entier, que toute l'armée de la milice céleste se réunissent comme un seul homme; leurs efforts combinés seront impuissants à arracher au libre arbitre, malgré lui, un seul consentement en quelque chose que ce soit.

153. Principatur omnibus liberi arbitrii ultroneus consensus. *Ibid. in fin. pag.* 37, *col.* 2, *litt. B.*

Le consentement volontaire du libre arbitre est en tout au premier rang.

154. Non arbitrium hominis idcirco liberum dicitur, quia promptum habeat bonum vel malum facere, sed quia liberum habet bono vel malo non consentire. *Prosec.*

L'arbitre de l'homme ne s'appelle pas libre parce qu'il est prompt au bien ou au mal, mais parce qu'il est libre de refuser son consentement au bien ou au mal.

155. Posse quidem facere malum, est infirmitatis : posse facere bonum, est potestatis : neutrum autem, libertatis vero est, quod consensus ejus extorqueri vel cohiberi non potest. *Ibid. c.* 13, *in princ. p.* 43, *col.* 1, *C.*

Le pouvoir de faire le mal tient à notre faiblesse, le pouvoir de faire le bien relève de notre volonté; or, ni l'un ni l'autre ne sont l'effet immédiat de notre liberté : notre liberté consiste en ce que son consentement ne peut ni être extorqué ni être enchaîné.

156. Potestatem promerendi, peccando amittere potuit homo; libertatem vero arbitrii, si-

Richard a S. Victore.

cut nunquam non habuit, sic nunquam non habebit : quia nunquam qualicumque peccato, vel pœna amitti, vel minui poterit ; amisit itaque potestatem, non libertatem. *Ibid. c.* 13, *post med. p.* 43, *col.* 2, *A.*

L'homme, en péchant, a pu perdre le pouvoir de mériter ; mais quant à la liberté d'arbitre, il l'a toujours conservée comme il la conservera toujours ; car jamais le péché, de quelque nature qu'il soit, ni la violence n'ont pu la lui enlever ou l'altérer ; donc il a perdu le privilége du mérite, mais non la liberté.

157. Liberum arbitrium quod ex seipso nihil potest, incipit posse, quando et quantum voluerit, ille qui omnia potest. *Prosec.*

Le libre arbitre, qui ne peut rien par lui-même, devient effectif dès le moment et dans la proportion fixés par la volonté de celui qui est tout puissant.

158. Incipit ergo posse ex divino adjutorio, quod non potest de seipso ; et quod jam non potest per naturam, accipit bonum posse per gratiam. *Ibid. c.* 16, *in princ. p.* 44, *col.* 2, *D.*

Il devient donc effectif par le secours divin dans le ressort même de son impuissance, et le bien, qui est toujours impossible à ses forces naturelles, lui devient possible par la grâce.

159. Manet infirmitas cum libertate, et libertas cum infirmitate, in tantum ut neutra præjudicet alteri, nec infirmitas libertati, nec libertas infirmitati : quia nec infirmitas minuit libertatem, nec libertas aufert infirmitatem. *Ibid. c.* 22, *post med. p.* 48, *col.* 2, *A.*

La faiblesse subsiste avec la liberté et la liberté avec la faiblesse dans une condition telle, qu'il n'y a pas de préjudice mutuel, ni de la part de la liberté à l'égard de la faiblesse, ni de la part de la faiblesse à l'égard de la liberté ; car ni la faiblesse n'altère la liberté, ni la liberté ne relève la faiblesse.

160. Hominis arbitrium, liberum dici non potest, si vel ex parte libertatem amisit. *Ibid. c.* 22, *in calce, p.* 48, *col.* 2, *C.*

L'arbitre de l'homme ne peut plus se dire libre dès le moment qu'il a perdu partiellement la liberté.

161. Primus libertatis gradus, est nulli coactioni subjacere : secundus, nulli subjici debere : tertius vero, nulli penitus subjici posse. *Ibid. c.* 23, *in princ. p.* 48, *col.* 2, *D.*

Le premier degré de la liberté, c'est de n'être sujette à aucune sorte de contrainte ; le second, c'est de n'être obligée de s'assujétir à personne ; le troisième, c'est de ne pouvoir jamais être radicalement assujétie.

162. Arbitrii libertas nec in bonis major, nec in malis est minor : quæ nec per peccatum minuitur, nec per meritum augetur. *Ibid. post med. p.* 49, *col.* 1, *B.*

La liberté d'arbitre n'est ni plus grande dans le bien, ni moindre dans le mal ; car ni le péché ne la diminue, ni le mérite ne l'accroît.

163. Eorum quæ sunt ad meritum nihil habet homo in libero arbitrio, nisi ex divino adjutorio. *Ibid. c.* 33, *ante med. p.* 55, *col.* 1, *C.*

Ce n'est qu'avec l'aide de Dieu que l'homme acquiert par son libre arbitre une participation au mérite dans ce qui est du ressort du mérite.

164. Frustra quispiam libero arbitrio innititur, nisi divino adjutorio fulciatur. *Part.* 1, *lib.* 3 *de Contempl. c.* 16, *post med. p.* 276, *col.* 2, *litt. D.* Richard. a S. Victore

C'est en vain que l'on compte sur le libre arbitre, si l'on ne s'entoure de l'appui de la grâce.

165. Non tollitur arbitrii libertas per auxilium gratiæ, sed stabilitur. *Sup. Ps.* 78, *v.* 9. Robertus Bellarmin

La liberté d'arbitre est non pas enlevée, mais affermie par le secours de la grâce.

166. Libertas arbitrii non ei culpam suam respuet a quo data est, sed a quo non ut debuit administrata est. *Lib.* 2 *advers. Marcionem, c.* 9, *sub fin. p.* 775, *B, t.* 3. Tertullian

La liberté d'arbitre rejettera la responsabilité du péché non sur celui qui l'a donnée, mais sur celui qui ne l'a pas guidée comme il devait.

167. Rationalis animæ, proprium est, libero arbitrio potiri. *Quæst.* 36 *sup. Gen. p.* 8, *col.* 1, *A, t.* 1. S. Theodoret

Le propre de l'âme raisonnable, c'est de disposer de son libre arbitre.

168. Deus non cogit animum humanum, sed libero suo arbitrio dimittit : at quoniam geri contraria permittit, quæ prohibere posset, non tamen prohibet, ne vi et necessitate quadam fieri videatur quod agitur. *Quæst.* 37 *sup. Deut. in princ. p.* 46, *col.* 2, *F, t.* 1.

Dieu ne violente pas l'âme humaine, mais il l'abandonne à la disposition de son libre arbitre ; pourtant il lui permet de contrarier sa volonté divine, ce qu'il pourrait empêcher et ce qu'il n'empêche pas néanmoins, pour ne point imprimer aux actes libres de l'homme le caractère de la violence et de la nécessité.

169. Homo quoad liberum arbitrium rationis remanet liber a coactione, non tamen semper est liber ad inclinatione. *Sup. Ep. ad Rom. c.* 6, *lect.* 4, *circa med.* S. Thomas Aquinas.

L'homme, dans le ressort du libre arbitre de sa raison, possède invariablement la liberté de coaction, mais il n'a pas toujours la liberté d'inclination.

170. Homo per liberum arbitrium non potest salvari absque divino auxilio. *Sup. Ep. ad Philipp. c.* 2, *lect.* 3, *in fin.*

L'homme ne peut pas, sans le secours divin, se sauver par son libre arbitre.

171. Fili, ad istud diligenter tendere debes, ut in omni loco et actione, seu occupatione externa sis intimus liber, et tuiipsius potens, et sint omnia sub te, et tu non sub eis, ut sis dominus actionum tuarum et rector. non servus nec emptitius. *Lib. de Imitat. Christ. cap.* 39, *tom.* 2. Thomas a Kempis.

Mon fils, vous devez tendre de tous vos efforts à conserver votre liberté intérieure en tous lieux et dans toute action ou occupation extérieure ; vous devez être toujours maître de vous-même ; vous devez soumettre tout et ne vous soumettre à rien, en restant le maître et le guide de vos actions, au lieu d'en devenir esclave et d'avoir à compter avec elles.

S. Valerian. 172. Omnem hominem Deus non solum ad libertatem vocavit, sed etiam in summa rerum dignitate constituit. *Hom.* 3 *de arcta Vita, ante medium, apud Bibl. Patr. t.* 5, *part.* 3, *p.* 479, *col.* 1, A, *edit. Colon.* 1618.

Non seulement Dieu a appelé tout homme à la liberté, mais il l'a élevé à la dignité de souverain de tout l'univers.

173. Nostrum est bonum velle, Christi vero perficere. *Hom.* 11, *a med. apud Bibl. Patr. tom.* 5, *part.* 3, *p.* 488, *col.* 2, *F, edit. Colon.* 1618.

C'est à nous de vouloir le bien, c'est au Christ de l'accomplir.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot. 174. Nostra in potestate situm est agere et non agere, et in quibus non agere, in iis est et agere. *Pros.*

Nous avons foncièrement le pouvoir d'agir et de ne pas agir, et même d'agir quand il ne nous est pas permis.

175. Quare si agere bonum (quod honestum est) in nobis est situm, et non agere (quod est turpe) in nobis est collocatum ; et si non agere malum (quod est honestum) in nostra est potestate, et agere (quod est turpe) in nobis est situm. *Lib.* 3 *Ethic. ad Nicomach. c.* 5, *circa init. t.* 2. Aristot.

C'est pourquoi, si nous voulons faire le bien, ce qui est louable, nous pouvons aussi ne pas le faire, ce qui est blâmable; de même, s'il est en notre pouvoir de nous abstenir du mal, ce qui est honorable, nous pouvons aussi le commettre, ce qui est honteux.

176. Manifestum est in nostro arbitrio esse bona malaque facere. *Lib. magnorum Moral. c.* 6, *in fine, t.* 2.

Il est évident que par notre arbitre nous pouvons faire le bien et le mal.

177. Quid dulcius hominum generi a natura datum, quam sui cuique liberi ? *Orat.* 27 *ad Quirites. in princ. num.* 2, *t.* 2. Cicero.

Quel don plus agréable la nature a-t-elle fait au genre humain que celui d'être chacun maître de soi ?

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

